235.677
R245o

Oeuvres Completes of
Saint Augustine

DATE DUE

Cardinal Spellman Library
Graymoor Ecumenical Institute
Garrison, New York 10524

DEMCO

37387000532380

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT AUGUSTIN

TOME QUATORZIÈME

Cette traduction est la propriété des Editeurs, qui se réservent tous leurs droits. Toute contrefaçon ou reproduction, quelle que soit la forme sous laquelle elle se présente, sera poursuivie rigoureusement, conformément aux lois.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT AUGUSTIN

TRADUITES POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS

SOUS LA DIRECTION DE M. RAULX

Doyen de Vaucouleurs

TOME QUATORZIÈME

ŒUVRES POLÉMIQUES : Juifs, Manichéens, Priscillianistes, Ariens

Je voudrais joindre ensemble saint Augustin et saint Chrysostome : l'un élève l'esprit aux grandes considérations; l'autre le ramène à la capacité du peuple.
(*Boss. Ed. de Bar*, XI, 441.)

MARIST SEMINARY
WASHINGTON, D. C.

BAR-LE-DUC, L. GUÉRIN & Cie, ÉDITEURS

1869

This is the property of
Southern Evangelical Seminary
3000 Tilley Morris Rd., Matthews, NC 28105

quel je ferais connaître toutes les hérésies qui ont existé et qui existent encore, depuis l'origine de la religion chrétienne, héritage divin promis à nos pères : quelles erreurs les hérétiques ont soutenues et soutiennent : ce qu'à l'encontre de l'enseignement catholique ils ont pensé autrefois et pensent aujourd'hui sur la foi, la Trinité, le baptême, la pénitence, l'humanité et la divinité du Christ, la résurrection, le Nouveau et l'Ancien Testament. Mais comprenant que la réponse à de telles questions serait de grande étendue, il t'a paru utile qu'on y joignît un abrégé contenant en général, as-tu dit, tout ce en quoi ils s'écartent de la vérité. Puis, tu as ajouté : « Quelles sont « les sectes qui confèrent le baptême ou ne le « confèrent pas ? Celles dont l'Eglise baptise « les anciens adeptes, sans néanmoins re- « baptiser. Comment, enfin, reçoit-elle ceux « qui reviennent à elle ? Que répond-elle à « chacun d'eux d'après la loi, l'autorité et la « raison ? »

Ces diverses questions me font admirer l'élévation d'un esprit qui souhaite si vivement connaître la vérité en tant de grandes choses, et qui, néanmoins, réclame la brièveté pour éviter l'ennui. Tu t'es aussi aperçu de ce que pouvait me suggérer ce passage de ta lettre ; aussi, tu as couru au-devant de ma pensée en ajoutant : « Que votre béatitude le croie « bien ; je suis assez clairvoyant pour imagi- « ner le nombre et la grandeur des volumes « qu'il faudra pour résoudre ces questions ; « mais ce n'est pas ce que je demande, nous « l'avons déjà ». Aussi, pour m'indiquer, sous forme de conseil, la manière de demeurer concis tout en exposant la vérité, tu reviens à ta première recommandation : « Surtout, que « votre méthode soit brève et serrée dans ce « compendium, où vous exposerez, suffisam- « ment pour instruire, les opinions de chaque « hérésie, et la doctrine de l'Eglise catholique « opposée à chacune d'elles ». Mais c'est de nouveau réclamer un long ouvrage ; non pas qu'on ne puisse ou qu'on ne doive l'exécuter avec concision, mais parce qu'il y a tant de sujets à traiter, qu'il est indispensable d'y consacrer un grand nombre de pages ; et pourtant tu me dis : « Faites un résumé complet : « si quelqu'un veut connaître d'une manière « plus ample, plus claire et plus approfondie, « l'objection et la réponse, il ira consulter les « précieux et magnifiques ouvrages écrits sur « ces matières par différents auteurs, et sur- « tout par votre révérence ». En t'exprimant de la sorte, tu me demandes donc comme un mémorial complet de toutes les erreurs et des vérités que leur oppose l'Eglise. Voici ma réponse.

Un savant du nom de Celse a réuni, en six volumes assez considérables, les opinions de tous les fondateurs des sectes philosophiques qui ont paru jusqu'à son temps : il ne pouvait aller plus loin ; mais il n'en a réfuté aucune : il les a exposées en assez peu de mots pour ne point prendre à tâche de les blâmer ou de les louer, de les soutenir ou de les défendre, se bornant à les énumérer et à les faire connaître : il parle d'une centaine de philosophes, et pourtant, tous n'ont pas établi une erreur nouvelle : mais il a pensé qu'il fallait citer même ceux qui avaient suivi les erreurs de leurs maîtres sans y rien changer. Nous avons encore six livres, rédigés par un des nôtres, Epiphane, évêque de Chypre. Cet auteur, mort depuis peu de temps, parle de quatre-vingts hérésies ; mais, à l'exemple de Celse, il ne fait qu'un simple récit dépouillé de toute polémique en faveur de la vérité contre l'erreur. Ces écrits sont très-succincts, et si on voulait les réunir en un seul volume, il serait loin d'équivaloir en étendue à tels autres livres écrits par d'autres ou par nous. Si j'imite sa brièveté, tu n'auras ni ce que tu réclames de moi, ni ce que tu es en droit d'en attendre. L'essentiel pour moi, en ce moment, n'est donc pas de suivre les traces d'Epiphane ; les preuves que je t'en donnerai, et ta pénétration d'esprit suffiront à te le faire comprendre, lorsque j'aurai terminé mon ouvrage. En lisant les livres de cet écrivain, tu verras tout ce qui leur manque pour ressembler au travail que tu me demandes de faire, et à plus forte raison, à celui que je conçois moi-même. Tu demandes une réfutation courte, concise et sommaire de toutes les hérésies qu'on énumérera ; mais, enfin, tu veux qu'on les réfute ; c'est ce qu'Epiphane n'a pas fait. Pour moi, Dieu aidant, je veux aller plus loin : avec mon livre, il sera possible d'éviter toute hérésie connue ou inconnue : on pourra devenir capable de juger sainement de celles qui pourraient surgir. Sache-le bien : toute erreur n'est pas une hérésie ; quoique aucune opinion mauvaise ne puisse être une hérésie qu'autant qu'elle s'appuie sur quel-

que erreur. A mon avis, il est très-difficile, sinon impossible, de comprendre, d'une manière précise, ce qui constitue l'hérésie : je m'efforcerai, néanmoins, de l'expliquer dans le cours de cet ouvrage, si le Seigneur daigne éclairer mon intelligence et diriger mon raisonnement vers le but que je me propose d'atteindre : lors même que nous ne parviendrions point à connaître le caractère distinctif de l'hérésie, nous verrons et nous dirons en temps et lieu, de quelle utilité peuvent être nos recherches; car si nous réussissons à avoir une idée juste, il est facile de comprendre quel avantage on en retirera. La première partie de cet ouvrage roulera donc sur les hérésies qui ont attaqué la doctrine de Jésus-Christ, depuis sa venue en ce monde et son ascension glorieuse, autant, du moins, que nous avons pu les connaître : dans la seconde, nous chercherons à bien définir en quoi consiste l'hérésie.

Lorsque le Seigneur fut monté au ciel, on vit paraître :

I. Les Simoniens,
II. Les Ménandriens,
III. Les Saturniniens,
IV. Les Basilidiens,
V. Les Nicolaïtes,
VI. Les Gnostiques,
VII. Les Carpocratiens,
VIII. Les Cérinthiens ou Mérinthiens,
IX. Les Nazaréens,
X. Les Ebionites,
XI. Les Valentiniens,
XII. Les Sécundiens,
XIII. Les Ptolémaïtes,
XIV. Les Marcites,
XV. Les Colorbasiens,
XVI. Les Héracléonites,
XVII. Les Ophites,
XVIII. Les Caïnites,
XIX. Les Séthiens,
XX. Les Archonticiens,
XXI. Les Cerdoniens,
XXII. Les Marcionites,
XXIII. Les Apellites,
XXIV. Les Sévériens,
XXV. Les Tatianites ou Encratites,
XXVI. Les Cataphrygiens,
XXVII. Les Pépuziens ou Quintilliens,
XXVIII. Les Artotyrites,
XXIX. Les Tessarescédécatites,
XXX. Les Alogiens,
XXXI. Les Adamiens,
XXXII. Les Elcéséens et les Sampséens,
XXXIII. Les Théodotiens,
XXXIV. Les Melchisédéciens,
XXXV. Les Bardésanistes,
XXXVI. Les Noétiens,
XXXVII. Les Valésiens,
XXXVIII. Les Cathares ou Novatiens,
XXXIX. Les Angéliques,
XL. Les Apostoliques,
XLI. Les Sabelliens ou Patripassiens,
XLII. Les Origénistes,
XLIII. D'autres Origénistes,
XLIV. Les Paulinianistes,
XLV. Les Photiniens,
XLVI. Les Manichéens,
XLVII. Les Hiéracites,
XLVIII. Les Méléciens,
XLIX. Les Ariens,
L. Les Vadianites ou Anthropomorphites,
LI. Les Semi-Ariens,
LII. Les Macédoniens,
LIII. Les Aériens,
LIV. Les Aétiens ou Eunomiens,
LV. Les Apollinaristes,
LVI. Les Antidicomarites,
LVII. Les Massaliens ou Euchites,
LVIII. Les Métangismonites,
LIX. Les Séleuciens ou Hermiens,
LX. Les Proclianites,
LXI. Les Patriciens,
LXII. Les Ascites,
LXIII. Les Passalorynchites,
LXIV. Les Aquariens,
LXV. Les Coluthiens,
LXVI. Les Floriniens,
LXVII. Ceux qui ne sont pas d'accord sur l'état du monde,
LXVIII. Ceux qui marchent nu-pieds,
LXIX. Les Donatistes ou Donatiens,
LXX. Les Priscillianistes,
LXXI. Ceux qui ne mangent pas en société,
LXXII. Les Rhétoriens,
LXXIII. Ceux qui disent qu'en Jésus-Christ la divinité a souffert,
LXXIV. Ceux qui reconnaissent trois formes en Dieu,
LXXV. Ceux qui disent l'eau coéternelle à Dieu,
LXXVI. Ceux qui ne veulent pas voir dans l'âme l'image de Dieu,
LXXVII. Ceux qui pensent que les mondes sont innombrables,

LXXVIII. Ceux qui soutiennent que les âmes se changent en démons ou en animaux,

LXXIX. Ceux qui prétendent que, par sa descente aux enfers, le Christ a délivré toutes les âmes,

LXXX. Ceux qui soutiennent que la génération divine du Christ a eu lieu dans le temps,

LXXXI. Les Luciférien s,

LXXXII. Les Jovinianistes,

LXXXIII. Les Arabiques,

LXXXIV. Les Helvidiens,

LXXXV. Les Paterniens ou Vénustiens,

LXXXVI. Les Tertullianistes,

LXXXVII. Les Abéloïtes,

LXXXVIII. Les Pélagiens ou Célestiens.

I. Les Simoniens étaient attachés au parti de Simon le Magicien, dont il est parlé aux Actes des Apôtres. Ce personnage reçut le baptême de la main de saint Philippe, et quand il vit que les Apôtres donnaient le Saint-Esprit par l'imposition des mains, il leur offrit de l'argent pour obtenir d'eux le même pouvoir. Ses magies lui avaient servi à tromper un grand nombre de personnes [1]; et il enseignait l'abominable communauté des femmes. Selon lui, Dieu n'a pas créé le monde : les corps ne doivent pas ressusciter. Il assurait qu'il était le Christ, et se faisait passer pour Jupiter : Minerve était personnifiée par lui en une personne de mauvaise vie, nommée Hélène, dont il avait fait la complice de ses crimes ; il donnait à ses diciples son portrait et celui de cette concubine, comme des objets dignes d'adoration, et à Rome il les avait fait placer, par autorité publique, parmi les images des dieux. Ce fut dans cette ville que saint Pierre mit fin à ses magies, en le faisant mourir, par la vertu toute-puissante de Dieu.

II. Le chef des Ménandriens fut Ménandre, magicien lui-même comme Simon, son maître : il attribuait la création du monde, non à Dieu, mais aux anges.

III. Les Saturniniens reçurent leur nom de Saturnin, qui établit en Syrie l'hérésie de Simon. Suivant eux encore, sept anges ont seuls formé le monde à l'insu de Dieu le Père.

IV. La doctrine des Basilidiens, disciples de Basilide, différait de celle des Simoniens, en ce qu'ils comptaient autant de cieux qu'il y a de jours dans l'année, trois cent soixante-cinq. Aussi regardaient-ils comme saint le mot αβραξ, dont les lettres, suivant la manière de compter des Grecs, forment un pareil nombre. Il y en a sept : α, β, ρ, α, σ, α, ξ ; c'est-à-dire, un, deux, cent, un, deux cent, un, soixante : ce qui fait, en tout, trois cent soixante-cinq.

V. Les Nicolaïtes tiraient leur nom de Nicolas, l'un des sept diacres qui avaient été ordonnés par les Apôtres [1]. Accusé d'un attachement excessif à une très-belle femme qu'il avait épousée, Nicolas voulut dissiper ce soupçon et offrit, dit-on, de la livrer à quiconque voudrait devenir son mari. Ce fait servit de prétexte à la formation d'une secte corrompue dans laquelle s'établit la communauté des femmes. Les Nicolaïtes ne font aucune difficulté de se nourrir de viandes immolées aux idoles, et pratiquent d'autres cérémonies du culte païen. Ils racontent encore, sur le monde, des choses vraiment fabuleuses, mêlant à leurs discours je ne sais quels noms barbares de princes, propres à effrayer leurs auditeurs, plus capables de faire rire que de faire trembler les personnes prudentes. Ils attribuent aussi la création, non à Dieu, mais à des esprits auxquels ils croient réellement, ou que leur folle vanité les porte à imaginer.

VI. Les Gnostiques se vantent d'avoir été ou dû être appelés de ce nom à cause de l'étendue de leur science : ils sont plus vaniteux et plus corrompus que ceux qui les ont précédés. Comme ils portent différents noms, selon qu'ils habitent un pays ou un autre, appelés ici d'une manière, et ailleurs d'une façon différente, quelques-uns les désignaient sous le nom de Borborites ou libertins, en raison des turpitudes excessives auxquelles ils ont la réputation de s'abandonner dans leurs mystères. D'autres supposent qu'ils tirent leur origine des Nicolaïtes. D'autres encore en font les disciples de Carpocrate, dont nous allons parler. Leur doctrine est remplie des fictions les plus invraisemblables. A l'exemple des Nicolaïtes, ils séduisent les âmes faibles, en se servant de noms terribles d'anges ou de princes, et enseignent, sur Dieu comme sur la nature des choses, des fables contraires au plus simple bon sens. D'après leur système, les âmes sont de même nature que Dieu : leur entrée dans le corps humain et leur retour au sein de la divinité sont longuement expliqués, mais d'une façon burlesque et conforme à leurs erreurs : si leurs disciples brillent par quelque endroit, c'est,

[1] Act. VIII, 9-19.

[1] Act. VI, 5.

pour ainsi parler, moins par une grande science, que par une grande et vaniteuse manie de raconter des fables. On dit aussi qu'au nombre de leurs dogmes se trouve celui d'un Dieu bon et d'un Dieu mauvais.

VII. Les Carpocratiens suivent les enseignements de Carpocrate : toute action honteuse, tout raffinement d'immoralité leur sont connus. Il est, selon eux, impossible d'éviter les principautés et les puissances, de traverser leurs légions pour atteindre à un ciel plus élevé, sans assouvir toutes les convoitises de la chair, car elles plaisent à ces esprits. On raconte aussi que, d'après l'opinion de Carpocrate, Jésus n'avait été qu'un simple homme, né de Joseph et de Marie, mais doué d'un esprit si élevé, qu'il connaissait les choses célestes et devait les annoncer à ses semblables. La Loi et la résurrection des corps étaient, l'une et l'autre, une pure chimère, et la création de l'univers n'avait point Dieu pour cause : elle n'avait eu lieu que par le pouvoir de je ne sais quelles intelligences. Cette secte a, dit-on, compté parmi ses membres, une femme nommée Marcelline, qui rendait un culte d'adoration à Jésus, à Homère et à Pythagore, et brûlait de l'encens devant leurs images.

VIII. Les Cérinthiens, ainsi appelés de Cérinthe, étaient les mêmes que les Mérinthiens, à qui Mérinthe aurait donné son nom. Ils attribuaient aux anges la création du monde, et recommandaient la circoncision et l'observation d'autres préceptes de la loi Mosaïque pareils à celui-là. Suivant leurs assertions, Jésus n'avait été qu'un homme ; il n'était pas ressuscité, mais il devait, un jour, sortir d'entre les morts. Après qu'il serait revenu à une nouvelle vie, commencerait son règne sur la terre, et alors, pendant un espace de mille ans, ses élus s'adonneraient à tous les plaisirs de la table et de la débauche. Voilà pourquoi on les a nommés Chiliastes [1].

IX. Tout en reconnaissant que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, les Nazaréens accomplissaient scrupuleusement les prescriptions de l'ancienne Loi, dont les chrétiens ont appris, à l'école des Apôtres, à comprendre le sens spirituel, et à délaisser l'observance charnelle [2].

X. Aux yeux des Ebionites, Jésus-Christ n'était, non plus, qu'un homme : les préceptes charnels de la Loi, la circoncision et toutes les autres observances, dont nous a délivrés le Nouveau Testament, étaient choses sacrées pour eux. Epiphane assimile à ces hérétiques les Sampséens et les Elcéséens, au point d'en faire les membres d'une même secte, et de les désigner sous le même numéro, quoiqu'il remarque entre eux quelques divergences d'opinion : néanmoins, dans la suite, il parle d'eux en particulier, et leur assigne un rang à part. A en croire Eusèbe, les Elcéséens disaient qu'en temps de persécution il est permis de renier extérieurement la foi, pourvu qu'on y reste attaché dans le fond du cœur [4].

XI. Les Valentiniens. Valentin, leur chef, avait imaginé une foule de fables sur la nature des choses, entre autres, trente Eons ou siècles. Le principe de tous les Eons étaient le silence et la profondeur, à laquelle il donnait le nom de père. De tous les deux, comme de deux époux, étaient nés l'esprit et la vérité, qui avaient produit huit Eons en l'honneur de leur père. L'esprit et la vérité avaient, de même, deux enfants, la parole et la vie, qui avaient, à leur tour, engendré dix Eons : puis, la parole et la vie avaient mis au monde l'homme et l'Eglise, qui avaient eux-mêmes enfanté douze Eons : d'où résultaient trente Eons, qui avaient, comme nous l'avons fait remarquer, pour premier principe, la profondeur et le silence. Le Christ, envoyé par le père, c'est-à-dire, par la profondeur, n'avait apporté en ce monde qu'un corps spirituel et céleste : la Vierge Marie ne lui avait rien donné de sa substance : elle avait été, pour lui, comme un canal ou un vaisseau, où il était passé, sans y rien prendre de charnel. La résurrection de la chair n'aura jamais lieu : l'esprit et l'âme de l'homme ne parviendront au salut que par les mérites de Jésus-Christ.

XII. A ce qu'on dit, les Sécundiens se confondraient avec les Valentiniens, s'ils n'ajoutaient à leurs erreurs des abominations de mœurs.

XIII. Ptolémée, aussi disciple de Valentin, voulut fonder une nouvelle secte, et, pour cela, il préféra ne reconnaître que quatre Eons et quatre autres.

XIV. Un je ne sais quel Marc devint hérétique en niant aussi la résurrection des corps et la passion effective de Jésus-Christ. Il reconnaissait aussi deux principes opposés l'un à

[1] *Cité de Dieu*, liv. XX. ch. 7. — [2] Liv. I, contre Cresconius, ch. XXXI.

[4] Eusèb. liv. VI, ch. XXXVIII.

l'autre, et l'existence des Eons, à peu près telle que l'avait imaginée Valentin.

XV. Colorbase suivit ces novateurs, et ajouta peu à leurs rêveries hérétiques : selon lui, la génération et la vie des hommes dépendent des sept planètes.

XVI. Les Héracléonites furent ainsi appelés de leur chef Héracléon, disciple de ceux que nous venons de nommer. Ils soutenaient l'existence de deux principes, dont l'un procédait de l'autre, pour en produire ensemble une foule d'autres. On raconte qu'ils rachetaient en quelque sorte leurs morts d'une manière nouvelle, c'est-à-dire, en répandant, sur la tête du cadavre, de l'huile, du baume et de l'eau, et en prononçant des invocations en langue hébraïque.

XVII. Les Ophites. Leur nom vient du mot serpent, qui se traduit en grec par ὄφις. Ils prétendaient que le serpent n'était autre que le Christ, et ils avaient un serpent apprivoisé qui venait se rouler sur leurs pains, et leur consacrer une sorte d'Eucharistie. Certains auteurs les font descendre des Nicolaïtes ou des Gnostiques : c'est dans les fabuleuses fictions de ces sectaires qu'ils auraient puisé l'idée d'adorer le serpent.

XVIII. Les Caïnites, ainsi nommés parce qu'ils honoraient Caïn, lui reconnaissaient un courage éminent. A leur avis, le traître Judas était presque un Dieu, et son crime un bienfait : il n'avait livré Jésus-Christ aux Juifs que parce qu'il avait prévu le bien immense qui devait résulter de sa mort pour les hommes : de plus, ils rendaient un culte aux Sodomites et même à ces malheureux engloutis sous terre pour avoir fait schisme chez le premier peuple de Dieu [1]. La Loi et Dieu, auteur de la Loi, n'étaient d'ailleurs pour eux que des objets de blasphème, et la résurrection, une fable dérisoire.

XIX. Les Séthiens étaient ainsi appelés du fils d'Adam qui portait le nom de Seth : ils l'honoraient, mais à leur culte se joignaient des fables et des erreurs, fruits de leur vanité. A les entendre, le patriarche Seth fut engendré par une mère céleste, qui, disaient-ils, avait eu un commerce avec un père également céleste, et ainsi se forma une nouvelle race divine, celle des enfants de Dieu. Du reste, nul ne saurait dire les rêveries qu'ils ont imaginées par rapport aux principautés et aux puissances. Quelques auteurs disent qu'à leurs yeux, Sem, fils de Noé, était le Christ.

XX. Les Archonticiens tiraient leur nom des principautés auxquelles ils attribuaient la création de l'univers dont Dieu est l'auteur. Ils s'abandonnaient à certains écarts de conduite et niaient la résurrection future.

XXI. Les Cerdonites. Cerdon, leur maître, enseignait l'existence de deux principes, opposés l'un à l'autre : dans le Dieu de la Loi et des Prophètes il ne reconnaissait ni le Père du Christ, ni le Dieu bon ; mais il lui attribuait la justice : pour le Père du Christ, c'était le Dieu bon. A ses yeux, le Christ lui-même ne s'était pas réellement revêtu de l'humanité, n'était pas né d'une femme, n'avait pas véritablement enduré la souffrance et la mort : dans sa passion, tout ne fut qu'apparence. Quelques-uns ont cru remarquer, que, par ses deux principes, Cerdon entendait deux dieux, l'un bon et l'autre mauvais. Pour la résurrection des morts et l'autorité de l'Ancien Testament, il les rejetait.

XXII. Marcion, auteur de la secte des Marcionites, embrassa aussi les erreurs de Cerdon, relativement aux deux principes : néanmoins, si l'on en croit Epiphane, il en admettait trois, l'un bon, l'autre juste, et le troisième mauvais. Mais Eusèbe prête à un certain Sinérus, et non pas à Marcion, la doctrine des trois principes et des trois natures [1].

XXIII. Les Apellites, successeurs d'Apelles. Celui-ci admettait, il est vrai, deux dieux, l'un bon, l'autre mauvais, mais, dans son idée, ces deux principes n'étaient, par nature, ni différents l'un de l'autre, ni opposés l'un à l'autre. En réalité, il ne reconnaissait qu'un principe, le Dieu bon, par qui l'autre avait été formé. Le second était méchant, et il arriva qu'en raison de sa méchanceté, il créa le monde. Apelles soutenait aussi de telles erreurs touchant le Christ, que, d'après son système, le Fils de Dieu, descendant sur la terre, n'avait point sans doute apporté avec lui un corps céleste, mais qu'il s'en était formé un, en le tirant des éléments du monde : comme il était ressuscité sans son corps, il l'avait rendu aux éléments au moment de son ascension dans le ciel.

XXIV. Les Sévériens, disciples de Sévère, ne buvaient pas de vin, parce qu'avec leur ridicule manie d'inventer des fables, ils regardaient la vigne comme produite par l'union de Satan et de la terre. Leur doctrine malsaine

[1] Nomb. XVI, 31-33.

[1] Eusèb. liv. V, ch. XIII.

était revêtue de noms de puissances retentissants et inventés à plaisir, et chez eux n'étaient admis ni l'autorité de l'Ancien Testament, ni le dogme de la résurrection de la chair.

XXV. Les Tatianistes, ainsi appelés de Tatien, leur maître, portent aussi le nom d'Encratites : à les entendre, les noces sont blâmables ; ils mettent le mariage au nombre des fornications et des autres excès de la corruption, et aucune personne mariée, homme ou femme, ne peut faire partie de leur secte. Ils ne font point usage de viandes, les condamnent toutes, admettent certaines émanations ridicules des Eons, et nient le salut d'Adam. Au dire d'Epiphane, les Encratites s'étaient schismatiquement séparés des Tatianistes, et ne s'en distinguaient que par là.

XXVI. Les Cataphrygiens. Montan, en qualité de Paraclet, et ses deux prophétesses, Priscilla et Maximilla, établirent cette secte d'hérétiques. Comme ils étaient nés dans la province de Phrygie, et qu'ils y avaient vécu, ils en donnèrent le nom à leurs adeptes. Aujourd'hui encore les habitants de ce pays suivent leurs erreurs. Selon eux, le Saint-Esprit, promis par le Sauveur, était sans doute descendu sur les Apôtres, mais ils en avaient eux-mêmes reçu une plus riche effusion. Les secondes noces étaient pour eux de vrais adultères. Saint Paul les avait autorisées, parce que, de son temps, on n'était point encore parvenu à la perfection : il ne connaissait donc la loi qu'à demi et ne prophétisait qu'à demi [1]. Ils poussent le délire au point d'affirmer que le règne de la perfection a commencé avec Montan et ses prophétesses. A ce qu'on dit, les Cataphrygiens s'adonnent à de mystérieuses et abominables cérémonies. Avec une lancette, ils pratiquent une foule de piqûres sur le corps d'un enfant d'un an : le sang qui en sort, ils le mélangent avec de la farine, en font du pain, et se préparent ainsi une sorte d'eucharistie. Si l'enfant meurt de ses blessures, on le regarde comme un martyr : s'il y survit, comme un grand prêtre.

XXVII. Les Pépuziens ou Quintilliens, ainsi nommés d'un endroit qu'Epiphane dit avoir été autrefois une ville, maintenant déserte ; ils la regardent comme chose en quelque sorte divine, et lui donnent conséquemment le nom de Jérusalem ; chez eux, les femmes jouissent d'une telle autorité, que par honneur on les élève au sacerdoce, parce qu'au dire de Quintilla et de Priscilla, le Christ leur était apparu, dans la ville de Pépuze, sous les traits d'une femme : aussi, les nomme-t-on indifféremment Pépuziens ou Quintilliens. Les mystères sanglants dont j'ai parlé en expliquant les erreurs des Cataphrygiens, se voient aussi parmi eux, et paraissent indiquer l'origine de leur secte. Il paraît enfin, d'après d'autres auteurs, que Pépuze était, non pas une ville, mais une maison de campagne, où Montan, Priscilla et Quintilla vivaient ensemble : de là est venu qu'on a cru devoir donner à cette maison le nom de Jérusalem.

XXVIII. Les Artotyrites tirent leur nom de la nature de leurs offrandes, car ils offrent du pain et du fromage, sous prétexte que les premiers hommes offraient à Dieu, outre les fruits de la terre, les prémices de leurs troupeaux. Epiphane les range avec les Pépuziens.

XXIX. Les Tessarescédécatites s'appellent ainsi, parce qu'ils ne célèbrent la fête de Pâques que le quatorzième jour de la lune, quel que soit d'ailleurs le jour de son échéance ; et, si c'est un dimanche, ils n'en veillent et n'en jeûnent pas moins ce jour-là.

XXX. Les Aloges, ou, comme qui dirait, les hommes sans verbe, (parce qu'en grec, Λόγος signifie verbe), portent ce nom, parce qu'ils nient que Jésus-Christ soit le Verbe éternel, et rejettent comme apocryphes l'Evangile et l'Apocalypse de saint Jean, parce que, disent-ils, cet Apôtre n'en est pas l'auteur.

XXXI. Les Adamites ont pris ce nom d'Adam, car ils imitent la nudité où il se trouvait avant le péché : aussi détestent-ils le mariage, soutenant que le premier homme a connu son épouse seulement après son péché et son exclusion du paradis terrestre. A leur avis, l'union conjugale n'aurait jamais existé, si personne n'avait commis le péché, et leur Eglise est, à leurs yeux, un vrai paradis, car les hommes et les femmes y entrent nus, y écoutent les leçons, y prient, y célèbrent les mystères dans un état de nudité complète.

XXXII. Les Elcéséens et les Sampséens, dont Epiphane fait ensuite mention comme si c'était ici leur place, furent, à ce qu'il paraît, les dupes d'un faux prophète : cet homme, du nom d'Elci, avait eu deux filles qu'ils adoraient comme des déesses. Pour le

[1] I Cor. XIII, 9, 10.

reste, il y avait similitude d'erreurs entre ces hérétiques et les Ebionites.

XXXIII. Théodote établit la secte des Théodotiens. Il enseigna que le Christ n'était qu'un homme. Le motif de son hérésie se trouva, dit-on, dans l'apostasie dont il s'était rendu coupable au moment d'une persécution : pour pallier son crime, il n'avait rien imaginé de mieux que de dire qu'il avait renié un homme, et non un Dieu.

XXXIV. Aux yeux des Melchisédéciens, le prêtre du Très-Haut, Melchisédech, n'était pas un homme, mais la grande vertu de Dieu.

XXXV. Les Bardésanistes furent ainsi nommés d'un certain Bardésane, qui fut d'abord un catholique très-distingué, mais qui tomba ensuite dans l'hérésie de Valentin, sans toutefois en suivre tous les errements.

XXXVI. Les Noétiens, disciples d'un certain Noet, soutenaient que le Christ n'était autre que le Père et le Saint-Esprit.

XXXVII. Chez les Valésiens, tous sont eunuques : ils mutilent aussi leurs hôtes, croyant devoir ainsi servir Dieu. Là ne s'arrêtent ni leurs turpitudes ni leurs erreurs : néanmoins Epiphane n'a pas mentionné leurs autres écarts de croyance et de mœurs, et moi, je n'ai jamais pu les connaître.

XXXVIII. Les Cathares, qui s'appelaient aussi Novatiens, parce qu'ils avaient adhéré aux erreurs de Novat, s'étaient orgueilleusement et odieusement nommés ainsi, pour faire parade de leur prétendu puritanisme : ils condamnaient les secondes noces, et refusaient l'absolution aux pécheurs.

XXXIX. D'après le témoignage d'Epiphane, on ne rencontre plus d'Angéliques, c'est-à-dire, de ces hérétiques qui adoraient les anges.

XL. Les Apostoliques. Sous ce nom très-prétentieux, on désigne ceux qui ne reçoivent à leur communion ni les personnes mariées, ni les chrétiens qui n'ont pas renoncé à leurs biens propres, comme font les moines et un grand nombre de clercs dans l'Eglise catholique. Leur hérésie consiste en ce que, contrairement à l'enseignement de cette Eglise, ils enlèvent toute espérance de salut à ceux qui usent des choses dont ils s'abstiennent. Leurs erreurs sont les mêmes que celles des Encratites, car on les appelle aussi Apotactites [1]. Mais pour celles qui leur seraient propres, je ne les connais pas.

[1] Ce mot signifie : *les Renonçants.*

XLI. Noet, dont il vient d'être question, eut pour disciple Sabellius, maître des Sabelliens : ceux-ci furent donc une branche des Noétiens. Je ne sais, à vrai dire, pour quel motif Epiphane a fait des Noétiens et des Sabelliens deux sectes différentes, car il a pu arriver que Sabellius ait fait plus de bruit que Noet, et que cette hérésie ait conséquemment reçu de lui un nom plus célèbre. A peine connaît-on les Noétiens : pour les Sabelliens, beaucoup de personnes en savent le nom. En effet, les uns leur donnent le nom de Praxéaniens, de Praxéas ; les autres, celui d'Hermogéniens, qui vient d'Hermogène : ces deux personnages soutinrent la même doctrine, et vécurent l'un et l'autre en Afrique. Ce ne sont donc pas plusieurs sectes, mais ce sont des noms différents donnés à une seule et même secte, en mémoire des hommes les plus célèbres qui en firent partie. Ainsi en est-il des Donatistes et des Parménianistes, des Pélagiens et des Célestiens. Comment donc expliquer pourquoi Epiphane nous représente les Sabelliens et les Noétiens comme deux sectes bien distinctes, tandis qu'ils appartiennent à la même, sous diverses dénominations ? Je ne le vois pas clairement : car, s'il existe entre eux une différence essentielle, il en a parlé d'une manière si obscure, peut-être parce qu'il cherchait à être concis, et qu'il m'est impossible de saisir sa pensée. Mettant les Sabelliens aurang où ils se trouvent ici, mais si loin des Noétiens, il s'exprime en ces termes : « Les Sabelliens professent les mêmes « erreurs que les Noétiens, avec cette diffé« rence pourtant que, selon eux, le Père n'a « pas souffert [1] ». Est-il possible de croire qu'il est ici question des Sabelliens, puisque ceux-ci affirment si ouvertement les souffrances du Père, qu'on les connaît plutôt sous le nom de Patripassiens que sous celui de Sabelliens ? Et si, en disant *que, selon eux, le Père n'a pas souffert*, il a voulu parler des Noétiens, comment les reconnaître au milieu de termes si ambigus ? Enfin, Epiphane a-t-il vraiment voulu dire, des uns et des autres, *que, selon eux, le Père n'a pas souffert*, puisqu'ils soutiennent également que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne forment ensemble qu'une seule et même personne ? Mais Philastre, évêque de Brixiane, qui a écrit sur les hérésies un livre excessivement prolixe, et qui a compté

[1] Epiphane en son *Anacéphaléose.*

cent vingt-huit sectes hérétiques, nomme les Sabelliens immédiatement après les Noétiens, et s'exprime ainsi : « Sabellius fut disciple de « Noet, et professa exactement la doctrine de « son maître : c'est pourquoi les membres de « cette secte furent indifféremment appelés, « dans la suite, Sabelliens, Patripassiens, « Praxéaniens et Hermogéniens ; de Praxéas « et d'Hermogène, qui habitèrent tous deux « l'Afrique : ces divers hérétiques furent « exclus de l'Eglise catholique avec tous ceux « qui pensaient comme eux ».

Evidemment, après avoir cité les Noétiens, il a désigné, sous le nom de Sabelliens, tous ceux qui marchaient sur les traces de Noet : il a indiqué les autres noms donnés aux membres de la même secte ; et, pourtant, il distingue parfaitement les Noétiens des Sabelliens, comme s'ils formaient deux sectes bien distinctes. Pourquoi ? Lui seul le sait.

XLII. Les Origéniens, disciples d'un Origène, diffèrent de celui que presque tout le monde connaît. Qui était cet Origène ? Je l'ignore : mais voici ce qu'Epiphane dit de lui et de ses sectateurs : « Les Origéniens, ainsi « nommés d'Origène, leur maître, se livrent « à des turpitudes et commettent des abomi- « nations : leurs corps sont de vrais instru- « ments de corruption ». Puis parlant d'autres Origéniens, il ajoute :

XLIII. « Il y a d'autres Origéniens, qui sui- « vent la doctrine d'Adamand : ils nient la « résurrection des morts, et disent que le « Christ et le Saint-Esprit ont été créés : pour « eux, le paradis, le ciel et bien d'autres ob- « jets de nos croyances ne doivent point être « pris à la lettre ». Voilà ce qu'Epiphane dit d'Origène. Ceux qui le défendent, soutiennent que d'après lui, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne forment qu'une seule et même substance, et que la résurrection des morts aura lieu. Ceux, au contraire, qui ont lu la plupart de ses écrits, persistent à l'attaquer, sous divers rapports, comme hérétique. Mais Origène a professé d'autres points de doctrine que l'Eglise rejette d'une manière absolue, dont elle le blâme à juste titre, et sur lesquels ses défenseurs ne peuvent donner aucune explication plausible ; particulièrement en ce qui concerne la purification et la délivrance des damnés, et encore, pour les créatures raisonnables, leur retour aux mêmes épreuves après un laps de temps considérable. Quel catholique instruit ou ignorant pourrait, en effet, ne pas condamner ce qu'Origène dit de la purification des méchants dans l'enfer ? Il prétend que les méchants, même ceux qui auront terminé leur existence au milieu des infamies, dans le crime, dans le sacrilége et l'impiété, qu'en dernier lieu le démon lui-même avec ses anges seront délivrés et purifiés après une infinité de siècles, et seront reçus dans le royaume et la lumière de Dieu : enfin, qu'après bien des temps, tous ceux qui auront été délivrés, retomberont et retourneront dans les mêmes maux : que ces alternatives de bonheur et de misères ont toujours été et seront toujours la destinée de la créature raisonnable. Dans le livre de la *Cité de Dieu*, je me suis efforcé de détruire ce vain et impie système, adopté par les philosophes, et suivi par Origène [1].

XLIV. Les Pauliniens, sectateurs de Paul de Samosate, soutiennent que le Christ n'a pas toujours existé, mais qu'il a commencé au moment où il est né de la Vierge Marie : ils ne voient donc en lui qu'un pur homme. Cette hérésie avait été précédemment professée par un certain Artimon : après avoir presque disparu, elle fut remise en scène par Paul de Samosate, et soutenue par Photin, au point que ses sectateurs furent bientôt plus connus sous le nom de Photiniens que sous celui de Pauliniens. Au Concile de Nicée, on décréta que ceux d'entre ces Pauliniens qui voudraient rentrer dans le giron de l'Eglise catholique, seraient baptisés : d'où il est permis de conclure qu'ils n'avaient point conservé la vraie manière de baptiser, à l'exemple de beaucoup d'autres hérétiques, qui, en se séparant de la véritable Eglise, ont néanmoins religieusement conservé ses rites, qu'ils observent encore aujourd'hui.

XLV. Dans la liste des hérétiques dressée par Epiphane, Photin n'est placé ni à côté de Paul de Samosate, ni après lui, mais entre eux se trouvent indiqués d'autres hérésiarques. Selon cet auteur, Photin professa certainement les mêmes erreurs que Paul, mais il s'en éloigna à certains égards : en quoi consista la divergence de leurs opinions ? Epiphane ne le dit pas. Au contraire, dans la liste de Philastre, les noms de ces deux hérétiques se suivent immédiatement, désignés l'un et l'autre par un numéro d'ordre différent,

[1] *Cité de Dieu*, liv. XXI.

comme s'ils avaient professé des doctrines diverses : et pourtant Philastre déclare que le second a suivi en tout les errements du premier.

XLVI. Manès, originaire de Perse, fut le chef des Manichéens : cependant, après qu'il eut commencé à enseigner en Grèce sa doctrine insensée, ses disciples aimèrent mieux l'appeler Manichée que de lui donner un nom synonyme de celui de folie. Partant de là, quelques-uns d'entre eux, comme plus savants et, par là même, plus menteurs, doublèrent l'N, et prononcèrent Mannichée, c'est-à-dire, homme qui répand la manne. Manès imagina l'existence de deux principes, différents l'un de l'autre, opposés l'un à l'autre, éternels et coéternels, c'est-à-dire, ayant toujours existé ; et, imitant en cela les anciens hérétiques, il admit deux natures et deux substances, celle du bien et celle du mal. Il serait trop long d'insérer, dans cet ouvrage, les rêveries dont il a enveloppé sa doctrine touchant l'opposition et le mélange du bien et du mal, la séparation complète du bien d'avec le mal, et la condamnation éternelle réservée au mal, comme au bien qui ne pourra être séparé du mal. En conséquence de ces rêveries ridicules et impies, les Manichéens sont forcés de reconnaître la même nature à Dieu et aux âmes bonnes, qui doivent être délivrées de leur mélange d'avec les âmes mauvaises, c'est-à-dire, des âmes douées de la nature opposée à celle du bien. C'est pourquoi, selon eux, la nature du bien, c'est-à-dire la nature divine, a fait le monde, il est vrai, mais elle l'a fait du mélange formé par le bien et le mal au moment où les deux natures ont lutté l'une contre l'autre. Cependant la séparation parfaite du bien d'avec le mal et sa délivrance, ce sont les vertus de Dieu qui l'effectuent par tout le monde et dans tous les éléments, comme elles forment leurs élus par les aliments dont ils se nourrissent. Ces aliments et le monde entier sont mélangés avec la substance divine, et cette substance est purifiée dans les élus des Manichéens par le genre de vie que ceux-ci ont adopté et que leurs auditeurs observent encore d'une manière plus sainte et plus excellente. J'ai prononcé les noms d'élus et d'auditeurs ; deux classes de fidèles dont se compose leur Eglise. A les en croire, cette partie de la nature bonne et divine qui se trouve mélangée et emprisonnée dans les aliments, et dans la boisson, et, surtout, dans ceux qui engendrent, l'est encore d'une façon plus étroite et plus honteuse chez les autres hommes, et même chez leurs auditeurs. Quant aux portions de lumière purifiées, dont la réfraction a lieu de toutes parts, elles retournent à Dieu, comme à leur foyer naturel, transportées dans les airs par des vaisseaux, c'est-à-dire, par la lune et le soleil : ces vaisseaux sont faits de la pure substance de Dieu ; et cette lumière corporelle, dont les rayons frappent ici-bas les regards de tous les êtres mortels animés, qui réside, non-seulement dans la lune et le soleil où elle est toute pure, mais encore dans tous les autres objets brillants au sein desquels elle se trouve mélangée, et doit être purifiée ; cette lumière corporelle n'est autre que la nature divine. Les cinq éléments, c'est-à-dire, la fumée, les ténèbres, le feu, l'eau et le vent ont été formés par le peuple des ténèbres ; ils ont, à leur tour, engendré des princes particuliers. Dans la fumée, sont nés les animaux bipèdes, et, par conséquent, les hommes ; dans les ténèbres, les serpents ; dans le feu, les quadrupèdes ; dans l'eau, les poissons ; dans le vent, les oiseaux. Pour détruire la puissance de ces mauvais éléments, cinq autres, émanés de la substance divine, sont sortis du royaume céleste, et, de leur lutte mutuelle, est résulté le mélange de l'air avec la fumée, de la lumière avec les ténèbres, du bon feu avec le mauvais, de la bonne eau avec la mauvaise, du vent mauvais avec le bon. Il y a, entre les deux vaisseaux, ou les deux grands luminaires du ciel, cette différence que la lune a été faite avec la bonne eau, et que le soleil a été fait avec le bon feu. En eux résident les saintes vertus : celles-ci se transforment en hommes pour attirer à eux les femmes du parti adverse, et puis, en femmes pour attirer les hommes de ce même parti, afin que leur concupiscence, étant éveillée par de telles excitations, la lumière, contenue et mélangée dans leurs membres, s'en échappe, soit reçue par les anges de lumière pour être purifiée, et, après cette purification, soit chargée sur ces vaisseaux et reportée dans son propre royaume. A cette occasion, ou plutôt, par une conséquence nécessaire de leur abominable superstition, leurs élus doivent recevoir une sorte d'eucharistie, sur laquelle on a préalablement répandu de la semence humaine, pour que de là, comme de leurs aliments, la substance divine se trouve délivrée. Les Manichéens affirment que jamais

crime pareil n'a été commis parmi eux ; ils en accusent je ne sais quels autres hérétiques auxquels ils donnent leur propre nom. Pourtant, tu le sais, au moment où tu étais diacre à Carthage, on les a convaincus dans une église de cette ville : car, après des poursuites dirigées contre eux par le tribun Ursus, préfet de la maison royale, quelques-uns d'entre eux y furent amenés. Alors une jeune fille, du nom de Marguerite, à peine âgée de douze ans, trahit leurs honteuses pratiques, et déclara qu'elle avait été violée pour l'accomplissement de leurs coupables mystères. On obtint assez facilement le même aveu d'une sorte de nonne Manichéenne, appelée Eusébie, qui avait souffert violence pour la même cause. De prime abord, elle avait soutenu qu'elle était vierge, et demandait à être visitée par une sage-femme : lorsqu'elle eut été examinée et qu'on sut à quoi s'en tenir sur son compte, elle fit connaître, comme Marguerite, qu'on avait interrogée à part et dont elle n'avait pu entendre la déposition, tous les détails des criminelles turpitudes des Manichéens : on faisait, disait-elle, coucher ensemble un homme et une femme, après avoir étendu sous eux de la farine destinée à recevoir de la semence humaine et à être mélangée avec elle. Les Actes épiscopaux que vous nous avez envoyés en font foi : tout récemment encore on trouva quelques Manichéens : conduits à l'église, ils y furent minutieusement interrogés, et découvrirent, non des mystères sacrés, mais d'exécrables secrets. L'un d'eux, nommé Viator, appelait Cathares ceux qui se rendaient coupables de pareils forfaits : il reconnaissait aussi, comme sectateurs de Manès, les Mattariens et surtout les Manichéens, avouant, toutefois malgré lui, qu'ils étaient tous les disciples du même maître, et de vrais Manichéens. Il est, en effet, certain et indubitable qu'ils ont tous, entre les mains, les livres manichéens où se trouve l'affreuse doctrine de la transformation des hommes en femmes, et des femmes en hommes, et dans lesquels on les excite à attirer et à détruire, par la concupiscence, les princes des ténèbres inhérents aux deux sexes, afin que la substance divine, jusqu'alors retenue captive en eux, soit délivrée et s'en éloigne : ils ont beau dire qu'on ne pratique point chez eux la doctrine contenue dans ces livres, toutes ces abominations en découlent comme de source. En agissant de la sorte, ils pensent imiter de leur mieux les vertus divines : par ce moyen, ils purifient cette portion de leur Dieu qui se trouve enfermée et toute souillée dans la semence humaine, comme dans tous les corps célestes et terrestres, et dans la semence de toutes choses. Ils doivent, par conséquent, la délivrer de la semence humaine en se nourrissant de celle-ci, comme ils la délivrent de toutes les autres semences contenues dans les aliments dont ils font usage. De là leur est venu le nom de Cathares ou purificateurs, car ils mettent à purifier la substance divine un tel soin, qu'ils ne reculent pas même devant l'infamie d'une pareille nourriture. Cependant ils ne mangent pas de viande, car, disent-ils, la substance divine est incompatible avec n'importe quel être mort ou tué, et le peu qu'il en reste dans ces corps, ne mérite pas d'être purifié dans l'estomac des élus. Les œufs n'entrent pas non plus dans leur alimentation, car le principe de la vie s'éteint en eux dès qu'on en brise l'enveloppe : on ne peut se nourrir d'aucun corps mort, et ce qui vient de la chair est mort, à moins d'être mêlé à de la farine, parce que celle-ci lui conserve la vie. Les Manichéens ne se servent pas davantage de lait, quoiqu'on le suce ou qu'on le tire d'un corps animal vivant ; non pas qu'à leurs yeux la substance divine ne s'y trouve point mêlée, mais parce que l'erreur ne se trouve pas toujours d'accord avec elle-même. Par la même anomalie, ils ne boivent pas de vin, parce que c'est le fiel du prince des ténèbres : ils mangent du raisin, et pourtant encore, ils n'usent pas même de vin doux, si nouveau qu'il soit. Suivant eux, les âmes des auditeurs retournent dans les élus, ou, par une plus heureuse coïncidence, dans les aliments des élus, en sorte qu'étant, là, bien purifiées, elles ne sont point obligées de transmigrer à nouveau dans un autre corps : mais toutes les autres âmes repassent dans les troupeaux et dans tout ce qui tient par racines à la terre, et s'en nourrit. Les herbes et les arbres vivent de telle façon qu'ils en ont le sentiment et qu'ils gémissent quand on les blesse : aussi, les Manichéens éprouvent-ils une sorte de torture, dès qu'ils voient cueillir une herbe ou couper un arbre : en conséquence, il n'est point permis, chez eux, même de défricher un champ ; on doit, ô folie ! regarder comme entaché d'homicide,

l'art le plus innocent de tous, l'agriculture, et, s'il est permis aux auditeurs de cultiver la terre, c'est uniquement parce qu'ils trouvent, dans la culture des champs, le moyen de fournir des aliments aux élus, et que la substance divine, contenue dans ces aliments pour y être purifiée, demande grâce pour eux, lorsqu'elle est dégagée dans l'estomac des élus. C'est pourquoi ceux-ci ne travaillent jamais dans la campagne, ne cueillent pas de fruits, n'arrachent pas même une feuille, et attendent que les auditeurs leur apportent les différentes récoltes destinées à leur usage : ainsi, ils vivent d'une foule d'homicides, commis par les autres, imaginés par leur folle vanité. Si les auditeurs se nourrissent de viande, recommandation expresse leur est faite de ne pas tuer eux-mêmes les animaux dont elle provient, dans la crainte d'offenser les princes des ténèbres retenus captifs dans les régions célestes, car toute chair a été créée par eux. S'ils usent du mariage, ils doivent soigneusement éviter de concevoir et d'engendrer, de peur que la substance divine, introduite en eux par les aliments, ne se trouve enchaînée par des liens charnels dans leurs enfants. Ils se figurent, en effet, que toute chair reçoit une âme par l'intermédiaire de la nourriture et de la boisson : aussi parmi eux condamne-t-on positivement les noces, et les empêche-t-on le plus possible, puisqu'on ordonne d'éviter la génération, qui est cependant la fin légitime de l'union conjugale. A leur sens, Adam et Eve ont eu pour parents les princes de la fumée : leur naissance remonte à l'époque, où, après avoir dévoré tous les enfants de ses compagnons et absorbé ainsi la portion de substance divine qu'ils contenaient, Saclas, leur père, connut sa femme, et rendit de nouveau captive cette portion de divine substance en l'enfermant dans la chair de sa propre race, comme dans une étroite prison. Le Christ a existé : c'était le serpent de l'Ecriture, qui ouvrit les yeux de l'intelligence à nos premiers parents, et leur fit connaître le bien et le mal. Le Christ est revenu sur la terre en ces derniers temps pour sauver les âmes et non les corps : il n'a point réellement pris une chair mortelle, il ne s'est incarné qu'en apparence, et s'est ainsi joué des sens de l'homme. Il a paru mourir et ressusciter, et, dans sa mort comme dans sa résurrection, il n'y a eu que de l'illusion. Le Dieu qui a donné sa loi par le ministère de Moïse, qui a parlé par les Prophètes juifs, n'était pas le vrai Dieu, c'était un prince des ténèbres. Les Manichéens altèrent aussi les livres du Nouveau Testament, de manière à y prendre ce qui leur plaît, et à en rejeter ce qui ne leur convient pas : pour s'y autoriser, ils prétendent que le texte en a été précédemment corrompu ; ils leur préfèrent des écritures apocryphes, qui, à les en croire, renferment toute la vérité. La promesse du Saint-Esprit, faite par Notre-Seigneur Jésus-Christ [1], s'est accomplie en la personne de Manichée, leur maître : de là vient que, dans toutes ses lettres, il prend le titre d'apôtre de Jésus-Christ, parce que le Sauveur avait promis de l'envoyer et lui avait donné l'Esprit-Saint. Voilà aussi pourquoi Manichée se choisit douze disciples à l'exemple de Notre-Seigneur. Le nombre douze est encore aujourd'hui respecté et conservé par ses sectateurs. Chez eux on choisit, d'entre les élus, douze hommes auxquels on donne le nom de maîtres, et à la tête desquels on en place un treizième en qualité de chef : il y a aussi soixante-douze évêques, ordonnés par les maîtres, et des prêtres ordonnés par les évêques : les évêques ont leurs diacres ; les autres membres de la secte portent seulement le nom d'élus : mais ceux d'entre eux qui paraissent capables, on les envoie pour soutenir et développer l'erreur là où elle est déjà établie, pour la semer là où elle n'existe pas encore. Ils n'attribuent au baptême d'eau aucune efficacité pour le salut, et pensent ne devoir le conférer à aucun de ceux qu'ils entraînent dans leur hérésie. Pendant le jour, ils se tournent, pour prier, vers le soleil, n'importe où il en soit de sa course : pendant la nuit, leur visage se dirige du côté de la lune, si on la voit, et quand on ne l'aperçoit pas, du côté de l'aquilon, par où le soleil revient du lieu de son coucher à celui de son lever. Suivant leur doctrine, le péché ne vient pas du libre choix de la volonté de l'homme ; c'est la substance du parti contraire qui le produit. Partant de là, que la substance du principe mauvais est mêlée à tous les hommes, ils disent que toute chair a été formée, non par Dieu, mais par le mauvais esprit, qui, émané du principe contraire, est coéternel à Dieu. Si nous ressentons en nous la concupiscence de la chair, source des luttes du corps contre l'esprit, cette

[1] Jean, XVI, 7.

infirmité n'est point en nous le résultat de la corruption de la nature en Adam ; c'est une substance contraire, tellement adhérente à notre être, que, quand nous en sommes délivrés et purifiés, elle s'en sépare pour vivre elle-même éternellement dans sa propre nature. Entre ces deux âmes, ou ces deux esprits, l'un bon, l'autre mauvais, se livre, dans chaque homme, un combat, lorsque la chair lutte contre l'esprit, et l'esprit contre la chair [1]. Cette infirmité n'a jamais été et ne sera jamais guérie en nous, de la manière dont on l'enseigne dans l'Eglise catholique ; mais, séparée de nous et enfermée pour toujours dans un certain autre monde comme dans une prison, cette substance du mal sera éternellement victorieuse quand seront arrivés la fin des temps et le bouleversement de l'univers. A ce monde viendront continuellement se joindre et s'attacher à la manière d'un vêtement ou d'un manteau, les âmes qui, malgré leur bonté naturelle, n'auraient pu néanmoins se purifier de leur contact avec la nature mauvaise.

XLVII. Les Hiéracites, disciples d'Hiéracas, nient la résurrection de la chair, ne reçoivent dans leur société, que des moines, des religieuses et des personnes libres des liens du mariage, et prétendent que les enfants morts avant l'âge de raison n'entrent pas dans le royaume des cieux, parce qu'ils n'ont mérité ce bonheur par aucun combat contre le vice.

XLVIII. Les Méléciens, ainsi nommés de Mélèce, leur chef, sont devenus schismatiques en ne consentant pas à prier avec les convertis, c'est-à-dire, avec ceux qui, ayant renié la foi pendant la persécution, étaient revenus à résipiscence. On dit qu'ils sont maintenant réunis aux Ariens.

XLIX. Arius a donné son nom aux Ariens : tous connaissent parfaitement ces hérétiques et leur erreur. A les entendre, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont pas d'une seule et même nature, d'une seule et même substance, ou, pour parler plus clairement, n'ont pas la même essence, en grec, οὐσία ; le Fils est une créature, et le Saint-Esprit est une créature de créature, c'est-à-dire, formée par le Fils. En s'incarnant, le Christ a pris seulement un corps, sans s'unir en même temps à une âme. Toutefois, sur ce dernier point, on connaît moins leur doctrine que sur les autres, et personne que je sache, n'a rien dit de certain à cet égard : il est néanmoins positif que telle est leur doctrine. Epiphane l'a reconnu ; je m'en suis moi-même assuré en lisant certains de leurs écrits, en écoutant certains de leurs discours. Ils rebaptisent aussi les catholiques : en usent-ils de même avec les non-catholiques ? Je l'ignore.

L. Epiphane veut qu'on regarde comme schismatiques, et non comme hérétiques ceux qu'il appelle Vadiens et que d'autres nomment Anthropomorphites, parce qu'ils adoptent des idées charnelles et représentent Dieu sous une figure humaine corruptible. Pour les épargner et ne point les faire considérer comme hérétiques, Epiphane attribue cette erreur à leur rusticité. Voici ce qu'il en dit : « Les Vadiens se sont séparés de notre com- « munion, parce que les richesses des évêques « les offusquaient, et qu'ils célébraient la « pâque en même temps que les Juifs ». Certains auteurs affirment pourtant qu'en Egypte ils sont en communion avec les Catholiques. — Epiphane place les Photiniens en cet endroit de sa liste : nous en avons déjà suffisamment parlé plus haut.

LI. Au dire de cet écrivain, les Semi-Ariens reconnaissent, dans le Fils, une essence pareille à celle du Père, mais non la même : ὁμοιούσιον : ils sont par conséquent des Ariens incomplets, puisque les vrais Ariens et les Eunomiens n'acceptent pas même la similitude de substance entre ces deux personnes.

LII. Les Macédoniens, sectateurs de Macédonius, sont appelés, chez les Grecs, πνευματομαχους [1], parce qu'ils élèvent des contestations au sujet du Saint-Esprit. En ce qui concerne le Père et le Fils, il n'y a rien à blâmer dans leur doctrine, puisqu'ils confessent une seule et même substance ou essence dans l'un et dans l'autre : mais ils ne veulent pas en croire autant du Saint-Esprit, qu'ils regardent comme une simple créature. Quelques-uns leur donnent, avec plus de raison, le nom de Semi-Ariens, parce qu'ils sont d'accord à demi avec les Ariens, et d'accord à demi avec nous. Néanmoins, d'autres pensent que, dans l'idée des Macédoniens, le Saint-Esprit n'est pas Dieu, qu'il n'a pas de substance à lui propre, mais qu'il est seulement la divinité du Père et du Fils.

LIII. Désolé de n'avoir pu devenir évêque,

[1] Gal. v, 17.

[1] Ce mot signifie : Ennemis de l'esprit.

le prêtre Aérius se jeta dans le parti des Ariens, fonda la secte des Aériens en ajoutant quelques erreurs à celles de l'arianisme. Ainsi, selon lui, on ne devait ni offrir le saint sacrifice pour les morts, ni établir ou observer des jeûnes solennels : chacun pouvait jeûner à son gré, afin de ne point paraître soumis à une loi : on ne devait, non plus, voir aucune différence entre un évêque et un prêtre. Si l'on en croit certains auteurs, les Aériens, à l'exemple des Encratites ou Apotactites, ne reçoivent, dans leur communion, que les continents et ceux qui ont renoncé au monde au point de ne plus rien posséder en propre. Au dire d'Epiphane, ils mangent de la viande : Philastre, au contraire, assure qu'ils s'en abstiennent.

LIV. Les Aétiens s'appellent ainsi d'Aétius, et Eunomiens d'Eunomius, son disciple : mais ils sont plus connus sous ce dernier nom. Dialecticien habile, mordant et renommé, Eunomius soutint, avec plus de succès que son maître, l'erreur d'après laquelle le Fils serait tout différent du Père et le Saint-Esprit tout différent du Fils. Les bonnes mœurs rencontrèrent aussi en lui un adversaire si effronté, qu'il promettait à tous les sectateurs fidèles de sa doctrine une impunité complète pour les crimes les plus abominables et la persévérance dans le mal.

LV. Marchant sur les traces d'Apollinaire, les Apollinaristes s'éloignèrent, comme lui, de la foi catholique touchant l'âme du Christ, et prétendirent, à l'exemple des Ariens, que le Dieu-Christ avait pris un corps sans âme. Confondus par les textes de l'Evangile opposés à leur enseignement, ils répondirent que, si le Sauveur avait pris une âme, elle était privée de l'entendement qui rend raisonnable l'âme humaine : défaut, ajoutaient-ils, suppléé par la présence du Verbe. Relativement au corps du Christ, ils ne s'accordaient pas davantage avec l'enseignement de l'Eglise. Dans leur opinion, le Verbe était une seule et même substance avec son corps : il s'était fait chair en ce sens qu'une portion du Verbe s'était convertie et changée en chair, mais son corps n'avait pas été formé de celui de Marie.

LVI. Les Antidicomarites ne reconnaissent pas la virginité de Marie : ils soutiennent, au contraire, qu'après la naissance du Christ, elle a eu des rapports charnels avec son époux.

LVII. La dernière hérésie dont Epiphane fasse mention, est celle des Massaliens, nom syrien que les Grecs rendent par celui d'Euchites (εὐχιται) à cause de leur manière de prier. Le Seigneur avait dit : « Il faut prier « toujours et ne pas se lasser [1] ». L'Apôtre avait dit aussi : « Priez sans cesse [2] ». Ce qui signifie évidemment qu'il ne faut passer aucun jour sans consacrer à la prière quelques moments. Les Massaliens ont tellement pris à la lettre cette recommandation, qu'on a cru devoir, pour cela, les ranger parmi les hérétiques. Néanmoins, si l'on ajoute foi au dire de certains auteurs, ils racontaient, sur la purification des âmes, je ne sais quelle fable fantastique et ridicule : ainsi, par exemple, quand un homme est purifié, on lui voit sortir de la bouche une laie avec ses petits, et, aussitôt après, un globe de feu entre visiblement en lui, et ne le consume pas. Epiphane leur assimile et comprend dans la même secte les Euphémites, les Martyriens et les Sataniens. Les Euchites prétendent que les moines ne peuvent et ne doivent rien faire, même pour subvenir aux nécessités de la vie, et qu'on ne se montre véritablement moine qu'en s'abstenant de tout travail.

L'évêque de Chypre, dont il a été tout à l'heure question, termine ici son ouvrage sur les hérésies. Cet écrivain jouit d'une grande réputation parmi les Grecs ; on le regarde généralement comme très-exact en fait de doctrine catholique. Dans la nomenclature des hérétiques et l'exposition de leurs erreurs, j'ai suivi l'ordre adopté par lui, mais non sa méthode ; ajoutant ici, d'après d'autres, ce qu'il n'a pas dit, retranchant ailleurs ce dont il a fait mention, m'étendant sur un point, abrégeant sur un autre, imitant parfois sa brièveté, suivant, en tout, le plan que je m'étais tracé. Selon sa manière de voir, les hérésies sont au nombre de quatre-vingts : il en compte vingt avant la naissance du Sauveur et soixante depuis son Ascension. A ces dernières il a consacré cinq livres extrêmement courts, et pour toutes il a fait les six livres dont se compose son ouvrage tout entier. Pour moi, je me suis conformé à ta demande, et je t'ai rappelé toutes les hérésies qui se sont déclarées, même sous ombre de Christianisme, contre la doctrine de Jésus-Christ, depuis le jour où il a été glorifié. De toutes les hérésies citées par Epiphane, j'en

[1] Luc, XVIII, 1. — [2] I Thess. v, 17.

ai cité cinquante-sept, — de deux qui me semblaient pareilles, n'en faisant qu'une, et indiquant, sous des chiffres différents, celles qu'il avait réunies en une seule, mais qui me paraissaient soutenir des erreurs diverses. Il me reste maintenant à énumérer toutes les sectes indiquées par d'autres écrivains, ou dont j'ai moi-même souvenance. Voici celles que nomme Philastre, et qu'Epiphane n'a pas mentionnées.

LVIII. Les Métangismonites, sectateurs du Métangismon, avaient, du Père et du Fils, des idées toutes charnelles, les considéraient presque comme deux corps, et disaient que le Fils est dans le Père, comme un vase est dans un autre vase, en sorte que le Fils entre dans son Père comme un vase plus petit pénètre dans un vase plus grand. De là on a donné à cette erreur le nom grec de μεταγγισμός, parce que, dans la langue des Hellènes ἀγγεῖον signifie *vase* : on ne trouve pas, dans la langue latine, de mot qui puisse signifier, à lui seul, l'entrée d'un vase dans un autre, comme le mot grec μεταγγισμός.

LIX. Les Séleuciens et les Hermiens, disciples de Séleucus et d'Hermias, ont adopté un système d'après lequel la matière des éléments qui constituent le monde, n'a pas été faite par Dieu, mais lui est coéternelle. A les en croire, l'âme de l'homme n'a pas non plus Dieu pour auteur, mais les anges l'ont faite de feu et d'air subtil. Le mal puise son origine, tantôt en Dieu, tantôt dans la matière. Jésus-Christ n'est point corporellement assis à la droite de Dieu, mais, en remontant au ciel, il a quitté sa chair et l'a laissée dans le soleil, selon cette parole du Psalmiste : « Dans le soleil il a « placé sa tente [1] ». Il n'y aura pas de paradis visible, le baptême d'eau est inutile : la résurrection future est un mythe : elle a lieu, tous les jours, dans la procréation des enfants.

LX. La doctrine des Proclianites est la même que celle des Séleuciens ; mais ils disent que le Christ, venant en ce monde, ne s'est pas incarné.

LXI. Selon les Patriciens, disciples de Patricius, la substance du corps humain a été créée, non par Dieu, mais par le diable : aussi en ont-ils un tel dégoût, une si vive horreur, que plusieurs d'entre eux se donnent la mort pour en être débarrassés.

LXII. Les Ascites tirent leur nom du grec ἀσκός, qui, en latin, signifie *outre*, parce que, dans leurs fêtes, véritables bacchanales, ils dansent autour d'une outre gonflée et recouverte d'un voile, disant qu'ils sont les vases neufs remplis de vin nouveau, dont il est parlé dans l'Evangile.

LXIII. Les Passalorynchites s'étudient tellement au silence, que, pour ne pas le rompre, quand ils jugent à propos de le garder, ils mettent leur doigt dans le nez, et se ferment la bouche. Le mot πάσσαλος veut dire *pieu*, et ῥύγχος *nez*. Comme tu le vois, ce nom de Passalorynchites est composé : mais pourquoi ces hérétiques ont-ils remplacé le mot *doigt* par le mot *pieu?* Je n'en sais rien. Le mot *doigt* se traduisant en grec par δάκτυλος, ils auraient pu, avec plus d'à-propos, s'appeler *Dactylorynchites*.

LXIV. Contrairement à l'usage de toute l'Eglise qui offre du vin au saint sacrifice, les Aquariens ne mettent que de l'eau dans le calice.

LXV. Les Coluthiens, sectateurs de Coluthus. Celui-ci enseigna que Dieu n'est pas l'auteur des maux qui nous affligent, contrairement à ce qui est écrit : « Je suis le Dieu « qui crée les maux [1] ».

LXVI. Les Floriniens, disciples d'un prêtre nommé Florin, qui rapportait à Dieu la création du mal, et se mettait ainsi en opposition avec ce passage de l'Ecriture : « Dieu créa « toutes choses, et voilà que tout était bon [2] ». Tout en soutenant des doctrines opposées l'une à l'autre, ces deux sectes se mettaient en contradiction avec la parole de Dieu : car Dieu crée les maux en nous infligeant les peines que nous méritons justement : Coluthus ne le comprenait pas. Mais Dieu n'a pas créé des natures et des substances mauvaises, considérées comme telles : Florin s'y trompait.

LXVII. Philastre parle d'une secte sans chef et sans nom, d'après laquelle le monde resterait toujours, même après la résurrection des morts, dans l'état où il se trouve aujourd'hui, sans subir aucun changement : de la sorte, il n'y aurait ni ciel, ni eau, ni terre nouvelle, malgré les promesses de la sainte Ecriture [3].

LXVII. D'autres hérétiques marchent toujours nu-pieds, parce que le Seigneur a dit soit à Moïse soit à Josué : « Ote la chaussure de tes

[1] Ps. XVIII, 6.

[1] Isaïe, XLV, 7. — [2] Gen. I, 31. — [3] Isaïe, LXV, 17 ; II Pierre, III 13 Apoc. XXI, 1.

« pieds [1] », et que le Prophète Isaïe a reçu l'ordre de marcher ainsi [2]. Ces doctrinaires ne seraient point répréhensibles s'ils agissaient de la sorte dans l'intention de mortifier leur corps : mais ils le sont, parce qu'ils détournent de leur vrai sens les oracles divins.

LXIX. Les Donatiens ou Donatistes commencèrent par faire un schisme à cause de l'ordination de Cécilien, comme évêque de Carthage, ordination qui avait eu lieu contre leur gré. Ils l'accusaient de crimes qu'ils ne prouvaient pas, et prétendaient que ses consécrateurs étaient des traditeurs des saintes Ecritures. Après un examen contradictoire et qui mettait fin aux accusations, ils furent convaincus de mensonge : mais ils n'en persistèrent pas moins dans leur schisme : ils y ajoutèrent même l'hérésie, comme si les crimes réels de Cécilien, ou plutôt ses crimes reconnus supposés par les juges, avaient fait disparaître l'Eglise d'un monde où appuyée sur les promesses de Jésus-Christ, elle doit subsister toujours : comme si, après avoir été détruite dans l'univers entier par son union avec les Cécilianistes, elle s'était réfugiée en Afrique pour ne plus subsister que dans le parti de Donat. Chez eux, on rebaptise les catholiques, et c'est bien en cela qu'ils font une plus formelle profession d'hérésie, puisque, du consentement de l'Eglise universelle, on ne réitère point le baptême donné par les hérétiques comme on le donne ordinairement.

Donat fut, dit-on, le chef de ce parti : il vint de Numidie, souleva une partie des fidèles contre Cécilien, et ordonna Majorin évêque de Carthage, avec l'assistance des évêques de sa faction qu'il avait appelés autour de lui. A Majorin succéda, dans le même parti hérétique, un autre Donat, dont l'éloquence contribua puissamment à donner de l'importance aux Donatistes : peut-être leur nom vient-il plutôt de lui que du fondateur même de leur secte. Nous avons de lui des écrits où l'on voit qu'il professait aussi sur la Trinité des principes opposés à l'enseignement catholique. Bien qu'il reconnût la même substance dans les trois personnes divines, il supposait le Père plus grand que le Fils, et le Fils plus grand que le Saint-Esprit. La majorité des Donatistes n'embrassa pas néanmoins son erreur relative à la sainte Trinité, et il serait, je crois, difficile d'en trouver parmi eux un seul, pour savoir ce que Donat pensait à ce égard. A Rome, on les appelle *Montagnards* : leurs coréligionnaires d'Afrique leur envoient un évêque de leur parti, et parfois, quand ils le jugent à propos, leurs évêques africains viennent en cette ville pour en ordonner un. On trouve encore en Afrique, comme sectateurs de Donat, les Circoncellions, hommes grossiers, d'une audace peu commune, célèbres par les crimes atroces qu'ils commettent contre les autres, follement cruels contre eux-mêmes. Ces malheureux se font eux-mêmes mourir de différentes manières, surtout en se jetant dans des précipices, dans l'eau ou dans le feu : et ceux qu'ils peuvent amener à leurs erreurs, ils les poussent, hommes et femmes, à se détruire, ou parfois, à se faire tuer par d'autres, les menaçant de mort, pour le cas où ils ne voudraient pas y consentir. Cependant les Circoncellions ne sont approuvés que d'un petit nombre de Donatistes ; mais ceux-ci ne se regardent point comme souillés par leur union avec de tels hommes, eux qui reprochent follement à l'univers chrétien les accusations élevées contre quelques africains inconnus. Plusieurs schismes se sont déclarés parmi les Donatistes : les uns se sont séparés des autres pour former des sociétés particulières et différentes ; mais la plus grande partie de la secte est restée étrangère à ces divisions intestines. Une centaine d'évêques Donatistes ayant écarté Primien, ordonnèrent Maximien comme évêque de Carthage : les trois cent dix autres, auxquels s'en étaient joints douze, qui avaient assisté à cette ordination sans y donner leur consentement, le condamnèrent pour une faute abominable. Maximien les força à apprendre que même hors de l'Eglise, on peut conférer le baptême de Jésus-Christ, car ils reçurent dans leur communion quelques évêques de son parti avec ceux qu'ils avaient baptisés en dehors de leur secte, sans leur interdire l'exercice de leur dignité, sans réitérer le baptême à qui que ce fût : ils ne cessèrent point d'agir auprès de la puissance séculière, pour les amener à résipiscence, et ils ne craignirent point de se souiller en vivant en communion avec des hommes dont les crimes avaient été exagérés et flétris par leur propre concile.

LXX. La secte des Priscillianistes, née en Espagne, a été fondée par Priscillien. Elle

[1] Exod. III, 5 ; Josué, V, 16. — [2] Isaïe, XX, 2.

professe des erreurs diverses, empruntées surtout des Gnostiques et des Manichéens : cependant leur symbole est comme une sentine où sont venues converger, horriblement confondues ensemble, les abominations imaginées par les autres hérétiques. Pour mieux dérober aux regards des profanes leurs souillures et leurs turpitudes, ils ne craignent pas de dire à leurs disciples : « Jurez, parjurez-vous ; « mais ne dévoilez pas nos mystères ». Les âmes, disent-ils encore, sont de même nature et de même substance que Dieu : pour venir subir ici-bas des épreuves volontaires, elles traversent sept cieux, et passent par sept principautés diverses : enfin, elles arrivent jusqu'au prince mauvais qui a créé le monde, et celui-ci les dissémine dans les différents corps animés. Certaines étoiles décident fatalement du sort des hommes, et les douze signes du ciel concourent à la formation de notre corps : ainsi l'imaginaient déjà ceux qu'on nomme vulgairement mathématiciens. Ils voient le bélier dans la tête de l'homme, le taureau dans son cerveau, les gémeaux dans ses épaules, le cancer dans sa poitrine, d'autres signes dans les différentes parties de son corps, et enfin, dans ses pieds, les poissons, dernier signe indiqué par les astrologues : de toutes ces fables ridicules et sacriléges, et de beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, ces hérétiques ont fait un ensemble de doctrine. La viande ne fait point partie de leurs aliments, parce qu'ils la regardent comme une nourriture immonde, et, quand ils peuvent y parvenir, ils séparent les époux des épouses, les femmes de leurs maris, en dépit des résistances qu'y opposent les uns et les autres. Car, selon eux, ce n'est pas le Dieu bon et vrai qui crée la chair ; ce sont les mauvais anges. Ces hérétiques doivent inspirer plus de défiance que les Manichéens, parce qu'ils ne rejettent en rien les Ecritures canoniques, et qu'ils accordent la même autorité aux livres apocryphes, interprétant et allégorisant à leur gré les passages des livres saints, propres à ruiner leur système. L'erreur des Sabelliens est la leur, puisqu'ils soutiennent que le Christ est une même personne, non-seulement avec le Fils, mais encore avec le Père et le Saint-Esprit.

LXXI. Philastre parle d'autres hérétiques qui ne prennent aucun repas avec leurs semblables. Cet auteur a-t-il voulu dire que ces sectaires évitent de manger, seulement avec ceux qui n'appartiennent pas à leur secte, ou qu'ils évitent de le faire, même avec leurs coréligionnaires ? Je ne saurais l'affirmer, parce qu'il ne s'explique pas davantage à cet égard. Du reste, il ajoute que leur enseignement relatif au Père et au Fils est exact, mais qu'ils ne sont pas catholiques au sujet du Saint-Esprit, parce qu'ils le considèrent comme une simple créature.

LXXII. Un nommé Rhétorius a établi une doctrine d'une incroyable vanité : à l'entendre, tous les hérétiques suivent le chemin droit et enseignent la vérité ; cela est si absurde, que je n'ose y croire.

LXXIII. Une autre secte prétend qu'en Jésus-Christ la divinité a souffert au moment où son corps était attaché à la croix.

LXXIV. Une autre soutient que Dieu a trois figures, en ce sens, qu'une partie de la divinité est le Père, la seconde, le Fils, la troisième, le Saint-Esprit ; en d'autres termes, il n'y a qu'un seul Dieu, mais en Dieu sont trois parties qui forment la sainte Trinité, et dont la réunion a pour résultat la perfection de la Divinité, car ni le Père, ni le Fils, ni le Saint-Esprit, séparés l'un de l'autre, ne sont parfaits en eux-mêmes.

LXXV. Une autre voit, dans l'eau, une substance, non pas créée par Dieu, mais coéternelle à Dieu.

LXXVI. Une autre soutient que le corps de l'homme, non son âme, est l'image de Dieu.

LXXVII. Au dire d'une autre, comme au dire de certains philosophes païens, il y a un nombre incalculable de mondes.

LXXVIII. Selon une autre, les âmes des méchants deviennent des démons et des animaux plus ou moins immondes, suivant qu'elles le méritent.

LXXIX. Une autre prétend, qu'au moment où Jésus-Christ est descendu aux enfers, les incrédules ont eu la foi, et que tous ont été délivrés.

LXXX. D'autres sectaires ne comprennent point que le Fils ait été éternellement engendré ; ils pensent qu'il a eu un commencement dans le temps : mais, voulant confesser qu'il est coéternel au Père, ils ajoutent qu'il a été dans le Père, avant de naître de lui : en un mot, il a toujours existé, mais il n'a pas toujours été le Fils ; il n'a commencé à l'être, qu'au moment où il est né du Père.

J'ai cru devoir rapporter, dans mon ouvrage, ces hérésies, dont Philastre a fait mention dans le sien. Cet écrivain cite encore d'autres sectes, mais il me semble qu'on ne peut les regarder comme hérétiques : quoi qu'il en soit, toutes celles auxquelles je n'ai pas donné de nom, il ne les nomme pas lui-même.

LXXXI. Les Luciférien. Ce nom devenu célèbre fut donné à ceux qui adhérèrent aux erreurs de Lucifer, évêque de Cagliari : ni Epiphane, ni Philastre ne les comptent parmi les hérétiques : si je ne me trompe, ils les croyaient plutôt fauteurs de schisme, qu'auteurs d'hérésie. Toutefois, dans un opuscule anonyme, j'ai vu les Luciférien rangés au nombre des hérétiques, car j'y ai rencontré ce passage : « Quoiqu'attachés en tout à la foi « catholique, les Luciférien prétendent sotte- « ment que les âmes puisent leur origine dans « la transfusion du sang, et qu'ainsi elles pro- « viennent de la chair, et sont de même sub- « stance ». L'auteur de cet opuscule a-t-il cru, et en cela a-t-il eu raison, qu'il devait ranger les Luciférien parmi les hérétiques à cause de leur doctrine erronée sur l'âme, si toutefois c'était vraiment leur doctrine : ou parce que, abstraction faite d'une doctrine qui n'était ou n'est peut-être pas la leur, ils auraient soutenu, avec une opiniâtre animosité, le principe de leur schisme ? C'est là une question étrangère au but que je me propose : je ne dois donc pas, ce me semble, la traiter ici.

LXXXII. J'ai trouvé, dans le même ouvrage, le nom des Jovinianistes, que je connaissais déjà. Un moine, appelé Jovinien, a établi cette secte de notre temps, lorsque nous étions encore jeune. Comme les Stoïciens, il soutenait que tous les péchés sont égaux ; que l'homme ne peut plus commettre de péchés après avoir été régénéré dans les eaux du baptême ; que le jeûne et l'abstinence de certaines viandes ne sont d'aucune utilité. Il anéantissait la virginité de Marie, puisqu'il disait qu'elle avait été souillée par l'enfantement. La virginité religieuse et le célibat saintement observés n'ont pas plus de mérite devant Dieu pour ceux qui les embrassent, que l'état du mariage, lorsqu'on s'y conduit avec chasteté et fidélité. Aussi vit-on à Rome, où il prêchait cette doctrine, des vierges sacrées, déjà avancées en âge, renoncer à leur état pour se marier. Quant à Jovinien, il n'avait ni ne voulait avoir d'épouse, non qu'il prétendît en avoir plus tard devant Dieu un plus grand mérite pour la vie éternelle, mais parce que, à cause de la nécessité présente, le célibat évite à l'homme les embarras et les soucis du mariage. Cependant cette hérésie fut étouffée et disparut bientôt, n'ayant pas même réussi à tromper quelques prêtres.

LXXXIII. J'ai scrupuleusement étudié l'histoire d'Eusèbe, traduite en latin par Rufin, et les deux livres que ce dernier y a joints pour la continuer jusqu'à son temps. On n'y trouve mentionnées que les hérésies citées par Epiphane et Philastre, à l'exception d'une qu'Eusèbe rapporte, dans son sixième livre, comme ayant existé en Arabie : l'auteur n'en est pas connu, aussi donnerons-nous à ses sectateurs le nom d'Arabiques. Ils enseignaient que l'âme meurt et tombe en dissolution avec le corps, et qu'elle ressuscitera avec lui à la fin des siècles. Eusèbe raconte [1], qu'ils furent bientôt désabusés de leurs erreurs par les raisonnements d'Origène, qui s'était transporté au milieu d'eux pour les réfuter.

Maintenant, il nous reste à parler des hérésies dont les différents auteurs précités n'ont pas fait mention, mais dont le nom est venu d'une manière quelconque à notre connaissance.

LXXXIV. Les Helvidiens étaient disciples d'Helvidius : ils soutenaient une opinion tout opposée à la virginité de Marie, car ils disaient qu'elle a eu plusieurs enfants de Joseph, son époux, après la naissance de Jésus-Christ. Epiphane admis de citer le nom d'Helvidius en parlant des Antidicomarites, mais je serais bien étonné s'il n'a pas voulu désigner les Helvidiens sous ce dernier titre.

LXXXV. Les Paterniens, que quelques-uns nomment aussi Vénustiens, attribuent au diable, et non à Dieu, la création des parties inférieures du corps humain, et, donnant à leurs sens dépravés toute liberté d'action, ils s'abandonnent aux dernières infamies de l'impudicité.

LXXXVI. Les Tertullianistes, sectateurs de Tertullien, qui a écrit, avec une admirable éloquence, un grand nombre d'opuscules. Leur secte s'est peu à peu affaiblie jusqu'à nos jours, et c'est dans la ville de Carthage qu'ont pu se conserver leurs derniers débris : lorsque j'y

[1] Liv. VI, ch. XXXVII.

demeurais, il y a quelques années, tu dois t'en souvenir, leur secte y a complétement disparu: le très-petit nombre d'adeptes qui en restaient, sont rentrés dans le giron de l'Eglise, et ont donné aux Catholiques leur basilique, encore si connue de nos jours. Comme ses livres l'indiquent, Tertullien croyait immortelle l'âme de l'homme, mais il enseignait que cette âme est un corps, et ce qu'il disait de l'âme, il le disait de Dieu. Cette manière de s'exprimer ne faisait pas de lui un hérétique, car on pourrait, jusqu'à un certain point, imaginer qu'il a donné le nom de corps à la nature ou substance divine, sans vouloir sous cette dénomination parler d'un corps pareil à ce que nous appelons ainsi, et dont on puisse, ou dont on doive supposer certaines parties plus grandes ou plus petites que les autres. A la vérité, il a eu de l'âme des idées trop matérielles, mais, comme j'en ai fait la remarque, on a pu penser, d'après son langage, que Dieu est un corps, en ce sens qu'il n'est ni un néant ni un vide, ni un corps humain, ni une âme d'homme, mais qu'il est tout entier partout, non partagé suivant les lieux, demeurant toujours et d'une manière immuable, dans sa nature et sa substance. La doctrine de Tertullien n'est donc pas hérétique sous ce rapport : il n'a cessé d'être catholique qu'au moment où il a embrassé le parti des Cataphryges, auparavant confondus par lui, et condamné les secondes noces comme un crime d'impudicité, malgré l'enseignement de l'Apôtre [1]. Plus tard, d'ailleurs, il s'est séparé d'eux pour devenir lui-même chef de secte. On ne peut le nier, il croyait que les âmes des scélérats se changent en démons après la mort.

LXXXVII. Nous avons, ou plutôt nous avons eu sur notre territoire d'Hippone une secte hérétique composée de paysans, peu à peu réduite à de faibles proportions; elle avait, tout entière, trouvé un refuge dans une petite ferme : les membres en étaient très-peu nombreux, et c'était là tout ce que la secte comptait d'adeptes. Dans la langue punique, qui a corrompu leur nom, ils s'appelaient Abéloniens : certains auteurs remontent jusqu'à Abel, fils d'Adam, pour trouver l'origine de ce nom : nous pouvons donc les désigner sous celui d'Abéliens ou d'Abéloïtes. Ils s'abstenaient de tout commerce conjugal avec leurs femmes, et pourtant, d'après l'enseignement de leurs docteurs, il ne leur était point permis de vivre dans le célibat. Aussi l'homme et la femme vivaient-ils sous le même toit, après avoir fait vœu de continence, et avoir, dans leur contrat de mariage, légué leur future succession à un jeune homme et à une jeune fille, qu'ils adoptaient alors : si la mort enlevait ces jeunes gens avant le décès de leurs parents adoptifs, ceux-ci leur en substituaient d'autres; l'essentiel était que deux personnes de sexe différent succédassent à deux autres pour continuer à former une société dans leur maison : car, l'un ou l'autre des parents adoptifs venant à décéder, ces jeunes gens prenaient soin du survivant, avec une piété toute filiale, jusqu'à la fin de ses jours; puis, ils adoptaient, à leur tour, un garçon et une fille. Au milieu de voisins à qui il était permis d'avoir des enfants, l'occasion d'en adopter ne fit jamais défaut aux Abéloïtes : les chefs de famille s'empressaient, au contraire, de leur donner les leurs, dans l'espoir de les voir recueillir, un jour, un riche héritage.

LXXXVIII. Le moine Pélage fonda, il y a peu de temps, la dernière secte connue, celle des Pélagiens, qui se nomment aussi Célestiens, de Célestius, disciple de leur maître. C'est par la grâce de Dieu que nous avons été prédestinés pour devenir ses enfants adoptifs par Jésus-Christ [1] : c'est elle qui nous a arrachés à la puissance des ténèbres, qui nous a fait croire en lui, et passer dans le royaume de son Fils bien-aimé [2]. Voilà pourquoi, il dit en saint Jean [3] : « Personne ne peut venir à moi, s'il ne « lui est donné par mon Père ». Par elle encore, l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs [4], afin que notre foi soit animée de la charité [5]. Les Pélagiens se montrent à tel point ennemis de cette grâce, qu'à les entendre, l'homme peut, sans elle, observer tous les commandements de Dieu. S'il en était ainsi, le Seigneur aurait inutilement dit : « Vous ne pouvez rien « faire sans moi [6] ». Réprimandé par les frères de ce qu'il ne laissait rien à l'action de la grâce dans l'observation des commandements, Pélage céda à leurs remontrances, et admit cette grâce : mais, loin de lui donner la préférence, il lui attribuait, par une indigne subtilité, moins de puissance qu'au libre arbitre, car il disait : Dieu donne sa grâce aux hommes pour leur rendre plus facile l'accomplissement de ce qui

[1] Tim. IV, 3.

[1] Eph. I, 5. — [2] Coloss. I, 13. — [3] Jean, VI, 66. — [4] Rom. V, 5. — [5] Galat. V, 6. — [6] Jean, XV, 5.

est commandé à leur libre arbitre. Il est bien évident, qu'en s'exprimant ainsi, il entendait dire que, si l'observation des volontés divines était plus difficile, l'homme pourrait encore par lui même s'en acquitter. Cette grâce de Dieu, sans laquelle nous ne pouvons rien faire de bon, n'est autre que le libre arbitre : le Seigneur nous l'a donnée d'une manière toute gratuite, et, par sa loi comme par sa doctrine, il nous aide seulement à apprendre ce que nous devons faire et espérer : mais il ne nous aide aucunement, par le don de son Esprit, à faire ce que nous avons appris. Il avoue donc que la science, par laquelle l'ignorance se dissipe, nous vient d'en haut : pour la charité qui nous fait vivre saintement, il le nie : en d'autres termes, Dieu nous donne la science, qui enfle, si la charité ne l'accompagne, mais il ne nous donne pas la charité, qui empêche le science d'enfler, et qui édifie [1]. Les Pélagiens nient aussi la nécessité de la prière. Pourquoi l'Eglise prie-t-elle pour les infidèles et ceux qui résistent à l'enseignement divin, afin qu'ils se convertissent au Seigneur, et pour les fidèles, afin qu'ils reçoivent l'accroissement de leur foi et persévèrent dans le bien ? C'est inutile ; l'homme ne reçoit point du ciel ces différents dons : il les trouve en lui-même, et, s'il est favorisé de la grâce qui éloigne de lui l'impiété, il ne la reçoit qu'en conséquence de ses propres mérites.

Dans la crainte de voir condamner cette doctrine par les évêques de Palestine réunis en concile, Pélage fut obligé de la désavouer lui-même ; mais dans ses écrits postérieurs les mêmes erreurs se rencontrent. La vie des justes sur la terre, ose-t-il encore dire, s'écoule exempte de tout péché : c'est en eux que l'Eglise de Jésus-Christ acquiert ici-bas toute sa perfection, en sorte qu'elle y apparaît sans taches ni rides d'aucune sorte [2] : comme si elle n'était pas cette Eglise de Jésus-Christ, qui, d'un bout du monde à l'autre, adresse à Dieu cette prière : « Remettez-nous nos dettes [3] ». Enfin, les enfants qui naissent selon la chair en Adam, ne contractent point, dans cette première naissance, le germe de la mort éternelle : ils viennent au monde tout à fait purs du péché originel : il n'y a donc en eux rien de coupable, qui exige une seconde naissance : on les baptise pour leur procurer l'adoption divine, l'admission dans le royaume céleste, le passage d'un état bon à un état meilleur, mais non la délivrance d'un mal quelconque provenant de la chute du premier homme. S'ils ne sont point régénérés, ils n'entreront pas, à la vérité, dans le royaume de Dieu : néanmoins, une vie éternelle et heureuse sera leur partage. Lors même qu'Adam n'eût pas commis son péché, il serait mort : sa mort a été le résultat, non de sa faute, mais de l'infirmité de sa nature. On reproche aux Pélagiens beaucoup d'autres erreurs : mais, il est facile de le comprendre, toutes ou presque toutes découlent de celles dont je viens de parler.

Voilà que j'ai énuméré un grand nombre d'hérésies, et pourtant je n'ai pas accompli ma tâche dans tout le sens de ta demande. Pour me servir de tes propres paroles : « Depuis l'origine de la religion chrétienne, « héritage divin promis à nos pères », quelles hérésies ont paru ? Comment aurais-je pu les citer toutes, moi qui n'ai pu les connaître toutes, à mon avis ? Aucun des auteurs que j'ai consultés, ne les a nommées intégralement : puisque j'ai trouvé, dans les livres de l'un, celles dont les autres ne font pas mention, et, dans les livres de ces derniers, celles dont le premier ne parle pas. Ma liste est beaucoup plus étendue que les leurs, parce que j'ai pris, dans l'ouvrage de chacun d'eux, ce que je ne rencontrais pas ailleurs, y ajoutant même des noms que ma mémoire me rappelait, mais qui n'étaient indiqués par aucun d'eux. Je n'ai pas été à même de lire tous les écrivains qui ont traité cette question ; aucun de ceux que j'ai lus, n'a épuisé son sujet : d'où je conclus avec justice que mon travail lui-même ne doit pas être complet. Enfin, s'il est possible, malgré ma répugnance à le croire, que j'aie nommé tous les hérétiques, je ne puis sûrement affirmer que j'ai parlé de tous. Par conséquent, ce que tu me demandes de parachever par mes explications, je ne puis pas même parfaitement le comprendre, ni le savoir. J'ai entendu dire que saint Jérôme a fait un livre sur les hérésies, mais nous n'avons pas trouvé son opuscule dans notre bibliothèque, et nous ne savons, à vrai dire, par quel moyen nous le procurer. Si tu sais où il se trouve, prends-en connaissance ; tu y rencontreras peut-être mieux qu'ici. A mon avis, cependant, et malgré l'étendue de ses connaissances, il lui a été impossible de tracer un tableau parfait de toutes les erreurs anticatholiques.

[1] I Cor. VIII, 1. — [2] Eph. V, 27. — [3] Matt. VI, 12.

Ainsi, du moins je l'imagine, il n'a pas connu les Abéloïtes, hérétiques de notre pays, ni beaucoup d'autres peut-être, dont les erreurs circonscrites en des contrées retirées, ont échappé à ses investigations, à la faveur de l'obscurité dans laquelle elles ont vécu enveloppées.

Dans tes lettres tu me pries de t'indiquer les points de doctrine sur lesquels les hérétiques sont en désaccord avec le catholicisme. Lors même que je saurais tout, je ne pourrais le faire : comment donc le ferais-je, moi, qui ne puis tout savoir ? Il faut l'avouer, certains hérétiques, entre autres les Macédoniens, les Photiniens, et tous ceux qui marchent sur leurs traces, n'attaquent la règle de notre foi que sur un point particulier, ou peu s'en faut. D'autres, à qui je donnerais volontiers le nom de bouffons, ont inventé des fables aussi ridicules que longues et difficiles à comprendre : ceux-là soutiennent une telle multitude d'erreurs, qu'on ne pourrait que très-difficilement en indiquer le nombre. Les membres des sectes hérétiques saisissent, mieux que personne, le sens de leurs hérésies : voilà pourquoi j'avoue n'avoir ni connu ni énuméré tous leurs dogmes. Tu imagines aisément ce qu'une entreprise de ce genre exigerait de travail et de pages : mon livre mérite néanmoins d'être lu, car il est extrêmement important d'éviter les erreurs dont il fait mention. Tu as pensé que je dirais ce que l'Eglise catholique enseigne sur les points de foi attaqués par l'hérésie : ce serait là une recherche inutile : il suffit, pour cela, de savoir qu'elle professe des vérités opposées à l'enseignement des hérétiques, et qu'on ne peut suivre leurs erreurs comme articles de foi. Quant aux arguments à employer pour le soutien et la défense de la saine doctrine, les bornes de ce livre ne me permettent pas de les indiquer. Mais, pour un cœur fidèle, c'est beaucoup de connaître ce qu'il faut ne pas croire, lors même qu'on ignorerait la manière de raisonner pour réfuter l'erreur. Tout catholique doit donc ne pas croire ce qui est opposé à sa foi ; mais, de ce qu'il n'admet pas ces erreurs comme articles de foi, il ne suit pas rigoureusement qu'il soit en droit de croire ou de se dire catholique. En effet, des erreurs, différentes de celles que j'ai énumérées dans cet ouvrage, peuvent exister maintenant ou plus tard, et quiconque adhérera à quelqu'une d'entre elles, tombera dans l'hérésie.

En quoi consiste l'hérésie ? Voilà l'objet de nos investigations ultérieures : puissent ces recherches nous aider à éviter toujours, comme nous le faisons aujourd'hui par la grâce de Dieu, le venin des hérésies présentes ou futures, de celles que nous connaissons et de celles que nous ne connaissons pas ! Je termine ici ce volume : j'ai pensé qu'il était expédient de vous l'envoyer avant d'achever entièrement mon ouvrage, afin que tous ceux d'entre vous qui le liront, m'accordent le secours de leurs prières pour m'aider à mener à bonne fin ce travail dont vous sentez l'importance.

Traduction de M. l'abbé AUBERT.

CONTRE LES JUIFS.

CHAPITRE PREMIER.

SÉVÉRITÉ DE DIEU MANIFESTÉE PAR LA DESTRUCTION DU PEUPLE JUIF. SA BONTÉ DANS LA VOCATION DES GENTILS. L'AVEUGLEMENT DES JUIFS CONDAMNÉ PAR LES TEXTES DE L'ANCIEN TESTAMENT.

1. Le bienheureux apôtre Paul, docteur des Gentils dans la foi et la vérité, nous exhorte à demeurer stables et fermes dans une même croyance, dans la croyance dont il s'est montré le fidèle ministre : en cela, il nous donne un précepte qu'il confirme par un exemple capable de nous effrayer. « Tu vois », nous dit-il, « la sévérité et la bonté de Dieu : sa sévérité « envers ceux qui sont tombés ; et sa bonté « envers toi, si toutefois tu demeures ferme « dans cette même bonté ». Il est sûr, qu'en s'exprimant ainsi, il a voulu parler des Juifs : pareils aux branches d'olivier, violemment arrachées d'une souche fertile, ils ont été séparés de leurs saints patriarches en raison de leur infidélité : afin que les Gentils fussent, à cause de leur foi, comme un olivier sauvage, greffé sur un olivier fertile, et devinssent participants de la sève à la place des branches naturelles qui en ont été privées. « Mais », dit-il encore, « garde-toi de t'élever par pré- « somption, contre les branches naturelles : « car, si tu penses t'élever au-dessus d'elles, « considère que ce n'est pas toi qui portes la « racine, mais que c'est la racine qui te porte ». Et parce que quelques-uns d'entre les Juifs arrivent au salut, il ajoute : « Autrement, tu « seras toi-même retranché comme eux : pour « eux, s'ils ne demeurent pas dans leur infi- « délité, ils seront greffés sur la tige, car Dieu « est tout-puissant pour les y enter de nou- « veau [1] ». A ceux, au contraire, qui persévèrent dans le mal, s'adresse cette sentence prononcée par l'Eternel : « Les enfants de ce « royaume seront jetés dans les ténèbres « extérieures ; là sera le pleur et le grince- « ment de dents ». Mais aux nations qui persévèrent dans le bien, s'applique ce qui est dit auparavant : « Plusieurs viendront d'o- « rient et d'occident, et prendront place dans « le royaume des cieux avec Abraham, Isaac « et Jacob [1] ». Ainsi, par une juste sévérité de la part de Dieu, l'orgueilleuse infidélité des branches naturelles leur a-t-elle mérité d'être séparées de leur racine, c'est-à-dire des patriarches, tandis que la grâce divine a greffé l'olivier sauvage sur cette racine en récompense de son humble fidélité.

2. Quand on cite aux Juifs ces passages, ils méprisent à la fois l'Evangile et l'Apôtre : ce que nous leur disons, ils ne l'entendent pas, parce qu'ils ne comprennent point ce qu'ils lisent ; car, évidemment, s'ils savaient de qui le Prophète a voulu parler en ce passage : « Je l'ai établi pour être la lumière des na- « tions et le salut que j'envoie jusqu'aux extré- « mités de la terre [2] », ils ne seraient ni assez aveugles, ni assez malades pour ne pas reconnaître, dans le Seigneur Jésus, la lumière et le salut. Si encore ils comprenaient à quels hommes s'applique ce verset prophétique qu'ils chantent inutilement et sans profit pour eux : « Leur voix a éclaté dans « toute la terre, et leurs paroles se font en- « tendre jusqu'aux extrémités du monde [3] » ; ils s'éveilleraient à la voix des apôtres : et verraient que leur parole vient de Dieu. Invoquons donc le témoignage des saintes Ecritures, car elles jouissent, aussi chez eux, d'une grande autorité, et si nous ne pouvons les guérir de leur infidélité en leur offrant ce moyen de salut, nous les convaincrons du moins d'erreur par l'évidence de la vérité.

[1] Rom. XI, 18-23.

[1] Matt. VIII, 12, 11. — [2] Isaïe, XLIX, 6. — [3] Ps. XVIII, 5.

CHAPITRE II.

LES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT NOUS CONCERNENT : NOUS EN OBSERVONS MIEUX LES PRÉCEPTES QUE LES JUIFS.

3. Nous devons d'abord réfuter une erreur commune parmi les Juifs : à les entendre, les livres de l'Ancien Testament ne nous concerneraient en aucune manière, puisque nous observons, non les anciens rites, mais des rites nouveaux. A quoi vous sert la lecture de la Loi et des Prophètes, puisque vous ne voulez point en observer les préceptes ? Voilà ce qu'ils nous disent, parce que nous ne pratiquons pas la circoncision du prépuce sur les enfants mâles ; parce que nous mangeons des viandes déclarées immondes par la Loi ; parce que nous n'observons point, d'une manière charnelle, leurs sabbats, leurs néoménies, et leurs jours de fêtes ; parce que nous n'immolons à Dieu aucune victime tirée de nos troupeaux, et que nous ne célébrons point la pâque avec un agneau et des pains azymes ; parce qu'enfin nous négligeons d'autres anciens rites, que l'Apôtre désigne sous le nom générique d'ombres des choses futures. Saint Paul les appelait ainsi, car, de leur temps, ils annonçaient la révélation des mystères à la connaissance desquels nous avons été appelés, afin que, dégagés des ombres anciennes, nous jouissions de leur pure lumière. Il serait trop long d'engager avec eux une discussion sur chacun de ces points en particulier, de leur faire comprendre comment, en nous dépouillant du vieil homme, nous pratiquons la circoncision sans nous dépouiller de la chair de notre corps ; de leur dire que nous apportons, dans nos mœurs, la sévérité qu'ils apportent dans le choix de leurs viandes : en un mot, de leur montrer que nous offrons nos corps à Dieu, comme une hostie vivante, sainte et agréable ; qu'au lieu du sang des brutes, nous répandons nos âmes intelligentes en de saints désirs, et que nous sommes purifiés de toute souillure par le sang de Jésus-Christ, comme par le sang d'un agneau sans tache. A cause de la ressemblance de son corps avec un corps de péché, le Sauveur a été figuré par les boucs des anciens sacrifices, et celui qui reconnaît en sa personne la plus grande victime, ne fait point difficulté, en face des branches de la croix, de le considérer comme le taureau de la loi mosaïque. Trouvant en lui notre repos, nous observons véritablement le sabbat, et pour nous la célébration de la nouvelle lune n'est autre chose que la sanctification d'une vie nouvelle : notre pâque, c'est le Christ ; la sincérité et la vérité, voilà nos azymes ; le vieux levain ne s'y trouve pas, et s'il y a d'autres mystères figurés par les présages antiques, nous ne nous arrêterons pas maintenant à les expliquer ; cela est inutile : nous nous bornerons donc à dire qu'ils ont eu leur perfection en Jésus-Christ, dont le règne n'aura pas de fin. Toutes choses devaient, en effet, se trouver accomplies en Celui qui est venu, non pour détruire la Loi et les Prophètes, mais pour les accomplir [1].

CHAPITRE III.

JÉSUS-CHRIST N'A POINT ABOLI LA LOI EN RAISONNANT : IL L'A CHANGÉE EN L'ACCOMPLISSANT. LE CHANGEMENT DES RITES ANCIENS A ÉTÉ PRÉDIT DANS LES PSAUMES.

4. Jésus-Christ n'a point aboli par le raisonnement les anciens signes des choses futures, mais il les a changés en faisant ce qu'ils prédisaient : car il voulait, pour annoncer que le Christ était déjà venu, des rites différents de ceux qui annonçaient sa venue future. Mais que signifie ce titre : « Pour ce qui doit être « changé », placé en tête de certains psaumes que les Juifs ont entre les mains, auxquels ils reconnaissent l'autorité des saintes lettres ? (Le texte de ces mêmes psaumes a trait au Christ.) Evidemment il annonce le changement futur par le Christ de rites que nous savons aujourd'hui, parce que nous le voyons, avoir été changés par lui. De cette manière, le peuple de Dieu, qui est maintenant le peuple chrétien, n'est point obligé d'observer les lois des temps prophétiques, non qu'elles aient été condamnées, mais parce qu'elles ont subi une transformation. Les mystères prédits par les anciens rites ne devaient point non plus disparaître, mais il fallait que les signes de ces mystères fussent appropriés aux époques diverses auxquelles ils étaient destinés.

CHAPITRE IV.

LE CHRIST ANNONCÉ DANS LE PSAUME QUARANTE-QUATRIÈME.

5. Le quarante-quatrième psaume est le

[1] Matt. v 17.

premier de ceux à la tête desquels on lit ce titre : « Pour ce qui doit être changé », et ces autres paroles : « Cantique pour le bien-aimé ». Le Christ s'y trouve très-clairement désigné : « Il est le plus beau des enfants des hommes : « ayant la forme et la nature de Dieu, il n'a « point cru que ce fût pour lui une usurpation « de se dire égal à Dieu ». On lui dit dans ce psaume : « Ceignez-vous de votre épée et pla- « cez-la sur votre cuisse », parce qu'il devait s'incarner pour parler aux hommes. En effet, sous le nom d'épée on désigne le discours, et sous celui de cuisse, la nature humaine, car « il s'est anéanti en prenant la « forme d'un esclave », afin « qu'étant », par sa divinité, « le plus beau des enfants des « hommes », il devînt, par sa faiblesse, celui dont un autre prophète a dit : « Nous l'avons « vu, et il n'avait ni beauté ni éclat : son vi- « sage était abject, et son maintien sans di- « gnité [1] ». Dans le même psaume, le Christ nous apparaît positivement, non-seulement comme homme, mais aussi comme Dieu, car le Prophète ajoute : « Votre trône, ô mon « Dieu, est un trône éternel : le sceptre de « votre royauté est un sceptre d'équité; vous « aimez la justice et vous haïssez l'iniquité ; « c'est pour cela, ô mon Dieu, que votre Dieu a « répandu sur vous l'onction de la joie, et vous « a élevé au-dessus de tous ceux qui doivent par- « ticiper à votre gloire ». Le Christ est ainsi nommé de cette onction, que le grec traduit par le mot χρίσμα : il est Dieu, et il a reçu de Dieu son onction ; et comme tous les autres rites charnels, elle a été transformée par lui en un rite spirituel. Le Psalmiste lui parle encore de son Eglise : « La reine s'est assise à votre droite, « vêtue d'ornements précieux » : par où il indique la variété des langues au sein de toutes les nations unies, cependant par les liens d'une même foi, simple et intérieure, car « la véritable gloire de la fille du roi est in- « térieure ». Puis, s'adressant à cette Eglise, le Prophète lui dit : « Ecoutez, ma fille, et « voyez » : écoutez la promesse, voyez-en l'accomplissement. « Et oubliez votre peuple « et la maison de votre père ». Ainsi s'accomplissent de nouvelles choses : ainsi se transforment les anciennes. « Parce que le roi a « été charmé de votre beauté ». La beauté qu'il a créée par lui-même, il ne l'a pas rencontrée en vous : comment, en effet, auriez-vous pu apparaître belle à ses yeux, quand vous portiez sur vous la souillure de vos péchés ? Mais n'allez pas le croire : votre espérance ne s'appuiera point sur un homme, « parce que », ajoute-t-il encore, « il est lui- « même le Seigneur votre Dieu ». Ne méprisez pas la forme d'esclave : ne tournez en dérision, ni la faiblesse du Tout-Puissant, ni l'humilité du Très-Haut, car « il est votre « Dieu ». Sous les apparences de la petitesse se cache la grandeur ; dans les ombres de la mort, le soleil de justice ; au milieu des abaissements de la croix, le Roi de gloire. Que ses persécuteurs le fassent mourir, qu'il soit méconnu des infidèles, « il n'en est pas moins « le Seigneur votre Dieu » : par son incarnation, il substitue la réalité aux antiques figures.

[1] Isaïe, LIII, 2.

CHAPITRE V.

LA TRANSFORMATION DES ANCIENS RITES PRÉDITE AUSSI PAR LE TITRE DU SOIXANTE-HUITIÈME PSAUME, OU LE PROPHÈTE A PARLÉ DE LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

6. Le psaume soixante-huitième porte encore ce titre : « Pour ce qui doit être changé ». Le Prophète y chante la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et met dans la bouche du Sauveur certaines paroles de ses membres, c'est-à-dire, de ses disciples. Le Christ n'a lui-même commis aucun péché, mais il a supporté le fardeau des nôtres ; c'est pourquoi il est dit : « Et mes péchés ne sont point ca- « chés à vos yeux ». Nous trouvons écrit et annoncé d'avance, dans ce psaume, un fait rapporté dans l'Evangile [1] : « Ils m'ont donné du « fiel en guise de nourriture, et, pour étancher « ma soif, ils m'ont abreuvé de vinaigre ». Suivant la prédiction énoncée au titre du psaume, Jésus-Christ a donc transformé ce qui était ancien. Les Juifs lisent ces passages et ne les comprennent pas : aussi croient-ils nous causer de l'embarras, en nous demandant comment nous pouvons reconnaître l'autorité de la Loi et des Prophètes, dès lors que nous ne pratiquons pas les rites qu'ils nous ont prescrits. Nous n'observons pas ces rites, parce qu'ils ont été changés : ils ont été changés, parce que leur transformation a été prédite, et nous croyons en Celui qui les a transformés par sa venue en ce monde. Si donc nous n'observons pas les rites prescrits par la Loi et les

[1] Matt. XXVII, 34-48.

Prophètes, c'est que nous comprenons ce qu'ils ont prédit, c'est que nous possédons la réalité de ce qu'ils ont promis. Pour les Juifs, qui nous adressent ces reproches, ils doivent à leurs ancêtres de participer encore à l'âmertume du fiel donné par eux en nourriture au Seigneur ; ils se ressentent encore de l'âcreté du vinaigre qu'ils ont offert au Christ pour apaiser sa soif : ils ne comprennent pas ces choses, car en eux se vérifie cet autre passage du Psalmiste : « Que leur table soit « devant eux comme un filet; qu'elle leur soit « une juste rétribution, une pierre de scan- « dale ». En abreuvant le pain vivant de fiel et de vinaigre, ils se sont eux-mêmes saturés d'âcreté et d'amertume. Comment donc saisiraient-ils le sens d'une prophétie qui prononce contre eux cette sentence : « Que leurs « yeux soient aveuglés pour qu'ils ne voient « point? » Comment pourraient-ils se tenir droits, de manière à élever leurs cœurs vers Dieu, eux dont il a été prédit : « Faites que « leur dos soit toujours courbé? » Ces paroles n'ont pas été prononcées contre eux tous, mais elles l'ont été contre tous ceux auxquels s'applique ce qui a été prédit. Elles ne concernent point ceux d'entre eux qui ont cru alors en Jésus-Christ, ni ceux qui croient en lui aujourd'hui, ni ceux qui y croiront depuis ce jour jusqu'à la fin des siècles : elles ne s'appliquent aucunement au vrai peuple d'Israël, c'est-à-dire, à ce peuple qui verra le Seigneur face à face : « Car tous ceux qui descendent « d'Israël, ne sont pas pour cela Israélites, « et tous ceux qui sont de la race d'Abraham, « ne sont pas pour cela ses enfants : mais « Dieu lui dit : C'est d'Isaac que sortira la « race qui doit porter ton nom, c'est-à-dire, « ceux qui sont enfants d'Abraham selon la « chair, ne sont pas pour cela enfants de « Dieu : mais ce sont les enfants de la pro- « messe qui sont réputés être les enfants d'A- « braham [1] ». Au contraire, ces Juifs appartiennent à la Jérusalem spirituelle et aux villes de Juda, c'est-à-dire à l'Eglise; c'est d'eux que parlait l'Apôtre quand il disait : « Les églises de Judée qui croyaient en Jésus- « Christ, ne me connaissaient pas de visage [2] ». Car, selon ce qui est écrit dans la suite du même psaume, « Dieu sauvera Sion, et les « villes de Juda seront bâties de nouveau, « et ils y demeureront, après qu'ils l'au- « ront acquise comme leur héritage, et la « race de ses serviteurs la possédera, et « ceux qui aiment son nom, y établiront « leur demeure ». Mais lorsque les Juifs lisent ces paroles, ils les entendent dans un sens charnel : ils pensent à la Jérusalem d'ici-bas, qui est esclave avec ses enfants, et non point à la Jérusalem éternelle et céleste, qui est notre mère [1].

[1] Rom. IX, 6-8. — [2] Galat. I, 22.

CHAPITRE VI.

LE TITRE DU PSAUME SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME PRÉDIT ENCORE LA TRANSFORMATION DES ANCIENS RITES : CETTE TRANSFORMATION FUTURE EST PROUVÉE CONTRE LES JUIFS PAR DES TÉMOIGNAGES PLUS ÉCLATANTS.

7. Le psaume soixante-dix-neuvième porte, comme le quarantième et le soixante-huitième, ce titre : « Pour ce qui doit être changé ». Entre autres passages, on y lit celui-ci : « Re- « gardez du haut du ciel, et voyez, et visitez « cette vigne : donnez la perfection à celle que « votre droite a plantée, et jetez les yeux sur le « Fils de l'homme, que vous avez affermi pour « vous ». Cette vigne est évidemment celle dont il est dit : « Vous avez transporté votre « vigne de l'Egypte » ; car le Christ n'a point planté une vigne autre que celle-là, mais en venant sur la terre, il l'a changée et rendue plus parfaite. C'est pourquoi on lit aussi dans l'Evangile : « Il fera périr misérablement ces « méchants, et il louera sa vigne à d'autres « vignerons [2] ». En effet, l'Evangéliste ne dit pas : Il l'arrachera et en plantera une autre, mais : Il louera cette même vigne à d'autres vignerons. La cité de Dieu se compose de la société des saints ; c'est la réunion des enfants de la promesse : ils disparaissent tour à tour emportés par la mort, mais leur passage successif ici-bas la conduira à sa perfection, et, à la fin des siècles, elle recevra en même temps, dans chacun d'eux, l'immortalité que le Seigneur lui réserve. Dans un autre passage, la cité de Dieu nous est représentée, d'une manière différente, sous l'emblème d'un olivier fertile, et le Psalmiste lui prête ce langage : « Pour moi, je serai dans la mai- « son du Seigneur comme un olivier qui porte « du fruit, parce que j'ai mis toute mon espé- « rance dans la miséricorde de Dieu pour l'é- « ternité, et pour tous les siècles des siè-

[1] Galat. I, 22. — [2] Matt. XXI, 41.

« cles [1] ». Si des rameaux infidèles, orgueilleux, et, par là même, stériles, ont été arrachés du tronc pour permettre à l'olivier sauvage, c'est-à-dire aux Gentils, d'y être greffé à leur place, ce n'est point une raison pour que la racine de l'arbre, c'est-à-dire des patriarches et des prophètes, ait pu se dessécher ; « parce que », dit Isaïe, « quand le nombre « des enfants d'Israël égalerait celui des grains « de sable de la mer, un petit reste sera « sauvé [2] », mais par celui dont il est dit une première fois : « Et sur le Fils de l'homme « que vous avez affermi pour vous » ; et, une seconde fois : « Que votre main s'étende sur « l'homme de votre droite et sur le Fils de « l'homme que vous avez affermi pour vous, « et nous ne nous éloignerons plus de vous ». Ce Fils de l'homme, qui est Jésus-Christ, rend parfaite la vigne sainte, en y adjoignant son petit reste, les Apôtres, et les autres hommes d'entre les Israélites, qui ont cru, en grand nombre, au Christ-Dieu, puis la plénitude des nations : il a écarté les anciens rites, leur en a substitué de nouveaux, et ainsi se trouve vérifié le titre de ce psaume : « Pour ce qui « doit être changé ».

8. Nous allons donc apporter aux Juifs des témoignages plus éclatants, et dont ils sentiront, bon gré, mal gré, toute la force. « Le temps vient », dit le Seigneur, « où je « confirmerai mon alliance avec la maison de « Jacob : non selon l'alliance que j'ai faite « avec leurs pères au jour où je les pris par la « main pour les faire sortir de l'Egypte [3] ». La prédiction est certaine : elle n'est plus renfermée en des titres de psaumes dont l'intelligence n'est à la portée que d'un petit nombre ; tous peuvent entendre et comprendre cette voix prophétique. Une alliance nouvelle a été promise : elle devait être toute différente de celle qui avait été contractée avec le peuple d'Israël, lors de sa sortie d'Egypte. Nous appartenons à cette nouvelle alliance et elle ne nous force point d'observer les rites prescrits sous l'empire de l'ancienne : au lieu de nous reprocher l'abandon de l'antique Testament, à nous qui possédons le Nouveau promis à nos pères, pourquoi les Juifs ne reconnaissent-ils pas qu'ils sont demeurés les observateurs d'un culte devenu caduc et inutile ? Aussi, puisque, suivant ce qui est écrit au Cantique des cantiques, « le jour commence « à luire, et que les ombres se dissipent [1] », le sens spirituel doit briller de tout son éclat ; le culte charnel doit finir. « Le Seigneur, Dieu « des dieux, a parlé, et il a appelé la terre de- « puis le lever du soleil jusqu'à son cou- « chant ». Oui, il a appelé toute la terre à une nouvelle alliance, cette terre à laquelle le Psalmiste dit ailleurs : « Chantez au Sei- « gneur un cantique nouveau ; que toute la « terre chante au Seigneur ». Dieu n'a donc point parlé comme il a fait autrefois du haut du Sinaï : alors il ne s'adressait qu'à un seul peuple d'Israël, appelé par lui du pays d'Egypte : depuis, il a appelé toute la terre à partir du lever du soleil jusqu'à son couchant. Si les Juifs voulaient comprendre cette parole du Seigneur, ils entendraient son appel et il s'en trouverait, parmi eux, à qui s'appliqueraient ces autres paroles du même psaume : « Ecou- « tez, mon peuple, et je vous parlerai : Israël, « écoutez-moi, et je vous attesterai la vérité : « moi, Dieu, je suis votre Dieu. Je ne vous re- « prendrai point pour vos sacrifices, car vos « holocaustes sont toujours devant moi. Je « n'ai pas besoin de prendre des veaux de votre « maison, ni des boucs de vos troupeaux, parce « que toutes les bêtes des forêts m'appartien- « nent, aussi bien que celles qui sont répan- « dues sur les montagnes, et les bœufs : je « connais tous les oiseaux du ciel, et la beauté « des champs est en ma puissance. Si j'ai « faim, je ne vous le dirai pas, puisque toute « la terre est à moi avec tout ce qu'elle ren- « ferme. Est-ce que je mangerai la chair des « taureaux, ou boirai-je le sang des boucs ? « Immolez à Dieu un sacrifice de louanges, « et rendez vos vœux au Très-Haut ; invoquez- « moi au jour de l'affliction, et je vous en « délivrerai, et vous m'honorerez ». Ici, la transformation des sacrifices anciens est d'une évidence incontestable, car Dieu annonce qu'il ne les acceptera plus, et il impose à ses adorateurs un sacrifice de louanges : non pas, qu'en cela, il nous demande nos hommages comme s'il en avait besoin, mais parce qu'il veut faire servir à notre salut les louanges que nous lui adresserons, car voici la conclusion du psaume précité : « Le sacrifice de « louange m'honorera, et c'est la voie par « laquelle je lui montrerai le salut qui « vient de Dieu ». Mais quel est le salut de Dieu, sinon le Fils de Dieu, le Sauveur du

[1] Ps. LI, 10. — [2] Isaïe, X, 22. — [3] Jérém. XXXI, 31, 32.

[1] Cant. II, 17.

monde, le jour, Fils du jour Père, c'est-à-dire, la lumière de la lumière, dont la venue en ce monde a inauguré la nouvelle alliance? Voilà pourquoi encore, immédiatement après ces paroles : « Chantez au Seigneur un can- « tique nouveau ; que toute la terre chante au « Seigneur ; bénissez son saint nom », le Prophète déclare que le Sauveur sera bientôt annoncé ; puis il ajoute : « Annoncez le « jour issu du jour, son Salut [1] ». Prêtre et victime tout ensemble, Jésus-Christ a donc offert le sacrifice de louange, accordant aux méchants le pardon de leurs fautes, et aux bons la grâce de bien faire. Pour adorer Dieu, on lui offre le sacrifice de louange, « afin que « celui qui se glorifie, se glorifie dans le « Seigneur [2] ».

CHAPITRE VII.

LES JUIFS INTERPRÈTENT FAUSSEMENT EN LEUR FAVEUR CERTAINES PROPHÉTIES. ORACLES PROPHÉTIQUES LES PLUS DÉFAVORABLES AUX JUIFS.

9. Dès que les Juifs entendent les passages précités des psaumes, ils relèvent la tête et répondent : Nous voilà : c'est de nous qu'il est question dans ces psaumes ; c'est à nous que le Psalmiste a parlé, car nous sommes Israël, le peuple de Dieu ; nous nous reconnaissons dans ces paroles du Prophète : « Ecoutez, « mon peuple, et je vous parlerai : Israël, « écoutez-moi, et je vous attesterai la vérité ». A cela que pouvons-nous répondre ? Nous connaissons, il est vrai, un Israël spirituel dont parle l'Apôtre quand il dit : « Et tous ceux qui « se conduiront selon cette règle, la paix et la « miséricorde à eux et à l'Israël de Dieu [3] ». Pour cet Israël, dont le même Apôtre nous dit : « Considérez les Israélites selon la « chair [4] », nous savons qu'il est charnel. Mais les Juifs ne le comprennent pas, et par là ils se donnent à eux-mêmes la preuve qu'ils sont charnels. Entretenons-les quelques instants, comme s'ils étaient présents.

Est-il possible que vous appartenez à ce peuple que le Dieu des dieux a appelé depuis le lever jusqu'au coucher du soleil ? N'êtes-vous pas venus d'Egypte dans la terre de Chanaan ? Vous n'avez pas été appelés des pays qui sont au levant et au couchant, mais vous êtes venus d'Egypte pour vous disperser en Orient et en Occident. N'êtes-vous pas plutôt du nombre des ennemis de celui qui a dit dans le psaume : « Mon Dieu m'a fait voir la manière dont il veut « traiter mes ennemis : ne les faites pas mou- « rir, de peur qu'on n'oublie votre loi : dis- « persez-les par votre puissance [1] ». C'est pourquoi n'oubliant pas la loi de Dieu, vous la portez partout comme un enseignement pour les Gentils, et un opprobre pour vous : vous ne la connaissez pas, et vous la transmettez au peuple, qui a été appelé depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Le nierez-vous ? Si vous ne voyez point le manifeste et indubitable accomplissement d'une prédiction si autorisée, à quoi le devez-vous, sinon à un aveuglement plus complet ? Et si, le voyant, vous ne l'avouez pas, n'est-ce point le fait d'une rare impudence ? Que répondrez-vous donc à ce passage du prophète Isaïe : « Dans les derniers temps, la montagne « sur laquelle se bâtira la maison du Sei- « gneur, sera fondée sur le haut des monts, « et elle s'élèvera au-dessus des collines ; « toutes les nations y accourront en foule, en « disant : Allons, montons à la montagne du « Seigneur, et à la maison du Dieu de Jacob : « il nous enseignera la voie du salut, et nous « y marcherons, parce que la loi sortira de « Sion, et la parole du Seigneur de Jérusa- « lem [2] ». Parce que vous avez entendu le prophète parler de la maison de Jacob, de Sion, et de Jérusalem, répondrez-vous : Nous voilà ? Mais nous ne nions point que la race de Jacob soit la source d'où est sorti, selon la chair, Jésus-Christ Notre-Seigneur, qu'Isaïe a désigné sous l'emblème d'une montagne placée sur la cime des monts, parce que sa grandeur surpasse toutes les grandeurs : nous l'avouons, les apôtres et les églises de Judée, qui ont cru en Jésus-Christ aussitôt après sa résurrection, appartiennent à la maison de Jacob : on ne doit voir spirituellement en Jacob que le peuple chrétien ; quoique d'origine plus nouvelle que le peuple juif, il le surpasse néanmoins en grandissant et il le subjugue : et ainsi se trouve accompli ce qui a été figurativement prédit des deux fils d'Isaac : « L'aîné « sera assujéti au plus jeune [3] ». Dans le sens spirituel, Sion et Jérusalem servent à désigner l'Eglise : cependant ces deux noms servent plus encore à porter contre les Juifs un témoignage écrasant, car là ils ont crucifié le Sau-

[1] Ps. XCV, 1, 2. — [2] I Cor. I, 31. — [3] Galat. VI, 16. — [4] I Cor. X, 18.

[1] Ps. LVIII, 12. — [2] Isaïe, II, 2, 3. — [3] Gen. XXV, 23.

veur, et c'est de là que se sont répandues, parmi les peuples, la loi et la parole de Dieu. La loi qui leur a été donnée par Moïse, cette loi dont ils se glorifient si orgueilleusement, et d'où ils tirent leur plus formelle condamnation, ne leur est, tout le monde le sait, venue ni de Sion, ni de Jérusalem, mais de la montagne du Sinaï : ils l'avaient reçue depuis quarante ans, et ils l'apportèrent avec eux lorsqu'ils entrèrent dans la terre promise, où se trouve Sion, aussi nommée Jérusalem. Ce n'est donc ni là, ni de là qu'ils l'ont reçue, et il est hors de doute que Sion a été le berceau de l'Evangile de Jésus-Christ et de la loi de foi. Après sa résurrection, le Sauveur lui-même, parlant à ses disciples et leur montrant que toutes les prophéties contenues dans les divines Ecritures, s'étaient accomplies en sa personne, dit aussi : « C'est ainsi « qu'il est écrit, et c'est ainsi qu'il fallait que « le Christ souffrît et ressuscitât d'entre les « morts le troisième jour, et qu'on prêchât « en son nom la pénitence et la rémission des « péchés parmi toutes les nations, en com- « mençant par Jérusalem [1] ». Isaïe l'avait déjà annoncé par ces paroles : « De Sion sortira la « loi, et de Jérusalem la parole du Seigneur ». Car le Saint-Esprit descendit à Jérusalem sur tous ceux qui étaient enfermés ensemble dans le Cénacle, les remplit de sa vertu, et leur donna de parler les langues de toutes les nations [2] : et ils en sortirent pour prêcher et faire connaître l'Evangile à tous les peuples. De même, en effet, que le cinquantième jour après la célébration de la pâque, le Seigneur a écrit de sa propre main, emblème du Saint-Esprit, la loi Mosaïque promulguée sur le mont Sinaï : ainsi, le cinquantième jour après la véritable pâque, c'est-à-dire, après la passion et la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'Esprit-Saint a écrit, non sur des tables de pierre, mais dans le cœur des évangélistes, la loi chrétienne qui nous est venue de Sion et de Jérusalem : car en ce jour fut envoyé l'Esprit-Saint promis auparavant.

10. O Israélites selon la chair, marchez maintenant, non pas selon l'Esprit : allez maintenant, et continuez à être en contradiction avec la plus éclatante vérité, et en entendant cette invitation du Prophète : « Venez, « montons à la montagne du Seigneur, et à la « maison du Dieu de Jacob » ; dites : C'est nous : afin que vous vous heurtiez contre cette montagne, et qu'après vous être meurtri le visage, vous brisiez plus honteusement votre front. Si vous voulez dire en toute vérité : C'est nous ; dites-le, quand vous entendrez ces mots : « Il a été conduit à la mort, à cause des « iniquités de mon peuple [1] ». Ces paroles ont été dites du Christ, que vous avez vous-mêmes conduit à la mort dans la personne de vos pères : il a été conduit, comme une brebis, au sacrifice ; ainsi par votre cruauté ignorante, vous donniez une réalité à la pâque que vous célébrez sans savoir pourquoi. Si vous voulez dire en toute vérité : C'est nous ; dites-le, quand vous entendez ces mots : « Endurcissez « le cœur de ce peuple ; bouchez ses oreilles « et fermez ses yeux [2] ». Dites : C'est nous ; quand vous entendez ce passage : « J'ai étendu « mes mains pendant tout le jour vers un « peuple incrédule et ennemi [3] ». Dites : C'est nous ; quand vous entendrez ces paroles : « Que leurs yeux soient tellement obscurcis « qu'ils ne voient point, et faites que leur dos « soit toujours courbé [4] ». Quand vous entendez ces accents prophétiques et ceux qui leur ressemblent, dites : C'est nous. On ne peut en douter : il y est question de vous ; mais vous poussez l'aveuglement jusqu'à vous reconnaître là où il ne s'agit pas de vous, et de vous méconnaître là où l'on vous désigne ouvertement.

[1] Luc, XXIV, 46, 47. — [2] Act. II, 1-6.

CHAPITRE VIII.

ISAÏE A PRÉDIT QUE DIEU ABANDONNERAIT LES JUIFS.

11. Mais veuillez porter, pendant quelques instants, votre attention sur des passages plus précis que je vais vous citer. Lorsque vous entendez parler du bon Israël, vous dites : C'est nous ; quand il est question du bon Jacob, vous dites encore : Nous voilà. Et si l'on vous en demande la raison, vous répondez : c'est que le patriarche, de qui nous descendons, s'appelait indifféremment Jacob et Israël : voilà pourquoi on nous désigne avec justice par le nom de notre père. Vous êtes plongés dans un lourd et profond sommeil ; aussi ne voulons-nous point vous insinuer des choses spirituelles qui dépassent les limites de votre intelligence. Nous ne prétendons point maintenant vous apprendre le sens spirituel de ces deux mots, à cause de votre surdité et de votre

[1] Isaïe, LIII, 8. — [2] Id. VI, 10. — [3] Id. LXV, 2. — [4] Ps. LXVIII, 24.

cécité d'âme. Comme vous l'avouez, en effet, et comme on le voit clairement en lisant le livre de la Genèse, le même homme s'appelait tout à la fois Jacob et Israël ; aussi vous glorifiez-vous de ce que la maison de Jacob est en même temps la maison d'Israël.

Expliquez-nous donc ceci : le Prophète annonce d'abord qu'une montagne sera placée sur la cime des monts, et que toutes les nations se dirigeront vers elle, parce que la parole et la loi du Seigneur doivent sortir, non du Sinaï pour éclairer un seul peuple, mais de Sion et de Jérusalem pour illuminer tous les peuples : ce qui a eu lieu évidemment en Jésus-Christ, et pour les chrétiens. Un peu plus loin, le même prophète dit encore : « Et « maintenant, ô maison de Jacob, venez : mar- « chons à la lumière du Seigneur ». Selon votre habitude, vous allez certainement dire : Nous voilà. Mais arrêtez-vous un peu à ce qui suit : de la sorte vous entendrez ce que vous ne voulez pas entendre, après avoir dit ce que vous vouliez dire. Le prophète ajoute immédiatement ces paroles : « Car il a rejeté son « peuple, la maison d'Israël [1] ». Ici, dites : Nous voilà : ici, reconnaissez-vous, et pardonnez-nous de vous avoir rappelé ces passages. Si, en effet, vous les entendez volontiers, ils serviront à vous attirer : si, au contraire, ils vous irritent, ils tourneront à votre honte.

Consentez-y, n'y consentez pas, il faut que vous les entendiez. Ce n'est pas moi qui vous parle ; c'est un prophète dont vous lisez les écrits : par son organe, le Seigneur vous a certainement parlé ; son livre jouit de l'autorité des saintes Ecritures, et vous ne pouvez l'en dépouiller. Suivant le commandement du Seigneur, il crie avec véhémence ; pareil à une trompette, il élève la voix ; il vous réprimande en ces termes [2] : « Et maintenant, ô « maison de Jacob, venez ; marchons à la « lumière du Seigneur ». Dans la personne de vos ancêtres, vous avez mis le Christ à mort. Depuis lors, vous avez refusé de croire en lui : vous êtes restés en opposition avec lui ; mais vous n'êtes point encore condamnés sans remède, parce que vous n'êtes pas encore sortis de ce monde : vous avez maintenant facilité de vous repentir ; venez donc maintenant : vous deviez le faire autrefois ; faites-le aujourd'hui. Le temps propice n'est pas écoulé pour celui qui n'a pas encore entendu sonner sa dernière heure. Mais si en qualité de maison de Jacob, vous avez suivi le prophète, et qu'à votre sens, vous marchiez dans la lumière du Seigneur, montrez-nous la maison d'Israël qu'il a abandonnée. Pour nous, nous vous montrons, d'une part, ceux que le Seigneur a appelés et séparés de cette maison, et de l'autre, ceux qui ont voulu y rester et qu'il a rejetés. Du milieu d'Israël il a appelé non-seulement les Apôtres, mais aussi, après la résurrection du Christ, un peuple immense : nous en avons déjà parlé plus haut ; mais il a rejeté ceux dont vous suivez les traces, en refusant de croire ; il vous a rejetés vous-mêmes, car, en les imitant, vous persévérez dans le même égarement. Ou bien, si vous êtes vraiment ceux qu'il a appelés, où sont ceux qu'il a rejetés ? Vous ne pouvez pas dire qu'il a rejeté une autre maison quelconque, car le Prophète dit clairement : « Il a rejeté son peuple, la « maison d'Israël ». Voilà ce que vous êtes, et vous n'êtes pas ce que vous prétendez être.

Il a rejeté aussi la vigne dont il attendait des raisins et qui ne lui a donné que des épines, et il a défendu à ses nuées de laisser tomber sur elle une seule goutte de pluie. Mais il en a aussi appelé d'autres du même lieu, ce sont ceux auxquels il dit : « Jugez entre moi et ma « vigne [1] ». Le Seigneur parle d'eux en ces termes : « Si c'est par Belzébuth que je chasse « les démons, par qui vos enfants les chasse- « ront-ils ? C'est pourquoi ils seront eux- « mêmes vos juges [2] ». Puis il leur fait cette promesse : « Vous serez aussi assis sur douze « trônes, et vous jugerez les douze tribus « d'Israël [3] ». La maison de Jacob, qui par fidélité à la vocation divine a marché dans la lumière du Seigneur, s'assoira donc pour juger Israël, c'est-à-dire son peuple abandonné par lui. Comment d'ailleurs peut-il se faire que, selon le même prophète, « la pierre rejetée par « ceux qui bâtissaient ait été placée à la tête « de l'angle [4] », sinon, parce que des peuples circoncis et des peuples incirconcis, semblables à des murs élevés en sens divers, viennent se réunir dans l'angle comme dans un baiser de paix ? Aussi l'Apôtre dit-il : « C'est lui qui est notre paix, et qui, des deux « peuples, n'en a fait qu'un [5] ». Ceux d'entre les enfants de Jacob ou d'Israël qui ont écouté la voix qui les appelait, sont donc adhérents à

[1] Isaïe, II, 5, 6. — [2] Id. LXVIII, 1.

[1] Isaïe, V, 2-6. — [2] Matt. XII, 27. — [3] Id. XIX, 28. — [4] Isaïe, XXVIII, 16 ; Ps. CXVII, 22. — [5] Eph. II, 14.

la pierre angulaire, et marchent dans la lumière du Seigneur; mais ceux qui édifient des ruines et rejettent la pierre angulaire, sont ceux dont le Prophète a prédit l'abandon.

CHAPITRE IX.

ABANDON DES JUIFS PLUS CLAIREMENT PRÉDIT PAR MALACHIE.

12. Le sacrifice des chrétiens est offert partout, sur la terre et dans le ciel. Enfin, ô Juifs, voulez-vous compromettre votre salut en résistant au Fils de Dieu, et détourner de leur vrai sens ces paroles prophétiques pour les expliquer suivant les inclinations de votre cœur? Voulez-vous, dis-je, entendre ces paroles en ce sens que la maison de Jacob et d'Israël désigne un même peuple, tout à la fois appelé et rejeté de Dieu, non un peuple dont certains membres auraient été appelés, tandis que les autres auraient été rejetés, mais un peuple appelé dans tous ses membres, pour marcher dans la lumière du Seigneur, après avoir été rejeté pour n'y avoir pas marché : ou bien, une nation, de telle sorte appelée dans les uns et rejetée dans les autres, que nulle division relative au sacrifice du Christ n'ayant eu lieu dans la table du Seigneur, on voit réunis, dans l'observance uniforme des anciens rites, ceux qui marchent dans la lumière du Seigneur et observent ses préceptes, et ceux qui ont méprisé sa justice et mérité d'en être abandonnés? Si vous prétendez interpréter ainsi ces prophéties, que direz-vous? Comment comprendrez-vous cet autre prophète qui vous coupe entièrement la parole, quand il vous adresse ces mots si clairs : « Mon affection n'est point en vous, « dit le Seigneur tout-puissant; et je ne rece- « vrai point de sacrifice de votre main, car, « depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, « mon nom est devenu grand parmi les na- « tions et l'on me sacrifie en tous lieux, et l'on « offre à mon nom une oblation toute pure, « parce que mon nom est grand parmi les « nations, dit le Seigneur tout-puissant [1] ». A ce témoignage d'une évidence palpable, quel autre témoignage aussi éclatant pouvez-vous opposer? Pourquoi vous élever encore avec une intolérable impudence? Est-ce que vous n'en périrez pas d'une manière plus malheureuse? Votre chute n'en sera que plus lourde.

[1] Malach. I, 10, 11.

« Mon affection n'est pas en vous, dit », non pas le premier venu, mais « le Seigneur tout- « puissant ». Toutes les fois que vous entendez parler, d'une manière quelque peu avantageuse, de Jacob ou d'Israël, de la maison de Jacob ou de celle d'Israël, il semblerait, à vous croire, qu'il a été impossible de parler d'autres que de vous. Pourquoi donc vous enorgueillir ainsi d'appartenir à la race d'Abraham, quand le Seigneur tout-puissant vous dit : « Mon affection n'est point en vous, « et je ne recevrai pas de sacrifice de votre « main? » Certes, vous ne pouvez le nier : non-seulement il ne reçoit point de sacrifice de votre main, mais vos mains ne lui en offrent pas même un. D'après la loi de Dieu, l'endroit où vous devez offrir des sacrifices a été formellement désigné : cet endroit est unique, hors de là, tout sacrifice vous est interdit : aussi, parce que vos fautes vous ont mérité d'en être exclus, vous n'osez, nulle part ailleurs, offrir le sacrifice qu'il vous était permis d'offrir en ce seul endroit, et ainsi s'accomplit parfaitement la prédiction du Prophète : « Et je ne recevrai point de sacri- « fice de votre main ». Car, si dans la Jérusalem terrestre il vous restait un temple et un autel, vous pourriez dire que l'oracle de Malachie a été accompli à l'égard de ceux d'entre vous dont Dieu rejette les sacrifices à cause de leurs iniquités, tandis qu'il accepte les offrandes de ceux qui, parmi vous, observent ses commandements. Aucun motif ne vous autorise à tenir ce langage, puisqu'aucun de vous ne peut offrir de sa main un sacrifice selon la loi donnée sur le mont Sinaï. La prédiction et son accomplissement ne vous permettent pas non plus d'opposer à la sentence du Prophète cette réponse : Nous n'offrons pas de nos mains la chair des animaux, mais nous offrons, de cœur et de bouche, le tribut de nos louanges, selon cette parole du Psalmiste : « Immolez à Dieu un sacrifice de « louange [1] ». Ici encore, vous êtes démentis par Celui qui a dit : « Mon affection n'est pas « en vous ».

13. Ensuite, de ce que vous n'offrez à Dieu aucun sacrifice, et de ce qu'il n'en reçoit pas de votre main, il ne suit nullement qu'on ne lui en offre aucun. Celui qui n'a besoin d'aucun de nos biens, n'a pas, à la vérité, plus besoin de nos offrandes; elles lui sont

[1] Ps. XLIX, 14.

inutiles, mais elles nous procurent de grands avantages. Cependant, comme on lui fait de ces offrandes, le Seigneur ajoute ces paroles : « Parce que, depuis le lever du soleil jus- « qu'à son couchant, mon nom est devenu « grand parmi les nations, et l'on me sacrifie « en tous lieux, et l'on offre à mon nom une « oblation toute pure, car mon nom est grand « parmi les nations, dit le Seigneur tout-puis- « sant ». A cela que répondrez-vous? Ouvrez donc enfin les yeux et voyez : on offre le sacrifice des chrétiens partout, et non pas en un seul endroit, comme on vous l'avait commandé : on l'offre, non à un Dieu quelconque, mais à Celui qui a fait cette prédiction, au Dieu d'Israël. C'est pourquoi il dit ailleurs, en parlant à son Eglise : « Celui qui vous a « sauvée, c'est le Dieu d'Israël qui sera appelé « le Dieu de toute la terre [1] ». Vous lisez avec soin les Ecritures, parce que vous croyez y trouver la vie [2]. Vous l'y trouveriez, en effet, si vous compreniez qu'il est question du Christ, si elles servaient à vous le faire reconnaître. Mais lisez-les avec plus d'attention encore ; elles rendent témoignage de ce sacrifice pur offert au Dieu d'Israël, non par votre seul peuple, des mains duquel il a prédit qu'il n'en accepterait point, mais par toutes les nations qui disent : « Venez, montons à la « montagne du Seigneur [3] » : non en un seul endroit, dans la Jérusalem terrestre, comme cela vous était prescrit, mais par toute la terre et jusque dans la Jérusalem véritable : non selon l'ordre d'Aaron, mais selon l'ordre de Melchisédech, car il a été dit au Christ, et, aussi longtemps d'avance, il a été prédit du Christ : « Le Seigneur a juré, et son serment demeu- « rera immuable : Vous êtes le prêtre éternel « selon l'ordre de Melchisédech [4] ». Qu'est-ce à dire : « Le Seigneur a juré », sinon qu'il a affirmé sur son indéfectible vérité? « Et il ne « se repentira pas », si ce n'est qu'il ne changera jamais, pour aucun motif, ce sacerdoce? Car Dieu ne se repent pas comme l'homme. On dit que Dieu se repent quand il change une chose établie par lui, et qui paraissait devoir durer. Aussi, lorsqu'il dit : « Il ne se re- « pentira pas : Vous êtes le prêtre éternel selon « l'ordre de Melchisédech », il montre suffisamment qu'il s'est repenti, c'est-à-dire, qu'il a voulu changer le sacerdoce établi par lui selon l'ordre d'Aaron. Nous avons sous les yeux l'accomplissement de la prophétie relative à ces deux sacerdoces : dans aucun temple, en effet, il n'y a plus trace du sacerdoce d'Aaron, et celui du Christ subsiste éternellement dans le ciel.

14. Le Prophète vous appelle donc à cette lumière du Seigneur lorsqu'il dit : « Et main- « tenant, vous, maison de Jacob, venez, mar- « chons dans la lumière du Seigneur : — Vous, « maison de Jacob », qu'il a appelée et choisie, non pas « vous », qu'il a rejetés. « Car il a « rejeté son peuple, la maison d'Israël [1] ». Tous ceux d'entre vous qui voudront venir de cette maison d'Israël, appartiendront à celle que le Seigneur a appelée : ils seront séparés de celle qu'il a rejetée. En effet, la lumière du Seigneur, dans laquelle marchent les nations, est celle dont le même Prophète a parlé en disant : « Voilà que je Vous ai « établi pour être la lumière des nations, et le « salut que j'envoie jusqu'aux extrémités de « la terre [2] ». A qui ces paroles ont-elles été adressées, si ce n'est au Christ? En qui ont-elles reçu leur accomplissement, si ce n'est dans le Christ? Cette lumière ne se trouve point en vous, car il est encore écrit de vous : « Dieu leur a donné, jusqu'à ce jour, un es- « prit d'assoupissement, des yeux qui ne « voient point, et des oreilles qui n'entendent « pas [3] ». Non, dis-je, cette lumière n'est point en vous : aussi, par excès d'aveuglement, vous rejetez la pierre qui est devenue la tête de l'angle. « Approchez-vous donc de lui, « afin que vous en soyez éclairés [4] ». Qu'est-ce à dire : « Approchez-vous », sinon, croyez; car, pour vous approcher de lui, où irez-vous, puisqu'il est cette pierre dont parle le prophète Daniel, et qui, en grossissant est devenue une montagne si grande, qu'elle a rempli toute la terre [5]? De là vient que les nations mêmes qui disent : « Venez, montons à la montagne « du Seigneur », ne font nulle part aucun effort pour marcher et parvenir au but : elles montent là où elles se trouvent, car en tout lieu on offre un sacrifice selon l'ordre de Melchisédech ; et, selon ce passage d'un autre prophète : « Dieu anéantit tous les dieux des « nations, et il est adoré par tout homme en « tout pays [6] ». Lors donc qu'on vous dit : « Approchez-vous de lui », on ne vous dit pas : préparez vos vaisseaux ou vos bêtes de

[1] Isa. LIV, 5. — [2] Jean, V, 39. — [3] Isa. II, 3. — [4] Ps. CIX, 4.

[1] Isa. II, 5, 6. — [2] Id. XLIX, 6. — [3] Rom. XI, 8. — [4] Ps. XXXIII, 6. — [5] Daniel, II, 35. — [6] Soph. II, 11.

somme, chargez-les de vos victimes, venez d'une contrée si lointaine, et arrivez à l'endroit où le Seigneur agréera les sacrifices offerts par votre piété. Mais on vous dit : Approchez-vous de Celui que vos oreilles entendent annoncer; approchez-vous de Celui dont la gloire éclate à vos yeux : vous ne vous fatiguerez point à marcher, car dès que vous croirez, vous serez près de lui.

CHAPITRE X.

AVEC QUELLE CHARITÉ IL FAUT ATTIRER LES JUIFS A LA FOI.

15. Que les Juifs écoutent volontiers ces divers témoignages, ou qu'ils en ressentent de l'indignation, nous devons, très-chers frères, quand nous le pouvons, les leur rappeler en leur montrant que nous les aimons. Ne nous élevons point avec orgueil contre les branches séparées du tronc; souvenons-nous plutôt de la racine sur laquelle nous avons été greffés : rappelons-nous par la grâce de qui, et avec quelle miséricordieuse bonté, et sur quelle racine nous avons été entés : ne nous élevons pas, mais tenons-nous dans l'humilité [1]. Ne les insultons pas présomptueusement, mais tressaillons d'une joie mêlée de crainte, et disons-leur : « Venez et marchons dans la « lumière du Seigneur, parce que son nom est « grand parmi les nations [2] ». S'ils nous entendent et qu'ils nous écoutent, ils auront place parmi ceux à qui il a été dit : « Approchez-« vous de lui, et il vous éclairera. Et vos « visages ne rougiront point de honte [3] ». Si, au contraire, ils nous entendent et ne nous écoutent pas, s'ils nous voient et nous portent envie, ils sont du nombre de ceux dont il a été dit : « Le pécheur verra et il en sera irrité; « il grincera des dents et séchera de dépit [4] ». « Pour moi », dit l'Eglise au Christ, « je serai « dans la maison du Seigneur comme un « olivier qui porte du fruit : j'ai mis mon « espérance dans la miséricorde de Dieu pour « l'éternité et pour les siècles des siècles [5] ».

[1] Bède ou Florus, sur l'ép. aux Rom. XI. — [2] Ps. II, 11. — [3] Rom. XI. — [4] Ps. CXI, 10. — [5] Ps. LI, 10.

Traduction de M. l'abbé AUBERT.

DE L'UTILITÉ DE LA FOI.

Saint Augustin prouve que c'est aux Manichéens une témérité sacrilége de blâmer ceux qui, suivant l'autorité de la foi catholique, se préparent à l'intelligence des mystères, en croyant ce qu'ils ne peuvent encore comprendre. — Il montre, en particulier, que c'est bien à tort que ces sectaires critiquent l'Ancien Testament.

CHAPITRE PREMIER.

DESSEIN DE L'AUTEUR.

1. Mon cher Honorat, si l'hérétique et celui qui croit aux hérétiques n'étaient à mes yeux qu'une seule et même chose, je croirais ne devoir ni parler ni écrire sur cette question. Mais grande est entre eux la différence. En effet, l'hérétique est, selon moi, celui qui, en vue de quelque intérêt temporel, et surtout dans un but de gloire et de domination, émet ou suit des opinions fausses et nouvelles; au contraire, celui qui croit aux hérétiques, est un homme trompé par certaines apparences de vérité et de piété. Ce point établi, je n'ai pas cru devoir garder le silence, ni refuser de te dire mon opinion sur la manière de trouver et de garder la vérité; la vérité qui fut dès notre première jeunesse, comme tu le sais, l'objet de notre amour le plus ardent; la vérité bien éloignée des vaines préoccupations des hommes, qui, trop adonnés à cette vie matérielle, s'imaginent qu'il n'existe rien autre chose que ce que les cinq sens, ces messagers ordinaires du corps, leur font connaître, et dont l'esprit est troublé par les impressions et les images qu'ils reçoivent de ces sens, alors même qu'ils cherchent à se dérober à leur influence. C'est cependant avec cette règle funeste et mensongère qu'ils croient mesurer très-fidèlement les impénétrables profondeurs de la vérité. Il est on ne peut plus facile, mon cher ami, non-seulement de dire, mais encore de penser qu'on a trouvé la vérité; mais tu verras par cet écrit, je l'espère, combien en réalité c'est chose difficile. J'ai demandé et je demande à Dieu que ces lignes te profitent, ou du moins qu'elles ne te nuisent pas, à toi et en général à tous ceux entre les mains de qui elles pourront tomber; et j'espère qu'il en sera ainsi, si ma conscience ne me trompe pas, en me disant que j'ai entrepris cet ouvrage dans un esprit de piété et de charité, et non par le désir d'une vaine renommée et d'une frivole ostentation.

2. Mon but est donc de te prouver, si je puis, que c'est aux Manichéens une témérité sacrilége de s'emporter contre ceux qui, suivant l'autorité de la foi catholique, croient tout d'abord la vérité, qu'une âme pure voit, mais qu'ils ne peuvent encore apercevoir; et qui se prédisposent et se préparent ainsi à recevoir la lumière divine. Tu sais, mon cher Honorat, que si nous sommes tombés dans les piéges de ces sectaires, c'est uniquement parce que, écartant une autorité redoutable, ils disaient se servir de la raison pure et simple pour mener à Dieu ceux qui voudraient les entendre, et pour les délivrer de toute espèce d'erreur. En effet, quel motif m'a fait, pendant près de neuf ans, mépriser la religion que mes parents m'avaient inculquée dans ma première enfance, et suivre assidûment les leçons de ces docteurs? N'est-ce pas parce qu'ils prétendent qu'on nous inspire des terreurs superstitieuses, qu'on exige de nous la foi avant la raison, tandis que eux ne contraignent personne à croire, si l'on n'a pas d'abord discuté et vu clairement la vérité? Quel homme ne serait attiré par de telles promesses, surtout s'il est jeune, passionné pour la vérité, et en outre formé à l'orgueil et au bavardage par les discussions des quelques savants qu'il a entendus à l'école, tel enfin qu'ils m'ont trouvé à cette époque, méprisant ce que j'appelais des contes de vieille femme, et désireux d'acquérir et de posséder ce qu'ils promettent, la vérité claire et sans mélange?

Mais d'un autre côté, quel motif m'engagea à ne pas m'attacher entièrement à eux, de sorte que je restais, comme ils disent, au rang des auditeurs, et que je ne renonçais pas aux espérances et aux choses de ce monde? N'est-ce pas parce que je les trouvais, eux aussi, avec leur éloquence infatigable, plus habiles à réfuter les doctrines des autres, qu'à prouver et asseoir solidement les leurs propres? Mais à quoi bon parler de moi qui suis maintenant chrétien catholique? A cette source abondante j'ai été retremper avec avidité mes lèvres arides et depuis bien longtemps desséchées; ces mamelles fécondes de l'Eglise, je les ai pressées avec des pleurs et des gémissements profonds, pour en faire couler le lait qui devait soulager ma misère, et ramener en moi l'espoir de la vie et du salut. Ainsi donc ne parlons pas de moi-même : pour toi, qui n'es pas encore chrétien, qui cédant, non sans peine, à mes conseils, alors que tu avais pour ces sectaires une aversion profonde, as cru bien faire d'aller les entendre et voir ce qu'ils sont, rappelle tes souvenirs, et dis-moi, je te le demande, ce qui t'a charmé en eux, si ce n'est une grande présomption, une facilité extrême à promettre des raisons? Tu sais à quelles longues et véhémentes discussions ils se livraient sans cesse sur les erreurs des ignorants, ce qui est bien facile pour le premier demi-savant venu, comme je l'ai reconnu un peu tard. S'ils nous infusaient en même temps quelques-unes de leurs erreurs, nous croyions devoir par nécessité les adopter, faute d'autres doctrines plus satisfaisantes. Ils faisaient ainsi pour nous ce que fait l'oiseleur perfide, qui plante près d'une source d'eau des pieux enduits de glu pour prendre les oiseaux altérés : il cache et dérobe aux yeux, par tous les moyens, les autres sources qui sont dans le voisinage, ou bien il y place des épouvantails qui détournent ses victimes, et les obligent, n'ayant pas le choix d'un appui, à tomber dans ses piéges.

3. Ne pourrais-je pas me dire ici à moi-même que ces comparaisons fleuries, ces critiques ingénieuses peuvent être adressées avec beaucoup de finesse et d'esprit par le premier adversaire venu à tous ceux qui se mêlent d'enseigner? Mais si j'ai cru devoir mêler à cet ouvrage quelque fantaisie de ce genre, c'est pour avertir ces discoureurs de ne plus se servir de pareils moyens, afin que, comme dit Cicéron, bagatelles de lieux communs à part, on ne voie plus que deux faits, deux causes, deux raisons en lutte l'une avec l'autre. Ainsi, qu'ils ne viennent plus nous dire, comme il le font souvent, que quiconque les abandonne après avoir pris longtemps leurs leçons, a nécessairement, en passant par eux, éclairé son esprit: Tu vois, Honorat, toi si cher à mon cœur (car, pour eux, je ne veux pas trop m'en inquiéter), tu vois combien cette prétention est vaine et facile à réfuter. C'est pourquoi je laisse à ta sagesse le soin de l'examiner. Je ne crains pas qu'à tes yeux j'aie paru nager dans la lumière, alors que j'étais engagé dans la vie du monde, nourrissant des espérances pleines de ténèbres sur la beauté d'une épouse, sur la pompe des richesses, sur la vanité des honneurs, sur tous les autres plaisirs nuisibles et pernicieux. Tous ces faux biens, comme tu le sais, alors que je suivais avec ardeur les leçons de ces hérétiques, étaient le but continuel de mes désirs et de mes espérances. Je n'en attribue pas la faute à leurs leçons, j'avoue même qu'ils prennent grand soin de tenir en garde contre ces tentations. Mais dire que la lumière m'a abandonné seulement quand je me suis détourné de toutes ces ombres de la réalité, et quand j'ai résolu de me contenter de la seule nourriture nécessaire à la santé du corps, tandis que cette lumière m'entourait d'éclat et de splendeur alors que j'aimais ces vanités, et que j'étais retenu dans leurs liens; c'est, pour user de termes fort adoucis, le fait d'un homme qui examine avec peu d'attention les choses dont il aime à discourir. Mais venons à notre sujet, si tu le veux bien.

CHAPITRE II.

ACCUSATIONS ÉLEVÉES PAR LES MANICHÉENS CONTRE L'ANCIEN TESTAMENT.

4. Tu sais bien que c'est en blâmant la foi catholique, et surtout en dénaturant et en torturant l'Ancien Testament, que les Manichéens troublent l'esprit des ignorants. Ceux-ci assurément ne savent pas jusqu'à quel point le contenu de ces livres est acceptable, et comment la nourriture qu'on y puise, peut descendre utilement dans la profondeur de nos âmes, pour ainsi dire encore vagissantes. Et comme il y a là certains passages de nature à blesser les esprits ignorants et peu attentifs,

et le nombre en est immense, ces passages prêtent à des accusations que la foule accueille, tandis qu'en raison des mystères qui y sont contenus, il est fort rare que cette même foule en accepte la justification. Or, ceux qui, en petit nombre, sont capables de faire cette apologie, n'aiment guère les discussions animées et retentissantes d'une joute en public ; aussi sont-ils fort peu connus, si ce n'est des personnes empressées à les consulter.

Au sujet de cette témérité des Manichéens à blâmer l'Ancien Testament et la foi catholique, voici quel est mon sentiment. Je désire et j'espère te voir accueillir mes paroles avec le même esprit qui me les fait prononcer. Dieu, qui lit dans les profondeurs de ma conscience, sait que, dans cet entretien, je n'apporte aucune intention mauvaise, mais que je dis les choses comme je crois qu'on doit les entendre pour prouver la vérité, à laquelle seule j'ai résolu depuis longtemps de consacrer ma vie, et qui fait mon unique préoccupation. Qu'il ne soit pas dit qu'après m'être égaré si facilement avec vous, je ne puisse au contraire tenir avec vous le droit chemin que bien difficilement, pour ne rien dire de pis. Mais je compte que, dans mon espoir de vous voir marcher avec moi au chemin de la sagesse, Celui auquel j'ai été consacré ne m'abandonnera pas. Nuit et jour je m'efforce de le contempler ; et comme par suite de mes fautes, par l'effet prolongé de mes vieilles erreurs, je sens que mon intelligence est émoussée, comme je me connais faible, souvent je le prie avec larmes. Quand on a été longtemps dans l'obscurité et les ténèbres, les yeux s'ouvrent avec peine, et tout en désirant la lumière, ils s'en détournent en tremblant et la repoussent, surtout si c'est le soleil qu'on cherche à leur montrer. C'est là mon image : je ne nie plus qu'il y a pour l'âme un bien ineffable et suprême que l'intelligence perçoit, et j'avoue en pleurant et en gémissant que je suis encore impuissant à le contempler. Dieu donc ne m'abandonnera pas, si je suis sincère, si je prends la charité pour guide, si j'aime la vérité, si je chéris l'amitié, si je tremble de t'induire en erreur.

CHAPITRE III.

SENS MULTIPLES DE L'ANCIEN TESTAMENT.

5. Pour quiconque veut connaître à fond ce qu'on appelle l'Ancien Testament, il n'y a que quatre manières de l'envisager : au point de vue de l'histoire, de l'étiologie, de l'analogie et de l'allégorie. Ne crois pas qu'il y ait rien d'étrange de ma part à me servir de termes grecs. D'abord, c'est ainsi qu'on a fait pour moi, et je n'ose pas avec toi suivre une autre méthode. Ensuite, tu remarqueras que chez nous ces idées n'ont pas de termes usuels qui les expriment ; si pour les traduire je forgeais des mots, ce serait certainement une chose plus étrange encore. D'un autre côté, si je me servais de circonlocutions, je serais moins à l'aise pour développer mon sujet. Je te prierai seulement de croire que si je pèche en quelque point, ce ne sera ni par l'enflure ni par l'emphase. On explique l'Ecriture au point de vue de l'histoire, quand on montre ce qui a été écrit ou ce qui a été fait, et encore ce qui a été non fait, mais seulement écrit, comme si c'eût été fait ; au point de vue de l'étiologie, quand on fait voir pour quel motif telle chose a été dite ou faite ; au point de vue de l'analogie, quand on prouve qu'il n'y a pas contradiction entre les deux Testaments, l'Ancien et le Nouveau ; au point de vue de l'allégorie, quand on montre qu'il ne faut pas prendre à la lettre certains détails écrits, mais qu'il faut les entendre figurément.

6. Toutes ces formes de langage ont été employées par Notre-Seigneur Jésus-Christ et par les Apôtres. C'est dans le sens historique qu'on doit entendre la réponse du Christ à l'objection qu'un jour de sabbat ses disciples avaient rompu des épis : « N'avez-vous point « lu », dit-il, « ce que fit David, lorsque lui « et ceux qui l'accompagnaient furent pressés « de la faim, comme il entra dans la maison « de Dieu et mangea des pains de proposition, « dont il n'était permis de manger ni à lui, ni « à ceux qui étaient avec lui, mais aux prêtres « seuls [1] ? » Mais voici qui a rapport à l'étiologie. Le Christ ayant défendu qu'on répudiât son épouse si ce n'est pour cause de fornication, ses interlocuteurs répliquèrent que Moïse avait permis qu'on renvoyât son épouse en lui donnant un écrit de séparation : « Moïse a fait « cela », répondit le Christ, « à cause de la « dureté de votre cœur [2] ». Ces expressions montrent pourquoi Moïse fit bien en son temps d'accorder cette permission, et le précepte que

[1] Matt. XII, 3, 4. Traduct. de Sacy. — [2] Id. XIX, 8. Idem.

donnait le Christ, indiquait que les temps n'étaient plus les mêmes. Ces changements de temps, cet ordre de choses arrangé et réglé par une admirable disposition de la divine Providence, exigeraient de trop longs développements.

7. Quant à l'analogie qui fait ressortir l'accord entre les deux Testaments, dirai-je que tous ceux dont les Manichéens reconnaissent l'autorité, s'en sont servis, quand eux-mêmes peuvent voir combien de choses ils disent avoir été introduites dans les saintes Ecritures par je ne sais quels corrupteurs de la vérité? Cette assertion m'a toujours paru, même quand j'étais leur disciple, sans aucun fondement, et non-seulement à moi, mais à toi aussi, je me le rappelle, et à tous ceux qui, comme nous, mettaient à juger un soin un peu plus grand que la foule des fidèles. Maintenant, qu'un grand nombre de questions, qui me tenaient fort en peine, sont pour moi éclaircies et résolues, celles par exemple où se complaît le plus souvent leur jactance, et qu'ils développent avec d'autant plus d'enthousiasme que, n'ayant pas d'adversaire, ils le font avec plus de sécurité; je trouve que c'est le comble de l'impudence, ou, en termes plus doux, de l'inadvertance et de la faiblesse d'esprit, d'aller dire que les Ecritures saintes sont falsifiées, quand ils ne peuvent prouver ce fait pour aucun des exemplaires publiés à une époque si rapprochée de nous. S'ils disaient qu'ils n'ont pas cru devoir les accepter entièrement, parce qu'elles sont l'œuvre d'hommes qu'ils ne croient pas être des écrivains véridiques, ce serait en définitive un faux-fuyant honnête, ou une erreur pardonnable. C'est là ce qu'ils ont fait pour le livre intitulé les Actes des Apôtres. Mais leur dessein, quand j'y réfléchis en moi-même, me confond d'étonnement. Car ce que je désire ici, c'est moins la sagesse dans ces hommes que la déférence. Ce livre, en effet, renferme tant de choses semblables à celles qu'ils admettent, qu'à mon avis il est bien étrange à eux de ne pas l'accepter, sauf à dire que ce qui les y blesse est faux et interpolé. Ou, si un tel langage est inconvenant, comme il l'est en effet, pourquoi accordent-ils quelque valeur aux épîtres de Paul et aux quatre évangiles, où il y a peut-être proportionnellement beaucoup plus qu'il n'a pu s'en trouver dans les Actes des Apôtres, de ces choses qu'ils veulent faire passer pour des interpolations d'écrivains corrupteurs? Mais voici à ce sujet ce qu'il m'en semble, et je te prie d'examiner avec moi la chose tranquillement et avec tout le calme de la réflexion. Tu sais que les Manichéens, cherchant à faire mettre leur maître Manichée au nombre des apôtres, disent que l'Esprit-Saint, que le Seigneur a promis d'envoyer à ses disciples, est venu à nous en la personne de Manichée lui-même. Mais en admettant les Actes des Apôtres, où l'arrivée du Saint-Esprit est clairement rapportée [1], ils ne sauraient comment prouver que ce passage a été interpolé. Ils veulent, en effet, qu'il y ait eu avant Manichée même je ne sais quels corrupteurs des Livres saints, corrupteurs qui désiraient concilier la loi des Juifs avec l'Evangile. Or, ils ne peuvent soutenir que le passage concernant le Saint-Esprit est corrompu, à moins d'affirmer que ces corrupteurs ont lu dans l'avenir, et inséré dans leurs livres un fait qu'on invoquerait plus tard contre Manichée, quand celui-ci déclarerait que le Saint-Esprit a été envoyé en sa personne. Mais nous parlerons du Saint-Esprit une autre fois et plus en détail; pour le moment, revenons à notre sujet.

8. Il a été assez démontré, je pense, que pour l'histoire, l'étiologie et l'analogie, l'Ancien Testament est conforme au Nouveau; reste à prouver qu'il en est de même pour l'allégorie. Notre Sauveur lui-même se sert dans l'Evangile d'une allégorie empruntée à l'Ancien Testament. « Cette race », dit-il, « demande un prodige, et on ne lui en don-« nera point d'autre que celui du prophète « Jonas. Car comme Jonas fut trois jours et « trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi « le Fils de l'homme sera trois jours et trois « nuits dans le cœur de la terre [2] ». Citerai-je l'Apôtre Paul qui montre aussi, dans sa première épître aux Corinthiens, que le récit même de l'Exode était une allégorie du futur peuple chrétien? « Or, vous ne devez pas « ignorer, mes frères, que nos pères ont tous « été sous la nuée, qu'ils ont tous passé la mer « Rouge, qu'ils ont tous été baptisés sous la « conduite de Moïse, dans la nuée et dans la « mer, qu'ils ont tous mangé d'une même « viande spirituelle, et qu'ils ont tous bu d'un « même breuvage. Car ils buvaient de l'eau « de la pierre spirituelle qui les suivait, et

[1] Act. II, 2-4. — [2] Matt. XII, 39, 40.

« Jésus-Christ était cette pierre. Mais il y en « avait peu d'un si grand nombre qui fussent « agréables à Dieu, étant presque tous morts « dans le désert. Or, toutes ces choses ont été « les figures de ce qui nous regarde, afin que « nous ne nous abandonnions pas aux mau- « vais désirs, comme ils s'y abandonnèrent. « Ne devenez point non plus idolâtres, comme « quelques-uns d'entre eux dont il est écrit : Le « peuple s'assit pour manger et pour boire, et « ils se levèrent pour se divertir. Ne commet- « tons point de fornication, comme quelques- « uns d'entre eux commirent ce crime, pour « lequel il y en eut vingt-trois mille qui furent « frappés de mort en un seul jour. Ne tentons « point Jésus-Christ, comme le tentèrent quel- « ques-uns d'entre eux, qui furent tués par les « serpents. Ne murmurez point comme mur- « murèrent quelques-uns d'entre eux, qui « furent frappés de mort par l'ange externina- « teur. Or, toutes ces choses qui leur arrivaient « étaient des figures, et elles ont été écrites « pour nous servir d'instruction, à nous autres « qui nous trouvons à la fin des temps [1] ».

Il y a encore dans l'Apôtre une allégorie qui convient parfaitement à mon sujet, puisque nos adversaires eux-mêmes ont l'habitude d'en faire parade dans leurs discussions. Le même Paul dit aux Galates : « Car il est écrit qu'Abra- « ham a eu deux fils, l'un de la servante et « l'autre de la femme libre. Mais celui qui « naquit de la servante naquit selon la chair, « et celui qui naquit de la femme libre, na- « quit en vertu de la promesse de Dieu. Tout « ceci est une allégorie ; car ces deux femmes « sont les deux alliances, dont la première qui « a été établie sur le mont de Sina, et qui « n'engendre que des esclaves, est figurée par « Agar. Car Sina est une montagne d'Arabie, « qui représente la Jérusalem d'ici-bas, qui « est esclave avec ses enfants ; au lieu que la « Jérusalem d'en haut est vraiment libre, et « c'est elle qui est notre mère [2] ».

9. Ici donc ces hommes pervers, en voulant rendre la Loi inutile, nous obligent à approuver ces Ecritures. Car ils relèvent soigneusement ce qui a été dit, que ceux-là sont dans l'esclavage qui vivent sous la Loi, et ils terminent par ces paroles triomphantes : « Vous « qui voulez être justifiés par la Loi, vous « n'avez plus de part à Jésus-Christ, vous êtes « déchus de la grâce [3] ». Tout cela est vrai, nous l'avouons, et cette Loi, nous ne la déclarons nécessaire que pour ceux à qui l'esclavage est encore utile. Ce qui a fait son utilité, c'est que les hommes que la raison ne pouvait détourner du péché, avaient besoin d'être retenus par une pareille loi, c'est-à-dire par la menace et la peur de ces châtiments qui peuvent frapper les yeux des insensés. Le Christ, en nous délivrant de ces terreurs, ne condamne pas cette loi ; il ne fait que nous inviter à obéir à son amour, et à ne pas être esclaves de la crainte de la Loi. C'est là la grâce même, bienfait dont ne comprennent point l'origine céleste ceux qui désirent encore être sous les chaînes de la Loi. L'apôtre Paul les blâme justement comme des infidèles, puisque cette servitude à laquelle ils étaient condamnés à une certaine époque par une juste disposition de Dieu, ils ne croient pas en être délivrés maintenant par Notre-Seigneur Jésus-Christ. De là cette parole du même apôtre : « La Loi nous a servi de conducteur « pour nous mener comme des enfants à « Jésus-Christ [1] ». Ainsi donc Dieu a donné aux hommes un conducteur qu'ils devaient craindre, pour leur donner ensuite un maître qu'ils devaient aimer. Toutefois ces préceptes et ces commandements de la Loi, dont il n'est plus permis aux chrétiens maintenant de faire usage, tels que le sabbat, la circoncision, les sacrifices et autres choses de ce genre, renferment tant de mystères, que tout homme pieux comprend qu'il n'est rien de plus funeste que de prendre à la lettre, c'est-à-dire mot pour mot, tout ce qui s'y trouve, et rien aussi de plus salutaire que d'en saisir l'esprit.

De là cette parole : « La lettre tue et l'esprit « donne la vie [2] » ; et cette autre parole : « Lorsqu'ils lisent le vieux Testament, ce voile « demeure toujours sur leur cœur, sans être « levé, parce qu'il ne s'ôte que par Jésus- « Christ [3] ». En effet, ce qui s'ôte par Jésus-Christ, ce n'est pas l'Ancien Testament, mais le voile qui le couvre, de sorte que par Jésus-Christ l'on comprend et l'on voit, comme à nu, ce qui sans le Christ est obscur et caché. Aussi le même apôtre ajoute-t-il aussitôt : « Mais « quand leur cœur se tournera vers le Sei- « gneur, alors le voile en sera ôté [4] ». Il ne dit pas : La Loi, ou bien l'Ancien Testament disparaîtra. Ainsi donc, ce ne sont pas ces livres

[1] I Cor. x, 1-11. — [2] Galat. iv, 22-26. — [3] Id. v, 4.

[1] Galat. iii, 24. — [2] II Cor. iii, 6. Trad. de Sacy. — [3] II Cor. iii, 14. — [4] Id. 16.

que la grâce divine a supprimés comme renfermant des choses inutiles, mais bien l'enveloppe qui recouvrait des choses utiles. Voilà ce qu'on peut dire à ceux qui apportent un soin pieux, et non un esprit brouillon et méchant, à la recherche du sens de ces Ecritures ; on leur fait toucher du doigt et l'ordre des choses, et les motifs des actes et des paroles, et la conformité entre l'Ancien et le Nouveau Testament, conformité si grande qu'il ne reste pas entre eux la moindre différence, et le secret de toutes ces figures qui, une fois expliquées et comprises, nous forcent de déclarer que ceux-là sont bien malheureux, qui veulent les condamner avant de les connaître.

CHAPITRE IV.

A QUELLES ERREURS ON EST EXPOSÉ DANS LA LECTURE.

10. Mais je veux laisser de côté les hauteurs de la science, et agir avec toi comme je crois que je dois agir avec un ami intime, c'est-à-dire, exposer les choses comme je le peux, et non comme j'ai vu avec admiration des hommes très-savants pouvoir le faire. Il est trois espèces d'erreurs auxquelles les hommes sont sujets en lisant. Je parlerai de chacune d'elles. La première consiste à croire vrai ce qui est faux, quand l'écrivain a pensé autrement qu'il n'a écrit. La deuxième, pour être moins répandue, n'en est pas moins pernicieuse ; elle consiste à croire vrai ce qui est faux, en croyant toutefois ce que l'écrivain a cru lui-même. La troisième consiste à croire vrai dans un ouvrage ce qui n'a pas été tel dans la pensée de l'écrivain. Dans ce dernier cas, l'erreur peut être très-utile, et même, à bien considérer, il n'y a alors que profit à retirer de sa lecture. Un cas de la première espèce, c'est, par exemple, si l'on disait et si l'on croyait que Rhadamanthe dans les enfers fait comparaître les morts devant lui pour les entendre et les juger, parce qu'on a lu cela dans un poëme de Virgile [1]. Il y a ici double erreur, parce que l'on croit une chose qui n'est pas croyable, et parce qu'on ne doit pas se figurer que l'auteur l'ait crue. On peut donner pour la seconde espèce l'exemple suivant : Parce que Lucrèce dit que l'âme est composée d'atomes, et qu'après la mort elle s'échappe avec ces mêmes atomes et meurt, un lecteur s'imaginera que c'est la vérité et qu'il doit le croire. Il n'en est pas moins malheureux si, sur un sujet si important, il a pris pour certain ce qui est faux, bien que Lucrèce, dont l'ouvrage l'a trompé, ait eu cette opinion. A quoi sert en effet à ce lecteur d'être sûr du sens de l'écrivain, quand cet écrivain qu'il a choisi, au lieu de l'empêcher de tomber dans l'erreur, l'y entraîne avec lui ? Voici qui se rapporte à la troisième espèce. Après avoir lu quelque passage des œuvres d'Epicure où il vante la continence, on affirmera que ce philosophe a placé le souverain bien dans la vertu, et que par la suite il n'est pas blâmable. En quoi nuit à ce nouveau lecteur l'erreur d'Epicure, si ce dernier croit que le souverain bien de l'homme est le plaisir des sens, puisque ce lecteur n'a pas adopté une maxime si honteuse et si funeste, et qu'Epicure ne lui plaît que parce qu'il ne lui prête pas une opinion qui ne doit pas être admise ? Cette erreur non-seulement est pardonnable, mais souvent même tout à fait digne d'un homme.

Quoi ! si l'on venait me dire d'un de mes amis qu'il a déclaré en présence de beaucoup de monde, que malgré ses années déjà avancées, il aime l'enfance et le premier âge au point qu'il a juré d'y conformer sa vie, et si cela m'était prouvé de manière à ne pouvoir le nier décemment ; serais-je blâmable de croire que cet ami, en parlant ainsi, a voulu montrer son goût pour l'innocence et son éloignement pour ces plaisirs où se plongent les hommes, et de l'affectionner bien plus encore que par le passé, n'eût-il par hasard sottement aimé dans la vie des enfants qu'une certaine liberté à jouer et à manger, et une molle oisiveté ? Suppose en effet qu'il soit mort après ce qui m'a été dit de lui, et que je n'aie pu lui adresser aucune question pour connaître sa pensée, quel homme serait assez méchant pour m'en vouloir, alors que je vanterais la résolution de mon ami dans les termes mêmes qui me l'ont fait connaître ? N'est-il pas vrai qu'un juste appréciateur des choses n'hésiterait même pas à louer ma manière de voir et mon attachement, en voyant que j'aimerais l'innocence, et que je préférerais avoir une bonne opinion de mon semblable, dans une circonstance douteuse où il me serait permis d'en juger autrement ?

[1] Enéïde, VI, 566-569.

CHAPITRE V.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE SAIT LIRE SANS SE TROMPER.

11. Les choses étant ainsi, tu vas voir que pour les Ecritures il y a les mêmes distinctions à établir. En effet, on peut faire les mêmes remarques. Ou bien l'ouvrage est bon, et l'interprétation du lecteur est mauvaise; ou bien l'ouvrage et l'interprétation sont tous deux mauvais; ou bien l'interprétation est bonne, et la pensée de l'écrivain ne l'est pas. De ces trois choses je n'ai pas à désapprouver la première, et je m'inquiète peu de la dernière. Car je ne puis blâmer un homme qui, sans qu'il y ait de sa faute, a été mal compris, ni être fâché qu'on lise un écrivain qui n'a pas vu la vérité, quand je vois que le lecteur n'en souffre pas. Un seul cas défie toute critique et tout reproche; c'est quand l'ouvrage est bon et interprété en bonne part par le lecteur. Toutefois ce cas se divise encore en deux, car il n'exclut pas radicalement l'erreur. En effet, il arrive souvent que l'écrivain pensant bien, le lecteur aussi pense bien, mais autrement que le premier, tantôt mieux, tantôt moins bien, quoique toujours utilement. Or, quand notre pensée est conforme à celle de l'écrivain que nous lisons, et que cette pensée est utile pour la conduite de la vie, alors on est pleinement dans la vérité, et l'erreur n'est plus possible. Ce cas se présente très-rarement, quand la lecture roule sur des matières très-obscures; et alors une connaissance nette est, à mon avis, impossible; tout ce qu'on peut faire, c'est de croire. En effet, l'auteur étant absent ou mort, sur quelles preuves établirai-je ma conclusion, de manière à pouvoir jurer que telle est sa manière de voir, puisque, fût-il présent et interrogé, il y aurait peut-être bien des choses qu'il se ferait un devoir de cacher, s'il n'était pas méchant ? Pour connaître une chose, je pense que peu importe la qualité de l'écrivain ; toutefois l'on fait très-bien de croire bon celui qui, dans ses ouvrages, a consulté l'intérêt du genre humain et de la postérité.

12. Je voudrais donc que nos adversaires nous disent dans quelle catégorie ils placent ce qu'ils appellent une erreur de l'Eglise catholique. Si c'est dans la première, l'accusation est assurément grave, mais elle est bientôt réfutée; car il suffit de dire que nous n'entendons pas les choses comme ils se le figurent, quand ils invectivent contre nous. Si c'est dans la seconde, le fait n'est pas moins grave, mais nous les réfuterons de la même manière. Si c'est dans la troisième, on n'a rien à nous reprocher. Mais examinons maintenant les Ecritures mêmes. Que reprochent-ils aux livres de ce qu'on appelle l'Ancien Testament ? Serait-ce qu'ils sont bons, mais mal entendus par nous ? Mais eux ne les admettent pas. Ou bien qu'ils ne sont ni bons ni bien compris ? Mais la justification employée plus haut répond assez à cette assertion. Diront-ils : Quoiqu'ils soient bien entendus par vous, ils n'en sont pas moins mauvais ? Mais n'est-ce pas là absoudre des adversaires vivants à qui l'on a à faire, et en accuser d'autres, morts depuis longtemps, avec qui l'on n'a rien à démêler ? Pour moi, je crois que ces hommes n'ont écrit que des choses utiles, et qu'ils ont été grands et divins ; je crois que cette loi a été publiée et fondée par l'ordre et la volonté de Dieu ; et, bien que je connaisse très-peu de choses de ces livres-là, je puis facilement convaincre de cette vérité, si l'on m'écoute avec un esprit calme et sans obstination ; et je le ferai quand je trouverai en toi une attention bienveillante et un esprit bien disposé. Mais ce sera quand je le pourrai ; pour le moment, ne me suffit-il pas, de quelque manière qu'il en soit, que je n'aie pas été trompé ?

CHAPITRE VI.

SE DÉFIER DES COMMENTATEURS QUI SONT ENNEMIS DES ÉCRITURES.

13. Mon cher Honorat, j'en atteste ma conscience et le Dieu qui habite dans les âmes pures, rien n'est plus sage selon moi, plus chaste et plus religieux que toutes ces Ecritures que l'Eglise catholique conserve sous le nom d'Ancien Testament. Cela t'étonne, je le comprends. Car je ne puis dissimuler que nous en avons jugé d'une manière bien différente. Mais il n'y a certainement rien de plus téméraire, ce qui était le défaut de notre première jeunesse, que d'abandonner les interprètes de tous ces livres, interprètes qui sont à même de les bien connaître et de les expliquer à leurs disciples, pour aller en demander le sens à des hommes qui, poussés par je ne sais quel motif, ont déclaré une guerre acharnée à ceux qui en sont les écrivains et les auteurs. Qui jamais a cru que les ouvrages où

Aristote traite de matières abstraites et obscures, dussent être expliqués par un ennemi de ce philosophe, pour parler de sciences dans lesquelles le lecteur peut faillir sans impiété? Qui enfin a songé à lire ou à étudier sous la direction d'Epicure le traité de géométrie d'Archimède, traité contre lequel ce philosophe dissertait avec beaucoup d'opiniâtreté, sans y rien comprendre, autant que je puis croire? Mais sont-ils si faciles à entendre, ces traités de la Loi sur lesquels les Manichéens se jettent bien en vain, comme s'ils étaient accessibles au vulgaire? Ils ressemblent pour moi à une certaine femme dont eux-mêmes se moquent : impatientée de voir une Manichéenne lui vanter le soleil et lui en recommander le culte, cette femme, toute naïve dans sa religion, se leva avec emportement, et frappant du pied à plusieurs reprises, l'endroit où se projetaient à travers la fenêtre les rayons du soleil, elle s'écria : Voilà comme je foule aux pieds ton soleil et ton dieu. Trait tout à fait ridicule et d'une vraie femme, qui le nie? Mais ne te semblent-ils pas en faire autant ceux qui, attaquant avec violence des doctrines qu'ils ne comprennent pas, dont ils ne savent ni la raison ni le sens exact, doctrines vulgaires en apparence, mais profondes et divines pour ceux qui les entendent, déversent sur elles l'injure, et s'imaginent avoir fait merveille parce qu'ils sont applaudis des ignorants? Crois-moi, tout ce qu'il y a dans ces Ecritures est élevé et divin; on y trouve la vérité absolue, et la science la plus propre à nourrir l'âme et à réparer ses forces; et cette science est si bien mise à notre portée, qu'il n'y a personne qui n'en puisse tirer ce qui lui est nécessaire, pourvu qu'il s'en approche, pour y puiser avec la dévotion et la piété que la vraie religion demande.

Pour te le prouver, de nombreuses raisons longuement développées sont nécessaires. Je dois d'abord t'engager à ne pas avoir d'aversion pour les auteurs mêmes de ces livres, et ensuite à les aimer; et je dois pour cela employer tout autre moyen que l'exposition de leurs maximes et de leurs écrits. Si nous détestions Virgile, ou plutôt si, avant de le comprendre, l'estime que nos pères ont eue pour lui, ne nous le faisait pas aimer ; jamais nous ne trouverions de solution satisfaisante à ces innombrables questions qui agitent et troublent les savants. Nous aurions peine à écouter celui qui voudrait les résoudre à l'honneur de l'écrivain; notre sympathie serait pour ceux qui chercheraient à faire voir par là que Virgile est tombé dans l'erreur et l'absurdité. Mais aujourd'hui, des nombreux commentateurs qui, chacun selon sa capacité, cherchent à élucider ces questions, les plus applaudis sont ceux dont les explications nous font trouver le poëte meilleur; et ce poëte passe, même aux yeux de ceux qui ne le comprennent pas, non-seulement pour un écrivain irréprochable, mais encore pour n'avoir rien écrit qui ne soit digne d'éloge. Aussi, que sur la moindre question le maître reste court et n'ait rien à répondre, nous lui en voulons plutôt que d'attribuer son embarras à Virgile. S'il allègue pour sa défense que ce grand écrivain s'est trompé, ses disciples auront peine à rester près de lui, lui eussent-ils déjà payé ses leçons.

Que nous étions loin d'avoir ces dispositions bienveillantes pour ceux à qui tant de siècles ont rendu ce témoignage, que le Saint-Esprit avait parlé par leur bouche ! Mais, jeunes prodiges d'intelligence que nous étions, merveilleux appréciateurs de raisons, sans même parcourir ces ouvrages, sans chercher des maîtres, sans accuser en quoi que ce soit notre pesanteur d'esprit, sans montrer enfin la moindre déférence pour ceux qui ont voulu que ces ouvrages fussent dans tout l'univers, pendant si longtemps, lus, gardés, étudiés ; nous n'avons rien vu chez eux qui méritât d'être cru ; tandis que leurs ennemis acharnés nous séduisaient par leurs violences de langage, et, en promettant faussement de satisfaire notre raison, nous faisaient croire et respecter mille fables de leur invention.

CHAPITRE VII.

OU CHERCHER LA RELIGION VÉRITABLE ?

14. Maintenant j'achèverai ce que j'ai commencé ; mais, sans chercher à t'exposer en ce moment la foi catholique, je t'engagerai à en scruter les mystères, et pour cela je te ferai voir comment ceux qui s'intéressent à leur âme, peuvent espérer de la faveur divine trouver la vérité. Chacun sait que celui qui recherche la vraie religion, croit déjà à l'immortalité de l'âme à qui cette religion est utile, ou encore qu'il veut trouver cette immortalité dans la religion même. Toute religion a donc l'âme pour cause ; car la nature

du corps, quelle qu'elle soit, n'inspire ni souci ni inquiétude, surtout après la mort, à celui dont l'âme a en vue d'être heureuse. Ainsi donc la religion, même la plus vraie, s'il en est une, a été établie à cause de l'âme et de l'âme seule. Mais cette âme, (nous verrons par quel motif, ce qui est fort obscur, je l'avoue), cette âme commet des erreurs et des fautes, comme nous le voyons, jusqu'à ce qu'elle atteigne et possède la sagesse, et peut-être cette sagesse est-elle la vraie religion. Est-ce là te renvoyer à des fables ? Te forcé-je à croire quelque chose sans motif, au hasard ? Je dis que notre âme, entourée, enveloppée de toutes parts d'erreur et d'ignorance, cherche le chemin de la vérité, s'il en est un. Si les choses ne se passent pas ainsi en toi, pardonne-moi mon langage, et fais-moi part de ta sagesse, je te prie ; mais si tu reconnais en toi ce que je dis là, examinons la vérité ensemble.

15. Figure-toi que jusqu'ici nous n'avons entendu personne encore nous parler de la religion. C'est là pour nous une chose nouvelle, une affaire à examiner. Sans doute que s'il existe une religion, il faut chercher des maîtres qui nous l'enseignent. Suppose que nous en avons trouvé n'ayant pas les mêmes idées, et désirant nous attirer à eux par des opinions différentes, mais qu'il en est quelques-uns dont la renommée pour le moment brille entre tous, et occupe l'attention de presque tous les peuples. C'est une grande question de savoir si ces derniers possèdent la vérité ; mais ne faut-il pas tout d'abord les connaître, pour que notre erreur, bien naturelle, puisque nous sommes mortels, semble, tant qu'elle durera, partagée par le genre humain lui-même ?

16. Mais, diras-tu, la vérité ne se trouve que chez un petit nombre d'hommes. Tu sais donc déjà ce qu'elle est, si tu sais chez qui elle est. Ne t'avais-je pas dit, il y a un instant, de la chercher avec moi comme si nous étions des novices ? D'après la nature même de la vérité, tu penses donc que peu d'hommes la possèdent, mais tu ne sais pas qui ils sont ; eh quoi? ces hommes peu nombreux qui connaissent le vrai, n'exercent-ils pas sur la multitude une autorité puissante, et ne voit-on pas de cette multitude sortir un petit nombre d'hommes seulement, capables de pénétrer ces mystères ? Ne voyons-nous pas combien est petit le nombre de ceux qui atteignent à la haute éloquence, bien que dans tout l'univers les écoles des rhéteurs soient fréquentées par une foule bruyante de jeunes gens ? Est-ce que, effrayés de la multitude des ignorants, ceux qui veulent devenir de bons orateurs, croient devoir étudier les discours de Cécilius ou d'Erucius plutôt que ceux de Cicéron ? Tous vont aux œuvres que le témoignage de nos pères a consacrées. La foule des ignorants cherche à s'instruire des mêmes choses que le petit nombre des savants a cru devoir apprendre ; mais fort peu les comprennent, bien moins encore les pratiquent, quelques-uns seulement s'y distinguent. La vraie religion ne serait-elle pas quelque chose de semblable ?

La multitude des ignorants ne fréquente-t-elle pas les églises, sans être pour cela une preuve que personne d'entre eux soit profondément versé dans les mystères de la foi ? Et cependant, si ceux qui étudient l'éloquence étaient aussi peu nombreux que les hommes éloquents, jamais nos parents ne croiraient devoir nous confier à de pareils maîtres. Ainsi donc, puisque la multitude qui se compose en grande partie d'ignorants, nous invite à ces études, et nous fait aimer ce qui ne peut être que le partage d'un petit nombre, pourquoi, quand il s'agit de la religion, ne pas accepter un motif semblable, et le mépriser peut-être au grand préjudice de notre âme ? Si le petit nombre de ceux qui pratiquent le culte de Dieu dans toute sa vérité et sa sincérité, voient cependant leurs opinions partagées par la multitude, malgré les passions qui l'entraînent et l'obscurité de son intelligence, ce dont on ne saurait douter ; je te le demande, que pourrions-nous répondre à celui qui blâmerait notre légèreté et notre indolence, et qui nous verrait si peu empressés à écouter les docteurs sur des vérités que nous avons à cœur de connaître ? La multitude m'a retenu ? Mais pourquoi, s'il s'agit d'étudier les arts libéraux, qui sont à peine de quelque utilité pour la vie présente, ou d'amasser de l'argent, ou d'arriver aux honneurs, ou d'acquérir et de conserver une bonne santé, ou de jouir enfin des douceurs de la vie, pourquoi, quand tous se livrent à des soins si rarement couronnés d'un plein succès, n'en est-on pas détourné par la multitude ?

17. Mais dans ces livres il y a des absurdités. Qui l'affirme ? Des ennemis de l'Eglise sans doute ; pour quel motif, pour quelle rai-

son, peu importe; il ne s'agit pas de cela maintenant, il suffit que ce soient des ennemis. En les lisant, j'ai pu en juger par moi-même. Eh quoi! si tu n'entendais rien à l'art des poëtes, tu n'oserais pas toucher à Térentianus Maurus sans le secours d'un maître; on a recours à Asper, à Cornutus, à Donatus, et à une foule d'autres, pour pouvoir entendre le premier venu de ces poëtes dont les pièces obtiennent les applaudissements du théâtre; et quand il s'agit de ces livres qui, tout décriés qu'ils peuvent être, n'en sont pas moins saints et remplis de choses divines, de l'aveu du genre humain tout entier; tu te jettes dessus sans guide, tu oses porter sur eux un jugement sans consulter un maître; et si tu rencontres certaines choses qui paraissent absurdes, tu n'en accuses pas ton incapacité et la corruption dont ce monde a souillé ton âme et celle de tous les insensés; tu préfères t'en prendre à ces livres qui ne sauraient être entendus par des personnes de ton caractère!

Cherche un homme à la fois pieux et instruit, ou qui, de l'avis d'un grand nombre, soit réputé tel que ses leçons puissent te rendre meilleur et sa science plus habile. Tu ne le trouves pas facilement? Donne-toi de la peine pour le trouver. Il n'y en a pas dans le pays que tu habites? Quel motif pourrait te faire entreprendre un voyage plus utile? On n'en connaît point du tout, ou bien il n'y en a pas sur le continent? Prends la mer. Si tu n'en trouves point au rivage où tu débarqueras, va-t-en jusqu'en ces contrées où se sont passés, dit-on, les événements contenus dans ces livres. Est-ce là ce que nous avons fait, mon cher Honorat? Et cependant cette religion peut-être très-sainte (car j'en parle encore comme si c'était chose douteuse), dont le culte a déjà envahi l'univers tout entier, nous autres, chétifs enfants, nous avons porté sur elle une sentence de condamnation! Mais si ces détails qui, dans ces mêmes Ecritures, semblent blesser quelques ignorants, ont été placés là pour que, en lisant des choses qui répugnent au bon sens d'un homme quelconque, à plus forte raison d'un homme sage et saint, nous en cherchions avec beaucoup plus de soin la secrète signification? Ne vois-tu pas comment on cherche à interpréter le mignon des Bucoliques, qui a dédaigné un berger grossier; et comme on prétend que le jeune Alexis, sur lequel Platon passe pour avoir fait un poëme érotique, signifie quelque chose de grand, mais qui échappe au discernement des ignorants? On veut ainsi qu'un grand poëte ait pu faire entendre sans aucune impiété des chants licencieux.

18. Mais qui pouvait réellement nous arrêter et empêcher nos recherches? Etait-ce la teneur de quelque loi, ou la puissance de nos adversaires, ou un caractère vil chez les prêtres, ou un renom fâcheux, ou la nouveauté de l'institution, ou un culte pratiqué en secret? Rien de tout cela. Toutes les lois divines et humaines permettent de rechercher la foi catholique. Quant à la conserver et à la pratiquer, c'est chose autorisée, du moins par la loi humaine, si on ne sait encore ce que permet la loi divine tant qu'on est dans l'erreur. Notre faiblesse n'a pas à craindre d'ennemi; du reste, si en cherchant la vérité et le salut de notre âme par les voies les plus sûres, nous ne pouvons y arriver, nous n'en devons pas moins poursuivre ce but à travers tous les dangers. Toutes les dignités, toutes les charges se dévouent avec ardeur à ce culte divin; le nom de la religion est ce qu'il y a de plus honorable et de plus éclatant. Qui empêche enfin de voir et d'examiner avec un soin pieux, si cette religion est celle que nécessairement peu d'hommes connaissent et gardent dans toute sa pureté, bien que tous les peuples manifestent pour elle des dispositions favorables?

19. Les choses étant ainsi, suppose, comme je l'ai dit, que nous cherchions pour la première fois la religion qui doit purifier et fortifier nos âmes; sans aucun doute, il faut commencer par l'Eglise catholique. En effet, les chrétiens sont déjà plus nombreux que les juifs réunis aux adorateurs des idoles. Or, ces mêmes chrétiens, bien qu'il y ait parmi eux plusieurs hérésies, que tous les sectaires prétendent être catholiques, et donnent le nom d'hérétiques à ceux qui ne pensent pas comme eux, ces chrétiens, d'un avis unanime, forment une seule Eglise; et cette Eglise, à considérer l'univers entier, est plus nombreuse, et, comme l'affirment ceux qui la connaissent, possède une vérité plus pure que toutes les autres. Il ne s'agit pas ici de cette question de la vérité; ce qui suffit pour nos recherches, c'est que la seule Eglise catholique est celle à laquelle les autres sectes donnent des noms divers, tandis qu'elles-mêmes ont chacune une désignation propre qu'elles n'osent

repousser. On peut voir par là, quand nulle influence n'agit sur nos jugements, à quelle église doit être attribué ce nom de catholique, objet de l'ambition de toutes. Mais, pour ne pas entrer inutilement dans une discussion fort longue et superflue, disons que l'Eglise catholique est certainement la seule où les lois humaines elles-mêmes sont aussi en quelque façon des lois chrétiennes. Je ne veux tirer de là aucune conclusion préjudiciable; je me borne à y voir un point de départ très-favorable pour nos recherches. Il n'est pas à craindre que le vrai culte de Dieu soit dépourvu de toute force propre et ait besoin d'être soutenu par ceux qu'il doit au contraire soutenir; et certainement il est très-heureux que l'on puisse trouver la vérité, là où il n'y a aucun danger ni à la chercher ni à la conserver; si on ne peut la trouver là, c'est alors qu'il faut, au mépris de tous les dangers, aller la chercher ailleurs.

CHAPITRE VIII.

COMMENT L'AUTEUR EST DEVENU CATHOLIQUE.

20. Les choses ainsi établies, et, à mon avis, elles sont si justes que je dois gagner ma cause auprès de toi, quel que soit mon adversaire, je vais te faire connaître, autant que possible, la route que j'ai suivie, alors que je cherchais la vraie religion dans cet esprit qui doit, comme je viens de l'exposer, présider à cette recherche. Dès que je vous eus quittés et que j'eus traversé la mer, je me sentis hésitant, incertain de ce que je devais croire, de ce que je devais rejeter. Cette hésitation augmenta de jour en jour du moment où j'entendis cet homme, dont l'arrivée nous était promise, tu le sais, comme celle d'un envoyé du ciel, destiné à lever tous nos doutes, cet homme enfin qu'à part une certaine éloquence, j'ai reconnu être tel que les autres hommes. Je me mis à réfléchir en moi-même, à délibérer longuement, dans cette Italie où j'habitais, me demandant, non pas si je resterais dans cette secte où je me repentais de m'être engagé, mais de quelle manière je trouverais la vérité, pour laquelle, tu le sais mieux que personne, j'ai versé tant de soupirs. Souvent cette vérité me semblait ne pouvoir être trouvée, et, dans le tumulte de mes pensées, je me sentais entraîner vers la philosophie académique. Puis, me reprenant à considérer de toutes mes forces l'esprit humain, si vif, si pénétrant, si perspicace, je me disais que, si la vérité lui restait cachée, c'était uniquement parce que le moyen de la chercher restait caché en elle, et qu'il fallait demander ce moyen lui-même à quelque autorité divine. Restait à savoir quelle était cette autorité, puisque, dans ce conflit d'opinions, chacun promettait de la faire connaître. Devant moi se présentait donc une forêt d'opinions sans issue, dans laquelle je regrettais beaucoup de m'être engagé; et, pendant ce temps, mon esprit était tourmenté sans repos ni trêve du désir de trouver la vérité. Toutefois, je me détachais de plus en plus des Manichéens que j'avais résolu d'abandonner.

Dans une situation si périlleuse, il ne me restait qu'à supplier avec des larmes et d'une voix lamentable la divine Providence de me prêter secours. C'est ce que je faisais assidûment, et déjà quelques entretiens de l'évêque de Milan m'avaient à peu près ébranlé, de sorte que je désirais, non sans quelque espoir, étudier dans l'Ancien Testament même, bien des passages qu'on nous avait fort mal présentés, comme tu le sais, et que nous avions en horreur. J'avais enfin résolu d'être catéchumène dans l'église où j'avais été élevé par mes parents, jusqu'à ce que je pusse trouver ce que je désirais, ou me persuader qu'il fallait renoncer à mes recherches. Aussi eût-il trouvé en moi un disciple bien préparé et fort docile, le maître qui, à cette époque, aurait pu m'instruire. Si donc tu vois que ton âme ait été agitée longtemps comme la mienne et par des soucis semblables, s'il te semble que tu aies déjà été assez ballotté, si enfin tu veux mettre un terme aux ennuis de cette espèce; suis la voie de la doctrine catholique, qui est venue de Jésus-Christ lui-même par les Apôtres jusqu'à nous, et qui passera de nous aux générations futures.

CHAPITRE IX.

ÊTRE CROYANT ET ÊTRE CRÉDULE.

21. C'est là une chose ridicule, diras-tu, puisque tous prétendent posséder cette doctrine et l'enseigner. — Que tous les hérétiques aient cette prétention, je ne puis le nier; mais en même temps ils promettent à ceux qu'ils veulent séduire, de rendre raison des choses les plus obscures, et par suite ils blâment surtout l'Eglise catholique d'imposer à

ceux qui viennent à elle l'obligation de croire, tandis qu'eux se glorifient de ne pas imposer le joug de la foi, et d'ouvrir au contraire les sources de la science. Que peut-on avancer, me diras-tu, qui soit plus à leur avantage? C'est une erreur. Leurs promesses ne reposent sur rien de solide ; ils n'ont en vue que de se concilier la foule à l'aide de ce mot, la raison. Naturellement l'esprit humain aime qu'on lui tienne ce langage, et sans considérer son état de force et de santé, il veut vivre comme s'il était bien portant, d'une nourriture qui ne convient qu'aux forts, et il court aux poisons que lui verse le mensonge. Pour la vraie religion, à moins de croire d'abord ce que chacun admet ensuite et comprend, s'il se conduit bien et s'il se montre digne d'elle, en un mot, à moins de se soumettre à quelque autorité imposante, il est impossible de s'en bien pénétrer.

22. Mais peut-être ici désires-tu avoir un motif pour te persuader que la foi doit avant la raison te servir de maître. La chose est facile, si toutefois tu m'écoutes sans prévention. Mais, pour plus de commodité, je désire que tu répondes à mes questions, et d'abord que tu me dises pourquoi il te semble que la foi doit être écartée. Parce que, diras-tu, la crédulité même, d'où vient le mot crédule, me semble être un défaut, sans quoi nous n'emploierions pas ce terme comme nous le faisons, dans un sens injurieux. Car si l'homme soupçonneux est répréhensible en ce qu'il soupçonne ce qui ne lui est pas démontré, combien est plus répréhensible l'homme crédule, qui ne diffère du soupçonneux qu'en ce que l'un hésite à admettre ce qu'il ne connaît pas, tandis que l'autre n'hésite point.— Pour le moment, j'admets cette opinion et cette distinction. Mais tu sais aussi que le mot *curieux* ne s'emploie guère sans une idée de reproche, tandis que le mot *studieux* implique au contraire une idée d'éloge. Voyons donc, si tu veux bien, la différence qu'il y a aussi pour toi entre ces deux termes. Tu répondras sans doute que, bien que leur conduite à tous deux soit inspirée par un grand désir de savoir, cependant le *curieux* s'enquiert de choses qui ne le regardent pas, tandis que le *studieux* s'enquiert de choses qui le regardent. Mais un homme évidemment est intéressé au salut de sa femme et de ses enfants; eh bien! que cet homme, se trouvant en pays étranger, demande avec empressement à tous ceux qui arrivent, comment se portent et ce que font sa femme et ses enfants, assurément il est mû par un grand désir de connaître; et cependant nous ne l'appelons pas *studieux*, cet homme qui désire vivement connaître, et connaître des choses qui l'intéressent au plus haut point. Tu vois donc que cette définition du mot *studieux*, n'a rien de solide, puisque tout homme *studieux* veut connaître, il est vrai, des choses qui le concernent, mais que tous ceux qui agissent ainsi, ne peuvent être appelés de ce nom; il s'applique à celui qui s'enquiert avec empressement de ce qui peut nourrir noblement et embellir son âme. Cependant, nous appelons bien quelqu'un *studens*, surtout quand nous ajoutons ce qu'il désire entendre dire. On peut aussi appeler *studiosus suorum*, celui qui n'aime que les siens; toutefois, si l'on n'ajoute pas un complément, je ne pense pas que l'on puisse dire en général *studiosus*. Je ne dirais pas d'un homme désireux d'apprendre ce que font les siens, qu'il est *studiosus audiendi*, à moins que la joie d'apprendre une bonne nouvelle ne lui fît souvent désirer qu'on la lui répétât; mais je dirais qu'il est *studens*, ne posât-il la question qu'une fois. Revenons maintenant au mot *curiosus*, et dis-moi : si quelqu'un aimait entendre un conte qui ne lui servît absolument à rien, c'est-à-dire qui ne le concernât pas, et cela, sans le demander d'une façon fatigante et souvent, mais fort rarement, fort tranquillement, à table, ou dans quelque cercle, ou dans quelque réunion, te paraîtrait-il *curiosus?* Je ne le pense pas; mais il te paraîtrait certainement soucieux de la chose qu'il aimerait entendre raconter. La définition du mot *curiosus* doit donc être modifiée aussi de la même façon que celle du mot *studiosus*. Vois s'il n'en est pas de même des termes employés précédemment. Ne doit-on pas éviter d'appeler soupçonneux celui qui a quelquefois quelque soupçon, et crédule celui qui croit quelquefois à quelque chose? Ainsi, de même qu'il y a une grande différence entre l'homme qui désire quelque chose, et l'homme généralement désireux, et aussi entre l'homme qui s'occupe d'une chose et l'homme curieux, il y en a une très-grande aussi, entre l'homme qui croit et l'homme crédule.

CHAPITRE X.

LA FOI EST A LA PORTÉE DE TOUS.

23. Mais, diras-tu, voyons maintenant s'il faut croire quand il s'agit de la religion. Car si nous accordons que croire et être crédule sont deux choses différentes, il ne s'ensuit pas que croire, quand il s'agit de religion, ne soit pas blâmable. Ne pourrait-on pas dire que croire et être crédule sont mauvais tous deux, comme être ivre et être ivrogne? — Quand on a une pareille opinion, on ne peut selon moi avoir d'ami. Si en effet il est honteux de croire quelque chose, ou bien on a tort de donner sa confiance à un ami, ou bien, en ne lui donnant pas sa confiance, je ne vois pas comment on appellera du nom d'ami ou soi-même ou quelque autre. Ici tu me diras peut-être : j'avoue que quelquefois il faut croire ; mais fais-moi voir qu'en fait de religion, il n'y a pas de honte à croire avant de savoir. — Je vais essayer, si je puis. Je te demanderai donc ce que tu crois être le plus blâmable, d'enseigner la religion à un homme indigne, ou de croire ce que disent ceux qui l'enseignent. Tu ne comprends peut-être pas ce que j'entends par indigne ; j'appelle ainsi l'homme qui vient à la religion avec un cœur dissimulé. Tu m'accorderas, je pense, qu'il y a bien plus de mal à découvrir à un tel homme les saints mystères, qu'à avoir confiance en des hommes religieux qui affirment quelque chose sur la religion même. En effet, ce serait mal à toi de répondre autrement. Suppose maintenant que tu as devant toi un homme qui va t'apprendre la religion ; de quelle manière lui prouveras-tu que tu vas l'écouter avec sincérité, et qu'il n'y a en toi ni mauvaise foi ni feinte en ce qui a trait à la religion ? Tu diras, la main sur la conscience, que tu es parfaitement sincère, tu l'affirmeras avec des paroles de toutes tes forces, mais enfin ce ne seront que des paroles. Car tu ne saurais ouvrir à ton semblable le fond de ton âme pour qu'il y lise dans les replis les plus intimes. Mais s'il te dit : En vérité je vous crois ; or n'est-il pas plus juste que vous me croyiez aussi, puisque vous allez recevoir de moi un bienfait, s'il est vrai que je possède quelque chose de la vérité? Ne répondras-tu pas que tu dois le croire ?

24. Mais, diras-tu, ne vaudrait-il pas mieux me donner la raison des choses, afin que, partout où cette raison me conduirait, je puisse la suivre sans craindre de m'égarer? C'est possible, mais il est bien difficile que tu arrives à la connaissance de Dieu par la raison. Dis-moi en effet, crois-tu tous les hommes capables de saisir les raisonnements par lesquels on conduit l'esprit humain à l'intelligence de la divinité? ou bien y en a-t-il un certain nombre, ou seulement fort peu ? Fort peu, je crois, diras-tu. Crois-tu être du nombre ? Tu diras : ce n'est pas à moi à répondre à cette question. Tu crois donc que c'est encore ici au maître à te croire, ce qu'il fait du reste. Rappelle-toi seulement qu'il t'a déjà cru deux fois sans être certain de ta véracité, et toi, alors qu'il te parle de religion, tu ne veux même pas le croire une seule fois ! Mais supposons que tu viennes avec toute la sincérité de l'âme prendre des leçons sur la religion, et que tu sois du petit nombre de ces hommes capables de saisir les raisonnements par lesquels on arrive à la connaissance certaine de la nature divine ; les autres hommes qui ne sont pas doués d'un esprit aussi heureux, devra-t-on leur refuser l'entrée de la religion, ou bien les conduire lentement et par degrés jusqu'au fond du sanctuaire ? Tu vois tout de suite combien ce dernier parti est plus religieux. En effet, nul homme, désireux d'une chose aussi importante, ne saurait mériter à tes yeux qu'on l'abandonne ou qu'on le repousse. Mais n'es-tu pas d'avis que si cet homme ne croit d'abord parvenir à son but, s'il ne recoure à la prière, et ne se purifie par un certain genre de vie en se soumettant à quelques préceptes élevés et nécessaires, il ne saurait comprendre une doctrine qui est la vérité pure? C'est ta pensée sans doute. Eh bien! ces autres hommes dans la classe desquels je veux bien te ranger, qui peuvent par une raison infaillible saisir très-facilement les secrets divins, quel inconvénient pour eux d'arriver par le chemin que suivent ceux qui commencent par croire ? Aucun assurément. Mais cependant, diras-tu, à quoi bon les retarder ? Parce que, si leur conduite ne leur nuit pas à eux-mêmes, leur exemple ne laisserait pas de nuire aux autres. Car bien peu d'hommes sentent ce dont ils sont vraiment capables : le pusillanime a besoin d'être poussé, le présomptueux, d'être retenu ; afin que l'un ne succombe pas au désespoir, et que l'autre ne soit pas emporté par sa témérité ; ce qui est

facile à obtenir, si ceux mêmes qui peuvent voler, sont obligés, pour n'être pas un stimulant dangereux, de marcher quelque temps dans la voie qui offre aux autres pleine sécurité.

Telle est la prévoyance de la vraie religion; tel est l'ordre de la divinité, telle est la tradition de la bienheureuse antiquité, tradition conservée jusqu'à nous. Vouloir y porter le trouble et le désordre, c'est tout simplement chercher une voie sacrilége pour arriver à la vraie religion. Ceux qui agissent ainsi ne peuvent arriver à leur but, quand même on admettrait leurs prétentions. Eussent-ils en effet le génie le plus élevé, si Dieu ne les soutient, ils rampent à terre. Or, Dieu nous soutient si, quand nous cherchons à le connaître, nous ne perdons pas de vue la société humaine. Il n'y a pas pour pénétrer dans les secrets du ciel de moyen plus sûr que celui-là. Pour moi, je n'ai rien à répondre à une pareille raison. Comment dire en effet que l'on ne doit jamais croire sans connaître, puisque, à moins de croire quelque chose qui ne peut être démontré d'une manière positive, il n'y a pas d'amitié possible, et que souvent les maîtres ajoutent foi aux comptes de leurs esclaves sans encourir de reproche? Or, quand il s'agit de la religion, quoi de plus étrange que de voir les prêtres du Seigneur nous croire, alors que nous leur promettons de les écouter sincèrement, tandis que nous, nous ne voulons pas croire à ce qu'ils enseignent? Enfin peut-il y avoir une voie plus salutaire que de se mettre d'abord en état de comprendre la vérité, en ajoutant foi à des choses que la volonté divine a établies pour préparer et prédisposer notre âme? ou bien, si l'on est déjà parfaitement propre à comprendre la vérité, d'avancer quelque temps sur une voie parfaitement sûre, plutôt que d'être pour soi-même une cause de danger, et pour les autres un exemple de témérité?

CHAPITRE XI.

L'INTELLIGENCE, LA FOI ET L'OPINION.

25. Reste à considérer pour quel motif ne doivent pas être suivis ceux qui promettent de nous conduire par la raison. Déjà nous avons dit comment on peut, sans être blâmable, suivre ceux qui nous ordonnent de croire; quant à ces panégyristes de la raison, quelques personnes pensent qu'en allant à eux, loin de mériter des reproches, elles font au contraire une action louable. Mais c'est une erreur. Il y a dans la religion deux sortes de gens dignes d'éloge : les uns qui ont déjà trouvé la vérité, et ceux-là, il faut les considérer aussi comme très-heureux; les autres qui la cherchent avec beaucoup d'ardeur et de loyauté. Les premiers sont donc déjà en possession de la vérité, les autres sont seulement sur le chemin, mais avec la certitude d'y arriver. Le reste des hommes forme trois classes, qui toutes ne méritent que la réprobation et l'anathème. L'une est celle des hommes qui n'ont que des opinions, c'est-à-dire, qui croient savoir ce qu'ils ne savent pas. La seconde comprend ceux qui sentent, il est vrai, qu'ils ne savent pas, mais qui ne s'occupent pas des moyens de trouver. La troisième se compose de ceux qui, sans se figurer qu'ils savent, ne veulent pas chercher. Il y a pareillement dans les esprits humains trois faits analogues et bien dignes d'être remarqués; ce sont comprendre, croire, penser. A les considérer en eux-mêmes, le premier n'est jamais blâmable, le second l'est quelquefois seulement, le troisième toujours. En effet, il y a un grand bonheur à comprendre les choses grandes, honnêtes, divines. Comprendre des choses superflues ne nuit en rien; seulement on s'est peut-être fait tort en les apprenant, parce qu'on leur a sacrifié des études nécessaires. Pour les choses nuisibles, il est malheureux non de les comprendre, mais de les commettre ou de les subir. Qu'un homme sache comment ses ennemis peuvent être tués sans danger pour lui, ce n'est pas le fait de savoir, c'est le désir qui le rend coupable; s'il n'a pas ce désir, qu'y a-t-il de plus innocent que lui? Quant au fait de croire, il est blâmable lorsque l'on croit sur Dieu quelque chose d'indigne de lui, ou que l'on croit sur l'homme à la légère. Dans tout le reste on n'est pas blâmable de croire quelque chose, si on comprend qu'on ne sait pas cette chose. Je crois, par exemple, que des scélérats conjurés contre Rome ont péri jadis, grâce au courage de Cicéron; or non-seulement je ne sais pas cela, mais même je sais positivement qu'il m'est impossible de le savoir. Quant à se faire des opinions, c'est pour deux motifs une chose très-blâmable, parce qu'on ne peut apprendre quand on s'est persuadé qu'on sait déjà, si toutefois la chose peut être apprise; et que par elle-même la légèreté est le signe d'un

esprit mal fait. Un homme a beau croire qu'il sait le trait que je viens de citer sur Cicéron, (du reste rien ne l'empêche d'apprendre ce trait, bien qu'il soit impossible d'en constater la certitude scientifique), comme il ne comprend pas qu'il y a une grande différence entre connaître une chose par un procédé certain de l'intelligence, ce que nous appelons comprendre, et confier utilement cette chose à la renommée ou aux lettres pour qu'elle soit crue de la postérité, cet homme certainement se trompe, et il n'est pas d'erreur qui n'entraîne un blâme. Ainsi donc, ce que nous comprenons, nous le devons à la raison ; ce que nous croyons, à l'autorité ; ce que nous nous figurons, à l'erreur. Mais tout homme qui comprend, croit ; il en est de même de quiconque se figure une chose ; tandis que l'homme qui croit ne comprend pas toujours, et que celui qui se figure une chose ne comprend jamais. Si donc nous rapprochons ces trois choses des cinq espèces de gens dont nous avons parlé un peu plus haut, et dont les deux premières méritent les éloges, tandis que les trois autres sont blâmables ; nous trouvons que la première espèce, celle des heureux, croit à la vérité, et que la seconde espèce, composée d'hommes désireux et amateurs de la vérité, croit à l'autorité. Chez ces deux espèces d'hommes la croyance est louable.

Dans la première classe des gens blâmables, composée de ceux qui se figurent savoir ce qu'ils ne savent pas, il y a certainement une crédulité répréhensible. Les deux autres classes qui méritent la réprobation, ne croient rien : ce sont ceux qui cherchent la vérité sans espoir de la trouver, et ceux qui ne la cherchent pas du tout. Il ne s'agit ici que de choses qui ont rapport à quelque science ; car dans tout le reste de la vie, je ne vois pas comment un homme pourrait ne rien croire. Du reste ceux qui dans leurs actes disent qu'ils n'admettent que des probabilités, veulent plutôt passer pour ne pouvoir rien savoir que pour ne rien croire. Qui en effet ne croit pas ce qu'il approuve ? ou comment ce qu'on admet, si on ne l'approuve pas, peut-il être probable ? Ainsi donc on peut compter deux espèces d'adversaires de la vérité : l'une comprend ceux qui attaquent la science seulement, mais non la foi ; l'autre ceux qui condamnent ces deux choses. Ces derniers toutefois peuvent-ils se rencontrer dans la vie humaine, je l'ignore encore. Si je suis entré dans ces détails, c'est pour que nous voyions bien qu'avec la foi, même aux choses que nous ne comprenons pas encore, nous échappons à la légèreté des sceptiques. Car ceux qui disent qu'il ne faut rien croire que ce que nous savons, ne songent qu'à se prémunir contre cette qualification de sceptiques, qualification triste et honteuse, il faut l'avouer. Mais s'ils considéraient attentivement qu'il y a une grande différence entre se figurer que l'on sait, et croire sur la foi de quelque autorité ce qu'on voit que l'on ne sait pas, ils éviteraient certainement tout reproche d'erreur, d'arrogance et d'orgueil.

CHAPITRE XII.

LA SOCIÉTÉ HUMAINE REPOSE SUR LA FOI.

26. Je le demande en effet : si l'on ne doit pas croire ce qu'on ne sait pas, comment des enfants seront-ils soumis à leurs parents, et rendront-ils affection pour affection à des personnes qu'ils ne croiront pas être les auteurs de leurs jours ? Car c'est là une chose que la raison est impuissante à faire connaître. En ce qui concerne le père, on croit sur l'intervention et l'autorité de la mère ; pour la mère elle-même, on s'en rapporte non à son témoignage, mais à celui des sages-femmes, des nourrices, des serviteurs. Car celle à qui l'on peut dérober son fils pour lui en substituer un autre, ne peut-elle pas, étant trompée, tromper à son tour ? Nous croyons cependant à ses paroles, et nous y croyons sans aucune hésitation, parce que nous avouons que nous ne pouvons savoir. Sans cela ne verrait-on pas la piété filiale, ce lien sacré de la société, dédaignée et outragée par le crime ? En effet, quel homme est assez insensé pour trouver blâmable celui qui rendrait les devoirs d'usage aux personnes qu'il croirait être ses parents, dût-il se tromper ? Qui, au contraire, ne jugerait digne d'extermination celui qui n'aurait pas le moindre amour pour des personnes qui sont peut-être ses parents véritables, parce qu'il craint que son amour ne se trompe d'objet ? On peut donner bien des raisons qui prouvent que rien absolument dans la société ne reste debout, si nous sommes décidés à ne rien croire, parce que nous ne pouvons pas avoir une connaissance exacte.

27. Voici maintenant une chose dont j'espère

te persuader plus facilement. Quand il s'agit de la religion, c'est-à-dire du culte et de l'intelligence de la divinité, il ne faut pas suivre ceux qui nous défendent de croire en nous promettant si facilement la raison de tout. Personne n'ignore que parmi les hommes il n'y a que des insensés et des sages. J'appelle sages non pas ceux qui sont ingénieux et habiles, mais ceux qui ont, autant qu'il soit possible à l'homme, une connaissance sûre et nette de l'homme lui-même et de Dieu, et dont la vie et les mœurs sont conformes à cette connaissance ; tous les autres, au contraire, quelle que soit leur manière de vivre, active ou désœuvrée, estimable ou blâmable, je les mets au rang des insensés. Les choses étant ainsi, quel homme est assez peu intelligent pour ne pas voir clairement qu'il est plus utile pour les insensés et plus salutaire de se conformer aux préceptes des sages, que de vivre selon leurs propres lumières ? Car toute action qui n'est pas bonne est un péché, et il est impossible que ce qui ne vient pas de la droite raison, soit bien. Or la droite raison, c'est la vertu même. Et dans quel homme trouvera-t-on la vertu, si elle n'est pas dans l'âme du sage ? Ainsi donc le sage seul ne pèche pas. Par suite tout insensé pèche, si ce n'est dans les actes où il obéit au sage ; car les actes de ce genre viennent de la droite raison, et l'insensé ne doit pas être considéré comme le maître de son action, si je puis parler ainsi, quand il est comme l'instrument et le serviteur du sage. Par conséquent, si pour tous les hommes il vaut mieux ne pas pécher que pécher ; tous les insensés assurément vivraient mieux, s'ils pouvaient être les serviteurs des sages. Si ce point est sans contredit d'une grande utilité quand il s'agit de choses moins importantes, comme d'acheter ou cultiver un champ, de se marier, d'avoir et d'élever des enfants, enfin d'administrer sa fortune, combien n'est-il pas plus utile quand il s'agit de la religion ? Car les choses humaines sont plus faciles à connaître que les choses divines, et dans toutes celles qui ont un caractère plus prononcé de sainteté et de grandeur, le péché est d'autant plus criminel et plus à craindre que nous devons avoir pour ces choses plus de déférence et de respect. Tu vois donc immédiatement que, tant que nous sommes insensés, si nous avons à cœur de mener une vie pure et religieuse, il ne nous reste qu'une chose à faire, chercher des sages dont les conseils puissent nous servir à sentir vivement le joug de notre folie, pendant qu'il pèse sur nous, et à nous en débarrasser un jour.

CHAPITRE XIII.

RECHERCHE DE LA SAGESSE ET DE LA RELIGION.

28. Ici encore se présente une question très-difficile. De quelle manière en effet pourrons-nous, nous autres insensés, découvrir le sage, puisque ce nom que presque personne n'ose s'attribuer ouvertement, grand nombre d'hommes le revendiquent cependant d'une manière indirecte, et que, sur les choses mêmes dont la connaissance constitue la sagesse, ces hommes diffèrent tellement entre eux, que nécessairement il n'y en a pas un, ou du moins qu'il n'y en a qu'un seul de sage ? Mais quand l'insensé veut savoir quel est ce sage, je ne vois pas du tout de quelle manière il pourra le distinguer et le reconnaître. Car à des signes, quels qu'ils soient, il ne peut pas reconnaître une chose, s'il ne connaît pas la chose même dont ces signes sont les marques. Or l'insensé ne connaît pas la sagesse. Pour l'or, l'argent et les autres objets de ce genre, qu'on les reconnaisse en les voyant sans toutefois les posséder, je le veux bien ; mais pour la sagesse, l'intelligence qui en est dépourvue, ne saurait la voir. Tout ce que nous atteignons à l'aide de nos sens, se présente à nous extérieurement ; voilà pourquoi nous pouvons aussi voir avec nos yeux des objets qui nous sont étrangers, bien que aucun de ces objets ou des objets de ce genre ne nous appartienne. Mais ce qui est saisi par l'intelligence, est au dedans de nous-mêmes, et ici voir et avoir, c'est tout un. Or l'insensé est dépourvu de sagesse ; il ne connaît donc pas la sagesse. En effet, il ne pourrait la voir de ses yeux. D'ailleurs il ne peut pas la voir sans la posséder, ni la posséder et être un insensé. Il ne la connaît donc pas, et ne la connaissant pas, il ne peut pas la reconnaître ailleurs. Tant qu'on est insensé, on ne peut découvrir d'une manière certaine un sage dont les conseils puissent nous délivrer de ce triste mal de la folie.

29. A cette difficulté si redoutable, puisqu'il s'agit de la religion, Dieu seul peut porter remède. Si nous ne croyons ni qu'il existe, ni

qu'il vienne en aide aux intelligences humaines, nous ne devons même pas rechercher ce que c'est que la vraie religion. Car enfin quel est l'objet que nous désirons étudier avec tant d'ardeur? A quel but visons-nous? Où voulons-nous arriver? A quelque chose que nous ne croyons pas exister ou nous concerner? Rien n'est plus absurde qu'une telle pensée. Alors que tu n'oserais pas me demander un service, ou du moins que tu ne le ferais pas sans rougir, tu viens demander qu'on te fasse connaître la religion quand tu penses que Dieu n'existe pas, ou que, s'il existe, il ne s'occupe pas de nous? Et si la question est si grande qu'elle exige, pour être résolue, tout le soin et toutes les forces de notre intelligence? Et si la recherche de cette religion est par ses difficultés mêmes un exercice qui prépare l'esprit à comprendre ce qu'il aura découvert? Quoi de plus agréable et de plus familier à nos regards que la lumière du jour? Cependant l'on ne peut la supporter et la souffrir quand on a été longtemps dans les ténèbres. Qu'est-ce qui convient mieux au corps épuisé par la maladie que le manger et le boire? Cependant nous voyons que l'on met un frein à l'appétit des convalescents, de crainte qu'ils ne se risquent à imiter les personnes bien portantes, et qu'à force de manger ils ne reviennent à la maladie qui les quittait. Je parle des convalescents : mais les malades eux-mêmes ne les obligeons-nous pas à prendre quelque remède? Ces malades assurément ne se soumettraient pas quand ils y ont tant de répugnance, à ce que nous exigeons d'eux, s'ils ne croyaient pas échapper ainsi à la maladie? Comment donc t'appliqueras-tu à une recherche si laborieuse et si pénible? comment voudras-tu t'imposer des soins et une application proportionnée à la grandeur du but, lorsque tu ne crois pas à l'existence de ce que tu cherches? Ainsi c'est avec raison que cette doctrine si majestueuse de l'Eglise catholique a établi que, pour arriver à la religion, il faut avant tout avoir la foi.

CHAPITRE XIV.

JÉSUS-CHRIST EST L'APPUI DE NOTRE FOI.

30. Ainsi cet hérétique (puisque nous parlons ici de ceux qui veulent être appelés chrétiens), quelle raison me donnera-t-il, je te le demande? Quel moyen emploiera-t-il pour me détourner de croire comme d'une témérité? S'il veut que je ne croie à rien, alors cette vraie religion elle-même, je ne croirai pas qu'elle existe dans les choses humaines; et, ne croyant pas qu'elle existe, je ne la chercherai pas. Mais lui sans doute va me montrer la vérité; car il est écrit : « Celui qui cherche « trouvera [1] ». Il faut donc bien que je croie quelque chose pour aller trouver cet homme, qui me défend de croire. Est-il une folie plus grande que celle de cet homme auquel je déplais à cause seulement de ma foi, qui n'est appuyée sur aucune science, quand c'est ma foi seule qui m'a conduit vers lui?

31. Ajoute que les hérétiques nous engagent tous à croire en Jésus-Christ. Peuvent-ils se contredire davantage? Il y a ici deux raisons à faire valoir contre eux. Prions-les d'abord de s'expliquer sur cette raison qu'ils promettent, sur cette témérité qu'ils nous reprochent, sur cette confiance qu'ils ont dans leur science. Si, en effet, il est honteux de croire à quelque chose sans raison, pourquoi attendez-vous, pourquoi exigez-vous que je croie à quelque chose sans raison, afin de pouvoir être plus facilement guidé par votre raisonnement? Votre raisonnement édifiera-t-il quelque chose de solide sur ce fondement de ma témérité? Je parle d'après ces sectaires auxquels déplaît notre foi. Car pour moi, croire avant le raisonnement, lorsque l'on n'est pas capable de comprendre le raisonnement, et préparer par la foi même son âme à recevoir les semences de la vérité, c'est là une chose non-seulement très-salutaire, mais tellement nécessaire que sans elle les âmes malades ne peuvent revenir à la santé. Quand eux trouvent cette conduite ridicule et pleine de témérité, certainement ils s'y prennent d'une façon étrange pour nous faire croire au Christ. Ensuite j'avoue que j'ai déjà foi au Christ, et que je suis persuadé de la vérité de ce qu'il a dit, bien que cette vérité ne soit appuyée par aucune raison : est-ce là, hérétique, ce que tu veux m'apprendre d'abord? Permets un moment que je considère en moi-même (puisque je n'ai pas vu ce Christ, ni de quelle manière il voulut apparaître aux hommes, ce Christ que l'on déclare avoir été vu même par les yeux de la foule); que je considère, dis-je, sur l'autorité de qui j'ai cru en Jésus-Christ, avant d'aller, muni ainsi de la

[1] Matt. VII, 8.

foi, prendre tes leçons. Je vois que je n'ai cru qu'à l'opinion confirmée des nations et des peuples, et à une tradition extrêmement répandue; je vois que ces peuples ont adopté partout les mystères de l'Eglise catholique. Pourquoi donc, quand je veux savoir ce que le Christ a prescrit, n'irais-je pas m'adresser de préférence aux hommes sur l'autorité desquels j'ai déjà cru que le Christ avait laissé d'utiles préceptes? M'expliqueras-tu mieux la doctrine de ce Sauveur, à l'existence passée ou présente duquel je ne croirais pas, si en dehors de toi on me recommandait de n'y pas croire?

Ce qui m'a fait croire en Jésus-Christ, je le répète, c'est la tradition, tradition que le grand nombre des témoignages, leur unanimité, leur ancienneté a confirmée. Vous, au contraire, qui êtes si peu nombreux, si peu d'accord et de si fraîche date, vous n'avez, au sentiment de tous, rien qui puisse établir votre autorité. Que signifie donc chez vous ce langage étrange? Crois, dit le sectaire, aux catholiques qui te disent qu'il faut croire au Christ, mais apprends de nous ce qu'il a dit. Pourquoi, je te le demande? Car enfin si les catholiques manquaient ou s'ils ne pouvaient rien m'apprendre, je serais bien plus disposé à ne pas croire au Christ, qu'à aller chercher des enseignements sur lui ailleurs qu'auprès de ceux qui m'auraient fait croire à son existence. Quelle présomption, ou plutôt quelle démence! Je t'enseigne, dit l'hérétique, ce qu'a ordonné le Christ auquel tu crois. Et si je ne croyais pas en lui? Est-ce que tu pourrais m'en parler? Mais il faut, dit-il, que tu croies en lui. Est-ce vous qui m'apprenez à croire? Non, reprend-il; car nous ne faisons que conduire par la raison ceux qui croient en lui. Pourquoi donc croirai-je en lui? Parce que c'est la tradition accréditée. Accréditée par vous ou par d'autres? Par d'autres, répond-il. Je croirai donc à ces derniers pour que tu m'instruises ensuite? Je devrais le faire, c'est possible; mais ils me recommandent instamment de bien me garder d'aller à toi, disant que vous avez des doctrines perverses. Tu répondras : ils mentent. Comment donc les croirai-je, quand il s'agit du Christ qu'ils n'ont pas vu, et ne les croirai-je pas, quand il s'agit de toi qu'ils ne veulent pas voir? Crois aux Ecritures, dit-il. Mais toute doctrine écrite, si elle est nouvelle, inconnue jusqu'alors, appuyée seulement d'un petit nombre d'autorités, et si elle n'est confirmée par aucune raison, ce n'est pas à elle qu'on donne sa croyance, mais à ceux qui la produisent. C'est pourquoi, si c'est vous qui produisez ces Ecritures, vous si peu nombreux et si inconnus, il ne me plaît pas d'y croire. De plus, ici vous allez contre votre promesse, puisque vous exigez plutôt la croyance que vous ne rendez raison des choses.

Tu me ramèneras de nouveau à la multitude et à la tradition. Trève enfin d'opiniâtreté, et finis-en avec cette espèce de manie indomptable d'employer sans cesse ce terme. Recommande-moi plutôt d'interroger les coryphées de cette multitude, et de les interroger avec soin et avec empressement, afin que je sache plutôt par eux quelque chose de ces Ecritures; car sans eux, je ne saurais pas qu'il faut les connaître. Pour toi, rentre dans ton obscurité, et ne déguise pas tes embûches sous l'apparence de la vérité dont tu cherches à dépouiller ceux auxquels tu accordes toi-même l'autorité.

32. S'ils disent que l'on ne doit même pas croire au Christ à moins d'une raison irréfutable, dès lors ce ne sont plus des chrétiens. C'est le reproche que nous font certains païens, à tort sans doute, mais en cela ils ne sont pas en désaccord avec eux-mêmes. Comment dire qu'ils se reconnaissent appartenir au Christ, ces hommes qui prétendent que, à moins d'avoir reçu d'eux la preuve très-nette de l'existence de Dieu, les insensés ne sont pas tenus de croire? Mais nous voyons par l'Evangile, auquel eux-mêmes ajoutent confiance, comme le Christ nous apprend qu'il a voulu avant tout et surtout qu'on crût en lui, alors que ceux avec lesquels il était en relation, n'étaient pas encore à même de comprendre les mystères divins. Y a-t-il en effet un autre sens à attacher à tant de miracles éclatants, quand lui-même dit qu'il ne faisait ces miracles que pour qu'on eût confiance en lui? Lui menait les insensés par la foi, vous, vous les menez par la raison. Il disait hautement que l'on crût en lui, vous, vous criez le contraire. Il louait les hommes de foi, vous, vous les décriez. Eût-il changé l'eau en vin [1], pour ne citer que ce trait, s'il eût pu par son enseignement seul et sans recourir à des actes de ce genre, entraîner les hommes à sa suite? Ne faut-il tenir aucun compte de cette parole :

[1] Jean, XI, 7-9.

« Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi [1] ? » Ou encore faut-il accuser de témérité l'homme qui ne voulut pas que le Christ entrât dans sa maison, croyant qu'à un mot de lui seulement la maladie de son serviteur cesserait [2] ? Ainsi donc le Christ, en apportant le remède qui devait guérir l'effroyable corruption des mœurs, s'est concilié l'autorité par des miracles, a mérité la confiance par son autorité, a rassemblé par la foi la multitude des peuples, par cette multitude a obtenu l'ancienneté, par l'ancienneté a consolidé leur religion ; de sorte que non-seulement les étranges innovations des hérétiques aidées de leur fourberie, mais même les visibles erreurs des peuples en lutte violente avec cette religion, n'ont pu la renverser en partie.

CHAPITRE XV.

LA SAGESSE DE DIEU INCARNÉE.

33. Je ne suis pas à même de t'instruire, mais je peux du moins te donner des avis. Ainsi donc, comme beaucoup de gens veulent qu'on les prenne pour sages, et qu'il n'est pas facile de distinguer si ce ne sont pas au contraire des insensés, je t'engagerai sans cesse à prier Dieu de toutes tes forces, de tous tes vœux, même avec des gémissements et des pleurs, si c'est possible, pour qu'il te délivre du mal de l'erreur, si tu as à cœur de vivre heureux. Tu atteindras plus facilement ce but, si tu obéis docilement à ses préceptes, qu'il a voulu confirmer par la haute autorité de l'Eglise catholique. Car, comme le sage est uni d'esprit avec Dieu, de manière qu'il n'y a rien entre eux qui les sépare ; (Dieu en effet est la vérité, et l'on ne peut être sage qu'autant que l'on atteint la vérité par l'intelligence) ; nous ne pouvons nier qu'entre la folie de l'homme et la vérité divine et sans mélange, il existe un intermédiaire qui est la sagesse humaine. Le sage en effet imite Dieu autant qu'il est donné de le faire, l'insensé au contraire n'a rien à imiter salutairement qui soit plus près de lui que le sage. Dieu, comme nous l'avons dit, n'étant pas facile à saisir par la raison, il fallait que les yeux mêmes dont l'insensé se sert plus facilement que de l'intelligence, fussent frappés par certains miracles, afin que les hommes, ébranlés par cette autorité, purifiassent leur vie et leurs mœurs, et devinssent ainsi propres à recevoir la raison.

Comme il s'agissait donc d'imiter un homme, sans placer son espoir dans un homme, quelle preuve plus grande pouvions-nous recevoir de la bonté et de la générosité céleste, que de voir la Sagesse même de Dieu, cette Sagesse pure, éternelle, immuable, daigner prendre la forme humaine, non-seulement pour faire des actions qui devaient nous engager à suivre Dieu, mais encore pour souffrir des tortures qui nous détournaient de suivre Dieu ? Car, comme on ne peut arriver au bien absolu et certain qu'en l'aimant d'un amour entier et parfait, ce qui est chose impossible tant que l'on redoute les maux physiques et les coups du sort ; le Christ par sa naissance merveilleuse et sa vie de labeurs s'est concilié l'affection, tandis que par sa mort et sa résurrection il a dissipé nos craintes. Dans toutes les autres circonstances, qu'il serait trop long d'énumérer, il s'est conduit de manière à nous faire comprendre jusqu'où peut être poussée la clémence divine, et jusqu'où peut aller la faiblesse humaine.

CHAPITRE XVI.

LES MIRACLES.

34. Voilà, crois-moi, l'autorité la plus salutaire ; voilà où notre esprit, de ce séjour terrestre, doit s'élever de préférence ; voilà comment, renonçant à l'amour de ce monde, nous devons nous tourner vers Dieu. L'autorité est pour les insensés le seul moyen d'arriver promptement à la sagesse. Tant que nous ne pouvons comprendre la vérité pure, il serait malheureux sans doute d'être trompés par l'autorité, mais il serait plus malheureux encore d'y rester insensibles. Si la Providence divine ne préside pas aux choses humaines, inutile de s'occuper de la religion. Mais si l'aspect de l'univers qu'il faut nécessairement faire remonter à une source de beauté et de vérité, si je ne sais quel sentiment intérieur engage les meilleures âmes, soit réunies, soit isolées, à chercher Dieu et à le servir, il faut reconnaître que Dieu lui-même a établi une certaine autorité, qui nous sert comme d'échelle assurée pour nous élever à lui. Cette autorité où la raison n'est pour rien, et qu'il est bien difficile aux insensés, comme nous l'avons dit, de comprendre dans toute sa pureté, nous frappe de deux manières, soit par

[1] Jean, XIV, 1. — [2] Matt. VIII, 8.

les miracles, soit par la multitude de ceux qui se soumettent à elle. Le sage n'a pas besoin d'être frappé ainsi, qui le nie ? Mais il s'agit ici d'arriver à la sagesse, c'est-à-dire de se rapprocher de la vérité, ce que l'âme souillée assurément ne saurait faire. Or, les souillures de l'âme sont, pour le dire en peu de mots, l'amour de toutes choses, excepté de l'âme et de Dieu ; plus on est purifié de ces souillures, plus on aperçoit facilement la vérité. Aussi, vouloir voir la vérité pour purifier son âme, quand au contraire on purifie son âme pour voir la vérité, c'est agir d'une façon étrange et à contre-sens. Quand donc un homme ne peut pas apercevoir le vrai, l'autorité est là pour le mettre à même de le faire et pour l'engager à se purifier. Cette autorité, comme je viens de le dire, prend sa force et dans les miracles et dans la multitude de ses adhérents ; c'est là une chose incontestée. J'appelle miracle quelque chose de grand, d'extraordinaire, d'inattendu, et que nous admirons sans le comprendre. En fait de miracles, il n'en est point de plus propre à agir sur les peuples, et en général sur les insensés, que ceux qui frappent les sens.

Mais ici encore il faut établir deux catégories : car il est des miracles qui n'excitent que l'admiration, tandis que d'autres produisent en outre un vif sentiment de gratitude et de bienveillance. Qu'on voie un homme voler dans les airs, comme il n'y a là qu'un spectacle sans utilité pour le spectateur, on se contente d'admirer. Mais qu'un homme, atteint d'une maladie grave et sans remède, reprenne promptement ses forces sur l'ordre de quelqu'un, son étonnement d'avoir recouvré la santé sera moindre que son amour pour son sauveur. Tels sont les faits qui se passèrent à l'époque où Dieu apparaissait au monde en homme véritable, autant que cela était nécessaire. La santé fut rendue aux malades, la propreté aux lépreux, la marche aux boiteux, la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds. Les hommes de ce temps-là ont vu l'eau changée en vin, cinq mille personnes rassasiées avec cinq pains, les mers traversées à pied, les morts rendus à la vie : ainsi certains miracles avaient en vue plus manifestement le bien du corps, d'autres, dont le caractère était plus voilé, s'adressaient à l'âme, tous attestaient par leur grandeur qu'ils avaient l'homme pour but. De cette façon, l'autorité divine ramenait alors à soi les âmes égarées des mortels.

Pourquoi, diras-tu, ces choses-là ne se voient-elles plus ? Parce qu'elles ne toucheraient pas si elles n'étaient pas merveilleuses ; or, si elles se reproduisaient d'habitude, elles ne seraient plus merveilleuses. En effet, les alternatives du jour et de la nuit, l'ordre si constant des phénomènes célestes, le retour périodique des quatre saisons de l'année, les feuilles qui tour à tour tombent des arbres et leur reviennent, la quantité infinie des semences, la beauté de la lumière, les variétés des couleurs, des sons, des odeurs et des saveurs, suppose tout cela vu et senti pour la première fois par un homme, avec qui toutefois nous puissions converser ; le voilà interdit, stupéfié de ces merveilles. Nous, au contraire, nous n'y faisons pas attention, non parce qu'il nous est facile d'en pénétrer les secrets ; quoi de plus obscur en effet que les causes qui les produisent ? mais parce que nous les voyons constamment. Les miracles dont nous parlons, ont donc été faits à une époque fort opportune, pour que, grâce à eux, la multitude des fidèles grandissant et s'étendant, leur autorité servît utilement à la conversion des mœurs.

CHAPITRE XVII.

AUTORITÉ DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

35. Les mœurs, quelles qu'elles soient, exercent sur les âmes un pouvoir si grand que, même ce qu'il y a de mauvais en elles, et qui est dû pour l'ordinaire à l'excès des passions, nous sommes plus vite disposés à le blâmer et à le maudire qu'à le quitter ou à le changer. Te semble-t-il que la Providence n'ait que médiocrement songé à nous, quand tu vois non-seulement quelques savants de premier ordre démontrer que rien sur la terre, ni parmi les astres, rien enfin de ce qui touche nos sens, ne doit être adoré à la place de Dieu, auquel il faut s'élever par l'intelligence seule ; mais même la foule ignorante des personnes des deux sexes, parmi tant de nations diverses, proclamer hautement la même croyance ? Quand tu vois l'abstinence aller jusqu'à se refuser presque le pain et l'eau, le jeûne non-seulement pratiqué chaque jour, mais encore prolongé pendant plusieurs jours consécutifs ? Quand tu vois pousser la chasteté jusqu'à mépriser le mariage et la postérité, la patience jusqu'à se rire des tortures

et des flammes, la libéralité jusqu'à distribuer son patrimoine aux pauvres, enfin le dédain pour tout ce qui est de ce monde jusqu'à désirer la mort? Il en est peu, dira-t-on, qui tiennent cette conduite, moins encore qui la tiennent d'une manière prudente et sage; mais les peuples l'approuvent, les peuples en entendent le récit avec plaisir, les peuples l'aiment enfin, les peuples s'en prennent à leur faiblesse de ne pouvoir l'imiter, ce qu'ils ne font pas sans quelque élévation de leur âme vers Dieu, et sans quelques étincelles de vertu.

Voilà ce qu'a fait la divine Providence au moyen des prédictions des prophètes, de l'humanité et de la doctrine du Christ, des voyages des Apôtres, des outrages, des tortures, du sang et de la mort des martyrs, au moyen de la vie admirable des saints, et, au milieu de tout cela, à l'aide des miracles dignes d'accompagner tant de grandes actions et de vertus, selon que les temps le demandaient. A la vue de cette protection puissante du ciel et des beaux résultats qu'elle a produits, hésiterons-nous à nous réfugier dans le sein de cette Eglise, qui s'est fait reconnaître du genre humain tout entier par une constante succession d'évêques, à commencer par le Siége apostolique, malgré les aboiements de l'hérésie condamnée soit par le jugement du peuple lui-même, soit par l'autorité des conciles, soit enfin par la majesté des miracles? A cette Eglise revêtue d'une autorité sans égale, ne pas vouloir donner le premier rang, c'est certainement une impiété extrême, une téméraire arrogance. Car, s'il n'est point de voie qui mène plus sûrement à la sagesse et au salut que de plier sa raison à la foi, n'est-ce pas de l'ingratitude envers un Dieu secourable et bienfaisant, que de vouloir résister à une autorité qui se recommande par des motifs si puissants? Et si toute science, quelque peu importante, quelque facile qu'elle soit, exige les leçons d'un maître pour être comprise, n'est-ce pas le comble de la témérité et de l'orgueil, quand il s'agit de livres remplis d'enseignements divins, de se refuser à entendre leurs interprètes, et de vouloir les condamner sans les connaître?

CHAPITRE XVIII.

CONCLUSION.

36. Si donc la raison ou mes conseils sont parvenus à t'ébranler, si, comme je le crois, tu as un vrai souci de tes intérêts, daigne m'entendre; abandonne-toi aux meilleurs maîtres de la doctrine chrétienne et catholique, avec une foi sincère, une espérance vive et une charité simple, et ne cesse pas de prier Dieu qui seul nous a créés par sa bonté, qui nous a châtiés par sa justice et délivrés par sa clémence. De cette manière, ni les leçons et les discussions des hommes profondément savants et vraiment chrétiens, ni les livres ni les pensées raisonnables même ne te manqueront pour arriver facilement à ton but. Quant à ces docteurs bavards et pitoyables (c'est le terme le plus doux que je puisse employer), abandonne-les totalement; tout occupés de rechercher l'origine du mal, ils ne trouvent que le mal. Leurs discussions à ce sujet ne font guère qu'exciter chez leurs auditeurs l'esprit de recherche, et ils éveillent les intelligences d'une manière si fâcheuse, que mieux vaudrait dormir toujours que de veiller de cette façon. En effet, de léthargiques qu'ils sont, ils en font des frénétiques; et bien que ces deux maladies soient le plus souvent mortelles, elles présentent toutefois cette différence, que le léthargique meurt sans faire de mal aux autres, tandis que le frénétique est dangereux pour beaucoup de personnes raisonnables, pour celles surtout qui veulent le secourir.

Non, Dieu n'est point l'auteur du mal; jamais il ne s'est repenti de ce qu'il a fait; nulle passion ne jette le trouble et le désordre dans son esprit; son empire ne se borne pas à une petite partie de la terre; il n'est pas de crime, pas de forfait qu'il approuve ou commande; il ne ment jamais. Ces déclamations et d'autres de ce genre nous émouvaient, alors que ces sectaires déclaraient avec tant de violence que c'était là la doctrine de l'Ancien Testament; ce qui est de toute fausseté. Aussi j'avoue qu'ils font bien de blâmer ces assertions. Qu'ai-je donc appris avec eux? Le voici : c'est qu'on peut blâmer certaines choses sans blâmer la doctrine catholique. Ainsi ce que j'ai appris de vrai auprès d'eux, je le garde; ce qui m'a paru faux, je le repousse. Mais l'Eglise catholique m'a appris bien d'autres choses, ce que ne pourraient faire ces hommes maigres de corps, mais épais d'esprit : elle m'a appris que Dieu n'est point corporel, qu'aucune par-

tie de lui-même n'est sensible aux yeux de notre corps, que rien dans sa substance et sa nature n'est sujet à l'altération et au changement, ni formé de parties unies entre elles. Si tu m'accordes tout cela, et en effet on ne peut avoir une autre idée de la divinité, tout l'échafaudage de ces hérétiques est renversé. Quant à ce fait, que Dieu n'a ni créé ni fait le mal, qu'il n'y a présentement et qu'il n'y a jamais eu ni nature ni substance que Dieu n'ait créée ou faite, et que cependant il nous délivre du mal ; tout cela est prouvé par des raisons si péremptoires que personne ne saurait en douter, surtout toi et ceux qui te ressemblent, si toutefois on apporte à cet examen, outre une vive intelligence, la piété et une certaine paix de l'âme, sans lesquelles il est impossible de rien comprendre à des matières si importantes. Il ne s'agit pas ici d'un vain récit, de je ne sais quel conte persan auquel il suffit de prêter l'oreille, et que comprend l'intelligence du dernier enfant. La vérité est loin, bien loin des folles idées des Manichéens.

Mais cet entretien s'est prolongé déjà beaucoup plus longtemps que je ne le pensais ; mettons-y donc un terme. Souviens-toi néanmoins, je te prie, que je n'ai pas encore commencé à réfuter les Manichéens, ni à attaquer leurs rêveries, et que je n'ai rien montré des grandeurs de l'Eglise catholique elle-même. J'ai voulu seulement te faire connaître, s'il m'était possible, l'opinion fausse que, par méchanceté ou par ignorance, on nous avait inspirée des vrais chrétiens, et te donner le goût des choses grandes et divines. C'est pourquoi finissons ici cet entretien ; quand ton esprit sera devenu plus calme, je serai peut-être plus disposé à continuer.

Traduction de M. PICHENET, professeur au lycée de Nancy.

DES DEUX AMES.

Système des Manichéens victorieusement réfuté.

Les Manichéens soutenaient que chaque homme possède deux âmes, l'une bonne, tirée de la substance divine, et l'autre mauvaise, sortie du sein des ténèbres. — Saint Augustin déplore l'aveuglement profond qui lui avait fait embrasser cette erreur, quand il lui eût été si facile d'en percevoir la folie et l'extravagance. — Nous n'avons qu'une âme, et elle vient de Dieu ; pour démontrer cette vérité, le saint Docteur invoque successivement la nature de l'âme, l'Ecriture sainte et le caractère propre du péché.

CHAPITRE PREMIER.

L'AME EST UNE SUBSTANCE VIVANTE.

1. L'infinie miséricorde de Dieu a daigné rompre les liens qui m'enchaînaient à la secte manichéenne, et me placer de nouveau dans le sein de l'Eglise catholique. Devenu libre, je puis maintenant mesurer la profondeur de l'abîme où j'étais, et déplorer mon ancien malheur. Si j'avais usé, comme je le devais, de toutes les ressources qui étaient à ma disposition, je n'aurais pas laissé se dessécher si facilement et en si peu de jours, tous ces germes de la religion véritable qui avaient été déposés en moi, dès mon enfance; je les aurais abrités contre l'erreur et les mensonges de ces hommes faux et trompeurs qui voulaient les arracher de mon âme. Ils m'offraient d'abord cette théorie de deux espèces d'âmes, différentes par leur nature et leurs propriétés, l'une sortie de la substance même de Dieu, l'autre n'appartenant à Dieu par aucun côté, pas même par la création. Or il me suffit, pour repousser ces sophismes, de me rappeler que toute vie, quelle qu'elle soit, par cela même qu'elle est vie, découle nécessairement de la source universelle et du principe unique de la vie; et cette source, ce principe, que peut-il être, si ce n'est Dieu? Quant à ces âmes, que les Manichéens appellent mauvaises, ou elles n'ont pas la vie, et dès lors ce ne sont pas des âmes, car alors elles ne sont capables ni de vouloir ni de ne pas vouloir, ni d'aimer ni de haïr ; ou bien elles vivent et ont le pouvoir d'être des âmes et d'en faire les fonctions, et c'est ce qu'ils prétendent; mais de quoi vivent-elles, si ce n'est de la vie véritable? Ecoutons Jésus-Christ nous déclarer formellement : « Je suis la vie [1] ». Pourquoi dès lors ne pas confesser que toutes ces âmes qui ne sont âmes que parce qu'elles vivent, ont été créées par Jésus-Christ, c'est-à-dire par la vie elle-même?

CHAPITRE II.

LES AMES, BIEN SUPÉRIEURES A LA LUMIÈRE.

2. Peut-être qu'à cette époque de mes malheurs, ma pensée n'aurait pu envisager cette question de la vie et de la participation à la vie; question, cependant, de la plus haute importance et qui mérite d'être, parmi les docteurs, l'objet d'une discussion sérieuse. Du moins je ne pouvais reculer devant cet axiome qui s'impose de lui-même à tout homme, pour peu qu'il réfléchisse, à savoir : que tout ce que nous savons ou l'objet de toutes nos connaissances, est perçu, ou par les sens corporels ou par l'intelligence. Cinq sens sont vulgairement assignés au corps : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher. Or, si je soutiens que tous ces sens sont de beaucoup inférieurs à l'intelligence, qui osera me le nier, fût-il aveuglé par l'impiété la plus ingrate et la plus grossière? De ce principe incontestable, je conclus que les perceptions de la vue, de l'ouïe et de tout autre sens corporel, sont d'autant plus inférieures à la perception qui se fait par l'intelligence, que cette intelligence l'emporte sur les sens. Or, toute vie, et par là même toute âme est perçue uni-

[1] Jean, XIV, 6.

quement par l'intelligence et nullement par les sens corporels ; tandis que le soleil, la lune et en général toute lumière est perçue par les yeux mortels. Voici pourtant que les Manichéens attribuent au Dieu véritable et bon, la création de la lumière, et ils lui refusent la création de la vie, quelle qu'elle soit, c'est-à-dire de ce qui ne peut être perçu non-seulement que par l'esprit, mais par ce qu'il y a de plus sublime dans l'âme, par l'entendement de l'intelligence. Si, après avoir invoqué Dieu, je me demande à moi-même ce que c'est que la vie, cette chose qui échappe à tous les sens du corps et qui est absolument incorporelle, est-ce que je ne pourrai pas répondre ? N'avouent-ils pas eux-mêmes que ces âmes, qu'ils ont en horreur, non-seulement vivent, mais qu'elles ont une vie immortelle? Cette parole de Jésus-Christ : « Laissez les « morts ensevelir leurs morts[1] », ne s'applique pas à ceux qui sont dépouillés de toute vie, mais uniquement aux pécheurs, car le péché est l'unique mort d'une âme immortelle, suivant cette parole de saint Paul : « La veuve « qui vit dans les délices est morte[2] » ; il la dit tout à la fois et morte et vivante. Je n'ai point à rechercher combien est honteuse la vie d'une âme pécheresse, il me suffit de savoir qu'elle vit. Si donc ce n'est que par mon intelligence que je puis percevoir une âme, comment ne pas attribuer à l'âme, sur la lumière que nous percevons par les yeux, toute la supériorité qui sépare l'intelligence des yeux eux-mêmes ?

Puisque les Manichéens font remonter jusqu'au Père de Jésus-Christ le principe de la lumière, comment donc ne reconnaîtrais-je pas que l'âme aussi a été créée par Dieu ? Si, malgré l'ignorance même et l'aveuglement où j'étais, à l'époque dont je parle, j'avais voulu réfléchir sérieusement et étudier la forme et ce qui est formé, l'espèce et son objet, j'aurais compris que le corps lui-même ne peut avoir d'autre principe que Dieu seul.

CHAPITRE III.

LE CORPS LUI-MÊME VIENT DE DIEU.

3. Mais je n'ai pas à parler du corps ; c'est de l'âme qu'il s'agit, du mouvement spontané et vif, de l'acte, de la vie, de l'immortalité. Comment ne rougirais-je pas de penser qu'il fut un temps où je refusais à Dieu la création d'une substance qui résume en elle tant de précieuses qualités ! Ces qualités si nombreuses n'ont reçu de moi qu'un examen inattentif et négligent; c'est là ce qui arrache mes gémissements et mes larmes.

Ah ! maintenant, je roulerais en moi ces pensées, ces paroles, je les communiquerais à d'autres, je demanderais quelle est cette puissance intellectuelle à laquelle, dans l'homme, rien ne saurait être comparé. Ces hommes, si toutefois ils sont hommes, sont-ils convaincus de la vérité de cette parole ? je leur demanderais aussitôt si c'est par les yeux, organes de la vue, qu'ils comprennent. Ils le nieraient et alors je conclurais que l'entendement surpasse infiniment l'organe de la vue ; j'ajouterais que l'objet qui, pour être perçu, exige un organe de beaucoup supérieur, doit être de beaucoup supérieur lui-même. De là j'arriverais à leur demander si cette âme, qu'ils disent mauvaise, est perçue par les yeux, ou seulement par l'intelligence. Par l'intelligence, répondraient-ils. Ces prémisses me suffiraient et je serais pleinement autorisé à conclure que cette âme qu'ils ont en exécration est de beaucoup supérieure à cette lumière qu'ils vénèrent, puisque celle-ci tombe dans le domaine des sens, tandis que l'autre ne relève que de l'entendement. Mais peut-être s'arrêteraient-ils ici, et refuseraient-ils de suivre la direction du bon sens ; tant est irrésistible la puissance des anciennes opinions, et de l'erreur depuis longtemps acceptée et défendue ! Mais je battrais en brèche ces hésitations, j'insisterais davantage, sans amertume, pourtant, sans légèreté et sans aucune intention de blesser ; je rappellerais tous les points concédés, et je montrerais ce qu'il faut concéder encore. Je les inviterais à se concerter entre eux, et à préparer en commun les réponses qu'ils auront à nous opposer; acceptez-vous que l'entendement soit supérieur à nos organes corporels, ou bien niez-vous que ce qui est perçu par la partie la plus excellente de l'âme, soit supérieur à ce qui n'est perçu que par un des vils sens du corps ? Ou bien encore refuseraient-ils d'admettre que ces âmes qu'ils ont en horreur, ne puissent être connues que par l'intelligence, c'est-à-dire par ce qu'il y a dans l'âme de plus excellent, tandis que la lune et le soleil pourraient être perçus autrement que par nos

[1] Matt. VIII, 22. — [2] I Tim. V, 6.

yeux? S'ils ne pouvaient se refuser à proclamer l'absurdité et la folie de ces négations, je leur aurais prouvé, par là même, qu'ils doivent conclure indubitablement que cette lumière pour laquelle ils ne nous inspirent que de la vénération est de beaucoup inférieure à cette âme dont ils proclamaient la bassesse, et pour laquelle ils ne nous inspiraient que de l'éloignement et de l'horreur.

CHAPITRE IV.

L'AME D'UN INSECTE SUPÉRIEURE A LA LUMIÈRE CORPORELLE.

4. Mais peut-être que troublés par la vigueur de ces conclusions ils me demanderaient si l'âme d'une mouche me paraîtrait supérieure à la lumière. Ma réponse serait assurément affirmative, et sans me laisser effrayer par la petitesse de cet insecte, il me suffirait de savoir qu'il est vivant. Je demande donc, à mon tour, ce qui donne la vigueur à des membres si petits, ce qui dirige un si petit corps selon son appétit naturel, ce qui imprime le mouvement et la cadence à ses pieds, ce qui modère et fait vibrer ses petites ailes pendant son vol. Quel que soit ce principe, quiconque l'étudie attentivement, voit, dans ce petit être, briller quelque chose de si grand, qu'il laisse à une distance infinie la lumière la plus vive qui puisse frapper les yeux.

Ce quelque chose, personne n'en doute, ne peut être perçu que par l'intelligence, et à ce titre il l'emporte de beaucoup sur tout ce qui est sensible, et sur la lumière elle-même; ainsi le veulent les lois divines. En effet, le premier fondement de toute connaissance ne repose-t-il pas sur ce principe que nous mettons une différence essentielle entre percevoir par l'intelligence et sentir par le corps, et que la première de ces deux opérations l'emporte infiniment sur la seconde? Comment dès lors ne pas préférer les choses intelligibles aux choses sensibles, quand l'intelligence est elle-même si supérieure aux sens?

CHAPITRE V.

LES AMES VICIEUSES, ET LA LUMIÈRE.

5. Tant extraordinaire qu'elle soit, voici une conséquence qui s'impose à nous avec toute la force de l'évidence. L'injustice, l'intempérance et tous les autres vices du cœur nous sont connus non pas par les sens, mais par l'intelligence. Ces vices, nous les réprouvons, nous les condamnons; et cependant, en tant du moins qu'ils sont perçus par l'intelligence, nous disons qu'ils l'emportent sur la lumière qui dans son genre mérite tous les éloges. Tenons notre esprit sous une parfaite dépendance à l'égard de Dieu, et nous comprendrons que de prime abord nous ne devons pas préférer ce que nous louons à ce que nous méprisons. Parce que je loue le plomb à cause de son extrême pureté, ce n'est pas à dire pour cela que je l'estime plus que l'or mêlé à l'alliage. Chaque chose, en effet, doit être envisagée dans son genre particulier. Je blâme un jurisconsulte pour qui un grand nombre de lois sont lettre morte, et cependant je le crois encore tellement supérieur au plus habile cordonnier, que je rougirais de les comparer l'un à l'autre. Mais je loue ce dernier à cause de l'aptitude qu'il déploie dans son art, et je blâme l'autre de se montrer inférieur à sa profession. De même je dis que l'on doit louer la lumière parce qu'elle est parfaite en ce qu'elle est; mais parce qu'elle est de la catégorie des choses sensibles, qui le cèdent de beaucoup aux choses intelligibles, je dis qu'elle est inférieure, même aux âmes injustes et intempérantes, parce que ces âmes sont des substances spirituelles: et cependant je ne serais que juste en les jugeant dignes de damnation; mais alors je ne cherche plus ce qui les rend supérieures à la lumière, mais ce qu'elles devraient être pour se rendre dignes de Dieu.

Je me résume; si vous prétendez que cette lumière vient de Dieu, je suis d'accord avec vous; mais je soutiens en même temps que nous sommes encore bien plus autorisés à dire que les âmes, même vicieuses, non pas en tant qu'elles sont vicieuses, mais en tant qu'elles sont âmes, ont dû nécessairement être créées par Dieu.

CHAPITRE VI.

LES VICES ET LA LUMIÈRE SENSIBLE.

6. Un interlocuteur habile, mais plus curieux que profond, m'arrête ici et me prie de parler, non pas des âmes vicieuses, mais des vices eux-mêmes. Ces vices, en effet, n'étant point perçus par les sens du corps, le sont nécessairement par l'intelligence; d'un autre

côté les choses intelligibles sont supérieures aux choses sensibles; pourquoi donc, quand nous sommes convenus réciproquement de regarder Dieu comme le créateur unique de la lumière, traiterions-nous de sacrilége celui qui oserait soutenir que Dieu est le créateur des vices? A cet adversaire je ferais la réponse que Dieu inspire d'ordinaire sur-le-champ à ceux qui le servent, sans qu'ils s'y soient aucunement préparés; ou bien je préparerais ma réponse. Si je n'avais ni mérité la lumière divine, ni pu préparer ma réponse, je différerais, en avouant que la tâche commencée est rude et difficile. Je rentrerais en moi-même, je me prosternerais devant Dieu, je gémirais profondément en lui demandant avec ardeur la grâce de ne point permettre, ou que je manque de raisons solides pour achever ma démonstration commencée, ou que je me voie réduit à la nécessité de donner aux choses sensibles la préférence sur les choses intellectuelles, ou de dire qu'il est lui-même l'auteur des vices; cruelle alternative également empreinte d'erreur et d'impiété.

Jamais je ne pourrai croire que Dieu m'abandonnerait dans cet état. Bien plutôt, illuminant mon esprit, par l'un de ces modes ineffables qui lui appartiennent, il m'avertirait de considérer, de considérer encore, pour voir s'il est bien vrai que ces vices, au sein desquels je me tourmente, doivent être assimilés aux choses intelligibles. Dans ce but, effrayé d'ailleurs de la faiblesse de mon œil intérieur, faiblesse qui n'est que le juste châtiment de mes péchés, j'essaierais, au moyen des choses visibles elles-mêmes, de faire un pas vers la connaissance des choses invisibles. Cette manière de procéder ne nous donne nullement une connaissance plus certaine, mais elle est mieux fondée sur l'expérience. Je chercherais donc d'abord quel est l'objet du sens de la vue : ce sont les couleurs. En effet, elles ne peuvent être perçues par aucun autre sens, elles sont l'objet propre de la vue ou de la lumière; les mouvements des corps, la grandeur, les intervalles, les figures, tout cela, il est vrai, tombe sous le sens de la vue, mais ce n'est pas d'une manière exclusive, puisque le toucher s'y trouve aussi dans sa sphère. De là je conclurais que la lumière l'emporte d'autant plus sur les choses corporelles et sensibles, que la vue l'emporte elle-même sur les autres sens. Je m'en tiendrais donc uniquement à la lumière et je m'établirais sur ce premier degré de mon inquisition. Puis continuant ma marche, je me ferais à moi-même le raisonnement suivant: Si ce soleil qui brille d'un si vif éclat et qui suffit à la clarté du jour, pâlissait insensiblement à nos yeux jusqu'à devenir semblable à la lune, est-ce que l'impression ressentie en nous ne serait pas l'impression produite par la lumière qui brille de toute part? Cherchant alors la lumière, ce que nous verrions encore ne serait pas ce qui n'est plus, mais le peu qui resterait de ce qui était auparavant. Ce n'est donc pas le manque ou le défaut de lumière qui viendrait frapper mes yeux, mais la lumière qui serait restée après la disparition de ce qui était. Or, puisque nous ne verrions pas ce défaut de lumière, nous ne le sentirions pas davantage; car ce qui ne vient pas frapper le sens de la vue, ne peut être vu. Dès lors, si ce défaut ne peut être perçu ni par la vue ni par aucun autre sens, j'ai le droit de conclure qu'il n'est pas une chose sensible. Une chose qui ne peut être sentie, peut-elle être sensible? Appliquons maintenant ces considérations à la vertu, car c'est avec raison que nous disons qu'elle illumine l'esprit d'une lumière intelligible. Or, si cette lumière de la vertu vient à faire défaut, ce défaut est ce que nous appelons le vice; il ne tue pas l'âme mais il l'obscurcit. Si donc nous avons banni le défaut de lumière naturelle de la catégorie des choses sensibles, nous pouvons également exclure de ce qui est intelligible le vice de l'âme; toutefois ce qui reste dans l'âme, c'est-à-dire ce qui fait qu'elle vit et qu'elle est âme, est aussi intelligible qu'était sensible ce qui dans cette lumière sensible continuait à briller après sa disparition. J'en conclus que l'âme, en tant qu'elle était âme et qu'elle participait à la vie, condition essentielle de son existence, est de beaucoup supérieure à toutes les choses sensibles. N'est-ce pas dès lors se condamner à l'erreur la plus profonde que de soutenir que, parmi les âmes, il en est qui n'ont pas été créées par Dieu, quand d'ailleurs on célèbre la création divine de la lune et du soleil?

7. Si nous entreprenions d'énumérer toutes les choses sensibles, nous devrions parler, non-seulement de ce que nous sentons, mais même de ce dont nous pouvons juger par le corps, quoique nos sens n'en soient point affectés; c'est ainsi que nous jugeons les ténè-

bres par nos yeux et le silence par nos oreilles ; nous percevons les unes sans les voir et l'autre sans l'entendre. De même les choses intelligibles ne sont pas seulement celles que nous percevons par la lumière de l'entendement, comme la sagesse elle-même, mais aussi celles qui nous inspirent de l'horreur par la privation de cet éclat extérieur, par exemple la folie, que nous appelons avec raison les ténèbres de l'âme. Quant à discuter sur les mots, je m'en garderai bien, mais il me serait facile de partager la question en une multitude de subdivisions qui prouveraient à tout esprit attentif que, d'après les lois infaillibles de la vérité, les substances intelligibles doivent être préférées aux substances sensibles, mais qu'on ne peut en dire autant des défauts de ces substances, quoique, parmi ces défauts, nous appelions les uns intelligibles et les autres sensibles. Que si on veut ranger parmi les substances et ces lumières sensibles et ces âmes intelligibles, sans aucun doute on sera forcé de reconnaître la supériorité des âmes sur toutes les autres substances ; tandis que parmi les défauts de tout genre il n'y aura aucune préférence à établir, puisque ces défauts ne désignent que la privation et non l'être, et qu'ils n'ont d'autre valeur intrinsèque que celle d'une négation. Rapprochons ces deux négations : il n'y a pas d'or, il n'y a pas de vertu ; sans doute il y a une grande différence entre l'or et la vertu ; mais entre ces deux négations, quelle différence pourrait-on trouver ? Il est certain, et personne n'en doute, qu'il est mille fois plus honteux de ne pas avoir de vertu, que de ne pas avoir d'or ; mais cette honte vient-elle de la négation même ou de la chose dont on manque ? Plus la vertu l'emporte sur l'or, plus la honte de manquer de vertu l'emporte sur celle d'être pauvre. Donc puisque les choses intelligibles l'emportent sur les choses sensibles, nous devons tolérer beaucoup plus difficilement le défaut dans les choses intelligibles, que dans les choses sensibles, non pas à cause des défauts eux-mêmes, mais à cause de ce qui en est l'objet. Il suit de là que le défaut de vie, laquelle est une chose intelligible, est beaucoup plus déplorable que le défaut de lumière sensible, par la raison que la vie que nous percevons par l'intelligence est de beaucoup supérieure à la lumière, puisque celle-ci n'est perçue que par les sens.

8. Maintenant donc, osez, si vous le pouvez, attribuer à Dieu la création du soleil, de la lune et de tout ce qui brille d'un éclat visible dans les astres et dans notre feu terrestre ; et en même temps niez que Dieu soit le créateur de toutes les âmes, qui ne sont telles que par la vie qui les anime et qui l'emporte de beaucoup sur la lumière. Il est dans la vérité celui qui dit : En tant qu'il brille, cet objet est de Dieu ; et moi, grand Dieu, je serais dans l'erreur si je m'écrie : En tant qu'elle vit, cette âme est de Dieu ! De grâce n'exagérez pas l'aveuglement de l'esprit et les supplices de l'entendement jusqu'à soutenir que les hommes ne peuvent comprendre ces premières notions du bon sens ! Mais quelles que soient leur erreur et leur obstination, armé de mes raisons invincibles, je puis sans hésiter étudier avec eux ce sujet, l'envisager sous toutes ses faces et le discuter avec calme, sans craindre aucunement qu'aucun d'eux hésite un seul instant à reconnaître la supériorité de l'entendement ou de ce qui est perçu par l'intelligence, sur les sens ou sur tous les objets qui ne sont connus que par les sens. Cela posé, qui donc aurait la hardiesse de soutenir que les âmes, si vicieuses fussent-elles, en tant qu'elles sont âmes, ne doivent pas être rangées dans la classe des choses intelligibles, et que c'est par leurs défauts que nous les percevons ? En effet, ce qui constitue l'essence de l'âme, c'est la vie. Sans doute, c'est par leurs défauts que nous les connaissons vicieuses, car c'est parce qu'elles manquent de vertu qu'elles sont vicieuses : mais ce n'est pas par leurs défauts que nous percevons qu'elles sont des âmes ; elles le sont par la vie qui les anime. On ne peut pas dire davantage que la présence de la vie en elles soit la cause de leur défaillance : car la défaillance dans un objet est toujours en proportion de la disparition de la vie.

9. En face de cette évidence qui nous prouve que, bien moins encore que la lumière, les âmes ne peuvent être séparées de leur auteur, je repousserais, sans restriction aucune, toutes les objections qui me seraient faites, et je conjurerais mes adversaires d'imiter plutôt ceux qui avec moi proclament que Dieu est nécessairement l'auteur unique de tout ce qui existe, parce qu'il existe et en tant qu'il existe.

CHAPITRE VII.

EN QUOI LES MÉCHANTS SONT L'ŒUVRE DE DIEU.

Peut-être m'objectera-t-on ces paroles de l'Evangile : « Vous n'écoutez pas ma voix, « parce que vous n'êtes pas de Dieu; vous « avez pour père le démon [1] ». Et moi j'opposerai ces autres paroles : « Tout a été fait par « lui et rien n'a été fait sans lui [2] » ; et ces autres de saint Paul : « Il n'y a qu'un seul « Dieu de qui tout découle, et un seul Sei- « gneur Jésus-Christ par qui tout a été fait [3] » ; ou bien encore : « Gloire à Celui de qui tout « vient, par qui tout a été fait, en qui tout « existe [4] ». Puis je conseillerai à mes adversaires, si toutefois j'en rencontrais, de suspendre tout jugement présomptif sur ces passages, et de s'adresser à des docteurs en les priant de nous montrer l'accord qui existe entre ces textes qui nous paraissent se contredire. En effet, c'est dans la même Ecriture que nous lisons : « Tout vient de Dieu [5] » ; et ailleurs : « Vous n'êtes pas de Dieu ». Condamner les Livres saints serait un crime et une témérité ; n'est-il pas plus sage de s'adresser à un docteur habile qui nous donnera la solution de cette difficulté ? Qu'il soit bon interprète, et, comme parle l'Ecriture, un homme spirituel [6], nécessairement il appuiera tous les raisonnemens que j'ai faits sur la nature intelligible et sensible, il les développera même beaucoup mieux que moi et en fera mieux ressortir l'évidence. Et savez-vous quelle serait sa conclusion ? C'est que toutes les âmes sont de Dieu, ce qui n'empêche pas que l'on ait pu dire en toute justice aux pécheurs et aux infidèles : « Vous n'êtes « pas de Dieu ». Nous-mêmes, avec le secours de Dieu, nous pourrions facilement comprendre qu'autre chose est de vivre, autre chose de pécher. J'admets qu'en comparaison de la vie du juste, celle du pécheur soit appelée la mort [7] ; cependant il n'est que trop vrai qu'un homme peut être en même temps et vivant et pécheur : comme vivant, il est de Dieu, mais comme pécheur il n'est pas de Dieu. Ces deux choses sont parfaitement distinctes ; quand donc nous voulons exalter la toute-puissance du Dieu créateur, nous pouvons dire aux pécheurs qu'ils sont de Dieu. Nous le leur disons en tant qu'ils sont des êtres animés, raisonnables et surtout en tant qu'ils ont la vie ; toutes ces qualités sont évidemment et par elles-mêmes des dons du ciel. Quand, au contraire, nous nous adressons aux méchants, comme tels, c'est en toute vérité que nous leur disons : « Vous n'êtes pas de Dieu ». Nous le disons à ceux qui repoussent la vérité, aux infidèles, aux impudiques, aux criminels, en un mot, aux pécheurs : n'est-il pas certain que tous ces crimes n'ont pas Dieu pour auteur ?

Pourquoi, dès lors, nous étonner que Jésus-Christ s'adressant aux pécheurs, en tant qu'ils sont pécheurs et qu'ils ne croient pas, leur dise : « Vous n'êtes pas de Dieu » ; et cela, sans porter aucune atteinte à la véracité de cette autre parole : « Tout a été fait par lui ; tout « vient de Dieu ? » Ne pas croire en Jésus-Christ, repousser sa venue, ne pas le recevoir, si c'était là le caractère de toutes les âmes qui ne sont pas créées par Dieu, en sorte qu'on doive prendre à la lettre cette parole : « Vous « n'écoutez pas ma voix, parce que vous n'êtes « pas de Dieu », comment serait vraie cette parole de saint Jean au début remarquable de son Evangile : « Il est venu chez les siens et les « siens ne l'ont pas reçu [1] ?» Comment étaient-ils siens s'ils ne l'ont pas reçu ; comment dire qu'ils n'étaient pas siens, parce qu'ils ne l'ont pas reçu ; n'est-ce pas parce que les pécheurs, en tant qu'ils sont hommes, appartiennent à Dieu et en tant que pécheurs au démon ? Il avait donc en vue leur nature même, celui qui a dit : « Les siens ne l'ont pas reçu », tandis que Jésus-Christ ne parlait que de leur mauvaise volonté quand il leur disait : « Vous n'êtes « pas de Dieu ». L'Evangéliste exaltait les œuvres de Dieu et Jésus-Christ reprochait aux hommes leurs péchés.

CHAPITRE VIII.

ORIGINE DU MAL.

10. On me demandera peut-être : D'où vient le péché ? et d'une manière plus générale : D'où vient le mal ? Si le mal vient de l'homme, d'où vient l'homme ? S'il vient de l'ange, d'où vient l'ange ? C'est de Dieu, nous dit-on, et en cela on dit la vérité ; cependant cela ne suffit pas pour empêcher les ignorants et les esprits faibles de croire que les maux et les péchés sont liés à Dieu comme par une sorte de chaîne. C'est sur cette question que les Manichéens se croient invincibles, comme s'il suffisait d'interroger pour savoir ? Oh ! s'il

[1] Jean, VIII, 47, 44. — [2] Id. I, 3. — [3] I Cor. VIII, 6. — [4] Rom. XI, 36. — [5] I Cor. XI, 12. — [6] Id. II, 15. — [7] I Tim. V, 6.

[1] Jean, I, 11.

en était ainsi, personne au monde ne serait plus savant que moi ! Mais combien de fois il arrive, dans une discussion, que tel adversaire qui, pour jouer le personnage d'un grand docteur, propose une grande question, est plus ignorant sur la matière que celui-là même à qui il veut en imposer. Il en est ainsi des Manichéens ; pour se faire croire bien supérieurs à la multitude, ils proposent, les premiers, des questions qu'ils ignorent comme la multitude. Quand je discutais avec eux (et je n'aurais pas à m'en repentir si je l'avais toujours fait, comme je le fais maintenant), et qu'au moment où je déclinais mes raisons, ils m'opposaient cette objection, je devais leur dire : Voyons, ne vous est-il pas facile de convenir avec moi, que si rien ne peut briller sans Dieu, à plus forte raison rien ne peut vivre sans Dieu ? Sortons enfin de ces monstrueuses opinions qui veulent nous faire croire que je ne sais quelles âmes jouissent de la vie sans la tenir de Dieu. A l'aide de ce principe, nous arriverons ensemble à connaître ce que vous ignorez avec moi : l'origine du mal. En effet, l'homme peut-il connaître le souverain mal, s'il ne connaît pas le souverain bien ? Nous ne connaîtrions pas les ténèbres, si nous vivions toujours dans les ténèbres ; c'est la connaissance de la lumière, qui nous fait connaître son contraire. Or, le souverain bien, c'est ce à quoi rien ne peut être supérieur ; Dieu est le bien, et comme rien ne peut être supérieur à Dieu, il suit nécessairement que Dieu est le souverain bien.

Ayons donc de Dieu une véritable connaissance, et nous aurons bientôt découvert ce que nous cherchons. Et cette connaissance de Dieu, la regardez-vous comme une chose de médiocre importance ? La récompense qui nous est promise, n'est-ce pas la vie éternelle ? et la vie éternelle, qu'est-elle autre chose que la connaissance de Dieu ? Voici ce que dit le Seigneur : « La vie éternelle consiste à vous « connaître, vous, le seul vrai Dieu, et Jésus-« Christ que vous avez envoyé [1] ». Notre âme est immortelle par nature, et cependant, si elle repousse la connaissance de Dieu, on dit d'elle qu'elle est morte : au contraire, qu'elle se convertisse à Dieu, aussitôt elle mérite la vie éternelle, parce que, comme je l'ai dit, la vie éternelle c'est la connaissance de Dieu. Or, personne ne peut se convertir à Dieu qu'en renonçant à ce monde. Mais pour moi, c'est là une œuvre ardue et très-difficile ; si pour vous elle est facile, Dieu seul le sait. Je voudrais bien le croire, mais je me sens arrêté par cette pensée que ce monde, auquel nous devons renoncer est visible, qu'à lui dès lors s'appliquent ces paroles de l'Apôtre : « Les « choses que l'on peut voir sont temporelles ; « mais les choses qui ne se voient pas sont « éternelles [1] » : et que pourtant vous attachez plus d'importance au jugement de vos yeux qu'à celui de l'intelligence, puisque vous déclarez que toute plume qui brille ne brille que parce qu'elle est de Dieu, tandis que vous proclamez que ce n'est pas de Dieu que toute âme vivante a reçu la vie. Et combien de choses semblables je pourrais avancer ! combien de souvenirs pourraient se présenter à mon esprit ! Je pourrais, versant devant Dieu les prières les plus ferventes, et pieusement attentif aux enseignements de l'Ecriture, ou multiplier des témoignages semblables, ou trouver des moyens de m'assurer la victoire.

[1] Jean, XVII, 3.

CHAPITRE IX.

SAINT AUGUSTIN, VICTIME DE DÉCEPTIONS CRUELLES.

11. Deux choses surtout, qui séduisent facilement l'inexpérience de la jeunesse, me jetèrent dans ce cercle inextricable d'erreurs. Ce fut d'abord la familiarité qui, sous je ne sais quelle forme extérieure de bonté, m'enlaça de ses plis comme le fait une chaîne enroulée autour du cou. Ce fut ensuite la funeste victoire dont je cueillais les lauriers, toutes les fois que je discutais avec des chrétiens ignorants, mais qui malgré leur ignorance défendaient leur foi avec tous les efforts possibles. Ces succès multipliés enflammaient mon ardeur de jeune homme, et de plus en plus je me précipitais dans l'abîme de l'iniquité. Ce genre aggressif fut en moi le fruit des leçons de mes maîtres, et j'attribuais volontiers à eux seuls la gloire de toutes les ressources que je puisais dans mon esprit ou dans mes lectures. De cette manière, leurs discours ne faisaient qu'enflammer mon ardeur belliqueuse, et mes victoires redoublaient sans cesse mon affection pour mes maîtres. Aussi j'acceptais toujours comme vrai, sans le savoir, tout ce qu'ils me disaient,

[1] II Cor. IV, 18.

leurs paroles n'eussent-elles été que le poison le plus violent ; il me suffisait de désirer que ce fût la vérité, pour l'accepter comme vrai. Aussi arriva-t-il que malgré la lenteur et les hésitations du début, je me fis pour longtemps le disciple d'hommes qui mettent une paille brillante bien au-dessus d'une âme vivante.

12. Disons la vérité, il m'était impossible, à cette époque, de discerner les choses sensibles des choses intelligibles, les choses charnelles des choses spirituelles ; une telle opération était entièrement en dehors de mon âge, de mon instruction, de mes habitudes, et surtout je ne m'y étais disposé par aucun mérite. Ce discernement, en effet, est la source d'une joie abondante et d'une grande satisfaction. Est-il donc vrai que je ne pouvais saisir cette distinction, que la nature elle-même, sous la garde souveraine des lois de Dieu, a gravée dans le jugement de tous les hommes ?

CHAPITRE X.

LE PÉCHÉ, ŒUVRE DE LA VOLONTÉ.

Je suppose des hommes quels qu'ils soient, pourvu qu'ils ne soient pas atteints de folie, et comme tels, séparés de la société humaine ; qu'ils soient aussi légers, aussi ignorants, aussi lents d'esprit qu'on peut l'imaginer ; je veux savoir d'eux si une personne dont on a saisi la main, pendant son sommeil, pour lui faire écrire des choses criminelles, est coupable de péché. Comment douter que tous me répondraient négativement, et se récrieraient assez énergiquement qu'une telle question ne peut que les blesser par son ineptie ? Je leur fais mes excuses et ne néglige rien pour me mériter de leur part un pardon généreux et complet. Je suppose alors que la personne dont je parle ne dormait pas, qu'elle savait même ce que sa main écrivait, mais que tous ses autres membres étaient tellement enchaînés que l'homme le plus vigoureux aurait été obligé de subir cette coaction. Cette personne qui savait ce qu'elle faisait, mais qui s'y opposait de toute la force de sa volonté, était-elle coupable de péché ? Et de nouveau, étonnés d'une semblable question, tous ces hommes me répondraient encore négativement et sans la moindre hésitation. Pourquoi donc ? Parce que personne ne peut être condamné pour une chose qu'il a faite sans le savoir, ou ne pouvant faire autrement. J'insiste de nouveau, et pour trouver plus facilement la solution que je cherche, je presse la nature humaine dans ses derniers retranchements, et je demande si cet homme qui dormait, sachant par avance l'usage qu'on devait faire de sa main, s'était enivré à dessein, afin de rendre son sommeil plus profond et de tromper par son serment, ce sommeil serait-il une preuve de son innocence ? Et tous me répondraient que cet homme est coupable. Et si l'autre s'est fait lier volontairement afin de trouver une justification dans l'impossibilité où il était de résister ; ces chaînes suffiront-elles pour l'exempter de péché ? Puisqu'il était lié, il ne pouvait résister ; de même que l'autre qui dormait, ne pouvait savoir ce qu'il faisait. Et l'on me répondrait unanimement que sans aucun doute, tous deux doivent être condamnés comme coupables. De tout cela, je conclurais infailliblement, qu'il n'y a de péché que dans la volonté ; et en cela je pourrais m'appuyer sur la justice elle-même qui punit ceux qui, ayant eu la volonté de pécher, n'ont pu réaliser leurs coupables desseins.

13. En m'entendant faire ces suppositions, pourrait-on m'accuser de traiter de choses obscures et cachées qui prêtent si facilement lieu au soupçon de fraude ou d'ostentation, en raison même du petit nombre des personnes qui peuvent les comprendre ? Eh bien ! arrivons peu à peu à la distinction des choses intelligibles et des choses sensibles, et qu'on ne m'accuse pas de mensonge ou d'orgueil comme si je prétendais accabler, par la subtilité de mes discussions, des âmes simples et ignorantes. M'est-il permis de savoir que je vis ? M'est-il permis de savoir que je veux vivre ? Si le genre humain voit dans ces deux propositions de simples données du bon sens, j'en conclus que nous avons la connaissance et de notre volonté et de la vie. Et dans cette science, nous n'avons pas à craindre que quelqu'un puisse nous convaincre de mensonge : comment en effet faire croire faussement à quelqu'un ou qu'il ne vit pas, ou qu'il ne veut rien ? Je ne crains pas non plus d'énoncer des prémisses douteuses ou obscures ; on m'accuserait plutôt d'apporter trop de clarté dans la discussion. Mais voyons où elle va nous conduire.

14. C'est donc par la volonté seule que l'on

pèche. Or, notre volonté nous est parfaitement connue, car comment saurais-je que je veux, si je ne savais pas ce que c'est que la volonté. Voici comment on la définit : la volonté est un mouvement de l'âme qui, sans y être contrainte par quoi que ce soit, nous porte ou à conserver ou à acquérir quelque chose.

Pourquoi donc ne pouvais-je alors adopter cette définition ? Etait-il si difficile de voir que ce qui est forcé est contraire à la volonté ? ne disons-nous pas que ce qui est à gauche est le contraire de ce qui est à droite, mais dans un autre sens que quand nous disons que le noir est le contraire du blanc ? En effet, une chose ne peut être à la fois noire et blanche, tandis que quand un homme se trouve au milieu de deux autres, à l'égard de l'un il est à gauche, et à droite à l'égard de l'autre ; il reste toujours un seul et même homme, mais à l'égard d'un seul homme il ne peut être à la fois et à droite et à gauche. De même une âme peut en même temps vouloir et ne pas vouloir ; mais par rapport à une seule et même chose, elle ne peut en même temps et ne pas la vouloir et la vouloir. Interrogez quelqu'un qui fait une chose sans la vouloir, il vous dira qu'il ne veut pas la faire ; demandez-lui s'il veut ne pas la faire ; il vous répondra qu'il le veut. Donc, faire une chose sans la vouloir ou malgré soi, c'est vouloir ne pas la faire ; ces deux mouvements contraires se trouvent à la fois dans une seule et même âme, mais sous des rapports différents. Mais pourquoi cette observation ? C'est parce que, si de nouveau nous demandons pourquoi il fait cette chose malgré lui, il nous dira qu'il y est contraint. En effet, quiconque agit malgré lui, agit sous le coup d'une coaction, et quiconque agit sous l'influence de la coaction, agit malgré lui. Reste à montrer que celui qui veut, est, dans sa volonté, toujours libre de la coaction, lors même que quelqu'un se dirait contraint. Ainsi tout homme qui agit parce qu'il veut, n'est point contraint, et quiconque n'est pas contraint, agit ou n'agit pas, mais toujours volontairement. Ce sont là des idées sur lesquelles, sans aucune absurdité possible, nous pouvons interroger tous les hommes, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, depuis l'écolier jusqu'au docteur ; la nature elle-même en proclame la vérité ; pourquoi donc, en définissant la volonté, n'ai-je pas alors mentionné l'absence de toute coaction, dont aujourd'hui je connais par expérience la nécessité ? Et si ces notions sont la simple expression de la nature elle-même, quelle obscurité peut-il rester encore dans cette question ? A moins peut-être que quelqu'un n'ignore que quand nous voulons, nous voulons quelque chose, et que notre âme se porte vers cet objet, soit pour le posséder ou ne pas le posséder, soit pour vouloir le conserver si on le possède, soit pour l'obtenir si on ne le possède pas? Donc du moment que l'on veut, on veut nécessairement acquérir ou ne pas perdre. Et quand je réfléchis que ces notions sont plus claires que la lumière, qu'elles ne sont pas de moi, mais qu'elles ont été gravées dans l'intelligence du genre humain tout entier, par l'effet de la libéralité de la vérité même, je me demande pourquoi je ne pouvais dire alors : la volonté est un mouvement de l'âme, qui sans aucune coaction , nous porte vers quelque chose, pour ne pas le perdre ou pour l'acquérir.

CHAPITRE XI.

QU'EST-CE QUE LE PÉCHÉ.

15. Mais, me dira quelqu'un, en quoi tout cela nous aide-t-il à combattre les Manichéens ? Attendez ; définissons d'abord le péché, qui procède nécessairement de la volonté, comme nous l'atteste la loi divine elle-même gravée dans la nature humaine. Je dis donc que le péché est, à proprement parler, la volonté de conserver ou d'obtenir ce que la justice nous défend et ce dont il nous est libre de nous abstenir. Et en effet, s'il n'y avait pas de liberté, il n'y aurait pas de volonté. Cette définition du péché, je l'avoue, est plus grossière que scrupuleuse. Ai-je donc besoin de scruter tant de livres obscurs pour apprendre que personne ne peut être condamné ni au mépris ni au supplice, pour vouloir ce que la justice ne lui défend pas, ou pour ne pas faire ce qui ne lui est pas permis ? N'est-ce pas là ce que les bergers chantent sur les montagnes, les poëtes dans les théâtres, les ignorants dans leurs cercles, les savants dans les bibliothèques, les maîtres dans les écoles, les évêques dans les temples et le genre humain sur la face du monde tout entier ? Que si personne n'est digne ni de mépris ni de condamnation, pour ne pas faire ce que lui défend la justice, ou ce qu'il ne peut faire, tandis que tout péché est, par lui-même, digne de mé-

pris et de condamnation, doutera-t-on encore qu'il y ait péché quand on veut ce qui est injuste et quand on est libre de ne pas le vouloir ? Voilà pourquoi je puis maintenant, et j'aurais toujours dû pouvoir donner du péché cette définition tout à la fois vraie et facile à saisir : le péché c'est la volonté de retenir ou d'acquérir ce que la justice défend, quand on est libre de s'en abstenir.

CHAPITRE XII.

L'HÉRÉSIE DES MANICHÉENS CONFONDUE.

16. Maintenant voyons les avantages que nous avons obtenus. Ils sont si nombreux, que nous ne pouvons en désirer plus; et en effet ils tranchent toute la question. Consultez le fond même de notre conscience, les lois divines gravées dans notre nature, dans notre âme même où nous les retrouvons dans toute leur réalité et leur certitude, et vous reconnaîtrez combien sont vraies ces deux définitions de la volonté et du péché ; et cette vérité une fois reconnue, vous avez en main des raisonnements aussi courts qu'invincibles qui renversent infailliblement tout le système hérétique des Manichéens. Voyons en effet. Ils divisent les âmes en deux classes, l'une bonne et comme telle créée par Dieu, toute spirituelle et tirée du néant, ils la regardent même comme une partie de la substance divine émanée de Dieu lui-même; l'autre, essentiellement mauvaise, n'appartient à Dieu et ne se rapproche de lui en aucune manière ; dès lors puisque Dieu est le souverain bien, ces âmes sont par là même le souverain mal. Ces deux classes d'âmes, autrefois parfaitement séparées, sont aujourd'hui confondues. Je n'avais jamais entendu parler de ce genre de mélange et je n'en connaissais pas la cause ; cependant je pouvais déjà demander si ces âmes mauvaises, avant leur mélange avec les bonnes, jouissaient de quelque volonté. Si elles n'en avaient point, elles étaient sans péché et innocentes, et alors comment pouvaient-elles être mauvaises ? Dira-t-on qu'elles n'avaient pas plus de volonté que le feu, mais qu'elles étaient mauvaises, parce qu'il leur suffisait de toucher le bien pour le souiller et le corrompre ? Mais alors quel crime n'est-ce pas d'attribuer à la nature du mal une puissance telle qu'il peut transformer une partie de Dieu et rendre corruptible le souverain bien lui-même ? Dira-t-on qu'elles avaient une volonté ? Alors il y avait donc en elles ce mouvement qui, sans coaction aucune, porte à ne pas perdre un objet ou à l'acquérir ; cet objet, à son tour, était un bien véritable ou du moins était jugé tel ; car il n'y a que le bien qui puisse exciter la convoitise. Mais, avant le mélange dont ils nous parlent, pouvait-il, dans le souverain mal, y avoir quelque bien ? Comment dès lors ce souverain mal pouvait-il avoir la connaissance ou seulement la pensée du bien ? Ou bien ces âmes, toutes pleines d'horreur pour ce qui était en elles, aspiraient-elles au bien véritable qui leur était étranger ? Mais une volonté qui aspire au bien suprême et véritable, est assurément digne des plus brillants éloges. Et c'est dans le souverain mal que l'on surprend un mouvement de l'âme aussi louable ?

Direz-vous que leur convoitise n'avait d'autre but que de nuire ? Mais d'abord c'est là un cercle vicieux. Car celui qui veut nuire, se propose évidemment, pour son propre bien, de priver quelqu'un de tel ou tel bien. Ces âmes avaient donc ou la science, ou au moins l'idée du bien, science ou idée qui sont absolument incompatibles avec le souverain mal. Ensuite ce bien qu'elles remarquaient au-dehors, et auquel elles voulaient nuire, comment pouvaient-elles le connaître ? Si elles le connaissaient, que pouvez-vous voir de plus beau dans une âme que cette connaissance ? Est-ce que le but constant de tous les efforts déployés par les bons, n'est pas de connaître ce bien suprême et véritable ? Et ce qui n'est maintenant le privilége que de quelques esprits justes et bons, vous en faites la prérogative du mal lui-même, en dehors de tout secours de la grâce ? De plus, si ces âmes gouvernaient les corps et voyaient par les yeux des corps, quelles langues, quelles poitrines, quels génies pourraient suffire à louer de tels yeux, auxquels on oserait à peine comparer l'intelligence même des justes ? Que de biens nous trouvons dans le souverain mal ! Si c'est un mal de voir Dieu, Dieu n'est plus le bien ; or, Dieu est le bien, c'est donc un bien de voir Dieu et je ne sais quel bien peut être comparé à celui-là. Si donc ce que l'on voit est bon, comment peut-il se faire que la possibilité même de le voir soit un mal ? Avouez donc que le pouvoir qu'il a donné à ces yeux et à ces intelligences, de contempler la substance

divine est un bien qui surpasse toute louange et toute admiration. Et si ce pouvoir n'est point un pouvoir créé, mais un pouvoir essentiel et éternel, trouvez-moi un bien qui soit préférable à ce mal.

17. Enfin, pour savoir au juste ce que nous devons penser de toutes ces brillantes qualités qu'ils attribuent aux âmes, je demanderai si parmi ces âmes il en est que Dieu doit réprouver éternellement. S'il n'en doit condamner aucune, les mérites ne sont donc rien, il n'y a plus de Providence, et le monde n'est plus gouverné que par le hasard et non par la raison, ou plutôt il n'est gouverné par rien, car une administration confiée au hasard, est une administration qui n'existe pas. Une telle conséquence révolte ceux-là mêmes qui ont secoué tout lien de religion; concluons donc ou que quelques âmes seront damnées ou que le péché n'existe pas. Si le péché n'existe pas, le mal lui-même n'est plus possible; et toute hérésie qui en est réduite à cette négation, a reçu le coup de mort, dont elle ne se relèvera jamais. Il faut donc que les Manichéens conviennent avec moi que certaines âmes tomberont infailliblement sous le coup du jugement et de la condamnation. Mais si ces âmes sont bonnes, quelle est donc leur justice ? Si elles sont mauvaises, est-ce par nature, est-ce par l'effet de leur volonté ? Par nature, aucune âme ne peut être mauvaise. Pourquoi donc? En vertu des définitions que nous avons données précédemment de la volonté et du péché. Dire que les âmes sont mauvaises et qu'elles ne pèchent pas, ce serait la plus insigne folie ; dire qu'elles pèchent, sans aucune volonté de leur part, c'est une absurdité plus grande encore; enfin regarder quelqu'un comme coupable de péché parce qu'il n'a pas fait ce qu'il n'a pu faire, c'est le comble de l'iniquité et du délire. Si donc, dans tout ce qu'elles accomplissent, ces âmes obéissent à leur nature et non à leur volonté, c'est-à-dire si elles ne sont pas libres d'agir ou de ne pas agir, nous ne pouvons les regarder comme coupables de péché. Tous avouent cependant que ce n'est que justice de condamner les âmes mauvaises, tandis qu'une condamnation portée contre celles qui n'ont pas péché, serait de la plus criante injustice : n'est-ce pas annoncer par là même qu'il n'y a d'âmes mauvaises que celles qui pèchent; tandis que les autres ne sont bonnes que parce qu'elles ne pèchent pas? C'est donc l'erreur la plus grossière de soutenir avec les Manichéens qu'il est une classe d'âmes qui sont mauvaises par leur nature.

18. Maintenant examinons cette classe d'âmes qu'ils disent si bonnes par leur nature, qu'elles sont la substance de Dieu même. Je sais qu'il est bon que chacun connaisse le rang dans lequel il est placé et son propre mérite; mais, quand on se sent victime de changements si fréquents, n'est-ce pas un orgueil sacrilége de croire que l'on est de la substance même de ce bien suprême qu'une raison droite nous montre essentiellement immuable? Il nous a été clairement prouvé que ce n'est pas un péché pour les âmes de ne pas être ce qu'elles ne peuvent être; il suit de là que les âmes mauvaises ne peuvent pas pécher et, dès lors, qu'elles ne peuvent point ne pas être ce qu'elles sont. Dès lors il ne peut y avoir de possibilité de pécher, que pour les âmes qui non-seulement sont bonnes par nature, mais sont encore la substance même de Dieu.

Maintenant invoquons l'autorité de la révélation chrétienne. Les Manichéens n'ont jamais nié qu'un Chrétien qui revient sincèrement à Dieu puisse obtenir le pardon de ses péchés; ils ont avancé bien des erreurs contre les saintes Ecritures, mais ils ont toujours refusé de suivre sur ce terrain un autre célèbre imposteur. Or, à qui ces péchés sont-ils pardonnés ? Est ce aux âmes mauvaises ? mais alors elles peuvent devenir bonnes et posséder le royaume de Dieu avec Jésus-Christ. Non, disent-ils, ce ne peut être aux âmes mauvaises. Alors c'est donc aux âmes qu'ils nous présentent comme étant la substance de Dieu même. Ces âmes peuvent donc pécher; bien plus il n'y a qu'elles qui aient le triste pouvoir de pécher. Je n'ai pas à m'occuper de savoir si elles sont seules pour pécher; il me suffit de savoir qu'elles pèchent. Est-ce le mélange du mal qui les nécessite à pécher? Mais si la coaction est telle qu'elles ne puissent pas résister, il est clair qu'elles ne pèchent pas; si, pouvant résister, elles consentent de leur volonté propre, pourquoi alors nous obliger de découvrir de si grands biens dans le souverain mal, et le mal même du péché dans le souverain bien? Mais peut-être que le mal ne se trouve pas là où ils le soupçonnent, et le souverain bien là où le suppose leur coupable superstition?

CHAPITRE XIII.

ABSURDITÉ DU SYSTÈME DES DEUX AMES.

19. Après avoir signalé le coupable délire qui seul a pu inventer le système de deux espèces d'âmes différentes, ai-je du moins pu saisir ce qu'au fond de tout cela il peut y avoir à apprendre et à retenir? Cette classification signifie-t-elle seulement, qu'au moment de délibérer, le consentement se porte tantôt vers le mal et tantôt vers le bien? Mais n'est-il pas plus simple alors de voir en cela l'unité de l'âme, qui, armée de sa libre volonté, peut se porter d'un côté et de l'autre, et revenir également de sa première résolution? J'éprouve cela moi-même, mais je conserve parfaitement le sentiment de ma personnalité unique, quand je considère les deux partis et quand je choisis l'un ou l'autre. Or, souvent il arrive que l'un me plaît, tandis que l'autre convient, nous hésitons alors. Je ne m'en étonne pas, car nous sommes constitués de telle sorte que le plaisir peut nous attirer par la chair, et l'honneur par l'esprit. Serait-ce ce phénomène qui m'obligerait à admettre l'existence de deux âmes? Mais il est bien plus simple et plus rationnel d'admettre dans ce qui est bien, deux catégories qui toutes deux se concilient parfaitement avec l'idée d'un Dieu Créateur, le bien supérieur et le bien inférieur, ou plutôt le bien extérieur et le bien intérieur, qui affectent diversement une seule et même âme. Ces deux catégories ne sont rien autre chose que la distinction des choses sensibles et des choses intelligibles dont j'ai parlé précédemment et que nous appelons, en termes plus simples, les choses charnelles et les choses spirituelles. Mais tandis que notre pain véritable est spirituel, il nous est devenu difficile de nous abstenir des choses charnelles, car c'est le propre de notre condition actuelle de manger notre pain dans les larmes et le travail. Et en effet, ce ne peut être qu'au prix du plus cruel supplice que nous avons pu, par le péché, échanger notre immortalité contre la mort. Voilà ce qui nous explique pourquoi nos efforts vers le bien sont aussitôt et vivement combattus par les assauts habituels de la chair et du péché; de là pour nous la difficulté que nous rencontrons dans le bien et sur laquelle la folie de quelques auteurs veut s'appuyer pour soutenir que parmi les âmes il en est une espèce qui n'a pas Dieu pour créateur.

20. Ces auteurs concèdent volontiers que nous sommes attirés au mal par une autre espèce d'âmes, mais ils ne vont pas jusqu'à soutenir que celles-ci sont mauvaises par nature et que les autres soient le souverain bien. Ces dernières, en désirant ce qui ne leur est pas permis, c'est-à-dire ce qui est péché, de bonnes qu'elles étaient, deviennent mauvaises; elles peuvent cependant redevenir bonnes; mais pendant qu'elles restent dans le péché, elles exercent sur les autres une sorte de persuasion occulte et les attirent à elles. Ces âmes tentatrices dont nous parlons, sans être absolument mauvaises par elles-mêmes, se trouvent cependant dans un rang bien inférieur qui leur permet d'accomplir sans pécher les œuvres qui leur sont propres. Quant aux âmes supérieures à qui la justice modératrice de toutes choses a confié une action de beaucoup supérieure, si elles veulent suivre et imiter les âmes inférieures, en péchant elles deviennent mauvaises, non pas parce qu'elles imitent des âmes mauvaises, mais parce qu'elles les imitent quand elles devraient ne pas les imiter. Celles-là, en effet, restent dans la sphère qui leur est propre; celles-ci veulent sortir de la leur; les premières conservent donc le degré où elles sont placées, les autres tendent à descendre. Voyez les hommes à la poursuite d'animaux sauvages. La course du cheval est admirable; mais si un homme imitant sa démarche, veut courir sur ses pieds et sur ses mains, le jugera-t-on digne même de manger de la paille? Nous avons donc souvent le droit de désapprouver l'imitation, alors même que nous admirons le modèle. Nous condamnons l'imitateur, non point parce qu'il n'a pas réalisé la copie, mais parce qu'il a voulu y arriver. Dans un cheval nous admirons sa course, mais autant nous exaltons la supériorité de l'homme sur le cheval, autant nous nous indignons de le voir se dégrader. Prenons un exemple parmi les hommes eux-mêmes: un héraut s'acquitte parfaitement de sa mission; si un sénateur jouait ce rôle, le jouât-il beaucoup mieux, ne passerait-il pas pour un insensé? Prenons parmi les astres: nous admirons la clarté de la lune, sa course et ses transformations; mais si le soleil voulait l'imiter (nous supposons qu'il soit capable de volonté) une telle détermination ne déplairait-

elle pas souverainement et à bon droit? Eh bien ! ces exemples rendent parfaitement ma pensée. Je suppose (et ma supposition est toute gratuite) qu'il y ait des âmes livrées, non par suite du péché, mais par leur nature, à des fonctions toutes corporelles, et malgré leur infériorité, jouissant avec nous d'un voisinage intérieur, nous ne pourrions les regarder comme mauvaises par cela seul qu'en les imitant et en aimant les choses corporelles, nous devenons mauvais. Si nous péchons en aimant les choses corporelles, c'est parce qu'il nous est commandé et que naturellement nous avons le pouvoir d'aimer les choses spirituelles, et c'est en restant ainsi dans la sphère qui nous est propre que nous trouvons la souveraine perfection et le souverain bonheur.

21. Oui, sans doute, l'hésitation propre à notre esprit nous porte tantôt au péché, tantôt au bien, mais comment ce phénomène nous forcerait-il à conclure l'existence de deux espèces d'âmes, l'une créée par Dieu et l'autre étrangère à son action créatrice? N'avons-nous pas sous nos yeux une multitude de causes qui nous expliquent parfaitement ces vicissitudes de la pensée? Tout homme, sérieux observateur, comprend que cette erreur n'est qu'un tissu d'obscurités dans lequel les esprits faibles cherchent en vain un rayon de lumière. Attachons-nous plutôt à ce qui a été dit de la volonté et du péché ; ce sont là des notions que la souveraine justice ne laisse ignorer à aucun homme de bon sens ; et supposé qu'elles viennent à s'effacer, sur quel principe reposerait l'enseignement de la vertu? quel moyen de sortir de la mort des vices ? Au contraire, qu'elles brillent dans toute leur clarté et leur évidence, et aussitôt l'hérésie manichéenne est convaincue de fausseté et d'erreur.

CHAPITRE XIV.

L'UTILITÉ DE LA PÉNITENCE PROUVE QUE LES AMES NE SONT PAS MAUVAISES PAR NATURE.

22. Ce que je vais dire de la pénitence nous fournira la même conclusion. En effet, tout homme sage convient de l'utilité de faire pénitence de son péché ; les Manichéens vont même plus loin, ils en font un précepte. A quoi bon, dès lors, rassembler sur cette matière les nombreux témoignages que l'Ecriture nous offre à chacune de ses pages? C'est là le cri de la nature ; l'insensé lui-même n'a pas toujours perdu la connaissance d'une vérité qui n'est gravée si profondément dans notre âme que pour nous arracher à une perte certaine. On peut trouver des hommes qui diront qu'ils sont sans péché ; mais dire qu'après avoir péché on n'est pas obligé de faire pénitence, un barbare lui-même n'oserait aller jusque-là. S'il en est ainsi, je demande à laquelle des deux espèces d'âmes la pénitence est possible. Il est certain, d'abord, qu'elle n'est possible ni à celle qui ne peut pas faire le mal ni à celle qui ne peut pas faire le bien. En conséquence, et pour me servir de leurs propres expressions, je dis que si une âme des ténèbres fait pénitence de son péché, elle prouve par là même qu'elle n'est pas de la substance du souverain mal ; si c'est une âme de lumière, j'en conclus qu'elle n'est pas de la substance du souverain bien. En effet, celui qui éprouve la volonté sincère de se repentir, affirme par là même qu'il a fait le mal et qu'il pouvait faire le bien. Comment peut-il n'y avoir en moi aucun mal, si j'ai mal agi, et comment ma pénitence peut-elle être légitime, si je n'ai fait aucun mal? Prenons ensuite la contradictoire. Comment n'y a-t-il en moi aucun bien, puisque j'éprouve un bon désir ? Ou comment puis-je me repentir, si je suis incapable d'une volonté bonne? Voici le dilemme qu'ils ne peuvent éluder : ou bien ils doivent nier l'utilité de la pénitence et par là renoncer non-seulement à toute idée chrétienne, mais encore au simple bon sens ; ou bien qu'ils ne disent plus que les âmes se divisent en deux classes, l'une essentiellement bonne, l'autre essentiellement mauvaise. Mais renoncer à cette classification, c'est renoncer par le fait même au manichéisme ; car cette hérésie repose avant tout sur cette double ou plutôt sur cette pernicieuse distinction des âmes.

23. Il me suffit dès lors de savoir que l'on doit faire pénitence, pour être convaincu que les Manichéens sont dans l'erreur. Si donc, m'adressant à un de mes amis qui jusqu'ici a cru pouvoir rester leur disciple, je l'interpelle au nom de l'amitié et lui demande : Penses-tu qu'il soit utile de faire pénitence quand on a péché ? Il me jure sans hésitation qu'il est convaincu de cette utilité. Et si avec ce seul principe je te prouve la fausseté de

l'hérésie manichéenne, que demanderas-tu de plus? Qu'il me réponde ce qu'il pourrait désirer de plus sur ce point. C'est bien jusque-là. Mais si je me mets en mesure de montrer les conséquences logiques qui découlent nécessairement de ce principe, il en arrivera bientôt à nier cette utilité de la pénitence, malgré les protestations unanimes des doctes et des ignorants ; et pendant que nous discuterons il répondra à chaque partie de la question par ce principe qui lui est si cher : Il y a en nous deux âmes. O cruelle habitude du péché ! ô terrible châtiment du péché ! Vous m'arrachiez alors à la considération de vérités aussi évidentes ; et je ne sentais pas vos coups meurtriers : maintenant encore, mes amis ne sentent pas les blessures que vous leur faites ; et c'est moi qui gémis et qui souffre cruellement des coups que vous leur portez.

CHAPITRE XV.

PRIÈRE POUR SES ANCIENS COMPAGNONS D'ERREUR.

24. Je vous en conjure, mes chers amis, réfléchissez-y profondément : je connais la droiture de votre intelligence. Si vous me concédez que chaque homme est doué d'intelligence et de raison, sachez que les conséquences de ce principe sont infiniment plus certaines, que ce que nous paraissions apprendre, ou plutôt ce que l'on nous forçait à croire dans la secte des Manichéens. Dieu infiniment grand, tout-puissant, bonté infinie, vérité suprême et immuable, Trinité une, que l'Eglise catholique proclame et adore, prosterné à vos pieds, je vous en supplie, moi qui ai éprouvé les effets de votre infinie miséricorde, ne souffrez pas que des hommes avec qui, dès l'enfance, j'ai toujours été si étroitement uni, restent séparés de moi et du culte que je vous rends [1].

Ce que l'on attend surtout de moi, au sujet des Ecritures catholiques attaquées par les Manichéens, ce serait de me voir en entreprendre la justification, ce que, dit-on, je ne manquerais pas de faire, si ma cause était aussi bonne que je l'assure ; peut-être même se montrerait-on satisfait, si du moins je prouvais que ces Ecritures peuvent être justifiées. Avec l'aide de Dieu, je l'entreprendrai dans d'autres volumes ; pour le moment je crois avoir été d'une longueur suffisante.

[1] Voir *1 Rétract.*, ch. xv, n. 8.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

CONFÉRENCES

Entre saint Augustin et le manichéen Fortunat.

Fortunat, prêtre d'Hippone, s'était laissé séduire par les Manichéens, ce qui avait produit un immense scandale. Les habitants de la ville et les étrangers s'adressèrent à Augustin, qui n'était alors que prêtre, et le prièrent d'engager une discussion avec Fortunat pour le dissuader de son erreur. Augustin accepta volontiers ; Fortunat, malgré les craintes que lui inspirait la science déjà connue d'Augustin, se vit contraint, par la clameur publique, d'accepter à son tour. Au jour fixé, ils se réunirent à Hippone en présence du peuple tout entier. La discussion ne dura que deux jours, car le second jour, Fortunat, réduit au silence, demanda une suspension qui lui permît de consulter les anciens. Mais il ne reparut pas, et cette défaite fut, pour le manichéisme à Hippone, un coup dont il ne se releva jamais.

PREMIÈRE CONFÉRENCE.

LE CINQ DES KALENDES DE SEPTEMBRE, SOUS LE CONSULAT DES NOBLES ET ILLUSTRES ARCADE AUGUSTE, CONSUL POUR LA SECONDE FOIS, ET RUFIN, CETTE CONFÉRENCE FUT SOUTENUE CONTRE FORTUNAT, PRÊTRE DES MANICHÉENS, DANS LA VILLE D'HIPPONE, AUX BAINS DE SOSSIUS, EN PRÉSENCE DU PEUPLE.

1. *Augustin.* Je considère aujourd'hui, comme une erreur, ce que je croyais auparavant la vérité : je désire savoir de vous-même ce que vous en pensez. Avant tout, je regarde comme une erreur de croire que le Dieu tout-puissant, notre unique espérance, soit soumis, dans une partie de sa substance à la souillure ou à la corruptibilité. Or, je sais que c'est là le rôle que vous faites jouer à Dieu dans votre hérésie. Sans doute, vous vous servez d'expressions différentes, car si je vous interroge, vous confessez aussitôt que Dieu est inviolable, incorruptible. Mais à peine entreprenez-vous le développement de vos principes, que vous vous trouvez réduits, par voie de conséquence, à professer qu'il est corruptible, pénétrable, voire même susceptible de souillure. En effet, vous soutenez que je ne sais quelle nation, fille des ténèbres, s'est révoltée contre le règne de Dieu. Voyant les ravages qui allaient fondre sur son empire, s'il n'opposait pas de résistance à cette nation rebelle, le Tout-Puissant envoya cette vertu qui, en se mêlant au mal et à ces filles de ténèbres, donna naissance au monde. Voilà ce qui explique pourquoi ces âmes bonnes sont réduites à l'esclavage, à l'exil et à la corruption. De là aussi pour elles la nécessité d'un libérateur, qui les purifiât de toute erreur, les retirât de tout mélange et les délivrât de la servitude. Eh bien ! je regarde comme un crime, de croire que le Dieu tout-puissant s'est vu dans la nécessité de trembler devant une nation ennemie, ou qu'il a été forcé de nous précipiter dans cet abîme de malheurs.

Fortunat. Je sais que vous avez été des nôtres, que vous avez même tenu une place distinguée parmi les Manichéens, aussi j'avoue facilement que ce sont là les principaux articles de notre foi. Dans cette discussion, il s'agit des crimes que l'on nous attribue faussement. Tous les assistants, animés d'ailleurs des meilleures dispositions, apprendront de vous-même si les crimes dont on nous accuse sont vrais ou faux. Sur votre enseignement, votre exposition et vos preuves, ils pourront se faire une idée plus vraie de notre doctrine et de notre vie, si vous voulez bien la dépein-

dre. Vous avez pris part vous-même à notre prière.

2. *Augustin.* J'y ai pris part, sans doute. Mais la question de croyance est toute différente de la question de mœurs. C'est à la première que je m'attache. Cependant si l'assistance préférait que je traitasse la question des mœurs, j'y accéderais volontiers.

Fortunat. Je veux d'abord me justifier aux yeux de votre conscience, devant laquelle nous sommes chargés de toute sorte de crimes; et pour cela j'invoquerai le témoignage d'un homme compétent à mes yeux pour aujourd'hui et pour le jugement futur de Jésus-Christ le souverain juge; il dira s'il a vu, s'il a surpris en nous les crimes dont on nous accuse.

3. *Augustin.* Vous transportez la question ailleurs, quand je veux rester sur le terrain de la foi. Quant à vos mœurs, elles sont parfaitement connues de vos initiés, mais vous savez que je n'ai jamais été qu'auditeur parmi vous. Il est vrai, comme vous l'avez dit, que j'ai assisté à votre prière; en avez-vous une autre qui vous soit particulière, Dieu seul le sait et vous aussi. Toutefois, dans la prière à laquelle j'ai assisté, je n'ai rien vu de contraire à la décence; mais j'ai pu remarquer et me convaincre qu'il y avait quelque chose de contraire à la foi, ne fût-ce que l'obligation de vous tourner en face du soleil pour prier. Voilà tout ce que j'y ai remarqué d'insolite. Si donc on veut vous questionner au sujet de vos mœurs, c'est aux initiés qu'il faut s'adresser, car je ne puis savoir ce qui se passe entre eux. On m'a dit, par exemple, que vous recevez souvent l'Eucharistie ; à quel moment? que recevez-vous? je l'ignore absolument. Ainsi donc, je vous en prie, réservez la question des mœurs, pour la traiter entre vos initiés, si toutefois elle peut être discutée. Quant à votre foi, elle m'a été confiée par vous, et je la désapprouve aujourd'hui. C'est donc là le seul point que je veux traiter; c'est sur ce terrain que je vous prie de me répondre.

Fortunat. Nous enseignons que Dieu est incorruptible, lucide, inaccessible, insaisissable, impassible, qu'il habite une lumière éternelle et particulière à lui seul; qu'il ne tire de lui rien de corruptible, ni les ténèbres, ni les démons, ni satan ; que dans son royaume on ne peut rien découvrir qui lui soit opposé. Nous professons qu'il a envoyé un Sauveur semblable à lui-même, le Verbe né dès l'établissement du monde, au moment où il créait le monde, et qui est venu parmi les hommes après la création de l'univers; qu'il s'est choisi des âmes dignes de sa sainte volonté, sanctifiées par ses célestes préceptes, toutes remplies de la foi et de la connaissance des choses divines. Nous croyons que, sous sa conduite, ces mêmes âmes rentreront de nouveau dans le royaume de Dieu, conformément à la promesse qu'il en a faite : « Je suis la voie, la « vérité et la porte », et « personne ne peut « venir à mon Père si ce n'est par moi ». Nous croyons dès lors, qu'aucun autre médiateur ne peut mériter à ces âmes de rentrer dans le royaume de Dieu; c'est lui qu'elles doivent trouver, car lui seul est la voie, la vérité et la porte. Il a dit aussi : « Celui qui me voit, voit « mon Père [1] » ; « celui qui croira en moi, ne « mourra jamais, mais il passe de la mort à « la vie, et il ne viendra pas en jugement [2] ». Telle est notre foi, et la vie de notre foi c'est d'accomplir ses commandements de toutes les forces de notre âme, nous attachant à la croyance de cette Trinité, du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.

4. *Augustin.* Ces âmes qui, selon vous, passent de la mort à la vie par Jésus-Christ, quelle cause a pu les précipiter dans la mort?

Fortunat. Vous plutôt daignez poursuivre et prouver le contraire, s'il est vrai qu'il n'y a rien d'éternel en dehors de Dieu.

5. *Augustin.* Mais daignez répondre à la question qui vous est posée, quelle cause a pu livrer ces âmes à la mort ?

Fortunat. Vous-même veuillez nous dire s'il est quelque chose en dehors de Dieu, ou si tout est en Dieu.

6. *Augustin.* Je puis répondre, comme Dieu a voulu que j'en eusse la connaissance, qu'il ne peut être soumis à aucune nécessité, ni à aucune corruption dans son inviolable substance. Puisque c'est là aussi votre croyance, je vous demande par quelle nécessité Dieu a envoyé ici-bas ces âmes que vous dites devoir retourner par Jésus-Christ.

Fortunat. Puisque vous avouez que Dieu vous a révélé, à vous comme à moi, qu'il est incorruptible, nous devons rechercher comment et pour quelle raison ces âmes sont venues dans ce monde; je réponds que c'était

[1] Jean, XIV, 6, 9. — [2] Id. V, 24; VIII, 52.

pour que lui-même, puisqu'il n'y a rien en dehors de lui, les délivrât du monde par son Fils unique et semblable à lui-même.

7. *Augustin.* Nous ne devons pas nous jouer de cette nombreuse assistance, ni quitter la question proposée, pour passer à une autre. Nous sommes tous deux d'accord sur ce point, c'est que Dieu est incorruptible, inviolable et impassible. D'où je conclus que votre hérésie est complétement dans l'erreur quand elle affirme que Dieu, voyant son royaume menacé par la dévastation et la ruine, envoya une vertu pour combattre la nation des ténèbres, et que c'est en conséquence de ce mélange que nos âmes sont condamnées à la souffrance. Or, j'oppose à cela un argument très-court, et, je crois, à la portée de tous. Si Dieu, parce qu'il est inviolable, n'a rien à souffrir de la part de la nation des ténèbres, il n'avait aucune raison de nous envoyer ici-bas pour y être sujets à tant de misères. S'il n'est pas hors de toute atteinte, il n'est donc pas inviolable, et vous trompez indignement ceux à qui vous enseignez que Dieu est inviolable. Et en effet, dans le cours de votre exposition, vous refusez à Dieu cette qualité.

Fortunat. Nous éprouvons ce que l'apôtre saint Paul nous a enseigné en disant: «Imitez « les sentiments de Jésus-Christ qui, étant « dans la forme de Dieu, a bien pu, sans « usurpation, s'égaler à Dieu, et pourtant « s'est anéanti lui-même, prenant la figure « d'esclave, se rendant semblable aux hom- « mes, et dans son extérieur ne différant point « d'un pur homme. Il s'est humilié lui-même, « se rendant obéissant jusqu'à la mort [1] ». Nous éprouvons donc en nous ce que Jésus-Christ a éprouvé en lui-même; tout établi qu'il était dans la forme de Dieu, il s'est fait obéissant jusqu'à la mort, pour montrer sa ressemblance avec nos âmes. De même donc qu'il a montré en lui la ressemblance de la mort, et qu'il a été ressuscité par son Père d'entre les morts; nous sentons qu'il en sera de même pour nos âmes, et que par lui nous pourrons être délivrés de cette mort. En effet, cette mort ne peut pas être l'œuvre de Dieu, car si elle est son œuvre, sa miséricorde cesse à l'instant, il perd son nom ainsi que ses œuvres de libérateur.

8. *Augustin.* Je vous demande comment nous pouvons tomber dans la mort, et vous me dites comment nous sommes délivrés de la mort.

Fortunat. L'Apôtre vient de nous dire comment nous devons éprouver pour nos âmes ce que Jésus-Christ a éprouvé pour nous. Jésus-Christ a goûté les souffrances et la mort comme nous les goûtons nous-mêmes; par la volonté de son Père, il est descendu jusqu'à la passion et jusqu'à la mort, comme nous y descendons nous-mêmes.

9. *Augustin.* Tous ceux qui ont la foi catholique croient que Notre-Seigneur, c'est-à-dire la vertu et la sagesse de Dieu [1], le Verbe par qui tout a été fait et sans qui rien n'a été fait [2], a revêtu notre humanité pour notre salut. Dans l'humanité qu'il a prise, s'est accompli tout ce que vous dites. Mais ce dont nous nous occupons en ce moment, c'est de la substance même de Dieu et de son ineffable majesté, et nous demandons si quelque chose, oui ou non, peut lui porter atteinte. Si quelque chose peut nuire à sa substance, Dieu n'est donc pas inviolable. S'il est en dehors de toute atteinte, que pouvait contre lui cette nation des ténèbres dans la guerre que, selon vous, elle fit à Dieu avant la création du monde, guerre dans laquelle, si nous vous en croyons, nos âmes qui ont aujourd'hui un si pressant besoin d'un libérateur, furent mêlées au mal et condamnées à la mort? Je répète mon raisonnement dans toute sa concision : Si cette nation pouvait nuire à Dieu, il n'est donc pas inviolable; si elle ne pouvait lui nuire, c'est cruauté de sa part de nous avoir placés ici-bas, pour y être victimes de tant de souffrances.

Fortunat. L'âme vient-elle de Dieu, ou non?

10. *Augustin.* Quoique vous croyiez convenable et juste de ne pas répondre à mes questions, moi je me ferai un devoir de répondre quand vous m'interrogerez.

Fortunat. L'âme agit-elle de son propre mouvement? Voilà ce que je vous demande.

11. *Augustin.* Je vous répondrai, mais n'oubliez pas que vous n'avez pas voulu répondre à mes questions, et que moi je vous réponds. Me demander si l'âme vient de Dieu, c'est là une grande question. Mais soit qu'elle en vienne, soit qu'elle n'en vienne pas, j'affirme d'abord qu'elle n'est point Dieu, et qu'il y a entre Dieu et l'âme une différence infinie

[1] Philip. II, 5-8.

[1] I Cor. I, 24. — [2] Jean, I, 3.

et substantielle. Dieu est inviolable, incorruptible, impénétrable; il ne peut être corrompu dans aucune de ses parties, et rien ne peut lui nuire. Nous voyons au contraire, que l'âme est pécheresse, condamnée à la souffrance, qu'elle cherche la vérité et qu'elle a besoin d'un libérateur. Cette susceptibilité de changements me prouve que l'âme n'est pas Dieu. Si l'âme est la substance même de Dieu, j'en conclus que la substance divine est susceptible d'errer, d'être corrompue, d'être violée, d'être trompée; une telle conclusion ne fait-elle pas horreur?

Fortunat. Vous affirmez que l'âme n'est pas de Dieu, tant qu'elle se fait l'esclave du péché, du vice, des choses mondaines et de l'erreur; or, il ne peut se faire que Dieu ou sa substance soit soumis à ces vicissitudes déplorables. Maintenant vous demandez si l'âme vient de Dieu, ou si elle n'en vient pas. Nous fondant sur la venue du Sauveur, sur sa sainte prédication, sur son élection et sur la commisération qu'il a eue pour les âmes, nous disons que l'âme n'est venue ici-bas que sur un acte formel de la volonté du Sauveur, qui avait résolu de la délivrer de la mort, de la conduire à la gloire éternelle et la remettre en la puissance de son Père. Et vous demandez après cela, si l'âme vient de Dieu ou si elle n'en vient pas? Nulle souffrance ne peut assurément atteindre la substance de Dieu, que vous niez être le principe de l'âme.

12. *Augustin.* J'ai nié que l'âme fût la substance de Dieu, et qu'elle fût Dieu lui-même; mais je soutiens qu'elle vient de Dieu, puisqu'elle a été créée par lui. Le Créateur et sa créature sont assurément deux choses essentiellement distinctes. Le Créateur est absolument incorruptible; quant à la créature, elle ne peut être égale à son auteur.

Fortunat. Je n'ai pas dit non plus que l'âme fût semblable à Dieu. Et vous, vous prétendez que l'âme a été faite, quand cependant il n'y a rien en dehors de Dieu; ne puis-je pas vous demander où Dieu a pris la substance dont il a formé l'âme?

13. *Augustin.* Seulement n'oubliez pas que je réponds à vos questions et que vous ne me répondez pas. Je dis donc que l'âme a été créée par Dieu comme tout ce que Dieu a créé; et dans la série des créatures, l'âme assurément tient la première place. Si vous me demandez où Dieu a trouvé la substance dont il a fait l'âme, n'oubliez pas que je proclame avec vous que Dieu est tout-puissant. Or, serait-il tout-puissant celui qui aurait besoin de s'aider de quelque matière préexistante pour faire ce qu'il veut? D'où il suit, et c'est un point essentiel de notre foi, que Dieu a fait de rien tout ce qu'il a créé par son Verbe et sa sagesse. Nous lisons en effet : « Il a or-« donné, et tout a été fait; il a commandé, et « tout a été créé [1] ».

Fortunat. C'est sur son ordre que tout existe?

14. *Augustin.* Assurément; mais j'entends parler de ce qui a été fait.

Fortunat. Tout ce qui a été fait devrait s'harmoniser. Or, il y a des choses qui sont en contradiction évidente les unes avec les autres; d'où il suit que l'unité de substance est impossible, quoique l'ordre d'un seul ait suffi pour créer le monde et ce qu'il renferme. L'évidence même nous prouve, en effet, qu'il n'y a aucune similitude à établir entre les ténèbres et la lumière, entre la vérité et le mensonge, entre la mort et la vie, entre l'âme et le corps, et beaucoup d'autres choses encore qui diffèrent entre elles, et par le nom, et par l'espèce. C'est donc en toute vérité que le Seigneur a dit : « L'arbre que mon Père céleste « n'a pas planté, sera arraché et jeté au feu, « parce qu'il ne porte pas de bons fruits [2] ». Or l'arbre a été planté. Il suit de là que ce monde et tout ce qui le compose a été formé de deux substances, l'une corporelle et l'autre éternelle: cette dernière est la substance même du Père tout-puissant, et par là même de Dieu.

15. *Augustin.* Dans ce qui vous paraît en contradiction, nous ne voyons qu'une simple opposition, résultant de notre péché, c'est-à-dire du péché de l'homme. En effet, tout ce que Dieu a fait est bon et en parfaite harmonie; quant au péché, il n'est pas l'œuvre de Dieu; aussi n'y a-t-il pour nous qu'un seul mal, c'est notre péché volontaire. Cependant il y a un autre genre de mal, c'est le châtiment du péché. Le péché et le châtiment du péché sont donc deux genres de maux : le premier ne vient de Dieu en aucune manière; le second est son œuvre en tant qu'il est le suprême vengeur du mal. Dieu est bon, et c'est par sa bonté qu'il a tout créé; mais il est juste aussi, et comme tel, il doit tirer vengeance du péché. Il est donc vrai de dire que

[1] Ps. CXLVIII, 5. — [2] Matt. XV, 13, et III, 10.

ce qui nous paraît maintenant en opposition, et qui n'est le résultat que du péché de l'homme révolté contre Dieu, ne contredit aucunement l'harmonie générale et parfaite de l'univers. En effet, l'âme raisonnable de l'homme a été douée par Dieu du libre arbitre. Voilà pourquoi le mérite est possible, puisque si nous sommes bons, ce n'est pas nécessairement, mais par l'effet de notre volonté. Mais pour que nous parvenions à cette bonté volontaire, il fallait que Dieu donnât à notre âme le libre arbitre. Si cette âme eût obéi à ses lois, elle aurait régné sans opposition sur la création tout entière; si elle avait voulu servir Dieu, elle aurait été servie par tout ce que Dieu a créé. Par la même raison, si elle refusait d'obéir à Dieu, tout ce qui devait la servir tournait à son châtiment. Dieu a donc bien fait toutes choses, toutes ses créatures sont bonnes, et il ne peut approuver ni souffrir le mal.

Fortunat. Il ne souffre pas le mal, mais il le prévient.

16. *Augustin.* Et de la part de qui le souffrirait-il?

Fortunat. Mon opinion à moi, c'est que Dieu a voulu prévenir le mal, non pas témérairement, mais par sa vertu propre et par sa prescience. Du reste, niez que tout autre mal soit en dehors de Dieu; on peut vous montrer d'autres préceptes qui se posent en dehors de sa volonté. En effet, il ne peut intervenir de précepte que là où il y a contrariété. Pour qu'on puisse donner la libre faculté de vivre, il faut que la chute ou la mort ait précédé, selon ce raisonnement de l'Apôtre : « Dieu « vous a rendu la vie, lorsque vous étiez morts « par vos déréglements et par vos péchés, dans « lesquels vous avez autrefois vécu, selon la « coutume de ce monde, selon le prince des « puissances de l'air, cet esprit qui exerce « maintenant son pouvoir sur les incrédules « et les rebelles. Tous autrefois nous avons « été dans les mêmes désordres, vivant selon « nos passions charnelles, nous abandon- « nant aux désirs de la chair et de notre es- « prit; et nous étions, par la corruption de « notre nature, enfants de colère, aussi bien « que les autres hommes. Mais Dieu, qui est « riche en miséricorde, poussé par l'amour « extrême dont il nous a aimés, lorsque « nous étions morts par nos péchés nous « a rendu la vie en Jésus-Christ, par la « grâce de qui vous êtes sauvés; et il nous a « ressuscités avec lui et nous a fait asseoir dans « le ciel en Jésus-Christ, pour faire éclater dans « les siècles à venir les richesses surabondantes « de sa grâce, par la bonté qu'il nous a témoi- « gnée en Jésus-Christ. Car c'est par la grâce « que vous êtes sauvés en vertu de la foi; et cela « ne vient pas de vous, puisque c'est un don de « Dieu. Cela ne vient point de vos œuvres, afin « que nul ne se glorifie. Car nous sommes son « ouvrage, étant créés en Jésus-Christ, dans les « bonnes œuvres que Dieu a préparées, afin que « nous puissions y marcher. C'est pourquoi, « souvenez-vous qu'étant Gentils par votre ori- « gine, et non du nombre de ceux qu'on appelle « circoncis selon la chair, à cause d'une circon- « cision faite par la main des hommes, vous « n'aviez point alors de part en Jésus-Christ; « vous étiez entièrement séparés de la société « d'Israël; vous étiez étrangers à l'égard des al- « liances divines; vous n'aviez pas l'espérance « des biens promis; et vous étiez sans Dieu en « ce monde. Mais maintenant que vous êtes en « Jésus-Christ, vous qui étiez autrefois éloignés « de Dieu, vous êtes devenus proche de lui par « le sang de Jésus-Christ. Car c'est lui qui est « notre paix; c'est lui qui, des deux peuples, « n'en a fait qu'un; c'est lui qui a détruit en sa « chair le mur de séparation, cette inimitié qui « les divisait; c'est lui qui par sa doctrine, a « aboli la loi de Moïse chargée de tant de pré- « ceptes, afin de former en lui-même un seul « homme nouveau de ces deux peuples, en « mettant la paix entre eux; et afin que tous « deux, étant réunis en un seul corps, il les ré- « conciliât avec Dieu par sa croix, ayant dé- « truit en lui-même leur inimitié. Et ainsi, « étant venu, il a annoncé la paix, tant à vous « qui étiez éloignés de Dieu, qu'à ceux qui en « étaient proche. Car c'est par lui que nous « avons accès les uns et les autres auprès du « Père, dans un même esprit [1] ».

17. *Augustin.* Ce passage de l'Apôtre, tel que vous avez daigné nous le citer, est tout en ma faveur, si je ne me trompe, et par là même contre vous. D'abord, parce que le libre arbitre, seul principe réel du péché, comme je l'ai dit, est ici formellement proclamé, lorsque l'Apôtre parle des péchés et affirme que notre réconciliation se fait avec Dieu par Jésus-Christ. En péchant, nous nous sommes détournés de Dieu, et en accomplissant les préceptes de Jésus-Christ, nous nous réconcilions

[1] Ephes. II, 1-18.

avec Dieu. Ainsi, après être morts par le péché, nous revenons à la vie en observant les commandements, et nous rentrons en paix avec ce Dieu que nous avions quitté en refusant d'obtempérer à ses ordres. Notre foi nous enseigne que c'est là ce qui arriva pour le premier homme. Maintenant je m'appuie sur ce passage que vous nous avez rappelé, et je vous demande comment le péché peut nous atteindre, si c'est sous la coaction d'une nature contraire que nous agissons? En effet, celui qui agit sous le coup de la nécessité ne pèche pas. Si quelqu'un pèche, c'est par son libre arbitre qu'il pèche. Pourquoi donc nous imposer le précepte de la pénitence, si nous ne faisons aucun mal, si le mal n'est possible qu'à la nation des ténèbres? Et le pardon des péchés, à qui donc est-il accordé? est-ce à nous ou à la nation des ténèbres? Si la nation des ténèbres reçoit le pardon de ses péchés, elle régnera donc avec Dieu. Mais si c'est à nous que ce pardon est accordé, il faut conclure que le péché en nous est volontaire. Ne serait-ce pas une folie de pardonner à quelqu'un qui n'aurait fait aucun mal? Or, aucun mal n'est possible qu'autant qu'il procède de la volonté. Je suppose donc qu'en réponse à la promesse qui lui est faite par Dieu d'obtenir la rémission de ses péchés et la réconciliation, si elle suspend le cours de ses péchés et en fait pénitence, une âme, appuyée sur votre doctrine, s'écrie : Quel péché ai-je commis? Quel châtiment ai-je mérité? Pourquoi m'avez-vous chassée de votre royaume et m'avez-vous condamnée à combattre contre je ne sais quelle nation? Je suis humiliée, confondue avec le mal, corrompue, affaiblie, je n'ai plus mon libre arbitre. Vous connaissez la dure nécessité qui m'oppresse : pourquoi donc m'imputez-vous les blessures que j'ai reçues? Pourquoi m'obliger à la pénitence, quand c'est vous-même qui êtes la cause de mes blessures? Ne savez-vous pas que je ne suis réduite à cet état que par la violence que vous avez permis à la nation des ténèbres d'exercer contre moi, vous qui tout inviolable que vous êtes, m'avez précipitée dans cet abîme de misères afin de sauver l'intégrité de votre empire, auquel cependant rien ne peut nuire? Si je suis une partie de vous-même, si je suis sortie de vos entrailles, de votre royaume et de votre bouche, que pouvait contre moi la nation des ténèbres? ne devait-elle pas être vaincue et moi rester incorruptible? Et voici qu'elle ne pouvait se montrer satisfaite qu'au prix de ma propre corruption! comment donc suis-je une partie de vous-même, comment restez-vous inviolable, ou bien, comment ne pas vous accuser de cruauté de me condamner à la tyrannie de la nation des ténèbres, pour sauver votre royaume auquel rien ne pourrait porter atteinte? Répondez à cela, je vous en prie; daignez aussi m'expliquer ces paroles de saint Paul : « Nous étions naturellement des enfants de colère », quand il assure en même temps que nous avons été réconciliés avec Dieu. Si naturellement les hommes étaient enfants de colère, comment pouvez-vous dire que naturellement l'âme est la fille et une portion de Dieu?

Fortunat. Si en disant que les hommes sont par nature enfants de colère, l'Apôtre eût parlé de l'âme, c'est qu'à ses yeux l'âme serait séparée de Dieu. Vous auriez donc prouvé, contre votre propre système, que l'âme n'est point l'œuvre de Dieu; car, dit l'Apôtre, nous sommes par nature enfants de colère. Toutefois il est clair que l'Apôtre parlait ainsi, en tant qu'il descendait de la race d'Abraham, et qu'à ce titre il était soumis à la loi judaïque [1]; c'était dire clairement que nous sommes, par notre corps, enfants de colère, comme le reste des hommes. Quant à l'âme, il prouve qu'elle est une substance sortie de Dieu, et que nous ne pouvons être réconciliés avec Dieu que par notre maître, Jésus-Christ. Tant que l'âme était morte à l'amitié de Dieu, elle paraissait indigne d'être sortie de la substance de Dieu même. Mais il nous suffit de savoir qu'elle a été envoyée sur la terre pour faire la volonté de Dieu; nous en concluons aussitôt qu'elle est la fille substantielle du Dieu tout-puissant. De même nous croyons que le Christ Sauveur est venu du ciel pour faire la volonté de son Père; et cette volonté avait pour objet la destruction de l'inimitié et la délivrance de nos âmes. En effet, si cette âme n'eût pas été en lutte avec Dieu, comment expliquer la coexistence de l'inimitié et de l'unité, de la mort et de la vie?

18. *Augustin.* N'oubliez pas que l'Apôtre soutient que c'est par nos œuvres que nous nous sommes attiré la colère divine.

Fortunat. Je soutiens donc la coexistence

[1] Rom. XI, 1.

de deux substances. La substance de la lumière, c'est Dieu, et Dieu incorruptible, comme je l'ai dit plus haut; les ténèbres sont l'autre substance, substance ennemie, mais aujourd'hui vaincue par la vertu de Dieu, et c'est pour me délivrer de cette substance que le Christ Sauveur a été envoyé sur la terre.

19. *Augustin.* C'est par des raisons, que les assistants nous demandent de discuter nos deux croyances, la vôtre et la mienne. Mais puisque vous invoquez le témoignage des Ecritures, je descends sur le même terrain et je ne veux laisser passer sans discussion aucun texte qui puisse jeter dans l'erreur ceux à qui les Ecritures ne sont pas assez connues. Commençons donc par l'épître de saint Paul aux Romains. La première page est la condamnation formelle de vos erreurs. Nous y lisons : « Paul, serviteur du Christ Jésus, ap- « pelé à l'apostolat, séparé pour prêcher l'Evan- « gile de Dieu, qu'il avait promis auparavant « par ses prophètes dans les Ecritures saintes, « touchant son Fils qui lui est né selon la chair « du sang de David, qui a été prédestiné Fils de « Dieu en puissance selon l'Esprit de sanctifica- « tion, par la résurrection d'entre les morts, de « Jésus-Christ Notre-Seigneur [1] ». L'Apôtre nous dit de Notre-Seigneur que par la vertu de Dieu il fut prédestiné avant la chair, et que selon la chair il est né de la race de David. Or, c'est là un point que vous vous obstinez à nier; comment donc, quand nous discutons ensemble, pouvez-vous encore invoquer l'autorité des Ecritures?

Fortunat. Vous dites que, selon la chair, Jésus-Christ est de la race de David, et cependant on nous enseigne hautement qu'il est né d'une Vierge [1], et qu'il a été glorifié Fils de Dieu. N'est-il pas absolument nécessaire, que ce qui vient de l'Esprit soit esprit, et que ce qui vient de la chair, soit chair [2]? Or, voici que l'Evangile déclare d'une manière formelle que : « La chair et le sang ne posséderont pas « le royaume de Dieu, et la corruption ne pos- « sédera pas l'incorruptibilité [3] ».

En ce moment un tumulte s'éleva dans l'assemblée; en effet, les assistants demandaient que l'on discutât par des raisonnements, et d'un autre côté ils remarquaient que Fortunat refusait d'accepter certaines parties des épîtres de saint Paul. Bientôt une conversation très-animée s'engagea de tous côtés, à tel point que Fortunat s'écria que la parole de Dieu était enchaînée dans la nation des ténèbres. Un frémissement d'horreur accueillit cette parole et tous se retirèrent.

[1] Rom. I, 1-4.

[1] Isaïe, VII. — [2] Jean, III, 6. — [3] I Cor. XV, 50.

SECONDE CONFÉRENCE.

LE LENDEMAIN, EN PRÉSENCE DU MÊME SECRÉTAIRE, VOICI COMMENT LES CHOSES SE PASSÈRENT.

Fortunat. Je dis que le Dieu tout-puissant ne peut tirer de lui rien de mauvais, et que tout ce qui est pur, découle de cette unique source inviolable. J'en conclus rigoureusement que tout ce qui, dans ce monde, est impur, ne vient pas de Dieu, n'a pas Dieu pour principe et pour cause. Le premier article de notre foi, c'est de croire que le mal ne vient pas de Dieu.

20. *Augustin.* Nous croyons aussi que Dieu n'est pas l'auteur du mal, et qu'il n'a fait aucune nature mauvaise. Mais puisque vous et moi nous proclamons un Dieu incorruptible et inviolable, le devoir des savants et des simples fidèles est de se prononcer sur celle des deux croyances qui leur paraît la plus pure et la plus digne de la majesté de Dieu. La vôtre enseigne que la vertu de Dieu, ou une partie de Dieu, ou la parole de Dieu peut être changée, violée, corrompue, enchaînée; la mienne affirme que Dieu est tout-puissant, que toute sa nature et sa substance est essentiellement incompatible avec la moindre corruption, et que si la nature humaine est mauvaise, c'est uniquement par le fait du péché volontaire de l'âme que Dieu a douée du libre arbitre. Otez le libre arbitre, et tout châtiment devient injuste, tout mérite impossible, et inutile tout précepte divin de faire pénitence de ses péchés; le pardon même de

nos fautes, tel que Dieu nous l'accorde par Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'a plus de raison d'être. En effet, celui qui ne pèche pas par la volonté, ne pèche aucunement, c'est là une vérité de la dernière évidence. Ne nous étonnons donc pas que Dieu, pour nous éprouver, permette à la souffrance de nous frapper ; car si c'est par bonté qu'il a fait tout ce qui existe, sa justice demande qu'il n'épargne pas le péché. Or, comme je l'ai dit, le péché n'existe qu'autant qu'il est le fruit d'une volonté libre. Je suppose qu'un homme se trouve garrotté dans tous ses membres et que l'on force sa main à tracer malgré lui tels ou tels caractères, est-ce que la justice pourrait le condamner comme faussaire? Si donc il n'y a de péché que là où se trouve le libre arbitre de la volonté, dites-moi comment cette âme, dont vous faites une portion de Dieu, sa vertu, sa parole, ou toute autre chose, peut mériter d'être punie par Dieu, ou peut être obligée de faire pénitence pour obtenir son pardon, puisqu'il ne lui est pas possible de commettre un péché.

Fortunat. Je n'ai parlé que des substances, et j'ai soutenu que Dieu n'est le créateur que de celles qui sont bonnes, tandis qu'il exerce sa vengeance contre celles qui sont mauvaises, parce que le mal ne vient pas de lui. Avais-je tort de croire que Dieu poursuit le mal, parce que le mal n'est pas son œuvre? Si Dieu était l'auteur du mal, ou bien c'est qu'il donnerait le pouvoir de pécher, et c'est ce qui arriverait si, comme vous le soutenez, Dieu nous avait doués du libre arbitre; ou bien, c'est que dans l'ignorance où il serait de ce que je dois devenir, il m'abandonnerait, après avoir fait de moi un être indigne de lui. Je demande donc de nouveau si c'est Dieu, oui ou non, qui a créé le mal et s'il a déterminé la fin de tous les maux. En effet, tout ce que Dieu a fait est marqué du sceau de l'incorruptibilité, l'évidence elle-même le prouve, aussi bien que la foi évangélique. Vous voyez donc que dans tous ces points de notre croyance, tels que je viens de les soumettre à votre examen, je suis loin de rejeter l'autorité de la foi chrétienne. Et parce que je ne crois ma foi suffisamment établie qu'autant que je puis l'appuyer sur l'autorité de l'Ecriture, j'ai cru devoir citer les passages que j'ai rapportés. Si vous regardez Dieu comme étant l'auteur des maux de ce monde, veuillez le dire franchement; ou bien, si l'on ne peut admettre que le mal vienne de Dieu, ce principe doit être admis et médité par la foule qui nous écoute. J'ai parlé des substances et non du péché qui existe en nous. En effet, si la pensée que nous avons de faire le mal n'avait pas son origine en dehors de nous, rien ne nous porterait au péché. Mais parce que nous péchons malgré nous et que nous subissons l'influence d'une substance contraire et ennemie, il est vrai de dire que nous suivons l'enchaînement naturel de la science des choses. Eclairée par cette science et rendue à ses anciens souvenirs, l'âme reconnaît son origine, le mal dans lequel elle se trouve, les biens qu'elle s'est refusés en péchant et au moyen desquels, aidée encore de la grâce des bonnes œuvres, elle peut se corriger de ses fautes et mériter sa réconciliation avec Dieu par la médiation de notre Sauveur, qui nous enseigne à faire le bien et à fuir le mal. Vous enseignez, au contraire, qu'en dehors de toute action d'une nature contraire, l'homme, ne suivant en cela que l'impulsion de sa volonté, se livre aux œuvres de la justice ou aux œuvres de l'iniquité. C'est là une erreur, car si vous niez l'existence de toute nature contraire et que nous n'ayons plus en face qu'une âme dans un corps, et une âme à laquelle, dites-vous, Dieu a donné le libre arbitre, il n'y a plus possibilité de commettre le péché, ni de s'y sentir enclin.

21. *Augustin.* Je déclare qu'en dehors de la volonté il n'y a point de péché proprement dit; je déclare également que ce qui constitue le mérite, c'est la liberté même avec laquelle on fait le bien. Si celui qui pèche malgré lui mérite un châtiment, celui qui fait le bien malgré lui mérite donc aussi une récompense. Or, n'est-il pas évident qu'il n'y a, pour mériter une récompense, que celui qui agit par une volonté libre et bonne? Par contre, celui qui agit avec une volonté mauvaise, mérite un châtiment. Mais puisque vous me rappelez aux natures et aux substances premières, ma foi proclame que les biens ont été créés par un Dieu tout-puissant et en même temps juste et bon, et c'est là ce qu'il ne faut pas perdre de vue. Mais les œuvres de Dieu ne peuvent être ce qu'est celui qui les a faites. Quelle injustice en effet, et quelle folie de croire que les œuvres sont égales à celui qui

les a accomplies, et les choses créées au Créateur ! Si donc, comme une foi pieuse nous l'enseigne, c'est Dieu qui a créé tous les biens; si Dieu l'emporte infiniment en grandeur et en excellence sur tous ces biens qu'il a créés, il faut conclure que le principe et la source du mal, c'est le péché, suivant cette parole de l'Apôtre : « La racine de tous les « maux, c'est la cupidité; c'est en suivant les « attraits de cette passion, que beaucoup ont « fait naufrage dans la foi et se sont con- « damnés à de nombreuses douleurs [1] ». Si vous cherchez le principe de tous les maux, écoutez l'Apôtre qui vous dit que ce principe n'est autre que la cupidité. Quant au principe de ce principe, je ne puis étendre jusque-là mes investigations. Ou bien s'il est un autre mal dont la cupidité ne soit pas le principe, il faut conclure qu'elle n'est pas le principe de tous les maux. Si au contraire elle en est le principe, il est inutile de chercher un autre genre de mal. Quant à cette nature contraire, que vous m'opposez, j'ai déjà répondu à cette objection. Cependant veuillez me dire si cette nature contraire forme, à elle seule, le mal tout entier, s'il n'y a de péché que ce qui vient d'elle; car j'en conclurais qu'elle seule aussi doit être punie, et non pas l'âme qui n'est pour rien dans le péché. Si vous me dites que cette nature seule, et non pas l'âme, mérite le châtiment, je vous demande à qui fut imposé le précepte de la pénitence. Si c'est à l'âme, c'est donc d'elle que vient le péché, c'est sa volonté qui a péché. En effet, si l'âme est forcée de faire le mal, ce n'est plus elle qui le fait. Or, quelle folie, quelle extravagance de nous dire que c'est la nation des ténèbres qui a péché, et que c'est moi qui dois faire pénitence, que c'est elle qui a péché et que c'est à moi que le péché est pardonné ! En vertu de vos principes ne puis-je pas me récrier et dire : Qu'ai-je donc fait, quel mal ai-je commis ? J'ai été en vous, j'y ai été sans tache et sans souillure : vous m'avez envoyé ici-bas, vous avez subi la nécessité, vous avez voulu sauver votre royaume menacé d'un grand désastre et d'une grande ruine. Maintenant vous n'ignorez pas la nécessité qui m'accable, et à laquelle je ne puis résister ; pourquoi donc m'accusez-vous de péché ? ou pourquoi me promettez-vous le pardon de mes fautes ? Veuillez me répondre franchement à cette question, comme j'ai répondu à la vôtre.

Fortunat. Nous disons que notre âme est nécessitée au péché par une nature contraire, tandis que vous, vous prenez le mal même qui est en nous pour la racine du mal; et cependant il est bien certain, qu'en dehors de nos corps, le mal règne partout dans le monde. De même on ne trouve pas dans le monde les biens que nous ne possédons que dans notre corps, on n'y trouve que la racine mauvaise. En effet, vous avez dit vous-même que la source de tous les maux, c'est la cupidité, dont le siége principal est notre corps. Or, je viens de prouver que la cupidité du mal n'est pas dans notre corps, c'est dire clairement qu'elle ne procède que de cette nature contraire qui remplit le monde tout entier. Telle est la cupidité dont l'Apôtre a dit qu'elle est la racine de tous les maux ; ce n'est donc pas tel mal en particulier plutôt que tel autre. C'est se méprendre que de supposer dans nos corps cette cupidité que vous nommez la racine de tous les maux ; il est certain, au contraire, que le mal qui est en nous n'est qu'un écoulement du principe même du mal, dont n'est qu'une faible partie ce que vous désignez comme étant la racine. Disons-le, cette cupidité n'est qu'une petite portion du mal qui règne partout. C'est là la racine et l'arbre mauvais que le Seigneur condamne comme ne portant jamais de bons fruits, comme n'ayant pas été planté par son Père et devant être arraché et jeté au feu [1]. Tout ce que vous m'alléguez doit être imputé à la nature contraire; elle est la nature même du mal, et elle devient le péché de l'âme, quand éclairée par la doctrine salutaire du Sauveur, cette âme se sépare de cette source mauvaise et se revêt d'ornements plus purs. Autrement elle ne pourrait jamais recouvrer sa propre substance. N'a-t-il pas été dit : « Si je n'étais pas « venu et que je ne leur eusse pas parlé, ils « seraient sans péché ; maintenant que je suis « venu et que je leur ai parlé, puisqu'ils n'ont « pas voulu croire en moi, ils n'obtiendront « pas le pardon de leur péché [2] ? » Il suit de là que le don de la pénitence a suivi la venue du Sauveur et a été la conséquence de cette connaissance des choses en vertu de laquelle l'âme divinement purifiée de toutes les souillures et de tous les vices, soit du monde, soit

[1] I Tim. VI, 10.

[1] Matt. XV, 13, III, 10. — [2] Jean, XV, 22.

des corps, peut reprendre sa place dans le royaume de Dieu, d'où elle était sortie. Voici, en effet, ce que dit l'Apôtre : « La prudence « de la chair est ennemie de Dieu, car elle « n'est pas soumise à la loi de Dieu ; et elle « ne le peut pas [1] ». De là nous pouvons conclure que, par l'action de cette nature qui n'est pas soumise à la loi de Dieu, l'âme pèche réellement, mais ce n'est pas librement. La preuve nous en est donnée dans les paroles suivantes : « La chair convoite contre l'esprit, « et l'esprit contre la chair, en sorte que vous « ne faites pas ce que vous voulez [2] ». Et ailleurs : « Je vois dans mes membres une autre « loi qui répugne à la loi de mon esprit et me « conduit captif sous la loi du péché et de la « mort. Malheureux homme que je suis ! qui « me délivrera de ce corps de mort, si ce n'est « la grâce de Dieu par Notre-Seigneur Jésus-« Christ, par qui le monde est crucifié pour « moi, et je suis crucifié au monde [3] ? »

22. *Augustin.* J'accepte avec plaisir ces témoignages des divines Ecritures, et si Dieu m'en fait la grâce, je montrerai en peu de mots qu'ils sont le fondement même de ma croyance. Je dis que le premier homme était doué du libre arbitre. Telle était sa nature que s'il eût voulu observer les commandements de Dieu, rien n'aurait pu résister à sa volonté. Mais après que volontairement et librement il eut consenti au péché, il se vit dépouillé de tous ses priviléges, lui et ses descendants avec lui. Un instant d'attention suffit pour comprendre ce que j'avance. En effet, aujourd'hui encore, tant que nous n'avons pas rivé sur nous les chaînes d'une habitude mauvaise, nous sommes libres, en face d'une action, de la faire, ou de ne la faire pas. Mais quand nous avons librement accompli cette action, le plaisir et je ne sais quelle douceur pernicieuse y enchaînent notre âme, l'habitude naît aussitôt, et l'habitude nous empêche de triompher du penchant que nous avons fait naître en péchant. C'est ainsi que nous voyons beaucoup d'hommes refuser de jurer, mais parce que leur langue est enchaînée par l'habitude, toute répression leur devient impossible et nous les entendons prononcer des paroles évidemment inspirées par le principe même du mal. Je vous prends vous-mêmes pour exemple ; vous prononcez de bouche et votre cœur comprend un serment qui vous est habituel : vous jurez par le Paraclet. Si donc vous voulez faire l'expérience de la vérité de mes paroles, engagez-vous à ne plus jurer, vous comprendrez alors la force de l'habitude dont je parle. Et voilà ce qui combat contre notre âme, l'habitude contractée dans la chair. Telle est cette prudence de la chair, qui reste prudence de la chair, tant qu'elle ne peut être soumise à la loi de Dieu ; que l'âme ouvre les yeux à la lumière d'en haut et aussitôt disparaît cette prudence de la chair. En disant que la prudence de la chair ne peut être soumise à la loi de Dieu, nous parlons dans le même sens que si nous disions qu'une neige glaciale ne peut être chaude. En effet, tant qu'elle reste neige, elle ne peut être chaude. De même donc que la neige se fond par la chaleur et cesse d'être neige pour pouvoir s'échauffer, de même cette prudence de la chair ou cette habitude contractée dans la chair, de mauvaise qu'elle était devient bonne, quand notre âme reçoit les lumières d'en haut et quand Dieu rend l'homme tout entier d'une obéissance parfaite aux prescriptions de la loi.

Quant à ces deux arbres, l'un bon et l'autre mauvais, dont vous parlez, c'est en toute vérité que le Seigneur a pu dire que chacun porte ses fruits ; l'arbre bon ne peut pas donner de mauvais fruits, et l'arbre mauvais, tant qu'il reste mauvais, ne peut pas en donner de bons. Prenons deux hommes, l'un bon et l'autre mauvais. Tant que le premier est bon, il ne peut donner de mauvais fruits, et tant que l'autre est mauvais il ne peut en donner de bons. Mais afin que vous compreniez que ces deux arbres dont parle le Sauveur représentent le libre arbitre, c'est-à-dire nos volontés et non deux natures opposées, il est dit dans l'Evangile : « Ou faites l'arbre bon, ou « faites l'arbre mauvais [1] ». Qui peut faire la nature ? Si donc il nous est commandé de rendre l'arbre bon ou mauvais, c'est que le choix nous appartient. Quant à ce péché de l'homme, et quant à cette habitude que l'âme contracte avec la chair, l'Apôtre nous dit : « Que personne « ne vous séduise [2] ». « Toute créature que « Dieu a faite est bonne [3] ». Le même apôtre ajoute encore : « De même que par la déso-« béissance d'un seul, tous sont devenus pé-« cheurs ; de même par l'obéissance d'un seul, « tous seront établis dans la justice [4]. Car « c'est par un homme que la mort est venue,

[1] Rom. VIII, 7. — [2] Gal. V, 17. — [3] Rom. VII, 23, 25 ; Gal. VI, 14.

[1] Matt. XII, 33. — [2] Eph. V, — [3] I Tim. IV, 4. — [4] Rom. V, 19.

« et c'est par un homme aussi que s'accom-« plira la résurrection des morts ». Donc tout le temps que nous portons l'image de l'homme terrestre [1], c'est-à-dire, tant que nous vivons selon la chair et qu'ainsi nous imitons le vieil homme, nous subissons la nécessité, fruit de l'habitude, en sorte que nous faisons ce que nous ne voulons pas. Mais quand la grâce de Dieu nous aura inspiré l'amour divin et nous aura soumis à sa volonté, nous verrons la réalisation de cette parole : « Vous avez été « appelés à la liberté [2]. La grâce de Dieu m'a « délivré de la loi du péché et de la mort [3] ». D'après la loi du péché, quiconque pèche, mérite la mort. Nous échappons à cette loi quand nous commençons à marcher dans la justice. La loi de mort fut ainsi formulée : « Tu es terre et tu retourneras en terre [4] ». C'est de l'homme, à qui fut adressée cette parole, que nous sommes nés, parce que nous sommes terre, et nous retournerons en terre, à cause du premier péché. Mais par l'effet de la grâce de Dieu qui nous délivre de la loi du péché et de la mort, nous sommes rentrés dans la voie de la justice ; plus tard cette chair qui, pendant que nous demeurions dans le péché, nous rendait victimes de toutes les souffrances, nous sera soumise dans la résurrection et ne nous attirera plus aucune adversité, pourvu que nous accomplissions la loi de Dieu et les préceptes divins. Maintenant donc que je vous ai répondu, veuillez me dire comment il peut se faire, s'il existe réellement une nature contraire à Dieu, que le péché nous soit imputé, à nous qui avons été mêlés à cette nature, non point par l'effet de notre volonté propre, mais par Dieu lui-même à qui rien ne pouvait nuire.

Fortunat. Dieu nous a envoyés sur la terre, en nous disant comme il a dit à ses disciples : « Voici que je vous envoie comme « des brebis au milieu des loups [5] ». On doit conclure de là que ce n'est pas dans un but hostile et cruel que nous, ses agneaux, c'est-à-dire ses disciples, il nous a envoyés au milieu des loups ; c'était uniquement pour y vaincre la nature ennemie, et dès que quelques âmes pouvaient se laisser tromper au milieu des loups, elles étaient rappelées à leur propre substance. Voilà pourquoi nous croyons, avec nos anciens et avec toute l'antiquité, qu'avant la création du monde ces âmes furent envoyées contre la mauvaise nature, afin qu'elles la soumissent par leurs souffrances et que la victoire appartînt de nouveau à Dieu. En effet, l'Apôtre a dit qu'il y avait lutte non-seulement contre la chair et le sang, mais aussi contre les princes et les puissances, contre l'iniquité et la domination des ténèbres [1]. Si donc le mal et l'iniquité s'étendent partout, le mal n'est plus seulement dans nos corps, mais dans le monde tout entier habité par ces âmes exilées du ciel.

23. *Augustin.* Le Seigneur a envoyé ses agneaux au milieu des loups, c'est-à-dire les hommes justes au milieu des hommes pécheurs, pour y prêcher l'Evangile qu'avait proclamé la divine Sagesse afin de nous faire sortir du péché et de nous appeler à la justice. Si maintenant l'Apôtre nous déclare que nous n'avons pas à combattre contre la chair et le sang, mais contre les princes et les puissances, contre l'iniquité et les ténèbres, c'est pour nous rappeler que, comme nous, le démon et ses anges sont tombés par le péché, qu'ils tiennent sous leur dépendance les choses terrestres, les hommes pécheurs, et que nous sommes sous leur joug pendant que nous sommes dans le péché. Au contraire, quand nous serons justes, nous serons sous le joug de la justice. La lutte dans laquelle nous sommes engagés a donc pour but de nous arracher à la domination de ces puissances mauvaises pour nous faire passer sous le règne de la justice. Veuillez donc me répondre à cette unique et simple question : Oui ou non, quelque chose pouvait-il nuire à Dieu? Toutefois je vous prie de me répondre négativement.

Fortunat. Rien ne pouvait lui nuire.

24. *Augustin.* Pourquoi donc nous a-t-il envoyés ici-bas?

Fortunat. Je proclame que rien ne pouvait nuire à Dieu et que Dieu nous a envoyés sur la terre. Mais puisque cette affirmation vous révolte, dites-nous vous-même comment vous expliquez la présence sur la terre d'une âme que notre Dieu désire délivrer et par ses préceptes et par son propre Fils.

25. *Augustin.* Je vois que vous n'avez pu me répondre, quand cependant j'avais encore d'autres questions à vous faire ; pour moi, je vais satisfaire à vos désirs, en vous priant, toutefois, de ne pas oublier que vous ne m'avez

[1] I Cor. xv, 21, 49. — [2] Gal. v, 13. — [3] Rom. viii, 2. — [4] Gen. iii, 19. — [5] Matt. x, 16.

[1] Ephes. vi, 12.

pas répondu. Précédemment et à plusieurs reprises j'ai déjà dit pourquoi notre âme est ici-bas plongée dans des misères si profondes. Elle a péché; voilà pourquoi elle est malheureuse. Elle a reçu le libre arbitre, elle en a usé comme elle a voulu; elle est tombée, elle a été exclue du bonheur et condamnée à toute sorte de misères. Pour vous le prouver, je vous ai cité ce témoignage de l'Apôtre : « De « même que la mort est entrée par un homme, « c'est par un homme aussi qu'a été accomplie « la résurrection des morts ». Que voulez-vous de plus? Maintenant dites-moi pourquoi Celui à qui rien ne pouvait nuire nous a envoyés ici-bas?

Fortunat. Toute la question revient à savoir pourquoi l'âme est venue dans le monde, ou pourquoi Dieu cherche à délivrer cette âme qui vit au sein de tous les maux.

26. *Augustin.* C'est la question que je vous pose; ou en d'autres termes, pourquoi Dieu, à qui rien ne pouvait nuire, nous a-t-il envoyés sur la terre?

Fortunat. On nous demande pourquoi, si le mal ne pouvait nuire à Dieu, notre âme a été envoyée ici-bas, ou pourquoi elle a été mêlée à ce monde. La réponse est dans cette parole de l'Apôtre : « Est-ce que le vase dit à « celui qui le façonne : Pourquoi m'avez-vous « ainsi formé [1]? » Vouloir rendre raison d'une chose, c'est se mettre dans l'obligation de demander à Dieu pourquoi il a ainsi disposé de notre âme sans y être contraint par aucune nécessité. Mais si Dieu s'est trouvé dans la nécessité d'envoyer notre âme sur la terre, il est tout naturel de conclure qu'il a aussi la volonté de la délivrer.

27. *Augustin.* Dieu est donc victime de la nécessité?

Fortunat. Ne prenez pas en mal ce qui a été dit, car loin de soutenir que Dieu soit victime de la nécessité, nous disons que c'est volontairement et librement qu'il a envoyé notre âme ici-bas.

28. *Augustin.* Répétez ce que vous avez dit plus haut. Fortunat affirma de nouveau : S'il y eut pour Dieu une nécessité véritable d'envoyer l'âme sur la terre, il est tout naturel de trouver en lui la volonté de la délivrer. Augustin ajouta : S'il y eut pour Dieu une véritable nécessité d'envoyer l'âme sur la terre, il est tout naturel qu'il ait la volonté de la délivrer. Vous avouez donc que Dieu se trouva dans la nécessité d'envoyer l'âme ici-bas. Mais malgré la volonté que vous lui attribuez de la délivrer, je déclare sans hésiter que Celui à qui rien ne pouvait nuire n'a pu être déterminé que par une volonté cruelle à jeter notre âme au sein de misères si profondes. Cette parole, assurément, ne m'est dictée que par la nécessité de la défense, et j'en demande pardon à Celui dont l'infinie miséricorde nous donne l'espérance d'échapper à toutes les erreurs des hérétiques.

Fortunat. Vous nous avez accusé de faire Dieu cruel, parce qu'il avait envoyé notre âme sur la terre. Comment dire alors que c'est Dieu qui a créé l'homme, qu'il lui a inspiré une âme, sachant bien à quelles douleurs elle serait exposée, sachant aussi qu'entraînée par le mal elle perdrait à jamais son héritage? En agissant ainsi, ou bien Dieu ignorait l'avenir, ou bien il livrait l'âme à tous ces maux dont il a été parlé. J'ai rappelé cet argument, parce que vous venez de dire, il n'y a qu'un instant, que Dieu avait adopté l'âme; or, adopter et créer, sont assurément deux choses différentes.

29. *Augustin.* Je me rappelle en effet avoir parlé hier de notre adoption, d'après ce passage de l'Apôtre, où il est dit que nous fûmes appelés à l'adoption des enfants [1]. Cette réponse n'est donc pas de moi, mais de l'Apôtre. Du reste, nous traiterons de cette adoption quand vous voudrez; j'en parlerai même sur-le-champ, pourvu d'abord que vous ayez répondu à mes objections.

Fortunat. Je dis que l'âme fut envoyée pour combattre la nature contraire, laquelle cependant ne pouvait nuire à Dieu.

30. *Augustin.* Alors pourquoi ce combat, si Dieu n'avait rien à craindre, si rien ne pouvait lui nuire?

Fortunat. Etes-vous convaincu que Jésus-Christ soit venu sur l'ordre de Dieu?

31. *Augustin.* Vous m'interrogez de nouveau; répondez donc à mes questions.

Fortunat. C'est la foi qui m'enseigne que le Seigneur est venu sur la terre par la volonté de Dieu.

32. *Augustin.* Et moi je demande pourquoi Dieu, qui est essentiellement tout-puissant, inviolable, immuable, et à qui rien ne peut nuire, a envoyé notre âme, l'exposant

[1] Rom. IX, 20.

[1] Ephes. I, 5.

ainsi à tant de misères, à l'erreur, et à toute sorte de souffrances ?

Fortunat. Il a été dit : « J'ai le pouvoir de « donner mon âme, j'ai aussi le pouvoir de la « reprendre [1] ». Pour le moment il a déclaré que l'âme est venue dans ce monde par la volonté de Dieu.

33. *Augustin.* Et moi je demande pourquoi Dieu, à qui rien ne peut nuire...?

Fortunat. Nous avons dit que rien ne peut nuire à Dieu, et en même temps que l'âme a été envoyée pour combattre la mauvaise nature et lui imposer des lois ; à peine cette mission remplie, Dieu la rappelle à lui. Répétons cette parole : « J'ai le pouvoir de don- « ner mon âme, et le pouvoir de la repren- « dre ». C'est mon Père qui m'a accordé ce pouvoir de donner mon âme et de la reprendre. Dieu qui parlait dans son Fils, de quelle âme parlait-il ? Il est certain que c'est de la nôtre, de celle qui anime nos corps, laquelle n'y est venue que par sa volonté et en sortira aussi par sa volonté.

34. *Augustin.* On sait dans quel but et à quelle occasion Notre-Seigneur a prononcé ces paroles : « J'ai le pouvoir de donner ma vie « et le pouvoir de la reprendre » ; il annonçait sa passion prochaine et sa résurrection. Je vous demande donc de nouveau pourquoi Dieu, à qui rien ne peut nuire, a envoyé nos âmes sur la terre ?

Fortunat. C'est pour imposer un frein à la nature mauvaise.

35. *Augustin.* Et le Dieu tout-puissant, miséricordieux et souverain, pour imposer un frein à la nature mauvaise, nous a exposés à tout le déréglement des passions ?

Fortunat. Voilà pourquoi il rappelle à lui nos âmes.

36. *Augustin.* S'il les retire du déréglement, du péché, de l'erreur, de la misère, pourquoi les exposer à souffrir de si grands maux et pendant un temps si long, c'est-à-dire jusqu'à ce que le monde finisse ; quand cependant, répétons-le, rien ne pouvait nuire à Dieu ?

Fortunat. Que puis-je répondre ?

37. *Augustin.* Je sais que vous n'avez rien à répondre. Quand j'étais votre disciple, je ne savais pas non plus ce que je pouvais répondre à cette question ; voilà pourquoi une inspiration divine me détermina à quitter cette erreur et à me convertir à la foi catholique, ou plutôt à y rentrer ; je ne dois ce bienfait qu'à Celui qui n'a pas voulu me laisser pour toujours victime de ces mensonges. Puisque vous avouez que vous n'avez rien à répondre, il ne me reste plus, si l'on y consent, qu'à exposer la doctrine catholique à la foule qui nous écoute et qui me comprendra, puisqu'elle est catholique.

Fortunat. Sans renoncer aucunement à ma croyance, je me propose d'exposer devant nos maîtres les difficultés que vous m'opposez ; je verrai alors la réponse qu'ils feront à la question que vous m'avez adressée et que je leur adresserai moi-même. Et comme je désire délivrer mon âme par une foi véritable, je me ferai un devoir de vous suivre dans la recherche de la vérité et dans l'exposé de la saine doctrine.

Augustin. Grâces en soient rendues à Dieu.

[1] Jean, x, 18.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

CONTRE ADIMANTUS

MANICHÉEN.

Adimantus, s'appuyant sur certaines contradictions apparentes entre divers passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, en concluait qu'ils n'avaient pu être dictés par un seul et même Dieu. Saint Augustin prouve que ces passages sont dans un parfait accord.

CHAPITRE PREMIER.

LES PREMIÈRES PAROLES DE LA GENÈSE.

« Au commencement Dieu créa le ciel et la « terre », jusqu'à ces mots : « Et du soir et du « matin se fit le premier jour[1] ». Dans leur folle extravagance les Manichéens ne craignent pas de mettre en contradiction ce chapitre de la Loi avec l'Evangile; ils soutiennent que dans la Genèse il est écrit que Dieu créa par lui-même le ciel, la terre et la lumière, tandis que dans l'Evangile il est dit que le monde a été créé par Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Et le monde a été créé par lui, et le monde « ne l'a pas connu[2] ». Je leur oppose une triple réfutation. Premièrement, dans ces paroles : « Au commencement Dieu créa le ciel et la « terre », le chrétien reconnaît la Trinité elle-même, non-seulement le Père, mais aussi le Fils et le Saint-Esprit. En effet, nous ne croyons pas trois Dieux, mais un seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, tout en proclamant que le Père est véritablement Père, que le Fils est véritablement Fils, que le Saint-Esprit est véritablement Saint-Esprit. Il serait trop long de discuter ici cette unité imposante de la Trinité. Secondement ces mots : « Dieu dit : « Que cela soit, et cela fut », nous prouvent clairement que c'est par le Verbe que tout a été fait. Or, le Verbe c'est le Fils du Père. Comment dès lors voir une contradiction entre cette parole de la Genèse : « Et Dieu dit : Que « cela soit, et cela fut », et cette autre parole de l'Evangile : « Le monde a été fait par lui », c'est-à-dire par Notre-Seigneur. Jésus-Christ n'est-il pas en effet le Verbe du Père, par qui tout a été fait? Troisièmement enfin, si parce que la Genèse ne dit pas que c'est par le Fils que Dieu a tout fait, on veut en conclure que le Fils est resté étranger à la création ; il faut donc aussi conclure de l'Evangile que ce n'est pas par le Fils que Dieu nourrit les oiseaux, et donne au lis son vêtement[1], et accomplit une foule d'autres œuvres semblables, que Notre-Seigneur attribue à son Père sans ajouter qu'il les réalise par son Fils ? Les Manichéens vont plus loin encore. Citant ce passage de l'Apôtre relatif à Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Il est le premier-né de toute créa- « ture : et tout a été fait par lui au ciel et sur « la terre, les choses visibles et invisibles[2] », ils soutiennent qu'il est en contradiction avec le chapitre de la Genèse, où il est dit, sans aucune mention du Fils, que Dieu créa le monde. Se peut-il une erreur plus profonde? Comment alors ne pas voir que l'Apôtre se met en contradiction avec lui-même, quand il dit, dans un autre endroit, en parlant de Jésus-Christ seul : « De qui tout procède, par qui tout a été « fait, en qui tout existe[3] ?» Et cependant il ne nomme pas le Fils. Mais quoique son nom ne s'y trouve pas, n'y est-il pas suffisamment désigné? Il en est de même pour le passage de la Genèse. Il n'y a donc pas plus de contradiction entre la Genèse et l'Evangile, qu'il n'y en a entre ces deux passages de l'Apôtre.

[1] Gen. I, 1-5. — [2] Jean, I, 10.

CHAPITRE II.

LE REPOS DE DIEU.

1. Nous lisons : « Dieu accomplit le sixième « jour toutes les œuvres qu'il avait faites, et il « se reposa le septième jour après avoir achevé « tous ses ouvrages[4] ». Ce passage est égale-

[1] Matt. VI, 26-30. — [2] Col. I, 15, 16. — [3] Rom. XI, 36. — [4] Gen. II, 2.

ment attaqué par les Manichéens. Dire avec la Genèse que le septième jour Dieu se reposa après toutes les œuvres qu'il avait faites, c'est évidemment contredire ce mot de l'Evangile : « Mon Père agit jusque maintenant[1] ». Une telle assertion est une pure calomnie. En effet, dans l'Evangile, le Seigneur réfute l'erreur des Juifs qui croyaient que Dieu se repose tellement depuis le septième jour, qu'il est dans une inactivité absolue. Mais ce repos n'est autre chose que la cessation de l'action créatrice, sans que l'on puisse en conclure aucunement que Dieu ait abandonné l'administration du monde. Il n'est pas dit que Dieu se reposa de ses œuvres de manière à ne plus faire quoi que ce fût ; mais seulement : « Dieu « se reposa de toutes les œuvres qu'il avait « créées ». L'action de Dieu n'a plus pour objet la création, puisque la création est terminée, mais le gouvernement et la conservation de l'univers ; et telle est l'action continuelle dont Jésus-Christ nous atteste l'existence. Du reste, ce repos ne peut être considéré comme une pause après un travail ; Dieu cesse de créer la nature des choses, mais en exerçant sur elle un travail incessant de gouvernement et de conservation.

2. C'était donc dénaturer les observances du sabbat, de penser avec les Juifs que l'on devait suspendre même le travail que nécessitent la santé et la conservation de l'homme. Voilà pourquoi dans d'autres circonstances encore le Seigneur leur reproche ces exagérations, soit par la parabole du bœuf qui tombe dans un puits, soit par la parabole de l'âne que l'on délie pour le conduire se désaltérer au torrent[2]. Le sabbat n'a pas été détruit par les chrétiens, seulement il ne fut plus observé charnellement ; les saints l'interprétant spirituellement y ont vu l'image du repos auquel le Sauveur nous convie par ces paroles : « Venez à moi, vous qui travaillez et je vous « rendrai la force. Prenez mon joug et appre- « nez de moi que je suis doux et humble de « cœur ; et vous trouverez le repos de vos « âmes. Car mon joug est doux et mon far- « deau est léger[3] ». C'est ce sabbat ou ce repos que la sainte Ecriture symbolisait, et que les Juifs ne comprenaient pas ; ils n'en avaient que l'ombre, tandis que le corps, c'est-à-dire la vérité devait nous en être révélée. De même donc que ce repos de Dieu nous est mentionné aussitôt après la création du monde, de même ce repos, qui nous est promis, ne nous sera accordé qu'après les travaux de cette vie, si ces travaux sont justes ; nous n'en jouirons qu'au septième jour, c'est-à-dire dans la dernière partie du siècle. Mais il serait trop long de développer cette pensée. Concluons seulement que loin de contredire l'Ancien Testament, le Seigneur nous place uniquement dans la nécessité de le comprendre ; il ne détruit pas le sabbat au point d'anéantir la figure qui y était renfermée, il nous révèle plutôt le mystère qui y était caché.

[1] Jean, v, 17. — [2] Luc, xiv, 5, xiii, 15. — [3] Matt. xi, 28-30.

CHAPITRE III.

LE SOMMEIL D'ADAM.

1. Nous lisons dans la Genèse : « Dieu dit « aussi : Il n'est pas bon que l'homme soit « seul, faisons-lui une aide. Et Dieu envoya à « Adam un profond sommeil, et lorsqu'il fut « endormi, il tira une de ses côtes, dont il « forma Eve qu'il présenta à Adam, et Dieu « dit : L'homme abandonnera son père et sa « mère et s'attachera à sa femme[1] ». Les Manichéens prétendent que ce passage est en contradiction avec le Nouveau Testament, où nous lisons que Dieu forma la femme et l'unit au premier homme ; ensuite l'Evangile met sur les lèvres de Notre-Seigneur les paroles suivantes : « Celui qui quittera sa maison, ou « son épouse, ou ses parents, ou ses frères, ou « ses enfants, pour le royaume de Dieu, rece- « vra au centuple dès cette vie, et après la mort « il possédera la vie éternelle[2] ». Cette attaque m'étonnerait de la part des Manichéens, mais je ne dois plus m'étonner de rien depuis qu'il a été dit : « Leur méchanceté les a aveuglés ». Du reste, combien de fois le Nouveau Testament ne formule-t-il pas la nécessité d'aimer son épouse ? Au lieu de dire que l'Ancien Testament est en contradiction avec cette maxime du Sauveur, qui conseille d'abandonner sa femme pour le royaume des cieux, il serait plus facile de dire que le Nouveau Testament est en contradiction avec lui-même. Et en cela quel crime peut-il y avoir ? Avant d'accuser témérairement, il serait beaucoup mieux d'exercer son intelligence et de chercher à comprendre ce qui, pour des ignorants, paraît une contradiction.

[1] Gen. ii, 18-24. — [2] Matt. xix, 29 ; Marc, x, 29-30 ; Luc, xviii, 29-30.

2. Les Juifs demandaient au Seigneur si, moyennant un écrit de répudiation, il était permis de renvoyer sa femme. Jésus leur répondit : « N'avez-vous pas lu que Celui qui a « créé l'homme les a faits homme et femme ; « et il a dit : En conséquence l'homme aban- « donnera son père et sa mère pour s'attacher « à sa femme, et ils seront deux dans une seule « chair? Ils ne sont donc plus deux, mais une « seule chair. Donc ce que Dieu a uni, que « l'homme ne le sépare pas. Ils lui dirent : « Pourquoi donc Moïse a-t-il commandé de « donner un écrit de répudiation et de ren- « voyer sa femme? Jésus leur dit: C'est à raison « de la dureté de votre cœur que Moïse vous a « permis de renvoyer vos épouses ; mais il « n'en était pas ainsi au commencement. Je « vous dis : Quiconque répudiera sa femme, « si ce n'est pour cause de fornication, la rend « adultère ; et s'il en épouse une autre, il « commet l'adultère [1] ». Se pourrait-il une confirmation plus formelle de l'Ancien Testament, en réponse à l'ignorance des Juifs ? En même temps le Sauveur justifie Moïse, en déclarant que c'est uniquement à cause de la dureté de leur cœur qu'il leur permit le divorce. Prétendra-t-on mettre l'Evangile en contradiction avec lui-même ? Peut-être les Manichéens vont-ils alléguer que ce chapitre n'est qu'une addition faite par ceux qui ont interpolé les saintes Ecritures ; c'est là en effet la dernière ressource qu'ils emploient d'ordinaire quand ils ne savent plus que répondre. Mais alors pourquoi n'en dirait-on pas autant du passage qu'ils citent en le mettant sur les lèvres du Seigneur : « Quiconque « abandonnera sa maison, ou son épouse, ou « ses parents, ou ses enfants pour le royaume « des cieux », etc... ? L'erreur les aveugle tellement, qu'ils ne comprennent pas que les moyens qu'ils emploient pour se justifier ne tendent à rien moins qu'à renverser tout l'édifice de la foi chrétienne. Or, la foi et l'enseignement de l'Eglise catholique nous affirment que ces deux passages sont la vérité même, qu'ils ont été révélés par Dieu et qu'ils n'impliquent aucune contradiction; car c'est Dieu qui forme l'union de l'homme et de la femme, comme c'est lui qui autorise de quitter sa femme pour conquérir le royaume des cieux. Parce que Jésus-Christ a ressuscité les morts et leur a donné la vie, est-ce que la vie elle-même ne doit plus être abandonnée pour le royaume des cieux ? Oui, sans doute, c'est Dieu qui unit la femme à son mari, et cependant, si besoin est, la femme doit être quittée pour le royaume des cieux. Ce besoin n'existe pas toujours, car l'Apôtre a dit : « Si un chré- « tien a une épouse infidèle et que celle-ci « consente à habiter avec lui, qu'il ne la ren- « voie pas [1] ». Cela signifie que si elle ne consent pas à habiter avec lui, c'est-à-dire si elle a en horreur la foi chrétienne, si elle ne peut le supporter parce qu'il est chrétien, il doit la quitter pour le royaume des cieux ; c'est encore la décision du même Apôtre : « Si la partie infidèle s'éloigne, qu'on la « laisse, car l'épouse ou l'époux chrétiens ne « sont pas condamnés à la servitude en ce « point ». Si donc quelqu'un renonce au royaume des cieux plutôt que de renvoyer une femme qui ne peut tolérer un mari chrétien, le Seigneur le désapprouve ; de même si, au moyen du libelle de répudiation, un homme répudie sa femme sans aucune cause de fornication, ou sans se proposer le royaume des cieux, Dieu le condamne. Il n'y a donc aucune contradiction entre ces deux chapitres évangéliques, ni entre l'Evangile et l'Ancien Testament. Partout, en effet, nous voyons que la femme est unie à son mari, dans le but que tous deux méritent la possession du royaume des cieux; d'un autre côté et par la même raison, il est ordonné de renvoyer la femme, si elle est pour son mari un obstacle à posséder le royaume des cieux.

3. De là cet avertissement donné par l'Apôtre aux deux époux : « Aimez vos épouses, « comme Jésus-Christ a aimé son Eglise, car il « s'est livré à la mort pour elle. Que les femmes « soient soumises à leurs maris comme au Sei- « gneur » ; car l'Eglise est soumise à Jésus-Christ. Cette pensée n'est-elle pas celle qui est exprimée dans l'Ancien Testament, et dont ces malheureux se raillent témérairement : « Voilà « pourquoi l'homme quittera son père et sa « mère, pour s'attacher à son épouse, et ils « seront deux dans une seule chair? » C'est de ce mystère que parle l'Apôtre en ces termes : « Ce sacrement est grand , je dis en Jésus- « Christ et en son Eglise ». Il ajoute : « Cepen- « dant, que chaque mari aime sa femme comme « lui-même ; et que la femme craigne respec- « tueusement son mari [2] ». Ailleurs il attri-

[1] Matt. XIX, 3-9.

[1] I Cor. VII, 12. — [2] Ephes. V, 25, 22, 31-33.

bue clairement à Dieu créateur et providence, la nature et l'union des deux sexes : « Cependant, que la femme ne soit point sans son « mari, ni le mari sans sa femme, dans le « Seigneur. Car comme la femme procède de « l'homme, de même l'homme vient de la « femme : mais tout vient de Dieu [1] ». Pour peu que les Manichéens étudient ces textes, ils cesseront de vouloir en imposer aux ignorants par des rapprochements trompeurs de textes qu'ils mettent fallacieusement en contradiction les uns avec les autres ; ils comprendront enfin que tout, dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament, a été inspiré et dicté par le souffle unique du Saint-Esprit.

4. Dans l'Ancien Testament le prophète Isaïe déroule les plus belles promesses en faveur de la virginité ; dans le Nouveau Testament, le Seigneur la comble de semblables éloges quand, parlant de la virginité volontaire, embrassée pour le royaume des cieux, le Seigneur ajoute : « Que celui qui peut compren« dre, comprenne [2] ». Voici les paroles d'Isaïe : « Le Seigneur dit aux eunuques qui observent « mes commandements, qui accomplissent « ma volonté et qui sont dignes de mon al« liance : Je leur réserverai dans ma demeure « et dans mon palais une place distinguée, « plus belle que celle des enfants et des filles ; « je leur donnerai un nom éternel qui ne se « ternira jamais [3] ». Sans doute Dieu, dans ses décrets éternels sur la distribution des temps, avait condamné le peuple de l'Ancien Testament à marcher dans les ombres et les figures en attendant la venue du Sauveur ; cependant les enseignements et les prophéties de l'Ancien Testament étaient assez clairs et assez complets pour qu'on puisse affirmer que l'on trouve dans ce Testament au moins le germe de toute la doctrine apostolique avec ses promesses et ses préceptes divins les plus relevés et les plus sublimes. Disons seulement que les saintes Ecritures demandent, non pas des accusateurs téméraires et orgueilleux, mais des lecteurs intelligents et pieux.

CHAPITRE IV.

LA MALÉDICTION DE CAÏN.

Nous lisons dans la Genèse : « Le Seigneur « dit à Caïn : Qu'avez-vous fait? La voix du « sang de votre frère crie de la terre jusqu'à « moi. Vous serez maintenant maudit sur la « terre qui a reçu le sang de votre frère lors« que votre main l'a répandu. Il vous faudra « cultiver la terre et elle ne vous donnera que « des fruits stériles [1] ». Ce chapitre, qui nous annonce que Caïn, maudit de Dieu, sera puni par la stérilité de la terre, n'échappe pas aux calomnies des Manichéens. En essayant de le mettre en contradiction avec l'Evangile, ils me paraissent voir dans leurs auditeurs ou leurs lecteurs plutôt des animaux aveugles que des hommes ; ils abusent cruellement de l'ignorance profonde et du déplorable aveuglement de leurs adeptes. En effet, à ce passage de la Genèse ils opposent ces lignes de l'Evangile, où le Sauveur parlant à ses disciples leur dit : « Ne vous inquiétez pas du len« demain ; car ce lendemain se suffira à lui« même. Voyez les oiseaux du ciel, ils ne sè« ment point, ils ne moissonnent point, ils « n'entassent rien dans des greniers [2] ». Est-ce que nous allons comparer Caïn fratricide aux disciples de Jésus-Christ? parce que ce meurtrier a mérité que la terre lui fût stérile, faut-il conclure que la même stérilité devait frapper ceux qui, en suivant Notre-Seigneur Jésus-Christ, se préparaient à la prédication de l'Evangile? Ces deux chapitres, l'un de la Genèse, l'autre de l'Evangile, loin d'être en contradiction, ont entre eux la corrélation la plus parfaite. Qu'un frère, meurtrier de son frère, voie ses travaux sur la terre frappés de la stérilité la plus complète, quoi de plus juste? mais que des hommes qui, par le ministère de la parole, travaillaient à la délivrance de leurs frères, n'aient pas à s'occuper du lendemain, que la terre pour eux féconde leur prodigue ses dons, quoi de plus naturel? Si les Manichéens sont saisis d'horreur parce que la terre devient stérile pour un criminel maudit de Dieu ; pourquoi, dans le Nouveau Testament, ne pas avoir en horreur la malédiction lancée par Notre-Seigneur contre le figuier stérile [3], sans que son maître fût coupable de cette stérilité? S'ils entendent avec bonheur Jésus invitant ses disciples à ne pas se tourmenter du lendemain, parce que Dieu prendra soin de leur nourriture, pourquoi ne pas se réjouir également de cette sentence prophétique : « Jetez « en Dieu toute votre sollicitude et il vous

[1] I Cor. XI, 11, 12. — [2] Matt. XIX, 12. — [3] Isaïe, LVI, 4, 5.

[1] Gen. IV, 10, 12. — [2] Matt. VI, 34, 26. — [3] Matt. XXI, 19.

« nourrira [1] ? » Comment donc ces malheureux ne comprennent-ils pas que les oracles divins qu'ils abhorrent dans l'Ancien Testament, sont si réellement la vérité même que nous les rencontrons dans le Nouveau Testament? Ce que celui-ci loue et enseigne, l'autre le prêche également : il est donc évident pour tout homme sensé que les deux Testaments présentent entre eux l'accord le plus parfait.

CHAPITRE V.

L'HOMME CRÉÉ A L'IMAGE DE DIEU.

1. Nous lisons dans le Genèse : « Faisons « l'homme à notre image et à notre ressem- « blance [2] ». Dans ce passage, où il est dit que l'homme fut créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, les Manichéens trouvent une contradiction avec ces paroles de l'Evangile, adressées par le Sauveur aux Juifs : « Vous êtes « les enfants du démon et vous voulez accom- « plir les désirs de votre père : il fut homicide « dès le commencement et ne persévéra pas « dans la vérité, parce que la vérité n'est pas « en lui [3] ». Ailleurs, les Juifs sont appelés race de serpents et de vipères [4]. Nos hérétiques ne veulent pas comprendre que les paroles de la Genèse s'appliquent à l'homme avant son péché, et qu'alors il fut créé à l'image et à la ressemblance de Dieu ; tandis que ce mot de l'Evangile : « Vous êtes les enfants du démon », s'applique aux pécheurs et aux infidèles. En effet, les saintes Ecritures prennent ce nom de fils dans trois acceptions différentes : d'abord à raison de la nature ; c'est ainsi que l'on dit d'Isaac qu'il est le fils d'Abraham, ainsi que les Juifs qui descendaient de la même origine : ensuite, à raison de la doctrine, en sorte que le maître devient le père de celui qu'il enseigne ; c'est en ce sens que l'Apôtre appelle ses enfants ceux qui ont reçu de lui l'Evangile [5] : enfin à raison de l'imitation, c'est ainsi que l'Apôtre dit de nous que nous sommes les enfants d'Abraham, parce que nous imitons sa foi [6]. Or, les Juifs rebelles et pécheurs méritent à un double titre la dénomination d'enfants du démon ; d'abord parce qu'ils ont appris de lui l'erreur et l'impiété, car c'est du démon que l'Apôtre dit : « Il agit maintenant « dans les enfants de l'impiété [7] » ; ensuite, parce qu'ils l'imitent, et c'est ce qui est spécialement désigné par ces mots : « Il n'a pas per- « sévéré dans la vérité » ; de leur côté, les Juifs n'ont pas persévéré dans la vérité de la loi qui leur avait été donnée, c'est le Seigneur lui-même qui nous l'atteste : « Si vous croyiez « à Moïse vous me croiriez aussi, car il a écrit « de moi [1] ». Enfin, ce sont aussi leurs péchés qui leur ont attiré la dénomination de race de serpents et de vipères.

2. Ce n'est pas la Genèse seule, mais aussi l'Apôtre, qui proclame que l'homme a été fait à l'image de Dieu : « L'homme, dit-il, ne doit « point se voiler la tête, puisqu'il est l'image « et la gloire de Dieu ; la femme est la gloire de « l'homme [2] ». Et afin que nous comprenions clairement que ce n'est pas en raison de l'ancienne corruption du péché, mais à raison de sa conformation spirituelle, que l'homme a été créé à l'image de Dieu, le même Apôtre nous avertit de dépouiller l'habitude du péché, c'est-à-dire le vieil homme, pour revêtir la vie nouvelle de Jésus-Christ, qu'il appelle l'homme nouveau. Il donne à ce changement le nom de rénovation, afin de nous faire mieux comprendre que cette vie surnaturelle avait été perdue précédemment. Voici ses paroles : « Dépouillant le vieil homme avec « ses actes, revêtez l'homme nouveau, qui est « renouvelé en vous, pour vous amener à la « connaissance de Dieu, qui a créé l'homme « à son image [3] ». Les véritables enfants de Dieu, ce sont donc les hommes qui ont été renouvelés à son image, et lui sont devenus semblables, jusqu'à aimer leurs ennemis ; car le Seigneur nous ordonne d'aimer nos ennemis, si nous voulons ressembler à notre Père, qui est au ciel [4]. Or, Dieu lui-même, dans l'Ecriture, nous enseigne que nous avons reçu ce pouvoir : « Il leur a donné le pouvoir de deve- « nir enfants de Dieu [5] ». Quant aux enfants du démon, ce sont les hommes qui imitent son orgueil impie, perdent les clartés et la splendeur de la sagesse et ne croient pas à la vérité ; c'est à eux que le Seigneur adresse ce reproche : « Vous êtes les enfants du démon », etc. Le prophète fait écho à cet oracle évangélique : « J'ai dit : Vous êtes des dieux et les enfants « du Très-Haut ; quant à vous, vous mourrez « comme de simples hommes, vous tomberez « comme l'un des princes [6] ».

[1] Ps. LIV, 23. — [2] Gen. I, 26. — [3] Jean, VIII, 44. — [4] Matt. III, 7, XXIII, 33. — [5] I Cor. IV, 14, 15. — [6] Gal. III, 7. — [7] Ephes. II, 2.

[1] Jean, V, 46. — [2] I Cor. XI, 7. — [3] Colos. III, 9, 10. — [4] Matt. V, 44, 45. — [5] Jean, I, 12. — [6] Ps. LXXXI, 6, 7.

CHAPITRE VI.

HONNEUR DU AUX PARENTS.

Nous lisons dans l'Exode : « Honore ton « père et ta mère [1] ». A ce passage relatif au respect dû aux parents, les Manichéens opposent les paroles suivantes, adressées par le Sauveur à un homme qui lui demandait d'aller d'abord ensevelir son père : « Laissez les « morts ensevelir leurs morts ; quant à vous, « venez et annoncez le royaume de Dieu [2] ». Il faut supposer ici ce qui a été dit plus haut, quand il s'agissait de se séparer d'une épouse. De même donc que cette séparation ne doit se faire que pour le royaume de Dieu, c'est aussi à cause de la prédication du royaume de Dieu, que nous devons honorer nos parents et que nous ne leur manquons pas de respect en les quittant. Si cette maxime de l'Evangile était en contradiction avec l'Ancien Testament, cette contradiction s'appliquerait aussi à l'Apôtre saint Paul, qui ordonne aux enfants d'honorer leurs parents, et aux parents d'aimer leurs enfants [3]. Le Seigneur serait également en contradiction avec lui-même, — une telle supposition serait un crime — car, dans une circonstance, s'adressant à celui qui lui demandait ce qu'il faut faire pour entrer dans la vie éternelle, il lui répondit : « Si vous voulez entrer « dans la vie éternelle, observez les comman- « dements », et parmi ces commandements, il rappelle celui-ci : « Honorez votre père et votre « mère ». C'est en accomplissant ces commandements, que l'on développe en soi l'amour de Dieu, et c'est dans l'amour que réside toute la perfection. En effet, l'amour du prochain n'est qu'un degré de la charité envers Dieu. Voilà pourquoi, quand ce jeune homme eut répondu qu'il avait observé tous les commandements, le Sauveur ajouta qu'il ne lui manquait plus qu'une chose pour être parfait, vendre tout ce qu'il avait, en donner le prix aux pauvres et marcher à sa suite [4]. Il suit de là que le respect des parents doit être observé dans le degré qui lui est propre ; cependant si les parents deviennent un obstacle à l'acquisition de l'amour divin, il est hors de doute qu'on doit s'en séparer. L'Ancien Testament porte : « Celui qui dit à son père ou à sa mère : « Je ne vous connais pas, ou celui qui ne re- « connaît pas ses enfants, prouve qu'il connaît « votre alliance [1] ». Si donc le Nouveau Testament commande l'amour pour les parents, et si l'Ancien ordonne de les abandonner dans certaines circonstances, il est clair qu'un parfait accord règne entre ces deux dépôts de la révélation.

[1] Ex. xx, 12. — [2] Luc, ix, 59, 60. — [3] Ephes. vi, 2-4 ; Colos. iii, 20, 21. — [4] Matt. xix, 17-21.

CHAPITRE VII.

DIEU SE VENGEANT DU PÉCHÉ DES PARENTS.

1. Nous lisons dans l'Exode : « Je suis le « Dieu zélateur, faisant retomber sur les en- « fants, jusqu'à la troisième et la quatrième « génération, les péchés des parents qui m'ont « haï [2] ». Les Manichéens prétendent que le contraire est proclamé dans l'Evangile par le Sauveur lui-même : « Soyez bons comme « votre Père céleste, qui fait lever son soleil « sur les justes et sur les pécheurs [3] » ; et ailleurs : « Non-seulement vous pardonnerez « sept fois à votre frère coupable, mais jus- « qu'à septante-sept fois [4] ». Cependant quand je demande à ces hérétiques si Dieu ne punit pas ses ennemis, ils se sentent troublés. Car ils enseignent eux-mêmes que Dieu prépare une prison éternelle à la nation des ténèbres, nation qu'ils disent être l'ennemie de Dieu. Bien plus, ils n'hésitent pas à avouer que Dieu punira même ses membres et les confondra avec cette nation des ténèbres. Mais se trouvent-ils en face des chapitres de l'Ancien et du Nouveau Testament, pour mieux tromper les simples, et afin de mettre en contradiction ces chapitres, ils s'adjugent aussitôt une bonté excessive. Qu'ils nous apprennent donc quels sont ceux à qui le Seigneur dira un jour : « Allez au feu éternel, qui a été pré- « paré pour le démon et ses anges [5] », eux qui soutiennent qu'il pardonne à tous et qu'il ne réprouve personne ! Concluons donc que ce n'est que justice de la part de Dieu de faire retomber les péchés des parents sur les enfants qui le haïssent. Ces derniers mots nous font comprendre que les enfants seront punis pour les péchés mêmes de leurs parents, s'ils les imitent dans leur vie criminelle. Ce châtiment n'est pas de la cruauté, mais simplement de la justice, puisqu'ils ne sont punis que pour leur iniquité même, suivant cette parole du Prophète : « Le Saint-Esprit, qui enseigne « toute science, fuit le déguisement, il se re-

[1] Deut. xxxiii, 9. — [2] Exod. xx, 5. — [3] Matt. v, 45. — [4] Matt. xviii, 22. — [5] Id. xxv, 41.

« tire des pensées qui sont sans intelligence, « et si l'iniquité survient, il se retire [1] » ; en d'autres termes : l'homme sera puni par l'iniquité même dont il se rendra coupable, quand l'Esprit-Saint se sera retiré de lui. Et dans un autre passage : « Ils ont ces pensées et ils se « sont égarés, parce que leur propre malice les « a aveuglés [2] ». Et encore : « Chacun est en- « chaîné dans les liens de ses propres pé- « chés [3] ». Ces passages de l'Ancien Testament sont confirmés par celui-ci de l'Apôtre : « Dieu « les a abandonnés aux concupiscences de « leur cœur [4] ». Cet accord des deux Testaments prouve que Dieu n'est pas cruel et que c'est sévir contre soi-même que de se livrer au péché.

2. Quand Dieu annonce qu'il poursuivra sa vengeance jusque sur la troisième ou la quatrième génération, il indique uniquement que depuis Abraham, le père du peuple juif, il s'est écoulé quatre âges successifs, que saint Matthieu distingue parfaitement [5]. Le premier, depuis Abraham, s'étend jusqu'à David ; le second, depuis David jusqu'à la captivité de Babylone ; le troisième, depuis la captivité de Babylone jusqu'à la venue de Jésus-Christ ; enfin le quatrième embrasse toute la suite des siècles jusqu'à la fin du monde ; cet âge embrasse pour ainsi dire la vieillesse du monde et sera le plus long de tous. Ces âges sont désignés par le mot générations, quoique chaque âge renferme plusieurs générations. Le troisième commence à la captivité de Babylone et va jusqu'à la venue du Sauveur ; pendant le quatrième, c'est-à-dire depuis l'arrivée du Messie, la nation juive a été arrachée de son propre sol, et voilà ce qui nous explique comment il est dit que Dieu poursuit sa vengeance contre les péchés des parents jusqu'à la troisième et la quatrième génération des enfants, et en cela, il n'y a que justice, puisque ces enfants, plutôt que de marcher dans la justice, ont préféré suivre la voie criminelle tracée par leurs parents. D'un autre côté, le prophète Ezéchiel nous montre clairement que les péchés du père ne sont aucunement attribués à l'enfant [6].

3. Quant à cette maxime de l'Evangile : « Soyez bons comme votre Père céleste, qui fait « lever son soleil sur les justes et les pécheurs », elle n'est nullement en contradiction avec l'Ancien Testament. Nous devons y voir une pressante invitation de Dieu à nous livrer à la pénitence, suivant cette parole de l'Apôtre : « Ignorez-vous que la patience de Dieu vous « invite à la pénitence ? » Toutefois gardons-nous d'en conclure que Dieu s'abstiendra de punir ceux qui, toujours selon le même apôtre, « s'amassent un trésor de colère pour le « jour de la vengeance et de la révélation du « juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun « selon ses œuvres [1] ». Cette patience et cette bonté de Dieu, le Prophète les proclame en ces termes : « Vous les épargnez tous, parce que « tout vient de vous et que vous aimez les « âmes [2] ». Et combien d'autres circonstances dans lesquelles les deux Testaments célèbrent à l'envi la miséricorde et la justice de Dieu !

4. Ce qui les trouble, serait-ce ce mot : « Je « suis jaloux ? » Qu'ils se troublent donc aussi de ces paroles de l'Apôtre : « Je suis jaloux de « vous, de toute la jalousie de Dieu, car je « vous ai fiancés à un seul homme, pour faire « de vous une vierge chaste de Jésus-Christ [3] ». La sainte Ecriture, empruntant notre mode de langage, prouve ainsi que l'on ne peut rien dire qui soit digne de Dieu. S'agit-il de sa majesté souveraine, toute expression pour la dépeindre reste impuissante, parce qu'elle surpasse infiniment toutes les ressources du langage. De même donc que l'on nomme jalousie la sollicitude dont les maris entourent la chasteté de leurs femmes, l'Ecriture désigne aussi sous ce nom la puissance et la justice que Dieu déploie pour réprouver et punir la fornication des âmes. Une âme se rend coupable de cette fornication, quand elle prend en horreur la fécondité de la sagesse et qu'elle aspire à enfanter les jouissances mensongères et corrompues du siècle.

5. En disant que l'on doit pardonner à son frère, non pas sept fois, mais septante-sept fois, le Sauveur suppose que le coupable se repent de sa faute. Il se venge du péché, mais c'est contre ceux qui le haïssent, et non contre ceux qui se réconcilient par la pénitence. N'a-t-il pas dit par son prophète : « Je « ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il « se convertisse et qu'il vive [4] ? » Soit donc qu'il s'agisse de la patience avec laquelle Dieu invite à la pénitence, soit qu'il s'agisse du pardon qu'il accorde à ceux qui se convertis-

[1] Sag. I, 5. — [2] Id. II, 21. — [3] Prov. V, 22. — [4] Rom. I, 24. — [5] Matt. I, 17. — [6] Ezech. XVIII, 14, 17.

[1] Rom. II, 4, 5. — [2] Sag. XI, 27. — [3] II Cor. XI, 2. — [4] Ezech. XVIII, 23, XXXIII, 11.

sent, soit enfin qu'il s'agisse de la justice avec laquelle il punit ceux qui ne veulent pas se repentir, on voit clairement que sur tous ces points les deux Testaments n'offrent pas l'ombre même d'une contradiction, ce qui prouve qu'ils sont tous deux le fruit de la même inspiration.

CHAPITRE VIII.

ŒIL POUR ŒIL, DENT POUR DENT.

Nous lisons dans l'Exode : « OEil pour œil, « dent pour dent [1] ». Les Manichéens, à la vue de ces signes de vengeance permis par la loi, s'indignent et soutiennent que le contraire est clairement enseigné dans l'Evangile. En effet, le Sauveur a dit lui-même : « Vous savez « qu'il a été dit aux anciens : OEil pour œil, « dent pour dent; et moi, je vous dis de ne « point opposer la violence à celui qui vous « fait du mal; si quelqu'un vous frappe sur « une joue, présentez-lui l'autre; quiconque « veut disputer contre vous et vous enlever « votre tunique, abandonnez-lui votre man- « teau [2] ». Sur cette matière, nous signalons en effet une différence entre les deux Testaments, en affirmant néanmoins qu'ils sont révélés par un seul et même Dieu. D'abord il n'était que trop naturel à des hommes charnels, de porter la vengeance beaucoup plus loin que ne l'avait été l'injure dont ils se plaignaient; voilà pourquoi on établit comme premier degré de douceur que la vengeance ne dépasserait pas la mesure de l'offense. C'était assez dans certaines circonstances, pour que l'offensé, qui d'abord ne pouvait supporter l'injure, se sentît porté à la pardonner. Le Sauveur, par les enseignements de l'Evangile, apporta une augmentation de grâce qui devait produire une paix plus solide entre les hommes; il ajouta donc un second degré pour parvenir à la douceur, en promettant que celui qui jusque-là n'avait appris qu'à proportionner la vengeance à l'injure, se trouverait heureux de faire une condonation pleine et entière de l'outrage reçu. Dans l'Ancien Testament, le Prophète annonce déjà ce pardon généreux : « Seigneur mon Dieu, « si j'ai fait cela, si l'iniquité est dans mes « mains, si j'ai rendu le mal pour le mal [3] ». Un autre prophète dit de l'homme qui supporte patiemment les injures, sans chercher à en tirer vengeance : « Il présentera sa face à « celui qui le frappe, il sera rassasié d'oppro- « bres [4] ». De là on peut conclure que la défense portée contre les hommes charnels, de pousser la vengeance plus loin que l'injure, et le pardon absolu et sans condition sont, non-seulement prescrits par le Nouveau Testament, mais encore prédits dans l'Ancienne Alliance.

[1] Exod. XXI, 24. — [2] Matt. V, 38, 40. — [3] Ps. VII, 4, 5.

CHAPITRE IX.

DIEU PARLE ET APPARAÎT AUX HOMMES.

1. Il est écrit que Dieu parla à Adam et à Eve, au serpent, à Caïn et aux patriarches [2]; il apparut même à plusieurs, et se montra visiblement à eux. Ces faits se trouvent consignés dans différentes pages des saintes Ecritures. Or, les Manichéens s'indignent contre ces récits, et prétendent qu'ils sont contraires au Nouveau Testament, où nous lisons : « Per- « sonne n'a jamais vu Dieu, si ce n'est son « Fils unique qui est dans le sein du Père; « c'est lui qui nous a parlé du Père [3] ». Il dit encore aux Juifs : « Vous n'avez pas entendu « sa voix, et vous n'avez pas vu sa face, et « vous n'avez pas sa parole en vous, parce que « vous n'avez pas cru à Celui qu'il a envoyé [4] ». A cette objection, nous répondons que ces paroles de l'Evangile : « Personne n'a jamais « vu Dieu, si ce n'est le Fils qui est dans le « sein du Père et qui nous a parlé de lui », résolvent à elles seules toute la question. En effet, le Fils, qui est le Verbe de Dieu, non-seulement dans ces derniers temps, où il apparut aux hommes revêtu de notre humanité, mais dès la création et souvent depuis, a révélé à qui il l'a voulu les secrets du Père, soit par le langage, soit par les apparitions, soit par l'intermédiaire de la puissance angélique, soit par l'entremise de toute autre créature. Or, il est certain qu'il est la vérité en tout, qu'il est le fondement de tout, que tout obéit à ses ordres et lui est soumis. Et cependant en tant qu'il est Dieu, en tant qu'il est le Verbe du Père, coéternel à son Père, immuable et l'auteur de la création tout entière, il ne peut être vu que par un cœur parfaitement pur et simple. Voilà pourquoi, dans certains passages, l'Ecriture nous dit qu'un ange apparut, quand c'est Dieu lui-même qui apparaissait [5]. Ainsi, dans la lutte que soutint Jacob, il n'est question que de l'apparition d'un ange [6]. Le

[1] Thren. III, 30. — [2] Gen. III, IV, XIII, etc. — [3] Jean, I, 18. — [4] Id. V, 37, 38. — [5] Gen. XVIII, 1, 2. — [6] Id. XXXII, 24-30.

Seigneur apparut à Moïse dans le buisson ardent [1]; plus tard il lui parla encore dans le désert, après la sortie d'Egypte, en lui donnant la Loi sur le Sinaï [2]. Mais soit qu'il s'agisse du buisson ardent où Moïse reçut sa mission, soit du Sinaï où il reçut la Loi, saint Etienne, dans les Actes des Apôtres, se contente de dire qu'un ange apparut à Moïse [3]. J'insiste sur ce point afin de dissiper l'erreur de ceux qui oseraient soutenir que le Verbe de Dieu, par qui tout a été fait, peut être circonscrit dans un espace, et apparaître visiblement, sans emprunter la forme d'aucune créature visible. En effet, de même que c'est la présence réelle du Verbe de Dieu dans un prophète qui permet à celui-ci cette formule : Dieu a dit, puisque le Verbe de Dieu, Jésus-Christ, proclame la vérité par l'organe du prophète; de même c'est lui qui parle dans l'ange, quand celui-ci annonce la vérité. On peut donc dire alors et en toute justice : Dieu a dit; Dieu est apparu; comme aussi : L'ange a dit, l'ange est apparu. D'un côté, on envisage la personne même de Dieu sous la forme de l'ange; de l'autre on a particulièrement en vue la créature, qui n'est alors qu'un instrument docile. C'est dans ce sens que l'Apôtre a dit de lui-même : « Voulez-vous mettre à l'épreuve « Jésus-Christ qui parle en moi [4] ? »

2. On s'étonnera peut-être que, dans l'Ancien Testament, Dieu parle même aux pécheurs, à Adam, à Eve, ou au serpent. Mais dans le Nouveau Testament ne voyons-nous pas le Seigneur s'entretenir avec l'homme insensé et cupide : « Insensé, votre âme vous « sera enlevée cette nuit; pour qui donc tous « ces trésors que vous avez amassés [5] ? » La vérité ne cesse de retentir aux oreilles des pécheurs; or, quel que soit l'organe dont elle se serve, elle n'a jamais d'autre origine que Celui qui est la vérité même. Ces paroles adressées aux Juifs : « Et vous n'avez pas entendu sa voix », signifient donc que ces hommes endurcis n'ont pas encore accompli ce qui leur était commandé. « Vous n'avez pas vu sa face », et en effet cette vision n'est pas possible sur la terre. « Et sa parole ne demeure pas en vous », car là où habite la parole de Dieu, Jésus-Christ habite, et Jésus-Christ a été rejeté par les Juifs. Le Sauveur venait de s'écrier : « Mon « Père, glorifiez-moi de cette gloire que je « possédais en vous, avant que le monde fût « créé » ; aussitôt retentit cette voix du ciel : « Et je l'ai glorifié et je le glorifierai [1] ». Une multitude de Juifs ont entendu cette voix, et cependant on ne peut pas dire qu'ils l'ont écoutée, puisqu'ils ont refusé de croire. Ainsi nous ne nous étonnons pas que le Verbe, c'est-à-dire le Fils unique de Dieu, quand il nous révèle les secrets de son Père, se manifeste, tantôt par lui-même, tantôt par le moyen des créatures, tantôt par la parole, tantôt par une apparition, ce qui n'empêche nullement qu'il puisse être vu, et son Père en lui, par le cœur pur : « Bienheureux ceux « qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront « Dieu [2] ». Pourquoi s'étonnerait-on davantage du parfait accord qui règne entre les témoignages des deux Testaments?

CHAPITRE X.

LA CONSTRUCTION DU TABERNACLE.

Le Seigneur Dieu dit à Moïse : « Ordonnez « aux enfants d'Israël : prenez les prémices « que tout homme doit m'offrir et que vous « me destinez, c'est-à-dire de l'or, de l'argent, « de l'airain, de la pourpre, de l'écarlate, du « lin fin, des poils de chèvre, des peaux de « mouton teintes en rouge, des bois en entier, « de l'huile pour entretenir les lampes, des « parfums, des pierres précieuses, c'est-à-« dire des bérils; et construisez un taber-« nacle par lequel je pourrai habiter avec « vous [3] ». A ce sujet les Manichéens soulèvent une question et prétendent que ce passage de l'Ecriture est contraire à ce que le Seigneur dit dans l'Evangile : « Vous ne jurerez ni par « le ciel, parce qu'il est le trône de Dieu, ni « par la terre, parce qu'elle est l'escabeau de « ses pieds [4] ». Ils établissent ensuite, à grands frais d'éloquence, l'argumentation suivante : Comment ce Dieu, dont le ciel est le trône, et la terre l'escabeau, peut-il habiter dans un tabernacle construit avec de l'or, de l'argent, de l'airain, de la pourpre, des poils de chèvre et des peaux d'animaux? Ils invoquent, comme preuve, le témoignage de saint Paul, qui déclare que Dieu habite une lumière inaccessible [5]. Nous posons à notre tour la même question en l'appuyant de passages de l'Ancien et du Nouveau Testament. Nous y

[1] Exod. III, 2. — [2] Id. XIX, 3. — [3] Act. VII, 30, 35. — [4] II Cor. XIII, 3. — [5] Luc, XII, 20.

[1] Jean, XII, 28, XVII, 5. — [2] Matt. V, 8. — [3] Exod. XXV, 2, 8. — [4] Matt. V, 34, 35. — [5] I Tim. VI, 16.

lisons : « Le ciel est mon trône, et la terre « l'escabeau de mes pieds; quelle demeure « me construisez-vous, ou quel sera le lieu de « mon repos? Est-ce que toutes ces œuvres « ne sont pas sorties de ma main[1] ?» Voilà donc dans l'Ancien Testament des paroles qui prouvent que Dieu n'habite pas dans les temples construits de main d'homme, et cependant le Fils de Dieu, faisant un fouet avec des cordes, chassa du temple ceux qui vendaient ou achetaient des bœufs et des colombes, et renversa les tables des changeurs en s'écriant: « La maison de mon Père sera appelée une « maison de prière, et vous en avez fait une « caverne de voleurs[2] ». Si donc on s'obstine à opposer l'un à l'autre ces deux chapitres pour tromper les ignorants, si l'on soutient que dans l'Ancien Testament, Dieu, avec le ciel pour trône, et la terre pour escabeau, nous est représenté si grand qu'il ne peut habiter dans un temple fait de main d'homme, tandis que l'Evangile nous montre ce même Dieu fixant son séjour dans des demeures bâties par les hommes; est-ce que, forcés par l'évidence, les Manichéens ne conviendront pas enfin que cette demeure construite par les hommes à la gloire de Dieu n'a pas, dans les deux Testaments, une signification particulière? Ne comprendront-ils jamais que ces deux Testaments proclament hautement que si Dieu habite dans ces temples de main d'homme, il ne peut y être ni contenu ni enfermé?

CHAPITRE XI.

DIEU SE VENGE DE L'IDOLATRIE.

Nous lisons dans l'Exode : « Vous n'adorerez « pas des dieux étrangers »; et ailleurs: « Votre « Dieu sera appelé un Dieu jaloux, car il est « jaloux d'une grande jalousie[3] ». En s'indignant contre cette parole : « Vous n'adorerez « pas des dieux étrangers », les Manichéens prouvent assez clairement qu'ils ont réellement un faible pour la pluralité des dieux. Pourquoi s'en étonner, quand on les voit dans leur secte énumérer avec complaisance les membres nombreux de la grande famille des dieux? N'en sont-ils pas arrivés au culte et à l'adoration des choses visibles qu'ils ont substituées à la souveraine vérité? Voilà pourquoi ils repoussent avec indignation cette parole de l'Exode : « Vous n'adorerez pas des dieux « étrangers ». Et dans cette parole ils trouvent la raison de celles-ci : « Votre Dieu est appelé « un Dieu jaloux, car il est jaloux d'une grande « jalousie ». Comment donc aimerions-nous un Dieu jaloux, à qui la jalousie seule inspire de nous défendre d'adorer des dieux étrangers? Ils trouvent ainsi dans ces paroles une contradiction formelle avec ce passage de l'Evangile : « Père juste, le monde ne vous connaît « pas[1] ». Comme si Dieu ne pouvait être juste qu'autant qu'il veut bien nous permettre d'adorer des dieux étrangers. Ils soutiennent donc qu'un Dieu juste et un Dieu jaloux, ce sont là deux choses absolument inconciliables; et avec ce raisonnement ils trompent une foule de malheureux qui ne comprennent pas que toute espérance de salut pour nous, ne nous peut venir que de cette jalousie même de Dieu. En effet, cette expression ne nous révèle autre chose que la divine Providence qui ne peut souffrir qu'une âme se livre impunément à la fornication de l'impiété, selon cette parole du Prophète : « Vous perdrez « tous ceux qui se rendent coupables de for- « nication contre vous[2] ». De même que cette expression : La colère de Dieu, signifie non pas le trouble de l'âme, mais le pouvoir de tirer vengeance du mal; de même la jalousie en Dieu n'est nullement ce cruel tourment qu'un époux éprouve à l'égard de son épouse ou une épouse à l'égard de son époux, mais uniquement cette calme et absolue justice qui éloigne le bonheur de toute âme qui se laisse corrompre par des opinions fausses et criminelles. Comment n'auraient-ils pas horreur de ces paroles, eux qui ne voient aucune parole qui puisse s'appliquer dignement à l'ineffable majesté de Dieu? A leurs yeux ce que l'on peut faire de plus honorable pour Dieu, c'est de garder à son sujet le plus profond silence. Le Saint-Esprit lui-même, pour donner aux hommes une idée de l'infinie majesté de Dieu, n'a pas hésité à employer ces expressions qui, chez les hommes, sont l'indice du vice, afin de nous faire comprendre que tout ce que nous pouvons dire de plus digne de Dieu, est toujours une offense réelle à sa majesté infinie, d'où il suit que le silence est la seule manière de l'honorer. Si j'examine la jalousie dans l'homme, je trouve qu'elle produit une perturbation qui déchire le cœur. Et cependant

[1] Isa. LXVI, 1. — [2] Jean, II, 15, 16; Matt. XXI, 13, 13. — [3] Exod. XX, 5, XXXIV, 14.

[1] Jean, XVII, 25. — [2] Ps. LXXII, 27.

quand je recherche la cause de cette impression, je la trouve dans l'horreur qu'inspire à un époux l'adultère de son épouse; voilà pourquoi la jalousie se rencontre surtout dans le mariage. Supposons maintenant que le mari soit heureux par lui-même, tout-puissant et juste, il pourrait punir le péché de son épouse, sans aucun tourment de sa part, avec une entière facilité et sans commettre aucune injustice. Et cependant si nous voulions exprimer cette action dans un langage humain, tout insuffisant qu'il est, le mot jalousie serait le seul qui pourrait rendre notre pensée. Reproche-t-on à Cicéron, qui cependant savait parler latin, cette parole qu'il adresse à César : « Parmi vos vertus, la « plus admirable, la plus belle, c'est votre « miséricorde [1] ? » Et cependant le mot miséricorde signifie un cœur que la misère d'autrui rend malheureux. En conclura-t-on que la vertu rend le cœur malheureux? Cicéron ne pourrait-il pas répondre à ses accusateurs que sous le nom de miséricorde, il a voulu exprimer la clémence? Il suffit donc, pour la correction du langage, de se servir des expressions qui se rapprochent du sens propre. J'en ai cherché une preuve dans Cicéron, parce que toute la difficulté actuelle est une pure question de mots. Les écrivains sacrés se sont, avant tout, préoccupés de l'idée, tandis que les auteurs profanes s'attachent de préférence à la qualité des termes. J'ouvre donc l'Evangile et tous les livres du Nouveau Testament; et partout ils exaltent la miséricorde de Dieu. Pourquoi ces misérables Manichéens ne soutiennent-ils pas que la miséricorde ne peut s'appliquer à Dieu, puisque son cœur ne saurait être malheureux? De même donc que la miséricorde en Dieu n'implique pas nécessairement que son cœur soit malheureux, de même Dieu peut être jaloux sans ressentir aucun des effets que cette émotion produit dans l'homme; et pour parvenir au silence divin nous subissons facilement les conditions du langage humain. Soutiendront-ils que la jalousie et la justice sont incompatibles, même en Dieu? Alors qu'ils m'expliquent ces paroles du Nouveau Testament : « Je vous jalouse de la « jalousie de Dieu [2] », ou bien cette expression empruntée par l'Evangile aux anciens : « Le « zèle de votre maison me dévore [3] ? » Qu'ils lisent aussi ces paroles de l'Ancien Testament: « Dieu est juste, il a aimé la justice, sa face a « vu l'équité [1] », et qu'ils jugent eux-mêmes de quel droit ils prônent si haut l'incompatibilité des deux Testaments, quand dans le Nouveau nous trouvons formulée la jalousie de Dieu, et dans l'Ancien sa justice? Pour tout homme sensé, au contraire, l'unité la plus parfaite, l'accord le plus complet prouvent, dans les saintes Ecritures, l'action unique et toute-puissante du Saint-Esprit.

[1] Pro Ligario, à la fin. — [2] II Cor. XI, 2. — [3] Jean, II, 17; Ps. LVIII, 10.

CHAPITRE XII.

DE LA MANDUCATION DU SANG.

1. L'Ecriture porte que l'on ne doit point manger le sang, parce qu'il est l'âme de la chair [2]. A cette ordonnance de la loi, les Manichéens opposent ce passage de l'Evangile, où Notre-Seigneur déclare que nous ne devons pas craindre ceux qui tuent le corps, mais qui ne peuvent nuire à notre âme [3]. Voici leur raisonnement: Si le sang est l'âme, comment soutenir que les hommes n'ont aucun pouvoir sur l'âme, quand on les voit exercer sur le sang un empire absolu? ils le recueillent, l'offrent en nourriture aux chiens et aux oiseaux, le répandent, et le mêlent à l'ordure et à la boue. Tout fiers de cette découverte, les hérétiques demandent avec ironie, comment, si le sang c'est l'âme, on ose affirmer que l'homme ne peut tuer l'âme, quand nous le voyons exercer sur le sang une puissance aussi arbitraire? Ils s'appuient encore sur cette parole de saint Paul : « La « chair et le sang ne posséderont pas le « royaume de Dieu [4] », et concluent : si, comme Moïse l'affirme, le sang est l'âme, aucune âme ne peut donc posséder le royaume de Dieu. A cette calomnie je réponds d'abord en les priant de me montrer la page de l'Ancien Testament où il est écrit que l'âme humaine n'est autre chose que le sang. Jamais ils ne rencontreront ce blasphème dans l'Ecriture, malgré les tortures qu'ils lui font subir, dans le but, sans doute, de la rendre inintelligible. Que si rien de pareil n'est dit de l'âme humaine, que nous importe d'apprendre des Manichéens, que l'âme des animaux peut être tuée, ou ne saurait posséder le royaume de Dieu? Mais parce qu'ils sont épris d'une belle sollicitude pour l'âme des ani-

[1] Ps. X, 8.— [2] Deut. XII, 23.— [3] Matt. X, 28.— [4] I Cor. XV, 50.

maux (n'admettent-ils pas que les âmes des hommes, quoique raisonnables, à force de circonvolutions, deviennent des âmes d'animaux?) ils doivent conclure que le royaume des cieux leur est fermé à eux-mêmes, s'ils admettent qu'il le soit pour l'âme des animaux.

2. Mais pourquoi cette insulte lancée à la face du peuple d'Israël par Adimantus, l'un des disciples de Manès et que l'on regarde comme un des grands docteurs de la secte? Attribuant au peuple juif cette erreur absurde de croire que l'âme n'est rien autre chose que le sang, il plaisante en leur disant que les âmes de leurs ancêtres ont été dévorées par les serpents, ou consumées par le feu, ou desséchées dans les déserts et dans les gorges des montagnes. J'accorde même que tout cela est vrai; cela prouve-t-il que c'est par le crime de ceux qu'il lui plaît d'insulter? Ont-ils pu nuire en quoi que ce soit à ces âmes de leurs ancêtres, qu'il rend victimes de toutes ces vicissitudes? Ils peuvent donc pleurer sur leur triste sort, mais ils n'ont pas à se le reprocher. Mais Adimantus lui-même est-il dans une situation bien meilleure, lui qui admet que des âmes humaines et raisonnables peuvent en être réduites à habiter dans des corps d'animaux? Qui peut lui dire que l'âme de son père n'est pas renfermée dans ce coursier dont il excite la lenteur par le fouet, ou qu'il fatigue par le frein, et alors quel crime de sa part? Je m'abstiens par pudeur de dire que ce sont peut-être leurs parents qu'ils immolent en écrasant ces poux et ces puces qu'ils sacrifient sans pitié. Reculeront-ils devant les conséquences de leurs principes, jusqu'à soutenir que l'âme humaine ne peut descendre jusqu'à ces faibles animalcules? C'est en vain, car on voit que ce qui les arrête, c'est la crainte de se rendre trop souvent meurtriers, ou d'être contraints d'épargner ces poux, ces puces et ces punaises dont ils ont tant à souffrir. Ils admettent qu'une âme humaine peut se trouver dans un petit renard, pourquoi? qu'ils le disent, ne se trouverait-elle pas également dans une belette? le renardeau n'est-il pas plus petit qu'une grosse belette? Si elle peut se trouver dans une belette, pourquoi pas dans un rat, pourquoi pas dans un lézard, dans une sauterelle, et ainsi de suite dans une abeille, dans une mouche, dans une punaise, dans un pou et dans tout autre insecte encore plus petit? Où s'arrêteront-ils, ils ne peuvent le préciser; ainsi, comme conséquence de cette croyance absurde, ils se voient la conscience chargée d'une multitude d'homicides.

3. L'Ecriture déclare que le sang de l'animal, c'est son âme; j'ai déjà dit que je n'ai pas à m'inquiéter de l'âme des animaux; mais je puis ne voir dans cette parole qu'un symbole, ou mystère. Le Seigneur lui-même n'a pas hésité à dire: « Ceci est mon corps [1] », au moment où il donnait à ses Apôtres ce qui était le signe de son corps.

4. Quant à cette parole de l'Apôtre: « La « chair et le sang ne posséderont pas le « royaume de Dieu », elle n'est que le corollaire de cette autre de l'Ancien Testament: « Mon esprit ne demeurera pas en eux, parce « qu'ils sont devenus chair [2] ». Bien souvent dans la Bible la récompense éternelle est promise aux âmes des justes. Toutefois ajoutant encore à ces promesses et voulant nous donner une idée de ce que seront nos corps après la résurrection, l'Apôtre déclare: « Ils ne « seront point dans le mariage, ils n'auront « point d'épouses, mais ils seront comme des « anges dans le ciel [3] ». Ensuite, pour nous faire comprendre cette immutabilité des corps des justes, il continue: « Je vous dis, mes « frères, que la chair et le sang ne posséde- « ront pas le royaume de Dieu ». Il ne s'agit point, pour donner le change, de séparer ces deux propositions qui se trouvent dans le même passage et qui ainsi rapprochées sont d'une clarté parfaite. Il dit encore: « Il faut « que ce corps corruptible revête l'incorrupti- « bilité, et que ce corps mortel revête l'im- « mortalité ». Pour se convaincre que c'est du corps qu'il est ici question, il suffit de rappeler ce qui précède: « Toute chair n'est pas la « même chair, mais autre est la chair des « hommes, autre celle des animaux, autre « celle des oiseaux, autre celle des poissons. « Car il y a des corps célestes et des corps ter- « restres, mais les corps célestes ont un autre « éclat que les corps terrestres. Le soleil a « son éclat, la lune le sien, et les étoiles le « leur; et même entre les étoiles l'une est « plus éclatante que l'autre. Il en arrivera de « même dans la résurrection des morts. Le « corps maintenant, comme une semence,

[1] Matt. XXVI, 26. — [2] Gen. VI, 3. — [3] Matt. XXII, 30.

« est semé plein de corruption, et il ressusci-
« tera incorruptible. Il est semé tout difforme,
« et il ressuscitera tout glorieux. Il est privé
« de mouvement, et il ressuscitera plein de
« vigueur. Il est semé corps animal, et il res-
« suscitera corps spirituel. S'il y a un corps
« animal, il y a aussi un corps spirituel, selon
« qu'il est écrit : Adam, le premier homme,
« a été créé avec une âme vivante, et le se-
« cond Adam a été rempli d'un esprit vivi-
« fiant. Mais ce n'est pas le corps spirituel qui
« a été formé le premier, c'est le corps ani-
« mal, et ensuite le spirituel. Le premier
« homme est le terrestre formé de la terre,
« et le second homme est le céleste descendu
« du ciel. Comme le premier homme a été
« terrestre, ses enfants aussi sont terrestres;
« et comme le second homme est céleste, ses
« enfants aussi sont célestes. Comme donc
« nous avons porté l'image de l'homme ter-
« restre, nous porterons aussi l'image de
« l'homme céleste. Or, je vous dis ceci, mes
« frères, parce que la chair et le sang ne peu-
« vent posséder le royaume de Dieu, et que la
« corruption ne possédera point cet héritage
« incorruptible ». L'Apôtre pouvait-il expri-
mer plus clairement sa pensée? Comment
donc ne pas flétrir honteusement ce parti pris
frauduleux de ne citer que la fin de ce pas-
sage et de taire tout ce qui, dans les antécé-
dents, pouvait faire comprendre le reste ? Le
corps de Notre-Seigneur, après la résurrection,
a été élevé dans le ciel pour y recevoir une
transformation céleste que nous devons espé-
rer pour nous-mêmes au dernier jour; voilà
pourquoi ces paroles de l'Apôtre : « Comme
« le premier homme a été terrestre, ses en-
« fants aussi sont terrestres; et comme le
« second homme est céleste, ses enfants aussi
« sont célestes », c'est-à-dire immortels non
pas seulement quant à leur âme, mais aussi
quant à leur corps. C'est ce qu'il a exprimé
auparavant en disant des corps célestes qu'ils
ont un autre éclat que les corps terrestres. En
annonçant que le corps deviendra céleste à la
résurrection, il se garde bien de nous laisser
croire que le corps cessera d'être corps pour
devenir un esprit; ce sera toujours un corps
spirituel, entièrement soumis à l'esprit et sous-
trait à toute atteinte de la corruption ou de la
mort. Notre corps aujourd'hui est un corps
animal, en concluons-nous que ce n'est pas
un corps mais une âme? Nous l'appelons ani-
mal, parce qu'il est soumis à l'âme, tandis que
nous ne pourrions pas l'appeler spirituel, parce
qu'il n'est pas encore entièrement soumis à
l'esprit tout le temps qu'il peut être atteint
par la corruption. Il sera donc spirituel quand,
docile aux mouvements de l'esprit, il sera
sorti pour l'éternité du creuset de la cor-
ruption.

5. S'il n'est pas encore évident pour vous
que l'Apôtre proclamait l'immutabilité future
quand il a dit : « La chair et le sang ne peu-
« vent posséder le royaume de Dieu, et la
« corruption n'arrivera pas à l'incorruptibi-
« lité », écoutez et méditez ce qui suit : « Voici
« que je vous annonce un mystère : nous res-
« susciterons tous, mais nous ne serons pas
« tous changés. En un moment, en un clin
« d'œil, au son de la dernière trompette,
« car la trompette sonnera, les morts res-
« susciteront incorruptibles, et nous serons
« changés ». Comme conséquence de ce qui
précède et pour nous faire comprendre la na-
ture de ce changement, l'Apôtre ajoute aussi-
tôt : « Car il faut que ce corps corruptible soit
« revêtu de l'incorruptibilité, et ce corps mor-
« tel, de l'immortalité [1] ». N'est-il pas évident
dès lors que la chair et le sang ne posséderont
pas le royaume de Dieu, puisqu'après avoir
revêtu l'incorruptibilité et l'immortalité le
corps ne sera plus la chair et le sang, mais
un corps céleste? Ce n'est qu'accidentellement
que je viens de dire un mot de ce sujet contre
lequel ces hérétiques se soulèvent indignés,
puisqu'ils nient la résurrection des corps. Ce
n'est pas du corps que nous parlons en ce
moment, mais de l'âme, et nous demandons
si d'après l'Ancien Testament on peut con-
clure, comme le font les Manichéens, que
l'âme n'est rien autre chose que le sang. De
notre côté, nous répondons que cette conclu-
sion n'est rien moins qu'une absurdité. Nous
n'avons pas à nous occuper davantage de
l'âme des animaux, car n'étant pas raison-
nable elle ne peut avoir avec nous aucune
relation. Toutefois quand nous voyons la loi
prescrire de répandre le sang, et défendre de
le manger, parce que le sang c'est l'âme,
nous cherchons dans cette législation ce que
nous trouvons partout dans les saintes Ecri-
tures, c'est-à-dire des signes et des figures
qui devaient se réaliser en Jésus-Christ. Il dit
du sang qu'il est l'âme, comme il est dit du

[1] I Cor. xv, 39, 53.

rocher qu'il était Jésus-Christ : « Ils buvaient, « dit l'Apôtre, du rocher spirituel qui les sui- « vait, et ce rocher c'était le Christ[1] ». On sait que dans le désert Moïse frappa le rocher et qu'il en jaillit une eau abondante[2]. C'est à ce fait que Paul fait allusion, et cependant il ne dit point : La pierre figurait le Christ ; mais : La pierre était Jésus-Christ. Craignant même qu'on n'interprétât ce mot pierre dans son sens naturel, il l'appelle pierre spirituelle, ou qu'il faut envisager spirituellement. Rien ne nous oblige de traiter ici de ces figures ou mystères de l'ancienne loi, ce travail nous mènerait trop loin et nous voulons être court. Il suffit que les Manichéens sachent que leurs calomnies tombent à faux, puisque nous ne donnons pas à ces passages l'interprétation qui soulève leur rire insensé. Nous imitons les apôtres qui se contentent de poser certains principes généraux, à l'aide desquels la postérité peut facilement tirer les conclusions qui en découlent.

CHAPITRE XIII.

DU CULTE DES IDOLES.

1. Nous lisons au Deutéronome : « Gardez- « vous d'oublier le testament que Dieu vous « a donné, et de vous faire des figures et des « images, car votre Dieu est un feu dévorant, « c'est un Dieu jaloux[3] ». Adimantus soulève contre ces paroles de l'Ecriture des calomnies et des objections dont nous avons cru devoir entreprendre la réfutation. Quant à la jalousie attribuée à Dieu, nous avons déjà dit ce que nous devions en penser. Il est seulement à remarquer qu'à l'occasion de la jalousie de Dieu, il s'élève contre la défense formulée par le Tout-Puissant d'adorer les idoles. On en conclurait volontiers que, s'il attaque si violemment cette jalousie, c'est parce qu'elle ne nous permet pas de nous livrer au culte des idoles ; ce culte aurait donc pour cet hérétique des charmes particuliers, ou du moins, en le favorisant, il voudrait se concilier la bienveillance des païens. Voici donc ce qu'il oppose à ce passage que nous avons cité. Un juif faisait à Notre-Seigneur la question suivante : « Bon maître, que dois-je faire pour « posséder la vie éternelle ? Jésus lui ré- « pondit : Pourquoi m'appelez-vous bon ? « personne n'est bon si ce n'est Dieu seul[1] ». Comment ne pas voir une contradiction entre ces mots de l'Ancien Testament : « Dieu est « un feu ardent et un Dieu jaloux », et ces paroles de l'Evangile : « Personne n'est bon « si ce n'est Dieu seul ? »

2. Quant à la jalousie, nous avons déjà dit que cette qualification appliquée à Dieu par l'Ecriture ne suppose en lui aucun trouble, aucun tourment. Nous savons que tout ce que nous pouvons dire de Dieu sera toujours indigne de lui, lors même que nous nous attacherions à ne formuler que les idées les plus belles et les plus relevées. En effet, avant que la sagesse divine ne fût descendue jusqu'à revêtir un corps humain, pour se rendre visible, elle était déjà descendue jusqu'à emprunter la parole humaine pour se faire entendre. C'est à dessein que j'emploie ce mot descendre. Cependant je ne le prends pas dans son acception naturelle, car dans ce sens il suppose le mouvement d'un objet qui passe d'un lieu dans un autre. Descendre, c'est quitter un lieu plus élevé pour venir dans un lieu inférieur. Or, la sagesse divine est partout à la fois et tout entière ; elle ne peut donc passer d'un lieu dans un autre. Saint Jean, la tête appuyée sur la poitrine de son Maître, a pu y contempler de près cette sagesse infinie. Ecoutons ses paroles : « Le Verbe était « dans le monde, et le monde a été fait par « lui et le monde ne l'a pas connu ». Cependant il ajoute aussitôt : « Il est venu chez les « siens et les siens ne l'ont pas reçu[2] ». Puisqu'il était déjà dans le monde, comment peut-on dire qu'il y soit venu ? Je réponds qu'il y est venu en ce sens que cette sublimité ineffable, pour se mettre à la portée des hommes, a voulu se manifester elle-même par le langage humain. Etait-ce aussi pour que les hommes devinssent des dieux ? ceci ne peut s'exprimer que par le plus profond silence. On peut donc expliquer parfaitement le langage de l'Ecriture ; ce qui n'empêche pas de soutenir qu'aucune expression humaine n'est digne de Dieu, car ce qui en Dieu pourrait être exprimé par la parole, deviendrait par le fait même indigne de Dieu. Otez de la jalousie l'erreur et la souffrance, que restera-t-il autre chose que la volonté ferme en Dieu de sauver la chasteté et de punir la corruption conjugale ? Or, quelle expression, mieux que la ja-

[1] I Cor. x, 4. — [2] Nomb. xx, 11. — [3] Deut. iv, 23, 24.

[1] Marc, x, 17, 18. — [2] Jean, i, 10, 11.

lousie, peut nous donner l'idée de ce sentiment qui existe en Dieu en tant qu'il veut contracter avec nous l'union la plus réelle, en tant qu'il nous défend de nous laisser corrompre par un amour honteux, qu'il poursuit de ses vengeances l'impureté, et entoure la chasteté de son amour ? De là cet adage plein de vérité : Celui qui n'est pas jaloux n'aime pas.

3. Nous trouvons la même idée exprimée dans ces paroles : « Dieu est un feu dévo- « rant ». Je n'aime pas à justifier ces paroles et je me contente de demander à nos adversaires quel est ce feu dont le Seigneur a dit qu'il est venu l'apporter sur la terre. Ceci se trouve dans l'Evangile, cela suffit pour qu'ils s'abstiennent de le condamner, non pas sans doute dans le but d'honorer Jésus-Christ, mais pour mieux tromper les chrétiens. Si donc nous alléguons ces paroles du Sauveur : « Je suis « venu apporter le feu sur la terre [1] », ces misérables de se récrier aussitôt : Ces mots n'ont aucune relation avec les précédents. Pourquoi cela, répondons-nous ? Car celui qui, dans l'Ancien Testament, prononçait ces paroles : « Je suis le Dieu dévorant [2] », c'est le même Jésus-Christ qui proclame dans l'Evangile qu'il est venu apporter le feu sur la terre, c'est-à-dire la parole de Dieu, et cette parole, c'est lui-même. Apparaissant à ses disciples, après la résurrection, il leur expliqua les Ecritures en commençant par Moïse et les prophètes ; les disciples avouèrent sans détour qu'un feu mystérieux s'était allumé dans leur cœur : « Est-ce que, pendant le chemin, notre « cœur ne s'est pas enflammé pendant qu'il « nous expliquait les Ecritures [3] ?» Jésus-Christ, tel est le véritable feu dévorant ; en effet, l'amour divin consume la vie ancienne et renouvelle l'homme tout entier. C'est parce que Dieu est un feu dévorant, qu'il nous rend capables de l'aimer ; c'est parce que Dieu est un Dieu jaloux, qu'il nous aime lui-même. Ne craignez donc pas ce feu qui n'est autre que Dieu, mais craignez le feu que Dieu réserve aux hérétiques.

4. Pour mettre en contradiction la loi ancienne avec l'Evangile, Adimantus, afin de mieux en imposer aux ignorants, allègue ces paroles de Notre-Seigneur : « Personne n'est « bon si ce n'est Dieu seul » ; mais s'il s'agissait de citer, dans l'Ancien Testament, tous les témoignages qui exaltent la bonté de Dieu, qui pourrait y suffire ? Contentons-nous de celui-ci que l'Eglise met chaque jour sur les lèvres de ses disciples : « Confessez que le « Seigneur est bon et que sa miséricorde « s'étend dans tous les siècles [1] ». De telles paroles ne s'accordent guère avec l'idée que les Manichéens se font d'un Dieu jaloux, et cependant elles se trouvent dans l'Ancien Testament. Et ce roi qui, en célébrant les noces de son fils, rencontre parmi ses hôtes un convive qui ne porte pas le vêtement nuptial, après lui avoir donné le nom d'ami, ne l'entendez-vous pas ordonner qu'on lui lie les pieds et les mains et qu'on le jette dans les ténèbres extérieures [2] ? Pour peu que l'on donne à cette parabole une fausse interprétation, ce roi paraîtra difficilement bon. Si dès lors il plaisait à chacun d'opposer tel ou tel chapitre de l'Evangile ; s'il accusait calomnieusement l'Evangile, comme Adimantus le fait pour l'Ancien Testament ; s'il prodiguait ses éloges à l'Ancien Testament parce qu'il y trouve des paroles comme celles-ci : « Confessez que le Seigneur est bon, et que sa « miséricorde s'étend dans tous les siècles » ; si, au contraire, il maudissait le Nouveau, parce qu'il y voit un convive, appelé au festin, précipité tout à coup dans un affreux supplice parce qu'il n'a pas le vêtement convenable ; si enfin poursuivant cette perversité frauduleuse il mettait en opposition les passages de l'Ancien Testament, d'où s'exhale la bonté, avec ceux du Nouveau qui respirent la sévérité, combien ne trouverait-il pas d'ignorants qui resteraient persuadés que l'Ancien Testament l'emporte sur le Nouveau ? Quant aux Manichéens, c'est le contraire qu'ils font ; pour mieux couvrir de mépris l'Ancien Testament, ils le mettent en opposition avec le Nouveau ; mais comment donc ne supposent-ils pas qu'il y a des hommes qui lisent ces deux Testaments, les comprennent avec le secours de la grâce, et les trouvent dignes d'éloge ? Conséquemment ces lecteurs ne peuvent que gémir sur la fraude et la malice des Manichéens comme hommes, s'en défier en tant qu'ils sont hérétiques, et se rire de leur ignorance et de leur orgueil.

[1] Luc, XII, 49. — [2] Deut. IV, 24, IX, 3. — [3] Luc, XXIV, 32.

[1] Ps. CXVII, 1, 29. — [2] Matt. XXII, 2-13.

CHAPITRE XIV.

DE LA GOURMANDISE.

1. Nous lisons dans le Deutéronome : « Tuez « selon vos désirs, et mangez toute sorte de « viande, selon le plaisir que le Seigneur a « déposé en vous. Mais gardez-vous de manger « le sang et répandez-le sur la terre comme « une eau ordinaire [1] ». A ces paroles de la Loi, Adimantus oppose cette sentence du Sauveur : « Que vos cœurs ne se laissent pas ap- « pesantir par la gourmandise, par l'ivro- « gnerie et par les soucis du siècle [2] », et cette autre de saint Paul : « Il est bon de ne pas « manger de viande et de ne pas boire de vin [3] »; ou bien encore : « Vous ne pouvez participer « en même temps à la table du Seigneur et à « celle des démons [4] ». Notre opinion à nous, c'est que ces passages soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament, ont tous eu leur raison d'être, et on ne peut trouver entre eux aucune opposition. Il est certain d'abord que les paroles de l'Ancien Testament ne sont pas une invitation aux excès de la bouche, car ces mots : « Tuez selon vos désirs et mangez toute « sorte de viande », sont aussitôt suivis de cette restriction : « Selon le plaisir que Dieu vous a « donné ». Or, en restant dans les bornes que Dieu lui a fixées, ce plaisir, loin d'être immodéré, n'est que suffisant pour nous amener à pourvoir à notre sustentation et à notre santé. Se livrer à des excès, c'est donc obéir à ses propres passions, plutôt qu'au plaisir que Dieu nous a donné. Dès lors cette maxime se concilie parfaitement avec cette sentence de l'Evangile : « Ne laissez pas vos cœurs s'ap- « pesantir dans la gourmandise, la débauche « et les soins du siècle ». Se borner à satisfaire le plaisir que Dieu nous a donné, plaisir modeste et naturel, ce n'est pas appesantir son cœur dans la gourmandise, l'ivrognerie et les sollicitudes mondaines.

2. Quant au texte de l'Apôtre, s'il déclare qu'il est bon de ne pas manger de viande et de ne pas boire de vin, ce n'est pas parce qu'à ses yeux, quoi qu'en disent les Manichéens, ces substances lui paraissent impures. Comme il a voulu lui-même expliquer la raison de la mesure qu'il impose, nous n'avons plus à nous permettre aucune explication ni interprétation. Il suffit, en effet, de rapprocher ces paroles de tout l'ensemble du discours pour se rendre raison de la décision qu'il prononce, et voir apparaître dans toute sa honte la fourberie de ceux qui, pour mieux tromper les simples, détachent ainsi certaines expressions de ce qui précède et de ce qui suit, et les rendent par là complétement inintelligibles. Voici le texte de l'Apôtre : « Recevez avec « charité celui qui est encore faible dans la « foi, et évitez avec lui toute contestation ; car « l'un croit qu'il lui est permis de manger de « toutes choses; et, au contraire, l'autre qui « est faible, ne mange que des légumes. Que « celui qui mange de tout ne méprise pas « celui qui n'ose manger de tout, et que « celui qui ne mange pas de tout, ne con- « damne pas celui qui mange de tout, puis- « que Dieu l'a reçu. Qui êtes-vous, pour « oser ainsi condamner le serviteur d'au- « trui? S'il tombe, ou s'il demeure ferme, « cela regarde son maître; mais il demeurera « ferme, parce que Dieu est tout-puissant pour « l'affermir. De même, l'un met de la diffé- « rence entre les jours; l'autre considère tous « les jours comme égaux; que chacun abonde « dans son sens. Celui qui distingue les jours « les distingue pour plaire au Seigneur; celui « qui mange de tout le fait pour plaire au « Seigneur, car il rend grâces à Dieu ; et celui « qui ne mange pas de tout le fait aussi pour « plaire au Seigneur, et il rend aussi grâces à « Dieu. Car aucun de nous ne vit pour soi- « même, et aucun de nous ne meurt pour « soi-même. Mais soit que nous vivions, c'est « pour le Seigneur que nous vivons ; soit que « nous mourions, c'est pour le Seigneur que « nous mourons. Soit donc que nous vivions, « soit que nous mourions, nous sommes tou- « jours au Seigneur. Car c'est pour cela même « que Jésus-Christ est mort, et qu'il est res- « suscité, afin d'acquérir une domination « souveraine sur les morts et sur les vivants. « Vous donc, pourquoi condamnez-vous votre « frère? ou vous, pourquoi méprisez-vous « votre frère? Car nous comparaîtrons tous « devant le tribunal de Jésus-Christ, selon « cette parole de l'Ecriture : Je jure par moi- « même, dit le Seigneur, que tout genou flé- « chira devant moi, et que toute langue con- « fessera que je suis Dieu. Ainsi chacun de « nous rendra compte de soi-même à Dieu. « Ne nous jugeons donc plus les uns les autres; « jugez plutôt que vous ne devez pas donner à

[1] Deut. XII, 15, 16. — [2] Luc, XXI, 34. — [3] Rom. XIV, 21. — [4] Cor. X, 21.

« votre frère une occasion de chute et de « scandale. Je sais, et je suis persuadé, selon « la doctrine du Seigneur Jésus, que rien « n'est impur de soi-même, et l'est seule- « ment à celui qui le croit impur. Si en « mangeant de quelque chose, vous attristez « votre frère, vous cessez de vous conduire « par la charité. Ne faites pas périr, par ce que « vous mangez, celui pour qui Jésus-Christ est « mort. Que notre bien ne soit donc pas blas- « phémé. Car le royaume de Dieu ne consiste « pas dans le boire et dans le manger, mais « dans la justice, dans la paix et dans la joie « que donne le Saint-Esprit. Et celui qui sert « Jésus-Christ en cette manière se rend agréa- « ble à Dieu et est approuvé des hommes. Re- « cherchons donc ce qui peut entretenir la « paix parmi nous, et observons tout ce qui « peut nous édifier les uns les autres. Que le « manger ne soit pas cause que vous détrui- « siez l'ouvrage de Dieu. Ce n'est pas que « toutes les viandes ne soient pures ; mais un « homme fait mal d'en manger lorsqu'en le « faisant il scandalise les autres. Et il vaut « mieux ne point manger de chair et ne point « boire de vin, ni rien faire de ce qui est à « votre frère une occasion de chute et de « scandale, ou de ce qui peut l'affaiblir dans « sa foi. Avez-vous une foi éclairée ? Conten- « tez-vous de l'avoir dans le cœur aux yeux de « Dieu. Heureux celui que sa conscience ne « condamne point en ce qu'il veut faire. Mais « celui qui dans le doute ne laisse pas de « manger, est condamné parce qu'il n'agit pas « selon la foi. Or, tout ce qui ne se fait point « selon la foi, est péché[1] ». A-t-on encore besoin d'interprétation pour comprendre dans quel but l'Apôtre a prononcé ces paroles? Quelle infamie dès lors d'emprunter à l'Ecriture des textes dont on cache l'évidence pour tromper les simples ! Selon l'Apôtre, tout est pur pour celui qui le croit ; comme aussi une chose devient impure pour celui qui la croit telle. Nous devons donc nous en abstenir lorsque nous ne pouvons en user sans porter un de nos frères au scandale, parce qu'il est intimement persuadé que l'on doit s'abstenir de toute viande pour ne pas s'exposer à manger des viandes offertes aux idoles. En manger dans de telles circonstances, ce serait s'exposer à paraître honorer les idoles, ce qui produirait un grave scandale. Et cependant manger de ces mêmes viandes offertes, sans savoir qu'elles l'ont été, n'est un crime en aucune manière. Dans un autre passage, l'Apôtre défend, quand on achète de la viande ou qu'on en mange chez un hôte infidèle, de ne faire aucune question à ce sujet ; peu importe qu'elle ait été offerte, il suffit que ce soit de la viande ; la raison qu'il en donne, c'est que toutes les viandes sont pures par elles-mêmes, comme toute créature de Dieu est bonne par elle-même ; tout aussi peut être sanctifié par la parole et par la prière. Cependant on doit éviter cette manducation, si elle doit être pour d'autres une cause de scandale. Ailleurs encore il prédit plus clairement l'hérésie manichéenne, quand il annonce que dans les derniers temps on verra des hommes proscrire le mariage et la manducation des aliments que Dieu a créés[1]. Dans ces paroles il stigmatise formellement ceux qui s'abstiennent de viande, non pas dans le désir d'enchaîner la concupiscence ou d'épargner un scandale à leurs frères, mais uniquement parce qu'ils regardent ces viandes comme impures et qu'ils refusent de croire qu'elles soient l'œuvre de Dieu. Pour nous, attachons-nous à la doctrine apostolique qui proclame que tout est pur pour ceux qui sont purs[2], sauf à suivre les règles de la tempérance évangélique qui nous défend de laisser nos cœurs s'appesantir dans la gourmandise, l'ivrognerie, et les sollicitudes du siècle.

3. Quant à ces autres paroles du même Apôtre : « Vous ne pouvez participer à la table « du Seigneur et à celle des démons », je ne vois pas comment les Manichéens peuvent y voir la contradiction du passage de la Loi. En effet, il ne s'agit pas des viandes immolées, dans ce texte du Deutéronome : « Tuez « selon le désir de votre âme, et mangez toute « sorte de viande, selon le plaisir que Dieu « vous a donné » ; il n'est question que des aliments à l'usage de l'homme. Mais n'oublions pas qu'aux yeux des Manichéens, toutes les viandes animales préparées pour l'alimentation, sont des viandes immolées ; voilà pourquoi ces passages de l'Ecriture leur paraissent contradictoires. Aussi n'hésitent-ils pas à alléguer également ces autres paroles : « Ce que « les Gentils immolent, ils l'immolent aux dé- « mons et non à Dieu » ; mais n'est-il pas de la dernière évidence que l'Apôtre parle ici des

[1] Rom. XIV.

[1] I Tim. IV, 1-5. — [2] Tit. I, 15.

viandes offertes dans le temple des démons, et non de celles que l'on prépare pour la nourriture de l'homme ? Voici le texte tout entier : « Est-ce donc que je veuille dire que ce qui « a été immolé aux idoles ait quelque vertu, « ou que l'idole soit quelque chose ? Mais je « dis que ce que les païens immolent, ils l'im- « molent aux démons et non à Dieu. Or, je dé- « sire que vous n'ayez aucune société avec les « démons, car vous ne pouvez pas boire le « calice du Seigneur et le calice des démons ; « vous ne pouvez pas participer à la table du « Seigneur et à la table des démons. Est-ce « que nous voulons irriter Dieu et le piquer « de jalousie ? Sommes-nous plus forts que « lui ? Tout m'est permis, mais tout n'est pas « avantageux. Tout m'est permis, mais tout « n'est pas édifiant. Que personne ne cherche « sa propre satisfaction, mais le bien des au- « tres. Mangez de tout ce qui se vend à la « boucherie, sans vous enquérir d'où il vient, « par scrupule de conscience, car la terre avec « tout ce qu'elle contient est au Seigneur. Si « un infidèle vous invite à manger chez lui « et que vous vouliez y aller, mangez de tout « ce qu'on vous servira sans vous enquérir « d'où il vient, par scrupule de conscience. « Mais si quelqu'un vous dit : Ceci a été im- « molé aux idoles, n'en mangez pas, à cause « de celui qui vous a donné cet avis et aussi « de peur de blesser la conscience. Quand je « dis la conscience, je ne dis pas la vôtre, « mais celle d'un autre ; car pourquoi m'ex- « poserai-je à faire condamner par la cons- « cience d'autrui la liberté que j'ai de man- « ger de tout ? Si je prends avec action de « grâces ce que je mange, pourquoi parle-t-on « mal de moi et me condamne-t-on pour une « chose dont je rends grâces à Dieu ? Soit donc « que vous mangiez, soit que vous buviez, et « quelque chose que vous fassiez, faites tout « pour la gloire de Dieu [1] ». Que les Manichéens méditent ces paroles et qu'ils examinent dans quel sens il est dit au Deutéronome : « Immolez selon le désir de votre « âme, et mangez de toute chair, selon le plai- « sir que Dieu vous a donné ». Si les Juifs ont reçu la défense de manger de certaines viandes qui étaient dites impures, le législateur voulait par là symboliser les hommes impurs dont il est si souvent parlé dans l'Ecriture. Selon l'Apôtre, le bœuf auquel on devait laisser la liberté de la bouche pendant qu'il foulait le grain, est l'image de l'Evangéliste [1] ; de même les viandes défendues figurent certaines impuretés des hommes, lesquelles ne sont pas reçues dans la société du corps de Jésus-Christ, c'est-à-dire dans l'Eglise, stable et éternelle. En effet, aucune nourriture n'est impure par elle-même, mais l'homme qui en mange, avec l'intention de scandaliser, se rend réellement coupable.

[1] I Cor, x, 19-31.

CHAPITRE XV.

DES VIANDES IMPURES.

1. Nous lisons au Lévitique : « Séparez ce « qui est pur de ce qui est impur, et que per- « sonne ne mange la chair du chameau, « de l'âne, du lièvre, du pourceau, de « l'aigle, du corbeau, et du milan, du vau- « tour et autres [2] ». C'est ici peut-être que se montre avec le plus d'audace la fourberie d'Adimantus, qui prétend s'appuyer sur cette défense du Lévitique de manger de certains animaux, pour mettre en contradiction les différents chapitres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ainsi à ce passage que je viens de citer il croit pouvoir opposer ces paroles du Sauveur : « Ce qui souille « l'homme ce n'est pas ce qui entre en lui, « mais ce qui en sort [3] ». Si c'est par légèreté qu'il en a agi ainsi, il est bien aveugle ; mais si c'est en connaissance de cause, il est bien criminel. Est-ce qu'un peu auparavant il n'a pas lui-même cité ce passage de saint Paul : « Il est bon, mes frères, de ne pas manger de « chair et de ne pas boire de vin [4] », quand il voulait le mettre en contradiction avec ces paroles de l'Ancien Testament : « Tuez selon « le désir de votre âme et mangez de toute « chair [5] ? » Comment donc se dément-il lui-même jusqu'au point de prodiguer ses éloges à cette sentence dans laquelle le Sauveur proclame que ce n'est pas ce qui entre dans l'homme qui le souille, mais ce qui sort de lui ? Comment échappera-t-il à cette parole ? Quelle ressource peut lui rester, à lui qui pour caresser je ne sais quel rêve coupable et superstitieux de continence, soutient que l'on doit s'abstenir de toute manducation de viande et que c'est une impureté à laquelle doivent demeurer étrangers les saints ? S'il est vrai, en

[1] Deut. xxv, 4 ; I Cor. ix, 7-9 ; I Tim. v, 17-18. — [2] Lévit. xi. — [3] Matt. xv, 11. — [4] Rom. xiv, 21. — [5] Deut. xii, 15.

effet, que ce n'est pas ce qui entre dans l'homme qui le souille, quelle n'est pas l'erreur des Manichéens qui osent soutenir que toutes les viandes sont impures, même celles dont les hommes se nourrissent! Si ces viandes sont impures, comment le Sauveur a-t-il pu dire que ce n'est pas ce qui entre dans l'homme qui le souille, mais ce qui en sort? Mais les Manichéens n'ont-ils pas un argument toujours prêt pour se tirer d'embarras, toutes les fois que l'Ecriture les gêne? Ils se justifient en disant que tel passage a été ajouté par les interpolateurs de l'Evangile. Pourquoi donc Adimantus s'est-il privé de cette puissante ressource en se servant de ce passage pour prouver que l'Ancien Testament est en contradiction avec le Nouveau? Cette imprudence l'accable. Car voici que tout catholique qui vénère et comprend les deux Testaments, lui répond sans hésiter que cette contradiction prétendue est purement imaginaire. Quant à cette défense, portée contre ce peuple charnel, d'user de la chair de certains animaux, elle symbolisait ces mœurs humaines que l'Eglise, qui est le corps de Jésus-Christ, rejettera toujours de son unité permanente et éternelle, comme des viandes impures qu'elle ne saurait s'assimiler. On doit même affirmer d'une manière générale que tous les préceptes imposés au peuple juif et charnel prophétisaient l'ensemble de la doctrine du nouveau peuple spirituel. Que faut-il de plus pour montrer que la défense dont nous parlons n'était nullement en contradiction avec cette vérité proclamée par le Sauveur : « Ce « n'est pas ce qui entre dans le corps, qui souille « l'âme? » Cette défense était un fardeau imposé à des esclaves; cette maxime brise le joug de la servitude et nous rend libres. Et cependant cette antique parole annonçait que le fardeau des esclaves prophétisait la foi des enfants de la liberté. « Tout », dit l'Apôtre, « leur arrivait en figure ; tout a été écrit « pour nous qui sommes le couronnement « de tous les siècles [1] ». Si donc ce qu'ils souffraient leur arrivait en figure, on doit voir aussi des figures dans les enseignements qu'ils recevaient.

2. Telle est ma réponse; telle est la preuve que j'apporte pour montrer que ces deux passages de l'Ecriture ne sont nullement en contradiction. Mais que va donc faire Adimantus, qui s'était flatté d'avoir trouvé là le plus redoutable argument qu'il pût opposer à son adversaire? D'un côté il place ce témoignage de l'Evangile, où le Sauveur affirme que l'homme n'est point souillé par les aliments qu'il absorbe, et de l'autre, il oppose cette défense formelle d'user des viandes impures. Cependant on voit qu'il a le pressentiment de la plaie qu'il peut se faire, du coup dont il peut se frapper. Parce qu'on peut fort bien lui dire : Comment donc défendez-vous l'usage des viandes quand le Seigneur proclame que : « Ce n'est pas ce qui entre dans « l'homme qui le souille, mais ce qui en « sort », il prend l'avance et applique sans raison le remède à une blessure qu'il sent devoir être mortelle. Il invoque donc l'Evangile et cite ces mots du Sauveur : « Entendez « et comprenez, rien de ce qui entre dans « l'homme ne le souille », et le reste. Cette citation de ces paroles de Jésus-Christ à la foule, ne prouve qu'une chose, c'est que loin d'être dans la bonne foi, il ne s'inspire que de la méchanceté la plus indigne. Ecoutez plutôt son raisonnement. D'après lui, ce n'est pas au petit nombre des saints, mais à la foule que le Seigneur adresse ces paroles; les Manichéens font de même: ils permettent à leurs auditeurs d'user d'aliments charnels parce qu'ils sont encore impurs; mais pour eux-mêmes qui forment le petit nombre des initiés et des saints, un tel usage serait un crime et une profanation. O hommes pervers, qui calculez sur l'ignorance du genre humain et son impuissance à dévoiler vos mensonges! Adimantus se figurait donc que personne ne saisirait l'Evangile, ne le lirait avec intelligence et ne découvrirait au milieu de ces gras pâturages dans lesquels le Seigneur conduit son troupeau, un fourbe et un traître, dressant des embûches aux agneaux inexpérimentés et imprudents. Etonnés de ces paroles et les interprétant aussitôt dans un sens figuré, les disciples, par cela même qu'ils étaient juifs, et que dès leur enfance on leur avait enseigné qu'on doit éviter certaines viandes comme impures, s'approchèrent timidement de leur maître et lui dirent: « Savez-vous que les « Pharisiens se sont scandalisés de ce que « vous avez dit? Jésus leur répondit : Tout « arbre que mon Père céleste n'a pas planté, « sera arraché. Laissez-les; ce sont des aveu- « gles, et qui se mêlent de conduire des aveu-

[1] I Cor. x, 11.

« gles. Or, si un aveugle conduit un aveugle, « ils tomberont tous deux dans le précipice ». L'infidélité des Juifs, telle est la plantation que n'a pas faite le Père céleste. Malgré cela, Pierre, croyant que c'était là une parabole et que les Juifs ne méritaient le reproche d'aveuglement que parce qu'ils ne pouvaient la comprendre, dit au Seigneur : « Expliquez-« nous cette parabole ». Le Seigneur déclare formellement que ce n'est point une parabole, mais une vérité qu'il faut prendre dans la rigueur des termes. Il leur dit alors : « Vous « aussi, êtes-vous donc sans intelligence ? « Vous ne comprenez pas que ce qui entre par « la bouche, descend dans l'estomac, et est « rejeté au dehors ? Au contraire, ce qui sort « de la bouche vient du cœur, et c'est là ce « qui souille l'homme. C'est du cœur que sor-« tent les pensées mauvaises, les homicides, « les adultères, les fornications, les vols, les « faux témoignages, les blasphèmes ; et c'est « là ce qui souille l'homme. Manger sans avoir « auparavant lavé ses mains, ne peut pas « souiller l'homme [1] ». Les Juifs avaient soulevé la question du lavement des mains ; le Sauveur saisit cette occasion pour parler des aliments qui, de la bouche, pénètrent dans l'estomac et sont rejetés au dehors. Cependant malgré l'authenticité de ces paroles adressées à la foule : « Ce n'est pas ce qui entre dans la « bouche qui souille l'homme, mais ce qui en « sort », on voit qu'Adimantus était tourmenté du besoin de trouver une réponse à faire à ceux qui viendraient lui demander le motif pour lequel les principaux Manichéens se refusaient comme un crime la manducation des viandes ; voici sa réponse : Le Sauveur aurait permis cette manducation à la foule et non pas aux initiés. Mais l'examen du texte nous a prouvé qu'il ne pouvait être ici question de parabole et que ces paroles prononcées solennellement devant la foule tout entière s'appliquaient à tous les hommes indistinctement. Quelle raison peut-on dès lors alléguer pour interdire la manducation des viandes et fournir aux hommes une nouvelle occasion de faute et de péché ?

3. Mais, me dira quelqu'un, expliquez-nous donc ce que signifie la viande de porc, de chameau, de lièvre, de milan, de corbeau, et d'autres animaux, dont la loi défendait la manducation. Je me refuse à cette explication parce qu'elle serait trop longue. Supposez même que je ne puisse la donner, s'ensuivrait-il qu'elle ne peut être fournie par personne ? Cette explication ne se trouve-t-elle pas dans d'innombrables volumes ? Il suffit, pour la réfutation que j'ai entreprise, de savoir que ces observances n'étaient que la figure des événements futurs ; et cette vérité, ce n'est pas moi qui en suis l'inventeur, mais bien l'Apôtre saint Paul, qui tout en défendant de s'astreindre à ces observances d'une manière toute servile, déclare qu'elles ont une signification symbolique. Voici ses paroles : « Que « personne ne vous condamne pour le manger « et pour le boire, ou au sujet des jours de « fête, des nouvelles lunes et des jours de sab-« bat ; car toutes ces choses n'ont été que « l'ombre de celles qui devaient arriver [1] ». Quand la réalité, figurée par ces observances, nous a été rapportée par Notre-Seigneur, tout ce qu'il y avait de servile a disparu, pour faire place, en faveur des enfants de la liberté, à la révélation pleine et entière. En effet, tout ce qui a annoncé l'Eglise future est une véritable prophétie. Or, l'Apôtre nous dit encore : « Gar-« dez-vous de mépriser le Saint-Esprit et « d'éteindre la prophétie ; lisez tout, et gardez « ce qu'il y a de bon [2] ». Nous devons donc lire les divines Ecritures, étudier les vérités qui nous ont été dispensées par l'Esprit-Saint, approfondir les prophéties, secouer la servitude charnelle et conserver la liberté et l'intelligence des enfants de Dieu.

CHAPITRE XVI.

OBSERVATION DU SABBAT.

1. Nous lisons au Deutéronome [3] : « Obser-« vez le jour du sabbat et ayez soin de le « sanctifier, selon que le Seigneur votre Dieu « vous l'a ordonné. Vous travaillerez pendant « six jours, et vous y ferez tous vos ouvrages. « Mais le septième jour est celui du sabbat, « c'est-à-dire le repos du Seigneur votre Dieu. « Vous ne ferez aucune œuvre en ce jour, ni « vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre « serviteur, ni votre servante, ni votre bœuf, « ni votre âne, ni aucune de vos bêtes, ni « l'étranger qui est au milieu de vous, afin « que votre serviteur et votre servante se re-« posent comme vous. Souvenez-vous que « vous avez vous-mêmes été esclaves dans

[1] Matt. xv, 10-20.

[1] Coloss. II, 16, 17. — [2] I Thess. v, 19, 21. — [3] v, 12-15.

« l'Egypte, et que le Seigneur votre Dieu vous « en a tirés par sa main toute-puissante, et en « déployant toute la force de son bras. C'est « pourquoi il vous a ordonné d'observer le « septième jour ». Dans la Genèse, à l'occasion de la circoncision d'Abraham, nous lisons aussi : « Gardez mon testament, vous et votre « race qui viendra après vous. Or, voici le pacte « que je fais avec vous, afin que vous l'obser- « viez, vous et votre race : tous les enfants « mâles d'entre vous seront circoncis, afin que « cette circoncision soit le signe de l'alliance « que je fais avec vous. Le huitième jour après « leur naissance, vous circoncirez tous les en- « fants mâles de votre peuple ; vous circoncirez « aussi l'esclave qui sera né dans votre maison « ou que vous aurez acheté, mais vous excep- « terez l'étranger. Et ce sera là mon testament « en faveur de votre peuple. Tout enfant mâle « dont la chair n'aura point été circoncise, sera « exterminé du milieu de votre peuple, parce « qu'il a rompu mon alliance [1] ». Pour mettre ces paroles de l'Ancien Testament en contradiction avec le Nouveau, Adimantus allègue ce que le Seigneur a dit du prosélyte : « Mal- « heur à vous, Scribes et hypocrites Phari- « siens qui parcourez la mer et la terre pour « faire un seul prosélyte ; quand vous l'aurez « gagné il deviendra le fils de l'enfer, plus « encore que vous ne l'êtes vous-mêmes [2] ». Si ce prosélyte devient enfant de l'enfer, est-ce parce qu'il est circoncis et qu'il observe le sabbat ? n'est-ce pas plutôt parce qu'il se croit obligé d'imiter les errements des Juifs et la facilité avec laquelle ils transgressent la loi au lieu de l'observer ? Cette pensée est clairement formulée dans un autre passage où Notre-Seigneur affirme clairement que les Pharisiens rejettent les commandements pour ne plus croire qu'à eux-mêmes [3]. En effet, la loi prescrivait d'honorer son père et sa mère, tandis que ces hypocrites érigeaient en système les moyens de déshonorer ses parents. Plus loin le Sauveur s'écrie : « Malheur à « vous, Scribes et Pharisiens, qui ayant la clef « du royaume des cieux, n'y entrez pas vous- « mêmes et ne permettez pas aux autres d'y « entrer [4] ». Ailleurs, il ordonne à ses auditeurs d'obéir aux enseignements des Pharisiens et des Scribes, mais de ne pas imiter leurs actions : « Ils siégent sur la chaire de « Moïse ; faites ce qu'ils disent, mais gardez- « vous de faire comme ils agissent ; car ils « disent bien, mais ils n'accomplissent pas [1] ». C'est ainsi que le Seigneur confirme l'autorité de la loi proclamée par Moïse ; et cependant il affirme d'une manière catégorique que l'on doit rejeter avec horreur la conduite de ceux qui n'obéissent pas à la loi qu'ils ont reçue. Leur perversité allait jusqu'à ce point que, quand un païen embrassait la loi judaïque ou se faisait prosélyte, ils lui faisaient adopter la corruption de leurs mœurs et le changeaient ainsi en un véritable fils de l'enfer, peut-être beaucoup plus qu'ils ne l'étaient eux-mêmes. Autant ils déployaient de zèle pour convertir un païen à la religion judaïque, autant ils exerçaient d'influence pour le contraindre, après sa conversion, à imiter leurs mœurs dépravées.

2. Quant à la contradiction qu'Adimantus a voulu faire ressortir à l'occasion du passage suivant de l'Apôtre, il a pu voir qu'elle ne repose sur aucun fondement. Cela suffit cependant pour prouver une fois de plus que ce qu'il se propose, ce n'est pas de comprendre l'Ecriture, mais de la trouver en défaut. En effet, n'est-ce pas lui que nous entendons citer ces paroles de saint Paul : « Un homme est-il ap- « pelé à la foi après avoir été circoncis ? Qu'il « n'affecte point de paraître incirconcis. Est-il « appelé n'étant point circoncis ? Qu'il ne se « fasse point circoncire, car il n'importe nul- « lement d'être circoncis ou de ne pas l'être ; « le tout est d'observer les commandements « de Dieu [2] ». Pouvait-on dire plus clairement que chacun peut rester dans l'état où il était au moment de sa vocation ? Quand furent réalisés les événements dont ces observances n'étaient que la figure, on vit clairement que ce n'était pas dans ces ombres que l'on devait placer son espérance, mais dans la réalité elle-même qu'elles annonçaient, c'est-à-dire dans le Christ et dans l'Eglise. En elles-mêmes, ces observances étaient vaines ; cependant l'Apôtre nous défend de les mépriser comme nuisibles ou superflues. Si un Juif se convertissait à la foi de Jésus-Christ, par ménagement pour ses coréligionnaires, on ne lui défendait pas de conserver ces vaines observances, mais on lui interdisait d'y placer l'espérance de son salut ; en effet, le salut découle non pas des signes eux-mêmes, mais des

[1] Gen. XVII, 9-14. — [2] Matt. XXIII, 15. — [3] Id. XI, 52. — [4] Luc, XI, 52.

[1] Matt. XXIII, 2, 3. — [2] I Cor. VII, 18, 19.

choses signifiées. Dès lors « le prépuce n'est « rien, la circoncision n'est rien, le tout est « d'observer les commandements de Dieu ». Ou bien encore : « Plût à Dieu que ceux qui « vous troublent fussent retranchés [1] » ; non pas, quoi qu'en disent les Manichéens, qu'aux yeux de l'Apôtre la circoncision soit contraire à l'Evangile : ce qui lui est contraire, ce serait de quitter la réalité pour s'attacher à une ombre vaine. Et pourtant, c'est là l'erreur de ceux qui imposaient aux Gentils convertis à la foi, le joug de la circoncision comme condition nécessaire au salut; ils oubliaient que ce n'est pas l'ombre que l'on doit figurer sur le corps, mais la réalité que l'on doit graver dans le cœur.

3. Quant à ces paroles : « Vous observez les « jours, le sabbat et les solennités ; je crains « que mes travaux n'aient été inutiles pour « vous [2] », Adimantus ne les a pas citées textuellement. En effet, il n'est pas question du sabbat dans le texte que voici : « Vous obser- « vez les jours, les années et les temps; je crains « donc que je ne me sois en vain fatigué pour « vous ». Pense-t-il que l'Apôtre ait aussi parlé du sabbat? Est-ce que nous aussi nous ne blâmons pas ces observances, tandis que nous attachons de l'importance à ce qui y est signifié ? Eux au contraire observaient tout cela servilement, sans comprendre ce qui pouvait y être signifié et annoncé. C'est là le reproche que leur adresse l'Apôtre, quand il ose leur dire qu'ils servent la créature plutôt que le Créateur [3]. Nous célébrons solennellement le Dimanche, le jour de Pâques et les autres fêtes chrétiennes. Mais comme nous en comprenons l'esprit, on doit dire que nous observons non pas les temps, mais ce que ces époques nous rappellent. A en croire les Manichéens, ils n'observent aucun jour ni aucune époque. Puis, quand on les met en demeure d'exposer leur doctrine, ils s'escriment à prouver que ce ne sont pas les temps qu'ils observent, mais les événements dont ils sont les signes extérieurs. Nous avons montré ailleurs que ces événements ne sont que rêves et pures imaginations, mais je voudrais en ce moment leur arracher l'aveu que ces jours de fête peuvent être célébrés sans blesser aucunement les droits de la raison. J'en conclus que la circoncision de la chair a très-bien pu être imposée aux esclaves sans l'être aucunement aux enfants de la liberté. Répudions donc avec l'Apôtre la circoncision charnelle, et avec lui aussi approuvons la circoncision spirituelle : en observant le repos du dimanche, ce n'est pas le temps que nous observons, mais le signe temporel de cet éternel repos vers lequel nous fixons nos regards attentifs. Avec l'Apôtre, nous abhorrons l'observation des temps, mais nous savons les interpréter spirituellement. Entre les deux Testaments, nous établissons une différence bien prononcée, car à nos yeux l'Ancien énonce des obligations d'esclaves, tandis que le Nouveau est plein de la gloire réservée aux enfants libres ; dans l'Ancien nous lisons la prophétie des biens qui nous attendent, le Nouveau nous en met en possession. Voici l'interprétation du sabbat telle que l'Apôtre la donne aux Hébreux : « Le sabbat « reste donc au peuple de Dieu [1] ». Au sujet d'Abraham, voici ce qu'il dit de la circoncision : « Il a reçu la circoncision comme signe « de la justice de la foi [2] ». J'embrasse donc, sans aucune hésitation, l'interprétation spirituelle de l'Apôtre, et dans la liberté dont je jouis, je méprise l'observation charnelle de la servitude ; du reste, j'adore profondément incliné le Seigneur Dieu, auteur des deux Testaments ; au vieil homme qui prenait la fuite, il a inspiré la crainte en s'imposant à lui comme souverain maître ; à l'homme nouveau qui revenait, il a inspiré l'amour en se révélant à lui comme un père.

[1] Gal. v, 12. — [2] Id. iv, 10, 11. — [3] Rom. i, 25.

CHAPITRE XVII.

DE L'AMOUR DES ENNEMIS.

1. Nous lisons dans l'Exode : « Si vous en- « tendez ma voix et si vous accomplissez ce « que je vous commande, je serai l'ennemi « de vos ennemis, et j'affligerai ceux qui vous « affligent. Mon ange marchera devant vous, « il vous fera entrer dans la terre des Amor- « rhéens, des Phéréséens, des Chananéens, « des Jébuséens et des Gergézéens, et vous « les exterminerez. Vous n'adorerez point « leurs dieux et vous n'imiterez point leurs « œuvres ; au contraire, vous les détruirez et « vous éteindrez leur mémoire [3] ». A ce passage de l'Ancien Testament, Adimantus oppose ces paroles du Sauveur : « Et moi je « vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux « qui vous maudissent, faites du bien à ceux

[1] Héb. iv, 9. — [2] Rom. iv, 11. — [3] Exod. xxiii, 22-24.

« qui vous haïssent et priez pour ceux qui « vous persécutent [1] ». Il semble d'abord que le besoin qu'il a de relever partout des contradictions était grandement satisfait par cette autorisation donnée aux Juifs de tuer leurs ennemis. En effet, le Seigneur n'a pas craint d'imposer aux hommes l'obligation d'aimer leurs ennemis ; on comprend en effet, et des exemples ont prouvé que la patience et la charité deviennent souvent pour des ennemis une cause de réconciliation et de salut. Comment donc ces autres paroles : « Vous n'adorerez « pas leurs dieux et vous n'imiterez pas leurs « œuvres, au contraire, vous les détruirez et « vous anéantirez leur souvenir », ont-elles pu paraître un principe, en vertu duquel les Manichéens prescrivent d'aimer les dieux des nations ? Voulant être conséquents avec eux-mêmes, ils s'appuient sur ces paroles du Sauveur : « Vous aimerez vos ennemis », pour conclure qu'on doit aimer non-seulement les hommes, mais les démons eux-mêmes et leurs statues de pierre ou de marbre. Devant une telle extravagance, on se détourne avec horreur. Dira-t-on que ce ne sont pas là les principes Manichéens ? Alors comment caractériser l'erreur d'Adimantus qui, pour faire ressortir une contradiction nouvelle, insiste sur l'ordre donné par l'Ancien Testament de détruire les superstitions des païens, tandis que le Nouveau Testament ordonne d'aimer ses ennemis ? Entre ces deux préceptes il voit une énorme opposition.

2. Quant à nous, cet ordre donné au peuple dans les livres anciens de tuer leurs ennemis, ne nous paraît nullement contraire au précepte évangélique qui nous commande d'aimer nos ennemis. En effet, cette destruction charnelle de ses ennemis convenait à un peuple qui ne connaissait, dit l'Apôtre, que le sens littéral de la loi [2]. Cependant, parmi ce peuple, il y avait quelques hommes saints et spirituels, comme Moïse et les prophètes ; comment pouvaient-ils aimer ceux dont ils versaient le sang ? c'est ce que ne peuvent s'expliquer ni les ignorants ni les impies qui se plaisent dans leur aveuglement. Puisque les raisonnements les trouvent insensibles, faisons briller à leurs yeux le glaive redoutable de l'autorité. Or, voici ce que dit l'Apôtre : « Pour « moi, étant à la vérité absent de corps, mais « présent en esprit, j'ai déjà prononcé ce juge- « ment comme si j'étais présent : vous et mon « esprit étant assemblés au nom de Notre-Sei- « gneur Jésus-Christ, j'ai déclaré que celui qui « est coupable de ce crime, sera, par la puis- « sance de Notre-Seigneur Jésus, livré à Satan, « afin que sa chair meure et que son âme soit « sauvée au jour de Notre-Seigneur Jésus- « Christ [1] ». Or, cette destruction qu'ils exagèrent à plaisir et qu'ils entourent de leurs déclamations jalouses, qu'est-elle autre chose que la mort de la chair ? En formulant dans quel esprit cette mort se produit, l'Apôtre a suffisamment déclaré que la vengeance exercée contre un ennemi n'est pas nécessairement en opposition avec la charité. Et cependant rien n'empêche d'interpréter dans un autre sens cette mort de la chair et de n'y voir que celle qui est le fruit de la pénitence. Quant aux Manichéens, ils lisent avec délices les écritures apocryphes, et vont jusqu'à soutenir qu'elles sont d'une pureté parfaite dans le passage même où il est dit que l'apôtre saint Thomas, se sentant frappé par une main imprudente, maudit l'auteur involontaire de cet outrage, et que cette malédiction fut aussitôt suivie de son effet. Car à peine le malheureux, qui était un domestique de table, fut-il sorti pour aller puiser de l'eau à la fontaine, qu'il fut saisi et déchiré par un lion ; et, comme pour frapper les convives d'une terreur plus grande encore, un chien s'empara de la main du maudit et l'emporta dans la salle où l'Apôtre prenait son repas. Plusieurs des convives ne pouvaient encore se rendre compte de cet enchaînement merveilleux ; l'apôtre le leur expliqua, et ce ne fut plus pour lui qu'un concert unanime de respect et d'admiration ; et ce fut là ce qui inspira à quelqu'un la pensée d'écrire un évangile. Si on voulait retourner contre les Manichéens leurs dents si habiles, comme on attaquerait ce récit ! Sur ce point je n'ai pas à vous apprendre avec quelle intention la malédiction fut lancée ; du moins je tiens à montrer que cette vengeance eut pour principe la charité. En effet, nous lisons un peu plus loin que l'apôtre versa d'abondantes prières en faveur du malheureux frappé dans sa vie temporelle, et demanda à Dieu de l'épargner au jour du jugement. Si donc, sous le règne du Nouveau Testament qui est avant tout l'hymne de l'amour, des hommes char-

[1] Matt. v, 44. — [2] Gal. III, 24.

[1] I Cor. v, 3-5.

nels se sentirent saisis de crainte, sous le coup de ces vengeances divines et miraculeuses, combien plus ce sentiment devait-il faire de victimes sous l'Ancien Testament qui était par-dessus tout une loi de crainte. La crainte et l'amour, tel est en effet, dans toute sa concision, la différence qui sépare les deux Testaments ; la crainte était le partage de l'homme ancien, l'amour est le privilége de l'homme nouveau ; et cependant l'un et l'autre sont l'œuvre d'un Dieu infiniment miséricordieux. Sous la loi judaïque il n'est rien dit du but que l'on se proposait dans la vengeance, parce que les hommes spirituels y étaient très-rares et que le peuple avait besoin d'être dompté par la crainte et par un régime sévère. En voyant qu'on livrait entre leurs mains pour les mettre à mort leurs ennemis, les impies et les adorateurs des idoles, ne devaient-ils pas redouter pour eux-mêmes d'être livrés également aux mains de leurs ennemis, s'il leur arrivait de mépriser les ordres du vrai Dieu et d'embrasser le culte des idoles et les impiétés païennes ? Et en réalité le même péché fut suivi du même châtiment. Mais tandis que cette vengeance temporelle n'inspire que la terreur aux esprits faibles, elle est pour les intelligences éclairées une profonde et lumineuse révélation qui leur épargne souvent les supplices mille fois plus horribles de l'éternité. En effet, ce qui effraie le plus les hommes charnels, ce sont les vengeances de cette vie, et non les horreurs des châtiments futurs.

3. La charité peut donc s'allier à la vengeance. Nous en voyons la preuve dans un père qui inflige une répression sévère à son fils, quand il le voit s'abandonner à des penchants coupables ; plus il l'aime, plus il sent le besoin de le corriger, surtout quand la correction lui laisse espérer des résultats. Mais en voulant le corriger il se garde bien de le tuer : car pour beaucoup la vie présente est du plus haut prix, et souvent même c'est d'elle seule qu'ils attendent la récompense de l'éducation qu'ils veulent donner à leurs enfants. Quant aux parents sages et fidèles qui attendent une autre vie meilleure, ils ne tuent pas non plus leurs enfants en voulant les châtier, parce qu'ils sont persuadés qu'ils peuvent les corriger dans cette vie : mais Dieu, qui connaît ce qui convient à chacun, se venge en frappant de mort soit par lui-même, soit par les causes secondes ; et si c'est la haine qui l'inspire, il ne les hait pas parce qu'ils sont hommes, mais parce qu'ils sont pécheurs. En effet, dans l'Ancien Testament nous lisons ces paroles adressées à Dieu : « Et vous ne haïssez rien de ce que vous « avez fait [1] » ; au contraire, il dispose tout avec justice et modération soit par des châtiments, soit par des récompenses. Ecoutons encore ces paroles que l'Apôtre adresse aux premiers chrétiens : « Que l'homme s'éprouve « lui-même et qu'il mange ainsi de ce pain et « qu'il boive de ce calice. Car quiconque « mange ce pain et boit ce calice indignement, « mange et boit sa propre condamnation, ne « faisant pas le discernement du corps du Sei- « gneur. C'est pour cela qu'il y a parmi vous « beaucoup de malades et de languissants, et « que plusieurs dorment du sommeil de la « mort. Si nous nous jugions nous-mêmes, « nous ne serions pas jugés. Mais lorsque nous « sommes jugés, c'est le Seigneur qui nous « châtie, afin que nous ne soyons pas con- « damnés avec le monde [2] ». Quelle preuve plus évidente que Dieu châtie avec amour, non-seulement par des infirmités et des maladies, mais même par la mort temporelle, ceux qu'il ne veut pas condamner avec le monde ?

4. Que les Manichéens y réfléchissent et qu'ils comprennent comment il a pu se faire que des nations impies soient livrées pour être détruites, à un peuple, encore charnel il est vrai, mais adorateur du seul Dieu véritable ; ajoutez encore qu'il pouvait y avoir parmi ce peuple des hommes spirituels qui se faisaient les exécuteurs des ordres de Dieu, sans aucune haine de leur part. Il n'y a donc pas lieu de soutenir la moindre contradiction entre l'Ancien Testament et le précepte que nous impose le Sauveur d'aimer nos ennemis. Tout en nous ordonnant de les aimer, il s'engage lui-même à en tirer vengeance, puisqu'il se représente sous la figure d'un juge qui tout partial et coupable qu'il est, n'ayant aucune crainte de Dieu, aucun respect pour les hommes, se laisse pourtant fléchir par les instances réitérées d'une pauvre veuve qui demande justice contre son persécuteur ; à la fin il l'exauce, pour se délivrer de ses prières. S'il en est ainsi dans cette parabole, à combien plus forte raison Dieu, qui est la bienveillance et la justice même, n'affirme-t-il pas qu'il vengera ses élus de la haine de leurs ennemis [3] ?

[1] Sag. XI, 25. — [2] I Cor. XI, 28-32. — [3] Luc, XVIII, 2-8.

Je laisse maintenant aux Manichéens l'audace de s'adresser à Dieu et de lui dire : Quoi donc ! vous nous ordonnez d'aimer nos ennemis et vous vous disposez à nous venger de leurs outrages ? Peut-être diront-ils qu'il agira contre la volonté de ses saints en punissant et en condamnant ceux qu'ils aiment ? Loin de soulever cette calomnie aveugle, qu'ils se tournent vers Dieu, qu'ils étudient les deux Testaments, et ils comprendront que les saints n'ont d'autre volonté que de ne pas se trouver à gauche parmi ceux à qui le Sauveur dira : « Allez au feu éternel qui a été préparé pour « le démon et ses anges. Car j'ai eu faim, et « vous ne m'avez pas donné à manger [1] », et le reste. Ces misérables ne peuvent admettre que Dieu ait chargé son peuple d'exterminer ses ennemis, et ils défendent de donner un morceau de pain à un pauvre qui n'est pas ennemi, mais qui supplie. Qu'ils se rangent donc du côté de ceux, en petit nombre, qui comprennent que l'on peut se venger sans haïr. Tant que l'on n'est pas persuadé de cette vérité, on ne peut parcourir les livres des deux Testaments sans s'exposer continuellement à l'erreur et à rencontrer partout des contradictions dans les saintes Ecritures.

5. Les Apôtres n'en étaient pas encore arrivés à séparer la vengeance de la haine, quand irrités contre ceux qui leur avaient refusé l'hospitalité, ils supplièrent le Sauveur de leur permettre de demander, à l'exemple d'Elie, que le feu tombât du ciel pour consumer tous ces hommes inhospitaliers. Le Sauveur leur répondit qu'ils ne savaient donc pas de quel Esprit ils étaient les enfants ; qu'ils oubliaient qu'il était venu pour sauver, et non pour perdre [2]. C'était l'ignorer en effet que de vouloir perdre ceux dont ils demandaient la destruction par le feu. Plus tard, quand ils furent remplis du Saint-Esprit, et élevés à la perfection, quand enfin ils purent aimer leurs ennemis, ils reçurent le pouvoir de punir, parce qu'alors ils pouvaient châtier sans haïr. L'apôtre saint Pierre usa de ce pouvoir, comme nous le voyons dans les Actes des Apôtres ; mais les Manichéens n'acceptent pas ce livre, parce qu'il proclame trop manifestement la venue du Paraclet, c'est-à-dire du Saint-Esprit consolateur, que le Sauveur envoya aux Apôtres, après son ascension, pour les consoler des douleurs que leur causait cette séparation. Ceux qui ont besoin de consolateur, ne sont-ce pas ceux qui sont tristes, suivant cette parole du Sauveur : « Bienheureux ceux qui « pleurent, parce qu'ils seront consolés [1] ? » Le divin Maître a dit également : « Les enfants « de l'époux pleureront lorsque l'époux leur « sera enlevé [2] ». Or, dans ce livre qui nous atteste si clairement la venue du Saint-Esprit consolateur promis par Jésus-Christ, nous voyons que deux époux subirent les effets de la sentence de Pierre et furent frappés de mort, pour avoir osé mentir au Saint-Esprit [3]. Grâce à leur profond aveuglement, les Manichéens rejettent ce fait avec mépris, tandis que dans un livre apocryphe ils reçoivent avec respect le fait que nous avons cité de saint Thomas, celui aussi de la fille même de Pierre, frappée de paralysie à la prière de son père, et enfin cet autre fait non moins frappant de la fille d'un jardinier foudroyée soudain par la mort à la prière de Pierre. Et si on leur demande pourquoi ces événements, ils répondent que l'opportunité des circonstances exigeait que l'une de ces filles fût délivrée de la paralysie et que l'autre mourût. Cependant ils n'hésitent pas à attribuer ces effets aux prières de l'apôtre. Et qui donc leur dit que la mort n'était pas un bien pour ces peuples impies sur l'histoire desquels ils déversent un sourire de mépris, quand on leur dit que c'est Dieu lui-même qui les a livrés aux mains du peuple juif ? Puisqu'ils admettent que ce n'est pas la haine, mais une bonne intention qui dirigeait les Apôtres ; en vertu de quel principe supposent-ils gratuitement que c'est la haine qui inspirait les hommes spirituels qui se trouvaient dans les rangs d'Israël et qui étaient chargés d'accomplir ces ordres sévères du Tout-Puissant ? Qu'ils mettent donc enfin des bornes à leur témérité et qu'ils cessent d'en imposer aux simples qui n'ont pas la liberté de lire, ou qui ne le veulent pas, ou qui ne lisent que dans une intention hostile ; se plaçant ainsi dans l'impuissance réelle de trouver dans les deux Testaments la proclamation authentique et simultanée de la miséricorde et de la sévérité de Dieu. S'agit-il, en effet, de l'amour des ennemis, de la défense de rendre le mal pour le mal ? Nous lisons dans l'Ancien Testament : « Seigneur mon « Dieu, si j'en ai agi ainsi, si l'iniquité est « dans mes mains, si j'ai rendu le mal pour

[1] Matt. xxv, 41, 42. — [2] Luc, ix, 53-56.

[1] Matt. v, 5. — [2] Id. ix, 15. — [3] Id. v, 1-10.

« le mal, c'est en toute justice que je tom-« berai sans force sous les coups de mes en-« nemis [1] ». Pour tenir un semblable langage ne faut-il pas savoir que si nous voulons plaire à Dieu, nous ne devons pas rendre le mal pour le mal? Toutefois il n'appartient qu'aux hommes parfaits de ne haïr dans leurs frères que le péché et de les aimer comme hommes; de châtier non pas selon les exigences d'une sévérité cruelle, mais selon les règles d'une justice modérée; de ne punir enfin que dans la crainte que l'indulgence à l'égard du péché ne soit plus nuisible au pécheur que la rigueur même du châtiment. Et cependant même les hommes justes n'en ont agi ainsi que sous l'influence de l'autorité divine; il le fallait bien pour empêcher qu'il n'arrivât à quelqu'un de se croire autorisé à tuer qui il voudrait, voire même de le poursuivre en jugement ou de lui infliger quelque châtiment que ce fût. Or, il est des circonstances dans lesquelles l'Ecriture mentionne expressément les ordres du ciel; dans d'autres, ces ordres sont seulement sous-entendus. De cette manière, le lecteur s'instruit quand les ordres sont formels, et dans le cas contraire sa discrétion est mise à l'épreuve.

6. David vit tomber entre ses mains un de ses ennemis déclarés, un persécuteur à la fois ingrat et cruel, Saül enfin, et sa destinée lui appartenait entièrement. Toutefois il aima mieux l'épargner que de verser son sang. Jusque-là, en effet, il n'avait pas reçu ordre de lui ôter la vie, il n'en avait pas reçu non plus la défense; bien plus, une parole du ciel lui avait déclaré que le sort de son ennemi était entre ses mains; et cependant il n'usa de cette souveraine puissance que pour faire grâce [2]. Que l'on me dise de qui il a eu peur en refusant de tuer Saül. Il ne craignait pas Saül, puisque ce dernier était tombé en son pouvoir; il ne craignait pas Dieu, puisque c'est Dieu lui-même qui le lui avait livré. Il pouvait le mettre à mort sans aucune difficulté, sans avoir rien à craindre; pourquoi donc l'épargne-t-il, si ce n'est par amour pour son ennemi? Ainsi voilà que David, malgré son ardeur guerrière, accomplit le précepte donné par Jésus-Christ d'aimer nos ennemis. Plût à Dieu qu'il fût imité par ces novateurs qui ont remplacé ce sentiment si naturel à l'homme, la miséricorde, par je ne sais quel délire aussi cruel qu'insensé! Les voici qui croient que c'est le pain qui pleure, ce qui est une absurdité, et en conséquence ils en refusent un morceau à ce mendiant baigné de larmes. Comme ces aveugles qui se répandent en clameurs insensées, peut-être vont-ils prétendre que David en épargnant son ennemi est meilleur que Dieu qui lui avait donné le pouvoir de l'immoler; comme si vraiment Dieu n'avait pas su à qui il accordait ce pouvoir. Il connaissait les dispositions de son serviteur; mais voulant faire connaître aux hommes, et imiter par eux l'amour de David pour son ennemi, Dieu qui connaissait cet amour, remit en la puissance de David son plus grand ennemi, dont il voulait encore conserver la vie, parce qu'elle était utile à l'accomplissement de ses desseins. C'est ainsi que la bonté d'âme de David s'impose d'elle-même à l'admiration et à l'imitation des hommes; c'est ainsi encore que la perversité de Saül fut réservée à une fin où la justice éclata davantage, afin de faire pâlir de crainte les hommes qui marcheraient sur ses traces.

[1] Ps. VII, 4, 5.— [2] I Rois, XXIV, 3-8, XXVI, 8-12.

CHAPITRE XVIII.

DES BÉNÉDICTIONS TEMPORELLES.

1. Nous lisons au Deutéronome : « Si vous « écoutez la voix du Seigneur votre Dieu, vous « serez béni dans votre champ, vous serez « béni dans votre pré, le fruit de votre ven-« tre, celui de votre terre et le fruit de vos « bestiaux sera béni; vos troupeaux de bœufs « et vos troupeaux de brebis seront bénis; à « l'entrée et à la fin vous serez béni [1] ». A ce chapitre, les Manichéens opposent ce passage de l'Evangile : « Si quelqu'un veut venir à « ma suite, qu'il se renonce lui-même, qu'il « porte sa croix et qu'il me suive. Car que « sert à l'homme de gagner le monde tout « entier s'il vient à perdre son âme? Ou bien, « que peut obtenir l'homme en échange de son « âme [2]? » Pour montrer qu'il n'y a aucune contradiction entre ces deux passages, il suffit de se rappeler ce principe universellement admis, savoir qu'à un peuple encore charnel il fallait des promesses et des récompenses temporelles, et tout cela sous un seul et même Dieu, auteur de toute créature supérieure et inférieure. Adimantus lui-même n'a pas craint de citer ces paroles du Sauveur : « Ne

[1] Deut. XXVIII, 1-6. — [2] Matt. XVI, 24, 26.

« jurez jamais, ni par le ciel, car c'est le trône « de Dieu, ni par la terre, parce qu'elle est « l'escabeau de ses pieds [1] ». Dans l'Ancien Testament nous retrouvons quelque chose de semblable : « Le ciel est mon trône et la terre « est l'escabeau de mes pieds [2] ». Quoi d'étonnant, dès lors, que Dieu donne les biens de son trône à ceux qui le servent spirituellement? Entre l'esprit et la chair, la supériorité n'appartient-elle pas à l'esprit comme elle appartient aux choses célestes sur les choses terrestres? Toutefois nous ne disons pas qu'on ne puisse interpréter dans le sens spirituel, le champ, le pré, le fruit du ventre, le fruit de la terre et des animaux, les troupeaux de bœufs et de brebis. Mais cette interprétation ne rentre pas dans le sujet que nous traitons.

D'un autre côté, quoique le Nouveau Testament ait surtout en vue l'homme nouveau dans les récompenses et l'héritage qu'il promet, il ne laisse pas cependant, s'adressant à ceux-là mêmes qui méprisent et abandonnent les biens temporels pour mieux suivre l'Evangile, de leur promettre la multiplication de ces mêmes biens dès cette vie. En effet, c'est le Sauveur lui-même qui a annoncé qu'ils recevraient au centuple dès ce monde, et la gloire éternelle dans le siècle futur [3]. De même, dans l'Ancien Testament, nous lisons : « Pour l'homme fidèle, ce monde est « tout entier de la richesse [4] ». C'est là ce qui inspirait à l'Apôtre cette parole triomphante : « Nous sommes comme des hommes qui « n'ont rien et qui possèdent tout [5] ». Si donc à cette gloire éternelle dont les saints ont reçu la promesse, le Nouveau Testament ajoute la possession des biens passagers de ce monde, possession d'autant plus abondante que le mépris de ces mêmes biens aura été plus profond; faut-il s'étonner que l'Ancien Testament, qui ne s'adressait qu'à un peuple charnel, ait promis des récompenses temporelles? Qu'y a-t-il là de contradictoire avec l'idée d'un seul et même Dieu, maître souverain de tous les temps et gouvernant toutes choses avec la modération et la sagesse que réclame la diversité des besoins et des siècles?

2. Je ne veux pas même laisser à nos adversaires la satisfaction de croire que le Nouveau Testament seul nous offre des leçons du mépris des choses humaines. Qu'ils entendent le Prophète foulant aux pieds cette félicité de la terre et ne cherchant d'appui que dans le Dieu tout-puissant : « Délivrez-moi, dit-il, du « glaive meurtrier, et retirez-moi de la main « d'une race étrangère, dont la bouche n'a pro- « noncé que des faussetés, et dont la main ne « sert qu'à l'iniquité. Leurs fils sont comme de « nouvelles plantes dans la première vigueur de « leur jeunesse. Leurs filles sont d'une belle fi- « gure et parées avec autant d'art que nos tem- « ples. Leurs greniers sont remplis, ils se « déchargent l'un dans l'autre. Leurs brebis « sont fécondes, on les voit sortir en foule de « leurs étables; leurs vaches sont chargées de « graisse. Dans les places de leurs villes, il « n'y a ni maisons en ruine, ni danger d'ir- « ruption, ni cris de sédition. Et ils ont dit : « Heureux le peuple qui jouit de ces avantages; « (et moi je dis) heureux le peuple qui n'a que « Dieu pour maître [1] ». Si donc cette félicité purement humaine sourit aux hommes impies, qu'ils n'oublient pas non plus que le véritable bonheur, le bonheur durable, est celui qui s'appuie sur Dieu seul. Bienheureux, disent-ils, le peuple qui possède tous ces avantages; aux yeux du prophète, il n'y a d'heureux que le peuple qui a Dieu seul pour maître. Mais à ce passage de l'Ancien Testament, voici que les Manichéens opposent ces paroles du Sauveur : « Quiconque rougira de « moi ou de mes paroles dans cette nation « adultère et pécheresse, le Fils de l'homme « rougira aussi de lui quand il viendra avec « toute la gloire de son Père et entouré des « louanges des saints [2] ». Or, je ne vois pas comment il peut être question ici du mépris des choses temporelles. Serait-ce en ce sens que frappé de la caducité des biens de la terre, on ne voudrait pas, pour les acquérir, se mettre dans la nécessité ou de rougir de Jésus-Christ ou de craindre son courroux? Mais alors que peut-on dire à cela? Nous avouons sans hésiter que les biens de la terre sont tout autant de présents que Dieu nous a faits, quoique d'un rang bien inférieur, et que s'ils devenaient incompatibles avec le service de Dieu, on devrait non-seulement les mépriser, mais les refouler loin de soi. Nous ajoutons que, s'il s'agit de ces hommes charnels dont le cœur est tout entier à la terre, et qui n'ont pas encore le sentiment des pro-

[1] Matt. v, 35. — [2] Isaïe, LXVI, 1. — [3] Matt. XIX, 29. — [4] Prov. XVII, selon les Sept. — [5] II Cor. VI, 10.

[1] Ps. CXLIII, 11-15. — [2] Marc, VIII, 38.

messes célestes, il est utile qu'ils demandent à Dieu seul ces biens temporels, plutôt que de les demander aux idoles ou aux démons.

CHAPITRE XIX.

LES RICHESSES ET LA PAUVRETÉ.

1. Il est écrit dans la loi : « C'est moi qui « donne les richesses à mes amis et la pau- « vreté à mes ennemis ». A ce passage les Manichéens opposent ces paroles du Sauveur : « Bienheureux les pauvres en esprit, parce « que le royaume des cieux est à eux [1] ; mal- « heur à vous, riches, parce que vous avez « reçu votre consolation [2] ». Mais pourquoi ne pas continuer la lecture de l'Evangile? En effet, immédiatement après ces paroles : « Bienheureux les pauvres en esprit, parce « que le royaume des cieux est à eux », nous trouvons celles-ci : « Bienheureux ceux qui « sont doux, parce qu'ils auront la terre pour « héritage ». Voici donc que les amis de Dieu deviennent riches de la possession même de la terre. Au contraire, qu'ils jettent les yeux sur ce mauvais riche de l'Evangile réduit soudain à la plus extrême pauvreté et condamné à conjurer le pauvre qu'il avait précédemment dédaigné, de tremper son doigt dans une source d'eau vive et d'en laisser tomber quelque goutte sur sa langue [3]. Comment dès lors ne pas comprendre par quels moyens Dieu réduit ses ennemis à la pauvreté, comment ne pas reconnaître la vérité de cette parole de la Loi : « C'est moi qui donne la ri- « chesse à mes amis et la pauvreté à mes « ennemis? »

2. Quant aux richesses temporelles, j'ai montré que dès l'Ancien Testament, elles avaient été l'objet d'un mépris véritable; et pour peu qu'on se donne la peine de lire, on en trouvera un grand nombre de preuves. En voici quelques-unes : « Le juste préfère la « médiocrité à toutes les richesses des pé- « cheurs [4] ». « La loi sortie de vos lèvres est « pour moi plus précieuse qu'un poids énorme « d'or et d'argent [5] ». « Les jugements de Dieu « sont la justice même, et ils sont pour nous « plus désirables que l'or et les pierres pré- « cieuses [6] ». « Heureux celui qui a trouvé la « sagesse et qui est riche en prudence; la pos- « session de la sagesse vaut mieux que l'acqui- « sition de l'or et de l'argent. Elle est plus pré- « cieuse que les plus belles pierreries, et aucun « mal ne lui résiste ; elle est bien connue de « tous ceux qui l'approchent et de ceux qui la « considèrent avec attention. Les choses les « plus précieuses ne sont pas dignes d'elle [1] ». « C'est pourquoi j'ai désiré l'intelligence, et « elle m'a été donnée ; j'ai invoqué le Seigneur, « et l'esprit de sagesse est venu en moi. Je l'ai « préférée aux royaumes et aux trônes, et j'ai « cru que les richesses n'étaient rien au prix « de la sagesse. Je ne l'ai point comparée aux « pierres précieuses, parce que tout l'or, au « prix d'elle, n'est qu'un peu de sable; et l'ar- « gent, devant elle, sera considéré comme de « la boue [2] ». Si les Manichéens lisaient ces passages, ou les lisaient sans impiété, ils comprendraient que dans les deux Testaments tout est dans une harmonie parfaite, ce qu'il faut désirer, comme ce qu'il faut fuir, ce qu'il faut acquérir ou ce qu'il faut rejeter.

CHAPITRE XX.

RÉCOMPENSES TEMPORELLES.

1. Nous lisons dans le Lévitique : « Si vous « marchez selon ma loi, si vous observez mes « préceptes, je vous donnerai la pluie en son « temps ; la terre aura ses produits et les « arbres leurs fruits ; les vendanges succéde- « ront aux moissons et les semailles aux ven- « danges ; et vous serez rassasiés et vous « habiterez dans votre terre sans aucune « crainte ; vous dormirez, et il n'y aura per- « sonne pour vous effrayer. J'éloignerai de « votre terre les bêtes sauvages, vous pour- « suivrez vos ennemis et ils tomberont sous « vos coups. Cinq d'entre vous en poursui- « vront cent, et cent d'entre vous en poursui- « vront dix mille, et vos ennemis tomberont « en foule devant vous. Je viendrai, je vous « bénirai, je vous multiplierai et je réglerai « votre sort. Vous mangerez les fruits que « vous aviez en réserve et vous rejetterez les « vieux en présence des nouveaux [3] ». Je pense que personne ne nous demandera de montrer que ces promesses étaient simplement appropriées à l'ancien peuple. J'ai déjà traité longuement cette matière ; ne pas s'en contenter ce serait faire preuve de peu d'intelligence. Cependant les Manichéens ne laissent pas d'opposer à ce passage ces paroles du Sau-

[1] Matt. v, 3. — [2] Luc, vi, 24. — [3] Id. xvi, 24. — [4] Ps. xxxvi, 16. — [5] Id. cxviii, 72. [6] — Id. xviii, 10.

[1] Prov. iii, 13-15. — [2] Sag. vii, 7-9. — [3] Lévit. xxvi, 3-10.

veur : « Ne portez dans vos bourses ni or, ni « argent, ni monnaie ; dans le voyage vous « n'avez besoin ni de besace, ni de deux tu- « niques, ni de chaussures, ni de bâton ; car « l'ouvrier est digne d'obtenir sa récom- « pense [1] ». Or, qu'y a-t-il d'étonnant que ces conseils aient été donnés à des Evangélistes ? Etait-ce à ce ministère que le peuple juif était appelé ? Toutefois c'est encore au sens spirituel que l'on doit s'attacher, car autrement, aux yeux des impies le Sauveur ne paraîtrait-il pas avoir contredit ses propres enseignements, lui qui se faisait accompagner de l'argent nécessaire aux provisions du voyage [2] ? Mais les Manichéens ne vont-ils pas répondre que c'est un péché d'avoir de l'argent dans sa ceinture, mais non dans sa bourse ? Or, nous disons qu'il n'y avait pas là un précepte formel, mais un simple conseil donné aux Apôtres. La preuve en est que saint Paul travaillait de ses propres mains pour subvenir à sa subsistance, et cela, comme il le dit lui-même, pour ne point abuser de la puissance que le Sauveur avait donnée aux Evangélistes [3]. Ce que le Sauveur a permis, on est libre de ne pas le faire ; tandis qu'on ne peut omettre, sans péché, ce qui a été commandé.

2. Ils allèguent encore le fait de ce riche à qui Dieu avait dit : « Insensé, cette nuit je te « redemanderai ton âme; quant aux trésors que « tu as amassés, à qui retourneront-ils [4] ? » La contradiction, disent-ils, est manifeste entre ce passage et la loi ; car ici le Seigneur se rit de cette vaine joie qui pense se reposer toujours sur des biens essentiellement passagers, et là ce même Dieu garantit au peuple d'Israël des promesses temporelles. L'Apôtre saint Paul parlant des riches du siècle devenus membres de l'Eglise, écrivait à Timothée : « Ordonnez aux riches de ce siècle de « ne pas s'enfler d'orgueil et de ne point « mettre leur confiance dans leurs fragiles « richesses ; qu'ils n'espèrent que dans le « Dieu vivant qui nous donne tout en abon- « dance ; qu'ils fassent du bien, qu'ils soient « riches en bonnes œuvres, qu'ils donnent « facilement, qu'ils fassent part de leurs biens « et qu'ils s'amassent un trésor des biens à « venir, afin de conquérir la vie éternelle [5] ». Après ces paroles, comment ne pas comprendre que la possession elle-même n'est pas un péché ? Le péché serait d'y attacher son cœur, de mettre là toute son espérance, de préférer ou de comparer ses biens à la vérité, à la justice, à la sagesse, à la foi, à la bonne conscience, à l'amour de Dieu et du prochain, toutes choses qui enrichissent une âme et la rendent précieuse aux yeux de Dieu. S'agit-il maintenant d'inspirer l'amour de ce Dieu qui communique à ceux qui l'aiment tous ces biens invisibles et éternels, c'est-à-dire qui se communique lui-même à eux avec toute l'abondance des biens dont il est la source ; quel moyen employer à l'égard d'une âme charnelle qui ne connaît que les affections de la chair et ne sait désirer que les biens temporels ? Tout ce que l'on peut faire à l'égard de cette âme, n'est-ce pas de lui persuader que c'est Dieu lui-même qui est pour l'homme la source de tous ces biens qu'elle aime ? Et en cela on est dans la plus rigoureuse vérité. Disons-le donc : toutes ces promesses temporelles faites au peuple juif n'avaient pas d'autre but ; ce qui avait prise sur lui, c'était surtout la crainte, mais enfin ces promesses devaient peu à peu l'habituer à l'amour. Ajoutons que ces biens temporels n'étaient qu'une figure des biens éternels, comme la victoire promise sur leurs ennemis prophétisait le triomphe remporté par les élus sur le démon et ses anges.

3. Nos adversaires opposent aussi à l'Ancien Testament, le passage où l'Apôtre déclare que Dieu ne se complaît que dans la paix et non dans la division et la guerre [1]. Mais qu'ils sachent donc que dans les Ecritures Dieu nous est représenté tel que personne ne peut lui ravir la paix dont il jouit en lui-même. D'un Dieu comme ils le prêchent, qui craignant l'attaque pour son empire, lance au loin chacun de ses membres pour y subir la guerre étrangère, sauf à les mettre dans l'impossibilité de se délivrer, de se relever de leurs défaites et de se purifier de leurs souillures ; d'un Dieu comme celui-là, il n'en est pas question dans les Livres saints. Au contraire, s'agit-il de la nature humaine tombée dans l'abîme du péché, Dieu s'éprend d'amour pour la paix dont elle peut jouir, mais non pas jusqu'à blesser les droits de la justice, jusqu'à permettre que la paix qu'il aime soit foulée aux pieds par les pécheurs ; ce qu'il veut, c'est

[1] Matt. x, 9, 10. — [2] Jean, xii, 6. — [3] Act. xviii, 3 ; I Cor. iv, 12 ; I Thess. ii, 9 ; II Thess. i, 8, 9. — [4] Luc, xii, 20. — [5] I Tim. vi, 17-19.

[1] I Cor. xiv, 33.

qu'elle soit aimée par les combattants, embrassée par les vainqueurs, promise en figure aux âmes encore charnelles, et montrée dans sa ravissante réalité aux hommes spirituels.

CHAPITRE XXI.

MAUDIT SOIT LE CRUCIFIÉ !

Nous lisons au Deutéronome : « Maudit soit « celui qui est pendu au bois [1] ». Les Manichéens ont souvent agité cette question : mais je me demande encore ce que peuvent avoir de contraire à cette maxime les paroles suivantes du Sauveur, citées par Adimantus : « Si vous voulez être parfait, vendez tout ce que « vous possédez, donnez-en le prix aux pauvres, « portez votre croix et suivez-moi [2] ». Si le nom même de la croix n'était pas formellement désigné, je ne verrais pas qu'il y eût même de relation à établir entre ce mot du Sauveur et les paroles citées : « Maudit soit celui qui est « pendu au bois »; à plus forte raison ne pourrait-on y trouver de contradiction, puisque chacun peut porter sa croix et suivre le Seigneur. Or, nous portons cette croix, par le fait même que nous suivons le Seigneur, car l'Apôtre a dit: « Ceux qui appartiennent à Jésus-« Christ ont crucifié leur chair avec ses passions « et ses concupiscences [3] ». Par l'efficacité de cette croix nous détruisons le vieil homme, c'est-à-dire la vieille vie que nous avons reçue d'Adam et qui fut en lui l'effet d'un crime volontaire, tandis qu'en nous, elle est une conséquence de notre nature. C'est ce que l'Apôtre formule en ces termes: « Nous avons été « autrefois et par nature enfants de colère, « comme le reste des hommes [4] ». Si donc c'est par Adam que nous avons reçu cette vieille vie, ainsi désignée parce que nous la tenons du vieil homme, qu'y a-t-il d'absurde dans la malédiction lancée par le Seigneur contre le vieil homme que Dieu a suspendu au bois? En effet, en se faisant homme, le Sauveur avait contracté, par droit de succession, la dette de la mortalité; il est né mortel des entrailles de Marie; sa chair n'était pas souillée par le péché, mais elle portait la ressemblance du péché [5]. En effet, il pouvait mourir, et la mort n'est qu'une suite du péché. De là ce mot : « Sachant que « notre vieil homme a été attaché à la croix avec « lui, afin que le corps du péché fût détruit [6] ». Ce n'est donc pas au Seigneur lui-même, mais à la mort, que s'applique la malédiction prononcée par David, et que le Sauveur a détruite en s'en faisant la victime. Ce qui a été suspendu au bois, c'est donc la mort elle-même que l'homme s'attira par sa criminelle condescendance pour la femme, séduite elle-même par le serpent. Voilà pourquoi Moïse, dans le désert, éleva un serpent suspendu au bois pour signifier la mort elle-même. Et parce que la foi en la croix du Seigneur nous guérit des passions qui donnent la mort, ceux qui dans le désert avaient été atteints des morsures venimeuses des serpents, obtenaient leur guérison en jetant seulement leurs regards sur le bois qui portait le serpent [1]. Ce mystère a été constaté par le Sauveur lui-même dans les paroles suivantes : « Comme Moïse a élevé le « serpent dans le désert, ainsi faut-il que le « Fils de l'homme soit exalté [2] ». En acceptant ce genre de mort, le plus ignominieux aux yeux des hommes, c'est-à-dire la mort de la croix, Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a prouvé l'immense étendue de son amour pour nous, et c'est là ce qui a fait dire à l'Apôtre : « Jésus-Christ nous a rachetés de la malédic-« tion de la loi, en se faisant maudit en notre « place, car il est écrit : Maudit soit celui qui « est suspendu au bois [3] ». Comment dès lors la liberté chrétienne, plus encore que la servitude judaïque, craindrait-elle, non-seulement aucune mort, mais aucun genre de mort?

CHAPITRE XXII.

UN PROFANATEUR DU SABBAT CRUELLEMENT PUNI.

Le livre des Nombres nous rapporte qu'un malheureux, surpris, le jour du sabbat, à ramasser du bois hors du camp, fut immédiatement lapidé sur l'ordre de Dieu [4]. D'un autre côté, nous lisons dans l'Evangile que le Sauveur, un jour de sabbat, guérit un homme frappé de paralysie à la main [5]. Or, cette guérison n'est pas l'œuvre de l'homme, mais celle de Dieu ; et Dieu a pu opérer ce miracle sans sortir de son repos ; il lui a suffi d'une parole et le prodige a été accompli. Il n'y a donc aucune relation à établir entre ce fait, et celui de l'homme surpris à recueillir du bois le jour du sabbat, et lapidé par l'ordre de Dieu. J'ai déjà souvent parlé de l'observation servile du

[1] Deut. XXI, 23. — [2] Matt. XIX, 21, XVI, 24. — [3] Gal. V, 24. — [4] Ephes. II, 3. — [5] Rom. VIII, 3. — [6] Id. VI, 6.

[1] Nomb. XXI, 9. — [2] Jean, III, 14. — [3] Gal. III, 13. — [4] Nomb. XV, 35. — [5] Matt. XII, 10-13.

sabbat et de la mort temporelle comme châtiment. Sous le règne de la charité, c'est la bonté de Dieu qui éclate, comme sous le règne de la crainte c'est la sévérité qui se manifestait. De même, avant la venue du Sauveur, parce que les mystères ne devaient être exposés aux regards de la foule que sous l'enveloppe des figures légales, aucune invitation n'était faite aux Juifs de comprendre les symboles, on se contentait de les forcer à accomplir les préceptes qui leur étaient imposés. En effet, ce n'était pas encore par l'esprit qu'ils appartenaient à Dieu, et c'était une obéissance toute charnelle qu'ils rendaient à la loi. Je m'étonne donc que les Manichéens s'apitoyent si tristement sur le sort de ce malheureux, lapidé sur l'ordre de Dieu, parce qu'il désobéissait à la loi, tandis qu'ils n'ont aucune larme à verser sur le figuier qu'une seule parole de Jésus-Christ dessécha tout à coup, quoiqu'il n'eût violé aucun précepte [1]; oublieraient-ils que, d'après leur système, les arbres ont une âme de même nature que les hommes?

CHAPITRE XXIII.

BÉNÉDICTIONS PROMISES A LA FAMILLE.

Nous lisons dans les Psaumes : « Votre « épouse sera comme une vigne chargée de « fruits; vos enfants seront comme de jeunes « plants d'oliviers autour de votre table, et « vous verrez les enfants de vos enfants et vous « saurez que c'est ainsi que Dieu bénit tout « homme qui craint le Seigneur [2] ». Les Manichéens ne veulent pas comprendre que cette prophétie regarde l'Eglise, et ils s'obstinent à opposer à ce passage celui de l'Evangile où le Seigneur parle de ceux qui se rendent eunuques pour mériter le royaume des cieux. Mais dans le troisième chapitre, nous nous sommes étendu assez longuement sur ce qui regarde l'homme, la femme et les eunuques ou la virginité.

CHAPITRE XXIV.

LA FOURMI PROPOSÉE COMME MODÈLE A L'HOMME.

Salomon écrit : « Imitez la fourmi et admi« rez sa prévoyance ; depuis l'été jusqu'à « l'hiver elle ne cesse de recueillir des provi« sions pour sa subsistance [1] ». Les Manichéens ne voient pas que ces paroles doivent être prises dans un sens spirituel, et en concluent que c'est pour nous un devoir de thésauriser sur la terre, et même d'entasser d'abondantes récoltes dans les greniers, comme le font certains hommes, mais sans qu'aucun précepte les y oblige. A cette sentence, Adimantus s'empresse donc d'opposer cette parole du Sauveur : « Ne vous tourmentez pas du lende« main [2] ». Ils ne comprennent pas que ces paroles n'ont pour but que de nous empêcher d'attacher notre cœur aux choses temporelles et d'éprouver des craintes trop sensibles de manquer du nécessaire, et cela afin de nous rendre aptes à servir Dieu ou à nous montrer généreux envers nos frères. En effet, si vous admettez qu'il y ait un précepte formel de ne pas conserver de pain pour le lendemain, ce précepte n'est par personne mieux observé que par ces vagabonds romains, nommés *Passifs*, qui, aussitôt rassasiés des aliments qui leur sont chaque jour distribués, donnent aussitôt ou jettent ce qui leur reste; les disciples mêmes du Sauveur étaient loin d'une aussi haute perfection, puisqu'ils portaient en voyage l'argent qui pouvait leur être nécessaire; saint Paul lui-même avait quelque chose à leur envier, puisque, malgré son mépris pour les choses de la terre, il sut si bien administrer ce qui regardait les nécessités de la vie présente qu'il ne craint pas, au sujet des veuves, de formuler le précepte suivant : « Si un fidèle a des veuves, qu'il leur donne ce « qui leur est nécessaire, afin de ne pas ag« graver les charges de l'Eglise et afin qu'elle « puisse suffire à l'entretien des veuves véri« tables [3] ». Quant à cet exemple tiré de la fourmi, de même que pendant l'été elle rassemble ce qui lui sera nécessaire pour se nourrir pendant l'hiver, de même chaque chrétien, dans les moments de paix et de tranquillité, figurés par l'été, fait une ample provision d'instructions et de grâces célestes qui lui permettront d'entretenir sa vie spirituelle quand seront venus les moments de trouble et de tribulations figurés par l'hiver. En effet, l'homme ne vit pas seulement de pain, mais aussi de toute parole sortie des lèvres de

[1] Matt. XXI, 19. — [2] Ps. CXXVII, 2-4.

[1] Prov. VI, 6, 8. — [2] Matt. VI, 34. — [3] I Tim. V, 16.

Dieu [1]. Enfin, si nos adversaires s'irritent parce qu'il est dit que la fourmi enfouit dans la terre ce qu'elle recueille, qu'ils s'irritent donc aussi contre ce trésor dont le Sauveur nous dit qu'il fut trouvé enfoui dans un champ [2].

CHAPITRE XXV.

DE LA FÉCONDITÉ SPIRITUELLE.

Le prophète Osée s'écrie: « Donnez-leur des entrailles stériles et un sein desséché, détruisez « en elles tout principe de fécondité, de crainte « qu'elles enfantent [3] ». Or, cette prophétie est évidemment une figure. En effet, l'Evangile nous parle d'un sein non charnel, quand il dit : « Des fleuves d'eau vive s'échapperont de son « sein [4] ». L'Apôtre se suppose également des mamelles, dans les paroles suivantes : « Je « vous ai donné du lait à boire, et non de la « nourriture à manger [5] ». Et ailleurs : « Je « me suis fait le plus petit d'entre vous, je suis « devenu comme une nourrice qui alimente « ses enfants [6] ». Quant aux Galates, qui se laissaient aller aux inclinations de la chair, il les enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en eux [7]. C'est donc à tort qu'Adimantus prétend trouver une contradiction entre ce passage du Prophète et ces paroles de l'Evangile : « A la résurrection des morts « ils ne se marieront pas, ils n'épouseront « point de femmes, ils ne mourront pas, mais « ils seront comme les anges de Dieu [8] ». Tel est aussi l'état promis aux eunuques par le prophète Isaïe : « Ils occuperont une place « supérieure à celle des fils et des filles, et je « leur donnerai un nom éternel [9] ». C'est donc à tort qu'ils assurent que l'Evangile seul renferme pour les saints la promesse d'une telle récompense. C'est à tort surtout que dans ces expressions : Les entrailles stériles, le sein desséché, la fécondité éteinte, ils voient le châtiment de ceux dont parle l'Apôtre : « De même « que Jamnès et Jambrès ont résisté à Moïse, « de même la vérité rencontre pour ennemis « ces hommes corrompus par l'esprit et ré- « prouvés selon la foi : mais leurs efforts res- « teront stériles ; leur folie sera clairement « révélée aux yeux de tous, comme l'a été celle « de ces premiers coupables [10] ». Puisqu'ils ne doivent pas se propager plus loin, leurs entrailles seront donc stériles, leur sein desséché et leur fécondité éteinte. Telle est l'image de nos adversaires, qu'ils s'y contemplent à loisir.

[1] Deut. VIII, 3 ; Matt. IV, 4.— [2] Matt. XIII, 44. — [3] Osée, IX, 14. — [4] Jean, VII, 38.— [5] I Cor. III, 2. — [6] I Thess. II, 7. — [7] Gal. IV, 19. — [8] Matt. XXII, 30. — [9] Isaïe, LVI, 5. — [10] II Tim. III, 8, 9.

CHAPITRE XXVI.

SI DIEU EST AUTEUR DU MAL.

Nous lisons dans Amos : « S'il peut se faire « que deux hommes voyagent de compagnie « sans se connaître et que le lion retourne sans « sa proie vers son lionceau ; si un oiseau tombe « sur la terre dans le filet, sans qu'il lui ait « été tendu par l'oiseleur ; si on tend un piége « sans motif et pour ne rien prendre ; si on « sonne de la trompette dans une ville sans que « le peuple soit dans l'épouvante, il pourra « aussi arriver quelque mal dans la ville sans « qu'il vienne du Seigneur [1] ». Or, le mal dont il s'agit dans ce passage, ce n'est pas le péché, mais un châtiment quelconque. En effet, le mal peut se diviser en deux espèces : celui dont l'homme est l'auteur et celui dont il est la victime ; celui dont il est l'auteur, c'est le péché ; celui dont il est victime, c'est le châtiment. Or, c'est de cette seconde espèce, c'est-à-dire du châtiment, que parle le Prophète. Car tel est l'ordre établi par la divine Providence, souveraine arbitre de toutes choses : l'homme peut faire le mal comme il le veut, sauf à subir le châtiment qu'il ne veut pas. Dès lors, en accusant le Prophète, les Manichéens ne prouvent-ils pas qu'ils n'ont pas lu ces paroles de l'Evangile : « Deux passereaux ne se vendent- « ils pas un denier, et cependant l'un d'eux ne « tombe jamais à terre sans la volonté de votre « Père [2] ? » Le mal que Dieu fait n'est donc pas un mal pour Dieu lui-même, mais pour ceux qu'il punit. D'où il suit qu'à proprement parler, Dieu ne fait que le bien, parce que tout ce qui est juste est bien, et que les châtiments infligés par Dieu sont toujours justes. Que sert-il donc à Adimantus d'objecter ces paroles du Sauveur : « L'arbre bon porte de bons fruits et « le mauvais arbre ne porte que de mauvais « fruits [3] ? » L'enfer est assurément un grand mal pour le réprouvé ; et cependant la justice de Dieu est bonne, elle est le fruit d'un bon arbre. Il est donc vrai de dire que Dieu amasse sur la tête des méchants, à cause de leurs péchés, un trésor de colère pour le jour des révélations et du juste jugement de Dieu, qui

[1] Amos. III, 3-6. — [2] Matt. X, 29. — [3] Id. VII, 17.

rendra à chacun selon ses œuvres [1]. Du reste, la parabole de ces deux arbres est évidemment la figure de deux hommes, du juste et du pécheur, et en effet, à moins de changer sa propre volonté, personne ne peut faire le bien. Quant à la mesure de ce que nous pouvons, le Sauveur la détermine dans ces autres paroles : « Ou rendez l'arbre bon, et par là même son « fruit, ou rendez l'arbre mauvais, et ses fruits « le seront aussi ». Ces paroles s'adressaient à ceux qui se flattaient de faire de leurs paroles autant d'actes bons, quand ils étaient eux-mêmes mauvais, c'est-à-dire qu'étant de mauvais arbres ils se flattaient de porter de bons fruits. Le Sauveur ajoute : « Hypocrites, com- « ment pouvez-vous parler en bien, puisque « vous êtes mauvais vous-mêmes [2] ? » Un mauvais arbre ne peut donc porter de bons fruits ; mais de mauvais qu'il était il peut devenir bon et porter de bons fruits. Ecoutons l'Apôtre : « Autrefois vous n'étiez que ténèbres ; « maintenant vous êtes lumière dans le Sei- « gneur ». En d'autres termes : vous avez été autrefois des arbres mauvais, et dès lors vous ne pouviez pas porter de bons fruits ; maintenant « vous êtes lumière dans le Seigneur », c'est-à-dire que vous êtes devenus des arbres bons et que vous donnez de bons fruits. C'est ce qu'il indique par les paroles suivantes : « Marchez comme des enfants de lumière ; « car le fruit de la lumière, c'est d'accomplir « toute justice et toute vérité ; approuvant tout « ce qui peut plaire à Dieu [3] ». Si Adimantus n'était pas animé de la plus entière malveillance, il comprendrait par l'Evangile lui-même dans quel sens on peut dire que Dieu fait le mal. En effet, nous y lisons ce qu'il y a lu lui-même : « Tout arbre qui ne porte pas « de bons fruits sera coupé et jeté au feu [4] ». Le mal que Dieu fait, c'est-à-dire les châtiments qu'il inflige aux pécheurs, c'est de jeter l'arbre au feu, l'arbre qui, persévérant dans sa malice, ne veut pas devenir bon. Ce mal n'est donc que pour l'arbre lui-même. Or, comme je l'ai dit, Dieu ne produit pas de fruits mauvais, puisque le fruit de la justice c'est de punir le péché.

CHAPITRE XXVII.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Nous lisons dans Isaïe : « Je suis le Seigneur « Dieu qui donne la paix et sétablis les « maux [1] ». Ce texte s'explique par les mêmes règles que le précédent. Ce qui choque Adimantus, ce n'est pas que Dieu dise : Je donne la paix, mais c'est qu'il dise : J'établis les maux. L'Apôtre, dans un seul passage, a traité largement cette double question : « Vous recon- « naissez donc la bonté et la sévérité de Dieu ; « sa sévérité à l'égard de ceux qui sont tombés ; « sa bonté à votre égard si vous persévérez dans « le bien ; autrement vous périrez vous-même, « tandis que si les autres renoncent à leur ini- « quité, ils seront consolidés. En effet, Dieu « peut de nouveau les enter dans le bien [2] ». Ces paroles nous révèlent d'abord la bonté de Dieu, de laquelle Isaïe a dit : Je suis le Dieu qui établis la paix ; et ensuite sa sévérité : J'établis les maux. Il affirme aussi qu'il dépend de notre volonté de mériter d'attirer sur nous ou cette bonté ou cette sévérité. Ce passage d'Isaïe, quoi qu'en dise Adimantus, ou plutôt malgré ses désirs, n'offre donc aucune contradiction avec ces paroles du Sauveur : « Bienheureux les pacifiques, parce « qu'ils seront appelés les enfants de Dieu [3] ». Il a dû lui-même savoir qu'Isaïe regardait les enfants de Dieu comme amis de la paix, puisque c'est par son organe que le Seigneur a dit : « C'est moi qui donne la paix » ; mais comme il a voulu se tromper sur l'autre partie du texte, il s'est lui-même jeté dans le plus profond aveuglement. C'est absolument comme si un autre aveugle voulant montrer la bonté de l'Ancien Testament, alléguait ces paroles : « Je ne veux pas la mort « du pécheur, mais sa conversion et sa vie [4] ». Et pour prouver que le Nouveau Testament est mauvais, il alléguerait ce passage : « Allez « au feu éternel, qui a été préparé au démon « et à ses anges [5] ». Est-ce que tombant lui-même dans la fosse il n'y précipiterait pas du même coup tous ceux qui marcheraient sur ses traces, tous ceux qui ignorent les saintes Ecritures et se trouvent bien de cet aveuglement ? Il suffit donc de lire avec un œil droit et chrétien pour trouver dans le Nouveau Testament ce qu'ils reprochent à l'Ancien, et dans l'Ancien ce qu'ils approuvent dans le Nouveau.

[1] Rom. II, 5, 6. — [2] Matt. XII, 33, 34. — [3] Ephes. V, 8-10. — [4] Matt. VII, 19.

[1] Isaïe, XLV, 7. — [2] Rom. XI, 22, 23. — [3] Matt. V, 9. — [4] Ezéch. XXIII, 11. — [5] Matt. XXV, 41.

CHAPITRE XXVIII.

DIEU PEUT-IL ÊTRE VU EN LUI-MÊME.

1. Nous lisons dans Isaïe : « Pendant l'an-« née dans laquelle mourut Ozias, je vis le « Seigneur assis sur un trône très-élevé ; toute « la demeure était remplie de sa gloire ; au-« tour de lui se tenaient des Séraphins por-« tant chacun six ailes ; deux d'entre elles « leur servaient à voiler leur visage et « deux autres couvraient leurs pieds [1] ». A ce texte, Adimantus oppose ces paroles de l'Apôtre : « Au Roi invisible des siècles hon-« neur et louange dans la suite des siècles [2] ». Il s'agit ici de savoir quelle est la pensée de notre adversaire ; ou bien croit-il que le Prophète oublie de parler des deux autres ailes dont les Séraphins se servaient pour voler, en répétant : « Saint, Saint, Saint le Dieu des ar-« mées ? » ou bien pense-t-il que tout n'est pas exprimé dans les paroles de l'Apôtre? Voici ces paroles : « Au Roi invisible, incorruptible des « siècles, à Dieu seul, honneur et gloire dans « les siècles des siècles ». A-t-il craint que le souvenir de la Trinité ne rappelât au lecteur la pensée du Prophète, et ne lui donnât occasion de soupçonner là quelque grand mystère inconnu ? En effet, c'est trois fois qu'il est dit : « Saint, Saint, Saint le Seigneur Dieu des « armées ». D'un autre côté, peut-être que le texte de l'Apôtre lui paraît exprimer formellement l'incorruptibilité de Dieu. Alors je lui ferais la réponse que je fais à tous les siens : Quelle atteinte pouvait donc porter à un Dieu incorruptible cette nation des ténèbres, lors même qu'il aurait refusé de combattre contre elle ? Admettra-t-on qu'il avait lu des exemplaires interpolés, ou que le texte attribué à Adimantus et que nous avons lu nous-même était également interpolé ? Dans ce cas, nous n'avons pas à discuter plus longtemps sur un point aussi douteux. Qu'il nous suffise de savoir pourquoi le Prophète a pu dire qu'il avait vu le Seigneur assis sur un trône très-élevé, tandis que l'Apôtre affirme l'invisibilité de Dieu. Je demande aux Manichéens si les choses invisibles peuvent être vues. S'ils répondent affirmativement, qu'ils me disent pourquoi ils accusent le Prophète d'avoir dit qu'il avait vu le Dieu invisible. Si leur réponse est négative, qu'ils ne ménagent alors aucune accusation contre un apôtre qui a osé dire : « Les choses « invisibles de Dieu ont été, depuis la création « du monde, rendues visibles par les choses « créées [1] ». Ne l'entendez-vous pas se servir successivement du mot invisibles, pour désigner des choses dont il dit ensuite qu'elles ont été vues ? Comment ne pas convenir qu'ils sont obligés d'avouer que ce qui est invisible pour les yeux du corps, est visible pour l'esprit ? Si donc le Prophète a vu Dieu, qui est invisible corporellement, ce n'est pas par les yeux de son corps, mais uniquement par son intelligence.

2. En effet, nous trouvons dans les Ecritures différentes espèces de visions. L'une, par les yeux du corps ; et c'est ainsi qu'Abraham vit les trois mystérieux personnages sous le chêne de Mambré [2] ; Moïse, le feu du buisson ; les disciples, le Seigneur transfiguré sur la montagne entre Moïse et Elie, et autres faits semblables. Un autre genre de vision consiste à s'imaginer ce que nous sentons par notre corps ; en effet, que Dieu vienne à élever notre nature au-dessus d'elle-même, aussitôt il se fait en nous de nombreuses révélations, sans que les yeux, les oreilles ou un autre sens charnel y ait aucune part. C'est de cette manière que saint Pierre aperçut la nappe qui lui parut échappée du ciel avec des animaux de différentes espèces [3]. Tel fut aussi le genre de vision qu'eut Isaïe dans les circonstances dont nous parlons. En effet, il est certain que Dieu n'est pas environné d'une forme corporelle ; mais de même que nous employons très-souvent à son égard un langage figuré, de même nous nous faisons de lui beaucoup de représentations qui ne sont que des figures. Une troisième espèce de vision est tout intellectuelle, et consiste dans la représentation même de la vérité et de la sagesse. Sans cette dernière espèce, les deux premières n'ont aucune utilité et souvent même elles induisent en erreur. En effet, supposé que par l'action de Dieu, nous obtenions la compréhension de ce qui frappe nos sens ou notre imagination, si aux deux premiers genres de vision vient s'adjoindre le troisième, la révélation se trouve parvenue à toute sa perfection. Or, c'est à ce troisième genre de vision que je faisais allusion en citant ces paroles de l'Apôtre : « Les « choses invisibles de Dieu sont devenues visi-« bles intellectuellement depuis la création du « monde, par tout ce qui a été fait ». On voit

[1] Isaïe, VI, 1, 2. — [2] I Tim. I, 17.

[1] Rom. I, 20. — [2] Gen. XVIII, 1. — [3] Act. XI,

Dieu de cette manière quand, par l'action d'une foi vive et d'une connaissance de Dieu suffisante, le cœur s'est purifié et orné des plus belles vertus. A quoi a-t-il servi au roi Balthazar d'apercevoir une main traçant sous ses yeux des caractères sur la muraille ? Comme à cette vue physique il ne put joindre la vue intellectuelle, il lui fallut chercher à voir ce que pourtant il voyait. Au contraire, Daniel, doué de cette perspicacité lumineuse qui donne le sens des choses, vit des yeux de son esprit ce qu'il voyait déjà par les yeux du corps [1]. Quant au roi Nabuchodonosor, c'est par l'imagination qu'il eut la vue de son fameux songe. Mais comme il n'avait pas à un assez haut degré le regard de l'entendement pour mieux voir ce qu'il voyait, ou plutôt pour le comprendre, il eut besoin d'invoquer l'assistance d'un devin, et ce devin fut encore Daniel. Ce dernier, il est vrai, lui demanda de raconter le songe, mais ce n'était que pour lui rendre la foi plus facile. Or, sous l'action révélatrice du Saint-Esprit, Daniel eut de ce songe une double vision, d'abord celle de l'imagination, et ensuite celle de l'intelligence ou de la compréhension [2]. En effet, tout prophète du Dieu suprême et véritable doit avoir la vision intellectuelle plus encore que celle du corps ou de l'imagination. Toutefois, les Ecritures se contentent de nous dire comment les choses ont été vues et non comment elles ont été entendues ; de cette manière le lecteur peut se livrer à tout le labeur de la vision intellectuelle, la seule qui soit vraiment utile. Mais bien souvent aussi c'est d'après les passages qui nous sont reproduits dans toute leur évidence, que nous pouvons interpréter ceux qui ont été écrits dans le sens figuré ou prophétique. En effet, les démonstrations figurées tiennent à la fois de ces deux genres de vision, celle du corps et celle de l'intelligence. Celle de l'intelligence n'est autre chose que la révélation simple et formelle de choses comprises et certaines. Disons cependant que tout cela dépend, avant tout, de l'action merveilleuse et ineffable du Saint-Esprit, qui distribue ses dons avec une sagesse souveraine et incorruptible. Combien donc sont à plaindre ces malheureux Manichéens qui condamnent le Prophète d'avoir dit qu'il a vu Dieu, en lui opposant le passage où l'Apôtre déclare que Dieu est invisible ! Si quelqu'un venait leur objecter ces paroles du Sauveur : « Bienheureux ceux qui ont le cœur « pur, parce qu'ils verront Dieu », comment pourraient-ils soutenir encore que Dieu est invisible ? Ce qu'ils se proposent, c'est de jeter les faibles et les ignorants dans l'erreur ; ils savent fort bien dans quel sens il est dit de Dieu qu'il est invisible, mais ils veulent paraître l'ignorer. Tant est profonde la perversité de certains esprits, qui en voulant tromper les hommes, se laissent tomber eux-mêmes dans l'erreur la plus profonde !

[1] Dan. v. — [2] Id. II.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

RÉFUTATION

De l'Épître manichéenne appelée Fondamentale.

CHAPITRE PREMIER.

CHERCHONS LA GUÉRISON DE L'HÉRÉTIQUE ET NON SA PERTE.

1. Avant d'entreprendre la réfutation de cette hérésie, à laquelle, ô Manichéens, l'imprudence, plutôt que la méchanceté, vous fait adhérer, je conjure le Dieu tout-puissant, principe, providence et centre de toutes choses, de m'inspirer le calme et la tranquillité, avec un vif désir, non pas de votre perte, mais de votre salut. Le Seigneur, il est vrai, ordonne à ses serviteurs de détruire l'empire de l'erreur, mais quant aux hommes, en tant qu'ils sont hommes, il veut non pas qu'ils meurent, mais qu'ils se convertissent et qu'ils vivent. Et si avant le jugement suprême, Dieu se sert, pour punir le mal, soit des pécheurs, soit des justes, qu'ils le sachent ou qu'ils l'ignorent, que le châtiment soit public ou secret, croyons bien que ce qu'il se propose, ce n'est pas la mort des hommes, mais leur guérison et leur salut. Résister à ces coups de sa justice miséricordieuse, c'est se préparer au supplice suprême. Considérons l'ensemble des événements et des choses : pour se venger du corps de l'homme, Dieu semble avoir destiné le feu, le poison, la maladie et autres maux de ce genre; pour les souffrances de l'esprit, nous trouvons la damnation, l'exil, le délaissement, le mépris et autres tourments semblables qui crucifient les passions; enfin des adoucissements ont été préparés à la langueur, ce sont les consolations, les exhortations, les conseils et tout ce qui s'en rapproche. Tout cela, sans doute, ne nous arrive que par l'ordre de la souveraine justice de Dieu, mais cette justice emploie comme instrument, tantôt les méchants sans qu'ils le sachent, tantôt les bons qu'elle initie à ses desseins. Quant à nous, pour nous procurer un accès plus facile à la grande œuvre de votre conversion, nous avons dû recourir, non point à la dispute, à la jalousie, aux persécutions, mais aux consolations les plus bienveillantes, aux exhortations les plus insinuantes, aux discussions les plus calmes. Nous avons ainsi réalisé cette parole : « Un véritable serviteur de Dieu ne « doit point rechercher la chicane; au con- « traire, il doit se montrer doux à l'égard de « tous, docile, patient, et surtout très-mo- « deste, quand il entreprend de corriger ceux « qui ne partagent pas ses idées [1] ». C'est dans ces vues que nous avons agi; c'est à Dieu de nous accorder le succès vers lequel tendent nos désirs.

CHAPITRE II.

MOTIFS PARTICULIERS DE TRAITER AVEC DOUCEUR LES MANICHÉENS.

2. Qu'ils sévissent contre vous, ceux qui ignorent les efforts qu'il faut faire pour découvrir la vérité, les difficultés qu'il faut vaincre pour se soustraire à l'erreur. Qu'ils sévissent contre vous, ceux qui ignorent combien il est rare, et surtout difficile de dompter les illusions de la chair, fût-on doué de l'intelligence la plus pieuse et la plus sereine. Qu'ils sévissent contre vous, ceux qui ignorent combien il est difficile de guérir l'œil de l'homme intérieur jusqu'à lui permettre de contempler l'éclat du soleil. Je ne parle pas de ce soleil auquel vous prêtez un corps céleste, que vous adorez comme tel, et dont l'éclat, les rayons se laissent percevoir par les yeux charnels des hommes et des animaux; je parle de ce soleil dont le Prophète a dit : « Le soleil de justice « s'est levé pour moi [2] », et dont il est écrit dans l'Evangile : « Il était la lumière véritable « qui éclaire tout homme venant en ce « monde [3] ». Qu'ils sévissent contre vous, ceux qui ignorent combien il en coûte de gémissements et de soupirs pour parvenir à la

[1] II Tim. II, 24, 25. — [2] Malach. IV, 2. — [3] Jean, I, 9.

plus faible connaissance de Dieu. Enfin, qu'ils sévissent contre vous, ceux que Dieu a jusque-là soustraits à une erreur aussi profonde que la vôtre.

CHAPITRE III.

AUGUSTIN, VICTIME AUTREFOIS DU MANICHÉISME.

3. Pour moi, puis-je oublier que si j'ai pu enfin contempler la vérité dans toute sa pureté et sans aucune forme mensongère et trompeuse, ce n'est qu'après avoir été ballotté longtemps par les flots de l'erreur ; que ce n'est qu'après bien des efforts et avec le secours de Dieu que j'ai pu dissiper dans mon esprit ces vains fantômes qu'y avaient entassés mille opinions, mille erreurs diverses ; qu'avant de chasser les profondes ténèbres de mon intelligence, j'ai lutté longtemps contre l'appel et les douces prévenances du céleste médecin ; que pendant de longs jours il m'a fallu verser bien des larmes amères, avant que la substance immuable et pure eût daigné se révéler à moi dans l'éclat des livres saints? puis-je oublier enfin, que ces erreurs qui ont rivé sur vous les lourdes chaînes de l'habitude, je les ai recherchées avec avidité, écoutées avec attention, crues témérairement, prêchées avec ardeur, et défendues avec acharnement et obstination? Oh ! non, je ne puis sévir contre vous ; puisque d'autres m'ont supporté alors, je dois vous supporter aussi ; je dois user de la même patience envers vous, qu'en usèrent envers moi mes amis et mes proches, alors que je m'étais fait le partisan forcené et aveugle de vos tristes erreurs.

4. Afin d'adoucir plus facilement nos rapports mutuels, pour que vous ne m'opposiez aucune intention, à la fois hostile pour moi et pernicieuse pour vous, je vais jusqu'à vous conjurer de nommer vous-mêmes un arbitre pour déclarer si des deux côtés on a réellement déposé tout sentiment d'arrogance et d'orgueil. Ni les uns ni les autres ne nous flattons d'avoir trouvé la vérité ; au contraire, cherchons-la comme si elle n'était connue d'aucun d'entre nous. Car ce n'est qu'à la condition que personne ne se flattera de la téméraire prétention d'avoir trouvé et connu la vérité, que nous pourrons apporter du zèle et de l'harmonie dans nos recherches. Et si je ne puis obtenir de vous cette faveur, accordez-moi du moins de vous écouter et de vous répondre comme si vous étiez pour moi des inconnus. Je crois cette demande très-légitime ; serait-il équitable, en effet, que je fusse réduit à prier avec vous, à prendre part à vos assemblées, à porter le nom de Manichéen, avant que vous ne m'eussiez parfaitement éclairé sur tous les points qui intéressent si vivement le salut de mon âme ?

CHAPITRE IV.

FONDEMENTS DE LA FOI CATHOLIQUE.

5. Je passe d'abord sous silence cette sagesse sincère et véritable dont la connaissance n'est possible en cette vie qu'à un petit nombre d'hommes spirituels ; les autres n'en connaissent que les éléments les plus simples, mais du moins cette connaissance n'est accompagnée d'aucune hésitation ; ce qui leur donne cette heureuse assurance, ce n'est pas la vivacité de leur compréhension, mais la simplicité de leur foi. Je garderai donc le silence sur cette sagesse, dont vous niez la présence dans l'Eglise catholique ; j'y consens d'autant plus volontiers que je trouve assez d'autres garanties qui me retiennent dans son sein. Ce qui me frappe d'abord, c'est le consentement unanime des nations et des peuples ; c'est le spectacle d'une autorité engendrée par les miracles, nourrie par l'espérance, augmentée par la charité, affermie par la durée. Ce qui me frappe encore, c'est la chaire de Pierre à qui le Seigneur, après la résurrection, a confié le soin de paître ses brebis, c'est aussi cette imposante succession du sacerdoce, couronnée par l'épiscopat qui découle directement du pontificat lui-même. Ce qui me frappe enfin, c'est ce nom si beau de catholique que seule l'Eglise a obtenu et conservé au sein de cette multitude d'hérésies qui surgissent de toute part. Je le sais, tous les hérétiques ont la prétention de se dire catholiques, mais quand un étranger se présente et demande où est le temple catholique, jamais on ne le conduit à la basilique ou à la demeure des hérétiques. Est-il étonnant dès lors que des liens aussi chers que ceux du nom chrétien retiennent étroitement attaché au sein de l'Eglise, lors même que par l'effet de notre lenteur intellectuelle, ou en punition de fautes de notre vie, la vérité n'a pas encore révélé à nos yeux toute sa divine splendeur? Chez vous, je ne trouve aucun de ces caractères qui m'invitent et m'enchaînent ; vous

faites sonner haut la promesse de la vérité, et voilà tout. Et cependant, j'avoue que si vous parvenez à rendre cette vérité si évidente qu'elle ne laisse place à aucun doute, à aucune incertitude, je la préfère elle seule à tous les caractères qui me retiennent dans le catholicisme. Mais si vous vous contentez de la promettre sans jamais la donner, je vous le déclare, rien ne m'arrachera à cette foi qui m'enchaîne par tant de nœuds à la religion catholique.

CHAPITRE V.

DU TITRE MÊME DE L'ÉPITRE MANICHÉENNE.

6. Voyons donc ce que contient la doctrine de Manès, ou plutôt examinons ce livre auquel vous donnez le titre d'Epître fondamentale et qui résume à peu près toute votre croyance. Quand j'en entendis, pour la première fois, la lecture, je passais pour un des illuminés d'entre vous. Elle débute ainsi : « Manès, par la providence de Dieu le Père, « apôtre de Jésus-Christ. Voici des paroles sa- « lutaires, puisées à la source vive et éter- « nelle ». Faites appel à votre patience et remarquez, je vous prie, le but que je poursuis. Je ne crois pas qu'il soit apôtre de Jésus-Christ. Je vous en conjure, ne vous enflammez pas, épargnez-moi vos malédictions. Vous vous rappelez, en effet, que je me suis engagé dès le début à ne croire témérairement à aucune de vos affirmations. Je demande donc ce qu'est ce Manès. Vous allez me répondre : l'Apôtre de Jésus-Christ. Si je le nie d'une manière absolue, qu'aurez-vous à répliquer ou à faire? Vous promettiez de me donner l'intelligence pleine et entière de la vérité, et voici que dès le début, vous me forcez à croire ce que j'ignore. Peut-être allez-vous me lire l'Evangile afin d'y trouver de quoi affirmer le susdit personnage. Soit, mais si vous aviez affaire à un adversaire qui ne crût pas à l'Evangile, que feriez-vous ? Or, pour moi, je vous déclare que je ne croirais pas à l'Evangile si cette croyance n'avait pas pour fondement l'autorité de l'Eglise catholique. Donc, puisque j'ai obéi à ceux qui me disaient : Croyez à l'Evangile, pourquoi leur résisterais-je quand ils me disent : Ne croyez pas aux Manichéens ? Voici le dilemme, choisissez. Si vous dites : Croyez aux catholiques ; j'entends ceux-ci qui me défendent de vous accorder aucune croyance ; si je les crois, je ne puis donc pas vous croire. Si vous me dites : Ne croyez pas aux catholiques, ce sera mal de votre part de m'obliger par l'Evangile à embrasser la foi manichéenne, puisque j'ai cru à l'Evangile sur la prédication des catholiques. Si vous me dites : C'est avec raison que vous avez cru aux catholiques quand ils louaient l'Evangile, mais c'est à tort que vous avez cru à leurs attaques contre Manès. Mais me croyez-vous donc insensé jusqu'au point de me résigner, sans aucun examen, à croire ce que vous voulez, et à ne pas croire ce qui ne vous plaît pas ? Puisque j'ai donné ma foi aux catholiques, n'est-il pas juste et prudent qu'avant de les quitter pour passer vers vous, j'exige de vous non pas que vous me défendiez de les croire, mais que vous dérouliez devant mes yeux des principes certains et évidents ? Si donc vous voulez me convaincre, laissez de côté l'Evangile. Si vous tenez à l'Evangile, moi je tiens à ceux qui m'ont inspiré la foi à ce livre sacré ; j'ai leurs ordres, je ne vous croirai pas. Que si par hasard vous trouvez dans l'Evangile quelques passages évidents en faveur de l'apostolat de Manès, vous avez par là même détruit à mes yeux l'autorité des catholiques qui me défendent de vous croire. Cette autorité une fois détruite, je ne puis plus croire à l'Evangile, puisque ce n'est que par eux que j'y ai cru. Et quand j'en serai là, que pourrez-vous faire ? Mais si rien d'évident ne peut être allégué en preuve de l'apostolat manichéen, c'est aux catholiques que je croirai, et non pas à vous. Dans le cas contraire, je ne croirai plus ni à vous ni à eux. Je ne les croirai plus, parce que leurs attaques contre vous n'étaient que mensonges; je ne vous croirai pas vous-mêmes, parce que vous m'apportez, pour me convaincre, cette même Ecriture, à laquelle j'avais cru par eux, et dont ils se sont servis pour me tromper. Mais loin de moi de ne pas croire à l'Evangile ! Car en y croyant je ne trouve plus comment je pourrais vous croire. J'y relis, en effet, le nom des Apôtres [1] et je n'y rencontre pas le nom de Manès. Quant au traître qui a livré son maître, j'apprends dans les Actes des Apôtres [2] par qui il a été remplacé; or, si je crois à l'Evangile, je dois croire à ce livre, puisqu'il m'est présenté par la même autorité qui me présente toutes les Ecritures. Ce livre contient aussi l'histoire si connue de

[1] Matt. x, 2-4 ; Marc, III, 16-19 ; Luc, VI, 13-16.— [2] Act. I, 26.

la vocation et de l'apostolat de Paul [1]. Lisez-moi donc le passage de l'Evangile où Manès est désigné comme apôtre ; à défaut de l'Evangile prenez tout autre livre auquel je ne sache pas avoir donné ma croyance. Allez-vous choisir la page dans laquelle le Sauveur promet aux Apôtres le Saint-Esprit, le Paraclet? Mais cette page est toute pleine d'arguments qui me défendent de croire à Manès.

CHAPITRE VI.

POURQUOI MANÈS S'INSCRIT COMME APÔTRE DU CHRIST.

7. Je demande pourquoi le pompeux début de cette lettre : « Manès, apôtre de Jésus-« Christ » ; pourquoi pas plutôt : le Paraclet apôtre de Jésus-Christ? D'un autre côté, si c'est le Paraclet, envoyé par Jésus-Christ, qui à son tour a envoyé Manès, pourquoi ne pas s'intituler apôtre du Paraclet, plutôt qu'apôtre de Jésus-Christ ? Si vous prétendez que le Christ n'est qu'une même chose avec l'Esprit-Saint, vous vous mettez en contradiction avec cette parole du Sauveur dans l'Ecriture : « Et « je vous enverrai un autre Paraclet [2] ». Et si vous voulez justifier ce début de la lettre en disant qu'il a pu se dire apôtre de Jésus-Christ, non pas en ce sens que Jésus-Christ soit le Saint-Esprit lui-même, mais en ce sens qu'étant de la même substance ils sont un, et non une seule personne; alors et dans le même sens, Paul aurait donc pu se dire l'apôtre de Dieu le Père, puisque le Sauveur a dit : « Mon « Père et moi nous sommes un [3] ». Cependant nous ne voyons jamais que l'Apôtre se soit dit l'envoyé du Père. Que signifie donc cette innovation de votre part? Ne me paraît-elle pas sentir quelque peu la fourberie ? En effet, si Manès n'attachait à cette distinction aucune importance, pourquoi ne pas s'appeler tantôt l'envoyé de Jésus-Christ, tantôt l'envoyé du Paraclet ? Il n'en est rien cependant ; il se dit toujours l'apôtre de Jésus-Christ, et jamais celui du Paraclet, pas même une seule fois. L'orgueil, voilà ce qui nous explique cette énigme ; c'est l'orgueil, cette source empoisonnée de toutes les hérésies, qui lui a inspiré de ne jamais se dire l'envoyé du Paraclet ; ce n'eût pas été assez, car il aimait mieux laisser croire que le Paraclet s'était incarné avec lui, en sorte qu'on pût l'appeler le Paraclet lui-même. De même que Jésus-Christ fait homme n'a pas été envoyé par le Fils de Dieu, c'est-à-dire par la vertu et la sagesse de Dieu, mais que, selon la foi catholique, la divinité s'est uni hypostatiquement l'humanité, d'une manière si réelle qu'il est vraiment le Fils de Dieu, c'est-à-dire qu'en lui est apparue la sagesse de Dieu pour la guérison des pécheurs ; de même, Manès a voulu nous faire croire qu'il avait été tellement identifié au Saint-Esprit promis par Jésus-Christ, que quand nous entendons Manès Saint-Esprit, nous devons le regarder comme l'apôtre de Jésus-Christ, c'est-à-dire l'envoyé que Jésus-Christ avait promis à ses Apôtres. Singulière audace ! horrible sacrilége !

[1] Act. IX. — [2] Jean, XIV, 16. — [3] Id. X, 30.

CHAPITRE VII.

MANÈS ACCEPTÉ PAR LES SIENS COMME ÉTANT LE SAINT-ESPRIT.

8. Vous avouez que le Père, le Fils et le Saint-Esprit n'ont qu'une seule et même nature. Comment donc pouvez-vous, sans rougir, affirmer que l'homme Manès, hypostatiquement uni au Saint-Esprit, est né de l'union de l'homme et de la femme, tandis que vous tremblez devant la pensée de croire que c'est d'une vierge qu'est née l'humanité revêtue par la sagesse, Fils unique de Dieu ? Si une chair humaine, si l'action de l'homme, si le sein d'une femme n'ont pu souiller l'Esprit-Saint, comment le sein d'une Vierge a-t-il pu souiller la Sagesse de Dieu ? Il faut donc que ce Manès, qui met sa gloire dans le Saint-Esprit et dans les pages de l'Evangile, vous avoue, ou bien qu'il a été envoyé par le Saint-Esprit, ou bien que dans son humanité il a été revêtu par le Saint-Esprit. S'il n'a été que son envoyé, qu'il s'intitule donc l'apôtre du Paraclet ; s'il lui a été uni jusqu'à ne former qu'un avec lui, pourquoi refuser une mère à l'humanité revêtue par le Fils unique de Dieu, quand à l'humanité revêtue par le Saint-Esprit il ne craint pas même d'accorder un père ? Qu'il soit persuadé que le Verbe de Dieu n'a pas été souillé par la virginité de Marie, puisqu'il veut nous faire croire que le Saint-Esprit n'a pas été souillé par l'acte conjugal de ses parents. Direz-vous que Manès n'a été revêtu par le Saint-Esprit ni avant ni après la génération, mais seulement après sa naissance ? C'est là un subterfuge qui ne résiste pas à ce seul fait qu'il vous faut avouer, c'est

que sa chair était le fruit de l'union réciproque de l'homme et de la femme. Quoi donc, vous pouvez vous représenter la chair et le sang de Manès, fruit d'une génération toute humaine, et dans cette chair les entrailles et ce qu'elles portent dans leurs plis tortueux; vous pouvez croire, sans hésitation, que rien de tout cela n'a dû souiller le Saint-Esprit et qu'il a pu, sans déchoir, revêtir cette humanité avec toutes ses hontes : pourquoi dès lors tremblerais-je devant la pensée d'un sein virginal et d'une incorruptible maternité? pourquoi ne comprendrais-je pas comment la Sagesse de Dieu, en revêtant notre humanité dans les entrailles maternelles et virginales, a pu rester pure et immaculée ? Avouez-le ; libre à votre Manès d'affirmer qu'il a été envoyé, ou qu'il a été revêtu par le Paraclet; lequel des deux, peu m'importe, il n'a rien à gagner, car pour moi je crois fermement qu'il n'a obtenu ni l'un ni l'autre de ces deux priviléges.

CHAPITRE VIII.

LA FÊTE DE LA NAISSANCE DE MANÈS.

9. Le titre porte ces autres paroles : « Par « la providence de Dieu le Père ». En proclamant le nom de Jésus-Christ dont il se dit l'apôtre, et le nom de Dieu le Père, par la providence de qui il a reçu sa mission du Fils, de quoi se flatte-t-il, sinon de nous persuader qu'il est lui-même la troisième personne, le Saint-Esprit ? Ecoutez plutôt: « Moi Manès « apôtre de Jésus-Christ par la providence de « Dieu le Père ». En effet, du Saint-Esprit il n'est fait aucune mention, et cependant s'il devait être nommé, n'est-ce pas par celui qui, afin de mieux tromper les simples par l'autorité évangélique, fait sonner bien haut que son apostolat se confond avec la promesse du Paraclet? Si je vous pose à vous-mêmes cette question, vous répondez que nommer Manès apôtre, c'est nommer le Saint-Esprit, puisque c'est en lui que le Saint-Esprit a daigné venir sur la terre. Alors je répète la demande que je faisais plus haut : Pourquoi donc êtes-vous saisis d'horreur quand on vous dit, avec l'Eglise catholique, que celui en qui est apparue la divine Sagesse, est né d'une vierge ? et vous trouvez tout naturel de croire que celui en qui vous faites venir le Saint-Esprit, est né tout à la fois de l'homme et de la femme! Après cela, si j'en crois mes soupçons, je conclurai qu'en prononçant le nom de Jésus-Christ, Manès ne voyait autre chose qu'un moyen de s'imposer aux ignorants comme étant Jésus-Christ lui-même et devant être adoré comme tel. Voici, en quelques mots, comment je raisonne. Quand j'étais votre disciple, je vous ai souvent demandé pourquoi la fête de la pâque du Seigneur passait presque inaperçue parmi vous, pourquoi elle n'était célébrée que par un fort petit nombre et avec une extrême froideur, pourquoi elle n'était précédée d'aucune vigile, pourquoi il n'était plus question de ce long jeûne imposé aux simples auditeurs, pourquoi enfin elle n'était relevée par aucun appareil de solennité. Au contraire, à l'anniversaire du jour où Manès fut mis à mort, vous dressiez un tribunal soutenu par cinq degrés, vous l'orniez de tissus précieux, et après avoir étalé ces préparatifs vous vous prosterniez en adoration et vous rendiez les plus grands honneurs. Quand donc je demandais la raison de ce contraste, on me répondait qu'il fallait célébrer le jour anniversaire de la passion de celui qui avait réellement souffert; quant au Christ, qui n'avait pas eu une naissance véritable, dont l'humanité n'était pas réelle mais simulée, sa passion n'avait été qu'une feinte et non une réalité. Comment donc ne pas gémir en voyant des hommes, qui se disent chrétiens, trembler que la vérité ne soit souillée, quand on leur parle du sein d'une vierge, et n'avoir pour le mensonge aucune horreur? Mais je reviens à mon sujet et je dis : Comment, pour peu qu'on y réfléchisse, ne pas reconnaître que, si Manès refuse au Christ une vierge pour mère et un corps humain véritable, c'est pour amener ses adeptes à ne plus célébrer la passion du Sauveur, dont le souvenir est pour tout l'univers l'objet d'une grande solennité? et ainsi les honneurs qu'il enlève au Christ, il les réserve pour le jour anniversaire de sa propre mort ! Ce qui surtout nous charmait dans la célébration de cette fête du Degré, c'est qu'elle coïncidait avec les fêtes de Pâques : nous désirions ce jour avec d'autant plus d'ardeur, que nous savourions encore par le souvenir les douceurs de cette fête catholique qui nous était ravie.

CHAPITRE IX.

QUAND LE SAINT-ESPRIT FUT-IL ENVOYÉ.

10. Mais, me direz-vous peut-être, quand donc le Paraclet promis par le Seigneur est-il venu ? Si je ne le savais d'ailleurs, il me serait plus facile d'attendre encore sa venue que d'avouer qu'il est venu dans la personne de Manès. Mais je trouve dans les Actes des Apôtres, la preuve manifeste de la venue du Saint-Esprit ; quelle nécessité peut alors m'obliger à croire à la parole si dangereuse et si téméraire des hérétiques ? Voici donc ce que nous lisons dans les Actes : « Je vous ai déjà « entretenu, ô Théophile, de ce que Jésus a « fait et enseigné dès le commencement, jus- « qu'au jour où il fut élevé dans le ciel, après « avoir instruit, par le Saint-Esprit, les Apôtres « qu'il avait choisis. Il s'était aussi montré à « eux depuis sa passion, leur faisant voir par « beaucoup de preuves qu'il était vivant, leur « apparaissant pendant quarante jours, et leur « parlant du royaume de Dieu. Pendant qu'il « mangeait avec eux, il leur défendit de sortir « de Jérusalem et leur ordonna d'attendre la « promesse du Père, que vous avez, leur dit- « il, entendue de ma propre bouche. Car Jean « a baptisé dans l'eau ; mais pour vous, dans « peu de jours vous serez baptisés dans le « Saint-Esprit : Alors ceux qui étaient présents « lui demandèrent : Seigneur, sera-ce en ce « temps que vous rétablirez le royaume « d'Israël ? Il leur répondit : Ce n'est pas à « vous de savoir les temps et les moments « que le Père a mis en son pouvoir. Mais vous « recevrez la vertu du Saint-Esprit qui des- « cendra sur vous, et vous me rendrez témoi- « gnage dans Jérusalem, dans toute la Judée « et la Samarie et jusqu'aux extrémités de la « terre [1] ». Voilà que vous connaissez le passage dans lequel le Sauveur rappelle à ses disciples la promesse qu'il leur avait faite au nom de son Père, au sujet de la venue future du Saint-Esprit. Maintenant, voyons à quelle époque le Paraclet est descendu.

Quelques lignes plus bas le même auteur ajoute : « Quand les jours de la Pentecôte « furent accomplis, les disciples étant tous réu- « nis dans un même lieu, on entendit sou- « dain un grand bruit, comme d'un vent « impétueux qui venait du ciel, et qui rem- « plit toute la maison où ils étaient assis. En « même temps ils virent paraître comme des « langues de feu, qui se partagèrent et qui « s'arrêtèrent sur chacun d'eux. Alors tous « furent remplis du Saint-Esprit, et ils com- « mencèrent à parler diverses langues, selon « que le Saint-Esprit leur donnait de les par- « ler. Or, il y avait à Jérusalem des Juifs « venus de toutes les nations qui sont sous le « ciel. Après donc que le bruit de cet événe- « ment se fut répandu, il se rassembla une « grande foule et tous furent étrangement « surpris de ce que chacun d'eux entendait « les Apôtres parler en sa langue. Ils en étaient « hors d'eux-mêmes, et dans cet étonnement « ils se disaient les uns aux autres : Ces « hommes qui nous parlent, ne sont-ils pas « tous Galiléens ? Comment donc les enten- « dons-nous s'exprimer chacun dans la langue « de notre pays ? Parthes, Mèdes, Elamites, « ceux d'entre nous qui habitent la Mésopota- « mie, la Judée, la Cappadoce, le Pont et l'Asie, « la Phrygie, la Pamphylie, l'Egypte et la Libye « qui est proche de Cyrène, et ceux qui sont « venus de Rome, Juifs et prosélytes, Crétois « et Arabes, nous les entendons parler, cha- « cun en notre langue, des merveilles de « Dieu. Dans leur étonnement, et ne pouvant « comprendre ce qu'ils voyaient, ils se di- « saient : Que signifie ceci ? Et d'autres se rail- « laient en disant : Ils sont repus de vin nou- « veau [1] ». Voilà où et quand est venu le Saint-Esprit : que me voulez-vous de plus ? Si l'on doit croire aux Ecritures, ne dois-je pas croire de préférence à celles qui s'appuyant sur la plus imposante autorité, ont mérité d'être prêchées aux peuples et de passer à la postérité en même temps et au même titre que l'Evangile où se trouve renfermée la promesse du Saint-Esprit ? A mes yeux donc, les Actes des Apôtres sont revêtus de la même autorité que l'Evangile, je les lis avec un égal respect et j'y trouve non-seulement que le Saint-Esprit a été promis aux véritables Apôtres, mais que sa venue a été entourée de circonstances si évidentes que l'erreur, sur ce point, n'est plus possible.

[1] Act. I, 8.

CHAPITRE X.

LE SAINT-ESPRIT DONNÉ DEUX FOIS.

11. La glorification de Notre-Seigneur parmi les hommes, c'est sa résurrection

[1] Act. II, 1-13.

d'entre les morts, et son ascension au ciel. Or, nous lisons dans l'Evangile de saint Jean : « Le Saint-Esprit n'était pas encore donné, « parce que Jésus n'était pas encore glorifié[1] ». Si c'est parce que Jésus n'était pas encore glorifié, que le Saint-Esprit n'avait pas été donné, j'en conclus nécessairement qu'il fut donné aussitôt que Jésus fut glorifié. Et comme il reçut une double glorification, l'une dans son humanité et l'autre dans sa divinité, il suit de là que le Saint-Esprit a été donné deux fois; la première après la résurrection, quand le Sauveur souffla sur ses disciples en leur disant: « Recevez le Saint-Esprit[2] »; la seconde, dix jours après l'ascension. Ce nombre dix symbolise la plus haute perfection, car il est d'abord formé du nombre sept qui est comme le fondement de tout ce qui existe, et ensuite du nombre trois qui exprime la Trinité créatrice. Les ascètes développent longuement le sens spirituel de ces nombres ; mais ne nous écartons pas de notre sujet, car en discutant avec vous, je ne me propose pas de vous instruire, une telle prétention vous semblerait par trop orgueilleuse ; au contraire, je n'ai jamais voulu que m'instruire à votre école, et pendant neuf ans je n'ai pu y parvenir. Maintenant j'ai les Ecritures pour me dire ce que je dois croire au sujet de la venue du Saint-Esprit; me défendrez-vous d'accepter le témoignage de ces Ecritures, sous prétexte que par là je croirais ce que j'ignore ? c'est là, en effet, votre argument de prédilection, alors je vous déclare que je croirai bien moins encore à vos livres. En effet, ou bien faites disparaître tous les livres et rendez à mes yeux la vérité si évidente que le moindre soupçon ne me soit plus permis; ou bien, si vous voulez me présenter des livres, faites en sorte que ce ne soit pas pour m'imposer avec arrogance ce que je dois croire, mais pour m'apprendre loyalement ce que je dois savoir. Eh bien ! me dites-vous, l'épître dont nous parlons en est là. Alors cessons d'examiner son titre et voyons ce qu'elle renferme.

CHAPITRE XI.

MANÈS PROMET LA VÉRITÉ, MAIS NE LA DONNE PAS.

12. « Voici, dit-il, des paroles salutaires « puisées à la source vivante et éternelle. Celui « qui les écoutera et commencera par y croire « et ensuite les mettra en pratique, ne mourra « jamais et jouira de la vie éternelle et glo- « rieuse. Car on doit regarder comme bienheu- « reux celui qui sera initié à cette science divine; « c'est à elle qu'il devra sa délivrance pour « l'éternité ». Je vois bien là, et vous aussi, une pompeuse promesse, mais d'exposition de la vérité, il n'y en a point. Vous pouvez même très-facilement remarquer que ce n'est là qu'un voile pour cacher certaines erreurs ; c'est une brillante enseigne pour faire entrer les badauds. S'il disait : Ce sont là des paroles empoisonnées, sorties d'une source corrompue, celui qui, après les avoir entendues, commencera par y croire et ensuite les mettra en pratique, loin de rentrer dans la vie, sera frappé d'une mort cruelle, châtiment trop mérité de son crime, il est certain qu'il ne dirait que la vérité, mais ce ne serait pas là le moyen de se concilier le lecteur ; au contraire, il soulèverait la haine de tous ceux qui le connaîtraient. Et en effet quel plus grand malheur que de se sentir victime de cette ignorance infernale, qui précipitera, sans ressource, dans les tourments éternels ? Avant tout, venons donc aux conséquences et ne nous laissons pas tromper par un langage qui peut convenir également aux bons et aux méchants, aux savants et aux ignorants. Quelles sont les paroles qui suivent immédiatement ?

13. Les voici : « Que la paix de Dieu invi- « sible et la connaissance de la vérité soient « avec nos saints et bien-aimés frères qui « croient et mettent également en pratique les « préceptes divins ». Je souhaite qu'il en soit ainsi, car je ne vois dans ces paroles qu'un désir bienveillant et louable. Seulement n'oublions pas que les savants honnêtes et les fripons peuvent en dire tout autant. Si donc l'auteur se fût contenté de ces paroles, j'en permettrais à tous la lecture. Je ne désapprouverais pas davantage ce que l'auteur ajoute : « Mais que la droite de la lumière vous pro- « tége et vous défende contre toute incursion « mauvaise, contre les piéges du monde ». Enfin, dans tout ce qui compose le début de la lettre, jusqu'au sujet lui-même, je ne veux rien relever, car je me reprocherais de perdre trop de temps à une chose de moindre importance. Etudions donc l'éclatante promesse que nous avons reçue de cet homme.

[1] Jean, VII, 39. — [2] Jean, XX, 22.

CHAPITRE XII.

LES FOLIES DE MANÈS. DU COMBAT QUI FUT LIVRÉ AVANT LA CRÉATION DU MONDE.

14. « Pattici, frère bien-aimé, dit-il, vous « m'avez témoigné le désir de savoir si Adam et « Eve sont nés de l'efficacité d'une parole « créatrice, ou d'un corps déjà existant. Je vous « donnerai une réponse satisfaisante. Sachez « d'abord que cette origine du premier homme « et de la première femme, est diversement « racontée dans les différentes Ecritures. Il n'est « donc pas étonnant que la vérité sur ce fait « soit ignorée de l'universalité des peuples « et de tous ceux qui cependant ont enfanté sur « ce point de longues et nombreuses disserta- « tions. Il leur eût suffi d'avoir sur la géné- « ration d'Adam et d'Eve des idées justes et « sûres, pour ne se voir jamais soumis ni à la « corruption ni à la mort ». Ainsi, on nous promet la claire révélation de cet événement, pour nous soustraire à la corruption et à la mort. Et si vous n'êtes pas encore satisfait, écoutez ce qui suit : « Il est donc nécessaire « de faire précéder l'étude de ce mystère, de « plusieurs notions préliminaires, afin qu'on « puisse le saisir sans aucun embarras ». C'est bien là ce que j'ai toujours demandé : une démonstration si claire de la vérité qu'elle ne donne plus lieu à aucune hésitation. Supposez qu'il n'eût pas pris cet engagement, je n'aurais pas craint de l'exiger, afin qu'attiré par l'immense avantage de posséder une connaissance évidente et certaine, je pusse sans honte et malgré tous les contradicteurs, quitter le catholicisme peur me faire manichéen. Ecoutons donc.

15. « Veuillez tout d'abord, dit-il, examiner « avec soin ce qui existait avant la création du « monde, et comment fut engagé le premier « combat ; ce premier point vous permettra « de distinguer la nature de la lumière d'avec « celle des ténèbres ». Allons, voici qu'il débute par des choses aussi incroyables que fausses. Qui donc croira jamais qu'avant la formation du monde un grand combat était déjà engagé? Admettons même qu'on puisse le croire, je ne suis pas venu pour ne pas croire, mais pour connaître la vérité. Dire, par exemple, que les Perses et les Scythes se sont fait la guerre il y a de longs siècles, on peut le croire ; mais de ce que nous croyons une chose sur parole ou après lecture, cela ne prouve pas qu'elle nous est prouvée et bien connue. Je récuserais un orateur qui me tiendrait un semblable langage, en lui disant qu'il ne s'est pas engagé à m'annoncer ce qu'il me faudrait croire, mais à me faire comprendre la vérité sans me laisser aucune incertitude. Combien plus, dès lors, ne dois-je pas récuser un homme qui me débite non-seulement des choses incertaines, mais même des choses incroyables? Mais je réfléchis, peut-être va-t-il me rendre tout cela évident par des preuves inconnues? Prêtons donc, si nous le pouvons, une oreille patiente et docile à ce qui suit.

CHAPITRE XIII.

DEUX SUBSTANCES CONTRAIRES. RÈGNE DE LA LUMIÈRE.

16. « Dès le commencement, dit-il, il y eut « deux substances essentiellement différentes « l'une de l'autre. Dieu le Père gouvernait « l'empire de la lumière ; le Père, éternel dans « sa sainte génération, magnifique dans sa « puissance, vrai dans sa nature, glorieux dans « sa propre éternité, possédant en lui-même « la sagesse et les sens vitaux au moyen des- « quels il embrasse les douze membres de sa « lumière, c'est-à-dire les richesses surabon- « dantes de son royaume. Dans chacun de ses « membres sont renfermés des trésors innom- « brables et immenses. De cette même per- « sonne, le Père, objet premier de sa propre « louange, incompréhensible dans sa gran- « deur, découlent les siècles de bonheur et de « gloire, que l'on ne saurait apprécier ni par « le nombre ni par la prolixité ; c'est dans ces « siècles qu'habite le Père, sainteté par essence, « et n'admettant dans son royaume ni l'indi- « gent ni l'infirme. Ce royaume, du reste, « est, dans sa splendeur, si élevé au-dessus « des clartés et du bonheur de cette terre, « qu'aucune puissance humaine ne peut ni « l'attaquer ni l'ébranler ».

17. Comment me prouvera-t-il toutes ces affirmations, ou à quelle source les a-t-il puisées? Ne croyez pas m'en imposer en invoquant le nom du Paraclet. Ne savez-vous pas qu'avant tout, malgré la timidité que vous m'avez inspirée, si je me suis fait votre disciple, ce n'est pas pour croire des choses inconnues, mais pour en acquérir une connaissance certaine? Ne sait-on pas du reste que la plus chère de vos habitudes c'est d'insulter à ceux qui croient témérairement, surtout quand

l'orateur en sortant de promettre une connaissance pleine et inébranlable se met aussitôt à ne raconter que des choses incertaines et douteuses ?

CHAPITRE XIV.

VAINES PROMESSES DE MANÈS.

De plus, je déclare que si la foi doit m'être imposée, j'adhère irrévocablement à cette Ecriture, où je lis que le Saint-Esprit est venu et qu'il a été réellement inspiré aux Apôtres [1], selon la promesse que le Sauveur leur en avait faite [2]. En conséquence, ou bien prouvez-moi la vérité de ce qu'il avance et montrez-moi la certitude de ce que je ne puis croire; ou bien prouvez-moi que celui qui énonce ces principes est réellement le Saint-Esprit, et je croirai ce que vous ne pouvez me faire comprendre. En effet, je professe la foi catholique, et par cette foi j'espère parvenir à une science certaine. Quant à vous, qui vous efforcez de saper les fondements de ma croyance, si vous le pouvez, présentez-moi une science aussi certaine et prouvez-moi que j'ai eu tort de croire ce que je crois. Vous avancez deux propositions : d'abord vous soutenez que l'auteur de la lettre fondamentale est réellement le Saint-Esprit, et ensuite que ses enseignements sont de la dernière évidence. J'ai dû chercher à m'édifier sur ces deux points; mais je ne suis pas exigeant et je me contenterai d'être convaincu sur l'un des deux. Prouvez-moi que Manès est réellement le Saint-Esprit et je regarderai comme vrais tous les principes qu'il proclame, sans exiger qu'il me les fasse comprendre; ou bien prouvez-moi la vérité de ce qu'il avance, et je croirai qu'il est le Saint-Esprit, quoique je l'ignore parfaitement. Dites-moi, puis-je montrer à votre égard, plus d'équité, plus de bienveillance? Mais hélas! vous ne pouvez me satisfaire sur aucun de ces deux points principaux. Le seul parti que vous ayez pris, c'est de vanter ce que vous croyez et de railler ce que je crois. Quand j'en aurai fait autant, quand j'aurai vanté ma foi et raillé la vôtre, que pensez-vous qu'il nous restera à faire, sinon de quitter à jamais ces maîtres qui nous annoncent de grandes connaissances et finissent par nous commander de croire des choses incertaines, et de suivre ceux qui d'abord nous invitent à croire ce que nous ne pouvons comprendre, afin que fortifiés par la foi, nous méritions ensuite de comprendre ce que nous croyons? Toutefois cette compréhension, ce n'est pas des hommes que nous l'attendons, mais de Dieu seul, illuminant par sa grâce et affermissant notre intelligence.

18. Après lui avoir demandé des preuves de ce qu'il avance, je lui demande maintenant à quelle source il a puisé sa doctrine. S'il me répond que tout cela lui a été révélé par le Saint-Esprit, que c'est à la clarté de cette révélation divine qu'il a reconnu la certitude et l'évidence de ses principes, il établit, sans le savoir, la différence qui sépare la connaissance de la foi. Par cela même que ces vérités lui ont été révélées d'une manière si manifeste, je conçois qu'il les connaisse; il les expose ensuite à ses auditeurs, mais en les exposant il n'en donne pas la connaissance, tout ce qu'il peut faire c'est d'en persuader la croyance. Les accepter ainsi témérairement, c'est devenir par cela même manichéen, et on le devient non point parce qu'on sait des choses certaines, mais parce qu'on croit des choses incertaines; et c'est ainsi qu'autrefois nous autres jeunes gens, nous sommes devenus les victimes de l'erreur. On ne devait donc pas nous promettre la science, une connaissance parfaite et la réalisation assurée de nos rêves et de nos désirs. Nos maîtres devaient simplement avouer que cette doctrine leur avait été révélée du ciel, mais que ceux qui ne font qu'en entendre l'exposé, doivent se résigner à croire des vérités sans les connaître. Qu'ils tiennent ce langage et il leur sera unanimement répondu que s'il s'agit de croire à des vérités sans les comprendre, la foi que l'on doit embrasser, c'est celle qui est commune aux savants et aux ignorants, celle que l'on retrouve chez tous les peuples et appuyée sur la plus imposante autorité. Craignant cette réponse qui l'accable, Manès n'a d'autre souci que de jeter les simples dans un déluge de ténèbres; il promettra d'abord d'éclairer de toutes les lumières de l'évidence les questions les plus ardues, sauf ensuite à imposer la foi sur les points les plus douteux. Supposé même que vous le mettiez en demeure de déclarer positivement que ces doctrines lui ont été révélées, il chancelle et finit par nous ordonner de le croire. Peut-on supporter une semblable fourberie et un orgueil aussi extravagant?

[1] Act. II, 1-4. — [2] Jean, XIV, 16, 26.

CHAPITRE XV.

SUPPOSITION ABSURDE D'UNE TERRE ET D'UNE NATION DE TÉNÈBRES.

19. Que va penser Manès si, avec la grâce de Dieu, je lui prouve non-seulement l'incertitude, mais la fausseté même de sa doctrine? Quelle malheureuse position de n'avancer que des propositions ouvertement contraires à la science et à la vérité, quand on a promis hautement de dévoiler tous les secrets de la science et de la vérité! Jugeons-en par les paroles suivantes : « A côté de cette terre « illustre et sainte, se trouvait la terre des « ténèbres d'une étendue et d'une profon- « deur prodigieuses; c'est là qu'habitaient « des corps de feu, portant le poison et la « peste dans leurs flancs. De cette terre dé- « coulent des ténèbres infinies exhalant au « loin la puanteur et la corruption : et au delà, « des eaux troubles et fétides, avec leurs ha- « bitants empoisonnés; et dans le milieu des « vents horribles et violents avec leur chef et « leurs enfants. Puis apparaît une seconde « région ignée et corruptible avec ses princes « et ses peuples. Et enfin, dans le centre « même se déroule une nation remplie de « ténèbres et de fumée; c'est là qu'habitait « le prince et le chef suprême, environné « d'une multitude d'autres princes issus de « lui et gouvernés par sa pensée. Telles sont « les cinq terres pestilentielles de la nature ».

20. S'il disait qu'un corps aérien ou éthéré constitue la nature de Dieu, il ne mériterait qu'un rire universel. En effet, toute intelligence droite comprend qu'il est dans la nature de la sagesse et de la vérité de ne pouvoir être contenues et limitées dans l'espace, de ne former aucune masse, fût-elle toute belle et magnifique, de n'être pas ici plus petite et là plus grande, d'être en tout égale au Père, de n'avoir de siége spécial ni ici ni là, mais d'être partout présente tout entière.

CHAPITRE XVI.

L'AME ELLE-MÊME N'EST PAS LIMITÉE PAR L'ESPACE.

Que dire de la vérité et de la sagesse qui surpassent infiniment toutes les puissances de l'âme, quand on est obligé de convenir que l'âme, toute soumise qu'elle est aux changements, ne peut se représenter comme une masse qui occupe tel espace déterminé ? En effet, partout où il y a grosseur ou étendue, il peut y avoir retranchement des parties, occupant chacune des espaces différents. Ainsi le doigt est plus petit que toute la main, plus petit que deux doigts; d'un autre côté, la place occupée par un doigt n'est pas la place occupée par un autre doigt ou par la main tout entière. Et ceci ne s'applique pas seulement aux masses articulées des corps; prenons pour exemple la terre elle-même, telle de ses parties n'occupe pas la place de telle autre partie, puisque chacune a la sienne : de même dans un liquide quelconque la moindre partie occupe le moindre espace, et la plus grande, le plus grand espace; dans un vase, telle partie occupe le fond, telle autre les bords. On peut en dire autant des différentes parties de l'air; elles occupent chacune un espace particulier; ainsi il est impossible que l'air qui remplit telle maison puisse contenir en même temps, dans la même demeure, l'air dont jouissent les voisins; quant à la lumière, la partie qui pénètre par telle fenêtre, n'est pas la même que celle qui pénètre par telle autre fenêtre; la fenêtre la plus grande en reçoit davantage, la plus petite en reçoit moins. Prenez parmi les corps celui que vous voudrez, céleste ou terrestre, aérien ou humide, il sera toujours vrai de dire que le tout est plus grand que sa partie : telle partie ne peut être pénétrée par telle autre partie, chacune occupe l'espace qui lui est propre et qui est toujours proportionné à l'extension de sa masse. Quant à l'âme, dût-on la considérer non pas en tant qu'elle comprend la vérité, mais en tant qu'elle occupe un corps et qu'elle a besoin d'un corps comme moyen de perception physique, il est certain qu'elle n'occupe pas telle étendue, tel espace déterminé. Dans chacune des parties du corps, l'âme se trouve tout entière, et tout entière elle perçoit par chacune de ces parties; elle n'est pas plus petite dans le doigt et plus grande dans le bras, quoique le doigt soit moindre que le bras : elle est partout aussi grande, parce qu'elle est partout tout entière. Que le doigt soit touché, ce n'est pas par le corps tout entier que l'âme perçoit ce contact, mais elle le perçoit tout entière. Puisque c'est l'âme tout entière qui révèle ce contact, c'est donc qu'elle est présente tout entière. Et pour se rendre présente tout entière dans le doigt, il ne s'ensuit pas qu'elle quitte le reste du corps

pour s'agglomérer dans cette partie. Elle sent tout entière dans un doigt de la main, touchez un endroit du pied, et en même temps, elle y sentira encore tout entière. C'est ainsi qu'elle est tout entière dans les endroits séparés les uns des autres ; elle ne quitte pas celui-ci pour se porter tout entière dans celui-là ; et quand elle les occupe à la fois, ce n'est pas en ce sens qu'elle n'ait qu'une partie d'elle-même ici, et une autre partie ailleurs. Donc, puisqu'elle est partout tout entière et qu'elle sent tout entière dans chaque partie du corps, il est évident que l'âme par sa nature ne saurait être contenue dans l'espace.

CHAPITRE XVII.

LES LIEUX LES PLUS VASTES PEIGNENT LEURS IMAGES DANS LA MÉMOIRE.

Examinons ensuite la mémoire en tant qu'elle conserve le souvenir non pas des choses intellectuelles, mais des objets corporels. En ce sens, cette faculté nous est commune avec les animaux. En effet, nous voyons les chevaux parcourir, sans se tromper, les lieux qu'ils connaissent, les bêtes féroces retrouver leurs tanières, les chiens reconnaître le corps de leurs maîtres ; pendant leur sommeil on les entend quelquefois murmurer, jeter même des cris, ce qui ne peut s'expliquer qu'autant que l'on admet qu'ils conservent dans leur mémoire les images des objets qu'ils ont vus ou sentis. Eh bien ! je le demande, où donc se prennent les images, où sont-elles conservées, où se forment-elles ? Si ces images ne pouvaient être plus grandes que notre corps, quelqu'un pourrait être tenté de soutenir qu'elles se forment et qu'elles se conservent dans l'étendue même du corps. Mais ne voit-on pas que dans un corps qui occupe un espace si restreint, l'esprit déroule les images des immenses régions de la terre et du ciel? qu'elles s'éloignent en foule, qu'elles se succèdent avec rapidité, l'esprit suffit à tout. N'est-ce pas une preuve évidente qu'il n'est aucunement limité par l'espace? car ce n'est pas l'esprit qui est occupé par les images des lieux les plus vastes, c'est lui qui s'en empare et avec une puissance telle qu'il peut y ajouter ou en retrancher à son gré, les restreindre à des proportions très-faibles ou les dérouler à l'infini, les classer, les confondre, les multiplier, et enfin les réduire soit quant au nombre, soit quant à l'étendue.

CHAPITRE XVIII.

PUISSANCE DE L'INTELLIGENCE ET DE LA PENSÉE.

Que dirai-je ensuite de cette puissance au moyen de laquelle nous saisissons la vérité, eussions-nous besoin, pour cela, de lutter contre la vivacité des images que produisent les sens corporels ? Nous pouvons, par exemple, nous représenter Carthage comme elle est en réalité, ou nous en faire une peinture arbitraire, que nous changerons comme il nous plaira ; nous nous figurons avec la même facilité tous ces mondes dans lesquels l'imagination d'Epicure a réalisé de gigantesques pérégrinations ; enfin, car il faut se borner, il ne nous est pas moins facile de dérouler à nos yeux cette terre de lumière et ses espaces infinis, ou de pénétrer dans les cinq cavernes de la nation des ténèbres, d'en contempler les sombres habitants, avec tous ces fantômes que les Manichéens ne craignent pas de prendre pour autant de réalités. Qu'est-ce donc que cette puissance qui peut débrouiller ce chaos ? Quelle qu'elle soit, toujours est-il qu'elle est plus grande que tous ces objets, et qu'elle n'a pas besoin de toutes ces représentations pour engendrer sa pensée. Trouvez-lui un espace spécial, si vous pouvez, grossissez-la à l'infini, essayez de la répandre dans tous les lieux. Malgré tous vos efforts, si vous avez le jugement droit, vous n'y parviendrez pas. En effet, tout ce qui se présente sous forme d'étendue, votre intelligence elle-même vous déclare qu'on peut le diviser par parties, l'une plus petite, l'autre plus grande, comme on veut. Quant à la faculté même de penser, vous lui reconnaissez sur tout cela une supériorité incontestable qu'elle doit non pas à son élévation locale, mais à sa propre dignité.

CHAPITRE XIX.

L'EXTENSION LOCALE INCOMPATIBLE AVEC L'IDÉE DE DIEU.

21. Notre âme est donc soumise à des changements perpétuels. L'incessante variété des désirs; la fluctuation perpétuelle des sentiments qui naissent de l'abondance ou de la pauvreté; le mirage continuel des objets extérieurs dans l'imagination ; l'oubli et le souvenir ; la science

et l'ignorance; tout cela jette notre âme dans d'incessantes agitations; et cependant, malgré ce mouvement perpétuel, vous sentez qu'on ne peut lui attribuer aucune diffusion, aucune étendue locale: si elle domine les espaces, c'est par sa puissance et sa vivacité. Que dirons-nous donc, que penserons-nous de Dieu qui domine, de son infinie grandeur, toutes les intelligences et accorde à chacune ce qui lui convient ? Quand il s'agit de Dieu, l'âme ose plus facilement en parler que le voir, et elle en parle d'autant moins qu'elle se sent plus capable de le voir. Supposez donc, avec les Manichéens et leurs rêves insensés, que Dieu habite réellement l'espace et qu'il y occupe des lieux déterminés, quelle qu'en soit du reste l'immense étendue; calculez par la pensée, en combien de parcelles, en combien de morceaux, les uns plus grands, les autres plus petits, vous pourriez le partager; tracez-vous en lui, par exemple, une partie longue de deux pieds, à cette portion il manquera huit parties pour égaler celle de dix pieds. C'est ridicule, direz-vous, j'y consens, et cependant il faut avouer que toute nature qui occupe un lieu déterminé dans l'espace est soumise à cette dure nécessité de la divisibilité, puisqu'elle ne peut être tout entière dans chaque partie de l'espace. Or, cette divisibilité ne peut s'appliquer à l'âme, et prétendre qu'on ne peut la concevoir que comme occupant un lieu dans l'espace, c'est n'avoir de cette plus belle partie de nous-mêmes que des idées basses et honteuses.

CHAPITRE XX.

LE SYSTÈME DES DEUX TERRES DIFFÉRENTES N'EST QUE FOLIE.

22. J'oubliais que peut-être je ne m'adresse, en ce moment, qu'à des esprits charnels. Eh bien ! je veux descendre et me mettre à la portée de ceux qui n'osent ou ne peuvent élever leur pensée jusqu'à la nature incorporelle; peut-être serai-je assez heureux pour les amener à avoir d'autres pensées sur leur pensée elle-même, et à comprendre le jugement que porte sur l'espace leur âme qui n'occupe aucun espace. Descendons donc et demandons-leur, auprès de quelle partie, de quel côté de cette terre illustre et sainte était placée, selon Manès, la terre des ténèbres. Il dit bien que c'était d'un côté, mais il ne détermine pas lequel : était-ce à droite ou à gauche? Qu'ils choisissent, mais toujours est-il certain que du moment que l'on spécifie un côté, on indique qu'il y en a un autre. Supposer trois ou plusieurs côtés, c'est admettre que le corps est terminé par toutes ses faces, ou si on le représente se prolongeant à l'infini dans une de ses parties, du moment qu'on lui suppose des côtés, il faut convenir qu'il se termine nécessairement. Puisqu'ils soutiennent que d'un côté était la nation des ténèbres, qu'ils nous disent donc ce qu'il y avait près de l'autre ou près des autres côtés. Ils se taisent, et quand on les presse de sortir de leur silence, ils répondent que la terre de lumière étendait ses autres côtés à l'infini sans qu'ils se terminassent nulle part. Alors qu'ils conviennent donc que cette terre n'avait réellement qu'un côté; cette conclusion est du plus simple bon sens. Pour qu'il pût y avoir d'autres côtés, il fallait qu'elle se terminât quelque part. Mais s'il n'y avait pas d'autres côtés, que me dites-vous donc? En me parlant d'une partie, d'un côté, est-ce que vous ne me mettiez pas dans la nécessité de conclure qu'il y avait d'autres parties, d'autres côtés? Puisqu'il n'y avait qu'un seul côté, il devait dire à côté et non d'un côté. A l'égard de notre corps, nous disons bien auprès d'un œil, parce qu'il y en a deux, ou près d'un sein, parce qu'il y en a deux. Si au contraire nous disons près d'un nez ou près d'un nombril, comme nous n'en avons qu'un, nous serions couverts de la risée universelle des savants et des ignorants. Mais n'insistons pas; peut-être, qu'en parlant d'un côté, vous avez voulu désigner le côté unique.

CHAPITRE XXI.

PUISQU'ELLE EST JOINTE A LA TERRE DE TÉNÈBRES, LA TERRE DE LUMIÈRE EST DONC CORPORELLE.

Qu'y avait-il donc à côté de cette terre de lumière, que vous appelez glorieuse et sainte? La terre des ténèbres, dites-vous. Alors avouez donc au moins que cette terre était corporelle; cette conclusion est de toute rigueur, puisque vous assurez que c'est d'elle que tous les corps tirent leur origine. Or, si peu perspicace que soit votre intelligence, si charnels que vous soyez, ne comprenez-vous pas que deux terres ne peuvent être placées l'une à côté de l'autre,

qu'autant qu'elles sont toutes deux corporelles? Quel n'était donc pas notre aveuglement pour qu'on osât nous dire que seule la terre des ténèbres a été ou est corporelle, tandis que la terre de lumière est nécessairement spirituelle? Hommes de bien, secouons enfin le joug, et maintenant que nous sommes prévenus, faisons cette remarque très-facile, que deux terres ne peuvent être à côté l'une de l'autre qu'autant qu'elles sont toutes deux corporelles.

23. Admettons même que cette conséquence paraisse trop relevée à notre intelligence paresseuse; je demande alors si avec un seul côté, la terre de ténèbres avait ses autres parties infiniment étendues comme la terre de lumière. Les Manichéens répondent négativement, car ils craignent que dans de telles conditions cette terre ne leur paraisse égale à Dieu. Ils soutiennent donc qu'elle est immense par sa profondeur et par sa longueur, mais que dans sa partie supérieure elle est terminée par un vide infini. Et si vous vous imaginez qu'elle est simple, tandis que la terre de lumière est double, pour vous détromper, ils vous la montrent restreinte de deux côtés. Une comparaison me fera mieux comprendre. Prenez un pain formé de quatre angles, dont trois sont blancs et l'autre noir; supposez que toute distinction disparaît entre les trois angles blancs, que vers le haut et vers le bas ils s'étendent infiniment ainsi qu'en arrière; telle est l'image qu'ils se forment de la terre de lumière. Quant à l'angle noir, étendez-le infiniment vers le bas et à son extrémité, mais vers le haut supposez-le terminé par un vide infini; c'est ainsi qu'ils se représentent la terre de ténèbres. Mais ces explications forment pour eux comme une doctrine secrète qu'ils ne dévoilent qu'à ceux qui le méritent par une attention soutenue et de persévérantes recherches.

CHAPITRE XXII.

HONTEUSE FORME DONNÉE A LA TERRE DE LUMIÈRE.

S'il en est ainsi, il nous semble que la terre de ténèbres adhère de deux côtés à la terre de lumière; en d'autres termes, qu'elle la touche et qu'elle est touchée par elle de deux côtés. L'auteur pouvait donc dire en toute certitude que d'un côté était la terre de ténèbres.

24. Mais quelle triste forme donnée à la terre de lumière! Figurez-vous un ongle fendu par un coin noir se rétrécissant dans sa partie inférieure; infinie sur tous les autres points, elle n'est limitée que dans la partie inférieure où vient adhérer la surface de la terre de ténèbres. Quant à cette dernière, sa forme résulte clairement de ce qui précède; celle-ci fend, l'autre est fendue; l'une est insérée, l'autre s'entr'ouvre; l'une ne se termine nulle part, l'autre n'a de limites que dans sa partie inférieure, là où elle subit l'adjonction du coin ennemi. Ainsi ces ignorants et ces avares, qui attachent plus d'importance à la multitude des parties qu'à l'unité, jusqu'au point de constituer la terre de lumière de six parties diverses, trois tournées vers le bas et trois tournées vers le haut, ont préféré pour la terre de lumière, la honte d'être déchirée, à la gloire de déchirer elle-même son ennemie. Qu'ils soutiennent, en effet, que cette figure ne suppose aucun mélange, j'y consens, mais ils ne nieront pas qu'il y ait pénétration et déchirement.

CHAPITRE XXIII.

LES ANTHROPOMORPHITES MOINS COUPABLES QUE LES MANICHÉENS.

25. A qui donc comparerai-je les Manichéens? Ce n'est pas assurément à ces hommes spirituels, enfants de la foi catholique, pour qui, autant du moins qu'ils le peuvent dans cette triste vie, la substance et la nature divines ne sauraient être contenues dans l'espace, ni représentées par aucune ligne, quelles qu'en soient les dimensions. Comme terme de comparaison, je prendrai plutôt nos enfants, qui ne voient encore que par les yeux du corps. Pour leur donner une faible idée de Dieu, on se sert devant eux d'allégories tirées le plus souvent de la conformation de notre corps; qu'on leur parle donc des yeux de Dieu, des oreilles de Dieu, aussitôt, donnant libre carrière à leur imagination, ils se représentent Dieu sous la forme du corps humain. Eh bien! comparez ces enfants aux Manichéens qui ne craignent pas d'annoncer, comme étant leurs grands secrets, et de débiter ces bagatelles à des hommes attentifs et curieux. De quel côté, dites-moi, Dieu est-il traité encore avec le plus de convenance et de respect? n'est-ce pas par ceux qui, sans doute, revêtent la Divinité

d'une forme humaine, mais du moins, sous cette forme, lui attribuent une dignité et une grandeur infinies? Ne les préférez-vous pas à ces Manichéens, qui vous représentent Dieu comme une masse infinie de trois côtés, tandis que par le quatrième, il est fendu, ouvert, béant, sans borne dans sa partie inférieure, mais adhérant inférieurement à l'aide d'une sorte de coin à la terre des ténèbres; en un mot, si vous l'aimez mieux, restant ouvert à sa nature propre dans sa partie supérieure, et pénétré inférieurement par une nature étrangère? Je me raille avec vous de ces hommes charnels, qui n'ont aucune idée des choses spirituelles, et qui donnent à Dieu une forme humaine. Alors raillez-vous donc avec moi, si vous le pouvez, de ceux à qui je ne sais quelle misérable et honteuse imagination représente Dieu portant dans sa substance une solution informe, pouvant se compléter et s'étendre dans sa partie supérieure, mais honteusement comprimée dans sa partie inférieure. Ajoutez que si ces hommes charnels dont je parlais tout à l'heure, et qui prêtent à Dieu une forme humaine, s'attachent sérieusement à l'Eglise catholique, ils y recevront d'abord le lait de la doctrine, qui les empêche de tomber dans des opinions téméraires, et leur inspire le pieux désir de chercher pour trouver, de demander pour recevoir, de frapper pour qu'il leur soit ouvert. Alors seulement ils commencent à saisir le sens spirituel des allégories et des paraboles de l'Ecriture, et à découvrir peu à peu les attributs divins tour à tour désignés sous la figure des oreilles, des yeux, des mains, des pieds, des ailes, des plumes, du glaive, du casque et autres symboles du même genre. Plus ils font de progrès dans cette connaissance, plus s'enracine en eux la foi catholique. Quant aux Manichéens, ils cesseraient de l'être dès l'instant où ils renonceraient à cette figure fantastique qu'ils se forment de la Divinité. En effet, le caractère propre et suréminent des éloges qu'ils accordent à son auteur, se résume à dire que toutes les figures et tous les mystères qui se rencontrent dans les livres anciens, devaient recevoir leur solution et leur éclaircissement dans la personne de celui qui devait venir à la fin des temps. D'où il suit qu'aucun docteur, envoyé par Dieu, n'aurait plus à faire son apparition dans le monde, puisqu'il n'y aurait plus à interpréter aucune allégorie ni aucune figure, car toutes les anciennes l'auraient été clairement par ce dernier prophète. En conséquence, les Manichéens ne peuvent plus recourir à aucune interprétation pour expliquer ces paroles de leur maître : « A côté de cette sainte et illustre « terre de lumière était la terre des ténèbres ». Quoi qu'ils fassent, enchaînés qu'ils sont par ces misérables fantasmagories, il leur faut admettre nécessairement ces déchirures, ces jointures, ces adhérences et ces fissures honteuses. Or, admettre de pareilles folies, non pas seulement à l'égard de Dieu, mais même à l'égard de toute nature incorporelle, si changeante fût-elle, fût-elle même notre âme, je dis que c'est le comble de l'absurdité. Si donc je ne pouvais élever mes regards vers les sphères supérieures, si ma pensée, retenue captive par ces fausses images qui me viennent des sens corporels, ne pouvait saisir l'être spirituel avec la liberté et l'intégrité qui constituent sa nature; même alors je préférerais me représenter Dieu sous une forme humaine, plutôt que de voir en lui ce je ne sais quoi déchiré à sa partie inférieure par un coin noir, et dans sa partie supérieure s'étendant à l'infini. Se peut-il une opinion plus repoussante? Se peut-il une erreur plus ténébreuse?

CHAPITRE XXIV.

DU NOMBRE DES NATURES, IMAGINÉ PAR LES MANICHÉENS.

26. Je lis, dans la lettre fondamentale, ces mots : « Dieu le Père »; j'y apprends aussi que son règne est établi sur la terre brillante et heureuse. Or, je voudrais que vous me disiez si le Père, son royaune et la terre, sont de la même substance et de la même nature. Si vous répondez affirmativement, j'en conclus qu'en pénétrant cette nature qui constitue, pour ainsi parler, le corps de Dieu, le coin de la nation des ténèbres ne fait qu'y insérer une nature de même espèce. Cette conclusion est horrible, mais cependant elle est rationnelle, puisque c'est dans la nature même e Dieu que s'implante ce coin de la terre des ténèbres. Je vous en conjure, réfléchissez-y : vous êtes hommes, repoussez de telles horreurs, rejetez loin de vous des images aussi sacriléges, arrachez-les de votre croyance. Me direz-vous qu'il n'y a pas identité de nature, que la nature du Père n'est pas celle de son royaume, celle de la terre? Que chacun de ces trois objets a sa

nature propre, sa substance particulière, se distinguant même par le degré d'excellence ou d'élévation ? Alors avouez que ce n'est pas seulement de deux natures, mais bien de quatre que Manès devait proclamer l'existence. Si vous admettez qu'il n'y a qu'une seule et même nature pour le Père et son royaume, et que la nature seule de la terre est différente, je trouve encore trois natures distinctes. Mais peut-être qu'il n'en a reconnu que deux, parce que la terre des ténèbres n'appartient pas à Dieu ; alors je demande comment la terre de lumière appartient à Dieu. Si cette terre a une nature différente de celle de Dieu, ce n'est pas Dieu qui l'a engendrée, ce n'est pas lui qui l'a faite ; elle ne lui appartient donc pas, et ce n'est pas là qu'il doit établir son royaume. Si elle appartient à Dieu à raison du voisinage, la terre des ténèbres lui appartient au même titre, puisque non-seulement elle touche par le voisinage à la terre de lumière, mais elle la pénètre et la divise. Direz-vous que c'est Dieu qui l'a engendrée ? C'est vous mettre dans la nécessité de conclure qu'elle est de la même nature que lui. En effet, il est de toute évidence que ce que Dieu a engendré est de la même nature que lui ; et c'est sur ce principe que la foi catholique raisonne quand il s'agit du Fils unique de Dieu. Vous vous trouvez ainsi ramenés à cette horrible et honteuse nécessité d'admettre que ce coin noir déchire la nature même de Dieu. Non, dites-vous, Dieu ne l'a pas engendrée, mais il l'a faite ; et de quoi donc s'est-il servi pour la faire ? Si c'est de lui-même, en quoi cet acte diffère-t-il de la génération ? Si c'est d'une nature étrangère, cette nature était-elle bonne ou mauvaise ? Si elle était bonne, il y avait donc une autre nature bonne en dehors de Dieu ; et ceci, vous n'en conviendrez jamais. Si elle était mauvaise, cette nation des ténèbres n'était donc pas la seule nature mauvaise. Peut-être encore que Dieu en a pris une certaine partie pour en faire la terre de lumière et y établir son royaume ? Pourquoi alors ne la prenait-il pas tout entière ? c'eût été le moyen d'anéantir autrefois cette nature mauvaise. Enfin, si Dieu ne s'est servi d'aucune substance étrangère pour faire la terre de lumière, il l'a donc faite de rien.

CHAPITRE XXV.

TOUTES LES CHOSES CRÉÉES PAR DIEU SONT BONNES, QUOIQUE DANS DES DEGRÉS DIFFÉRENTS.

27. Si vous admettez que Dieu, dans sa toute-puissance, puisse créer de rien quelque bien, faites-vous catholiques, et alors on vous enseignera que toutes les natures que Dieu a faites et créées, depuis les plus élevées jusqu'aux plus humbles, sont toutes substantiellement bonnes, quoique d'une bonté comparativement moindre ou supérieure ; vous saurez ensuite qu'elles ont été créées de rien, parce que Dieu, dans sa sagesse et sa puissance, peut donner l'être à ce qui n'était pas. Donc, en tant que ces natures existent, elles sont bonnes ; si elles sont imparfaites, leur imperfection ne vient pas de leur création même, mais de leur condition de natures créées de rien. S'agit-il, au contraire, de votre doctrine ; plus vous l'envisagez, plus vous trouvez qu'elle ne repose sur aucun fondement. Cette terre de lumière, que vous décrivez avec complaisance, vous ne pouvez pas affirmer qu'elle soit de la même nature que Dieu, car alors vous seriez contraints d'enchaîner la nature même de Dieu dans cette honteuse figure quadrangulaire ; vous n'osez pas davantage affirmer qu'elle était née de Dieu, car alors vous seriez obligés d'admettre qu'elle est ce qu'est Dieu lui-même, et vous retomberiez ainsi dans toute la honte du système ; si vous avancez qu'elle est de la même nature que Dieu, c'est parce que vous reculez devant la nécessité logique d'admettre que Dieu aurait placé son royaume dans une terre étrangère et qu'il y aurait non pas deux, mais trois natures différentes ; si vous soutenez que Dieu ne l'a pas faite d'une substance étrangère, c'est parce que votre système vous défend de conclure qu'il y ait quelque bien en dehors de Dieu, ou quelque mal en dehors de la nation des ténèbres. Quel autre parti vous reste-t-il donc à prendre, sinon d'admettre que Dieu a fait de rien la terre de lumière ? et cependant vous ne voulez pas avouer que quelque grand bien que soit cette terre, elle est cependant inférieure à Dieu. Dieu peut créer de rien ; ensuite parce qu'il est bon et qu'il n'est l'ennemi d'aucun bien, il a pu créer d'autres biens, mais qui lui sont inférieurs ; après en avoir créé un second, il a pu en créer un troisième, inférieur au précédent,

puis un quatrième et ainsi de suite jusqu'au bien le plus humble et le plus infime des natures créées, dont le nombre, loin d'être infini, est restreint dans une mesure déterminée. Enfin, si vous refusez d'avouer que ce soit de rien que Dieu ait créé cette terre de lumière, il ne vous reste plus aucun moyen d'échapper à ces opinions, aussi monstrueuses que sacrilèges.

28. Remarquez aussi que si vous pouvez donner champ libre à votre imagination, vous ne pouvez cependant donner une autre forme à l'union des deux terres dont nous parlons, quelque désir que vous ayez de rendre les choses moins horribles et moins repoussantes. Je parle de cette terre de Dieu, qu'elle soit de même nature que lui, ou d'une nature différente et dans laquelle, en toute hypothèse, il a établi son royaume. Nous avons entendu la description que vous en faites ; nous l'avons vue, masse immense, s'étendre à l'infini, et par sa partie inférieure adhérer à ce coin de la terre des ténèbres, projetant, elle aussi, ses membres hideux et entr'ouverts à une distance incommensurable. Pour nous peindre l'union de ces deux terres, vous pouvez imaginer quelle figure il vous plaira, mais toujours est-il que vous ne pouvez anéantir la lettre de Manès ; je ne parle pas des autres écrits dans lesquels il entre à ce sujet dans des détails plus précis ; comme ils sont moins connus, ils peuvent être moins dangereux ; je parle spécialement de cette épître fondamentale que nous examinons en ce moment et qui est très-connue de tous ceux que vous appelez parmi vous du nom d'illuminés. Or, il est écrit dans cette lettre : « A côté de cette terre sainte et « illustre, était la terre des ténèbres, d'une « profondeur et d'une grandeur infinies ».

CHAPITRE XXVI.

DÉFI LANCÉ AUX MANICHÉENS.

Qu'attendons-nous de plus ? A n'en pas douter, il s'agit ici d'une adhérence latérale. Eh bien ! tracez les figures comme il vous plaira, décrivez les lignes à votre gré ; avouez du moins que cette masse immense de la terre de ténèbres adhérait latéralement à la terre de lumière ou par une ligne droite, ou par une ligne courbe, ou par une ligne brisée et tortueuse. Si c'est par une ligne tortueuse, cette terre sainte avait donc aussi un côté tortueux ; car si d'un côté droit vous rapprochez un côté tortueux, vous allez avoir des interstices immenses, des vides infinis, et ces vides cependant vous ne cessiez de nous répéter qu'on n'en trouvait que dans la terre des ténèbres. Dans ce cas, il eût mieux valu mille fois que la terre de lumière se fût retirée encore plus loin et qu'elle eût laissé à côté d'elle un vide si grand, qu'elle n'eût pu être touchée en aucun point par la terre des ténèbres. Avec cet immense espace de vide, cette terre de lumière aurait été pour toujours protégée contre les instincts mauvais de cette nation perverse ; comme les corps ne peuvent voler que quand ils sont soutenus par une atmosphère corporelle, quand les princes mêmes des ténèbres auraient voulu s'élancer sur la terre de lumière, ils auraient été précipités dans l'abîme ; et comme cet abîme aurait été sans fond, leur propre poids les aurait sans cesse entraînés vers les parties inférieures, et eussent-ils pu y vivre, du moins tout pouvoir de nuire leur aurait échappé. Admettez-vous la ligne courbe ? alors la terre de lumière se terminait aussi par un côté courbe. Que vous supposiez une courbe rentrante ou extérieure, je ne vois pas en quoi l'une ou l'autre forme diminuerait la difformité d'une adhérence semblable. Direz-vous que le côté de l'une était courbe, tandis que celui de l'autre était droit, alors le contact n'était pas continu, et je conclus, comme je le faisais plus haut, qu'il eût été préférable de ne trouver de contact nulle part, mais plutôt un abîme infini qui aurait mis la terre de lumière à l'abri des attaques perverses de ces êtres mauvais réduits à l'impuissance. Enfin, si vous admettez la ligne droite des deux côtés, je ne vois plus ni ouverture ni interstice, mais la paix, la concorde, d'où résulte le rapprochement le plus parfait. Cette adhérence en ligne droite qui ne laisse ni sinuosité, ni intervalle, n'est-ce pas ce qu'il y a de plus beau, de plus convenable, surtout quand il s'agit d'une étendue infinie, d'une adhérence éternelle ? Avec des côtés terminés en ligne droite, le coup d'œil n'exige même pas qu'il y ait contact réel ; quoique séparés par un intervalle plus ou moins long, ils offrent une projection agréable à cause de leur ressemblance même. Soit donc que vous les teniez à distance l'un de l'autre, soit que vous les unissiez réellement, je trouve que

l'on ne peut rien rencontrer de plus beau que deux côtés droits ainsi disposés.

CHAPITRE XXVII.

LE MAL RÉSULTE-T-IL D'UNE SÉPARATION DE SUBSTANCE ?

29. Comment convaincre des esprits pervertis par l'erreur et victimes de malheureuses habitudes? Ils parlent, mais sans savoir ce qu'ils disent, car ils n'y réfléchissent pas. Croyez-moi, personne ne vous presse, personne ne vous pousse au combat, personne n'insulte à des erreurs passées; il faudrait pour cela avoir été délaissé par la miséricorde divine et être tombé soi-même dans l'erreur: enfin ne nous occupons que d'en finir au plus tôt. Réfléchissez donc un instant, sans animosité et sans amertume. Nous sommes tous hommes; ce n'est pas nous que nous haïssons, mais l'erreur et le mensonge. Je vous en prie, réfléchissez un peu. Dieu des miséricordes, venez en aide à la faiblesse de notre intelligence et éclairez de votre lumière intérieure ceux qui cherchent la vérité. Que pouvons-nous comprendre, si nous ne comprenons pas que le bien l'emporte sur le mal? Comptant donc sur votre indulgence, voici la question que je vous adresse: en supposant droit le côté par lequel la terre de ténèbres adhère au côté, également droit, de la terre de lumière, pourrait-on déformer le premier de ces côtés, sans en affaiblir la beauté? A moins de vous obstiner dans la chicane, vous conviendrez nécessairement qu'en déformant le côté ténébreux, non-seulement on le prive de sa beauté propre, mais même on lui ôte celle qui lui était commune avec le côté droit de la terre de lumière, et qui résultait de leur union réciproque. Par l'effet de cette déformation, ce qui s'accordait ne s'accorde plus, ce qui s'attirait se repousse; tout cela est vrai, mais enfin suit-il de là qu'on ait retranché quelque portion de substance? Convenez donc que la substance n'est pas mauvaise par elle-même. Un simple changement de forme dans un corps suffit pour faire perdre à ce corps sa beauté, ou du moins pour affaiblir, pour rendre laid ce qui auparavant était beau, pour rendre désagréable ce qui plaisait auparavant. La même chose se produit dans l'âme : ce qui en fait la beauté, c'est une volonté droite, principe d'une vie pieuse et juste; que la volonté se déprave, et aussitôt l'âme perd sa beauté, elle devient même malheureuse, tandis qu'avec une volonté droite elle jouissait du bonheur. Or, tout cela se produit sans qu'il s'opère aucun changement, aucune addition ou diminution dans la substance.

30. Admettons, si vous voulez, que le côté de la terre des ténèbres soit mauvais pour d'autres causes, parce qu'il est obscur, ténébreux et autre chose semblable; du moins n'oubliez pas que s'il est mauvais, ce n'est pas parce qu'il est droit. Je vous concède qu'il y a quelque chose de mauvais dans sa couleur; mais ne me refusez pas l'aveu qu'il y a aussi quelque chose de bien dans sa rectitude. Or, ce bien, quel qu'il soit, il n'est pas juste de soutenir qu'il ne vient pas de Dieu; car à moins de tomber dans l'erreur la plus grossière, nous sommes obligés de croire que tout ce qu'il y a de bien dans la nature n'a d'autre principe que Dieu même. Comment donc l'auteur dont nous parlons peut-il soutenir que cette terre soit le souverain mal, quand j'y trouve la rectitude qui dans un corps est un des principaux caractères de la beauté? Comment ose-t-il affirmer qu'il n'y a entre elle et Dieu aucune relation possible? à qui donc rapporterons-nous le bien que nous trouvons en elle, sinon à Celui qui est l'auteur de tous les biens? Mais, dit-il, ce côté même était mauvais. Admettez qu'il soit mauvais, mais convenez aussi qu'il le serait davantage, si au lieu d'être droit il était tortueux. Et dès lors, comment pouvez-vous regarder comme le souverain mal, un mal qui aurait pu encore être plus mauvais? Il y a plus, et je dis qu'on doit regarder comme bonne, une chose dont la privation rend l'objet plus mauvais. Or, s'il n'était pas droit, ce côté serait encore plus défectueux; la rectitude est donc en soi quelque chose de bon. Et jamais vous ne m'expliquerez l'origine de ce bien, à moins que vous n'éleviez votre pensée jusqu'à Celui que nous regardons comme le principe nécessaire de tout ce qu'il y a de bien dans le monde. Mais quittons l'étude de ce côté ténébreux et passons à d'autres considérations.

CHAPITRE XXVIII.

DANS LA TERRE DES TÉNÈBRES, MANÈS TROUVE CINQ NATURES DIFFÉRENTES.

31. « Cette terre, dit-il, était habitée par des

« corps de feu, race ennemie de tout bien ». Ce mot, habitée, suppose évidemment que ces corps étaient animés et vivants. Mais pour qu'il ne soit pas dit que nous argumentons sur les mots, envisageons uniquement les habitants de cette terre, voyons de quelle manière il a pu les classer en cinq genres différents. « Là, dit-il, se trouvent des ténèbres infinies, « procédant toutes d'une même source, mais « ayant leurs générations particulières. Plus « loin, se trouvaient des eaux troubles et fan- « geuses, avec leurs propres habitants ; dans « l'intérieur, des vents horribles et violents avec « leur chef et leurs pères. Ensuite, une région « ignée et corruptible avec ses chefs et ses peu- « ples. Au centre, une nation de ténèbres et « remplie de fumée, dans laquelle habitait un « prince cruel, le chef suprême, entouré d'une « multitude d'autres princes dont il était à la « fois l'origine et la pensée. Tous ces êtres « formaient cinq espèces de natures mau- « vaises ». Ainsi nous remarquons cinq espèces de natures qui ne sont à proprement parler que des parties de cette nature qu'il nomme la terre empoisonnée. Ces cinq natures sont : les ténèbres, les eaux, les vents, le feu et la fumée, ainsi classés de manière que les ténèbres par lesquelles il commence soient aussi la nature la plus extérieure. Dans l'intérieur des ténèbres il a placé les eaux ; entre les eaux, les vents ; entre les vents, le feu ; entre le feu, la fumée. Or, ces cinq espèces de natures avaient chacune ses propres habitants, qui se trouvaient dès lors de cinq classes différentes et ainsi distribuées : les serpents habitaient les ténèbres ; les poissons, les eaux ; les oiseaux, les vents ; les quadrupèdes, chevaux, lions, etc. le feu ; et les bipèdes, tels que les hommes, habitaient la fumée.

CHAPITRE XXIX.

RÉFUTATION DE CETTE DOCTRINE.

32. Qui a établi cette classification, cet ordre de choses, ces distinctions? Qui en a fixé le nombre, les qualités, les formes? qui leur a donné la vie? En effet, tous ces êtres sont bons par eux-mêmes, et c'est uniquement à Dieu que nous devons attribuer ce qu'il y a de bon dans chaque nature. Nous voyons bien les poëtes décrire le chaos, représenter une sorte de matière informe, sans espèce, sans qualité, sans mesure, sans nombre, sans poids, sans ordre ni distinction, une sorte de confusion enfin que l'on ne sait comment qualifier, et que les auteurs grecs appelaient informe, ἄποιον. Mais ce n'est pas sous cette forme de chaos que les Manichéens entendent nous représenter la terre des ténèbres. Ainsi ils nous montrent les deux côtés comme adhérent l'un à l'autre ; les cinq natures différentes sont énumérées, distinguées, coordonnées avec leurs qualités particulières ; elles ne sont ni désertes ni infécondes, puisqu'elles ont leurs propres habitants ; ceux-ci à leur tour ont leur forme déterminée, et leurs habitations appropriées à leur nature ; enfin et surtout ils ont la vie, le plus excellent de tous les biens. Enumérer des biens en aussi grand nombre, et soutenir que ces biens ne découlent pas de Dieu, source unique de tous les biens possibles, c'est méconnaître à la fois et le bien dans les choses, et le mal de l'erreur en soi-même.

CHAPITRE XXX.

EXCELLENTS ET NOMBREUX AVANTAGES DONT JOUISSENT CES NATURES QUE LES MANICHÉENS PLACENT DANS LA TERRE DES TÉNÈBRES.

33. « Mais, dit-il, les genres qui habitaient « ces cinq natures, étaient cruels et pestilen- « tiels ». Dieu me garde de louer en eux la cruauté et la barbarie. Je blâme avec vous le mal qui se trouve en eux ; louez donc avec moi le bien que vous leur attribuez vous-même, et vous reconnaîtrez promptement que ce que vous vouliez faire passer pour le mal suprême, n'est en résumé qu'un assemblage de biens mêlés à des maux. Avec vous, je blâme la peste ; mais avec moi, louez la santé. Direz-vous que tous ces genres ont pu être engendrés, être nourris, habiter cette terre sans avoir jamais ni la santé, ni la vie? Avec vous je blâme les ténèbres ; mais avec moi louez la fécondité. Vous dites des ténèbres qu'elles ne sont d'aucun prix, et cependant vous les montrez fécondes. Les ténèbres ne sont pas corporelles ; ce qui les constitue, c'est proprement l'absence de lumière, comme la nudité, c'est le manque de vêtement ; le vide, c'est l'absence de tout corps présent ; il suit de là que les ténèbres elles-mêmes ne peuvent engendrer ; la terre seule, quoique privée de lumière, avait ce pouvoir. Mais n'insistons pas sur ce point ; disons seulement que partout où il y a génération, le fruit qui naît est apte à la santé, jouit dans ses membres

d'une certaine harmonie et d'une certaine unité; enfin tout en lui doit être uni et suffisamment coordonné. Or, tous ces biens ne sont-ils pas plus dignes de louange, que les ténèbres ne sont dignes de honte? Avec vous je blâme les eaux troubles et fangeuses, mais avec moi louez ce que les eaux ont de bon par leur espèce même et par leurs qualités; louez dans les êtres qui les habitent, la conformation de leurs membres pour la natation, la vie qui circule dans leur corps, et la santé dont ils jouissent. Reprochez à ces eaux leur manière d'être qui les rend troubles et fangeuses; mais du moment que vous avouez qu'elles ont la nature de l'eau, qu'elles peuvent engendrer, nourrir et contenir leurs habitants, comment ne pas leur reconnaître les propriétés d'un corps et toutes les qualités essentielles qui le constituent? Refuser à l'eau ces propriétés, c'est par le fait même nier qu'elle soit un corps; mais comment, si vous êtes homme, reconnaître ces propriétés et ne pas les louer? Exagérez, si vous le voulez, la cruauté de ses habitants, les ravages et les destructions qu'ils peuvent causer; toujours est-il que vous ne les priverez pas de la beauté de leur forme, de l'harmonie de leurs membres, de leur santé vigoureuse, et de l'union qui règne dans toutes les parties de leur corps et y fait circuler la vie la plus florissante. Envisagez tout cela avec le sens humain et vous trouverez plus à louer qu'à blâmer. Avec vous je blâme l'horreur des vents; mais louez avec moi leur nature dilatable et nourrissante, et la juste proportion de leur corps qui, sans se séparer, peut prendre une extension si étonnante. Ces propriétés leur permettent d'engendrer leurs habitants, de les nourrir et de leur offrir un séjour agréable et salutaire. Quant à ces habitants eux-mêmes, outre les qualités que nous avons justement louées dans les autres, ils jouissent d'une agilité qui les rend propres à parcourir promptement et facilement les plus grandes distances, et d'une beauté de mouvement qui rend leur vol facile et harmonieux à la fois. Avec vous je blâme le feu comme principe de destruction; mais louez-le avec moi comme principe de fécondité, comme principe de force et de vigueur dans tout ce qui naît, comme principe de vie et de beauté dans tout ce qui vit et respire. Quant aux êtres qui l'habitent, vous savez combien ils méritent notre admiration. Je blâme avec vous l'obscurité de la fumée et le principe de corruption qu'elle porte avec elle; mais louez avec moi l'harmonie qui règne entre toutes ses parties, et d'où résulte une unité parfaite. La fumée considérée avec attention mérite assurément nos louanges. Ajoutez-y ici sa force et sa puissance de génération, car c'est en elle que vous trouvez des princes qui l'habitent; nous ne remarquons pas ces phénomènes sur notre terre, mais à vous en croire, là, la fumée est féconde et offre à ses habitants un séjour agréable et salutaire.

CHAPITRE XXXI.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

34. Puisque dans le prince de la fumée vous n'avez voulu trouver que la cruauté, afin d'avoir à la blâmer, n'auriez-vous pas dû également envisager ce qui, dans sa nature, vous aurait, malgré vous, arraché des éloges? Il avait une âme et un corps, une âme vivifiante et un corps doué de la vie; une âme maîtresse, un corps obéissant; une âme chef, un corps serviteur; une âme embrassant toute la nature, un corps contenu par son âme; une âme provoquant l'harmonie des mouvements, un corps donnant à ces mouvements de l'ampleur et de la constance. Et dans ce prince vous ne trouvez pas qu'il y ait lieu de louer, soit la paix dans l'ordre, soit l'ordre dans la paix? Et ce que je dis de l'un, appliquez-le à tous les autres. Mais dans les autres n'était-il pas féroce et barbare? Ce n'est pas pour cela que je lui adresse des louanges, mais pour tant d'autres biens sur lesquels vous fermez les yeux. Si, fidèle à l'avertissement qui lui est donné, un disciple insensé de Manès veut bien fixer ici toute son attention, il reconnaîtra infailliblement que quand il parle de ces natures, il parle de biens véritables, non pas, sans doute, du bien suprême et incréé, qui est Dieu dans sa Trinité sainte, non pas même des biens supérieurs, quoique créés, comme sont les anges et les esprits bienheureux, mais de biens qui, pour être inférieurs, n'en sont pas moins des biens réels et parfaitement ordonnés dans leur genre. Quand on compare ces natures à celles qui leur sont supérieures, les ignorants ne les trouvent plus dignes que de mépris; et quand on considère le bien qu'elles n'ont pas et que l'on trouve dans les autres, cette pri-

vation s'appelle un mal véritable. Si donc je parle de ces natures, c'est parce qu'elles nous sont connues dans ce monde. Est-ce que nous ne connaissons pas les ténèbres, l'eau, l'air, le feu, la fumée? est-ce que nous ne connaissons pas les serpents, les poissons, les oiseaux, les quadrupèdes, les bipèdes ? A l'exception des ténèbres qui ne sont rien autre chose que l'absence même de la lumière et qui ne nous frappent les yeux que parce que nous ne voyons pas, comme nous ne percevons le silence que parce que nous n'entendons pas; les ténèbres ne sont ainsi quelque chose que par l'absence de la lumière, comme le silence n'est quelque chose que par l'absence du son; je dis donc qu'à l'exception des ténèbres, tous les autres points énumérés sont autant de natures véritables, parfaitement connues de tous. Et comme dans ce qu'elles sont, elles sont louables et bonnes, tout homme prudent ne leur attribuera jamais d'autre principe que l'Auteur même de tous les biens.

CHAPITRE XXXII.

C'EST A L'AIDE DE CE QU'IL AVAIT SOUS LES YEUX QUE LE MANICHÉEN A BATI SON SYSTÈME.

35. Manès, en trouvant dans l'ordre naturel la base d'après laquelle il a voulu dans ses rêves constituer sa nation de ténèbres, peut être facilement convaincu de mensonge. D'abord, comme je l'ai dit, les ténèbres ne peuvent être fécondes. Mais, répond-il, les ténèbres dont je parle, ne sont pas de la nature de celles que vous connaissez. — Alors pourquoi m'en parlez-vous ? toutes vos pompeuses promesses de science se réduisent-elles à me forcer de croire? Mais faites-moi croire. Je sais une chose, c'est que si ces ténèbres, comme celles que nous avons sur la terre, n'avaient rien de réel en elles-mêmes, elles n'auraient jamais pu engendrer; et si elles avaient quelque chose de réel, elles étaient donc, par nature, meilleures que les nôtres. Au contraire, en soutenant qu'elles n'étaient pas comme les nôtres, vous voulez nous faire croire qu'elles étaient pires. A ce titre, parlant du silence, qui est pour nos oreilles ce que les ténèbres sont pour nos yeux, vous pourriez soutenir qu'il a enfanté des animaux sourds et muets. Et si on vous répliquait que le silence n'est pas une nature particulière, vous répondriez que le silence dont vous parlez n'était pas comme notre silence; vous prendriez ainsi la liberté de tout dire à ceux qui, une première fois, auraient été dupés par vous. Mais peut-être qu'en disant que les serpents sont nés dans les ténèbres, il ne parlait que pour l'origine même des choses. Il oublie alors qu'il est des serpents qui ont la vue très-perçante et qui tressaillent aux premiers rayons de la lumière; quelle peine ne va-t-il donc pas avoir de s'en tirer avec eux! Ensuite, en considérant nos poissons d'ici-bas, il a pu facilement combiner ses rêves excentriques à leur sujet; il en est de même des oiseaux; l'air dans lequel ils s'agitent prend le nom de vent quand il est violemment agité. Quant aux quadrupèdes auxquels il donne le feu pour habitation, en vérité, je ne sais pas où il a pu trouver cette figure. Cependant, ce qu'il en dit entrait nécessairement dans son système; il a un peu réfléchi, mais il s'est énormément trompé. Ils donnent pour raison que les quadrupèdes sont très-voraces et surtout très-portés aux sensations brûlantes de la chair. Je sais, sur ce point, beaucoup d'hommes qui surpassent les quadrupèdes, et cependant l'homme n'est qu'un bipède, enfant non pas du feu, mais de la fumée. Il est même difficile de trouver des animaux plus voraces que les oies; soit donc qu'il les place dans la fumée, parce que ce sont des bipèdes, soit dans l'eau parce qu'elles aiment à nager; soit dans les vents parce qu'elles ont des plumes et qu'elles savent voler, toujours est-il, qu'à moins de se contredire, il ne les placera pas dans le feu. Quant à l'ardeur qui porte les quadrupèdes aux sensations brutales, je pense qu'il a médité sur les chevaux qui rompent souvent leurs freins pour se précipiter sur la jument; dans son empressement à écrire il a donc oublié le passereau des murailles, auprès duquel le plus fougueux étalon paraîtra toujours de glace. Si on lui demande enfin pourquoi il a placé les bipèdes dans la fumée, il répond que le genre bipède est orgueilleux et superbe, voilà pourquoi il prétend que c'est de là que l'homme tire son origine; dans ces globes de fumée qui s'élèvent gonflés vers les airs, ils trouvent une image assez sensible et ressemblante des hommes orgueilleux. Ces divers caractères suffisent assurément pour servir de termes de comparaison entre la fumée et les hommes orgueilleux, mais de là à conclure que les animaux bipèdes sont nés dans la fumée, et de la fumée, il y a une distance infinie. Ils

auraient dû naître aussi de la poussière, car souvent elle s'élève également en tourbillon vers le ciel; ou bien encore dans les vapeurs qui souvent s'élèvent de terre et tourbillonnent noires et épaisses comme la fumée avec laquelle on les confondrait facilement. Enfin nous comprenons facilement qu'il ait placé des habitants dans les eaux et dans les airs, puisque nous en voyons nous-mêmes autour de nous; mais comprenons-nous également qu'il ait poussé l'absurdité jusqu'à en placer dans le feu et dans la fumée? Le feu dévore le quadrupède et le corrompt; quant à la fumée, elle suffoque et étouffe les bipèdes. En outre, il est encore obligé d'avouer que ces natures étaient plus parfaites dans la terre des ténèbres qu'elles ne le sont sur la nôtre, et cependant il soutient en même temps que cette nation des ténèbres est le mal suprême. En effet, selon lui, le feu engendrait le quadrupède, le nourrissait et lui offrait un séjour sain et très-avantageux. De même, la fumée, après avoir procuré dans son sein une naissance des plus heureuses aux bipèdes, leur offrait un séjour favorable au développement de leur santé et de leur vie. C'est donc par la contemplation des choses de ce monde, et surtout, grâce à une conception insensée et charnelle, que toutes ces excentricités prirent naissance, que tous ces mensonges furent inventés, et vinrent grossir le nombre des absurdités et des erreurs qui trouvent toujours refuge parmi les hérétiques.

CHAPITRE XXXIII.

TOUTE NATURE, COMME TELLE, EST BONNE.

36. Mais, s'il est possible, rendons encore plus évident à leurs yeux ce principe proclamé par l'Eglise catholique, que Dieu est l'auteur de toutes les natures. C'est dans ce sens que je disais plus haut : Je blâme avec vous la peste, l'aveuglement, la fange repoussante, la véhémence horrible, la corruptibilité, la cruauté des princes et autres choses de même genre; louez avec moi l'espèce, la distinction, l'arrangement, la paix, l'unité des formes, l'harmonie des membres, la respiration et les organes vitaux, la santé, la modération de l'âme, la dépendance du corps, la ressemblance et la concorde des parties dans chacune des natures qui habitaient ou qui étaient habitées, et autres choses semblables. Pourvu qu'ils ne s'obstinent pas dans leur aveuglement, cela suffit pour leur faire comprendre que les biens et les maux sont mêlés même dans cette terre qu'ils s'étaient habitués à regarder comme étant le mal suprême. Faites disparaître les maux que nous avons énumérés, il ne restera plus que les biens qui ont mérité notre admiration la plus absolue. Au contraire, faites disparaître ces biens et vous détruisez la nature elle-même. Dès lors, quiconque a des yeux pour voir, doit conclure que toute nature, en tant que nature, est bonne par elle-même. La preuve en est, que si dans ce que je louais et dans ce que je blâmais, vous enlevez ce qu'il y a de bien, la nature elle-même disparaît nécessairement. D'un autre côté, si on enlève ce qu'il y a de mal, la nature seule reste dans toute son incorruptibilité. Faites que ces eaux cessent d'être fangeuses et troubles, et elles resteront pures et tranquilles : enlevez de l'eau l'union des parties, ce ne sera plus de l'eau que vous aurez. Si donc la disparition du mal laisse la nature plus parfaite, tandis que la disparition du bien anéantit la nature elle-même; on doit conclure que c'est le bien même qui constitue la nature, tandis que le mal, loin d'être la nature, est directement contraire à la nature. Enlevez aux vents cette horreur et cette impétuosité qui vous déplaît, vous n'aurez plus que des vents doux et modérés; brisez dans les vents la similitude des parties qui établit en eux l'unité et la paix, aussitôt disparaissent tous les éléments nécessaires pour constituer une nature distincte. L'énumération serait trop longue. Constatons seulement que si les natures dont on nous parle ne soulèvent en nous aucun attrait, c'est qu'elles ont été mêlées à certains accidents qui nous déplaisent; enlevons ces accidents et les natures nous apparaissent meilleures. Elles sont donc bonnes en elles-mêmes et comme natures, puisque si vous enlevez ce qu'elles ont de bon, vous détruisez la nature elle-même. Puisque vous voulez raisonner, considérez même celui que vous appelez le prince du mal; dépouillez-le du mal qui est en lui et voyez combien de brillantes qualités lui restent : l'union du corps, l'harmonie des membres, l'unité de la forme, la contexture facile des parties, l'âme puissante et maîtresse, un corps bien organisé et recevant la vie comme récompense de sa soumission à la direction de l'âme. Il suffit que ces qualités et d'autres encore que je n'ai

point énumérées, disparaissent, pour que la nature soit anéantie tout entière.

CHAPITRE XXXIV.

LA NATURE N'EST JAMAIS SANS QUELQUE BIEN.

37. Mais, me direz-vous peut-être, ces maux ne peuvent être arrachés à de telles natures, voilà pourquoi nous devons les regarder comme leur étant naturels. La question présente n'est pas de savoir ce qui peut ou ne peut pas être arraché; je dis seulement qu'il suffit du plus simple bon sens pour comprendre que toutes les natures comme telles sont bonnes, que ces biens peuvent être parfaitement conçus sans la présence de ces maux, tandis que sans ces biens, aucune nature ne saurait se concevoir. En effet, je puis avoir l'idée de l'eau sans que pour cela elle soit de l'eau trouble et fangeuse; au contraire, en dehors de l'union et de la continuité des parties, il m'est impossible de me faire l'idée d'un corps, d'en avoir la moindre perception; de là il suit que même ces eaux fangeuses ne peuvent exister, si elles ne possèdent le bien sans lequel il ne saurait y avoir de nature corporelle. Quant à ce que vous avancez que ces maux sont inséparables de ces natures, je réponds qu'il en est au moins de même de ces biens. Or, à raison de ces maux que vous croyez inséparables, vous dites de ces êtres, qu'ils sont mauvais par nature; pourquoi donc, à raison de ces biens qui, vous en êtes convaincus, sont absolument inséparables, n'avouez-vous pas que ces mêmes êtres sont bons par nature?

38. Maintenant, et c'est ici la question suprême, il nous reste à chercher l'origine de ces maux qui me déplaisent autant qu'à vous. Eh bien! je vous promets la réponse, si, de votre côté, vous voulez me faire connaître l'origine de ces biens, que vous voulez vous-mêmes nécessairement, à moins de vous condamner à l'absurdité la plus profonde. Mais pourquoi ma question? est-ce que vous et moi nous ne convenons pas que tout bien, quel qu'il soit, a pour unique principe Dieu lui-même, qui est le souverain bien par essence? Soulevez-vous donc contre ce Manès, qui, en présence de ces biens si grands et si nombreux que nous avons énumérés et si justement loués : la paix et la concorde des parties dans chaque nature, la santé et la force dans les êtres vivants, et autres biens que je ne puis rappeler, ne craint pas de les placer dans cette terre des ténèbres, afin de pouvoir affirmer qu'ils n'ont nullement pour auteur l'auteur même de tous les biens. Comme il ne cherchait que ce qui pouvait inspirer de l'horreur, il n'a entrevu aucun de ces biens. Pour le peindre, je le comparerais volontiers à un malheureux que le rugissement d'un lion vient de glacer d'effroi. Il le contemple, traînant ou déchirant comme sa proie une victime animale ou humaine; frappé d'une stupeur véritablement enfantine, il ne pense guère à admirer la nature de ce roi des animaux; une seule chose l'occupe tout entier, c'est sa férocité et ses instincts cruels, et pour lui ce lion n'est pas seulement le mal, mais le plus grand de tous les maux, et ce cri est sur ses lèvres d'autant plus exagéré qu'il est inspiré par un plus grand effroi. Mais s'il voyait un lion se laissant conduire avec une douceur étonnante, si surtout jamais lion ne l'avait effrayé, comme il admirerait avec le calme le plus parfait la beauté de cet animal! comme il abonderait en éloges! Je ne prends de cette comparaison que ce qui convient à mon sujet; n'est-il pas vrai que pour tel phénomène particulier qui nous déplaît dans un être, nous prenons souvent en haine sa nature tout entière? Cependant il serait bien plus convenable d'admirer un animal dans sa réalité vivante et véritable, même quand il nous effraie dans les forêts, que de prodiguer nos éloges à son image reproduite par le ciseau, ou peinte sur la muraille. Que Manès ne pense pas nous faire tomber dans la même erreur; qu'il n'aspire pas à nous aveugler jusqu'au point, quand nous considérons telle nature, d'épouser tellement ses reproches, que nous repoussions la nature tout entière quand elle n'est blâmable que dans quelque partie. Soyons justes avant tout, et maintenant demandons-nous pourquoi les biens sont mêlés à ces maux que moi aussi j'ai couverts de toute ma réprobation. Pour nous rendre cette étude plus facile, désignons-les tous par une seule expression.

CHAPITRE XXXV.

LE MAL, C'EST LA CORRUPTION.

39. Tous comprennent facilement que le mal tout entier se résume parfaitement dans ce seul mot : la corruption. Pour désigner les différents maux en particulier, on peut se

servir d'expressions différentes; mais ce qui est le mal de toutes choses, ce que l'on découvre partout avec le mal lui-même, c'est la corruption. La corruption d'une âme instruite s'appelle ignorance; la corruption de la prudence, imprudence; la corruption d'une âme juste, injustice; d'une âme forte, lâcheté; d'une âme en repos et tranquille, cupidité, ou crainte, ou tristesse, ou jactance. Dans un corps vivant, la corruption de la santé se nomme douleur ou maladie; des forces, lassitude; du repos, travail. A n'envisager que le corps lui-même, la corruption de la beauté se nomme laideur; de la rectitude, difformité; de l'ordre, perversité; de l'intégrité, division, fracture ou diminution. Il serait long et difficile d'énumérer toutes les corruptions des objets que j'ai rappelés et d'autres innombrables; beaucoup de choses qui se disent du corps peuvent aussi s'appliquer à l'âme; et sur beaucoup de points on ne trouve de dénomination que le terme même de corruption. Toujours il est facile de voir que la corruption ne produit ses effets qu'autant qu'elle attaque dans un objet son état naturel; d'où il suit que la corruption, loin d'être naturelle, est proprement contre nature. Résumons : le mal n'existe dans les choses que par la corruption; d'un autre côté, la corruption n'est pas la nature; donc aucune nature n'est le mal.

40. Peut-être ne saisissez-vous pas ces considérations; alors comprenez ceci, c'est que tout ce qui se corrompt, éprouve une diminution dans le bien qu'il possédait. Si un objet n'était pas atteint de la corruption, il ne serait pas corrompu, et s'il ne pouvait être corrompu, il serait incorruptible. Si donc la corruption c'est le mal, il suit nécessairement que le bien c'est l'incorruption ou l'incorruptibilité. Pour qu'un être soit proprement incorruptible, il ne suffit pas qu'il ne soit point corrompu, il faut encore que la corruption ne puisse l'atteindre dans aucune de ses parties. Prenons une chose restée intacte, mais corruptible; dès qu'elle commence à se corrompre, elle éprouve une diminution ou une perte dans le bien même qu'elle possédait avec toute son intégrité. Ajoutons que ce bien était grand, puisque la corruption est un grand mal; du reste, la corruption ne peut augmenter qu'autant qu'il reste encore du bien susceptible d'être diminué. Or, quant à ces natures qu'il suppose placées dans la terre des ténèbres, ou elles pouvaient être corrompues, ou elles ne le pouvaient pas. Si elles ne le pouvaient pas, elles étaient donc incorruptibles, et aucun bien n'est comparable à celui-là. Si elles pouvaient être corrompues, ou elles étaient ou elles n'étaient pas atteintes par la corruption. Si elles n'en étaient pas atteintes, elles étaient intègres, et l'intégrité mérite assurément de grands éloges; si elles en étaient atteintes, elles subissaient une diminution dans ce grand bien de l'intégrité; par là même qu'elles diminuaient en bien, elles possédaient donc un bien dans lequel elles pussent diminuer; et enfin, puisqu'il y avait du bien en elles, elles n'étaient donc pas le mal suprême, et tout le système manichéen n'est qu'une absurdité et une folie.

CHAPITRE XXXVI.

ORIGINE DU MAL, OU DE LA CORRUPTION DU BIEN.

41. En cherchant la nature du mal, nous avons trouvé qu'il n'est pas une substance naturelle, mais une chose contre nature. Maintenant cherchons-en l'origine. Si Manès s'était posé sérieusement la même question, il n'aurait pas rivé si étroitement sur lui les chaînes de l'erreur. Pourquoi cherchait-il d'abord l'origine du mal avant d'en chercher la nature? En agissant ainsi, il était naturel qu'il s'abandonnât à de folles divagations, à des rêves insensés, que ne peut plus secouer un esprit nourri de sensations charnelles. Eh bien! dira quiconque préfère la vérité à la chicane, quelle est donc l'origine de cette corruption qui nous a paru si évidemment le mal universel de toutes les choses bonnes, mais corruptibles? Celui qui pose cette question avec un vif désir de connaître la vérité et la ferme résolution d'en poursuivre la recherche avec persévérance, aura bientôt trouvé la solution, si surtout il ne néglige pas la prière. En effet, au moyen de la parole, les hommes réveillent bien en nous des souvenirs, mais celui qui nous enseigne véritablement, c'est le Maître par excellence, l'incorruptible Vérité, l'unique Maître intérieur. S'il s'est fait maître extérieur, c'est pour nous rappeler des choses extérieures aux choses intérieures; en prenant la forme d'esclave, il a voulu se montrer humble à ceux qui gisaient dans la bassesse afin de faire connaître sa sublimité à ceux qui s'élevaient. C'est en lui

que nos supplications espèrent, c'est par lui que nous implorons la miséricorde du Père, pour obtenir de lui ce que nous cherchons. Vous demandez l'origine de la corruption, on vous répond en quelques mots : la corruption vient de ce que les natures qui peuvent être corrompues n'ont pas été engendrées de Dieu, mais par lui tirées du néant; et comme la raison nous a prouvé précédemment que ces natures sont bonnes, ce serait une grande erreur de dire que ce n'est pas Dieu qui est l'auteur de tous les biens. On a pu dire que Dieu a créé souverainement tous les biens, mais cette phrase signifiait simplement que Dieu qui a créé ces biens est lui-même le souverain bien.

CHAPITRE XXXVII.

DIEU SEUL EST LE SOUVERAIN BIEN.

42. Comment, dites-vous, le mal serait-il possible, si tout ce qui est, était souverainement bon? Cependant, admettons que Dieu le Père est le souverain bien ; supposons ensuite que quelqu'un demande, s'il était un autre souverain bien, quelle en serait l'origine, nous répondrions sans hésiter que ce serait Dieu le Père qui est le souverain bien. Pour expliquer pieusement notre pensée, nous ajouterions que cet autre souverain bien est né de lui, et n'a pas été fait de rien ; voilà pourquoi il est le bien suprême, c'est-à-dire incorruptible. Aussi nous paraît-il souverainement injuste de prétendre que ce qui a été fait de rien doit être le souverain bien au même titre que ce qui est né de Dieu. S'il l'a engendré, il l'a engendré ce qu'il est lui-même, puisque la génération est son œuvre à lui seul. C'est donc à tort et par ignorance que l'on voudrait trouver des frères au Fils unique de Dieu, par qui le Père a créé de rien tous les biens, à moins que la question ne roule uniquement sur son humanité. En effet, les Ecritures le désignent clairement comme Fils unique et premier-né ; fils unique du Père, premier-né d'entre les morts. « Et nous avons vu sa gloire, dit saint « Jean, c'était celle du Fils unique du Père, et « il était rempli de grâce et de vérité [1] ». Saint Paul dit de son côté : « Afin qu'il soit lui-même « le premier-né parmi beaucoup de frères [2] ».

43. Dirons-nous que ces biens qui auraient été créés de rien n'existent pas, qu'il n'y a de bien que la nature même de Dieu ? Ce serait porter envie à d'aussi grands biens ; ce serait prononcer une parole impie, une injure, de penser que ces biens particuliers sont distincts de Dieu lui-même, et qu'il ne peut en exister aucun par la raison que Dieu lui serait préféré. Je pense qu'il est évident pour vous, âme raisonnable, que vous êtes inférieure à Dieu, et que vous reconnaissez d'autant mieux votre infériorité, qu'après Dieu personne ne revendique sur vous la supériorité. Souffrez cet aveu et montrez-vous plus généreuse envers Dieu, de peur qu'il ne vous repousse dans cet abîme, où sous l'étreinte d'angoisses trop justement méritées vous perdriez même l'estime du bien qui est en vous. Vous n'êtes plus qu'une nature orgueilleuse envers Dieu, si vous vous irritez contre ce qui l'emporte sur vous ; et c'est faire à Dieu une trop sanglante injure que de refuser de le remercier d'avoir fait de vous un bien si grand que lui seul l'emporte sur vous. Cette vérité bien établie, gardez-vous de dire : je dois être la seule nature que Dieu ait faite ; je voudrais qu'il n'y eût pas d'autre bien après moi. Après Dieu vous êtes le premier bien, est-ce qu'il ne doit y avoir que vous seul de bon ? Une preuve frappante de la dignité à laquelle Dieu vous a élevée, c'est que lui qui avait naturellement empire sur vous, a créé d'autres biens sur lesquels vous puissiez dominer. Maintenant ne vous étonnez pas que ces biens se révoltent contre vous, et quelquefois même vous crucifient : le Seigneur n'a-t-il pas plus de puissance sur les choses qui vous servent que vous n'en avez vous-même ? ses droits sont ceux du Maître sur les serviteurs de ses serviteurs. Qu'y a-t-il donc d'étonnant que ces biens sur lesquels vous exerciez votre empire, deviennent pour vous comme autant de châtiments pour punir vos péchés, ou votre rébellion contre Dieu ? Dieu n'est-il pas la justice même ? Si nous avions ici à examiner le péché originel, il nous serait facile de montrer que la nature humaine dans la personne d'Adam a réellement mérité tous ces maux ; qu'il nous suffise de remarquer qu'on reconnaît la justice d'un maître à la justice de ses récompenses et de ses châtiments, au bonheur qu'il accorde aux justes et aux châtiments dont il frappe les pécheurs. Cependant vous n'avez pas été délaissé de toute miséricorde,

[1] Jean, I, 14, 18. — [2] Rom. VIII, 29.

puisque par la succession même des choses et des temps, vous êtes appelé à rentrer dans votre premier état. Ainsi grâce à cette bienveillance infinie du Créateur, laquelle s'est étendue même jusqu'aux biens terrestres qui se corrompent et se reforment, votre supplice est mêlé de quelques soulagements. Comment donc ne pas rapporter à Dieu par la louange ce bel ordre de choses? comment, après avoir fait la triste expérience du mal, ne pas chercher un refuge auprès de Dieu seul ? Concluons : les choses terrestres vous obéissent pour vous rappeler que vous êtes leur maître; et quand elles sont pour vous des instruments de souffrance, c'est pour que vous sachiez que vous devez servir le Seigneur.

CHAPITRE XXXVIII.

LA NATURE EST L'ŒUVRE DE DIEU, ET LA CORRUPTION, CELLE DU NÉANT.

44. Nous avons prouvé que la corruption, c'est le mal et qu'en cette qualité elle n'est pas l'œuvre du Créateur, mais la conséquence du principe en vertu duquel nous avons établi que toutes les natures ont été créées de rien. Cependant, d'après l'ordre même établi par Dieu, la corruption ne peut nuire qu'aux natures inférieures, pour servir soit de supplice aux damnés, soit d'épreuve et d'avertissement à ceux qui rentrent dans la voie du bien et qui ont besoin de s'attacher au Dieu incorruptible et de demeurer incorrompus, ce qui pour nous est le seul bien nécessaire. En effet, le prophète nous dit : « Il m'est bon « de m'attacher à Dieu [1] ». Ne dites pas que Dieu ne devait pas faire les natures corruptibles. En effet, si Dieu les a faites, c'est en tant qu'elles sont natures, mais il ne les a pas faites en tant qu'elles sont corruptibles; il ne peut être l'auteur de la corruption, puisqu'il est l'incorruptibilité même. Si vous goûtez cette doctrine, rendez-en grâces à Dieu; si vous ne la goûtez pas, abstenez-vous de condamner témérairement ce que vous ne comprenez pas ; demandez l'intelligence à celui qui est la lumière véritable. En effet, quand nous unissons ces deux mots : nature corruptible, nous associons deux idées très-distinctes ; il en est de même quand nous disons : Dieu a créé de rien. Conservez à chacune de ces expressions sa signification particulière, et vous comprendrez que s'il s'agit de la nature, c'est à Dieu qu'il faut en attribuer l'existence; s'il s'agit de la corruptibilité, elle découle du néant. Toutefois, quoique la corruption ne soit pas l'œuvre de Dieu, elle est un instrument soumis à sa puissance, pour confirmer l'ordre général et déterminer le mérite des âmes. Voilà pourquoi nous disons qu'il est l'auteur de la récompense et du supplice. Ce n'est donc pas Dieu qui a créé la corruption, mais il a le pouvoir de lui abandonner comme victime celui qui a mérité d'être corrompu, c'est-à-dire celui qui a déjà commencé à se corrompre lui-même par le péché et s'est ainsi exposé à ressentir tous les déchirements de la corruption, après n'avoir voulu goûter que ses séduisantes caresses.

[1] Ps. LXXII, 28.

CHAPITRE XXXIX.

EN QUEL SENS DIEU EST-IL L'AUTEUR DU MAL?

45. Nous lisons déjà dans l'Ancien Testament : « Je fais le bien et j'envoie le mal [1] ». Mais le Nouveau est plus explicite, dans ces paroles du Sauveur : « Ne craignez pas ceux « qui tuent le corps et trouvent là le terme de « leur puissance ; mais craignez celui qui « après avoir tué le corps a le pouvoir de pré« cipiter l'âme dans l'enfer [2] ». Que la corruption volontaire soit suivie de la corruption comme châtiment, ce juste jugement de Dieu nous est clairement révélé par l'Apôtre, en ces termes : « Le temple de Dieu est saint, et « c'est vous qui êtes ce temple; et quiconque « corrompt le temple de Dieu, Dieu le cor« rompra [3] ». Si c'était dans la loi judaïque que nous lisions ces paroles, comme les Manichéens s'en empareraient pour lancer l'invective et accuser Dieu d'être l'auteur de la corruption ! Craignant l'énergie de cette expression, beaucoup d'interprètes latins, à ce mot corrompra, ont substitué celui-ci : Dieu le perdra : sans s'écarter du sens, ils ont voulu échapper à la rudesse de l'expression. Il est certain cependant que mes adversaires n'auraient pas plus de ménagements pour ces mots: Dieu le perdra, si on les trouvait dans la loi ou dans les prophètes. Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que les exemplaires grecs portent : « Quiconque corrompt le « temple de Dieu, Dieu le corrompra ». Quelqu'un se scandaliserait-il de ces paroles qui

[1] Isaïe, XLV, 7. — [2] Matt. X, 28 ; Luc, XII, 4. — [3] I Cor. III, 17.

pourraient laisser croire que Dieu est corrupteur? les Manichéens eux-mêmes répondent aussitôt que le mot : corrompra, signifie : livrera à la corruption. S'ils étaient animés d'aussi bonnes dispositions à l'égard de l'ancienne loi, ils y rencontreraient beaucoup de choses admirables; et au lieu de lacérer par haine ce qu'ils ne comprennent pas, ils se sentiraient saisis de respect et en chercheraient l'explication.

CHAPITRE XL.

LA CORRUPTION TEND A LA DESTRUCTION.

46. Hésitez-vous à croire que la corruption vienne du néant? Souffrez alors que j'emprunte une comparaison qui rendra cette vérité plus sensible aux intelligences les plus paresseuses. Mettez donc en regard l'un de l'autre, l'être et le néant; entre les deux, placez, par exemple, un corps animé. Ce corps se forme, il naît, prend du développement selon son espèce, il se nourrit, se fortifie, s'embellit, s'affermit; or, pendant cette période de développement, de quel côté incline-t-il, est-ce vers l'être, ou vers le néant? Dès son origine même, il est; mais plus sa forme, son espèce et sa nature s'affermissent, plus il revêt les conditions de l'être, plus il tend vers l'être. Qu'il commence à se corrompre, que sa nature s'affaiblisse, que ses forces languissent, que sa vigueur s'épuise, que sa forme s'efface, que ses membres se disloquent, que l'harmonie de son corps disparaisse; qu'on se demande alors où il tend par cette corruption, vers l'être ou vers le néant? La réponse ne saurait être douteuse ; l'homme le plus aveugle, le moins intelligent comprend que plus un corps se corrompt, plus il tend vers sa propre destruction. Or, ce qui tend vers la destruction, tend vers le néant. Si donc Dieu est l'être essentiellement immuable et incorruptible, il suit de là que nous appelons néant ce qui n'est pas. Si donc, ayant en face de vous l'être et le néant, vous comprenez que plus un corps développe son espèce, plus il tend vers l'être, tandis que plus la corruption se développe, plus il tend vers le néant, comment hésitez-vous encore à reconnaître ce qui dans chaque nature vient de Dieu et ce qui vient du néant? L'être n'est-il pas selon la nature, et la corruption contre nature? En développant l'espèce, vous développez l'être, et nous avons dit que Dieu est l'être par excellence ; au contraire, la corruption en se développant hâte la destruction, et ce qui n'est pas n'est rien. Pourquoi donc, demanderai-je de nouveau, ne pas avouer ce qui vient de Dieu et ce qui vient du néant dans toute nature corruptible, c'est-à-dire, dans tout être que vous appelez nature et que vous appelez corruptible? Pourquoi donc vous obstiner à chercher entre telle nature et Dieu une opposition réelle? Si, pour vous, Dieu est l'être par excellence, l'être peut-il lui être contraire?

CHAPITRE XLI.

SI LA CORRUPTION VIENT DE NOUS, C'EST PAR LA PERMISSION DE DIEU.

47. Mais, dites-vous, pourquoi donc la corruption détruit-elle ce que la nature a reçu de Dieu? Elle ne le détruit que quand Dieu le permet; or, il le permet quand cette destruction entre dans les plans de sa rigoureuse justice, pour faire ressortir la gradation des choses et le mérite des âmes. Ainsi, dès qu'une parole est prononcée, elle disparaît et fait place au silence. Cependant ce n'est que par cette succession de paroles qui passent et disparaissent que le langage ou le discours peut exister ; ce sont les intervalles de silence qui en font toute la grâce et toute la beauté. Il en est de même de la beauté grossière des choses temporelles, elle consiste surtout dans cette succession variée de choses qui passent et d'autres qui renaissent. S'il nous était possible de bien saisir et de comprendre cet ordre et ces caractères de la beauté, nous en serions tellement frappés que nous n'oserions donner le nom de corruption à ces disparitions qui nous frappent. Quand nous souffrons de voir nous échapper ces choses temporelles que nous aimons, n'oublions pas que Dieu a voulu, par là, nous avertir que nous avons besoin d'expier nos péchés et de n'attacher notre cœur qu'aux choses éternelles.

CHAPITRE XLII.

EXHORTATION A AIMER LE SOUVERAIN BIEN.

48. Ne cherchons donc pas dans cette beauté ce qui n'y est pas ; et puisqu'elle n'a pas reçu ce que nous désirons trouver, regardons-la comme digne de nos mépris. Quant aux jouissances que nous y puisons, rapportons-en

toute la gloire à Dieu qui a daigné pour nous verser quelques rayons de sa bonté infinie sur ces natures infimes. Toutefois, que cette bonté matérielle ne captive pas nos cœurs, élevons nos pensées plus haut; n'y enchaînons pas notre intelligence et louons le Seigneur. Aspirons vers ce Bien qui ne subit pas le déplacement des lieux, les vicissitudes du temps, et qui est la source d'où découlent pour les choses de ce monde, la forme et la beauté. Pour entrevoir ce bien, purifions nos cœurs par la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a dit : « Bienheureux ceux qui ont le cœur « pur, parce qu'ils verront Dieu [1] ». Il ne s'agit donc nullement ici des yeux du corps avec lesquels nous percevons la lumière physique répandue dans l'espace et divisée à l'infini. Le regard que nous devons purifier, c'est celui qui nous permet de voir, autant qu'il est possible en cette vie, ce qui est juste, ce qui est saint, ce qui constitue la beauté de la sagesse. Celui qui a reçu le privilége de cette vision surnaturelle n'éprouve plus que dégoût ou du moins de l'indifférence pour les beautés de ce monde; et il sent que pour se livrer à cette contemplation il doit arracher son âme à la dissipation et la fixer dans ce monde spirituel.

[1] Matt. v, 8.

CHAPITRE XLIII.

CONCLUSION.

49. Cette vision surnaturelle n'a pas de plus grands ennemis que ces fantômes que notre imagination se crée par le moyen des sens. Prenons donc en horreur cette hérésie, qui, se faisant l'esclave de ces fantômes, jette comme une masse informe et répand la substance divine à travers l'espace, cet espace fût-il infini, et la mutile ensuite sur un point, afin d'y trouver une place pour le mal. Pour comble d'aveuglement, cette hérésie ne saurait comprendre que le mal n'est pas une nature, mais qu'il est contre nature; de plus, comme il est des biens sans lesquels on ne peut concevoir l'existence d'aucune nature, par exemple l'espèce, la forme, l'harmonie des parties, ces hérétiques ont fait de tous ces biens comme autant d'ornements du mal, afin d'ensevelir le mal lui-même sous l'abondance du bien. Mais terminons ici ce livre : si Dieu nous en fait la grâce, nous aurons occasion, dans d'autres écrits, de réfuter toutes ces erreurs issues de l'orgueil et de la démence.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

CONTRE FAUSTE, LE MANICHÉEN.

Comme le titre même l'indique, cet ouvrage est la réfutation des erreurs et des extravagances enseignées par Fauste. Saint Augustin suit son adversaire pas à pas et ne laisse aucune de ses assertions menteuses sans la réfuter.

LIVRE PREMIER.

Ce premier livre est une espèce de prologue. L'auteur y démontre que les Manichéens ne peuvent se considérer comme de vrais chrétiens.

CHAPITRE PREMIER.

DESSEIN DE L'AUTEUR.

Fauste, né en Afrique, dans la ville de Milève, unissait au charme de la parole la souplesse du génie. En s'attachant à la secte des Manichéens, il s'était égaré dans les plus monstrueuses erreurs. J'avais eu occasion de le connaître, comme j'en ai parlé dans mes Confessions [1]. Il avait publié un livre contre la vraie foi chrétienne et la vérité catholique. Ce livre vint à tomber entre nos mains ; et nos frères, après l'avoir lu, nous prièrent et nous conjurèrent au nom de la charité qui m'unissait à eux, d'y répondre. Je vais donc l'entreprendre au nom et avec l'aide du Seigneur, afin de montrer à tous ceux qui liront cet ouvrage, que le plus perçant génie et la langue la plus éloquente ne sont rien, si le Seigneur lui-même ne dirige les pas de l'homme [2]. Par un juste et secret jugement de Dieu, la divine miséricorde, les intelligences les plus tardives et les plus faibles ont su comprendre cette vérité, tandis que tant d'autres génies, fiers de leur pénétration et de leur faconde, mais privés du secours de Dieu, n'ont abouti, dans leur course rapide et obstinée, qu'à s'éloigner de plus en plus de la voie de la vérité. Il m'a paru avantageux d'exposer sa doctrine et mes réponses sous notre nom respectif.

[1] Liv. V, ch. III, VI. — [2] Ps. XXXVI, 23.

CHAPITRE II.

PROLOGUE DE FAUSTE.

Fauste. Adimantus, ce prodige de science, et le seul homme, après notre bienheureux père Manès, digne de notre attachement, ayant clairement signalé les erreurs, et dévoilé la fausseté de la superstition juive et des demi-chrétiens, nous avons jugé utile, frères bien-aimés, de vous offrir en outre un recueil de réponses courtes et frappantes à opposer aux enseignements subtils et dangereux de nos adversaires, afin que vous soyez toujours prêts à leur répondre, toutes les fois que, comme le serpent leur père, ils chercheront à vous surprendre par leurs questions captieuses. Forcés par là à rester dans la question proposée, il ne leur sera plus possible de se livrer à des divagations sans fin. Pour ne pas noyer l'intelligence des lecteurs dans des discours trop longs ou confus, je mets en regard leur doctrine avec la nôtre, sous la forme la plus claire et la plus concise.

CHAPITRE III.

LES MANICHÉENS SONT DE FAUX CHRÉTIENS.

Augustin. Vous pensez qu'on doit éviter les demi-chrétiens, tels que nous sommes, dites-vous; et nous, nous fuyons les faux chrétiens, et nous montrons que vous l'êtes. Etre quelque

chose à demi, c'est être imparfait sous un rapport, mais c'est n'être faux sous aucun. Quoi donc ? parce qu'il manque quelque chose à la foi de ceux que vous cherchez à séduire, s'ensuit-il qu'on doive détruire ce qu'ils possèdent déjà, et non pas plutôt édifier en eux ce qui leur manque ? C'est ainsi que s'exprimait l'Apôtre en s'adressant à des imparfaits : « Je « vois avec joie votre conduite exemplaire, « et ce qui manque à votre foi en Jésus-« Christ [1] ». Il voyait sans doute un édifice spirituel, comme il le dit ailleurs : « Vous êtes « l'édifice que Dieu bâtit [2] » ; et il y découvrait à la fois un sujet de joie, et un stimulant à son zèle. Il se réjouissait en voyant ce qui était déjà élevé ; et il sentait son zèle s'enflammer à la pensée de ce qui restait à élever jusqu'au sommet de la perfection. Oui, ce sont véritablement des catholiques encore imparfaits, ou, comme vous le dites, des demi-chrétiens, que vous cherchez à tromper et à séduire par vos doctrines perverses. Mais s'il se rencontre encore de ces chrétiens imparfaits, lors même que, en raison de l'imperfection de leur foi, ils ne pourraient répondre à vos raisonnements captieux, dès qu'ils ne découvrent en vous que de faux chrétiens, ils savent qu'il faut, non pas vous suivre, mais vous éviter. Puisque vous vous attachez à rechercher ces demi-chrétiens pour les envelopper dans vos filets, nous voulons de notre côté, montrer que vous n'êtes que de faux chrétiens ; nous voulons que les chrétiens éclairés vous démasquent en vous convainquant d'imposture, et que les moins instruits assurent leur salut en vous fuyant. Et pourquoi dites-vous que le serpent est notre père ? Oubliez-vous donc que c'est coutume parmi vous d'outrager Dieu, à cause du commandement qu'il fit à l'homme dans le paradis, et de décerner des louanges au serpent pour lui avoir ouvert les yeux par ses conseils? C'est plutôt à vous, je crois, à reconnaître pour votre père ce serpent qui n'est autre que le diable, et que vous louez si fort. Lui, malgré les injures que vous venez de lui prodiguer, il vous reconnaît pour son fils.

[1] Colos. II, 5. — [2] I Cor. III, 9.

LIVRE DEUXIÈME.

Justification de ce qui est dit dans l'Evangile de la généalogie et de la naissance de Jésus-Christ selon la chair.

CHAPITRE PREMIER.

FAUSTE RETRANCHE DE L'ÉVANGILE LES GÉNÉALOGIES DU CHRIST.

Fauste. Admettez-vous l'Evangile? — Assurément. — Vous admettez donc, par conséquent, que le Christ est né ? — Non. Car de ce que je reçoive l'Evangile, il ne s'ensuit pas que j'admette que le Christ soit né. — Et pourquoi ? — Parce que l'Evangile n'a commencé d'exister et d'être ainsi nommé qu'à la prédication du Christ, et que nulle part il n'y affirme qu'il soit né de l'homme. D'ailleurs la généalogie est si peu l'Evangile, que son auteur même n'a pas osé lui donner ce nom. Qu'a-t-il écrit en effet? « Le livre de la génération « de Jésus-Christ, fils de David [1] ». Il ne dit pas : Livre de l'Evangile de Jésus-Christ ; mais : « Livre de la génération » ; et on y voit paraître une étoile qui atteste une naissance [2] ; en sorte que ce récit serait mieux désigné sous le nom de Genèse que sous celui d'Evangile. Enfin voyez comme Marc, qui s'est attaché à décrire, non la génération, mais seulement la prédication du Fils de Dieu, qui est proprement l'Evangile, débute convenablement en ces termes : « Evangile de Jésus-Christ, Fils de Dieu [3] ». Ce qui démontre clairement qu'une généalogie n'est pas un Evangile. D'après Matthieu lui-même, ce fut après l'incarcération de Jean, que Jésus commença à prêcher l'Evangile du royaume [4]. Il est donc certain, que tout le récit qui précède est une généalogie, et non un Evangile. Autrement, pourquoi n'a t-il pas écrit : Evangile de Jésus-Christ, Fils de Dieu, sinon parce qu'il a senti qu'il n'était pas juste de donner le nom d'Evangile à une généalogie? Maintenant donc, si vous voyez assez clairement ce que vous avez ignoré jusqu'alors, que l'Evangile est tout autre chose qu'une généalogie, sachez, comme je l'ai dit, que j'admets l'Evangile, c'est-à-dire, la prédication du Christ. Sur cet Evangile faites-moi toutes les questions qu'il vous plaira, mais laissez de côté les générations. Et si vous voulez entrer aussi en discussion sur ce point, je ne m'y refuse pas ; je ne serai point en peine de vous répondre ; mais de votre côté sachez procéder par ordre dans vos questions. Car vous me paraissez désirer maintenant savoir si j'admets, non l'Evangile, mais les générations.

[1] Matt. I, 1.— [2] Id. II, 2.— [3] Marc, I, 1.— [4] Matt. IV, 12, 17.

CHAPITRE II.

L'ÉVANGILE ENSEIGNE LA NAISSANCE CORPORELLE DE JÉSUS-CHRIST.

Augustin. Vous vous demandez en notre nom, si vous recevez l'Evangile, et vous répondez : Assurément. Vous vous demandez ensuite si vous admettez que le Christ soit né, et vous répondez : Nullement, parce que, dites-vous, la génération du Christ ne fait pas partie de l'Evangile. Que répondrez-vous donc à ce témoignage de l'Apôtre : « Souvenez-vous que « Jésus-Christ, de la race de David, est ressus- « cité d'entre les morts, selon l'Evangile que « je prêche [1] ?» Voyez jusqu'à quel point vous ignorez, ou vous feignez d'ignorer ce que c'est que l'Evangile, et que pour le déterminer vous suivez, non l'enseignement des Apôtres, mais vos principes erronés. Ou si vous appelez Evangile ce que les Apôtres ont ainsi appelé, vous vous écartez de l'Evangile en refusant de croire que le Christ est de la race de David ; vérité que l'Apôtre affirme être annoncée conformément à son Evangile. Or, l'Evangile de Paul était l'Evangile des autres Apôtres, et de tous les fidèles dispensateurs de ce grand mystère. Il le dit lui-même : « Soit « que ce soit moi, soit que ce soient eux qui « vous prêchent, voilà ce que nous prêchons, « et voilà ce que vous avez cru [2] ». Tous n'ont pas écrit l'Evangile, mais tous ont annoncé l'Evangile. Ceux qui ont raconté l'origine, les actions, les paroles, les souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ont reçu à juste titre le nom d'Evangélistes. Car, d'après la signification du mot, Evangile veut dire bonne nouvelle, ou bonne annonce. Ce terme peut sans doute s'appliquer à toute bonne nou-

[1] II Tim. II, 8. — [2] I Cor. XV, 11.

velle ; mais il a été consacré à désigner proprement la prédication du Sauveur. Si donc vous annoncez autre chose, vous êtes sans contredit en dehors de l'Evangile. Ils sont assurément contre vous, les petits que vous appelez des demi-chrétiens, s'ils entendent la voix de la charité leur mère, qui leur crie par la bouche de l'Apôtre : « Si quelqu'un vient vous an-« noncer autre chose que ce que nous vous « avons annoncé, qu'il soit anathème[1] ». Or, Paul a annoncé, selon son Evangile, que le Christ est de la race de David ; vous donc, qui le niez, et qui annoncez autre chose, vous êtes anathème. Qui ne voit qu'il n'y a que le plus profond aveuglement pour soutenir que le Christ n'a jamais dit qu'il était né de l'homme, quand il ne cesse, pour ainsi dire, de proclamer qu'il est fils de l'homme ?

CHAPITRE III.

LA RACE DE TÉNÈBRES.

Mais voici : du trésor de votre haute science, vous nous produisez je ne sais quel premier homme, qui descendit de la race de lumière pour combattre la race de ténèbres ; vous nous le représentez armé de ses eaux contre les eaux de ses ennemis, de son feu contre leur feu, de ses vents contre leurs vents. Et pourquoi ne pas dire de sa fumée contre leur fumée, et de ses ténèbres contre leurs ténèbres? Pourquoi l'armer de l'air contre la fumée, et de la lumière contre les ténèbres ? Serait-ce parce que la fumée et les ténèbres sont mauvaises, que lui, essentiellement bon, n'a pu les admettre? Ces trois éléments, l'eau, le vent et le feu sont donc bons. Mais comment peuvent-ils se trouver chez la race ennemie, essentiellement mauvaise ? Vous répondez que l'eau de la race de ténèbres était mauvaise, et que celle du premier homme était bonne, et que son feu qui était bon combattit le feu de cette race qui était mauvais. Comment donc n'a-t-il pu opposer une fumée bonne à la fumée mauvaise ? Est-ce que vos fictions mensongères s'évanouissent et disparaissent en fumée, comme la fumée elle-même ? Votre premier homme, selon vous, combattit la nature contraire. Mais pourquoi, à ces cinq éléments que vous prêtez à la race ennemie, n'opposa-t-il qu'un élément contraire tiré des régions divines, la lumière aux ténèbres ? Les quatre autres ne sont pas contraires les uns aux autres. Car l'air n'est pas opposé à la fumée, et encore moins l'eau à l'eau, le vent au vent, le feu au feu.

[1] Gal. I, 8.

CHAPITRE IV.

LE PREMIER HOMME DES MANICHÉENS.

Maintenant, que dire de ces sacriléges extravagances par lesquelles vous prétendez que votre premier homme a changé et transformé, au gré de ses ennemis, pour mieux les surprendre, les éléments qu'il portait, afin que l'empire du mensonge, ainsi que vous l'appelez, conservant sa même nature, ne pût user de ruse dans le combat, et que la substance de la vérité trompât son adversaire, en revêtant des formes diverses? Vous voulez faire croire que Jésus-Christ est fils de ce premier homme. Vous dites que la Vérité est fille de cette fable inventée à plaisir. Ce premier homme, vous le louez pour avoir lutté avec la race son ennemie sous des formes changeantes et trompeuses ; mais si vous dites vrai, vous n'imitez pas cet homme ; et si vous l'imitez, vous êtes vous-mêmes des imposteurs. Mais notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, vrai et véridique Fils de Dieu, vrai et véridique fils de l'homme, selon le témoignage qu'il a donné de lui-même, a puisé sa divinité éternelle dans le sein du vrai Dieu, et tire véritablement son origine charnelle de l'homme. Votre premier homme est inconnu dans l'enseignement apostolique. Ecoutez l'Apôtre saint Paul : « Le premier homme », dit-il, « est l'homme terrestre formé de la « terre ; et le second est l'homme céleste des-« cendu du ciel. Comme le premier homme « a été terrestre, ses descendants aussi sont « terrestres ; et comme le second homme est « céleste, ses enfants aussi sont célestes. Comme « nous avons porté l'image de l'homme ter-« restre, portons aussi l'image de l'homme « descendu du ciel[1] ». Le premier homme terrestre tiré de la terre fut Adam, formé de limon ; et le second homme céleste descendu du ciel est le Seigneur Jésus-Christ. Le Fils de Dieu est venu prendre chair pour se faire homme visible, tout en demeurant Dieu invisible ; il devait être en même temps le vrai Fils de Dieu par qui nous avons été créés, et le vrai fils de l'homme par qui nous avons été

[1] I Cor. XV, 47-49.

régénérés. Pourquoi donc admettre votre premier homme imaginaire sorti je ne sais d'où, et refuser de reconnaître celui dont parle la doctrine apostolique? Doit-elle donc s'accomplir en vous, cette parole de l'Apôtre : « Ils « fermeront l'oreille à la vérité, et ils l'ouvri- « ront à des fables [1]? » Paul montre un premier homme terrestre formé de la terre; et Manès prêche un premier homme non terrestre, enveloppé de je ne sais quels éléments trompeurs au nombre de cinq. Et Paul dit : « Si quelqu'un vient vous prêcher autre chose « que ce que nous vous avons annoncé, qu'il « soit anathème ». Si Paul n'est pas menteur, Manès est donc anathème.

CHAPITRE V.

LE CHRIST DES MANICHÉENS ENCHAÎNÉ AUX ASTRES ET AUX AUTRES CRÉATURES.

Vous vous récriez en outre contre cette étoile qui conduisit les Mages au berceau du Christ, et vous ne rougissez pas, non plus de donner à votre Christ fabuleux, fils de votre premier homme imaginaire, le témoignage d'une étoile, mais de l'enchaîner à toutes les étoiles. Car, selon vous, dans le combat que votre premier homme livra à la race des ténèbres, il se mêla aux princes des ténèbres, pour s'en emparer et en faire la matière dont le monde est formé. Par suite de ces sacriléges extravagances, vous êtes contraints d'admettre que votre Christ est enchaîné et incorporé, non-seulement au ciel et à toutes les étoiles, mais encore à la terre et à toutes ses productions, et que, loin d'être votre Sauveur, c'est de vous qu'il attend sa délivrance dans ce que vous mangez et ce que vous digérez.

En effet, entichés d'une doctrine aussi puérile qu'impie, vous persuadez à vos auditeurs de vous fournir des aliments, afin de prêter le secours de vos dents et de vos ventres au Christ retenu captif dans ces aliments. C'est par des moyens aussi étranges que vous prétendez rompre ses liens et le rendre à la liberté. Encore n'est-il pas délivré tout entier; il reste de lui dans l'ordure quelques parties faibles et viles, destinées à être emprisonnées de nouveau dans une succession de formes corporelles et diverses, et à être enfin délivrées et purifiées par le feu qui embrasera l'univers au dernier jour, si elles n'ont pu l'être pendant l'existence de ce monde. Et alors même sa délivrance ne pourra-t-elle être parfaite, dites-vous; le reste des parties les plus infimes de sa nature bonne et divine, tellement souillées que rien n'aura été capable de les purifier, sera condamné à rester éternellement attaché à l'affreux abîme des ténèbres. Et voilà des hommes qui semblent s'indigner comme d'une injure faite au Fils de Dieu, quand nous disons qu'une étoile a révélé sa naissance, comme si nous faisions dépendre cette naissance de la puissance aveugle d'une constellation; tandis qu'eux-mêmes le soumettent à l'empire des étoiles, et bien plus, le représentent tellement enchaîné et souillé dans les entraves de la matière, dans le suc de toutes les plantes, dans la putréfaction de toutes les chairs, dans le résidu de tous les aliments, qu'il ne peut être délivré et purifié, et encore très-imparfaitement, que par les hommes, c'est-à-dire par les élus de la secte, qui, en digérant, le dégagent du sein même des porreaux et des radis.

Loin de nous la pensée de regarder la naissance d'aucun homme comme soumise à l'empire fatal des étoiles; car, pour sauvegarder la justice du jugement de Dieu, nous affranchissons de toute contrainte le libre arbitre de la volonté, principe du bien ou du mal. Combien plus encore croyons-nous l'influence des astres étrangère à la génération de Celui qui est le Créateur et le Seigneur de toutes choses! Ainsi, l'étoile qu'aperçurent les Mages à la naissance du Christ selon la chair, n'exerçait aucune puissance sur sa destinée, mais lui rendait témoignage; elle ne le soumettait point à son empire, mais indiquait le lieu de sa présence. Elle n'était donc pas du nombre de ces étoiles qui, dès l'origine du monde, marchent dans la voie qui leur a été tracée par le Créateur; mais à la naissance du fruit miraculeux de la Vierge parut un nouvel astre qui devait servir de guide aux Mages dans la recherche du Christ, et les conduire, en marchant devant eux, jusqu'au lieu où était le Verbe de Dieu fait enfant. Quels sont d'ailleurs les astrologues qui, en rattachant à l'empire des astres la destinée des hommes à leur naissance, ont prétendu que quelqu'une des étoiles quittait son orbite et se dirigeait vers l'enfant qui venait de naître? N'enseignent-ils pas que l'homme alors est soumis à l'ordre des astres, mais que

[1] II Tim. IV, 4.

l'époque de sa naissance ne peut faire déroger à cet ordre ? Si donc cette étoile était de celles qui ont leur cours régulier dans les cieux, comment pouvait-elle décréter d'autorité ce que ferait le Christ qui venait de naître, quand à sa naissance elle reçut elle-même l'ordre d'interrompre sa course ? Mais si, comme il est plus probable, cette étoile qui n'existait pas auparavant, parut pour annoncer le Christ, la naissance du Christ ne dépendit donc pas de son existence, mais elle-même n'exista que par suite de cette naissance. En sorte que, s'il était nécessaire de nous servir d'une telle expression, nous dirions que le Christ a été pour l'étoile le décret du destin, et non l'étoile pour le Christ. Car il a été la cause de son apparition, et elle n'a pas été celle de sa naissance. Si le terme *fatum, oracle, décret*, tire son origine du verbe qui signifie *porter, décréter*, comme le Christ est le Verbe de Dieu, en qui toutes choses ont été décrétées avant leur existence, ce ne sont donc pas les astres qui sont le *fatum* du Christ, mais le Christ qui est le *fatum* des astres, lui qui a pris la chair de l'homme créée sous le ciel, en vertu de cette même volonté par laquelle il a créé le ciel même, et qu'il a quittée et reprise par l'effet de cette même puissance avec laquelle il commande aux astres.

CHAPITRE VI.

L'ÉVANGILE DES MANICHÉENS.

Pourquoi donc ne regarderions-nous pas comme véritable Evangile le récit qui a trait à cette génération, puisqu'elle nous est annoncée comme la source de tant de biens, qu'elle est devenue le remède qui guérit notre infirmité ? Est-ce parce que saint Matthieu n'a pas débuté en ces termes, comme saint Marc : « Le commencement de l'Evangile de Jésus-« Christ », mais de cette manière : « Le Livre « de la génération de Jésus-Christ ? » A ce titre, il faut dire que saint Jean n'a pas écrit l'Evangile, parce que lui aussi n'a pas dit : Le commencement de l'Evangile, ou le Livre de l'Evangile, mais : « Au commencement « était le Verbe [1] ». Peut-être Fauste, avec son talent si remarquable pour forger des termes, a-t-il su désigner le début de saint Jean sous le titre de *Verbidium*, à cause du mot *Verbum*, comme il n'a pas craint de désigner celui de saint Matthieu sous celui de *Genesidium*, à cause du mot *Genesis*. Mais comment ne voyez-vous pas plutôt quelle impudence est la vôtre d'oser appeler Evangile vos fables interminables et impies ? Quelle bonne nouvelle, je le demande, nous apportent ces rêveries où vous débitez que Dieu ne trouva d'autre moyen de pourvoir à la sûreté et au maintien de son empire, contre les efforts de je ne sais quelle nature étrangère et ennemie, que de jeter en proie à sa voracité une partie de sa nature, laquelle devait être tellement souillée, que les plus longues épreuves et les plus cruelles souffrances ne pourraient la purifier entièrement ? Une nouvelle aussi mauvaise doit-elle donc s'appeler Evangile ? Tous ceux qui ont la plus légère connaissance du grec savent que *Evangile* signifie Bonne nouvelle, ou Bonne annonce. Mais qu'y a-t-il de bon dans cette nouvelle qui nous apprend que Dieu, couvert d'un voile, en est réduit à gémir, jusqu'à ce que ses membres soient guéris de leurs plaies et purifiés de leurs souillures ? Et quand son deuil finira, ce sera pour faire place à la cruauté. Car, que lui a fait cette portion de lui-même qui sera attachée à la masse des ténèbres ? Ne devrait-elle pas être éternellement pleurée, puisqu'elle sera vouée à une damnation éternelle ? Mais je ne voulais pas dire que la moindre attention suffit pour reconnaître qu'une telle nouvelle fait moins couler les larmes par sa tristesse, qu'elle ne prête à rire par sa fausseté.

[1] Jean, I, 1.

LIVRE TROISIÈME.

Contrariétés apparentes entre la généalogie de saint Matthieu et celle de saint Luc.

CHAPITRE PREMIER.

DIVERGENCES DES DEUX GÉNÉALOGIES.

Fauste. Vous admettez donc la génération ? — Longtemps j'ai fait tous les efforts pour me persuader cette étrange doctrine que Dieu est né; mais choqué de la divergence des deux évangélistes qui décrivent sa généalogie, Luc et Matthieu [1], je suis resté dans l'incertitude sur celui que je devais suivre de préférence. Il est possible, me disais-je, que n'ayant pas la science infuse, je me trompe en croyant l'erreur du côté où serait précisément la vérité, et réciproquement. Laissant donc de côté ce débat sans fin, et auquel je ne voyais pas de solution, je m'adressai à Marc et à Jean; c'étaient deux autorités pour deux autorités, évangélistes pour évangélistes. Leur début me plut à juste titre, parce qu'il n'y est question ni de David, ni de Marie, ni de Joseph. Jean dit qu'au commencement était le Verbe, que le Verbe était en Dieu, et que le Verbe était Dieu [2], désignant ainsi le Christ; et Marc s'exprime ainsi : « Evangile de Jésus-« Christ, fils de Dieu [3] ». Comme s'il reprochait à Matthieu de l'avoir dit fils de David; à moins qu'ils n'annoncent chacun un Jésus différent. Telle est la raison pour laquelle je n'admets pas que le Christ soit né. Pour vous, si vous vous croyez capable de renverser cet obstacle qui m'arrête, conciliez entre eux ces évangélistes, faites que je ne puisse échapper à une entière défaite; toujours néanmoins, je regarderai comme indigne de croire que Dieu, et le Dieu des chrétiens, soit né du sein d'une femme.

CHAPITRE II.

CONFIANCE MÉRITÉE PAR LES AUTEURS CHRÉTIENS.

Augustin. Si vous aviez lu l'Evangile avec un zèle vraiment pieux, vous auriez préféré examiner attentivement les contradictions qui vous choquaient dans les évangélistes, plutôt que de les condamner témérairement. Du moins, cette contradiction évidente, qui frappe de prime abord, vous aurait fait penser que si elle ne cachait un profond mystère, il eût été difficile aux évangélistes d'obtenir dans tout l'univers cette grande autorité devant laquelle se sont inclinés les génies les plus distingués par leurs lumières. Quelle merveille, que vous ayez découvert que saint Luc et saint Matthieu ont assigné au Christ selon la chair des ancêtres différents, au nombre desquels cependant tous deux citent Joseph, qui termine la série de saint Matthieu, et commence celle de saint Luc, Joseph qui, par suite de son union sainte et virginale avec la mère du Christ, mérita d'être appelé son père, et en qui put être établie la suite de ses générations selon la ligne virile ? Quelle merveille que vous ayez découvert que saint Matthieu assigne à Joseph un père différent de celui que lui donne saint Luc, que l'un lui donne un aïeul et l'autre un autre; et qu'en remontant la longue suite des générations jusqu'à David, le premier établit une série d'ancêtres différente de celle du second ? Une divergence aussi frappante et aussi manifeste a-t-elle donc échappé à tant d'esprits si pénétrants et si éclairés, qui ont étudié avec tant de soin les divines Ecritures? On en compte peu, il est vrai, parmi les Latins; mais n'y en a-t-il pas une foule parmi les Grecs ? Assurément, ils l'ont remarquée. Quoi de plus facile à saisir ? La moindre attention n'y suffit-elle pas ? Mais saintement frappés du caractère de cette haute et éminente autorité, ils ont été convaincus que cette apparente contradiction voilait un mystère, qui serait montré à ceux qui demanderaient, refusé à ceux qui insulteraient, trouvé par ceux qui chercheraient, soustrait à ceux qui critiqueraient, ouvert à ceux qui frapperaient, fermé à ceux qui attaqueraient [4] : ils ont demandé, ils ont cherché, ils ont frappé; ils ont reçu, ils ont trouvé, ils sont entrés.

[1] Matt. I, 1-17; Luc, III, 23-38. — [2] Jean, I, 1. — [3] Marc, I, 1.

[4] Matt. VII, 7.

CHAPITRE III.

COMMENT SAINT JOSEPH A PU AVOIR DEUX PÈRES.

Toute la question se résume à savoir comment Joseph a pu avoir deux pères. Une fois cette possibilité démontrée, il n'y a plus de raison d'accuser aucun évangéliste de fausseté, pour avoir établi différentes généalogies. D'abord, en supposant deux pères, rien d'étonnant ni de contradictoire qu'il y ait deux aïeuls, et ainsi de suite deux lignes divergentes d'ancêtres en remontant jusqu'à David, lequel avait pour fils Salomon, qui appartient à la ligne suivie par saint Matthieu, et pour autre fils Nathan, qui appartient à la ligne adoptée par saint Luc. Frappés de ce fait, certains esprits regardent comme impossible que deux hommes puissent engendrer un autre homme par le commerce charnel, et ils en concluent que la question présente est insoluble. Ils ne remarquent pas que, d'après l'usage le plus fréquent et le plus répandu, le nom de père se donne, non-seulement à celui qui engendre, mais encore à celui qui adopte quelqu'un.

L'adoption était tellement entrée dans les mœurs de l'antiquité, que nous voyons des femmes même adopter des enfants issus d'un autre sein. Ainsi Sara adopte les enfants d'Agar [1]; Lia ceux de sa servante [2]; la fille de Pharaon adopte Moïse [3]; Jacob lui-même adopte ses petits-fils, enfants de Joseph [4]. Ce nom même d'adoption joue un très-grand rôle dans le mystère de notre foi, comme l'attestent les écrits des Apôtres. Saint Paul, parlant des mérites des Juifs : « C'est à eux, dit-il, qu'ap« partiennent l'adoption, la gloire, le Testa« ment et la loi; ce sont eux qui ont les « patriarches pour pères, et desquels est sorti, « selon la chair, Jésus-Christ même, qui est « le Dieu élevé au-dessus de tout, et béni dans « tous les siècles [5] ». — « Nous gémissons en « nous-mêmes », avait-il dit auparavant, « sou« pirant après l'adoption des enfants de Dieu, « qui sera la rédemption de nos corps [6] ». — « Lorsque le temps a été accompli », ajoute-t-il ailleurs, « Dieu a envoyé son Fils, formé d'une « femme, et assujéti à la loi, pour racheter « ceux qui étaient sous la loi, et pour nous « faire recevoir l'adoption des enfants [7] ». Ces témoignages, et d'autres semblables, montrent assez quel profond mystère renferme cette adoption. Dieu n'a qu'un Fils unique qu'il a engendré de sa substance, et dont il est dit, qu'« ayant la forme et la nature de Dieu, il n'a « pas cru que ce fût en lui une usurpation de « se dire égal à Dieu [1] ». Pour nous, il ne nous a point engendrés de sa substance : nous ne sommes que de pures créatures qu'il a, non engendrées, mais créées; et c'est pourquoi il nous a adoptés pour nous faire devenir, selon sa manière, les frères de Jésus Christ. Or, c'est le mode par lequel Dieu nous a engendrés par sa parole et par sa grâce, pour que nous fussions ses enfants, après que nous avions déjà été, non pas engendrés, mais créés et formés par lui; c'est ce mode, dis-je, que nous appelons adoption. Ce qui a fait dire à saint Jean : « Il leur a donné le pouvoir de « devenir enfants de Dieu [2] ». Le droit d'adoption ayant donc été en usage parmi nos pères et dans l'Ecriture sainte, quelle impiété et quelle folie de commencer par accuser de fausseté les évangélistes, pour avoir dressé des généalogies différentes, comme si elles ne pouvaient être vraies en même temps, avant de réfléchir, de considérer et de se convaincre, comme il est si facile, que d'après la coutume la plus universellement admise, le même homme peut avoir deux pères, l'un qui l'ait engendré de sa chair, et l'autre qui l'ait adopté pour son fils, par une disposition particulière de sa volonté? Si le nom de père ne convient pas à ce dernier, nous n'avons pas non plus le droit de dire : « Notre Père, qui êtes aux cieux », à Celui qui ne nous a point engendrés de sa substance, mais qui, d'après l'enseignement des Apôtres et la règle infaillible de la vérité, nous a adoptés par sa grâce et par sa très-miséricordieuse volonté. Car nous le connaissons et pour Dieu, et pour Seigneur, et pour Père; pour Dieu, parce que, bien qu'issus de nos parents selon la chair, nous avons été formés par lui; pour Seigneur, parce que nous sommes soumis à sa puissance; pour Père, parce que nous avons reçu dans son adoption une nouvelle naissance.

Il était donc facile à ces hommes, qui apportaient un zèle religieux à l'étude des divines Lettres, de découvrir, avec la plus simple attention, dans les différentes générations du Christ, telles que les rapportent les deux évangélistes, comment Joseph a pu avoir deux pères, issus chacun d'une ligne

[1] Gen. XVI, 2. — [2] Id. XXX, 9-13. — [3] Ex. II, 9, 10. — [4] Gen. XLVIII, 5. — [5] Rom. IX, 4, 5. — [6] Id. VIII, 23. — [7] Gal. IV, 4, 5.

[1] Philip. II, 6. — [2] Jean. I, 12.

divergente. Vous le verriez assurément vous-mêmes, si l'esprit de chicane ne vous aveuglait. En interprétant les diverses parties de ce récit des évangélistes, ces hommes y ont cherché et découvert bien d'autres mystères encore ; mais ces mystères sont entièrement hors de la portée de votre intelligence. Toutefois, malgré l'erreur dans laquelle vous êtes, et sans cet esprit d'opposition avec lequel vous lisez l'Evangile, la moindre réflexion suffirait pour vous faire reconnaître un fait passé en usage dans la vie commune, savoir, qu'un homme peut, par un acte de sa volonté, adopter un enfant engendré par un autre, et qu'ainsi le même homme peut avoir deux pères.

CHAPITRE IV.

MYSTÈRES COMPRIS DANS LES DEUX GÉNÉALOGIES.

Maintenant pourquoi saint Matthieu parle-t-il d'Abraham en descendant jusqu'à Joseph, tandis que saint Luc commence à Joseph en remontant, non plus jusqu'à Abraham, mais jusqu'à Dieu, qui a créé l'homme et qui, après lui avoir imposé ses commandements, lui a donné le pouvoir de devenir par la foi enfant de Dieu ? pourquoi le premier a placé sa généalogie au commencement de son livre, et le second après le baptême du Sauveur par saint Jean ? quelle est la signification du nombre des générations selon saint Matthieu, qui en forme trois séries, de quatorze chacune, bien qu'on en retrouve une en moins dans la somme totale ; et pourquoi le nombre des générations telles que saint Luc les rapporte à l'occasion du baptême du Seigneur, s'élève jusqu'à soixante-dix-sept, nombre que le Seigneur lui-même applique à la rémission des péchés, en disant : « Vous pardonnerez non-seulement sept fois, « mais soixante-dix-sept fois [1] ? » Ce sont là autant de questions insolubles pour vous, à moins que vous ne soyez éclairés par quelque catholique, spécialement adonné à l'étude et très-versé dans la connaissance des divines Ecritures, ou que, désabusés de vos erreurs, et animés des sentiments de la piété catholique, vous ne demandiez pour recevoir, vous ne cherchiez pour trouver, et vous ne frappiez pour entrer.

[1] Matt. XVIII, 22.

CHAPITRE V.

INJURE FAITE PAR FAUSTE AUX ÉVANGÉLISTES QU'IL ADOPTE.

Ainsi se trouve résolue, par la double paternité de nature et d'adoption, la difficulté qui naissait, aux yeux de Fauste, de la diversité des générations, et qui consistait précisément à montrer comment Joseph pouvait avoir eu deux pères. C'est donc en vain qu'il a rejeté les deux évangélistes, pour s'attacher aux deux autres. C'était faire à ceux-ci une injure plus grave encore qu'aux premiers. Les saints n'aiment pas d'avoir pour adeptes ceux qui se montrent les contempteurs de leurs frères. L'unité est leur privilége, et ils en jouissent dans le Christ. Que l'un dise une chose, et l'autre une autre, l'un d'une manière, et l'autre d'une autre, tous ne disent que la vérité, jamais rien de contradictoire pour tout lecteur pieux qui les lit avec docilité, et qui s'attache à les expliquer, non dans un esprit de parti qui n'engendre que la chicane, mais avec un cœur sincère qui produit l'édification. Nous croyons que chaque évangéliste a voulu donner la suite des générations propres à l'un des deux pères qu'eut Joseph, selon un usage commun parmi les hommes ; en quoi cette croyance est-elle contraire à la vérité ? Maintenant donc que les évangélistes sont conciliés entre eux, avouez, comme Fauste s'y est engagé, que vous êtes complétement vaincus.

CHAPITRE VI.

COMMENT LE CHRIST EST NÉ D'UNE FEMME.

Cette réflexion qu'ajoute Fauste, vous arrête-t-elle encore ? « Toujours je regarderai « comme indigne, dit-il, de croire que Dieu, « et le Dieu des chrétiens soit né ». Comme si nous croyions que la nature divine elle-même soit issue du sein d'une femme. N'ai-je pas cité plus haut le témoignage de l'Apôtre, où il dit des Juifs : « Ce sont eux qui « ont les patriarches pour pères, et desquels « est sorti, selon la chair, Jésus-Christ même, « qui est le Dieu élevé au-dessus de tout, et « béni dans tous les siècles ? » Non, le Christ Notre-Seigneur et Sauveur, vrai Fils de Dieu selon la divinité, vrai fils de l'homme selon la chair, n'est pas né de la femme en tant qu'il est ce Dieu élevé au-dessus de toutes choses et béni dans tous les siècles ; mais en tant

qu'il nous a emprunté l'infirmité de la chair, en laquelle il devait mourir, pour la guérir en nous ; non, il n'est pas né de la femme selon la forme et la nature divine qu'il possédait, de manière à pouvoir, sans usurpation, se dire l'égal de Dieu ; mais selon la forme d'esclave en laquelle « il s'est anéanti lui-même » en la prenant [1]. Car il ne s'est anéanti qu'en prenant cette forme d'esclave, sans perdre sa forme divine. Il a conservé sans aucune altération cette nature et cette forme divine par laquelle il est égal au Père, pendant qu'il prenait notre nature sujette au changement, en laquelle il devait naître d'une vierge. Et vous, qui avez horreur de confier la chair du Christ au sein d'une vierge, vous ne craignez pas d'enfermer la divinité même, non-seulement dans le sein de l'homme, mais jusque dans les entrailles des chiens et des pourceaux ! Vous refusez de croire que la chair du Christ a été une seule fois conçue dans un sein virginal, où la Divinité n'a subi ni captivité, ni changement ; et vous osez soutenir qu'une portion de Dieu, que la nature divine est enchaînée, opprimée, souillée dans ce qui concourt à la génération chez les hommes et les animaux, dans toutes les productions, dans toutes les parties de la terre, des eaux et des airs, sans qu'elle puisse jamais tout entière recouvrer la liberté !

[1] Philip. II, 6.

LIVRE QUATRIÈME.

Les promesses des biens temporels, renfermées dans l'Ancien Testament, figurent les biens spirituels promis dans le Nouveau. Les saints de l'ancienne Loi n'étaient pas attachés à ces biens matériels.

CHAPITRE PREMIER.

OBSERVANCES ET PROMESSES TEMPORELLES DANS L'ANCIEN TESTAMENT.

Fauste. Admettez-vous l'Ancien Testament? — Oui, s'il m'assure un héritage; autrement, je le rejette. C'est une dérision par trop grande de vouloir user d'un testament qui vous laisse déshérité. Ignorez-vous que l'Ancien Testament promet la terre de Chanaan [1]; qu'il ne la promet qu'aux Juifs, c'est-à-dire à ceux qui sont circoncis, qui offrent des sacrifices, qui s'abstiennent de la chair de porc et de toutes les viandes que Moïse désigne comme impures, qui observent le sabbat, la solennité des azymes, et toutes les autres prescriptions de ce genre, que l'auteur de ce Testament leur a ordonné d'observer [2]? Comme toutes ces pratiques ne sont nullement du goût des chrétiens, puisqu'il n'en est pas un seul d'entre nous pour s'y soumettre, il est juste que refusant l'héritage, nous en rendions aussi le titre. Telle est la première raison qui me détermine à rejeter l'Ancien Testament; à moins que vous n'ayez quelque avis plus sage à me donner. La seconde raison, c'est que l'héritage qu'il annonce est si chétif, si matériel, et si loin de répondre aux besoins de notre âme, qu'après l'heureuse promesse du Nouveau Testament, qui m'assure le royaume des cieux et la vie éternelle, il ne m'inspirerait que le dédain, lors même qu'il me serait offert sans condition.

CHAPITRE II.

AUTORITÉ ET PROMESSES FIGURATIVES DE L'ANCIEN TESTAMENT.

Augustin. Nous savons tous que l'Ancien Testament renferme les promesses des biens temporels, et que c'est pour ce motif qu'il est ainsi appelé; nous savons que la promesse de la vie éternelle et du royaume des cieux fait partie du Nouveau. Mais ces biens temporels étaient la figure des biens futurs qui devaient nous être donnés, à nous qui vivons à la fin des temps. C'est là, non pas ma pensée, mais l'enseignement même des Apôtres; car saint Paul dit à ce sujet : « Toutes ces choses ont « été pour nous autant de figures », et un peu plus loin : « Toutes ces choses qui leur arri- « vaient n'étaient que des figures; elles ont « été écrites pour nous qui nous trouvons à la « fin des temps [1] ». Si nous recevons l'Ancien Testament, ce n'est donc pas pour recueillir l'effet des promesses qu'il renferme, mais pour y trouver l'intelligence de celles du Nouveau. Les témoignages du premier établissent la foi au second. Ainsi quand, après sa résurrection, le Seigneur se fut montré aux yeux de ses disciples, et se fut fait toucher de leurs mains; dans la crainte qu'ils ne s'arrêtassent à la pensée que leurs sens charnels et infirmes étaient le jouet d'impressions trompeuses, il les affermit dans leur foi par les témoignages des anciennes Ecritures : « Il fal- « lait », leur dit-il, « que tout ce qui a été écrit « de moi dans la loi de Moïse, dans les Pro- « phètes et dans les Psaumes, s'accomplît [2] ». Notre espérance ne repose donc pas sur la promesse des biens temporels, de ces biens auxquels nous ne croyons même pas que les hommes saints et spirituels de cette époque, les patriarches et les prophètes, bornaient leurs désirs. Eclairés par l'Esprit de Dieu, ils savaient comprendre ce qui convenait à leur temps, et comment, par la disposition de la Providence, les événements et les témoignages de l'ancienne loi devenaient autant de figures et d'annonces des choses futures; leur désir se portait principalement vers le Testament Nouveau; seulement les anciennes promesses, pour mieux signifier les mystères futurs de la loi nouvelle, recevaient une application actuelle et sensible. C'est ainsi que ces grands hommes prophétisèrent, non-seulement par la parole, mais par leur vie tout entière. Quant au peuple charnel, il ne s'attachait qu'aux

[1] Gen. XV, 18; XVII, 8. — [2] Lévit. XI, 7; Ex. XII, 20.

[1] I Cor. X, 6, 11. — [2] Luc, XXIV, 44.

promesses de la vie présente ; et néanmoins il fut encore une image des choses à venir.

Mais l'intelligence de ces vérités vous échappe, parce que, comme dit le Prophète, « si vous « ne croyez, vous ne comprendrez point [1] ». Vous n'avez pas été instruits dans le royaume des cieux, c'est-à-dire au sein de la véritable Eglise catholique. Si vous aviez eu ce privilége, vous sauriez tirer, du trésor des saintes Ecritures, des choses anciennes aussi bien que des choses nouvelles. Car le Seigneur dit lui-même : « C'est pourquoi tout docteur ins- « truit de ce qui regarde le royaume des « cieux, est semblable à un père de famille « qui tire de son trésor des choses nouvelles « et des choses anciennes [2] ». Ainsi, en voulant vous en tenir aux seules promesses de la loi nouvelle, vous êtes demeurés dans la vétusté de la chair, et vous avez introduit la nouveauté de l'erreur. C'est contre cette nouveauté que s'élève l'Apôtre, en disant : « Fuyez « les nouveautés profanes de la parole ; car « elles contribuent beaucoup à inspirer l'im- « piété. Les discours de leurs auteurs sont « comme une gangrène qui répand insensi- « blement sa corruption. De ce nombre sont « Hyménée et Philète, qui se sont écartés de « la vérité, en disant que la résurrection est « déjà arrivée, et qui ont ainsi renversé la foi « de quelques-uns [1] ». Reconnaissez dans cette source d'erreur celle d'où vous êtes sortis, vous qui prétendez qu'il n'y a de résurrection que celle qui s'opère présentement dans les âmes par la prédication de la vérité, et qui niez la résurrection future des corps, annoncée par les Apôtres.

[1] Isaïe, VII, 9. — [2] Matt. XIII, 52.

[1] II Tim. II, 16-18.

LIVRE CINQUIÈME.

Ce ne sont pas les Manichéens, mais les vrais Catholiques, qui montrent par leur conduite leur attachement à l'Evangile.

CHAPITRE PREMIER.

ACCEPTER L'ÉVANGILE, C'EST ACCOMPLIR CE QU'IL PRESCRIT.

Fauste. Admettez-vous l'Evangile? — Pourquoi cette question, quand vous voyez en moi la preuve que je le reçois, je veux dire l'observation de ses préceptes? Dois-je vous demander si vous le recevez, vous en qui on ne voit aucune marque d'un homme qui reçoit l'Evangile? Moi, j'ai quitté mon père, ma mère, mon épouse, mes enfants et tout ce que l'Evangile prescrit d'abandonner[1], et vous me demandez si je reçois l'Evangile? Ignorez-vous donc encore ce qui constitue l'Evangile? Est-il autre chose que la prédication et les préceptes du Christ? Je n'ai plus voulu ni or, ni argent, j'ai cessé de porter de la monnaie dans ma ceinture, me contentant de la nourriture de chaque jour, ne m'inquiétant plus du lendemain, sans sollicitude pour savoir où je trouverais de quoi nourrir ou couvrir mon corps[2], et vous me demandez si je reçois l'Evangile? Vous voyez en moi les béatitudes du Christ qui constituent l'Evangile, et vous m'adressez une semblable question? Vous me voyez pauvre, vous me voyez doux, vous me voyez pacifique, d'un cœur pur, pleurant, ayant faim, ayant soif, supportant les haines et les persécutions pour la justice, et vous doutez si je reçois l'Evangile? Je ne m'étonne plus que Jean-Baptiste, après avoir vu Jésus, et entendu le récit de ses œuvres, ait demandé encore s'il était véritablement le Christ. Il mérita que Jésus ne daignât pas lui faire savoir qu'il l'était en effet, mais qu'il se contentât de lui faire rapporter ce qu'il avait déjà entendu : « Les aveugles voient, les « sourds entendent, les morts ressuscitent[3] ». Je puis à bon droit agir de même à votre égard: et, quand vous demandez si je reçois l'Evangile, me borner à vous dire : J'ai tout quitté, mon père, ma mère, mon épouse, mes enfants, l'or, l'argent, le boire, le manger, les délices, les plaisirs : n'attendez pas d'autre réponse à vos questions, et estimez-vous heureux, si vous n'êtes pas scandalisé en moi.

[1] Matt. XIX, 29. — [2] Id. X, 9, 10; VI, 25-34. — [3] Id. XI, 2-6.

CHAPITRE II.

NE FAUT-IL PAS CROIRE AUSSI CE QU'ORDONNE L'ÉVANGILE?

Mais, dites-vous, recevoir l'Evangile, ce n'est pas seulement accomplir ce qu'il prescrit, mais encore croire toutes les vérités qui y sont consignées, et dont la première est que Dieu est né. De même, pour admettre l'Evangile, ce n'est pas assez de croire que Jésus est né, il faut en outre faire ce qu'il commande. Mais si vous prétendez que je ne reçois pas l'Evangile, parce que je laisse de côté la génération, je dis que vous ne le recevez pas non plus, et que vous le recevez d'autant moins que vous en méprisez les préceptes. Nous sommes donc jusqu'alors dans une condition égale, sauf à discuter les partis respectifs; et si le mépris que vous faites des préceptes ne vous empêche pas d'affirmer que vous recevez l'Evangile, pourquoi ne pourrais-je pas le dire moi-même tout en rejetant la généalogie? Si recevoir l'Evangile consiste dans ces deux points, comme vous le dites, croire les généalogies, et observer les commandements, de quel droit, vous qui êtes imparfait, jugez-vous un imparfait? L'une de ces deux conditions fait défaut à chacun de nous. Et si, comme c'est plus certain, recevoir l'Evangile, c'est uniquement en observer les divins préceptes, vous êtes injuste à double titre, vous qui, selon le proverbe, n'êtes qu'un déserteur accusant le soldat. Toutefois admettons, puisque vous le voulez, que ces deux points sont les parties d'une foi parfaite, dont l'une consiste dans la parole, c'est-à-dire, à confesser la naissance du Christ, et l'autre dans les œuvres, ou l'observation des préceptes, ne voyez-vous pas que j'ai choisi la partie la plus pénible et la plus difficile, et vous la partie la plus légère et la plus facile? Rien d'étonnant que la foule du peuple se porte vers vous, et s'éloigne de moi; elle ignore assurément que le règne

de Dieu ne réside pas dans la parole, mais dans la vertu. Mais, dites-vous, je regarde cette partie de la foi que vous rejetez, et qui professe que le Christ est né, comme plus efficace et plus propre à procurer le salut des âmes.

CHAPITRE III.

IL FAUT PARTOUT FAIRE CE QU'IL ORDONNE.

Voyons donc, adressons-nous au Christ lui-même, et apprenons de sa propre bouche quel est pour nous le principal moyen de salut. Qui entrera dans ton royaume, ô Christ? « Celui », répond-il, « qui aura fait la volonté de mon « Père qui est dans les cieux[1] ». Il ne dit pas : Celui qui aura confessé que je suis né. « Allez », dit-il ailleurs à ses disciples, « enseignez « toutes les nations, les baptisant au nom du « Père et du Fils et du Saint-Esprit, et apprenez-leur à observer tout ce que j'ai or- « donné[2] ». Il ne dit pas : Leur apprenant que je suis né, mais à observer les commandements. « Vous serez mes amis », ajoute-t-il dans un autre endroit, « si vous faites ce que « je vous commande ». Il ne dit pas : Si vous croyez que je suis né. Et encore : « Si vous « accomplissez mes commandements, vous « demeurerez dans mon amour[3] ». Je pourrais citer bien d'autres passages. Et dans ces enseignements qu'il développait sur la montagne : « Bienheureux les pauvres d'esprit, « bienheureux ceux qui sont doux, bienheu- « reux ceux qui sont pacifiques, bienheureux « ceux qui ont le cœur pur, bienheureux ceux « qui pleurent, bienheureux ceux qui ont « faim, bienheureux ceux qui souffrent persé- « cution pour la justice[4] » ; nulle part il n'a dit : Bienheureux ceux qui ont confessé que je suis né. Et quand au dernier jugement il fera la séparation des agneaux d'avec les boucs, il dira à ceux qui seront à sa droite : « J'ai eu faim, et vous m'avez donné à man- « ger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à « boire, etc. » C'est pourquoi « entrez en pos- « session de mon royaume[5] ». Il ne dit pas : Parce que vous avez cru que j'étais né, recevez le royaume. Au riche qui demandait le moyen d'arriver à la vie éternelle, « Allez, dit-il, « vendez tout ce que vous avez et suivez-moi[6] ». Il ne dit pas : Pour vivre éternellement, croyez que je suis né. Ainsi entre ces deux parties que vous assignez à la foi, c'est à celle que j'ai adoptée que partout sont promis le royaume, la vie et la béatitude ; à la vôtre, nulle part. Ou montrez si en quelque endroit il est écrit que celui-là est bienheureux, qu'il possédera le royaume et jouira de la vie éternelle, qui aura confessé que le Christ est né d'une femme. Que ce soit une partie de la foi, toujours est-il que la béatitude ne lui est point assignée. Et que sera-ce, quand nous aurons démontré qu'elle n'est pas véritablement une partie de la foi? Vous vous trouverez les mains vides ; et nous nous chargeons d'en donner la preuve. Mais c'est assez pour le triomphe de notre tâche, que les béatitudes soient la récompense de cette partie de la foi qui est la nôtre. Encore a-t-elle droit à cette autre béatitude promise à la confession par la parole, puisque nous confessons que Jésus est le Christ, Fils du Dieu vivant, selon le témoignage que Jésus en a rendu lui-même en s'adressant à Pierre : « Vous êtes bienheureux, Si- « mon fils de Jona, car ce n'est point la chair « et le sang qui vous ont révélé ceci, mais mon « Père qui est dans le ciel[1] ». Nous avons donc pour nous, non plus seulement une seule, comme vous le prétendiez, mais les deux parties de la foi bien déterminées, et pour chacune nous sommes appelés bienheureux par le Christ, parce que nous pratiquons la première par les œuvres, et que nous confessons la seconde sans blasphème.

CHAPITRE IV.

LE CHRIST EST TOUT A LA FOIS FILS DE DIEU ET FILS DE L'HOMME.

Augustin. J'ai déjà rappelé plus haut les nombreuses circonstances dans lesquelles Notre-Seigneur Jésus-Christ affirme qu'il est fils de l'homme, et l'extrême vanité avec laquelle les Manichéens inventent la fable de leur détestable erreur où il est question de je ne sais quel premier homme imaginaire, non terrestre, mais revêtu d'éléments trompeurs, contrairement à ce que dit l'Apôtre : « Le « premier homme tiré de la terre est terres- « tre[2] » ; j'ai parlé de la vive sollicitude avec laquelle cet apôtre nous donnait cet avertissement : « Si quelqu'un vient vous annoncer « autre chose que ce que nous vous avons « prêché, qu'il soit anathème[3] ». Il ne nous reste donc qu'à croire que le Christ est fils de

[1] Matt. VII, 21. — [2] Id. XXVIII, 19, 20. — [3] Jean, XV, 14. — [4] Matt. V, 3-10. — [5] Id. XXV, 34, 35. — [6] Id. XIX, 21.

[1] Matt. XVI, 17. — [2] I Cor. XV, 47. — [3] Gal. I, 8.

l'homme et cela conformément à l'enseignement véridique des Apôtres, et non suivant les fictions mensongères des Manichéens. Or, les Evangélistes nous apprennent qu'il est né d'une femme de la maison, c'est-à-dire, de la famille de David ; Paul écrit à Timothée : « Souvenez-vous que Jésus-Christ, de la race « de David, est ressuscité d'entre les morts, « selon l'Evangile que je prêche [1] ». C'est nous dire assez clairement de quelle manière nous devons croire que le Christ est fils de l'homme, qu'étant le Fils de Dieu par qui nous avons été créés, il s'est fait le fils de l'homme en prenant notre chair, en laquelle il devait mourir pour nos péchés, et ressusciter pour notre justification [2]. Lui-même se dit en même temps Fils de Dieu, et fils de l'homme. Pour ne pas m'étendre davantage, voici ce que je lis dans un passage de l'Evangile selon saint Jean : « En vérité, en vérité, « je vous dis que l'heure vient, et qu'elle est « déjà venue, où les morts entendront la voix « du Fils de Dieu, et où ceux qui l'entendront « vivront. Car comme mon Père a la vie en « lui-même, il a aussi donné au Fils d'avoir « en lui-même la vie ; et il lui a donné le pou- « voir de juger, parce qu'il est le fils de « l'homme [3] ». Remarquez ces expressions : « Ils entendront la voix du Fils de Dieu », et, « parce qu'il est le fils de l'homme ». C'est en effet en sa qualité de Fils de l'homme qu'il a reçu le pouvoir de juger ; et c'est sous cette forme qu'il viendra procéder au jugement, afin qu'il puisse être vu par les bons et par les méchants. C'est sous cette forme qu'il monta au ciel, alors que cette voix retentit aux oreilles des disciples : « Il viendra de la « même manière que vous l'avez vu monter « au ciel [4] ». Car en tant que Fils de Dieu égal au Père, et un avec le Père, il ne sera pas vu des méchants : « Bienheureux », est-il écrit, « ceux qui ont le cœur pur, par- « ce qu'ils verront Dieu [5] ». Si donc il promet la vie éternelle à ceux qui croient en lui, si croire en lui, c'est croire au vrai Christ, tel qu'il s'affirme lui-même, et tel que l'annoncent les Apôtres, c'est-à-dire vrai Fils de Dieu, et vrai fils de l'homme, vous, Manichéens, qui croyez au fils faux et trompeur d'un homme faux et trompeur, qui enseignez que Dieu lui-même, effrayé par le tumulte de la race ennemie, jeta en proie à sa voracité ses membres qui ne doivent plus être entièrement purifiés, voyez à quelle distance vous êtes de la vie éternelle promise par le Christ à ceux qui croient en lui. Il a dit à Pierre, qui le proclamait fils de Dieu : « Vous êtes bienheureux, fils de Jona [1] ». S'ensuit-il qu'il n'a rien promis à ceux qui le croiraient fils de l'homme, puisqu'il est en même temps Fils de Dieu et fils de l'homme ? Voici d'ailleurs la vie éternelle formellement promise à ceux qui auraient foi en lui comme fils de l'homme : « De même que Moïse éleva « le serpent dans le désert, de même il faut « que le fils de l'homme soit élevé, afin que « tout homme qui aura cru en lui, ne périsse « point, mais qu'il ait la vie éternelle [2] ». Que voulez-vous de plus ? Croyez donc au fils de l'homme, pour que vous ayez la vie éternelle, parce qu'il est lui-même le Fils de Dieu qui peut donner la vie éternelle ; parce qu'il est lui-même « le vrai Dieu et la vie éternelle », comme le dit saint Jean dans son épître, où il qualifie d'antechrist celui qui nie que le Christ soit venu dans la chair [3].

[1] II Tim. II, 8. — [2] Rom. IV, 25. — [3] Jean, V, 25-27. — [4] Act. I, 11. — [5] Matt. V, 8.

[1] Matt. XVI, 17. — [2] Jean, III, 14, 15. — [3] I Jean, V, 20 ; IV, 3. — [4] I Cor. XIII, 3.

CHAPITRE V.

LA FOI N'EST PAS MOINS NÉCESSAIRE QUE LES ŒUVRES. CONSTANCE DEVENU CATHOLIQUE, DE MANICHÉEN QU'IL ÉTAIT.

A quoi bon nous vanter la perfection avec laquelle vous accomplissez, dites-vous, les préceptes de l'Evangile ? Et quand même vous les accompliriez véritablement, quel avantage vous en reviendrait-il, à vous qui n'avez pas la vraie foi ? N'entendez-vous pas l'Apôtre s'écrier : « Quand je distribuerais « tous mes biens aux pauvres, et que je livre- « rais mon corps pour être brûlé, si je n'ai « point la charité, tout cela ne me servirait « de rien [4] ? » Pourquoi vous enorgueillir d'un simulacre de pauvreté chrétienne, quand la charité chrétienne vous fait défaut ? Les brigands, eux aussi, pratiquent entre eux ce qu'ils appellent charité ; ils se doivent d'être de fidèles complices dans le crime et l'infamie ; mais ce n'est pas là la charité que recommande l'Apôtre. Pour la distinguer de toute autre charité condamnable et réprouvée, il

dit ailleurs : « La fin des commandements « est la charité qui naît d'un cœur pur, d'une « bonne conscience et d'une foi sincère [1] ». Comment, avec une foi non sincère, pourriez-vous avoir la vraie charité? Ou quand cesserez-vous enfin d'envelopper votre foi de tous ces mensonges, par lesquels vous débitez que votre premier homme a combattu sous des formes changeantes et trompeuses, contre ses ennemis qui conservaient leur même nature, et vous insinuez que de la part du Christ qui a dit : « Je suis la vérité [2] », sa chair, sa mort sur la croix, les plaies de sa passion, les cicatrices de sa résurrection n'ont été que des apparences mensongères? Vous vous placez au-dessus de votre Christ, si, lui n'étant qu'un fourbe, vous annoncez la vérité. Et si vous prétendez suivre ses traces, comment ne pas soupçonner en vous l'imposture, et ne pas voir dans la manière dont vous prétendez observer ses préceptes, une pure supercherie? Fauste a osé avancer que vous ne portiez aucune monnaie dans vos ceintures; il est vrai peut-être que vous n'avez pas de monnaie dans vos ceintures; mais vos coffrets et vos bourses sont pleines d'or. On ne vous en ferait aucun reproche, si votre conduite n'était en contradiction avec vos doctrines. Constance, maintenant l'un de nos frères et chrétien catholique, lequel vit encore, avait rassemblé un grand nombre d'entre vous dans sa maison à Rome, pour y pratiquer les préceptes de Manès, ces préceptes aussi vains que ridicules, et pour lesquels néanmoins vous professez la plus haute estime; mais votre faiblesse ne put en supporter le joug, et chacun n'eut plus d'autre règle que ses caprices. Ceux qui voulurent persister dans la pratique de ces préceptes, se firent secte à part, et prirent le nom de Mattariens, des nattes sur lesquelles ils dormaient. Il y avait loin de ces simples nattes, aux coussins de plumes et aux couvertures de peaux de chèvre de Fauste : environné de toutes les délicatesses, il n'avait plus que du dédain, non-seulement pour les Mattariens, mais même pour la maison de son père, citoyen pauvre de Milève. Faites donc disparaître au moins de vos écrits ce honteux déguisement, si vous n'avez pas le courage de le retrancher de vos mœurs, afin que comme votre premier homme avec la race des ténèbres, votre bouche ne soit pas en lutte avec votre conduite, non par des éléments, mais par des doctrines mensongères.

[1] I Tim. I, 5. — [2] Jean, XV, 16.

CHAPITRE VI.

LES MANICHÉENS DUPES OU IMPOSTEURS.

On répliquera peut-être que mes paroles s'adressent plutôt à ceux qui n'accomplissent pas les préceptes qui leur sont imposés, qu'à la secte elle-même livrée aux plus folles erreurs. Eh bien! je dis que les préceptes de Manès sont de nature telle que, si vous ne les pratiquez pas, vous êtes des imposteurs, et que si vous les pratiquez, vous n'êtes que des dupes. Assurément le Christ ne vous a pas défendu de couper un brin d'herbe, pour ne pas commettre un homicide, lui qui permit à ses disciples passant au milieu des moissons, et pressés par la faim, de cueillir quelques épis le jour du sabbat [1]. C'était réfuter à la fois les Juifs de son temps, et les futurs Manichéens : ceux-ci, en permettant le fait même, et ceux-là, en le permettant au jour du sabbat. Mais Manès vous prescrit absolument de ne rien toucher de vos mains, et de vivre des homicides accomplis par autrui; homicides bien imaginaires, tandis que vous n'en commettez que de trop réels, en donnant la mort à tant d'âmes malheureuses, par vos doctrines diaboliques.

CHAPITRE VII.

ORGUEIL DE FAUSTE.

Et cependant quelle aveugle vanité, quel orgueil intolérable dans Fauste! « Vous « voyez en moi, dit-il, ces béatitudes du Christ « qui constituent l'Évangile, et vous me de- « mandez si je reçois l'Évangile? Vous me « voyez pauvre, doux, pacifique, d'un cœur « pur, pleurant, ayant faim et soif, supportant « les persécutions et les haines pour la jus- « tice, et vous doutez si je reçois l'Évangile? » S'il suffisait, pour être juste, de se justifier soi-même; au moment qu'il tenait un pareil langage, cet homme prodigieux se serait élevé jusqu'aux cieux, porté sur les ailes de son propre témoignage. Mais je n'attaque pas ici les plaisirs de Fauste, avec sa vie voluptueuse, si connue des auditeurs des Manichéens, surtout de ceux qui sont à Rome; je prends un manichéen tel que le voulait Constance, qui accomplisse véritablement les préceptes, sans

[1] Matt. XII, 1.

se contenter d'en montrer l'apparence. Eh bien ! ce manichéen, que peut-il paraître à nos yeux ? Pauvre d'esprit ? lui qui pousse l'orgueil jusqu'à regarder son âme comme Dieu, et à ne pas avoir honte de faire Dieu captif ! Doux ? lui qui préfère outrager la sublime autorité de l'Evangile, plutôt que de s'y soumettre ! Pacifique ? lui qui prétend que la nature divine elle-même, laquelle constitue toute l'essence du seul vrai Dieu, n'a pu jouir d'une paix inaltérable ! D'un cœur pur ? lui dont le cœur est en proie à tant de fictions sacriléges ! Pleurant ? à moins que ce ne soit son Dieu captif et enchaîné, jusqu'à ce que ses liens venant à être rompus, il soit rendu à la liberté, tout en perdant une partie de lui-même qui sera attachée par le Père à l'abîme des ténèbres, sans qu'elle soit jamais pleurée ! Ayant faim et soif de la justice ? Fauste n'a pas même ajouté cette expression, pour ne pas laisser croire que la justice lui faisait défaut, s'il avouait qu'il avait encore faim et soif. Mais de quelle justice ont faim et soif les Manichéens, eux qui croiront pratiquer la justice parfaite en triomphant du malheur de leurs frères, voués à la damnation dans cet abîme de ténèbres, non pour des fautes volontaires, mais pour une souillure indélébile contractée au sein de la corruption ennemie, contre laquelle le Père les avait envoyés combattre.

CHAPITRE VIII.

PRÉTENDUES PERSÉCUTIONS DE FAUSTE.

Comment souffrez-vous la persécution et la haine pour la justice, vous qui faites consister la justice à répandre et à persuader de tels sacriléges ? Oubliez-vous donc que, grâce à l'esprit de douceur ou à l'influence du christianisme, vous n'avez que bien peu ou presque rien à souffrir pour vos doctrines aussi perverses qu'impies ? Comme si vous vous adressiez à des aveugles et à des insensés, vous donnez comme un témoignage éclatant de votre justice, les outrages et les persécutions qu'il vous faut subir. S'il suffit pour être plus juste, d'avoir davantage à souffrir, je ne veux pas faire remarquer ce qui saute aux yeux, que les hommes couverts de crimes et d'infamies ont à supporter des peines bien autrement graves que les vôtres. Je dis que si l'on doit regarder comme possédant la vraie foi et la vraie justice, celui qui souffre persécution pour le nom du Christ, à quelque titre que ce soit, vous êtes contraints d'avouer que le privilége d'une foi plus pure et plus parfaite revient à celui que nous montrerons comme ayant passé par des épreuves plus pénibles que les vôtres. Et j'en appelle ici à nos innombrables phalanges de martyrs, et à Cyprien lui-même à leur tête, lui dont les écrits attestent qu'il croyait au Christ né de la Vierge Marie. Pour la défense de cette foi que vous abhorrez, il a exposé sa tête au glaive et à la mort, suivi d'une foule de chrétiens qui partageaient sa croyance, et subissaient une mort semblable et plus affreuse encore. Qu'est-il arrivé à Fauste ? Convaincu, en avouant lui-même qu'il était manichéen, de concert avec quelques sectaires qui comparaissaient avec lui au tribunal du proconsul, il fut condamné, grâce à l'intervention même des chrétiens qui avaient provoqué le jugement, à la peine si légère, si on peut appeler cela une peine, d'être relégué dans une île. Chaque jour les serviteurs de Dieu se condamnent d'eux-mêmes à un pareil exil, pour se soustraire au tumulte et aux agitations du monde. Et d'ailleurs les princes, à l'occasion de quelque cérémonie publique, ont coutume d'accorder, par indulgence, la remise d'une telle peine. Peu de temps après, en effet, un décret solennel les rendait tous à la liberté. Avouez donc que la foi a été plus pure, la justice plus parfaite en ceux qui ont mérité de subir pour ces grandes causes, des épreuves plus pénibles que les vôtres, ou cessez de tirer vanité de ce qui vous rend généralement odieux. Sachez distinguer entre souffrir persécution pour le blasphème et souffrir persécution pour la justice ; et examinez attentivement dans vos écrits quelle est celle de ces deux causes pour laquelle vous souffrez.

CHAPITRE IX.

VERTUS RÉELLES PARMI LES CATHOLIQUES.

Combien au contraire dans notre communion qui accomplissent véritablement ces sublimes préceptes de l'Evangile, dont vous ne prenez que l'apparence pour en imposer aux ignorants ? Combien de chrétiens de l'un et de l'autre sexe, entièrement purs de tout commerce charnel ! combien qui, après avoir goûté les satisfactions de la chair, embrassent la continence ! combien qui abandonnent et

distribuent leurs biens ! combien qui réduisent leur corps en servitude par des jeûnes fréquents de chaque jour ou prolongés d'une manière incroyable ! Que d'associations fraternelles ne possèdent rien en propre, où tout est en commun, n'ayant d'ailleurs que le nécessaire pour la nourriture et le vêtement, et dont les membres, embrasés du feu de la charité, ne forment qu'un cœur et qu'une âme en Dieu ? Et encore, dans ces diverses professions, combien d'esprits hypocrites et pervers qui se découvrent ! combien d'autres en qui ces vices restent cachés ! combien qui, après les plus louables débuts, s'abandonnent bientôt aux désirs dépravés de leur cœur ! combien pour qui l'épreuve de la tentation fait voir que ce genre de vie n'était qu'un masque qui voilait d'autres desseins ! Mais aussi combien qui, humblement et inébranlablement attachés à leur sainte résolution, persévèrent jusqu'à la fin et arrivent au salut ! A leur suite viennent, dans une condition différente, mais unis par les liens de la même charité, ceux qui, eu égard à quelque nécessité, fidèles aux conseils de l'Apôtre, ont des femmes comme n'en ayant point, qui achètent comme ne possédant pas, et qui usent de ce monde comme n'en usant pas. A cette catégorie se rattachent aussi, par un effet de la miséricorde divine, dont le trésor est inépuisable, ceux à qui il est dit : « Ne vous refusez « point l'un à l'autre le devoir conjugal, si ce « n'est d'un consentement mutuel, pour « un temps, afin de vous adonner à l'oraison ; « et ensuite vivez ensemble comme auparavant, de peur que la difficulté que vous avez « de garder la continence ne donne lieu à Satan « de vous tenter. Je vous dis ceci par condescendance et non par commandement [1] ». C'est à ces chrétiens que l'Apôtre adresse encore ces paroles : « C'est déjà certainement un « péché parmi vous que vous ayez des « procès les uns contre les autres ». Et prenant sur lui leur infirmité, il ajoute : « Si « donc vous avez des différends au sujet des « choses de cette vie, prenez pour juges les « moindres personnes de l'Eglise [2] ». Car ceux qui, pour pratiquer la perfection, vendent ou abandonnent tous leurs biens, et suivent le Seigneur, ne sont pas les seuls pour être appelés au royaume des cieux ; à cette milice chrétienne se relie par les liens mystérieux d'une mutuelle charité, cette foule tributaire à qui il sera dit au dernier jour : « J'ai eu « faim, et vous m'avez donné à manger [1], etc. » Autrement il faudrait regarder comme voués à la damnation ceux dont l'Apôtre s'attache avec tant de soin et de sollicitude à régler la maison, recommandant aux femmes d'être soumises à leurs maris ; aux maris d'aimer leurs femmes ; aux parents de bien élever leurs enfants, les instruisant et les corrigeant dans le Seigneur ; aux serviteurs d'obéir avec crainte à leurs maîtres selon la chair ; aux maîtres de donner à leurs serviteurs ce qui est juste et raisonnable [2]. Assurément ces chrétiens, au jugement de l'Apôtre, sont loin d'être étrangers aux préceptes évangéliques, et indignes de la vie éternelle ; car après cette sentence par laquelle le Seigneur exhorte les plus courageux à la perfection : « Si quelqu'un « ne porte pas sa croix et ne me suit, il ne « peut être mon disciple », il adresse immédiatement à ceux dont je parle ces consolantes paroles : « Celui qui recevra le juste en qua- « lité de juste, recevra la récompense du juste ; « et celui qui recevra un prophète en qualité « de prophète, recevra la récompense du pro- « phète [3] ». Non-seulement donc celui qui donnera à Timothée un peu de vin à cause de la faiblesse de son estomac et de ses fréquentes maladies [4], mais même celui qui, à l'homme le plus sain et le plus robuste, « procurera un « verre d'eau froide, parce qu'il est mon dis- « ciple, ne perdra pas sa récompense [5] ».

[1] I Cor. VII, 5, 6. — [2] Id. VI, 7, 4.

CHAPITRE X.

EXTRAVAGANCES MANICHÉENNES.

Pourquoi donc abuser de la bonne foi de vos auditeurs, qui se dévouent à votre service, avec leurs femmes, leurs enfants, leurs familles, leurs maisons et leurs champs, leur disant que quiconque n'abandonne pas tout cela, ne reçoit pas l'Evangile ? Oui, vous leur annoncez, non pas la résurrection, mais le retour à la mortalité présente ; vous leur promettez une naissance nouvelle qui les fera vivre de la vie de vos élus, de cette vie vaine, ridicule et sacrilége qui est la vôtre, et dont vous vous enorgueillissez tant ; et ceux qui auront le mieux mérité, reviendront animer des melons, des concombres ou d'autres aliments,

[1] Matt. XXV, 35. — [2] Coloss. III, 18 ; IV, 1. — [3] Matt. X, 38-41. [4] I Tim. V, 23. — [5] Matt. X, 42.

afin que quand vous les mangerez et les digérerez, ils soient aussitôt purifiés. C'est bien là les éloigner de la pratique des préceptes de l'Evangile, et vous-mêmes, qui enseignez de telles folies, vous vous en écartez encore davantage. Si une doctrine aussi absurde faisait partie de la foi de l'Evangile, le Seigneur n'aurait pas dû dire : « J'ai eu faim, et vous « m'avez donné à manger » ; mais : vous avez eu faim et vous m'avez mangé ; ou bien : j'ai eu faim et je vous ai mangés. Car, selon vos rêveries, personne n'entrera au royaume de Dieu, pour le mérite d'avoir donné à manger aux justes, mais parce qu'il aura mangé ceux qu'il désirait manger en vue du ciel, ou parce qu'il aura été mangé par ceux qui étaient pressés du même désir. S'il en était ainsi, les justes ne diraient pas : « Seigneur, quand « est-ce que nous vous avons vu avoir faim, « et que nous vous avons donné à manger ? » Mais : Quand vous avons-nous vu avoir faim, et nous avez-vous mangés ? Et au lieu de leur répondre : « Quand vous l'avez fait « au plus petit d'entre les miens, c'est à moi « que vous l'avez fait [1] » ; le Seigneur leur dirait : Lorsque le plus petit d'entre les miens vous a mangés, c'est moi-même qui vous ai mangés.

[1] Matt. xxv, 35-40.

CHAPITRE XI.

LES MANICHÉENS, ADORATEURS DU SOLEIL.

C'est en enseignant de telles extravagances, et en y conformant votre conduite, que vous avez l'audace et d'affirmer que vous observez les préceptes évangéliques et de rompre avec l'Eglise catholique, dans le sein de laquelle les petits se pressent en foule avec les grands. Tous, ils sont bénis du Seigneur ; ils observent, chacun selon sa condition, les préceptes de l'Evangile, et attendent l'effet de ses promesses. Mais la haine que vous inspire votre erreur ne vous laisse apercevoir que la paille qui croît dans notre champ ; vous y découvririez bientôt le froment, si vous vouliez devenir ce même froment. Parmi vous, ceux qui ne sont Manichéens qu'en apparence, sont pervers ; et ceux qui le sont véritablement, ne sont remplis que de vanité. Car, quand la foi elle-même est fausse, en user avec dissimulation, c'est être imposteur ; la croire vraie, c'est être dupe ; une telle foi ne peut être le principe d'une vie vertueuse ; parce que tout homme vit bien ou mal, selon la nature de ce qu'il aime. Pour vous, si votre cœur, au lieu de s'adonner à la convoitise des purs fantômes corporels, savait s'ouvrir à l'amour des biens spirituels et invisibles, on ne vous verrait pas, pour citer un fait bien connu, adorer ce soleil matériel, comme étant la substance divine, et la splendeur de la sagesse.

LIVRE SIXIÈME.

Deux sortes de préceptes dans l'Ancien Testament : les uns appartiennent à la vie active, les autres à la vie significative. Les chrétiens pratiquent les premiers ; ils s'abstiennent des seconds, comme inutiles aujourd'hui.

CHAPITRE PREMIER.

OBSERVANCES PRESCRITES DANS L'ANCIEN TESTAMENT.

Fauste. Admettez-vous l'Ancien Testament? Mais à quel titre, moi qui n'en observe pas les préceptes? Je pense que ni vous non plus : car je rejette la circoncision comme une honte, et si je ne me trompe, vous aussi ; le repos du sabbat comme superflu, et vous aussi, je crois ; les sacrifices comme une idolâtrie, et vous de même, je n'en doute pas. La chair de porc n'est pas la seule dont je m'abstiens ; et elle n'est pas la seule que vous mangez; moi je m'en abstiens, parce que je regarde toute viande comme impure ; et vous, vous en usez, parce qu'à vos yeux rien n'est impur : sous ce double rapport, vous et moi nous annulons l'Ancien Testament. Les semaines des azymes, la scénopégie, vous et moi les avons méprisées comme des pratiques vaines et inutiles. Ne pas mêler la pourpre au lin dans les vêtements ; mettre au rang de l'adultère d'y unir la laine avec le lin ; regarder comme un sacrilége de mettre sous le même joug, dans un cas de nécessité, le bœuf et l'âne ; ne pas élever à la dignité de prêtre un homme chauve et roux, ou qui offre quelque autre défaut semblable, ce sont là autant de prescriptions et d'ordonnances de l'Ancien Testament, pour lesquelles, vous et moi, n'avons eu que du mépris et du dédain, et auxquelles nous n'avons pas attaché la moindre importance. Tout ce que vous objectez est commun entre nous, qu'il s'agisse de juger ce qui est mal, ou ce qui est bien, puisque vous et moi nous rejetons l'Ancien Testament. Si vous me demandez en quoi ma foi diffère de la vôtre, le voici ; c'est qu'il vous plaît de mentir, et par un indigne procédé, d'exalter dans vos discours ce que vous détestez au fond du cœur ; tandis que moi je ne sais pas user de dissimulation; ce que je pense, je le dis, et j'avoue franchement que j'éprouve autant d'aversion pour les auteurs de préceptes aussi absurdes, que pour les préceptes eux-mêmes.

CHAPITRE II.

PRÉCEPTES ACTIFS ET PRÉCEPTES FIGURATIFS.

Augustin. Nous avons déjà exposé plus haut dans quel sens et pour quel motif les héritiers du Nouveau Testament admettent l'Ancien [1]. Maintenant que Fauste, après avoir agité la question des promesses, amène celle des préceptes, je réponds que lui et les siens ignorent complétement la différence qui existe entre les préceptes de vie pratique et les préceptes de vie figurative. Par exemple : « Vous « ne convoiterez point [2] », voilà un précepte essentiellement pratique ; « Tout enfant mâle « sera circoncis le huitième jour [3] », c'est là un précepte symbolique. Par suite de cette ignorance, les Manichéens et tous ceux qui rejettent l'Ancien Testament n'ont pas compris que toutes les prescriptions cérémonielles imposées par Dieu à son peuple, étaient la figure des choses à venir, et parce qu'elles ont cessé d'être observées, ils les critiquent d'après ce qui s'observe de nos jours, sans penser qu'elles étaient convenables pour ces temps primitifs, alors qu'elles étaient autant de figures prophétiques des mystères qui sont maintenant dévoilés. Mais qu'ont-ils à opposer à ce témoignage de l'Apôtre : « Toutes ces « choses qui leur arrivaient étaient des figures ; « elles ont été écrites pour nous qui vivons à « la fin des temps [4] ? » Par ces paroles, l'Apôtre révèle d'un côté le motif qui nous fait admettre ces Ecritures, et de l'autre, la raison qui a fait cesser pour nous l'obligation d'observer ces rites symboliques. En disant que « ces choses ont été écrites pour nous », il enseigne clairement avec quelle sollicitude nous devons nous attacher à les lire et à les comprendre, et quelle autorité nous devons leur reconnaître, puisqu'elles ont été écrites pour

[1] Liv. IV, cap. II. — [2] Exod. XX, 17. — [3] Gen. XVII, 10-12. — [4] I Cor. X, 6, 11.

nous. Et quand il ajoute que « ces choses « étaient pour nous autant de figures », « qu'elles étaient en eux autant de figures », c'est déclarer qu'une fois en possession de la réalité dévoilée, il n'est plus nécessaire que nous soyons astreints à l'observation des figures prophétiques. C'est ce qui lui fait dire dans un autre endroit : « Que personne donc « ne vous condamne pour le boire et pour le « manger, ou au sujet des jours de fêtes, des « nouvelles lunes et des jours de sabbat, « puisque toutes ces choses n'ont été que « l'ombre de celles qui devaient arriver [1] ». Par ces paroles : « Que personne ne vous con- « damne au sujet de ces pratiques », l'Apôtre nous apprend qu'elles ont cessé d'être désormais obligatoires ; et par ces autres : « Elles « étaient l'ombre des choses à venir », il montre que c'était un devoir indispensable de les observer à cette époque, où les mystères qui nous ont été depuis révélés, étaient annoncés sous le voile de ces diverses figures.

CHAPITRE III.

LA CIRCONCISION CHARNELLE.

Si les Manichéens cherchaient la justification dans la résurrection du Seigneur, laquelle s'opéra le troisième jour après celui de sa passion, et le huitième après le jour du sabbat, c'est-à-dire, après le septième, ils seraient délivrés sans doute de l'enveloppe charnelle des désirs mortels ; et heureux de jouir de la circoncision du cœur, ils cesseraient de tourner en dérision la circoncision charnelle qui, sous le règne de l'Ancien Testament, en était l'ombre et la figure, bien que, sous la loi nouvelle, ils ne fissent plus un devoir de s'y soumettre et de la pratiquer. Sur quel membre en effet figurer d'une manière plus expressive le dépouillement de la concupiscence charnelle et mortelle, que sur celui qui donne naissance à l'être charnel et mortel ? Mais, comme le remarque l'Apôtre : « Tout est pur « pour ceux qui sont purs, et rien n'est pur « pour ceux qui sont impurs et infidèles ; mais « leur esprit et leur conscience sont souillés [2] ». Oui, ces hommes si purs à leurs propres yeux, parce qu'ils ont ou feignent d'avoir en horreur ces membres comme impurs, ces hommes qui détestent la circoncision de la chair, que l'Apôtre appelle le « signe de la jus- « tice de la foi [1] », n'en font pas moins profession de croire que les membres sacrés de leur Dieu sont enchaînés à la corruption dans ces mêmes membres charnels ; en réputant la chair impure, ils sont forcés d'admettre que la portion de la substance divine qui y est retenue captive, en a contracté la souillure.

Ils enseignent qu'elle doit être purifiée, et que, jusqu'au moment où elle le sera autant qu'elle peut l'être, elle subit toutes les conditions de la chair, éprouvant avec elle le poids et l'aiguillon de la souffrance, et les plaisirs des plus basses voluptés. C'est par égard pour elle, disent-ils, qu'ils n'usent pas du mariage, dans la crainte de l'engager davantage dans les liens de la chair, et de l'enfoncer plus avant dans la corruption. Mais si cette parole de l'Apôtre : « Tout est pur pour ceux qui « sont purs », s'applique à des hommes dont le cœur inconstant peut se pervertir, combien plus tout n'est-il pas pur pour Dieu, lui qui est inaccessible à tout changement et à toute souillure ? Ces mêmes livres, que vous ne critiquez avec tant de violence que pour votre propre honte, ne disent-ils pas, en parlant de la sagesse divine, « qu'elle ne peut être suscep- « tible de la moindre impureté, et qu'elle at- « teint partout à cause de sa pureté [2] ? » Comment donc, ô impure vanité, peut-il te déplaire qu'un Dieu, pour qui tout est pur, ait établi le signe de la régénération humaine dans un membre qui sert à la propagation de l'homme, quand tu oses redire que ton Dieu, pour qui rien n'est pur, voit une portion de sa nature souillée et corrompue jusque dans les infamies dont ce même membre devient l'instrument chez les impudiques ? Que ne doit-il pas souffrir dans toutes les honteuses débauches, si, selon vous, il est souillé par l'union conjugale ? Vous avez coutume d'ajouter : Dieu ne pouvait-il donc établir le signe de la justice de la foi ailleurs que sur ce membre ? Je réponds : Et pourquoi pas sur celui-là ? D'abord, puisque tout est pur pour ceux qui sont purs, combien plus pour Dieu ? Ensuite l'Apôtre nous apprend que la circoncision charnelle a été donnée à Abraham comme signe de la justice de la foi. Mais vous, comment ne pas rougir quand on vous dit : Votre Dieu ne pouvait-il donc empêcher qu'une partie de sa nature fût mêlée à ces membres que vous avez en horreur ? Si ces membres réclament au milieu

[1] Coloss. II, 16, 17. — [2] Tit. I, 15.

[1] Rom. IV, 11. — [2] Sag. VII, 25, 24.

des hommes le voile de la pudeur, c'est par suite de la corruption et du châtiment attachés à la propagation de notre mortelle nature ; les cœurs chastes les couvrent de modestie, les impudiques les livrent à l'incontinence, et Dieu y applique le sceau de la justice.

CHAPITRE IV.

LE SABBAT DES JUIFS.

Quant au repos du sabbat, depuis que nous a été donnée l'espérance de notre éternel repos, nous en regardons l'observation comme désormais inutile, mais non la connaissance et l'intelligence. Dans les temps prophétiques, les mystères qui nous sont maintenant dévoilés, devaient être figurés et annoncés non-seulement par la parole, mais aussi par des actions : ce signe du sabbat que nous trouvons dans l'Ecriture, était la figure de la réalité dont nous sommes en possession. Mais vous, dites-moi, pourquoi n'observez-vous pas intégralement votre repos ? Pendant leur sabbat, auquel ils n'attachent toujours qu'un sens charnel, les Juifs, non-seulement ne cueillent pas un seul fruit dans les champs, mais même n'en découpent ou n'en font cuire aucun à la maison. Mais vous, vous attendez, dans votre repos, que l'un de vos auditeurs se chargeant de pourvoir à vos repas, s'élance dans un jardin, armé du couteau ou de la faucille, et d'une main meurtrière abatte les citrouilles, vous en apporte, ô prodige ! les cadavres vivants. S'il n'y a pas là un meurtre, pourquoi craindre de le faire vous-mêmes ? Et si cueillir ces fruits, c'est leur donner la mort, comment se trouve encore en eux cette vie que vous prétendez purifier et régénérer par la manducation et la digestion ? Vous recevez donc les citrouilles toutes vivantes, et vous devriez, s'il était possible, les avaler en cet état ; du moins après la seule blessure qu'elles ont reçue de la main de votre auditeur quand il les a cueillies, se rendant ainsi coupable d'une faute dont votre indulgence doit le décharger, parviendraient-elles saines et entières jusqu'à l'atelier de vos entrailles, où vous pourriez reformer votre Dieu brisé dans cette attaque ? Mais non ; avant de les broyer sous vos dents, vous les découpez en mille parcelles, si votre goût vous y porte : comment, après ces innombrables blessures, ne pas vous croire coupables ? Voyez comme il vous serait avantageux de faire chaque jour ce que les Juifs observent un jour sur sept, et de vous abstenir de toute œuvre de ce genre. Maintenant que n'ont pas à souffrir les citrouilles sur le feu, où certainement la vie qui est en elles est loin d'être régénérée ? Peut-on comparer une marmite bouillonnante à de saintes entrailles ? Et cependant vous ne parlez qu'avec dérision du repos du sabbat comme superflu. Assurément il serait plus sensé de votre part, non-seulement de ne pas le blâmer dans nos pères, alors qu'il avait sa raison d'être, mais même de l'observer aujourd'hui qu'il est devenu superflu, de préférence à votre repos encore plus condamnable par l'erreur qu'il renferme, qu'absurde par sa signification. Selon votre vaine croyance, vous êtes coupables, si vous violez votre repos, et si vous l'observez, vous n'en devenez véritablement que plus vains. Car vous dites qu'un fruit éprouve le sentiment de la douleur quand il est détaché de l'arbre, découpé, broyé, cuit et mangé. Vous ne devriez donc vous nourrir que de ceux qui peuvent s'avaler crus et intacts, afin qu'ils n'aient à souffrir qu'une seule fois, quand ils sont cueillis, non par vous, mais par vos auditeurs.

Mais, dites-vous, qu'est-ce faire pour la délivrance de la vie divine, s'il faut nous restreindre aux fruits crus et tendres qui peuvent se manger ainsi ? Si, en vue d'un résultat si précieux, vous faites passer vos aliments par des souffrances si multipliées, pourquoi vous abstenir de leur causer la seule douleur qui est la première conséquence nécessaire de la fin que vous vous proposez ? Un fruit peut se manger dans sa crudité, comme plusieurs d'entre vous se sont exercés à le faire, non-seulement pour les fruits, mais encore pour toutes sortes de légumes. Mais si ce fruit n'est cueilli ou ne tombe, si de quelque manière il n'est extrait de la terre ou détaché de l'arbre, il ne peut devenir un aliment. Cet acte, sans lequel vous ne pourriez lui porter secours, n'est-il pas une faute bien légère ? En est-il de même de ces nombreuses tortures que vous ne craignez pas d'infliger aux membres de votre Dieu, dans la préparation de vos aliments ? L'arbre pleure, osez-vous dire sans rougir, quand on cueille son fruit. Certes la vie qui y réside connaît tout ; elle pressent quel est celui qui vient à elle. Et quand arrivent vos élus et qu'ils cueillent ses fruits, loin

de pleurer, il doit se réjouir, trouvant ainsi un bonheur ineffable à côté d'une douleur passagère, et échappant à un grand malheur, s'il fût tombé entre des mains étrangères. Pourquoi donc ne détachez-vous pas ce fruit quand, une fois cueilli, vous lui infligez tant de plaies et de tortures? Répondez, si vous le pouvez. D'un autre côté, le jeûne lui-même est pour vous une contradiction : il ne faut pas que soit suspendue l'activité de la fournaise où l'or spirituel se dégage du mélange impur de l'ordure, et où les membres divins voient se briser leurs misérables liens. Aussi celui-là se distingue parmi vous par la commisération, qui a pu s'accoutumer, sans préjudice pour sa santé, à prendre et à consommer la plus grande quantité d'aliments crus. Toutefois vous êtes cruels quand vous mangez, en faisant subir de si vives douleurs à vos aliments; cruels encore quand vous jeûnez, puisque vous cessez de travailler à la purification des membres divins.

CHAPITRE V.

SACRIFICES DE L'ANCIEN TESTAMENT.

Vous avez encore en exécration les sacrifices de l'Ancien Testament; vous les appelez une idolâtrie, et vous nous associez à cet abominable sacrilége. Je réponds d'abord, pour ce qui nous regarde, que nous ne pratiquons plus ces sacrifices, mais que nous les recevons toujours au nombre des mystères des divines Ecritures, comme étant destinés à nous donner l'intelligence de ceux dont ils étaient les symboles. Car ils ont été pour nous autant de figures, et tous, sous leurs formes diverses, annonçaient le sacrifice unique, dont nous célébrons maintenant la mémoire. Ce grand sacrifice une fois dévoilé et offert en son temps, les premiers ont cessé de faire partie du culte, mais non de faire autorité comme figures prophétiques. Car « ces choses ont été « écrites pour nous, qui vivons à la fin des « temps [1] ». Mais voici ce qui vous émeut dans ces sacrifices, c'est l'immolation des animaux, attendu que ces créatures ne servent en quelque sorte que conditionnellement aux usages de l'homme. Oui, vous qui refusez un morceau de pain au pauvre affamé, vous êtes pleins de compassion pour les animaux, en qui, selon vous, habitent des âmes humaines. Le Seigneur Jésus se montra moins sensible à leur égard, quand, à la prière que les démons lui en firent, il leur permit d'entrer dans un troupeau de pourceaux [1].

Avant d'avoir accompli dans sa passion le sacrifice de son corps, il dit encore à un lépreux qu'il venait de guérir : « Allez, mon- « trez-vous au prêtre, et offrez votre sacrifice, « comme Moïse l'a ordonné, afin que cela « leur serve de témoignage [2] ». Dieu a souvent témoigné, par l'organe des Prophètes, qu'il n'avait nul besoin de semblables présents, lui qui n'a besoin de rien, et la raison le conçoit facilement : c'est ce qui force l'esprit de l'homme à rechercher ce qu'il a voulu nous enseigner dans ces sacrifices, car il n'eût pas ordonné en vain de lui offrir ce dont il n'avait nul besoin, s'il n'eût voulu par là nous révéler quelque mystère dont la connaissance nous serait utile, et qui devait être annoncé sous le voile de ces figures. Ne serait-il pas plus convenable et plus honorable pour vous d'adopter la pratique de ces sacrifices, bien qu'ils ne soient plus obligatoires, mais auxquels du moins se rattachent une signification et un enseignement, que de prescrire à vos auditeurs de vous offrir les victimes vivantes de vos aliments, et de croire à de telles extravagances? Si l'Apôtre a pu dire à juste titre de quelques prédicateurs qui annonçaient l'Evangile en vue des festins, « qu'ils font leur « Dieu de leur ventre [3] », quel excès d'orgueil et d'impiété de votre part, vous qui osez regarder votre ventre, non pas comme votre Dieu, mais, ce qui est d'une audace plus criminelle, comme l'instrument purificateur de Dieu? Quelle folie d'afficher un masque de pitié, en s'abstenant de répandre le sang des animaux, pendant qu'on croit que des âmes de même nature résident dans tous les aliments, et qu'à ces aliments tout vivants on inflige de la main et des dents de si cruelles blessures!

CHAPITRE VI.

ANIMAUX PURS ET ANIMAUX IMPURS.

Si vous ne voulez pas vous nourrir de chair, pourquoi n'immolez-vous pas les animaux offerts à votre Dieu, afin que ces âmes, que vous regardez non-seulement comme des âmes humaines, mais des âmes divines, véritables membres de la Divinité, sortent de la

[1] I Cor. x, 11.

[1] Matt. VIII, 32. — [2] Luc, v, 14. — [3] Phil. III, 19.

prison de la chair, et obtiennent, par vos prières, de n'y plus rentrer ?

Pour elles, vos vœux sont-ils moins efficaces que votre ventre, et la délivrance est-elle plutôt le partage de cette portion de la nature divine qui a mérité de passer par vos entrailles, que de celle qui avait le suffrage de vos prières? Vous n'immolez donc pas les animaux à votre ventre, parce que vous ne pouvez les absorber tout vivants, et délivrer ainsi leurs âmes par le pieux office de votre estomac. O bienheureux légumes, à qui après avoir été arrachés par la main, coupés par le fer, rôtis par le feu, broyés par les dents, il est donné cependant d'arriver tout vivants jusqu'à l'autel de vos entrailles ! Et combien sont à plaindre les animaux qui, sortant plus tôt de leurs corps, ne peuvent entrer dans les vôtres ! Livrés à de pareilles extravagances, vous pensez encore que nous sommes les ennemis de l'Ancien Testament, parce que nous ne regardons aucune chair comme impure, selon cet oracle de l'Apôtre : « Tout est pur « pour ceux qui sont purs [1] », et cette parole du Seigneur : « Ce n'est pas ce qui entre dans « votre bouche qui vous souille, mais ce qui « en sort [2] ». Le Seigneur ne s'adressait pas ici seulement au simple peuple, comme a prétendu l'expliquer, dans ses attaques contre l'Ancien Testament, votre célèbre Adimantus, que Fauste place au premier rang après Manès; loin de la foule il exprimait la même pensée à ses disciples, d'une manière encore plus claire et plus expressive. Adimantus ayant opposé cette sentence du Seigneur à l'autorité de l'Ancien Testament, qui désigne comme impure la chair de certains animaux, dont l'usage était interdit au peuple, il craignit cette objection : Pourquoi donc regardez-vous comme impure toute chair, et non pas celle de quelques animaux? pourquoi vous en abstenir absolument, puisque vous apportez vous-même le témoignage de l'Evangile, que l'homme n'est pas souillé par ce qui entre dans la bouche, descend dans les intestins et est jeté au lieu secret?

Pour se tirer d'une position où sa mauvaise foi, vivement pressée, ne pouvait tenir contre l'évidence de la vérité, il prétend que le Seigneur n'a tenu ce langage qu'à la foule, comme s'il ne confiait la vérité qu'à un petit nombre et en secret, tandis qu'il abusait le peuple par des mensonges. Une telle imputation n'est-elle pas un sacrilége, et ne suffit-il pas de lire l'Evangile, pour se convaincre que le Seigneur, loin de la foule, a inculqué de la manière la plus explicite la même doctrine à ses disciples? Puisque Fauste, dès le début de son livre, témoigne de son admiration pour Adimantus, au point de ne le croire inférieur qu'à Manès seul, qu'il me suffise de demander si cet oracle par lequel le Seigneur enseigne que l'homme n'est pas souillé par ce qui entre dans la bouche, est vrai ou faux. Si les Manichéens disent qu'il est faux, pourquoi leur célèbre docteur Adimantus, le regardant comme émané de la bouche du Christ, s'en sert-il pour attaquer l'Ancien Testament ? Si, au contraire, il est vrai, pourquoi le contredire et se croire souillé en mangeant d'une chair quelconque? A moins que rendant hommage à la vérité, ils reconnaissent que l'Apôtre n'a pas dit : Tout est pur pour les hérétiques; mais : « Tout est pur pour ceux qui sont « purs ». L'Apôtre, en effet, montre immédiatement après, comment rien n'est pur pour les hérétiques : « Rien n'est pur, dit-il, pour « les impurs et les infidèles; ils ont la raison « et la conscience souillées [1] ». Il faut conclure de là, que véritablement rien n'est pur pour les Manichéens, eux qui enseignent que la substance ou la nature même de Dieu, non-seulement a pu être souillée, mais l'a été en partie, et non-seulement souillée, mais incapable d'être entièrement délivrée et purifiée. Il est étrange de les entendre réputer toute chair impure, et dire qu'ils s'en abstiennent pour cette raison, comme si pour eux il y avait quelque chose de pur, et dans les aliments, et dans toutes les créatures. Car ils nous représentent également les légumes, les fruits et toutes les productions de la terre, la terre entière et le ciel comme souillés par le mélange de la race des ténèbres. Que ne suivent-ils donc leurs principes erronés relativement aux aliments dont ils usent ! et que, s'abstenant de tout ce qui est impur à leurs yeux, ne meurent-ils pas de faim, plutôt que de s'obstiner à proférer de pareils blasphèmes ! Evidemment, un tel sort serait préférable pour des esprits qui repoussent toute réforme et tout amendement.

[1] Tit. I, 15. — [2] Matt. XV, 11.

[1] Tit. I, 15.

CHAPITRE VII.

POURQUOI CERTAINS ANIMAUX DÉCLARÉS IMPURS.

Mais comment n'y a-t-il aucune contradiction entre l'Ancien Testament, qui défend l'usage de la chair de certains animaux, et ces paroles de l'Apôtre : « Tout est pur pour ceux « qui sont purs », et : « Toute créature de « Dieu est bonne [1] ? » Que nos adversaires comprennent, si leur intelligence peut aller jusque-là, que l'Apôtre entendait parler des natures mêmes, et que les Livres saints n'ont déclaré impurs certains animaux que quant à leur signification, et non quant à leur nature, pour en tirer quelques figures propres à ces temps primitifs. Prenons, par exemple, le pourceau et l'agneau : par nature l'un et l'autre sont purs, parce que toute créature de Dieu est bonne ; mais par signification on dira que l'agneau est pur, et le pourceau immonde. De même, quand vous prononcez ces mots, fou et sage, sous le rapport des lettres, des syllabes et du son qui les constituent, les deux mots sont purs ; mais on dira que le mot fou est impur, non dans sa nature, mais dans sa signification, parce qu'il représente quelque chose d'impur. Ne pourrait-on pas voir dans l'homme fou la réalité de la figure attachée au pourceau, en sorte que cet animal et les trois lettres du mot fou désigneraient un seul et même objet? La loi a déclaré le pourceau impur, parce qu'il ne rumine pas : ce n'est point sa faute, c'est la nature qui l'a fait ainsi. Or, il est des hommes représentés par cet animal, impurs par vice, et non par nature ; je veux dire ces hommes qui écoutent volontiers les paroles de la sagesse, et ensuite n'y pensent plus jamais. Ramener par le charme du souvenir, pour ainsi dire, des entrailles de la mémoire à la bouche de la réflexion, ce que l'on a entendu d'utile, n'est-ce pas en quelque sorte ruminer spirituellement? Ceux qui ne le font pas, sont désignés par ce genre d'animaux. En nous prescrivant de nous abstenir de leur chair, l'Ecriture voulait nous prémunir contre un pareil défaut. Comme la sagesse est un trésor précieux, c'est ainsi que dans un autre endroit elle fait ressortir la pureté attachée à cette action de ruminer, et l'impureté de la condition contraire : « Un trésor pré- « cieux réside toujours dans la bouche du « sage ; mais l'homme insensé l'engloutit [2] ».

[1] I Tim. IV, 4. — [2] Prov. XXI, 20.

Ces sortes de rapprochements qui se trouvent dans les locutions et les observances figuratives, procurent aux esprits sérieux un exercice utile et agréable, en les forçant à chercher les rapports et à établir la comparaison. Sous l'Ancien Testament un grand nombre de prescriptions semblables furent non-seulement données au peuple pour son instruction, mais imposées comme pratiques obligatoires. C'était alors le temps où il fallait annoncer, aussi bien par des faits que par la parole, les mystères qui devaient être dévoilés dans les siècles postérieurs. Maintenant qu'ils ont été révélés par la bouche et dans la personne du Christ, les prescriptions onéreuses de la loi n'ont pas été imposées à la foi des nations, mais cette foi doit conserver le respect dû à l'autorité des prophéties. Voilà comment nous ne sommes pas en contradiction avec l'Ancien Testament, qui déclare impure la chair de certains animaux, tout en ne regardant aucune chair comme impure, conformément au témoignage du Seigneur et de l'Apôtre : à vous maintenant de nous dire pourquoi vous réputez toute chair impure.

CHAPITRE VIII.

ORIGINE DE LA CHAIR, D'APRÈS LES MANICHÉENS.

Si, selon vos principes erronés, c'est par suite du mélange de la race des ténèbres, ce n'est point la chair, mais votre Dieu lui-même qui est impur dans cette partie de sa nature qu'il fit absorber et souiller par ses ennemis pour les combattre et les réduire en captivité ; et d'ailleurs, ce mélange ne rend-il pas aussi impur tout autre aliment dont vous usez? Mais la chair, dites-vous, l'est bien davantage. Il serait trop long de rappeler toutes les rêveries sur lesquelles ils étaient une pareille assertion ; ce que j'en dirai suffira, dans sa brièveté, pour montrer que ces critiques de l'Ancien Testament sont livrés à la plus aveugle folie, et pour convaincre ces accusateurs de la chair de ne penser que selon la chair, sans s'élever à aucune vérité spirituelle. Peut-être les développements que je vais donner éclaireront assez le lecteur sur leurs doctrines, pour me permettre d'être plus court dans mes réponses subséquentes. Ces hommes vains et captieux racontent donc que dans le combat où leur premier homme surprit la race des ténèbres à l'aide d'éléments trompeurs, ses princes des deux sexes furent pris en même temps, servi-

rent à la construction du monde, et furent placés pour la plupart dans les parties célestes de l'édifice, où entrèrent aussi quelques femmes enceintes; le ciel ayant commencé à tourner, les femmes ne purent supporter la rapidité du mouvement, et jetèrent leurs fruits; les avortons de l'un et de l'autre sexe tombèrent sur la terre, y vécurent, y grandirent, s'unirent entre eux et engendrèrent. Telle est, à les entendre, l'origine de toute chair qui se meut sur la terre, dans l'eau et dans l'air. Mais si la chair tire son origine du ciel, n'est-ce pas le comble de l'absurdité de l'en croire plus impure? Surtout que, à la formation du monde, les princes des ténèbres entrèrent dans la composition des diverses parties, de la base au sommet, de manière que ceux en qui se trouvait le plus grand mélange de bien, occupèrent une place plus élevée; ne doit-on pas conclure que la chair, qui a son origine dans le ciel, est plus pure que les fruits qui naissent de la terre? Ensuite quel excès de folie de prétendre que des êtres conçus avant le mélange de la vie ont été tellement vivaces, que, naissant avortons et tombant des hauteurs célestes sur la terre, ils aient pu vivre, tandis qu'après ce mélange ils ne peuvent vivre, s'ils ne naissent à terme, et meurent aussitôt, s'ils tombent d'un lieu tant soit peu élevé? Certes, si le règne de la vie a combattu contre le règne de la mort, en mêlant la vie à ces êtres, il a dû les rendre plus vivaces, et non plus sujets à la corruption. Si chaque chose trouve surtout dans sa nature le principe de l'incorruptibilité, au lieu de deux natures, l'une bonne et l'autre mauvaise, il fallait enseigner qu'il en existe deux bonnes, dont l'une plus excellente que l'autre. Comment donc nos adversaires peuvent-ils réputer la chair impure, celle du moins que tous connaissent, en la faisant descendre du ciel? Ils prétendent que les premiers corps des princes des ténèbres naquirent à la manière des vers des arbres, qui s'élevaient dans ces régions célestes, et que ces arbres étaient le produit des cinq éléments. Si les corps des animaux tirent leur première origine des arbres, et leur seconde du ciel, pourquoi les regarder comme plus impurs que les fruits des arbres? Serait-ce parce que, quand ils meurent, ils perdent leur âme, et que ce qui reste après le départ de la vie, est impur? Mais comment ne pas croire impurs, au même titre, les légumes et les fruits, qui meurent, comme nous l'avons dit, quand on les cueille ou qu'on les arrache? Ils ne veulent pas se rendre coupables de tels homicides, eux qui se gardent d'extraire aucun fruit de la terre ou de le détacher de l'arbre. De plus, ils affirment que le corps de tout animal renferme deux âmes, l'une bonne, de la race de lumière, et l'autre mauvaise, de la race de ténèbres; est-ce que, à la mort de l'animal, l'âme bonne s'enfuit, et la mauvaise reste? S'il en était ainsi, l'animal mis à mort vivrait encore comme il vivait au sein de la race des ténèbres, alors qu'il n'avait que l'âme propre à cette race, et qui l'avait fait combattre contre le règne divin. Mais si, à la mort de tout animal, les deux âmes, la bonne et la mauvaise, se séparent de la chair, pourquoi traiter cette chair d'impure, comme si l'âme bonne seule l'avait quittée? Quand même elle conserverait quelques restes de vie, ses restes proviennent de l'une et de l'autre vie; ne disent-ils pas que l'ordure même entraîne avec elle quelques faibles débris des membres divins? Nulle raison donc pour eux d'affirmer que la chair est plus impure que les fruits. Mais voici: voulant faire parade d'une chasteté hypocrite, ils voient plus d'impureté dans la chair, parce qu'elle provient de l'union des sexes, comme s'il n'y avait pas pour eux un devoir d'autant plus pressant de secourir le membre divin en la mangeant, que, selon leurs principes, il y est enchaîné par des liens plus étroits. Du reste, si telle est la cause de ce caractère plus impur de la chair, qu'ils mangent celle des animaux qui naissent en dehors de l'union charnelle, tels que les vers dont les espèces sont innombrables, et dont quelques-unes qui croissent sur les arbres, sont un aliment assez en usage dans certaines populations de la Vénétie. S'ils ont une telle aversion pour la chair qui provient de l'union charnelle, que ne mangent-ils aussi les grenouilles que la terre engendre tout à coup après la pluie, afin de délivrer les membres de leur Dieu enchaînés à ces êtres? Alors ils pourraient taxer d'erreur le genre humain de ce qu'il se nourrit de poules et de colombes issues de l'accouplement des deux sexes, et rejette les grenouilles, les plus pures productions de la terre et du ciel. A en croire les rêveurs, les premiers princes des ténèbres, qui naquirent des arbres, sont plus purs que Manès lui-même, que son père et sa mère

ont engendré par le commerce charnel; la vermine même qui naît directement de la sueur et des exhalaisons du corps, est plus pure que tous ceux qui ont eu le malheur d'être issus d'un tel commerce. Si enfin tout ce qui naît de la chair, même en dehors de cette union, est impur à leurs yeux, parce que la chair elle-même en provient, il faudra réputer impurs les légumes et les fruits qui naissent de l'ordure avec tant d'activité et d'abondance. Je laisse ici à ceux qui croient les fruits plus purs que la chair, le soin de décider ce qu'ils veulent faire ou répondre. Car qu'est-ce que la chair rejette de plus immonde que l'ordure ? et quels aliments plus en usage que les fruits? Vous dites que la trituration et la digestion des aliments en fait sortir la vie, et qu'il en reste une faible portion dans les excréments. Comment donc vos aliments, c'est-à-dire les fruits de la terre, naissent-ils meilleurs, plus vivaces et plus abondants de ce fumier qui ne conserve qu'une si faible portion de vie? La chair se nourrit non des immondices, mais des productions de la terre, tandis que la terre se fertilise par les ordures, et non par les fruits de la chair. Qu'ils choisissent ce qui est le plus pur, ou qu'enfin renonçant à leurs erreurs, ils cessent d'être ces hommes impurs et infidèles pour qui rien n'est pur, et se soumettent avec nous au témoignage de l'Apôtre : « Tout est pur pour ceux « qui sont purs [1] ». « La terre et tout ce qu'elle « contient est au Seigneur [2] ». « Toute créa- « ture de Dieu est bonne [3] ». Tous les êtres de la nature sont bons chacun dans son ordre; et ils ne peuvent être une cause de péché que pour celui qui, sortant de la règle qu'il devait suivre par l'obéissance à Dieu, en pervertit aussi l'ordre par l'abus qu'il en fait.

CHAPITRE IX.

PAINS AZYMES, VÊTEMENTS INTERDITS, AUTRES OBSERVANCES.

Nos pères qui furent si agréables à Dieu, restèrent dans la règle du devoir que leur traçait l'obéissance; toutes les prescriptions établies par Dieu en rapport avec leur temps, ils les observaient comme elles leur étaient imposées. Ainsi, quoique toute chair destinée à servir d'aliment à l'homme soit pure par nature, ils s'abstenaient cependant de celle de quelques animaux déclarée impure par la signification qui s'y rattachait, parce qu'il leur était défendu d'en manger; il y avait là une figure prophétique de la révélation future des mystères. De même il eût été aussi criminel pour les hommes de leur temps et de leur nation, de ne pas user des pains azymes et d'autres choses semblables, alors que ces pratiques devaient être observées, et les mystères, aujourd'hui dévoilés, être ainsi annoncés, qu'il serait insensé pour nous, sous la nouvelle alliance, de croire que ces observances prophétiques peuvent nous être utiles. Ainsi encore pour ces Livres sacrés qui ont été écrits pour nous, et doivent nous inspirer l'attachement le plus fidèle et le plus inviolable pour les mystères qui nous ont été dévoilés et manifestés, en nous les faisant voir annoncés si longtemps d'avance sous le voile de ces figures, ce serait de notre part impiété et sacrilége de les rejeter, sous prétexte que le Seigneur ne nous fait plus un devoir de pratiquer à la lettre ce qui y est écrit, mais de le comprendre et de l'observer dans le sens spirituel. Car, « ces choses ont été écrites pour nous qui vi- « vons à la fin des siècles », ainsi que s'exprime l'Apôtre [1]. Tout ce qui a été écrit avant nous, l'a été pour notre instruction [2]. Sous l'Ancien Testament, c'était un péché de ne pas manger des azymes pendant les sept jours désignés par la loi; sous le Nouveau, ce n'est plus une faute; mais avec l'espérance du siècle à venir que nous avons dans le Christ, lequel fera de nous des hommes tout nouveaux en revêtant nos âmes de la justice et nos corps de l'immortalité, croire qu'alors notre condition ou nos actes se ressentiront du penchant et de la misère de l'ancienne corruption, c'est toujours un péché, durant le cours de ces sept jours qui forment le temps présent. Cette vérité, dans l'Ancien Testament, cachée sous le voile de la figure, n'était comprise que d'un petit nombre de justes; maintenant elle a paru au grand jour et est annoncée aux peuples. Ce qui était alors un précepte, est maintenant un témoignage. Ce fut autrefois un péché de ne pas célébrer la scénopégie [3]; il en est autrement aujourd'hui; mais ne pas faire partie du tabernacle de Dieu qui est l'Eglise, c'est toujours un péché; ce qui se pratiquait alors comme précepte figuratif, nous sert maintenant de témoignage mani-

[1] Tit. I, 15. — [2] Ps. XXIII, 1. — Tim. IV, 4.

[1] I Cor. X, 11. — [2] Rom. XV, 4. — [3] Lév. XXIII, 34.

feste. Car le tabernacle qui fut construit alors n'eût pas été appelé le tabernacle du témoignage, si par une signification en rapport avec une vérité qui devait être révélée en son temps, il n'eût rendu témoignage à cette même vérité.

C'était un péché de mêler dans les vêtements la pourpre au lin, ou le lin à la laine; il n'en est plus ainsi; mais c'en est un assurément de mener une vie désordonnée, et de vouloir faire un mélange de professions diverses, comme si une religieuse se parait à l'égal d'une épouse, ou comme si la femme qui, n'ayant pas le don de la continence, a embrassé le mariage, voulait paraître sous l'extérieur d'une vierge, ou en un mot, comme si quelqu'un prétendait unir dans sa conduite les choses les plus disparates. Ce qui alors était figuré dans les vêtements se produit maintenant dans les mœurs. C'était le temps de la figure; c'est aujourd'hui celui de la manifestation. L'Ecriture qui imposait autrefois les observances figuratives, est donc devenue le témoin des mystères qu'elles représentaient; et ce qui se pratiquait comme prophétie, nous le lisons maintenant comme confirmation. Il n'était pas permis alors d'unir le bœuf et l'âne pour le travail [1] : on le peut aujourd'hui. L'Apôtre, rappelant le passage de l'Ecriture où il est dit qu'on ne doit point lier la bouche au bœuf qui foule le grain, fait cette réflexion : « Dieu se met-il en peine « de ce qui regarde les bœufs ? » Or, à quoi bon lire dans l'Ecriture une défense qui n'existe plus ? L'Apôtre en donne immédiatement la raison : «C'est pour nous que cela a été écrit [2] ». Et quelle impiété si nous ne lisions pas ce qui a été écrit pour nous ? C'était bien plus pour nous qui en avons reçu la manifestation, que pour ceux en qui cela n'était qu'une figure. Assurément chacun, s'il le juge nécessaire, peut se servir en même temps du bœuf et de l'âne sans nuire à son travail; mais on ne peut sans scandale envoyer ensemble un sage et un fou annoncer la parole de Dieu, si l'un n'est pour commander, et l'autre pour obéir, mais s'ils sont revêtus tous les deux de la même autorité. Nous recevons donc l'Ecriture, autrefois imposant des prescriptions sous lesquelles étaient voilés les mystères qui devaient être révélés de nos jours, et maintenant confirmant du poids de son autorité les mêmes mystères désormais mis au grand jour.

Dire que la loi avait déclaré impur l'homme chauve ou roux [1], c'était un défaut d'attention de la part de Fauste, ou l'exemplaire qu'il avait entre les mains était infidèle. Que n'a-t-il désiré avoir lui-même un front chauve, sans rougir d'y tracer le signe de la croix du Christ ! Eût-il pu croire que celui qui s'écriait : « Je suis la vérité [2] », avait succombé à de fausses blessures, et était ressuscité avec de fausses cicatrices ? Il a osé dire : « Pour moi « j'ai appris à ne pas mentir : ce que je pense, « je le dis ». Insensé, il n'est donc pas le disciple de son Christ, qu'il représente montrant de fausses cicatrices à ses disciples agités par le doute, lui qui veut qu'on ajoute foi à ses paroles, comme à autant d'oracles de vérité, non-seulement quand il débite ses autres inepties, mais même quand il affirme la fausseté du Christ ! Vaut-il mieux que le Christ, puisqu'il ne trompe pas comme lui ? ou n'est-il pas par là même le disciple, non pas du vrai Christ, mais de l'imposteur Manès, quand il trompe là où il se vante d'avoir appris à ne pas tromper ?

[1] Deut. XXII, 10. — [2] I Cor. IX, 10.

[1] Lévit. XIII, 40. — [2] Jean, XIV, 6.

LIVRE SEPTIÈME.

Nécessité de croire à la naissance temporelle de Jésus-Christ.

CHAPITRE PREMIER.

GÉNÉALOGIE DE JÉSUS-CHRIST REJETÉE PAR FAUSTE.

Fauste. Pourquoi ne croyez-vous pas à la généalogie de Jésus ? — Pour plusieurs raisons ; et la principale, c'est que lui-même ne dit nulle part avoir un père ou une parenté sur la terre ; il affirme au contraire qu'il n'est pas de ce monde, qu'il est sorti du sein de Dieu le Père, qu'il est descendu du ciel, qu'il n'a pour mère et pour frères que ceux qui font la volonté de son Père qui est dans les cieux. On voit d'ailleurs que ceux mêmes qui lui assignent une généalogie ne l'ont connu ni avant sa naissance, ni aussitôt après, ce qui eût autorisé à croire qu'ils ont écrit concernant sa personne les faits dont ils avaient été les témoins oculaires ; mais quand ils s'attachèrent à lui, il était parvenu à l'adolescence et même à l'âge viril : il avait environ trente ans, si toutefois on peut sans blasphème assigner un âge à une personne divine. Or, c'est une règle commune d'examiner si celui qui se porte comme témoin de la vérité, a vu ou entendu ; et comme les évangélistes ne disent pas avoir appris de sa bouche la suite de sa génération ou le fait même de sa naissance, ni l'avoir vu de leurs yeux, puisqu'ils ne l'ont connu que longtemps après, c'est-à-dire après son baptême, c'est pour moi et pour tout esprit vraiment judicieux une folie de croire tout cela, égale à celle de celui qui dans une cause appellerait en témoignage un aveugle et un sourd.

CHAPITRE II.

COMBIEN EST PITOYABLE L'ARGUMENTATION DE FAUSTE.

Augustin. La principale raison qui fait rejeter à Fauste la généalogie de Jésus-Christ, accuse sa défaite ; il suffit, pour s'en convaincre, de lire ce que nous avons dit plus haut du fils de l'homme, titre que le Christ se donne si souvent à lui-même [1], et du Fils de Dieu ; on voit qu'il est en même temps fils de l'homme [1] ; que selon la divinité, il n'a point de parenté sur la terre, et que selon la chair, il est de la race de David, ainsi que l'enseigne l'Apôtre [2]. Il faut donc croire et comprendre qu'il est sorti du sein du Père [3], et est descendu du ciel [4], et que ce Verbe fait chair a habité parmi les hommes [5]. Pour soutenir qu'il n'a eu sur la terre ni mère ni parenté, s'appuiera-t-on sur ces paroles : « Qui est ma « mère, et qui sont mes frères [6] ?» Mais il faut aussi admettre que ses disciples, à qui il donnait un exemple en sa personne, pour leur apprendre à mépriser les liens du sang en vue du royaume des cieux, n'ont pas eu de père, puisqu'il leur a dit : « N'appelez personne « votre père sur la terre, parce que vous n'avez « qu'un père qui est Dieu [7] ». Ce qu'il leur enseignait à faire par rapport à leurs pères, il le faisait le premier pour sa mère et ses frères ; ainsi en est-il de tant d'autres circonstances où il se donnait à nous comme exemple à imiter, et où il marchait le premier, pour nous attirer à sa suite. Voyons comme Fauste ainsi défait avec sa raison péremptoire, se traîne et s'embarrasse dans les autres. Il prétend qu'on ne doit pas croire au récit des Apôtres qui ont annoncé sa naissance divine et humaine, parce qu'ils ne se sont attachés à lui que plus tard, qu'ils ne l'ont point vu naître, et qu'ils ne disent point avoir appris de sa bouche cette circonstance. Mais comment ajoutent-ils foi, lui et les siens, à saint Jean, lorsqu'il dit : « Au commencement était le « Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe « était Dieu ; il était au commencement avec « Dieu ; toutes choses ont été faites par lui, et « rien n'a été fait sans lui [8] ?» Comment croient-ils d'autres passages qui leur plaisent, quoiqu'ils n'y comprennent rien ? Qu'ils nous disent où saint Jean a pu voir cela, où il assure l'avoir appris du Seigneur même. Quelle que soit, selon eux, la source où saint Jean a pu

[1] Matt. VIII, 20.

[1] Matt. IX, 6. — [2] Rom. I, 3 ; II Tim. II, 8. — [3] Jean, XVI, 28. — [4] Id. VI, 41. — [5] Id. I, 14. — [6] Matt. XII, 48. — [7] Id. XXIII, 9. — [8] Jean, I, 1-3.

puiser cette connaissance, nous croirons que les évangélistes ont pu aussi y apprendre la naissance du Christ qu'ils ont annoncée. Je leur demanderai ensuite le motif qui leur fait croire que le Seigneur a dit: « Qui est ma mère, ou « qui sont mes frères? » Si c'est parce que l'Evangéliste le rapporte, pourquoi ne le croient-ils pas quand il dit que sa mère et ses frères le cherchaient [1] ? S'il est faux dans ce qu'ils refusent de croire, comment croient-ils à son témoignage quand il affirme que le Christ a dit ce qu'ils ne veulent pas comprendre? Si saint Matthieu n'a pu connaître la naissance du Christ, parce qu'il ne s'est mis à sa suite que plus tard, comment Manès, venu tant d'années après, a-t-il pu savoir que le Christ n'était pas né ? Ils diront sans doute que l'Esprit-Saint qui était dans Manès le savait bien. Si cet esprit eût été l'Esprit-Saint, il eût dit la vérité. Pourquoi, dans ce qui concerne le Christ, ne préférerions-nous pas nous en rapporter à ses disciples qui ont vécu avant lui, qui, non-seulement ont pu apprendre de l'Esprit-Saint, qu'il leur avait communiqué, les circonstances naturelles qu'ils ignoraient, mais qui, avec les simples lumières de la raison, ont rassemblé ce qui touche à l'origine et à la parenté du Christ selon la chair, et dont la mémoire était si récente et encore toute vivante ? Mais ces Apôtres, on nous les donne comme des témoins sourds et aveugles ! Que n'as-tu été, ô Fauste, non-seulement aveugle et sourd, pour ne pas apprendre tant d'inepties et de sacriléges, mais encore muet, pour ne pouvoir les publier !

[1] Matt. XII, 48, 46.

LIVRE HUITIÈME.

Nouvelle objection contre l'Ancien Testament. — Réfutation.

CHAPITRE PREMIER.

LA PIÈCE DE DRAP NEUF ET LE VIEIL HABIT.

Fauste. Pourquoi n'admettez-vous pas l'Ancien Testament ? — Parce que j'ai été prévenu par le Nouveau : et entre l'Ancien et le Nouveau il n'y a pas de liaison, comme l'atteste l'Ecriture. Car, dit-elle, « personne ne « met une pièce de drap neuf à un vieil habit, « autrement on le déchirera davantage[1] ». Pour éviter de produire, comme vous le faites, une plus grande scission, je ne mêle point la nouveauté chrétienne à la vétusté hébraïque. Qui ne trouverait honteux, après avoir revêtu des habits neufs, de ne pas laisser les vieux au rebut ? Aussi, quand même je serais né juif, comme les apôtres, il eût été honorable pour moi, en acceptant le Nouveau Testament, de répudier l'Ancien, comme ils l'ont fait eux-mêmes. Mais ayant reçu de la nature l'insigne bienfait de ne pas naître sous le joug de la servitude, et voyant venir à moi tout d'abord, le Christ avec le don d'une liberté parfaite, ne serais-je point malheureux, insensé et ingrat, de me vouer à l'esclavage ? Paul reproche aux Galates, revenant à la circoncision, de retourner à des observances légales si défectueuses et si impuissantes, auxquelles ils voulaient de nouveau s'assujétir[2] : puis-je admettre ce que je vois condamner dans un autre ? S'il est honteux de rentrer en servitude, il l'est davantage de s'y soumettre pour la première fois.

CHAPITRE II.

PRÉCEPTES FIGURATIFS DE L'ANCIEN TESTAMENT.

Augustin. Nous avons déjà suffisamment exposé pour quel motif et en quel sens nous acceptons l'autorité de l'Ancien Testament, non comme nous imposant la même servitude qu'aux Juifs, mais comme rendant témoignage à la liberté chrétienne. Ce n'est pas moi, mais l'Apôtre qui dit : « Toutes les « choses qui leur arrivaient étaient autant de « figures ; et elles ont été écrites pour nous « qui sommes venus à la fin des temps[1] ». Nous ne sommes donc pas des esclaves accomplissant des prescriptions qui figurent notre condition présente, mais des hommes libres lisant ce qui a été écrit pour nous servir de preuves. Qui ne comprend dès lors l'erreur d'où l'Apôtre veut tirer les Galates, qui, au lieu de lire religieusement le précepte de l'Ecriture sur la circoncision, s'adonnaient à la superstition en se faisant circoncire ? Non, nous ne mettons pas une pièce neuve à un vieil habit ; mais nous nous instruisons de ce qui regarde le royaume des cieux, à l'exemple de ce père de famille dont parle le Seigneur, et qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes[2]. Celui-là mérite un tel reproche, qui veut pratiquer la continence spirituelle, sans renoncer tout d'abord aux espérances de la chair. Lisez attentivement et considérez cette réponse du Seigneur à la question qu'on lui adressait sur le jeûne : « Personne ne met une pièce de drap neuf à « un vieil habit[3] ». Ses disciples ne l'aimaient encore que selon la chair, car ils craignaient qu'une mort violente ne vînt le leur ravir. Et il traite de Satan Pierre qui s'opposait à sa passion, parce qu'il ne goûtait pas les choses de Dieu, mais celles des hommes[4]. Vous donc qui, avec vos idées imaginaires sur le royaume de Dieu, aimez et adorez, comme un modèle qui vous est proposé, cette lumière du soleil dont l'éclat frappe les yeux de la chair, reconnaissez quelles espérances charnelles vous nourrissez ; vous verrez que vos jeûnes s'unissent à la prudence de la chair, comme à un vêtement usé. Et cependant, s'il est vrai qu'une pièce neuve ne va pas à un vieil habit, comment les membres de votre Dieu ont-ils pu rester, non pas unis et attachés, mais, ce qui est plus étonnant, mêlés et confondus avec les princes des ténèbres ? N'était-ce que vétusté des deux parties, parce que toutes deux étaient fausses, toutes deux le fruit de la prudence de la chair ? Peut-être vouliez-vous

[1] Matt. IX, 16 ; Luc, V, 36. — [2] Gal. IV, V.

[1] I Cor. X, 11. — [2] Matt. XIII, 52. — [3] Id. IX, 16. — [4] Id. XV, 23.

prouver que l'une était neuve et l'autre vieille, parce qu'il s'est produit une plus grande déchirure : un misérable lambeau arraché au royaume de la lumière était fixé pour un châtiment éternel à l'abîme des ténèbres. Et c'est l'artisan grossier de telles fables, qui couvre sa misère de pareils oripeaux ! c'est lui qui croit atteindre avec adresse, des traits perçants de sa langue, les oracles qui sont la base des divines Ecritures !

LIVRE NEUVIÈME.

Autre objection contre l'Ancien Testament. — Réponse.

CHAPITRE PREMIER.

DEUX ARBRES.

Fauste. Pourquoi n'admettez-vous pas l'Ancien Testament? — Si les Apôtres, nés sous son règne, ont pu s'en séparer, pourquoi ne serais-je pas libre de ne pas admettre un Testament sous lequel je ne suis pas né? Nous naissons tous gentils, et non pas juifs, ni chrétiens; du sein de cette même gentilité les uns sont attirés par l'Ancien Testament qui les fait juifs, les autres par le Nouveau qui les initie au christianisme : c'est comme deux arbres, l'un doux et l'autre amer, qui puisent par leurs racines le suc d'une même terre, qu'ils transforment selon leur nature respective. Quand les Apôtres passent de l'amer au doux, quelle folie de ma part de quitter le doux pour l'amer?

CHAPITRE II.

ÊTRE ENTÉ SUR L'OLIVIER FRANC.

Augustin. Pourquoi donc l'Apôtre qui, selon vous, a passé de l'amertume à la douceur en quittant le judaïsme, nous représente-t-il ceux d'entre le peuple qui ont refusé de croire au Christ, comme des branches séparées du tronc, et les gentils entés, comme un olivier sauvage, sur la racine de l'olivier franc, c'est-à-dire, sur la souche des saints hébreux, pour participer à la séve de cet olivier? Voulant avertir les Gentils de ne pas se faire de la chute des Juifs un sujet de présomption, il leur parle ainsi : « Je vous dis, « à vous qui êtes gentils, que tant que je serai « l'Apôtre des Gentils, je travaillerai à rendre « mon ministère glorieux; je m'efforcerai « d'exciter l'émulation dans l'esprit de ceux « qui me sont unis selon la chair, afin d'en « sauver quelques-uns. Si leur réprobation « est devenue la réconciliation du monde, « que sera leur rappel, sinon un retour de la « mort à la vie? Si les prémices des Juifs « sont saintes, la masse l'est aussi; et si la « racine est sainte, les rameaux le sont aussi. « Si quelques-unes des branches ont été rom- « pues, et si vous, olivier sauvage, avez été « enté parmi celles qui sont demeurées, et « avez été rendu participant de la séve de « l'olivier, vous ne devez pas vous élever de « présomption contre les branches naturelles; « si vous avez cet orgueil, considérez que ce « n'est pas vous qui portez la racine, mais « que c'est la racine qui vous porte. Ces bran- « ches, dites-vous, ont été rompues, afin que « je fusse enté à leur place. Il est vrai; elles « ont été rompues à cause de leur incrédulité. « Mais pour vous, qui demeurez ferme par la « foi, prenez garde à ne pas vous élever, et « soyez dans la crainte. Car si Dieu n'a point « épargné les branches naturelles, il ne vous « épargnerait pas non plus. Considérez donc « la bonté et la sévérité de Dieu : sa sévérité « envers ceux qui sont tombés, et sa bonté « envers vous, si toutefois vous persévérez « dans l'état où sa bonté vous a mis, autre- « ment vous serez aussi retranché. Si eux- « mêmes ne demeurent pas dans leur incré- « dulité, ils seront de nouveau entés sur leur « tige, puisque Dieu est assez puissant pour « les enter encore. Car si vous avez été déta- « ché de l'olivier sauvage, votre tige natu- « relle, pour être enté contre votre nature « sur l'olivier franc, à combien plus forte « raison les branches naturelles de l'olivier « seront-elles entées sur leur propre tronc? « Pour que vous ne soyez point sages à vos « propres yeux, je ne veux pas, mes frères, « vous laissez ignorer ce mystère, qu'une « partie des Juifs est tombée dans l'aveugle- « ment, jusqu'à ce que la plénitude des Gen- « tils soit entrée dans l'Eglise, après quoi tout « Israël sera sauvé[1] ». Vous donc qui ne voulez pas être entés sur cette racine, reconnaissez que vous n'êtes pas même du nombre des rameaux détachés, comme les juifs charnels et impies, mais que vous êtes demeurés sur l'olivier sauvage. Car que rappelle l'adoration du soleil et de la lune, sinon l'olivier des Gentils? Peut-être croyez-vous ne plus appar-

[1] Rom. XI, 13-26.

tenir à cet olivier sauvage, parce que vous y avez ajouté des épines d'une nouvelle espèce, et que la perversité de votre cœur, non le travail de vos mains, a forgé un faux Christ que vous deviez adorer avec le soleil et la lune. Laissez-vous donc enter sur la racine de l'olivier franc, grâce dont se réjouit pour lui-même l'Apôtre, qui par son incrédulité avait été au nombre des rameaux brisés. Il fut délivré, dit-il, en passant du judaïsme au Christ, parce que le Christ a toujours été annoncé en cette racine et en cet arbre ; ceux qui n'ont pas cru en lui à son apparition, en ont été détachés ; et ceux qui ont cru y ont été entés. C'est à ceux-ci qu'il est dit, pour les prémunir contre la présomption : « Pre-« nez garde de vous élever, mais soyez « dans la crainte ; si Dieu n'a pas épargné « les branches naturelles, il ne vous épar-« gnera pas non plus ». Et pour qu'on ne désespère pas des rameaux qui ont été détachés, il ajoute un peu plus loin : « Si eux-« mêmes ne demeurent pas dans leur in-« crédulité, ils seront de nouveau entés sur « leur tige, car Dieu est assez puissant pour « les y enter encore. Car si vous avez été dé-« taché de l'olivier sauvage, votre tige natu-« relle, pour être enté contre votre nature « sur l'olivier franc, à combien plus forte rai-« son les branches naturelles de l'olivier se-« ront-elles entées sur leur propre tronc ! » Tel est le privilége dont se glorifie l'Apôtre, qui de rameau brisé, était redevenu une branche puisant à la sève de l'olivier. Qu'ils reviennent donc ceux d'entre vous que leur impiété en a séparés, pour y être entés de nouveau. Et que ceux qui n'y ont jamais été unis, se détachent de leur tige sauvage et stérile, pour participer à la fécondité de l'olivier.

LIVRE DIXIÈME.

Encore des préceptes figuratifs.

CHAPITRE PREMIER.

PROMESSES TEMPORELLES CONTENUES DANS L'ANCIEN TESTAMENT.

Fauste. Pourquoi ne recevez-vous pas l'Ancien Testament ? — Parce qu'il m'apprend, aussi bien que le Nouveau, à ne pas convoiter le bien d'autrui. — Mais, dites-vous, quel est le bien d'autrui que renferme l'Ancien Testament ? — Dites plutôt ce qu'il renferme qui ne soit pas à autrui. Il promet les richesses, la bonne chère, de nombreux descendants, une longue vie, et avec cela le royaume de Chanaan ; mais ces promesses s'adressent à ceux qui reçoivent la circoncision, qui observent le sabbat, qui offrent des sacrifices, qui s'abstiennent de la chair de porc, etc. Ainsi que tout chrétien laissant de côté toutes ces pratiques ridicules qui n'ont aucune efficacité pour le salut de l'âme, je reconnais que toutes les promesses qui y sont attachées ne me regardent pas, et je me rappelle le commandement : « Vous ne convoiterez pas » le bien d'autrui [1]. Je laisse volontiers aux Juifs les biens qui leur appartiennent, et je me contente de l'Evangile seul et du splendide héritage du royaume des cieux. Car si je pouvais adresser ce reproche à un juif qui revendiquerait pour lui l'Evangile : Impudent, quel droit avez-vous sur cet Evangile dont vous n'observez pas les commandements ? ne dois-je pas craindre que ce même juif ne me fasse le même reproche, si je m'approprie l'Ancien Testament, dont je méprise les préceptes ?

CHAPITRE II.

CES PROMESSES SONT DES FIGURES.

Augustin. Si Fauste n'a pas honte de reproduire sans cesse les mêmes inepties, je me fatigue d'avoir à donner toujours, même pour la vérité, les mêmes réponses. Pour trouver celle qui a trait à ces objections, on n'a qu'à lire ce que nous avons dit plus haut [2]. Quant au juif qui viendrait me dire : De quel droit vous appropriez-vous l'Ancien Testament, dont vous n'observez pas les préceptes ? je lui répondrais que les chrétiens eux-mêmes observent les préceptes de vie pratique qui y sont renfermés, mais que l'observation des préceptes symboliques n'avait sa raison d'être qu'à l'époque où ils figuraient les mystères qui sont maintenant dévoilés. S'ils ne font pas partie de mon culte religieux, je les admets cependant comme autant de témoignages, ainsi que les promesses charnelles qui ont fait donner le titre d'Ancien à ce Testament où elles sont renfermées. Même après la révélation des biens éternels proposés à mon espérance, j'en lis la preuve dans ces promesses qui « leur étaient données comme « autant de figures ; elles ont été écrites pour « nous qui vivons à la fin des temps [1] ». Voilà ce que nous répondons aux Juifs ; voici maintenant ce que nous objectons aux Manichéens.

[1] Exod. xx, 17 ; Rom. vii, 7. — [2] Lib. VI, cap. ii.

CHAPITRE III.

LES MANICHÉENS ET LE NOUVEAU TESTAMENT.

Fauste prétend que nous serions fort embarrassés si les Juifs venaient nous dire : Comment admettez-vous l'Ancien Testament dont vous ne gardez pas les préceptes ? Notre réponse est dans la vénération et la soumission que nous professons pour l'autorité de cette partie de l'Ecriture. Mais vous, qu'avez-vous à répondre, quand on vous dit : Comment admettez-vous l'Evangile dont vous feignez d'être les ardents sectateurs pour tromper les ignorants, tandis que, non-seulement vous ne croyez pas ce qui y est écrit, et que même vous l'attaquez de toutes vos forces ? Certes, l'objection est plus insoluble pour vous relativement au Nouveau Testament, que pour nous par rapport à l'Ancien. Car nous professons que tout ce que renferme l'Ancien Testament est vrai, prescrit par Dieu, et établi selon l'opportunité des temps. Et quand on vous objecte les oracles du Nouveau, vous les récusez sans pouvoir répondre ;

[1] I Cor. x, 11.

pressés par l'évidence de la vérité, vous essayez péniblement de soutenir qu'ils sont falsifiés. Quelle autre raison peut-on attendre d'esprits fourbes à qui on a fermé la bouche? Ou plutôt, quelle autre exhalaison peut s'échapper de cadavres que l'on transperce ? Et cependant Fauste avoue que ce n'est pas seulement le Nouveau Testament, mais encore l'Ancien qui lui a enseigné à ne pas convoiter le bien d'autrui, maxime qu'il ne pourrait recevoir de son Dieu. Si ce Dieu, en effet, n'a pas désiré le bien d'autrui, pourquoi a-t-il formé des siècles nouveaux sur la terre des ténèbres, où ils n'avaient jamais existé? Dira-t-il : La race des ténèbres la première a convoité mon royaume qui lui était étranger ? Il l'a donc imitée, en désirant lui-même ce qui ne lui appartenait pas? Le royaume de la lumière était-il donc trop resserré ? La guerre était donc à désirer, pour trouver dans la victoire le moyen de reculer les bornes de son empire? Si la chose est bonne, elle était d'abord l'objet d'un légitime désir ; mais on attendait que la race adversaire commençât elle-même les hostilités, pour l'attaquer avec une plus grande apparence de justice. Si elle est mauvaise, pourquoi votre Dieu a-t-il voulu, après la victoire, étendre son règne sur une terre étrangère, quand auparavant, content de ses limites, il jouissait d'une félicité parfaite ? Que les Manichéens ne veulent-ils apprendre de l'Ancien Testament les préceptes de vie pratique, dont fait partie celui-là même qui nous défend de convoiter le bien d'autrui ! Revenus à des sentiments plus calmes et plus modérés, ils comprendraient que l'observation des préceptes symboliques, qu'ils décrient avec tant d'amertume, avait sa raison d'être dans ces temps antérieurs. Pour nous, l'Ancien Testament est-il un bien étranger, puisque nous y lisons « les choses qui leur arrivaient en « figure, et qui ont été écrites pour nous, qui « vivons à la fin des temps? » Est-ce désirer le bien d'autrui que de lire ce qui est écrit pour soi ?

LIVRE ONZIÈME.

Incarnation de Jésus-Christ. — Fauste soutient que saint Paul n'a pas enseigné l'Incarnation du Christ, ou bien qu'il a ensuite rejeté ce premier enseignement. — Saint Augustin démontre l'absurdité de cette opinion.

CHAPITRE PREMIER.

OPINION DE FAUSTE.

Fauste. Recevez-vous l'apôtre saint Paul? — Assurément. — Pourquoi donc ne croyez-vous pas que le Fils de Dieu est né de la race de David selon la chair [1] ? — Je ne pouvais croire que l'Apôtre se fût contredit lui-même dans ses écrits, en professant des sentiments différents sur la personne du Seigneur. Mais puisque cela vous plaît ainsi, et qu'on ne peut, sans vous effaroucher, vous parler d'interpolation dans les écrits de l'Apôtre, je soutiens néanmoins qu'il n'y a rien là d'opposé à nos doctrines. Paul, comme tant d'autres, avait pensé que Jésus était fils de David; c'était là sa première et son ancienne opinion sur la personne du Seigneur; mais à peine en a-t-il découvert la fausseté, qu'il la réforme et la rejette; il écrit aux Corinthiens : « Nous ne connaissons, dit-il, per« sonne selon la chair; et si nous avons connu « le Christ selon la chair, maintenant nous « ne le connaissons plus de cette sorte ». Remarquez toute la différence qui existe entre ces deux chapitres, dans l'un desquels il professe que Jésus est fils de David selon la chair, et dans l'autre il affirme qu'il ne connaît plus personne selon la chair. S'ils sont tous les deux de Paul, ils ne peuvent l'être que de la manière que je viens de dire; autrement l'un ou l'autre est apocryphe. Il ajoute : « C'est pour« quoi si quelqu'un est devenu une nouvelle « créature en Jésus-Christ, il a déposé ce qui « était vieux, et tout s'est renouvelé en lui [2] ». Vous voyez que l'Apôtre appelle ancienne et transitoire cette foi par laquelle il croyait d'abord que Jésus est issu de la race de David selon la chair; nouvelle au contraire et permanente, cette autre foi en vertu de laquelle il ne connaît plus personne selon la chair. C'est ce qui lui fait dire ailleurs : « Quand « j'étais enfant, je parlais en enfant, je jugeais « en enfant, je raisonnais en enfant; mais « lorsque je suis devenu homme, je me suis « défait de tout ce qui tenait de l'enfant [1] ». S'il en est ainsi, peut-on nous reprocher d'embrasser cette nouvelle profession de foi de l'Apôtre qui est la meilleure, et de rejeter l'autre qui est défectueuse? S'il vous plaît à vous de croire selon ce qu'il écrit aux Romains, pourquoi ne nous serait-il pas permis d'enseigner selon ce qu'il écrit aux Corinthiens? Cette manière de vous répondre n'est qu'une concession que je fais à l'obstination de votre esprit. Car loin de la pensée de l'Apôtre de renverser jamais ce qu'il a établi, dans la crainte de se constituer lui-même prévaricateur, ainsi qu'il le proteste [2]. Si toutefois ce premier sentiment est de lui, il est maintenant réformé; et s'il n'est pas possible qu'une erreur soit sortie de la bouche de Paul, il ne lui appartient pas.

[1] Rom. I, 3. — [2] II Cor. v, 17.

CHAPITRE II.

COMMENT ACCUSER LE TEXTE SACRÉ D'ÊTRE INTERPOLÉ ?

Augustin. Voilà bien ce que je disais plus haut : quand l'évidence de la vérité ferme la bouche à nos adversaires, et que la clarté éblouissante du texte sacré ne laisse aucune issue à leur fourberie, ils répondent que le passage qu'on leur oppose est faux. O esprits ennemis de la vérité, obstinés dans leur folie ! Les témoignages des divines Ecritures que nous opposons à vos doctrines sont tellement irréfragables, que vous ne savez que répondre, sinon qu'ils sont falsifiés. Quelle autorité invoquer, quel témoignage de livre sacré ou profane produire pour combattre vos erreurs, si un semblable raisonnement doit être admis, s'il peut avoir le moindre poids? Qu'on ne reçoive point un livre, et qu'on en décline absolument l'autorité, comme le font les païens pour tous nos livres saints, les Juifs pour le Nouveau Testament, comme nous le faisons nous-mêmes pour les vôtres

[1] I Cor. XIII, 11. — [2] Galat. II, 18.

et ceux que patronnent les autres sectes hérétiques, ou pour ces livres qui sont réputés apocryphes, lesquels n'ont aucun titre d'autorité même secrète, et qui, privés de toute preuve certaine d'authenticité, sont sortis de je ne sais quelle plume inconnue, ou de quels esprits présomptueux; ne pas admettre, dis-je, l'autorité de certains livres ou de certains hommes, c'est chose bien différente que de dire : Tout ce qu'a écrit cet homme juste est la vérité; il est l'auteur de cette lettre; mais dans cette même lettre ceci est de lui, et cela n'en est pas. Si on vous invite à le prouver, au lieu d'en appeler à des exemplaires plus fidèles, plus nombreux, plus anciens, ou appartenant à l'idiôme sur lequel la traduction a été faite, direz-vous : Je prouve que ceci est de lui, et que cela n'en est pas, parce que cette partie est conforme à ma doctrine, et que l'autre y est contraire? Etes-vous donc la règle de la vérité? Tout ce qui sera contre vous, ne sera donc pas vrai ? Qu'un adversaire, par une folie semblable à la vôtre, et cependant bien propre à briser votre opiniâtreté, vienne vous dire : Tout au contraire, ce qui vous favorise est faux, et ce qui vous est opposé est vrai, que ferez-vous? Vous produirez peut-être un autre livre où tout ce que vous lirez puisse s'interpréter dans votre sens? Si vous le faites, votre adversaire, non-seulement sur un passage en particulier, mais sur tous, vous contredira en s'écriant : Votre livre est faux. Que faire? Quelle raison invoquer? quelle origine, quelle antiquité, quelle preuve de tradition constante assigner à votre livre? Essayer ne serait de votre part qu'une vaine tentative. Jugez quelle est sous ce rapport la puissance de l'autorité de l'Eglise catholique, qui a pour fondement inébranlable la succession non interrompue des évêques depuis les Apôtres jusqu'à nos jours, et le consentement unanime de tant de peuples. Ainsi, qu'une controverse s'élève sur la fidélité des exemplaires, dont quelques-uns renferment des maximes différentes, peu nombreuses d'ailleurs et bien connues de ceux qui font une étude particulière des divines lettres, la question sera tranchée d'après les exemplaires des autres pays d'où nous est venue la doctrine sacrée; si les mêmes divergences s'y rencontrent, les exemplaires plus nombreux ou plus anciens feront foi préférablement aux autres en plus petit nombre ou de date plus récente; et si enfin le doute subsiste encore, on aura recours à la langue originale sur laquelle la traduction a été faite. C'est ainsi que procèdent ceux qui veulent résoudre les difficultés qu'ils rencontrent dans les saintes Ecritures appuyées sur une si grande autorité ; ils y trouvent une source de lumières et non une matière à chicane.

CHAPITRE III.

NIER L'INCARNATION C'EST REJETER SAINT PAUL.

Ce passage de l'Epître de saint Paul, que nous opposons à votre doctrine impie, et selon lequel le Fils de Dieu est de la race de David selon la chair, se lit dans tous les exemplaires de toutes les langues, anciens et nouveaux, et dans toutes les églises. Jetez donc ce masque trompeur, sous lequel Fauste, se donnant un interlocuteur qui lui demande : Recevez-vous l'apôtre Paul, répond : Oui, je le reçois. Pourquoi ne pas dire : Non, sinon parce que sa fausseté ne pouvait donner qu'une réponse fausse ? Qu'admet-il de saint Paul ? Ce n'est pas le premier homme que cet Apôtre dit être terrestre et formé de la terre, et dont il dit ailleurs : « Adam le premier homme a été « créé avec une âme vivante [1] ». Fauste nous parle de je ne sais quel premier homme, non terrestre ni formé de la terre, ni créé avec une âme vivante, mais formé de la substance divine, Dieu lui-même, lequel unit ses membres, ou ses vêtements, ou ses armes, c'est-à-dire, les cinq éléments qui n'étaient autres que la substance divine, à la race des ténèbres, pour les enchaîner à la corruption. Ce qu'il reçoit de saint Paul, ce n'est pas non plus l'homme second que l'Apôtre dit être descendu du ciel, qu'il appelle le second Adam rempli d'un esprit vivificateur [2], qu'il enseigne avoir été formé de la race de David selon la chair, formé de la femme, et assujéti à la loi, pour racheter ceux qui étaient sous la loi [3], dont il parle ainsi à Timothée : « Souvenez-vous que « Jésus-Christ, né de la race de David, est res- « suscité d'entre les morts, selon l'Evangile « que je prêche [4] ». C'est sur sa résurrection qu'il s'appuie pour annoncer la nôtre : « Je « vous ai enseigné tout d'abord ce que j'avais « moi-même reçu, savoir, que Jésus-Christ est « mort pour nos péchés, selon les Ecritures ;

[1] I Cor. xv, 45. — [2] I Cor. xv, 47. — [3] Galat. iv, 4, 5. — [4] II Tim. ii, 8.

« qu'il a été enseveli, et qu'il est ressuscité le « troisième jour, selon les mêmes Ecritures ». Un peu plus loin il donne la raison de cet enseignement : « Puis donc qu'on vous a prêché « que le Christ est ressuscité d'entre les morts, « comment se trouve-t-il parmi vous des « personnes qui osent dire que les morts ne « ressuscitent point [1] ? » Or, Fauste, qui vous répond de la manière la plus affirmative, lorsque vous lui demandez s'il reçoit l'apôtre saint Paul, Fauste nie tout cela ; il ne croit pas à Jésus issu de la race de David et formé d'une femme que l'Apôtre désigne ainsi, non pour laisser entendre qu'elle ait perdu sa pureté dans l'union charnelle ou l'enfantement, mais pour se conformer à l'usage des Ecritures qui donnent toujours le nom de femme à ce sexe, ainsi que le fait la Genèse en parlant d'Eve, avant qu'elle fût connue d'Adam. « Il « en forma la femme [2] ». Il n'admet ni la mort, ni la sépulture, ni la résurrection du Christ; il prétend qu'il n'eut jamais de corps mortel sujet à une mort véritable ; que ces cicatrices qu'il montra à ses disciples, lorsqu'il leur apparut plein de vie après sa résurrection, ainsi que le rapporte saint Paul, n'étaient que des cicatrices apparentes [3] ; que notre chair ne ressuscitera point, pour devenir un corps spirituel, comme l'enseigne le même Apôtre: «Il « est mis en terre comme un corps animal, et il « ressuscitera comme un corps spirituel ». Distinguant ensuite entre le corps animal et le corps spirituel, l'Apôtre expose ce que j'ai rapporté plus haut du premier et du second Adam. Puis il en infère : « Je vous dis ceci, « mes frères, parce que la chair et le sang ne « peuvent pas posséder le royaume de Dieu ». On eût pu croire que la forme ni la substance de la chair ne peuvent ressusciter ; il explique alors ce qu'il entend par la chair et le sang, c'est-à-dire la corruption elle-même, dont la résurrection des justes sera exempte ; il le déclare immédiatement : « La corruption ne « possédera point cet héritage incorruptible ». Et dans la crainte que quelqu'un ne vienne à penser que ce n'est pas le corps même confié à la terre qui ressuscitera, et que nous ne faisons, pour ainsi dire, que déposer un vêtement pour en recevoir un autre meilleur, il s'attache à démontrer clairement que le corps même sera transformé en un état plus glorieux, de même que sur le Thabor, le Christ ne déposa point ses vêtements pour en prendre d'autres, mais fit resplendir ceux qu'il portait d'une lumière céleste. « Voici », dit l'Apôtre, « un « mystère que je vais vous dévoiler : nous « ressusciterons tous, mais nous ne serons pas « tous changés ». Et pour ne laisser aucun doute sur ceux qui seront ainsi transformés : « En un moment », poursuit-il, « en un clin « d'œil, au son de la dernière trompette, car la « trompette sonnera, tous les morts ressuscite- « ront dans un état incorruptible, et nous serons « changés ». On dira, peut-être, qu'à la résurrection, cette transformation s'opérera, non dans notre corps mortel et corruptible, mais dans notre âme. Mais l'Apôtre n'entendait pas ici parler de l'âme ; dès le début il montre qu'il est question du corps, car c'est ainsi qu'il entre en matière : « Mais, dira quel- « qu'un, comment les morts ressuscitent- « ils? Quel sera le corps dans lequel ils revien- « dront ? » Il indique par là très-clairement ce dont il veut parler, et aussi il ajoute : « Il faut « que ce corps corruptible soit revêtu de « l'incorruptibilité, et que ce corps mortel « soit revêtu de l'immortalité [1] ». Or, quand Fauste nie toutes ces vérités, quand il soumet à la corruption Dieu lui-même, dont Paul a dit : « Honneur et gloire à Dieu seul, qui est « immortel et incorruptible [2] », quand, selon les abominables et sacriléges rêveries de la secte, il enseigne que Dieu a craint de voir sa substance et sa nature tout entière souillée par la race des ténèbres, et qu'il en a livré une partie à la corruption pour préserver l'autre, comment ose-t-il encore essayer de tromper les ignorants, et les esprits moins familiarisés avec les divines Ecritures, et répondre, quand on lui demande s'il reçoit l'apôtre saint Paul, qu'il l'admet absolument, tandis qu'il n'en est rien ?

[1] I Cor. xv, 3, 4, 12. — [2] Gen. II, 22. — [3] Luc, XXIV, 39, 40 ; I Cor. xv, 5.

CHAPITRE IV.

SAINT PAUL EST-IL TOMBÉ DANS L'ERREUR ?

Mais, dit-il, je puis démontrer, par une preuve irréfragable, ou que saint Paul par la suite a changé de sentiment, et réformé dans son Epître aux Corinthiens la pensée émise dans l'épître aux Romains, ou qu'il n'a jamais écrit lui-même ces paroles qu'on lui prête, que le Fils de Dieu est né de la race de David selon la chair. Et quelle est cette preuve ? C'est, ré-

[1] I Cor. xv, 35-53. — [2] I Tim. I, 17.

pond-il, qu'on ne peut admettre comme vrais en même temps ce passage de l'Epître aux Romains : « Touchant son Fils qui lui est né se- « lon la chair, du sang de David », et cet autre de l'Epître aux Corinthiens : « C'est « pourquoi nous ne connaissons plus personne « selon la chair, et si nous avons connu le « Christ selon la chair; nous ne le connaissons « plus maintenant de cette sorte [3] ». Il nous reste donc à démontrer que ces deux passages sont également vrais, et ne renferment aucune contradiction.

Nous ne pouvons convenir que l'un des deux ne soit pas de l'Apôtre, car en ce point tous les exemplaires sont unanimes. Quelques exemplaires latins portent, il est vrai, « né « de la race de David », au lieu de l'expression «formé de, etc...» qui se trouve dans les exemplaires grecs ; mais on voit que l'interprète latin s'est attaché plus au sens qu'au terme, et d'ailleurs tous les exemplaires de toutes les langues s'accordent à dire que le Christ est issu du sang de David selon la chair. D'un autre côté, loin de nous d'admettre jamais que saint Paul soit tombé dans l'erreur ou qu'il ait cru devoir réformer son sentiment. Fauste lui-même a senti tout ce qu'il y aurait d'injurieux et d'impie dans une pareille assertion, et il a mieux aimé soutenir que cette lettre de l'Apôtre avait été falsifiée par des mains étrangères, plutôt que de la supposer entachée d'erreur en sortant des siennes.

CHAPITRE V.

ON DOIT CHERCHER A CONCILIER LES PASSAGES OPPOSÉS EN APPARENCE.

On peut admettre que nos livres saints renferment certains passages qui semblent être en contradiction avec quelque vérité dont le sens est très-obscur et difficile à saisir ; contradiction qui n'a pas encore été éclaircie, ou que des écrivains postérieurs, comme nous, ont fait disparaître dans leurs ouvrages, qu'ils composent, non comme règles de foi, mais comme exercices propres à développer l'intelligence de la vérité. Car nous sommes du nombre de ceux à qui l'Apôtre fait cette remarque : « Si vous avez quelque sentiment « différent, Dieu vous découvrira ce que vous « devez en penser [2] ». Ces écrits n'imposent nullement au lecteur une croyance nécessaire, mais lui laissent la liberté de son jugement. Il était avantageux qu'ils pussent se produire, et que dans la suite des temps les écrivains fissent servir le talent précieux de la parole et de la composition à traiter et à élucider les questions difficiles ; mais à côté de ces écrits s'élève et domine l'autorité canonique de l'Ancien et du Nouveau Testament, autorité confirmée du temps des Apôtres, et formant, par la succession des évêques et la diffusion des églises, comme un tribunal supérieur devant lequel doit s'incliner toute intelligence pieuse et fidèle. Là, s'il s'offre quelque absurdité apparente, il n'est pas permis de dire : L'auteur de ce livre s'est écarté de la vérité ; mais : C'est l'exemplaire qui est défectueux, ou l'interprète qui s'est trompé ou le lecteur qui ne comprend pas. Quant aux livres des écrivains postérieurs, dont le nombre est infini, mais qui ne peuvent se comparer à l'excellence sacrée des Ecritures canoniques, quand même ils s'accorderaient tous à enseigner la même vérité, leur autorité reste toujours bien inférieure. Le lecteur ou l'auditeur qui croit y découvrir des passages en opposition avec la vérité, peut-être parce qu'il ne saisit pas la pensée de l'auteur, conserve la liberté de son jugement pour approuver ce qui lui plaît, et rejeter ce qui le choque ; et à moins qu'un argument irréfragable, ou l'autorité canonique de l'Ecriture ne vienne appuyer les enseignements ou les récits contenus dans ces ouvrages, et en démontrer la certitude ou la possibilité, on peut, sans être digne de censure, refuser son assentiment ou sa foi. Bien différente est l'autorité canonique de nos livres saints ; quand même, d'après le témoignage de cette autorité même, un prophète, un apôtre, ou un évangéliste eût été seul à enseigner ce qu'il a consigné dans ses écrits, il ne serait pas permis de le révoquer en doute ; autrement il n'y aura plus aucune page qui ne puisse servir de règle à la faiblesse et à l'ignorance de l'esprit humain, si une fois l'autorité salutaire des livres canoniques est complétement renversée par le mépris, ou éludée par la chicane.

CHAPITRE VI.

SAINT PAUL N'EST PAS EN CONTRADICTION AVEC LUI-MÊME.

Vous donc, qui que vous soyez, qui avez cru voir une flagrante contradiction dans ces deux

[1] II Cor. v, 16. — [2] Philip. III, 15.

passages : « Le Fils de Dieu de la race de Da-« vid » ; et : « Si nous avons connu le Christ « selon la chair, maintenant nous ne le con-« naissons plus de cette sorte », quand même ils ne seraient pas tirés tous deux des lettres du même Apôtre, mais que l'un serait de Paul, l'autre de Pierre, ou d'Isaïe, ou de quelque autre apôtre ou prophète, il ne vous serait pas permis de révoquer en doute ni l'un ni l'autre, puisque tel est l'enchaînement des écrits canoniques en toutes leurs parties, que la piété la plus juste et la plus sage les admet, l'esprit le plus éclairé les perçoit, et l'étude la plus attentive les démontre comme autant d'oracles émanés de la même bouche. Maintenant qu'ils sont tirés l'un et l'autre des Epîtres canoniques de Paul, c'est-à-dire des Epîtres qui sont certainement de lui ; maintenant qu'on ne peut prétendre que l'exemplaire est défectueux, puisque tous les exemplaires latins corrigés portent de même, ni que l'interprète s'est trompé, puisque tous les meilleurs exemplaires grecs sont conformes, il vous reste, à vous, d'avouer que vous ne comprenez pas, et à moi, de vous montrer comment ces deux passages ne sont nullement en contradiction, mais s'accordent parfaitement selon les règles les plus saines de la foi. Si la piété inspirait votre étude, elle découvrirait aussi à vos propres yeux sur ce point la véritable lumière.

CHAPITRE VII.

NE PAS CONNAÎTRE LE CHRIST SELON LA CHAIR.

Que le Fils de Dieu se soit fait homme dans la race de David, c'est ce que le même apôtre enseigne en plusieurs endroits, et ce que d'autres écrivains sacrés proclament de la manière la plus formelle. Quant à ces paroles : « Si nous avons connu le Christ selon la chair, « maintenant nous ne le connaissons plus de « cette sorte », l'endroit même d'où elles sont tirées montre assez clairement quelle est la pensée de l'Apôtre. Notre vie future, dès maintenant réalisée dans sa plénitude en l'homme médiateur, Jésus-Christ notre Chef ressuscité, il l'envisage avec une certitude d'espérance aussi pleine que si elle lui était présente et qu'il en jouît déjà ; et cette vie, comme celle du Christ, ne sera plus selon la chair. Par la chair, il n'entend pas ici cette substance de notre corps que le Seigneur, même après sa résurrection, appelait sa chair, quand il disait : « Touchez et voyez qu'un esprit n'a ni « chair ni os, comme vous voyez que j'en ai[1] » ; ce qu'il désigne, c'est la corruption et la mortalité de la chair qui n'existeront plus en nous, comme elles ne sont plus dans le Christ. C'est bien là ce qu'il entendait par la chair, quand, au sujet de la résurrection, ainsi que nous l'avons remarqué précédemment, il s'exprimait d'une manière si claire : « La chair et le « sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu ; « et la corruption ne jouira pas de l'incorrup-« tibilité ». Quand donc sera accompli ce qu'il annonce ensuite : « En un moment, en un clin « d'œil, au son de la dernière trompette, car « la trompette sonnera, tous les morts ressus-« citeront dans un état incorruptible, et nous « serons changés ; il faut que ce corps corrup-« tible soit revêtu de l'incorruptibilité, et que « ce corps mortel soit revêtu de l'immorta-« lité[2] » ; alors n'existera plus cette chair par laquelle il désigne, non la substance du corps, mais la corruption de la mortalité, qui disparaîtra dans cette heureuse transformation ; mais bien la chair qui constitue la nature et la substance du corps, puisque c'est celle-là même qui doit ressusciter et être changée. On ne peut nier, en effet, ni ce que dit le Seigneur après sa résurrection : « Tou-« chez et voyez qu'un esprit n'a ni chair ni « os, comme vous voyez que j'en ai » ; ni ce que dit l'Apôtre : « La chair et le sang ne « peuvent posséder le royaume de Dieu ». D'une part, il s'agit de la substance même de la chair, laquelle subsistera toujours, puisque c'est elle qui sera changée ; et de l'autre, de l'état corruptible, lequel aura cessé, puisqu'une fois transformée, la chair ne sera plus sujette à la corruption. « Nous avons donc « connu le Christ selon la chair », c'est-à-dire, selon la mortalité de la chair avant sa résurrection ; « mais maintenant nous ne le con-« naissons plus de cette sorte », parce que, comme le dit l'Apôtre, « le Christ ressuscité « d'entre les morts ne meurt plus, et la mort « n'aura plus d'empire sur lui[3] ».

Si le Christ n'a jamais existé selon la chair, vous en tenir à la rigueur des termes, c'est faire mentir l'Apôtre quand il dit : « Nous « avons connu le Christ selon la chair » ; comment connaître ce qui n'est pas? Il ne dit pas : *Nous avons pensé* que le Christ existait selon la chair ; mais, *nous avons connu*. Je ne

[1] Luc, XXIV, 39. — [2] I Cor. XV, 50-53. — [3] Rom. VI, 9.

veux cependant pas presser sur les mots, pour qu'on ne puisse pas soutenir qu'il y a ici abus de langage de la part de l'Apôtre qui, au lieu de l'expression : *nous avons pensé*, a employé celle-ci : *Nous avons connu*. Ce qui m'étonne, c'est que des hommes aveugles ne voient pas, ou plutôt je serais étonné s'ils le voyaient, que s'il faut croire que le Christ n'a pas eu une chair véritable, par cette raison que l'Apôtre a dit qu'il ne connaissait plus maintenant le Christ selon la chair, il faut admettre qu'ils n'ont pas eu de chair non plus, ceux dont il dit au même endroit : « C'est pourquoi « nous ne connaissons plus maintenant per- « sonne selon la chair ». Sans restreindre sa pensée au Christ seul, il pouvait dire : « Nous ne connaissons personne selon la « chair » ; mais envisageant comme présente la vie future dont il devait jouir avec ceux qui seront transformés à la résurrection : « Main- « tenant, dit-il, nous ne connaissons plus per- « sonne selon la chair » ; c'est-à-dire, l'espérance de notre incorruptibilité et de notre immortalité future est si certaine en nous, que dès maintenant cette seule pensée nous remplit de joie. C'est ce qui lui fait dire ailleurs : « Si vous êtes ressuscités avec le Christ, « recherchez les choses du ciel, où le Christ est « assis à la droite de Dieu ; n'ayez de goût « que pour les choses du ciel, et non pour « celles de la terre [1] ». Nous ne sommes pas encore évidemment ressuscités comme le Christ ; et cependant l'espérance que nous avons dans le Christ, fait dire à l'Apôtre que nous sommes déjà ressuscités avec lui. De là encore : « Dans sa miséricorde, il nous « a sauvés par l'eau de la régénération [2] ». Qui ne sait que, dans le bain régénérateur, nous avons reçu l'espérance du salut futur, et non le salut lui-même, qui est l'objet de la promesse ? Et cependant, comme cette espérance est certaine : « Il nous a sauvés », dit l'Apôtre, comme si nous étions déjà en possession du salut. C'est ainsi qu'il s'exprime ailleurs avec tant de clarté : « Nous gémissons « en nous-mêmes, attendant l'effet de notre « adoption, la rédemption de nos corps, car « nous sommes sauvés en espérance. Or, l'es- « pérance qui se voit n'est plus espérance : « quel est en effet celui qui espère ce qu'il « voit déjà ? Si nous espérons ce que nous ne « voyons pas encore, nous l'attendons avec « patience [1] ». L'Apôtre ne dit pas : Nous serons sauvés, mais : Nous sommes dès maintenant sauvés, non en réalité, mais en espérance, ainsi qu'il s'exprime ; de même faut-il entendre ces autres paroles : « Nous ne con- « naissons plus personne selon la chair », non en réalité, mais en espérance ; parce que notre espérance repose dans le Christ, et qu'en lui se trouve déjà accompli ce qui fait l'objet de notre espérance. Déjà il est ressuscité, et il ne sera plus soumis à l'empire de la mort. Il est vrai qu'avant sa mort nous l'avons connu selon la chair, puisqu'à son corps était inhérente cette mortalité que l'Apôtre désigne sous le nom de chair ; mais nous ne le connaissons plus de cette sorte ; son corps mortel a revêtu l'immortalité, et ne peut plus être appelé chair comme dans son premier état.

CHAPITRE VIII.

PREUVE TIRÉE DU CONTEXTE.

Pour faire ressortir davantage la vérité de ma pensée, examinons l'ensemble du texte où est renfermé cet oracle, dont nos adversaires tirent leurs fausses inductions : « La charité « de Jésus-Christ nous presse », dit l'Apôtre, « considérant que si un seul est mort pour « tous, tous aussi sont morts ; or, Jésus- « Christ est mort pour tous, afin que ceux qui « vivent, ne vivent plus pour eux-mêmes, « mais pour celui qui est mort et qui est res- « suscité pour eux. C'est pourquoi nous ne « connaissons plus personne selon la chair ; « et si nous avons connu Jésus-Christ selon la « chair, nous ne le connaissons plus mainte- « nant de cette sorte ». Il est de toute évidence que dans ces dernières paroles, l'Apôtre avait en vue le Christ ressuscité, comme l'insinuent celles qui précèdent : « Afin que ceux qui « vivent, ne vivent plus pour eux-mêmes, « mais pour celui qui est mort et qui est res- « suscité pour eux ». Qu'est-ce à dire, « qu'ils « vivent non pour eux-mêmes, mais pour « celui, etc. », sinon qu'ils vivent, non selon la chair, dans la convoitise des biens terrestres et corruptibles, mais selon l'esprit, dans l'espérance de la résurrection déjà réalisée pour eux dans la personne du Christ ? C'est pourquoi l'Apôtre ne connaissait personne selon la chair, parmi ceux pour qui Jésus-Christ est mort et ressuscité, et qui vivent, non pour

[1] Coloss. III, 1, 2.— [2] Tit. III, 5.

[1] Rom. VIII, 23-25.

eux-mêmes, mais pour lui, et cela eu égard à l'espérance de l'immortalité future qu'ils attendaient : attente qui n'était plus, en Jésus-Christ, une espérance, mais une réalité ; et si l'Apôtre l'avait connu selon la chair avant sa mort, maintenant il ne le connaissait plus de cette sorte, sachant qu'il était ressuscité, et que la mort ne devait plus avoir d'empire sur lui.

Et comme c'est là ce que nous sommes en lui, sinon encore en réalité, du moins en espérance, il ajoute : « Si quelqu'un est en « Jésus-Christ, il est devenu une nouvelle « créature, ce qui est vieux est passé, tout est « devenu nouveau. Et ce tout vient de Dieu, « qui nous a réconciliés avec lui-même par « Jésus-Christ [1] ». Ainsi donc, toute créature nouvelle, en d'autres termes, le peuple renouvelé par la foi, afin de posséder en espérance ce que plus tard il possédera complétement en réalité, trouve dans le Christ ce qu'il attend pour lui-même. Donc encore, si « tout ce qui « est vieux est passé », c'est dans l'objet de l'espérance, car nous ne sommes plus à l'époque de l'Ancien Testament, où l'on attendait de Dieu un royaume éphémère et charnel ; et si « tout est devenu nouveau », c'est aussi dans l'objet de l'espérance, car elle nous attache aujourd'hui à la promesse d'un royaume des cieux, d'où seront bannies la corruption et la mort. A la résurrection des morts, néanmoins, ce ne sera plus dans l'espérance, mais dans la réalité, que ce qui est vieux passera, puisque notre ennemie dernière, la mort, sera complétement anéantie, et que tout sera renouvelé, puisque, corruptible, ce corps revêtira l'incorruptibilité, et mortel, l'immortalité [2].

Transformation heureuse, accomplie dès maintenant dans le Christ : aussi était-ce en réalité que saint Paul ne le connaissait plus selon la chair ; tandis que c'était en espérance simplement qu'il ne connaissait plus selon la chair aucun de ceux pour qui Jésus est mort et pour qui il est ressuscité. C'est par sa grâce effectivement, comme l'écrit le même Apôtre aux Ephésiens, que nous sommes sauvés.

Ce nouveau passage confirme notre sentiment ; le voici : « Mais Dieu, qui est riche en « miséricorde, par le grand amour dont il « nous a aimés, et lorsque nous étions morts « par nos péchés, nous a vivifiés dans le Christ, « par la grâce duquel nous sommes sauvés ».

[1] II Cor. v, 14-18. — [2] I Cor. xv, 26, 53.

Ces mots : « Nous a vivifiés dans le Christ », ont le même sens que ces autres adressés aux Corinthiens : « Afin que ceux qui vivent, ne « vivent plus pour eux-mêmes, mais pour « Celui qui est mort pour eux, et qui pour « eux est ressuscité ». Quant aux paroles suivantes : « Par la grâce duquel nous sommes « sauvés », elles semblent indiquer que notre salut est un fait accompli, tandis qu'il l'est seulement en espérance. Ne dit-il pas expressément ailleurs, comme je l'ai rappelé un peu plus haut : « C'est en espérance que nous « sommes sauvés ? » Aussi poursuit-il, et continuant à représenter l'avenir comme déjà réalisé : « Dieu, dit-il, nous a ressuscités avec « lui, et nous a fait asseoir en même temps « dans les cieux en Jésus-Christ ». Le Christ, sans aucun doute, siége maintenant dans le ciel, mais pas encore nous. Cependant, comme notre espoir est assuré, et nous met en quelque sorte entre les mains ce dont nous ne jouirons que plus tard, l'Apôtre a pu dire que dès maintenant nous siégeons dans le ciel, non pas en nous-mêmes, mais dans la personne du Fils de Dieu. Aussi, pour écarter l'erreur et empêcher de considérer comme accompli réellement ce qui ne l'est qu'en espérance et ne le sera que plus tard en réalité, il continue de la manière suivante : « Pour manifester « dans les siècles à venir les richesses surabon- « dantes de sa grâce, par la bonté qu'il a pour « nous dans le Christ Jésus [1] ».

A notre interprétation se rapportent aussi ces mots : « Lorsque nous étions dans la chair, « les passions du péché, éveillées par la loi, « agissaient dans nos membres jusqu'à leur « faire porter des fruits de mort [2] ». — « Lors- « que nous étions dans la chair », ne semble-t-il pas exprimer qu'on n'y était plus ? Mais voici le sens : Lorsque nous vivions encore avec l'espoir des biens terrestres, à l'époque où la loi, qu'il est impossible d'accomplir sans la charité spirituelle, pesait sur eux et aboutissait à multiplier leurs fautes, puisqu'ils l'enfreignaient ; aussi a-t-il fallu qu'en ouvrant par bonté un Nouveau Testament, Dieu fît surabonder la grâce [3]. La même idée est contenue dans cette phrase d'une autre Epître : « Ceux qui sont dans la chair, ne sauraient « plaire à Dieu ». Ce qui prouve qu'il ne s'agit pas ici de ceux qui ne sont pas encore morts, c'est ce qu'ajoute l'Apôtre : « Pour vous, vous

[1] Ephes. II, 4-7. — [2] Rom. VII, 5. — [3] Rom. V, 20.

« n'êtes pas dans la chair, mais dans l'esprit[1] ». En d'autres termes : ceux qui vivent dans l'espoir des biens charnels ne sauraient plaire à Dieu ; or, vous n'avez pas, vous, cet espoir des biens matériels, mais l'espérance des biens spirituels, ou du royaume des cieux, au sein duquel le corps lui-même, grâce à sa transformation, sera devenu comme spirituel, d'animal qu'il est aujourd'hui. « On le sème corps « animal », dit le même Apôtre aux Corinthiens, « il lèvera corps spirituel[2] ».

Maintenant, si l'Apôtre ne connaissait plus selon la chair aucun de ceux qu'il assure ne vivre plus dans la chair, en ce sens qu'ils ne nourrissaient plus l'espoir des biens charnels, tout revêtus qu'ils fussent encore de leur chair corruptible et mortelle ; à combien plus forte raison ne pouvait-il pas dire du Christ, qu'il ne le connaissait plus selon la chair, lui qui possède réellement dans son corps glorieux le merveilleux changement que les autres attendaient seulement, et parce qu'il leur était promis ? Ah ! combien il est préférable, combien il est plus religieux, quand on étudie les divines Ecritures, de tout approfondir pour les mettre d'accord entre elles, que de les louer ici comme vraies, et de les condamner là comme fausses, pour n'avoir pas assez travaillé à dilucider une question qui paraît insoluble ! Eh ! quand l'Apôtre lui-même était enfant et n'avait qu'une sagesse d'enfant[1], ce qu'il disait toutefois par comparaison, il n'avait pas atteint encore le degré d'élévation spirituelle où il était monté quand, pour l'édification des églises, il écrivait, non pas des livres destinés aux exercices et aux progrès littéraires des hommes studieux, mais des Epîtres pleines d'autorité, destinées à être lues et observées comme tout ce que contient le canon ecclésiastique.

[1] Rom. VIII, 8, 9. — [2] I Cor. XV, 44.

[1] I Cor. XIII, 11.

Ces onze premiers livres sont traduits par M. l'abbé HUSSENOT.

LIVRE DOUZIÈME.

Les personnages et les faits de l'Ancien Testament sont tous prophétiques. — Démonstration par une foule d'exemples tirés des hommes et des choses.

CHAPITRE PREMIER.

POURQUOI FAUSTE REJETTE LE TÉMOIGNAGE DES PROPHÈTES SUR LE CHRIST.

Fauste. Pourquoi ne recevez-vous pas les Prophètes? — Dis plutôt toi-même, si tu le peux, pourquoi nous devons recevoir les Prophètes. A cause, observes-tu, des témoignages prophétiques qu'ils ont rendus du Christ. Pour moi, je n'en ai point trouvé, malgré la grande attention et la vive curiosité que j'ai mises à les lire. Mais au fond, c'est le signe d'une foi bien faible que de ne pas croire au Christ sans témoin et sans preuve. Ne dites-vous pas souvent vous-mêmes, qu'il ne faut rien scruter avec trop de curiosité, parce que la foi du chrétien doit être simple et absolue? Pourquoi donc détruisez-vous ici cette simplicité de la foi, en l'appuyant sur des preuves et des témoins, et sur des témoins juifs? Que si, renonçant à cette première manière de voir, vous passez à la seconde : quel témoin vous semblera plus sûr que Dieu lui-même, disant de son Fils, non par un prophète, ni par un interprète, mais par une voix descendue du ciel, alors qu'il l'envoyait sur la terre : « Celui-ci est mon « Fils bien-aimé ; croyez à sa parole [1]? » Le Sauveur a dit aussi de lui-même : « Je suis « sorti de mon Père et je suis venu dans le « monde [2] » ; et bien d'autres choses de ce genre. Sur quoi les Juifs indignés lui disaient : « C'est vous qui rendez témoignage de vous-« même; votre témoignage n'est pas vrai » ; et il leur répondait : « Bien que je rende té-« moignage de moi-même, mon témoignage « est vrai, parce que je ne suis pas seul. Car « il est écrit dans votre loi que le témoignage « de deux hommes est vrai. C'est moi qui « rends témoignage de moi-même, mais il « rend aussi témoignage de moi, mon Père « qui m'a envoyé [3] ». Il ne parle pas des Prophètes. De plus, il invoque le témoignage même de ses œuvres : « Si vous ne me croyez « pas, croyez à mes œuvres [4] ». Il ne dit pas : Si vous ne me croyez pas, croyez aux Prophètes. Nous n'avons donc besoin d'aucun autre témoignage sur notre Sauveur; nous cherchons simplement dans les Prophètes des exemples de vie honnête, la sagesse et la vertu ; tu n'ignores pas, je le sais, que les prophètes juifs n'ont rien eu de cela : car comme je te demandais pourquoi tu penses que nous devons les recevoir, tu as habilement et poliment passé leurs œuvres sous silence pour ne t'occuper que de leurs prédictions, oubliant ce qui est écrit : Qu'on ne cueille pas de raisins sur des épines, ni de figues sur des ronces [5]. Voilà pourquoi j'ai répondu catégoriquement et avec précision à ta question : Pourquoi nous ne recevons pas les Prophètes? Du reste les ouvrages de nos pères ont abondamment démontré qu'ils n'ont rien prophétisé touchant le Christ. Et pour mon compte, j'ajouterai que si les prophètes hébreux ont connu et annoncé le Christ, en menant une vie aussi criminelle, on peut justement leur appliquer ce que saint Paul dit des sages des nations : « Parce que, ayant connu Dieu, ils « ne l'ont point glorifié comme Dieu, ou ne lui « ont pas rendu grâces, mais ils se sont perdus « dans leurs pensées, et leur cœur insensé a été « rempli de ténèbres [6] ». Vous voyez donc que c'est peu d'avoir eu de grandes connaissances, si on n'y a conformé sa conduite.

[1] Matt. III, 17 ; Luc, IX, 35. — [2] Jean, XVI, 28. — [3] Id. VIII, 13-18.

CHAPITRE II.

LES PROPHÈTES ONT ANNONCÉ LE CHRIST : LEURS PRÉDICTIONS NOUS SONT UTILES : ILS ONT VÉCU D'UNE MANIÈRE CONFORME A LEUR DIGNITÉ.

Augustin. Fauste dit tout cela pour nous persuader : ou que les prophètes hébreux n'ont rien prédit du Christ; ou que leurs prédictions, s'ils en ont fait, sont sans utilité pour nous; ou que leur conduite n'a pas répondu à leur dignité de prophètes. Nous démontrerons donc qu'ils ont prophétisé tou-

[1] Jean, X, 38. — [2] Matt. VII, 16. — [3] Rom. I, 21.

chant le Christ, que leur témoignage nous est d'un grand secours pour établir et affermir notre foi, et qu'ils ont vécu comme il convenait à des prophètes. La première de ces trois questions serait longue à traiter, si je voulais produire les passages de tous ces livres où le Christ a été prédit ; mais j'écraserai du poids de l'autorité l'inconséquence de mon adversaire. Il rejette les prophètes hébreux, mais il confesse qu'il reçoit les Apôtres. Or, écoutons ce que dit de ces prophéties l'apôtre Paul (Paul dont Fauste, se demandant à lui-même s'il le reçevait, a répondu : « Sans aucun doute [1] » : « Paul, serviteur de Jésus-Christ, appelé à l'apo- « stolat, choisi pour l'Evangile de Dieu, qu'il « avait promis auparavant par ses prophètes « dans les saintes Ecritures, touchant son Fils « qui lui est né de la race de David selon la « chair [2] ». Que veut de plus notre adversaire ? A moins qu'il ne prétende peut-être qu'il s'agit ici de quelques autres prophètes, et non des hébreux ? Nous pourrions dire que quels que soient ces prophètes, l'Evangile n'en a pas moins été promis touchant le Fils de Dieu qui lui est né de la race de David selon la chair, Evangile pour lequel l'Apôtre se dit choisi : et la perfidie de nos adversaires serait déjà confondue, puisque c'est sur la foi de cet Evangile que nous croyons que le Fils de Dieu est né de la race de David selon la chair. Cependant, faisons-leur voir plus clairement que c'est très-certainement des prophètes hébreux que rend témoignage ce même Apôtre dont l'autorité confondra leur orgueil.

CHAPITRE III.

TEXTES DE SAINT PAUL ; PAROLES DE JÉSUS-CHRIST SUR MOÏSE ET LES PROPHÈTES.

« Je dis la vérité dans le Christ : je ne mens « pas, ma conscience me rendant témoignage « par l'Esprit-Saint, qu'il y a une grande tris- « tesse en moi, et une continuelle douleur « dans mon cœur. Car je désirais ardemment « d'être moi-même anathème à l'égard du « Christ pour mes frères, qui sont mes proches « selon la chair, qui sont les Israélites, aux- « quels appartiennent l'adoption, et la gloire, « et les testaments, et l'établissement de la foi, « et le culte et les promesses ; dont les pères « sont ceux de qui est sorti, selon la chair, le « Christ qui est au-dessus de toutes choses, « Dieu béni dans les siècles [1] ». Que peut-on dire de plus explicite, déclarer de plus exprès, recommander de plus saint ? Comment, en effet, les Israélites ont-ils été adoptés, si ce n'est par le Fils de Dieu ? Voilà pourquoi l'Apôtre dit aux Galates : « Mais lorsque est « venue la plénitude du temps, Dieu a envoyé « son Fils, formé d'une femme, soumis à la « loi, pour racheter ceux qui étaient sous la « loi, pour que nous reçussions l'adoption des « enfants [2] ». Et quelle est leur gloire, sinon surtout celle dont parle le même Paul aux mêmes Romains : « Qu'est-ce donc que le Juif « a de plus ? ou de quoi sert la circoncision ? « Beaucoup, de toute manière. Premièrement, « parce que c'est à eux (aux Juifs) que les « oracles de Dieu ont été confiés [3] ». Que nos adversaires cherchent quels sont ces oracles de Dieu confiés aux Juifs, et qu'ils nous les montrent ailleurs que dans les prophètes hébreux. Ensuite, pourquoi l'Apôtre dit-il que les deux Testaments appartiennent principalement aux Israélites, sinon parce que l'Ancien Testament leur a été accordé et qu'il contient le Nouveau en figure ? Quant à l'établissement de la loi qui a été donnée aux Israélites, nos hérétiques ont l'habitude de déchaîner contre elle leur aveugle fureur, parce qu'ils n'en comprennent pas le but providentiel, parce qu'ils ne savent pas que Dieu ne nous veut plus sous le joug de la loi, mais sous l'empire de la grâce. Qu'ils s'inclinent donc devant l'autorité de l'Apôtre, qui, en louant les Israélites et en constatant leur supériorité, compte parmi leurs biens propres l'établissement de la loi. Or, si la loi était mauvaise, il ne leur en ferait pas un honneur. Et si elle n'annonçait pas le Christ, le Seigneur lui-même ne dirait pas : « Si vous croyiez Moïse, vous « me croiriez aussi [4] » ; et après sa résurrection, il ne lui rendrait pas ce témoignage : « Il fallait que fût accompli tout ce qui est « écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les « Prophètes et dans les Psaumes [5] ».

CHAPITRE IV.

LES MANICHÉENS S'OBSTINENT A ADMETTRE UN FAUX CHRIST ET A REJETER LE VÉRITABLE.

Mais comme les Manichéens prêchent un autre Christ, non celui qu'ont prêché les

[1] Voir plus haut, liv. XI. — [2] Rom. I, 1-3.

[1] Rom. IX, 1, 5. — [2] Gal. IV, 4, 5. — [3] Rom. III, 1, 2. — [4] Jean, V, 46. — [5] Luc, XXIV, 44.

Apôtres, mais le leur propre, un Christ imposteur, inventé par le mensonge, dont les partisans connaissent parfaitement la fausseté en mentant eux-mêmes (à moins que, dans leur impudence, ils ne veuillent être crus sur parole, quand ils se reconnaissent disciples d'un imposteur) : il leur est arrivé ce que l'Apôtre dit des Juifs infidèles : « Lorsqu'ils « lisent Moïse, ils ont un voile posé sur le « cœur » ; et ce voile ne leur est pas enlevé, parce qu'ils ne peuvent comprendre Moïse qu'en passant au Christ, non au Christ qu'ils ont forgé dans leurs rêves, mais à celui que les prophètes hébreux ont prédit. Car le même Apôtre ajoute : « Mais lorsque « vous aurez passé au Seigneur, le voile sera « enlevé [1] ». Et il n'est pas étonnant qu'ils ne croient pas au Christ ressuscité et disant : « Il fallait que fût accompli tout ce qui est « écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les « Prophètes et dans les Psaumes », quand le Christ lui-même a rapporté ce qu'Abraham répondit à un riche sans pitié et tourmenté dans les enfers, qui le priait d'envoyer quelqu'un à ses frères pour les avertir de ne pas venir dans ce lieu de tortures. « Ils ont Moïse « et les Prophètes », répondit Abraham ; « qu'ils les écoutent ». Et le mauvais riche ayant dit qu'ils ne croiraient pas, si quelqu'un ne ressuscitait d'entre les morts, il lui fut répondu avec une grande vérité : « S'ils n'écou- « tent point Moïse et les Prophètes, quand même « quelqu'un des morts ressusciterait, ils ne croi- « raient pas [2] ». Aussi ces hérétiques n'écoutant ni Moïse ni les Prophètes, non-seulement ne croient pas au Christ ressuscité d'entre les morts, mais ne veulent absolument pas croire que le Christ soit ressuscité d'entre les morts. Or, comment croiraient-ils à sa résurrection, quand ils ne croient pas à sa mort ? Et comment croiraient-ils à sa mort, quand ils ne croient pas qu'il ait pris un corps mortel ?

CHAPITRE V.

NOUS AVONS LE VRAI CHRIST ANNONCÉ PAR LES PROPHÈTES. FAUT-IL CROIRE MANÈS OU PAUL L'APOTRE ?

Pour nous, nous ne croyons pas à ces partisans menteurs, non d'un Christ imposteur, mais d'un Christ qui n'a pas même existé. Car nous avons le Christ vrai, enseignant la vérité, prédit par les prophètes, prêché par les Apôtres, lesquels ont appuyé leur prédication sur le témoignage de la loi et des Prophètes, ainsi qu'ils le font voir en mille endroits. C'est ce que Paul a exprimé avec beaucoup de vérité et en très-peu de mots, quand il a dit : « Mais maintenant la justice de Dieu a été ma- « nifestée, sans la loi, étant confirmée par la « loi et par les Prophètes [1] ». Or, quels prophètes, sinon ceux des Israélites, auxquels il déclare ouvertement qu'appartiennent les Testaments, l'établissement de la loi et les promesses ? Et quel est l'objet de ces promesses, sinon le Christ ? C'est ce qu'il indique brièvement ailleurs, quand il dit, en parlant du Christ : « En effet, toutes les promesses quelconques « de Dieu sont en lui [2] ». Paul me dit que l'établissement de la loi appartient aux Israélites. Il dit encore : « Car la fin de la loi est « le Christ, pour justifier tout croyant [3] ». Il dit de plus en parlant du Christ : « En effet, toutes « les promesses quelconques de Dieu sont en « lui ». Et vous m'avancez que les prophètes israélites n'ont rien prédit du Christ ? Que me reste-t-il donc à faire sinon de choisir entre croire à Manès qui me débite une longue et fabuleuse histoire contre Paul ; ou à Paul qui me crie : « Si quelqu'un vous annonce un « autre évangile que celui que nous vous « avons annoncé, qu'il soit anathème [4] ? »

CHAPITRE VI.

TOUTES LES NATIONS ÉTANT BÉNIES DANS LE CHRIST, FILS D'ABRAHAM, IL EST DONC LE VRAI CHRIST.

On nous dira peut-être : Montrez-nous où le Christ a été prédit par les Prophètes israélites ? comme si c'était une mince autorité que celle des Apôtres, quand ils nous disent que ce que nous avons lu dans les livres des Prophètes israélites s'est accompli dans le Christ ; ou celle du Christ lui-même qui atteste que c'est de lui que cela a été écrit. Par conséquent, si quelqu'un ne peut donner cette démonstration, c'est une preuve que son intelligence est en défaut : car ni les Apôtres, ni le Christ, ni les saints livres ne mentent. Cependant, pour ne pas trop m'étendre et pour me borner à un seul point, je citerai ce que l'Apôtre a dit à la suite, dans le même passage : « La parole de Dieu ne peut rester sans

[1] II Cor. III, 15, 16. — [2] Luc, XVI, 27, 31.

[1] Rom. III, 21. — [2] II Cor. I, 20. — [3] Rom. X, 4. — [4] Gal. I, 9.

« effet ; car tous ceux qui descendent d'Israël « ne sont pas Israélites ; ni ceux qui appar- « tiennent à la race d'Abraham ne sont pas « tous ses enfants ; mais c'est en Isaac que sera « ta postérité ; c'est-à-dire, ce ne sont pas les « enfants selon la chair qui sont enfants de « Dieu, mais ce sont les enfants de la pro- « messe qui sont comptés dans la postérité [1] ». Que répondront-ils à cela, quand il est dit clairement ailleurs, à Abraham, à propos de cette postérité : « Toutes les nations de la terre « seront bénies dans ta postérité [2] ? » En effet, s'il s'agissait, dans notre discussion, du temps où l'Apôtre écrivait : « Les promesses ont été « faites à Abraham et à celui qui naîtrait de « lui ; il ne dit pas : A ceux qui naîtront, « comme parlant de plusieurs, mais comme « d'un seul : Et à celui qui naîtra de toi, « c'est-à-dire au Christ [3] » : peut-être aurait-on quelque raison de ne pas croire avant de voir toutes les nations avoir foi au Christ que l'on annonce comme étant de la race d'Abraham. Mais maintenant que nous voyons l'accomplissement de ce qui a été prédit si longtemps d'avance, maintenant que toutes les nations sont déjà bénies dans la postérité d'Abraham, à qui on avait dit, deux mille ans auparavant : « Toutes les nations seront bénies « dans ta postérité » ; qui sera assez opiniâtre dans sa folie pour tenter d'introduire un autre Christ qui ne soit pas de la race d'Abraham, ou pour prétendre que les prophéties des Hébreux, de ce peuple, dont Abraham est le père, n'ont rien prédit sur le véritable Christ?

CHAPITRE VII.

LES PROPHÉTIES RELATIVES AU CHRIST SONT NOMBREUSES, EN PARTIE ALLÉGORIQUES, EN PARTIE VERBALES, EN PARTIE EXPRIMÉES PAR DES FAITS ; MAIS TOUTES TENDENT AU MÊME BUT, QUI EST LE CHRIST.

Or, qui pourrait, je ne dis pas dans une courte réponse, telle que je suis obligé de la donner dans ce livre, mais dans le volume le plus considérable, qui pourrait, dis-je, rappeler toutes les choses glorieuses que les prophètes hébreux ont dites de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, alors que tout ce qui est contenu dans leurs livres est dit de lui ou en vue de lui ? Mais pour exercer le lecteur et lui procurer le plaisir de la découverte, la plus grande partie de ces choses ont une forme allégorique et énigmatique, et sont présentées tantôt sous le voile des paroles, tantôt sous l'exposé du fait. Cependant, s'il n'y avait rien de clair, le sens des passages obscurs ne se comprendrait plus. Du reste, si on réunit dans un ensemble et comme en un contexte tout ce qui est enveloppé sous les figures, il en résulte un tel accord de témoignages en faveur du Christ, que le sourd le plus obstiné est forcé de rougir.

[1] Rom. IX, 6-8. — [2] Gen. XXVI, 4. — [3] Gal. III, 16.

CHAPITRE VIII.

LES SEPT JOURS DE LA CRÉATION FIGURENT LES SEPT AGES DU MONDE. ADAM ET ÈVE, FIGURE DU CHRIST.

Dieu, d'après la Genèse, a achevé toute son œuvre en six jours et s'est reposé le septième [1]. Les opérations divines désignent les six âges que le genre humain doit parcourir dans la succession des siècles : le premier depuis Adam jusqu'à Noé ; le second, de Noé à Abraham ; le troisième, d'Abraham à David ; le quatrième, de David à la transmigration de Babylone ; le cinquième, de la transmigration de Babylone à l'humble avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; le sixième, qui court maintenant, doit s'étendre jusqu'au jour où le Très-Haut viendra juger les hommes ; mais le septième s'entend du repos des saints, non pendant cette vie, mais dans l'autre, là où le mauvais riche, tourmenté dans les enfers, a vu reposer le pauvre Lazare [2] ; là où le jour n'a plus de déclin, parce que rien n'y est imparfait. D'après la Genèse encore, l'homme est formé le sixième jour à l'image de Dieu [3] : au sixième âge du monde apparaît notre restauration dans le renouvellement de l'esprit, selon l'image de celui qui nous a créés, ainsi que le dit l'Apôtre [4]. L'homme s'est endormi et, de son côté, est formée la femme [5] : le Christ meurt et l'Eglise est formée du sacrement du sang qui coule du flanc de la victime [6]. Eve, qui a été formée du côté de son époux, est appelée vie et mère des vivants : et le Seigneur dit dans l'Evangile : « Si quelqu'un ne mange « pas ma chair et ne boit pas mon sang, il « n'aura pas la vie en lui [7] ». Tout ce qu'on lit là, étudié avec soin et en détail, parle par anticipation du Christ et de l'Eglise, soit dans

[1] Gen. II, 1, 2. — [2] Luc, XVI, 23. — [3] Gen. I, 27. — [4] Col. III, 10. — [5] Gen. II, 22. — [6] Jean, XIX, 34. — [7] Jean, VI, 54.

les bons, soit dans les mauvais chrétiens. Ce n'est donc pas en vain que l'Apôtre a dit : « Adam qui est la figure de l'avenir [1] » ; et encore : « L'homme laissera son père et sa « mère et s'attachera à sa femme, et ils seront « deux en une seule chair. Ce sacrement est « grand », ajoute l'Apôtre, « je dis dans le « Christ et dans l'Eglise [2] ». Car qui ne voit que le Christ a ainsi laissé son Père, « lui qui, étant « dans la forme de Dieu, n'a pas cru que ce « fût une usurpation de se faire égal à Dieu ; « mais qui s'est anéanti lui-même, prenant la « forme d'esclave [3] » ; qu'il a aussi quitté sa mère, la synagogue des Juifs, charnellement attachée à l'Ancien Testament et qu'il s'est uni à l'Eglise, son épouse, afin d'être deux en une seule chair, dans la paix du Nouveau Testament ? En effet, comme il est Dieu dans le Père par qui nous avons été faits, il est devenu, par l'Incarnation, participant à notre nature, afin que nous puissions être un corps l'ayant pour chef.

CHAPITRE IX.

L'INFIDÉLITÉ DE CAÏN, IMAGE DE L'INFIDÉLITÉ DU PEUPLE JUIF.

Comme le sacrifice de Caïn, composé des fruits de la terre, est réprouvé, et que celui d'Abel, formé des brebis et de leur graisse, est accepté : ainsi la foi du Nouveau Testament, qui loue Dieu par l'innocence de la grâce, est préférée aux œuvres terrestres de l'Ancien Testament ; parce que, quoique les Juifs les aient d'abord bien faites, ils sont cependant coupables d'infidélité pour n'avoir pas, à l'arrivée du Christ, distingué l'époque du Nouveau Testament de celle de l'Ancien. Dieu dit en effet à Caïn : « Si tu offres bien et que tu di- « vises mal, tu pèches ». S'il avait écouté ce que Dieu lui disait : « Tiens-toi en repos ; il « se tournera contre toi et tu le domineras », il eût tourné le péché de son côté, en se l'attribuant et en le confessant devant Dieu ; et, par là, aidé du secours de la grâce, il l'eût dominé, au lieu d'en être dominé, et il n'eût point tué son frère innocent, après être devenu l'esclave du péché [4]. De même, si les Juifs, dont tout ceci était la figure, se fussent tenus en paix ; si, reconnaissant que le temps du salut par la grâce pour la rémission des péchés était arrivé, ils eussent écouté le Christ qui leur disait : « Ce ne sont pas ceux qui se por- « tent bien qui ont besoin de médecin, mais « les malades ; je ne suis pas venu appeler les « justes, mais les pécheurs à la pénitence [1] » ; et encore : « Quiconque commet le péché, est « esclave du péché » ; puis : « Si le Fils vous « met en liberté, vous serez vraiment libres [2] » : si, dis-je, ils eussent écouté ces paroles, ils eussent tourné leur péché contre eux-mêmes en s'accusant et en disant au médecin, comme il est écrit dans le psaume : « J'ai dit : Sei- « gneur, ayez pitié de moi ; guérissez mon « âme, parce que j'ai péché contre vous [3] », et, devenus libres, ils eussent, par l'espérance de la grâce, dominé ce même péché tant qu'il était dans leur corps mortel. Mais maintenant, ignorant la justice de Dieu et voulant établir la leur [4], enflés des œuvres de la loi, ne s'humiliant point de leurs péchés, ils n'ont pas trouvé le repos ; et, le péché régnant dans leur corps mortel de manière à ce qu'ils obéissent à ses convoitises [5], ils se sont heurtés contre la pierre de l'achoppement [6] ; ils se sont enflammés de haine contre celui dont ils voyaient les œuvres agréées de Dieu ; ils se sont irrités, quand l'aveugle-né, qui voyait enfin, leur disait : « Nous savons que Dieu « n'exauce point les pécheurs ; mais si quel- « qu'un l'honore et fait sa volonté, c'est celui- « là qu'il exauce [7] », comme s'il leur eût dit : Dieu ne regarde pas le sacrifice de Caïn, mais il regarde le sacrifice d'Abel. Ainsi Abel, le plus jeune, est tué par son frère aîné ; le Christ, chef d'un peuple plus jeune, est mis à mort par le peuple Juif, plus ancien : l'un est tué dans la campagne, l'autre sur le Calvaire.

CHAPITRE X.

AUTRE RAPPROCHEMENT ENTRE CAÏN ET LE PEUPLE JUIF.

Dieu interroge Caïn, non comme un ignorant qui veut apprendre, mais comme un juge qui doit punir un coupable : il lui demande où est son frère. Caïn répond qu'il ne le sait pas et qu'il n'est pas son gardien. Jusqu'ici que nous répondent les Juifs, quand nous les interrogeons par la voix de Dieu, c'est-à-dire des saintes Ecritures, touchant le Christ, sinon qu'ils ne connaissent pas même celui que nous appelons le Christ ? L'ignorance

[1] Rom. v, 14. — [2] Eph. v, 31, 32. — [3] Phil. II, 6, 7. — [4] Gen. IV, 3-8.

[1] Matt. IX, 12, 13. — [2] Jean, VIII, 34, 36. — [3] Ps. XL, 5. — [4] Rom. X, 3. — [5] Id. VI, 12. — [6] Id. IX, 32. — [7] Jean, IX, 31.

de Caïn était feinte, la négation des Juifs est mensongère. Ils seraient en un sens les gardiens du Christ, s'ils avaient voulu recevoir et garder la foi chrétienne. Car celui qui garde le Christ dans son cœur, ne dit pas comme Caïn : « Est-ce que je suis le gardien de mon « frère? — Dieu dit à Caïn : Qu'as-tu fait? La « voix du sang de ton frère crie de la terre « jusqu'à moi ». C'est ainsi que la voix de Dieu confond les Juifs dans les saintes Ecritures. Car le sang du Christ a une voix puissante sur la terre, puisque, après l'avoir reçu, toutes les nations répondent : Ainsi soit-il. C'est là la voix claire de ce sang ; voix qu'il fait lui-même entendre par la bouche des fidèles qu'il a rachetés.

CHAPITRE XI.

LA TERRE EST STÉRILE POUR CAÏN, ET LA PASSION DU CHRIST POUR LES JUIFS.

« Dieu dit à Caïn : Maintenant tu seras « maudit par la terre qui a ouvert sa bouche « pour recevoir le sang de ton frère, versé par « ta main. Après que tu l'auras cultivée, elle « refusera de te donner ses fruits ; tu seras « gémissant et tremblant sur la terre [1] ». Dieu ne dit pas : La terre est maudite; mais : « Tu « seras maudit par la terre qui a ouvert sa « bouche pour recevoir le sang de ton frère, « versé par ta main ». En effet, le peuple juif infidèle est maudit par la terre, c'est-à-dire par l'Eglise, qui a ouvert sa bouche pour la confession des péchés, à l'effet de recevoir le sang du Christ, répandu, pour la rémission des péchés, de la main d'un persécuteur qui n'a pas voulu être sous la grâce, mais sous la loi, afin d'être maudit par l'Eglise, c'est-à-dire, afin que l'Eglise comprît et fît voir qu'il est maudit, suivant l'expression de l'Apôtre : « Tous ceux « qui s'appuient sur les œuvres de la loi, sont « sous la malédiction de la loi [2] ». Ensuite, après avoir dit : « Tu seras maudit par la « terre, qui a ouvert sa bouche pour rece- « voir le sang de ton frère, versé par ta « main », Dieu n'ajoute pas : Après que tu l'auras cultivée ; mais il dit : « Après que tu « auras cultivé la terre, elle refusera de te « donner ses fruits ». D'où il suit qu'il n'est pas nécessaire d'entendre ces paroles en ce sens, que Caïn cultiverait la terre même qui avait ouvert sa bouche pour recevoir le sang de son frère, versé par sa main ; mais il faut comprendre qu'il est maudit par cette terre, parce qu'il en cultive une qui cessera de lui donner des fruits; c'est-à-dire, l'Eglise reconnaît et fait voir que le peuple juif est maudit, parce que, après la mort du Christ, il observe encore la circoncision terrestre, le sabbat terrestre, les azymes terrestres, la pâque terrestre : toutes observances terrestres, qui ont une vertu secrète pour faire comprendre la grâce du Christ, laquelle n'est point accordée aux Juifs obstinés dans l'impiété et l'infidélité, parce qu'elle a été révélée par le Nouveau Testament ; et comme ils ne passent point au Seigneur, on ne leur enlève pas le voile qui demeure dans la lecture de l'Ancien Testament, parce que dans le Christ seul disparaît, non la lecture de l'Ancien Testament, qui a une vertu cachée, mais le voile qui en dérobe l'intelligence [1]. Voilà pourquoi, le Christ ayant souffert sur la croix, le voile du temple s'est déchiré [2], afin que, par la passion du Christ, les mystères des sacrements soient révélés aux fidèles qui viennent pour boire son sang, après avoir ouvert la bouche par la confession. Voilà pourquoi le peuple juif, à l'exemple de Caïn, cultive encore la terre, observe encore charnellement les prescriptions de la loi qui ne lui donne point ses fruits, parce qu'il ne comprend pas la grâce du Christ contenue en elle. Voilà pourquoi sur cette même terre que le Christ a portée, c'est-à-dire dans sa chair, ils ont eux-mêmes opéré notre salut en crucifiant le Christ, qui est mort pour nos péchés. Et cette même terre ne leur a point donné ses fruits, parce qu'ils n'ont pas été justifiés par la vertu de la résurrection de celui qui est ressuscité pour notre justification [3] ; parce que, « quoiqu'il ait été « crucifié dans sa faiblesse, il vit cependant « par la puissance de Dieu », comme le dit l'Apôtre [4]. C'est donc là la vertu de cette terre, que le Christ ne manifeste point aux impies ni aux incrédules. Aussi, après sa résurrection, n'a-t-il point apparu à ceux qui l'avaient crucifié ; c'est Caïn cultivant la terre pour y semer du grain, et cette même terre ne lui faisant pas voir l'effet de sa puissance : « Après « que tu l'auras cultivée », est-il écrit, « elle « refusera de te donner ses fruits ».

[1] Gen. IV, 9, 12. — [2] Gal. III, 10.

[1] II Cor. III, 14, 16. — [2] Matt. XXVII, 51. — [3] Rom. IV, 25. — [4] II Cor. XIII, 4.

CHAPITRE XII.

CAÏN NE SERA PAS TUÉ, NI LE PEUPLE JUIF EXTERMINÉ.

« Tu seras gémissant et tremblant sur la « terre ». Qui ne voit aujourd'hui, qui ne reconnaît que ce peuple, en quelque lieu de la terre qu'il soit dispersé, gémit et s'attriste d'avoir perdu l'empire, et tremble sous une multitude de peuples chrétiens? Aussi Caïn dit-il dans sa réponse : « Mon iniquité est trop « grande ; si vous me rejetez aujourd'hui de « la face de la terre, je fuirai aussi votre pré- « sence, je serai gémissant et tremblant sur la « terre, et quiconque me trouvera me tuera ». Il gémit vraiment et tremble qu'après avoir perdu un royaume terrestre, il ne soit encore frappé de mort temporelle. Ce mal lui paraît plus grand que d'être privé du fruit de la terre qui l'empêcherait de mourir spirituellement. Car il a des goûts charnels et il ne redoute de fuir la présence de Dieu, c'est-à-dire d'être l'objet de sa colère, que parce qu'il craint d'être tué par quiconque le rencontrera. Il a des goûts charnels, parce qu'il cultive une terre dont il ne recueille pas les fruits. Or, goûter les choses de la chair, c'est la mort [1]. Mais ne comprenant pas cette mort, il gémit d'avoir perdu l'empire et craint la mort corporelle. Or, que lui répond le Seigneur? « Il n'en sera pas ainsi ; mais qui- « conque tuera Caïn, sera puni sept fois » ; c'est-à-dire, ce ne sera pas comme tu dis : la race impie des Juifs charnels ne mourra pas de mort corporelle. Car quiconque les exterminera en ce sens sera puni sept fois, c'est-à-dire les délivrera des sept vengeances qu'ils ont méritées pour avoir mis le Christ à mort ; afin que, dans tout le cours des siècles, figuré par sept jours, la race juive ne périssant pas, les fidèles chrétiens voient clairement quel esclavage elle a mérité pour avoir, dans l'orgueil de sa puissance, mis le Seigneur à mort.

CHAPITRE XIII.

CONTINUATION DU PARALLÈLE ENTRE CAÏN ET LE PEUPLE JUIF. IMPIÉTÉ DES MANICHÉENS IMITATEURS DE CAÏN.

« Et le Seigneur mit un signe sur Caïn, afin « que quiconque le trouverait ne le tuât pas [2] ». C'est vraiment une chose prodigieuse que toutes les nations qui ont été subjuguées par les Romains, aient adopté la religion de ce peuple et embrassé son culte et ses rites sacrilèges ; et que le peuple Juif soit sous des rois païens, soit sous des princes chrétiens, n'ait jamais perdu le signe de sa loi, qui le distingue de tous les autres peuples ; et que tout empereur ou roi qui les trouve dans ses Etats, les y trouve avec ce signe et ne les tue point, c'est-à-dire ne fait rien pour qu'ils ne soient plus juifs, séparés de la communion des autres nations par le signe certain et particulier de leur culte ; à moins que quelqu'un d'entre eux ne passe au Christ, pour cesser d'être Caïn, ne pas fuir la présence de Dieu et ne pas habiter la terre de Naïd, qui signifie, dit-on, ébranlement. C'est pour conjurer ce mal que le Psalmiste fait cette prière : « Ne « permettez pas que mes pieds chancellent [1] » ; et encore : « Que les mains des pécheurs ne « m'ébranlent pas [2] ; mes oppresseurs triom- « pheront si je suis ébranlé [3] ; le Seigneur est « à ma droite, pour que je ne sois pas « ébranlé [4] », et beaucoup d'autres passages de ce genre : mal qu'éprouvent tous ceux qui se soustraient à la présence de Dieu, c'est-à-dire à la miséricorde de son amour. Voilà pourquoi on lit dans le même psaume : « Et « moi j'ai dit à l'heure de l'abondance : Je ne « serai jamais ébranlé pour toujours ». Mais voyez ce qui suit : « Seigneur, il vous a plu « de donner de la force à ma vertu ; puis vous « avez détourné votre face et j'ai été troublé [5] ». On comprend ainsi que c'est par la participation à la lumière divine, et non par elle-même, que toute âme est belle, agréable et vertueuse. Si les Manichéens considéraient cela et le comprenaient, ils ne tomberaient pas dans une telle impiété que de se croire la nature et la substance de Dieu. Mais ils ne le peuvent pas, parce qu'ils ne sont pas en repos, car ils ne connaissent pas le sabbat du cœur. S'ils étaient en repos, ils tourneraient, comme on le disait à Caïn, leur péché contre eux-mêmes, c'est-à-dire ils se l'imputeraient, et non à je ne sais quel peuple des ténèbres ; et ainsi, par la grâce de Dieu, ils domineraient ce même péché. Mais, en résistant à la vérité, ils fuient, eux et tous ceux qui s'obstinent dans diverses erreurs, ils fuient la présence de Dieu comme Caïn, comme les Juifs maudits ; ils habitent

[1] Rom. VIII, 6. — [2] Gen. IV, 13, 15.

[1] Ps. LXV, 9. — [2] Id. XXXV, 12. — [3] Id. XII, 5. — [4] Id. XXIX, 7, 3. — [5] Id. XXIX, 7, 8.

la terre d'ébranlement, c'est-à-dire dans le trouble de la chair, qui est à l'opposite de la joie de Dieu, c'est-à-dire contre Eden [1] (festin, selon les interprètes), là où est planté le paradis. Je ne dirai plus que peu de mots sur ce vaste sujet, pour ne pas prolonger outre mesure ma réponse et retarder la marche de cet ouvrage.

CHAPITRE XIV.

HÉNOCH, NOÉ. SIGNIFICATION MYSTIQUE DE L'ARCHE.

Pour passer sous silence bien des choses d'autant plus douces à considérer qu'elles sont dégagées de passages plus obscurs, mais qui cependant exigent de longues dissertations, parce qu'il faut les appuyer sur un plus grand nombre de témoignages, pour laisser, dis-je, ces sujets de côté, qui ne serait excité à chercher et à découvrir le Christ dans ces livres? qui n'éprouverait le besoin d'une foi salutaire en voyant Hénoch, le sixième à partir d'Adam, agréé du Seigneur et enlevé au ciel [2]? et l'institution du septième jour, auquel appartient quiconque est formé, par l'avénement du Christ, dans le sixième âge du monde qui en est comme le sixième jour? En voyant Noé sauvé avec sa famille par l'eau et par le bois [3], figure de la famille du Christ marquée, par le baptême, de la passion de la croix? Et l'arche faite de bois équarris, comme l'Eglise est construite de saints toujours prêts à toute sorte de bonnes œuvres [4]? Car un objet carré se tient ferme, de quelque côté qu'on le tourne. Et comme l'arche, à l'instar du corps humain, est six fois aussi longue qu'elle est large, et dix fois aussi longue qu'elle est haute, elle indique l'apparition du Christ dans un corps humain. Et si sa largeur est de cinquante coudées, c'est la figure de ce que dit l'Apôtre : « Notre cœur s'est dilaté [5] ». Et comment dilaté, sinon par la charité spirituelle? C'est pourquoi le même Apôtre dit encore : « La charité de Dieu est répandue en nos « cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été « donné [6] ». Car c'est le cinquantième jour après sa résurrection que le Christ a envoyé le Saint-Esprit, par lequel il a dilaté les cœurs des croyants[7]. L'arche est longue de trois cents coudées, afin de former six fois cinquante : de même que toute la durée des siècles est comprise en six âges, pendant lesquels le Christ n'aura jamais cessé d'être prêché : prédit pendant les cinq premiers, par les prophètes, et annoncé, pendant le sixième, par l'Evangile. Elle est haute de trente coudées, nombre renfermé dix fois dans celui de la longueur ; parce que notre hauteur c'est le Christ, qui, à l'âge de trente ans, a consacré la doctrine évangélique, en affirmant qu'il était venu accomplir la loi, et non la détruire [1]. Or, le cœur de la loi se révèle dans les dix préceptes : voilà pourquoi la longueur de l'arche est dix fois trente, et pourquoi Noé est le dixième descendant d'Adam [2]. Si les bois de l'arche sont unis par du bitume en dedans et en dehors [3], c'est pour figurer la tolérance de la charité dans la composition de l'unité, laquelle empêche que, quand les scandales affligent l'Eglise, soit de la part de ceux qui sont au dedans, soit de la part de ceux qui sont au dehors, l'union fraternelle ne soit détruite et le lien de la paix ne soit brisé. En effet, le bitume est un ciment très-brûlant et très-fort, qui signifie l'ardeur de la charité, laquelle déploie une grande énergie à tout supporter pour maintenir la société spirituelle.

CHAPITRE XV.

AUTRE SIGNIFICATION SYMBOLIQUE DE L'ARCHE DE NOÉ.

Comme l'arche contient des animaux de toute espèce, ainsi l'Eglise renferme toutes les nations, figurées par la nappe qui fut montrée en vision à Pierre. S'il s'y trouve des animaux mondes et immondes [4], c'est que les bons et les méchants participent aux sacrements de l'Eglise. S'il y a sept couples d'animaux mondes et deux d'animaux immondes [5], ce n'est pas parce que les méchants sont en plus petit nombre que les bons, mais c'est que les bons maintiennent l'unité d'esprit dans le lien de la paix. Or, la divine Ecriture nous représente l'Esprit-Saint dans sept opérations diverses : la sagesse, l'intelligence, le conseil, la force, la science, la piété et la crainte de Dieu [6]. C'est pourquoi le nombre de cinquante jours, fixé pour la descente du Saint-Esprit, se forme de sept fois sept qui forment quarante-neuf, auxquels on ajoute un, ce qui fait dire à l'Apôtre : « Appliqués à conserver l'unité d'esprit, par « le lien de la paix [7] ». Quant aux méchants,

[1] Gen. IV, 16. — [2] Id. V, 24. — [3] Id. VII, 23. — [4] II Tim. II, 21. — [5] II Cor. VI, 11. — [6] Rom. V, 5. — [7] Act. II, 1-4.

[1] Matt. V, 17. — [2] Gen. V; Luc, III, 36-38. — [3] Id. VI, 14, 15. — [4] Act. X, 11, 12. — [5] Gen. VII, 2. — [6] Is. XI, 2, 3. — [7] Eph. IV, 3.

le nombre deux, qui les figure, les fait voir enclins aux schismes, et en quelque sorte divisibles. Si Noé forme le nombre huit avec sa famille, c'est parce que l'espérance de notre résurrection s'est manifestée dans le Christ, qui est ressuscité des morts le huitième jour, c'est-à-dire le premier jour après le septième qui était le sabbat : jour qui était le troisième après sa passion, mais qui devint tout à la fois le huitième et le premier dans le nombre des jours qui forment la succession des temps.

CHAPITRE XVI.

L'ARCHE, FIGURE DE L'ÉGLISE.

Si, l'arche étant achevée, on y pratique en haut une ouverture d'une coudée, c'est que l'Eglise, qui est le corps du Christ, s'élève et se complète dans l'unité. Aussi lit-on dans l'Evangile : « Celui qui ne rassemble pas avec « moi, disperse [1] ». Si on fait une porte au côté de l'arche, c'est que personne ne peut entrer que par le sacrement de la rémission des péchés, lequel a découlé du côté ouvert du Christ. Si on construit au bas de l'arche des compartiments à deux et à trois divisions, c'est pour indiquer que l'Eglise recueille, parmi toutes les nations, une multitude divisée en deux, à cause de la circoncision et de l'incirconcision; ou en trois, à cause des trois fils de Noé, dont la postérité remplit l'univers. On parle ici du bas de l'arche, parce que la diversité des nations ne subsiste que dans cette vie terrestre, et qu'en haut, nous sommes tous consommés dans l'unité. Et la variété a disparu, parce que le Christ est tout et dans tous, et que, dans une seule coudée, il nous rassemble tous en haut par l'unité céleste.

CHAPITRE XVII.

LE DÉLUGE, IMAGE DU BAPTÊME.

Le déluge arrive sept jours après l'entrée de Noé dans l'arche, parce que nous sommes baptisés dans l'espoir de l'éternel repos qui est figuré par le septième jour. Et si, en dehors de l'arche, toute chair vivant sur la terre périt par le déluge, c'est parce que, en dehors de la société de l'Eglise, l'eau du baptême, bien que la même, non-seulement ne procure pas le salut, mais donne plutôt la mort. Si la pluie tombe quarante jours et quarante nuits [2], c'est que toute tache de péché commis contre les dix commandements de la loi, dans toute l'étendue de la terre qui est formée de quatre éléments (en effet, dix, multiplié par quatre, donne quarante); soit qu'elle ait été contractée dans la prospérité, figurée par les jours, soit qu'elle ait été contractée dans l'adversité, représentée par les nuits, est effacée par le sacrement du baptême céleste.

[1] Matt. XII, 30. — [2] Id. VII, 17, 23.

CHAPITRE XVIII.

RAPPROCHEMENT ENTRE L'AGE DE NOÉ ET LES AGES DU MONDE.

Pourquoi Noé avait-il cinq cents ans quand Dieu lui ordonna de construire l'arche, et six cents ans quand il y entra [1] (ce qui laisse entendre qu'il mit cent ans à cet ouvrage), sinon parce que chaque centaine d'années signifie ici un des âges du monde? Voilà pourquoi le sixième âge, qui est marqué par l'augmentation de cinq cents à six cents, construit l'Eglise par la prédication évangélique. Ainsi celui qui aspire à la vie doit être comme un bois équarri, prêt à toute sorte de bonnes œuvres, et entrer dans la sainte construction; parce que le second mois de la six centième année, où Noé entra dans l'arche, désigna ce même âge, le sixième du monde; car deux mois sont renfermés dans le nombre soixante; et c'est le nombre six qui donne son nom à soixante, à six cents, à six mille, à soixante mille, à six cent mille, à six cent fois, et ainsi de suite jusqu'à l'infini, à toute multiplication qui le prend pour point de départ.

CHAPITRE XIX.

LE JOUR OU L'ARCHE S'ARRÊTA; LA HAUTEUR DES EAUX DU DÉLUGE; LEURS SIGNIFICATIONS SYMBOLIQUES.

Le vingt-septième jour du mois que l'on mentionne, se rattache à la signification de la forme carrée, dont il a été parlé à propos de l'arche. Mais ici, le sens en est plus évident, parce que c'est une Trinité qui nous perfectionne, quand nous avons été préparés pour toute bonne œuvre et en quelque sorte équarris : dans la mémoire, pour nous souvenir de Dieu; dans l'intelligence, pour le connaître; dans la volonté, pour l'aimer. Car trois, multiplié par trois, et leur produit, multiplié par

[1] Gen. V, 31; VII, 6.

trois, forment vingt-sept, qui est le carré du nombre ternaire. L'arche s'arrêta, c'est-à-dire se reposa le septième mois [1] : c'est encore une figure du repos du septième jour. Et comme les parfaits goûtent le repos, on retrouve encore là le nombre de ce carré : car ce mystère a été indiqué par le vingt-septième jour du second mois, et l'indication est confirmée par le vingt-septième jour du septième mois, celui où l'arche s'est reposée ; en effet, ce qui a été promis en espérance, est donné en réalité. Or, comme le repos du septième jour ne fait qu'un avec la résurrection du huitième jour (car le corps une fois recouvré, le repos des saints après cette vie ne finit plus ; mais l'homme tout entier, non plus en espérance, mais en réalité, renouvelé en tout sens par le salut parfait de l'immortalité et dans son esprit et dans son corps, est absorbé dans le bonheur de la vie éternelle), comme, dis-je, le repos du septième jour se confond avec la résurrection du huitième jour : c'est là le haut et profond mystère qui s'accomplit dans le sacrement de notre régénération, c'est-à-dire dans le baptême. L'eau s'est élevée jusqu'à dépasser de quinze coudées le sommet des montagnes [2] : cela veut dire que ce sacrement dépasse toute la sagesse des orgueilleux. En effet, sept et huit font quinze. Et comme septante prend son nom de sept, et quatre-vingts de huit, ces deux nombres réunis forment les cent cinquante jours pendant lesquels l'eau s'est élevée, et nous signalent encore et nous confirment la hauteur du baptême dans la consécration du nouvel homme pour maintenir la foi du repos et de la résurrection.

CHAPITRE XX.

CE QUE REPRÉSENTENT LE CORBEAU ET LA COLOMBE ENVOYÉS HORS DE L'ARCHE.

Après quarante jours, le corbeau fut lâché et ne revint pas, soit qu'il en eût été empêché par les eaux, soit qu'il eût été alléché par quelque cadavre nageant à leur surface. Ceci s'applique aux hommes dégradés par l'immonde cupidité et, par là, trop ardents pour les objets du dehors, pour les choses du monde, ou enclins à se faire rebaptiser, ou à se laisser séduire et retenir par ceux que tue le baptême en dehors de l'arche, c'est-à-dire de l'Eglise. Si la colombe est lâchée et revient, pour n'avoir pas trouvé un lieu de repos, cela nous fait voir que le Nouveau Testament ne promet pas aux saints le repos en ce monde. En effet, elle a été lâchée après quarante jours, et ce nombre est le symbole de la vie présente. Renvoyée sept jours après, elle rapporta un rameau fécond d'olivier, image de l'opération spirituelle des sept dons : pour indiquer que quelques-uns, même de ceux qui sont baptisés en dehors de l'Eglise, peuvent être amenés à l'unité sur le tard, c'est-à-dire vers le soir, par la bouche de la colombe comme par le baiser de paix, pourvu toutefois que l'onction de la charité ne leur fasse pas défaut. Renvoyée encore une fois sept jours plus tard, elle n'est pas revenue [1] : ce qui signifie la fin des siècles, quand viendra le repos des saints, non plus dans le sacrement de l'espérance, qui forme le lien de l'Eglise en ce temps, lorsqu'on boit ce qui a coulé du côté du Christ ; mais dans la perfection même du salut éternel, quand le royaume sera remis à Dieu et au Père [2], en sorte que, dans la claire contemplation de l'immuable vérité, nous n'ayons plus besoin d'aucun symbole matériel.

CHAPITRE XXI.

IMPOSSIBILITÉ DE TOUT DIRE SUR CE SUJET.

En y mettant même toute la brièveté que j'ai mise à parcourir ces points, il serait trop long de toucher à tout : de dire, par exemple, pourquoi c'est la six cent et unième année de Noé, c'est-à-dire après les six cents ans achevés, que l'arche s'ouvre et que le mystère jusque-là caché se révèle ; pourquoi on dit que la terre se dessécha le vingt-septième jour du second mois [3], comme si le baptême eût cessé d'être nécessaire, après le nombre de cinquante-sept jours (car le cinquante-septième jour est précisément le vingt-septième du second mois, nombre formé de l'union de l'esprit et du corps, et renfermant sept fois huit, plus un, à cause du lien de l'unité) ; pourquoi ceux qui étaient entrés séparés dans l'arche, en sortirent réunis ; car il avait été dit que Noé entra dans l'arche, et ses fils, et sa femme et les femmes de ses fils [4] : les hommes et les femmes mentionnés à part. En effet, tant que dure ce sacrement,

[1] Gen. VIII, 4, 14. — [2] Id. VII, 20.

[1] Gen. VIII, 6-12. — [2] I Cor. XV, 24. — [3] Gen. VIII, 13, 14. — [4] Id. VII, 7.

la chair convoite contre l'esprit et l'esprit contre la chair [1]. Or, Noé sort avec sa femme, ses fils, et les femmes de ses fils [2], mentionnés tous ensemble, hommes et femmes; parce que, à la fin des siècles et à la résurrection des justes, le corps sera uni à l'esprit dans une paix entière et parfaite, à l'abri de tous les besoins de la mortalité et des résistances de la convoitise. C'est pourquoi, bien qu'il soit entré dans l'arche des animaux mondes et immondes; au sortir de l'arche, on n'offre en sacrifice à Dieu que des animaux mondes [3].

CHAPITRE XXII.

AUTRES SIGNES SYMBOLIQUES INDIQUÉS EN PASSANT.

Ensuite, quand Dieu parle à Noé, et dessine la figure de l'Eglise, comme si le monde commençait à nouveau (car il fallait que les mêmes choses fussent exprimées de bien des manières), que signifie ce fait que la race de ce patriarche est bénie pour remplir la terre; qu'il lui est permis de manger de tous les animaux, comme il fut dit à Pierre dans la vision de la nappe : « Tue et mange [4] » ; qu'il faut faire couler le sang avant de manger, pour indiquer qu'il ne doit point étouffer dans sa conscience sa vie passée, mais la répandre en quelque sorte par la confession; que Dieu a établi, comme pacte entre lui et les hommes et tout être vivant, qu'il s'engage à ne plus détruire par le déluge, un arc qui apparaît dans les nues [5], et ne brille jamais que de la lumière du soleil ? C'est qu'ils ne périssent pas dans le déluge et séparés de l'Eglise, ceux qui reconnaissent la gloire du Christ dans les Prophètes et dans tous les livres saints comme dans des nuages, et ne cherchent point leur gloire propre. Mais que ceux qui adorent le soleil matériel ne s'enorgueillissent plus et qu'ils sachent que le Christ est parfois désigné par le soleil, par un lion, par un agneau, par une pierre, simplement en forme de comparaison, et non dans le sens littéral.

CHAPITRE XXIII.

NOÉ, FIGURE DU CHRIST; CHAM, DU PEUPLE JUIF.

Noé, enivré du jus de la vigne qu'il a plantée, est à découvert dans sa tente [6]. Qui ne reconnaît là le Christ souffrant au milieu de son peuple? En effet, sa chair mortelle fut alors dépouillée, scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils, mais, pour ceux qui sont appelés, soit Juifs, soit Gentils, comme Sem et Japhet, vertu de Dieu et sagesse de Dieu : car ce qui est faiblesse en Dieu est plus fort que les hommes [1]. Ainsi, dans ces deux enfants, le plus vieux et le plus jeune, sont figurés deux peuples, qui portent un vêtement en marchant en arrière, à savoir le sacrement de la passion du Seigneur déjà passée et accomplie, et ils ne voient point la nudité de leur père, parce qu'ils n'ont point consenti à sa mort, et cependant, ils le couvrent d'un voile par respect, parce qu'ils savent d'où ils sont nés. Mais le fils qui est entre les deux, c'est-à-dire le peuple juif (qui est entre les deux parce que, d'une part, il n'a point maintenu la primauté des Apôtres, et que de l'autre, il n'a point été le dernier à croire parmi les peuples), a vu la nudité de son père, puisqu'il a consenti à la mort du Christ; il en a porté au dehors la nouvelle à ses frères : car c'est par lui qu'a été révélé et en quelque sorte publié, le secret contenu dans les prophéties, et c'est pourquoi il est devenu l'esclave de ses frères. En effet, qu'est-ce que ce peuple, même aujourd'hui, sinon le garde des archives des chrétiens, le porte-faix de la loi et des Prophètes en témoignage de la prédication de l'Eglise, afin que nous honorions par le sacrement ce qu'il proclame par la lettre ?

CHAPITRE XXIV.

SEM ET JAPHET REPRÉSENTENT L'ÉGLISE. APOSTROPHE AUX MANICHÉENS, ENFANTS DE CHAM.

Mais qui ne sera excité, ou même formé à la foi, ou confirmé en elle, en voyant la bénédiction accordée aux deux fils qui ont voilé par respect la nudité de leur père, quoique en se détournant, comme des hommes mécontents de l'effet de la vigne maudite? « Béni soit le Seigneur, le Dieu de Sem! » est-il dit. Car bien qu'il soit le Dieu de toutes les nations, cependant il a adopté pour ainsi dire comme nom propre, même chez les nations d'alors, le nom de Dieu d'Israël. Et d'où vient cela, sinon de la bénédiction accordée à Japhet? Car l'Eglise a rempli le monde entier par la multitude des nations! C'était

[1] Gal. v, 17. — [2] Gen. viii, 18. — [3] Ib. 20. — [4] Act. x, 13. — [5] Gen. ix, 1, 17. — [6] Ib. 20-23.

[1] I Cor. i, 23-25.

cela, certainement cela, que signifiaient ces paroles prophétiques : « Que Dieu étende les « possessions de Japhet, et qu'il habite dans « les tentes de Sem [1] ». Voyez, Manichéens, voyez : voilà que l'univers entier est sous vos yeux : vous êtes frappés de stupeur, vous êtes affligés à la vue de nos peuples, parce que Dieu étend les possessions de Japhet. Voyez s'il n'habite pas dans les tentes de Sem, c'est-à-dire dans les églises construites par les Apôtres, enfants des Prophètes. Ecoutez ce que disait déjà Paul aux nations fidèles : « Vous « qui étiez en ce temps-là sans Christ, séparés « de la société d'Israël, étrangers aux Testa- « ments, n'ayant point l'espérance de la pro- « messe, et sans Dieu en ce monde ». Ces paroles prouvent que Japhet n'habitait pas encore dans les tentes de Sem. Mais voyez ensuite comme l'Apôtre conclut peu après : « Vous n'êtes donc plus des hôtes et des étran- « gers, mais des concitoyens des saints, et de « la maison de Dieu; bâtis sur le fondement « des Apôtres et des Prophètes, le Christ Jésus « étant lui-même la pierre principale de l'an- « gle [2] ». Voilà comment Japhet étend ses possessions et habite dans les tentes de Sem. Et cependant, vous avez en main les épîtres des Apôtres où sont consignés ces témoignages : vous les lisez, vous les prêchez. Où vous placerai-je donc, sinon dans ce mur mitoyen maudit où le Christ n'est pas la pierre angulaire? Car nous ne vous reconnaissons pas pour être du mur qui est passé de la circoncision à la foi au Christ et dont étaient les Apôtres; ni de celui qui vient de l'incirconcision, dont font partie tous les gentils, qui se rencontrent dans l'unité d'une même foi, comme dans la paix de la pierre angulaire. Néanmoins, tous ceux qui admettent et lisent certains de nos livres canoniques, où l'on voit que le Christ est né et a souffert comme homme, et ne couvrent cependant point, par l'association et le sacrement de l'unité, cette même chair mortelle mise à nu dans la passion, mais proclament dans la science de la piété et de la charité, ce dont nous tirons tous notre origine : ceux-là, dis-je, quoique ils ne s'entendent point entre eux, que les Juifs soient séparés des hérétiques, et les hérétiques les uns des autres, sont cependant utiles à l'Eglise, ou comme témoins, ou comme preuves, et sont tous pour elle dans la même condition d'esclavage. Car c'est des hérétiques qu'il a été dit : « Il faut qu'il y ait même des « hérésies, afin qu'on découvre ceux d'entre « vous qui sont éprouvés [1] ». Allez donc maintenant, et calomniez nos anciens livres sacrés; faites cela, fils de Cham, devenus esclaves; allez, vous qui avez méprisé dans sa nudité la chair dont vous êtes nés : car vous ne pourriez en aucune façon vous dire chrétiens, si le Christ n'avait été prédit par les Prophètes, n'était pas venu au monde, n'avait pas bu le fruit de sa vigne, ce calice qui ne put passer loin de lui; s'il n'eût dormi dans sa passion, comme dans l'ivresse d'une folie qui est plus sage que les hommes, et qu'ainsi l'infirmité de la chair mortelle n'eût été mise à nu par un secret dessein de Dieu : chair plus forte que les hommes, et sans laquelle (c'est-à-dire si le Verbe de Dieu ne s'en fût revêtu) le nom même de chrétien, dont vous êtes si fiers, n'existerait pas sur la terre. Mais faites, je vous le répète : montrez par dérision ce que nous honorons de nos respects; que l'Eglise se serve de vous comme d'esclaves, afin qu'on découvre ceux de ses enfants qui sont éprouvés. Les Prophètes lui ont si peu caché ce qu'elle devait avoir à souffrir, que nous vous retrouvons dans leurs pages, en vos lieux et place, bouffis d'une misérable vanité, fatale aux réprouvés qu'elle séduit, mais utile pour la manifestation des fidèles éprouvés.

[1] Gen. IX, 26, 27. — [2] Eph. II, 12, 19, 20.

CHAPITRE XXV.

ABRAHAM, ISAAC, LE BÉLIER, FIGURES DU CHRIST.

Vous dites que le Christ n'a point été prédit par les Prophètes israélites; et toutes leurs pages sont pleines de prédictions qui le concernent, si vous vouliez les étudier avec piété, au lieu de les censurer avec légèreté. Qui donc, dans la personne d'Abraham, sort de sa terre et de sa parenté pour s'enrichir chez les étrangers [2], sinon Celui qui, abandonnant sa terre et sa parenté juive, dont il est né selon la chair, obtient chez les nations cette autorité et cet empire que nous lui voyons? Qui dans la personne d'Isaac, a porté le bois de son sacrifice [3], sinon celui qui a porté lui-même la croix, instrument de sa passion? Quel était ce bélier à immoler et embarrassé dans un buisson par ses cornes, sinon celui

[1] I Cor. XI, 19. — [2] Gen. XII, 1-3. — [3] Id. XXII, 6.

qui, devant être immolé pour nous, a été attaché au gibet de la croix ?

CHAPITRE XXVI.

JACOB ET L'ÉCHELLE MYSTÉRIEUSE, IMAGES DU CHRIST.

Et celui qui, sous la forme d'un ange, lutte avec Jacob, et, plus faible et vaincu, bénit, d'une part, son vainqueur, et de l'autre, lui touche le nerf de la cuisse et le rend boiteux[1], quel est-il, sinon celui qui s'est laissé vaincre par le peuple d'Israël et a béni ceux de ce peuple qui ont cru en lui ? Or, la cuisse de Jacob, a boité dans la multitude de cette nation charnelle. Quelle est cette pierre posée sous la tête de Jacob et qu'il arrose d'huile comme pour lui donner un nom propre, sinon le Christ, chef de l'homme ? Car qui ne sait que Christ veut dire oint ? Le Seigneur lui-même a rappelé ce trait dans l'Evangile et fait voir très-clairement que cette figure le concernait, lorsque, ayant dit que Nathanaël était un vrai Israélite, en qui il n'y avait point d'artifices, et celui-ci, la tête, pour ainsi dire, posée sur cette pierre, et l'arrosant en un sens par sa confession, c'est-à-dire confessant que c'était le Christ : le Seigneur rappela à ce propos ce que vit alors Jacob qui fut appelé Israël par bénédiction : « En vérité, je vous le dis, vous « verrez le ciel ouvert et les anges de Dieu « montant et descendant sur le Fils de « l'homme[2] ». En effet, Israël avait vu, quand il avait la tête sur la pierre, des échelles dressées de la terre au ciel, par lesquelles les anges de Dieu montaient et descendaient[3]. C'était la figure des évangélistes, prédicateurs du Christ, qui montent en effet quand ils s'élèvent au-dessus de toute créature pour comprendre la grandeur infinie de la divinité, et la trouver au commencement Dieu dans Dieu, par qui tout a été fait ; puis descendent, pour retrouver ce Dieu formé d'une femme, soumis à la loi pour racheter ceux qui étaient sous la loi[4]. Car en lui il y a des échelles dressées de la terre au ciel, de la chair à l'esprit ; parce que en lui les hommes charnels, en profitant et comme en montant deviennent spirituels ; et pour les nourrir de lait, les hommes spirituels eux-mêmes descendent en quelque sorte, puisqu'ils ne peuvent pas leur parler comme à des hommes spirituels, mais comme à des hommes charnels[1]. Ainsi l'on monte et l'on descend sur le fils de l'homme. En effet, le fils de l'homme est en haut, dans notre chef, qui est le Sauveur lui-même ; et le fils de l'homme est en bas dans son corps, qui est l'Eglise. Et nous entendons qu'il est aussi l'échelle, puisqu'il a dit lui-même : « Je suis « la voie[2] ». On monte donc jusqu'à lui, pour le comprendre dans les hauteurs, et on descend vers lui, pour nourrir les petits enfants dans ses membres. Par lui on monte et on descend : car c'est à son exemple que ses prédicateurs, non-seulement s'élèvent pour le voir en haut, mais aussi s'abaissent pour l'annoncer dans la mesure voulue. Voyez l'Apôtre monter : « Si nous sommes emportés hors de « nous-mêmes, c'est pour Dieu ». Voyez-le descendre : « Si nous sommes plus retenus, « c'est pour vous ». Qu'il nous dise aussi par qui il est monté et descendu : « La charité du « Christ nous presse, considérant que si un « seul est mort pour tous, donc tous sont « morts ; et il est mort pour tous, afin que ceux « qui vivent, ne vivent plus pour eux, mais « pour celui qui est mort pour eux et qui pour « eux est ressuscité[3] ».

CHAPITRE XXVII.

MALHEUR DE CEUX QUI NE GOUTENT PAS LES ÉCRITURES ; BONHEUR DE CEUX QUI LES GOUTENT.

Celui qui ne goûte aucune joie à contempler ces tableaux que nous offrent les saintes Ecritures, ne supporte plus la saine doctrine et se tourne vers les fables[4]. Et ces fables chatouillent agréablement et de diverses manières des âmes restées puériles à tous les âges de la vie ; mais nous, qui sommes le corps du Christ, reconnaissons notre voix dans ces paroles du Psalmiste : « Les impies m'ont raconté « leurs fables ; mais elles ne sont pas comme « votre loi[5] ». Quand je parcours ces livres, quand je lis avec ardeur ces Ecritures, à la sueur du travail auquel l'homme est condamné, le Christ m'apparaît partout, ou visiblement, ou dans le mystère, et il me restaure ; par la difficulté même que j'éprouve à le trouver, il enflamme mon désir, afin que je dévore plus avidement ce que je trouve et que je conserve pour mon salut ce qui a pénétré la moelle de mes os.

[1] Gen. XXXII, 24-31. — [2] Jean, I, 47-51. — [3] Gen. XXVIII, 11-18. — [4] Gal. IV, 4, 5.

[1] I Cor. III, 1-3. — [2] Jean, XIV, 6. — [3] II Cor. V, 13-15. — [4] II Tim. IV, 3, 4. — [5] Ps. CXVIII, 85.

CHAPITRE XXVIII.

JOSEPH, LA VERGE DE MOÏSE, SYMBOLES DU CHRIST.

C'est lui-même qui s'offre à moi dans la personne de Joseph, présenté et vendu par ses frères, puis, après les heures d'épreuve, honoré en Egypte [1]. Nous avons vu, en effet, les épreuves du Christ dans ce monde (dont l'Egypte était le symbole), par les diverses souffrances des martyrs; et maintenant nous voyons le Christ honoré dans ce même monde, et amenant tout à ses pieds par la distribution de son froment. C'est le Christ que je vois dans la verge de Moïse, qui, jetée à terre, devient serpent, et figure la mort de la terre, causée par le serpent. Mais le serpent, saisi par la queue, redevient verge [2], pour nous apprendre qu'à la fin, après avoir achevé son œuvre, le Christ reprend sa première forme en ressuscitant, quand, la mort étant détruite par la réparation de la vie, il ne reste plus rien du serpent. Nous aussi, qui sommes son corps, nous suivons dans cette même mortalité la pente glissante du temps; mais à la fin, la queue du siècle, pour ainsi dire, étant saisie par la main, c'est-à-dire par la puissance du jugement, pour ne plus retomber, nous serons restaurés, et la mort, le dernier ennemi, étant détruite, nous ressusciterons [3] et nous serons la verge royale dans la droite de Dieu.

CHAPITRE XXIX.

SIGNIFICATION MYSTIQUE DE LA SORTIE D'ÉGYPTE, DE LA PIERRE, DE LA MANNE, DE LA NUÉE.

Quant à la sortie du peuple d'Israël de l'Egypte, ce n'est plus moi, mais l'Apôtre qui prend la parole : « Car je ne veux pas que « vous ignoriez, mes frères, que nos pères ont « été tous sous la nuée et qu'ils ont tous passé « la mer; qu'ils ont tous été baptisés sous « Moïse, dans la nuée et dans la mer; qu'ils « ont tous mangé la même nourriture spiri- « tuelle et qu'ils ont tous bu le même breuvage « spirituel; car ils buvaient de la pierre spiri- « tuelle qui les suivait : or, cette pierre était le « Christ [4] ». En n'exposant qu'un point, il a donné la clef du reste. Car si le Christ est pierre à cause de sa fermeté, pourquoi ne serait-il pas manne, c'est-à-dire le pain vivant descendu du ciel [1], qui donne la vie spirituelle à ceux qui le mangent réellement? Car les Juifs, pour avoir pris l'ancienne figure dans le sens charnel, sont morts. Mais quand l'Apôtre dit : « Ils ont mangé la même nourriture spi- « rituelle », il fait voir qu'on doit l'entendre du Christ dans le sens spirituel; de même qu'il explique ce que signifie « le breuvage « spirituel », lorsqu'il ajoute : « Or, la pierre « était le Christ »: trait de lumière qui éclaire tout le reste. Pourquoi donc le Christ ne serait-il pas aussi la nuée et la colonne, comme étant debout, ferme, l'appui de notre infirmité, lumineux pendant la nuit, sombre pendant le jour; en sorte que ceux qui ne voient pas, voient, et que ceux qui voient, deviennent aveugles [2]? La nuée et la mer Rouge, c'est évidemment le baptême consacré par le sang du Christ; les ennemis poursuivent par derrière; les péchés passés disparaissent.

CHAPITRE XXX.

LE DÉSERT, LES PALMIERS, LES DOUZE SOURCES, LE SERPENT D'AIRAIN, L'AGNEAU PASCAL, LA LOI DONNÉE A MOÏSE. AVEUGLEMENT DE FAUSTE.

Le peuple est conduit à travers le désert; tous les baptisés qui ne jouissent pas encore de la terre promise, mais qui espèrent et attendent par la patience ce qu'ils ne voient pas [3], sont comme dans le désert. Et là, il y a de pénibles et dangereuses tentations à soutenir, pour ne pas retourner de cœur en Egypte. Cependant le Christ n'abandonne pas, car la colonne ne s'éloigne point [4]. Le bois adoucit l'amertume des eaux; car les peuples ennemis perdent leur férocité en honorant le signe de la croix du Christ. Les douze sources, qui arrosent les soixante-dix palmiers [5], figurent d'avance la grâce apostolique qui arrose les peuples, au nombre de sept multiplié par dix, parce que le décalogue de la loi est observé au moyen des sept dons du Saint-Esprit. L'ennemi qui essaie de barrer le passage, est vaincu par les mains de Moïse, étendues pour figurer la croix du Seigneur [6]. Les morsures mortelles des serpents sont guéries par le simple aspect d'un serpent d'airain qu'on élève; le Seigneur en a expliqué lui-même le sens en disant : « Comme Moïse a élevé le serpent dans le « désert, il faut de même que le Fils de

[1] Gen. XXVII-XLVII. — [2] Ex. IV, 2-4. — [3] I Cor. XV, 26. — [4] Id. X, 1-4.

[1] Jean, VI, 42. — [2] Id. IX, 39. — [3] Rom. VIII, 25. — Num. XIV, 14. — [4] Ex. XV, 23-27. — [5] Id. XVII.

« l'homme soit élevé, afin que quiconque « croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait « la vie éternelle [1] ». Tout cela ne crie-t-il pas? Les cœurs endurcis sont-ils tellement sourds? La pâque consiste dans l'immolation d'un agneau; le Christ est mis à mort et l'Evangile dit de lui : « Voici l'agneau de Dieu, voici « celui qui ôte les péchés du monde [2] ». Il est défendu à ceux qui font la pâque de briser les os; on ne brise pas les os du Seigneur attaché à la croix. L'Evangéliste atteste que c'est pour cela qu'il a été dit : « Vous n'en briserez aucun « os [3] ». On arrose de sang les montants des portes, pour éloigner le fléau : les peuples sont marqués au front du signe de la croix du Seigneur, pour être assurés de leur salut. La loi est donnée le cinquantième jour après la célébration de la pâque; l'Esprit-Saint est descendu cinquante jours après la passion du Seigneur [4]. Là, la loi est dite avoir été écrite du doigt de Dieu [5]; ici le Seigneur dit de l'Esprit-Saint : « C'est par le doigt de « Dieu que je chasse les démons [6] ». Et Fauste crie, les yeux fermés, qu'il n'a rien trouvé dans ces livres qui ait rapport au Christ! Mais quoi d'étonnant, qu'il ait des yeux pour lire et n'ait pas l'intelligence pour comprendre, lui qui, placé devant la porte fermée du mystère divin, frappe avec l'orgueil de l'impiété, et non avec la foi de la piété? Ainsi soit donc, ainsi soit-il : car cela est juste. Que la porte du salut soit fermée aux orgueilleux; que vienne l'homme doux de cœur, celui à qui le Seigneur enseigne ses voies [7], et qu'il voie cela dans ces livres, et tout le reste encore, ou en totalité, ou en des parties qui lui donnent l'idée de tout.

CHAPITRE XXXI.

JOSUÉ, RAHAB, JÉRICHO. TRIOMPHE DE L'ÉGLISE.

Qu'il voie Jésus introduisant le peuple dans la terre promise [8] : car ce n'est pas au hasard qu'il était d'abord ainsi appelé; mais c'est par une disposition de la Providence que son nom a été changé en celui de Jésus. Qu'il voie la grappe de raisin suspendue à un bâton [9]. Qu'il voie dans Jéricho, image de ce siècle mortel, une femme publique, une de celles dont le Seigneur a dit qu'elles précéderont les orgueilleux dans le royaume des cieux [10], faire descendre par la fenêtre de sa maison, comme par la bouche de son corps, un ruban écarlate [1], ce qui est certainement un signe du sang répandu pour la rémission des péchés et confesser pour assurer son salut. Qu'il voie les murs de cette ville, comparables aux remparts mortels de ce siècle, tomber après que l'arche du Testament en a fait sept fois le tour [2]; comme aujourd'hui, à travers les temps qui s'écoulent en une série de sept jours, le Testament de Dieu fait le tour du monde entier; pour qu'à la fin des temps le dernier ennemi, la mort, soit détruite, et qu'une seule maison, comme l'Eglise unique, soit délivrée de la peste des méchants, purifiée des immondices de la fornication, par l'aveu de la confession, dans le sang du pardon.

CHAPITRE XXXII.

ÉPOQUE DES JUGES ET DES ROIS. SAMSON, JAHEL, LA TOISON DE GÉDÉON.

Qu'il voie les époques, d'abord des Juges, puis des Rois; comme il y aura jugement d'abord, ensuite royaume; puis dans ces mêmes époques des Juges et des Rois, qu'il voie le Christ et l'Eglise figurés en mille et mille manières. Qui donc, dans la personne de Samson, tue un lion qu'il rencontre en allant demander une femme chez des étrangers [3]? sinon celui qui, devant appeler l'Eglise du sein des nations, a dit : « Réjouissez-vous, car « j'ai vaincu le monde [4] ? » Que signifie ce rayon de miel formé dans la gueule de ce même lion tué [5]? si ce n'est ce que nous avons déjà sous les yeux : les lois mêmes du royaume terrestre, qui ci-devant frémissaient contre le Christ, maintenant détruites dans leur cruauté et prêtant appui à la douceur évangélique qui doit être prêchée ? Qu'est-ce que cette femme qui perce d'un clou les tempes de l'ennemi [6], sinon la foi de l'Eglise qui détruit l'empire du démon par la croix du Christ? Que signifie cette toison mouillée de rosée quand l'aire reste sèche, puis restant sèche quand l'aire est mouillée [7]? si ce n'est la race des Hébreux, qui d'abord, seule, possède dans les saints le mystère de Dieu, qui est le Christ, tandis que le reste du monde en est privé; puis, qui en est privée à son tour, quand il est manifesté aujourd'hui au monde entier?

[1] Num. XXI, 9; Jean, III, 14. — [2] Jean, I, 29. — [3] Ex. XII, 46; Jean, XIX, 36. — [4] Act. II, 1-4. — [5] Ex. XXXI, 18. — [6] Luc, XI, 20. — [7] Ps. XXIV, 9. — [8] Josué, III. — [9] Num. XIII, 24. — [10] Matt. XXI, 31.

[1] Jos. II. — [2] Id. VI. — [3] Juges, XIV. — [4] Jean, XVI, 33. — [5] Juges, XIV, 8. — [6] Id. IV, 21. — [7] Id. VI, 37-40.

CHAPITRE XXXIII.

NOUVEAU SACERDOCE ET NOUVELLE ROYAUTÉ ANNONCÉS. DIVISION DES TRIBUS.

Et pour ne dire qu'un mot de l'époque des Rois, le sacerdoce dès l'abord transféré à Samuel après la réprobation d'Héli [1], et le sceptre donné à David, après la réprobation de Saül [2], ne crient-ils pas bien haut qu'un nouveau sacerdoce et une nouvelle royauté apparaîtront dans Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'ancien sacerdoce, qui n'en était que l'ombre, ayant été réprouvé? David lui-même mangeant les pains de proposition, que les prêtres seuls avaient droit de manger [3], ne figurait-il pas le sacerdoce et l'empire réunis en une seule personne, c'est-à-dire en Jésus-Christ ? Et ces dix tribus séparées du temple, et ces deux tribus qui restent [4], n'expliquent-elles pas suffisamment ce que l'Apôtre dit de tout ce peuple : « Un reste a été sauvé, selon l'élec- « tion de la grâce [5] ? »

CHAPITRE XXXIV.

ÉLIE, LA VEUVE DE SAREPTA.

Elie est nourri pendant la famine par des corbeaux qui lui apportent du pain le matin et de la chair le soir [6] ; et dans ces livres les Manichéens ne voient pas le Christ affamé en quelque sorte de notre salut, à qui les pécheurs font leur confession, ayant déjà la foi comme prémices de l'esprit, puis attendant la résurrection de la chair à la fin des siècles, figurée par le soir. Elie est envoyé pour être nourri chez une veuve étrangère qui ramassait deux morceaux de bois pour mourir ensuite; ce qui nous représente le signe de la croix, non-seulement parce qu'on parle expressément de bois, mais parce qu'on en indique deux morceaux. La farine et l'huile de la veuve sont bénies [7] ; le fruit et la joie ne manquent jamais à la charité qui se dépense : car Dieu aime celui qui donne avec joie [8].

CHAPITRE XXXV.

ÉLISÉE. LE FER DE LA HACHE, IMAGE DE LA PASSION ET DE LA RÉSURRECTION DU CHRIST.

Des bêtes sauvages dévorent des enfants qui insultent Elisée et lui crient : « Tête chauve, « tête chauve [1] » ; ceux qui, dans leur puérile folie, raillent le Christ crucifié sur le Calvaire, sont envahis par les démons et périssent. Elisée envoie son serviteur poser son bâton sur un enfant mort, l'enfant ne revient pas à la vie ; il vient lui-même, il se couche sur l'enfant, applique ses membres sur les siens et la vie reparaît [2] ; Dieu a envoyé la loi par son serviteur, sans profit pour le genre humain, mort dans le péché; cependant elle n'a pas été envoyée sans raison, car celui qui l'a envoyée savait qu'elle devait l'être d'abord. Puis il est venu lui-même, il a pris notre forme, a participé à notre mort et nous avons été rendus à la vie. Pendant qu'on coupe du bois avec des haches, un fer échappe du manche et descend au fond du fleuve ; mais il revient s'emmancher au bois qu'Elisée a jeté sur l'eau [3]; ainsi, quand la présence corporelle et les œuvres du Christ abattaient les Juifs impies comme des arbres stériles (car Jean avait dit de lui : « Voilà que la co- « gnée a été mise à la racine de l'arbre [4] »), il abandonne son corps à la suite de la passion qu'ils lui font subir, il descend dans les profondeurs de l'enfer après que ce corps a été déposé dans la sépulture ; puis son esprit rentre dans le corps comme le fer dans son manche et il ressuscite. Obligé de me restreindre, que de choses je passe sous silence ! Ceux-là seuls le savent, qui lisent l'Ecriture.

CHAPITRE XXXVI.

SENS PROPHÉTIQUE DE LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE ET DE LA RECONSTRUCTION DU TEMPLE.

Et cette transmigration de Babylone, que l'Esprit de Dieu ordonne par la bouche du prophète Jérémie, en recommandant aux captifs de prier pour les peuples au milieu desquels ils seront en exil (parce que la paix des uns sera la paix des autres), et de bâtir des maisons, de planter des vignes, de cultiver des jardins [5] : peut-on ne pas reconnaître de quoi elle est la figure, quand on voit les vrais Israélites, ceux en qui il n'y a pas d'artifice [6], passer au royaume des nations par la prédication des Apôtres avec le sacrement évangélique ? Aussi l'Apôtre, copiant pour ainsi dire Jérémie, nous dit-il : « Je veux donc en premier lieu que

[1] I Rois, II, 27, 36. — [2] Id. XVI, 1-44. — [3] Id. XXI, 6. — [4] III Rois, XII, 16, 20. — [5] Rom. XI, 5. — [6] III Rois, XVII, 6. — [7] Id. 9-16. — [8] II Cor. IX, 7.

[1] IV Rois, II, 23, 24. — [2] Id. IV, 29-37. — [3] Id. VI, 4-7. — [4] Matt. III, 10. — [5] Jer. XXIX, 1-7. — [6] Jean, I, 47.

« tous fassent des supplications, des adorations, « des demandes, des actions de grâces pour « tous les hommes, pour les rois et ceux qui « sont en dignité, afin que nous menions une « vie paisible et tranquille, en toute piété et « charité ; car cela est bon et agréable au « Sauveur notre Dieu, qui veut que tous les « hommes soient sauvés et viennent à la con- « naissance de la vérité [1] ». C'est par là, en effet, que ces croyants se sont construit des maisons de paix, des basiliques pour les assemblées chrétiennes, ont planté des vignes, des peuples fidèles, cultivé des jardins, où s'élève au-dessus de toutes les plantes, ce grain de sénevé, sous le vaste ombrage duquel l'insolent orgueil des Gentils eux-mêmes vient, à la façon des oiseaux du ciel, chercher refuge et repos [2]. Et si, après soixante-dix ans, suivant la prophétie de ce même Jérémie, on revient de captivité et que le temple se relève [3] : quel est le disciple fidèle du Christ qui ne comprenne qu'après la révolution des temps, qui s'opère par la répétition des sept jours, nous aussi, c'est-à-dire l'Eglise de Dieu, nous devons sortir du pèlerinage de ce monde pour retourner à la Jérusalem céleste? Et par qui, sinon par Jésus-Christ, le vrai grand-prêtre, dont Jésus, le grand-prêtre de ce temps, qui bâtit le temple après la captivité, était la figure? Le prophète Zacharie vit ce prêtre en vêtements souillés, vaincre le démon qui l'accusait ; après quoi on lui ôta ses vêtements souillés et on lui donna un vêtement d'honneur et de gloire [4] ; comme le corps de Jésus-Christ, qui est l'Eglise, après avoir vaincu son ennemi au jugement, à la fin des temps, passera du deuil de l'exil, à la gloire du salut éternel. C'est ce qui est clairement exprimé dans le psaume de la dédicace du temple : « Vous avez changé « mon deuil en joie, vous avez déchiré le sac « dont j'étais enveloppé, et vous m'avez revêtu « d'allégresse, afin que ma gloire vous chante « et que je ne sois plus attristé [5] ».

CHAPITRE XXXVII.

TOUT A UN SENS DANS L'ANCIEN TESTAMENT. TÉMOIGNAGE DE L'APÔTRE.

Qui pourrait indiquer, sinon dans un traité spécial, même brièvement, toutes les figures symboliques contenues dans les livres de l'ancienne loi et des Prophètes concernant le Christ? A moins qu'on n'attribue à l'industrie humaine l'interprétation et l'application au Christ de tous les faits qui se sont passés dans l'ordre des temps. Peut-être des juifs ou des païens pourront-ils l'affirmer ; mais tous ceux qui veulent passer pour chrétiens doivent courber la tête sous l'autorité de l'Apôtre qui nous dit : « Toutes ces choses « leur arrivaient en figure » ; et encore : « Toutes ces choses ont été des figures de « ce qui nous regarde [1] ». Car si Ismaël et Isaac, qui étaient deux hommes, figuraient les deux Testaments [2] ; que faudra-t-il croire de tant de faits, qui n'avaient aucune utilité naturelle, et n'étaient nullement nécessaires? N'ont-ils aucun sens? Si l'un de nous, qui ne savons pas l'hébreu, c'est-à-dire qui n'en connaissons pas même les caractères, en voyait un mur couvert dans un endroit honorable, serait-il assez sot pour s'imaginer que c'est une manière de peindre une muraille? Ne comprendrait-il pas au contraire que c'est une écriture, que le sens de ces lettres lui échappe, mais qu'elles ont une signification? Ainsi quiconque lira avec un cœur droit toutes les choses contenues dans l'Ancien Testament, en sera touché de manière à ne pouvoir douter qu'elles aient un sens.

CHAPITRE XXXVIII.

PAR EXEMPLE : LA FORMATION DE LA FEMME, L'ARCHE DE NOÉ, LE SACRIFICE D'ISAAC.

Par exemple : s'il fallait donner une aide à l'homme dans la personne de la femme, était-il nécessaire, était-il utile qu'elle fût formée du côté de l'homme endormi [3]? S'il fallait fabriquer une arche pour échapper au déluge, était-il besoin ou que les mesures en fussent exactement données et appliquées, ou qu'elles fussent mentionnées dans des écrits qui devaient passer à la postérité? S'il était nécessaire d'y enfermer des animaux, afin de propager les espèces, fallait-il ce nombre précis de sept couples d'animaux mondes, et de deux d'immondes? Sans doute, l'arche avait besoin d'une entrée ; mais était-il nécessaire qu'elle fût pratiquée dans le côté et que l'écrivain en fît mention [4]? On donna à Abraham l'ordre d'immoler son fils; que le but de cet

[1] I Tim. II, 1-4. — [2] Matt. XIII, 31, 32. — [3] Jer. XXIX, 10 ; Esd. I. — [4] Zach. III. — [5] Ps. XXIX, 12, 13.

[1] I Cor. X, 10, 6. — [2] Gal. IV, 22, 24. — [3] Gen. II, 18, 21, 22. — [4] Id. VI, 14 ; VII, 3.

ordre ait été de mettre son obéissance à l'épreuve pour la faire éclater aux yeux de la postérité; qu'il ait été convenable que le fils portât le bois plutôt que son père déjà vieux; que le père n'ait pas eu permission de frapper son fils et de s'infliger une perte aussi cruelle, soit : mais quand même il n'y aurait pas eu de sang répandu, Abraham en eût-il été moins éprouvé? Ou s'il était nécessaire qu'il y eût sacrifice, en quoi ce bélier embarrassé dans un buisson par ses cornes et qui apparaît tout à coup, peut-il suppléer à la victime [1]? Ainsi tout cela médité attentivement, toutes ces circonstances superflues mêlées aux nécessaires, avertissent d'abord l'âme humaine, c'est-à-dire l'âme raisonnable, qu'il y a un sens, et ensuite l'invitent à le chercher.

CHAPITRE XXXIX.

LES JUIFS LE NIENT. UNE OPINION ABSURDE DE PHILON.

Les Juifs eux-mêmes, qui se raillent du Christ dont nous reconnaissons la passion, ne veulent pas que tant de paroles et tant d'actions aient été des figures prophétiques; nous les forçons donc à en apprendre de nous la signification; et s'ils s'obstinent à nier qu'il y en ait une, ils ne pourront sauver ces livres d'une si grande autorité, de la honte qui s'attache à des fables absurdes. C'est ce qu'a bien compris un certain Philon, homme d'une vaste érudition, l'un de ceux que les Grecs n'hésitent pas à placer, pour l'éloquence, au niveau de Platon. Il s'est efforcé de donner quelques interprétations, non pour arriver au Christ, auquel il ne croyait pas, mais pour mieux faire ressortir quelle différence il y a entre tout rapporter au Christ, qui est réellement le seul but de ces Ecritures, ou hasarder, en dehors de lui, des conjectures quelconques, même avec tout le talent possible. Il démontre par là combien sont vraies ces paroles de l'Apôtre : « Lorsque vous serez passé au Seigneur, « le voile sera enlevé [2] ». Pour citer un trait de ce Philon : voulant faire entendre que l'arche du déluge avait été construite sur le modèle du corps humain, il en donne la description détaillée, partie par partie. Tant qu'il ne s'agit que des règles des nombres, tout cadre à merveille; rien ne l'empêchant sans doute d'y voir le Christ, puisque le Sauveur du genre humain a apparu dans un corps humain, mais, au fait, rien ne l'y forçait, puisque le corps des autres hommes est aussi un corps humain. Seulement, quand il en vient à la porte, pratiquée au côté de l'arche, tout son génie humain se trouve à bout de conjecture. Et comme il fallait cependant dire quelque chose, il a osé croire, il a osé dire, il a osé écrire que cette porte signifiait les parties inférieures du corps par où sortent l'urine et les excréments. Il n'est pas étonnant que n'ayant pas trouvé la porte, il se soit ainsi égaré. S'il eût passé au Christ, le voile eût été enlevé et il aurait trouvé les sacrements de l'Eglise découlant du côté de cet homme [1]. Car il avait été prédit : « Ils seront deux en une seule « chair [2] » : c'est pourquoi, dans l'arche, certaines choses se rapportent au Christ, d'autres à l'Eglise, mais en somme, tout revient au Christ. On peut ainsi, dans les autres interprétations des figures répandues dans toutes les divines Ecritures, étudier et comparer le sens de ceux qui y voient le Christ, et le sens de ceux qui, en dehors du Christ, s'efforcent de les détourner à toute autre signification.

[1] Gen. XXII. — [2] II Cor. III, 16.

CHAPITRE XL.

OPINION DES PAÏENS SUR CE SUJET.

Là-dessus les païens ne nous inquiètent pas; ils n'osent s'opposer à ce que nous entendions comme figures du Christ, non-seulement les paroles, mais les faits, surtout quand nous démontrons que ce que nous regardons comme prophéties, a eu son accomplissement; tandis que, de leur côté, pour faire accepter leurs fables, ils tâchent de les ramener par interprétation à je ne sais quelle physiologie ou théologie, c'est-à-dire à des raisons naturelles ou divines : laissant, d'une part, assez voir ce qu'elles sont, et de l'autre, les tenant dans l'ombre, puisqu'ils se moquent sur leurs théâtres de ce qu'ils honorent dans leurs temples, tout à la fois trop libres en fait de vices, et trop serviles en fait de superstitions.

CHAPITRE XLI.

PROPHÉTIES PLUS CLAIRES. BÉNÉDICTION DE LA RACE D'ABRAHAM.

Du reste, si l'on nous dit que ces choses n'ont pas été faites ou écrites en vue du Christ : même

[1] Jean, XIX, 34. — [2] Gen. II, 24.

en mettant de côté la parfaite coïncidence des figures avec leur accomplissement, nous pouvons encore confondre nos adversaires par d'autres prophéties claires, manifestes, comme celle-ci, par exemple : « En ta postérité toutes « les nations seront bénies ». Cela a été dit à Abraham, à Isaac, à Jacob [1]. C'est donc avec raison que Dieu s'écrie : « Je suis le Dieu d'Abra- « ham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob [2] », puisqu'il devait accomplir, dans la bénédiction de toutes les nations, ce qu'il avait promis pour leur postérité. C'est aussi avec raison qu'Abraham, après le serment de son serviteur, lui fit poser la main sous sa cuisse [3] : sachant que de lui naîtrait la chair du Christ en qui nous ne prédisons plus que les nations seront bénies, mais en qui nous voyons qu'elles sont bénies suivant la prédiction.

CHAPITRE XLII.

PROPHÉTIE DE JACOB EXPLIQUÉE.

Je voudrais savoir, ou plutôt j'aime mieux ignorer avec quel aveuglement d'esprit, Fauste a lu le passage où Jacob, ayant appelé ses fils, leur dit : « Assemblez-vous, afin que je vous « annonce ce qui doit arriver dans les der- « niers jours; rassemblez-vous et écoutez, fils « de Jacob; écoutez Israël, votre père ». Ici personne ne peut mettre en doute que le rôle de Prophète soit en pleine évidence. Ecoutons donc ce qu'il dit à son fils Juda, par la tribu duquel le Christ est venu « de la race « de David selon la chair », au témoignage de l'Apôtre [4] : « Juda, que tes frères te louent; « tes mains seront sur le dos de tes ennemis; « les fils de ton père s'inclineront devant toi. « Juda est comme un jeune lion, le fils de ma « semence; tu étais couché et tu t'es levé, tu « as dormi comme un lion et comme un lion- « ceau; qui l'éveillera? Le prince ne man- « quera pas à Juda, ni le chef à sa postérité, « jusqu'à ce que vienne ce qui lui a été ré- « servé; et il sera l'attente des nations, liant « son ânon à la vigne et le fils de l'ânesse au « cilice; il lavera sa robe dans le vin, et son « manteau dans le sang de la vigne : ses yeux « seront plus brillants que le vin et ses dents « plus blanches que le lait [5] ». Que tout cela soit mensonge, que tout cela soit obscurité, si cela n'a pas brillé dans le Christ de tout l'éclat de la lumière; s'il n'est pas loué par ses frères les Apôtres, et par tous les cohéritiers qui cherchent sa gloire et non la leur; si ses mains ne sont pas sur le dos de ses ennemis; si tous ses adversaires ne sont pas abaissés, courbés jusqu'à terre, par l'accroissement des peuples chrétiens; si les fils de Jacob ne se sont pas inclinés devant lui, dans le reste qui a été sauvé selon l'élection de la grâce [1]; s'il n'est pas lui-même le lionceau, puisqu'il est devenu petit enfant par sa naissance : c'est pourquoi on ajoute : « Le fils de ma semence ». On rend d'ailleurs raison de ce mot de lionceau, quand on dit dans un autre endroit : « Ce lionceau est plus fort que les bêtes de « charge [2] » : c'est-à-dire, quoique petit, il est plus fort que des animaux plus grands. S'il n'est pas monté en se couchant sur la croix, quand il baissa la tête et rendit l'esprit; s'il n'a pas dormi comme un lion, puisqu'il n'a point été vaincu, mais vainqueur dans la mort même; et comme un lionceau, puisqu'il est mort dans ce qui était né; si celui qu'aucun homme n'a vu ni ne peut voir [3], ne l'a pas ressuscité des morts. Par ces mots, en effet : « Qui l'éveillera ? » on exprime assez l'idée de quelqu'un d'inconnu : si le prince a manqué à Juda, et le chef à sa postérité, jusqu'à ce que soit venu ce qui avait été promis et comme réservé. Il y a, en effet, des histoires authentiques et certaines, provenant des Juifs eux-mêmes, qui constatent qu'Hérode fut le premier étranger qui régna sur eux et dans le temps même où le Christ est né [4]. Le roi n'a donc pas manqué à la race de Juda, jusqu'à ce que vînt ce qui lui avait été réservé. Mais comme les Juifs fidèles n'ont pas seuls profité des promesses, voyez ce qui suit : « Et « il sera l'attente des nations ». « Il a lui-même « lié son ânon à la vigne », c'est-à-dire son peuple, en prêchant dans le cilice et en criant : « Faites pénitence : car le royaume des cieux « approche [5] ». Or, nous savons que le peuple des gentils est comparé à l'ânon, sur lequel il s'assit, et qu'il conduisit dans Jérusalem [6], c'est-à-dire dans la vision de paix, en enseignant ses voies à ceux qui sont doux. S'il n'a pas lavé sa robe dans le vin : car c'est la glorieuse Eglise qu'il fait paraître devant lui, n'ayant ni tache ni ride [7]; à qui il est dit par la voix d'Isaïe : « Quand vos péchés seraient

[1] Gen. XXII, 18, XXVI, 4, XXVIII, 14. — [2] Ex. III, 6. — [3] Gen. XXIV, 2, 9. — [4] Rom. I, 3. — [5] Gen. XLIX, 1, 2, 8-12.

[1] Rom. XI, 5. — [2] Prov. XXX, 30. — [3] I Tim. VI, 16. — [4] Matt. II, 3, 7. — [5] Id. III, 2. — [6] Id. XXI, 2-10. — [7] Eph. V, 27.

« rouges comme l'écarlate, je les rendrai blancs « comme la neige [1] ». Et comment, sinon par la rémission des péchés? Et dans quel vin, sinon dans celui dont il est dit « qu'il sera « répandu pour beaucoup en rémission des « péchés [2]? » Car il est lui-même la grappe de raisin suspendue au bois [3]. Aussi voyez ce qu'on ajoute : « Et son manteau dans le sang « de la vigne ». Or, que ses yeux soient plus brillants que le vin, ils le savent, ceux des membres de son corps à qui il est donné de voir, dans une sainte ivresse qui rend leur esprit étranger à tout ce que le temps entraîne dans son cours, de contempler, dis-je, l'éternelle lumière de la sagesse. C'est pourquoi nous avons cité plus haut ce mot de Paul : « Car si nous sommes emportés hors de nous- « mêmes, c'est pour Dieu ». Cependant, comme il ajoute : « Si nous sommes plus retenus, « c'est pour vous [4] », les petits enfants mêmes qu'il faut nourrir avec du lait ne sont pas délaissés [5], car on lit à la suite : « Et ses dents « sont plus blanches que le lait ».

CHAPITRE XLIII.

ON NE PEUT TOUT CITER. LE CHRIST PROPHÉTISÉ DANS LES PSAUMES.

Insensés, que répondez-vous à cela? Car enfin tout cela est clair, cela ne réfute pas seulement vos objections calomnieuses, mais dissipe jusqu'aux moindres nuages. Cherchez d'abord dans ces livres des témoignages de ce genre, commencez par y ajouter foi. Je ne puis les rappeler tous, parce que cela dépasserait les bornes; je ne puis en citer beaucoup, parce que je serais long; cependant je ne voudrais pas me contenter d'un petit nombre, de peur que ceux qui ne lisent pas les autres ne croient que tout se borne là, et aussi de peur que le lecteur fidèle et intelligent, en trouvant beaucoup d'autres passages plus clairs, ne me blâme d'avoir produit de préférence ceux qui ont pu me tomber sous les yeux. Vous en trouverez en effet beaucoup qui n'auront aucun besoin de commentaire, ou au moins d'un commentaire comme celui que je viens de faire sur les paroles de Jacob. Qui a besoin, par exemple, de commentateur, quand il lit : « Il a été conduit « au sacrifice comme un agneau? » et tous ces textes si nombreux, si évidents : « Nous « avons été guéris par ses meurtrissures; il a « lui-même porté nos iniquités [1]? » Qui ne croira pas entendre chanter l'Evangile, quand il lira : « Ils ont percé mes mains et mes pieds, « ils ont compté tous mes os; ils m'ont re- « gardé, ils m'ont considéré attentivement; « ils se sont partagé mes vêtements, ils ont tiré « ma robe au sort? » Qui donc, à moins d'être absolument aveugle, ne voit déjà l'accomplissement de cette prophétie : « Toutes les con- « trées de la terre se souviendront et se con- « vertiront au Seigneur, toutes les nations se « prosterneront en sa présence [2]? » Et ces mots de l'Evangile : « Mon âme est triste jusqu'à la « mort [3] » ; et ceux-ci : « Maintenant mon âme « est troublée [4] », ne les a-t-on pas déjà entendus dans le psaume : « Je me suis endormi tout « troublé? » Et pourquoi s'est-il endormi? Par le fait de ceux qui criaient : « Crucifiez-le, « crucifiez-le! » Le même psaume ne nous les désigne-t-il pas d'avance : « Enfants des « hommes, leurs dents sont des armes, leur « langue est un glaive aigu? » Mais qu'ont-ils fait, en quoi ont-ils nui à celui qui devait ressusciter, monter au-dessus des cieux, et posséder toute la terre par la gloire de son nom? Voyez si le Psalmiste a gardé le silence là-dessus : car il ajoute : « Elevez-vous, Seigneur, « au-dessus des cieux, et que votre gloire « éclate sur toute la terre [5] ». Qui a jamais hésité à entendre du Christ ces paroles : « Le « Seigneur m'a dit : Vous êtes mon Fils, je « vous ai engendré aujourd'hui; demandez- « moi et je vous donnerai les nations pour « héritage, et la terre entière pour empire [6] ». Qui a le droit d'appliquer à un autre les paroles de Jérémie sur la sagesse : « Il l'a donnée à « son fils Jacob, et à Israël son élu : après « cela, il a été vu sur la terre, il a habité avec « les hommes [7] ».

CHAPITRE XLIV.

PROPHÉTIE DE DANIEL ACCOMPLIE. APPLICATION AUX JUIFS ET AUX MANICHÉENS.

Qui ne reconnaîtra ce même Sauveur dans Daniel, quand le fils de l'homme est offert à l'Ancien des jours et reçoit de lui un règne sans fin, pour que toutes les nations lui obéissent [8]? Bien plus, si vous faites attention au

[1] Is. I, 23. — [2] Matt. XXVI, 28. — [3] Num. XIII, 24. — [4] II Cor. V, 13. — [5] Hébr. V, 12.

[1] Is. LIII, 7, 5. — [2] Ps. XXI, 17, 18, 19, 28. — [3] Matt. XXVI, 38. — [4] Jean, XII, 27. — [5] Ps. LVI, 5, 6. — [6] Id. II, 7, 8. — [7] Bar. III, 37, 38. — [8] Dan. VII, 13, 14.

lieu même dont le Seigneur a parlé d'après la prophétie de Daniel : « Quand vous verrez « l'abomination de la désolation, prédite par « le prophète Daniel, régnant dans le lieu « Saint, que celui qui lit, comprenne [1] » ; si vous supputez les semaines d'années et tenez compte de leur nombre, non-seulement vous trouverez là le Christ, mais même le temps où il a dû venir pour souffrir. Du reste, sans calcul de temps, par la seule évidence des faits accomplis, nous confondons les Juifs avec qui il s'agit d'examiner, non pas si le Christ est notre Sauveur, mais s'il est déjà venu. Or, ils sont convaincus par les faits les plus manifestes, non-seulement par la conversion si éclatante, si incontestable, de toutes les nations qui devaient un jour lui être soumises, d'après les prédictions de l'Ecriture elle-même, (autorité irrécusable pour eux); mais encore par tout ce qui s'est accompli au sein de leur propre nation, par exemple, la destruction du Sanctuaire, la cessation des sacrifices, du sacerdoce, de l'onction primitive : toutes choses que Daniel avait prédites pour l'époque même où il annonçait clairement que le Saint des saints recevrait l'onction [2]. Or, comme tout cela s'est réalisé, on leur demande où est le Saint des saints, et ils ne savent que répondre. D'ailleurs comment discuteraient-ils avec nous, non pas sur la personne du Christ, mais sur le temps de son arrivée, s'ils ne savaient parfaitement qu'il a été annoncé dans leurs livres? Pourquoi demandent-ils à Jean s'il est le Christ [3] ? Pourquoi disent-ils au Seigneur lui-même : « Jusqu'à quand tien- « drez-vous notre esprit en suspens ? Si vous « êtes le Christ, dites-le-nous ouvertement [4] ». Pourquoi Pierre, André et Philippe disent-ils à Nathanaël : « Nous avons trouvé le Messie : « ce qu'on interprète par le Christ [5] », sinon parce que ce nom était connu de ce peuple par les saintes Ecritures et était l'objet de son attente ? Car aucune autre nation n'a des rois et des prêtres appelés christs, et dont l'onction symbolique ne dût cesser qu'à l'arrivée de Celui dont ils étaient la figure [6]. Les Juifs ne voyaient dans leurs christs que ce Christ unique en qui ils espéraient un libérateur ; mais, aveuglés par un secret dessein de la justice divine, en ne songeant qu'à sa puissance, ils n'ont pas compris l'infirmité dans laquelle il est mort pour nous. Aussi savons-nous que c'est d'eux que ces paroles du livre de la Sagesse ont été dites d'avance : « Con- « damnons-le à la mort la plus infâme : car il « sera traité selon ses paroles ; s'il est vrai- « ment Fils de Dieu, Dieu prendra sa défense, « et le délivrera des mains de ses ennemis. Ils « ont pensé ainsi et ils se sont trompés : car « leur malice les a aveuglés [1] ». Et c'est avec la plus grande vérité qu'on peut aussi appliquer ce passage à ceux qui, au milieu de tant de témoignages, malgré un tel ensemble de prophéties, malgré tant de faits si visiblement accomplis, nous disent encore que le Christ n'a point été annoncé par les Ecritures. Et s'ils ne cessent de le répéter, nous pouvons aussi leur donner sans fin des preuves, avec l'aide de Celui qui nous a procuré une telle abondance de témoignages contre les calomnies et les erreurs des hommes, que nous n'avons pas même besoin de revenir sur ce que nous avons déjà dit.

[1] Dan. IX, 27 ; Matt. XXIV, 15. — [2] Dan. IX, 24, 27. — [3] Jean, I, 19. — [4] Id. X, 24. — [5] Id. I, 41. — [6] I Rois, X, 1, 2; Ex. XXIX.

CHAPITRE XLV.

INCONSÉQUENCE DE FAUSTE.

Passons, mais non sans répugnance, à un autre subterfuge de Fauste, qu'il regarde, ce me semble, comme un tour des plus heureux, et auquel le réduit l'éclat éblouissant des prophéties. Il ne faut pas qu'on s'imagine qu'il ait dit quelque chose, parce qu'on se donne la peine de lui répondre. Quel est en effet l'homme assez insensé pour avancer que la foi est faible quand on ne croit pas au Christ sans témoignage? Je voudrais que les Manichéens me disent sur quel témoignage ils auraient eux-mêmes cru au Christ. Ont-ils entendu la voix du ciel dire : « Celui- « ci est mon Fils [2]? » Fauste veut en effet que nous ajoutions surtout foi à cette voix, lui qui n'admet pas de témoignages humains sur le Christ, comme si la connaissance de cette voix avait pu nous parvenir sans le témoignage de l'homme, et quand il est manifeste qu'elle ne nous est pas parvenue autrement, au point de faire dire à l'Apôtre : « Mais comment invo- « queront-ils Celui en qui ils n'ont point cru? « Ou comment croiront-ils à celui qu'ils n'ont « pas entendu? Et comment entendront-ils, « si personne ne les prêche? Et comment « prêchera-t-on, si on n'est pas envoyé?

[1] Sag. II, 18, 21. — [2] Matt. III, 17, XVII, 5.

« Comme il est écrit : Qu'ils sont beaux les « pieds de ceux qui annoncent la paix, qui « annoncent le bonheur [1] ! » Vous voyez clairement comment le témoignage des Prophètes appuie la prédication de la doctrine apostolique. Pour ne pas livrer au mépris et faire traiter de fables ce qu'annonçaient les Apôtres, on démontrait que les Prophètes l'avaient dit d'avance ; parce que, bien que les miracles vinssent à l'appui, il n'eût pas manqué de gens (comme on en entend encore aujourd'hui), qui les eussent attribués tous à la puissance de la magie, si le témoignage des Prophètes ne leur eût interdit une telle pensée. Personne, en effet, n'eût osé dire que les Apôtres s'étaient créé, à l'aide de la magie, longtemps avant leur naissance, des Prophètes pour les annoncer. Mais Fauste nous défend de croire au vrai Christ sur le témoignage des Prophètes hébreux, lui qui a cru aux erreurs des Perses sur le faux Christ.

CHAPITRE XLVI.

CARACTÈRE DE LA FOI SIMPLE.

Mais la doctrine catholique enseigne qu'il faut d'abord nourrir de foi simple l'esprit du chrétien, précisément pour le rendre capable de comprendre les vérités supérieures et éternelles. C'est en effet ce que dit le Prophète : « Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez « pas [2] ». Et cette foi simple est celle par laquelle, avant de connaître la science suréminente du Christ pour être remplis de toute la plénitude de Dieu [3], nous croyons que ce n'est pas sans raison que le mystère d'humilité, par lequel il est né et a souffert comme un homme, a été prédit si longtemps d'avance par des Prophètes, par une nation prophétique, par un peuple prophétique, par un royaume prophétique ; et que dans cette folie, qui est plus sage que les hommes, dans cette infirmité, qui est plus forte que les hommes [4], il se cache quelque chose de grand pour notre justification et notre glorification. Là en effet sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science [5], qui ne s'ouvrent point pour celui qui a rejeté avec mépris la nourriture que lui transmettait la chair de sa mère, c'est-à-dire le lait nourrissant qui lui venait par les mamelles des Apôtres et des Prophètes ; qui, dédaignant la nourriture de l'enfant, comme s'il était parvenu à la maturité de l'âge, s'est précipité sur les mets empoisonnés de l'hérésie plutôt que sur l'aliment de la sagesse, pour lequel il avait la témérité de se croire disposé. Ainsi donc, ce que nous disons de la nécessité de la foi simple, n'est point en contradiction avec ce que nous disons de la nécessité de croire aux Prophètes ; bien plus, ces deux points se rattachent, car il faut que l'esprit soit purifié et fortifié par la foi aux Prophètes, pour être capable de comprendre Celui qui parlait ainsi par la bouche des Prophètes.

[1] Rom. x, 14, 15. — [2] Id. vii, 9. — [3] Eph. iii, 19. — [4] I Cor. i, 25. — [5] Col. ii, 3.

CHAPITRE XLVII.

LES MANICHÉENS NE PEUVENT JUGER LA CONDUITE DES PROPHÈTES. FOI D'ABRAHAM PROPOSÉE POUR MODÈLE.

Mais, dit-on, s'ils ont prophétisé le Christ, ils ont vécu d'une manière peu digne et peu conforme à leur dignité de prophètes. Comment le savez-vous? Etes-vous dans le cas de juger ce que c'est que de bien ou mal vivre, vous qui faites consister la justice à ne pas manger un melon insensible, plutôt que de donner à manger à un pauvre qui meurt de faim? Quant aux enfants catholiques, avant de savoir en quoi consiste la justice parfaite de l'âme humaine, et quelle différence il y a entre celle après laquelle on soupire, et celle par laquelle on vit ici-bas : il leur suffit de penser de ces hommes ce que nous recommande la saine doctrine de l'Apôtre : « Le « juste vit de la foi [1]. Abraham crut à Dieu et « cela lui fut imputé à justice. Car l'Ecriture, « prévoyant que Dieu justifierait les nations « par la foi, l'annonça d'avance à Abraham, en « disant : Toutes les nations seront bénies en « ta postérité [2] ». Voilà ce qu'enseigne l'Apôtre. A cette voix si claire, si connue de tout le monde, si vous vous réveilliez de vos songes trompeurs, vous suivriez les traces de notre père Abraham, et, avec toutes les nations, vous seriez bénis en sa postérité. « Car », nous dit l'Apôtre, « il reçut la marque de la circon- « cision, le sceau de la justice de la foi, qui « est dans l'incirconcision, afin d'être le père « de tous les croyants incirconcis, pour que la « foi leur fût aussi imputée à justice, et afin « d'être le père de la circoncision, non-seule- « ment des circoncis, mais aussi de ceux qui

[1] Rom. i, 17. — [2] Gal. iii, 6, 8.

« suivent les traces de la foi qui est dans notre « père Abraham, encore incirconcis [1] ». La justice de la foi d'Abraham nous ayant été offerte pour modèle, afin que nous aussi, justifiés par la foi, nous soyons en paix avec Dieu, nous devons étudier la vie de celui qui nous a donné cet exemple, et non le blâmer, de peur d'être rejetés du sein maternel de l'Eglise, comme des avortons, avant d'avoir été formés et perfectionnés par une conception solide.

CHAPITRE XLVIII.

CONCLUSION. LE SAINT DOCTEUR RÉPONDRA PLUS EN DÉTAIL AUX OBJECTIONS DE FAUSTE SUR LES PATRIARCHES.

Voilà la courte réponse que j'ai à faire à Fauste sur les mœurs des patriarches et des Prophètes, par la voix de nos petits enfants, au nombre desquels je me compte moi-même, pourvu que je ne blâme pas la conduite des saints de l'antiquité, quand même je ne comprendrais pas le côté mystérieux de leur vie. Cette vie, les Apôtres nous l'ont recommandée avec éloge dans leur Evangile, comme ces Prophètes avaient eux-mêmes prédit les Apôtres ; en sorte que les deux Testaments se crient l'un à l'autre, comme les deux Séraphins : « Saint, Saint, Saint est le Seigneur, « le Dieu des armées [1] ». Quand Fauste accusera, non pas d'une manière générale et vague, comme il l'a fait ici, mais précise et détaillée, les actes des patriarches et des Prophètes, alors le Seigneur leur Dieu, qui est aussi le nôtre, m'aidera à lui donner des réponses convenables et spéciales sur chaque point. Maintenant Fauste, le manichéen, blâme ces personnages, et Paul, l'apôtre, les loue : c'est à chacun de voir auquel ajouter foi.

[1] Rom. IV, 11, 12.

[1] Is. VI, 3.

LIVRE TREIZIÈME.

C'est le Christ de l'Evangile que les prophéties ont annoncé, comme leur réalisation le prouve. — Manès n'est point son apôtre. — L'aveuglement des Juifs. — Les oracles païens. — Système absurde des Manichéens.

CHAPITRE PREMIER.

FAUSTE REJETTE LES PROPHÉTIES SUR LE CHRIST. ON NE PEUT LES ADMETTRE SANS FAIRE UN CERCLE VICIEUX.

Fauste. Comment honorez-vous le Christ, puisque vous rejetez les Prophètes, selon les prédictions desquels on dit qu'il a dû venir? — A y regarder de près, je ne sais si l'on peut prouver que quelques Prophètes hébreux aient annoncé notre Christ, c'est-à-dire le Fils de Dieu. Mais quand cela serait, que nous importe? Ce reproche s'adresse à ceux qui, convertis du judaïsme au christianisme, sur le témoignage des Prophètes, dites-vous, les ont ensuite mis de côté, en véritables ingrats. Quant à nous, nous sommes gentils par nature, c'est-à-dire de ceux que Paul appelle incirconcis [1], nés sous une autre loi, sous ces autres Prophètes que le paganisme appelle *vates*, et plus tard convertis de ceux-ci au christianisme. Nous n'avons pas été Juifs d'abord, pour passer ensuite au christianisme, en ajoutant justement foi aux Prophètes hébreux; mais nous sommes venus, attirés par la seule renommée de l'éclat des vertus et de la sagesse de notre libérateur Jésus-Christ. Si j'étais donc encore attardé dans la religion de mes pères et qu'un prédicateur vînt me prêcher le Christ d'après les Prophètes, je le regarderais certainement comme un fou, lui qui s'efforcerait de prouver des choses douteuses par d'autres plus douteuses, à moi gentil et professant un culte bien différent du sien. Qu'eût-il fallu, en effet, sinon me persuader que je dois d'abord croire aux Prophètes et ensuite au Christ par les Prophètes? Or, pour cela, il faudrait d'autres Prophètes qui me fissent croire à ceux-ci. Par conséquent, si vous voulez que j'admette le Christ sur la foi des Prophètes, sur la foi de qui admettrai-je les Prophètes eux-mêmes? Me répondrez-vous: Sur la foi du Christ, en sorte que l'un s'appuie sur l'autre, le Christ sur les Prophètes et les Prophètes sur le Christ? Mais un païen, libre des deux côtés, ne croirait ni aux Prophètes parlant du Christ, ni au Christ parlant des Prophètes. Donc, quiconque passe de la gentilité au christianisme ne doit rien qu'à sa foi. Et pour éclaircir par un exemple ce que nous disons ici, supposons que nous avons un païen à instruire et que nous lui disons: Croyez au Christ parce qu'il est Dieu. Comment le prouvez-vous? répondra-t-il. — Par les Prophètes. — Quels Prophètes? — Ceux des Hébreux. — Mais je n'y crois pas du tout, nous dirait-il en souriant. — Pourquoi, répliquerons-nous, puisque le Christ confirme leurs témoignages? — Eh! répondra-t-il en riant encore plus fort, je ne crois pas au Christ. — Que résultera-t-il de tout cela? Ne serons-nous pas embarrassés, et le païen, se moquant de notre maladresse, ne retournera-t-il pas à ses idoles? Donc, comme je l'ai dit, les témoignages des Hébreux sont sans utilité pour l'Eglise chrétienne, composée de païens beaucoup plus que de juifs. Sans doute, s'il y a, comme on le dit, quelques prédictions touchant le Christ, venant de la Sibylle, ou de Mercure, surnommé Trismégiste, ou d'Orphée, ou de quelque autre devin du paganisme, cela pourra un peu aider à notre foi, de nous qui passons de la gentilité au christianisme; mais les témoignages des Hébreux, à supposer qu'ils soient vrais, nous sont inutiles avant la conversion, superflus après; parce que, avant, nous n'y pouvons pas croire, et que, après, nous n'en avons nul besoin.

[1] Eph. II, 11.

CHAPITRE II.

COMBIEN L'OBJECTION DE FAUSTE EST RIDICULE.

Augustin. La longueur de notre réponse précédente nous autorise à abréger celle-ci. Je pense, en effet, que celui qui l'a lue doit rire d'un homme qui débite de telles extravagances et ose encore dire que les Prophètes hébreux n'ont pas annoncé le Christ; quand le nom même du Christ n'a existé que chez ce seul peuple, qu'il y a été exclusive-

ment réservé au roi et au prêtre [1], et qu'il n'en a disparu que lors de l'avénement de celui qu'ils figuraient [2]. Que les Manichéens eux-mêmes nous disent de qui ils ont appris ce nom. Si c'est de Manès, je demande pourquoi ils ont cru à Manès, pour ne rien dire des autres; je demande pourquoi des Africains ont cru à un Perse, quand Fauste blâme les Romains, les Grecs, ou d'autres peuples d'avoir cru à des Prophètes hébreux, à des étrangers, en ce qui concerne le Christ, et prétend que les prédictions de la Sibylle, d'Orphée ou de tout autre oracle païen seraient plus propres à inspirer la foi au Christ : oubliant qu'on ne récite celles-ci dans aucune église, tandis que les Prophètes hébreux sont connus de tous les peuples et amènent une foule innombrable de fidèles à la foi chrétienne. Mais dire que les prophéties hébraïques sont incapables de déterminer les gentils à croire au Christ, quand nous voyons toutes les nations croire au Christ à cause de ces prophéties, c'est porter la folie jusqu'au ridicule.

CHAPITRE III.

LE CHRIST ANNONCÉ PAR LES PROPHÈTES EST LE VÉRITABLE.

Le Christ annoncé par les Hébreux vous déplaît; et cependant tous les peuples, chez qui, selon vous, les prophéties hébraïques sont sans autorité, croient au Christ que les Hébreux ont annoncé, en recevant l'Evangile « que Dieu », nous dit l'Apôtre, « avait pro- « mis auparavant par ses Prophètes dans les « saintes Ecritures, touchant son Fils, qui lui « est né de la race de David selon la chair [3] ». C'est pourquoi le prophète Isaïe a dit : « Il y « aura un rejeton de Jessé, qui se lèvera pour « régner sur les nations : les nations espére- « ront en lui [4] »; et encore : « Voilà que la « Vierge concevra et enfantera un fils, et il sera « appelé Emmanuel [5] : ce qui est interprété « par, Dieu avec nous [6] ». Et que nos adversaires ne s'imaginent pas que les Prophètes hébreux n'ont annoncé le Christ que comme homme; ce à quoi Fauste semble faire allusion quand il dit : Notre Christ Fils de Dieu : comme si les Hébreux n'appelaient pas aussi leur Christ Fils de Dieu. Voilà que nous démontrons, d'après la prophétie hébraïque, que le Christ-Dieu est fils de la Vierge. En effet, de peur que les Juifs charnels ne crussent qu'il n'y avait autre chose dans le Christ que ce qui est né homme pour nous de la race de David, le Seigneur lui-même les ramène à la prophétie de ce même David, en leur demandant ce qu'il leur semblait du Christ, de qui ils le disaient fils : comme ils lui répondaient : « De David », de peur, dis-je, que leur foi ne se bornât là, et qu'ils ne perdissent de vue l'Emmanuel, que l'on interprète par, Dieu avec nous, il leur répliqua : « Comment donc David lui- « même l'appelle-t-il, au moment de l'inspira- « tion, son Seigneur, disant : Le Seigneur a dit à « mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, « jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'es- « cabeau de vos pieds? [1] » Voilà, dis-je, que nous démontrons le Christ-Dieu par la prophétie hébraïque; montrez-nous, de votre côté, quelqu'une de vos prophéties qui vous ait seulement appris le nom du Christ.

CHAPITRE IV.

MANÈS N'EST POINT APÔTRE DU CHRIST; IL NE S'APPUIE SUR AUCUNE AUTORITÉ.

Car votre Manès n'a point été le prophète du Christ à venir : par le plus impudent des mensonges, il s'en dit l'apôtre; quand il est constant que cette hérésie est postérieure, non-seulement au temps de Tertullien, mais même à celui de Cyprien. Cependant toutes ses épîtres commencent ainsi : « Manès, apôtre « de Jésus-Christ ». Pourquoi avez-vous cru à sa parole pour ce qui concerne le Christ? Quel témoin de son apostolat vous a-t-il produit? Et le nom même du Christ, que nous savons n'avoir été porté que dans la nation juive par les prêtres et par les rois, au point que ce n'est pas seulement tel ou tel homme, mais la nation entière et tout le royaume qui a été prophète du Christ et du royaume chrétien : ce nom, dis-je, pourquoi l'a-t-il pris, pourquoi l'a-t-il usurpé, lui, qui vous défend de croire aux Prophètes hébreux pour faire de vous, faux et imposteur apôtre qu'il est, de faux disciples d'un faux christ? Qu'à la fin, pour ne pas s'entendre dire : Tu mens, il vous ait aussi produit quelques prophètes qui auraient, selon lui, annoncé son christ, j'y consens; mais que direz-vous à ce

[1] Ex. XXIX; I Rois, X, 1; Ex. XIX. — [2] Dan. IX, 24. — [3] Rom. I, 2, 3. — [4] Is. XI, 10. — [5] Id. VII, 14. — [6] Matt. I, 23.

[1] Matt. XXII, 42-44.

catéchumène, dont Fauste parlait tout à l'heure, s'il ne veut croire ni à ces prophètes ni à lui? Invoquera-t-il en sa faveur le témoignage de nos apôtres? Ce ne seront pas eux qu'il produira, je pense, mais il ouvrira leurs livres : et tout en les ouvrant, il verra qu'ils se déclarent contre lui et non pour lui. Car là nous lisons et nous enseignons que le Christ est né de la Vierge Marie, que le Fils de Dieu est sorti de la race de David selon la chair [1]. Dira-t-il que ces livres sont falsifiés? alors il attaque l'autorité de ses propres témoins. Mais s'il en produit d'autres, les livres de ceux qu'il appelle : « Nos « apôtres », comment leur donnera-t-il l'autorité, lui qui repousse celle que les Apôtres du Christ ont eux-mêmes établie dans toutes les églises, pour être transmise à la postérité, appuyée sur leurs recommandations? Comment celui à qui je ne crois pas, me produit-il des Ecritures pour m'inspirer de la confiance en lui, et s'efforce-t-il de leur donner de l'autorité, alors que je n'ai aucune foi à sa parole?

CHAPITRE V.

LA RENOMMÉE QUE FAUSTE INVOQUE, LE CONFOND A L'ÉGARD DU CHRIST.

Si vous avez cru au Christ sur la foi de la renommée (c'est ce que, dans son extrême embarras, Fauste insinue en passant, évidemment pour ne pas être forcé à produire des livres dont l'autorité est nulle, ou à en accepter dont l'autorité lui est contraire) ; si, dis-je, vous avez cru au Christ sur la foi de la renommée, voyez si c'est là un témoin convenable, et prenez bien garde à l'abîme où vous vous précipitez, car la renommée publie de vous bien du mal auquel vous ne voulez pas qu'on croie. Et pourquoi voulez-vous qu'elle soit véridique quand elle parle du Christ, et mensongère quand elle parle de vous? Et si j'ajoute que vous êtes en contradiction avec la renommée même, à propos du Christ? En effet, il y en a une plus claire, une plus dominante encore, qui remplit les oreilles, les esprits, les langues de tous les peuples, celle qui nous fait voir dans le Christ né, suivant les Ecritures hébraïques, de la race de David, l'accomplissement de ce qui y est écrit et de ce qui a été promis à Abraham, à Isaac, à Jacob : « En ta postérité seront bénies toutes les « nations [1] ». Que répondrez-vous? A qui croirez-vous touchant le Christ, vous qui rejetez les témoins étrangers? Or, l'autorité de nos livres, fortifiée par le consentement de tant de nations, par la succession des Apôtres, des évêques et des conciles, vous est contraire ; et celle des vôtres est nulle, parce qu'elle n'est produite que par un petit nombre d'hommes et par des hommes qui adorent un Dieu faux et un Christ menteur. Aussi s'élève-t-elle contre leur doctrine mensongère, moins qu'on ne les regarde eux-mêmes comme de faux imitateurs de leur Dieu et de leur Christ. Or, la renommée, si on la consulte fait de vous des hommes très-mauvais, et elle ne cesse de prêcher contre vous le Christ né de la race de David. Vous n'avez pas entendu la voix du Père, descendant du ciel [2], vous n'avez pas vu les œuvres que le Christ donnait comme des témoignages en sa faveur; pour tromper sous un masque de christianisme, vous avez l'air d'accepter les livres où ces choses sont écrites, mais pour échapper aux textes qui vous y condamnent, vous les dites falsifiés. Vous nous présentez le Christ disant : « Si vous ne « me croyez pas, croyez à mes œuvres [3] »; et encore : « C'est moi qui rends témoignage de « moi-même : mais il rend aussi témoignage « de moi, mon Père qui m'a envoyé [4] » : et vous ne voulez pas qu'on vous le cite quand il dit : « Scrutez les Ecritures, puisque vous « pensez avoir en elles la vie éternelle ; car ce « sont elles qui rendent témoignage de moi » ; et encore : « Si vous croyiez Moïse, vous « me croiriez aussi ; car c'est de moi qu'il a « écrit [5] » ; et ailleurs : « Ils ont Moïse et les Pro« phètes, qu'ils les écoutent » ; et encore : « S'ils n'écoutent point Moïse et les Prophètes, « quand même quelqu'un des morts ressus« citerait, ils ne croiraient pas [6] ». Comment en êtes-vous venus là? Sur quoi vous appuyez-vous? Vous rejetez les Ecritures confirmées et recommandées par une si grande autorité, vous ne faites pas de miracles, et, quand vous en feriez, nous nous en défierions, d'après l'avertissement que nous a donné le Seigneur : « Il s'élèvera de faux christs et de faux pro« phètes, et ils feront des signes et beau« coup de prodiges, en sorte qu'ils tromperont « même les élus, s'il est possible : voilà que

[1] Matt. I, 22-25 ; Luc, II, 7 ; Rom. I, 3.

[1] Gen. XXII, 18, XXVI, 4, XXVIII, 14. — [2] Matt. III, 7; XVII, 5. — [3] Jean, X, 38. — [4] Id. VIII, 18. — [5] Id. V, 39, 46. — [6] Luc, XVI, 29, 31.

« je vous l'ai prédit [1] ». Tant il tenait à ce qu'on ne crût rien contre le témoignage des Ecritures, contre une autorité qui se démontre par les faits, qui nous montre accompli et réalisé dans la suite des temps ce qu'elle nous avait annoncé si longtemps d'avance !

CHAPITRE VI.

SYSTÈME ABSURDE DES MANICHÉENS, EXHORTATION A ENTRER DANS L'ÉGLISE.

Il ne vous reste plus qu'à présenter une raison, tellement certaine, dites-vous, tellement irréfutable, que la vérité s'en fait jour par elle-même, sans qu'il y ait besoin ni de l'appui des témoins ni de l'autorité des miracles. Que dites-vous donc? qu'enseignez-vous ? quelle est cette raison ? quelle est cette vérité ? Une fable aussi longue que vaine, un jeu d'enfant, un caquet de femme, un conte de vieille : tronquée au commencement, putride au milieu, ruineuse à la fin. Quand, à propos du commencement, on vous demande ce qu'aurait fait le peuple des ténèbres au Dieu immortel, invisible, incorruptible, s'il avait refusé de combattre avec lui; quand, à propos du milieu, on vous demande comment peut être incorruptible, incapable de souillure, un Dieu dont vous mangez et digérez les membres dans les fruits et les légumes, et que vous broyez pour le purifier; quand, à propos de la fin, on vous demande ce qu'a fait une âme misérable, pour être punie d'une captivité perpétuelle dans un lieu de ténèbres, elle qui a été souillée par la faute d'un autre, et non par la sienne, et qui n'a pu se purifier, parce que son Dieu lui a manqué et l'a lui-même plongée dans le vice : quand on vous fait ces questions et que vous hésitez, et que vous ne savez que répondre, on repousse avec mépris vos livres si nombreux, si grands, si précieux, on déplore amèrement ces travaux d'antiquaires, ces misérables paperasses, ce pain mensonger. Si donc vous n'avez pour vous ni l'autorité des anciennes Ecritures, ni le pouvoir des miracles, ni la pureté des mœurs, ni l'appui de la raison, retirez-vous tout confus et revenez en confessant que le Christ est le Sauveur de tous ceux qui croient en lui ; car les temps présents nous montrent son nom et son Eglise comme les temps anciens nous les ont annoncés, non par quelque imposteur sorti d'un antre ténébreux, mais par une nation particulière, par un royaume spécial, établi et maintenu pour prédire de lui en figures tout ce que les faits expriment aujourd'hui, et afin que les Prophètes écrivissent alors ce que les Apôtres nous prêchent comme des faits accomplis.

[1] Matt. XXIV, 24, 25.

CHAPITRE VII.

LA LECTURE DES PROPHÉTIES ACTUELLEMENT RÉALISÉES, CONVAINQUERAIT UN CATÉCHUMÈNE.

Prenez donc un gentil à instruire : tâche où Fauste a ri de notre impuissance et à laquelle il a lui-même défailli, non d'une manière ridicule, mais d'une manière déplorable. Si nous disons à ce gentil : Croyez au Christ parce qu'il est Dieu, et qu'il nous réponde : Pourquoi y croirai-je ? si de plus nous lui produisons l'autorité des Prophètes, et qu'il les répudie, parce qu'ils sont Hébreux et lui païen : nous lui prouverons alors que les Prophètes méritent confiance, parce que nous voyons accompli ce qu'ils ont annoncé d'avance. Car il n'ignorerait pas, je pense, combien la religion chrétienne a d'abord subi de persécutions, de la part des princes de ce siècle ; ou s'il l'ignorait, on lui en donnerait facilement la preuve par l'histoire même des nations, par les lois des empereurs ou écrites, ou connues par tradition ; et il verrait que cela avait été prédit longtemps d'avance par le Prophète : « Pourquoi les nations ont-elles frémi et les peuples « ont-ils formé de vains complots? Les rois de la « terre se sont levés et les princes se sont ligués « contre le Seigneur et contre son Christ » : paroles qui ne s'appliquent point à David même, comme le reste du psaume le fait voir clairement. Car on y lit ce qui doit confondre les hommes les plus opiniâtres, par l'évidence même des choses : « Le Seigneur m'a dit : « Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui; demandez-moi et je vous donnerai les nations en héritage, et la terre entière « pour empire [1] ». Or, personne ne peut douter que cette faveur n'a point été accordée à la nation juive, sur laquelle régna David, tandis que le nom du Christ étant répandu dans le monde entier, il est évident que la prophétie se trouve accomplie. Le catéchumène païen serait, ce me semble, ébranlé en entendant cela et bien d'autres passages des Prophètes

[1] Ps. II, 1, 2, 7, 8.

qu'il serait long de produire ici. Il verrait encore les rois mêmes de la terre heureusement soumis à l'empire du Christ, toutes les nations engagées à son service ; et on lui lirait l'endroit du psaume qui l'a prédit si longtemps d'avance : « Tous les rois de la terre l'adoreront, « toutes les nations lui seront assujéties [1] », et s'il voulait lire le psaume en entier, sous le nom de Salomon auquel il est appliqué figurément, il découvrirait le Christ, le vrai roi de paix, car c'est là le sens du mot Salomon, et il reconnaîtrait que c'est dans le Christ que se sont accomplies toutes ces choses, évidemment bien au-dessus du mortel appelé Salomon, roi d'Israel. Et dans cet autre psaume où Dieu est dit oint par Dieu, le Christ est clairement indiqué par l'onction même : et là encore on insinue très-clairement que le Christ est Dieu, puisqu'on y parle d'un Dieu sacré par l'onction [2]. Si le catéchumène voulait considérer ce qui y est dit ensuite du Christ, de l'Eglise même, il verrait que les prophéties qu'il vient de lire sont accomplies dans le monde entier ; il verrait aussi que les idoles des nations disparaissent de l'univers au nom du Christ, et il apprendrait que cela a été prédit par les Prophètes : il entendrait Jérémie dire : « Ainsi donc « tu leur diras : Que les dieux qui n'ont point « fait le ciel et la terre disparaissent de dessus la « terre, et qu'on ne les voie plus sous le ciel [3] ». Il entendrait le même prophète dire encore ailleurs : « Seigneur, ma force et mon aide, et « mon refuge au jour de la tribulation, les na- « tions viendront à vous des extrémités de la « terre, et elles diront : Combien étaient fausses « les idoles qu'ont possédées nos pères ; il n'y « avait aucun profit à en tirer. L'homme se fera- « t-il des dieux, et des dieux qui ne sont pas « des dieux? Pour cela voilà que je leur montre- « rai dans ce temps-là, je leur montrerai ma « main et ma force, et ils sauront que je suis « le Seigneur [4] ». En entendant ces prophéties écrites, et en jetant un coup d'œil sur le monde entier, ai-je besoin de dire comme il serait entraîné à croire, alors que nous donnons de tout cela des preuves de fait, quand nous savons que les cœurs des fidèles sont singulièrement affermis dans leur foi par ces prédictions écrites si longtemps d'avance et accomplies sous nos yeux ?

[1] Ps. LXXI, 11. — [2] Id. XLIV, 3. — [3] Jer. X, 11. — [4] Id. XVI, 19-21.

CHAPITRE VIII.

L'HOMME-DIEU PRÉDIT PAR LES PROPHÈTES.

Et s'il était tenté de prendre le Christ pour quelqu'un de ces grands hommes qu'on a vus, le même prophète l'aurait bientôt tiré de son erreur. Car voici ce qu'il dit ensuite : « Mau- « dit l'homme qui met sa confiance dans « l'homme, qui s'appuie sur un bras de chair « et dont le cœur s'éloigne du Seigneur ; il « sera comme le tamarin du désert ; il ne « verra pas venir les biens, car il habitera « parmi les méchants dans une terre déserte, « dans une terre couverte de sel et qui ne sera « pas habitée ». Et encore : « Béni l'homme « qui se confie au Seigneur : le Seigneur sera « son espérance ; il sera comme un arbre fer- « tile planté sur le bord des eaux et qui y étend « ses racines ; il ne craindra pas quand vien- « dra la chaleur, et ses rameaux seront épais « et nombreux ; il ne craindra point au temps « de la sécheresse et il ne cessera de donner « des fruits ». Evidemment quand le Prophète appelle maudit celui qui met sa confiance dans l'homme, et rend cette malédiction sensible par des comparaisons prophétiques ; quand il appelle béni l'homme qui se confie au Seigneur, et explique également cette bénédiction par des comparaisons analogues : notre païen serait peut-être troublé de nous entendre dire que le Christ est Dieu, dans le but de l'empêcher de mettre sa confiance en l'homme, et affirmer ensuite qu'il est homme, non par nature, mais pour avoir revêtu notre mortalité. C'est ainsi, en effet, que quelques-uns ont erré en reconnaissant le Christ comme Dieu, mais en le niant comme homme : et d'autres au contraire, en l'admettant comme homme et en le niant comme Dieu, ou ont fait preuve de mépris pour lui, ou, mettant leur confiance en un homme, ont encouru la malédiction dont parle le Prophète. Si donc ce gentil se troublait, il dirait que ce même prophète est opposé à notre foi, puisque nous n'affirmons pas seulement, d'après l'enseignement des Apôtres, que le Christ est Dieu et que l'on peut en toute sécurité mettre en lui sa confiance, mais que Jésus homme est aussi médiateur entre Dieu et les hommes [1] ; tandis que le Prophète n'a parlé que de Dieu et n'a fait aucune mention de la nature humaine : si, dis-je, il se sentait troublé là-dessus,

[1] I Tim. II, 5.

il entendrait immédiatement et au même endroit une voix l'avertir et redresser son erreur : « Le cœur est lourd en toutes choses, et il est « homme, et qui le reconnaîtra [1] ? » Car le Christ est homme, il a revêtu la forme d'esclave, afin que ceux qui ont le cœur lourd fussent guéris par la foi, et qu'ils reconnussent comme Dieu celui qui s'est fait homme pour eux, afin qu'ils missent leur confiance, non en l'homme, mais en l'Homme-Dieu. Et néanmoins « le cœur est lourd en toutes choses, « et il est homme, prenant la forme d'esclave. « Et qui le reconnaît ? lui qui étant dans la « forme de Dieu n'a pas cru que ce fût une « usurpation de se faire égal à Dieu [2]. Et il « est homme ; parce que le Verbe a été fait « chair et qu'il a habité parmi nous. Et qui le « reconnaîtra ? » puisque : « Au commencement « était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le « Verbe était Dieu [3] ». Et vraiment « le cœur est « lourd en toutes choses », car il l'a été même chez les disciples, alors que le Christ leur disait : « Il y a si longtemps que je suis avec vous et « vous ne me connaissez pas ? » Que signifient ces mots : « Il y a si longtemps que je suis « avec vous », sinon ce que dit le Prophète : « Et il est homme ? » Et que veulent dire ces paroles : « Et vous ne me connaissez pas », sinon : « Et qui le reconnaîtra ? » Et quel est il, sinon celui qui dit : « Qui me voit, voit « aussi mon Père [4] ? » Ainsi nous ne mettrons pas notre confiance en un homme, à cause de la malédiction formulée par le Prophète, mais nous la mettrons dans l'Homme-Dieu, c'est-à-dire dans le Fils de Dieu, le Sauveur Jésus-Christ, Médiateur entre Dieu et les hommes, moins grand que son Père en tant qu'il a pris la forme d'esclave, et l'égal du Père en tant qu'il est dans la forme de Dieu.

CHAPITRE IX.

LA CHUTE DES IDOLES PROPHÉTISÉE.

Isaïe dit aussi : « Il sera humilié, il tombera « sous l'injure des hommes, et le Seigneur « seul sera grand en ce jour ; ils cacheront « dans les cavernes, dans les fentes des rochers « et dans les profondeurs de la terre, toutes les « idoles fabriquées de leurs mains, en pré- « sence de la colère de Dieu et de la majesté « de sa puissance, lorsqu'il se lèvera pour « briser la terre. Car en ce jour-là l'homme « rejettera ses abominations d'or et d'argent, « les idoles inutiles et nuisibles qu'ils avaient « faites pour les adorer [1] ». Et peut-être ce païen, que nous catéchisons, qui, selon Fauste, doit nous dire en riant : Je ne crois pas aux Prophètes hébreux, peut-être cache-t-il dans une caverne, dans une fente de rocher, ou dans le sein de la terre, quelques idoles fabriquées de sa main, ou sait-il qu'un de ses amis le fait, ou qu'on l'a fait dans sa ville, dans ses propres terres, en présence de la colère de Dieu, qui, au moyen des rois de la terre déjà engagés à son service et inclinés devant lui, selon la même prophétie, brise la terre par des lois très-sévères, c'est-à-dire réprime l'insolence du cœur humain. Comment donc dirait-il : Je ne crois pas aux Prophètes hébreux, quand il verrait accompli en lui-même ce que ces mêmes Prophètes ont prédit ?

CHAPITRE X.

LES PROPHÉTIES N'ONT POINT ÉTÉ FAITES APRÈS COUP.

Il serait bien plus à craindre qu'ébloui par une telle évidence des faits, il n'en vînt à dire que les chrétiens ont composé ces prophéties après que le monde a été témoin des événements qui en sont l'objet, afin de faire croire que ceux-ci avaient été prédits par inspiration divine, et d'empêcher qu'on les rejetât avec mépris comme des faits purement humains et arrivés par hasard. Cela serait à craindre, si le peuple Juif n'était répandu et connu partout : autre Caïn qui a été marqué d'un signe pour que personne ne le tue [2] ; autre Cham esclave de ses frères [3], qui porte des livres qui servent à instruire ceux-ci, et lui sont à charge à lui-même [4]. Car par ses livres nous prouvons que ces prophéties n'ont point été écrites par nous après les événements, mais qu'elles ont été faites autrefois et conservées dans ce royaume, et qu'elles sont maintenant manifestées et accomplies : et ce qu'elles pouvaient avoir d'un peu obscur (car toutes ces choses « leur arri- « vaient en figure, et elles ont été écrites pour « nous, pour qui est venue la fin des temps [5] ») est maintenant éclairci et mis au jour, et ce qui restait caché sous les ombres des choses

[1] Jer. XVII, 5-9. — [2] Phil. II, 7, 6. — [3] Jean, I, 14, 1. — [4] Id. XIV, 9.

[1] Is. II, 17, 20. — [2] Gen. IV, 15. — [3] Id. IX, 25. — [4] *Rétract.* liv. II, ch. VII, n. 3. — [5] I Cor. X, 11.

à venir, est aujourd'hui révélé par l'éclat des faits accomplis.

CHAPITRE XI.

EXPLICATION DE L'AVEUGLEMENT DES JUIFS.

Peut-être le catéchumène manifesterait-il sa surprise de ce que ceux dont les livres contiennent ces prophéties aujourd'hui réalisées, ne vivent pas avec nous dans la communion de l'Evangile. Mais quand on lui apprendrait que cette circonstance même a été prédite par ces mêmes prophètes, quel puissant motif de foi n'y puiserait-il pas? Or, qui est assez aveugle pour ne pas voir cela? assez impudent, pour feindre qu'il ne le voit pas? Qui peut, en effet, douter que ce fait ait été prophétisé des Juifs, quand Isaïe dit : « Le bœuf con« naît son maître, et l'âne son étable ; mais « Israël ne m'a pas connu et mon peuple ne « m'a pas compris [1] » ; ou quand on lit ces paroles rapportées par l'Apôtre : « Tout le jour « j'ai tendu les mains à ce peuple incrédule et « contredisant [2] » ; et surtout ce passage : « Dieu leur a donné un esprit de torpeur, des « yeux pour ne pas voir, et des oreilles pour « ne pas entendre et ne pas comprendre [3] », et beaucoup d'autres de ce genre? Et s'il disait : Quel péché les Juifs ont-ils commis, pour que Dieu les ait aveuglés au point de ne pas reconnaître le Christ? nous montrerions, autant que possible, à cet homme encore peu instruit, que d'autres péchés secrets, connus de Dieu, ont justement attiré cet aveuglement; non-seulement que l'Apôtre a dit de quelques hommes : « Pour cela, Dieu les a « livrés aux désirs de leurs cœurs, ou au « sens réprouvé, en sorte qu'ils font ce qui « ne convient pas [4] » : voulant montrer que certains péchés manifestes sont la punition d'autres péchés secrets; mais encore que les Prophètes mêmes n'ont point passé le fait sous silence. Car, pour ne pas aller plus loin, le même Jérémie, dans l'endroit où il dit : « Et « il est homme et qui le reconnaîtra? » pour que les Juifs ne puissent être excusés par cause d'ignorance (« Car », dit l'Apôtre, « s'ils « l'avaient connu, ils n'auraient jamais cruci« fié le Seigneur de la gloire [5] »), Jérémie, dis-je, continue et montre que leur ignorance est la punition de quelques fautes cachées ; car il dit : « Je suis le Seigneur, qui interroge « les cœurs et scrute les reins, pour rendre à « chacun selon ses voies et selon le fruit de ses « œuvres [1] ».

[1] Is. I, 3. — [2] Rom. X, 21 ; Is. LXV, 2. — [3] Rom. XI, 8 ; Is. VI, 10. — [4] Rom. I, 24. — [5] I Cor. II, 8.

CHAPITRE XII.

LES HÉRÉTIQUES COMPARÉS A LA PERDRIX.

Que si ce païen se scandalisait de voir ceux qui portent le nom de chrétiens se partager entre des sectes différentes et en grand nombre, nous lui apprendrions que les Prophètes hébreux n'ont pas manqué de nous en prévenir. En effet, comme si après avoir démontré que les Juifs sont aveuglés par leur faute, il dût nécessairement lui venir en pensée que beaucoup de gens, portant le nom de chrétiens, sortiraient de la communion chrétienne, Jérémie encore, nous traçant en quelque sorte l'ordre à suivre dans l'instruction, ajoute aussitôt : « La perdrix crie, rassemble des petits « dont elle n'est pas la mère, en amassant des « richesses sans jugement ». On sait, en effet, avec quelle avidité de dispute la perdrix, animal querelleur à l'excès, se jette elle-même dans le lacet. Ainsi les hérétiques n'aiment point à disputer, mais à vaincre à tout prix et à force d'impudence et d'obstination, rassemblant, comme dit le Prophète, ce qu'ils n'ont pas enfanté. En effet, les chrétiens, qu'ils séduisent principalement par le nom du Christ, ils les ont trouvés déjà nés par l'Evangile du Christ, et ils en font leur butin, sans jugement, et avec une témérité irréfléchie. Car ils ne comprennent pas que la vraie société chrétienne, celle qui mène au salut, qui est naturelle pour ainsi dire et radicale, est précisément celle dont ils séparent ceux dont ils composent leurs richesses. Et comme c'est de tels gens que parle l'Apôtre quand il dit : « Or, de « même que Jannès et Mambrès résistèrent à « Moïse, de même ceux-ci résistent à la vérité : « hommes corrompus d'esprit, qui n'ont pas « été éprouvés dans la foi ; mais ils n'iront pas « au delà : car leur folie sera connue de tout le « monde, comme celle de ces hommes le fut « aussi [2] » : de même le Prophète continue et dit de la perdrix qui rassemble des petits qui ne sont pas les siens : « Ils la quitteront au « milieu de ses jours, et à ses derniers mo« ments, elle sera une insensée » : ce qui signifie : celui qui séduisait d'abord par des promesses et par une ostentation de haute sa-

[1] Jer. XVII, 10. — [2] II Tim. III, 8, 9.

gesse, sera insensé, c'est-à-dire apparaîtra insensé. Alors il passera pour insensé aux yeux mêmes de ceux qui le croyaient sage, quand on le verra tel qu'il est, parce que sa folie sera connue de tout le monde.

CHAPITRE XIII.

LA VÉRITABLE ÉGLISE FACILE A RECONNAÎTRE.

Et comme s'il prévoyait que notre catéchumène demandera : A quel signe manifeste, moi petit enfant, encore incapable de discerner la vérité de tant d'erreurs, à quelle marque évidente reconnaîtrai-je l'Eglise du Christ, à laquelle je me sens forcé de croire par l'accomplissement de tant d'événements prédits ? Le même prophète continue et, comprenant parfaitement ces inquiétudes, il lui apprend que l'Eglise du Christ qui a été prédite, est celle-là même qui apparaît et brille au-dessus de toutes les autres. En effet, elle est cette glorieuse demeure dont parle l'Apôtre : « Car le temple « de Dieu est saint et vous êtes ce temple [1] ». C'est pourquoi le Prophète dit : « Un trône de « gloire s'est élevé, le lieu de notre sanctifica« tion [2] ». En vue de ces émotions de petits enfants qui peuvent être séduits par des hommes, le Seigneur prévoyant l'éclatante manifestation de son Eglise, a dit : « Une ville ne peut être « cachée, quand elle est située sur une mon« tagne [3] » : parce que « la demeure glorieuse « s'est élevée, le lieu de notre sanctification », afin qu'on n'entende plus ceux qui entraînent dans les schismes religieux, et disent : « Voici « le Christ ici, le voici là ». Car ils indiquent des divisions, en disant : « Voici qu'il est ici, « ou là ». Comme cette ville est sur une montagne (et quelle est cette montagne, sinon celle qui, d'après la prophétie de Daniel, s'est formée d'une petite pierre, et est devenue une grande montagne, de manière à remplir toute la terre [4] ?) comme cette ville, dis-je, est sur une montagne, qu'on n'écoute pas ceux qui, sous prétexte d'enseigner une vérité secrète, mystérieuse, destinée au petit nombre, disent : « Le voilà dans le lieu le plus retiré de la « maison, le voilà dans le désert [5] »; parce que « une ville ne peut être cachée, quand elle est « située sur une montagne », parce que « une « demeure glorieuse s'est élevée, le lieu de « notre sanctification ».

[1] I Cor. III, 17. — [2] Jer. XVII, 10-12. — [3] Matt. V, 14. — [4] Dan. II, 34, 35. — [5] Matt. XXIV, 23, 26.

CHAPITRE XIV.

LE PAÏEN CONVAINCU PAR L'ACCOMPLISSEMENT DES PROPHÉTIES.

Le païen voyant donc, d'après ces témoignages des Prophètes et beaucoup d'autres de ce genre, les prédictions qui ont été faites et qui sont maintenant accomplies, touchant la persécution des rois et des peuples, la foi des princes et des nations, la destruction des idoles, l'aveuglement des Juifs, l'authenticité éprouvée des livres dont ceux-ci sont les gardiens, la folie des hérétiques, l'excellence de la sainte Eglise des vrais et légitimes chrétiens : ce païen trouverait-il rien de plus digne de confiance que ces Prophètes, auxquels il donnerait sa foi en ce qui touche la divinité de Jésus-Christ ? En effet si, avant l'accomplissement des faits, j'essayais de déterminer un païen à croire, sur la parole de Prophètes hébreux, à des prédictions non encore réalisées, il me dirait peut-être et à bon droit : Qu'ai-je à faire avec ces Prophètes, quand on ne me donne aucun moyen de constater leur véracité ? Mais comme de si grands et si nombreux événements prédits par eux sont déjà accomplis et frappent tous les yeux, certainement, à moins d'une perversité volontaire, il ne pourrait en aucune façon ne pas tenir compte soit de ces mêmes événements qui ont dû être prévus, annoncés et recommandés à l'attention si longtemps d'avance et avec une telle solennité, soit de ceux qui ont pu les prévoir et les prophétiser. Car personne ne mérite mieux notre confiance, ou pour le passé déjà accompli, ou pour l'avenir qui ne l'est pas encore, que ceux dont la véracité a été démontrée par de si nombreux et si grands événements, objets de leurs prophéties.

CHAPITRE XV.

ORACLES PAÏENS COMPARÉS AUX PRÉDICTIONS DES PROPHÈTES.

Or, ce que la Sibylle, ou les sibylles, Orphée, je ne sais quel Mercure, ou d'autres devins, théologiens, sages ou philosophes païens ont pu dire ou prédire de vrai sur le Fils de Dieu ou sur Dieu le Père, peut sans doute avoir quelque valeur pour confondre la vanité des païens, mais ne suffit pas à faire accepter leur autorité, quand nous démontrons que nous adorons ce même Dieu sur lequel ils n'ont pu

garder le silence eux qui osaient enseigner aux gentils, leurs frères, à honorer les idoles et les démons, ou n'avaient pas le courage de les en empêcher. Mais nos saints auteurs ont étendu et gouverné, par l'ordre et avec l'aide de Dieu, une république, un royaume où ce qui était un culte pour les païens, était considéré comme un sacrilége. Et si, là, quelques-uns se laissaient aller à adorer les idoles et les démons, ou ils étaient punis par les lois mêmes de l'Etat, ou ils étaient retenus par les accents de tonnerre que faisaient librement retentir les Prophètes. Car ils adoraient le Dieu unique qui a fait le ciel et la terre, par des rites prophétiques, il est vrai, c'est-à-dire figuratifs de l'avenir; et ces rites devaient être abolis, lors de l'accomplissement des faits dont ils étaient le symbole: puisque le royaume lui-même était comme un grand prophète, où le roi et le prêtre recevaient une onction mystérieuse et symbolique [1]; royaume qui n'a disparu, à l'insu des Juifs, et par cela même malgré eux, que lorsqu'est venu le Dieu oint par la grâce spirituelle au-dessus de tous ceux qui devaient y participer avec lui, le Saint des saints [2], tout à la fois vrai roi par le soin qu'il prend de nos intérêts, et vrai prêtre parce qu'il s'est lui-même offert pour nous. Ainsi donc autant il y a de distance, à l'occasion de l'avénement du Christ, entre l'annonce des anges et la confession des démons, autant il y en a entre l'autorité des Prophètes et une sacrilége curiosité.

CHAPITRE XVI.

LE PETIT NOMBRE DES FIDÈLES. L'IVRAIE TOLÉRÉE PARMI LE BON GRAIN.

En vertu de ces considérations et d'autres de ce genre, que nous ne faisons qu'effleurer rapidement, mais qu'il faudrait peut-être alors développer davantage et appuyer de preuves plus nombreuses pour détruire une erreur invétérée, le païen que Fauste nous donne pour catéchumène, serait certainement déterminé à croire, s'il préférait son salut à ses péchés; et une fois croyant, et placé et réchauffé dans le sein de l'Eglise catholique, il serait ensuite instruit de la conduite qu'il aurait à tenir, des devoirs qu'il aurait à pratiquer. Et il ne se troublerait point en voyant la multitude de ceux qui n'observeraient point les lois qui lui seraient imposées, bien qu'ils fussent corporellement réunis à lui dans l'Eglise et qu'ils participassent aux mêmes sacrements. Il saurait que l'héritage céleste se partage avec le petit nombre, bien que ses signes extérieurs soient communs à beaucoup; que bien peu possèdent la sainteté de vie et le don de la charité répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné [1] : source intérieure inaccessible à tout étranger; tandis que beaucoup prennent part au saint Sacrement dont il est dit que celui qui le mange et boit indignement, mange et boit son propre jugement [2], et encore que celui qui dédaigne de s'en nourrir n'aura point la vie en lui [3] et, par conséquent, ne parviendra point à la vie éternelle. Il saurait que ce petit nombre est ainsi appelé par comparaison à la multitude des méchants; qu'en réalité ceux qui le composent sont nombreux, et répandus par toute la terre, qu'ils croissent parmi l'ivraie et avec la paille jusqu'au jour de la moisson et de la séparation [4]. Cela est dit dans l'Evangile, cela a été prédit par les Prophètes. En effet, la prophétie avait dit d'avance : « Comme le lis au milieu des épines, ma bien-« aimée s'élève au-dessus des jeunes filles [5] ». Et aussi : « J'ai habité dans les tentes de « Cédar; j'étais pacifique avec ceux qui haïs-« saient la paix [6] ». Et encore : « Marque au « front ceux qui gémissent et s'affligent des « iniquités qui se commettent au milieu de « mon peuple [7] ». Ainsi ce gentil, affermi par ce langage, déjà devenu concitoyen des saints et de la maison de Dieu, n'étant plus séparé d'Israël [8], mais véritable Israélite en qui il n'y aurait plus d'artifice [9], apprendrait à prononcer, avec un cœur simple, les paroles que le même Jérémie ajoute à la suite : « Sei-« gneur, l'attente d'Israël, que tous ceux qui « vous abandonnent soient frappés d'épou-« vante ». En effet, après avoir parlé de la perdrix qui crie et assemble des petits qui ne sont pas les siens, il a fait ressortir l'excellence de la ville située sur la montagne et qui ne peut se cacher, afin que les hérétiques ne séparent point l'homme de l'Eglise catholique, et il a dit : « Une demeure glorieuse « s'est élevée, le lieu de notre sanctification ».

[1] Deut. XVIII, 15; Ps. II, 6; Id. CIX, 4; I Rois, X, 1; Ex. XXIX. — [2] Dan. IX, 24; Ps. XLIV, 8.

[1] Rom. V, 5. — [2] I Cor. XI, 29. — [3] Jean, VI, 54. — [4] Matt. XIII, 25, 26; III, 12. — [5] Cant. II, 2. — [6] Ps. CXIX, 5, 7. — [7] Ez. IX, 1. — [8] Eph. II, 19, 12. — [9] Jean, I, 47.

Ensuite, comme s'il lui était venu en pensée de demander : Que ferons-nous de tant de méchants qui se mêlent d'autant mieux partout aux fidèles, que la gloire du Christ brille davantage dans l'unité de tous les peuples ? il ajoute aussitôt : « Seigneur, l'attente d'Israël ». Car il faut supporter avec patience, suivant le mot du Sauveur : « Laissez l'un et l'autre « croître jusqu'à la moisson [1] » : de peur que par défaut de patience à tolérer les méchants, les bons, qui sont proprement le corps du Christ, ne soient délaissés; et, quand ils le sont, le Christ l'est avec eux. Aussi le Prophète ajoute-t-il : « Que tous ceux qui vous « abandonnent soient frappés d'épouvante; que « ceux qui se sont retirés vers la terre soient « confondus ». Car la terre c'est l'homme qui a confiance en lui-même et engage les autres à y en avoir ; aussi lit-on ensuite : « Ils seront détruits, parce qu'ils ont aban- « donné le Seigneur, la source de la vie ». Que crie, en effet, la perdrix, sinon que c'est en elle que se trouve et que se communique la source de la vie : afin que ceux qui s'assemblent à sa voix, s'éloignent du Christ, trompés par l'espoir de le trouver, vu que déjà ils connaissaient son nom? Car elle ne rassemble pas des petits qui soient à elle ; mais pour rassembler des petits qui ne sont pas les siens, elle dit : Le salut promis par le Christ est chez moi ; c'est moi qui le donnerai. Mais voyez ce qu'enseigne le Prophète : « Gué- « rissez-moi, Seigneur, et je serai guéri ; sau- « vez-moi et je serai sauvé ». Ce qui fait dire à l'Apôtre : « Que personne ne se glorifie dans « l'homme [2] » ; puis Jérémie ajoute : « Car « vous êtes mon titre de gloire [3] ». C'est ainsi que nous instruisons l'homme d'après la doctrine des Apôtres et des Prophètes, afin qu'il soit bâti sur le fondement des Apôtres et des Prophètes [4].

CHAPITRE XVII.

QUI NE CROIT PAS AU CHRIST, CROIRA ENCORE MOINS A MANÈS.

Or, comment Fauste convaincrait-il de la divinité du Christ le païen à qui il prête ce langage : Je ne crois pas aux Prophètes parlant du Christ, ni au Christ parlant des Prophètes? Croirait-il au Christ parlant de lui-même, lui qui ne croirait pas au Christ rendant témoignage des autres? Il serait par trop ridicule de le penser. En effet, ou il ne croirait en rien à celui qu'il jugerait indigne de confiance, ou il le croirait plutôt parlant des autres que parlant de lui-même. Peut-être Fauste, accablé ici sous le poids du ridicule, lirait-il à son homme les sibylles, Orphée et autres païens de ce genre chez qui il aurait rencontré quelque prédiction relative au Christ? Mais non : il ne le ferait pas ; car il a avoué qu'il n'en connaît point, puisqu' a dit : « S'il y a, comme on le prétend, quel- « ques prédictions de la Sibylle, ou de Mer- « cure appelé Trismégiste, ou d'Orphée, ou « de quelque autre devin chez les païens, « concernant le Christ ». Or, Fauste, qui ne connaît pas les écrits de ces personnages, qui n'en parle même que par ouï-dire, ne les lirait certainement pas à l'homme qui lui dirait : Je ne crois ni aux Prophètes, ni au Christ. Que ferait-il donc? Citerait-il Manès, et prêcherait-il le Christ d'après lui? C'est ce que les Manichéens n'ont jamais fait ; au contraire, c'est au nom du Christ, ce nom qui brille partout d'un doux éclat, qu'ils se sont efforcés de faire valoir Manès, comme pour frotter de miel les bords de leur coupe empoisonnée. En effet, le Christ ayant promis à ses disciples de leur envoyer le Paraclet, c'est-à-dire le consolateur ou l'avocat, l'Esprit de vérité [1], ils prennent occasion de cette promesse, pour prétendre que ce Paraclet est Manès ou dans Manès, et s'insinuer ainsi dans l'esprit des hommes qui ignorent quand l'Esprit promis par le Christ a été envoyé. Mais ceux qui ont lu le livre canonique, intitulé les Actes des Apôtres, voient qu'on y fait mention encore une fois de la promesse du Christ, et qu'elle a été remplie de la manière la plus éclatante [2]. Nous demandons donc comment Fauste inspirerait à ce gentil la foi au Christ? Car je ne pense pas qu'il y ait un homme assez aveugle pour dire : Je ne crois pas au Christ, mais je crois à Manès. Ensuite, si ce n'était en riant, ce serait avec courroux, que le gentil dirait : Quoi ! tu veux que je croie à des livres persans et tu me défends de croire à des livres hébreux? Comment donc, ô hérétique, gagnerais-tu cet homme, s'il n'avait déjà une foi quelconque au Christ quand il tombe entre tes mains, en

[1] Matt. XIII, 30. — [2] I Cor. III, 21. — [3] Jer. XVII, 13, 14. — [4] Eph. II, 20.

[1] Jean, XIV, 16. — [2] Act. I, 8; II, 1-4.

sorte que, déjà convaincu qu'il faut croire au Christ, il se laisse séduire par Manès qui lui semble mieux prêcher le Christ ? Ainsi voilà la perdrix rassemblant des petits qui ne sont pas les siens. Et vous ne la quittez pas encore, vous qu'elle rassemble ? Et vous ne voyez pas encore un insensé dans celui qui vous dit que les témoignages des Hébreux, fussent-ils vrais, nous sont inutiles avant la foi, et superflus après ?

CHAPITRE XVIII.

DÉTAILS SUR LE SYSTÈME ABSURDE DU MANICHÉISME.

Que les croyants rejettent donc tous les livres qui les ont rendus croyants. Car si nos adversaires disent vrai, je ne vois pas pourquoi les fidèles liraient même l'Evangile du Christ. En effet, il est inutile avant la foi, puisque le gentil que Fauste, dans son erreur ridicule ou plutôt déplorable, nous amène souriant, ne croit pas au Christ. Après la foi il est superflu, puisqu'on traite de superflus les témoignages, même vrais, que l'on produit touchant le Christ à ceux qui croient déjà au Christ. Mais, peut-être direz-vous ici : Le fidèle doit lire l'Evangile pour ne pas oublier ce qu'il croit. Eh ! insensés, il faut donc aussi qu'il lise les témoignages authentiques des Prophètes, afin de ne pas oublier les motifs de sa foi ; car, s'il les oubliait, sa foi cesserait d'être ferme. Ou bien rejetez les livres de Manès, sur la foi desquels vous croyez que la lumière a lutté avec les ténèbres et que la lumière était Dieu ; que la lumière avant de pouvoir enchaîner les ténèbres, a d'abord été dévorée, enchaînée, souillée, mise en pièces par elles ; et qu'en mangeant, vous la restaurez, vous la dégagez, la purifiez et la guérissez, afin d'en recevoir la récompense et de ne pas être condamnés à vivre éternellement sur un globe ténébreux, avec celle qui n'aura pu être délivrée. Cette fable ridicule, vous la préconisez tous les jours et en actions et en paroles : pourquoi donc chercher à l'appui des témoignages de livres, dévorer la substance d'autrui dans des choses superflues et pour la composition de vos livres, et tenir enchaînée la substance de votre Dieu ? Brûlez tous ces manuscrits, ces étuis élégants si artistement travaillés, pour vous débarrasser d'un poids de superfluités et dégager votre Dieu qu'un manuscrit même tient enchaîné comme un esclave que l'on punit. Et si vous pouviez manger vos livres, même bouillis, quel service vous rendriez aux membres de votre Dieu ! Si cela pouvait se faire, est-ce que l'impureté de la chair vous empêcherait de dévorer ces pages ? Que la pureté de l'encre, qui a pénétré la peau d'agneau, se l'impute donc. Mais vous aussi vous avez fait cela, vous qui, comme au début de vos combats, avez souillé ce qu'il y avait de pur dans votre plume, en le fixant par l'écriture sur l'impureté du parchemin, à moins que les couleurs ne vous accusent en déposant du contraire. Car vous avez préféré attaquer la lumière des pages blanches avec les ténèbres de l'encre. Est-ce vous qui devez nous en vouloir de dire cela, ou nous qui devons nous fâcher contre vous de croire à des choses qui, bon gré mal gré, produisent de telles conséquences ? Pour nous, tant pour nous rappeler les objets de notre foi, que pour soutenir notre espérance et animer notre charité, nous lisons les livres prophétiques et les livres apostoliques, deux voix qui s'accordent parfaitement ; et cet accord, comme une trompette céleste, nous arrache au pesant sommeil de cette vie mortelle et nous fait aspirer à la palme de la vocation d'en haut. En effet, après avoir rappelé ce passage des livres prophétiques : « Les ou« trages de ceux qui vous outrageaient sont « tombés sur moi [1] », l'Apôtre parle ensuite de l'utilité de ces divines leçons : « Car tout « ce qui est écrit », dit-il, « a été écrit pour « notre instruction, afin que par la patience « et la consolation des Ecritures nous ayons « espérance en Dieu [2] ». Mais Fauste dit le contraire. Qu'il subisse donc l'arrêt de Paul : « Si quelqu'un vous annonce un autre Evan« gile que celui que vous avez reçu, qu'il soit « anathème [3] ! »

[1] Ps. LXVIII, 10. — [2] Rom. XV, 4. — [3] Gal. I, 9.

LIVRE QUATORZIÈME.

Moïse justifié contre Fauste. — Explication de la malédiction lancée contre quiconque est suspendu au bois. — En quel sens elle tombe sur le Christ. — Les Manichéens sont idolâtres. — Explication de la malédiction de Moïse contre celui qui ne laisse point de postérité en Israël.

CHAPITRE PREMIER.

FAUSTE REPROCHE A MOÏSE DES MALÉDICTIONS LANCÉES MAL A PROPOS.

Fauste. Pourquoi ne recevez-vous pas Moïse? — Parce que nous aimons et honorons le Christ. Quel est, en effet, l'homme assez irréligieux pour accueillir celui qui a maudit son père? Or, bien que les blasphèmes de Moïse n'aient épargné ni choses divines, ni choses humaines, ce qui nous inspire cependant le plus d'horreur pour lui, c'est qu'il a lancé d'affreuses malédictions contre le Christ, le Fils de Dieu, qui a été suspendu au bois pour notre salut. L'a-t-il fait sciemment, ou par hasard, c'est à toi de le voir. Mais ni l'un ni l'autre ne l'excuse ni ne dispose à le recevoir. En effet, il déclare maudit quiconque est suspendu au bois [1]. Et tu veux que je l'accepte, que je croie à sa parole ; lui qui a sciemment et volontairement maudit le Christ, s'il était prophète, et s'il n'était pas prophète, l'a maudit par ignorance et sans le savoir ? Choisis donc entre ces deux hypothèses : ou Moïse n'a pas été prophète et a péché par imprudence en enveloppant Dieu, sans le savoir? dans les malédictions qu'il formule contre d'autres, selon son usage ; ou il était prophète, et alors il n'a point ignoré ce qui devait arriver, mais par jalousie contre notre salut qui devait avoir lieu par le bois, il a lancé contre Celui qui en est l'auteur le venin de sa bouche malfaisante. Et qui donc croira que celui qui déchire ainsi le Fils, a vu ou connu le Père ; que celui qui a ignoré le terme ou l'ascension du Fils, a pu prédire son avénement ? J'ajouterai encore une considération qui me frappe : c'est l'étendue et la portée de cette injure, le nombre de ceux qu'elle atteint et blesse : tous les justes et tous les martyrs, qui ont subi ce genre de mort, comme Pierre, André et tous ceux qui ont partagé leur sort. Si Moïse n'avait pas péché par ignorance, faute du don de prophétie, ou si, étant prophète, il n'eût pas cédé à l'instinct de la malice et de la haine, il ne leur eût pas infligé un si cruel anathème : car il ne les déclare pas seulement maudits d'une façon vulgaire, c'est-à-dire chez les hommes, mais aussi devant Dieu. Or, si cela est, quel espoir de bénédiction reste-t-il au Christ même, ou aux Apôtres, ou à nous, s'il nous arrive d'être crucifiés en qualité de chrétiens ? Enfin, à quel point n'était-il pas imprudent et dénué de l'inspiration divine, pour ne pas songer que les hommes peuvent être attachés au bois pour des causes différentes ; les uns en expiation d'un forfait, les autres pour la justice et pour Dieu? Aussi a-t-il lancé sa malédiction au hasard, sur tous et sans distinction ; tandis que, s'il avait eu la moindre, je ne dirai pas inspiration prophétique, mais prévoyance, et si la croix le blessait au point de former, elle seule, une exception et un supplice à part entre tous les genres de supplices, il devait simplement déclarer maudit tout scélérat, tout impie suspendu au bois, afin d'établir une distinction entre les bons et les méchants ; et encore n'eût-il pas été absolument dans le vrai, puisque c'est du gibet que le Christ a fait entrer avec lui le larron dans le paradis de son Père [1]. Où est donc l'anathème : « Maudit celui qui est suspendu au bois ? » Est-ce que Barrabas, cet insigne brigand, qui non-seulement ne fut pas suspendu au bois, mais qui fut même élargi à la demande des Juifs [2], fut plus béni que celui qui monta, avec le Christ, de la croix au ciel? Dirai-je enfin que Moïse appelle maudit quiconque adore le soleil et la lune [3] ? Si donc, étant sujet d'un roi païen, je suis forcé d'adorer le soleil, que je résiste et que, craignant la malédiction attachée à cet acte, je sois condamné à être crucifié : quoi ! j'encourrai l'autre malédiction lancée par Moïse contre celui qui est suspendu au bois ? Veut-il donc maudire tous

[1] Deut. XXI, 23.

[1] Luc, XXIII, 43. — [2] Matt. XXVII, 26. — [3] Deut. XVII, 3.

les gens de bien? Pour nous, nous ne devons pas plus faire cas de ses anathèmes que de ceux d'une vieille femme en colère. C'est ainsi encore qu'il poursuit d'une même malédiction les enfants et les vierges, quand il déclare maudit celui qui ne laissera point de postérité en Israël [1]. Injure, qui s'adresse encore particulièrement à Jésus, lequel étant issu selon vous, du peuple juif, n'a cependant point laissé de postérité dans sa nation, et aussi sur ses disciples, dont quelques-uns étaient mariés et qu'il a séparés de leurs femmes, tandis qu'il a défendu le mariage à ceux qu'il a trouvés vierges. En conséquence, sachez que nous avons à bon droit en abomination cette langue insolente de Moïse, qui décoche les traits de sa malice contre le Christ qui est la lumière, contre la virginité, contre tout ce qu'il y a de divin. Que si par hasard vous prétendez qu'il y a une grande différence entre un suspendu et un crucifié (car c'est là ordinairement votre principal moyen de défense), écoutez Paul, rejetant vos subterfuges : « Le Christ nous a « rachetés de la malédiction de la loi, en deve- « nant malédiction pour nous. Car il est écrit : « Maudit quiconque est suspendu au bois [2] ».

CHAPITRE II.

SI LE CHRIST A ÉTÉ SUSPENDU AU BOIS, IL AVAIT DONC UNE CHAIR MORTELLE.

Augustin. Fauste, homme pieux, s'afflige de ce que le Christ a été maudit par Moïse, et pour cela il hait Moïse, parce qu'il aime le Christ. Mais avant d'expliquer avec quel profond mystère et avec quelle piété ces paroles ont été dites : « Maudit quiconque est « suspendu au bois [3] », j'ai une question à faire à ces hommes pieux. Pourquoi se fâchent-ils contre Moïse, puisque cette malédiction ne tombe pas sur leur Christ? Car si le Christ a été suspendu au bois, c'est sans doute parce qu'il a été attaché avec des clous. Aussi après sa résurrection a-t-il montré ses cicatrices à un disciple d'une foi faible [4]. Or, si cela est, il avait donc un corps vulnérable et mortel : ce que les Manichéens ne veulent pas accorder. Donc encore si ces blessures, si ces cicatrices étaient fausses, il est également faux qu'il ait été suspendu au bois. Par conséquent la malédiction n'a pu l'atteindre, et ils n'ont pas de raison de se fâcher contre celui qui l'a prononcée. Et si les Manichéens ont l'air de s'irriter contre celui qui a maudit la mort fausse du Christ (pour parler leur langage); à combien plus forte raison doit-on fuir ceux qui ne maudissent pas seulement le Christ, mais qui l'accusent? Si, en effet, il faut rejeter un homme qui lance la malédiction contre la nature mortelle, quelle horreur éprouvera-t-on pour celui qui oppose le mensonge à la vérité? Mais voyons, à l'occasion de cette calomnie des hérétiques, comment il faut expliquer ce mystère aux fidèles.

[1] Deut. XXV, 5, 10. — [2] Gal. III, 13. — [3] Deut. XXI, 23. — [4] Jean, XX, 27.

CHAPITRE III.

EN QUEL SENS LA MALÉDICTION DE MOÏSE TOMBE SUR LE CHRIST.

La mort chez l'homme est la peine du péché, ce qui lui fait donner le nom de péché; non que l'homme pèche en mourant, mais parce que c'est le péché qui est cause qu'il meurt. De même qu'on dit, dans un sens, la langue, en parlant de l'organe charnu qui se meut sous le palais entre les dents, et dans un autre sens, la langue, en parlant du langage qui se produit par elle, comme par exemple la langue grecque, la langue latine; de même encore que le mot main signifie proprement le membre que nous mettons en mouvement pour agir, et aussi l'écriture qui se forme par la main, en sorte qu'on dit : On a produit sa main (son écriture); on a lu sa main (son écriture) contre lui; j'ai votre main (id.), recevez votre main (id.) [1], bien que, à la rigueur, la main soit un membre du corps humain, ce qui, je pense, ne peut se dire de l'écriture, et cependant celle-ci s'appelle main, parce qu'elle est produite par la main : ainsi on appelle péché, non-seulement l'action mauvaise même, à laquelle la punition est due, mais encore la mort qui est le résultat du péché. Le Christ n'a donc point commis le péché, qui l'eût rendu digne de mort; mais, dans l'autre sens, il l'a subi, c'est-à-dire il a accepté pour nous la mort infligée par le péché à la nature humaine. C'est là ce qui l'a suspendu au bois, c'est là ce que Moïse a maudit; la mort a été condamnée, afin qu'elle cessât de régner, elle a été maudite pour périr. C'est donc par le péché du Christ entendu en ce

[1] Cette métaphore, propre à la langue latine, ne peut se rendre en français, où cependant on dit, en parlant de l'écriture de quelqu'un : Il a une belle main.

sens qu'a été condamné notre propre péché, afin que nous fussions délivrés, afin que notre condamnation ne fût pas perpétuée par le règne du péché.

CHAPITRE IV.

LE CHRIST A SUBI LA PEINE DU PÉCHÉ SANS LE PÉCHÉ.

Comment donc Fauste s'étonne-t-il que le péché ait été maudit, que la mort ait été maudite, ainsi que la mortalité de la chair qui se trouvait dans le Christ, non par suite de son péché, mais à cause du péché de l'homme? En effet, il avait pris son corps d'Adam, puisque la Vierge Marie, mère du Christ, descendait d'Adam. Or, Dieu avait dit dans le paradis : « Au jour où vous en tou-« cherez, vous mourrez de mort [1] ». Voilà la malédiction qui a été suspendue au bois. Que celui qui nie que le Christ soit mort, nie qu'il ait été maudit. Mais que celui qui confesse que le Christ est mort, qui ne peut nier que la mort soit le fruit du péché et que pour cela on l'appelle péché, que celui-là écoute l'Apôtre dire : « Parce que notre vieil homme a été « crucifié avec lui [2] », et qu'il comprenne à qui s'adresse la malédiction de Moïse. Aussi le même apôtre dit-il du Christ en toute confiance : « Il est devenu malédiction pour « nous [3] », de même qu'il n'a pas craint de dire : « Il est mort pour tous [4] ». Car *mort* a ici le même sens que *maudit;* parce que la mort elle-même est le fruit de la malédiction, et que tout péché est maudit ou en lui-même, parce qu'il mérite une punition, ou dans la punition même qu'on appelle aussi péché, parce qu'elle est aussi la suite du péché. Or, le Christ a accepté notre punition sans la faute, afin de payer lui-même la dette de notre faute, et de mettre par là un terme à notre punition.

CHAPITRE V.

LA CHAIR DU CHRIST SEMBLABLE A LA CHAIR DU PÉCHÉ.

On pourrait m'accuser d'inventer, si l'Apôtre ne nous le répétait pas si souvent, et pour réveiller ceux qui dorment, et pour réduire les calomniateurs au silence. « Dieu », nous dit-il, « a envoyé son Fils dans une chair sem-« blable à celle du péché, afin de condam-« ner le péché dans la chair, par le péché « même [1] ». La chair du Christ n'était donc point une chair de péché, parce qu'elle ne lui était point venue de Marie par un père mortel; mais comme la mort est le fruit du péché, cette même chair, quoique produite d'une vierge, a cependant été mortelle, et par le fait qu'elle était mortelle, elle ressemblait à la chair du péché. C'est ce que l'Apôtre appelle aussi péché et ce qui lui fait dire : « Afin de « condamner le péché dans la chair, par le « péché même ». Et ailleurs encore : « Celui qui « ne connaissait point le péché, il l'a rendu « péché pour l'amour de nous, afin qu'en lui « nous devinssions justice de Dieu [2] ». Pourquoi Moïse craindrait-il d'appeler *maudit* celui que Paul n'a pas craint d'appeler *péché?* Assurément le Prophète a dû prévoir et prédire cela, tout prêt à subir, avec l'Apôtre, le blâme des hérétiques. Car quiconque reproche au Prophète d'avoir dit *maudit*, est censé blâmer aussi l'Apôtre d'avoir dit *péché :* puisque la malédiction est la compagne du péché.

CHAPITRE VI.

EN QUEL SENS LE CHRIST A ÉTÉ MAUDIT DE DIEU.

Il ne faut pas plus en vouloir à Moïse d'avoir ajouté *de Dieu* : « Maudit de Dieu qui-« conque est suspendu au bois ». Car si Dieu ne haïssait pas le péché et la mort en nous, il n'eût pas envoyé son Fils pour la subir et la détruire. Est-il donc étonnant que Dieu maudisse ce qu'il hait? Car il nous accordera d'autant plus volontiers l'immortalité qui doit suivre l'avénement du Christ, qu'il a mis plus de miséricorde à haïr notre mort qui a été suspendue au bois avec le Christ mourant. Quant à ce mot *quiconque :* « Maudit quiconque est « suspendu au bois », certainement Moïse a prévu aussi que des justes subiraient la croix; mais il a également prévu que les hérétiques nieraient un jour la réalité de la mort du Seigneur, et qu'ils chercheraient à l'exempter de cette malédiction, dans le but de le soustraire par là à une mort véritable. Si, en effet, sa mort n'a pas été vraie, la malédiction n'atteint pas le Christ suspendu au bois, puisqu'il n'a pas été vraiment crucifié. Mais au contraire, c'est de loin que Moïse crie (et depuis quel temps il leur crie : C'est en vain que vous tergiversez!) crie, dis-je, aux hérétiques à qui la mort réelle du Christ déplaît : « Mau-

[1] Gen. II, 17. — [2] Rom. VI, 6. — [3] Gal. III, 13. — [4] II Cor. V, 15.

[1] Rom. VIII, 3. — [2] II Cor. V, 21.

« dit quiconque est suspendu au bois » ; non pas tel ou tel, mais quiconque, absolument quiconque. Quoi! même le Fils de Dieu? Très-certainement. Et c'est justement là ce que vous ne voulez pas : c'est là le point de mire de vos efforts, votre grand moyen de séduction. Il vous déplaît que le Christ soit maudit pour nous, parce que vous ne voulez pas qu'il soit mort pour nous, car il serait exempt de la malédiction d'Adam, s'il n'avait pas subi la mort d'Adam. Mais comme il a subi la mort en tant que Fils de l'homme et pour l'homme, c'est pour cela qu'il n'a pas dédaigné d'encourir, et comme Fils de l'homme et pour l'homme, la malédiction qui accompagne le péché : lui, le Fils de Dieu toujours vivant dans sa justice propre, mais aussi mort pour nos péchés [1], dans une chair qu'il a revêtue en expiation de notre péché. C'est ainsi qu'il est toujours béni dans sa justice, et maudit, à raison de nos péchés, dans la mort qu'il a subie en expiation de nos fautes : et voilà pourquoi ce mot *quiconque*, afin qu'on ne puisse pas dire que le Christ n'est pas véritablement mort, si, par de stupides égards, on parvenait à le soustraire à la malédiction qui est attachée à la mort.

CHAPITRE VII.

LE CHRIST VRAIMENT MAUDIT, PARCE QU'IL EST VRAIMENT MORT.

Mais celui qui est fidèle selon la vérité évangélique, comprend que la bouche de Moïse ne fait pas plus injure au Christ en le déclarant maudit (non dans sa majesté divine, mais selon la condition de notre nature punie, dans laquelle il a été suspendu au bois), que la bouche des Manichéens ne fait son éloge quand ils nient qu'il ait revêtu une chair capable de subir une mort véritable. En effet, l'oracle prophétique fait ressortir la gloire de son humilité, et le prétendu respect que lui témoignent les hérétiques, fait peser sur lui l'accusation de fausseté. Si tu nies la malédiction, nie donc qu'il soit mort; et si tu nies qu'il soit mort, ce n'est plus Moïse, mais les Apôtres que tu combats. Si, au contraire, tu confesses que le Christ est mort, avoue qu'il s'est chargé de la peine de notre péché, sans avoir péché avec nous. Et quand tu entends parler de la peine du péché, crois qu'elle provient ou de bénédiction ou de malédiction ; dans le premier cas, désire d'y rester toujours; mais si tu souhaites d'en être délivré, pense qu'elle est le fruit de la malédiction par un arrêt de la divine justice. Confesse donc que celui que tu reconnais être mort pour nos péchés, a aussi accepté la malédiction pour nous, et que ces paroles de Moïse : « Maudit « quiconque est suspendu au bois », n'ont pas d'autre sens que celui-ci : Tout homme est mortel et tout homme est mourant quand il est suspendu au bois. Le Prophète pouvait dire en effet : Maudit tout mortel, ou maudit tout homme qui meurt; mais voilà ce qu'il a voulu enseigner : parce qu'il savait que le Christ devait mourir suspendu à la croix, et qu'un jour des hérétiques diraient : Il a été suspendu à la croix, il est vrai, mais seulement en apparence, et non pour subir une mort véritable. En criant donc : « Maudit », il n'a pas voulu proclamer autre chose, sinon que le Christ est vraiment mort, sachant que la mort de l'homme coupable, qu'il a subie sans avoir péché, provient de cette malédiction : « Si « vous en mangez, vous mourrez de mort [1] ». C'est encore à cela que se rapporte le serpent suspendu au bois, pour signifier que le Christ n'a pas subi une mort apparente, mais qu'il a suspendu au bois de sa passion la véritable mort, dans laquelle le serpent avait précipité l'homme par ses perfides conseils. Et c'est cette véritable mort que les Manichéens ne veulent pas voir; et voilà pourquoi ils ne sont pas guéris du venin du serpent, comme l'étaient tous ceux qui jetaient sur lui un regard dans le désert [2].

CHAPITRE VIII.

VAINE DISTINCTION, IMPUTABLE AUX MANICHÉENS.

Nous avouons cependant que les ignorants prétendent qu'autre chose est d'être suspendu au bois, autre chose d'y être cloué. Et c'est ainsi que quelques-uns ont cherché à résoudre la question, en disant que la malédiction de Moïse s'adresse à Judas qui se suspendit à un lacet : comme s'ils savaient d'abord, si c'est à un bois ou à une pierre qu'il s'est suspendu. Mais il est vrai, comme Fauste lui-même le fait remarquer, que l'Apôtre ne permet pas d'entendre cette malédiction autrement que comme une prédiction relative au

[1] Rom. IV, 25.

[1] Gen. II, 17. — [2] Num. XXI, 9.

Christ. Hélas! cette ignorance de quelques catholiques est le résultat de la séduction manichéenne. Car c'est à de tels hommes qu'ils s'adressent d'habitude, ce sont ceux-là qu'ils enveloppent du filet de leurs erreurs; tels nous étions tombés entre leurs mains, tels nous étions pris, et tels nous avons été délivrés, non par nos propres forces, mais par la miséricorde de Dieu.

CHAPITRE IX.

CALOMNIE DE FAUSTE CONTRE MOÏSE.

Mais quelles sont donc ces choses divines que Moïse a outragées, comme Fauste l'en accuse, en disant « qu'il n'a jamais rien res- « pecté dans les choses humaines ni dans les « choses divines? » Fauste a dit cela et a passé outre : il ne s'est pas donné la peine de rien prouver, il n'a pris aucun souci de rien démontrer. Or, nous savons, nous, que Moïse a décerné de pieux éloges à tout ce qui est vraiment divin, et qu'il a gouverné avec justice les choses humaines selon les besoins de son temps et dans la mesure des grâces qui lui étaient départies. Que les Manichéens me forcent à le leur apprendre, comme ils se sont eux-mêmes efforcés de prouver ce que Fauste objecte, avec précaution, il est vrai, mais par là même, imprudemment : car il se perçait de ses propres armes. Heureux, en effet, le cœur pénétrant pour la vérité, malheureux celui qui l'est contre la vérité. Fauste n'a pas dit que Moïse n'a épargné personne, ni hommes ni dieux, mais qu'il n'a rien respecté, ni « dans « les choses humaines, ni dans les choses di- « vines ». Si, en effet, il s'était borné à dire qu'il n'a pas respecté Dieu, il serait facile de le convaincre de calomnie : car on prouverait que Moïse honore et prêche partout le vrai Dieu qui a fait le ciel et la terre. S'il disait que Moïse n'a épargné aucun des dieux, il se trahirait aux yeux des chrétiens, en faisant voir qu'il adore lui-même les dieux dont Moïse a interdit le culte, et alors, les poussins se réfugiant sous les ailes de leur mère, l'Eglise catholique, il ne rassemblerait pas des petits qui ne sont pas les siens. Afin donc de tendre un piége aux petits enfants, il a dit que Moïse n'a rien respecté dans les choses divines, afin que les chrétiens, ne voyant pas là une idolâtrie manifeste, n'eussent pas horreur d'un impiété si opposée à la religion chrétienne, et pour trouver appui contre nous chez les païens, qui savent que Moïse a dit bien des choses vraies et justes contre les idoles et les dieux des nations, qui sont des démons.

CHAPITRE X.

LES MANICHÉENS SONT IDOLATRES.

Si ceci blesse les Manichéens, qu'ils se déclarent franchement adorateurs des idoles ou des démons : ce qu'ils sont, sans s'en douter, par cela même qu'ils sont hérétiques. Car c'est de telles gens que l'Apôtre a dit, « que « dans les derniers temps quelques-uns aban- « donneront la foi, s'attachant à des esprits « séducteurs, à des doctrines de démons, sous « le langage menteur de l'hypocrisie [1] ». Qui, en effet, sinon les démons, amis du mensonge, persuaderait à ces hommes que le Christ a faussement souffert, est faussement mort, a montré faussement des cicatrices, c'est-à-dire qu'il n'a pas vraiment souffert, qu'il n'est pas vraiment mort, et que ses cicatrices n'étaient pas de vraies cicatrices ? Quelles doctrines portent plus évidemment le signe des démons menteurs, que celles qui cherchent à persuader que le Fils de Dieu, c'est-à-dire la vérité même, est un imposteur ? Mais dans la doctrine de ces hérétiques se retrouve clairement le culte, sinon des démons, du moins de la créature, lequel est condamné par l'Apôtre qui nous dit : « Ils ont adoré et servi la créature « au lieu du Créateur [2] ».

CHAPITRE XI.

ILS ADORENT LE SOLEIL ET LA LUNE.

Par conséquent, à travers leurs rêves fantastiques et leurs fables, les Manichéens adorent, sans le savoir, les idoles et les démons; ils savent que, dans le soleil et dans la lune, ils servent la créature, et s'ils pensent servir aussi le Créateur, ils se trompent beaucoup : car ils servent leur fantôme, et nullement le Créateur, puisqu'ils nient que Dieu ait créé ce que l'Apôtre démontre clairement appartenir à l'ordre de la création, quand il dit, à propos de nourriture et de viande : « Car toute « créature de Dieu est bonne, et on ne doit rien « rejeter de ce qui se prend avec actions de « grâces [3] ». Voyez ce que c'est que la saine doctrine, en haine de laquelle vous vous tour-

[1] I Tim. IV, 1, 2. — [2] Rom. I, 25. — [3] I Tim. IV, 4.

nez vers des fables. Et de même que l'Apôtre trouve bonne la créature de Dieu, tout en défendant de lui rendre un culte religieux; de même Moïse (qui vous semble n'avoir rien respecté de divin, uniquement, je le soupçonne, parce qu'il a défendu d'adorer le soleil et la lune [1] que vous suivez dans leur cours en vous tournant dans tous les sens pour les adorer), Moïse, dis-je, a honoré d'une vraie louange le soleil et la lune, en racontant qu'ils ont été créés par Dieu et placés dans l'ordre des corps célestes pour accomplir la mission qui leur est confiée : « Le soleil pour présider au jour, la « lune pour présider à la nuit [2] ». Vos louanges menteuses, au contraire, ne font aucun plaisir au soleil ni à la lune. Le diable, créature rebelle, aime les fausses louanges; mais les puissances des cieux, qui ne sont point déchues par le péché, veulent qu'on exalte en elles celui qui les a faites; et leur vraie louange est celle qui ne préjudicie point à la gloire de leur Créateur. Or, on outrage celui-ci, quand on dit qu'elles sont ses parties, ou ses membres, ou une portion de sa substance. Car étant parfait, n'ayant besoin de rien, ne coulant nulle part, n'étant point divisé, sans étendue locale, entièrement immuable en lui-même, se suffisant à lui-même, heureux par lui-même, il a, dans son immense bonté, parlé par son Verbe et tout a été fait : il a ordonné et tout a été créé [3]. Par conséquent, si les corps terrestres, dont l'Apôtre parlait quand il disait qu'il n'y a pas de nourriture immonde, si, dis-je, ces corps sont bons, « parce que toute créature de Dieu « est bonne », à combien plus forte raison les corps célestes, parmi lesquels brillent le soleil et la lune, puisque le même Apôtre dit : « Il y a des corps célestes et des corps terres- « tres; mais autre est la gloire des célestes, « autre celle des terrestres [4] ».

CHAPITRE XII.

RÉPONSE A UN DILEMME DE FAUSTE.

Moïse n'injurie donc point le soleil et la lune, quand il défend de les adorer, il les loue comme des créatures célestes, mais il loue Dieu comme le créateur des corps célestes et des corps terrestres, et il ne veut pas qu'on l'offense en adorant, à sa place, des objets qui ne sont louables que pour lui et par lui.

[1] Deut. XVII, 3.— [2] Gen. I, 16; Ps. CXXXV, 8, 9.— [3] Ps. CXLVIII, 5. — [4] I Cor. XV, 40.

Mais quelle bonne fortune pour Fauste, paraît-il, de ce que Moïse appelle aussi maudit celui qui adore le soleil et la lune ! « Si « donc », nous dit-il, « étant sujet d'un roi païen, « je suis forcé d'adorer le soleil, que je résiste, « et que, craignant la malédiction attachée à « cet acte, je sois condamné à être crucifié, « j'encourrai l'autre malédiction lancée par « Moïse contre celui qui est suspendu au bois ?» Aucun roi païen ne nous oblige à adorer le soleil; le soleil lui-même ne vous y obligerait pas, s'il était roi sur la terre, puisqu'il vous le défend même aujoud'hui : mais comme le Créateur lui-même supporte les impies qui le blasphèment jusqu'au jour du jugement, ainsi les corps célestes supportent leurs stupides adorateurs, jusqu'au jugement de celui qui les a créés [1]. Cependant, souvenez-vous qu'un roi chrétien ne peut forcer à adorer le soleil. Fauste parle d'un roi païen, parce qu'il sait parfaitement que, quand vous adorez le soleil, vous faites un acte de paganisme. Cela n'est donc pas chrétien : mais la perdrix proclame partout le nom du Christ, afin de rassembler des petits qui ne sont pas les siens [2]. Voyez cependant avec quelle facilité la vérité vous répond et la saine doctrine brise le lacet en apparence inévitable de votre question à deux tranchants ! Supposons donc un homme armé du pouvoir royal, et exigeant d'un chrétien qu'il adore le soleil, sous peine d'être suspendu au bois. Si, dites-vous, j'évite la malédiction formulée par la loi contre celui qui adore le soleil, j'encours celle que cette même loi lance contre celui qui est suspendu au bois. Vous serez vraiment dans l'embarras; mais non, non, vous n'y serez pas, vous qui adorez le soleil même sans qu'on vous y force. Quant au chrétien, bâti sur le fondement des Apôtres et des Prophètes [3], il remonte ici aux causes, il examine les deux malédictions : il voit que l'une s'adresse au corps suspendu au bois, et l'autre à l'âme qui adore le soleil. Car, bien que le corps s'incline pour adorer, c'est cependant l'âme qui rend ses hommages à ce qu'elle adore, ou feint de les lui rendre : et l'un et l'autre est pernicieux. C'est pourquoi, comme la mort a mérité la malédiction dans le corps et dans l'âme, si être suspendu au bois est la mort du corps, adorer le soleil est la mort de l'âme. Il faut donc choisir la malédiction dans la mort du corps (malédiction

[1] *Rétract.* liv. II, ch. VII, n. 3.— [2] Jer. XVII, 11.— [3] Eph. II, 20.

dont le corps lui-même sera délivré lors de la résurrection), et éviter la malédiction dans la mort de l'âme, pour qu'elle ne soit pas condamnée, avec son corps, au feu éternel. Car le Seigneur a lui-même tranché la question, en disant : « Ne craignez point ceux qui « tuent le corps et ne peuvent tuer l'âme ; « mais craignez plutôt celui qui peut préci- « piter le corps et l'âme dans la géhenne du « feu [1] ». Comme s'il disait : Ne craignez point la malédiction de la mort corporelle, qui passe avec le temps ; mais craignez la malédiction de la mort spirituelle, par laquelle l'âme est tourmentée éternellement avec son corps. Ainsi ces paroles : « Maudit quiconque « est suspendu au bois », ne sont pas une malédiction de vieille femme, mais une prédiction de prophète. Car c'est par là que le Christ ôte la malédiction de la malédiction, aussi bien que la mort de la mort et le péché du péché. Moïse n'a donc pas blasphémé en disant : « Maudit quiconque est suspendu au bois », pas plus que les Apôtres en disant : « Il est « mort [2] »; ou : « Notre vieil homme a été cru- « cifié avec lui [3] » ; ou : « Il a condamné le « péché à cause du péché [4] », ou encore : « Celui qui ne connaissait point le péché, « il l'a rendu péché pour l'amour de nous [5] »; et bien d'autres choses de ce genre. Mais vous, en manifestant votre horreur pour le Christ maudit, vous témoignez de l'horreur que sa mort vous inspire. Là on voit paraître chez vous, non une malédiction de vieille femme, mais une dissimulation diabolique : vous qui, pour ne pas croire à la mort du Christ, donnez la mort à votre âme. Cependant cette mort du Christ, vous la prêchez, non réelle, mais simulée : comme si vous n'osiez pas même tromper les hommes sous le nom du Christ, sans faire du Christ lui-même un imposteur.

[1] Matt. x, 28. — [2] II Cor. v, 14, 15. — [3] Rom. vi, 6. — [4] Id. viii, 3. — [5] II Cor. v, 21.

CHAPITRE XIII.

AUTRE CALOMNIE DE FAUSTE CONTRE MOÏSE.

Quant au reproche que Fauste fait à Moïse d'avoir blâmé la continence ou la virginité, en disant : « Maudit quiconque ne laissera « point de postérité en Israël [1] », qu'on écoute Isaïe s'écrier : « Voici que le Seigneur dit à « tous les eunuques : S'ils observent mes com- « mandements, s'ils choisissent ce qui m'est « agréable et restent fidèles à mon alliance, je « leur donnerai dans ma maison et dans l'en- « ceinte de mes murs une place d'honneur, « meilleure que celle des fils et des filles ; je « leur donnerai un nom éternel et qui ne « périra pas [2] ». Si les Manichéens voient une contradiction entre Isaïe et Moïse, qu'ils adoptent celui-ci, puisque celui-là leur déplaît : et ce n'est pas là un faible argument contre eux. Pour nous, il nous suffit de savoir que c'est le même Dieu qui a parlé par Moïse et par Isaïe ; que maudit est celui qui ne laisse pas de postérité en Israël ; soit dans ces temps-là, quand, la race devant être propagée selon la chair, la formation d'une famille par le chaste exercice du mariage était un devoir du citoyen ; soit maintenant, où tout homme, né spirituellement, ne doit pas penser qu'il se suffit à lui-même, et se dispenser de travailler pour le Seigneur : car chacun, en prêchant le Christ suivant son faible pouvoir, doit engendrer des chrétiens. Ainsi cette divine sentence : « Maudit quiconque ne laisse pas de « postérité en Israël », renferme dans sa merveilleuse brièveté tous les temps des deux Testaments.

[1] Deut. xxv, 7. — [2] Is. lvi, 4, 5.

LIVRE QUINZIÈME.

Fauste attaque l'Ancien Testament. — L'église manichéenne n'est point la véritable. — Appel à l'Eglise catholique. — Apostrophe à l'église manichéenne. — Rêveries de cette secte. — Elle est mise en présence du Décalogue. — L'Eglise catholique a seule l'intelligence de la Loi. — La secte prédite par saint Paul. — Invitation à revenir à la vérité.

CHAPITRE PREMIER.

POURQUOI FAUSTE REJETTE L'ANCIEN TESTAMENT.

Fauste. Pourquoi ne recevez-vous pas l'Ancien Testament? — Parce qu'un vase plein ne reçoit pas, mais rejette ce qu'on lui verse de trop, et qu'un estomac rassasié repousse ce qu'on y introduit. Par conséquent les Juifs, rassasiés du vieux Testament d'après les instructions de Moïse, ont repoussé le Nouveau; et nous, remplis du Nouveau, d'après l'enseignement du Christ, nous rejetons l'Ancien. Vous, vous ne recevez les deux que parce que vous n'êtes pas pleins, mais demi-pleins; et, pour vous, l'un complète moins l'autre qu'il ne le gâte; car jamais on ne remplit les vases à demi-pleins d'une matière différente, mais bien d'une matière semblable et de même nature; ainsi le vin s'ajoute au vin, le miel au miel, le vinaigre au vinaigre; et si on mêlait des substances d'une nature différente, comme du fiel à du miel, de l'eau à du vin, du poisson à du vinaigre, ce ne serait plus remplir, mais altérer. Voilà donc pourquoi nous sommes peu disposés à recevoir l'Ancien Testament; et comme notre Eglise, épouse du Christ, pauvre, il est vrai, mais mariée à un riche, se contente des biens de son époux, elle dédaigne les richesses d'amants de basse condition; les dons de l'Ancien Testament et de son auteur sont sans prix à ses yeux, et, mettant tous ses soins à sauver sa réputation, elle ne reçoit que les lettres de son époux. Permis donc à votre Eglise de s'emparer de l'Ancien Testament, elle, vierge lascive et sans pudeur, qui reçoit avec plaisir les présents et les lettres d'un étranger. Ce dieu qui est votre amant, ce corrupteur de la pudeur des Hébreux, vous promet, dans ses deux tables de pierre, de l'or, de l'argent, une chère abondante [1], et la terre des Chananéens [2]. Ces sordides avantages vous ont si bien séduits, que vous péchez encore même après le Christ, et que vous vous montrez ingrats envers ses immenses bienfaits. Vous êtes si bien alléchés par ces faux biens que vous brûlez, pour le Dieu des Hébreux, même après les noces du Christ. Apprenez donc que vous êtes encore maintenant dans l'erreur et trompés par ses fausses promesses. Il est pauvre, il n'a rien, il ne peut pas même vous donner ce qu'il promet : car s'il n'a pu remplir ses promesses à l'égard de sa propre épouse, je veux dire la synagogue, qui pourtant lui montrait en tout de la complaisance et le servait plus humblement qu'une servante : que pourra-t-il vous donner, à vous qui lui êtes étrangers, et rejetez fièrement le joug de ses commandements ? Du reste, continuez comme vous avez commencé, mettez une pièce neuve sur un vieux vêtement, versez du vin nouveau dans de vieilles outres [1], servez deux époux sans plaire à aucun, faites de la foi chrétienne un centaure qui ne soit entièrement ni cheval, ni homme; mais permettez-nous de ne servir que le Christ, de nous contenter de sa dot immortelle et d'imiter l'Apôtre qui nous dit : « Notre suffisance « vient de Dieu, qui nous a rendus propres à « être les ministres de la nouvelle alliance [2] ». La condition du Dieu des Hébreux et la nôtre sont très-différentes : car il ne peut remplir ses promesses, et nous dédaignons de recevoir ce qu'il promet. La libéralité du Christ nous a rendus fiers à l'égard de ses flatteries. Et pour que vous ne trouviez pas ce rapprochement inconvenant, Paul nous a le premier appliqué cette comparaison tirée de l'état conjugal : « Car la femme qui est soumise à un mari, « le mari vivant, est liée par la loi; mais si « son mari meurt, elle est affranchie de la loi « du mari. Donc », ajoute-t-il, « son mari « vivant, elle sera appelée adultère, si elle « s'unit à un autre homme; mais si son mari « meurt, elle n'est point adultère en s'unissant « à un autre homme [3] ». Par là il fait voir que ceux qui se sont unis au Christ avant d'avoir

[1] Deut. VIII, 7-9. — [2] Ex. XXIII, 23.

[1] Matt. IX, 16, 17. — [2] II Cor. III, 5, 6. — [3] Rom. VII, 2, 3.

répudié et en quelque sorte mis au tombeau l'auteur de la loi, sont coupables d'adultère spirituel. Et ceci s'adresse particulièrement aux Juifs qui ont cru, afin de les obliger à renoncer à leur ancienne superstition. Pour nous, quel besoin avons-nous de commandement là-dessus, nous qui sommes passés du paganisme au Christ, et pour qui le Dieu des Hébreux, non-seulement est mort, mais n'est même pas né? Sans doute, pour le Juif croyant, Adonis doit être mort, bien que ce soit encore une idole pour le gentil; et ainsi en est-il de tout croyant pour ce qu'il adorait avant de connaître le Christ. Mais si, après avoir rompu avec l'idolâtrie, un Juif adore encore simultanément Dieu et le Christ, il ne diffère pas de la femme sans pudeur, qui, après la mort de son mari, s'unit à deux autres à la fois.

CHAPITRE II.

FAUSTE INTERPRÈTE MAL UN TEXTE DE L'ÉVANGILE.

Augustin. Entendez cela, vous dont le cœur appartient au Christ, et voyez s'il ne faut pas que le Christ soit votre patience pour supporter un tel langage. Fauste, rempli du miel nouveau, rejette le vieux vinaigre, et Paul, rempli du vieux vinaigre, en a versé la moitié pour faire place au miel nouveau, qui ne se conservera pas, mais se gâtera. Car, vous le voyez, ce que dit l'apôtre Paul : « Ser- « viteur de Jésus-Christ, appelé à l'apostolat, « choisi pour l'Evangile de Dieu », c'est du miel nouveau. Mais quand il ajoute : « Qu'il « avait promis auparavant par ses Prophètes « dans les saintes Ecritures, touchant son Fils « qui lui est né de la race de David selon la « chair [1] », c'est du vieux vinaigre. Qui pourrait supporter cela, si le même Apôtre ne nous consolait en disant : « Il faut qu'il y ait « même des hérésies, afin qu'on découvre « ceux d'entre vous qui sont éprouvés [2] ? » Mais quel besoin de répéter ce que nous avons déjà suffisamment exposé plus haut [3] ? D'après ce que nous avons dit, chacun peut se rappeler, ou, s'il ne s'en souvient pas, relire, que la pièce neuve et le vieux vêtement, le vin nouveau et les vieilles outres n'ont point rapport aux deux Testaments, mais aux deux vies, aux deux espérances; et que les deux Testaments sont désignés dans cette comparaison faite par le Seigneur : « C'est pourquoi tout scribe, « instruit de ce qui touche le royaume des « cieux, est semblable au père de famille qui « tire de son trésor des choses nouvelles et « des choses anciennes [4] ». En effet, si quelqu'un entend nourrir deux espérances, c'est-à-dire servir Dieu en vue du bonheur terrestre et du royaume des cieux, il est certain que celle-ci ne s'accommodera pas de celle-là, et que quand une tribulation quelconque l'aura détruite, l'autre fera également défaut à l'homme, qui perdra ainsi tout à la fois. C'est ce qui a fait dire au Christ : « Personne ne « peut servir deux maîtres », ce qu'il explique ensuite en disant : « Vous ne pouvez servir « Dieu et l'argent [5] ». Or, pour ceux qui ont l'intelligence saine, l'Ancien Testament est la prophétie du Nouveau Testament. Ainsi, chez le premier peuple, les saints patriarches et les saints prophètes, qui comprenaient ce qu'ils faisaient ou ce qui se faisait par eux, avaient, dans le Nouveau Testament, l'espérance du salut éternel : car ils se rattachaient à ce qu'ils comprenaient et aimaient, ce qui n'était point encore révélé, mais déjà figuré. Au contraire, à l'Ancien Testament appartenaient ceux dont les pensées et les désirs ne s'étendaient pas au-delà des promesses temporelles qui y étaient faites, et dans lesquelles ils ne savaient pas voir la figure et la prophétie des biens éternels. Mais tout cela a déjà été dit et redit dans nos précédentes réponses.

CHAPITRE III.

IMPUDENCE DES MANICHÉENS. AUGUSTIN CONFESSE QU'IL A ÉTÉ DE LA SECTE. TOUCHANT APPEL A LA VÉRITABLE ÉGLISE.

C'est vraiment une étonnante impudence, que l'immonde et sacrilége secte des Manichéens ose se dire la chaste épouse du Christ. Et qu'y gagne-t-elle contre les vrais et chastes membres de la sainte Eglise, sinon de leur rappeler cet avertissement de l'Apôtre : « Je « vous ai fiancés à un époux unique, pour « vous présenter à lui comme une chaste « vierge; mais je crains que comme le ser- « pent séduisit Eve par son astuce, ainsi vos « esprits ne se corrompent et ne perdent la « chasteté qui est dans le Christ [3] ? » A quoi tendent en effet ces hommes qui nous annoncent un autre évangile que celui que nous avons reçu, si ce n'est à nous faire perdre la chasteté

[1] Rom. I, 1-3. — [2] I Cor. XI, 19. — [3] Liv. VIII.

[4] Matt. XIII, 52. — [5] Id. VI, 24. — [3] II Cor. XI, 2, 3.

que nous conservons pour le Christ, en blâmant la loi de Dieu sous prétexte de vétusté, et préconisant leur erreur sous le nom de nouveauté, comme s'il fallait rejeter tout ce qui est ancien et embrasser tout ce qui est nouveau, quand, d'un côté, l'apôtre Jean fait l'éloge de la loi ancienne [1], et que, de l'autre, Paul l'apôtre ordonne d'éviter les nouveautés profanes de paroles [2]? Pour moi, ô Eglise catholique, vraie épouse du vrai Christ, c'est à toi que je m'adresse dans la mesure de mes forces, moi ton fils et ton serviteur, établi, malgré mon indignité, pour distribuer dans ton sein la nourriture à mes frères. Tiens-toi toujours en garde, comme tu le fais, contre la vanité impie des Manichéens, déjà expérimentée au détriment de tes enfants, et confondue par leur délivrance. Cette erreur m'avait autrefois arraché de ton sein, l'expérience m'a appris à fuir ce que je n'aurais jamais dû éprouver. Mais profite des dangers que j'ai courus, toi que je sers depuis ma délivrance. Car si ton vrai et légitime époux, du côté duquel tu as été formée, ne m'eût lavé de mes péchés dans son véritable sang, le torrent de l'erreur m'eût entraîné, et, devenu terre, j'eusse été dévoré sans ressource par le serpent. Ne te laisse pas séduire par le nom de la vérité; tu la possèdes seule et dans ton lait et dans ton pain; mais elle n'est pas dans cette autre église: il n'y en a que le nom. Sans doute, tu es en sécurité pour tes fils déjà grands; mais c'est à tes petits enfants que je m'adresse, mes frères, mes fils, mes maîtres, que tu couves, en quelque sorte, sous tes ailes inquiètes, ou que tu nourris de lait comme des enfants, féconde quoique sans tache, vierge mère; c'est à ces tendres fruits que je m'adresse, pour qu'une curiosité babillarde ne les entraîne pas loin de toi, mais qu'ils anathématisent plutôt quiconque leur prêche un autre évangile que celui qu'ils ont reçu chez toi [3], et qu'ils n'abandonnent ni le vrai Christ, le Christ véridique, en qui sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science [4], ni l'abondance de douceur qu'il réserve à ceux qui le craignent et qu'il a préparée pour ceux qui espèrent en lui [5]. Or, comment la vérité se trouverait-elle là, dans la bouche d'un homme qui prêche un christ imposteur? Méprise leurs insultes: car tu as la conscience d'avoir goûté surtout la promesse de la vie éternelle parmi les présents de ton Epoux, c'est-à-dire d'avoir aimé ton Epoux lui-même, parce qu'il est lui-même la vie éternelle.

[1] I Jean, II, 7. — [2] I Tim. VI, 20. — [3] Gal. I, 9. — [4] Col. II, 3. — [5] Ps. XXX, 20.

CHAPITRE IV.

LE SAINT DOCTEUR CONTINUE SON APPEL A L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Il n'est point vrai, comme ils le disent dans leur folie, que tu te sois livrée à un dieu étranger, te promettant une chère abondante et la terre des Chananéens; car tu sais parfaitement que, déjà figurée et prophétisée alors dans les promesses mêmes, tu as été enfantée dans la prescience des saints. Ne te trouble point de ce misérable lardon lancé contre les tables de pierre; car tu n'as pas le cœur de pierre, que ces tables figuraient dans l'ancien peuple. En effet, tu es « la lettre » des Apôtres, « écrite, non avec de l'encre, mais avec « l'esprit du Dieu vivant, non sur des tables « de pierre, mais sur les tables charnelles du « cœur [1] ». Paroles qui font la joie de ces hommes vains, parce qu'ils s'imaginent que l'Apôtre blâme la législation de l'Ancien Testament accommodée à son époque, ne comprenant pas que l'Apôtre parle d'après le Prophète. Car longtemps avant que ces paroles si mal comprises par leur ignorance, eussent été dites et accomplies par les Apôtres, elles avaient été énoncées par les Prophètes qu'ils rejettent. En effet, l'un d'eux avait dit: « Je « leur ôterai leur cœur de pierre, et je leur « donnerai un cœur de chair [2] ». Qu'ils voient si ce ne sont pas là les expressions: « Non sur « des tables de pierre, mais sur les tables char- « nelles du cœur ». Car ni là, le cœur de chair, ni ici, les tables charnelles, ne doivent s'entendre dans le sens grossier; mais c'est que, en comparaison de la pierre, qui est insensible, la chair sent; l'insensibilité de la pierre signifie le cœur sans intelligence, et la sensibilité de la chair est le symbole du cœur qui comprend. Mais toi, ris plutôt de ceux qui disent que la terre, le bois, la pierre sentent et vivent d'une vie plus intelligente que la chair même, qu'ils déclarent plus stupide et plus inerte. D'où ils se voient forcés non par la vérité, mais par leur vanité, de convenir que la loi écrite sur des tables de pierre était moins immonde que leur trésor enfermé dans des

[1] II Cor. III, 2, 3. — [2] Ez. XI, 19.

peaux, dépouilles d'animaux morts. Serait-ce parce qu'ils disent, dans leurs rêveries, que les pierres sont des os de princes, qu'ils n'hésitent pas à leur préférer les cuirs des agneaux? Par conséquent, l'arche du testament était moins immonde pour renfermer les tables de pierre, qu'une peau de chevreau pour renfermer leur livre. Ris de tout cela avec une miséricordieuse compassion, pour leur apprendre à en rire et à y renoncer : car dans ces deux tables de pierre, ton cœur, qui n'est plus de pierre, sait parfaitement ce qui convenait à ce peuple à tête dure ; et pourtant tu y reconnais la pierre, ton propre époux, celui que Pierre appelle : « La pierre vivante, rejetée des hom-« mes, mais choisie et honorée de Dieu ». Pour eux donc c'était « une pierre d'achoppement, « une pierre de scandale »; et pour toi c'est « la pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient « et qui est devenue un sommet d'angle [1] ». Ce que ce même apôtre Pierre explique en entier, et rappelle avoir été prédit en entier par les Prophètes, dont ces réprouvés se détournent. Lis donc sans hésiter ces tables de pierre : ne crains pas, elles sont de ton époux. Pour d'autres cette pierre a voulu dire dureté et stupidité : pour toi elle signifie fermeté et solidité. Ces tables ont été écrites par le doigt de Dieu [2] : par le doigt de Dieu, ton époux a chassé les démons [3]; par le doigt de Dieu, chassé aussi les doctrines des démons et des imposteurs qui cautérisent la conscience [4]. Par ces tables tu repousses l'adultère, qui se dit le Paraclet pour te séduire par la sainteté du nom. Car ces tables t'ont été données le cinquantième jour après la pâque [5]; et le cinquantième jour après la passion de ton époux, dont la pâque était la figure, le doigt de Dieu, l'Esprit-Saint, le Paraclet promis t'a été donné [6]. Ne crains donc pas les deux tables, où ce qui a été écrit pour toi jadis, t'a été envoyé pour que tu le reconnusses aujourd'hui ; seulement ne reste pas sous la loi, de peur que, dominée par la crainte, tu ne l'accomplisses pas; mais reste sous l'empire de la grâce, afin que l'amour soit en toi la plénitude de la loi. Car l'ami de ton époux ne faisait autre chose que relire les deux tables, quand il disait : « En « effet, tu ne commettras point d'adultère, tu « ne tueras point, tu ne convoiteras point ; et « s'il est quelque autre commandement, tout « se résume dans cette parole : Tu aimeras ton « prochain comme toi-même. L'amour du pro-« chain n'opère pas le mal. L'amour est donc « la plénitude de la loi [1] ». Là, en effet, sont renfermés les deux préceptes de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain, expliqués dans les deux tables. Et ces deux tables t'ont été envoyées d'avance par Celui qui est venu te recommander ces deux préceptes, auxquels se rattachent toute la loi et les Prophètes [2]. Dans le premier de ces préceptes se trouve ta chaste union conjugale, dans le second l'unité de tes membres ; par celui-là, tu embrasses la divinité, par celui-ci, tu formes une société. Dans ces deux préceptes se trouvent renfermés les dix, dont trois se rapportent à Dieu et sept au prochain. O chaste diptyque, où, sous d'anciennes figures, ton amant et ton bien-aimé préludait pour toi au cantique nouveau, sur le psaltérion à dix cordes [3]; annonçant, pour ainsi dire, qu'un jour ses nerfs seraient tendus pour toi sur le bois, afin que le péché fût condamné dans la chair par le péché même, et que la justification de la loi s'accomplît en toi [4]! O diptyque conjugal, que la femme adultère ne repousse pas sans raison!

CHAPITRE V.

APOSTROPHE IRONIQUE A L'ÉGLISE MANICHÉENNE.

Et maintenant, c'est à toi que je m'adresse, secte manichéenne, menteuse et enveloppée de mensonges. Quoi! épouse de tant d'éléments, ou plutôt femme perdue, prostituée aux démons et grosse de vanités sacriléges, quoi! tu oses briser le mariage catholique de ton maître par ta crimelle impudicité! Montre-nous tes corrupteurs adultères, le pondérateur porte-lumière, et l'Atlas qui porte le monde. Car tu prétends que celui-là est le maître des éléments, et tient le monde suspendu ; et que celui-ci, appuyé sur un genou, soutient cette masse énorme sur de robustes épaules, sans doute, de peur que l'autre ne puisse suffire à la besogne. Où sont-ils? et s'ils existent, quand viendront-ils à toi, accablés qu'ils sont sous le poids de leur tâche? Quand viendront-ils chez toi, pour se délasser de leur fatigue excessive, pour être frottés de ta main caressante, oisive et délicate, l'un aux doigts et l'autre aux épaules? Mais tu es le

[1] I Pier. II, 4-8. — [2] Ex. XXXI, 18. — [3] Luc, XI, 20. — [4] I Tim. IV 2. — [5] Ex. XX. — [6] Act. II, 1-4.

[1] Rom. XIII, 9, 10. — [2] Matt. XXII, 37-40. — [3] Ps. XCI, 4. — [4] Rom. VIII, 3, 4.

jouet de démons impurs, qui s'unissent à toi pour que tu conçoives des mensonges et enfantes des fantômes. Comment ne repousserais-tu pas le diptyque du vrai Dieu, ennemi de tes parchemins, en vertu desquels tu as aimé tant de faux dieux, d'un cœur inconstant, égaré dans les fictions de tes pensées; dans lesquels on peut retrouver tous les mensonges des poëtes, moins sérieux cependant, et moins honnêtes chez toi que chez eux : puisque, faisant profession de mentir, ils ne trompent personne, tandis que tes livres fourmillant d'erreurs, séduisent les âmes encore enfantines, même chez les vieillards, les corrompent par de misérables illusions, et font que, éprouvant une vive démangeaison aux oreilles, elles les ferment à la vérité, et se tournent vers les fables [1]? Comment supporterais-tu la vaine doctrine de ces tables, où on lit pour premier commandement : « Écoute, Israël; le Sei« gneur ton Dieu est le seul Dieu [2] », alors que te complaisant dans une si grande multitude de dieux, tu te vautres dans la honte et la fange d'un cœur adultère? Ne te rappelles-tu pas ce chant de volupté, où tu dépeins le roi très-grand sur son trône, le porte-sceptre éternel, au front couronné de fleurs et à la face rayonnante? Quand tu n'aurais qu'un amant de ce genre, tu devrais déjà rougir : car une épouse pudique ne saurait agréer même un amant unique au front couronné de fleurs. Et tu ne peux pas dire qu'il y a, dans ces paroles ou dans cette image, une signification mystique : car ce qu'on fait surtout valoir à tes yeux dans Manès, c'est qu'il te dira la vérité nue et simple, en termes propres, sans figures et sans voiles. Tu chantes donc littéralement un roi porte-sceptre, couronné de fleurs. Qu'il dépose au moins son sceptre, quand il se couronne de fleurs : ce luxe et cette mollesse ne conviennent point au sceptre austère d'un roi. De plus, ce n'est pas là ton seul amant; tu continues ta chanson, et tu mentionne douze siècles aussi ornés de fleurs, remplis de sons harmonieux et jetant des fleurs au visage de leur père. Là, tu les proclames tous les douze, grands dieux, rangés autour de lui, en quatre groupes ternaires. Mais comment ce Dieu, que vous dites entouré, peut-il être immense; c'est ce que vous n'avez jamais su expliquer. Tu parles encore de sujets sans nombre, de troupes de dieux et de légions d'anges, que tu prétends être, non pas créés par Dieu, mais engendrés de sa propre substance.

[1] II Tim. IV, 4. — [2] Deut. VI, 4.

CHAPITRE VI.

SUITE DE L'APOSTROPHE. RÊVERIES MANICHÉENNES.

Il est donc prouvé que tu adores des dieux sans nombre, et que tu rejettes la saine doctrine qui nous enseigne un Fils unique, né d'un Dieu unique, et un Esprit-Saint procédant des deux. Et non-seulement il n'est pas permis de parler de dieux sans nombre, mais pas même de trois dieux : puisque non-seulement il n'y a qu'une seule et même substance, mais encore une seule et même opération par une seule et même substance propre, et que la distinction des personnes se révèle même par la créature matérielle. Tu ne comprends pas cela, tu ne le saisis pas : je le sais, tu es pleine, tu es enivrée, tu es saturée de fables sacriléges. Digère donc enfin ce que trahit ton haleine, et cesse de t'ingurgiter de la sorte; en attendant, poursuis ton chant, et vois, si tu le peux, la honte de ta fornication. La doctrine de tes démons menteurs t'a introduite dans un chimérique séjour des anges, où souffle un vent frais, et dans des champs parfumés, où les arbres et les montagnes, les mers et les fleuves donnent un doux nectar dans tout le cours des siècles. Et tu l'as cru! et tu t'es imaginé tout cela dans ton cœur! Et livrée à la luxure et à la débauche, tu t'es bercée de vains souvenirs! Car quand on emploie un langage de ce genre pour exprimer l'ineffable abondance des délices spirituelles, on parle évidemment en énigme; c'est pour que l'âme qui s'occupe de ces sujets sache qu'il y a, là, quelque autre sens à chercher et à saisir, soit qu'un objet matériel soit présenté réellement aux sens du corps, comme le feu dans le buisson [1], la verge changée en serpent et le serpent redevenu verge [2], la tunique du Seigneur qui n'est point partagée par les bourreaux [3], le parfum répandu respectueusement sur les pieds ou sur la tête du Christ par une femme [4], les palmes aux mains de la multitude qui précède et suit l'âne sur lequel il est monté [5] : soit que les objets soient présentés en figures à l'esprit par des images corporelles, ou en songe, ou

[1] Ex. III, 2. — [2] Id. IV, 2-4. — [3] Jean, XIX, 24. — [4] Matt. XXVI 7; Jean, XII, 3. — [5] Matt. XXII, 7-9.

dans le ravissement, comme à Jacob les échelles [1]; à Daniel, la pierre détachée sans le travail des mains et devenue une montagne [2]; à Pierre la nappe [3], et à Jean tant d'autres choses [4] : soit que le langage soit simplement figuré, comme dans le Cantique des cantiques [5]; dans la parabole évangélique du père de famille qui fait les noces de son fils [6]; dans celle de l'homme qui avait deux fils, l'un rangé et l'autre livré à la débauche [7], ou de l'homme qui planta une vigne et la loua à des vignerons [8]. Mais tu loues précisément Manès d'être venu le dernier, non pour tenir ce langage, mais pour en donner l'explication, de manière à interpréter les anciennes figures, à présenter ses récits et ses discussions avec la plus grande clarté, sans jamais s'envelopper d'énigme et d'obscurité. Et pour justifier cette présomption, tu prétends que les anciens, dans tout ce qu'ils ont vu, fait ou dit en figure, savaient qu'il devait venir un jour pour tout révéler, et que lui, sachant que personne ne viendrait après lui, a exposé ses sentiments sans allégories et sans détours. Que devient donc ton affection souillée par des désirs charnels, au milieu des champs et des forêts épaisses, des couronnes de fleurs et des parfums? S'il n'y a pas là d'énigmes pour la raison, il y a des fantômes pour l'imagination ou de l'égarement pour la folie. Mais si on dit qu'il y a des énigmes, pourquoi ne fuis-tu pas l'adultère, qui te promet la vérité claire pour t'allécher, et se rit de toi par ses mensonges et ses fables quand il t'a attirée? Ses ministres, infectés aussi de ces vanités, les malheureux! n'ont-ils pas l'habitude de mettre, pour amorce à leur hameçon, ces paroles de l'apôtre Paul : « Car c'est imparfaite-« ment que nous connaissons, et imparfaite-« ment que nous prophétisons, mais quand « viendra ce qui est parfait, alors s'anéantira « ce qui est imparfait » ; et encore : « Nous « voyons maintenant à travers un miroir, en « énigme, mais alors nous verrons face à « face [9]». En sorte que l'apôtre Paul a imparfaitement connu, imparfaitement prophétisé, ne voyant qu'à travers un miroir et en énigme : et que tout cela doit disparaître à l'arrivée de Manès, qui apportera ce qui est parfait, de manière à ce qu'on voie la vérité face à face. O lascive, ô immonde créature, tu tiens encore ce langage sans rougir, tu te repais encore de vent, tu embrasses encore les idoles de ton cœur? Quoi! tu as vu face à face le roi porte-sceptre assis sur son trône, couronné de fleurs, et les troupes de dieux, et le grand porte-lumière, ayant six visages et six bouches et rayonnant de lumière; et un autre roi d'honneur, entouré des armées des anges; et un autre, amant, héros guerrier, tenant de sa droite une lance et de sa gauche un bouclier; puis un autre encore, roi glorieux qui pousse trois roues, celle du feu, celle de l'eau, et celle du vent : et le colossal Atlas, portant le monde sur ses épaules, et le soutenant de ses deux bras en s'appuyant sur un genou? As-tu réellement vu face à face ces merveilles et mille autres de ce genre, ou n'est-ce point la doctrine de démons menteurs, que des imposteurs te chantent à ton insu? Malheur à toi, infortunée! voilà les fantômes auxquels tu te prostitues, les vanités que tu suces au lieu de la vérité; et enivrée à la coupe du serpent, tu oses insulter, à propos des deux tables de pierre, à la chaste matrone, épouse du Fils unique de Dieu; parce qu'elle n'est plus sous le joug de la loi, mais sous l'empire de la grâce, parce que, ne s'enflant point de ses œuvres, ne se laissant pas abattre par la terreur, elle vit de foi, d'espérance et de charité, devenue Israël en qui il n'y a pas d'artifice [1], et attentive à ce qui est écrit : « Le « Seigneur ton Dieu est le seul Dieu [2]» : tandis que toi, pour n'avoir pas écouté ces paroles, tu t'es prostituée à une multitude de faux dieux.

[1] Gen. XXVIII, 12. — [2] Dan. II, 34, 35. — [3] Act. X, 11. — [4] Apoc. I, etc. — [5] Cant. I, etc. — [6] Matt. XXII, 2-14. — [7] Luc, XV, 11-32. — [8] Matt. XXI, 33. — [9] I Cor. XIII, 9, 10, 12.

CHAPITRE VII.

LA DOCTRINE MANICHÉENNE EN PRÉSENCE DU DÉCALOGUE.

Comment ne haïrais-tu pas ces tables, où on lit pour second commandement : « Tu ne « prendras pas en vain le nom du Seigneur « ton Dieu [3]», puisque tu as rangé parmi les vains imposteurs le Christ même, qui a daigné apparaître aux yeux de la chair dans une chair vraie et réelle, pour purger les hommes charnels de la vanité charnelle? Comment ne serais-tu pas contrariée du troisième commandement relatif au repos du sabbat, toi dont l'âme inquiète est livrée à tant de rêveries et d'illusions? Quand comprendras-tu que ces

[1] Jean, I, 45. — [2] Deut. VI, 4. — [3] Ex. XX, 7.

trois préceptes se rattachent à l'amour de Dieu ? Quand les goûteras-tu ? Quand les aimeras-tu ? Tu ne sais pas te contenir, tu es laide et disputeuse : tu t'es enflée, tu es devenue vaine, tu t'es ravalée, tu es sortie des bornes, tu as flétri ton honneur, tu es descendue au-dessous de ton rang. J'ai été tel moi-même dans ton sein, je te connais. Comment donc pourrais-je, aujourd'hui, t'apprendre que ces trois commandements regardent l'amour de Dieu, de qui, par qui et en qui sont toutes choses [1] ? Comment le comprendrais-tu, quand tes perverses et détestables erreurs ne te permettent pas même de connaître et d'observer les sept autres, qui concernent l'amour du prochain, la base de la société humaine ? Le premier est : « Honore ton père et ta mère » : Paul en le rappelant et le renouvelant dans les mêmes termes, le nomme le premier commandement fait avec une promesse [2]. Mais ton infernale doctrine t'a appris à regarder tes parents comme des ennemis, pour t'avoir enchaînée à la chair par leur union maritale, et avoir mis par là d'immondes entraves à ton dieu. Voilà pourquoi aussi vous violez le précepte suivant : « Tu ne commettras pas d'adul-« tère », à ce point qu'il n'est rien que vous détestiez dans le mariage comme de mettre au monde des enfants, et que vous rendiez vos disciples adultères, par les précautions qu'ils prennent pour empêcher de concevoir les femmes auxquelles ils s'unissent. En effet, ils les épousent d'après les lois du mariage, suivant les règlements publics, pour avoir des enfants ; mais d'après votre loi, de peur de souiller des immondices de la chair une partie de leur dieu, ils ne cherchent dans le commerce des femmes que l'assouvissement d'une infâme volupté, et n'ont des enfants que malgré eux, bien que ce soit là le seul but du mariage. Comment donc ne défendrais-tu pas le mariage, selon ce que l'Apôtre a prédit de toi depuis si longtemps [3], puisque tu lui enlèves son unique raison d'être ? Car en dehors de ce but, les maris ne sont plus que de misérables libertins; les femmes, que des prostituées ; le lit nuptial, qu'un lieu de débauches ; les beaux-pères, que des corrupteurs de la jeunesse. Par la même raison, en vertu de la même erreur criminelle, tu n'observes point non plus le commandement : « Tu ne tueras pas ». En effet, pour ne pas retenir dans la chair un membre de ton dieu, tu ne donnes pas de pain à celui qui a faim, et pour éviter un homicide imaginaire, tu en commets un réel. Si donc tu rencontres un homme affamé qui peut mourir, à moins que tu ne lui donnes à manger, te voilà homicide ou d'après la loi de Dieu si tu ne lui donnes pas, ou d'après la loi de Manès si tu lui donnes. Et les autres préceptes du Décalogue, comment les observerais-tu ? T'abstiens-tu du vol, quand tu enlèves, si tu le peux, le pain, un mets quelconque que le premier venu mangerait et tuerait dans ses entrailles plutôt que toi, et que tu cours à la cuisine de tes élus, pour garantir, au moyen de ce vol, ton dieu de quelque chaîne plus lourde, ou le délivrer de celle qui lui pèse ? Et si tu es pris en flagrant délit, ne jures-tu pas par ton dieu même, que tu n'as rien pris ? Et que peut te faire un dieu à qui tu as le droit de dire : Je me suis parjuré par toi, mais pour toi ; voudrais-tu que, pour te rendre hommage, je t'eusse donné la mort ? De même tu violeras le commandement : « Ne porte point de faux témoignages », à cause des membres de ton dieu, afin de les délivrer de leurs entraves, non-seulement par un témoignage, mais par un faux serment. Quant à celui qui vient ensuite : « Tu « ne convoiteras point la femme de ton pro-« chain [1] », tu dois l'accomplir : je ne vois que celui-là que ton erreur ne t'oblige pas à transgresser. Mais s'il est défendu de convoiter la femme du prochain, songe à ce que c'est que de s'offrir soi-même à la convoitise d'autrui ; souviens-toi de tes beaux dieux, de tes belles déesses, qui se montrent dans le but d'exciter de violents désirs, ceux-là, de la part des femmes, princesses des ténèbres, et celles-ci de la part des dieux mâles ; afin que, en excitant la soif de la jouissance et l'ardeur d'une passion criminelle, ils délivrent ton dieu prisonnier chez eux, et qui a besoin de toutes ces horribles turpitudes pour être dégagé de ses liens. Et comment, misérable, pourrais-tu observer le dernier précepte du Décalogue, qui défend de convoiter le bien d'autrui ? Ton dieu lui-même ne te dit-il pas faussement qu'il prépare sur la terre étrangère des siècles nouveaux, où tu te pavaneras, après une fausse victoire, dans un faux triomphe ? Et comme tu y aspires dans ta folle vanité et que tu crois cette terre du peuple des ténèbres très-rapprochée de la propre substance, tu

[1] Rom. xi, 30. — [2] Ex. xx, 12 ; Eph. vi, 2. — [3] I Tim. iv, 3.

[1] Ex. xx, 13, 16, 17.

convoites sans aucun doute le bien du prochain. C'est donc à juste titre que tu hais le diptyque, qui contient des commandements si bons, si opposés à ton erreur. Car tu ignores complétement, tu n'observes en aucune façon, les trois premiers qui se rapportent à l'amour de Dieu ; et quant aux sept autres, sauve-garde de la société humaine, si parfois tu les respectes : ou tu obéis à un sentiment de honte, de peur d'avoir à rougir parmi les hommes ; ou tu cèdes à la crainte du châtiment fixé par des lois publiques ; ou tu repousses une mauvaise action par l'effet d'une bonne habitude. Enfin la loi naturelle te rappelle combien il est injuste de faire à un autre ce que tu ne voudrais pas que l'on te fît à toi-même ; mais tu sens combien ton erreur te pousse en sens contraire, soit que tu cèdes ou que tu ne cèdes pas, quand tu fais ce que tu ne veux pas permettre, ou que tu ne fais pas, parce que tu ne veux pas permettre.

CHAPITRE VIII.

LA VÉRITABLE ÉGLISE A SEULE L'INTELLIGENCE DE LA LOI.

Mais cette véritable épouse du Christ, à laquelle tu insultes avec une extrême impudence à l'occasion des deux tables de pierre, sait parfaitement la distance qu'il y a entre la lettre et l'esprit [1], ou, en d'autres termes, entre la loi et la grâce ; et comme elle sert Dieu dans la nouveauté de l'esprit, et non dans la vétusté de la lettre [2], elle n'est plus sous la loi, mais sous la grâce. L'esprit de discussion ne l'aveugle pas ; elle écoute humblement les paroles de l'Apôtre, pour bien comprendre ce qu'il appelle la loi, sous l'empire de laquelle il ne veut plus que nous soyons, parce qu'elle « a été établie à cause des transgressions, « jusqu'à ce que vînt le rejeton pour lequel a « été faite la promesse [3] » : et parce que « elle « est survenue pour que le péché abondât ; « mais où le péché a abondé, la grâce a sura- « bondé [4] ». Et cependant il n'appelle pas péché cette même loi, qui, sans la grâce, ne vivifie pas : en effet, elle augmente plutôt la faute en y ajoutant la rébellion : « Car où il « n'y a point de loi, il n'y a point de prévari- « cation [5] » ; et ainsi, par elle-même, quand elle est la lettre sans l'esprit, c'est-à-dire la loi sans la grâce, elle ne fait que des coupables ; mais l'Apôtre se propose la question qui se présenterait aux moins éclairés, et il explique sa pensée en disant : « Que dirons-nous donc ? « La loi est-elle péché ? Point du tout : mais « je n'ai connu le péché que par la loi ! Car « je ne connaîtrais pas la concupiscence, si la « loi n'eût dit : Tu ne convoiteras point. Or, pre- « nant occasion du commandement, le péché « m'a trompé et m'a tué par lui. Ainsi la loi « est sainte, et le commandement saint, juste « et bon. Ce qui est bon est donc devenu pour « moi la mort ? Loin de là ; mais le péché, « pour paraître péché, a, par une chose bonne, « opéré pour moi la mort [1] ». Voilà ce que comprend celle à qui tu insultes, parce qu'elle demande avec gémissements, qu'elle cherche avec humilité, qu'elle frappe avec douceur ; et ainsi elle voit qu'on ne blâme point la loi, quand on dit : « La lettre tue, mais l'esprit « vivifie [2] », pas plus qu'on ne blâme la science, quand on dit : « La science enfle, mais « la charité édifie [3] ». Car l'Apôtre avait déjà dit : « Nous savons tous que nous avons une « science suffisante », après quoi il ajoute : « La science enfle, mais la charité édifie [4] ». Pourquoi donc avait-il lui-même de quoi s'enfler, si ce n'est parce que la science unie à la charité, non-seulement n'enfle pas, mais affermit ? Ainsi la lettre avec l'esprit, et la loi avec la grâce, ne s'appelle plus lettre et loi, dans le même sens que quand elles tuaient par elles-mêmes, le délit abondant. Aussi la loi a été appelée même « force du péché [5] », parce qu'elle en augmentait la criminelle jouissance, par l'effet de ses défenses sévères. Et pourtant, même alors, elle n'était pas mauvaise ; « mais le péché, pour paraître péché, « a, par une chose bonne, opéré la mort ». Ainsi, bien des choses sont nuisibles à quelques-uns, sans être mauvaises par elles-mêmes. Vous-mêmes, par exemple, quand vous avez mal aux yeux, vous fermez les fenêtres au soleil, votre dieu. Donc cette épouse du Christ, déjà morte à la loi, c'est-à-dire au péché, que la défense de la loi rendait plus abondant (car la loi, sans la grâce, donne des ordres, mais non point de secours), morte, dis-je, à cette loi, afin d'appartenir à un autre qui est ressuscité des morts, fait toutes ces distinctions sans injurier la loi, ne voulant point blas-

[1] II Cor. III, 6. — [2] Rom. VII, 6. — [3] Gal. III, 19. — [4] Rom. V, 20. — [5] Id. IV, 15.

[1] Rom. VII, 7-13. — [2] II Cor. III, 6. — [3] I Cor. VIII, 1. — [4] Id. — [5] Id. XV, 56.

phémer son auteur: ce que tu fais, toi, à l'égard de celui en qui tu ne sais pas reconnaître l'auteur du bien, quoique tu entendes l'Apôtre dire : « La loi est sainte et le com- « mandement est saint, juste et bon ». Et voilà que l'auteur du bien est, selon toi, un des princes des ténèbres. Fais donc attention à la vérité, elle te saute aux yeux. Paul l'apôtre dit : « La loi est sainte et le commandement « est saint, juste et bon ». Et son auteur est celui qui a d'abord envoyé, dans des vues profondes et mystérieuses, le diptyque dont tu te railles dans ta folie. Car cette même loi, donnée par Moïse, est devenue la grâce et la vérité par Jésus-Christ [1], quand l'esprit s'est joint à la lettre, afin que la justice de la loi commençât à s'accomplir, elle qui jusque-là n'avait fait que des coupables par la rébellion. En effet, la loi sainte, juste et bonne, n'est pas différente de celle par laquelle le péché opère la mort, et à laquelle nous devons mourir pour appartenir à un autre qui est ressuscité des morts : c'est absolument la même. Continue et lis : « Mais le péché, « pour paraître péché, a, par une chose bonne, « opéré pour moi la mort, de sorte qu'il est « devenu par le commandement une source « extrêmement abondante de péché, ou péché « par le commandement ». Sourde, écoute donc, aveugle, vois donc. « Il a », dit l'Apôtre, « par une chose bonne, opéré pour moi la « mort ». Donc la loi est toujours bonne ; soit que la grâce nuise à ceux qui sont vides, soit qu'elle profite à ceux qui sont rassasiés. Elle est toujours bonne ; comme le soleil est toujours bon (parce que toute créature de Dieu est bonne [2]), soit qu'il nuise à des yeux malades, soit qu'il flatte agréablement des yeux sains. Or, ce que la santé est aux yeux pour voir le soleil, la grâce l'est aux esprits pour accomplir la loi. Et comme les yeux sains ne meurent pas à la jouissance du soleil, mais seulement à ces rayons piquants dont l'éclat les jetait dans des ténèbres plus épaisses, ainsi l'âme sauvée par la charité de l'esprit, n'est point déclarée morte à la justice de la loi, mais seulement à la faute et à la prévarication que la loi occasionnait par la lettre, quand la grâce manquait. C'est donc d'elle qu'on dit d'abord : « La loi est bonne, si on en use légi- « timement », et immédiatement après : « Reconnaissant que la loi n'est pas établie « pour le juste [1] » ; parce que celui qui jouit de la justice même, n'a plus besoin de la lettre qui effraie.

[1] Jean, I, 17. — [2] I Tim. IV, 4.

CHAPITRE IX.

CONTINUATION DU MÊME SUJET. LA SECTE MANICHÉENNE SÉDUITE PAR LE SERPENT.

Cette épouse du Christ, qui se réjouit dans l'espoir d'être entièrement sauvée, souhaite que tu te convertisses heureusement des fables à la vérité, de peur que, redoutant un Adonaï quasi adultère, tu ne restes avec l'astucieux serpent, l'adultère véritable. Car Adonaï est un mot hébreu qui signifie Seigneur, dans le sens où l'on dit que le seul Dieu est Seigneur; comme *latrie* est un mot grec que l'on traduit par culte, non un culte quelconque, mais celui qui n'est dû qu'à Dieu ; comme *Amen* signifie vrai, non dans l'acception générale et vulgaire, mais dans le sens de vérité religieuse. Si on te demande d'où tu tiens ce que tu as, tu ne trouves non plus que l'hébreu ou ce qui vient de l'hébreu. L'Eglise du Christ ne craint donc pas qu'on lui objecte tous ces termes ; elle comprend et elle aime ; elle n'a souci d'un insulteur ignorant ; et ce qu'elle ne comprend pas, elle l'assimile à d'autres choses dont l'expérience lui a appris le sens qu'elle n'avait pas su jusque-là. Qu'on lui reproche d'aimer l'Emmanuel, elle rit de l'ignorance du blasphémateur et accepte la signification du nom dans toute sa vérité. Qu'on lui reproche d'aimer le Messie, elle repousse un adversaire mort et s'attache à un Maître embaumé de parfums. Et elle désire que tu sois ainsi guérie de tes vaines erreurs, et bâtie sur le fondement des Apôtres et des Prophètes [2]. Quand tu parles d'Hippocentaure, tu ne sais ce que tu dis ; tu ne fais pas attention au fond de ta fable, lorsque tu forges dans ton imagination un monde chimérique, formé d'une partie de ton dieu et d'une partie de la terre de ténèbres. N'est-ce pas là l'hippocentaure, demi-animal et demi-dieu ? En vérité, on ne peut pas même l'appeler hippocentaure. Mais examine ce que c'est, et rougis, et humilie-toi, afin d'avoir en horreur l'opprobre que te fait subir le serpent corrupteur. Car si tu n'as pas cru à son astuce sur la parole de Moïse, Paul a dû te tenir en garde contre lui, puisque, voulant présenter au Christ la vraie Eglise comme une vierge chaste, il a dit :

[1] I Tim. I, 8, 9. — [2] Eph. II, 20.

« Je crains que comme le serpent séduisit « Eve par son astuce, ainsi vos esprits ne se « corrompent et ne dégénèrent de la simpli- « cité qui est dans le Christ [1] ». Tu entendais cela, et pourtant tu as poussé si loin la folie, tu as été tellement égarée par de perfides enchantements que, quand ce même serpent inspirait telle ou telle erreur à beaucoup d'autres sectes, il est venu à bout de te persuader qu'il est le Christ. Or, si ces sectes, enveloppées dans ses ruses variées et multiformes, sont dans l'erreur, bien qu'elles reconnaissent la vérité de ce que dit l'Apôtre : combien n'es-tu pas plus corrompue, plus enfoncée dans la prostitution, toi qui prends pour le Christ celui par qui l'Apôtre du Christ proclame qu'Eve a été séduite et corrompue, afin d'avertir et de tenir en garde contre lui, la Vierge épouse du Christ? Il a rempli ton cœur de ténèbres, celui qui se vautre avec toi dans les forêts lumineuses, peuplées de fantômes. Quelles sont ses fidèles promesses? Où sont-elles? D'où viennent-elles? O femme ivre, mais non de vin [2] !

CHAPITRE X.

LES PROPHÈTES MANICHÉENS. LA SECTE PRÉDITE PAR SAINT PAUL.

Car tu as accusé avec une impudence sacrilége le Dieu des Prophètes, de n'avoir pas tenu ses promesses aux Juifs qui le servaient. Mais tu t'es bien gardée de préciser en quoi consistent ces promesses non exécutées, de peur qu'on ne te prouve ou qu'elles le sont sans que tu le saches, ou qu'elles le seront, bien que tu n'y croies pas. Mais toi, que t'a-t-on promis, que t'a-t-on offert pour te faire croire qu'un jour tu jouiras des triomphes des siècles nouveaux sur la terre de ténèbres? Si tu montres certaines prophéties, où nous lisons que la secte manichéenne a été annoncée avec éloge, en sorte que tu voies déjà un commencement d'exécution dans le fait même de votre existence, il faut d'abord que tu nous prouves que Manès, voulant conquérir ta foi, n'a pas lui-même fabriqué ces prophéties. Car pour lui le mensonge n'a rien de honteux, et il ne peut pas hésiter à nous montrer de faux prophètes sous des peaux de brebis, lui qui fait une gloire au Christ d'avoir montré de fausses cicatrices dans ses membres. Pour moi, je sais que vous avez été prédits, non-seulement par les Prophètes en termes obscurs, mais par l'Apôtre en termes exprès : « Or, « l'Esprit dit manifestement que, dans les « derniers temps, quelques-uns abandonne- « ront la foi, s'attachant à des esprits séduc- « teurs et à des doctrines de démons, parlant « le mensonge avec hypocrisie, ayant la con- « science cautérisée, défendant le mariage et « s'abstenant des aliments que Dieu a créés « pour être reçus avec actions de grâces par « les fidèles et par ceux qui ont connu la vé- « rité ; car toute créature de Dieu est bonne, « et on ne doit rien rejeter de ce qui se prend « avec actions de grâces [1] ». Or, pour ceux qui vous connaissent, il est plus clair que le soleil que tout cela s'est accompli en vous, et nous l'avons démontré plus haut dans l'occasion.

CHAPITRE XI.

PROMESSES DE DIEU ACCOMPLIES. INVITATION PRESSANTE A REVENIR A LA VÉRITÉ.

Mais celle que l'Apôtre désire présenter à son unique Epoux, le Christ, comme une chaste vierge, et qu'il tient en garde contre l'astuce du serpent qui l'a perdue, celle-là reconnaît le Dieu des Prophètes, le vrai Dieu, son Dieu ; elle attend en toute confiance l'accomplissement de ses dernières promesses, elle qui en a déjà tant vu se réaliser dont elle goûte les fruits ; et personne ne s'avise de dire que les prophéties qu'elle lit dans les livres hébreux ont été fabriquées à son usage pour les besoins du temps. Car quoi de plus incroyable que cette promesse faite à Abraham : « Toutes « les nations seront bénies en ta postérité [2] ? » Et quoi de plus certain que son accomplissement ? Or, la dernière promesse est celle que le Prophète résume en ce peu de mots : « Heu- « reux ceux qui habitent dans votre mai- « son ! ils vous loueront dans les siècles des « siècles [3] ». En effet, quand tous les besoins auront cessé, quand la mort, le dernier ennemi, sera détruite [4], les élus en paix n'auront plus qu'à louer Dieu sans fin, dans cette demeure où personne n'entrera plus, comme personne n'en sortira plus. C'est ce que le Prophète exprime ailleurs : « Jérusalem, loue una- « nimement le Seigneur ; Sion, loue ton Dieu, « parce qu'il a fortifié les barrières de tes portes,

[1] II Cor. XI, 2, 3. — [2] Is. LI, 21.

[1] I Tim. IV, 1, 4. — [2] Gen. XXII, 18. — [3] Ps. LXXXIII, 5. — [4] I Cor. XV, 26.

« et béni tes enfants dans ton sein[1] ». Les portes une fois fermées, personne n'entrera, personne ne sortira. C'est ainsi que l'Epoux lui-même dit dans l'Evangile aux vierges folles qu'il ne leur ouvrira pas, quoiqu'elles frappent[2]. Cette Jérusalem, la sainte Eglise, l'épouse du Christ, est décrite plus au long dans l'Apocalypse de Jean. Permis à la chaste vierge de ne pas croire à cette promesse prophétique, si elle ne goûte déjà pas l'accomplissement de celle qui lui a été faite en ce temps par le même Prophète : « Ecoutez, ô ma fille! voyez, prêtez « l'oreille et oubliez votre peuple et la maison « de votre père : car le roi sera épris de votre « beauté, parce qu'il est lui-même votre Dieu, « et les filles de Tyr viendront l'adorer en lui « offrant des présents ; les riches de la terre « imploreront vos regards. Toute la gloire de « la fille du roi est intérieure ; ses vêtements « sont resplendissants d'or et de broderie ; à « sa suite des vierges seront présentées au roi, « ses compagnes vous seront présentées, on « les amènera avec joie et allégresse dans le « temple du roi. Pour vous, à la place de vos « pères, il vous est né des enfants ; vous les « établirez princes sur toute la terre ; ils se « souviendront de votre nom de génération « en génération ; pour cela, les peuples chan- « teront vos louanges pendant l'éternité et les « siècles des siècles[1] ». Mais toi, infortunée victime du serpent, quand chercheras-tu seulement à comprendre ce que c'est que cette beauté intérieure de la fille du roi? Eh bien! c'est la chasteté de l'esprit que tu as perdue, au point que tes yeux se sont ouverts pour aimer et adorer le soleil et la lune ; que, par un juste jugement de Dieu, tu as été séparée de l'arbre de vie, qui est la sagesse éternelle et intérieure, et que tu n'as plus estimé et appelé vérité et sagesse que cette lumière qui entre dans les yeux mal ouverts, s'accroît à l'infini, prend mille formes chimériques et fabuleuses, et où s'égare ton âme impudique. Ce sont là tes fornications, exécrables au plus haut point. Et cependant, songes-y patiemment et reviens à moi, dit la Vérité. Reviens à moi ; et tu seras purifiée, restaurée, si tu te perds pour toi et te rejettes en moi. Ecoute cela : car c'est ce que te dit la Vérité, laquelle n'a point lutté sous des formes trompeuses avec le peuple des ténèbres et ne l'a pas racheté au prix d'un sang imaginaire.

[1] Ps. CXLVII, 1, 2. — [2] Matt. XXV, 12.

[1] Ps. XLIV, 11, 18.

LIVRE SEIZIÈME.

Fauste nie que Moïse ait prophétisé du Christ. — Selon lui, la loi de Moïse contredit l'Evangile. — Réfutation. — Le saint Docteur reprend un à un les textes objectés et les explique. — Il justifie Moïse, prouve qu'il a été la figure du Christ et qu'il a eu le Christ en vue. — Détails sur le Sabbat, la Circoncision, la distinction des aliments, etc.

CHAPITRE PREMIER.

FAUSTE ACCEPTE LES PROPHÉTIES DE MOÏSE SUR LE CHRIST, S'IL Y EN A, TOUT EN REPOUSSANT LE RESTE DE SA DOCTRINE.

Fauste. Pourquoi ne recevez-vous pas Moïse, quand le Christ dit : « C'est de moi « que Moïse a écrit, et si vous croyiez Moïse, « vous me croiriez sans doute aussi [1] ». Pour moi, je n'entends pas que non-seulement Moïse, mais aucun prophète hébreu ou gentil aient écrit du Christ. Au fond, en quoi cela nuirait-il à notre foi, ou plutôt quel profit n'en tirerait-elle pas, si nous pouvions recueillir de tout côté des témoignages clairs et concordants en faveur de notre Dieu ? Même en ce cas, nous serions encore libres, tout en conservant une haine profonde pour leur superstition, d'extraire simplement de leurs livres les prophéties relatives au Christ : tant je suis peu contrarié de ce que Moïse, quoique hostile au Christ, semble pourtant avoir écrit quelque chose sur le Christ. Est-il un homme qui ne recueillît avec plaisir une fleur sur toute épine, un fruit sur toute tige d'herbe, du miel de chaque mouche, bien que nous ne prenions ni mouche, ni foin pour aliments, ni épines pour former une couronne ? Chacun n'aimerait-il pas à voir des perles se former dans toutes les cavités, des pierres précieuses sur toutes les terres, des fruits sur tous les arbres des forêts ? Et si manger un poisson de mer ne fait point de mal, tandis que boire de l'eau de mer en fait, si les hommes savent prendre ce qui leur est utile et rejeter ce qui leur est nuisible : pourquoi ne nous serait-il pas permis, tout en réprouvant une religion quelconque qui nous est inutile, de lui emprunter seulement les prophéties touchant le Christ ? Et l'erreur n'en pourrait profiter pour nous séduire et faire de nous ses esclaves : car il n'a servi de rien aux esprits immondes de confesser clairement et sans détour que Jésus est le Fils de Dieu [1] ; ils ne nous en sont pas moins odieux. Ainsi donc, si Moïse, d'après ce texte, a rendu quelque témoignage du Christ, je l'accepte ; mais sous la réserve cependant qu'il n'en pourra tirer parti pour m'enchaîner à sa loi, qui, selon moi, ne diffère en rien du paganisme. C'est pourquoi, tu n'as aucune raison de croire que, si cette thèse est prouvée, je ne serai pas fort heureux que tout esprit ait prophétisé du Christ.

[1] Jean, v, 46.

CHAPITRE II.

MAIS FAUSTE N'A TROUVÉ DANS MOÏSE AUCUNE PROPHÉTIE SUR LE CHRIST.

Je te serai certainemant reconnaissant, puisque tu me fais voir que le Christ atteste que Moïse a écrit de lui, de me faire aussi connaître ce que Moïse a écrit. Pour moi, en parcourant ses livres, suivant l'ordre, je n'y ai trouvé aucune prophétie touchant le Christ, soit qu'il n'y en ait pas, soit que je n'aie pu les comprendre. Aussi, dans mon extrême embarras, je me suis vu réduit à cette alternative : ou de regarder ce chapitre comme supposé, ou de traiter Jésus de menteur. Mais la piété me défendait d'accuser Dieu de mensonge. J'ai donc cru plus raisonnable d'attribuer une fausseté à des écrivains, plutôt qu'un mensonge à Dieu. J'avais en effet entendu le Christ traiter de voleurs et de larrons tous ceux qui sont venus avant lui [2] ; condamnation qui me semble tomber en premier lieu sur Moïse. Et quand les Juifs, l'entendant parler de sa majesté et s'appeler lui-même la lumière du monde, protestaient avec colère en disant : « C'est vous qui rendez témoignage « de vous-même ; votre témoignage n'est pas « vrai » : je ne vois pas que le Christ ait dit que Moïse avait prophétisé de lui, bien que ce fût le cas ou jamais de le dire ; mais comme quelqu'un qui leur serait étranger et n'aurait à citer aucun témoignage de leurs pères en sa faveur,

[1] Matt. VIII, 29. — [2] Jean, X, 8.

il répondit : « Or, dans votre loi il est écrit « que le témoignage de deux hommes est « vrai. C'est moi qui rends témoignage de « moi-même : mais mon Père, qui m'a en- « voyé, rend aussi témoignage de moi [1] » : faisant ici allusion à ce qu'ils avaient tous entendu dire d'en haut : « Celui-ci est mon « Fils bien-aimé ; croyez en lui [2] ». De plus, il ne me semble pas vraisemblable que les Juifs eussent pu se taire quand le Christ disait que Moïse avait écrit de lui, et que, méchants et rusés comme ils l'étaient, ils ne lui eussent pas demandé quels étaient donc ces passages qu'il croyait écrits pour lui. Or, leur silence absolu n'est pas une faible preuve que Jésus n'a rien dit de ce genre.

CHAPITRE III.

IL DEMANDE QU'ON LES LUI FASSE CONNAÎTRE.

Bien que ce ne soit pas là de minces motifs pour me rendre ce chapitre suspect de falsification, cependant le plus grave à mes yeux c'est que, en étudiant attentivement, comme je l'ai dit, tous les écrits de Moïse, je n'y ai trouvé aucune prophétie touchant le Christ. Cependant, trouvant en toi un lecteur plus intelligent, j'espère en profiter, y gagner quelque chose ; et je te serai reconnaissant, je l'avoue, si tu ne trompes pas, par un sentiment de jalousie, l'espoir d'avancement et d'instruction que m'inspire la confiance avec laquelle tu m'adresses tes reproches ; mais que tu me fasses connaître tout ce que les écrits de Moïse renferment sur notre Dieu et Seigneur et qui m'aura peut-être échappé à la lecture. Et ne me dis pas, de grâce, ce que disent ordinairement les ignorants : qu'il suffit, pour croire, que le Christ ait affirmé que Moïse a écrit de lui. Ici, je t'en prie, ne fais pas attention à moi : ma profession m'oblige à croire, et je ne puis me dispenser d'ajouter foi à celui dont j'ai embrassé la doctrine ; mais suppose que nous avons affaire à un juif, ou même à un gentil ; quand nous leur aurons dit : Moïse a écrit du Christ, et qu'ils nous demanderont des preuves, que leur offrirons-nous ? Nous contenterons-nous de leur dire : Le Christ a dit cela, quand ils ne croient pas au Christ ? Evidemment il faut leur montrer ce que Moïse a écrit.

[1] Jean, VIII, 13, 17, 18. — [2] Matt. III, 17 ; Luc, IX, 35.

CHAPITRE IV.

IL EN DISCUTE UNE ET LA REJETTE.

Que leur montrerons-nous donc ? Sera-ce le passage que vous citez ordinairement, où leur Dieu parlant à Moïse, dit : « Je leur sus- « citerai, du milieu de leurs frères, un pro- « phète semblable à toi [1] ? » Mais le Juif sait parfaitement que cela ne se rapporte pas au Christ, et nous ne pouvons nous-mêmes le croire : car le Christ n'est pas un prophète, ni un prophète semblable à Moïse ; puisque l'un était pécheur et l'autre saint ; l'un né d'un couple et l'autre d'une vierge, selon vous, et, selon moi, pas même d'une vierge ; l'un meurt sur une montagne pour avoir offensé son Dieu [2], l'autre, pour le bon plaisir de son Père, souffre une mort volontaire [3]. Comment donc serait-il un prophète semblable à Moïse ? Evidemment le juif nous accusera aussitôt d'ineptie, ou nous convaincra de mensonge.

CHAPITRE V.

IL EN RÉPROUVE ÉGALEMENT UNE SECONDE.

Lui présenterons-nous encore cet autre passage, que vous alléguez aussi souvent : « Ils verront leur vie suspendue, et ils ne « croiront pas à leur vie [4] ? » Vous ajoutez : « Sur le bois », qui ne se lit pas dans le texte. Mais rien n'est plus facile que de prouver qu'il ne s'agit pas ici du Christ. En effet, parmi les terribles malédictions lancées contre son peuple, dans le cas où il serait infidèle à sa loi, Moïse ajoute celle-ci : qu'ils seront prisonniers de leurs ennemis, qu'ils penseront à la mort jour et nuit, et ne compteront pas même sur une vie due à la générosité des vainqueurs, parce que toujours incertains, toujours tremblants, ils se sentiront constamment sous la pointe du glaive. Il n'y a donc rien là qui se rapporte au Christ et il faut chercher ailleurs. Car j'ai peine à croire que vous appliquiez au Christ la malédiction formulée contre quiconque est suspendu au bois [5] ; ou cet autre passage où l'on dit qu'il faut mettre à mort tout prophète ou chef du peuple qui tenterait de détourner les Israélites de leur Dieu ou de transgresser quelqu'un des commandements [6] : ce que le Christ a certainement fait, je ne saurais le

[1] Deut. XVIII, 15, 18. — [2] Id. XXXIV, 5. — [3] Jean, X, 18. — [4] Deut. XXVIII, 66. — [5] Id. XXI, 23. — [6] Id. XIII, 5.

nier. Mais toi, au contraire, tu ne peux convenir que ces choses aient été écrites du Christ ; autrement, nous te demanderions encore une fois dans quel esprit Moïse a prophétisé, pour maudire le Christ ou le condamner à mort. Car s'il a eu l'esprit de Dieu, il n'a pas dit cela du Christ ; et s'il l'a dit du Christ, il n'a pas eu l'esprit de Dieu. En effet, l'Esprit divin ne maudirait pas le Christ, ou ne le condamnerait pas à mort. Donc, pour laver Moïse de ce crime, vous êtes forcés d'avouer qu'il n'avait pas le Christ en vue quand il écrivait cela. Et s'il n'a pas écrit cela du Christ, ou vous produirez d'autres témoignages, ou il n'y en a pas. S'il n'y en a pas, le Christ n'a pas pu affirmer ce qui n'est pas. Et si le Christ n'a pas affirmé cela, il est donc évident que le chapitre est faux.

CHAPITRE VI.

CONTRADICTIONS ENTRE LA DOCTRINE DE MOÏSE ET CELLE DU CHRIST.

La suite du texte n'est pas plus vraisemblable : « Si vous croyiez Moïse, vous me croiriez « sans doute aussi » : car la doctrine de Moïse et celle du Christ sont tellement dissemblables, tellement différentes, que les Juifs, en admettant l'une, devraient nécessairement rejeter l'autre. En effet, Moïse prescrit avant tout de s'abstenir de tout travail le jour du sabbat, et le principal motif qu'il donne à cette observance religieuse, c'est que Dieu ayant mis six jours à former le monde et ce qu'il contient, se reposa le septième, qui est le sabbat ; et que pour cela il le bénit, c'est-à-dire le sanctifia, comme le port où il était entré dans le repos, et établit en loi que quiconque le violerait serait mis à mort [1]. Les Juifs, sur la parole de Moïse, en étaient pleinement convaincus ; aussi ne voulaient-ils pas même prêter l'oreille au Christ quand il affirmait que Dieu agit sans cesse, qu'il ne s'est fixé aucun jour pour le repos, parce que sa puissance est continuelle et infatigable, et que lui, par conséquent, ne doit non plus jamais cesser d'agir, pas même les jours de sabbat : car, dit-il : « Mon Père agit sans cesse et il « faut que j'agisse aussi [2] ». De même Moïse range la circoncision parmi les rites sacrés et agréables à Dieu ; il ordonne que tous les mâles soient circoncis dans leur chair, il enseigne que c'est là la marque indispensable de l'alliance que Dieu a faite avec Abraham, et il affirme que tout homme qui ne portera pas ce signe, sera chassé du milieu de sa tribu et n'entrera point en partage de l'héritage promis à Abraham et à sa postérité [1]. Et, cela encore, les Juifs le croyaient fermement, sur l'affirmation de Moïse ; et c'est pourquoi ils ne pouvaient ajouter foi au Christ qui infirmait cette doctrine, et prétendait même que quiconque était circoncis, encourait deux fois le supplice de la géhenne [2]. De même encore Moïse établit une distinction rigoureuse entre les chairs servant d'aliments, et, à la façon d'un gourmet, se fait juge des poissons, des oiseaux et des quadrupèdes ; il veut que les uns soient mondes et puissent être mangés, que les autres soient immondes, et ne soient pas même touchés ; et parmi ceux-ci, il range le porc et le lièvre, tous les poissons qui n'ont pas d'écailles, et les quadrupèdes qui n'ont pas le sabot fendu et ne ruminent pas [3]. Les Juifs ont aussi fortement adhéré à ces prescriptions écrites par Moïse ; et pour cela encore, ils ne pouvaient croire au Christ qui enseignait que tous les aliments sont indifférents, qui les interdisait presque tous, il est vrai, à ses disciples, mais permettait aux gens du peuple de manger tout ce qui peut se manger, et leur déclarait que rien de ce qui entre dans la bouche n'était capable de les souiller : vu que les choses mauvaises qui sortent de la bouche peuvent seules souiller l'homme [4]. Personne n'ignore que Jésus a enseigné cela et bien d'autres choses encore, opposées à la loi de Moïse.

CHAPITRE VII.

AUSSI LES SECTES CHRÉTIENNES REJETTENT-ELLES LA LOI DE MOÏSE.

Comme il serait long de les parcourir en détail, je me bornerai à un seul point : c'est que la plus grande partie des sectes chrétiennes, et même les catholiques, comme chacun le voit, n'ont aucun souci des prescriptions de Moïse. Or, si ce n'est pas là une erreur, mais la vraie tradition du Christ et de ses disciples, vous êtes forcés d'avouer que les enseignements de Jésus et ceux de Moïse sont formellement opposés, et que les Juifs n'ont

[1] Ex. xx, 8-11 ; xxvi, 13-17. — [2] Jean, v, 17 ; ix, 4.

[1] Gen. xvii, 9-14. — [2] Matt. xxiii, 15. — [3] Deut. [xiv, 3-20. — Matt. xv, 11-20.

pas cru à Jésus parce qu'ils voulaient rester fidèles à Moïse. Comment donc ces paroles attribuées à Jésus : « Si vous croyiez Moïse, « vous me croiriez sans doute aussi », ne seraient-elles pas fausses, quand il est de la plus grande évidence que les Juifs n'ont pas cru à Jésus précisément parce qu'ils croyaient à Moïse, et qu'ils auraient pu croire au Christ, s'ils avaient cessé de croire à Moïse? Encore une fois, je t'en prie, dis-nous donc où Moïse a écrit du Christ.

CHAPITRE VIII.

FAUSTE NE VEUT PAS CROIRE SANS PREUVES.

D'autre part on me dit : Si tu es chrétien, crois au Christ, quand il affirme que Moïse a écrit de lui. Si tu n'y crois pas, tu n'es pas chrétien. C'est toujours là la sotte et niaise réponse de ceux qui n'ont point de preuve à donner. Que tu aurais bien mieux fait de t'en tenir à ce simple aveu ! Et cependant tu as pu me dire cela, à moi que tu sais obligé de croire, parce que je professe la religion du Christ : quoique en réalité il s'agisse précisément de savoir si c'est là un témoignage du Christ qu'il faille absolument accepter, ou celui d'un écrivain qu'on doive soumettre à une sévère critique. Et en refusant de croire à des faussetés, ce n'est pas le Christ que nous blessons, mais les falsificateurs. Cependant admettons que les chrétiens puissent à la rigueur se contenter de cette réponse : mais comment nous en tirerons-nous avec ceux dont j'ai parlé, avec le juif et le gentil, à qui nous ne pouvons dire : Si tu es chrétien, crois ; si tu ne crois pas, tu n'es pas chrétien ? Bien que, au fond, on n'aurait pas tout à fait raison de tenir ce langage à un chrétien, puisque le Christ n'a pas dédaigné de dissiper les doutes de l'apôtre Thomas concernant sa personne, mais lui a montré les cicatrices de son corps, pour remédier aux plaies de son âme, et ne lui a pas dit : Si tu es mon disciple, crois; si tu ne crois pas, tu n'es pas mon disciple. Réponds-moi là-dessus, à moi qui ne doute pas du Christ, mais de l'authenticité des paroles qu'on lui prête. Mais, dis-tu, il appelle plus heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru [1]. Si tu penses que ces paroles signifient qu'il faut tout croire sans raison et sans jugement, reste dans ta béate ignorance ; pour moi je me contente du bonheur de raisonner sur ce que j'entends.

[1] Jean, XX, 27, 29.

CHAPITRE IX.

RÉTORSION D'AUGUSTIN.

Augustin. Ce n'est pas sans finesse que tu te dis prêt à accepter les prophéties que tu trouveras dans les livres de Moïse touchant le Christ, comme tu prendrais un poisson de mer tout en rejetant l'eau dont il serait tiré. Mais comme tout ce que Moïse a écrit est du Christ, c'est-à-dire regarde absolument le Christ, soit qu'il l'annonce sous la figure des paroles et des actions, soit qu'il exalte sa grâce et sa gloire, toi qui admets, sur la foi des écrits de Manès, un Christ faux et menteur, tu ne veux pas croire à Moïse, pas plus que de manger du poisson. Il y a seulement une différence : c'est que tu poursuis Moïse de ta haine, et que tu fais du poisson un éloge menteur. En effet si, comme tu le dis, on peut manger un poisson de mer sans danger, pourquoi le déclarez-vous tellement malsain, que, à défaut d'autre aliment, vous vous laisseriez mourir de faim plutôt que d'y toucher ? Pourquoi, si toute chair est immonde, comme vous l'affirmez ; si toute eau et toute herbe enchaînent misérablement la vie de votre Dieu et que vous deviez la purifier par vos aliments : pourquoi ta détestable superstition te fait-elle rejeter le poisson que tu loues, et boire l'eau de mer et manger les épines, que tu blâmes ? Pour ce qui est de la comparaison entre le serviteur de Dieu et les démons, où tu déclares qu'il faut accepter les prophéties qu'il a pu faire du Christ, comme on accepte le témoignage de ces esprits trompeurs confessant le Christ[1], sache que Moïse ne dédaigne point de partager l'opprobre de son Maître. Car, si le père de famille a été appelé Béelzébuth, à combien plus forte raison ceux de sa maison [2] ! Mais examinez bien de qui vous tenez tout cela ; ils sont certainement plus méchants que ceux qui adressaient ces injures au Seigneur. Car les Juifs ne croyaient point qu'il fût le Christ, et c'est pourquoi ils le regardaient comme un trompeur ; mais vous, vous n'admettez pour vraie, que la doctrine qui ose prêcher un christ imposteur.

[1] Matt. VIII, 29. — [2] Id. X, 25.

CHAPITRE X.

LE CULTE PRESCRIT PAR MOÏSE N'ÉTAIT POINT UN PAGANISME.

Mais comment vois-tu que la loi de Moïse ne diffère en rien du paganisme? Est-ce parce qu'elle parle de temple, de sacrifice, d'autel, de prêtre? Mais tous ces noms se trouvent dans le Nouveau Testament. « Détruisez ce « temple », dit le Christ, « et je le relèverai en « trois jours [1] ». Et : « Quand tu présentes « ton offrande à l'autel [2] » ; puis : « Va, « montre-toi au prêtre et offre le don pres- « crit par Moïse, en témoignage pour eux [3] ». Or, ce que tout cela figurait, le Seigneur nous le fait voir d'un côté, quand il compare le temple de son corps au temple de Jérusalem ; et nous le voyons, d'autre part, dans l'enseignement de l'Apôtre : « Car le temple de Dieu est « saint, et ce temple, c'est vous [4]. Je vous con- « jure donc par la miséricorde de Dieu d'of- « frir vos corps en hostie vivante, sainte et « agréable à Dieu [5] », et dans d'autres passages de ce genre. Par conséquent toutes ces choses « ont été des figures de ce qui nous « regarde [6] », comme le dit le même apôtre et comme il faut souvent le rappeler ; car ce n'étaient pas des offrandes aux démons, mais au seul vrai Dieu qui a fait le ciel et la terre ; non qu'il eût besoin de ces offrandes, mais parce qu'il avait établi une distinction entre les temps, exigeant pour le présent ce qui devait être une figure de l'avenir. Mais vous qui, pour séduire et tromper des chrétiens ignorants et imparfaits, feignez une grande horreur pour le paganisme, montrez-nous des livres chrétiens autorisés, où il vous soit ordonné de vénérer et d'adorer le soleil et la lune. C'est bien plutôt votre erreur qui rapproche du paganisme, puisque vous n'honorez pas le Christ, mais je ne sais quoi sous le nom de Christ ; un rêve mensonger de votre imagination, des dieux visibles dans le ciel étalé sous nos yeux, ou d'autres dieux chimériques et sans nombre. A ces fantômes, semblables à de vaines et fantastiques idoles, vous n'élevez pas de temples, mais vous consacrez vos cœurs en guise de temple.

[1] Jean, II, 19. — [2] Matt. V, 24. — [3] Id. VIII, 4. — [4] I Cor. III, 17. — [5] Rom. XII, 1. — [6] I Cor. X, 6.

CHAPITRE XI.

AUGUSTIN JUSTIFIERA LES TEXTES INCRIMINÉS. SI FAUSTE NE CROIT PAS A L'ÉVANGILE, QUI CROIRA A FAUSTE ?

Tu me sommes de te montrer ce que Moïse a écrit du Christ. Je t'ai déjà indiqué bien des choses plus haut ; mais qui pourrait suffire à tout ? surtout quand un méchant adversaire est disposé à tout tenter pour donner un autre sens aux passages que je puis citer ; ou à dire, si l'éclat de la lumière l'accable, qu'il prend un poisson agréable au goût dans l'eau salée de la mer, et qu'on ne peut pas plus l'obliger à accepter tous les écrits de Moïse, qu'à boire de cette eau imprégnée de sel. Je pense donc suffire à ma tâche actuelle, en démontrant que les passages qu'il a recueillis, pour les critiquer, dans les livres de la loi hébraïque, s'appliquent au Christ, si on les entend dans leur vrai sens ; d'où il résulte assez clairement que d'autres, en bien plus grand nombre, saisissables à la première lecture, ou après une étude attentive et sincère, se rapportent à la foi chrétienne, si ceux mêmes qu'un ennemi objecte comme ridicules et condamnables démontrent que la foi chrétienne le condamne lui-même. Ainsi donc, ô le plus astucieux des hommes ! quand le Seigneur dit dans l'Evangile : « Si vous croyiez à Moïse, vous croiriez « sans doute à moi ; car c'est de moi qu'il « a écrit [1] », tu n'as pas besoin de feindre un si grand embarras et de te placer, comme par force, dans l'alternative ou de rejeter le chapitre comme faux, ou de déclarer Jésus menteur. Car comme ce chapitre est vrai, ainsi Jésus est véridique. « Il semble plus rai- « sonnable », dit notre adversaire, « d'attri- « buer une fausseté à des écrivains, qu'un « mensonge à l'auteur de la vérité ». Quoi ! tu crois le Christ auteur de la vérité, quand tu dis qu'il a simulé chair, mort, blessure, cicatrices ? Montre-moi donc, je te prie, qui t'a appris que le Christ est l'auteur de la vérité, toi qui oses traiter de faussaires ceux qui ont écrit de lui, et dont les témoignages, appuyés sur de récents souvenirs, ont passé à la postérité ? Car enfin tu n'as pas vu le Christ, il n'a point conversé avec toi comme avec les Apôtres, il ne t'a pas appelé, comme Paul, du haut du ciel [2]. Que pouvons-nous penser, que pouvons-nous croire de lui, sinon ce qu'en dit

[1] Jean, V, 46. — [2] Act. IX, 3-7.

l'Ecriture ? Or, si l'Evangile, répandu et connu chez toutes les nations, et tenu en si grande réputation de sainteté par toutes les Eglises, depuis que le nom du Christ a commencé à être prêché ; si, dis-je, l'Evangile est menteur, quel écrit digne de foi nous présentera-t-on pour nous faire croire au Christ ? Si l'Evangile, bien que connu partout, t'est suspect, quel écrit produiras-tu dont celui qui ne veut pas croire à l'Evangile, ne puisse dire qu'il est fabriqué ?

CHAPITRE XII.

CEUX QUI SONT VENUS AVANT LE CHRIST SONT DES VOLEURS ET DES LARRONS. SENS DE CE TEXTE.

Tu ajoutes ensuite que tu as entendu le Christ lui-même traiter de voleurs et de larrons tous ceux qui étaient venus avant lui [1]. Comment sais-tu qu'il a dit cela, sinon par l'Evangile? Mais si on conteste ce que tu crois sur la foi de l'Evangile au point de dire que tu l'as entendu de la bouche du Seigneur lui-même ; si on te nie que le Christ t'ait dit cela : où iras-tu ? que feras-tu ? ne soutiendras-tu pas de toutes tes forces l'autorité de l'Evangile ? Eh ! misérable, ce que tu ne veux pas croire est précisément écrit là où tu as appris ce que tu crois au point de dire que tu l'as entendu de la bouche même du Christ. Pour nous, nous croyons l'un et l'autre, parce que nous croyons au saint Evangile, où l'un et l'autre sont écrits ; à savoir, que Moïse a écrit du Christ, et que tous ceux qui sont venus avant le Christ ont été des voleurs et des larrons. Car ici « être venu » signifie n'avoir pas été envoyé : en effet, ceux qui ont été envoyés, comme Moïse et les saints Prophètes, ne sont pas venus avant lui, mais avec lui, puisqu'ils n'ont pas voulu marcher devant lui par orgueil, mais l'ont porté avec humilité, parlant par leur organe. Mais vous, qui interprétez ainsi ces paroles du Christ, vous confessez assez à votre façon que vous n'avez pas de prophètes qui aient prédit la venue du Christ, et voilà pourquoi vous vous en êtes forgé un à votre guise. Et si quelques-uns des vôtres, qui ne méritent aucune créance, précisément parce que vous êtes seuls à les produire ; si, dis-je, quelques-uns dont vous osez dire qu'ils ont prophétisé un Christ qui devait prendre une fausse chair, subir une fausse mort, montrer de fausses cicatrices à ses disciples hésitants, ce n'est pas pour cela précisément que je les déclarerai détestables et gens à fuir (quoiqu'ils ne puissent être véridiques, dès qu'ils adoptent un christ imposteur) : non, ce n'est pas pour cela que je les repousse, mais (pour achever ma pensée de tout à l'heure), je dis que, d'après votre propre interprétation, ils ont été des voleurs et des larrons, puisqu'ils sont venus avant le Christ et qu'ils ont, d'une manière quelconque, annoncé son avénement. Or, si votre interprétation est vraie, si on doit dire que ceux-là sont venus avant le Christ, qui n'ont pas voulu venir avec le Christ, c'est-à-dire avec le Verbe de Dieu, mais qui n'étant pas envoyés de Dieu, ont apporté des mensonges aux hommes : vous aussi, quoique venus au monde après la Passion et la Résurrection du Christ, vous êtes des voleurs et des larrons, parce que, avant qu'il vous éclairât pour que vous pussiez prêcher la vérité, vous avez voulu marcher devant lui, pour débiter vos mensonges.

CHAPITRE XIII.

EXPLICATION DU TEXTE : TOUTE PAROLE SERA ASSURÉE PAR LA DÉPOSITION DE DEUX OU TROIS TÉMOINS.

Quant à ce passage où les Juifs disent au Christ : « Vous rendez témoignage de vous-« même ; votre témoignage n'est pas vrai » ; il n'est pas étonnant que tu ne voies pas que le Christ continue pour dire que Moïse à prophétisé de lui ; car tu n'as pas l'œil de la piété, qui pourrait te le faire voir. En effet, voici ce qu'il leur répondit : « Il est écrit dans « votre loi que le témoignage de deux hommes « est vrai. C'est moi qui rends témoignage de « moi-même ; mais mon Père, qui m'a envoyé, « rend aussi témoignage de moi [1] ». Que signifient ces paroles pour ceux qui savent comprendre, sinon que ce nombre de témoins a été consacré et recommandé dans la loi en esprit prophétique, pour annoncer d'avance la future révélation du Père et du Fils, dont l'Esprit-Saint est l'Esprit dans l'indivisible Trinité ? Voilà pourquoi il est écrit : « Toute « parole sera assurée par la déposition de deux « ou trois témoins [2] ». Du reste, souvent un seul témoin dit la vérité, et plusieurs mentent ; aussi, au début de la prédication faite aux gentils, on a plutôt ajouté foi à un seul apôtre

[1] Jean, v, 8.

[1] Jean, viii, 13, 17, 18. — [2] Deut. xix, 15.

annonçant l'évangile, qu'aux peuples égarés qui le persécutaient. Ce n'est donc pas en vain que ce nombre de témoins a été en quelque sorte consacré ; et quand le Seigneur fit cette réponse, il voulait faire entendre qu'en cela même Moïse avait prophétisé de lui. Objecterez-vous méchamment qu'il n'est pas dit : Il est écrit dans la loi de Dieu, mais : « Il est écrit « dans votre loi ? » Eh ! qui ne reconnaît ici le style ordinaire de l'Ecriture ? Jésus a dit : « Dans « votre loi », dans la loi qui vous a été donnée[1], dans le même sens que l'Apôtre, en parlant de l'évangile, dit, mon évangile, bien qu'il affirme l'avoir reçu, non d'un homme, mais par la révélation de Jésus-Christ. Direz-vous aussi que le Christ a renié Dieu pour Père, toutes les fois qu'il a dit : « Votre Père[2] ? » Mais puisque vous n'avez pas entendu la voix du ciel dire : « Celui-ci est mon Fils bien-« aimé : croyez en lui[3] », cessez d'y croire. Et si vous y croyez parce que vous l'avez trouvée dans les saintes Écritures, là aussi se lisent les paroles auxquelles vous ne voulez pas croire : à savoir, que Moïse a écrit du Christ, et bien d'autres que vous rejetez également. Et vous ne craignez pas, malheureux, qu'un profane vous dise que la voix n'est point descendue du ciel ! Vous ne craignez pas, quand vous argumentez, pour votre propre ruine, contre le salut du genre humain, que l'autorité de l'Evangile assure au monde entier ; quand vous affirmez qu'il ne faut pas admettre que le Christ ait dit que Moïse a prophétisé de lui, par la raison que « s'il eût dit « cela, les Juifs n'eussent pu se taire, et que, « méchants et rusés comme ils l'étaient, ils « lui eussent demandé quels étaient ces pas-« sages qu'il croyait écrits de lui par Moïse » : vous ne craignez pas, dis-je, qu'un homme vain et pervers ne vous dise : Si la voix dont vous parlez eût vraiment retenti du haut du ciel, tous les Juifs qui l'auraient entendue, eussent cru ! Pourquoi donc, insensés, ne voyez-vous pas que si, malgré la voix céleste, les Juifs ont persévéré dans leur infidélité et dans leur endurcissement, il a bien pu se faire aussi que quand le Christ disait que Moïse a écrit de lui, ils n'aient point demandé, méchants et astucieux qu'ils étaient, en quel endroit de ses livres, de peur de se voir confondus par des preuves convaincantes ?

[1] II Tim. II, 8 ; Gal. I, 11, 12. — [2] Matt. VI, 26, 32, etc. — [3] Id. III, 17 ; XVII, 5.

CHAPITRE XIV.

FAUSTE PRIS DANS SES PROPRES ARGUMENTS.

Mais Fauste sent que son argumentation contre la sainteté de l'Évangile n'est pas seulement sacrilége, mais encore faible et sans solidité ; aussi dirige-t-il ailleurs son intention, et affirme-t-il que ce qui fait le plus d'impression sur lui, c'est que, en étudiant scrupuleusement tous les livres de Moïse, il n'y a trouvé aucune prophétie touchant le Christ. Je me hâte de lui répondre qu'il ne comprend pas. Et si on me demande pourquoi, je répondrai que c'est parce qu'il lit avec une intention hostile, perverse ; parce qu'il n'étudie pas pour apprendre, mais qu'il croit savoir ce qu'il ignore. Cette présomption, cette bouffissure de l'orgueil ferme l'œil du cœur, pour l'empêcher de voir, ou le tourne de travers, pour qu'il voie mal et approuve ou désapprouve à tort. « Faites-moi connaître », nous dit-il, « tout ce que les livres de Moïse ren-« ferment sur notre Dieu et Seigneur, et qui « m'aura peut-être échappé à la lecture ». Je lui réponds de suite : Tout t'a échappé, car tout est écrit en vue du Christ. Mais comme il nous est impossible de tout discuter, de tout traiter, je serai, avec l'aide de Dieu, fidèle à la règle que je me suis tracée dans cet ouvrage et que j'ai énoncée plus haut, à savoir de te démontrer que ces passages que tu choisis toi-même pour les critiquer, sont précisément écrits à cause du Christ. Bien plus, tu me pries de ne pas te dire, « à la façon des « ignorants, qu'il suffit pour croire, de savoir « que le Christ a affirmé que c'est de lui que « Moïse a écrit ». Mais si je le dis, ce n'est pas comme ignorant, mais comme fidèle. Je conviens toutefois que cet argument est sans valeur pour convaincre un juif ou un païen ; mais qu'il suffise à vous confondre, vous qui vous glorifiez d'être chrétiens d'une façon ou de l'autre, c'est ce que tu es obligé d'avouer après bien des tergiversations, quand tu dis : « Ici, je t'en prie, ne fais pas attention à moi ; « ma profession m'oblige à croire, et je ne « puis me dispenser d'ajouter foi à celui dont « j'embrasse la doctrine ; mais suppose que « nous avons affaire à un juif, ou même à un « gentil ». En attendant, ces paroles font assez voir que toi, à qui j'ai maintenant affaire, parce que ta profession t'oblige à croire, tu es

suffisamment convaincu que c'est du Christ que Moïse a écrit, vu que le Christ lui-même l'a dit, comme le porte l'Evangile, dont tu n'oses pas attaquer la si grande et si sainte autorité. Que si tu l'oses par voie détournée, tu te trouves embarrassé dans tes propres arguments ; et voyant quelle ruine te menace quand on te dit que tu ne peux exiger la foi à aucun écrit sur les actes et les paroles du Christ, si tu ne te crois pas obligé d'admettre l'Evangile si saintement et si universellement connu, tu crains de voir disparaître ce nom de chrétien, qui te sert de manteau, de voir ta vanité mise à nu, livrée au mépris et à l'horreur de tous ; alors tu cherches à cacher tes blessures, et tu dis que ta profession t'oblige à croire à ces paroles de l'Evangile. Voilà comment, en attendant, moi, qui ai maintenant affaire à toi, je te tiens, je te frappe, je te tue, c'est-à-dire ton erreur et ta fourberie, et je te force à avouer que Moïse a écrit du Christ ; parce que nous lisons dans l'Evangile, auquel ta profession t'oblige de croire, que le Christ l'a dit. Et s'il est jamais nécessaire que je discute avec le juif ou le gentil, j'ai déjà montré plus haut comment je croirai devoir agir dans la faible mesure de mes forces.

CHAPITRE XV.

EN QUOI LE CHRIST RESSEMBLE A MOÏSE, ET EN QUOI IL EN DIFFÈRE.

Je ne conteste point que ces paroles de Dieu à Moïse, que tu as choisies comme si faciles à réfuter : « Je leur susciterai, du milieu de « leurs frères, un prophète semblable à toi [1] », que ces paroles, dis-je, soient une prédiction relative au Christ. Et les magnifiques et gracieuses épithètes dont tu as cherché à colorer et à barioler ton langage ordurier, n'ont nullement ébranlé ma croyance sur ce point. Comparant en effet le Christ et Moïse, et désirant faire ressortir leurs différences, pour empêcher de rapporter au Christ ce passage écrit : « Je leur susciterai un prophète sem- « blable à toi », tu as établi plus d'un contraste : l'un est homme, l'autre est Dieu ; l'un pécheur, l'autre saint ; l'un est né d'un couple, l'autre d'une vierge selon vous, et, selon nous, pas même d'une vierge ; l'un meurt sur la montagne pour avoir offensé Dieu, l'autre, pour le bon plaisir de son père, souffre une mort volontaire. Comme si, quand on fait une comparaison, la ressemblance devait être parfaite de toute manière et en tout point ! Non-seulement on dit que les choses sont semblables entre elles, quand elles sont d'une seule et même nature, comme deux jumeaux, ou des enfants vis-à-vis de leurs parents, ou des hommes quelconques vis-à-vis d'autres hommes, en tant qu'ils sont hommes, comme aussi il est facile de le voir chez les animaux ou parmi les arbres, quand on compare un olivier à un olivier, ou un laurier à un laurier ; mais on dit encore que des choses sont semblables, quoiqu'elles soient de nature différente, comme l'olivier greffé et l'olivier sauvage, la farine grossière et la farine de froment. Et encore je parle ici de choses analogues et qui se touchent de près. Mais qu'y a-t-il de plus éloigné du Fils de Dieu, par qui tout a été fait [1], qu'une brebis ou une pierre ? Et cependant, on lit dans l'Evangile : « Voici l'Agneau « de Dieu [2] », et l'Apôtre nous dit : « Or, la « pierre était le Christ [3] » : ce que personne ne pourrait dire convenablement, si le Fils de Dieu n'admettait aucune comparaison. Qu'y a-t-il donc d'étonnant que le Christ n'ait pas dédaigné d'être comparé à Moïse, lui qui est devenu semblable à l'Agneau que Dieu, par l'organe de Moïse, avait ordonné à son peuple de manger, dont le sang était une sauvegarde et qui s'appelait la pâque [4] ? autant de traits figuratifs dont il n'est pas permis de ne pas voir l'accomplissement dans le Christ. Ainsi donc, d'après l'Ecriture, je reconnais la différence, mais, d'après l'Ecriture, reconnais aussi la ressemblance. Or, la différence ne part pas du même point que la ressemblance ; l'une a une cause et l'autre une autre ; il nous reste seulement à les démontrer toutes les deux. Le Christ est différent de l'homme, parce qu'il est Dieu ; car il est écrit de lui : « Qui est au-dessus de toutes choses, Dieu « béni dans tous les siècles [5] » ; et le Christ est semblable à l'homme, parce qu'il est homme ; puisqu'il est également écrit de lui : « Un « médiateur entre Dieu et les hommes, le « Christ Jésus homme [6] ». Le Christ est différent du pécheur, parce qu'il est toujours saint ; et le Christ est semblable au pécheur, parce que Dieu a envoyé son Fils dans une chair semblable à celle du péché, afin de con-

[1] Deut. XVIII, 15, 18.

[1] Jean, I, 3. — [2] Id. 29. — [3] I Cor. X, 4. — [4] Ex. XII. — [5] Rom. IX, 5. — [6] I Tim. II, 5.

damner le péché dans la chair par le péché même[1]. Le Christ est différent de l'homme né d'un couple, en tant qu'il est né d'une vierge, mais il lui est semblable en tant qu'il est né d'une femme à qui il a été dit : « Le Saint qui « naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu[2] ». Le Christ est différent de l'homme mort à cause de son péché, en tant qu'il est sans péché et qu'il a subi une mort volontaire ; mais en revanche il est semblable à un homme mort, en tant qu'il a subi véritablement la mort corporelle.

CHAPITRE XVI.

LE PÉCHÉ ET LA MORT DE MOÏSE N'ÔTENT RIEN A SON MÉRITE.

Tu n'as rien ôté à Moïse, le serviteur de Dieu, en disant qu'il a été pécheur et qu'il est mort sur la montagne pour avoir offensé son Dieu[3]. Car il savait aussi se glorifier en Dieu, pour être sauvé par celui par qui a été sauvé l'Apôtre qui a écrit : « Le Christ Jésus est venu « en ce monde pour sauver les pécheurs, entre « lesquels je suis le premier[4] ». En effet, la voix de Dieu reproche à Moïse d'avoir quelque peu chancelé dans sa foi au moment de tirer l'eau du rocher[5] : faiblesse qui lui est commune avec Pierre, qui, par un même défaut de foi, chancela au milieu des flots[6]. Mais gardons-nous de croire qu'il ait été pour cela exclu de la société éternelle des saints, lui qui, au rapport de l'Evangile, a eu l'honneur de se trouver avec saint Elie à côté du Seigneur transfiguré sur la montagne[7]. Car nous pouvons voir dans les livres de l'Ancien Testament en quelle estime Dieu le tint, même après son péché. Mais pourquoi Dieu lui a-t-il reproché son péché et l'en a-t-il puni par une telle mort ? Comme je me suis engagé à démontrer que les passages que tu as choisis pour les critiquer sont des prophéties relatives au Christ, je ferai mon possible, avec l'aide du Seigneur, pour prouver que ce que tu as blâmé dans la mort de Moïse en est une pour ceux qui savent comprendre.

CHAPITRE XVII.

MOÏSE FIGURE DU CHRIST.

Comme il est ordinaire dans les mystérieuses allégories des saintes Ecritures, que le même personnage joue différents rôles selon l'objet qu'il doit figurer, Moïse représentait en sa personne le peuple juif constitué sous la loi et le figurait au point de vue prophétique. Comme donc Moïse a douté de la puissance de Dieu en frappant le rocher de sa verge ; ainsi ce peuple, asservi à la loi donnée par Moïse, en attachant le Christ au bois de la croix, n'a pas cru qu'il fût la vertu de Dieu. Mais comme la pierre frappée a fourni de l'eau aux Juifs altérés ; ainsi la plaie du Dieu souffrant est devenue la source de vie pour les croyants. Nous avons là-dessus le témoignage très-clair et très-fidèle de l'Apôtre, qui, en en parlant, nous dit : « Or, cette pierre était le « Christ[1] ». Dieu fait donc mourir cette incrédulité toute charnelle à la divinité du Christ, sur les hauteurs mêmes du Christ, lorsqu'il exige la mort corporelle de Moïse sur la montagne. Car comme le Christ est la pierre, le Christ est aussi la montagne : la pierre est la force dans l'humilité ; la montagne l'élévation dans la grandeur. Comme l'Apôtre a dit : « Cette pierre était le Christ », le Seigneur lui-même a dit : « Une ville ne peut être ca- « chée, quand elle est située sur une mon- « tagne[2] » : laissant entendre par là qu'il est la montagne, et que les fidèles établis sur la gloire de son nom, sont la ville. La prudence de la chair vit, quand l'humilité du Christ, comme la pierre qu'on frappe, est un objet de mépris sur la croix : car le Christ crucifié est un scandale pour les Juifs et une folie pour les Gentils. Mais la prudence de la chair meurt, quand le Christ, comme une haute montagne, est reconnu pour le Très-Haut ; car après la vocation des Juifs mêmes et des Gentils, le Christ est la vertu de Dieu et la sagesse de Dieu[3]. Moïse monte donc sur la montagne pour mourir corporellement et être reçu avec un esprit vivant ; mais Fauste n'y est pas monté pour débiter ses calomnies charnelles avec un esprit mort. Et Pierre, guidé par la prudence de la chair, n'a-t-il pas redouté de voir frapper la pierre même, quand il disait au Seigneur qui annonçait sa passion : « A « Dieu ne plaise, Seigneur, cela n'arrivera « point ; ayez pitié de vous-même ? » Et le Seigneur n'a pas ménagé cette faute, quand il lui répondit : « Arrière, Satan ! tu es un scan- « dale pour moi : car tu ne goûtes pas ce qui

[1] Rom. VIII, 3. — [2] Luc, I, 35. — [3] Deut. XXXIV, 5. — [4] I Tim. I, 15. — [5] Num. XV, 10-12. — [6] Matt. XIV, 30, 31. — [7] Id. XVII, 1-5.

[1] I Cor. X, 4. — [2] Matt. V, 14. — [3] I Cor. I, 23, 24.

« est de Dieu, mais ce qui est des hommes [1] ». Or, où est morte cette défiance charnelle, sinon dans la glorification du Christ, figurée par la hauteur de la montagne? Car elle vivait dans Pierre, quand il aimait timidement son maître; et elle était certainement morte, quand il le prêchait librement. Elle vivait dans Saul, quand il détestait le scandale de la croix et persécutait la foi chrétienne [2]; et où mourut-elle, sinon sur cette montagne, alors que Paul disait : « Moi je vis, non plus moi, « mais le Christ vit en moi [3] ».

CHAPITRE XVIII.

LE CHRIST A ÉTÉ PROPHÈTE.

Sur quel fondement donc, ô vaniteuse hérésie, espères-tu prouver que ce n'est point au Christ que se rapporte cette prédiction : « Je leur susciterai, du milieu de leurs frères, « un prophète semblable à toi », quand tu ne le peux pas même par les dissemblances que tu cherches à faire ressortir? Car, sous les autres points de vue, nous montrons la ressemblance. Est-ce parce qu'on donne le nom de prophète à celui qui a daigné se faire homme, et a prédit tant de choses à venir? A moins peut-être qu'un prophète ne soit autre chose qu'un homme qui annonce l'avenir au-delà des prévisions humaines. C'est pourquoi le Christ a dit de lui-même : « Un « prophète n'est pas sans honneur, si ce n'est « dans sa patrie [4] ». Mais je reviendrai à toi, qui t'es tout à l'heure avoué vaincu, quand tu as dit que ta profession t'oblige à croire à l'Evangile. Faisons comparaître le juif qui, dans sa fausse liberté, se soustrait au joug du Christ, et se croit pour cela encore en droit de dire : Le Christ a menti, Moïse n'a rien écrit qui le regarde.

CHAPITRE XIX.

LE CHRIST EST LE PROPHÈTE PROMIS A MOÏSE.

Qu'il me dise donc quel est le prophète que Dieu promit à Moïse quand il lui dit : « Je leur « susciterai, du milieu de leurs frères, un pro- « phète comme toi », ou « semblable à toi? » Sans doute, il y a eu dans la suite de nombreux prophètes; mais évidemment Dieu a voulu en désigner un en particulier. Le juif, je pense, songera immédiatement au successeur de Moïse, à celui qui introduisit dans la terre promise le peuple délivré de l'Egypte. Et à cette pensée il se moquera de moi, qui demande à qui s'appliquent ces mots : « Je leur « susciterai un prophète semblable à toi », alors que je sais par l'Ecriture quel est celui qui succéda à Moïse dans la fonction de gouverneur et de conducteur du peuple d'Israël. Mais quand il aura bien ri de mon ignorance (c'est du moins ce que nous promet Fauste dans le portrait qu'il nous trace de ce juif), je ne laisserai pourtant pas de l'interroger encore, de le ramener de son sourire de triomphe à la peine de répondre, en le pressant de questions et en le suppliant de me dire pourquoi Moïse a changé le nom de son successeur futur, de celui en comparaison duquel il était réprouvé, au point de ne pas introduire le peuple dans la terre promise (évidemment pour que la loi donnée par Moïse, non pour sauver, mais pour condamner le pécheur, ne fût pas réputée capable d'introduire dans le royaume des cieux [1], mais bien la grâce et la vérité données par Jésus); oui, je demanderai au juif pourquoi Moïse a changé le nom de son futur successeur : car il s'appelait d'abord Ausé (Osée), et il reçut le nom de Jésus [2]. Pourquoi encore Moïse lui a donné ce nom au moment où, de la vallée de Pharan, il l'envoyait vers cette même terre où le peuple devait entrer sous sa conduite? Car le véritable Jésus a dit lui-même : « Et quand je m'en « serai allé et que je vous aurai préparé un « lieu, je reviendrai et je vous prendrai avec « moi [3] ». Je demanderai de plus si le Prophète n'entre pas dans la pensée de cette figure, quand il dit : « Dieu viendra du midi, et le « saint, de Pharan [4] » : comme s'il disait : Il viendra un Dieu saint qui portera le même nom que celui qui vint du côté du midi, de Pharan, c'est-à-dire Jésus. Ajoutons que c'est le Verbe de Dieu lui-même qui parle et promet ce successeur de Moïse, celui qui devait introduire le peuple dans la terre promise et qu'il lui donne le nom d'ange, nom ordinairement réservé dans la sainte Ecriture à ceux qui ont quelque chose à annoncer : « Voilà que j'en- « verrai mon ange devant ta face, afin qu'il te « garde dans le chemin et qu'il t'introduise « dans la terre que j'ai juré de te donner.

[1] Matt. XVI, 22, 23. — [2] Act. VIII, 3. — [3] Gal. II, 20. — [4] Matt. XIII, 57.

[1] Jean, I, 27. — [2] Num. XIII, 9, XIV, 6. — [3] Jean, XIV, 3. — [4] Hab. III, 3.

« Fais attention à toi, écoute sa voix et prends « garde de lui désobéir : car il ne te refusera « rien, et mon nom est en lui [1] ». Qu'est-ce que cela veut dire ? Que non-seulement le manichéen, mais même le juif, cherche dans les Ecritures et qu'il voie si Dieu a dit : « Mon « nom est en lui », de quelque ange autre que celui qu'il promet pour introducteur dans la terre de promission. Qu'il cherche ensuite parmi les hommes quel est ce successeur de Moïse qui a introduit le peuple ; et il trouvera Jésus, ainsi appelé, non dès sa naissance, mais par substitution de nom. Donc celui qui a dit : « Mon nom est en lui », est le vrai Jésus, gouverneur et introducteur de son peuple dans l'héritage de la vie éternelle, selon le Nouveau Testament, dont l'Ancien était la figure. Ainsi, au point de vue de l'appareil prophétique, on ne pouvait rien faire, rien dire de plus éclatant, puisqu'on va jusqu'à exprimer le nom même.

CHAPITRE XX.

UN JUIF SINCÈRE, UN PAÏEN DE BONNE FOI, SERAIENT CONVAINCUS PAR LES PROPHÉTIES.

Il ne reste plus à ce juif, s'il veut être juif intérieurement, non d'après la lettre, mais en esprit [2]; s'il veut être regardé comme un vrai Israélite, en qui il n'y a pas d'artifice [3], il ne lui reste plus, dis-je, qu'à se représenter en figure ce Jésus mort qui a introduit dans la terre des mourants, et à reconnaître en vérité Jésus vivant, qui l'introduira dans la terre des vivants. Il ne résistera plus aigrement à l'éclat d'une telle prophétie ; mais, adouci par le souvenir du Jésus qui a introduit dans la terre de promission, il écoutera celui dont l'autre portait le nom, introducteur plus vrai, et qui nous dit : « Heureux ceux qui sont doux, parce « qu'ils posséderont la terre en héritage [4] ». Et même le gentil, s'il n'avait pas un cœur de pierre, ou qu'il fût de ces pierres dont Dieu fait sortir des enfants d'Abraham [5], ne s'étonnerait-il pas de voir les livres antiques de ce peuple, dont on lui dirait que Jésus est sorti, renfermer une prophétie tellement claire que le nom même y est exprimé ? Ne remarquerait-il pas que le Jésus, objet de cette prophétie, n'est pas un homme ordinaire, mais certainement un Dieu, puisque Dieu a déclaré que son nom était dans l'homme établi pour gouverner et introduire le peuple dans le royaume, qu'il l'a appelé ange, et que ce simple changement de nom indique une mission et quelque chose de grand et de divin ? Car quel homme, ayant la moindre teinture de grec, ignore que dans cette langue ange signifie messager ? Ainsi donc tout gentil, à moins d'être perverti et entêté, ne rejetterait pas ces livres parce qu'ils sont hébreux, parce qu'ils viennent d'une nation dont il ne reconnaît point la loi ; mais il estimerait grandement les livres d'un peuple quelconque s'il y trouvait, prédits longtemps d'avance, des événements dont il aurait l'accomplissement sous les yeux ; il ne mépriserait point le Christ lui-même, parce qu'il le verrait prophétisé par des écrits hébreux : mais bien plutôt, saisi d'une vive admiration et d'une tendre pitié, il regarderait comme digne d'être suivi et adoré celui qui, avant de naître parmi les hommes, aurait mérité d'être prédit et recommandé par des écrits quelconques à travers tant de siècles, soit par des témoignages évidents, soit par des actions et des paroles figurées et mystérieuses. Donc, pour lui, l'établissement actuel du christianisme démontrerait la vérité de ces prophéties écrites, et, par ces prophéties écrites, il reconnaîtrait que le Christ doit être adoré. Qu'on prenne tout ceci pour des paroles en l'air, si cela n'a pas eu lieu, s'il n'en est pas encore ainsi, si, à la simple lecture de ces livres, on ne s'empresse pas dans l'univers entier d'embrasser cette foi.

CHAPITRE XXI.

UTILITÉ DE L'AVEUGLEMENT DES JUIFS.

C'est vraiment quelque chose d'étonnamment ridicule que la niaiserie de ceux qui nous demandent (comme si c'était une chose impossible) comment un païen voudrait s'instruire dans la foi chrétienne par le moyen des livres des Juifs, alors que ce païen peut voir toutes les nations se mettre, avec dévotion et empressement, à l'école de ces livres, avec d'autant plus de force et de confiance que ces nombreux témoignages rendus au Christ sont fournis par des mains ennemies. Et les nations qui croient ne sauraient s'imaginer qu'il y ait là aucune prophétie fabriquée après coup, puisqu'elles trouvent le Christ dans ces mêmes livres que vénèrent depuis tant de siècles ceux

[1] Ex. XXIII, 20, 21. — [2] Rom. II, 29. — [3] Jean, I, 47. — [4] Matt. V, 4. — [5] Id. III, 9.

mêmes qui ont sacrifié le Christ, et auxquels ceux qui blasphèment chaque jour le Christ accordent une si grande autorité. Car si les prophéties relatives au Christ étaient seulement produites par ceux qui prêchent le Christ, on pourrait les regarder comme fabriquées ; mais celui qui prêche ne fait qu'expliquer ce que lit celui qui blasphème. Le Dieu souverain fait en effet tourner au profit des saints l'aveuglement des impies : lui qui, dans son équitable providence, tire parti des méchants, de manière à disposer, par un juste jugement, de ceux qui vivent volontairement dans l'injustice. Afin donc qu'on n'accusât point les prédicateurs du Christ d'avoir forgé des prophéties pour annoncer chez toutes les nations sa naissance, ses miracles, sa cruelle passion, sa mort, sa résurrection, son ascension, la propagation de l'Evangile de la vie éternelle ; il s'est passé à notre profit quelque chose de grand à l'occasion de l'infidélité des Juifs : c'est qu'ils ont conservé pour nous, dans leurs livres, ce qu'ils n'ont pas voulu admettre pour eux dans leurs cœurs. Et, pour n'être pas compris des Juifs, ces livres n'en ont pas moins de valeur ; ils en ont même davantage, car l'aveuglement de ce peuple y est prédit. Ainsi, en ne comprenant pas la vérité, ils n'en rendent que mieux témoignage à la vérité ; car, en ne comprenant pas les livres où il est prédit qu'ils ne comprendront pas, ils prouvent, par là même, que ces livres sont véridiques.

CHAPITRE XXII.

SUR LE TEXTE : TU VERRAS TA VIE SUSPENDUE ET TU NE CROIRAS PAS A TA VIE.

Là est aussi l'explication de ces paroles, dont l'ambiguité a trompé Fauste : « Tu verras « ta vie suspendue et tu ne croiras pas à ta « vie [1] ». On peut dire peut-être qu'elles sont susceptibles d'un autre sens ; mais qu'on ne puisse les entendre du Christ, c'est ce que Fauste n'a pas osé dire, c'est ce que personne n'osera jamais dire, à moins de nier ou que le Christ soit la vie, ou que les Juifs l'aient vu suspendu, ou qu'ils aient refusé de croire en lui. Mais comme le Christ a dit lui-même : « Je suis la vie [2] », et qu'il est constant qu'il a été suspendu sous les yeux des Juifs qui ne croyaient point en lui : je ne vois pas pourquoi celui dont le Christ a dit : « C'est de moi « qu'il a écrit [1] », n'aurait pas écrit cela du Christ. Mais si Fauste s'est efforcé de prouver que ce texte : « Je leur susciterai, du milieu « de leurs frères, un prophète semblable à « toi », ne peut s'entendre du Christ, parce que le Christ n'est pas semblable à Moïse, et s'il a été complétement réfuté sur ce point, qu'est-il besoin de nous arrêter à celui-ci ? Comme Fauste a dit, pour écarter la première prophétie, que le Christ n'est pas semblable à Moïse ; qu'il soutienne, pour se débarrasser de la seconde, ou que le Christ n'est pas la vie ou qu'il n'a pas été suspendu sous les yeux des Juifs incrédules. Mais comme il ne l'a pas dit, et que personne aujourd'hui n'oserait le dire, pourquoi hésiterions-nous à appliquer aussi à Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ cette prophétie de son serviteur ? Car cette malédiction a été énumérée parmi les autres. Est-ce donc parce que les malédictions, où celle-ci a sa place, sont des prophéties, que celle-ci n'en serait pas une ? Ou ne serait-ce point une prophétie applicable au Christ, parce que ce qui précède et ce qui suit dans le contexte, ne paraît pas concerner le Christ ? Comme s'il pouvait y avoir une malédiction pire que celle que les Juifs se sont attirée par leur orgueilleuse impiété, de voir leur vie, c'est-à-dire le Fils de Dieu suspendu, et ne pas y croire ! En effet, les malédictions prophétiques ne sont point des imprécations dictées par la haine, mais des prédictions inspirées par l'Esprit qui prévoit l'avenir : les imprécations provenant de la malice sont même défendues, puisqu'on nous dit : « Bé- « nissez et ne maudissez pas [2] ». Mais on trouve souvent dans la bouche des saints un langage comme celui-ci, de saint Paul : « Alexandre, l'ouvrier en airain, m'a fait beau- « coup de mal ; le Seigneur lui rendra selon « ses œuvres [3] ». Et cet autre souhait de l'Apôtre paraît aussi avoir été dicté par la colère et l'indignation : « Plût à Dieu que ceux « qui vous troublent fussent même mutilés [4] ! » Si vous faites attention à la personne de celui qui écrit, vous verrez qu'il déguise très-élégamment un souhait de bonheur sous une phrase ambiguë. Car il est des hommes qui se sont rendus eunuques, à cause du royaume des cieux [5]. C'est ce que Fauste aurait aussi compris, si son palais eût été disposé à goûter

[1] Deut. XXVIII, 66. — [2] Jean, XIV, 6.

[1] Jean, V, 47. — [2] Rom. XII, 14. — [3] II Tim. IV, 14. — [4] Gal. V, 12. — [5] Matt. XIX, 12.

les mets du Seigneur. Peut-être encore ces paroles : « Tu verras ta vie suspendue, et tu ne « croiras pas à ta vie », étaient-elles entendues par les Juifs en ce sens que, voyant leur existence mal assurée au milieu des menaces et des embûches de leurs ennemis, ils ne croyaient pas à la victoire. Mais le fils de l'Evangile, en entendant dire : « C'est de « moi qu'il a écrit », démêle, à travers l'ambiguité de la phrase, ce que les Prophètes jettent aux pourceaux, et ce qu'ils insinuent aux hommes ; et aussitôt sa pensée se porte sur le Christ, vie des hommes, suspendu, et sur les Juifs qui n'y croient pas, Précisément parce qu'ils le voient suspendu. Un autre se hâtera sans doute de dire que, parmi les malédictions qu'on lit en cet endroit et qui ne regardent point le Christ, ce passage seul le concerne : « Tu verras ta vie suspendue, et tu « ne croiras pas à ta vie ». Car cette malédiction devait nécessairement prendre place parmi celles dont on menace prophétiquement ce peuple impie. Mais comme le Christ ne dit pas : Moïse a aussi écrit de moi, de manière à laisser croire que Moïse a écrit d'autres choses qui ne le concernent pas ; mais qu'il dit : « Car c'est de moi qu'il a écrit », afin que nous n'ayons dans l'étude de tous les écrits de Moïse, d'autre but que de nous procurer l'intelligence de la grâce du Christ : pour cela donc, moi et quiconque lit attentivement ces paroles du Seigneur dans l'Evangile, nous reconnaissons que les malédictions contenues dans ce chapitre ont été aussi formulées prophétiquement en vue du Christ : mais si j'essayais de le démontrer maintenant, je serais trop long.

CHAPITRE XXIII.

CETTE PROPHÉTIE S'APPLIQUE AU CHRIST. PROPHÉTIE DE CAÏPHE.

Tant s'en faut que les paroles citées par Fauste ne se rapportent pas au Christ, parce qu'elles sont placées entre d'autres malédictions, qu'au contraire ces autres malédictions elles-mêmes n'ont plus de sens raisonnable, si on n'y veut pas voir des prophéties relatives à la gloire du Christ, ce grand intérêt de l'humanité. A combien plus forte raison faut-il le dire de celle-ci ? Et si Moïse avait été homme à parler contre sa pensée, j'aimerais encore mieux dire qu'il a prophétisé sans le savoir, que de ne pas voir une prophétie relative au Christ dans ces mots : « Tu verras ta vie sus- « pendue, et tu ne croiras pas à ta vie ». Certainement Caïphe n'avait pas la pensée que l'on a prêtée à ses paroles, quand, persécutant le Christ comme un ennemi, il disait qu'il était bon qu'un homme mourût, pour sauver le peuple entier de sa ruine. Sur quoi l'Evangile ajoute qu'il ne disait pas cela de lui-même, mais qu'étant pontife, il prophétisait [1]. Mais Moïse n'était pas Caïphe ; aussi ce qu'il a dit au peuple hébreu : « Tu verras ta vie suspen- « due, et tu ne croiras pas à ta vie », non-seulement il l'a dit du Christ, et, l'eût-il dit sans le savoir, on ne pourrait l'entendre autrement, mais il l'a dit avec connaissance de cause. Car il était le très-fidèle dispensateur du mystère prophétique, c'est-à-dire de cette onction sacerdotale, qui a donné son nom au Christ ; et c'est dans ce même mystère que Caïphe, quoique très-méchant homme, a pu prophétiser même sans le savoir. De quel front donc vient-on nous dire que Moïse n'a rien prophétisé du Christ : Moïse, par qui a commencé cette onction, d'où est venu le nom de Christ, et par laquelle un persécuteur du Christ l'a prophétisé même sans le savoir ?

CHAPITRE XXIV.

LE CHRIST N'A POINT DÉTOURNÉ LES JUIFS DE L'OBSERVATION DES COMMANDEMENTS.

Nous avons dit plus haut tout ce qu'il nous a paru bon de dire sur la malédiction lancée contre tout homme suspendu au bois. Or, que la peine de mort prononcée par Moïse contre tout prophète ou prince du peuple qui tenterait de détourner les enfants d'Israël de leur Dieu ou de violer quelqu'un des commandements : que cette peine, dis-je, n'ait point été prononcée contre le Christ, c'est ce qui résulte assez clairement de ce que nous avons expliqué en détail, et ce qui ressortira plus clairement encore pour quiconque étudiera attentivement les paroles et les actes de Notre-Seigneur Jésus-Christ, puisque le Christ n'a cherché à détourner de Dieu qui que ce soit de son peuple. En effet, le Dieu que Moïse commandait aux Israélites d'aimer et d'adorer, est certainement le Dieu même d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob, que le Christ mentionne sous le même titre, et par l'autorité duquel il réfute l'erreur des Saddu-

[1] Jean, XI, 49, 51.

céens qui niaient la résurrection, quand il leur dit : « Touchant la résurrection des « morts, n'avez-vous pas lu ce que Dieu dit à « Moïse du milieu du buisson : Je suis le Dieu « d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu « de Jacob ? Or, Dieu n'est point le Dieu des « morts, mais le Dieu des vivants [1], car tous « vivent pour lui ». Ces paroles viennent donc à propos pour confondre les Manichéens, comme elles ont alors fermé la bouche aux Sadducéens : car ils nient aussi la résurrection, quoique sous une autre forme. Et ailleurs, en louant la foi du centurion, après avoir dit : En « vérité, je vous le déclare : je n'ai pas trouvé « une si grande foi dans Israël », le Seigneur ajouta : « Aussi je vous dis que beaucoup « viendront de l'Orient et de l'Occident et au- « ront place au festin dans le royaume des cieux « avec Abraham, Isaac et Jacob ; tandis que les « enfants du royaume iront aux ténèbres ex- « térieures [2] ». Si donc (et Fauste ne peut le nier) Moïse n'a pas recommandé d'autre dieu au peuple d'Israël que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et si le Christ, comme le prouvent ces témoignages et bien d'autres, n'a pas hésité à en faire autant : donc celui-ci n'a point cherché à détourner les Israélites de leur Dieu, mais, au contraire, il les a menacés des ténèbres extérieures précisément parce qu'il les voyait se détourner de ce Dieu, dans le royaume duquel il affirme que les nations, appelées de toutes les parties de la terre, auront place avec Abraham, Isaac et Jacob, uniquement pour avoir cru au Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. C'est ce qui fait dire à l'Apôtre : « L'Ecriture prévoyant que « c'est par la foi que Dieu justifierait les na- « tions, l'annonça d'avance à Abraham en « disant : Toutes les nations seront bénies en « ta postérité [3] » ; et cela, pour que ceux qui imiteraient la foi d'Abraham, fussent bénis en la postérité d'Abraham. Le Christ ne voulait donc point détourner les Israélites de leur Dieu, mais il leur reprochait plutôt de s'en être détournés. Il n'est pas étonnant que celui qui croit que le Seigneur a violé quelqu'un des commandements donnés par Moïse, soit du même avis que les Juifs ; mais en cela il se trompe comme eux. Quant au commandement que Fauste mentionne et que le Seigneur, selon lui, aurait transgressé, il faut démontrer ici qu'il est dans l'erreur, comme nous l'avons déjà fait quand cela était nécessaire. Je dis tout d'abord, que si le Seigneur eût violé quelqu'un des commandements, il n'eût pas reproché aux Juifs de les violer eux-mêmes : et cependant, quand ils font un crime à ses disciples de manger sans se laver les mains, et de blesser en cela, non le commandement du Seigneur, mais les traditions des anciens, il leur répond : « Et vous, pour- « quoi transgressez-vous le commandement « de Dieu, pour garder vos traditions ? » Et il leur rappelle ce commandement que nous savons avoir été donné par Moïse. Il continue ainsi en effet : « Car Dieu a dit : Honore ton « père et ta mère ; et : Quiconque maudira son « père ou sa mère, mourra de mort. Mais « vous, vous dites : Quiconque dit à son père « ou à sa mère : Tout don que j'offre tournera « à votre profit, satisfait à la loi » ; et cependant « il n'honore point son père ; et vous « avez détruit le commandement de Dieu « pour votre tradition [1] ». Voyez que d'enseignements il nous donne en cela, et comme il est loin de détourner les Juifs de leur Dieu ; comment, au lieu de violer lui-même les commandements, il blâme ceux qui les violaient et leur rappelle que c'est Dieu même qui les a donnés par l'organe de Moïse.

[1] Matt. XXII, 31, 32 ; Luc, XX, 37, 38. — [2] Matt. VIII, 10-12. — [3] Gal. III, 8.

CHAPITRE XXV.

MOÏSE A EU EN VUE LE VRAI CHRIST ET CONDAMNÉ D'AVANCE L'ERREUR DE MANÈS.

Nous croyons donc que tout ce que Moïse a écrit, il l'a écrit en vue du Christ. Nous ne pouvons en donner la démonstration dans cet ouvrage. Mais comme nous nous sommes engagé à traiter les points que Fauste lui-même a choisis dans ses écrits pour les réfuter ou les blâmer, on est en droit d'exiger que nous nous expliquions sur la sentence de mort prononcée par Moïse contre tout prophète ou chef qui tenterait de détourner le peuple de son Dieu ou de violer quelque commandement, et que nous démontrions que son but est de maintenir la foi enseignée dans l'Eglise du Christ. En effet, éclairé par l'Esprit prophétique et par Dieu même qui lui parlait, Moïse prévoyait qu'un jour de nombreux hérétiques se lèveraient pour enseigner diverses erreurs opposées à la doctrine du Christ, et prêcher

[1] Matt. XV, 3-6.

un Christ qui ne serait point le vrai Christ. Car celui-là est le véritable, qui a été annoncé d'avance par les prophéties de ce même Moïse et des autres saints personnages de cette nation. Or, Moïse condamnait à mort quiconque en prêcherait un autre. Et que fait maintenant la langue de l'Eglise catholique? Ne frappe-t-elle pas du glaive spirituel, de l'épée à deux tranchants des deux Testaments, tous ceux qui veulent nous détourner de notre Dieu ou violer quelqu'un des commandements? Et parmi eux se trouve au premier rang Manès lui-même, puisque la loi et les Prophètes accablent de leur incontestable vérité l'erreur par laquelle il voudrait nous détourner de notre Dieu, du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, que le Christ présente à nos hommages, et violer les préceptes de la loi où nous reconnaissons que le Christ est prophétisé sous le voile des figures.

CHAPITRE XXVI.

ON PEUT PRODUIRE D'AUTRES TÉMOIGNAGES DE MOÏSE RELATIVEMENT AU CHRIST.

Je ne sais si je dois attribuer ce système à une extrême stupidité, ou à une astuce portée à l'excès, car Fauste avait du talent : ce qui me fait croire qu'il a plutôt cherché à jeter des nuages dans l'esprit du lecteur inattentif qu'il n'a manqué d'apercevoir ce que j'expose. Il dit en effet : « Si Moïse n'a pas écrit cela « du Christ, ou tu produiras d'autres témoi- « gnages, ou il n'y en a pas ». Cette proposition est vraie; mais il fallait prouver et que Moïse n'avait pas écrit ces témoignages en vue du Christ, et qu'on n'en pouvait produire d'autres. Or, il n'a fait ni l'un ni l'autre : d'une part, nous avons montré comment les passages qu'il cite peuvent s'entendre du Christ, et de plus, nous en avons produit beaucoup d'autres qui ne peuvent s'interpréter dans un autre sens. Tu n'as donc, Fauste, aucune raison de conclure que Moïse n'a rien écrit du Christ. Car, fais bien attention à ce que tu dis : « Si Moïse n'a pas écrit cela du « Christ, ou vous produirez d'autres témoi- « gnages, ou il n'y en a pas ». Tu dis vrai. Donc, puisque nous t'avons fait voir que Moïse a écrit cela du Christ ou à cause du Christ, et que nous avons produit beaucoup d'autres témoignages, ton argumentation tombe à faux. Et bien que tu n'aies pas gagné sur les points que tu citais, tu t'es du moins efforcé de prouver qu'ils n'ont point été écrits pour le Christ. Quant à ce que tu ajoutes : « Ou vous produirez d'autres témoignages, ou « il n'y en a point », tu aurais d'abord dû démontrer que nous n'en pouvons pas produire d'autres, pour conclure en toute confiance qu'il n'y en a point : mais comme si ton livre n'eût dû rencontrer que des auditeurs sourds ou des lecteurs aveugles, et que personne ne dût en remarquer les lacunes, tu t'empresses de dire : « S'il n'y en a pas, le « Christ n'a pas pu affirmer ce qui n'est pas; « et si le Christ n'a pas affirmé cela, il est donc « évident que le chapitre est faux ». O homme qui ne penses qu'à ce que tu dis et ne songes pas qu'on peut te contredire! Où est la pointe de ton esprit? Est-ce que, avocat d'une mauvaise cause, tu ne pouvais faire autrement? Sans doute ta mauvaise cause te force à dire des absurdités : mais personne ne t'oblige à l'embrasser. Que diras-tu, si nous te produisons d'autres témoignages? S'il y en a quelques-uns, tu ne diras plus qu'il n'y en a pas. Et s'il y en a quelques-uns, le Christ a pu dire ce qu'il a dit. Et si le Christ a pu le dire, donc ce chapitre de l'Evangile n'est pas faux. Reviens donc à ta proposition : « Ou vous produirez « d'autres témoignages, ou il n'y en a pas », et vois que tu n'as pas prouvé que nous n'en produirions pas d'autres. Vois aussi combien nous en avons déjà cité d'autres plus haut, et fais attention à ce qu'il faut en conclure, à savoir : que ces paroles du Christ dans l'Evangile : « Si vous croyiez Moïse, vous me croi- « riez sans doute aussi : car c'est de moi « qu'il a écrit », que ces paroles, dis-je, ne sont pas fausses. Et l'autorité de l'Evangile est si élevée, si solidement établie, que quand même, par défaut d'intelligence, nous ne trouverions dans les écrits de Moïse aucun passage écrit pour le Christ, nous devrions encore croire, non-seulement qu'il y en a quelques-uns, mais même que tous les livres de Moïse ont été écrits en vue du Christ; puisque le Sauveur ne dit pas : Il a écrit aussi de moi, mais : « C'est de moi qu'il a écrit ». De plus, quand même il faudrait (ce qu'à Dieu ne plaise) douter de ce chapitre de l'Evangile, on trouve dans les écrits de Moïse tant d'autres témoignages touchant le Christ, que ce doute devrait aussitôt disparaître; et comme on ne peut douter de ce chapitre de l'Evangile, il

faudrait encore croire que ces autres témoignages existent, quand même on ne les découvrirait pas.

CHAPITRE XXVII.

LES JUIFS AURAIENT PU FAIRE CE QU'A FAIT LE MONDE ENTIER.

Mais tu n'aurais pas ajouté : « Que la tradi« tion du Christ diffère de celle de Moïse ; qu'il « n'est donc pas vraisemblable que si les Juifs « eussent cru à Moïse, ils eussent aussi cru au « Christ ; qu'on doit plutôt dire, au contraire, « que, en croyant à l'un des deux, ils reje« taient nécessairement l'autre » ; non, tu n'aurais pas dit cela, si tu avais un peu élevé les yeux de ton âme, et considéré, en dehors des nuages de l'esprit d'aveugle dispute, l'univers entier croyant en même temps à Moïse et au Christ, dans la personne des savants et des ignorants, des Grecs et des Barbares, des sages et des simples, auxquels l'Apôtre se disait redevable [1]. Si donc il n'était pas vraisemblable que les Juifs eussent cru tout à la fois à Moïse et au Christ, il l'est beaucoup moins que le monde entier croie également à l'un et à l'autre. Mais comme nous voyons toutes les nations croire à tous les deux, tenir d'une foi inébranlable et solennelle à la prophétie de l'un comme s'accordant avec l'Evangile de l'autre, ce n'était pas exiger de la nation juive une chose impossible, que de lui dire : « Si « vous croyiez Moïse, vous me croiriez sans « doute aussi ». Il faut plutôt s'étonner et se plaindre vivement de la dureté des Juifs, qui n'ont pas fait ce que le monde entier fait sous nos yeux.

CHAPITRE XXVIII.

LE SABBAT ÉTAIT UNE FIGURE. QUESTION IRONIQUE ADRESSÉE AUX MANICHÉENS.

Quant à ce que tu dis, à propos du sabbat, de la circoncision, de la distinction des aliments, que la tradition de Moïse différait de l'enseignement donné par le Christ à ses disciples, je t'ai déjà démontré que, suivant la parole de l'Apôtre, « toutes ces choses « ont été des figures de ce qui nous regarde [2] ». La doctrine n'est donc point différente ; mais les temps seuls ne sont pas les mêmes. Autre, en effet, le temps où il fallait que ces choses fussent annoncées en figures par les prophéties, autre celui où elles ont dû être accomplies par la vérité révélée et rendue au monde. Mais qu'y a-t-il d'étonnant à ce que les Juifs, ayant l'idée charnelle du Sabbat, aient repoussé le Christ qui leur en donnait le sens spirituel ? Réponds, si tu le peux, à l'Apôtre qui atteste que le repos de ce jour était l'ombre de l'avenir [1]. Mais si les Juifs ont résisté au Christ, faute de comprendre le vrai sabbat, ne lui résistez pas, vous, et comprenez ce que c'est que la vraie innocence. Car, dans ce même endroit, où Jésus paraît surtout avoir voulu détruire le sabbat, ses disciples, passant à travers des moissons et pressés par la faim, arrachèrent des épis pour manger. Le Sauveur les déclara innocents, en répondant aux Juifs : « Si vous compre« niez ce que signifie : Je veux la miséricorde « et non le sacrifice, vous n'eussiez jamais « condamné des innocents [2] ». En effet, ils auraient dû avoir pitié de gens pressés par la faim et ne cédant qu'à la nécessité. Mais chez vous, tout homme qui arrache des épis, est regardé comme homicide, non d'après la tradition du Christ qui déclare cet acte innocent, mais d'après celle de Manès. Ou bien les Apôtres auraient-ils fait preuve de miséricorde envers ces épis, en se proposant de purifier, en les mangeant, les membres de votre dieu, conformément à vos rêveries ? Vous êtes donc cruels, vous qui ne faites pas cela. Mais Fauste a sa manière de détruire le sabbat, lui qui sait que la vertu de Dieu opère toujours et sans se lasser. Permis de dire cela à ceux qui comprennent que Dieu crée tous les temps, sans qu'il y ait succession dans sa volonté. Mais c'est difficile pour vous qui nous représentez votre dieu comme arraché à son repos par la révolte du peuple des ténèbres et troublé par une subite attaque des ennemis. Ou bien, prévoyant ces faits de toute éternité, n'a-t-il jamais goûté le repos, n'ayant point de sécurité, et préoccupé de la guerre terrible qu'il devait soutenir au risque de voir endommagés et détruits un si grand nombre de ses membres ?

CHAPITRE XXIX.

LA CIRCONCISION AVAIT UN SENS PROPHÉTIQUE. DÉTAILS A CE SUJET.

Du reste, si ce sabbat, dont votre ignorance

[1] Rom. I, 14. — [2] I Cor. X, 6.

[1] Col. II, 16, 17. — [2] Matt. XII, 7.

et votre impiété se raillent, n'avait pas aussi sa signification parmi les prophéties qui ont été écrites du Christ, le Christ lui-même ne lui aurait pas rendu de tels témoignages. En effet, souffrant par sa propre volonté, comme tu le dis toi-même à sa louange, et ayant à sa disposition le moment de sa passion et de sa résurrection, il a fait en sorte que sa chair se reposât de tous ses travaux dans le sépulcre au jour du sabbat; puis ressuscitant le troisième jour (que nous appelons dimanche, et qui est le huitième jour, puisqu'il suit le sabbat), il a fait voir que la circoncision, fixée au huitième jour, était encore pour lui un signe prophétique. Que signifie en effet la circoncision de la chair? Qu'indique-t-elle, sinon le dépouillement de la chair que nous tenons de notre naissance mortelle? C'est pour cela que l'Apôtre dit : « En se dépouil-« lant de la chair, il a dépouillé les princi-« pautés et les puissances; avec une noble « fierté, il a triomphé d'elles en lui-même[1] ». Par cette chair qu'il a dépouillée, nous entendons la mortalité de la chair qui fait donner ce nom au corps. Et cette mortalité prend proprement le nom de chair, parce qu'elle disparaîtra dans l'immortalité de la résurrection : d'où vient qu'il est écrit : « La chair et « le sang ne posséderont pas le royaume de « Dieu ». A l'occasion de ces paroles, vous calomniez la foi en vertu de laquelle nous croyons à cette future résurrection dont le Seigneur lui-même nous a donné l'exemple; mais vous dissimulez la suite des textes où l'Apôtre explique clairement sa pensée. Voulant, en effet, vous faire voir ce qu'il entend par chair, il ajoute immédiatement : « Et la « corruption ne possédera pas l'incorruption». Car il dit que ce corps, appelé proprement chair à cause de sa mortalité, sera transformé à la résurrection, de manière à cesser d'être corruptible et mortel. Et pour que vous ne croyiez pas que c'est ici notre interprétation, consultez la suite du texte : « Voici que je « vais vous dire un mystère : Nous ressusci-« terons bien tous, mais nous ne serons pas « tous changés. En un moment, en un clin « d'œil, au son de la dernière trompette, car « la trompette sonnera, et les morts ressusci-« teront incorruptibles, et nous, nous serons « changés. Car il faut que ce corps corruptible « revête l'incorruptibilité, et que ce corps « mortel revête l'immortalité[1] ». Il est donc dépouillé de la mortalité, pour revêtir l'immortalité : c'est là le mystère de la circoncision, qui devait se faire le huitième jour[2], et qui a été accompli en vérité par le Seigneur le huitième jour, c'est-à-dire le dimanche, lendemain du sabbat. Ce qui fait dire à l'Apôtre : « En se dépouillant de la chair il a « donné un exemple aux principautés et aux « puissances ». En effet, au moyen de cette mortalité, les puissances diaboliques, mues par la jalousie, nous dominaient; et il est dit que le Christ leur a donné un exemple, parce qu'il a donné en sa personne, comme étant notre chef, un exemple qui se reproduira, à la dernière résurrection, dans tout son corps, c'est-à-dire dans l'Eglise qui doit être délivrée de la puissance du démon. Voilà notre foi. Et comme, suivant la parole du Prophète, citée par Paul : « Le juste vit de foi[3] », c'est aussi notre justification. Les païens aussi croient que le Christ est mort; mais la foi à sa résurrection est le propre du chrétien. « Car », dit l'Apôtre, « si vous confessez de bouche « que Jésus est le Seigneur, et si en votre « cœur vous croyez que Dieu l'a ressuscité « d'entre les morts, vous serez sauvés[4] ». Et c'est parce que la foi à cette résurrection nous justifie, que l'Apôtre dit, en parlant du Christ : « Qu'il est mort pour nos péchés et qu'il est « ressuscité pour notre justification[5] ». Et c'est parce que cette résurrection, dont la croyance nous justifie, a été figurée par la circoncision du huitième jour, que l'Apôtre dit d'Abraham, à qui celle-ci fut donnée en premier lieu : « Et il reçut la marque de la circoncision, « comme sceau de la justice de la foi[6] ». Ainsi Moïse, dont le Christ dit : « C'est de moi « qu'il a écrit », avait encore le Christ en vue, en mentionnant la circoncision parmi d'autres figures prophétiques. Quant à ces paroles du Sauveur : « Malheur à vous, scribes et « pharisiens hypocrites, qui parcourez la mer « et la terre pour faire un prosélyte, et qui, « quand il est fait, faites de lui un fils de la gé-« henne deux fois plus que vous », elles ne doivent pas s'entendre en ce sens que ce prosélyte est circoncis, mais en ce sens qu'il imite la conduite de ceux que le Sauveur défend d'imiter, en disant : « C'est sur la chaire « de Moïse que sont assis les scribes et les

[1] Col. II, 15.

[1] I Cor. XV, 50-53. — [2] Gen. XVII, 12. — [3] Rom. I, 17; Hab. II, 4. — [4] Rom. X, 9. — [5] Id. IV, 25. — [6] Id. 11.

« Pharisiens : faites ce qu'ils disent, mais ne « faites pas ce qu'ils font : car ils disent et ne « font pas [1] ». Dans ces paroles du Seigneur, deux choses sont à remarquer : l'honneur fait à la doctrine de Moïse, puisque les méchants mêmes assis sur sa chaire étaient forcés d'enseigner le bien ; et ensuite que le prosélyte ne devenait pas fils de la géhenne pour écouter les Pharisiens exposant la loi, mais parce qu'il imitait leurs actions. On aurait donc pu dire au prosélyte circoncis ce que disait Paul : « A la vérité la circoncision « est utile, si vous observez la loi [2] ». Or, comme le prosélyte imitait les Pharisiens dans la violation de la loi, il devenait fils de la géhenne ; et deux fois plus qu'eux, parce que, je pense, n'étant pas Juif de naissance, mais par choix, il négligeait d'accomplir ce qu'il avait volontairement embrassé.

CHAPITRE XXX.

SENS PROPHÉTIQUE DE LA DISTINCTION DES ALIMENTS.

Mais qu'entends-tu quand tu dis, d'un ton irrespectueux et par manière d'injure, que « Moïse se fait juge à la façon d'un gourmand, « et veut que certains aliments soient mondes « et puissent être mangés, et que les autres « soient tenus pour immondes et ne soient « pas même touchés ? » D'abord le propre du gourmand est plutôt de ne rien distinguer, ou, s'il distingue, de choisir ce qu'il y a de plus délicat au goût. Ou bien, dis-tu cela pour que les ignorants admirent en toi un homme mortifié dès le berceau, qui ne sait pas, ou qui oublie, combien la chair de porc est plus agréable à manger que celle de mouton ? Mais comme Moïse, ici encore, écrit des figures prophétiques en vue du Christ, distinguant, sous les chairs des animaux, les fidèles qui devront faire partie du corps du Christ, c'est-à-dire de l'Eglise, et ceux qui en devront être exclus ; il vous a aussi rangés parmi les animaux immondes, vous qui êtes en désaccord avec la foi catholique, parce que vous ne ruminez pas la parole de la sagesse, et que, ne discernant pas la concordance de l'Ancien et du Nouveau Testament, vous n'avez pas, pour ainsi dire, le pied fourchu. Mais qui te pardonnera de n'avoir pas rougi de la fourberie de votre Adimantus ?

[1] Matt. XXIII, 15, 2, 3. — [2] Rom. II, 15.

CHAPITRE XXXI.

LE CHRIST NE L'A PAS MAINTENUE NI OBSERVÉE LUI-MÊME. CE N'EST PAS CE QUI ENTRE DANS LA BOUCHE QUI SOUILLE L'HOMME, MAIS CE QUI EN SORT.

Tu dis encore que « le Christ a enseigné que « tous les aliments sont indifférents, de ma- « nière cependant à interdire à ses disciples « l'usage de toute espèce de viande, mais à « permettre aux gens du peuple tout ce qui « peut se manger ; qu'il a déclaré que rien de « ce qui entre dans la bouche ne peut les « souiller, parce que les choses mauvaises qui « sortent de la bouche peuvent seules souiller « l'homme ». Voilà tes paroles, d'autant plus impudentes, qu'elles sont plus clairement et plus ouvertement mensongères. Et d'abord, si, selon la doctrine du Christ, rien ne souille l'homme que les choses mauvaises qui sortent de sa bouche, pourquoi ne s'en est-on pas tenu là aussi avec les disciples du Christ, et a-t-il fallu leur interdire l'usage des viandes, comme si elles étaient immondes ? N'est-il pas vrai que les gens du siècle ne sont point souillés par ce qui entre dans la bouche, mais seulement par ce qui en sort ? Ils sont donc mieux garantis contre l'impureté que les saints, puisque ceux-ci peuvent être souillés par ce qui entre dans la bouche et par ce qui en sort. Mais je voudrais bien que nos adversaires me disent ce que mangeait et buvait le Christ, lui qui se dit mangeant et buvant, en comparaison de Jean qui ne mangeait ni ne buvait ? En effet, condamnant la malice des hommes qui cherchaient à les calomnier tous deux, il s'exprime ainsi : « Jean est « venu, ne mangeant ni ne buvant, et ils di- « sent : Il est démoniaque ; le Fils de l'homme « est venu mangeant et buvant, et ils disent : « Voilà un homme de bonne chère et adonné « au vin, ami des publicains et des pécheurs [1] ». Du reste nous savons ce que Jean mangeait et buvait ; car on ne dit pas qu'il ne bût absolument rien, mais seulement qu'il ne buvait ni vin ni bière [2] ; il buvait donc de l'eau. Il ne s'abstenait point non plus de toute nourriture ; mais il mangeait des sauterelles et du miel sauvage [3]. Pourquoi donc dit-on de lui : « Ne « mangeant ni ne buvant », sinon parce qu'il s'abstenait des aliments en usage chez les Juifs ? Mais si le Seigneur s'en était aussi

[1] Matt. XI, 18, 19. — [2] Luc, I, 25. — [3] Matt. III, 4.

abstenu, il ne se fût point dit « mangeant et « buvant », en comparaison de Jean. Serait-ce, par hasard, parce que le Seigneur usait de pain et de légumes, dont Jean s'abstenait? Je m'étonnerais alors qu'on dit « ne mangeant « pas », d'un homme qui mange des sauterelles et du miel; et qu'on appelât « man- « geant » celui qui se contente de pain et de légumes. Du reste pensez de la nourriture ce que bon vous semblera; mais certainement on n'eût point appelé le Christ « buvant et « adonné au vin », s'il n'eût pas bu de vin; pourquoi donc déclarez-vous le vin immonde? Car ce n'est pas par un motif de pénitence et de mortification corporelle que vous défendez ces choses, mais parce qu'elles sont immondes; vous les regardez, en effet, comme des ordures, comme le fiel du peuple des ténèbres, contre l'avis de l'Apôtre, qui nous dit : « Tout est pur « pour ceux qui sont purs [1] ». Et voilà les gens qui osent dire que le Christ, tout en déclarant les aliments indifférents, a cependant défendu à ses disciples ceux qu'ils regardent comme immondes! Imposteurs, méchants que vous êtes, mais aveuglés par la providence du Dieu vengeur, jusqu'à nous fournir des arguments pour vous confondre, montrez-nous donc où le Seigneur a interdit ces aliments à ses disciples. Je souffrirai violence en moi-même, tant que je n'aurai pas cité et examiné en entier tout le chapitre que Fauste a essayé d'opposer à Moïse, afin de démontrer la fausseté de ce qu'Adimantus le premier, et Fauste après lui, ont avancé, à savoir : que le Seigneur Jésus a interdit à ses disciples l'usage de la viande, et l'a permis indistinctement aux gens du monde [2]. Après avoir répondu aux Juifs, qui incriminaient ses disciples pour avoir mangé sans se laver les mains, le Sauveur continue : « Puis ayant appelé à lui « le peuple, il leur dit : Ecoutez et comprenez. « Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui « souille l'homme ; mais ce qui sort de la « bouche, voilà ce qui souille l'homme. Alors « ses disciples s'approchant lui dirent : Savez- « vous que les Pharisiens, en entendant cette « parole, se sont scandalisés? » Interpellé ainsi par ses disciples, il a sans doute dû, comme le veulent les Manichéens, leur déclarer formellement qu'ils devaient s'abstenir de toute viande, pour paraître confirmer ce qu'il avait dit plus haut à la foule : « Ce n'est pas ce qui « entre dans la bouche qui souille l'homme, « mais ce qui sort de la bouche ». Que l'évangéliste continue donc et nous dise ce que le Seigneur a répondu, non plus à la foule, mais à ses disciples : « Mais lui, répondant, leur « dit : Toute plante que mon Père céleste n'a « point plantée, sera arrachée. Laissez-les; ils « sont aveugles et conducteurs d'aveugles. « Or, si un aveugle conduit un aveugle, ils « tombent tous deux dans une fosse ». Et cela certainement parce que, voulant maintenir leurs traditions, ils ne comprenaient pas les commandements de Dieu. Mais, jusque-là, les Apôtres n'avaient pas encore demandé à leur Maître comment ils devaient entendre ce qu'il avait dit à la foule. Ils le font; et l'évangéliste poursuit son récit : « Prenant alors la « parole, Pierre lui dit : Expliquez-nous cette « parabole ». Par là nous voyons que Pierre était convaincu que le Seigneur n'avait point parlé dans le sens propre ni expliqué clairement sa pensée, quand il disait : « Ce n'est pas « ce qui entre dans la bouche qui souille « l'homme, mais ce qui sort de la bouche » ; mais qu'il avait voulu, selon son usage, insinuer quelque chose sous le voile de la parabole. Voyons donc, si, interrogé en particulier par ses disciples, il leur répondra dans le sens des Manichéens, que toute chair est immonde, et qu'ils ne doivent toucher à aucune. Mais quoi? il leur reproche de n'avoir pas saisi la signification si claire de ses paroles et d'avoir pris pour une parabole ce qui devait s'entendre dans le sens propre. Car voici la suite du texte : « Mais il leur répondit : Et vous aussi, êtes- « vous encore sans intelligence? ne compre- « nez-vous point que tout ce qui entre dans la « bouche va au ventre et est rejeté en un lieu « secret; mais que ce qui sort de la bouche « vient du cœur, et que c'est là ce qui souille « l'homme? Car du cœur viennent les mau- « vaises pensées, les homicides, les adultères, « les fornications, les vols, les faux témoigna- « ges, les blasphèmes : c'est là ce qui souille « l'homme; mais manger sans s'être lavé les « mains ne souille point l'homme [1] ».

CHAPITRE XXXII.

LES CHRÉTIENS SONT LES VRAIS OBSERVATEURS DE LA LOI DE MOISE, QUE LES JUIFS TRANSGRESSAIENT.

Ici, évidemment, le mensonge est à décou-

[1] Tit. I, 15. — [2] Voyez le livre contre Adimantus, ch. XV.

[1] Matt. XV, 10-20.

vert ; il est parfaitement prouvé que le Christ n'a pas donné un enseignement à la foule et un autre à ses disciples ; il est hors de doute qu'il faut accuser de mensonge et d'imposture les Manichéens plutôt que Moïse, plutôt que le Christ, plutôt que la doctrine des deux Testaments, figurée dans l'un, révélée dans l'autre, prophétisée dans le premier, réalisée dans le second. Comment donc prétendent-ils que les chrétiens n'observent rien de ce que Moïse a écrit, quand ils observent tout, non plus en figures, mais dans les réalités mêmes que les figures annonçaient prophétiquement? Autrement quand l'écriture et la lecture auraient lieu en des temps différents, on pourrait dire que le lecteur ne lirait pas, puisqu'il ne formerait pas lui-même les caractères : ces caractères étant les figures des sons; et lui, lecteur, produisant les sons, par une simple attention à voir les figures, mais non à les former. Or les Juifs ne croyaient point au Christ, parce qu'ils n'observaient pas même ce que Moïse avait prescrit ouvertement et sans le voile des figures. Aussi le Sauveur leur dit-il : « Vous payez la dîme de l'aneth et du « cumin, et vous négligez les choses les plus « graves de la loi ; vous employez un filtre « pour le moucheron et vous avalez le cha- « meau ; il fallait faire ceci et ne point omettre « cela [1] ». De là venait qu'ils enseignaient par leurs traditions la manière de transgresser le précepte du Seigneur, qui exigeait qu'on honorât ses parents : orgueil et injustice qui leur ont attiré l'aveuglement qui les empêchait de comprendre le reste, parce que dans leur impiété ils méprisaient ce qu'ils comprenaient.

CHAPITRE XXXIII.

DILEMME A FAUSTE A L'OCCASION DES CICATRICES DU CHRIST.

Vois-tu donc que je n'ai pas besoin de dire : Si tu es chrétien, crois au Christ, quand il dit que c'est de lui que Moïse a écrit, et si tu n'y crois pas, tu n'es pas chrétien? Du reste, juge-toi toi-même, toi qui demandes qu'on t'instruise sur le Christ comme on le ferait avec un païen ou un juif. Je n'ai pas reculé devant la tâche ; je t'ai, autant que j'ai pu, fermé toutes les issues de l'erreur. J'ai même bouché le précipice où vous vous jetez en aveugles quand vous traitez de faussetés tous les passages de l'Evangile qui gênent votre hérésie : en sorte qu'il ne vous reste aucune voie de retour, aucun moyen de croire au Christ, où l'on ne puisse vous opposer votre objection meurtrière. Bien plus, tu veux qu'on t'éclaire comme le chrétien Thomas, « dont « le Christ (ce sont tes paroles) n'a pas dé- « daigné de dissiper les doutes, mais à qui il « a montré les cicatrices de son corps pour « remédier aux plaies de son âme ». Tu demandes à être instruit de cette façon : c'est heureux. Combien j'avais peur encore que tu ne visses une falsification dans ce trait de l'Evangile ! Crois donc aux cicatrices du Christ : car si elles étaient vraies, les blessures aussi l'avaient été, et les blessures n'auraient pu être véritables, s'il n'avait eu une véritable chair pour les subir : ce qui sape votre erreur par la base. Or, si le Christ a montré à son disciple hésitant de fausses cicatrices, tu dis, par là même, que le Christ, en donnant cette preuve, était un imposteur ; par conséquent tu demandes à être trompé par ton maître. Or, comme personne ne demande à être trompé, mais que beaucoup cherchent à tromper, je crois que tu vises plutôt à enseigner l'erreur en t'appuyant sur l'exemple du Christ, qu'à te voir trompé à l'exemple de Thomas. Si donc tu crois que le Christ a trompé son disciple hésitant en lui montrant de fausses cicatrices, qui voudra ajouter foi à ses enseignements, ou plutôt ne se mettra pas en garde contre eux? Mais si cet apôtre a touché des cicatrices réelles sur le corps du Christ, tu es forcé de convenir que la chair du Christ était véritable. Tu cesseras donc d'être manichéen, si tu crois comme Thomas ; et tu resteras manichéen, si tu ne crois pas même comme lui [1].

[1] Matt. XXIII, 23, 24.

[1] Jean, XX, 27, 28.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

Explication de ce texte de saint Matthieu : « Je ne suis pas venu abolir la loi et les Prophètes, mais les accomplir ».

CHAPITRE PREMIER.

FAUSTE NIE L'AUTHENTICITÉ DE CE TEXTE DE SAINT MATTHIEU : « JE NE SUIS PAS VENU ABOLIR LA « LOI ET LES PROPHÈTES, MAIS LES ACCOM- « PLIR ».

Fauste. Pourquoi ne recevez-vous pas la loi et les Prophètes, quand le Christ dit qu'il n'est pas venu les abolir, mais les accomplir [1] ? — Qui nous assure que Jésus a dit cela ? Matthieu. Où l'a-t-il dit ? Sur la montagne. En présence de qui ? De Pierre, d'André, de Jacques et de Jean : car il n'avait pas encore choisi ses autres Apôtres, pas même Matthieu. Et un seul de ces quatre, Jean, a écrit un évangile ? Oui. Et parle-t-il de cela ? Nulle part. Comment donc ce que Jean, qui était sur la montagne, n'atteste pas, Matthieu l'écrit-il, lui qui n'a suivi Jésus que longtemps après qu'il était descendu de la montagne ? Première raison de douter que Jésus ait dit cela : le témoin le plus croyable n'en dit rien, le moins admissible en parle. Nous pouvons d'abord supposer que Matthieu se joue de nous, en attendant que nous prouvions que ce n'est pas même lui qui a écrit cela, mais je ne sais qui sous son nom : comme nous pouvons le conclure du récit en style indirect de ce même Matthieu. Comment s'exprime-t-il en effet ? « Et comme Jésus passait, il vit « un homme nommé Matthieu assis au bu- « reau des impôts, et il l'appela ; et se levant « aussitôt, il le suivit [2] ». Quel est l'homme qui écrira, en parlant de lui-même : « Il vit « un homme, et il l'appela, et il le suivit ? » Qui ne dira pas plutôt : Il me vit, il m'appela et je le suivis ? Il est donc clair que ce n'est point Matthieu qui a écrit cela, mais je ne sais qui sous son nom. Or, si ce serait une fausseté quand même Matthieu l'aurait écrite, puisqu'il n'était pas là quand Jésus parlait sur la montagne ; à combien plus forte raison n'y faudrait-il pas croire, puisque ce n'est point Matthieu qui a écrit cela, mais quelque autre sous les noms de Jésus et de Matthieu.

[1] Matt. v, 17. — [2] Id. v, 9.

CHAPITRE II.

JÉSUS A DÉTRUIT LA LOI. NI LA LOI NI LES PROPHÈTES N'AVAIENT BESOIN D'ACCOMPLISSEMENT.

Mais que dira-t-on, si du discours même où Jésus défend de croire qu'il est venu abolir la loi, on doit surtout conclure qu'il a aboli la loi ? En effet, s'il n'eût rien fait dans ce sens, les Juifs n'eussent pas conçu de soupçons. Mais il leur dit : « Ne pensez pas que je sois « venu abolir la loi ». Eh bien ! si les Juifs lui eussent répondu : Pourquoi faites-vous donc des choses qui nous induisent à le soupçonner ? Est-ce parce que vous vous raillez de la circoncision, que vous violez le sabbat, que vous rejetez les sacrifices, que vous déclarez tous les aliments indifférents ? C'est pour cela que vous nous dites : « Ne pensez pas ». Mais que pouvait-on faire de plus grave, de plus évident pour détruire la loi et les Prophètes ? Si c'est là accomplir la loi, qu'est-ce donc que l'abolir ? D'ailleurs, ni la loi ni les Prophètes ne désirent d'être accomplis ; ils se trouvent complets et parfaits, jusque-là que leur auteur et père ne s'indigne pas moins contre les additions que contre les retranchements qu'on pourra leur faire, puisqu'il est écrit dans le Deutéronome : « Tu observeras, Israël, les « commandements que je te donne aujour- « d'hui ; prends garde de t'en écarter ni à « gauche ni à droite ; n'y ajoute rien, ni n'en « retranche rien ; mais persévères-y, afin que « ton Dieu te bénisse [1] ». Ainsi donc, si pour accomplir la loi et les Prophètes, Jésus y a ajouté quelque chose, il s'est écarté à droite ; s'il en a retranché quelque chose pour les détruire, il s'est écarté à gauche ; et dans les deux cas, il outrage l'auteur de la loi. Donc, ou ces paroles ont un autre sens, ou elles sont fausses.

CHAPITRE III.

RÉPONSE D'AUGUSTIN. POURQUOI LE TÉMOIGNAGE DE SAINT MATTHIEU DOIT ÊTRE ACCEPTÉ.

Augustin. O étonnante folie ! défendre

[1] Deut. v, 32, xii, 32.

de croire à Matthieu racontant quelque chose du Christ, et ordonner de croire à Manès! Si Matthieu n'était pas là quand le Christ disait : « Je ne suis pas venu abolir la loi et « les Prophètes, mais les accomplir [1] », et que pour cela il faille rejeter son témoignage ; Manès y était-il, ou même était-il déjà né, quand le Christ a paru parmi les hommes? Donc, d'après votre règle de foi, vous ne deviez point accepter son témoignage touchant le Christ. Pour nous, ce n'est pas parce que Manès n'a pas été témoin des paroles et des actions du Christ, ni parce qu'il est né longtemps après, que nous disons qu'on ne doit pas croire à sa parole ; mais parce qu'il parle du Christ contre les disciples du Christ et contre l'Evangile établi sur leur autorité. Nous avons là-dessus la parole de l'Apôtre qui prévoyait, dans l'Esprit-Saint, qu'un jour naîtraient de tels contradicteurs. Il disait donc aux fidèles : « Si quelqu'un vous prêche un « autre évangile que celui que vous avez reçu, « qu'il soit anathème ! [2] » Si en effet personne ne peut dire du Christ des choses vraies, à moins de l'avoir vu et entendu, personne n'en dit rien de vrai aujourd'hui. Or, si aujourd'hui encore, on peut dire aux fidèles des vérités sur le Christ, parce qu'elles proviennent de témoins oculaires et auriculaires, qui les ont répandues par la prédication ou par l'écriture : pourquoi Matthieu n'aurait-il pas pu apprendre des vérités sur le Christ, de la bouche de Jean, son frère dans l'apostolat, qui a été témoin quand il ne l'était pas lui-même, alors que nous pouvons, nous qui sommes nés si longtemps après, alors que nos descendants pourront dire des vérités du Christ d'après le livre même de Jean? C'est ainsi que non-seulement l'évangile de Matthieu, mais aussi ceux de Luc et de Marc, qui ont suivi les mêmes Apôtres, ont été reçus et jouissent d'une égale autorité. Outre que le Seigneur lui-même a bien pu raconter à Matthieu ce qu'il avait fait, avant de l'appeler, avec ceux dont la vocation avait précédé la sienne, — Mais, dira-t-on, Jean n'aurait-il pas dû mentionner cela dans son évangile, lui qui était présent et qui avait entendu, si toutefois le Seigneur l'a dit? — Comme si, dans l'impossibilité d'écrire tout ce qu'il avait entendu de la bouche du Seigneur, il n'avait pas pu omettre ce point entre tant d'autres qu'il a omis, son attention étant fixée sur d'autres sujets! N'est-ce pas lui qui termine ainsi son évangile : « Il y a encore beaucoup d'autres « choses que Jésus a faites ; si elles étaient « écrites en détail, je ne pense pas que le « monde entier pût contenir les livres qu'il « faudrait écrire [1] ». Evidemment il fait voir par là qu'il a omis sciemment bien des choses. Mais si c'est le témoignage de Jean que vous recherchez sur la loi et les Prophètes, croyez donc à Jean rendant témoignage à la loi et aux Prophètes. C'est lui qui a écrit qu'Isaïe a vu la gloire du Christ [2]. C'est dans son évangile que vous trouverez le passage que j'ai exposé un peu plus haut : « Si vous croyiez « Moïse, vous me croiriez sans doute aussi : « car c'est de moi qu'il a écrit [3] ». Vous avez beau tergiverser : tout vous confond. Dites sans détour que vous ne croyez pas à l'Evangile du Christ : car en admettant dans l'Evangile ce qui vous plaît, en en rejetant ce qui ne vous convient pas, ce n'est plus à l'Evangile, mais à vous, que vous croyez.

[1] Matt. v, 17. — [2] Gal. i, 9.

CHAPITRE IV.

LES HISTORIENS PARLENT D'EUX-MÊMES A LA TROISIÈME PERSONNE. LE CHRIST AUSSI L'A FAIT.

Mais quelle jolie chose Fauste s'imagine avoir dite ! Il ne faut pas croire Matthieu parce que, en parlant de sa vocation, il ne dit pas : Jésus me vit et me dit : Suis-moi, mais : « Jésus vit Matthieu et lui dit : Suis-moi [4]! » Je ne sais s'il faut accuser ici la maladresse de l'ignorance ou l'astuce ordinaire. Cependant je ne puis supposer que l'ignorance de Fauste aille jusqu'à n'avoir jamais lu ou entendu dire que quand les historiens ont à mettre leur propre personne en scène, ils ne parlent d'eux que comme s'ils parlaient d'un autre. J'aime mieux croire que ce n'est pas ignorance chez lui, mais qu'il a voulu jeter de la poussière aux yeux des ignorants dans l'espoir d'en séduire un plus grand nombre qui ne seraient pas au courant de ces matières. On trouve en effet des exemples de ce genre de récit dans les historiens profanes. Mais je n'ai pas besoin de recourir à la littérature étrangère pour éclairer nos fidèles ou réfuter mon adversaire. Il a lui-même cité tout à l'heure des passages des livres de

[1] Jean, xxi, 25. — [2] Id. xii, 41. — [3] Id. v, 46. — [4] Matt. ix, 9.

Moïse, non pour contester que Moïse en soit l'auteur (il en est convenu, au contraire), mais pour nier qu'ils se rapportent au Christ. Qu'il cherche donc dans ces livres si Moïse dit, en parlant de lui : j'ai dit ou fait ceci ou cela ; s'il ne dit pas : « Moïse dit [1] ; Moïse fit [2] ; et encore, si Moïse dit : Le Seigneur m'appela, le Seigneur me dit, et non : « Le Sei- « gneur appela Moïse [3] ; le Seigneur dit à « Moïse [4] » ; et tout le reste de la même manière. C'est ainsi que Matthieu parle de lui comme d'un autre ; et Jean aussi, ainsi qu'on peut le voir à la fin de son livre, où il dit : « Pierre s'étant retourné, vit le disciple que « Jésus aimait, qui s'était aussi reposé pen- « dant la cène sur son sein, et avait dit au « Seigneur : Qui est celui qui vous trahira? » Dit-il : Pierre, s'étant retourné, me vit? Les Manichéens pensent-ils pour cela qu'il n'est pas l'auteur de son Evangile? Mais peu après il reprend : « C'est ce même disciple qui rend « témoignage de Jésus et qui a écrit ces « choses ; et nous savons que son témoignage « est vrai [5] ». Dit-il : Je suis le disciple qui rends témoignage de Jésus et qui ai écrit ces choses, et je sais que mon témoignage est vrai? Il est de toute évidence que c'est là le genre des historiens. Et qui pourrait compter les passages où le Seigneur même parle de lui à la troisième personne? « Quand le fils de « l'homme viendra », nous dit-il, « pensez-vous « qu'il trouvera de la foi sur la terre [6]? » Il ne dit pas : Quand je viendrai, pensez-vous que je trouverai? Et ailleurs : « Le Fils de l'homme « est venu, mangeant et buvant [7] ». Il ne dit pas : Je suis venu. Et encore : « Une heure vien- « dra, et elle est déjà venue, où les morts en- « tendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui « l'auront entendue, vivront [8] ». Il ne dit pas : Ma voix. Et ainsi dans beaucoup d'autres passages. Mais en voilà assez, je pense, et pour éclairer les fidèles et pour confondre les calomniateurs.

CHAPITRE V.

DANS QUEL SENS LE CHRIST A PU DIRE : « JE NE « SUIS PAS VENU ABOLIR, ETC. »

Qui ne voit combien est faible cette autre assertion, que le Seigneur n'aurait pu dire : « Ne pensez pas que je sois venu abolir la loi « et les Prophètes ; je ne suis pas venu les « abolir, mais les accomplir », s'il n'eût déjà agi de manière à faire naître ce soupçon? Comme si nous niions qu'aux yeux des Juifs sans intelligence le Christ ait pu passer pour destructeur de la loi et des Prophètes ! Mais c'est précisément la raison pour laquelle, étant véridique, étant la vérité même, quand il disait qu'il n'était point venu abolir la loi et les Prophètes, il n'a pu parler d'autre loi et d'autres prophètes, que de ceux qu'on le soupçonnait de vouloir détruire. C'est ce que prouve assez la suite même de ses paroles : « En vérité, en vérité, je vous le dis, jusqu'à « ce que le ciel et la terre passent, un seul « iota ou un seul point de la loi ne passera « pas, que tout ne soit accompli. Celui donc « qui violera l'un de ces moindres comman- « dements, et enseignera ainsi aux hommes, « sera appelé très-petit dans le royaume des « cieux ; mais celui qui fera et enseignera « ainsi, celui-là sera appelé grand dans le « royaume des cieux ». Car, en disant cela, il songeait aux Pharisiens, qui violaient la loi par leur conduite et l'enseignaient en paroles. C'est d'eux qu'il dit ailleurs : « Faites ce qu'ils « disent, mais ne faites pas ce qu'ils font : car « ils disent et ne font pas [1] ». C'est pour cela encore qu'il ajoute ici : « Car je vous dis que « si votre justice n'est plus abondante que « celle des scribes et des Pharisiens, vous « n'entrerez pas dans le royaume des cieux [2] », c'est-à-dire si vous ne faites pas et n'enseignez pas ce qu'ils ne font pas, bien qu'ils l'enseignent, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. Or, cette loi que les Pharisiens enseignaient sans l'accomplir, le Christ dit qu'il est venu, non l'abolir, mais l'accomplir ; parce qu'elle appartient à la chaire de Moïse, dans laquelle sont assis les Pharisiens, qui disent et ne font pas, qu'il faut écouter et non imiter.

CHAPITRE VI.

COMMENT LA LOI ET LES PROPHÈTES PEUVENT S'ACCOMPLIR.

Fauste ne comprend pas, ou feint de ne pas comprendre, ce que c'est qu'accomplir la loi, puisqu'il parle d'addition de paroles, et rappelle qu'il est écrit qu'on ne doit rien ajouter à la divine Ecriture, ni rien en retrancher [3] ; ce qui lui fait dire qu'elle n'a pas

[1] Exod. III, 3. — [2] Id. VII, 6. — [3] Lev. I, 1. — [4] Exod. IV, 19. — [5] Jean. XXI, 20, 24. — [6] Luc, XVIII, 8. — [7] Matt. XI, 19. — [8] Jean, V, 25.

[1] Matt. XXIII, 3. — [2] Id. V, 17, 20. — [3] Deut. XII, 32.

dû être accomplie, puisqu'on la donne comme tellement parfaite qu'il n'y a rien à y ajouter, rien à en retrancher. Ils ne savent donc pas comment celui qui vit selon la loi, accomplit la loi. « Car », comme dit l'Apôtre, « l'amour est la plénitude de la loi[1] ». Or, cet amour, le Seigneur a daigné en offrir le modèle et le donner, en envoyant l'Esprit-Saint à ses fidèles. Ce qui fait dire au même Apôtre : « La charité de Dieu est répandue en « nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été « donné[2] ». Et le Seigneur lui-même nous dit : « C'est en cela que tous connaîtront que « vous êtes mes disciples, si vous avez de l'a- « mour les uns pour les autres[3] ». La loi s'accomplit donc, soit quand ses commandements sont exécutés, soit quand ses prophéties se réalisent. Car la loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ[4]. La loi elle-même, en s'accomplissant, est devenue la grâce et la vérité. La grâce appartient à la plénitude de l'amour, la vérité à l'accomplissement des prophéties. Et comme l'un et l'autre ont eu lieu par le Christ, c'est pour cela qu'il n'est pas venu abolir la loi et les Prophètes, mais les accomplir ; non en ajoutant à la loi quelque chose qui lui manquait, mais en réalisant ce qui y est écrit ; comme ses paroles mêmes l'attestent : car il ne dit pas : « Un iota ou un seul « point de la loi ne passera pas » jusqu'à ce qu'on y ait ajouté ce qui y manque, mais : « jusqu'à ce que tout soit accompli ».

[1] Rom. XIII, 10. — [2] Id. V, 5. — [3] Jean, XIII, 35.

[4] Jean, I, 17.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

Comment la loi et les Prophètes ont pu être accomplis. — Détails sur le sabbat, sur les noms païens des jours et des mois, sur les sacrifices. — Quel usage les chrétiens font de leur raison.

CHAPITRE PREMIER.

ON NE PEUT ÊTRE CHRÉTIEN, DIT FAUSTE, SANS SUPPOSER LA LOI ABOLIE.

Fauste. « Je ne suis pas venu abolir la loi, « mais l'accomplir [1] ». Eh bien ! sache que tu ne dois pas être moins que moi contrarié de croire que le Christ ait prononcé ces paroles, à moins qu'elles n'aient un autre sens. Car nous sommes tous les deux chrétiens dans la conviction que le Christ est venu pour détruire la loi et les Prophètes. Si tu ne veux pas en convenir en paroles, tu le manifestes assez par tes actions. C'est en effet à cause de cela que tu rejettes avec mépris les préceptes de la loi et des Prophètes ; à cause de cela que nous reconnaissons tous les deux Jésus comme l'auteur du Nouveau Testament : et que confessons-nous par là, sinon que l'Ancien Testament est détruit ? Cela étant, comment croirons-nous que le Christ ait dit cela, sans taxer d'abord de folie notre croyance passée, sans en éprouver des regrets, sans montrer une obéissance parfaite à la loi et aux Prophètes et nous mettre en devoir de pratiquer tous leurs commandements, quels qu'ils soient ? quand nous en serons là, c'est alors que nous croirons véritablement que Jésus n'est pas venu abolir la loi, mais l'accomplir. Jusque-là cela sera faux ; car tu n'y crois pas plus que moi, bien que tu n'accuses que moi.

CHAPITRE II.

SI LA LOI N'EST PAS ABOLIE, IL FAUT DONC OBSERVER TOUTES SES PRESCRIPTIONS ?

Soit : admettons que tu n'es pas coupable de t'être trompé jusqu'ici. Mais que feras-tu désormais ? Te replaceras-tu sous l'empire de la loi, puisque le Christ l'a accomplie, plutôt qu'abolie ? Te feras-tu circoncire, c'est-à-dire imprimera-t-on une marque honteuse sur tes parties honteuses, et penseras-tu honorer Dieu par de telles cérémonies ? Observeras-tu le repos du sabbat, et mettras-tu tes mains aux chaînes de Saturne ? Pour satisfaire l'appétit vorace du démon des Juifs (car il ne s'agit pas de Dieu ici), égorgeras-tu des taureaux, des béliers, des boucs, pour ne pas dire des hommes, et ce qui nous a fait détester les idoles, le reproduiras-tu avec plus de cruauté sous la loi et les Prophètes? Parmi les chairs d'animaux, en estimeras-tu quelques-unes mondes, et d'autres immondes et souillées, comme la loi et les Prophètes le disent surtout de la chair de porc? Assurément, tu diras que nous ne devons rien faire de cela, si nous voulons rester ce que nous sommes ; d'autant plus que tu entends le Christ dire que celui qui sera circoncis deviendra doublement fils de la géhenne [1]. Tu ne vois pas d'ailleurs qu'il ait lui-même observé le sabbat, ni recommandé qu'on l'observât. D'autre part tu l'entends affirmer, à propos des aliments, que ce n'est point ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, mais plutôt ce qui en sort [2]. Pour ce qui regarde les sacrifices, nous l'entendons répéter souvent que Dieu veut la miséricorde et non le sacrifice [3]. Or, s'il en est ainsi, où est donc l'assertion : qu'il n'est pas venu abolir la loi et les Prophètes, mais les accomplir ? S'il l'a dit, ou il l'a dit dans un autre sens, ou il a menti en le disant (ce qu'à Dieu ne plaise), ou il ne l'a pas dit du tout. Mais personne, pourvu qu'il soit chrétien, n'osera dire que Jésus ait menti ; donc ou il a dit cela dans un autre sens, ou il ne l'a pas dit du tout.

[1] Matt. v, 17.

CHAPITRE III.

NÉCESSITÉ DE TRIER DANS L'ÉVANGILE POUR NE PAS SE TROUVER DANS L'EMBARRAS.

Mais j'ai été dispensé de la nécessité d'admettre ce chapitre par la foi manichéenne qui m'a appris dès l'abord à ne pas croire sans examen tout ce qui a été écrit au nom du Sauveur, mais à examiner si cela est vrai,

[1] Matt. xxiii, 15. — [2] Id. xv, 11. — [3] Id. ix, 13, xii, 7.

sain, non altéré ; car il y a dans presque toutes les Ecritures, beaucoup de zizanie qu'un certain rôdeur de nuit y a semée pour y gâter la bonne semence [1]. C'est pourquoi je ne me laisse pas intimider par ces paroles, malgré le respect dû au nom sous lequel on les écrit ; vu qu'il m'est toujours permis de m'assurer si elles sont d'un semeur probe et travaillant de jour, ou de cet ennemi pervers qui n'opère que de nuit. Mais toi qui admets tout au hasard ; qui condamnes dans les hommes la raison, ce bienfait de la nature ; qui te fais scrupule de juger entre le vrai et le faux ; qui te fais un épouvantail d'enfant de discerner le bien du mal : que feras-tu, dans l'extrême embarras où va te jeter ce chapitre ? Je suppose un Juif, ou quelque autre connaissant ce texte et te demandant pourquoi tu n'observes pas les préceptes de la loi et des Prophètes, quand le Christ dit qu'il n'est pas venu pour les abolir, mais pour les accomplir ? Tu seras évidemment obligé, ou de te livrer à une vaine superstition, ou de reconnaître que le chapitre est faux, ou de renoncer à être le disciple du Christ.

CHAPITRE IV.

C'EST EN DISPARAISSANT QUE LA LOI ET LES PROPHÈTES ONT ÉTÉ ACCOMPLIS.

Augustin. Puisque tu reviens sur des objections tant de fois réfutées et démontrées fausses, nous ne craindrons pas de répéter les arguments par lesquels nous les avons combattues. Ce que les chrétiens n'observent pas dans la loi et dans les Prophètes, c'est ce qui n'était que le symbole de ce qu'ils pratiquent aujourd'hui. C'étaient, en effet, des figures de l'avenir qui devaient être détruites par les réalités mêmes révélées et présentées par le Christ, afin que, par leur propre disparition, la loi et les Prophètes fussent accomplis. Car là même il était écrit que Dieu donnerait un Nouveau Testament, « diffé« rent », disait-il, « de celui que j'ai donné à « leurs pères [2] ». En effet, ce peuple, à cause de son cœur de pierre, avait reçu des commandements adaptés à sa nature plutôt qu'ils n'étaient bons, qui étaient cependant la figure et la prophétie de l'avenir ; seulement ils étaient alors pratiqués par des gens sans intelligence. Mais depuis que les choses qu'ils figuraient se sont accomplies et ont été révélées, on n'est plus obligé de les observer, on se contente de les lire pour en comprendre le sens. Et c'est à l'occasion de ces faits à venir, qu'il a été dit : « Je leur ôterai leur cœur de « pierre, et je leur donnerai un cœur de « chair [1] » ; c'est-à-dire un cœur intelligent et non un cœur sans intelligence. D'où l'Apôtre a emprunté ces expressions : « Non sur des « tables de pierre, mais sur les tables char« nelles du cœur [3] ». Car n'est-ce pas la même chose que « le cœur de chair ? » Et précisément parce que cela était prédit, si ces rites n'avaient pas disparu de notre culte, la loi et les Prophètes ne seraient pas accomplis ; parce que l'événement n'aurait pas justifié la prédiction ; mais comme il la justifie, nous voyons la loi et les Prophètes accomplis, précisément par la raison même qui vous fait dire qu'ils ne le sont pas.

CHAPITRE V.

SUR LE SABBAT. DÉNOMINATION PAÏENNE DES JOURS ET DES MOIS.

Quand tu appelles le repos du sabbat chaînes de Saturne, c'est une insulte qui ne nous fait pas peur : car elle est sotte et sans fondement, et elle ne te serait pas venue à l'esprit, si vous n'adoriez le soleil au jour qui porte son nom. Mais comme nous appelons ce jour le jour du Seigneur, et que nous y célébrons, non pas le soleil matériel, mais la résurrection du Seigneur ; de même nos pères observèrent le repos du sabbat, tant qu'il le fallut, et sans songer à Saturne : car le sabbat était l'ombre de l'avenir, comme l'atteste l'Apôtre [3]. Il est vrai que les gentils ont donné les noms de leurs dieux aux sept jours dont le cercle forme la semaine. Et c'est d'eux que l'Apôtre a dit : « Qu'ils ont adoré et servi la créature au « lieu du Créateur [4] ». En quoi vous les imitez, sauf que vous n'adorez avec eux que les deux astres les plus brillants à l'exclusion des autres. Mais ils ont aussi donné aux mois les noms de leurs dieux. En effet, en l'honneur de Romulus, qu'ils croyaient fils de Mars, ils ont consacré à Mars le premier mois et lui ont donné le nom de ce dieu. Le second mois ne porte le nom d'aucun dieu ; ils l'ont nommé Avril d'après la nature des choses, c'est-à-dire « qui ouvre », parce qu'alors s'ouvrent la plu-

[1] Matt. XIII, 25. — [2] Jer. XXXI, 32.

[1] Ez. XI, 19. — [2] II Cor. III, 3. — [3] Col. II, 17. — [4] Rom. I, 25.

part des fleurs. Le troisième s'appelle Mai, parce qu'on y honore la déesse Maïa, mère de Mercure. Le quatrième, Juin, a pris son nom de Junon. Puis tous les autres, jusqu'à Décembre, portent le nom du rang qu'ils occupent. Seulement le cinquième et le sixième (Juillet et Août), ont pris les noms de deux hommes à qui les honneurs divins ont été décernés, Jules (César) et Auguste; car, comme je l'ai dit, Septembre et les suivants jusqu'à Décembre, ne portent que leur numéro d'ordre. Puis Janvier emprunte son nom de Janus, et Février des « Fébrues [1] » ou sacrifices expiatoires offerts par les prêtres de Pan et de Faune. Voulez-vous donc qu'on dise que vous adorez aussi Mars au mois de Mars? Car c'est en ce mois que vous célébrez votre Béma avec la plus grande solennité [2]. Or, si vous prétendez pouvoir célébrer au mois de Mars autre chose que le dieu Mars : pourquoi essayez-vous d'introduire le nom de Saturne dans les divines Ecritures, à l'occasion du septième jour, appelé sabbat, ce qui veut dire repos, et cela, parce que les païens ont donné à ce jour le nom de Saturne? Voyez donc jusqu'où vous portez le délire de l'impiété !

CHAPITRE VI.

LES SACRIFICES D'ANIMAUX ÉTAIENT DES FIGURES DU CHRIST.

Quant aux sacrifices d'animaux, qui de nous ignore qu'ils étaient plutôt imposés à un peuple pervers à raison de son caractère, qu'agréables au Dieu à qui on les offrait? Et cependant ils étaient encore la figure de ce qui nous arrive : car nous ne saurions être purifiés, ni Dieu apaisé, sans effusion de sang. Mais le Christ est la réalité de ces figures, lui dont le sang nous a rachetés et purifiés. En effet, dans le langage figuré des saints livres, il est appelé taureau à cause de la vertu de la croix, avec les bras (*cornibus*) de laquelle il a dispersé les impies; bélier, à cause du premier rang que lui assigne son innocence; bouc, pour avoir pris une chair semblable à celle du péché, afin de condamner le péché dans la chair par le péché même [3]. Nomme-moi tout autre genre de sacrifice, le plus exprès, le plus formel, et je te démontrerai qu'il renferme une prophétie relative au Christ. C'est pourquoi la circoncision, le sabbat, la distinction établie entre les aliments, l'immolation des victimes, tout cela était des figures et des prophéties qui nous regardaient; et le Christ est venu, non les abolir, mais les accomplir, en réalisant ce qu'elles annonçaient. Et vois qui tu combats : l'Apôtre lui-même, car c'est d'après lui que je parle : « Toutes ces choses ont été des figures « de ce qui nous regarde [4] ».

CHAPITRE VII.

USAGE QUE LES VRAIS CHRÉTIENS FONT DE LA RAISON.

De même que Manès t'a appris la méthode perverse et impie de prendre dans l'Evangile ce qui s'accommode à ton hérésie, et d'en rejeter ce qui la gêne; ainsi l'Apôtre nous a appris, dans sa sage prévoyance, à dire anathème à quiconque nous annoncerait un autre Evangile que celui que nous avons reçu [2]. Aussi les chrétiens catholiques vous regardent-ils comme de la zizanie : vu que le Seigneur leur a expliqué ce que c'est que la zizanie, non pas, comme tu le dis, quelques mensonges mêlés aux vérités de l'Ecriture, mais les hommes enfants du malin esprit, c'est-à-dire les imitateurs de la fourberie du démon [3]. Et ils ne croient pas tous au hasard; par conséquent ils ne croient point à Manès ni aux autres hérétiques. Ils ne condamnent point la raison humaine; mais ce que vous appelez raison, eux prouvent que c'est l'erreur. Ils ne regardent point comme une impiété de juger entre le vrai et le faux : c'est pourquoi ils jugent votre secte comme très-fausse, et la foi catholique comme très-vraie. Ils n'ont pas peur de séparer le bien du mal; mais ils entendent que le mal est contre la nature, et non point la nature, ni je ne sais quel peuple de ténèbres, qui naît et se révolte aussitôt contre l'autorité de Dieu, et qui cause réellement à votre dieu plus de terreur que les épouvantails aux enfants, puisque vous prétendez qu'il a dû s'abriter derrière un voile, pour ne pas voir ses membres saisis et maltraités par cet impétueux ennemi. Ce chapitre ne les met donc en aucune façon dans l'embarras, parce que, en un sens, ils ne pratiquent pas les préceptes de la loi et des Pro-

[1] Je hasarde le mot, qui ne saurait se rendre sans périphrase. — [2] Voyez le livre contre *la Lettre du Fondement*, ch. VIII. — [3] Rom. VIII, 3.

[4] I Cor. X, 6. — [2] Gal. I, 8, 9. — [3] Matt. XIII, 39.

phètes : vu que, par la grâce du Christ, ils ont le véritable amour de Dieu et du prochain, et qu'à ces deux commandements se rattachent toute la loi et les Prophètes [1] : et ils savent que tout ce qui a été figuré et prophétisé là, soit en actes, soit en cérémonies du culte, soit en formules de langage, s'est accompli dans le Christ et dans l'Eglise. Par conséquent ni nous ne nous livrons à une vaine superstition, ni nous ne reconnaissons que ce chapitre de l'Evangile soit faux, ni nous ne renonçons à être les disciples du Christ ; parce que par le principe même de vérité que j'ai tant de fois exposé selon la mesure de mes forces, la loi et les Prophètes que le Christ est venu, non abolir, mais accomplir, sont les mêmes que ceux que maintient l'autorité catholique.

[1] Matt. XXII, 40.

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

Fauste objectant que les chrétiens ont cependant aboli la loi juive, Augustin montre ce qu'ils en ont rejeté comme accompli et ce qu'ils en ont conservé comme perfectionné. — Longs détails. — Les perfectionnements de la loi nouvelle étaient déj contenus en germe dans la loi ancienne. — Sur la loi des anciens justes. — Le royaume des cieux.

CHAPITRE PREMIER.

QUEL SENS LE CHRIST A-T-IL ATTACHÉ A CES PAROLES : « JE NE SUIS PAS VENU ABOLIR, ETC. »

Fauste. « Je ne suis pas venu abolir la « loi et les Prophètes, mais les accomplir ». Cela a été dit : soit, j'y consens. Il n'en reste pas moins à chercher pourquoi Jésus a fait cela : si c'était pour apaiser la fureur des Juifs qui s'indignaient de le voir fouler aux pieds ce qu'ils avaient de plus sacré ; qui le considéraient comme un homme impie, aux doctrines malsaines, qu'on devait non-seulement ne pas suivre, mais pas même écouter ; ou si c'était pour nous faire la leçon, à nous païens convertis à la foi, et nous apprendre à supporter avec patience et docilité le joug imposé par la loi et les Prophètes des Juifs. Pour ceci, je suis convaincu que vous ne l'admettez pas ; vous ne croyez pas que Jésus ait prononcé ces paroles pour nous livrer à la loi et aux Prophètes des Juifs. Or, si ce n'est pas cette dernière raison qui l'a déterminé à tenir ce langage, c'est donc la première que j'ai dite plus haut. Car personne n'ignore que les Juifs ont constamment et violemment attaqué le Christ, soit dans ses paroles, soit dans ses actions. Comme les unes et les autres leur faisaient supposer qu'il abolissait leur loi et leurs Prophètes, ils devaient nécessairement s'en irriter ; aussi était-il à propos, pour apaiser leur colère, qu'il leur dît de ne pas penser qu'il fût venu pour abolir la loi, mais bien pour l'accomplir. Et en cela il ne mentait pas, il ne les trompait pas : car il parle de loi, sans distinction et d'une manière absolue.

CHAPITRE II.

TROIS ESPÈCES DE LOIS, SELON FAUSTE.

Or, il y a trois espèces de lois. La première est celle des Hébreux, que Paul appelle loi de péché et de mort [1]. Il y a ensuite la loi des Gentils, que le même Paul nomme naturelle : « En effet », dit-il, « les Gentils font naturel- « lement ce qui est selon la loi, et n'ayant « pas de loi de ce genre, ils sont à eux-mêmes « la loi : montrant ainsi l'œuvre de la loi « écrite en leurs cœurs [2] ». La troisième espèce de loi est la vérité, que l'Apôtre désigne également quand il dit : « Car la loi de l'esprit « de vie, qui est dans le Christ Jésus, m'a af- « franchi de la loi du péché et de la mort [3] ». Or, puisqu'il y a trois lois, quand Jésus nous affirme qu'il n'est pas venu abolir la loi, mais l'accomplir : il ne faut pas une médiocre attention ni une médiocre habileté pour savoir de laquelle il parle. Il y a également des prophètes hébreux, des prophètes païens et des prophètes de la vérité. Les premiers ne sont pas en question, chacun les connaît. Quant aux prophètes païens, celui qui doute de leur existence n'a qu'à écouter Paul écrivant à Tite à propos des Crétois : « Un d'entre eux, leur « propre prophète, a dit : Les Crétois sont « toujours menteurs, méchantes bêtes, ventres « paresseux [3] ». On ne peut donc pas, d'après cela, douter que les Gentils n'aient aussi leurs prophètes. Mais que la vérité ait les siens, Paul et même Jésus nous l'apprennent. Jésus dit en effet : « Voici que je vous envoie des sages « et des Prophètes, et vous en tuerez dans di- « vers lieux [4] » : et Paul : « Le Seigneur lui- « même a établi d'abord des Apôtres, et ensuite « des Prophètes [5] ».

CHAPITRE III.

CES PAROLES : « JE NE SUIS PAS VENU, ETC. », S'APPLIQUENT A LA LOI ET AUX PROPHÈTES DE LA VÉRITÉ.

Donc, puisqu'il y a trois espèces de lois et trois espèces de prophètes, et qu'on ne voit pas clairement desquels Jésus a voulu parler, il est cependant permis de le conjecturer

[1] Rom. VIII, 2.

[1] Rom. II, 14, 15. — [2] Id. VIII, 2. — [3] Tit. I, 12. — [4] Matt. XXIII, 34. — [5] I Cor. XII, 28 ; Eph. IV, 11.

d'après ce qui s'est passé ensuite. En effet, s'il avait tout d'abord nommé la circoncision, le sabbat, les sacrifices et les autres rites propres aux Hébreux, et qu'il eût parlé de quelque chose tendant à les accomplir, on ne pourrait pas douter qu'il eût vraiment en vue la loi et les Prophètes des Juifs, quand il disait qu'il était venu, non pour les abolir, mais pour les accomplir. Mais comme il n'en fait aucune mention, qu'il se contente de rappeler les plus anciens commandements : « Tu ne tueras « point, tu ne commettras point d'adultère, « tu ne te parjureras pas », et que ces commandements étaient de toute antiquité connus chez les nations, ainsi qu'il est facile de le prouver, puisqu'ils ont été promulgués par Enoch, Seth et les autres justes de cette espèce à qui les principaux des anges les avaient fait connaître pour adoucir les mœurs sauvages des hommes : cela étant, dis-je, qui ne voit que le Christ a parlé ici de la loi et des Prophètes de la vérité ? Ensuite il est également facile de prouver que l'accomplissement se trouve précisément dans ce que le Christ a ajouté. Que dit-il, en effet ? « Vous avez en- « tendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tue- « ras point ; mais moi je vous dis de ne pas « même vous fâcher » : voilà l'accomplissement. « Vous avez entendu qu'il a été dit aux « anciens : Tu ne commettras point d'adul- « tère ; mais moi je vous dis de ne pas même « convoiter » : voilà l'accomplissement. « Il a « été dit : Tu ne te parjureras pas ; et moi je « vous dis de ne pas même jurer » : voilà encore l'accomplissement. Par là, il confirme le passé et ajoute ce qui lui manquait. Mais s'il a quelquefois semblé parler de ce qui était propre aux Juifs, ce n'était pas pour le compléter, mais pour le détruire par des prescriptions contraires. Que dit-il en effet à la suite ? « Vous avez entendu qu'il a été dit : Œil pour « œil et dent pour dent ; et moi je vous dis : « Si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, « présentez-lui encore l'autre ». Voilà déjà une abrogation. « Il a été dit : Tu aimeras ton ami « et tu haïras ton ennemi ; mais moi je vous « dis : Aimez vos ennemis et priez pour ceux « qui vous persécutent ». C'est encore une abrogation. « Il a été dit : Que celui qui ren- « voie sa femme, lui donne un acte de répu- « diation ; et moi je vous dis que quiconque « renvoie sa femme, hors le cas d'adultère, la « rend adultère, et devient lui-même adul- « tère, s'il en épouse ensuite une autre [1] ». Evidemment, ce sont là des commandements de Moïse, et, pour cela, ils sont abolis ; les autres étaient ceux des anciens justes, et, à cause de cela, ils sont complétés. Si tu adoptes cette interprétation, tu comprendras l'à-propos avec lequel Jésus a dit qu'il est venu, non abolir la loi, mais l'accomplir. Que si cette explication ne te convient pas, cherches-en une autre. Seulement, ne te mets pas dans la nécessité de dire ou que Jésus a menti, ou que tu es obligé de te faire juif, pour cesser de détruire la loi qu'il n'a point abolie lui-même.

CHAPITRE IV.

CERTAINS JUIFS POURRAIENT SEULS TENIR LE LANGAGE QUE TIENT AUGUSTIN.

Si seulement c'était un de ces Nazaréens, que d'autres appellent Symmaques, qui m'objectât que Jésus a déclaré qu'il n'était point venu abolir la loi, je serais un peu embarrassé de lui répondre. Et ce ne serait pas sans raison : car cet homme viendrait à moi, enveloppé pour ainsi dire de la loi et des Prophètes. En effet, ces Symmaques, tout en faisant profession de christianisme, portent la marque de la circoncision, observent le sabbat, s'abstiennent de la chair de porc et des autres aliments interdits par la loi : trompés, à ce qu'il paraît, par ce même chapitre qui te trompe toi-même, où le Christ affirme qu'il n'est point venu abolir la loi, mais l'accomplir. Avec ceux-là, je le répète, j'aurais un rude combat à soutenir pour me dégager des difficultés que présente ce chapitre ; mais je ne crains pas d'engager la bataille avec toi, qui n'as point de confiance en tes forces, qui ne me provoques guère que par impudence, plutôt pour m'éprouver, je pense, que pour m'obliger à croire que le Christ a réellement dit ce que je sais que tu ne crois pas toi-même. En effet, en m'objectant ce chapitre, tu ne produis aucun argument pour démontrer que la loi et les Prophètes ne sont pas abolis, mais accomplis ; seulement, tu en prends occasion de me traiter de lâche et de prévaricateur. Serait-ce que tu te glorifierais de porter la marque impure de la circoncision, comme le juif ou le nazaréen ? Es-tu fier d'observer le sabbat ? Ta conscience te rend-elle le doux témoignage que tu t'abs-

[1] Matt. v, 21-44.

tiens de la chair de porc? Triomphes-tu d'aise d'avoir saturé le dieu des Juifs du sang des victimes et de la fumée des holocaustes? Si non, à quoi bon tant d'efforts pour prouver que le Christ n'est pas venu abolir la loi, mais l'accomplir?

CHAPITRE V.

GRACE A LA DOCTRINE DE MANÈS, FAUSTE NE S'EST PAS FAIT JUIF.

C'est pourquoi je rends d'incessantes actions de grâces à mon maître, de m'avoir retenu sur cette pente, en sorte qu'aujourd'hui je suis chrétien. Car moi aussi, en lisant comme toi ce chapitre en aveugle, j'avais presque formé le dessein de me faire juif. Et ce n'était pas sans raison : car si le Christ est venu accomplir la loi et non l'abolir, comme le mot remplir ne s'applique pas à un vase vide, mais à un vase demi plein, l'israélite seul me semblait capable de devenir chrétien, lui qui, déjà plus qu'à moitié rempli par la loi et les Prophètes, viendrait au Christ pour recevoir un complément dont il paraîtrait d'autant plus susceptible; à condition cependant de ne pas se dégager des premières observances; car autrement ce ne serait plus complément, mais épuisement qu'il faudrait dire. Quant à moi, sorti du sein de la gentilité, je me figurais faussement être venu au Christ, puisque je n'apportais rien qui pût recevoir un complément de sa part. En cherchant donc en moi la première moitié de la mesure, je ne trouvais que le vide : sabbat, circoncision, sacrifices, néoménies, ablutions, azymes, distinction entre les aliments, boissons, vêtements, et une foule d'autres choses qu'il serait long de détailler, tout avait disparu. Je pensais donc que c'était cela, et non autre chose que le Christ déclarait être venu non abolir, mais accomplir. Et je raisonnais juste : car qu'est-ce que la loi sans les commandements? Qu'est-ce que les Prophètes sans les prophéties? De plus, je retrouvais ici les malédictions amères lancées contre ceux qui ne persévéreraient pas dans l'observation de ce qui est écrit dans le livre de la loi [1]. Ainsi, craignant, d'un côté, une malédiction quasi divine; entendant, de l'autre, le Christ, le Fils de Dieu, affirmer qu'il n'est pas venu abolir toutes ces choses, mais les accomplir : vois toi-même si rien pouvait m'empêcher de me faire juif. Mais le vénérable symbole de Manès m'a sauvé de ce péril.

[1] Deut. XXVII, 26.

CHAPITRE VI.

SI LE CHRIST N'EST PAS VENU ABOLIR LA LOI, POURQUOI LES CATHOLIQUES L'ABOLISSENT-ILS EN PRATIQUE?

Cependant je voudrais bien savoir sur quoi tu t'appuies pour m'objecter ce passage, ou pourquoi tu t'imagines qu'il ne combat que moi, tandis qu'il ne t'est pas moins contraire. Si ce n'est pas l'affaire du Christ d'abolir la loi et les Prophètes, ce n'est certainement pas non plus celle des chrétiens. Pourquoi donc les abolissez-vous? Est-ce un aveu tacite que vous n'êtes pas chrétiens? Pourquoi profanez-vous par toute sorte de travaux ce jour du sabbat, si saint aux yeux de la loi et de tous les Prophètes, ce jour où ils attestent que Dieu même, l'architecte du monde, s'est reposé [1]; et cela sans vous soucier de la peine de mort établie contre les profanateurs, sans redouter l'infamie attachée à la malédiction? Pourquoi écartez-vous de votre corps ce signe honteux de la circoncision, en si grand honneur dans la loi et chez les Prophètes, notamment aux yeux d'Abraham après la prétendue épreuve de sa foi : surtout quand Dieu lui-même ordonne d'exterminer du milieu de son peuple, quiconque ne porte pas ce sceau d'ignominie [2]? Pourquoi négligez-vous ces sacrifices légaux, que Moïse et les Prophètes sous l'empire de la loi, qu'Abraham lui-même, guidé par sa simple foi, plaçaient au premier rang des devoirs? Pourquoi souillez-vous votre âme en usant sans distinction de toute espèce d'aliments, puisque le Christ est venu non pour abolir, mais pour accomplir tout cela? Pourquoi ce mépris impie pour l'usage annuel des azymes, et pour l'immolation de l'agneau pascal, quand la loi et les Prophètes veulent qu'on les observe à perpétuité? Et ces néoménies, ces ablutions, cette fête des tabernacles et les autres observances charnelles prescrites par la loi et les Prophètes, pourquoi les battez-vous, pour ainsi dire, en brèche, si le Christ ne leur a pas porté la plus légère atteinte? J'ai donc raison de dire que si vous voulez rendre raison de ce mépris, vous êtes forcés ou de renoncer à vous dire disciples du Christ, ou d'avouer qu'il a été le

[1] Gen. II, 2. — [2] Id. XVII, 9-14.

premier à détruire tout cela. Et la conséquence de cet aveu sera que vous conveniez, ou que le chapitre où il est écrit que le Christ a dit n'être pas venu pour abolir la loi, mais pour l'accomplir, est faux ; ou que ces paroles ont un je ne sais quel autre sens, fort éloigné de celui que vous y attachez.

CHAPITRE VII.

C'EST LA LOI MOSAÏQUE QUE LE CHRIST EST VENU, NON ABOLIR, MAIS ACCOMPLIR.

Augustin. Dès que tu conviens que le Christ a dit : « Je ne suis pas venu abolir « la loi ou les Prophètes, mais les accom« plir [1] » (et il te semblerait dur de repousser l'autorité de l'Evangile : ne trouve donc pas moins dur de contredire l'Apôtre qui nous dit: « Toutes ces choses ont été des « figures de ce qui nous regarde [2] », et encore, à propos du Christ: « Il n'y a pas eu « en lui oui et non, mais oui : en effet, toutes « les promesses de Dieu sont en lui le oui [3] », c'est-à-dire sont réalisées, accomplies en lui) : dès lors, dis-je, tu verras clairement quelle est la loi qu'il a accomplie et comment il l'a accomplie. Tu seras dispensé de te promener à travers trois espèces de lois et trois espèces de Prophètes, en cherchant une issue pour sortir, sans la trouver. Car il est manifeste, et le Nouveau Testament lui-même nous l'atteste souvent en termes plus clairs que la lumière du soleil, quelle est la loi, quels sont les Prophètes que le Christ est venu, non abolir, mais accomplir. C'est la loi même qui, donnée par Moïse, est devenue la grâce et la vérité par Jésus-Christ [4]. C'est, dis-je, la loi donnée par Moïse, duquel le Christ a dit : « Car c'est de moi qu'il a écrit [5] ». C'est certainement cette loi qui est survenue pour que le péché abondât [6] : ce que vous avez l'habitude de lui reprocher, dans votre inintelligence. Lisez donc ce passage et voyez que c'est d'elle qu'on dit : « Ainsi la loi est sainte, « et le commandement saint, juste et bon. « Ainsi ce qui est bon est donc devenu pour « moi la mort ? Loin de là. Mais le péché, « pour paraître péché, a, par une chose bonne, « opéré pour moi la mort [7] ». Car la loi ne commandait pas le péché, pour que, elle survenant, le péché abondât ; mais la promulgation du commandement saint, juste et bon, avait rendu coupables de rébellion des orgueilleux qui présumaient beaucoup d'eux-mêmes ; afin que, humiliés par là, ils apprissent à recourir à la grâce par la foi, pour n'être plus soumis à la loi par la prévarication, mais associés à la loi par la justice. En effet, le même Apôtre dit : « Avant que la foi vînt, « nous étions sous la garde de la loi, réser« vés pour cette foi qui a été révélée ensuite. « Ainsi », ajoute-t-il, « la loi a été notre péda« gogue dans le Christ Jésus ; mais la foi « étant venue, nous ne sommes plus sous le pé« dagogue [1] » ; parce que, étant affranchis par la grâce, nous ne sommes plus liés par la prévarication de la loi. En effet, avant que nous fussions humiliés et reçussions la grâce spirituelle, la lettre, en nous commandant ce que nous ne pouvions exécuter, ne faisait que nous donner la mort. C'est pourquoi le même Apôtre dit : « La lettre tue, mais l'esprit vivi« fie [2] ». Et encore : « Car si une loi eût été « donnée qui pût vivifier, la justice viendrait « vraiment de la loi ; mais l'Ecriture a tout « renfermé dans le péché, afin que la promesse « fût accomplie par la foi en Jésus-Christ en « faveur des croyants [3] ». Il dit encore : « Car « ce qui était impossible à la loi, parce qu'elle « était affaiblie par la chair, Dieu, en envoyant « son Fils dans une chair semblable à celle « du péché, a condamné le péché dans la « chair par le péché même, afin que la jus« tice de la loi s'accomplît en nous, qui ne « marchons point selon la chair, mais selon « l'esprit [4] ». Voilà ce que signifie : « Je ne « suis pas venu abolir la loi, mais l'accom« plir ». Car comme la loi, en aggravant le péché, rendait les hommes orgueilleux coupables du crime de rébellion, parce qu'elle leur commandait ce qu'ils ne pouvaient exécuter, la justice de la loi elle-même s'est accomplie chez ceux qui apprennent à être doux et humbles de cœur, par la grâce de l'esprit du Christ qui est venu non abolir la loi, mais l'accomplir. Et comme il est difficile en cette vie mortelle, à ceux mêmes qui sont sous l'empire de la grâce, d'accomplir en tout sens ce qui est écrit dans la loi : « Tu ne « convoiteras pas [5] », le Christ, devenu prêtre par le sacrifice de sa chair, nous obtient l'indulgence et, en cela même, accomplit

[1] Matt. v, 17. — [2] I Cor. x, 6. — [3] II Cor. i, 20, 21. — [4] Jean, i, 17. — [5] Id. v, 46. — [6] Rom. v, 20. — [7] Id. vii, 12, 13.

[1] Gal. iii, 23-25. — [2] II Cor. iii, 6. — [3] Gal. iii, 21, 22. — [4] Rom. viii, 3, 4. — [5] Ex. xx, 17.

encore la loi ; afin que ce qui nous est difficile à cause de notre faiblesse, nous soit accordé par la perfection de celui qui est notre chef et dont nous sommes les membres. Ce qui fait dire à Jean : « Mes petits enfants, je « vous écris ceci pour que vous ne péchiez « point; cependant, si quelqu'un pèche, nous « avons pour avocat auprès du Père, Jésus- « Christ le juste ; et il est lui-même expiation « pour nos péchés [1] ».

CHAPITRE VIII.

LES RITES PROPHÉTIQUES CESSENT D'ÊTRE OBSERVÉS, PARCE QUE LEUR BUT EST REMPLI.

Or, il a accompli les prophéties, parce qu'en lui les promesses de Dieu se sont réalisées. J'ai déjà rappelé plus haut le mot de l'Apôtre : « Car toutes les promesses de Dieu sont en lui « le oui ». Le même dit encore : « Car je dis « que le Christ a été le ministre de la circon- « cision pour justifier la véracité de Dieu, et « confirmer les promesses faites à nos pères [2] ». Donc, tout ce qui a été promis dans les Prophètes, soit ouvertement, soit en figures, soit en paroles, soit en actions, s'est accompli en celui qui est venu, non abolir la loi et les Prophètes, mais les accomplir. Or, ce que vous ne comprenez pas, c'est que, si les chrétiens observaient encore certains rites, certaines cérémonies qui étaient la figure de l'avenir, cela signifierait simplement que les choses prédites par ces figures ne seraient pas encore arrivées. En effet, ce qu'on annonce comme à venir, n'est pas encore arrivé, ou, si c'est arrivé, l'annonce qu'on en fait est inutile ou mensongère. Ainsi donc ce qui vous fait croire que le Christ n'a pas accompli les Prophètes, à savoir parce que les chrétiens n'observent plus certains rites imposés aux Hébreux par les Prophètes, c'est précisément ce qui prouve qu'il les a accomplis. En effet, ce que ces figures prophétisaient est si bien accompli, qu'elles ont cessé d'être des prophéties. C'est ce que le Sauveur exprime quand il dit : « La loi et les Prophètes ont duré « jusqu'à Jean [3] ». Car la loi qui renfermait les prévaricateurs sous l'abondance du péché en vue de la foi qui a été révélée ensuite, est devenue la grâce par Jésus-Christ, par qui la grâce a surabondé ; et ainsi la grâce qui affranchit, a accompli ce que n'accomplissait pas la lettre qui commandait. De même toute prophétie renfermée dans la loi, et qui promettait l'arrivée du Sauveur, non-seulement en paroles, mais aussi en actions figuratives, est devenue la vérité par Jésus-Christ. Car « la loi a été donnée par Moïse ; mais la grâce « et la vérité sont venues par Jésus-Christ [1] ». C'est depuis son avénement que le royaume de Dieu a commencé à être annoncé; parce que « la loi et les Prophètes ont duré jusqu'à « Jean » ; la loi pour faire des coupables qui soupirassent après le salut ; les Prophètes pour promettre le Sauveur. Du reste, qui ne sait qu'il y a encore eu d'autres Prophètes dans l'Eglise après l'ascension du Christ? C'est de ceux-ci que Paul dit : « Ainsi Dieu a éta- « bli dans l'Eglise premièrement des Apôtres, « secondement des Prophètes, troisièmement « des Docteurs [2] », et ainsi du reste. Ce n'est pas d'eux qu'il est dit : « La loi et les Pro- « phètes ont duré jusqu'à Jean », mais de ceux qui ont prophétisé le premier avénement du Christ : lequel avénement ayant eu lieu, ne peut évidemment plus être prophétisé.

CHAPITRE IX.

POURQUOI LE CHRÉTIEN N'OBSERVE PLUS LA CIRCONCISION NI LE SABBAT.

Par conséquent, quand tu demandes pourquoi le chrétien ne se circoncit pas dans sa chair, puisque le Christ n'est pas venu abolir la loi, mais l'accomplir, je réponds : Le chrétien ne se circoncit plus précisément parce que le Christ a accompli ce que la circoncision prophétisait. En effet, le dépouillement de la génération charnelle, dont cette opération était la figure, a été accompli par la résurrection du Christ, et le sacrement de Baptême nous est un gage qu'il en sera de même dans notre résurrection. Car le sacrement de la vie nouvelle n'a pas dû tout à fait disparaître, parce que la résurrection des morts est encore pour nous un événement à venir : et cependant il a dû faire place à quelque chose de mieux quand le baptême est venu, parce qu'alors il s'est passé un fait qui n'avait pas encore eu lieu : c'est que la résurrection du Christ nous a offert un modèle de ce que sera la vie éternelle. Quand tu demandes pourquoi le chrétien n'observe pas le repos du sabbat, puisque le Christ n'est pas venu abo-

[1] I Jean, II, 1, 2. — [2] Rom. XV, 8. — [3] Luc, XVI, 16.

[1] Jean, I, 17. — [2] I Cor. XII, 28.

lir la loi, mais l'accomplir, je te réponds que le chrétien n'observe pas le repos du sabbat précisément parce que le Christ a accompli ce que cette figure prophétisait. Car nous trouvons le sabbat (le repos) en celui qui a dit : « Venez à moi, vous tous qui prenez de « la peine et qui êtes chargés, et je vous sou- « lagerai; prenez mon joug sur vous, et ap- « prenez de moi que je suis doux et humble « de cœur, et vous trouverez du repos pour « vos âmes [1] ».

CHAPITRE X.

POURQUOI LE CHRÉTIEN N'OBSERVE PLUS LA DISTINCTION ENTRE LES ALIMENTS, LES SACRIFICES D'ANIMAUX, LA PAQUE, ETC....

Quand tu demandes pourquoi le chrétien n'observe pas la distinction établie par la loi entre les aliments, puisque le Christ n'est pas venu abolir la loi, mais l'accomplir, je réponds : que le chrétien n'observe pas cette distinction, parce que le but même de cette figure prophétique est déjà rempli par le Christ, qui n'admet point dans son corps, qu'il a prédestiné à la vie éternelle dans ses saints, tout ce que les animaux immondes figuraient par avance dans la conduite des hommes. Quand tu me demandes pourquoi le chrétien n'offre point à Dieu par l'immolation des animaux, des sacrifices de chair et de sang, puisque le Christ n'est pas venu abolir la loi, mais l'accomplir, je réponds : que le chrétien doit surtout s'abstenir désormais de sacrifices de ce genre, parce que le Christ a accompli, par l'immolation de sa chair et de son sang, tout ce que prophétisaient ces figures en action. Quand tu demandes pourquoi le chrétien ne conserve pas l'usage des azymes, puisque le Christ n'est pas venu abolir la loi, mais l'accomplir, je réponds : que c'est parce que le Christ a rempli le but même de cette figure prophétique, en purifiant du vieux levain et en faisant apparaître une vie nouvelle [2]. Quand tu demandes pourquoi le chrétien ne célèbre plus la pâque avec la chair d'un agneau, puisque le Christ n'est pas venu abolir la loi, mais l'accomplir, je réponds : que le chrétien ne célèbre plus cette espèce de pâque, parce que le Christ, Agneau sans tache, a accompli par sa passion ce que cette figure prophétisait. Quand tu demandes pourquoi le chrétien ne célèbre plus les néoménies prescrites par la loi, puisque le Christ n'est pas venu abolir la loi, mais l'accomplir, je réponds : que le chrétien ne les célèbre plus, parce que le Christ a rempli le but prophétique pour lequel on les célébrait. Car la fête de la nouvelle lune figurait par avance la nouvelle vie, dont l'Apôtre dit : « Si donc il est « une créature nouvelle dans le Christ, les « choses anciennes ont passé : voilà que tout « est devenu nouveau [1] ». Quand tu demandes pourquoi le chrétien ne pratique pas les ablutions prescrites par la loi pour diverses espèces d'impuretés, puisque le Christ n'est pas venu abolir la loi, mais l'accomplir, je réponds : que le chrétien ne les observe plus, précisément parce qu'elles étaient les figures de l'avenir et que le Christ les a accomplies. Car il est venu nous ensevelir avec lui dans le baptême, nous y faire mourir, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts, nous aussi nous marchions dans une nouveauté de vie [2]. Quand tu demandes pourquoi la fête des Tabernacles n'est pas solennisée par les chrétiens, puisque la loi a été, non abolie, mais accomplie par le Christ, je réponds : que le tabernacle de Dieu, ce sont les fidèles, unis et en quelque sorte resserrés par la charité, dans lesquels il daigne habiter; et que la raison pour laquelle les chrétiens ne célèbrent plus cette fête, c'est que le Christ a accompli dans son Eglise ce que promettait cette figure prophétique.

CHAPITRE XI.

L'AVÉNEMENT DU CHRIST A MIS FIN A TOUS LES RITES QUI L'ANNONÇAIENT.

Nous avons traité ces questions, d'après notre plan, le plus brièvement possible, et pour ne pas les passer absolument sous silence. Du reste on les a discutées en détail et article par article dans des livres considérables et nombreux, qui démontrent que le Christ était l'unique objet de ces prophéties. De là il résulte que, tandis que vous vous imaginez que tous ces rites prescrits dans l'Ecriture ne sont plus observés par les chrétiens, et que le Christ les a abolis, ils ne le sont plus justement parce qu'il les a tous accomplis. En effet, l'observation de ces symboles était l'annonce du Christ. Qu'y a-t-il donc d'étonnant, qu'y a-t-il d'absurde, ou plutôt quelle raison et quelle convenance n'y a-t-il pas, à ce que tout

[1] Matt. xi, 28, 29. — [2] I Cor. v, 7.

[1] II Cor. v, 17. — [2] Rom. vi, 4.

ce qui se pratiquait pour annoncer l'avénement du Christ, cesse après cet avénement ? Il ne faut donc pas s'imaginer que, parce que depuis l'avénement du Christ on ne pratique plus ces rites figuratifs, prophéties de cet avénement, ils n'ont pas été accomplis par le Christ; c'est que, tout au contraire, s'ils n'avaient pas été accomplis par l'avénement du Christ, on les observerait encore. Or, les hommes ne sauraient être unis en un corps de religion vraie ou fausse, sans être liés par une communauté de signes ou de sacrements visibles : sacrements dont la puissance est inexprimable et dont le mépris fait les sacriléges. Car on ne méprise pas sans impiété ce qui est nécessaire pour former la piété.

CHAPITRE XII.

LES IMPIES PARTICIPENT AUX SACREMENTS, MAIS N'ONT POINT LA CHARITÉ.

Cependant comme les impies peuvent participer aux sacrements visibles destinés à former la piété, puisque nous lisons que Simon le Magicien lui-même avait reçu le saint baptême [1], il faut alors les ranger parmi ceux dont parle l'Apôtre : « Ayant une apparence « de piété, mais en repoussant la réalité [2] ». Or, la réalité de la piété est le but même du précepte, c'est-à-dire la charité qui vient d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi non feinte [3]. C'est pourquoi l'apôtre Pierre parlant du sacrement de l'Arche dans laquelle la famille de Noé fut sauvée du déluge, dit : « Ce qui vous sauve vous-mêmes, c'est un « baptême semblable ». Et pour que les fidèles ne crussent pas que c'était assez du sacrement visible qui leur donnait l'apparence de la piété et qu'ils n'en repoussassent pas la réalité par une vie coupable et des mœurs corrompues, il ajoute aussitôt : « Non pas une « purification des souillures de la chair, mais « l'engagement d'une bonne conscience [4] ».

CHAPITRE XIII.

SACREMENTS DE LA LOI NOUVELLE SUBSTITUÉS A CEUX DE L'ANCIENNE.

Par conséquent, les premiers sacrements qui étaient observés et célébrés d'après la loi, étaient des prophéties annonçant la venue du Christ ; le Christ les ayant accomplis par son avénement, ils ont disparu, et ils ont disparu parce qu'ils étaient accomplis ; car le Christ n'est pas venu abolir la loi, mais l'accomplir : et d'autres ont été institués, d'une vertu plus efficace, d'une utilité plus grande, plus faciles à pratiquer, d'un nombre moins considérable, qui sont comme la justification de la foi révélée, et destinés aux enfants de Dieu qui ont été appelés à la liberté et délivrés du joug de la servitude [1], lequel convenait à un peuple indocile et livré à la chair.

[1] Act. VIII, 13. — [2] II Tim. III, 5. — [3] I Tim. I, 5. — [4] I Pet. III, 21.

CHAPITRE XIV.

SI LES ANCIENS JUSTES ONT SOUFFERT POUR LEUR LOI, A PLUS FORTE RAISON DOIT-ON SOUFFRIR POUR LA NOUVELLE. LA PROMESSE DE LA VIE ÉTERNELLE DÉJA RÉALISÉE DANS LE CHRIST.

Cependant si les anciens justes, qui savaient que ces sacrements étaient l'annonce prophétique de la foi qui devait être un jour révélée, vivaient de cette foi même, laquelle, bien qu'obscure et cachée, était néanmoins sensible pour leur piété (car personne ici-bas ne peut être juste, sans vivre de la foi [2]); si, dis-je, ces justes étaient prêts à souffrir et ont même, pour la plupart, souffert les tourments les plus durs et les plus affreux, pour ces sacrements prophétiques, figures d'événements non encore accomplis ; si nous exaltons les trois enfants et Daniel, parce qu'ils n'ont pas voulu se souiller en mangeant des mets de la table du roi [3], ce qui était contraire au sacrement de ce temps-là ; si nous professons la plus grande admiration pour les Machabées, parce qu'ils n'ont pas voulu toucher à des viandes dont l'usage est aujourd'hui permis aux chrétiens [4], parce que cela était défendu à cette époque toute prophétique : à combien plus forte raison un chrétien doit-il être prêt à tout souffrir pour le baptême du Christ, pour l'Eucharistie du Christ, pour le signe du Christ, quand, d'un côté, il n'y avait que des promesses d'avenir, et que, de l'autre, ce sont des preuves que les promesses sont accomplies ? Car ce qui est encore promis à l'Eglise, c'est-à-dire au corps du Christ, est annoncé comme déjà manifesté, et est certainement déjà accompli dans le chef même et le Sauveur du corps, c'est-à-dire dans Jésus-Christ homme, médiateur entre Dieu et les hommes [5]. Que

[1] Gal. V, 1, 13. — [2] Rom. I, 17. — [3] Dan. I, 8. — [4] II Mac. VII. — [5] I Tim. II, V.

promet-on, en effet, sinon la vie éternelle après la résurrection des morts ? Or, cela est déjà accompli dans cette chair, qui a été le Verbe fait chair et qui a habité parmi nous [1]. Alors donc la foi était occulte : car tous les justes et les saints de ce temps-là croyaient les mêmes choses et espéraient les mêmes choses ; et tous leurs sacrements et tous leurs rites sacrés n'étaient que des promesses. Mais maintenant la foi a été révélée, la foi dans laquelle le peuple était renfermé quand il était sous la garde de la loi [2] : et ce qui est promis aux fidèles pour le jour du jugement, est déjà accompli de fait, dans la personne de Celui qui est venu, non abolir la loi et les Prophètes, mais les accomplir.

CHAPITRE XV.

QUESTIONS DIVERSES. CE N'EST POINT LE MOMENT DE LES TRAITER.

Ceux qui approfondissent les saintes Ecritures demandent, à cette occasion, si la foi au Christ devant souffrir et ressusciter un jour, était aussi utile aux anciens justes qui la puisaient dans quelques révélations ou dans les livres des Prophètes, que l'est aux fidèles d'aujourd'hui la foi au Christ qui a souffert et qui est ressuscité ; si l'effusion du sang de l'Agneau qui a eu lieu, comme il le dit lui-même, « pour un grand nombre en rémission « des péchés [3] », a servi à quelque chose, a rendu purs ou plus purs ceux qui y croyaient comme à une chose à venir et sont sortis de cette vie avant qu'elle fût accomplie ; et si la mort du Sauveur a étendu ses bienfaits jusqu'à ces justes au tombeau. Mais traiter maintenant cette question, la discuter, y démêler les éléments vrais et les étayer de preuves, serait un travail de longue haleine et qui n'est point nécessaire pour l'objet présent.

CHAPITRE XVI.

IL A FALLU DES RITES DIFFÉRENTS, UN AUTRE LANGAGE POUR PROPHÉTISER CE QUI DEVAIT ARRIVER, ET INDIQUER CE QUI EST ACCOMPLI.

En attendant, qu'il nous suffise de réfuter les calomnies que Fauste a avancées dans son ignorance, de démontrer l'extravagante erreur de ceux qui croient que, les signes et les sacrements étant changés, les choses promises par le rite prophétique ne sont pas celles qui sont accomplies par le rite évangélique ; ou qui pensent que, si les choses sont les mêmes, on devrait, quand elles sont accomplies, les annoncer au moyen des mêmes sacrements qui servaient à les prophétiser avant leur accomplissement. Car si les sons des mots qui forment le langage, varient selon le temps ; si on exprime différemment la même chose quand elle est à faire ou quand elle est faite ; si ces deux mots mêmes : « devant être fait », et « fait », n'ont pas la même quantité, les mêmes lettres, les mêmes syllabes ni un même nombre : qu'y a-t-il d'étonnant qu'on ait employé des signes et des rites différents pour promettre la passion et la résurrection futures du Christ, et pour indiquer qu'elles étaient accomplies : puisque les mots mêmes « futur » et « fait », « devant souffrir » et « ayant souffert », « devant ressusciter » et « ressuscité », n'ont pu avoir la même longueur ni se produire par les mêmes sons? Que sont au fond les sacrements matériels, sinon des paroles rendues visibles, très-saintes il est vrai, mais néanmoins sujettes à changement et dépendantes du temps ? Car Dieu est éternel, et cependant l'eau et toutes les cérémonies qui se rattachent au baptême, se font, passent, et ne sont pas éternelles ; et, là encore, ces syllabes passagères, ces sons rapides qui forment le mot « *Deus*, Dieu », ne produisent point l'effet sacré, si elles ne sont pas prononcées. Tout cela se fait et passe, tout cela bruit et passe ; et cependant la puissance qui opère en cela, demeure éternellement, et le feu spirituel communiqué par là est aussi éternel. Ainsi donc, celui qui dit : Si le Christ n'avait pas aboli la loi et les Prophètes, les sacrements prescrits par la loi et les Prophètes subsisteraient et se célébreraient encore dans les assemblées chrétiennes ; celui-là peut dire aussi : Si le Christ n'avait pas aboli la loi et les Prophètes, on annoncerait encore qu'il naîtra, qu'il souffrira, qu'il ressuscitera ; tandis que ce qui prouve qu'il n'est pas venu abolir tout cela, mais l'accomplir, c'est qu'on ne promet plus qu'il naîtra, qu'il souffrira, qu'il ressuscitera, ainsi que les anciens sacrements le signifiaient; mais qu'on annonce qu'il est né, qu'il a souffert, qu'il est ressuscité, comme l'indiquent les sacrements célébrés chez les chrétiens. Celui donc qui est venu, non abolir, mais accomplir la loi et les Prophètes, a aboli, par cet accomplissement même, ce qui n'était que

[1] Jean, I, 14. — [2] Gal. III, 23. — [3] Matt. XXVI, 28.

la promesse et le gage de l'accomplissement de ce qui est certainement accompli. C'est comme s'il faisait disparaître ces mots : Il naîtra, il souffrira, il ressuscitera, qui étaient justes quand il s'agissait du futur, et y substituait ceux-ci : Il est né, il a souffert, il est ressuscité, qui sont maintenant les seuls vrais, puisque les autres sont accomplis et ont, pour cela même, disparu.

CHAPITRE XVII.

A QUI, PARMI LES PREMIERS CHRÉTIENS, LE JUDAÏSME ÉTAIT ENCORE PERMIS, A QUI IL ÉTAIT DÉFENDU.

Ainsi donc, comme ces paroles, les sacrements de l'ancien peuple ont dû disparaître et se transformer, parce qu'ils avaient leur accomplissement dans celui qui n'est pas venu abolir la loi et les Prophètes, mais les accomplir. Et pour donner aux premiers chrétiens, convertis du judaïsme, le temps de s'en convaincre peu à peu et d'en avoir une parfaite intelligence, contrairement à une longue habitude, aux préjugés de la naissance et de l'éducation, les Apôtres leur permirent de conserver les rites et les traditions des ancêtres, et en prévinrent ceux à qui cela était nécessaire, afin de s'accommoder à la lenteur de leur caractère et à leurs habitudes. Voilà comment l'Apôtre circoncit lui-même Timothée, né d'une mère juive et d'un père grec, à cause de ceux chez qui il venait avec lui et qui se trouvaient dans le même cas [1]; et il tint cette conduite au milieu d'eux, non par dissimulation et pour tromper, mais par esprit de précaution et de prudence. En effet, pour des hommes nés et élevés dans de telles conditions, ces rites étaient sans danger, bien qu'ils ne fussent plus nécessaires pour annoncer l'avenir. Il eût été bien plus dangereux de les défendre comme coupables à ceux jusqu'au temps de qui ils devaient durer; parce que le Christ, qui était venu accomplir toutes ces prophéties, les y avait trouvés ainsi initiés ; et, d'autre part, pour que ceux qui n'étaient point liés par de telles habitudes, mais qui venaient, comme d'un mur opposé, c'est-à-dire du milieu des incirconcis, à la pierre angulaire qui est le Christ [2], ne fussent pas astreints à de telles obligations. Si donc ceux qui venaient de la circoncision et qui étaient encore dans l'usage de ces sacrements, voulaient, comme Timothée, y rester fidèles, on ne les en empêchait point; mais s'ils s'imaginaient que leur espérance et leur salut reposassent sur ces œuvres de la loi, on devait les en éloigner comme d'une mort assurée. C'est ce qui faisait dire à l'Apôtre : « Voici que moi, Paul, je vous « dis que si vous vous faites circoncire, le Christ « ne vous servira de rien [1] ». « Si vous vous « faites circoncire », bien entendu, comme ils le voulaient, comme des gens à qui des esprits pervers avaient persuadé qu'ils ne pourraient être sauvés sans les œuvres de la loi [2]. En effet, comme les Gentils venaient à la foi du Christ (surtout par la prédication de l'apôtre Paul), ainsi qu'ils devaient y venir, sans être surchargés d'observances de ce genre; comme ces rites auxquels ils n'étaient point habitués, et surtout la circoncision, eussent détourné de la foi ceux qui étaient déjà avancés en âge; que leur naissance ne les disposait pas à pratiquer ces sacrements, en se faisant prosélytes à l'ancienne manière, comme si ces rites mystérieux fussent encore chargés d'annoncer le futur avénement du Christ; comme, dis-je, ils venaient à la foi ainsi que des Gentils devaient y venir ; ceux qui venaient de la circoncision ne comprenant pas pourquoi on ne leur imposait pas les observances qu'on tolérait chez eux, commençaient à troubler l'Eglise par certaines séditions charnelles, sous prétexte que les Gentils, en prenant place parmi le peuple de Dieu, n'étaient pas d'abord devenus prosélytes par la pratique solennelle de la circoncision de la chair et des autres observances de ce genre prescrites par la loi. Or, parmi ces gentils, il en était qui demandaient vivement à embrasser ces rites, parce qu'ils craignaient les Juifs au milieu desquels ils vivaient. C'est contre ceux-là que Paul s'élève en beaucoup d'endroits de ses écrits : et Pierre même s'étant laissé aller à user en ce point de dissimulation, il lui adressa une correction fraternelle [3]. Mais après que les Apôtres réunis ensemble eurent décidé dans leur prudence qu'il ne fallait pas obliger les Gentils aux œuvres de la loi [4], cette mesure déplut à certains Juifs devenus chrétiens, qui ne savaient pas voir qu'on ne pouvait tolérer ces rites que chez ceux que la foi, actuellement révélée, y avait trouvés adonnés, afin que l'opération prophétique se consommât

[1] Act. xvi, 1-3. — [2] Eph. ii, 14, 20.

[1] Gal. v, 2. — [2] Act. xv, 1. — [3] Gal. ii, 14. — [4] Act. xv, 6-11.

en ceux qui la pratiquaient déjà avant l'accomplissement même de la prophétie, et de peur que, si on la leur interdisait, ils ne la crussent plutôt désapprouvée qu'arrivée à terme ; tandis que, si on en faisait une loi aux Gentils, on pourrait croire ou qu'elle n'avait pas été instituée en vue du Christ promis, ou qu'elle continuait à être une promesse du Christ à venir. Ainsi donc le premier peuple de Dieu, avant que le Christ vînt accomplir la loi et les Prophètes, avait ordre d'observer tout ce qui était l'annonce prophétique de son avénement : libre dans ceux qui connaissaient le but où tout cela tendait, esclave dans ceux qui ne le comprenaient pas. Mais le peuple nouveau, recevant la foi qui annonçait que le Christ était venu, qu'il avait souffert, qu'il était ressuscité, n'était ni obligé ni empêché d'observer ces sacrements, dans la personne de ceux qui les pratiquaient avant d'embrasser cette foi : mais il en était empêché dans ceux qui, au moment où ils venaient à la foi, ne connaissaient point ces pratiques, et n'y étaient tenus ni par naissance, ni par habitude, ni par convenance ; afin que par eux on commençât à voir que toutes ces œuvres avaient été instituées en vue de la promesse du Christ, et qu'elles devaient disparaître du moment que le Christ était venu et avait accompli les promesses. Mais cette prudence et ces sages ménagements, inspirés aux Apôtres par l'Esprit-Saint, ayant déplu à certains Juifs devenus croyants, qui ne les comprenaient pas, ils persévérèrent dans la coupable pensée de forcer les Gentils à pratiquer le judaïsme. Ce sont ceux-là que Fauste mentionne sous le nom de Symmaques ou de Nazaréens. On en trouve encore de nos jours, quoiqu'en très-petit nombre.

CHAPITRE XVIII.

CE QUE LES CHRÉTIENS ONT GARDÉ DE LA LOI ANCIENNE.

Pourquoi donc ces sectaires calomnient-ils la loi et les Prophètes, sous prétexte que le Christ est venu les abolir plutôt que les accomplir, et accusent-ils les chrétiens de ne pas observer ce qui y est prescrit, quand les chrétiens n'en omettent que ce qui était une promesse du Christ et l'omettent précisément parce que le Christ a accompli les promesses, que ce qui est accompli ne se promet plus, et que tous ces signes prophétiques devaient trouver leur terme en ceux mêmes qui en étaient pénétrés, quand ils sont venus à la foi du Christ qui a tout accompli? Est-ce que les chrétiens ne maintiennent pas ce qui est écrit : « Ecoute, Israël : le Seigneur ton Dieu « est le seul Dieu [1] ; tu ne te fabriqueras point « d'idoles », et tant d'autres choses de ce genre? Est-ce que les chrétiens n'observent pas la défense : « Tu ne prendras pas le nom « du Seigneur ton Dieu en vain ? » Est-ce que les chrétiens n'observent pas le sabbat, établi comme symbole du véritable repos? Est-ce qu'ils ne s'abstiennent pas de la fornication, de l'homicide, du vol, du faux témoignage, de la convoitise de la femme ou du bien d'autrui : toutes choses prescrites dans la loi [2] ? Ici ce sont des préceptes moraux, et là des rites renfermant des promesses ; les uns s'accomplissent avec l'aide de la grâce, les autres par la manifestation de la vérité : mais les uns et les autres par le Christ, qui donne toujours cette grâce et la manifeste maintenant ; qui promettait alors cette vérité et maintenant la fait connaître : puisque « la loi « a été donnée par Moïse, mais que la grâce « et la vérité sont venues par Jésus-Christ [3] ». Enfin, ces préceptes, fidèlement conservés par une conscience droite, sont accomplis par la foi qui agit par la charité ; mais ces rites, qui ne renfermaient qu'une promesse, ont passé, quand les faits promis ont eu lieu. Ils ne sont donc pas abolis, mais accomplis ; parce que le Christ, en accomplissant la promesse qu'ils renfermaient, a démontré qu'ils n'étaient ni inutiles, ni mensongers.

CHAPITRE XIX.

ERREUR DE FAUSTE SUR CE POINT.

Fauste se trompe donc quand il affirme que le Seigneur Jésus a accompli certaines choses qui avaient été dites aux anciens justes avant la loi de Moïse, comme par exemple : « Tu ne tueras pas » : (précepte que le Christ est loin de rejeter, puisqu'il le confirme, en défendant la colère et toute parole injurieuse [4]) ; mais qu'il en a aboli d'autres, qui semblaient plus proprement appartenir à la loi des Hébreux, comme par exemple : « Œil « pour œil, dent pour dent », qu'il semble avoir plutôt aboli que confirmé en disant :

[1] Deut. VI, 4. — [2] Ex. XX, 4-17. — [3] Jean, I, 17. — [4] Ex. XX, 13 ; Matt. V, 21, 22.

« Et moi je vous dis de ne point résister aux « mauvais traitements; mais si quelqu'un « vous frappe sur la joue droite, présentez- « lui encore l'autre [1] ». Car nous disons que ce que les Manichéens croient aboli par le Christ qui aurait établi des principes contraires, a été autrefois sagement institué pour le temps, et est maintenant, non aboli, mais accompli par le Christ.

CHAPITRE XX.

CE N'EST POINT LA LOI DES ANCIENS JUSTES QUE LE CHRIST EST VENU ACCOMPLIR.

Et d'abord, je demande aux Manichéens si ces anciens justes, Enoch et Seth (ce sont ceux que Fauste se plaît surtout à citer) et tous ceux qui ont pu exister, non-seulement avant Moïse, mais même avant Abraham, se sont fâchés sans raison contre leur frère ou lui ont dit : « Fou? » S'ils ne l'ont pas dit, pourquoi n'ont-ils pas donné des enseignements en conséquence? Et s'ils en ont donné, je demande comment le Christ a complété leur justice et leur doctrine, en ajoutant : « Et « moi je vous dis que quiconque se met en « colère contre son frère, ou lui dit : Raca, ou « lui dit : Fou, sera soumis au jugement, ou « au conseil, ou à la géhenne du feu [2] », puisque ces justes se réglaient d'après ces principes, et enseignaient qu'il fallait les suivre? Ces justes ignoraient-ils qu'il faut réprimer sa colère, ne point provoquer un frère par des paroles injurieuses et insolentes ; ou, s'ils le savaient, ne pouvaient-ils s'abstenir de ces fautes? Ils étaient donc soumis à la géhenne : mais alors, comment étaient-ils justes? Tu n'oses certainement pas dire que, dans leur justice, ils étaient ignorants de leurs devoirs, ou incapables de se modérer, au point d'être soumis à la géhenne. Pourquoi donc le Christ ajouterait-il à la loi selon laquelle ces justes vivaient, et l'accomplirait-il, puisque, sans ces principes, ils ne pouvaient pas même être justes? Diras-tu que la violence de la colère et l'insolence du langage ne sont devenues des péchés que depuis l'avénement du Christ, et qu'auparavant il n'y avait pas de mal à se livrer à ces désordres du cœur ou de la bouche; comme nous voyons qu'en certaines institutions accommodées aux temps, une chose est d'abord permise et ensuite défendue, ou une autre défendue et ensuite permise? Tu ne porteras pas la folie jusque-là. Mais quand tu le dirais, on te répondrait que, d'après cette manière de voir, le Christ ne serait pas venu combler les lacunes de la loi ancienne, mais créer une nouvelle loi; puisqu'il eût été permis au temps des anciens justes, de dire « Fou » à son frère, tandis que le Christ veut que ce soit une injustice telle que quiconque prononce ce mot soit soumis à la géhenne. Par conséquent, tu n'as pas encore trouvé la loi à laquelle ces préceptes aient fait défaut et que le Christ soit venu accomplir en les y ajoutant.

[1] Ex. xxi, 24 ; Matt. v, 38, 39. — [2] Matt. v, 22.

CHAPITRE XXI.

LA LOI QUI DÉFEND L'ADULTÈRE ÉTAIT DÉJA COMPLÈTE CHEZ LES ANCIENS JUSTES.

Est-ce par hasard la loi qui défend l'adultère qui aurait été incomplète chez les anciens justes, jusqu'à ce que, pour la compléter, le Seigneur soit venu défendre de porter sur une femme même un regard de convoitise? Car c'est en ce sens que tu as rappelé ce passage : « Vous avez entendu qu'il a été dit : « Tu ne commettras pas d'adultère ; mais je « vous dis de ne pas même convoiter ». « C'est « un complément », dis-tu. Explique clairement ces paroles mêmes de l'Evangile, n'y mêle pas les tiennes pour les affaiblir, et vois ce que tu penses de ces justes de l'antiquité la plus reculée. « Vous avez entendu, « dit le Sauveur, qu'il a été dit : Tu ne com- « mettras pas d'adultère ; mais moi je vous dis « que quiconque aura regardé une femme « pour la convoiter, a déjà commis l'adultère « dans son cœur [1] ». Est-ce que ces justes, Seth ou Enoch, ou d'autres semblables, commettaient l'adultère en leur cœur? Leur cœur n'était-il pas le temple de Dieu, ou commettaient-ils l'adultère dans le temple de Dieu? Tu n'oses pas le dire. Comment le Christ aurait-il complété sur ce point par son avénement une loi qui était déjà complète chez eux?

CHAPITRE XXII.

ET AUSSI CELLE QUI DÉFEND DE JURER. LE NOM DE MANÈS TRANSFORMÉ PAR LES MANICHÉENS.

Quant à la défense de jurer [2], autre point sur lequel tu prétends que le Christ a aussi

[1] Ex. xx, 14 ; Matt. v, 27, 28. — [2] Ex. xx, 7 ; Matt. v, 33-37.

accompli leur loi, je ne puis affirmer que les anciens justes ne juraient pas : car nous voyons que Paul lui-même a juré [1]. Or, le jurement est sans cesse dans votre bouche ; vous jurez par la lumière, que vous aimez aussi bien que les mouches, sans songer le moins du monde à cette lumière des intelligences qui éclaire tout homme venant en ce monde [2] ; vous jurez par votre maître Manichée, qu'on appelle Manès dans la langue de sa patrie ; mais pour éviter de passer pour fous chez les Grecs, vous déclinez son nom, vous l'allongez, et y ajoutez l'idée de répandre, afin de faire une plus lourde chute. En effet, un des vôtres m'a expliqué qu'on l'appelle Manichée, pour lui donner, dans la langue grecque, l'air de quelqu'un qui répand de la manne, vu qu'en grec χέειν signifie répandre [3]. Et en cela je ne sais ce que vous avez fait, si ce n'est de mieux faire ressortir les rêves de votre folie. Car vous avez oublié d'ajouter une lettre dans la première partie du mot, afin qu'on y pût reconnaître la manne ; et dans la seconde partie vous ajoutez deux syllabes, de manière à faire Manichée et non Mannichée : en sorte que d'après la valeur du mot, il ne vous aurait versé que la folie (la manie) dans ses longs et vains discours. Vous jurez très-souvent aussi par le Paraclet, non pas celui que le Christ a promis et envoyé à ses Apôtres [4], mais ce même verseur de folie, pour traduire son nom en latin. Puis donc que vous ne cessez de jurer, je voudrais bien savoir comment vous entendez cette partie de la loi (très-ancienne, selon vous) surtout à cause des serments de l'Apôtre. Car qu'est-ce que votre autorité, je ne dis pas pour moi, ou pour tout autre homme, mais pour vous-mêmes ? Il me semble qu'on voit clairement combien est différent le sens qu'il faut attacher à ces paroles du Christ : « Je ne suis pas « venu abolir la loi, mais l'accomplir ». Quant aux additions qu'il y a faites, elles ne touchent point essentiellement à l'accomplissement de la loi, mais c'est une explication des anciennes maximes dont il était question, ou qui étaient pratiquées par les anciens justes.

[1] Rom. I, 9 ; Phil. I, 8 ; II Cor. I, 23. — [2] Jean, I, 9. — [3] Le texte porte *être répandu*, ce qui n'est pas exact, χέω étant un verbe actif. — [4] Jean, XIV, 16, 26, XVI, 7 ; Act. II, 2, 4.

CHAPITRE XXIII.

LA LOI QUI DÉFEND LE PARJURE N'A POINT ÉTÉ ABOLIE.

En effet, comme, pour les Juifs, il n'y avait d'homicide que dans l'acte violent qui prive de vie un corps humain, le Seigneur a déclaré qu'il fallait considérer comme une espèce d'homicide tout mouvement coupable qui porte à nuire à un frère. C'est pourquoi Jean a dit : « Celui qui hait son frère, est un « homicide [1] ». Et comme pour eux encore, il n'y avait d'adultère que dans le commerce charnel illicite avec une femme, le Maître leur a démontré que la simple convoitise était aussi un adultère. De même comme le parjure est un péché grave, tandis que ne pas jurer ou jurer la vérité n'est pas un mal, et que celui qui n'a pas l'habitude de jurer est beaucoup plus éloigné du parjure que celui qui est enclin à jurer la vérité : le Seigneur aime mieux que nous nous éloignions du parjure en ne jurant pas, que de nous en rapprocher en jurant la vérité. C'est pourquoi l'Apôtre n'a jamais juré dans les discours qu'on rapporte de lui, de peur que l'habitude de jurer ne l'entraînât au parjure, même sans qu'il s'en doutât. Mais dans ses écrits, là où la réflexion est plus grande, et plus facile, nous voyons qu'il a juré plusieurs fois, pour qu'on ne crût pas qu'il y a du mal à jurer la vérité, mais que l'on comprît que s'abstenir de tout serment est, pour la fragilité humaine, le plus sûr moyen de se préserver du parjure. Tout cela bien pesé, nous ne voyons pas, comme Fauste le pense, que ces points mêmes qu'il croit tenir plus particulièrement à la loi de Moïse, aient été abolis.

CHAPITRE XXIV.

COMMENT ON PEUT TOUT A LA FOIS HAIR ET AIMER SON ENNEMI. SYSTÈME EXTRAVAGANT DES MANICHÉENS.

Et ici je demande aux Manichéens pourquoi ils rattachent exclusivement à la loi de Moïse ce qui a été dit aux anciens : « Tu ai- « meras ton prochain et tu haïras ton en- « nemi [2] ». Est-ce que l'apôtre Paul n'a pas appelé certains hommes : « Haïs de Dieu [3] ? » Et d'autre part, dans ce même sermon, le Seigneur lui-même nous exhorte à imiter

[1] I Jean, III, 15. — [2] Lev. XIX, 18. — [3] Rom. I, 30.

Dieu : « Afin », nous dit-il, « que vous soyez « les enfants de votre Père qui est dans les « cieux, qui fait lever son soleil sur les bons « et sur les méchants, et pleuvoir sur les « justes et les injustes ». Il faut donc chercher en quel sens on doit haïr ses ennemis à l'exemple de Dieu, de qui, suivant Paul, certains hommes sont haïs, et aussi aimer ces mêmes ennemis à l'exemple de Dieu, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et les injustes. Par là, on verra que le Seigneur a voulu redresser l'erreur de ceux qui comprenaient mal ces paroles : « Tu haïras ton en- « nemi », et leur apprendre, ce qu'ils ignoraient absolument, à aimer leurs ennemis. Mais comment observer l'un et l'autre point? C'est une question qui serait longue à traiter. En attendant, nous avons un moyen de fermer la bouche aux Manichéens qui ne peuvent en général admettre l'idée qu'un homme haïsse son ennemi : c'est de leur demander si leur dieu aime le peuple des ténèbres ; et, si nous devons aimer nos ennemis parce qu'ils ont une partie bonne, pourquoi nous ne devrions pas les haïr parce qu'ils ont une partie mauvaise. Mais il y a une règle qui résout la difficulté, et nous fait voir qu'il n'y a pas de contradiction entre ces paroles de l'ancienne Ecriture : « Tu haïras ton ennemi », et celles-ci de l'Evangile : « Aimez vos ennemis [1] » : c'est qu'il faut haïr tout homme méchant en tant qu'il est méchant, et l'aimer en tant qu'il est homme, de manière à condamner en lui ce que nous avons raison d'y haïr, c'est-à-dire le vice, afin que ce que nous avons raison d'aimer en lui, c'est-à-dire la nature humaine, puisse se corriger du mal et s'en affranchir. Voilà, dis-je, la règle en vertu de laquelle nous haïssons un ennemi à cause de ce qu'il y a de mauvais en lui, c'est-à-dire de l'iniquité, et nous aimons ce même ennemi à cause de ce qu'il y a de bon en lui, c'est-à-dire parce qu'il est une créature faite pour la société et douée de raison, tout en restant convaincus qu'il est mauvais, non par sa propre nature ou celle d'un autre, mais par sa mauvaise volonté personnelle. Quant à nos adversaires, ils pensent que l'homme est mauvais par la nature du peuple des ténèbres, que leur dieu lui-même, suivant eux, craignait de toute son étendue, avant d'être vaincu en partie ; et il a été si bien vaincu par elle dans cette partie, qu'il n'a pu être affranchi tout entier. Les hommes donc, entendant, mais ne comprenant pas ce qui a été dit aux anciens : « Tu haïras ton ennemi », étaient portés à haïr l'homme, quand ils ne devaient haïr que le vice ; et le Seigneur les corrige en disant : « Aimez vos ennemis » ; en sorte que celui qui avait dit : « Je ne suis pas venu abolir la « loi, mais l'accomplir », qui par conséquent n'effaçait point les paroles écrites dans la loi sur la haine des ennemis, nous obligeait, en nous commandant positivement d'aimer nos ennemis, à comprendre comment nous pourrions tout à la fois haïr le même homme à cause de son iniquité et l'aimer à cause de sa nature. Mais, pour les esprits égarés des Manichéens, cela est difficile à comprendre. Il faut seulement les pousser à bout en les forçant, autant que le permet leur raison pervertie par un culte menteur, ou plutôt leur folie, à défendre leur propre dieu en qui ils ne peuvent reconnaître de l'amour pour le peuple des ténèbres ; par conséquent, ils ne sauraient s'appuyer sur son exemple pour exhorter quelqu'un à aimer son ennemi. Ce serait au peuple même des ténèbres, plutôt qu'à leur dieu, qu'ils pourraient attribuer l'amour d'un ennemi. Car, si on en croit leurs extravagantes rêveries, ce peuple se serait épris de la lumière voisine de son séjour, aurait voulu en jouir, et pour cela aurait imaginé d'y faire irruption. Et en cela il n'y avait pas de mal, puisque c'était désirer le vrai bien, la source du bonheur. Aussi le Seigneur dit-il : « Le « royaume des cieux souffre violence, et ce « sont les violents qui le ravissent [1] ». Et voilà que, selon ces vaines doctrines, le peuple des ténèbres a voulu employer la violence et ravir le bien qu'il aimait, et dont la clarté et la beauté l'avaient séduit ; mais, en revanche, le dieu ne put aimer ce peuple envahisseur qui voulait jouir de lui ; et, le poursuivant de sa haine, il s'efforça d'en détruire jusqu'au dernier vestige. Or, si les méchants aiment le bien pour en jouir, et si les bons haïssent le mal pour ne pas s'en souiller, dites-nous, Manichéens, lesquels d'entre eux accomplissent l'ordre du Seigneur : « Aimez vos en- « nemis ?» Que si ces deux principes vous paraissent devoir être séparés et se trouver contradictoires entre eux, voilà que votre

[1] Matt. v, 43, 45.

[1] Matt. xi, 12.

dieu a accompli ce qui est écrit dans la loi de Moïse : « Tu haïras ton ennemi »; et le peuple des ténèbres, ce qui est écrit dans l'Evangile : « Aimez vos ennemis ». D'autre part votre imagination elle-même n'a pu trouver moyen de trancher la question entre les mouches qui cherchent la lumière, et les mites qui la fuient : car vous prétendez que ces deux espèces d'insectes appartiennent au peuple des ténèbres. Pourquoi donc les unes aiment-elles la lumière qui leur est étrangère, et les autres ont-elles de l'aversion pour cette même lumière et restent-elles plutôt fidèles à leur origine? Serait-ce que les mouches naissent plus pures dans de fétides cloaques que les mites dans d'obscurs cabinets?

CHAPITRE XXV.

LA LOI DU TALION EN FACE DE LA DOCTRINE ÉVANGÉLIQUE.

Maintenant, quelle contradiction y a-t-il entre ce qui a été dit aux anciens : « OEil pour « œil, dent pour dent », et ce que dit le Seigneur : « Et moi je vous dis de ne point ré- « sister aux mauvais traitements; mais si quel- « qu'un vous frappe sur la joue droite, pré- « sentez-lui encore l'autre [1] », et le reste? Le précepte donné aux anciens avait pour but de réprimer l'ardeur de la haine, de mettre un frein à une fureur immodérée. Car quel est l'homme qui se contente de se venger dans la juste proportion de l'injure qu'il a reçue ? Ne voyons-nous pas des hommes, légèrement offensés, méditer le meurtre, avoir soif de sang, et se montrer insatiables des maux de leur ennemi ? Quel est l'homme qui, ayant reçu un coup de poing, ne cite pas en justice celui qui l'a frappé pour le faire condamner; ou s'il veut se faire lui-même justice, n'accable pas son adversaire de coups de poing et de coups de pied du haut en bas, à supposer encore qu'il ne se trouve pas une arme sous sa main pour l'en percer ? C'était donc pour fixer une juste mesure à cette vengeance immodérée, et par là même injuste, que la loi avait établi la peine du talion, c'est-à-dire réglé que la punition serait telle que l'injure. Par conséquent le principe : « OEil pour œil, dent pour dent », n'avait pas pour but d'exciter la colère, mais de lui donner une borne; ni de rallumer une flamme éteinte, mais de contenir les ravages de l'incendie allumé. Car enfin il existe une vengeance juste, un droit équitable en faveur de celui qui a reçu une injure; d'où vient que quand nous pardonnons, nous cédons en quelque sorte de notre droit. Aussi sont-ce des dettes que l'Oraison dominicale nous engage à remettre aux hommes, afin que les nôtres nous soient remises de la part de Dieu [1]. Or, il n'y a pas d'injustice à réclamer une dette, bien qu'il soit généreux de la remettre. Mais de même que, en fait de serment, celui qui jure la vérité se rapproche du parjure, tandis que celui qui ne jure pas du tout s'en éloigne, et que, bien que celui qui jure la vérité ne pèche pas, celui qui ne jure pas du tout est plus éloigné du péché, en sorte que nous engager à ne pas jurer c'est nous préserver du péché de parjure : ainsi, comme celui qui veut se venger immodérément se rend coupable, et que celui qui ne veut qu'une juste vengeance ne pèche pas, cependant celui qui ne veut en aucune façon se venger est à une plus grande distance du péché de vengeance injuste. En effet, celui qui exige plus qu'il ne lui est dû est coupable; tandis que celui qui n'exige que sa dette ne l'est pas : mais celui-là est bien mieux garanti du péché d'une injuste exaction, qui n'exige en aucune façon sa dette, surtout pour n'être pas forcé de payer sa propre dette à celui qui n'a pas de dettes. Je pourrais donc dire : Il a été dit aux anciens : Tu ne te vengeras pas injustement; mais moi, je vous dis : Ne vous vengez pas même : voilà le complément; absolument comme Fauste a dit : « Il a été dit : Tu ne te parjureras pas; et « moi je vous dis : Ne jurez pas même : voilà « encore un complément ». Oui, je pourrais dire cela si je voyais, dans les paroles du Christ, une addition faite à la loi, pour combler une lacune, et non plutôt le but même que la loi voulait atteindre, à savoir qu'on ne se venge pas du tout pour mieux se préserver du péché de la vengeance injuste : de même que son but était de sauver plus sûrement du péché de parjure, en engageant à ne pas jurer du tout. Car s'il y a contradiction entre : « OEil pour œil », et : « Si quelqu'un vous frappe sur une joue, « présentez-lui encore l'autre », pourquoi n'y en aurait-il pas aussi entre : « Remplissez le « serment que vous avez fait au Seigneur », et : « Ne jurez en aucune façon [2] ? » Et cependant, là, Fauste ne voit qu'un complément, et

[1] Ex. XXI, 24; Matt. V, 39.

[1] Matt. VI, 12. — [2] Ex. XX, 7; Matt. V, 33-37.

non une abolition; il aurait donc dû en voir aussi un ici. Car si : Jure la vérité, est complété par : Ne jure pas ; pourquoi : Tire une juste vengeance, ne serait-il pas complété par : Ne te venge pas ? Pour moi, je vois dans l'un et dans l'autre un préservatif contre le péché de faux serment ou de vengeance injuste; et, de plus, la remise complète de l'injure a cet avantage que, en remettant ce qui nous est dû, nous méritons que nos propres dettes nous soient remises. Mais à un peuple difficile il fallait d'abord fixer une mesure, pour lui apprendre à ne rien exiger au-delà de la justice ; afin que, devenu maître de la colère qui entraîne à une vengeance immodérée, l'homme calmé pût, s'il le voulait, réfléchir à ses dettes, examiner ce qu'il aimerait à se voir remettre par le Seigneur, et que cette considération le déterminât à remettre lui-même à son frère tout ce que celui-ci pourrait lui devoir.

CHAPITRE XXVI.

LE DIVORCE. L'ACTE DE RÉPUDIATION.

Quant à la défense faite par le Seigneur de renvoyer une femme, après qu'il a été dit aux anciens : « Que celui qui renvoie sa femme, lui « donne un acte de répudiation [1] », nous verrons, en y regardant de près, qu'il n'y a là aucune contradiction. En effet, le Seigneur a d'abord exposé ce que veut la loi : elle ordonne que celui qui renvoie sa femme sans raison lui donne un acte de répudiation. Elle ne dit pas : Que celui qui veut renvoyer, renvoie : ce serait le contraire de ne pas renvoyer : mais évidemment son espoir était qu'une femme ne serait pas renvoyée par le mari, quand celui-ci aurait, à l'aide du retard nécessaire pour écrire un acte de répudiation, laissé tomber le premier mouvement qui le poussait au divorce et réfléchi au mal qu'il y a à renvoyer une femme : cela était d'autant plus probable que, chez les Hébreux, dit-on, personne n'avait le droit d'écrire les lettres hébraïques que les scribes, lesquels faisaient profession d'une plus haute sagesse, et dont quelques-uns, doués de dignité et de piété, non-seulement professaient cette sagesse, mais la pratiquaient. C'était donc à ces hommes, qui devaient être des interprètes justes et éclairés de la loi, et détourner du divorce, que la loi adressait celui qui voulait renvoyer sa femme et de qui elle exigeait un acte de répudiation. Et cet acte ne pouvait être écrit que par eux. Nécessité qui leur remettait en quelque sorte cet homme en main, les autorisait à lui donner de bons conseils, et à intervenir pacifiquement pour rétablir entre les deux époux l'amour et la concorde. Mais si l'aversion était tellement forte qu'elle ne pût être guérie ni diminuée, alors l'acte de répudiation s'écrivait : on supposait qu'un homme avait de justes raisons de renvoyer une femme qu'il haïssait au point de ne pouvoir être ramené à l'affection conjugale par les conseils d'hommes prudents. En effet, si on n'aime pas une femme, il faut la renvoyer; mais comme on ne doit pas la renvoyer, donc il faut l'aimer. Or l'amour peut être réveillé par des avis, par des moyens persuasifs, mais non imposé par la force. Voilà ce que devait faire un scribe juste, sage, tel que le requérait sa profession. C'était pour forcer le mari à aller à lui qu'il avait reçu commission d'écrire l'acte; et un homme de bien, un homme prudent, n'écrit un tel acte, que quand les conseils pacifiques sont sans effet sur une âme trop méchante ou trop égarée par la haine. En attendant, je vous demande pourquoi, d'après vos vaines et sacrilèges erreurs, vous trouvez mauvais qu'un homme renvoie sa femme qui n'est, selon vous, qu'un instrument de coupable libertinage et non une compagne liée par la foi conjugale ? En effet, le mot même de mariage (*matrimonium*) indique qu'une femme ne se marie que pour devenir mère : ce que vous repoussez avec horreur. Car vous pensez que, par là, une partie de votre dieu, déjà vaincue et prise dans le combat contre le peuple des ténèbres, se trouve de plus enchaînée par les liens de la chair.

[1] Ex. XXIV, 1 ; Matt. v, 31, 32.

CHAPITRE XXVII.

QUEL EST LE VÉRITABLE SENS DE CES PAROLES : « JE NE SUIS PAS VENU ABOLIR LA LOI, MAIS « L'ACCOMPLIR ».

Mais, pour revenir à notre sujet : si le Christ en ajoutant à quelques anciennes prescriptions ces paroles : « Mais moi, je vous dis », n'a pas complété, par cette addition, la loi donnée aux premiers hommes, et n'a point détruit, par des ordres contradictoires, celle qui a été donnée par Moïse ; si, au contraire, il a confirmé tout ce qu'il a cité de la loi des Hébreux, de telle sorte que tout ce qu'il a dit en son

propre nom n'avait pour but que d'éclaircir ce que la loi avait laissé d'obscur, ou de garantir plus efficacement les mesures qu'elle avait prises : si, dis-je, il en est ainsi, tu vois qu'il faut interpréter bien autrement ces paroles : « Je ne suis pas venu abolir la loi, mais « l'accomplir », et les entendre, non en ce sens que le Christ ait rempli par ces mots une mesure à demi pleine, mais en ce sens que ce que la loi n'avait pu au moyen de la lettre et à raison de la présomption de l'orgueil, la grâce l'accomplit, à cause de l'humilité de la confession, et non par une simple addition de paroles, mais par celle des œuvres. Car « la foi », comme dit l'Apôtre, « agit par la « charité ». Et encore : « Qui aime le prochain, « a accompli la loi [1] ». Et c'est parce que le Christ a manifestement donné, par l'Esprit-Saint qu'il avait promis et qu'il a envoyé, cette charité qui peut seule accomplir la justice de la loi, c'est pour cela qu'il a dit : « Je « ne suis pas venu abolir la loi, mais l'ac- « complir ». Et c'est là ce Nouveau Testament, qui promet à cette charité l'héritage du royaume des cieux, mais qui était voilé sous les figures de l'Ancien Testament à raison de la nécessité des temps. Aussi a-t-il dit : « Je « vous donne un commandement nouveau, « c'est que vous vous aimiez les uns les « autres [2] ».

CHAPITRE XXVIII.

L'ANCIEN TESTAMENT CONTENAIT DÉJA LES PERFECTIONNEMENTS INTRODUITS PAR LE CHRIST.

Ainsi donc tout, ou à peu près tout ce que le Christ a donné de conseils ou de préceptes quand il ajoutait : « Mais moi, je vous dis », se trouve aussi dans les livres de l'Ancien Testament. Là on disait contre la colère : « Mes « yeux sont troublés par la colère [3] », et encore : « Celui qui dompte sa colère l'emporte « sur celui qui prend une ville [4] ». Là on dit contre les paroles injurieuses : « Un coup « de fouet laisse une trace livide, mais un « coup de langue brise les os [5] ». Contre l'adultère du cœur : « Ne convoite point la « femme de ton prochain [6] »; non pas : Ne commets pas d'adultère, mais : « Ne convoite « pas ». Ce qui fait dire à l'Apôtre, en citant ce passage de la loi : « Car je ne connaîtrais « pas la concupiscence, si la loi n'eût dit : Tu ne « convoiteras pas [1] ». Là, à l'honneur de la patience qui ne sait pas résister, on loue l'homme qui présente sa joue à celui qui le frappe et est rassasié d'opprobres [2]. Là on dit, à propos de l'amour des ennemis : « Si ton ennemi a « faim, donne-lui à manger; s'il a soif, donne- « lui à boire [3] »; paroles que l'Apôtre cite lui-même [4]. On lit encore dans les Psaumes : « J'étais pacifique avec ceux qui haïssaient la « paix [5] », et beaucoup d'autres choses de ce genre. Or, que s'abstenir de la vengeance et aimer même les méchants, ce soit imiter Dieu, vous en trouverez la preuve dans un long passage où l'on nous fait voir Dieu agissant ainsi : on y lit : « Car la souveraine puis- « sance est à vous seul à jamais, et qui résis- « tera à la vertu de votre bras? Comme ce « grain qui fait pencher la balance, et comme « une goutte de la rosée du matin qui descend « sur la terre, ainsi l'univers est devant vous; « mais vous avez pitié de tous les hommes, « parce que vous pouvez tout, et vous dissi- « mulez les péchés des hommes à cause du « repentir. Car vous aimez tout ce qui est, et « vous ne haïssez rien de ce que vous avez « fait; et vous n'avez rien établi avec haine. « Comment quelque être pourrait-il subsister, « si vous ne l'aviez voulu, ou se conserver, si « vous ne l'aviez appelé? Mais vous êtes in- « dulgent envers tous, parce que tout est à « vous, ô Seigneur, qui aimez les âmes! Car « votre esprit est bon en toutes choses; c'est « pourquoi vous châtiez peu à peu ceux qui « s'égarent; vous les avertissez, vous les repre- « nez de leurs fautes afin que, renonçant au « mal, ils croient en vous, Seigneur [6] ». C'est cette indulgente patience du Dieu qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et les injustes, que le Christ nous exhorte à imiter, afin que nous nous abstenions de venger les injures que nous avons reçues et que nous fassions du bien à ceux qui nous haïssent, pour être parfaits comme notre Père céleste est parfait [7]. Or, que la remise que nous faisons du droit de vengeance, nous obtienne le pardon de nos péchés, et qu'il faille prendre garde que ce pardon ne soit refusé même à nos prières, si nous le refusons à un autre, c'est ce qui est encore écrit dans ces anciens livres en ces

[1] Rom. XIII, 8. — [2] Jean, XIII, 34. — [3] Ps. VI, 8. — [4] Prov. XVI, 32. — [5] Eccli. XXVIII, 21. — [6] Ex. XX, 17.

[1] Rom. VII, 7. — [2] Thren. III, 30. — [3] Prov. XXV, 21. — [4] Rom. XII, 20. — [5] Ps. CXIX, 7. — [6] Sag. XI, 22; XII, 2. — [7] Matt. V, 44-48.

termes : « Celui qui veut se venger, rencon-
« trera la vengeance de la part de Dieu, et le
« Seigneur consolidera la dette de ses péchés.
« Pardonne à ton prochain le tort qu'il te
« fait, et quand tu prieras, tes péchés te se-
« ront remis. L'homme garde sa colère contre
« l'homme, et il demande à Dieu sa guérison?
« Il n'a pas pitié d'un homme semblable à lui,
« et il prie le Seigneur pour ses propres pé-
« chés? Lui qui n'est que chair, garde sa co-
« lère, et il implore la clémence de Dieu? Qui
« priera pour ses péchés [1] ? »

CHAPITRE XXIX.

LA LOI PRIMITIVE DU MARIAGE. BÉVUE DE MANÈS. POURQUOI MOÏSE PERMETTAIT LE DIVORCE.

Quant à la défense de renvoyer sa femme, pourrais-je citer de ces livres autre chose ou quelque chose de plus convenable que ce que le Seigneur lui-même répondit aux Juifs qui l'interrogeaient là-dessus? En effet, ceux-ci lui demandant s'il était permis de renvoyer sa femme pour quelque cause que ce fût, il leur dit : « N'avez-vous pas lu que celui qui
« fit l'homme au commencement, les fit mâle
« et femelle, et qu'il dit : A cause de cela,
« l'homme quittera son père et sa mère et
« s'attachera à sa femme, et ils seront deux en
« une seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux,
« mais une seule chair. Ce que Dieu donc a
« uni, que l'homme ne le sépare point ». Voilà que les livres de Moïse prouvent aux Juifs qu'il ne faut pas renvoyer sa femme, et ils croyaient, en la renvoyant, obéir aux ordres de Moïse. Ce passage nous apprend en même temps, d'après le témoignage du Christ, que Dieu a créé et uni les deux sexes, mâle et femelle : ce que les Manichéens nient et réprouvent, contrairement, non plus aux livres de Moïse, mais à l'Evangile du Christ. Or, si ce qu'ils pensent et prêchent est vrai, à savoir que c'est le diable qui a créé et uni les deux sexes, par quel tour de force diabolique Fauste blâme-t-il Moïse d'avoir brisé le nœud du mariage au moyen d'un acte de répudiation, et loue-t-il le Christ d'avoir resserré ce nœud par le précepte évangélique, alors qu'il aurait dû évidemment, suivant sa folle et sacrilége opinion, louer Moïse d'avoir séparé ce que le diable avait fait et uni, et blâmer le Christ d'avoir consolidé l'œuvre et le lien créés par le démon? Mais comment le bon Maître explique-t-il pourquoi Moïse, qui, dans le livre qu'il vient de citer, à l'occasion de l'union primitive des deux sexes, a proclamé la chasteté conjugale dont le nœud est indissoluble, pourquoi Moïse a permis ensuite de renvoyer sa femme? Comme les Juifs lui répliquaient : « Pourquoi donc Moïse a-t-il commandé de lui
« donner un acte de répudiation et de la ren-
« voyer? il leur répondit : C'est à cause de
« la dureté de vos cœurs, que Moïse vous a
« permis de renvoyer vos femmes [1] ». C'est ce que nous avons expliqué un peu plus haut [2]. Et combien était grande la dureté que l'intervalle nécessaire pour formuler l'acte de répudiation et les conseils d'hommes justes et prudents qui avaient lieu à cette occasion, ne pouvaient adoucir ni amener ou ramener à l'affection conjugale! Ainsi le Seigneur a fait voir, par le témoignage même de la loi, ce que la loi prescrivait aux hommes de bien et ce qu'elle permettait aux hommes d'un caractère difficile, en nous rappelant, d'une part, qu'on ne doit point renvoyer sa femme, selon l'Ecriture et par suite de l'union de l'homme et de la femme qui y est mentionnée et qui y est fondée sur l'autorité divine elle-même; d'autre part, en nous montrant qu'on pouvait donner un acte de répudiation par égard pour un caractère à dompter ou incapable d'être dompté.

CHAPITRE XXX.

POURQUOI LE CHRIST EST VENU ACCOMPLIR LA LOI. LES ANCIENS JUSTES EN VOYAIENT LE BUT.

Mais puisque tous ces excellents préceptes du Seigneur, que Fauste voulait opposer aux anciens livres des Hébreux, se trouvent dans ces mêmes livres : pourquoi le Seigneur est-il venu, non abolir, mais accomplir la loi, sinon pour que, à l'exception des figures qui n'étaient que des promesses et que la manifestation de la réalité a accomplies et fait disparaître, ces mêmes préceptes, qui rendaient la loi sainte, juste et bonne [3], s'accomplissent en nous, non pas selon la vétusté de la lettre qui commandait et aggravait les péchés de l'orgueil par le crime de rébellion, mais dans la nouveauté de l'esprit qui aide et qui affranchit par la grâce du salut les humbles qui confessent leur impuissance? Au fond, si ces préceptes sublimes sont contenus dans les anciens

[1] Eccli. XXVIII, 1-5.

[1] Matt. XIX, 4, 8. — [2] Chap. XXVI. — [3] Rom. VII, 12.

livres, le but auquel ils se rapportent y reste caché ; et pourtant c'était en vue de ce but que vivaient les saints ; ils en prévoyaient la future manifestation, et, suivant les besoins des temps, ou ils le voilaient sous la forme prophétique, ou ils le comprenaient sagement sous le voile même de la prophétie.

CHAPITRE XXXI.

LE MOT DE « ROYAUME DES CIEUX » NE SE TROUVE PAS DANS L'ANCIEN TESTAMENT, OU NÉANMOINS LA FOI A LA VIE ÉTERNELLE EST EXPRIMÉE.

Enfin, je ne sais si je me hasarde en disant qu'on ne trouvera pas dans ces livres le nom du royaume des cieux, que le Seigneur répète si souvent. On y dit, il est vrai : « Aimez la « sagesse, pour régner à jamais [1] ». Et si on n'y eût parlé clairement de la vie éternelle, le Seigneur n'aurait pas dit aux méchants Juifs : « Scrutez les Ecritures, puisque vous « pensez avoir en elles la vie éternelle ; car ce « sont elles qui rendent témoignage de moi [2] ». Peut-on, en effet, trouver un autre sens dans ces passages : « Je ne mourrai pas, mais je « vivrai, et je raconterai les œuvres du Sei- « gneur [3] ; éclairez mes yeux, pour que je ne « m'endorme pas dans la mort [4] : les âmes « des justes sont dans la main de Dieu et le « supplice ne les atteindra pas », et peu après : « Mais ils sont en paix ; et si, devant les hom- « mes, ils ont souffert des tourments, leur es- « pérance est pleine d'immortalité ; leur af- « fliction a été légère et leur bonheur sera « grand [5] » ; et ailleurs : « Mais les justes vi- « vront à jamais ; près du Seigneur est leur ré- « compense et leur pensée près du Très-Haut ; « c'est pourquoi ils recevront le royaume d'hon- « neur et le diadème de gloire de la main de « Dieu [1] ? » Ces passages et beaucoup d'autres, ou très-clairs, ou quelque peu obscurs, qu'on trouve dans ces livres, sont des témoignages de la vie éternelle. Les Prophètes ont même parlé de la résurrection du corps ; aussi les Pharisiens combattaient-ils vivement les Sadducéens qui n'y croyaient pas, c'est ce que nous voyons clairement, non-seulement dans le livre canonique des Actes des Apôtres, que les Manichéens rejettent pour ne pas être forcés d'admettre la descente du vrai Paraclet que le Seigneur a promis [2] ; mais même dans l'Evangile, où les Sadducéens demandent au Sauveur à qui, lors de la résurrection, appartiendra une femme qui avait épousé successivement sept frères, morts les uns après les autres. Ainsi l'ancienne Ecriture abonde en témoignages sur la vie éternelle et la résurrection des morts ; mais je ne me souviens pas d'y avoir rencontré nulle part ce mot de royaume des cieux. Il appartient effectivement en propre à la révélation du Nouveau Testament, parce que les corps qui auront d'abord été terrestres, en vertu du changement dont Paul parle en termes exprès, deviendront spirituels lors de la résurrection [3] et par là même célestes, afin que nous possédions mieux le royaume des cieux. Et ce nom restait réservé pour la bouche de Celui que toute la pompe déployée dans l'Ancien Testament : générations, actes, paroles, sacrifices, observances, solennités, éloges et louanges, faits accomplis, objets figurés, que tout, dis-je, enfantait et annonçait comme le roi destiné à gouverner, le prêtre chargé de sanctifier un jour ses fidèles ; Celui qui, plein de grâce et de vérité, aidant par sa grâce à exécuter les commandements, veillant par la vérité à la réalisation des promesses, est venu, non abolir la loi, mais l'accomplir.

[1] Sag. VI, 22. — [2] Jean, V, 39. — [3] Ps. CXVII, 17. — [4] Id. XII, 4. — [5] Sag. III, 1-5.

[1] Sag. V, 16, 17. — [2] Act. XXIII, 6-9. — [3] I Cor. XV, 42-44.

LIVRE VINGTIÈME.

Fauste repoussant le reproche d'être idolâtre. — Le manichéisme est au-dessous même du paganisme. — Détails à ce sujet. — Ridicules et contradictions de la secte, notamment sur Jesus. — Hylé, ou la matière. — Sacrifice et prière du manichéen. — Unité de Dieu. — Le sacrifice eucharistique, mémorial de la Croix. — Le païen adore un être quelconque ; le manichéen adore ce qui n'est pas.

CHAPITRE PREMIER.

FAUSTE SE PROPOSE DE RÉPONDRE AU REPROCHE D'ADORER LE SOLEIL ET D'ÊTRE PAÏEN.

Fauste. Pourquoi adorez-vous le soleil, si ce n'est parce que vous êtes des païens, un schisme de la gentilité, et non une secte ? Il n'est donc pas hors de propos d'examiner aussi cette question, pour savoir plus clairement à qui de nous ce nom doit être appliqué. Si je t'exposais simplement une croyance, comme je le ferais avec des amis, peut-être aurais-je l'air de feindre pour m'excuser, ou (ce qu'à Dieu ne plaise !) de rougir de recevoir les lumières divines. Cependant prends tout ceci dans quel sens tu voudras : pour moi, je ne me repentirai pas d'avoir parlé, ne fût-ce que pour instruire quelques ignorants et leur apprendre que notre religion n'a rien de commun avec le paganisme.

CHAPITRE II.

FAUSTE FAIT SA PROFESSION DE FOI.

Nous adorons donc une seule et même divinité sous la triple invocation du Père, Dieu tout-puissant, du Christ son Fils et du Saint-Esprit ; mais nous croyons que le Père habite la lumière la plus élevée, la lumière principale, celle que Paul lui-même appelle inaccessible [1] ; que le Fils réside dans notre lumière secondaire et visible, et comme il est lui-même double, selon que l'Apôtre le reconnaît en disant que le Christ est la vertu de Dieu et la sagesse de Dieu [2], nous croyons que sa vertu habite dans le soleil et sa sagesse dans la lune. Nous croyons aussi que l'atmosphère est le siége et l'habitation du Saint-Esprit qui est la troisième majesté, et que la terre, fécondée par ses forces et par son influence spirituelle, conçoit et enfante Jésus, sujet à la souffrance, lequel, suspendu à tout bois, est la vie et le salut des hommes. C'est pourquoi nous avons pour tout l'univers le même culte que vous pour le pain et le vin, bien que vous poursuiviez d'une haine implacable ceux qui les produisent. Voilà notre foi ; voilà ce que tu pourras en apprendre, en t'en informant ailleurs. Et ce n'est pas un mince argument en sa faveur que, si on te demande, à toi ou à tout autre, où vous pensez qu'habite votre dieu, vous répondiez sans hésiter : dans la lumière. D'où il résulte que mon culte est appuyé sur un consentement à peu près universel.

[1] I Tim. VI, 16. — [2] I Cor. I, 24.

CHAPITRE III.

DIFFÉRENCE ENTRE SA DOCTRINE ET CELLE DES PAÏENS.

Maintenant venons à ce que tu dis, que nous ne sommes pas une secte, mais un schisme de la gentilité. Le schisme, si je ne me trompe, consiste à avoir les mêmes croyances et le même rite que les autres, mais à se séparer volontairement de leur communauté. Une secte au contraire est loin de partager les opinions des autres, et rend aussi à la divinité un culte tout à fait différent. Or, s'il en est ainsi, et mes opinions et mon culte diffèrent entièrement de ceux des païens. Nous nous occuperons des tiens plus tard. Les païens enseignent que le bien et le mal, l'obscurité et la lumière, ce qui dure toujours et ce qui passe, ce qui change et ce qui est immuable, le matériel et le divin procèdent du même principe. Moi, je pense tout l'opposé. Je reconnais Dieu comme le principe de tous les biens, et Hylé comme le principe de tous les maux : car c'est ainsi que notre théologien appelle le principe et la nature du mal. Ensuite les païens croient qu'il faut honorer Dieu par des autels, des temples, des images, des victimes et de l'encens. Je suis encore sur ce point à une distance infinie d'eux, moi qui me regarde, si toutefois j'en suis digne, comme le

temple raisonnable de Dieu ; qui considère le Christ son Fils, comme la vivante image de sa majesté vivante ; moi qui ne vois d'autre autel qu'une âme instruite dans les arts utiles et formée aux bonnes doctrines, d'autres honneurs divins et d'autres sacrifices que les oraisons pures et simples. Comment donc suis-je un schisme de la gentilité ?

CHAPITRE IV.

CE N'EST POINT LE MANICHÉISME, MAIS LE CATHOLICISME ET LE JUDAÏSME, QUI SONT DES SCHISMES DE LA GENTILITÉ.

Tu aurais pu jusqu'à un certain point m'appeler un schisme du judaïsme, puisque j'adore le Dieu tout-puissant (ce que tout Juif prétend aussi dans son audace), pourvu toutefois que tu ne fisses pas attention à la différence des rites par lesquels les Juifs et moi adorons le Tout-Puissant, si tant est que les Juifs l'adorent réellement. Mais il ne s'agit pour le moment que de l'erreur qui a entraîné les païens au culte du soleil et les Juifs au culte du Tout-Puissant. Si tu disais que je suis un schisme de votre religion, tu te tromperais encore, bien que je vénère et adore le Christ ; mais avec un autre rite et une autre foi que les vôtres. Or, un schisme ne doit rien changer à la religion dont il se sépare, ou n'y changer que peu de chose : comme vous, par exemple, qui, en vous séparant des Gentils, avez d'abord emporté avec vous l'idée de l'unité monarchique, c'est-à-dire la foi que tout vient de Dieu ; puis qui avez converti leurs sacrifices en agapes, leurs idoles en martyrs à qui vous offrez les mêmes hommages ; qui apaisez les ombres des morts avec du vin et des aliments, célébrez les mêmes fêtes que les Gentils, comme les calendes et les solstices par exemple, mais qui n'avez certainement rien changé à la manière de vivre. Vous êtes évidemment un schisme, qui ne différez du culte d'origine que par vos réunions à part. Du reste les Juifs, vos prédécesseurs, en se séparant ainsi des Gentils, ne leur avaient laissé que les figures taillées ; mais les temples, les immolations, les autels, le sacerdoce, tout le ministère sacré, ils les avaient conservés avec le même rite et plus de superstitions encore que les Gentils. Quant à l'idée de l'unité monarchique, ils sont encore là-dessus parfaitement d'accord avec les païens ; d'où il résulte que vous et les Juifs n'êtes que des schismes de la gentilité, que vous en avez la foi et les rites quoique légèrement modifiés, et que vous n'avez d'autres raisons que vos réunions à part pour vous regarder comme des sectes. Or, si vous cherchez quelles sont les sectes, vous n'en trouverez pas plus de deux : celle des Gentils et la nôtre, qui a des opinions si éloignées des leurs. Nous sommes opposés les uns aux autres, comme la vérité et le mensonge, le jour et la nuit, la pauvreté et la richesse, la maladie et la santé. Mais vous, vous n'êtes une secte ni de l'erreur, ni de la vérité, mais un simple schisme, et un schisme de l'erreur encore, et non de la vérité.

CHAPITRE V.

RÉPONSE D'AUGUSTIN. LE MANICHÉISME EST AU-DESSOUS MÊME DU PAGANISME.

Augustin. O peste de l'ignorance ! O vanité trompeuse ! pourquoi te faire des objections que ne te fera jamais quiconque sait à qui il a affaire ? Nous ne vous appelons ni païens, ni schisme de païens ; nous disons seulement que vous avez certains rapports avec eux, puisque vous adorez beaucoup de dieux. Mais nous ajoutons que vous êtes bien au-dessous d'eux, parce que ce qu'ils adorent existe, bien qu'indigne de toute adoration : car ce sont au moins des idoles, quoique impuissantes pour le salut. En effet, celui qui honore un arbre, non en le cultivant, mais en l'adorant, n'honore pas un être imaginaire, mais seulement un être qu'on ne doit pas adorer. Et les démons mêmes, à propos desquels l'Apôtre dit : « Ce qu'immolent les Gen-« tils, ils l'immolent aux démons et non à « Dieu [1] », les démons, dis-je, existent certainement, puisque l'Apôtre dit que les païens leur immolent et qu'il nous défend d'avoir aucune société avec eux. D'autre part le ciel et la terre, la mer et l'air, le soleil, la lune et les autres astres, apparaissent manifestement à nos yeux et tombent sous nos sens. Les païens, en les honorant comme dieux, ou comme des parties d'un grand dieu unique (car quelques-uns d'entre eux regardent l'univers comme le plus grand des dieux), honorent des êtres réels. Et quand nous discutons avec eux pour les dissuader de les adorer, nous ne leur disons pas que ces êtres

[1] I Cor. x, 20.

n'existent point, mais qu'il ne faut pas les adorer : nous les engageons à adorer le Dieu invisible, qui a créé tout cela et dont la possession peut seule rendre l'homme heureux ; ce que tous désirent, cela est hors de doute. Quelques-uns d'entre eux adorent aussi une substance invisible et incorporelle, qui est l'âme et l'intelligence humaine ; mais comme la jouissance de cette créature ne saurait encore donner le bonheur à l'homme, il faut donc adorer le Dieu, non-seulement invisible, mais immuable, c'est-à-dire le vrai Dieu ; parce qu'on ne doit adorer que celui dont la jouissance a seule le pouvoir de rendre heureux celui qui l'adore, et dont la privation rend toute âme misérable, quelque bien qu'elle possède d'ailleurs. Mais vous, qui n'adorez que des êtres purement imaginaires, des fictions et des fables trompeuses, vous seriez moins éloignés de la vraie piété et de la vraie religion, si vous étiez au moins païens, ou du nombre de ceux qui adorent des corps, qu'il ne faut pas adorer, il est vrai, mais qui sont du moins réels. Il serait donc plus vrai de dire que vous n'adorez pas même ce soleil matériel, que votre prière suit dans son cours.

CHAPITRE VI.

OBSCÈNES RÊVERIES DES MANICHÉENS SUR LE SOLEIL.

Car vous dites de lui des choses si fausses, si abominables, que s'il pouvait venger ses injures, il vous consumerait tout vivants. D'abord vous en faites une espèce de vaisseau ; en sorte que vous ne vous égarez pas seulement, comme l'on dit, de toute la hauteur du ciel, mais que vous y naviguez. Ensuite, bien qu'il paraisse rond aux yeux de tout le monde, et que cette forme soit en rapport parfait avec le rang et la position qu'il occupe, vous prétendez qu'il est triangulaire, c'est-à-dire que sa lumière éclaire le monde et la terre en passant par une espèce de fenêtre ouverte en triangle. C'est ce qui fait que vous courbez le dos, il est vrai, et que vous inclinez la tête devant cet astre, mais qu'au lieu d'un soleil rond, un globe si lumineux, vous adorez je ne sais quel vaisseau, produit de vos rêves, d'où la lumière s'échappe à travers une ouverture triangulaire. Ce vaisseau, votre fabriquant ne l'eût pas construit, si, comme on achète du bois pour former l'assemblage d'un navire, il eût fallu aussi acheter des paroles pour composer des fables d'hérétiques. Cependant on peut encore supporter ce qu'il y a ici de ridicule ou de déplorable ; mais ce qui est intolérable et criminel au plus haut degré, c'est que vous prétendez que sur ce navire sont exposés de belles jeunes filles et de beaux jeunes hommes, dont les éblouissants attraits enflamment les princes des ténèbres, mâles pour femelles, et femelles pour mâles, afin que, dans l'ardeur de la passion et l'avidité de la jouissance, les membres de votre dieu soient dégagés de leurs membres comme des liens odieux et impurs qui les enchaînent. Et c'est avec ces éléments obscènes que vous essayez de former l'ineffable Trinité, disant que le Père habite dans une certaine lumière à part ; que la vertu du Fils réside dans le soleil, sa sagesse dans la lune, et l'Esprit-Saint dans l'air !

CHAPITRE VII.

LA LUMIÈRE MATÉRIELLE. LA LUMIÈRE DE LA RAISON. LA LUMIÈRE DIVINE.

A propos de cette fable, en trois ou plutôt en quatre parties, que vous dirai-je de la lumière secrète du Père, sinon que vous n'êtes pas capables d'imaginer une autre lumière que celle qui frappe vos yeux ? En voyant cette lumière visible pour toute chair, non-seulement d'hommes, mais même d'animaux et d'insectes, cette lumière si universellement connue, vous en formez ce rêve de votre cœur, vous la dilatez à l'infini et vous dites que c'est en elle que le Père habite avec ses sujets. Quand, en effet, avez-vous jamais distingué la lumière matérielle de la lumière intellectuelle, puisque, pour vous, comprendre la vérité n'a jamais signifié autre chose que se figurer des formes corporelles, soit limitées, soit illimitées sous certains côtés : vains fantômes dont vous ne voyez pas le néant ? Par conséquent, autant il y a de différence entre la pensée qui me fait songer à votre région de lumière qui n'existe nulle part, et la pensée qui me fait songer à Alexandrie que je n'ai jamais vue, mais qui existe, autant encore il y a de différence entre la pensée qui me fait songer à Alexandrie que je ne connais pas, et celle qui me porte vers Carthage que je connais : autant et incomparablement plus grande est la distance entre la pensée qui me représente des corps réels et connus, et celle par laquelle je com-

prends la justice, la chasteté, la foi, la vérité, la charité, la bonté, et toute autre chose de ce genre. Dites-moi donc, si vous le pouvez, quelle espèce de lumière est cette dernière pensée : lumière qui fait discerner entre elles toutes les choses qui ne sont pas elle, et voir clairement combien elles en diffèrent ? Et cependant cette lumière n'est pas encore la lumière qui est Dieu : car l'une est créature, et l'autre est le créateur ; l'une est l'ouvrage, l'autre l'ouvrier ; l'une enfin sujette à changement, voulant ce qu'elle ne voulait pas, apprenant ce qu'elle ne savait pas, se souvenant de ce qu'elle avait oublié, tandis que l'autre subsiste par une volonté immuable, par la vérité, par l'éternité ; que d'elle procèdent le principe de notre existence, la raison de nos connaissances, la loi de nos affections : qu'elle a donné à tous les animaux privés de raison la nature qui les fait vivre, la vigueur qui les fait sentir, le mouvement qui forme leurs appétits ; qu'elle a aussi donné à tous les corps la mesure qui les fait subsister, le nombre qui fait leur beauté et le poids qui détermine leur ordre. Or, cette lumière, indivisible Trinité, est le Dieu unique ; et cette substance qui n'a aucun corps, qui est par elle-même incorporelle, spirituelle, immuable, vous la partagez entre les parties de l'espace, vous n'assignez pas même seulement trois places à la Trinité, mais quatre : au Père une, c'est-à-dire la lumière inaccessible, que vous ne comprenez en aucune façon ; au Fils deux, le soleil et la lune ; et au Saint-Esprit une, c'est-à-dire l'atmosphère ambiante. Je n'ai parlé jusqu'ici que de la lumière inaccessible du Père ; mais, pour les vrais croyants, le Fils et le Saint-Esprit n'en sont point séparés.

CHAPITRE VIII.

RIDICULES CONTRADICTIONS DE LA DOCTRINE MANICHÉENNE SUR LE FILS DE DIEU.

Quelle idée avez-vous eue, dans votre vain système, de faire résider la vertu du Fils dans le soleil, et sa sagesse dans la lune ? Puisque le Fils est dans le Père même et en est inséparable, comment sa sagesse peut-elle être séparée de sa vertu, en sorte que l'une soit dans le soleil et l'autre dans la lune, puisque les corps seuls peuvent être divisés et séparés par des distances locales ? Si vous l'aviez su, vous vous seriez épargné la peine de composer un tel tissu de rêveries folles et de fables absurdes. Mais au milieu de ces fourberies et de ces mensonges, avec quel défaut de justesse, avec quel égarement d'esprit, vous nous dites que le siége de la sagesse est moins lumineux que celui de la vertu ! Car à la vertu se rattache la faculté d'opérer et de produire, et à la sagesse la fonction d'instruire et de faire voir. Par conséquent, si la chaleur eût été prédominante dans le soleil et la lumière dans la lune, tes rêveries auraient pris la forme d'un brouillard propre à tromper les hommes charnels et animaux, qui ne peuvent s'imaginer qu'il y ait autre chose que des corps : car la vive opération de la chaleur tend à produire le mouvement, ce qui devrait être le propre de la vertu, tandis que le brillant éclat de la lumière sert à faire voir, ce qu'on devrait attribuer à la sagesse. Mais comme la lumière est beaucoup plus éclatante dans le soleil, comment y place-t-on la vertu, tandis qu'on fait résider la sagesse là où il y a infiniment moins de lumière ? O sacrilége stupidité ! Et puisqu'il n'y a qu'un seul Christ, vertu de Dieu et sagesse de Dieu [1], et que l'Esprit-Saint n'est pas le Christ, comment séparer le Christ de lui-même, quand l'Esprit-Saint n'en est pas séparé ? En effet, l'air que votre système fabuleux assigne pour demeure au Saint-Esprit, remplit selon vous, toute l'étendue du monde. Aussi le soleil et la lune sont-ils toujours avec lui dans leurs cours. Or, la lune s'éloigne du soleil, puis s'en rapproche, par conséquent, d'après votre enseignement, ou plutôt vos mensonges, la sagesse s'éloigne de la vertu pendant la moitié de la durée du parcours et s'en rapproche pendant l'autre moitié ; quand la lune est pleine, la sagesse est loin de la vertu : car ces deux astres sont à une telle distance l'un de l'autre que, quand le soleil décline vers l'Occident, la lune se lève à l'Orient : d'où il résulte que, comme tout ce que la vertu abandonne s'affaiblit, la sagesse est d'autant plus faible que la lune est plus pleine. Mais si, comme la vérité le veut, la sagesse de Dieu a toujours la même vertu, et la vertu de Dieu toujours la même sagesse, pourquoi établissez-vous entre ces deux choses un tel dualisme, que vous leur assigniez des demeures différentes et les sépariez par des distances locales, tout en affirmant que leurs demeures sont de même substance ? O hommes à l'esprit aveugle et insensé, qui

[1] I Cor. I, 24.

ne pouvez sortir de vos rêves matériels et qui êtes dénués de vertu et de sagesse au point de ne rien comprendre avec force et de ne rien pouvoir avec sagesse ! Quoi ! le Christ, ô folie abominable et digne de tout anathème ! le Christ tiraillé entre le soleil et la lune, habitant ici par sa vertu, là par sa sagesse, imparfait et incomplet ici et là, sans sagesse dans le soleil, sans puissance dans la lune, le Christ suborne ici et là de beaux jeunes hommes, de belles jeunes filles pour les livrer à l'impure convoitise des princesses et des princes des ténèbres ! Vous lisez cela, vous croyez cela, vous enseignez cela, vous vivez de cette foi et de cette doctrine : et vous vous étonnez de l'horreur que vous inspirez ?

CHAPITRE IX.

CE QUE LES PAÏENS ADORENT, EXISTE : CE QUE LES MANICHÉENS ADORENT, EST PUR NÉANT.

Mais quand vous vous trompez si grossièrement à propos de ces astres si distingués et si connus, au point d'adorer en eux, non ce qu'ils sont, mais ce qu'y suppose votre extrême folie, que dirai-je de vos autres fables ? Qu'est-ce, en effet, que ce Porte-lumière qui tient le monde suspendu et cet Atlas qui le supporte avec lui ? Ces êtres et une foule d'autres, produits de votre imagination en délire, n'existent en aucune façon ; et vous les adorez. Voilà pourquoi nous vous disons au-dessous des païens ; vous leur ressemblez en ce point que vous adorez beaucoup de dieux ; vous en différez et vous descendez au-dessous d'eux en ce sens qu'ils adorent comme dieux ce qui n'est pas dieu mais qui existe, tandis que vous adorez non-seulement ce qui n'est pas Dieu, mais ce qui n'est rien, ce qui n'existe en aucune façon. Sans doute ils ont aussi des inventions fabuleuses, mais ils savent que ce sont des fables : ils affirment que les poëtes les ont imaginées pour amuser, ou ils tâchent d'y trouver un sens conforme à la nature des choses ou aux mœurs de l'humanité. Ainsi ils nous peignent Vulcain boiteux, parce que telle est la nature des tremblements de terre, causés par le feu ; la fortune aveugle, à cause de l'incertitude des événements appelés fortuits ; les trois Parques filant les destinées humaines avec de la laine et tenant, l'une la quenouille, l'autre le fuseau et la troisième le fil, emblème des trois divisions du temps (le passé, qui est déjà filé et enroulé autour du fuseau, le présent qui passe actuellement entre les doigts de la fileuse, l'avenir encore attaché à la quenouille et qui doit passer par les doigts, c'est-à-dire glisser du présent dans le passé) : ils nous parlent de Vénus, épouse de Vulcain, parce que la chaleur produit naturellement la volupté, et adultère de Mars, parce que les guerriers s'accommodent peu de l'amour ; de Cupidon, enfant ailé et armé de fléches, parce que l'amour déraisonnable et inconstant blesse le cœur de ses malheureuses victimes, et ainsi de beaucoup d'autres. Et voilà pourquoi nous nous moquons d'eux : parce qu'ils adorent en connaissance de cause ce qu'ils seraient encore coupables, quoique excusables, d'adorer, s'ils ne le comprenaient pas. Leurs propres interprétations leur démontrent qu'ils n'adorent pas le Dieu dont la jouissance fait seule le bonheur, mais une créature, œuvre de ses mains ; et qu'ils ne se bornent pas à adorer les vertus de cette créature (comme ils le font pour Minerve, par exemple, que la fable représente sortie de la tête de Jupiter et qui est pour eux le symbole de la prudence, attribut propre de la raison, dont Platon place le siége dans la tête) ; mais qu'ils adorent même ses vices, comme nous l'avons remarqué de Cupidon. Ce qui a fait dire à un de leurs auteurs tragiques :

> Une passion honteuse et amie du vice a fait un Dieu de l'amour.
> (Sénèque, *Hippolyte*, act. I, sc. II, vers. 194, 195.)

Les Romains ont même consacré des statues aux infirmités du corps, comme à la Pâleur et à la Fièvre. Ainsi, pour ne pas parler des sentiments que les adorateurs d'idoles éprouvent pour ces statues mêmes, au point de les redouter comme des dieux, en les voyant élevées dans des places d'honneur et objet de tant d'hommages ; nous avons de plus justes motifs d'accuser les interprétations mêmes, à l'aide desquelles on cherche à défendre ces signes muets, sourds, aveugles, inanimés. Néanmoins ils existent d'une manière quelconque, bien qu'inutiles au salut ou à quoi que ce soit, comme je l'ai déjà dit, et le sens qu'on y attache se retrouve dans les réalités de la vie. Mais votre premier homme luttant avec cinq éléments ; votre esprit puissant fabriquant le monde avec les corps captifs du peuple des ténèbres, ou plutôt avec les membres de votre dieu, subjugués et vaincus ; votre Porte-lu-

mière tenant en sa main les restes de ces mêmes membres de votre dieu, et frappant tous les autres qui ont été pris, écrasés, souillés ; votre gigantesque Atlas en soutenant avec lui le poids sur ses épaules, de peur que la fatigue ne l'oblige à tout lâcher, et que votre fable ne puisse se prolonger jusqu'au jour où le manteau, comme une toile de théâtre, doit couvrir les restes du globe : ces absurdités, ces folies et une multitude d'autres, vous ne les peignez pas, vous ne les sculptez pas, vous ne les interprétez pas : elles n'existent en aucune façon, et vous y croyez et vous les adorez ; et, de plus, vous insultez les chrétiens en traitant de folle crédulité la foi non feinte avec laquelle ils purifient les pieuses affections de leurs cœurs. Pour passer sous silence une foule d'arguments qui démontrent que tout cela est pur néant (car un traité détaillé et digne sur la création du monde ne me serait pas difficile mais m'entraînerait trop loin), je me contente de dire que, si tout cela est vrai, la substance de Dieu est sujette au changement, à la corruption, à la souillure. Or, c'est l'excès d'une folie sacrilége que de le croire. Donc tout cela est vain, faux, nul. Par conséquent vous êtes pires que les païens, tels qu'ils sont connus, tels qu'ils l'ont été dans l'antiquité et qui aujourd'hui rougissent, dans leurs restes ; vous êtes au-dessous d'eux, parce qu'ils adorent des choses qui ne sont pas dieux, et que vous adorez des choses qui ne sont pas.

CHAPITRE X.

DIFFÉRENCES ENTRE LES DIVERSES RELIGIONS, SUIVANT LE POINT DE VUE OU L'ON SE PLACE.

Si donc vous pensez être dans la vérité, parce que votre erreur diffère beaucoup de celle des païens, et si vous croyez que nous sommes dans l'erreur, parce que nous sommes peut-être plus éloignés de vous que des païens : il faudra dire qu'un mort est en bonne santé, parce qu'il n'est plus malade, et plaindre celui qui se porte bien, parce qu'il est plus rapproché de la maladie que de la mort. Ou s'il faut regarder la plupart des païens non plus comme malades, mais comme morts, il faudra mettre la poussière du sépulcre qui a perdu la forme de cadavre, au dessus du corps vivant qui est plus rapproché du cadavre que de la poussière. C'est ainsi que nos adversaires nous accusent d'être plus voisins du cadavre du paganisme que de la cendre du manichéisme. Du reste, pour discerner des objets quelconques, on établit ordinairement entre eux des divisions fondées sur telles ou telles différences : et en changeant de différences, il arrive que ce qui était d'un côté se trouve rejeté de l'autre où il n'était pas d'abord. Ainsi, par exemple, si on divise toute chair en deux espèces : les êtres qui volent et ceux qui ne peuvent voler, les quadrupèdes se trouveront, à ce point de vue, plus rapprochés de l'homme que des oiseaux : car ni les quadrupèdes ni l'homme ne peuvent voler. Mais si on adopte une autre division, par exemple : les êtres doués de raison et ceux qui en sont privés, les quadrupèdes se trouveront plus rapprochés des oiseaux que de l'homme, puisque quadrupèdes et oiseaux sont également privés de raison. C'est à quoi Fauste ne songeait pas, quand il disait : « Or, si vous cherchez quelles « sont les sectes, vous n'en trouverez pas plus « de deux : celle des Gentils et la nôtre, qui a « des opinions si éloignées des leurs ». Et cette si grande différence, il l'avait exprimée plus haut en disant que les Gentils s'éloignent surtout des Manichéens en ce qu'ils prétendent que tout provient d'un seul principe, ce que les Manichéens rejettent, eux qui admettent de plus le principe du peuple des ténèbres. En ce point, il faut l'avouer, la plupart des païens sont d'accord avec nous ; mais Fauste n'a pas vu qu'en prenant un autre point de division, en distinguant, par exemple, parmi ceux qui ont une religion, ceux qui n'admettent qu'un Dieu, et ceux qui en admettent plusieurs, par cette différence, les païens se trouvent rejetés loin de nous et les Manichéens avec eux, tandis que nous nous rencontrons avec les Juifs. Sous ce rapport, on peut dire qu'il n'y a que deux sectes. Peut-être direz-vous que vous prétendez que tous vos dieux sont de la même substance, comme si les païens n'en disaient pas autant des leurs, bien qu'ils leur attribuent des fonctions, des opérations et des pouvoirs différents ; comme chez vous, l'un combat le peuple des ténèbres, l'autre fabrique le monde avec ce peuple prisonnier ; celui-ci tient l'univers suspendu, celui-là le supporte par dessous ; l'un tourne en bas les roues des feux, des vents et des eaux ; l'autre, enveloppant le ciel de ses rayons, recueille jusqu'au fond des cloaques les membres de votre dieu. Et qui pourrait compter toutes les fonctions de vos

dieux, fables qui ne reposent sur aucune vérité, que ne représente aucun symbole ? Mais si, adoptant une autre division, on partage les hommes entre ceux qui croient que Dieu s'occupe des choses humaines, et ceux qui ne le croient pas, nous nous trouverons d'un côté avec les païens, les juifs, vous et tous les hérétiques qui portent, d'une façon ou de l'autre, le nom de chrétiens, et de l'autre côté on verra les Epicuriens et ceux qui ont pu penser comme eux. Est-ce là une petite différence ? Pourquoi donc ne pas vous placer à ce point de vue, pour dire qu'il n'y a que deux sectes, afin que nous nous trouvions ensemble dans l'une d'elles ? Oserez-vous, ici, vous séparer de nous qui enseignons que Dieu s'occupe des choses humaines, et vous ranger avec les Epicuriens qui le nient ? Or, en les répudiant, vous venez évidemment à nous. C'est ainsi que, d'après telle ou telle autre différence, on se trouve tantôt ici, tantôt là ; tantôt réunis, tantôt séparés ; tous à tour tous sont avec nous et nous avec tous, puis personne n'est avec nous et nous ne sommes avec personne. Si Fauste y avait songé, il eût mis moins d'art à débiter ses folies.

CHAPITRE XI.

QUESTIONS AUX MANICHÉENS SUR JÉSUS PASSIBLE. ABSURDITÉS DE LEUR DOCTRINE.

Mais que dire de ceci : « La terre fécondée par « la force du Saint-Esprit et par son influence « spirituelle, conçoit et enfante Jésus sujet à « la souffrance, qui, supendu à tout bois, est « la vie et le salut des hommes ? » O insensé ! quoi ! (pour ne pas entrer maintenant en discussion sur cette absurdité) quoi ! la terre fécondée par l'Esprit-Saint a pu concevoir Jésus sujet à la souffrance, et la vierge Marie ne l'a pas pu ? Compare, si tu l'oses, les entrailles d'une vierge, si chastes, si saintes, avec tous les lieux de la terre, capables de produire des arbres et des plantes. Cette femme, ce sein consacré à la pudeur, t'inspirent-ils donc une si grande horreur, vraie ou feinte? Et tu n'en éprouves aucune à penser que Jésus a pu être enfanté par des eaux d'égouts dans tous les jardins qui entourent nos villes? Quelles sont, en effet, les eaux fangeuses qui ne produisent et ne développent d'innombrables végétaux ? Et c'est de là, selon vous, qu'est né ce Jésus passible, que l'on ne peut, selon vous encore, sans indignité faire naître d'une vierge ? Si vous regardez la chair comme immonde, pourquoi ne trouvez-vous pas plus immonde encore ce qu'elle rejette naturellement pour se maintenir saine ? Quoi ! la chair est immonde et ses excréments ne le sont pas? Ne faites-vous donc pas attention, ne voyez-vous pas comme les campagnes se trouvent bien du fumier qui les fertilise et les féconde? Car votre folie revient à dire que cet Esprit-Saint qui a, dites-vous, dédaigné les entrailles d'une vierge, féconde la terre d'autant plus richement, d'autant plus généreusement, qu'elle a été mieux engraissée par les ordures sorties de la chair. Pour justifier ces conséquences, direz-vous que l'Esprit-Saint, présent partout, ne contracte aucune souillure ? On vous répond : Pourquoi excepter le sein d'une vierge ? Mais passons sur la conception et voyons l'enfantement : vous dites que la terre, ayant conçu du Saint-Esprit, enfante Jésus passible ; mais ce Jésus, vous le dites souillé et suspendu à tout bois, dans les fruits, de manière à être encore souillé davantage par les chairs des innombrables animaux qui se nourrissent de ces fruits, et à ne pouvoir être purifié que dans la partie où votre appétit vient à son aide. Ainsi donc, nous croyons de cœur, nous confessons de bouche le Christ Fils de Dieu, Verbe de Dieu, revêtu d'une chair sans souillure, parce que la chair ne peut souiller une substance que rien ne saurait souiller ; et vous, vous prétendez dans vos rêves que Jésus suspendu à l'arbre est déjà souillé avant même d'entrer dans la chair de celui qui mange le fruit : car, s'il n'était pas souillé, comment le purifieriez-vous en mangeant ? Ensuite comme vous prétendez que tout arbre est sa croix, puisque Fauste le dit « suspendu à tout bois », pourquoi, à l'exemple de Joseph d'Arimathie qui fit la bonne œuvre de descendre de la croix le vrai Jésus pour l'ensevelir [1], pourquoi ne cueillez-vous pas les fruits des arbres, pour ensevelir dans votre estomac Jésus descendu de la croix ? Comment est-ce un acte de piété de mettre Jésus au sépulcre, et un acte d'impiété de le descendre du bois? Serait-ce pour qu'on vous applique les paroles que l'Apôtre emprunte au prophète : « Leur gosier est un sépulcre « ouvert [2] », que vous attendez, bouche béante, qu'on vous introduise le Christ dans la

[1] Jean, XIX, 38. — [2] Ps. V, 11 ; Rom. III, 13.

gorge comme dans le tombeau le plus digne ? Enfin, dites-nous combien vous prétendez qu'il y a de christs. Ce Christ passible que la terre conçoit du Saint-Esprit, qui n'est pas seulement suspendu à tout bois, mais étendu même sur l'herbe, est-il différent de celui que les Juifs ont crucifié sous Ponce-Pilate ? Y en a-t-il un troisième partagé entre le soleil et la lune ? Ou bien est-ce le même, un Christ unique, en partie enchaîné dans les arbres, en partie libre, et venant, par la partie libre, en aide à la partie captive et enchaînée ? S'il en est ainsi, comme vous prétendez que celui qui a souffert sous Ponce-Pilate (il a existé, vous en convenez) n'avait pas de chair, sans m'occuper encore de savoir comment il a pu, sans chair, subir une pareille mort, je vous demande seulement à qui il a laissé ces vaisseaux, avant d'en descendre pour souffrir des traitements qui ne peuvent avoir lieu que dans un corps quelconque ? Comme esprit, il ne pouvait en aucune façon les endurer ; comme corps, il ne pouvait être tout à la fois dans le soleil, dans la lune et sur la croix. Par conséquent, s'il n'a pas eu de corps, il n'a pas été crucifié ; et s'il en a eu un, je demande où il l'a pris, puisque vous prétendez que tous les corps proviennent du peuple des ténèbres, bien que vous ne puissiez concevoir la nature divine que comme une substance matérielle. Vous êtes donc forcés ou de dire qu'il a été crucifié sans corps, ce qui est le comble de l'absurdité et de la démence ; ou de dire qu'on a vu un fantôme sur la croix, plutôt qu'un vrai crucifié, ce qui est l'excès de l'impiété ; ou que tous les corps ne proviennent pas du peuple des ténèbres, mais que la divine substance est un corps qui n'est pas immortel, mais qui peut être crucifié et mis à mort, ce qui n'est pas moins insensé ; ou que le Christ a reçu un corps mortel du peuple des ténèbres, en sorte que vous ne redoutiez pas de le voir tenir des démons ce que vous redoutez de lui voir prendre dans le sein de Marie, la Vierge Mère. Enfin, puisque selon la pensée de Fauste résumant en ce peu de mots l'interminable fatras de vos rêveries : « La terre conçoit du « Saint-Esprit et enfante Jésus sujet à la souf- « france, qui, suspendu à tout bois, est la vie « et le salut des hommes », pourquoi ce Sauveur est-il suspendu comme doit l'être tout ce qui est suspendu et ne naît-il pas comme doit naître tout ce qui naît ? Mais si vous dites que Jésus est dans les arbres, que Jésus a été crucifié sous Ponce-Pilate, que Jésus est partagé entre le soleil et la lune, parce que tout cela ne forme qu'une seule et même substance : pourquoi n'enfermez-vous pas vos milliers de dieux sous cette unique dénomination ? Pourquoi le Porte-lumière, l'Atlas, le roi de l'honneur, l'esprit puissant, le premier homme, tous ces êtres sans nombre à qui vous assignez des noms et des offices différents, ne sont-ils pas aussi Jésus ?

CHAPITRE XII.

POURQUOI, D'APRÈS LES MANICHÉENS, LE CHRIST N'EST-IL PAS MULTIPLE ? POURQUOI N'EST-IL PAS TOUT ?

Enfin, pourquoi le Saint-Esprit est-il donné comme la troisième personne, puisqu'il fait partie d'une multitude innombrable ? Pourquoi n'est-il pas aussi Jésus ? Que signifie, dans les écrits de Fauste, ce tissu de paroles menteuses, où il cherche à ménager les vrais chrétiens, dont il est bien trop éloigné : « Nous « adorons donc une seule et même divinité « sous la triple invocation du Père, Dieu « tout-puissant, du Christ son Fils et du Saint- « Esprit ». Pourquoi une invocation triple et non multiple, non-seulement en paroles, mais en réalité, puisqu'il y a autant de personnes que de noms ? Il n'en est pas ici comme, par exemple, dans les armes où trois mots : épée, tranchant, glaive, expriment une seule et même chose, ni comme quand par les mots de lune, de vaisseau moindre, de flambeau nocturne, vous entendez désigner le même objet ; vous ne pouvez pas dire que le premier homme, l'esprit puissant, le Porte-lumière, le colossal Atlas soient le même être ; l'un n'est pas l'autre, ni celui-ci celui-là, et vous ne donnez à aucun le nom de Christ. D'ailleurs comment n'y aurait-il qu'une seule divinité, si les œuvres sont différentes ? Ou pourquoi le Christ n'est-il pas tout à la fois si, à raison de l'unité de substance, il est en même temps Christ dans les arbres, Christ dans la persécution des Juifs, Christ dans le soleil et dans la lune ? Vos rêveries sont en dehors de toutes les voies ; ce ne sont que des songes d'hommes en délire.

CHAPITRE XIII.

LE PAIN ET LE VIN. COMBIEN LES CATHOLIQUES ET LES MANICHÉENS PENSENT DIFFÉREMMENT LA-DESSUS.

Je ne sais comment Fauste s'est imaginé que nous avons le même culte pour le pain et le vin, quand goûter le vin est pour les Manichéens, non un acte de piété, mais un sacrilége. En effet, ils reconnaissent leur dieu dans le raisin, mais non dans la coupe, comme si, quand il a été foulé et enfermé, il les blessait en quelque chose. Pour nous, au contraire, le pain et le vin (non pas tout pain et tout vin, ni parce que le Christ est enchaîné dans les épis et dans les ceps, comme les Manichéens le disent dans leur folie), le pain et le vin, dis-je, deviennent pour nous le Christ en vertu d'une certaine consécration; mais le Christ n'y naît pas. En dehors de cela, le pain et le vin sont des aliments destinés à nous soutenir, mais non un sacrement religieux, bien que nous les bénissions, et que nous rendions grâces au Seigneur pour tous ses dons, non-seulement spirituels, mais aussi corporels. Quant à vous, d'après vos fables, on vous sert le Christ enchaîné dans tous les aliments, pour être enchaîné de nouveau dans vos entrailles, puis dégagé par vos rots. Car quand vous mangez, vous vous restaurez aux dépens de votre dieu, et quand vous digérez, il se refait à vos propres dépens. En effet, quand il vous remplit, votre réfection est pour lui un poids : ce qui serait de sa part un acte de miséricorde, puisqu'il souffrirait quelque chose en vous à cause de vous, s'il ne vous laissait bientôt vides en fuyant pour se dégager de sa prison. Comment donc oses-tu comparer à cela notre pain et notre vin, et mets-tu au niveau de notre culte une erreur si éloignée de la vérité ? Tu es plus absurde, en cela, que ceux qui nous accusent, à l'occasion du pain et du vin, d'adorer Cérès et Bacchus. Et si je rappelle ceci, c'est pour vous faire voir combien est peu fondée cette autre opinion que vous avancez à l'occasion du sabbat, à savoir que nos pères étaient consacrés à Saturne. Autant nous sommes loin de Cérès et de Bacchus, ces dieux païens, bien que nous vénérions, parmi nos rites, le sacrement du pain et du vin, que vous louez vous-mêmes jusqu'à vouloir le partager avec nous; autant nos pères étaient loin des chaînes de Saturne, quoiqu'ils aient observé le repos du sabbat, parce qu'ils vivaient dans un temps prophétique.

CHAPITRE XIV.

ERREURS DES MANICHÉENS SUR HYLÉ OU LA MATIÈRE.

Mais pourquoi ne réclamez-vous pas aussi une communauté de culte avec les païens, à cause de cette Hylé, si souvent mentionnée dans quelques-uns de leurs livres ? Loin de là : vous prétendez au contraire que cette Hylé est bien inférieure à la vôtre et bien différente d'elle, puisque c'est le nom que votre théologien donne au principe et à la nature du mal. En quoi vous faites preuve d'une extrême ignorance : car vous ne savez pas même ce que c'est que Hylé, et affectant un air de science, vous prononcez pompeusement ce mot dont vous ne connaissez pas la signification. Quand les Grecs parlent de la nature, ils donnent le nom de Hylé à une certaine matière des choses, qui n'a absolument aucune forme, mais qui est susceptible de recevoir toutes les formes du corps. Elle se reconnaît à la propriété de changer quant aux mêmes corps; car par elle-même elle ne peut être ni sentie ni comprise. Mais quelques païens se trompent en la faisant coéternelle et en l'unissant à Dieu, de telle sorte qu'elle ne viendrait pas de Dieu, bien qu'elle en recevrait sa forme : opinion dont la Vérité elle-même nous enseigne la fausseté. Et voilà que vous vous trouvez d'accord avec ces païens sur cette Hylé, puisque vous prétendez aussi qu'elle a son principe en elle et qu'elle ne vient pas de Dieu. Pourtant vous affirmiez que vous vous sépariez d'eux sur ce point, mais vous ne saviez pas ce que vous disiez. En tant qu'ils prétendent que cette Hylé n'a pas de forme propre et qu'elle n'en peut recevoir que de Dieu, ils sont dans le vrai et d'accord avec nous, mais en opposition avec votre erreur : car ne sachant ce que c'est que Hylé, c'est-à-dire la matière des corps, vous l'appelez peuple des ténèbres, et vous y placez non-seulement des formes corporelles sans nombre et divisées en cinq espèces, mais encore l'esprit qui donne ces formes aux corps; et pour comble d'ignorance ou plutôt de démence, vous appelez Hylé ce même esprit qui, selon vous, donne les formes sans en recevoir lui-même. Mais s'il y avait là un esprit

formateur et des éléments matériels à former, il faudrait appeler ces éléments Hylé, c'est-à-dire matière apte à être formée par ce même esprit dont vous faites le principe du mal. Si vous disiez cela, vous ne seriez pas loin de la vérité au sujet de cette Hylé, sauf que les éléments eux-mêmes, quoique destinés à recevoir d'autres formes, par le fait qu'ils seraient éléments et déjà distingués en espèces particulières, ne seraient plus proprement Hylé, puisque Hylé est absolument informe. Néanmoins votre ignorance serait tolérable, puisque vous appelleriez Hylé ce qui reçoit la forme, et non ce qui la donne. Et encore seriez-vous regardés comme absurdes et sacrilèges, parce que, ne sachant pas que toute mesure dans les natures, tout nombre dans les formes, toute quantité dans les poids ne peuvent venir que du Père et du Fils et du Saint-Esprit, vous attribueriez un aussi grand bien au principe du mal. Mais maintenant que vous ne savez pas même ce que c'est que Hylé, pas même ce que c'est que le mal, oh ! que ne puis-je vous décider à vous contenir et à ne plus tromper les ignorants !

CHAPITRE XV.

COMMENT UN MANICHÉEN S'IMAGINE ÊTRE LE TEMPLE DE DIEU.

Mais qui ne rira, en vous entendant dire que vous valez mieux que les païens, parce qu'ils pensent qu'on doit honorer Dieu par des autels, des temples, des statues, des victimes et de l'encens, et que vous ne faites rien de tout cela ? Comme s'il n'était pas meilleur de dresser un autel même à une pierre qui, après tout, existe, et de lui offrir des victimes, que d'adorer, dans l'égarement de sa folie, ce qui n'existe absolument pas. Mais toi qui te dis le temple raisonnable de Dieu, comment l'entends-tu ? Trouves-tu bon que Dieu ait un temple construit en partie par le démon ? N'est-ce pas vous qui prétendez que tous vos membres, que tout votre corps a été formé par le méchant esprit que vous appelez Hylé, et qu'une partie de cette Hylé y habite avec une partie de votre dieu ? Et comme celle-ci y est, dites-vous, enfermée et enchaînée, faudra-t-il dire temple de Dieu ou prison de Dieu ? A moins que tu ne places le temple de Dieu dans ton âme, que tu crois tenir de la terre de lumière. Mais cette partie même de votre être, vous avez coutume de l'appeler partie ou membre de Dieu, et non temple de Dieu. Il ne te reste donc d'autre ressource que de te croire temple de Dieu par le corps seulement, lequel, selon toi, est l'œuvre du démon. Et voilà comment vous blasphémez le temple de Dieu, non-seulement jusqu'à dire qu'il n'est pas saint, mais jusqu'à l'appeler œuvre du démon et prison de Dieu ! Et cependant l'Apôtre dit : « Car le temple de Dieu est saint, et vous « êtes ce temple ». Et pour que tu ne penses pas qu'il s'agit seulement de l'âme, écoute ces autres paroles plus expresses : « Ne savez-« vous pas que vos corps sont le temple de « l'Esprit-Saint, qui est en vous, que vous avez « reçu de Dieu [1] ? » Et vous, vous appelez le temple de Dieu œuvre des démons, et là, comme dit Fauste, vous placez « le Christ, « Fils de Dieu, vivante image de la majesté « vivante ». Soit : que votre Christ chimérique habite dans un tel temple de vanité sacrilége. On peut l'appeler simulacre, en tirant ce mot de « simulation » et non de « similitude ».

CHAPITRE XVI.

LE SACRIFICE INTÉRIEUR SELON LA DOCTRINE DES MANICHÉENS.

Ainsi tu fais de ton âme un autel, mais de qui ? On le voit assez par les arts et les doctrines, dont tu la dis pénétrée. Ces arts et ces doctrines défendent de donner du pain à un mendiant, afin que la cruauté se mêle au sacrifice offert sur votre autel, autel que le Seigneur renverse, en rappelant, d'après la loi, quel est le parfum qu'il goûte : « J'aime « mieux la miséricorde que le sacrifice [2] ». Or, faites attention à la circonstance où le Seigneur cite ce passage : c'est au moment où il traversait des moissons, et que ses disciples cueillaient des épis pour satisfaire à leur faim. Or, selon la doctrine dont vous pénétrez votre âme, c'était là un homicide. Votre âme est donc l'autel, non de Dieu, mais des démons menteurs, dont les doctrines cautérisent la conscience pervertie [3], laquelle donne le nom d'homicide à un acte que la Vérité déclare innocent. Voilà pourquoi le Seigneur, vous frappant et vous réfutant d'avance dans la personne des Juifs, a dit : « Si vous com-

[1] I Cor. III, 17 ; VI, 19. — [2] Os. VI, 6. — [3] I Tim. IV, 2.

« preniez ce que signifie : J'aime mieux la « miséricorde que le sacrifice, vous n'auriez « jamais condamné des innocents [1] ».

CHAPITRE XVII.

CE QUE C'EST QUE LA PRIÈRE CHEZ LE MANICHÉEN.

Mais quelles oraisons simples et pures pouvez-vous offrir à Dieu comme hommages et comme sacrifices, quand vous avez, de la nature même et de la substance divine, des idées si indignes, si honteuses, que non-seulement vos sacrifices ne sauraient rendre propice le vrai Dieu, mais que votre dieu même est immolé dans les sacrifices des païens? Car vous le dites enchaîné de liens qui le déshonorent et qui le souillent, non-seulement dans les arbres, dans les plantes ou dans les membres humains, mais aussi dans les chairs des animaux. Et votre âme elle-même, à quel dieu adressera-t-elle ses louanges, quand elle se proclame une partie de ce dieu, captive et enchaînée chez le peuple des ténèbres? Fait-elle autre chose que de blâmer ce dieu qui n'a pu (elle l'atteste elle-même) se défendre contre ses ennemis qu'en livrant ses parties à une si grande corruption, à une si honteuse captivité? Les prières que vous lui adresseriez ne pourraient donc être que des sentiments de rancune, et non des actes de religion. Car quel mal lui aviez-vous fait pour encourir un tel châtiment et être réduits à lui adresser vos plaintes, vous qui ne l'avez pas abandonné volontairement et par le péché, mais qu'il a lui-même livrés à ses ennemis pour procurer la paix à son royaume, et livrés, non pas comme des ôtages que l'on doit conserver honorablement? Il n'est pas non plus comme un berger qui tend des piéges pour prendre une bête sauvage : car c'est une pièce de son bétail, et non ses membres, qu'il emploie pour amorce, et encore de façon à ce que la bête soit prise avant que l'amorce soit entamée. Mais vous, membres de votre dieu, vous êtes abandonnés aux ennemis; vous ne pouvez garantir votre dieu de leur férocité, sans vous souiller de leur immondice, et cela, sans faute personnelle, mais par l'effet du poison ennemi qui vous mine. Ce qui fait que vous ne pouvez dire dans vos prières : « Seigneur, pour la « gloire de votre nom, délivrez-nous; pour « votre nom, pardonnez-nous nos péchés [1] »; mais que vous lui dites : Tâchez de nous délivrer, car c'est pour vous procurer la faculté de pleurer en paix dans votre royaume que nous sommes oppressés, déchirés, souillés. Or, c'est là une accusation, et non une prière. Vous ne pouvez pas dire non plus ce que le Maître de la vérité nous a appris à dire : « Remettez-nous nos dettes, comme nous les « remettons nous-mêmes à ceux qui nous « doivent [2] ». Car quels sont vos débiteurs, ceux qui ont eu des torts à votre égard? Si c'est le peuple des ténèbres, lui remettez-vous ses dettes, à lui qui est extirpé à fond et que vous tenez enfermé dans une prison éternelle? Et quelles dettes votre dieu peut-il vous remettre, puisqu'il est plutôt votre débiteur, pour vous avoir envoyés où vous êtes, que vous n'êtes les siens, pour avoir obéi à ses ordres? Ou s'il n'est pas coupable, parce qu'il a été forcé d'agir, vous êtes encore bien moins libres qu'il ne l'était avant que vous livrassiez combat, puisque vous avez été vaincus dans ce combat et que vous êtes couchés à terre. Car vous subissez le mélange du mal, et il ne le subissait pas, lui, alors même qu'il était déjà forcé d'agir, par exemple, de vous envoyer où vous êtes. Ainsi donc, ou il est votre débiteur et c'est à vous à lui remettre sa dette; ou il ne l'est pas, et vous l'êtes encore bien moins envers lui. Que sont donc vos sacrifices, vos oraisons simples et pures, sinon des mensonges et d'impurs blasphèmes?

CHAPITRE XVIII.

DIVERSES ESPÈCES DE SACRIFICES. SACRIFICE DU CHRIST. SACRIFICE DES MANICHÉENS.

Néanmoins, je voudrais bien que vous me dissiez pourquoi vous donnez les noms de temple, d'autel, de sacrifice à ces choses que vous louez en vous. Car si ces véritables hommages ne sont pas dus au vrai Dieu, pourquoi les recommande-t-on, pourquoi en fait-on l'éloge dans la vraie religion? Mais si on doit au Dieu véritable un véritable sacrifice (ce qu'on appelle à juste titre : honneurs divins) les autres ne sont appelés sacrifices que par analogie à celui-là. Or, les uns sont des imitations suggérées par des dieux faux et menteurs, c'est-à-dire par les démons, qui

[1] Matt. XII, 7.

[1] Ps. LXXVIII, 9. — [2] Matt. VI, 12.

exigent par orgueil les honneurs divins de la part de leurs dupes; tels sont ou tels étaient tous ceux qu'on offrait aux idoles dans les temples païens. Les autres étaient des figures du seul et très-réel sacrifice, qui devait être offert dans la suite pour les péchés de tous les croyants; tels étaient ceux prescrits par Dieu aux anciens pères, où se trouvait même l'onction mystique, emblème prophétique de celle du Christ qui lui a même emprunté son nom. Or, ce vrai sacrifice, dû au seul vrai Dieu, et que le Christ seul a accompli sur son autel, les démons s'en attribuent arrogamment la figure dans l'immolation des victimes. Ce qui fait dire à l'Apôtre : « Ce qu'immolent les « Gentils, ils l'immolent aux démons et non à « Dieu [1] » : blâmant par là non ce qui était offert, mais le but pour lequel on l'offrait. Quant aux Hébreux, dans les sacrifices d'animaux qu'ils offraient à Dieu sous des formes nombreuses et variées, comme le sujet le méritait, ils honoraient prophétiquement le futur sacrifice que le Christ a consommé. Ensuite les chrétiens célèbrent à leur tour la mémoire du sacrifice accompli, par la très-sainte oblation et la réception du corps et du sang du Christ. Mais les Manichéens ignorant ce qu'il faut condamner dans les sacrifices des Gentils, ce qu'il faut entendre dans les sacrifices des Hébreux, et ce qu'il faut croire et observer dans le sacrifice des chrétiens, offrent leur folie en sacrifice au démon qui les a trompés, s'éloignant de la foi pour se livrer à des esprits séducteurs et aux doctrines des démons hypocrites et menteurs.

CHAPITRE XIX.

LES PAÏENS ONT EU L'IDÉE D'UN POUVOIR DIVIN UNIQUE, LES MANICHÉENS NE L'ONT PAS.

Que Fauste, ou plutôt ceux qui goûtent ses écrits, apprennent donc que l'idée d'un pouvoir unique ne nous vient point des Gentils, mais que les Gentils ne sont pas tombés assez bas dans l'idolâtrie pour perdre la notion d'un seul vrai Dieu auteur de toute espèce d'être. Leurs sages (parce que, dit l'Apôtre, « les per- « fections invisibles de Dieu, rendues compré- « hensibles depuis la création du monde, sont « devenues visibles, aussi bien que sa puis- « sance éternelle et sa divinité, de sorte qu'ils « sont inexcusables ») leurs sages, dis-je, « con- « naissant Dieu, ne l'ont point glorifié comme « Dieu, ou ne lui ont point rendu grâces; « mais ils se sont perdus dans leurs pensées, « et leur cœur insensé a été obscurci; ainsi, « en disant qu'ils étaient sages, ils sont deve- « nus insensés et ils ont changé la gloire du « Dieu incorruptible contre une image repré- « sentant un homme corruptible, des oiseaux, « des quadrupèdes et des serpents ». Telles sont les idoles des Gentils; il est impossible d'y voir autre chose qu'un culte rendu à la créature que Dieu a tirée du néant; de telle sorte que, dans cette interprétation même, dont les plus habiles d'entre eux ont coutume de se vanter et de se pavaner, il leur arrive ce que l'Apôtre dit un peu plus bas : « Ils ont « adoré et servi la créature au lieu du Créa- « teur qui est béni dans les siècles [1] ». Mais vous, dans tous les points où vous vous rapprochez d'eux, vous déraisonnez; et dans les points où vous vous en éloignez, vous êtes au-dessous d'eux. En effet, vous n'admettez pas avec eux l'idée d'un pouvoir unique, qu'ils ont raison d'admettre, et vous croyez à une substance divine unique, mais qui peut être vaincue et qui est sujette à corruption, ce qui est une impiété absurde; d'autre part, en adorant plusieurs dieux ils se sont laissé entraîner, par les démons menteurs, à adresser leurs hommages à des idoles, comme vous à d'innombrables chimères.

CHAPITRE XX.

CE NE SONT PAS LES AGAPES CHRÉTIENNES, MAIS LES SACRIFICES DES MANICHÉENS, QUI RESSEMBLENT A CEUX DES PAÏENS.

Nous n'avons pas converti en agapes les sacrifices des païens; mais nous nous en tenons au sacrifice dont j'ai parlé tout à l'heure, sur cette parole du Seigneur : « J'aime mieux « la miséricorde que le sacrifice ». Nos agapes nourrissent les pauvres ou de fruits, ou de chair. Ainsi une créature de Dieu est nourrie d'une autre créature de Dieu propre à servir d'aliment à l'homme. Mais vous, comme les démons menteurs vous ont persuadé, non pour dominer la chair, mais pour pratiquer le blasphème, « de vous abstenir des aliments « que Dieu a créés pour être reçus avec actions « de grâces par les fidèles et par ceux qui ont « connu la vérité; car toute créature de Dieu

[1] 1 Cor. x, 20.

[1] Rom. I, 20-25.

« est bonne et on ne doit rien rejeter de ce qui « se prend avec actions de grâces [1] » ; vous, dis-je, ingrats envers le Créateur, et ne lui rendant, pour ses généreux bienfaits, que des injures sacriléges, parce que l'on donne ordinairement de la viande aux pauvres dans les agapes, vous assimilez la charité des chrétiens aux sacrifices des païens, à quelques-uns desquels vous ressemblez en cela même. En effet, tuer des troupeaux vous semble un crime, parce que vous croyez que les âmes humaines passent dans les animaux : doctrine qu'on retrouve dans les livres de quelques philosophes païens, bien que plus tard, dit-on, on l'ait entendu autrement. Mais sur ce point encore, votre erreur est bien plus détestable que la leur : car, en tuant un animal, ils craignaient seulement de donner la mort à un de leurs semblables, et vous, vous craignez de tuer votre dieu dont vous pensez que les âmes mêmes des animaux sont les membres.

CHAPITRE XXI.

CULTE DES MARTYRS DIFFÉRENT DU CULTE DE LATRIE QUI N'EST DU QU'A DIEU. LE SACRIFICE EUCHARISTIQUE, MÉMORIAL DE CELUI DE LA CROIX.

Pour ce qui est de l'accusation calomnieuse de Fauste, qui prétend que le culte que nous rendons aux martyrs n'est qu'une idolâtrie retournée, je n'y attache d'intérêt que pour montrer qu'entraîné par le besoin de calomnier, Fauste lui-même a essayé de sortir du cercle des folies de Manès, et que, par je ne sais quelle maladresse, il est tombé dans l'opinion vulgaire et poétique des païens, tout en voulant paraître à une immense distance d'eux. En effet, après avoir dit que nous avons changé les idoles en martyrs, il ajoute : « Vous leur offrez les mêmes hommages, vous « apaisez les ombres des morts avec du vin et « des aliments ». Quoi ! y a-t-il des ombres de morts ? Nous n'avons jamais rien entendu de cela dans vos discours, rien lu de cela dans vos livres : bien plus, vous dites ordinairement tout le contraire, en affirmant que les âmes des morts, coupables ou trop peu purifiées, subissent des métamorphoses, ou d'autres peines plus graves ; que celles des bons sont embarquées, voguent dans le ciel et passent de là dans le séjour imaginaire de la terre de lumière, pour laquelle elles ont combattu et trouvé la mort ; par conséquent, qu'aucune âme n'est retenue autour du tombeau où son corps a été enseveli. D'où viennent donc ces ombres de morts ? Quelle est leur substance ? où est leur séjour ? Mais Fauste, dominé par la passion de l'injure, a oublié la doctrine qu'il professait ; ou peut-être a-t-il écrit ce mot *ombre* en dormant ou en rêvant, et a-t-il relu sa page sans être éveillé. Le peuple chrétien célèbre avec une religieuse solennité la mémoire des martyrs, pour exciter les fidèles à les imiter, pour s'associer à leurs mérites et s'aider de leurs prières, de manière cependant à n'élever d'autels qu'au Dieu même des martyrs, et non à aucun martyr, bien que ce soit en leur mémoire. Car quel est le pontife qui, célébrant le sacrifice à l'autel, dans les lieux où reposent les corps saints, a jamais dit : Nous l'offrons à vous, Pierre, ou Paul, ou Cyprien ? Non, ce qui est offert, est offert au Dieu qui a couronné les martyrs, près des autels de ceux qu'il a couronnés, afin que les lieux mêmes enflamment la piété, excitent à aimer et ceux que nous pouvons imiter et celui qui nous aide à le pouvoir. Nous honorons donc les martyrs d'un culte d'amour et de fraternité, semblable aux sentiments que nous éprouvons en cette vie pour les saints, pour les hommes de Dieu, que nous savons prêts à supporter de tels tourments pour la vérité évangélique. Et notre culte est d'autant plus fervent que ceux qui en sont l'objet sont plus en sécurité, après tant de combats suivis de la victoire, et nous en faisons l'éloge avec plus de confiance, depuis qu'ils jouissent du triomphe dans une vie plus heureuse, que s'ils combattaient encore dans cette vie mortelle. Quant au culte que les Grecs appellent λατρεία, et qui ne peut s'exprimer en latin par un seul mot, comme il consiste en un hommage qui appartient en propre à la divinité, nous ne le rendons, et nous enseignons qu'on ne peut le rendre qu'à Dieu seul. Et comme l'oblation du sacrifice fait partie de ce culte, ce qui fait qu'on appelle idolâtrie le sacrifice fait aux idoles, nous n'offrons rien, nous défendons d'offrir rien de ce genre à un martyr, à une âme sainte, ou à un ange ; et quiconque tombe dans cette erreur, est repris et ramené à la saine doctrine, pour qu'il se corrige ou se tienne en garde. D'ailleurs les saints eux-mêmes, soit hommes, soit anges, refusent de

[1] I Tim. IV, 2, 4.

tels hommages qu'ils savent n'être dus qu'à Dieu. On l'a vu par l'exemple de Paul et de Barnabé, au moment où les Lycaoniens, frappés des prodiges qu'ils opéraient, voulaient leur sacrifier comme à des dieux ; ils déchirèrent leurs vêtements, protestèrent et prouvèrent qu'ils n'étaient point des dieux, et défendirent qu'on les traitât comme tels [1]. On l'a vu aussi pour les anges : car nous lisons dans l'Apocalypse que l'un d'entre eux défendit qu'on l'adorât, et dit à celui qui voulait le faire : « Je suis serviteur comme vous et « comme vos frères [2] ». Or, il est connu que les esprits orgueilleux, le démon et ses anges exigent ces hommages, comme cela se voit par tous les temples et tous les sacrifices des Gentils. Et même certains hommes, aveuglés par l'orgueil, imitent leur exemple, comme l'histoire nous le raconte de quelques rois de Babylone. Ce fut ce qui attira au saint homme Daniel des accusations et des persécutions, parce que, nonobstant l'édit du roi qui défendait d'invoquer d'autre dieu que lui, on le surprit à adorer et à prier son Dieu, c'est-à-dire le seul vrai Dieu [3]. Quant à ceux qui s'enivrent aux tombeaux des martyrs, comment pourrions-nous les approuver, puisque la saine doctrine condamne même ceux qui s'enivrent chez eux ? Mais autre chose est ce que nous enseignons, autre chose ce que nous tolérons ; autre chose est ce que nous avons mission de commander, autre chose ce que nous avons ordre de corriger et que nous sommes forcés de supporter en attendant. Autre chose est la discipline chrétienne, autre chose la débauche des hommes adonnés au vin ou l'erreur des infirmes. Et encore y a-t-il une grande distance entre la faute des ivrognes et celle des sacriléges. Car il est infiniment moins coupable de revenir ivre des tombeaux des martyrs, que de sacrifier, même à jeun, aux martyrs. J'ai dit : Sacrifier aux martyrs, et non : Sacrifier à Dieu sur les tombeaux des martyrs : ce que nous faisons très-souvent, mais selon le rite que Dieu lui-même a prescrit pour le sacrifice par la révélation du Nouveau Testament : rite qui fait partie du culte appelé *latrie* et qu'on ne doit qu'à Dieu seul. Mais que faire ? Et comment faire sentir à ces hérétiques si aveugles, la force de ces paroles du Psalmiste : « Le sacrifice de louange est le « culte qui m'honore ; c'est par là que je lui « manifesterai mon salut [4] ». La chair et le sang, matière de ce sacrifice, étaient figurés prophétiquement par des victimes, avant l'arrivée du Christ ; dans sa Passion ils furent réellement immolés ; depuis l'Ascension du Sauveur, on célèbre le sacrifice en mémoire de lui ; par conséquent, il y a autant de différence entre les sacrifices des païens et ceux des Hébreux, qu'il y en a entre une imitation erronée, et un symbole prophétique. De même donc qu'il ne faut pas mépriser ni avoir en horreur la virginité des religieuses, parce que les Vestales étaient vierges ; ainsi il ne faut pas blâmer les sacrifices de nos pères, parce que les Gentils ont aussi leurs sacrifices. En effet, comme il y a une grande distance entre ces deux espèces de virginité, bien que cette distance ne soit autre que celle même qui sépare les êtres à qui elles étaient consacrées ; ainsi en est-il des sacrifices des païens et des Hébreux, qui diffèrent essentiellement par la nature même de ceux à qui on les offrait : à savoir, d'un côté, à l'orgueil impie des démons qui s'arrogeaient les honneurs divins, puisque le sacrifice n'est dû qu'à Dieu ; et, de l'autre, au seul vrai Dieu, à qui on offrait des sacrifices, emblèmes du véritable sacrifice qui devait lui être offert en réalité par l'immolation du corps et du sang du Christ.

CHAPITRE XXII.

LES SACRIFICES DES JUIFS DIFFÉRENTS DE CEUX DES PAÏENS. LES DÉMONS SE REPAISSENT DES ERREURS HUMAINES.

Il est faux que, comme le dit Fauste, les Juifs qui nous ont précédés, étant séparés des Gentils et ayant temple, sacrifices, autels, sacerdoce, n'aient renoncé qu'aux images taillées, c'est-à-dire aux idoles : car ils pouvaient, comme quelques gentils, n'avoir point d'idoles sculptées et sacrifier aux arbres, aux montagnes et finalement au soleil, à la lune et aux autres astres. S'ils l'eussent fait par le culte dit de latrie, comme ils auraient servi la créature au lieu du Créateur, et auraient été atteints de la grave erreur d'une superstition impie, les démons se seraient également prêtés à les tenir dans l'illusion et auraient accepté leurs sacrifices. Car ce n'est pas, comme quelques-uns le pensent, d'odeurs et de fumée, mais des erreurs humaines que ces

[1] Act. XIV, 7-17. — [2] Apoc. XIX, 10, XXII, 8, 9. — [3] Dan. VI. — [4] Ps. XLIX, 23.

esprits orgueilleux se repaissent : ce qui les charme, ce n'est point le plaisir de manger, mais une complaisance malveillante dans le succès d'une imposture quelconque, ou la fastueuse satisfaction d'une fausse grandeur quand ils peuvent se vanter de recevoir les honneurs divins. Nos pères n'ont donc pas seulement laissé là les idoles : mais ils n'ont sacrifié ni à la terre, ni à rien de terrestre, ni à la mer, ni au ciel, ni à la milice du ciel; ils ont offert au Dieu unique, créateur de toutes choses, les victimes qu'il a lui-même exigées : nous promettant par ces figures le véritable sacrifice, au moyen duquel il nous a réconciliés avec lui, par la rémission de nos péchés, en Jésus-Christ Notre-Seigneur, chef du corps que composent les fidèles, ainsi que Paul le leur dit en ces termes : « Je vous conjure « donc, mes frères, par la miséricorde de Dieu, « d'offrir vos corps en hostie vivante, sainte, « agréable à Dieu [1] ». Mais les Manichéens prétendent que les corps humains sont l'œuvre du peuple des ténèbres, et des prisons où leur dieu vaincu est enfermé; ainsi bien différentes sont la doctrine de Fauste et celle de Paul. Mais puisqu'il est écrit : « Si quelqu'un « vous annonce un autre Evangile que celui « que vous avez reçu, qu'il soit anathème [2] » : le Christ dit la vérité par la bouche de Paul; que Manès soit donc anathème dans la personne de Fauste !

CHAPITRE XXIII.

DANS L'USAGE DES CHOSES ORDINAIRES DE LA VIE, LES MANICHÉENS DIFFÈRENT BEAUCOUP DES CATHOLIQUES ET SONT AU-DESSOUS MÊME DES PAÏENS.

Fauste, ne sachant ce qu'il dit, prétend encore que nous n'avons rien changé aux mœurs des Gentils. Mais comme le juste vit de foi [3]; que la fin du précepte est la charité qui vient d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi non feinte [4]; que, pour former la conscience des fidèles, ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance et la charité [5] : comment celui qui n'a pas ces trois choses pourrait-il avoir les mêmes mœurs que celui qui les possède ? Car nécessairement celui qui croit, espère, aime autre chose, doit vivre différemment. Si nous paraissons avoir en commun avec les Gentils l'usage de certaines choses, comme la nourriture et la boisson, les maisons, les vêtements, les bains; et, pour ceux d'entre nous qui sont mariés, des femmes à épouser et à conserver, des enfants à mettre au monde, à nourrir, à laisser pour héritiers : bien différente cependant est la manière d'user de ces choses chez celui qui en rapporte l'usage à une autre fin, et chez celui qui en rend grâces à Dieu sans avoir de lui aucune idée mauvaise ou erronée. Car bien que, au sein de votre erreur, vous mangiez le même pain que les autres hommes, que vous viviez de fruits et de l'eau des fontaines, que vous soyez vêtus de laine et de lin tissés de la même manière, vous ne menez cependant point la même conduite, non précisément en mangeant, en buvant ou en vous habillant autrement que les autres, mais parce que vous avez d'autres sentiments, d'autres croyances, et que vous rapportez toutes ces choses à une autre fin, à savoir à vos erreurs et à votre vanité. De même, quoique nous usions de ces choses et d'autres encore de la même manière que les païens, nous ne vivons cependant pas comme les païens, parce que nous ne les rapportons pas à la même fin, mais à la fin du précepte légitime et divin, à savoir la charité qui vient d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi non feinte. Quelques-uns, pour s'en être écartés, se sont égarés en de vains discours. Parmi ceux-là vous tenez évidemment le premier rang, vous qui ne voyez pas, qui ne réfléchissez pas que la différence de foi entraîne aussi une différence de conduite dans la possession et l'usage des mêmes choses, tellement que, quand vos auditeurs ont des femmes, ont des enfants quoique malgré eux, leur amassent ou leur conservent un patrimoine, mangent de la viande, boivent du vin, vont aux bains, moissonnent, vendangent, font un négoce, exercent les fonctions publiques, vous les regardez comme vos disciples et non comme des païens, quoique leur conduite semble plus se rapprocher de celle des païens que de la vôtre. En effet, le genre de vie de certains païens ressemble plus au vôtre qu'à celui de quelques-uns de vos auditeurs, puisque, dans leurs cérémonies sacrilèges, ils s'abstiennent du vin, de la chair et des femmes; néanmoins, bien qu'ils fassent ce que vous faites, vous admettez, plutôt qu'eux, dans vos rangs des auditeurs qui usent de toutes ces choses et en cela s'éloignent de vous ; et vous regardez plutôt comme membre de votre

[1] Rom. XII, 1. — [2] Gal. I, 9. — [3] Rom. I, 17. — [4] I Tim. I, 5. — [5] I Cor. XIII, 13.

secte une femme qui met au monde des enfants, pourvu qu'elle croie à Manès, qu'une Sibylle qui ne se marie même pas. Mais, dites-vous, il y a beaucoup de chrétiens appelés catholiques qui sont adultères, ravisseurs, avares, ivrognes, ou entachés de tout autre vice condamné par la saine doctrine. Eh ! dans votre petit, dans votre très-petit nombre, la plupart ne sont-ils pas tels, et n'y en a-t-il pas quelques-uns parmi les païens qui ne le sont pas ? Dites-vous pour cela que ces païens valent mieux que vous ? Et cependant, à raison de ces vaines et sacriléges erreurs de votre secte, ceux d'entre vous qui n'ont point de ces vices sont au-dessous des païens qui les ont. Il est donc clair que la saine doctrine, qui est la seule catholique, reste tout entière, bien qu'un grand nombre prétendent lui appartenir et ne veulent point être guéris par elle. Car il faut bien admettre ce petit nombre d'élus, que le Seigneur indique en particulier au milieu de cette vaste, de cette immense multitude répandue dans le monde entier [1] : cependant ce petit nombre de saints et de fidèles (il faut souvent le répéter), cette quantité de grains si petite par comparaison à l'énorme quantité de paille, forme par elle-même une telle abondance de froment qu'elle l'emporte sans comparaison sur tous vos justes et vos réprouvés, les uns et les autres également réprouvés de la vérité. Nous ne sommes donc pas un schisme des Gentils, dont nous différons beaucoup en mieux ; vous n'en êtes pas un non plus, parce que vous en différez beaucoup en pire.

[1] Matt. xx, 16.

LIVRE VINGT-UNIÈME.

Fauste nie qu'il admette deux dieux. — Dieu est impénétrable dans ses voies, admirable dans toutes ses œuvres. — La Loi de conservation. — Harmonie du corps humain d'après saint Paul. — Dieu a fait le corps humain. — Opinion manichéenne sur les animaux. — Contradictions et fables absurdes de ces sectaires. — Les deux natures et absurdités qui en découlent.

CHAPITRE PREMIER.

FAUSTE VEUT PROUVER QU'IL N'ADMET PAS DEUX DIEUX.

Fauste. N'y a-t-il qu'un Dieu ou y en a-t-il deux? — Evidemment il n'y en a qu'un. — Comment donc affirmez-vous qu'il y en a deux? — Jamais il n'a été question de deux dieux dans nos assertions. Je voudrais savoir ce qui a pu te le faire soupçonner. — Parce que vous admettez deux principes, celui du bien et celui du mal. — Soit : nous admettons deux principes, mais nous n'appelons Dieu que l'un des deux, et nous nommons l'autre Hylé ou démon, pour parler le langage ordinaire. Si tu penses que ce soit, là, admettre deux dieux, tu pourras dire aussi qu'un médecin qui discute sur la maladie et la santé, admet deux santés; que celui qui nomme le bien et le mal, admet deux biens; et en entendant parler de richesse et de pauvreté, tu pourras croire que cela signifie deux richesses. Et si je discute sur le blanc et le noir, le froid et le chaud, le doux et l'amer, et que tu prétendes que je parle de deux blancheurs, de deux chaleurs, de deux douceurs, ne passeras-tu pas pour un fou, pour un cerveau fêlé? Ainsi, quand je parle de deux principes, Dieu et Hylé, tu ne dois pas t'imaginer que je veuille dire deux dieux. Parce que nous attribuons à Hylé tout pouvoir de faire le mal et à Dieu tout pouvoir de faire le bien, comme cela doit être, diras-tu pour cela qu'il importe peu que nous les appelions dieu l'un et l'autre, indifféremment? S'il en est ainsi, quand on parlera de poison et d'antidote, tu pourras dire qu'on peut indifféremment les appeler tous les deux antidotes, parce qu'ils ont chacun leur propriété, que tous les deux opèrent et produisent leur effet; quand on parlera d'un médecin et d'un empoisonneur, tu pourras donner à tous les deux le nom de médecins; quand on parlera d'un juste et d'un injuste, tu pourras les appeler justes tous les deux, parce que tous les deux font quelque chose. Or, si cela est absurde, combien ne l'est-il pas plus de regarder comme deux dieux, Dieu et Hylé, parce que l'un et l'autre agissent? C'est donc une sotte et pauvre argumentation que la tienne, quand n'ayant rien à me répondre sur le fond, tu me fais une méchante querelle sur les mots. Du reste, je ne disconviens pas que quelquefois nous donnons le nom de dieu à la nature ennemie; en cela nous n'entendons pas exprimer notre foi, mais nous conformer au langage de ceux qui l'honorent et en font un dieu dans leur ignorance; comme nous entendons l'Apôtre dire : « Le dieu de ce siècle a aveuglé « les esprits des infidèles [2] » ; l'appelant dieu, parce que les siens l'appelaient ainsi; mais ajoutant qu'il aveugle les esprits, pour faire comprendre qu'il n'est pas le vrai Dieu.

CHAPITRE II.

COMMENT DIEU PEUT AVEUGLER LES ESPRITS.

Augustin. Nous entendons ordinairement parler de deux dieux dans vos discussions. Après l'avoir d'abord nié, tu as fini par en convenir un moment après, et comme pour justifier ce langage, tu cites ce mot de l'Apôtre : « Le Dieu de ce siècle a « aveuglé les esprits des infidèles ». Mais ce passage, la plupart d'entre nous l'entendent en ce sens que c'est le vrai Dieu qui a aveuglé les esprits des infidèles. Après avoir lu : « En « quoi Dieu », ils suspendent la prononciation, puis ils continuent : « De ce siècle « a aveuglé les esprits des infidèles ». Si tu n'admets pas cette manière de lire, et que, pour expliquer ce passage, tu changes ainsi l'ordre des mots : « En quoi Dieu a « aveuglé les esprits des infidèles de ce « siècle », tu retrouveras le même sens que dans l'autre manière de lire. Car l'opération en vertu de laquelle les esprits des infidèles

[2] II Cor. IV, 4.

sont aveuglés, peut, sous certain rapport, s'attribuer au vrai Dieu. Il agit alors par justice et non par méchanceté, comme le même Paul le dit ailleurs : « Dieu est-il injuste d'en« voyer sa colère [1] ? » Et en un autre endroit : « Que dirons-nous donc ? Y a-t-il en Dieu de « l'injustice ? Nullement. Car il dit à Moïse : « J'aurai pitié de qui j'aurai pitié, et je ferai « miséricorde à qui je ferai miséricorde ». Après avoir d'abord posé ce principe incontestable qu'il n'y a point d'injustice en Dieu, faites attention à ce qu'il dit peu après : « Que « si Dieu voulant manifester sa colère et si« gnaler sa puissance, a supporté avec une « patience extrême les vases de colère propres « à être détruits, afin de manifester les ri« chesses de sa gloire sur les vases de miséri« corde qu'il a préparés pour la gloire, etc. [2] » Certes, il est impossible ici de dire que le Dieu qui manifeste sa colère et signale sa puissance sur les vases propres à être détruits, est autre que celui qui manifeste ses richesses sur les vases de miséricorde. L'enseignement de l'Apôtre prouve donc que c'est le seul et même Dieu qui agit dans ces deux cas. C'est ce qui lui fait dire encore : « Aussi Dieu les a livrés « aux désirs de leurs cœurs, à l'impureté, en « sorte qu'ils ont déshonoré leurs propres « corps en eux-mêmes » ; puis peu après : « Et comme ils n'ont pas montré qu'ils avaient « la connaissance de Dieu, Dieu les a livrés à « un sens réprouvé [3] ». Voilà comment le Dieu vrai et juste aveugle les esprits des infidèles. Jamais, dans ces textes de l'Apôtre que je viens de rapporter, on n'a vu un autre Dieu que celui qui a envoyé son Fils, lequel Fils nous dit : « C'est pour juger que je suis venu « dans ce monde, afin que ceux qui ne voient « pas voient, et que ceux qui voient devien« nent aveugles [4] ». Ici les esprits des fidèles voient assez comment Dieu aveugle les esprits des infidèles. Il se passe d'abord quelque chose de secret dans le mystère, sur quoi Dieu exerce son jugement souverainement juste, pour aveugler les esprits des uns et éclairer ceux des autres : car c'est de lui qu'on a dit avec la plus parfaite vérité : « Vos jugements « sont un profond abîme [5] ». Et c'est devant ces impénétrables profondeurs que l'Apôtre frappé d'étonnement s'écrie : « O profondeur « des trésors de la sagesse et de la science de « Dieu ! que ses jugements sont incompré« hensibles ! etc. [1] »

[1] Rom. III, 5. — [2] Id. IX, 14, 15, 22, 23. — [3] Id. I, 24, 26, 28. — [4] Jean, IX, 39 — [5] Ps. XXXV, 7.

CHAPITRE III.

DIEU CONDAMNE ET JUSTIFIE PAR DES VOIES IMPÉNÉTRABLES.

Mais vous, vous ne savez pas discerner ce que Dieu fait par bonté de ce qu'il fait par justice, parce que, bien loin de votre cœur et de vos lèvres est notre psautier où on lit : « Je chanterai votre miséricorde et votre jus« tice, Seigneur [2] » ; tout à fait étrangers au bon plaisir et au jugement du vrai Dieu, vous avez, pour tout ce qui vous blesse dans l'infirmité de notre condition mortelle, un autre dieu tout prêt, un dieu méchant, que la vérité ne vous a point révélé, mais que votre folie a imaginé, auquel vous attribuez non-seulement tout ce que vous faites injustement, mais encore tout ce que vous souffrez justement ; vous laissez ainsi à Dieu la distribution des bienfaits, mais vous lui ôtez celle des châtiments : comme si celui dont le Christ a dit qu'il a préparé un feu éternel pour les méchants [3], était autre que celui qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants et pleuvoir sur les justes et les injustes [4]. Pourquoi ne comprenez-vous pas qu'une si grande bonté ici, et, là, une si grande sévérité appartiennent au seul et même Dieu, sinon parce que vous ne savez pas chanter la miséricorde et la justice ? N'est-ce pas le même Dieu qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et les injustes, qui brise aussi les rameaux naturels, et ente, contre nature, l'olivier sauvage ? N'est-ce pas du même que l'Apôtre dit : « Tu « vois donc la bonté et la sévérité de Dieu ; sa « sévérité envers ceux qui ont été brisés ; et « sa bonté envers toi, si tu demeures ferme « dans cette bonté [5] ». Vous entendez, vous remarquez, comme il n'ôte point à Dieu la sévérité du juge, ni à l'homme son libre arbitre. C'est un mystère, c'est un abîme, c'est un secret impénétrable à la pensée humaine, comment Dieu condamne un impie et justifie un impie : car la Vérité, dans les saintes Ecritures, affirme de lui l'un et l'autre. Quoi ! faudra-t-il donc murmurer contre les jugements divins, parce qu'ils sont inscrutables ?

[1] Rom. XI, 33. — [2] Ps. C, 1. — [3] Matt. XXV, 41. — [4] Id. V, 45. — [5] Rom. XI, 17, 24.

Combien il est plus convenable, combien il est plus en rapport avec notre faiblesse, de trembler où Paul tremblait et de nous écrier : « O profondeur des trésors de la sagesse et de « la science de Dieu ! que ses jugements sont « incompréhensibles et ses voies impénétra- « bles ! » Combien il vaut mieux admirer ce que tu ne peux pénétrer, plutôt que d'inventer un autre dieu, un Dieu méchant, parce que tu ne peux comprendre le dieu bon ! car ce n'est pas du mot qu'il s'agit, mais de la chose.

CHAPITRE IV.

QUOI QU'IL EN DISE, FAUSTE ADMET DEUX DIEUX.

Fauste se presse trop de se croire justifié, pour avoir dit : « Nous n'admettons pas deux « dieux, mais Dieu et Hylé ». Car demandez-lui ce que c'est que Hylé, et vous aurez bientôt la définition d'un autre dieu. Si, en effet, à l'exemple des anciens, les Manichéens donnaient le nom de Hylé à la matière encore informe, mais susceptible de recevoir les formes corporelles, personne de nous ne les accuserait d'en faire un dieu. Mais quelle erreur, quelle folie, ou d'appeler la matière des corps créatrice des corps, ou de nier que Dieu ait créé les corps ? Mais comme vous attribuez à je ne sais quel autre ce que le vrai Dieu a fait, c'est-à-dire les qualités et les formes des corps, des éléments, des animaux, ce qui les fait corps, éléments, animaux : quel que soit le nom que vous donniez à cet être, nous avons raison de vous accuser d'erreur et de dire que vous créez un second dieu. Sur le même point vous commettez deux erreurs sacriléges : la première, en attribuant l'œuvre de Dieu à un être que vous rougissez d'appeler dieu : mais vous ne pourrez jamais lui ôter ce titre qu'en lui refusant le pouvoir de faire ce que Dieu seul peut faire ; la seconde, en prétendant que le bien que fait le dieu bon est produit par le dieu mauvais et devient un mal ; entraînés que vous êtes par une puérile horreur pour tout ce qui afflige et gêne notre faiblesse mortelle, et épris de ce qui lui plaît. Ainsi vous appelez mauvais celui qui a créé le serpent, et le soleil qui nous éclaire vous paraît un si grand bien que vous ne le regardez pas comme créé par Dieu, mais comme mis en évidence ou envoyé. Or, le vrai Dieu en qui, à mon extrême regret, vous ne croyez pas encore, a créé le serpent parmi les êtres inférieurs et le soleil parmi les êtres supérieurs ; et dans des sphères célestes plus élevées, mais déjà spirituelles et non plus corporelles, il a encore fait des êtres beaucoup meilleurs que notre lumière, et que l'homme charnel ne comprend pas, à plus forte raison vous qui, en détestant la chair, détestez votre propre doctrine, la règle d'après laquelle vous mesurez le bien et le mal. Car il ne peut y avoir d'autre mal pour vous que celui qui blesse le sens charnel, ni d'autre bien que celui qui flatte la vue charnelle.

CHAPITRE V.

DIEU ADMIRABLE DANS SES ŒUVRES GRANDES ET PETITES. TOUT ANIMAL AIME SA PROPRE CHAIR. ILLUSION DES MANICHÉENS SUR CE POINT.

Pour moi, quand je considère au degré le plus bas de l'échelle des êtres, ces œuvres de Dieu, terrestres, faibles, mortelles, mais ses œuvres pourtant, je me sens irrésistiblement entraîné à louer leur créateur, qui sait se montrer grand dans les grandes choses, sans cesser de l'être dans les plus petites. Car l'art divin, qui produit les choses célestes et les choses terrestres, au milieu des différences qui les séparent, reste en tout semblable à lui-même, parce qu'en créant chaque être parfait en son genre, il est lui-même parfait partout. En effet, il ne crée pas dans chaque être un univers, mais en créant chaque être pour l'ensemble de l'univers, il se montre universel même dans les détails, il façonne et arrange chaque chose pour son lieu et pour son rang, proportionnant tout dans le détail et dans l'ensemble. Et voyez dans ces bas-fonds, pour ainsi dire, de toute la création, ces animaux qui volent, qui nagent, qui marchent ou rampent. Ils sont mortels en effet : leur vie, comme il est écrit, « est une « vapeur qui paraît pour un peu de temps [1] ». Mais la petite mesure que le Créateur leur a départie dans son excellente bonté, ils la mettent en quelque sorte en commun pour compléter, chacun pour sa part, l'ensemble de l'univers, afin que leur petitesse contribue à la perfection de ce même ensemble où se trouvent, dans les sphères supérieures, d'autres êtres meilleurs qu'eux. Mais examinez et montrez-moi un seul de ces plus vils animaux qui haïsse sa chair, qui ne la nourrisse pas,

[1] Jac. IV, 15.

qui ne l'entretienne pas, qui ne lui imprime pas le mouvement qui fait la vie, qui ne la gouverne pas, qui n'administre pas en quelque sorte son petit univers suivant les étroites proportions de son espèce, en employant tous les moyens qui sont à sa disposition pour se conserver sain et sauf. Quant à l'âme raisonnable, en châtiant son corps et le réduisant en servitude de peur que l'appétit immodéré des jouissances terrestres ne l'empêche de recevoir la sagesse, elle fait encore preuve d'amour pour sa chair, puisqu'elle la met à sa place, la soumet à son propre empire et exige d'elle une obéissance légitime. Mais vous, bien que, dans votre erreur charnelle, vous fassiez mine de détester votre chair, au fond vous ne pouvez aimer qu'elle, que veiller à sa santé, pourvoir à ses besoins, éviter tous les coups, les chutes, les intempéries qui pourraient lui nuire, désirer les garanties, les conditions de salubrité qui tendent à sa conservation ; et par là vous faites assez voir que la loi de la nature prévaut contre vos opinions et vos erreurs.

CHAPITRE VI.

L'OUVRIER SUPRÊME DÉMONTRÉ PAR SES ŒUVRES.

Quoi ! ces entrailles qui vivent dans la chair, ces formes si bien proportionnées, ces membres destinés à agir, ces organes adaptés pour sentir, tous distincts et en rapport avec la place qu'ils occupent et les fonctions qu'ils exercent, tous disposés dans une harmonie parfaite, réglés dans leurs mesures, égalisés dans leurs nombres, combinés dans leurs poids : quoi ! tout cela n'indique pas le suprême ouvrier, le vrai Dieu, celui dont on a dit avec tant de vérité : « Vous avez réglé « toutes choses avec mesure, avec nombre et « avec poids [1] ? » Si votre cœur n'était pas perverti et gâté par de vaines chimères, vous comprendriez et apercevriez ses perfections invisibles par ces êtres créés dans ce monde faible et charnel [2]. Car de qui tiennent-ils tout ce que je viens de rappeler, sinon de celui dont l'unité détermine toute mesure, dont la sagesse produit toute beauté, dont la volonté établit tout ordre ? Et si vous n'avez pas d'yeux pour voir cela, croyez du moins à la parole de l'Apôtre.

[1] Sag. XI, 21. — [2] Rom. I, 20.

CHAPITRE VII.

LA LOI DE LA CONSERVATION EST UNIVERSELLE.

En effet, en prescrivant l'amour chaste, tel que le mari doit l'avoir pour sa femme, l'Apôtre en cherche le modèle dans l'amour que l'homme se porte à lui-même : « Celui », dit-il, « qui aime sa femme s'aime lui-même ; « car personne n'a jamais haï sa chair, mais « on la nourrit et on la soigne, comme le Christ « l'Eglise [1] ». Mais quoi ! vous avez sous les yeux toute substance charnelle : voyez comme la nature tient à maintenir cette loi de l'union et de la conservation chez tous les animaux, et fait que chacun aime sa chair. Et cela n'existe pas seulement chez les hommes, qui, quand ils vivent en règle, ne se contentent pas de pourvoir à la santé de leur corps, mais en répriment les mouvements charnels et les assujétissent à l'empire de la raison ; les animaux eux-mêmes fuient la douleur, craignent la mort : tout ce qui pourrait détruire l'harmonie de leurs membres, briser le lien qui unit leur âme à leur corps, ils l'évitent avec toute l'agilité possible, et nourrissent et soignent leur chair. « Car », dit l'Apôtre, « personne « ne hait sa chair, mais on la nourrit et on la « soigne, comme le Christ l'Eglise ». Considérez les choses du point de vue où Paul s'est placé ; voyez, si vous le pouvez, quelle force la création tire du Créateur, à commencer par ces magnificences célestes et en descendant jusqu'à la chair et au sang, où elle se complète et se termine, embellie par la variété de ses formes et réglée par les espèces différentes des êtres qui la composent.

CHAPITRE VIII.

SUBLIME HARMONIE DU CORPS HUMAIN, D'APRÈS SAINT PAUL.

D'un autre côté, l'Apôtre, en parlant des diverses fonctions de l'ordre spirituel, qui cependant rentrent toutes dans l'unité et nous enseignent un mystère évidemment sublime et divin, emploie une comparaison tirée de notre propre chair, et ne manque pas de dire, à cette occasion, que Dieu même en est l'auteur. Comme le passage est très-important, je le cite ici en entier, malgré sa longueur : il est pris dans la première Epître aux Corinthiens : « Quant aux dons spirituels, je ne veux « pas, mes frères, que vous soyez dans l'igno-

[1] Eph. V, 28, 29.

« rance. Or, vous savez que quand vous étiez « gentils, vous couriez aux idoles muettes, « selon qu'on vous y conduisait. Je vous « déclare donc que personne, parlant dans « l'Esprit de Dieu, ne dit anathème à Jésus; « et personne ne peut dire Seigneur Jésus, « que par l'Esprit-Saint. A la vérité, il y a des « grâces diverses, mais c'est le même Esprit; « il y a diversité de ministères, mais c'est le « même Seigneur; et il y a des opérations di- « verses, mais c'est le même Dieu qui opère tout « en nous. Or, à chacun est donnée la mani- « festation de l'Esprit pour l'utilité; car à l'un « est donnée par l'Esprit la parole de sagesse; « à un autre, la parole de science selon le « même Esprit; à un autre, la foi par le même « Esprit; à un autre, la grâce de guérir par le « même Esprit; à un autre, la vertu d'opérer « des miracles; à un autre, la prophétie; à « un autre, le discernement des esprits; à un « autre, le don des langues diverses; à un « autre, l'interprétation des discours; or, tous « ces dons, c'est le seul et même Esprit qui « les opère, les distribuant à chacun comme il « veut. Car comme le corps est un, quoique « ayant beaucoup de membres, et que tous « les membres du corps, bien que nombreux, « ne sont cependant qu'un seul corps, ainsi « est le Christ. Car nous avons tous été bap- « tisés dans un seul Esprit, pour former un « seul corps, soit juifs, soit gentils, soit escla- « ves, soit libres; et tous nous avons été « abreuvés d'un seul Esprit. En effet, le corps « n'est pas un seul membre, mais beaucoup. « Si le pied disait : Puisque je ne suis pas « main, je ne suis pas du corps; ne serait-il « point pour cela du corps? Et si l'oreille di- « sait : Puisque je ne suis pas œil, je ne suis « pas du corps; ne serait-elle point pour cela « du corps? Si tout le corps était œil, où se- « rait l'ouïe? S'il était tout ouïe, où serait « l'odorat? Mais Dieu a placé dans le corps « chacun des membres où il a voulu. Que si « tous n'étaient qu'un seul membre, où serait « le corps? Il y a donc beaucoup de mem- « bres, mais un seul corps. L'œil ne peut pas « dire à la main : Je n'ai pas besoin de ton « office; ni la tête dire aux pieds : Vous ne « m'êtes pas nécessaires; mais, au contraire, « les membres du corps, qui paraissent les « plus faibles, sont le plus nécessaires; et les « membres du corps que nous regardons « comme plus vils, nous les revêtons avec « plus de soin, et ceux qui sont honteux, nous « les traitons avec plus de respect; nos par- « ties honnêtes n'en ont pas besoin; mais « Dieu a réglé le corps de manière à accorder « plus d'honneur à celle qui n'en avait pas en « elle-même, afin qu'il n'y ait point de scis- « sion dans le corps, mais que tous les mem- « bres aient les mêmes soins les uns pour les « autres. Aussi dès qu'un membre souffre, « tous les autres souffrent avec lui; ou si un « membre est glorifié, tous les autres se ré- « jouissent avec lui [1] ». S'il vous reste, je ne dis pas un peu de foi chrétienne, pour croire à l'Apôtre, mais une ombre de sens humain pour saisir l'évidence, que chacun voie et considère en lui-même combien cela est vrai, combien cela est certain, quelle grandeur dans la petitesse, quelle utilité dans l'objet le plus infime; puisque l'Apôtre dit tout cela par manière d'éloge; afin que, par ces humbles êtres matériels qui se voient, notre intelligence s'élève plus facilement aux sublimes objets spirituels qui ne se voient pas.

CHAPITRE IX.

C'EST DIEU, ET NON LE DÉMON, QUI EST L'AUTEUR DU CORPS HUMAIN.

Or, quiconque nie que Dieu soit l'auteur de nos membres et de notre corps, que l'Apôtre vante et loue si fort, est en contradiction, vous voyez avec qui, et vous annonce une autre doctrine que celle que nous avons reçue [2]. Est-il besoin que je le réfute ? ne doit-il pas plutôt être anathématisé par tous les chrétiens ? L'Apôtre dit : « Dieu a réglé le corps »; Fauste dit : Ce n'est pas Dieu, mais Hylé. Qu'y a-t-il de plus clair que ces contradictions hostiles, qu'il faut anathématiser plutôt que réfuter ? Est-ce que l'Apôtre en disant : « Dieu », a ajouté : « de ce siècle [3] ? » Pourtant si on entend dire que le démon aveugle les esprits des infidèles, par des suggestions coupables, nous ne le nierons pas; et ceux qui y cèdent, perdent la lumière de la justice par une juste punition de Dieu. Nous lisons tout cela dans les saintes Ecritures : car voici un texte qui s'applique à la séduction venant du dehors : « Je crains que comme le serpent séduisit Eve « par son astuce, ainsi vos esprits ne se cor- « rompent et ne dégénèrent de la simplicité « et de la chasteté qui sont dans le Christ [4] »;

[1] I Cor. XII, 1-26.— [2] Gal. I, 9.— [3] II Cor. IV, 4.— [4] Id. XI, 3.

puis cet autre du même genre : « Les mauvais « entretiens corrompent les bonnes mœurs [1] »; puis un encore où chacun est représenté comme son propre séducteur : « Car si quel- « qu'un s'estime être quelque chose, comme « il n'est rien, il s'abuse lui-même [2] » ; et enfin cet autre sur la vengeance divine, que j'ai déjà cité plus haut : « Dieu les a livrés à un « sens réprouvé, en sorte qu'ils ont fait les « choses qui ne conviennent pas [3] ». De même, dans les anciens livres, après avoir d'abord dit : « Dieu n'a pas fait la mort et ne se ré- « jouit pas de la perte des vivants [4] », le sage ajoute peu après : « C'est par la jalousie du « démon que la mort est entrée dans le « monde [5] ». Et encore, à propos de la mort, de peur que les hommes ne se croient innocents, il dit : « Les impies l'ont appelée par « leurs actions et par leurs paroles, et la re- « gardant comme une amie, ils ont défailli [6] ». Mais ailleurs il dit : « Les biens et les maux, « la vie et la mort, les richesses et la pauvreté « viennent du Seigneur Dieu [7] ». Ici les hommes troublés ne comprennent pas que dans une seule et même mauvaise action (non par l'effet d'une vengeance postérieure et manifeste, mais par une certaine vengeance qui s'y attache immédiatement) il y a une part à attribuer à la ruse de celui qui conseille, une part à la malice de celui qui veut, et une troisième à la justice de celui qui punit : en effet, le démon suggère, l'homme consent, Dieu se retire. Ainsi, dans une œuvre mauvaise, par exemple dans l'aveuglement des infidèles, si par ces mots : « Le Dieu de ce siècle », on entend le démon comme perfide conseiller, je ne trouve point le sens absurde. Car on ne dit pas « Dieu » simplement, puisqu'on ajoute : « de ce siècle », c'est-à-dire des impies, des hommes qui ne veulent prospérer que dans ce siècle, qu'on appelle aussi siècle mauvais, comme il est écrit : « Afin de nous arracher à « ce siècle mauvais [8] ». C'est ainsi que dans ce passage : « Dont le dieu est le ventre [9], s'il n'y avait le mot : « Dont », on ne dirait pas : « Le dieu est le ventre ». Et dans le Psaume, on n'appellerait pas dieux les démons, si on n'y ajoutait, des nations, car le texte porte : « Parce que les dieux des nations sont des dé- « mons [10] ». Mais ici il ne s'agit ni de : « Le « dieu de ce siècle », ni de : « Dont le dieu est « le ventre », ni de : « Les dieux des nations « sont des démons »; mais on dit simplement : « Dieu a réglé le corps » ; et par Dieu on ne peut entendre ici que le vrai Dieu, créateur de toutes choses. Là, en effet, c'est le langage du blâme, ici, c'est celui de l'éloge. A moins que Fauste n'entende que Dieu a réglé le corps, non en disposant ses membres, c'est-à-dire en le formant et en le construisant, mais en y mêlant sa lumière; en sorte qu'un autre aurait créé les membres, les aurait destinés à leur usage propre et mis chacun à sa place, et que Dieu, en y mêlant sa bonté, aurait corrigé le vice de la construction, car c'est par de telles fables qu'ils abrutissent les âmes faibles. Mais Dieu, qui vient en aide aux petits par la bouche de ses saints, ne leur permet pas même de tenir ce langage. Car tu lis un peu plus haut : « Mais Dieu a placé dans le « corps chacun des membres comme il l'a « voulu ». Qui ne conclura de là que Dieu est l'ordonnateur du corps, qu'il a composé de beaucoup de membres, dont les diverses fonctions se maintiennent dans l'ensemble pour concourir à l'unité ?

[1] I Cor. XV, 33. — [2] Gal. VI, 3. — [3] Rom. I, 28. — [4] Sag. I, 13. — [5] Id. II, 24. — [6] Sag. I, 16. — [7] Eccli. XI, 14. — [8] Gal. I, 4. — [9] Phil. III, 19. — [10] Ps. XCV, 5.

CHAPITRE X.

RÉFUTATION IRONIQUE DE L'OPINION MANICHÉENNE SUR LES ANIMAUX.

Que les Manichéens nous disent donc si les animaux formés par Hylé, suivant leurs rêveries, n'avaient pas, avant que Dieu y mêlât sa lumière, cette harmonie des membres que l'Apôtre loue; si alors la tête disait aux pieds, ou l'œil à la main : « Je n'ai pas besoin de ton « office ». Jamais ils n'ont dit cela, jamais ils n'ont pu le dire; car ils leur attribuent les actes, les fonctions qui leur sont propres : ces animaux rampaient, marchaient, nageaient, volaient, chacun selon son espèce; ils voyaient, ils entendaient, ils sentaient par les autres sens, ils nourrissaient, ils soignaient leurs corps par des aliments et des précautions convenables : aussi leur union était féconde, car les Manichéens conviennent qu'ils s'accouplaient. Et certainement toutes ces fonctions, que Manès blâme comme œuvres de Hylé, ne peuvent s'exécuter sans l'accord des membres, que l'Apôtre loue et attribue à Dieu. Douterez-vous encore lequel des deux (de Paul ou de Manès) doit être écouté, lequel doit être ana-

thématisé ? Mais bien plus : il y avait alors des animaux qui parlaient ; et tous, reptiles, quadrupèdes, oiseaux, poissons, écoutaient ces discours, les comprenaient, les goûtaient ! Eloquence merveilleuse et vraiment divine ! Et ces orateurs n'avaient eu aucune leçon de grammaire ni de rhétorique, ils n'avaient pas reçu d'instruction en pleurant sous les coups de la férule et de la verge. Mais Fauste lui-même, pour nous débiter ces sornettes avec art, s'est initié tard aux ressources de l'éloquence ; et malgré la vivacité de son esprit, il s'est brisé la poitrine à force d'études, en sorte que sa parole faisait peu de conquêtes. Infortuné, qui est né au sein de notre lumière, et non au milieu de ces ténèbres ! En ce temps-là, en prêchant contre la lumière, il aurait vu tous les bipèdes, tous les quadrupèdes, voire même tous les reptiles depuis le dragon jusqu'à l'escargot, l'écouter avec plaisir, lui obéir avec joie ; tandis que plus tard, en disputant contre les ténèbres, il s'est vu traiter par plusieurs d'éloquent plutôt que de savant, et par un grand nombre, de séducteur profondément pervers. Et parmi le petit nombre des Manichéens qui l'applaudissaient comme un maître distingué, pas un seul animal ne lui donnait son suffrage, son cheval même ne savait rien de sa doctrine, comme si une partie de la divinité ne s'était fixée dans tous les animaux que pour les rendre stupides ! Qu'est-ce que cela, je vous le demande ? Sortez donc enfin de votre sommeil, misérables, et comparez, d'après vos fables, tous les animaux d'alors avec ceux d'aujourd'hui : alors sur leur terre, aujourd'hui dans ce monde ; alors pleins de force, aujourd'hui faibles ; alors munis d'une vue perçante pour voir le séjour de dieu, et goûter le plaisir de l'envahir, aujourd'hui avec le regard si émoussé qu'il se détourne des rayons du soleil ; alors possédant une intelligence étendue, capable de comprendre le sermon d'un prédicateur, aujourd'hui frappés de stupidité et privés de toute faculté de ce genre ; alors doués naturellement d'une si grande et d'une si puissante éloquence, maintenant si rétrécis dans leurs goûts, si bornés dans leurs travaux ! Oh ! quels grands avantages le peuple des ténèbres a perdus par le mélange du bien !

CHAPITRE XI.

LE BLANC ET LE NOIR, LE CHAUD ET LE FROID. CONTRADICTIONS MANICHÉENNES.

Fauste, dans le passage même auquel je réponds maintenant, a élégamment rapproché des contraires : la santé et la maladie, la richesse et la pauvreté, le blanc et le noir, le chaud et le froid, le doux et l'amer. Je n'ai rien à dire du blanc et du noir. Cependant, si la question des couleurs a quelque importance au point de vue du bien et du mal ; si, comme les Manichéens le prétendent, le blanc appartient à Dieu et le noir à Hylé ; si Hylé, suivant eux, a créé toutes les espèces d'oiseaux, et que Dieu ait mis la couleur blanche à leur plumage, je demanderai où se cachaient les corbeaux, pendant qu'on blanchissait les cygnes ? Il n'est pas besoin non plus de parler du chaud et du froid ; car tous les deux sont utiles, s'ils sont sagement tempérés, et deviennent nuisibles quand ils dépassent la mesure. Voyons le reste. Fauste parle ici de bien et de mal. C'était la première distinction à établir entre les contraires ; mais il l'a fait d'une manière générale et de façon à laisser entendre que la santé, la richesse, le blanc, le chaud, le doux appartiennent au bien ; et la maladie, la pauvreté, le noir, le froid, l'amer, au mal. Ce qu'il y a d'ignorance et d'irréflexion dans ce jugement, le verra qui pourra. Quant à moi, pour ne pas avoir l'air de chercher querelle à cet homme, je ne fais aucune observation sur le blanc et le noir, le chaud et le froid, le doux et l'amer, la santé et la maladie. Cependant, si le blanc et le doux sont deux biens, et le noir et l'amer deux maux, comment se fait-il que souvent le raisin, et toujours l'olive, deviennent doux en noircissant, deviennent meilleurs à mesure qu'ils reçoivent plus de mal ? De même si la chaleur et la santé sont deux biens, et le froid et la maladie deux maux, pourquoi en s'échauffant les corps deviennent-ils malades ? Est-ce que par hasard un corps sain a la fièvre ? Mais je passe sur ces objections. Fauste n'y a pas pensé, ou peut-être, en mentionnant ces choses, a-t-il plutôt songé à former des contrastes qu'à indiquer des biens et des maux ; vu, surtout, que les Manichéens n'ont jamais dit que le feu du peuple des ténèbres fût froid, bien que sa chaleur, selon eux, soit certainement un mal.

CHAPITRE XII.

AUTRES CONTRADICTIONS DU MANICHÉISME. FABLES ABSURDES.

Mais pour ne pas insister sur ces points, venons-en à ceux de ces contraires que Fauste appelle des biens hors de toute contestation : à savoir la santé, la richesse, la douceur. Il était donc dépourvu de la santé du corps, le peuple au milieu duquel ces animaux ont pu naître, croître, engendrer et vivre, tellement que quelques-uns d'entre eux (suivant ces rêveries insensées), ayant été pris et liés dans le ciel, leur portée, mise bas avant terme, tomba de ces prodigieuses hauteurs sur la terre, et put y vivre, y croître et produire ces êtres vivants, aujourd'hui innombrables ? Il n'y avait donc pas de richesse dans ces lieux où les arbres pouvaient naître, non-seulement dans les eaux et dans les vents, mais même dans le feu et dans la fumée, et posséder une telle fécondité que de leurs fruits naissaient des animaux de toute espèce, vivant et se nourrissant de cette fécondité même, et donnant, par leur nombreuse progéniture, une preuve certaine de leur situation prospère ? Chose d'autant plus remarquable qu'il n'y avait là aucun travail agricole, aucune intempérie d'été ni d'hiver, puisque le soleil n'y parcourait point son cercle, pour déterminer le cours des saisons de l'année. Par conséquent, la fertilité des arbres n'éprouvait aucune interruption ; l'élément et l'aliment propres à chaque espèce et qui les avaient fait croître, ne cessaient jamais de les rendre féconds et ne les laissaient pas manquer de fruits ; comme nous voyons les citronniers porter toute l'année des fleurs et des fruits, si on a soin de les arroser toujours. Il y avait donc là une grande richesse, et que l'on pouvait posséder en toute sécurité : car on n'avait pas même à craindre la grêle là où il n'y avait point de ces collecteurs de lumière, que le tonnerre met en mouvement, d'après vos fables.

CHAPITRE XIII.

SUR LES ALIMENTS, LE POISON, L'ANTIDOTE ; BÉVUES DE FAUSTE A CE SUJET.

Si les aliments n'avaient pas de douceur ni de goût agréable, ils n'exciteraient pas l'appétit, on ne les prendrait pas pour entretenir la vie du corps. Eu égard au tempérament de chacun, il faut en effet que la nourriture plaise ou déplaise. Si elle plaît, on l'appelle douce ou agréable au goût ; si elle déplaît, on la dit amère, âpre, repoussante par quelque qualité désagréable. Ne sommes-nous pas, nous hommes, ainsi constitués, que l'un aime un aliment que l'autre écarte avec horreur, soit penchant naturel, soit effet de l'habitude ou raison de santé ? A combien plus forte raison les animaux, dont la constitution physique est si différente de la nôtre, peuvent-ils trouver agréable ce que nous trouvons amer ? Autrement, les chèvres grimperaient-elles pour ronger l'olivier sauvage ? Car de même que, par l'effet de certaine maladie, l'homme trouve le miel amer, ainsi cette espèce d'animal trouve doux l'olivier sauvage. Voilà comment un sage observateur apprécie la valeur de l'ordre, quand chaque être rencontre ce qui lui convient ; par là, il voit que tout est bon, depuis le bas jusqu'au dessus, depuis les êtres corporels jusqu'aux êtres spirituels. Ainsi donc, dans le peuple des ténèbres, quand un animal de tel ou tel élément mangeait la nourriture qui naissait dans cet élément, sans aucun doute ce rapport de convenance la lui rendait douce ; mais s'il eût rencontré une nourriture empruntée à un autre élément, ce défaut de convenance eût blessé son goût. Or, si ce défaut de convenance, qu'on l'appelle amertume, âpreté, insipidité ou autrement, est porté à un tel point qu'il détruise violemment la structure ou l'harmonie du corps, et qu'il lui ôte la vie ou les forces, il prend le nom de poison, uniquement à cause du défaut de convenance, puisque la convenance se retrouve pour une autre espèce : comme, par exemple, le pain, qui fait notre nourriture quotidienne, tue l'épervier qui en mange, et nous sommes tués par l'hellébore que la plupart des animaux mangent impunément. Néanmoins cette plante, employée dans une certaine mesure, est pour nous un médicament. Si Fauste savait cela ou y faisait attention, il ne donnerait pas le poison et l'antidote pour exemple dans la question des deux natures du bien et du mal, comme si Dieu était l'antidote et Hylé le poison : puisque la même chose, la même nature, prise ou employée à propos ou mal à propos, est utile ou nuisible. Par conséquent, d'après les fables des Manichéens, on pourrait dire que leur Dieu a été un poison pour le

peuple des ténèbres, puisqu'il y a tellement gâté les corps que, de très-fermes, il les a rendus très-faibles. Mais comme la lumière elle-même a été prise, opprimée, corrompue, ils sont devenus un poison l'un pour l'autre.

CHAPITRE XIV.

RAISONNEMENTS SUR LA DOCTRINE DES DEUX PRINCIPES.

Pourquoi donc n'appelez-vous pas ces deux choses ou deux biens ou deux maux, ou plutôt deux biens et deux maux : deux biens en eux-mêmes, deux maux l'un pour l'autre? Plus tard nous examinerons, s'il le faut, lequel est le meilleur ou le pire. En attendant, admettons que c'étaient deux biens en eux-mêmes et voyons : Dieu régnait sur sa terre et Hylé sur la sienne. Les deux rois jouissaient de la santé ici et là; ici et là, abondance de fruits; des deux côtés, nombreuse progéniture; chez les uns comme chez les autres, douces voluptés en rapport avec leurs natures. Mais, nous dit-on, outre que le peuple des ténèbres était ennemi de la lumière voisine, il était encore mauvais par lui-même. Cependant, j'ai déjà énuméré beaucoup de biens qu'il possédait; si vous pouvez me faire connaître ses maux, il s'ensuivra qu'il y avait deux royaumes bons, sauf que l'un était meilleur que l'autre. Mais pouvez-vous me dire quels étaient ces maux? Ils se ravageaient entre eux, dites-vous, ils se blessaient, ils se tuaient, ils se détruisaient. Si c'était là leur unique occupation, comment s'engendraient, se nourrissaient, s'élevaient de si grandes multitudes? Il y avait donc aussi, là, du repos et de la paix. Cependant, accordons que le royaume exempt de discorde était le meilleur : il est néanmoins bien plus juste d'appeler bons ces deux royaumes, que de dire l'un bon et l'autre mauvais : celui-là meilleur, où personne ne nuisait à soi-même ni aux autres; celui-ci moins bon, où, malgré une guerre intestine, chaque animal pourvoyait à sa vie, à sa santé, aux besoins de sa nature. Au fond on peut, sans trop grande disproportion, comparer à votre dieu ce prince des ténèbres, à qui personne ne résistait, au sceptre duquel tout se soumettait, dont les prédications ont attiré tout le monde : toutes choses qui ne peuvent se faire sans une grande paix et une vraie concorde. Car les empires heureux sont ceux où tous sont d'accord pour obéir au souverain. Ajoutons que ce prince régnait non-seulement sur ceux de son espèce, c'est-à-dire sur les bipèdes, que vous déclarez pères des hommes, mais encore sur toute autre espèce d'animaux, lesquels obéissaient à ses moindres signes, exécutaient ses ordres, ajoutaient foi à sa parole. En débitant tout cela, vous croyez les hommes assez stupides pour attendre que vous donniez le nom de Dieu à cet autre dieu si clairement et si ouvertement dépeint. En effet, si ce prince pouvait réellement tout cela, son pouvoir était grand; s'il était ainsi honoré, sa gloire était magnifique; si on l'aimait, la concorde était parfaite; si on le craignait, l'ordre était admirable. Que s'il y avait quelques maux au milieu de tous ces biens, on ne peut néanmoins appeler cela la nature du mal, à moins de ne savoir ce que l'on dit. En effet, si vous pensez que cette nature était celle du mal, parce que non-seulement elle était ennemie de l'autre nature, mais parce qu'elle contenait le mal en elle-même, ne regardez-vous donc pas comme un mal la dure nécessité où était votre dieu avant le mélange de la nature contraire, de combattre contre elle, et d'introduire dans sa gorge ses propres membres pour y être oppressés, de manière à ne pouvoir être entièrement purifié lui-même? Il y avait donc du mal dans sa nature de dieu, avant qu'il s'y mêlât quelque chose de ce que vous appelez le seul mal. En effet, ou il ne pouvait être attiré ni corrompu par le peuple des ténèbres, et alors c'était folie de sa part de subir de telles nécessités; ou sa substance pouvait se gâter, et alors vous n'adorez pas le Dieu incorruptible que l'Apôtre prêche [1]. Quoi! cette nature qui n'était pas encore corrompue, pouvait être corrompue, et cette corruptibilité ne vous paraît pas un mal dans votre dieu!

CHAPITRE XV.

DÉFAUT DE PRESCIENCE ET DE SÉCURITÉ DANS LE DIEU DES MANICHÉENS.

D'ailleurs, qui ne voit que là, ou il n'y avait pas de prescience (et c'est à vous à voir si ce n'est pas un défaut en Dieu de n'avoir pas de prescience, et d'ignorer absolument ce qui le menace); ou, s'il y en avait, on manquait de

[1] 1 Tim. I, 17.

sécurité, on vivait dans une crainte éternelle : mal énorme, vous en conviendrez sans doute. Votre dieu ne craignait-il pas de voir venir le temps où ses membres seraient tellement ravagés et souillés dans ce combat, que malgré tant d'efforts, il ne viendrait pas à bout de les délivrer et de les purifier entièrement ? Que si cela ne le regardait pas (voilà un mot bien dur, vous le sentez vous-mêmes), au moins ses membres redoutaient-ils les maux si grands qu'ils devaient souffrir dans ce monde. Ignoraient-ils donc aussi l'avenir ? Il n'y avait donc de prescience dans aucune partie de la substance de votre dieu. Comptez alors les maux qui sont dans votre souverain bien. Ou bien, ne craignaient-ils pas, parce qu'ils prévoyaient aussi que leur délivrance et le triomphe devaient s'ensuivre ? Mais du moins ils craignaient pour leurs compagnons, qu'ils savaient condamnés à être exclus de leur royaume et éternellement enchaînés sur ce globe.

CHAPITRE XVI.

LES DEUX NATURES DES MANICHÉENS SONT OU DEUX BIENS OU DEUX MAUX. DÉMONSTRATION PAR L'ABSURDE.

La charité y manquait-elle au point qu'on n'éprouvait aucun sentiment de pitié fraternelle pour ceux qui étaient menacés de supplices éternels sans les avoir mérités par aucune faute antérieure ? Quoi ! ces âmes, qui devaient être enchaînées sur ce globe, n'étaient-elles pas aussi des membres de votre dieu ? Tout au moins celles-là, dans la prévision de leur éternelle captivité, étaient en proie à la crainte, à la douleur. Ou si elles ignoraient ce point de l'avenir, il y avait donc en votre dieu une partie qui prévoyait et une partie qui ne prévoyait pas : comment cela ne formait-il qu'une seule et même substance ? Mais puisqu'il y avait, là, tant de maux, avant le mélange d'un mal étranger, pourquoi vanter dans votre dieu le bien pur, simple, souverain ? Vous êtes donc forcés de reconnaître que ces deux natures étaient en elles-mêmes ou deux biens, ou deux maux. Si vous convenez que c'étaient deux maux, nous vous permettrons de désigner celle que vous voudrez pour le plus grand mal ; si au contraire vous voulez que ce fussent deux biens, dites lequel vous paraît préférable ; ce sera le sujet d'une étude plus approfondie ; mais qu'au moins vous renonciez à l'erreur qui vous fait dire que ces deux principes étaient deux natures, l'une bonne, l'autre mauvaise ; par conséquent deux dieux, l'un bon, l'autre mauvais. Que si une chose est mauvaise parce qu'elle nuit à une autre, ces deux natures se sont nui réciproquement ; l'une d'elles sera plus méchante, pour avoir la première désiré le bien d'autrui. L'une a donc fait le mal la première, et l'autre a rendu le mal pour le mal : non pas selon la loi du talion, œil pour œil [1], que vous condamnez étourdiment, mais d'une façon beaucoup plus grave. Choisissez par conséquent celle des deux qui vous paraîtra la pire : ou celle qui a voulu nuire la première, ou celle qui a voulu et pu nuire davantage. L'une, en effet, a désiré, dans la mesure de ses petites facultés, jouir de la lumière ; l'autre a détruit sa rivale de fond en comble. Si celle-là eût atteint l'objet de ses désirs, elle n'en eût certes point souffert ; celle-ci pour repousser à jamais l'assaut ennemi, a causé à une partie de sa propre substance un dommage considérable. C'est l'application de ce mot si connu, mentionné par l'histoire et dicté par la fureur : « Que « nos amis périssent, pourvu que nos en- « nemis tombent en même temps [2] ». En effet, une partie de votre dieu a été condamnée à une souillure ineffaçable, afin qu'il y eût de quoi couvrir le globe où l'ennemi doit être à jamais enseveli tout vivant : car, quoique vaincu, quoique enfermé, il inspirera encore une telle crainte, une telle épouvante, qu'il faudra l'éternelle misère d'une partie du dieu pour procurer une sécurité quelconque au reste du dieu. O bonté merveilleusement innocente ! Voilà que votre dieu, ce dieu à l'occasion duquel vous accusez si durement le peuple des ténèbres, se fait du mal à lui-même et en fait aux autres ! C'est le reproche qui s'élève contre lui de ce globe reculé où son ennemi est enfermé, et une partie des siens clouée. Bien plus, la partie que vous appelez dieu, l'emporte en malice, puisqu'elle nuit et aux étrangers et aux siens. En effet, Hylé n'a point cherché à détruire le royaume d'autrui, mais seulement à s'en emparer ; et si elle tuait quelques-uns des siens par le moyen d'autres qui lui appartenaient également, au-moins elle les métamorphosait, afin qu'en mourant et en renais-

[1] Ex. XXI, 24. — [2] Cicer. *pro Dejotaro.*

sant ils jouissent par intervalles du bonheur de vivre; tandis que Dieu, que vous dépeignez tout-puissant et tout bon, détruit les étrangers et condamne les siens pour l'éternité : et, croyance plus folle et plus étonnante encore ! Hylé blesse ses animaux dans le combat qu'elle livre, et Dieu punit ses membres dans sa propre victoire. Qu'est-ce que cela, ô hommes insensés ! Vous vous rappelez sans doute que Fauste a présenté Dieu comme un antidote, et Hylé comme un poison : et voilà que votre antidote fait plus de mal que le poison. Est-ce que Hylé enfermerait Dieu à jamais dans un globe si horrible, ou y fixerait ses propres entrailles ? Et, ce qui est plus criminel encore, calomnie-t-elle ces mêmes restes, de peur de paraître en défaut pour n'avoir pas pu les purifier ? Car Manès dit dans la lettre du Fondement, que ces âmes ont mérité ce supplice parce qu'elles se sont laissées égarer loin de leur première nature lumineuse et qu'elles sont devenues ennemies de la sainte lumière, tandis que c'est Dieu lui-même qui les a poussées à s'égarer ainsi, afin que la lumière devînt ennemie de la lumière ; injuste, s'il les y force malgré elles ; ingrat, si elles y consentent et qu'il les condamne ensuite. Pour elles, si elles ont pu prévoir qu'elles démentiraient ainsi leur origine, tourmentées par la crainte avant la guerre, irrémédiablement souillées dans la guerre, éternellement condamnées après la guerre, elles n'ont jamais été heureuses. Si elles n'ont pas pu le prévoir, imprévoyantes avant la guerre, impuissantes dans la guerre, misérables après la guerre, elles n'ont jamais été divines. Or, évidemment Dieu était ce qu'elles étaient, d'après l'unité de substance. Pouvons-nous croire que vous compreniez la monstruosité de ces blasphèmes ? Et cependant voulant justifier quelque peu la bonté de Dieu, vous prétendez qu'il communique un peu de bien à Hylé, de peur que, dans sa prison, elle ne tourne sa fureur contre elle-même. Hylé aura donc un peu de bien, alors qu'elle est sans mélange de bien ? Serait-ce que comme Dieu, avant la guerre et sans mélange de mal, subissait le mal de la nécessité ; ainsi Hylé, après la guerre et sans mélange de bien, jouira du bien du repos ? Dites donc qu'il y a deux maux, dont l'un est pire que l'autre ; ou qu'il y a deux biens non souverains, dont l'un vaut mieux que l'autre, de telle sorte cependant que le meilleur soit le plus misérable. Car si cette grande guerre doit aboutir à ceci : que Hylé étant vaincue et les membres de Dieu étant attachés au globe, un peu de bien soit accordé aux ennemis, et beaucoup de mal infligé aux amis, voyez de quel côté est la victoire. Evidemment Hylé est un poison, elle qui a pu former, fortifier, nourrir, entretenir ses animaux ; et l'antidote c'est Dieu, qui a pu condamner et non guérir ses membres. Insensés, cette Hylé n'existe pas, ni ce dieu non plus. Ainsi rêvent ceux qui, ne supportant pas la saine doctrine, se tournent vers les fables [1].

[1] II Tim. IV, 3.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

Le Dieu de l'Ecriture, d'après Fauste. — Crimes attribués aux Patriarches et aux Prophètes. — Augustin rétablit l'idée de Dieu, contre les reproches Manichéens. — Notions sur le péché. — Justification d'Abraham, de Sara, de Loth, d'Isaac, de Jacob, de Lia, de Rachel. — Sens mystique à saisir dans ces deux femmes et dans leurs servantes, Bala et Zelpha. — La Mandragore. — L'inceste de Juda et de Thamar. — Bénédiction de Juda. — Bons et méchants. — David. — Eloge de Moïse, de Paul, de Pierre. — Dépouillement des Egyptiens. — Sacrifice d'Abraham. — La guerre. — Moïse justifié du reproche de cruauté. — Osée. — Salomon. — Sens prophétique de certaines actions même coupables, du dépouillement des Egyptiens, du veau d'or. — L'Ecriture irréprochable en tout. — Apostrophe aux Manichéens.

CHAPITRE PREMIER.

SELON FAUSTE, OU LES PATRIARCHES ET LES PROPHÈTES ONT ÉTÉ CRIMINELS OU LES ÉCRIVAINS SACRÉS SONT DES FAUSSAIRES.

Fauste. Pourquoi blasphémez-vous la loi et les Prophètes? — Nous n'avons aucune intention hostile, nous ne sommes nullement les ennemis de la loi ni des Prophètes, ni de personne au monde; à tel point que si vous y consentez, nous déclarerons faux tout ce qui a été écrit sur eux et nous les a rendus odieux. Mais vous n'y consentez pas, et en acceptant les dires de vos écrivains, vous accusez peut-être des Prophètes innocents, vous diffamez les Patriarches, vous déshonorez la loi, et, ce qu'il y a de plus insensé encore, vous prétendez d'une part que vos écrivains ne sont cependant pas menteurs, et, de l'autre, vous tenez pour hommes religieux et saints ceux dont ils ont raconté les crimes et la coupable conduite. Or, ces deux choses ne peuvent se concilier à la fois, il faut ou que ceux-ci aient été méchants, ou que ceux-là aient été des menteurs et des faussaires.

CHAPITRE II.

FAUSTE DISTINGUE, DANS LA LOI, LES PRÉCEPTES MORAUX ET LES RITES QU'ON Y A ATTACHÉS.

Condamnons ensemble, si cela vous plaît, les écrivains et entreprenons de défendre la loi et les Prophètes. Je parle pour le moment de la loi, et non de la circoncision, ni du sabbat, ni des sacrifices, ni des autres rites judaïques, mais de ce qui forme proprement la loi, c'est-à-dire des commandements : « Tu « ne tueras pas; tu ne commettras point d'a- « dultère; tu ne te parjureras pas [1] » et le reste. Comme cette loi était répandue chez les nations, c'est-à-dire existait depuis le commencement du monde, des écrivains hébreux se sont en quelque sorte rués sur elle, et y ont attaché une sorte de lèpre et de teigne, en y mêlant leurs abominables et infâmes prescriptions touchant la circoncision et les sacrifices. Si donc tu es vraiment ami de la loi, condamne avec moi ceux qui ont osé la souiller par un mélange de préceptes en désaccord avec elle : préceptes que vous savez parfaitement n'être ni la loi, ni une partie de la loi, autrement vous les observeriez fidèlement même après avoir embrassé la justice, ou vous avoueriez hautement que vous n'êtes point justes. Mais, tout au contraire, quand vous voulez mener une bonne conduite, vous mettez le plus grand soin à éviter les crimes défendus par les commandements, et vous ne vous inquiétez en rien de ce qui regarde les Juifs : comment vous en excuser, s'il n'est pas constant que ce n'est plus la même loi? En résumé, si tu te fâchais quand on t'accuse d'être incirconcis, de ne pas observer le sabbat, comme tu t'irrites et te crois gravement insulté quand on t'accuse de ne pas tenir compte du commandement : « Tu ne tueras pas », ou : « Tu ne commettras pas d'adultère » ; on verrait alors clairement qu'il y a, ici et là, précepte et loi de Dieu. Mais maintenant, tu te vantes et te glorifies de l'observation des uns, et tu ne redoutes nullement l'infraction des autres, puisque tu les condamnes. Il est donc évident, que, comme je l'ai dit, ces rites ne sont pas la loi, mais la tache et la teigne de la loi, et si nous les condamnons, c'est comme faux et non comme légitimes. Et cela n'outrage ni la loi, ni l'auteur de la loi; mais l'origine remonte à ceux qui ont inscrit le nom de l'un et de l'autre en tête de leurs prescriptions criminelles. Et si parfois notre blâme atteint le nom révéré de la loi, quand nous

[1] Ex. xx, 13, 14, 16.

combattons les préceptes judaïques, la faute en est à vous qui n'admettez aucune distinction entre les institutions hébraïques et la loi. Rendez donc à la loi sa dignité propre, détachez-en les turpitudes judaïques comme on coupe des verrues, rejetez sur les écrivains le crime de l'avoir déformée, et vous verrez aussitôt que nous sommes les ennemis du judaïsme et non de la loi. C'est ce mot de loi qui vous trompe, parce que vous ne savez pas précisément à quoi vous devez l'attribuer.

CHAPITRE III.

LES ÉCRIVAINS DE L'ANCIEN TESTAMENT ONT SOUILLÉ LA MÉMOIRE DES PATRIARCHES ET DES PROPHÈTES.

Je ne vois pas non plus pourquoi vous vous figurez que nous blasphémons vos Prophètes et vos Patriarches. Si nous avions écrit ou dicté tout ce que nous lisons d'eux en fait de crimes, votre accusation serait raisonnable; mais quand ce sont eux-mêmes qui ont outragé dans leurs écrits l'honnêteté des mœurs, qui ont cherché à se glorifier du vice, ou quand ces écrits proviennent de leurs pairs et compagnons, de quoi nous accuse-t-on ? Nous détestons et condamnons des actes injustes dont les auteurs se reconnaissent coupables, de leur plein gré, sans qu'on les interroge; ou si ce sont là des inventions d'écrivains méchants et jaloux, qu'on condamne ces écrivains, qu'on proscrive leurs livres, qu'on lave la mémoire des Prophètes d'une odieuse calomnie, qu'on rétablisse la grave et imposante autorité des Patriarches.

CHAPITRE IV.

DIEU, TEL QUE CES ÉCRIVAINS L'ONT DÉPEINT, SELON FAUSTE.

Assurément, il a bien pu se faire que des hommes capables de forger tant de fictions impudentes sur Dieu, de nous le montrer, tantôt vivant dans des ténèbres éternelles, puis frappé d'admiration à l'aspect de la lumière; tantôt ignorant l'avenir au point de donner à Adam un commandement que celui-ci ne devait pas garder; tantôt ayant la vue courte jusqu'à ne pas voir ce même Adam qui, honteux de sa nudité, s'était caché dans un coin du paradis; tantôt envieux et craignant que l'homme ne vive éternellement, s'il vient à manger du fruit de l'arbre de vie; tantôt avide du sang et de la graisse de toutes sortes de victimes, et jaloux si on en offre à d'autres qu'à lui; tantôt irrité alternativement contre les étrangers, ou contre les siens; tantôt tuant des milliers d'hommes pour des fautes légères ou nulles; tantôt menaçant de venir armé du glaive et de n'épargner personne, ni juste ni pécheur; il a bien pu se faire, dis-je, que des écrivains capables de débiter tant d'insolences contre Dieu, aient aussi forgé des mensonges sur le compte des hommes de Dieu.

CHAPITRE V.

CRIMES ATTRIBUÉS A ABRAHAM, A ISAAC, A JACOB, A JUDA, A DAVID, A SALOMON, A OSÉE, A MOÏSE, PAR LES ÉCRIVAINS SACRÉS.

Du reste, ce n'est pas nous qui avons écrit d'Abraham que, brûlant d'un désir insensé d'avoir des enfants, et ne se fiant point à Dieu qui lui en avait promis de Sara, son épouse, il se vautra dans la fange avec une concubine, au su (ce qu'il y a de plus affreux) de sa propre femme [1]. Ce n'est pas nous qui avons écrit que, par la plus infâme des spéculations, par avarice et par gourmandise, il livra à deux rois, Abimélech et Pharaon, en des temps différents, en qualité de concubine, cette même Sara sa femme, qui était très-belle, après l'avoir fait passer pour sa sœur [2]; ni que Loth, son frère, délivré de Sodome, eut un commerce charnel avec ses deux filles sur la montagne [3]; et mieux eût valu pour lui mourir du feu du ciel dans Sodome que de brûler de la flamme impure sur la montagne. Ce n'est pas nous qui avons écrit qu'Isaac fit la même chose que son père à l'égard de Rébecca, son épouse, en disant qu'elle était sa sœur, pour conserver par là ignominieusement sa vie [4]; ni que Jacob, son fils, entre Rachel et Lia, deux sœurs, puis entre leurs deux servantes, mari de quatre femmes, passait de l'une à l'autre comme un bouc; en sorte que c'était, entre ces quatre femmes perdues, un débat quotidien à qui partagerait son lit quand il rentrerait de la campagne, et que quelquefois elles se le cédaient pour une nuit, à prix convenu [5]; ni que Juda, son fils, eut un commerce impur avec Thamar sa bru, et veuve de ses deux premiers enfants, trompé,

[1] Gen. XVI, 2-4.— [2] Id. XX, 2; XII, 13. — [3] Id. XIX, 33, 35. — [4] Id. XXVI, 7.— [5] Id. XXIX, XXX.

raconte-t-on, par l'habit de prostituée dont elle s'était revêtue [1], parce qu'elle savait parfaitement que son beau-père était en rapport habituel avec des femmes de cette espèce ; ni que David, ayant déjà tant de femmes, commit l'adultère avec celle d'Urie, un de ses soldats, qu'il fit périr dans le combat [2] ; ni que Salomon, son fils, eut trois cents femmes, sept cents concubines et des filles de rois sans nombre [3] ; ni que Osée, le premier des Prophètes, eut des enfants d'une prostituée, et que (chose plus abominable !) c'est Dieu qu'on accuse de lui avoir conseillé cette infamie [4] ; ni que Moïse commit un homicide [5], qu'il dépouilla l'Egypte, qu'il fit des guerres, qu'il commanda et exerça beaucoup de cruautés [6], et ne se contenta pas, lui non plus, d'une seule femme. Ces faits, dis-je, et d'autres semblables, mentionnés dans les divers livres des Juifs, ce n'est pas nous qui les avons écrits, ce n'est pas nous qui les avons dictés ; mais ce sont ou des calomnies de vos écrivains, ou de véritables crimes commis par vos pères, choisissez. Pour nous, nous sommes forcés de détester également ou les uns ou les autres ; car nous ne haïssons pas moins les méchants et les libertins que les faussaires.

CHAPITRE VI.

LES MANICHÉENS NE COMPRENNENT PAS QU'UNE PARTIE DE LA LOI DEVAIT SUBSISTER ET L'AUTRE DISPARAÎTRE.

Augustin. Vous ne comprenez ni les sacrements de la loi, ni les actions des Prophètes, parce que vous n'avez aucune notion de la sainteté ni de la justice. Mais nous avons déjà parlé plus d'une fois et bien au long des préceptes et des sacrements de l'Ancien Testament, nous attachant à faire comprendre qu'il y avait en eux deux parties : l'une qui devait s'accomplir en réalité par la grâce du Nouveau Testament, l'autre qui devait se montrer accomplie et disparaître devant la manifestation de la vérité. Ainsi, par exemple, le précepte de l'amour de Dieu et du prochain était pris de la loi pour être perfectionné, tandis que la circoncision et les autres sacrements de ce genre démontraient, par leur suppression, que les promesses de la loi étaient remplies. En effet, le précepte faisait des coupables afin de leur inspirer le désir du salut, et la promesse donnait de la solennité aux figures pour tenir dans l'attente du Sauveur ; ainsi, par l'avénement du Nouveau Testament, la grâce devait délivrer les coupables, et la manifestation de la vérité faire disparaître les figures. La loi qui a été donnée par Moïse est devenue la grâce et la vérité par Jésus-Christ [1] : la grâce, afin que, les péchés étant remis, les commandements fussent observés par le don de Dieu ; la vérité, pour que, les observances symboliques ayant cessé, ce qui avait été promis sur la parole de Dieu même, apparût enfin.

[1] Gen. XXXVIII. — [2] II Rois, XI, 4, 15. — [3] III Rois, XI, 1-3. — [4] Os. I, 2, 3. — [5] Ex. II, 12. — [6] Id. XVII, 9, etc.

CHAPITRE VII.

LEUR ININTELLIGENCE COMPARÉE A CELLE DU SOURD ET DE L'AVEUGLE.

Par conséquent ceux qui, blâmant ce qu'ils ne comprennent pas, appellent lèpre, teigne, verrues, les promesses données en figures par la loi, ressemblent à des hommes qui dédaignent ce dont ils ne connaissent pas l'utilité : à un sourd, par exemple, qui voyant les mouvements de lèvres de ceux qui parlent, les critiquerait comme inutiles ou comme difformes ; ou à un aveugle qui, entendant vanter une maison, voudrait, en la palpant, s'assurer de ce qu'on dit, en trouverait les murs unis, puis, rencontrant les fenêtres, les blâmerait comme une solution de continuité et les considérerait comme des brèches ruineuses.

CHAPITRE VIII.

LUMIÈRE INCRÉÉE, LUMIÈRE CRÉÉE.

Mais comment prouver que les actions des Prophètes ont été elles-mêmes prophétiques et mystérieuses, et le faire comprendre à des hommes assez insensés pour s'imaginer que nous croyons que notre Dieu a été un jour dans les ténèbres, parce qu'il est écrit : « Les « ténèbres couvraient la face de l'abîme [2] », comme si pour nous Dieu eût été cet abîme où les ténèbres régnaient, parce que la lumière n'y était pas avant que Dieu l'eût créée d'un mot ? Mais comme ils ne distinguent pas la lumière qui est Dieu lui-même de la lumière que Dieu a faite, ils s'imaginent qu'il était lui-même dans les ténèbres avant de créer la lumière, parce que les ténèbres trouvaient l'a-

[1] Jean, I, 17. — [2] Gen. I, 2.

bîme avant qu'il eût dit : « Que la lumière « soit, et la lumière fut [1] ». Pourtant, comme dans le Nouveau Testament, on dit l'un et l'autre de Dieu : puisque d'un côté nous y lisons : « Dieu est lumière et en lui il n'y a « point de ténèbres [2] », et de l'autre : « Ce Dieu « qui commanda que des ténèbres jaillît la « lumière, a lui dans nos cœurs [3] »; de même, dans l'Ancien Testament, on dit, d'une part, de la sagesse de Dieu qui certainement n'a point été faite, puisque tout a été fait par elle [4] : « Elle est la splendeur de la lumière « éternelle [5] »; et, d'autre part, en parlant d'une certaine lumière qui ne peut provenir que d'elle : « Vous ferez luire le flambeau qui « m'éclaire; mon Dieu, vous illuminerez mes « ténèbres [6] »; absolument comme quand Dieu disait au commencement, alors que les ténèbres régnaient sur l'abîme : « Que la lumière « soit, et la lumière fut » ; lumière que pouvait seule créer la lumière source de lumière, qui est Dieu.

CHAPITRE IX.

DIEU EST LUMIÈRE ET SOURCE DE TOUTE LUMIÈRE.

Car de même que Dieu suffit à se rendre éternellement heureux et peut faire des heureux de l'abondance de son bonheur, ainsi il est à lui-même son éternelle lumière et, de l'abondance de sa lumière, il peut éclairer : ne désirant point le bien d'un autre, puisque toute bonne volonté jouit de lui ; ne craignant point le mal d'un autre, puisque toute mauvaise volonté est abandonnée par lui; en sorte que celui qui est heureux par l'effet de sa bonté, ne lui procure aucun surcroît, et que celui qui est malheureux par suite de son jugement, ne lui cause aucune terreur. Ce Dieu, Manichéens, vous ne l'adorez pas; vous êtes bien loin de lui, occupés à poursuivre vos fantômes, produits nombreux et variés de votre cœur présomptueux et vagabond, qui ne reçoit que la lumière des astres matériels par les yeux du corps. Cette lumière, quoique créée par Dieu, ne peut en aucune façon être comparée à cette autre lumière dont Dieu éclaire les âmes pieuses, pour qui il fait jaillir la lumière du sein des ténèbres comme la justice du milieu de l'impiété : mais à combien plus forte raison est-elle au-dessous de la lumière inaccessible, qui a créé tout cela? Et pourtant elle n'est point inaccessible pour tous : Car « Heureux les miséricordieux, parce « qu'ils verront Dieu [1] ». Or, « Dieu est lu- « mière, et en lui il n'y a point de ténèbres»; mais, selon Isaïe, les impies ne verront pas la lumière [2]. C'est donc pour eux qu'est inaccessible cette lumière source de lumière, qui a créé, non-seulement la lumière spirituelle dans les âmes des saints, mais aussi la lumière corporelle, dont il n'interdit pas la jouissance aux méchants, puisqu'il la fait lever sur les bons et sur les méchants [3].

[1] Gen. I, 3.— [2] I Jean, I, 5.— [3] II Cor. IV, 6.— [4] Jean, I, 5.— [5] Sag. VII, 26. — [6] Ps. XVII, 29.

CHAPITRE X.

QUELLE EST LA LUMIÈRE QUE DIEU A CRÉÉE? QUESTION CONTROVERSÉE.

Comme donc les ténèbres couvraient la face de l'abîme, celui qui était la lumière dit : « Que la lumière soit! » Quelle est la lumière qui a créé la lumière, on n'en peut douter; car il est positivement écrit : « Dieu dit »; mais quelle est la lumière qu'il a créée, cela n'est pas aussi clair. Est-ce celle qui est dans les esprits des Anges, c'est-à-dire Dieu a-t-il alors créé ces esprits raisonnables? Ou bien est-ce une certaine lumière matérielle, placée, bien loin de nos regards, dans les parties les plus élevées de ce monde? C'est une question paisiblement controversée entre ceux qui s'appliquent à l'étude des divines Ecritures. Car c'est le quatrième jour que Dieu a créé ces brillants flambeaux du ciel. De plus, ont-ils été créés avec leur lumière? Ou ont-ils été allumés à la lumière déjà créée? C'est encore une question. Assurément une lumière quelconque a été faite quand, les ténèbres couvrant la face de l'abîme, « Dieu dit : Que la « lumière soit ! » Mais quiconque lit les saintes lettres avec la piété qui rend digne de les comprendre, ne peut douter que la lumière créée soit l'œuvre de la lumière créatrice.

CHAPITRE XI.

DIEU N'A JAMAIS ÉTÉ DANS LES TÉNÈBRES.

Il ne faut pas s'imaginer que Dieu, avant de créer la lumière, habitait dans les ténèbres, parce que « l'Esprit de Dieu était porté sur « les eaux [4] », après qu'on avait d'abord dit : « Les ténèbres couvraient la face de l'abîme ». Par abîme, on entend une immense profon-

[1] Matt. V, 8. — [2] Is. LIX, 9, 10. — [3] Matt. V, 45. — [4] Gen. I, 2.

deur d'eau. C'est ce qui peut donner occasion à la sagesse charnelle de supposer que l'Esprit de Dieu, dont on dit : « Il reposait sur « les eaux », habitait dans les ténèbres qui couvraient la face de l'abîme : cette sagesse ne comprenant pas comment la lumière luit dans les ténèbres sans que les ténèbres la comprennent [1], à moins que les ténèbres ne deviennent lumière par la parole de Dieu et qu'on ne leur dise : « Autrefois vous étiez « ténèbres, mais maintenant vous êtes lu- « mière dans le Seigneur [2] ». Or, si des intelligences raisonnables, aveuglées par une volonté impie, ne peuvent comprendre la lumière de la sagesse de Dieu qui est présente partout, éloignées qu'elles en sont par l'affection et non par l'espace : qu'y a-t-il d'étonnant à ce que l'Esprit de Dieu qui était porté sur les eaux, fût aussi porté sur les ténèbres des eaux, à une distance immense, mais de substance et non d'espace?

CHAPITRE XII.

COMMENT DIEU A TROUVÉ SES ŒUVRES BONNES, CE QUE NE PEUT FAIRE LE DIEU DES MANICHÉENS.

Je sais bien que je chante ici pour des sourds. Cependant je ne désespère pas que mes chants rencontrent une oreille docile, ouverte par le Seigneur, de qui tout ce que nous disons tient son caractère de vérité. Mais quels juges des divines Ecritures, que des hommes qui trouvent mauvais que Dieu ait jugé bons ses ouvrages, et qui le critiquent comme ayant été frappé d'admiration à l'aspect de la lumière à laquelle il n'était point habitué ; tout cela parce qu'il est écrit : « Dieu « vit que la lumière était bonne [3] ? » Dieu approuve ses ouvrages, parce qu'ils lui plaisent, et c'est là voir qu'ils sont bons : car il n'est point forcé d'agir contre son gré, de manière à faire ce qui ne lui plaît pas ; pas plus qu'il n'agit par imprévoyance et par méprise, de manière à être mécontent d'avoir agi. Mais comment les Manichéens ne trouveraient-ils pas mauvais que notre Dieu ait vu que son œuvre était bonne, quand le leur, après avoir précipité ses propres membres dans les ténèbres, s'est mis un voile devant les yeux ? Il n'a pas vu que son œuvre était bonne ; mais il n'a pas voulu la voir, parce qu'elle était mauvaise.

[1] Jean, I, 5. — [2] Eph. V, 8. — [3] Gen. I, 4.

CHAPITRE XIII.

DIEU A APPROUVÉ SON ŒUVRE ET NE L'A POINT ADMIRÉE. JÉSUS-CHRIST A ÉPROUVÉ DE L'ADMIRATION.

Fauste dit positivement que notre Dieu fut frappé d'admiration, et cela n'est pas écrit : car, parce qu'on voit que son œuvre est bonne, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'on l'admire. Nous voyons, en effet, bien des choses bonnes, sans les admirer comme si elles étaient contre toute attente ; mais seulement nous les approuvons, parce qu'elles sont ce qu'elles doivent être. Du reste, nous prouvons à nos adversaires, non par l'Ancien Testament, qu'ils dénigrent méchamment, mais par le Nouveau, qu'ils admettent, pour tromper les ignorants, que Dieu a éprouvé de l'admiration. En effet, ils reconnaissent que le Christ est Dieu : doucereuse amorce qu'ils mettent dans leur filet, pour y attirer les âmes vouées au Christ. Or, le Christ a admiré, donc Dieu a admiré : car il est écrit que le Christ, voyant la foi du centurion, « fut dans l'ad- « miration et dit à ses disciples : En vérité, je « vous le dis, je n'ai pas trouvé une si grande « foi dans Israël [1] ». Nous avons expliqué du mieux que nous avons pu ces paroles : « Dieu « vit que c'était bon » ; d'autres pourront faire mieux encore : mais que les Manichéens nous expliquent à leur tour pourquoi Jésus a admiré une chose qu'il avait prévue avant qu'elle arrivât, et qu'il connaissait avant de l'entendre. Du reste, bien qu'il y ait une différence entre voir qu'une chose est bonne et l'admirer, cependant, il y a entre ces deux affections une certaine analogie, puisque Jésus a admiré la lumière de la foi qu'il avait lui-même créée dans le cœur de ce centurion : lui qui est la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde [2].

CHAPITRE XIV.

UN PAÏEN POURRAIT RETOURNER CONTRE LE NOUVEAU TESTAMENT LES OBJECTIONS QUE FAUSTE FAIT CONTRE L'ANCIEN.

Un païen impie pourrait certainement calomnier et critiquer le Christ dans l'Evangile, comme Fauste l'a fait pour Dieu dans l'Ancien Testament. Il pourrait, en effet, accuser le Christ d'imprévoyance, non-seulement pour

[1] Matt. VIII, 10. — [2] Jean, I, 9.

avoir admiré la foi du centurion, mais aussi pour avoir choisi entre ses disciples Judas, qui ne devait point observer ses commandements [1] : comme Fauste blâme Dieu d'avoir donné à l'homme dans le paradis un précepte que celui-ci ne devait point garder [2]. Le païen pourrait encore ajouter que le Christ n'a pas su deviner qui l'avait touché, quand la femme affligée d'un flux de sang toucha le bord de son vêtement, comme Fauste accuse Dieu de n'avoir pas su où se cachait Adam. Il me semble que Dieu a dit : « Adam, où es-tu [3] ? » comme le Christ a dit : « Qui m'a touché [4] ? » Le païen appellerait également le Christ envieux et dirait que lui aussi a eu peur que si les cinq vierges folles entraient dans son royaume, elles ne vécussent éternellement, puisqu'il leur ferma si sévèrement la porte qu'il n'ouvrit pas même quand elles frappaient [5], comme s'il eût oublié cette promesse faite par lui : « Frappez, et on vous ouvrira [6] »; absolument comme Fauste accuse Dieu de jalousie et de crainte, parce qu'il n'a point admis le pécheur à la vie éternelle. Il l'accuserait aussi d'être avide, non du sang des animaux, mais de celui de l'homme, puisqu'il a dit : « Quiconque aura perdu son âme à cause de moi, « la retrouvera pour la vie éternelle [7] », comme il a plu à Fauste de calomnier Dieu à l'occasion des sacrifices qui promettaient, en figure, le sacrifice du sang qui nous a rachetés. Il blâmerait aussi le zèle du Sauveur, parce que l'Evangéliste, à l'occasion de la circonstance où il chassa du temple à coups de fouet les acheteurs et les vendeurs, rappelle que c'est de lui qu'il a été écrit : « Le zèle de « votre maison me dévore [8] »; comme Fauste blâme le zèle que Dieu mettait à défendre qu'on offrît des sacrifices à d'autres qu'à lui. Il dirait que le Christ s'est irrité contre les siens et contre les étrangers : contre les siens, puisqu'il a dit : « Le serviteur qui connaît la volonté de son maître et ne fait pas ce qu'il « doit faire, recevra un grand nombre de « coups [9] »; contre les étrangers, puisqu'il a dit : « Lorsque quelqu'un ne vous recevra « point, secouez sur lui la poussière de vos « chaussures; en vérité, je vous le dis : il y « aura moins à souffrir pour Sodome au jour « du jugement que pour cette ville [10] »; comme Fauste accuse Dieu de se fâcher, tantôt contre les étrangers, tantôt contre les siens : ce que l'Apôtre confirme des uns et des autres, en disant : « Car tous ceux qui ont péché sans la loi, « périront sans la loi; et tous ceux qui ont péché « dans la loi, seront jugés par la loi [1] ». Le païen accuserait encore le Christ d'être meurtrier, de répandre le sang d'un grand nombre pour des fautes légères ou nulles : car ce serait pour lui une faute légère ou nulle d'être entré dans la salle du festin sans la robe nuptiale (et cependant, pour cela, notre roi, d'après l'Evangile, fait jeter un homme, pieds et poings liés, dans les ténèbres extérieures [2]); ou de ne pas reconnaître le Christ pour roi, péché dont il est dit : « Et pour ceux qui n'ont pas voulu que « je régnasse sur eux, amenez-les et tuez-les « devant moi [3] »; de même que Fauste accuse Dieu dans l'Ancien Testament, et trouve qu'il a tué des milliers d'hommes pour des fautes légères ou nulles. Quant au reproche que ce même Fauste fait à Dieu d'avoir menacé de venir, le glaive à la main, et de n'épargner ni juste ni pécheur, comment le païen ne le ferait-il pas en entendant Paul dire : « Parce « qu'il n'a pas épargné son Fils, mais qu'il l'a « livré pour nous tous [4] »; en entendant Pierre parler des grandes tribulations et du meurtre des saints, et dire, pour nous exhorter à souffrir : « Voici le temps où doit commencer le « jugement par la maison de Dieu; et s'il « commence par nous, quelle sera la fin de « ceux qui ne croient pas à l'Evangile du Sei« gneur ? Et si le juste est à peine sauvé, « l'impie et le pécheur, où se présenteront« ils [5] ? » Car quoi de plus juste que le Fils unique ? Et cependant le Seigneur ne l'a point épargné. Et que Dieu n'épargne point les justes, mais les purifie par diverses tribulations, est-il rien de plus évident, puisqu'il est dit ouvertement : « Et si le juste est à « peine sauvé ? » Car on ne lit pas seulement dans l'Ancien Testament : « Dieu corrige ce« lui qu'il aime et il châtie l'enfant qu'il re« çoit [6] »; et encore : « Si nous avons reçu les « biens de la main du Seigneur, pourquoi n'en « recevrions-nous pas les maux [7] ? » mais on lit aussi dans le Nouveau : « Pour moi, je re« prends et je châtie celui que j'aime [8] »; et ailleurs : « Que si nous nous jugions nous-

[1] Jean, VI, 71. — [2] Gen. II, 16, 17, III, 6. — [3] Gen. III, 9. — [4] Luc VIII, 44, 45. — [5] Matt. XXV, 11, 12. — [6] Ibid. VII, 7. — [7] Id. X, 39. — [8] Jean, II, 15, 17. — [9] Matt. X, 14, 15. — [10] Ibid.

[1] Rom. II, 12. — [2] Matt. XXII, 11-13. — [3] Luc, XIX, 27. — [4] Rom. VIII, 32. — [5] I Pier. IV, 17, 18. — [6] Prov. III, 12. — [7] Job, II, 10. — [8] Apoc. III, 19.

« mêmes, nous ne serions point jugés par le « Seigneur; et lorsque nous sommes jugés, « c'est par le Seigneur que nous sommes re- « pris, afin que nous ne soyons pas con- « damnés avec le monde [1] ». Et cependant, si le païen blâmait dans le Nouveau Testament ce que les Manichéens blâment dans l'Ancien, ceux-ci n'en prendraient-ils pas la défense? Et s'ils en venaient à bout, pourquoi critiquer d'un côté ce qu'ils défendraient de l'autre? Et s'ils n'en pouvaient venir à bout, pourquoi ne pas permettre, pour l'un comme pour l'autre Testament, que ce que les impies y trouvent de mauvais sans le comprendre, les hommes pieux, sans le comprendre davantage, le trouvent bon quoique mystérieux?

CHAPITRE XV.

LES MANICHÉENS NIERONT-ILS LES TEXTES CITÉS?

Oseront-ils soutenir peut-être que les textes que nous venons de citer du Nouveau Testament sont faux ou altérés, en vertu du privilége diabolique qu'ils s'arrogent de tenir et de prêcher comme paroles du Christ et des Apôtres tous les passages de l'Evangile et des épîtres canoniques qui peuvent appuyer leur hérésie, et de dénoncer, sans hésiter et avec une impudence sacrilége, comme intercalés par des faussaires, tous ceux qui sonnent mal à leurs oreilles? J'ai déjà combattu, aussi longuement que me le permettait ma tâche actuelle, cette manie insensée qui ne tend à rien moins qu'à détruire et à saper par la base l'autorité de tous les livres.

CHAPITRE XVI.

UN PAÏEN NE FERAIT PAS LES OBJECTIONS QUE FAIT FAUSTE.

Maintenant, je leur donne un avis. Puisqu'ils s'efforcent de dissimuler leurs folles et sacriléges rêveries sous le manteau du nom chrétien, qu'ils fassent attention que quand ils soulèvent une objection contre les Ecritures des chrétiens, nous défendons la vérité des livres divins des deux Testaments, non-seulement contre les païens, mais aussi contre les Manichéens. Tous les faits que Fauste vient de citer de l'Ancien Testament et qu'il déclare indignes de Dieu, si un païen se mettait à en blâmer de semblables dans l'Evangile et dans les épîtres des Apôtres, je pourrais peut-être les défendre en rappelant, comme Paul l'a fait chez les Athéniens [1], des doctrines analogues empruntées aux écrivains du paganisme. Je pourrais, en effet, trouver dans les écrits de ceux-ci un Dieu créateur et architecte du monde, auteur de cette lumière matérielle, lequel cependant, avant de la créer, n'était point dans les ténèbres; un Dieu ravi de son œuvre, ce qui veut certainement dire plus que : « Il vit que c'était bon »; un Dieu qui porta une loi dont l'observation devait profiter à l'homme, et la violation tourner à son détriment. Les païens ne diraient cependant pas qu'il ignorait l'avenir, parce qu'il aurait donné une loi qui devait être enfreinte. Ils ne l'appelleraient pas non plus imprévoyant, et ne diraient pas que c'est un homme, parce qu'il aurait fait une question : eux dont les lèvres abondent en interrogations qui ne sont posées que pour fournir l'occasion de convaincre l'adversaire par ses propres réponses, alors que celui qui interroge, non-seulement sait ce qu'il veut qu'on lui réponde, mais prévoit même qu'on le lui répondra. Et si quelqu'un d'eux s'avisait d'accuser Dieu de jalousie, parce qu'il n'admet pas les méchants au bonheur, il trouverait les livres de ses maîtres pleins de raisonnements sur ce sujet qui touche à la divine Providence.

CHAPITRE XVII.

COMMENT ON RAISONNERAIT AVEC LUI SUR LA QUESTION DU SACRIFICE.

Quant aux sacrifices, la seule objection qu'un païen aurait à faire, serait de demander pourquoi nous blâmons chez eux ce que notre Dieu avait exigé qu'on lui offrît dans l'ancienne loi. Pour moi, dis-je, traitant plus au long peut-être la question du vrai sacrifice, je démontrerais qu'on ne doit offrir qu'au seul vrai Dieu le sacrifice que lui a offert le seul vrai prêtre, médiateur entre Dieu et les hommes [2] : sacrifice dont il fallait célébrer la promesse et la figure par des sacrifices d'animaux, en vue de la chair et du sang futurs, par l'oblation desquels devaient être effacés les péchés contractés de la chair et du sang : car ni la chair ni le sang ne posséderont le royaume de Dieu, puisque la substance du corps sera changée en une substance céleste, ce qu'indiquait le feu du sacrifice, absorbant,

[1] I Cor. XI, 31, 32.

[1] Act. XVII, 28. — [2] I Tim. II, 5.

pour ainsi dire, la mort dans sa victoire [1]. Or, ces rites convenaient chez un peuple dont la royauté et le sacerdoce n'étaient que la prophétie du Roi et du Prêtre qui devait venir pour gouverner et consacrer les fidèles dans le monde entier et les introduire dans le royaume des cieux, dans le sanctuaire des anges et dans la vie éternelle. Mais, tandis que les Hébreux célébraient religieusement l'annonce du vrai sacrifice, les païens n'en pratiquaient qu'une sacrilége contrefaçon ; parce que, dit l'Apôtre, « ce qu'immolent les Gentils, « ils l'immolent aux démons et non à Dieu [2] ». C'est, en effet, une très-ancienne institution, que l'effusion prophétique du sang, attestant dès l'origine du monde la future passion du Médiateur ; car nous voyons dans les saintes Ecritures qu'Abel l'offrit le premier [3]. Il n'est donc pas étonnant que les anges prévaricateurs, dont les deux principaux vices sont l'orgueil et la fourberie, en parcourant la région des airs, aient exigé que leurs adorateurs, aux yeux de qui ils voulaient passer pour des dieux, leur offrissent ce qu'ils savaient n'être dû qu'au vrai Dieu. Ici, la vanité du cœur humain leur venait en aide, et la mémoire des morts regrettés devint le principal motif de l'érection des statues qui a donné naissance au culte des idoles [4], et, par un excès d'adulation, comme les honneurs divins étaient rendus à ces morts que l'on supposait admis au ciel, les démons se mirent à leur place pour être adorés sur la terre et solliciter des sacrifices de la part des victimes de leur fourberie. Ainsi donc, non-seulement quand le vrai Dieu exige à juste titre le sacrifice, mais encore quand un faux dieu le réclame par orgueil, il est facile de voir à qui il est dû. Et si le païen avait quelque difficulté à croire, je le convaincrais à l'aide des prophéties mêmes qui ont annoncé si longtemps d'avance ce que je lui montrerais comme accompli. Que s'il dédaignait encore cette preuve, ce serait une confirmation pour moi, plutôt qu'un sujet d'étonnement : car je constaterais la vérité de la prophétie qui a annoncé que tous ne croiront pas.

CHAPITRE XVIII.

CONTINUATION DU SUJET. LA CATACHRÈSE, USITÉE DANS TOUTES LES LANGUES.

S'il m'objectait la jalousie du Christ ou de Dieu, d'après les deux Testaments, et voulait pointiller sur le mot, il ne prouverait autre chose que son ignorance de toute littérature ou son irréflexion. En effet, bien que leurs savants distinguent entre la volonté et la passion, la joie et l'allégresse, la précaution et la crainte, la clémence et la pitié, la prudence et la ruse, la confiance et l'audace et autres choses de ce genre, en sorte que les premières de ces expressions leur représentent des vertus, et les secondes des vices : cependant leurs livres sont remplis d'abus de ces mêmes expressions, qui, quoique désignant un vice, sont appliquées à la vertu, en prenant, par exemple, la passion pour la volonté, l'allégresse pour la joie, la crainte pour la précaution, la pitié pour la clémence, la ruse pour la prudence, ou l'audace pour la confiance. Et qui pourrait dire toutes les locutions dont on abuse de cette manière en vertu de l'usage ? Ajoutons que chaque langue a son caractère propre. Ainsi jamais, dans le langage de l'Eglise, le mot de pitié n'emporte un sens de blâme ; et ici le langage usuel s'accorde avec lui. Les Grecs appellent d'un même mot deux choses, rapprochées, il est vrai, mais cependant différentes, le travail et la douleur ; nous, nous leur donnons à chacune un nom ; mais, à notre tour, nous donnons au mot vie deux sens, suivant que nous entendons dire qu'un être vit, c'est-à-dire n'est pas mort, ou qu'un homme est de bonne vie ; tandis que les Grecs emploient pour ces deux sens deux expressions différentes. Il peut donc arriver que, en dehors de l'abus des mots, si étendu dans toutes les langues, le mot jalousie se prenne, dans la langue hébraïque, en deux sens différents : ou pour désigner le trouble qui consume l'âme d'un époux à l'occasion de l'adultère de son conjoint, trouble que Dieu ne saurait éprouver ; ou pour marquer le soin inquiet de ce même époux, attentif à veiller sur la chasteté de son épouse, soin que Dieu (nous aimons à le reconnaître, non-seulement sans hésitation, mais encore avec un sentiment de reconnaissance) prend réellement, en parlant à son peuple comme à une épouse qu'il ne veut pas voir tomber en adultère avec une multitude de faux dieux. J'en dis autant de la colère de Dieu : car la colère n'entraîne chez lui aucun trouble, mais elle se prend pour la vengeance ; soit par abus, soit par une particularité propre à la langue hébraïque.

[1] I Cor. XV, 50-54. — [2] I Cor. IX, 20. — [3] Gen. IV, 4. — [4] Sag. XIV, 15.

CHAPITRE XIX.

CE QU'ON RÉPONDRAIT AU PAÏEN SUR LE REPROCHE DE CRUAUTÉ FAIT A DIEU.

Pour ce qui est de ces milliers d'hommes mis à mort, le païen ne s'en étonnerait pas, si toutefois il admettait le jugement de Dieu. Or, les païens ne le nient pas, puisqu'ils reconnaissent que la Providence divine règle et gouverne l'univers dans toutes ses parties élevées ou infimes. Que s'il n'en convenait pas, on l'en convaincrait facilement par l'autorité des siens, ou un peu plus lentement par la discussion et par des raisons irréfragables ; ou bien on l'abandonnerait comme endurci et idiot à ce même jugement divin auquel il refuserait de croire. Et s'il désignait expressément comme légères ou nulles les fautes que Dieu a punies de mort chez les hommes, nous lui démontrerions qu'elles ne sont ni nulles ni légères ; par exemple, pour celle que nous avons déjà mentionnée, de l'homme qui n'avait point la robe nuptiale [1], nous lui ferions voir que le grand crime, c'était de se présenter aux noces saintes pour y chercher sa propre gloire et non celle de l'époux, ou nous trouverions quelque autre raison meilleure encore, cachée sous le symbole de la robe nuptiale. Pour ce qui est des hommes tués sous les yeux du roi parce qu'ils n'ont pas voulu qu'il régnât sur eux [2], nous n'aurions peut-être pas besoin de longs discours pour démontrer que s'il n'y a pas de faute à un homme de refuser un homme pour roi, ce n'est pas une faute nulle ou légère, de ne pas reconnaître pour roi celui dans le royaume duquel seulement se trouve la vie sainte, heureuse et éternelle.

CHAPITRE XX.

COMMENT DIEU N'ÉPARGNE NI LE JUSTE NI LE PÉCHEUR.

Quant au dernier reproche que Fauste fait insidieusement aux livres de l'Ancien Testament de nous représenter Dieu menaçant de venir, le glaive à la main, et de n'épargner ni juste ni pécheur, quand nous aurions expliqué au païen dans quel sens il faut l'entendre, peut-être ne rejetterait-il l'autorité ni du Nouveau ni de l'Ancien Testament, et goûterait-il cette comparaison évangélique qui reste cachée pour certains prétendus chrétiens parce qu'ils sont aveugles, ou leur déplaît parce qu'ils sont pervertis.

En effet, le souverain maître de la vigne [1] ne porte pas la serpe de la même manière sur les sarments qui donnent du fruit et sur ceux qui n'en donnent pas ; cependant il n'épargne ni les bons ni les mauvais, mais c'est pour émonder les uns et retrancher les autres. Car, il n'y a pas d'homme si juste qui n'ait besoin de l'épreuve de la tribulation ou pour perfectionner, ou pour consolider ou pour éprouver sa vertu ; à moins que par hasard on ne veuille pas compter parmi les justes, Paul l'apôtre, qui, malgré l'humble et sincère aveu de ses péchés passés, se déclare cependant, avec actions de grâces, justifié par la foi en Jésus-Christ [2]. A-t-il été épargné par celui dont nos orgueilleux adversaires ne comprennent pas la pensée quand il dit : Je n'épargnerai ni le juste ni le pécheur? qu'ils écoutent donc Paul : « Et de peur que la grandeur « des révélations ne m'élève, il m'a été donné « un aiguillon dans ma chair, un ange de Satan « pour me donner des soufflets ; c'est pour- « quoi j'ai prié trois fois le Seigneur qu'il le « retirât de moi, et il m'a dit : Ma grâce te « suffit ; car la puissance se fait mieux sentir « dans la faiblesse [3] ». Il n'épargnait donc pas le juste, afin de perfectionner sa vertu dans la faiblesse, celui qui lui avait donné un ange de Satan pour le souffleter; à moins que vous ne prétendiez que c'était le diable qui avait donné cet ange. Alors c'était le diable qui agissait pour que la grandeur des révélations n'élevât pas l'Apôtre et que sa vertu fût perfectionnée! Qui oserait le dire? Il était donc livré à un ange de Satan pour être souffleté, par celui qui se servait de lui pour livrer les méchants à Satan, comme Paul l'affirme lui-même : « Que j'ai livrés à Satan, pour qu'ils appren- « nent à ne plus blasphémer [4] ». Comprenez-vous maintenant comment Dieu n'épargne ni juste ni pécheur? Est-ce le mot de glaive qui vous fait horreur? Autre chose est, en effet, de recevoir des soufflets, autre chose d'être mis à mort. Comme si des milliers de martyrs n'avaient pas subi divers genres de mort, ou comme si leurs persécuteurs avaient pu les faire mourir sans la permission de Celui qui a dit : Je n'épargnerai ni juste ni pécheur ; alors que le Seigneur même des martyrs, « ce

[1] Matt. XXII, 11, 13. — [2] Luc, XIX, 27.

[1] Jean, XV, 1. — [2] I Tim. I, 13. — [3] II Cor. XII, 7, 9. — [4] I Tim. I, 20.

« Fils propre » que le Père « n'a point épar-« gné [1] », a dit ouvertement à Pilate : « Tu « n'aurais sur moi aucun pouvoir, s'il ne « t'avait été donné d'en haut [2] ». Ces vexations et ces persécutions des justes, ce même Paul les appelle un exemple du jugement de Dieu [3]. Cette pensée est développée davantage par l'apôtre Pierre quand il dit ce que j'ai rappelé plus haut : « Que voici le temps où « doit commencer le jugement par la maison « de Dieu ». Or, continue-t-il, « s'il com-« mence par nous, quelle sera la fin de ceux « qui ne croient pas à l'Evangile de Dieu? Et « si le juste est à peine sauvé, l'impie et le « pécheur, où se présenteront-ils [4]? » Voilà qui fait comprendre comment on n'épargne pas les impies qui sont retranchés comme des sarments pour être jetés au feu, ni les justes qui sont émondés pour devenir parfaits. Car Pierre lui-même atteste que tout cela se fait par la volonté de Celui qui a dit dans les anciens livres : Je n'épargnerai ni le juste ni le pécheur. Il dit en effet : « Il vaut « mieux souffrir, si l'Esprit de Dieu le veut « ainsi, en faisant le bien qu'en faisant le « mal [5] ». Si donc, par la volonté de l'Esprit de Dieu, on souffre en faisant le bien, c'est que les justes ne sont pas épargnés; si l'on souffre en faisant le mal, c'est que les pécheurs ne le sont pas davantage : mais l'un et l'autre arrive par la volonté de Celui qui a dit : Je n'épargnerai ni le juste ni le pécheur, corrigeant l'un comme un fils, punissant l'autre comme un impie.

CHAPITRE XXI.

RÉSUMÉ DES RÉPONSES PRÉCÉDENTES : APOSTROPHE AUX MANICHÉENS.

Voilà que j'ai démontré comme j'ai pu que nous n'adorons pas un Dieu qui ait été éternellement dans les ténèbres, mais Celui qui est la lumière et en qui il n'y a pas de ténèbres [6], qui habite en lui-même la lumière inaccessible [7], qui est la lumière éternelle dont la sagesse coéternelle est la splendeur [8], qui n'a pas été frappé d'admiration à l'aspect d'une lumière inattendue, mais qui a créé la lumière pour la faire exister, et l'a approuvée pour la faire durer; qui n'ignorait point l'avenir, mais donnait un commandement et en punissait la transgression, afin de contenir par une juste vengeance les rebelles présents, et de frapper d'épouvante les rebelles à venir; qui ne cherchait point par ignorance un pécheur qu'il ne vît pas, mais l'interrogeait pour le juger; qui n'éprouve ni envie, ni crainte, mais écarte avec raison la prévarication de la vie éternelle, juste récompense des fidèles; qui n'est point avide de sang ni de graisse, mais qui a imposé à un peuple charnel des sacrifices convenables pour nous promettre en figure le véritable sacrifice; dont la jalousie n'est point accompagnée d'un trouble dévorant, mais procède d'une bonté tranquille et veille à ce qu'une âme qui doit se conserver pure pour Dieu seul, ne se corrompe pas et ne se déshonore pas en se prostituant à une multitude de faux dieux; dont la colère n'est point, comme celle de l'homme, un mouvement de cruauté, mais un courroux divin, qui punit avec justice et sévérité, et prend, dans le langage usuel, le nom de colère, non pour indiquer la passion de la vengeance, mais la fermeté du jugement; qui ne tue point des milliers d'hommes pour des fautes légères ou nulles, mais, par des morts temporelles et pour des motifs d'une parfaite équité, imprime aux peuples une salutaire terreur de son nom; qui ne frappe point en aveugle et au hasard les justes et les pécheurs, mais qui distribue aux justes d'utiles épreuves pour les perfectionner et aux pécheurs des punitions méritées pour satisfaire à la justice. Vous voyez donc, Manichéens, que vos jugements téméraires vous égarent quand, pour avoir mal compris nos Ecritures ou écouté ceux qui les comprenaient mal, vous vous formez de fausses idées des catholiques, et abandonnez la saine doctrine pour vous tourner vers des fables sacriléges; puis, trop profondément pervertis et séparés de la société des saints, vous ne voulez pas même être corrigés par le Nouveau Testament, où nous vous montrons des choses semblables à celles que vous blâmez dans l'Ancien. D'où il résulte que nous sommes obligés de défendre les deux Testaments contre vous et contre les païens.

[1] Rom. VIII, 32. — [2] Jean, XIX, 11. — [3] II Thess. I, 5. — [4] I Pier. V, 17, 18. — [5] Id. III, 17. — [6] I Jean, I, 5. — [7] I Tim. VI, 16. — [8] Sag. VII, 25.

CHAPITRE XXII.

LE DIEU DES CATHOLIQUES, QUOIQUE DÉFORMÉ PAR LES MANICHÉENS, VAUDRAIT MIEUX QUE LE LEUR. DÉMONSTRATION D'APRÈS LA DOCTRINE MÊME DES SECTAIRES.

Mais supposez un homme tout à fait charnel et tellement insensé qu'il adore Dieu, non pas tel que nous l'adorons, seul et vrai Dieu, mais tel que vous prétendez que nous l'adorons, déformé par vos calomnies et vos faux jugements : n'adorerait-il pas encore un Dieu préférable au vôtre ? Faites attention, je vous prie, et ouvrez des yeux quelconques : car il ne faut pas un génie bien perçant pour comprendre ce que je vais dire ; je fais appel à tous, aux savants et aux ignorants : écoutez, faites attention, jugez. Combien il vaudrait mieux que votre dieu eût habité éternellement les ténèbres, plutôt que de plonger dans les ténèbres la lumière, sa sœur, éternelle comme lui ? Combien il serait préférable qu'il eût admiré et loué la lumière, toute nouvelle pour lui, et apparaissant pour dissiper ses ténèbres, plutôt que de ne pouvoir éviter l'invasion des anciennes ténèbres autrement qu'en changeant en ténèbres sa propre lumière ! Malheureux, s'il a fait cela parce qu'il était troublé; cruel, s'il l'a fait quoiqu'il n'eût rien à craindre. Il lui serait certainement meilleur de voir la lumière qu'il aurait faite et de l'admirer comme bonne, que de la rendre mauvaise après l'avoir engendrée, et de la voir repousser de lui les ténèbres ennemies, de manière à devenir son ennemie elle-même. Car on fera un crime aux restes qui doivent être condamnés sur le globe, de s'être laissé entraîner loin de leur première nature lumineuse et d'être devenus ennemis de la saine lumière : vivant de toute éternité dans les éternelles ténèbres de l'ignorance, s'ils ne prévoyaient pas ce qui devait leur arriver; ou dans les ténèbres éternelles de la crainte, s'ils le prévoyaient. Voilà donc qu'une partie de la substance de votre dieu a été éternellement enveloppée dans ses propres ténèbres ; et plus tard, au lieu d'admirer la lumière nouvelle, elle a subi des ténèbres étrangères qu'elle avait toujours redoutées. Or, si le dieu dont elle faisait partie, craignait pour elle un si grand mal à venir, il était donc aussi envahi par les ténèbres de la crainte; s'il ne le prévoyait pas, il était aveuglé par les ténèbres de l'ignorance ; s'il le prévoyait, et ne le craignait pas, il était dans les ténèbres de la cruauté, pires que celles de l'ignorance ou de la crainte ; car votre Dieu n'éprouvait pas dans sa chair ce que l'Apôtre y loue : « Si un membre souffre, tous les « membres souffrent avec lui [1] », puisque vous prétendez dans votre extrême folie que la chair a été créée par Hylé, et non par Dieu. Cependant, nous ne l'accusons pas : il prévoyait, il craignait, il souffrait, mais il n'y pouvait rien. Il a donc vécu de toute éternité dans les ténèbres de sa misère; et plus tard il n'a point admiré une lumière nouvelle qui vînt dissiper ses ténèbres; mais, au grand détriment de sa propre lumière, il a été envahi par d'autres ténèbres qu'il avait toujours redoutées. Combien il lui serait préférable, je ne dirai pas de commander comme Dieu, mais de recevoir un commandement comme l'homme, sauf à se trouver bien de l'observer, à se trouver mal de l'enfreindre, mais dans les deux cas agissant avec une pleine liberté de volonté au lieu d'être poussé contre sa volonté, par une nécessité invincible, à obscurcir sa propre lumière ! Il vaudrait encore beaucoup mieux pour lui donner un commandement à la nature humaine, tout en prévoyant qu'elle le violera, que de forcer irrésistiblement sa nature divine à pécher. Ouvrez les yeux, et dites-nous comment celui qui est sous l'empire de la nécessité pourra vaincre les ténèbres. La nécessité était son plus grand ennemi et il la portait dans son sein ; c'est elle qui l'a vaincu et forcé à combattre avec un ennemi moindre. Combien il vaudrait mieux pour lui ne pas savoir où Adam aurait fui devant sa face, que de n'avoir lui-même aucune retraite où échapper, d'abord à la dure et cruelle nécessité, et ensuite à une race indifférente et ennemie ! Combien il lui serait meilleur de refuser par envie le bonheur à la nature humaine, que de livrer la nature divine au malheur ; d'être avide du sang et de la graisse des victimes, que d'être lui-même tant de fois sacrifié aux idoles, mêlé à la graisse et au sang de toutes les victimes; d'être troublé par la jalousie en voyant sacrifier à d'autres dieux, que d'être lui-même offert à tous les démons, sur tous les autels, enchaîné non-seulement dans les fruits, mais même dans toute chair d'animal ! Combien il vaudrait mieux pour lui éprouver l'agitation,

[1] 1 Cor. XII, 26.

le trouble d'une colère, même humaine, contre les péchés des siens ou des étrangers, que d'être troublé, non-seulement dans tous ceux qui se fâchent, mais dans tous ceux qui craignent, d'être souillé dans tous ceux qui pèchent, d'être puni dans tous ceux qui sont condamnés; enchaîné partout par la partie de lui-même qu'il a livrée, quoique innocente, à un tel déshonneur, dans le but de vaincre par elle ce qu'il redoutait; assujéti en personne à une si déplorable nécessité, afin que la partie condamnée pût lui pardonner, quand il sera humble comme il est malheureux! Mais maintenant, est-il supportable de vous entendre blâmer Dieu, parce qu'il s'irrite contre les péchés des siens ou des étrangers, quand le dieu que vous imaginez condamne lui-même, sur ce globe, ceux de ses membres qu'il a forcés malgré lui à se précipiter dans l'abîme du péché? Vous dites, il est vrai, qu'il fait cela sans colère. Mais je m'étonne qu'il puisse être fier d'exercer une sorte de vengeance envers des êtres à qui il devait demander grâce et dire : — Je vous en prie, pardonnez-moi : vous êtes mes membres; comment aurais-je pu vous traiter ainsi, si je n'y avais été forcé? Vous savez vous-mêmes que quand je vous ai envoyés là, un ennemi terrible nous avait attaqués, et si je vous y enchaîne maintenant, c'est que je crains une nouvelle irruption de sa part. — Vous en conviendrez : il vaudrait beaucoup mieux donner la mort temporelle à des milliers d'hommes pour une faute nulle ou légère, que de précipiter dans le gouffre du péché et de condamner à un supplice perpétuel ses propres membres, c'est-à-dire les membres de Dieu, la substance de Dieu, par conséquent Dieu lui-même. Ces membres avaient-ils la liberté de pécher ou de ne pas pécher? On ne voit pas trop comment on pourrait le dire de la substance de Dieu, de la vraie substance divine qui est absolument immuable. Car Dieu ne peut absolument pas pécher, pas plus qu'il ne peut se nier lui-même [1]; mais l'homme peut pécher et nier Dieu, et pourtant il ne le fait pas, s'il ne le veut pas. Si donc, comme je l'ai dit, ces membres de votre dieu avaient, comme l'âme humaine et raisonnable, la faculté de pécher ou de ne pas pécher, peut-être, coupables de fautes graves, auraient-ils été justement condamnés à souffrir sur ce globe. Or, vous ne pouvez pas dire que ces faibles parties de votre dieu n'aient eu une volonté libre que le dieu n'avait pas dans son entier, puisque s'il ne les eût livrées au péché, envahi lui-même tout entier par le peuple des ténèbres, il eût été forcé de pécher. Que si elles ne pouvaient pas être contraintes, il a péché en les envoyant là où elles pouvaient l'être; par conséquent, en faisant cela par un acte de libre autorité, il a mérité cette sorte de supplice du sac réservé aux parricides, plutôt que les parties elles-mêmes qui sont allées, par obéissance, là où elles ont perdu la liberté de bien vivre. Mais si, envahi et possédé par l'ennemi, il pouvait être forcé à pécher, à moins de pourvoir à son salut en condamnant une partie de lui-même, d'abord au crime, ensuite au supplice; si, par conséquent, ni votre dieu, ni ses parties n'avaient le libre arbitre, alors qu'il ne s'imagine pas être juge, mais qu'il se reconnaisse coupable, non précisément pour avoir subi ce qu'il ne voulait pas, mais pour avoir feint les apparences de la justice, en condamnant ceux qu'il savait avoir subi, plutôt que commis, le mal : feinte qui n'a pas d'autre but que de dissimuler sa défaite : comme s'il y avait profit pour un malheureux à être appelé heureux ou fortuné. Assurément, il eût encore mieux valu pour votre dieu mettre de côté toute justice et n'épargner ni justes ni pécheurs (dernier reproche que Fauste, dans son inintelligence, adresse à notre Dieu), que de sévir ainsi contre ses propres membres, qu'il ne se contente pas de livrer à l'ennemi pour être empoisonnés sans remède, mais qu'il accuse encore faussement d'iniquité; car il prétend qu'ils ont bien mérité cet horrible et éternel supplice pour s'être laissé entraîner loin de leur première nature lumineuse et être devenus ennemis de la sainte lumière. Et pourquoi cela, sinon, comme il le dit lui-même, parce qu'ils étaient si bien incorporés à la première avidité des princes des ténèbres, qu'ils n'ont pas pu se rappeler leur origine ni se distinguer de la nature ennemie? Donc ces âmes n'ont point fait de mal, mais ont été condamnées innocemment à un si grand supplice. Et par qui, sinon par celui qui leur a donné primitivement l'ordre de se séparer de lui pour aller subir une si terrible peine? Leur père a donc été pour elles pire

[1] II Tim. II, 13.

que leur ennemi. En effet, c'est leur père qui les a livrées au malheur, tandis que leur ennemi, en les convoitant, ne faisait que convoiter un bien, et désirait jouir d'elles et non leur faire du mal. L'un leur a nui sciemment, et l'autre sans le savoir. Mais ce pauvre dieu, faible et sans ressources, n'avait pas d'autre moyen de se protéger contre un ennemi, d'abord violent à l'attaque et ensuite enfermé. Mais qu'au moins il n'accuse pas ces âmes dont l'obéissance a fait son salut, dont la mort fait sa sécurité. S'il a été forcé de combattre, l'est-il aussi de calomnier? Quand elles se laissaient entraîner loin de leur première nature lumineuse et devenaient ennemies de la sainte lumière, elles y étaient évidemment forcées par l'ennemi ; si elles n'ont pu résister à cet ennemi, elles sont condamnées innocemment; si elles l'ont pu et ne l'ont pas voulu, que deviennent toutes vos fables sur la nature du mal, puisque le péché provient de la volonté propre? Car, évidemment, c'est de plein gré et non par l'effet d'une violence extérieure, qu'elles ont péché, puisque, pouvant résister au mal, elles ne l'ont pas voulu. En résistant, elles auraient bien fait; en ne résistant pas, elles ont commis un crime énorme, monstrueux ; si elles l'ont pu et ne l'ont pas fait, c'est évidemment qu'elles ne l'ont pas voulu. Donc, si elles ne l'ont pas voulu, il faut s'en prendre à leur volonté et non à la nécessité. Donc, la volonté est le principe du péché ; or, le principe du péché est le principe du mal, c'est-à-dire la transgression du commandement juste et de la punition infligée par un juste jugement. Par conséquent, rien ne vous oblige, dans la question de l'origine du mal, de vous précipiter dans cette pernicieuse erreur d'appeler nature du mal une nature qui possède abondamment tant de biens, et d'introduire l'horrible mal de la nécessité dans la nature du souverain bien avant l'immixtion de la nature du mal. Et le principe de cette erreur, c'est votre orgueil, que vous n'auriez pas, si vous ne le vouliez pas; mais pour vouloir la soutenir d'une façon quelconque, parce que vous vous y êtes précipités, vous enlevez au libre arbitre l'origine du mal, et vous la rattachez à une fable vaine et fausse. Par là même, il vous est force de dire que ces âmes condamnées à être éternellement enchaînées à ce globe affreux, sont devenues ennemies de la saine lumière, non volontairement, mais par nécessité; de reconnaître pour votre juge un dieu près duquel vous ne pouvez rien pour les victimes dont vous défendez la cause, en démontrant que leur crime a été involontaire; de reconnaître enfin pour votre roi, ce même dieu dont vous ne pouvez obtenir pardon pour vos frères, ses fils et ses membres, bien que vous prouviez qu'ils sont devenus vos ennemis et les siens, non par leur volonté, mais par nécessité. O cruauté qui dépasse toutes les bornes ! à moins que vous ne cherchiez à le défendre lui-même et à l'excuser en disant qu'il a agi aussi par nécessité. Si donc vous pouviez trouver un autre juge, qui, soustrait à l'empire de la nécessité, observât les lois de l'équité, il ne se contenterait pas de clouer votre dieu à la surface du globe, mais il l'enfermerait dedans avec son redoutable ennemi. Pourquoi, en effet, ne serait-il pas juste que celui qui pousse le premier à pécher par nécessité, soit le premier à être condamné? Combien donc vous auriez encore de profit à choisir, par préférence à ce pire des dieux, l'autre dieu, non tel que nous l'adorons, mais tel que vous croyez ou feignez de croire que nous l'adorons; lequel, sans aucune règle d'équité, sans distinction de condamnation et de punition, n'épargnerait pas ses serviteurs, soit justes, soit pécheurs, mais du moins épargnerait ses membres, innocents si la nécessité n'est pas un crime, coupables pour lui avoir obéi, si la nécessité est un crime; et coupables de manière à être condamnés pour l'éternité par celui avec qui ils devaient être absous, si la victoire lui eût permis de respirer en liberté, ou être condamnés si, après la victoire, la nécessité laissait du moins subsister un reste d'équité. Mais vous forgez un dieu qui n'est point le Dieu vrai et souverain que nous adorons, mais je ne sais quel faux dieu que vous prétendez, de bonne ou de mauvaise foi, que nous adorons : car ni l'un ni l'autre n'existent, ce sont des inventions de votre part : néanmoins, celui que vous forgez et que vous nous accusez d'adorer, vaut encore mieux que celui que vous adorez vous-mêmes.

CHAPITRE XXIII.

LE SAINT JUSTIFIERA LES PATRIARCHES ET LES PROPHÈTES.

Il en est de même pour les Patriarches et les Prophètes : ceux que vous blâmez ne sont

point ceux que nous honorons ; vous les avez forgés, dans un esprit d'orgueil malveillant, d'après nos livres mal compris. Néanmoins, à les prendre tels que vous les faites, ils sont non-seulement au-dessus de vos élus, de ceux qui observent tous les commandements de Manès (ce serait trop peu dire) ; mais je prouverai qu'ils l'emportent même sur votre dieu. Toutefois, ce ne sera que quand j'aurai justifié contre vos cœurs charnels, avec l'aide de Dieu et de la saine raison, nos patriarches et nos Prophètes des accusations que vous dressez contre eux. En vérité, Manichéens, ce devrait être assez de vous répondre que les vices que vous reprochez aux nôtres, sont préférables à ce que vous regardez comme des vertus chez les vôtres ; en ajoutant, pour mettre le comble à votre confusion, que votre dieu est encore bien au-dessous de nos pères, tels que vous les dépeignez. Je le répète, cette réponse devrait suffire. Maintenant il en est qui en dehors de votre futile babil, sont naturellement frappés de la comparaison de la vie des Prophètes de l'Ancien Testament avec celle des Apôtres du Nouveau Testament, vu qu'ils ne savent pas faire la différence des mœurs de l'époque où la promesse était voilée, de celles du temps où la promesse est accomplie : c'est à eux surtout que je suis forcé de répondre ; soit que, modérés dans leur conduite, ils osent se mettre au-dessus des Prophètes, soit qu'ils cherchent dans les exemples de ces mêmes Prophètes des prétextes pour excuser leur propre malice.

CHAPITRE XXIV.

INDIVIDUS ET NATION, TOUT A ÉTÉ PROPHÉTIE CHEZ LES JUIFS.

Je commence donc par poser en principe que, chez ces hommes, non-seulement le langage, mais la vie même était prophétique ; que tout le royaume des Juifs a été, en quelque sorte, un grand prophète, et le prophète d'un grand personnage. Il faut donc chercher l'annonce du Christ et de l'Eglise, d'une part, dans ce que disaient et faisaient ceux que la sagesse divine avait éclairés ; et de l'autre, dans les événements que la divine Providence ménageait dans les individus ou à l'occasion de toute la nation judaïque. Car toutes ces choses, comme dit l'Apôtre, « ont « été des figures de ce qui nous arrive [1] ».

[1] I Cor. x, 6.

CHAPITRE XXV.

MÉPRISE PUÉRILE DE CEUX QUI JUGENT LES PATRIARCHES.

Les Manichéens attribuent à la passion, chez les Prophètes, certains faits dont la hauteur les dépasse de beaucoup, comme quelques païens sacriléges accusent le Christ de folie, ou plutôt de démence, pour avoir cherché hors de saison des fruits sur un arbre [1] ; ou de fatuité puérile, parce que, se baissant il écrivit du doigt sur la terre, et qu'il recommença après avoir répondu à ceux qui l'interrogeaient [2]. Car, ils ne savent rien, ils ne comprennent pas que, dans les grandes âmes, il existe des vertus qui ressemblent fort aux défauts des petits enfants, en apparence, bien entendu, et sans aucun point de comparaison possible. Ceux qui blâment de telles choses dans ces âmes, ressemblent à des écoliers novices qui tout fiers de savoir que, quand le sujet est au singulier, le verbe doit être aussi au singulier, critiquent le prince de la langue latine pour avoir dit : « Une partie coupent en « morceaux [3] », et prétendent qu'il devait dire : « coupe en morceaux ». De même sachant comme s'écrit *Religio*, ils le blâment d'avoir doublé la consonne et écrit : *Relligione patrum* [4]. On peut donc dire, avec raison, qu'autant il y a de distance entre les figures et les métaphores des hommes instruits, et les solécismes et les barbarismes des ignorants, autant il y en a, dans son genre, entre les actions figurées des Prophètes, et les criminelles actions des méchants. Par conséquent, comme un enfant convaincu d'avoir fait un solécisme subirait la férule s'il essayait de se défendre par l'exemple de Virgile, ainsi, quiconque se roulerait dans la fange avec la servante de sa femme et invoquerait, pour s'excuser, le fait d'Abraham rendant mère Agar, mériterait d'être corrigé, non plus avec la férule, mais à coups de bâton, pour ne pas être condamné comme les autres adultères à l'éternel supplice. Une formule de langage, un solécisme sont peu de chose ; un sacrement, un adultère sont des choses importantes ; nous ne les rapprochons pas pour les mettre de niveau ; mais, proportionnellement et eu égard à la différence du genre, ce que sont la science ou l'ignorance en fait de qualités ou de défauts

[1] Matt. xxi. — [2] Jean, viii. — [3] Virg. Eneid. lib. I, v. 212. — [4] Id. lib. II, v. 715.

dans le langage, la sagesse ou la folie le sont, mais à un degré bien différent, dans les vices et dans les vertus.

CHAPITRE XXVI.

QUESTION PRÉLIMINAIRE : CE QUE C'EST QUE LE PÉCHÉ.

Avant donc de nous engager dans ce sujet, et de dire au hasard ce qu'il faut louer ou blâmer, accuser ou défendre, réprimer ou tolérer, condamner ou absoudre, rechercher ou éviter (toutes choses dans lesquelles consiste le mal ou le bien), nous devons d'abord examiner ce que c'est que le péché, et ensuite, étudier les actions des saints, telles qu'elles sont mentionnées dans les livres divins, afin que, si nous en trouvons quelques-unes de coupables, nous saisissions, autant que possible, la raison pour laquelle on les a consignées par écrit et livrées à la mémoire. Quant à celles qui ne paraissent coupables qu'aux insensés ou aux malveillants, et où l'on ne voit point éclater quelque exemple de vertu, nous examinerons aussi pourquoi elles sont rapportées dans les saintes lettres que nous croyons pieusement destinées à régler la vie présente, et à procurer le bonheur dans la vie future. Or, pour ce qui concerne les actions des saints qui forment des exemples de justice, le plus ignorant convient qu'elles ont dû être écrites. Il ne peut donc être question que de celles qui semblent ou écrites sans raison, si elles ne paraissent ni bonnes ni mauvaises ; ou écrites avec danger, si elles sont évidemment coupables, parce qu'elles peuvent trouver des imitateurs, soit que les Écritures elles-mêmes ne les blâment point, ce qui peut faire supposer qu'elles ne sont pas mauvaises, soit qu'elles les blâment, parce que, nonobstant, on les commet dans l'espoir qu'elles seront facilement pardonnées, vu que les saints en ont donné l'exemple.

CHAPITRE XXVII.

DÉFINITION DU PÉCHÉ. LA CONTEMPLATION ET L'ACTION. LA VIE DE FOI ET LA CLAIRE VUE.

Le péché est donc une action, ou une parole, ou un désir, opposés à la loi éternelle. Or, la loi éternelle est la raison divine ou la volonté de Dieu, ordonnant de maintenir l'ordre naturel et défendant de le troubler. Nous avons donc à chercher quel est l'ordre naturel dans l'homme. L'homme, en effet, est composé d'une âme et d'un corps ; et l'animal aussi. Mais personne ne conteste que, d'après l'ordre naturel, l'âme doit être préférée au corps. Or, l'âme de l'homme a la raison qui manque à celle de l'animal. Par conséquent, comme l'âme doit être préférée au corps, ainsi, d'après la loi de la nature, la raison de l'âme doit être préférée à toutes les autres parties qui lui sont communes avec les animaux ; et, dans la raison elle-même, qui est en partie contemplative, en partie active, c'est évidemment la contemplation qui l'emporte. Car elle est une image de Dieu, puisque par elle, au moyen de la foi, nous sommes réformés selon le modèle. Ainsi, l'action raisonnable doit obéir à la contemplation raisonnable, soit que celle-ci commande par la foi, comme cela a lieu tant que nous voyageons loin du Seigneur[1] ; soit qu'elle commande par la claire vue, ce qui arrivera quand nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est[2]. Alors, devenus par sa grâce, même dans notre corps spirituel, égaux à ses anges[3], nous aurons reçu la robe primitive d'immortalité et d'incorruptibilité, dont ce corps mortel et corruptible sera revêtu, afin que la mort soit absorbée dans sa victoire[4], la justice ayant été complétée par la grâce. Car les anges si saints, si élevés, ont aussi leur contemplation et leur action ; ils s'imposent à eux-mêmes le devoir d'exécuter les ordres de Celui qu'ils contemplent, du Maître éternel qu'ils servent avec ardeur, parce que son service est doux. Mais nous, dont le corps est mort par le péché, jusqu'à ce que Dieu vivifie même nos corps mortels par son esprit qui habite en nous[5], nous vivons pour la justice, dans la mesure de notre faiblesse, selon la loi éternelle, fondement de l'ordre, si nous vivons de la foi non feinte qui agit par la charité[6] ; ayant, dans une conscience bonne, la ferme espérance de jouir dans le ciel de l'immortalité et de l'incorruptibilité, et de voir notre justice perfectionnée jusqu'à l'ineffable et délicieuse plénitude dont nous devons avoir faim et soif tant que nous marchons par la foi, et non par une claire vue[7].

[1] II Cor. v, 6. — [2] I Jean, III, 2. — [3] Matt. XXII, 30. — [4] I Cor. XV, 53, 54. — [5] Rom. VIII, 10, 11. — Gal. V, 6. — [7] II Cor. V, 7.

CHAPITRE XXVIII.

CE QUI EST ILLICITE. L'HOMME. L'ANGE. DEVOIR DE L'HOMME.

C'est pourquoi l'action de l'homme, obéissant à la foi, qui elle-même est soumise à Dieu, modère toutes les jouissances mortelles et les contient dans la mesure naturelle, préférant, par un amour réglé, ce qui est meilleur à ce qui est moins bon. Si, en effet, rien de ce qui est illicite n'avait d'attrait, personne ne pécherait. Celui donc qui se livre à une affection illicite, au lieu de la réprimer, pèche. Or, l'illicite c'est ce que défend la loi qui maintient l'ordre naturel. Mais y a-t-il une créature raisonnable qui n'éprouve aucun attrait illicite ? C'est une grave question. S'il y en a, ce n'est assurément pas l'homme, ni l'ange qui n'a point persévéré dans la vérité ; mais ces créatures raisonnables ont été constituées de manière à avoir la faculté de résister à l'attrait illicite, et elles ont péché pour ne pas l'avoir fait. La nature humaine est donc grande, puisqu'elle est restaurée par la faculté même qui l'eût préservée de la chute, si elle l'avait voulu. Le Seigneur qui l'a créée est donc bien grand et digne de toute louange[1]. Il a fait des natures inférieures qui ne peuvent pas pécher ; il en a fait de supérieures qui ne veulent pas pécher. En effet, l'animal ne pèche pas, parce qu'il ne fait rien contre la loi éternelle, à laquelle il est soumis sans pouvoir y prendre part. D'un autre côté, la sublime nature angélique ne pèche pas, parce qu'elle prend une telle part à la loi éternelle, qu'elle n'a d'attrait que pour Dieu, à la volonté duquel elle obéit sans l'épreuve de la tentation. Mais que l'homme, dont, à cause du péché, toute la vie est une épreuve sur la terre [2], que l'homme prenne l'empire sur ce qu'il a de commun avec les animaux, qu'il soumette à Dieu ce qu'il a de commun avec les anges, jusqu'à ce que, perfectionné dans la justice et en possession de l'immortalité, il soit élevé au-dessus des uns et égalé aux autres.

CHAPITRE XXIX.

L'HOMME DOIT MODÉRER SES JOUISSANCES. PUNITION DE L'ABUS.

Or, les jouissances mortelles doivent être excitées ou permises autant qu'il le faut pour réparer ou maintenir la vie présente, soit dans chaque homme, soit dans le genre humain ; si elles dépassent ce but, si elles arrachent l'homme à lui-même et l'entraînent à violer les lois de la modération, elles deviennent des passions illicites, honteuses, et méritent d'être corrigées par les douleurs. Que si elles jettent un tel trouble dans celui qui devait les dominer, et le précipitent dans un tel abîme d'habitudes perverses qu'il vienne à se persuader qu'elles resteront impunies, et qu'il néglige ainsi le remède de la confession et de la pénitence qui pourrait le corriger et le sauver du naufrage ; ou si, dans un état de mort spirituelle plus terrible encore, il cherche à les justifier en blasphémant contre la loi éternelle de la Providence et qu'il meure en cette disposition : ce n'est plus une correction, mais la damnation que cette loi souverainement juste lui inflige.

CHAPITRE XXX.

ABRAHAM ET MANÈS JUGÉS D'APRÈS LA LOI ÉTERNELLE.

Consultons donc la loi éternelle qui ordonne de maintenir l'ordre naturel et défend de le troubler, et voyons quel péché, c'est-à-dire quelle infraction à cette loi a commise notre père Abraham dans ce que Fauste lui reproche comme de si grands crimes. « Brû- « lant », nous dit Fauste, « d'un désir insensé « d'avoir des enfants, et ne se fiant point à « Dieu qui lui en avait promis de Sara, son « épouse, il se vautra dans la fange avec une « concubine ». Mais Fauste, aveuglé par le désir insensé de trouver à redire, trahit ici sa monstrueuse hérésie, et, en même temps, tout en se trompant et sans s'en douter, fait l'éloge de l'action d'Abraham. En effet, de même que la loi éternelle, c'est-à-dire la volonté de Dieu, auteur de toute créature, afin de pourvoir au maintien de l'ordre naturel, permet qu'on cède à la délectation de la chair mortelle dans l'acte conjugal, sous l'empire de la raison et non pour la satisfaction de la passion, mais dans l'intérêt général, et seulement pour la propagation de l'espèce humaine ; ainsi, au contraire, la loi perverse des Manichéens ordonne avant tout d'éviter d'avoir des enfants, de peur que leur dieu, qu'ils gémissent de savoir captif dans toutes les semences, ne soit encore plus étroitement en-

[1] Ps. XLVII, 2. — [2] Job, VII, 1.

chaîné par la conception de la femme, et ils aiment mieux le voir dégagé par un crime odieux que serré par un lien cruel. Abraham ne brûlait donc pas d'un désir insensé d'avoir des enfants, mais Manès portait jusqu'au délire la crainte d'être père. Par conséquent l'un, fidèle à l'ordre de la nature, ne cherchait dans l'acte conjugal qu'à donner naissance à un homme ; l'autre, égaré par de criminelles rêveries, ne craignait que d'enchaîner son dieu.

CHAPITRE XXXI.

JUSTIFICATION DE SARA, ÉPOUSE D'ABRAHAM.

Et quand Fauste reproche à Sara d'avoir consenti à l'action d'Abraham, il est encore égaré par sa malveillance et son désir de blâmer; mais, sans le savoir et sans le vouloir, il fait l'éloge des deux époux. En effet, Sara n'a point été complice d'un crime, de l'assouvissement d'une passion coupable et honteuse ; mais, fidèle aussi à l'ordre naturel, elle désirait des enfants, et se voyant stérile, elle s'est appropriée, en vertu de son droit de maîtresse, la fécondité de sa servante ; en cela, elle ne cédait point à la passion de son mari, mais elle lui donnait un ordre qu'il exécutait [1]. Et ce n'était point là un orgueil déplacé : car, qui ne sait qu'une femme doit obéir à son époux comme à un maître? Mais quant à ce qui tient aux membres du corps au point de vue de la distinction du sexe, l'Apôtre nous dit : « De même le mari n'a pas puissance sur « son corps, c'est la femme [2] » ; en sorte que, tandis que, dans tout ce qui tend au maintien de la paix, la femme doit obéissance à son mari, cependant, en ce point seulement, en tout ce qui concerne la différence du sexe et l'acte conjugal, ils ont l'un sur l'autre la même puissance, le mari sur la femme et la femme sur le mari. Sara voulut donc avoir, d'une servante, des enfants qu'elle ne pouvait avoir d'elle-même, mais du même mari dont elle les aurait eus, si elle avait pu en avoir. Une femme ne se conduirait pas ainsi, si elle n'éprouvait pour son mari qu'une convoitise charnelle ; elle jalouserait une concubine plutôt qu'elle ne la rendrait mère. Mais ici, il n'y a eu, d'un côté, qu'un pieux désir d'avoir des enfants, parce que, de l'autre, il n'y avait aucune volonté coupable.

[1] Gen. XVI, 2, 4. — I Cor. VII, 4.

CHAPITRE XXXII.

ÉTOURDERIE OU IMPUDENCE DE FAUSTE.

On ne pourrait certainement justifier Abraham, si, comme Fauste le prétend, il avait voulu avoir des enfants d'Agar, parce qu'il ne se fiait pas à Dieu qui lui en avait promis de Sara. Mais cela est de toute fausseté : Dieu ne lui avait pas encore fait cette promesse. On peut, si on le veut, relire ce qui précède dans l'Ecriture : on y trouvera que la terre de Chanaan et une postérité innombrable avaient déjà été promises à la race d'Abraham [1] ; mais qu'on n'avait point encore révélé au patriarche comment cette postérité lui viendrait : si ce serait par la chair, c'est-à-dire s'il en serait lui-même le vrai père ; ou si ce serait par le choix, c'est-à-dire s'il adopterait quelqu'un ; et, dans le premier cas, si ce serait de Sara ou d'une autre femme. Qu'on lise, je le répète, et on se convaincra que Fauste se trompe étourdiment ou trompe impudemment. Aussi Abraham, voyant qu'il ne lui venait point d'enfants, et comptant cependant sur la promesse faite à sa race, songeait d'abord à une adoption. Ce qui le prouve, c'est qu'en parlant à Dieu, il dit d'un serviteur né chez lui : « Celui-ci sera mon héritier » ; comme pour dire : puisque vous ne m'avez pas donné d'enfants, accomplissez dans ce serviteur la promesse que vous avez faite à ma postérité. Si, en effet, on n'appelait postérité que ce qui est né selon la chair, l'Apôtre ne dirait pas que nous sommes la postérité d'Abraham [2], nous qui certainement ne sommes pas enfants d'Abraham selon la chair, mais qui sommes devenus sa postérité en imitant sa foi, en croyant au Christ, dont la chair provenait de la chair du patriarche. Ce fut alors qu'Abraham entendit le Seigneur lui dire : « Celui-là « ne sera point ton héritier ; mais celui qui « sortira de toi sera ton héritier [3] ». L'idée d'adoption disparut donc ; Abraham espérait avoir lui-même des enfants ; mais serait-ce de Sara ou d'une autre, là était la question : et Dieu voulut la lui tenir cachée, jusqu'à ce que la servante fût devenue la figure de l'Ancien Testament. Qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce qu'Abraham, voyant sa femme stérile et désireuse d'avoir, de sa servante et de son mari, des enfants qu'elle ne pouvait avoir elle-même, ait cédé, non à la passion charnelle,

[1] Gen. XII, 3. — [2] Gal. III, 2, 7. — [3] Gen. XV, 3, 4.

mais à l'ordre de son épouse : persuadé que Sara agissait en cela par permission de Dieu qui lui avait promis qu'il aurait lui-même un héritier, mais sans lui dire de quelle femme ? C'est donc bien à tort que Fauste, comme un insensé, s'est laissé aller à formuler ce reproche, se montrant lui-même infidèle pour prouver qu'Abraham a été infidèle. Car si ailleurs, aveuglé par son incrédulité, il n'a pas même pu comprendre ; ici, entraîné par le besoin de calomnier, il n'a pas même pris la peine de lire.

CHAPITRE XXXIII.

ABRAHAM N'A POINT TRAFIQUÉ DE SA FEMME.

Mais quand Fauste accuse ce juste et fidèle époux d'avoir fait de sa femme le plus infâme trafic ; d'avoir, par avarice et par gourmandise, livré à deux rois, Abimélech et Pharaon, en deux occasions différentes, son épouse Sara pour qu'ils en abusassent, parce qu'elle était très-belle, et en affirmant faussement que c'était sa sœur : il est évident que ce n'est point là le dire d'une bouche véridique qui distingue l'honnêteté de l'infamie, mais l'assertion d'une bouche médisante qui tourne tout en crime. Sans doute, cette démarche d'Abraham a les apparences d'un marché honteux, mais seulement aux yeux de ceux qui ne savent pas discerner le bien du mal à la lumière de la loi éternelle ; de ceux qui peuvent prendre la fermeté pour l'obstination, la confiance qui est une vertu pour l'audace qui est un vice, et ainsi de suite, dans tout ce qui est reproché comme contraire à la justice par ceux qui ne voient pas selon la justice. Abraham n'a point été complice d'un crime de sa femme, il n'a point spéculé sur un adultère ; mais de même que Sara n'avait point offert sa servante à son mari comme un instrument de libertinage, mais dans le but honnête d'avoir des enfants, sans violer l'ordre naturel, en usant de son droit, et donnant plutôt un ordre au patriarche obéissant, qu'elle ne cédait à ses convoitises ; ainsi, lui-même a donné le nom de sœur à une chaste épouse, unie à lui par l'affection la plus pure, dont le cœur, sanctuaire de la pudeur, ne lui inspirait pas la moindre défiance : il n'a point dit qu'elle était sa femme, parce qu'il craignait d'être tué, et qu'après sa mort elle ne tombât comme captive en des mains étrangères et impies ; étant assuré, d'ailleurs, que Dieu ne permettrait pas qu'elle subît aucun traitement déshonorant et criminel. Et sa foi et son espérance ne furent pas trompées : car Pharaon, terrifié par des prodiges et affligé de grands maux à cause d'elle, la renvoya intacte et avec tous les égards possibles, dès que Dieu lui eût révélé qu'elle était mariée ; et Abimélech, averti en songe, en fit tout autant [1].

CHAPITRE XXXIV.

ABRAHAM A TU LA VÉRITÉ ET N'A POINT MENTI.

Quelques-uns, sans être calomniateurs ni médisants comme Fauste, ayant au contraire le respect dû aux livres que cet hérétique blâme sans les comprendre, ou ne comprend pas quand il les blâme, quelques-uns, dis-je, en considérant cette action d'Abraham, ont cru voir qu'il avait un peu faibli et comme chancelé dans sa foi, et renié sa femme par crainte de la mort, comme Pierre renia le Seigneur [2]. S'il fallait l'entendre ainsi, je conviendrais de la faute d'Abraham ; néanmoins je ne croirais pas tous ses mérites détruits et effacés pour cela, pas plus que ceux de l'Apôtre, quoiqu'il y ait de la différence entre renier sa femme et renier le Sauveur. Mais j'ai une autre interprétation que celle-là : il n'y a pas de raison qui m'oblige à blâmer témérairement un homme que personne ne peut convaincre d'avoir menti par peur. En effet, comme on ne lui avait pas demandé si c'était sa femme, il n'a pas eu à répondre que ce ne l'était pas ; mais comme on lui demandait ce que lui était cette femme, il a répondu que c'était sa sœur, sans nier cependant qu'elle fût son épouse ; il a tu une partie de la vérité, mais il n'a point dit de mensonge.

CHAPITRE XXXV.

USAGE DU NOM DE FRÈRE ET DE SŒUR DANS L'ANTIQUITÉ.

Serons-nous assez fou pour suivre Fauste affirmant qu'Abraham nomma faussement Sara sa sœur : comme si, dans le silence de l'Ecriture, il tenait de quelque autre source la généalogie de Sara ? Il me semble juste, sur ce point qu'Abraham connaissait et que nous ne connaissons pas, de s'en rapporter plutôt au patriarche disant ce qu'il sait qu'à un manichéen blâmant ce qu'il ne sait pas.

[1] Gen. XII, XX. — [2] Matt. XXVI, 70, 74.

Comme donc Abraham vivait à une époque du genre humain où le mariage n'était plus permis entre enfants nés des mêmes parents, ni entre frères et sœurs de père ou de mère, mais où la coutume autorisait, sans qu'aucun pouvoir s'y opposât, l'union conjugale entre enfants de frères ou consanguins d'un degré plus éloigné : qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'il ait épousé sa sœur, c'est-à-dire une consanguine de la famille de son père? En effet, il dit au roi qui la lui rendait, qu'elle était sa sœur de père, non de mère ; et certes la peur ne l'obligeait plus alors à mentir, puisque le roi avait appris qu'elle était sa femme, et qu'épouvanté par Dieu même, il la renvoyait avec honneur. Or, l'Ecriture atteste que, chez les anciens, on donnait généralement le nom de frères et de sœurs aux consanguins et consanguines. En effet, Tobie priant Dieu avant l'action du mariage, disait : « Et maintenant, « Seigneur, vous savez que ce n'est point par « un mauvais désir que je prends ma sœur « pour épouse [1] » ; bien qu'elle ne fût point née du même père ni de la même mère que lui, mais simplement issue de la même famille [2]. On appelle également Loth frère d'Abraham [3], quoique Abraham fût son oncle paternel [4]. C'est en vertu de cette coutume, qu'on donne dans l'Evangile le nom de frères du Seigneur à des personnes qui n'étaient certainement pas nées de la vierge Marie, mais qui étaient ses proches par consanguinité [5].

CHAPITRE XXXVI.

ABRAHAM NE VOULUT POINT TENTER DIEU.

Quelqu'un dira peut-être : Pourquoi Abraham n'a-t-il pas eu assez de confiance en Dieu pour ne pas craindre d'avouer que Sara était son épouse? Car enfin, Dieu pouvait écarter la mort qu'il redoutait, le protéger, lui et sa femme, contre tous les dangers du voyage, en sorte que personne ne la convoitât malgré sa grande beauté, et que lui-même ne fût point tué à cause d'elle. Sans doute, Dieu pouvait faire cela, et qui est assez insensé pour le nier? Mais si Abraham interrogé, eût répondu que cette femme était son épouse, il aurait confié à Dieu deux intérêts à sauvegarder : sa propre vie et la pudeur de son épouse. Or, la saine doctrine enseigne que quand l'homme peut agir, il ne doit pas tenter le Seigneur son Dieu [1]. Le Sauveur, lui aussi, pouvait défendre ses disciples, et cependant il leur dit : « Quand on vous persécutera dans une « ville, fuyez dans une autre [2] ». Et lui-même en a donné le premier l'exemple. Car, ayant le pouvoir de donner sa vie et personne ne pouvant la lui ravir malgré lui [3], il fuit cependant en Egypte, enfant porté sur les bras de ses parents [4]; il alla à la fête, non publiquement, mais en cachette, bien que d'autres fois il parlât ouvertement aux Juifs furieux et extrêmement irrités de ses paroles, mais qui n'avaient pas le pouvoir de mettre la main sur lui, parce que son heure n'était pas encore venue [5]; heure, qu'il n'était point obligé de subir pour sa mort, mais qu'il avait lui-même trouvée convenable pour consommer son sacrifice. Ainsi, tandis que, d'une part, il montrait la puissance d'un Dieu en enseignant, en reprenant et en réduisant toutefois à l'impuissance contre lui la rage de ses ennemis; de l'autre, en fuyant et en se cachant, il donnait une leçon à la faiblesse de l'homme, et lui apprenait à ne point tenter Dieu insolemment, quand il a un moyen d'échapper à ce qu'il doit éviter. Et Paul l'apôtre, ne désespérait point non plus du secours et de la protection de Dieu, et n'avait point perdu la foi, quand on le descendit par la muraille dans une corbeille, de peur qu'il ne tombât aux mains de ses ennemis . Il ne fuyait donc point ainsi faute de foi en Dieu ; mais pouvant user de ce moyen, il ne voulait pas tenter Dieu. De même Abraham, se trouvant dans un pays inconnu, et voyant que la rare beauté de Sara mettait en péril la pudeur de la femme et la vie du mari, et qu'il ne pouvait d'ailleurs parer aux deux dangers, mais seulement à un, c'est-à-dire sauver sa vie, fit ce qu'il put, afin de ne pas tenter Dieu, et abandonna à Dieu le soin de faire ce que lui-même ne pouvait faire. Ne pouvant donc se cacher comme homme, il se cacha comme époux, pour ne pas être tué ; et il confia à Dieu sa femme pour qu'elle ne fût pas déshonorée.

CHAPITRE XXXVII.

DOUTE A L'OCCASION DE SARA.

Du reste, on pourrait à la rigueur discuter

[1] Job, VIII, 9. — [2] Id. VI, 11, VII, 2. — [3] Gen. XIII, 8. — [4] Id. XI, 31. — [5] Matt. XII, 46.

[1] Deut. VI, 16. — [2] Matt. XIX, 23. — [3] Jean, X, 18. — [4] Matt. II, 14. — [5] Jean, VII, 10, 30. — [6] Act. IX, 25.

sur le point de savoir si la pudeur de Sara eût été violée dans le cas où l'on aurait eu avec elle un commerce charnel, elle le permettant pour sauver la vie de son mari, non à l'insu de celui-ci, mais par son ordre, tout en conservant la fidélité conjugale, et la soumission à l'autorité de son époux ; vu que, d'un autre côté, Abraham ne fut point adultère lorsque, obéissant au pouvoir de sa femme, il consentit à avoir des enfants d'une servante [1]. Mais pour sauver les principes, et parce que la situation d'une femme ayant un commerce charnel avec deux hommes n'est point la même que celle d'un homme ayant commerce avec deux femmes, nous nous en tenons à ce sentiment plus vrai et plus conforme à l'honnêteté, que notre père Abraham ne voulut point tenter Dieu en ce qui concernait sa vie, puisqu'il pouvait la sauver par des moyens humains, et que, d'autre part, il se confia à Dieu pour ce qui touchait à l'honneur de sa femme.

CHAPITRE XXXVIII.

CÔTÉ PROPHÉTIQUE DU FAIT DE SARA.

Mais, qui n'aimerait à étudier dans ce fait, exposé et fidèlement raconté dans les livres divins, le côté prophétique ; à frapper, avec la foi et le zèle de la piété, à la porte des mystères, afin que le Seigneur lui ouvre et lui fasse voir de qui cet époux était alors la figure, et à qui a rapport cette épouse qui ne doit être ni polluée ni souillée dans ce pèlerinage parmi des étrangers, mais rester sans tache et sans ride pour son époux ? Evidemment, c'est pour la gloire du Christ que l'Eglise vit selon la justice, afin que sa beauté soit l'honneur de son époux, comme Abraham fut honoré parmi les étrangers à cause de la beauté de sa femme ; et à cette épouse, à laquelle on dit dans le cantique des cantiques : « O la plus belle des femmes [2] ! » les rois offrent des présents à cause de sa beauté, comme le roi Abimelech en offrit à Sara, épris aussi de sa beauté qu'il put aimer, mais à laquelle il ne put porter atteinte. En effet, l'Eglise est aussi en secret l'épouse du Seigneur Jésus-Christ. C'est dans le secret, dans la profondeur du mystère spirituel, que l'âme humaine est unie au Verbe de Dieu, afin qu'ils soient deux en une seule chair ; et c'est là le grand sacrement de mariage que l'Apôtre recommande dans le Christ et dans l'Eglise [1]. Aussi, la royauté terrestre de ce siècle, figurée par les rois qui n'eurent point permission de toucher à Sara, n'a connu, n'a trouvé l'Eglise du Christ, c'est-à-dire n'a compris avec quelle fidélité elle était attachée à son époux comme à son principe, que quand elle a essayé de lui porter atteinte ; alors elle a dû, par la foi des martyrs, se rendre au témoignage divin, l'embrasser, et honorer ensuite par des présents, dans la personne des rois suivants, celle qu'elle n'avait pu soumettre à sa tyrannie dans la personne de ses premiers rois. Car, ce qui a été figuré par la conduite qu'a tenue le même roi en premier et en second lieu, s'est accompli dans le royaume temporel par les rois de la première et de la seconde époque.

CHAPITRE XXXIX.

GÉNÉRATION SPIRITUELLE DE L'ÉGLISE.

Mais, quand on dit que l'Eglise est sœur du Christ de père et non de mère, on n'entend point parler de la parenté qui provient de la génération terrestre destinée à disparaître, mais de celle de la grâce céleste, qui subsistera éternellement. Par cette grâce, nous ne serons plus une race mortelle, puisque nous pourrons être appelés, et être réellement enfants de Dieu [2]. Car ce n'est pas de la synagogue, mère du Christ selon la chair, mais de Dieu le père, que nous avons reçu cette grâce. Quant à la génération terrestre, qui s'opère dans le temps pour la mort, le Christ en nous appelant à une autre vie où personne ne meurt plus, nous a appris à la renier, à la désavouer, quand il a dit à ses disciples : « N'appelez sur la terre personne votre père ; « car un seul est votre Père, lequel est dans « les cieux [3] ». Et lui-même en a donné l'exemple, quand il a dit : « Qui est ma mère et qui « sont mes frères ? Et étendant la main vers « ses disciples, il dit : Voici mes frères ». Et de peur qu'on n'attachât à ces paroles un sens terrestre, il ajouta : « Car quiconque fait la « volonté de mon Père, celui-là est mon frère, « et ma mère et ma sœur [4] » ; comme s'il eût dit : Cette parenté me vient de Dieu mon Père, mais non de la synagogue ma mère.

[1] Voir le Ier livre sur le *Sermon du Seigneur sur la Montagne*, ch. XVI, n. 49, 50. — [2] Cant. I, 7.

[1] Eph. V, 31, 32. — [2] I Jean, III, 1. — [3] Matt. XXIII, 9. — [4] Id. XII, 48, 50.

Car j'appelle maintenant à la vie éternelle, où je suis né immortel, et non à la vie temporelle, où je suis né mortel pour appeler à l'immortalité.

CHAPITRE XL.

LA PARENTÉ SPIRITUELLE DES CHRÉTIENS.

Il est donc facile de comprendre pourquoi on ne dit point aux étrangers de qui l'Eglise est l'épouse, tandis qu'on ne leur cache point de qui elle est la sœur, parce que c'est une chose mystérieuse et difficile à comprendre comment l'âme humaine est unie ou mêlée (ou quelque chose de mieux peut-être encore) au Verbe divin, bien qu'il soit Dieu et elle créature. Car c'est en ce sens que le Christ et l'Eglise sont fiancé et fiancée, époux et épouse. Mais il est plus facile de dire et plus aisé à comprendre, par quel genre de parenté le Christ et tous les saints sont frères, à savoir, par la grâce divine, et non par consanguinité terrestre, c'est-à-dire frères de père et non de mère. En effet, par cette même grâce tous les saints sont frères entre eux ; mais aucun d'eux n'est l'époux de toute la communauté. Par conséquent, les étrangers n'ont pas eu la moindre peine, la plus faible répugnance à croire au Christ comme homme, bien qu'il fût d'une justice et d'une sagesse éminente ; et en cela, ils ne se trompaient point, puisqu'il était homme ; mais ils n'ont pas su comment il était Dieu. Aussi Jérémie disait-il : « Il est « homme aussi, et qui le reconnaîtra [1] ? — Il « est homme aussi », parce qu'il est manifesté comme frère ; « et qui le reconnaîtra ? » parce qu'il est caché comme époux. Mais nous en avons assez dit sur notre père Abraham contre la très-impudente, très-inepte et très-calomnieuse accusation de Fauste.

CHAPITRE XLI.

CE QUE FIGURAIENT LOTH ET SA FEMME.

Loth, son frère, homme juste et hospitalier au milieu de Sodome, chaste et pur de toutes les souillures des habitants de cette ville, mérita d'être sauvé de l'incendie qui était la figure du jugement à venir. En cela, il était le type du corps du Christ, qui, dans la personne de tous les saints, gémit maintenant parmi les méchants et les impies, dont il réprouve les actions, et du mélange desquels il sera délivré à la fin des siècles, quand ceux-là seront condamnés au supplice du feu éternel. La femme de Loth représente une autre espèce d'hommes, ceux qui étant appelés par la grâce de Dieu, regardent en arrière, à la différence de Paul qui oubliant ce qui est en arrière, s'avance vers ce qui est en avant [1]. Aussi le Seigneur dit-il lui-même : « Quicon- « que ayant mis la main à la charrue, regarde « en arrière, n'est pas propre au royaume de « Dieu [2] ». Et il rappelle l'exemple de cette femme, pour nous assaisonner, en quelque sorte, afin que nous ne tombions point dans la fadeur par notre négligence, mais que nous nous tenions prudemment en garde contre ce mal. Car c'est pour notre instruction qu'elle a été changée en statue de sel. En effet, le Seigneur, insistant vivement sur la nécessité de tendre constamment en avant en s'arrachant au passé, dit : « Souvenez-vous de la « femme de Loth [3] ». Et quand Loth lui-même eut un commerce charnel avec ses filles, ce n'était pas seulement un signe qu'il était délivré de Sodome, mais la figure de quelque autre chose. En effet, il semble représenter alors la loi future que certains de ses enfants, établis sous son empire, comprennent mal, l'enivrent en quelque sorte ; et en usant d'elle d'une manière illégitime, ils enfantent des œuvres d'infidélité. « La loi est bonne », dit l'Apôtre, « si on en use légitimement [4].

CHAPITRE XLII.

L'INCESTE DE LOTH.

Cependant, parce que l'action de Loth et de ses filles figurait d'avance la perversité de certains hommes, nous ne prétendons pas la justifier pour cela. Autre était l'intention de ces filles, autre celle de Dieu qui a permis cet acte en vue de l'avenir : maintenant, d'une part, son juste jugement sur le péché des hommes d'alors, et, de l'autre, veillant dans sa providence, à donner la clef des événements futurs. Ainsi, ce fait, en tant que raconté dans la sainte Ecriture, est une prophétie; en tant qu'il se rattache à la vie de ces personnages, est un crime.

[1] Jer. XVII, 9.

[1] Phil. III, 13. — [2] Luc, IX, 62. — [3] Id. XVII, 32. — [4] I Tim. I, 8.

CHAPITRE XLIII.

L'INTENTION DE SES FILLES.

Du reste, il n'est pas blâmable et criminel au point de mériter le torrent d'injures que vomit à cette occasion Fauste aveuglé par sa haine. En effet, si on consulte la loi éternelle qui ordonne de maintenir l'ordre naturel et défend de le troubler, elle ne condamnera pas cette action comme si Loth eût brûlé d'une coupable passion pour ses filles, jusqu'à commettre l'inceste avec elles ou à les prendre pour femmes ; ou comme si elles-mêmes eussent éprouvé une abominable convoitise à l'égard de leur père. La raison veut, la justice exige qu'on ne se contente pas de voir ce qui s'est fait, mais qu'on recherche le motif qui a fait agir, afin de juger avec équité les effets d'après leurs causes. Or, les filles de Loth désirant perpétuer leur famille (désir certainement honnête et conforme à la nature) et croyant d'ailleurs qu'elles ne pourraient plus trouver d'autres hommes pour époux, comme si l'incendie eût détruit le monde entier (elles n'avaient pu mesurer l'étendue de ses ravages) : dans cette persuasion, dis-je, elles songèrent à user de leur père. Sans doute, elles devaient plutôt renoncer à être mères qu'user ainsi de leur père ; cependant, il y a une grande différence entre agir par un tel motif ou céder à une si coupable convoitise.

CHAPITRE XLIV.

L'IVRESSE DE LOTH.

Mais elles savaient si bien que cette action ferait horreur à leur père, qu'elles désespérèrent de venir à bout de leur dessein, à moins de lui en dérober la connaissance. En effet, l'Ecriture nous dit qu'elles l'enivrèrent et abusèrent ensuite de lui, sans qu'il en eût conscience [1]. Il faut donc blâmer dans Loth, non l'inceste, mais l'excès du vin. Car cet excès est aussi condamné par la loi éternelle, qui a réglé l'usage de la nourriture et de la boisson, selon l'ordre naturel et seulement pour l'entretien de la vie. Ainsi donc, bien qu'il y ait une grande différence entre un ivrogne et un homme ivre : puisqu'un ivrogne n'est pas toujours ivre, et qu'un homme ivre n'est pas nécessairement ivrogne ; néanmoins, chez ce juste, il faut se rendre raison, non de l'ivrognerie, mais de l'ivresse. Qu'est-ce qui l'obligeait enfin à céder ou à croire à ses filles lui versant à boire, à coups répétés, du vin mêlé d'eau ou pur peut-être ? Serait-ce qu'elles affectaient une tristesse excessive et qu'il voulait les consoler et chasser de leur esprit, par l'effet de l'ivresse, la pensée de leur abandon, le regret d'avoir perdu leur mère : s'imaginant qu'elles buvaient autant que lui, tandis qu'elles usaient de ruse pour ne pas boire ? Mais nous ne voyons pas comment il siérait à un homme de consoler de cette façon la tristesse des personnes qui lui sont chères. Serait-ce que, par quelque art emprunté à Sodome, ces filles auraient su enivrer leur père sans le faire beaucoup boire, de manière à commettre le péché avec lui, ou plutôt sur lui, à son insu ? Mais je m'étonnerais que l'Ecriture eût tu cette circonstance, ou que Dieu eût permis un tel outrage sur son serviteur sans qu'il y eût pris part en quelque façon.

[1] Gen. XIX.

CHAPITRE XLV.

L'ÉCRITURE RACONTE SOUVENT SANS APPROUVER.

Cependant, nous ne défendons que les saintes Ecritures, et non les péchés des hommes. Mais nous n'entendons pas justifier le fait en question, en ce sens que notre Dieu l'ait ordonné, ou approuvé après qu'il fut commis : ni en ce sens que les hommes appelés justes par les saints livres, ne puissent pas pécher s'ils le veulent. Or, Dieu n'ayant rendu aucun témoignage favorable à l'action de Loth dans les livres que les Manichéens rejettent, par quelle folle témérité viennent-ils accuser ces livres, quand il est démontré qu'en beaucoup d'autres de leurs pages de telles actions sont défendues par les commandements de Dieu ? Voilà pourquoi la conduite des filles de Loth est simplement racontée, mais non approuvée. Or, parfois, dans le récit, il a fallu exprimer le jugement de Dieu, parfois le taire : là, pour instruire notre ignorance; ici, pour exercer notre habileté et réveiller le souvenir de ce que nous avons appris ailleurs, ou pour secouer notre paresse et nous faire chercher ce que nous ne savons pas encore. Le Dieu, qui sait tirer du bien, même des péchés des hommes, a fait naître, selon son bon plaisir, deux peuples de cet inceste, mais n'a point condamné ses Ecritures à cause des péchés des hommes. Il a manifesté ces faits, mais il

n'en est point l'auteur ; il nous les a mis sous les yeux, non pour que nous les imitions, mais pour que nous les évitions.

CHAPITRE XLVI.

COMMENT ISAAC EST RECONNU POUR ÉPOUX DE RÉBECCA. SIGNIFICATION MYSTIQUE.

Il faut vraiment une étonnante impudence chez Fauste, pour faire un crime à Isaac, fils d'Abraham, d'avoir fait passer sa femme, Rébecca, pour sa sœur [1]. L'origine de Rébecca nous est donnée ; il est clair qu'elle était la parente très-rapprochée d'Isaac, par conséquent sa sœur [2]. Voulant laisser ignorer qu'elle était sa femme, qu'y a-t-il d'étonnant, qu'y a-t-il d'inconvenant, à ce qu'il imite son père, quand il a pour se justifier les mêmes raisons que lui ? Ainsi toutes les réponses que nous avons faites aux accusations de Fauste sur ce sujet, à l'égard d'Abraham [3], ont la même valeur pour son fils Isaac. Il est facile de les relire. Mais peut-être quelqu'un pénétrant plus avant, voudra-t-il savoir quelle mystérieuse signification il faut attacher à cette circonstance que le roi étranger ne s'aperçut que Rébecca était l'épouse d'Isaac que quand il le vit jouer avec elle. Or, il fallait, pour cela, qu'il jouât avec elle d'une façon qui serait déplacée de la part de tout autre qu'un époux. Quand des saints se permettent des jeux de ce genre, ils ne le font pas sans but, mais par prudence : ils condescendent, pour ainsi dire, à la faiblesse du sexe féminin, en se livrant à de joyeuses caresses en paroles ou en actions, tempérant ainsi, sans l'énerver, la fermeté propre à l'homme : paroles ou actions qui seraient coupables, adressées à toute autre femme qu'une épouse. Cela tient à la nature même de l'humanité, et je le dis pour que personne ne fasse un crime à ce saint patriarche d'avoir joué avec sa femme. Si ces durs censeurs voient un homme grave dire des mignardises à de petits enfants, et donner ainsi une nourriture agréable et digeste à leur intelligence naissante, ils le traitent de radoteur, oubliant eux-mêmes les moyens qui les ont fait grandir, ou regrettant d'avoir grandi. Or, ce que signifie, au point de vue du sacrement du Christ et de l'Eglise, cette circonstance qu'un si grand patriarche ait joué avec son épouse, celui-là le voit qui, craignant de pécher contre l'Eglise par erreur, cherche attentivement le secret de son époux dans les saintes Ecritures, et trouve qu'il a quelque peu caché, sous la forme d'un esclave, sa majesté qui, étant en la forme de Dieu, est égale au Père [1] ; afin que la faiblesse humaine pût la soutenir et s'y unir convenablement. Qu'y a-t-il donc d'absurde, ou plutôt quelle convenance n'y a-t-il pas au point de vue prophétique, à ce qu'un prophète de Dieu ait joué charnellement avec son épouse pour gagner son affection, quand le Verbe de Dieu s'est fait chair pour habiter parmi nous [2] ?

[1] Gen. XXVI, 7. — [2] Id. XXIV. — [3] Ci-dessus, ch. XXXIII-XXXVI.

CHAPITRE XLVII.

JACOB JUSTIFIÉ D'AVOIR EU QUATRE FEMMES.

Quant au crime énorme que l'on fait à son fils Jacob d'avoir eu quatre femmes [3], nous le repoussons par une observation générale. Quand c'était l'usage, ce n'était pas un crime, et maintenant c'est un crime, parce que ce n'est plus l'usage. En effet, il y a des péchés contre nature, il y en a contre la coutume, il y en a contre les commandements. Cela étant, quel est donc le crime que l'on fait au saint homme Jacob d'avoir eu quatre femmes à la fois ? Si on consulte la nature, ce n'était point par libertinage, mais pour avoir des enfants, qu'il agissait ainsi ; si on consulte l'usage, telle était la coutume de ces temps et de ces pays-là ; si on consulte le commandement, il n'y avait pas de loi qui le défendît. Et pourquoi est-ce un crime maintenant, sinon parce que c'est contraire à la coutume et aux lois ? Or, quiconque les viole, n'usât-il d'ailleurs de plusieurs femmes que pour avoir des enfants, pèche cependant et offense la société humaine, à laquelle la propagation des enfants est nécessaire. Mais comme, dans l'état actuel des coutumes et des lois, l'usage d'une multitude de femmes ne prouverait que l'étendue du libertinage, on en conclut faussement qu'on n'a jamais pu avoir beaucoup de femmes sans être livré à la convoitise charnelle et aux sales voluptés. Ici, en se comparant, non pas à des hommes dont la vertu dépasse leur intelligence, mais eux-mêmes à eux-mêmes, comme dit l'Apôtre [4], nos adversaires ne comprennent plus. Et comme n'ayant qu'une femme, ils n'en usent pas dans le but d'avoir des enfants, mais souvent ne font que céder lâche-

[1] Phil. II, 6, 7. — [2] Jean, I, 14. — [3] Gen. XXIX-XXX. — [4] II Cor. X, 12.

ment à l'aiguillon de la chair, ils se croient dans le vrai en supposant que ceux qui usent de plusieurs femmes sont encore bien plus dominés par la passion, puisqu'ils se voient, avec une seule femme, incapables de garder la continence.

CHAPITRE XLVIII.

PURETÉ D'INTENTION CHEZ LES PATRIARCHES COMME CHEZ LES APÔTRES.

Pour nous, nous ne devons pas confier à ceux qui manquent de cette vertu le soin de juger des mœurs des saints personnages, pas plus que nous ne nous en rapportons aux fiévreux sur la douceur ou la salubrité des aliments ; nous les leur préparons d'après le goût des hommes bien portants et d'après les prescriptions des médecins, plutôt que d'après leurs dispositions maladives. Si donc nos adversaires veulent posséder la vraie et solide pudeur, non celle qui n'est qu'un mensonge et une apparence ; qu'ils croient à la divine Ecriture comme à un livre de médecine : car ce n'est pas sans raison qu'elle fait un si grand renom de sainteté même à des hommes qui avaient plusieurs femmes, puisqu'il peut se faire qu'une âme domine tellement la chair et se maintienne si bien dans la continence, qu'elle ne laisse jamais aller au-delà des lois qui lui sont imposées le mouvement de délectation naturelle attaché à l'acte de la génération d'après les vues de la Providence. Autrement, nos adversaires, juges médisants et calomniateurs plutôt que véridiques, pourraient aussi accuser les saints apôtres d'avoir prêché l'Evangile à tant de nations plutôt par ambition de gloire humaine que par le charitable désir d'engendrer des enfants à la vie éternelle. En effet, une renommée illustre ne faisait point défaut à ces pères évangéliques ; leur nom était célébré dans toutes les églises et dans toutes les langues ; à un tel point que les hommes ne sauraient déférer à des hommes plus d'honneur et plus de gloire. Simon, égaré par un désir pervers, convoita cette gloire dans l'Eglise ; aveugle, il voulut acheter d'eux à prix d'argent ce qu'ils avaient obtenu gratuitement de la grâce divine [1]. C'était aussi, à ce qu'il paraît, cette gloire qu'ambitionnait ce scribe de l'Evangile qui voulait suivre le Seigneur et que le Seigneur écarta en lui disant : « Les renards ont des tanières et les oiseaux « du ciel des nids ; mais le Fils de l'homme n'a « pas où reposer sa tête [1] ». Le Christ voyait, là, un homme enveloppé dans les ténèbres de la fraude et de la dissimulation, enflé d'une vanité creuse ; il n'y découvrait point la foi disposée à accueillir un Maître humble enseignant l'humilité ; parce que ce scribe, en s'offrant pour disciple, cherchait sa propre gloire, et non celle du Christ. C'était encore ce même amour de la gloire qui gâtait certains prédicateurs que l'Apôtre signale, lesquels prêchaient le Christ par envie et par esprit de contention, et non avec des vues pures ; toutefois l'Apôtre se réjouit de leur prédication [2], parce qu'il savait que, malgré cette ambition de gloire humaine chez ceux qui parlaient, la foi pouvait naître chez ceux qui écoutaient : non par l'effet de la cupidité jalouse qui portait ces prédicateurs à s'égaler ou même à se préférer aux apôtres, mais par la vertu de l'Evangile qu'ils prêchaient, après tout, quoique avec des vues intéressées : en sorte que Dieu tirât du bien de leurs mauvaises dispositions. C'est ainsi qu'il peut se faire qu'un homme fasse l'acte conjugal, non dans les vues de la Providence, mais par esprit de libertinage, et que néanmoins un enfant naisse, non par l'effet d'un vice honteux, mais en vertu de la bonté de Dieu qui donne la fécondité. De même donc que les saints apôtres jouissaient de voir leurs auditeurs admirer leur doctrine, non par ambition de gloire humaine, mais par zèle charitable pour la propagation de la vérité : ainsi les saints patriarches usaient de leurs femmes, non par entraînement de volupté, mais dans le but providentiel de se créer une famille ; et, par conséquent, ni la multitude des auditeurs ne rendait ceux-là ambitieux, ni la pluralité des femmes ne faisait ceux-ci libertins. Mais à quoi bon tant parler de personnages à qui la voix de Dieu rend le plus magnifique témoignage, quand il est de toute évidence que leurs femmes elles-mêmes n'avaient d'autre désir que celui de mettre des enfants au monde ? En effet, dès qu'elles se voyaient stériles, elles donnaient leurs servantes à leurs époux pour rendre celles-là mères par la chair, en devenant elles-mêmes mères par la volonté.

[1] Act. VIII, 18, 20.

[1] Matt. VIII, 20. — [2] Phil. I, 15, 18.

CHAPITRE XLIX.

FAUSTE CALOMNIE JACOB, LIA ET RACHEL.

Quant à cette autre noire calomnie de Fauste prétendant que quatre prostituées se disputaient le lit de leur mari, je ne sais où il a lu cela, sinon peut-être dans son cœur comme en un livre rempli d'odieux mensonges, où il se prostituait lui-même, mais avec ce serpent que l'Apôtre redoutait pour l'Eglise, pour celle qu'il désirait présenter comme une vierge pure, à un époux unique, au Christ, craignant, disait-il, que comme le serpent séduisit Eve par son astuce, ainsi il ne corrompît les esprits en les détournant de la chasteté du Christ [1]. Car les Manichéens sont tellement amis de ce serpent qu'ils prétendent qu'il a été plus utile que nuisible. C'est lui, évidemment, qui a semé dans l'âme pervertie de Fauste les germes du mensonge, et l'a déterminé à verser, de sa bouche horriblement immonde, des calomnies mal imaginées, et à les livrer à la mémoire dans un style plein d'audace. Car aucune des servantes de Jacob ne l'a arraché à sa compagne, aucune de ses épouses ne s'est disputée pour partager son lit. Bien plus, l'ordre régnait là, parce que la passion était absente ; et les droits de la puissance conjugale étaient d'autant mieux respectés que la chasteté tenait mieux en garde contre les injustices de la convoitise charnelle. Et si une des femmes de Jacob achète le droit de partager son lit, cela même est une preuve de l'exactitude de ce que nous disons, cela même est le cri de la vérité réclamant contre les calomnies des Manichéens. Pourquoi, en effet, achèterait-elle le droit d'une autre, si ce n'eût pas été le tour de cette autre de jouir de son mari ? Jacob ne se serait point abstenu de Lia à jamais, quand même elle n'eût pas acheté le droit de le posséder ; certainement il s'approchait d'elle quand son tour était venu, puisqu'il en eut tant de fils, puisqu'il lui obéit, en rendant mère sa servante, et qu'il l'a rendue mère encore elle-même sans qu'elle en eût acheté le droit. Mais alors c'était le tour de Rachel de passer la nuit avec son mari ; elle possédait sur lui ce droit que la voix du Nouveau Testament proclame hautement par la bouche de l'Apôtre, quand il nous dit : « De même le mari n'a pas puissance sur « son corps, mais la femme ». C'est pourquoi elle avait fait un pacte avec sa sœur, et devenue sa débitrice, elle lui transmettait son droit sur son mari. Car c'est là le mot que l'Apôtre emploie : « Que le mari rende à la femme ce « qu'il lui doit [1] ». Celle donc à qui le mari était débiteur, avait reçu de sa sœur un prix librement consenti, pour céder le droit qui lui appartenait.

[1] II Cor. xi, 2, 3.

CHAPITRE L.

CONTINENCE DE JACOB.

Mais si ce patriarche, que Fauste, les yeux fermés ou plutôt en aveugle, accuse d'impudicité, eût été esclave de la concupiscence et non de la justice, n'eût-il pas brûlé toute la journée des flammes voluptueuses de la nuit où il devait posséder la plus belle de ses femmes, celle qu'il aimait certainement le plus, celle qu'il avait achetée au prix de quatorze ans de travail gratuit ? Quand donc la chute du jour lui procurait cette jouissance, comment l'en eût-on arraché, s'il eût été tel que les Manichéens se le figurent dans leur inintelligence ? N'aurait-il pas dédaigné le bon plaisir des autres et préféré sa belle, qui lui devait cette nuit, non-seulement en qualité d'épouse, mais encore en vertu du droit que lui assurait son tour ? Il eût plutôt usé de son pouvoir conjugal, puisque « la femme n'a pas « puissance sur son corps, mais le mari », et que d'ailleurs l'ordre établi entre elles l'y autorisait. Il eût donc d'autant plus facilement usé de son droit marital, si le charme de la beauté eût exercé sur lui son empire. Mais les femmes nous auraient paru plus estimables, précisément parce qu'elles ne se seraient disputé que l'honneur d'être mères, tandis que leur époux n'aurait fait que céder aux attraits de la volupté. Ainsi, cet homme d'une continence parfaite, cet homme vraiment homme, puisqu'il use si virilement de ses épouses, jusqu'à maîtriser sa délectation charnelle, au lieu d'en être l'esclave, est plus disposé à payer ce qu'il doit qu'à exiger ce qu'on lui doit ; il n'abuse point de son pouvoir au profit de sa passion, mais il aime mieux rendre le devoir conjugal que de l'exiger. Par conséquent, il devait le rendre à celle à qui l'avait transmis l'épouse qui y avait droit. Instruit de la convention qu'elles ont faite librement, quoique écarté tout à coup et sans s'y attendre de la plus belle pour passer à la moins belle,

[1] I Cor. vii, 4, 3.

il ne se fâcha point, la tristesse ne voila pas son front, il ne recourut point à de molles caresses envers les deux pour ramener à lui Rachel ; mais mari juste et père prévoyant, la voyant désireuse d'avoir des enfants et lui-même n'ayant pas d'autre but dans le mariage, il jugea bon de condescendre à un désir qui était le même chez les deux épouses : sa volonté y trouvant aussi son compte, puisque toutes les deux lui donnaient des enfants. C'est comme s'il eût dit : Arrangez-vous à votre gré, voyez entre vous laquelle deviendra mère ; faites-vous les concessions que vous voudrez ; je n'ai pas à m'en mêler, puisque, d'un côté comme de l'autre, je serai père. Or, cette modestie, cet empire sur la concupiscence, ce désir d'avoir des enfants, unique mobile qui le portât à l'acte conjugal, Fauste avait assez de pénétration pour les voir dans l'Ecriture sainte et pour en faire l'éloge, si son génie, perverti par une hérésie détestable, eût cherché autre chose que le plaisir de blâmer et n'eût regardé comme un très-grand crime l'honorable union conjugale, que l'homme et la femme contractent dans le but d'avoir des enfants.

CHAPITRE LI.

CÔTÉ MYSTÉRIEUX A SAISIR.

Maintenant, après avoir justifié les Patriarches et réfuté les objections d'une secte criminelle, cherchons de notre plein gré et selon notre pouvoir, à pénétrer le côté mystérieux ; frappons avec foi et piété pour que le Seigneur nous ouvre et nous révèle ce que figuraient les quatre femmes de Jacob, dont deux libres et deux servantes. Nous voyons, en effet, l'Apôtre reconnaître les deux Testaments dans la femme libre et la femme servante qu'eut Abraham [1] ; mais, là, l'interprétation est facile, puisqu'il n'y en a que deux, tandis qu'ici il y en a deux d'un côté et deux de l'autre. Ensuite, là, le fils de la servante est déshérité, tandis qu'ici les enfants des servantes, comme ceux des femmes libres, partagent la terre de promission. Il y a donc évidemment une autre signification.

[1] Gal. IV, 22-24.

CHAPITRE LII.

CE QUE REPRÉSENTENT MYSTIQUEMENT LIA ET RACHEL.

Bien que, dans mon opinion, les deux femmes libres de Jacob figurent le Nouveau Testament par lequel nous avons été appelés à la liberté, ce n'est cependant pas sans raison qu'elles sont deux. A moins peut-être qu'on ne veuille y voir (ce qui peut se remarquer et se trouver dans les Ecritures) les deux vies du corps du Christ : l'une temporelle, que nous passons dans le travail, l'autre éternelle, où nous jouirons de la vue de Dieu. Le Seigneur a marqué l'une par sa passion, et l'autre par sa résurrection. Les noms mêmes de ces femmes nous aident à comprendre. On dit, en effet, que l'un signifie : « Qui travaille », et Rachel : « Principe vu », ou Verbe par qui on voit le principe. Ainsi, le mouvement de cette existence humaine et mortelle, dans laquelle nous vivons de foi, appliqués à beaucoup d'œuvres pénibles, incertains du profit qu'en tireront ceux à qui nous nous intéressons, c'est Lia, la première femme de Jacob ; aussi raconte-t-on qu'elle avait les yeux malades. Car les pensées des hommes sont timides et nos prévoyances incertaines [1]. Mais l'espoir de l'éternelle contemplation de Dieu renfermant l'intelligence et la jouissance assurée de la vérité, c'est Rachel ; aussi dit-on qu'elle avait une figure agréable et une grande beauté. Cette espérance est chère à tout homme sincèrement pieux qui sert, à cause d'elle, la grâce de Dieu par laquelle nos péchés, fussent-ils rouges comme l'écarlate, deviennent blancs comme la neige [2] ; en effet, Laban veut dire blancheur, et c'est Laban que Jacob servit pour avoir Rachel [3]. Car personne ne se convertit par la grâce de la rémission des péchés afin de servir la justice, si ce n'est pour vivre en paix dans le Verbe par lequel on voit le principe, qui est Dieu ; par conséquent, c'est pour Rachel, et non pour Lia. Car, qui aime, dans les œuvres de justice, le travail attaché aux actions et aux souffrances ? qui désire cette vie pour elle-même ? Pas plus que Jacob ne désirait Lia. On la lui donna cependant par fraude, il en usa comme de son épouse et connut par expérience sa fécondité. Comme il ne pouvait l'aimer pour elle-même, le Seigneur la lui rendit d'abord supportable par

[1] Sag. IX, 14. — [2] Is. I, 18. — [3] Gen. XXIX, 17, 30.

l'espoir de parvenir à Rachel ; ensuite, il la lui rendit chère à cause de ses enfants. Mais quel but se proposait dans sa conversion tout vrai serviteur de Dieu, établi sous la grâce qui a blanchi ses péchés, que portait-il dans son cœur, qu'aimait-il avec passion, sinon la doctrine de la sagesse ? La plupart espèrent l'obtenir et la recevoir dès qu'ils ont mis en pratique les sept commandements qui concernent le prochain et défendent de lui nuire, c'est-à-dire : « Honore ton père et ta mère ; tu « ne commettras pas d'adultère ; tu ne tueras « pas ; tu ne voleras pas ; tu ne diras point de « faux témoignage ; tu ne convoiteras pas la « femme de ton prochain ; tu ne convoiteras « pas le bien de ton prochain [1] ». Après les avoir observés de son mieux, l'homme, au lieu de la très-belle jouissance de la doctrine qu'il désirait et qu'il espérait, doit traverser des tentations diverses, qui sont comme la nuit de ce siècle, et subir un travail continu ; c'est Lia inopinément substituée à Rachel. Pourtant s'il est constant dans son amour, il supporte celle-là pour parvenir à celle-ci, et il accepte sept autres commandements (comme si on lui disait : « Sers pendant sept autres années pour « avoir Rachel »), de manière à être pauvre d'esprit, doux, à verser des larmes, à avoir faim et soif de la justice, à avoir le cœur pur, à être pacifique [2]. L'homme voudrait, en effet, si cela était possible, arriver immédiatement aux délices de la belle et parfaite sagesse, sans le travail de l'action, sans l'épreuve de la souffrance : mais cela n'est pas possible sur la terre des mourants. C'est là, semble-t-il, le sens de ces paroles adressées à Jacob : « Ce n'est pas « l'usage dans notre pays de donner en ma- « riage la plus jeune avant l'aînée [3] ». On appelle ici, et avec raison, l'aînée celle qui est la première dans l'ordre du temps. Or, dans les règles de la saine instruction donnée à l'homme, la peine de faire ce qui est juste passe avant le plaisir de comprendre ce qui est vrai.

CHAPITRE LIII.

ELLES SONT L'IMAGE DE LA VIE PRÉSENTE ET DE LA VIE FUTURE.

C'est là le sens de ces paroles : « Tu désires « la sagesse : observe les commandements, « et Dieu te la donnera [4] », c'est-à-dire les commandements concernant la justice, mais la justice qui vient de la foi, qui s'exerce à travers les tentations et les incertitudes, qui en croyant humblement à ce qu'elle ne comprend pas, mérite d'en avoir un jour l'intelligence. Il me semble que la signification des paroles que je viens de citer : « Tu désires « la sagesse, observe les commandements, et « le Seigneur te la donnera », est précisément la même que celle que renferme ce texte : « Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez « pas [1] » : pour nous apprendre que la justice appartient à la foi et l'intelligence à la sagesse. Il ne faut donc point blâmer l'ardeur de ceux qui brûlent du désir de voir la vérité, mais les ramener à l'ordre qui est de commencer par la foi et de s'efforcer, par des mœurs régulières, d'atteindre le but où l'on tend. Dans la condition présente, la vertu est pénible ; mais au terme, objet des désirs, la sagesse brille dans sa lumière. A quoi bon, dira-t-on, croire ce qui ne m'est point démontré ? Donne-moi une parole qui me fasse voir le principe de toutes choses. C'est là, en effet, que se porte le premier et le plus vif élan de l'âme raisonnable et vide de la vérité, nous lui répondons : ce que tu désires est beau et très-digne de ton amour ; mais Lia se marie avant Rachel, que cette ardeur donc se soumette à l'ordre, au lieu de s'y soustraire ; car sans l'ordre on ne peut parvenir au terme si vivement désiré. Mais quand on y sera parvenu, on possédera tout à la fois, dans cette vie nouvelle, et l'intelligence du beau et le fruit des travaux de la justice. Quelque pénétrante, quelque pure que puisse être chez les mortels la vue du bien immuable, néanmoins le corps, qui se corrompt, appesantit l'âme, et cette dépouille terrestre abat l'esprit et le trouble de mille soins [2]. Il faut tendre à ce but unique, mais supporter bien des choses pour l'atteindre.

CHAPITRE LIV.

IMAGES AUSSI DE LA VIE ACTIVE ET DE LA VIE CONTEMPLATIVE. BALA.

Jacob a donc deux femmes libres ; elles sont en effet toutes les deux filles de la rémission des péchés, c'est-à-dire de la blancheur ou de Laban ; néanmoins, l'une est aimée et l'autre supportée. Mais celle qui est supportée est féconde la première et plus féconde que

[1] Ex. xx, 12-17. — [2] Matt. v, 3-9. — [3] Gen. xxvii, 27, 26. — Eccli. i, 33.

[1] Is. vii, 9. — [2] Sag. ix, 15.

l'autre, en sorte que, si elle n'est pas aimée pour elle-même, elle l'est du moins pour ses enfants. Ainsi, le travail des justes produit de très-grands fruits dans ceux qu'ils enfantent au royaume de Dieu, en prêchant l'Evangile à travers beaucoup d'épreuves et de tribulations ; et ceux pour lesquels ils endurent plus de travaux, une infinité de coups, divers genres de mort [1] ; pour lesquels ils souffrent au dehors des combats, au dedans des frayeurs [2], ils les appellent leur joie et leur couronne [3]. Or, ces enfants leur naissent plus facilement et plus nombreux de la prédication de la foi qui proclame le Christ crucifié [4] et toute la partie de son humanité que l'esprit humain saisit plus promptement et qui ne trouble point les yeux malades de Lia. Rachel, au contraire, belle à voir, est emportée hors d'elle-même vers Dieu [5], et voit au commencement le Verbe-Dieu, qui est en Dieu [6] : car qui racontera sa génération [7] ? Ainsi donc la vie propre à la contemplation, pour saisir et comprendre ce qui est invisible à la chair, et voir, par les choses qui ont été faites, et non par les yeux malades de l'esprit, la puissance éternelle de Dieu et sa divinité [8], aspire à se dégager de toute occupation, et pour cela reste stérile. En effet, en cherchant le calme du repos, particulièrement propre à enflammer le désir de la contemplation, elle ne s'accommode pas à la faiblesse des hommes qui demandent que l'on subvienne à leurs nombreuses détresses. Mais brûlant, elle aussi, du charitable désir d'enfanter (car elle aime à communiquer ce qu'elle sait et ne veut point, pour compagnon de voyage, de l'homme consumé par l'envie [9]), elle voit sa sœur produire de nombreux enfants par le travail pénible et la souffrance ; et elle gémit de voir les hommes courir à la puissance qui vient en aide à leurs infirmités et à leurs nécessités, plutôt qu'à celle qui peut leur apprendre quelque chose de divin et d'immuable. Cette douleur est figurée par ce qu'on écrit de Rachel : « Et Rachel devint jalouse de sa sœur [10] ». Ainsi comme l'intelligence simple et pure de la substance qui n'est pas corps et qui pour cela échappe aux sens de la chair, ne saurait s'exprimer par des mots sortis de la chair : la doctrine de la sagesse aime mieux employer des images et des comparaisons matérielles pour donner une idée quelconque des choses divines, que de se soustraire au devoir de les enseigner ; comme Rachel aima mieux avoir des enfants de son époux et de sa servante, que de n'en point avoir du tout. Car Bala, dit-on, veut dire vieillie ; et c'était la servante de Rachel. C'est, en effet, de la vieille vie, livrée aux sens charnels, que viennent les images corporelles, qui se mêlent même à ce qu'on entend dire de la substance spirituelle et immuable.

[1] II Cor. XI, 23. — [2] Id. VII, 5. — [3] Phil. IV, 1. — [4] I Cor. I, 23. — [5] II Cor. V, 13. — [6] Jean, I, 1. — [7] Id. LIII, 8. — [8] Rom. I, 20. — [9] Sag. VI, 25. — [10] Gen. XXX, 1.

CHAPITRE LV.

CE QUE REPRÉSENTE ZELPHA DANS LE SENS MYSTIQUE.

Lia, enflammée du désir d'avoir un plus grand nombre d'enfants, en a aussi de sa servante. Or, nous trouvons que Zelpha (c'était le nom de cette servante), veut dire Bouche béante. Ainsi quand nous voyons dans les Ecritures des auditeurs ouvrir la bouche, et non le cœur, à la prédication de la foi évangélique, disons que c'est la servante de Lia. En effet, il est écrit de quelques-uns : « Ce « peuple m'honore des lèvres ; mais son cœur « est loin de moi [1] ». Et c'est à des hommes de ce genre que l'Apôtre dit : « Toi qui « prêches qu'il ne faut point dérober, tu dé- « robes ; toi qui dis qu'il ne faut point com- « mettre d'adultère, tu es adultère [2] ». Cependant pour que cette femme libre de Jacob, adonnée aux travaux, ait encore, par l'entremise de sa servante, des enfants héritiers du royaume, voici ce que dit le Seigneur : « Faites « ce qu'ils disent, mais ne faites pas ce qu'ils « font [3] ». Voilà pourquoi la vie apostolique, dans les travaux et dans les chaînes, nous dit : « Que le Christ soit annoncé par occasion ou « par un vrai zèle, je m'en réjouis, et je con- « tinuerai à m'en réjouir [4] » : heureuse, pour ainsi dire, de voir sa servante augmenter le nombre de ses enfants.

CHAPITRE LVI.

CE QUE SIGNIFIE LA MANDRAGORE.

Lia eut un enfant par suite de la concession de Rachel, qui, pour avoir des mandragores du fils de sa sœur, permit à celle-ci de partager le lit de son époux, auquel elle-même

[1] Is. XXIX, 13. — [2] Rom. II, 21, 22. — [3] Matt. XXIII, 3. — [4] Phil. I, 18.

avait droit pour cette nuit. Je sais que quelques-uns croient que ce fruit a la propriété de rendre féconde la femme stérile qui en mange, et ils pensent que Rachel n'insista si vivement pour en avoir du fils de sa sœur que parce qu'elle désirait ardemment avoir des enfants. Je ne partagerais point cette opinion, quand même Rachel eût conçu en ce moment-là. Mais comme, après que Lia eût mis au monde deux enfants, à partir de cette nuit, Dieu donna un fils à Rachel, il n'y a pas de raison pour que nous attribuions à la mandragore une propriété dont aucune femme n'a jamais fait l'expérience. Je dirai donc ma pensée ; de plus savants donneront peut-être une meilleure explication. Je vis un jour de cette espèce de fruit, qui est assez rare, et je me félicitai de cet heureux hasard, précisément à cause de ce passage des livres saints ; j'en étudiai attentivement, et de mon mieux, la nature, non à l'aide de connaissances spéciales et dépassant ce que l'on sait communément des vertus des racines et des propriétés des herbes, mais d'après ce que la vue, l'odorat et le goût pouvaient m'apprendre, comme au premier homme venu. J'ai donc trouvé un beau fruit, d'une odeur agréable, mais d'une saveur insipide ; et j'avoue que je ne comprends pas qu'une femme ait pu en avoir une si forte envie, si ce n'est à cause de sa rareté et de son parfum. Mais pourquoi un tel fait est-il mentionné dans la sainte Ecriture, qui tiendrait sans doute peu à nous faire connaître ces caprices de femmes, si ce n'était pour nous y faire soupçonner quelque chose d'important ? Je ne puis supposer d'autre raison que celle que suggère le bon sens, à savoir que la mandragore figure ici la bonne réputation : non pas celle qui repose sur le suffrage de quelques hommes justes et sages, mais ce renom populaire, qui relève un personnage et le rend plus célèbre : avantage qu'on ne doit point rechercher pour lui-même, mais absolument nécessaire aux gens de bien pour qu'ils puissent réaliser leurs vues d'intérêt général. Ce qui fait dire à l'Apôtre : « Il « faut avoir un bon témoignage de ceux qui « sont dehors [1] » ; lesquels, bien qu'ils soient peu sages, procurent néanmoins ordinairement, aux travaux dont ils sont l'objet, et l'éclat de la louange et la bonne odeur de l'opinion. Or, de tous ceux qui sont dans l'Eglise, les premiers qui parviennent à cette gloire populaire, sont ceux qui mènent une vie d'action, de périls et de labeur. Voilà pourquoi le fils de Lia, allant à la campagne, c'est-à-dire se rendant honnêtement chez ceux du dehors, trouve des mandragores. Mais cette doctrine de sagesse qui, loin du bruit de la foule, reste fixée dans la contemplation et la douce jouissance de la vérité, n'obtiendrait pas même au plus mince degré, cette gloire populaire, si ce n'était par l'entremise de ceux qui gouvernent la multitude par l'action et par la parole, et sont avides non de commander, mais d'être utiles. Comme ces hommes actifs et laborieux dévoués aux intérêts de la foule, et dont l'autorité est chère aux peuples, rendent témoignage à la vie qui reste oisive par l'ardeur qu'elle éprouve à rechercher et à contempler la vérité, les mandragores arrivent en quelque sorte à Rachel par Lia. Mais elles arrivent à Lia par son premier-né, c'est-à-dire, par l'honneur de sa fécondité, laquelle renferme tout le fruit d'une activité laborieuse, s'exerçant à travers les incertitudes, les épreuves et les périls. Cette activité, la plupart des hommes doués d'un génie heureux et passionnés pour l'étude, fussent-ils propres d'ailleurs à gouverner les peuples, l'évitent cependant à cause des occupations turbulentes qu'elle entraîne, et se portent de tout leur cœur vers les loisirs de la doctrine, comme vers les embrassements de la belle Rachel.

[1] I Tim. III, 7.

CHAPITRE LVII.

SUR LES CONTEMPLATIFS PROPRES A LA VIE ACTIVE.

Mais comme il est bon que cette vie soit mieux connue et obtienne aussi la gloire populaire, et qu'il ne serait pas juste qu'elle l'obtînt, si elle retenait son amant dans l'oisiveté, quoiqu'il fût capable de s'occuper des affaires de l'Eglise, et qu'elle ne lui donnât aucune part aux travaux d'un intérêt général ; voilà pourquoi Lia dit à sa sœur : « Ce n'est « pas assez pour vous de vous être emparée « de mon époux : vous voulez encore prendre « les mandragores de mon fils ? » Par époux, on entend ici tous ceux que leur vertu rend capables d'agir, qui sont dignes de gouverner l'Eglise et de lui dispenser le sacrement de la foi, mais qui, enflammés du désir de la doctrine, et de la recherche et de la contemplation de la sagesse, veulent se soustraire à tous

les inconvénients de la vie active et se renfermer dans le calme pour s'instruire et enseigner ; voilà pourquoi il est dit : « Ce n'est « pas assez pour vous de vous être emparée « de mon mari ; vous voulez encore prendre « les mandragores de mon fils ? » Comme si l'on disait : Ce n'est pas assez pour la vie d'étude de retenir dans l'oisiveté des hommes nécessaires pour les travaux de l'administration ; elle aspire encore à la gloire populaire ?

CHAPITRE LVIII.

COMMENT ILS FONT ESTIMER LE GENRE DE VIE QU'ILS AVAIENT D'ABORD CHOISI.

Donc, pour qu'elle y ait droit, Rachel cède son époux à sa sœur pour cette nuit ; c'est-à-dire pour que ceux que leur vertu rend aptes au laborieux gouvernement des peuples, bien qu'ils aient préféré s'adonner à la science, se résignent cependant à subir les épreuves et à porter le fardeau des soucis ; de peur que la doctrine de sagesse, à laquelle ils ont résolu de s'adonner, ne soit blasphémée et qu'elle n'obtienne point, de la part des peuples trop peu instruits, cette bonne opinion, figurée par les mandragores, et nécessaire pour exercer de l'influence sur les auditeurs. Mais, pour leur faire accepter cette charge, il faut leur faire violence. C'est ce que nous indique assez clairement Lia allant au-devant de Jacob, qui revient de la campagne, s'emparant de lui et lui disant : « Vous viendrez vers moi ; car « je vous ai obtenu pour les mandragores de « mon fils [1] ». C'est comme si l'on disait : Vous voulez faire estimer la doctrine que vous aimez ? Alors, ne vous soustrayez pas aux fonctions laborieuses. Avec un peu d'attention, chacun s'apercevra que c'est ainsi qu'on se conduit dans l'Eglise. Nous appliquons dans la pratique ce que nous apprenons dans les livres. Qui ne voit cela dans toute l'étendue de l'univers : des hommes renonçant aux œuvres du siècle pour passer à l'étude et à la paisible contemplation de la vérité, c'est-à-dire aux embrassements de Rachel ; puis, pris en flanc par les besoins de l'Eglise, et ordonnés pour le travail, comme si Lia leur disait : « Vous viendrez vers moi ? » Et quand ils sont chastement occupés à dispenser les mystères de Dieu, pour engendrer, dans la nuit de ce monde, des enfants à la foi, les peuples louent le genre de vie dont ils se sont épris jusqu'à renoncer à toutes les espérances du siècle, mais dont on les retire pour les employer aux œuvres de miséricorde dans la direction des peuples. Car ils font tout, au milieu de leurs travaux, pour qu'on glorifie, au loin et au large, la profession qu'ils avaient embrassée et qui donne de tels guides aux nations. C'est Jacob consentant à passer cette nuit avec Lia, pour que Rachel obtienne des mandragores belles et parfumées. Toutefois, Rachel enfante elle-même, par la miséricorde de Dieu, mais tard et avec peine ; parce qu'il est très-rare que le texte : « Au commence- « ment était le Verbe, et le Verbe était en Dieu « et le Verbe était Dieu [1] », et tout ce que la piété et la sagesse disent sur ce sujet, soit compris, même en partie, sans les vains fantômes de la pensée charnelle et d'une manière utile au salut.

[1] Gen. xxx, 14-16.

CHAPITRE LIX.

CONCLUSION SUR LES TROIS PATRIARCHES.

En voilà assez pour réfuter les calomnies que Fauste débite sur les trois patriarches Abraham, Isaac et Jacob, dont Dieu a voulu être appelé le Dieu et que l'Eglise catholique honore. Ce n'est point le lieu de parler de leurs mérites, de leur piété, et de leur caractère prophétique, si élevé, si au-dessus du jugement des hommes charnels ; nous avons seulement dû, dans le présent ouvrage, les défendre contre les attaques d'une langue médisante et ennemie de la vérité ; pour ne pas laisser croire à nos adversaires qu'ils aient dit quelque chose de sérieux contre nos saintes et salutaires Ecritures, parce qu'ils les ont lues dans un esprit pervers et hostile, et qu'ils lancent d'insolentes injures contre des personnages qui y sont loués et entourés d'un si grand respect.

CHAPITRE LX.

IL Y A A LOUER ET A BLAMER DANS LOTH. JUDA N'EST LOUÉ NULLE PART.

Du reste Loth, frère, c'est-à-dire consanguin d'Abraham, ne peut en aucune façon être comparé à ceux dont Dieu dit : « Je suis le « Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu « de Jacob [2] » ; il ne faut pas non plus le mettre au nombre de ceux à qui l'Ecriture rend jusqu'à la fin un témoignage de justice,

[1] Jean, I, 1. — [2] Ex. III, 6.

bien qu'il soit resté pieux et chaste parmi les habitants de Sodome, qu'il se soit rendu recommandable par la vertu d'hospitalité, qu'il ait été préservé de l'incendie de cette contrée, et que Dieu ait donné part à sa postérité dans la terre promise, en considération d'Abraham son oncle [1]. Voilà ce que les livres saints nous montrent à louer dans sa conduite, et non son ivresse, et non son inceste [2]. Mais quand nous voyons raconter, du même homme, une bonne et une mauvaise action, c'est afin que nous imitions l'une et évitions l'autre. Or, si le péché de Loth, à qui on a rendu un témoignage de justice avant qu'il le commît [3], non-seulement ne porte aucune atteinte à la sainteté de Dieu ni à la vérité de l'Ecriture, mais recommande même celle-ci à nos éloges et à notre affection en nous faisant voir que, comme un fidèle miroir, elle ne nous montre pas seulement ce qu'il y a de beau et de sale, mais aussi ce qu'il y a de difforme et de vicieux dans les personnes dont elle reproduit l'image : à combien plus forte raison le fait de Juda abusant de sa bru [4], n'ébranle-t-il point cette sainte autorité, qui, solidement fondée sur ces livres et en vertu de son droit divin, ne se contente pas de dédaigner les arguties calomnieuses d'un très-petit nombre de Manichéens, mais aussi les terribles haines de tant de peuples païens qu'elle a déjà fait presque tous passer de la criminelle superstition idolâtrique au culte du seul vrai Dieu, en établissant l'empire chrétien, en subjuguant le monde entier, non par la violence des armes, mais par l'invincible pouvoir de la vérité ? En effet, en quel endroit des saintes lettres a-t-on loué Juda ? Quel bon témoignage l'Ecriture rend-elle de lui, si ce n'est que, dans la prophétie relative au Christ, annoncé comme devant naître de sa tribu selon la chair, il obtient une part plus grande que ses frères dans la bénédiction de son père [5] ?

CHAPITRE LXI.

L'INCESTE DE JUDA ET DE THAMAR.

Du reste, au crime de fornication que Fauste lui reproche, nous en ajoutons un autre : c'est d'avoir vendu son frère Joseph pour l'Egypte [6]. Est-ce que des membres tortus font tort à la lumière qui met tous les objets en évidence ? De même les méfaits d'un homme ne vicient point l'Ecriture qui ne fait que les révéler à ses lecteurs. Si on consulte cette loi éternelle qui ordonne de conserver l'ordre naturel et défend de le troubler, elle n'a établi l'acte conjugal que pour la propagation de l'espèce, et, cela, dans les conditions d'un mariage conforme au besoin de la société et qui ne brise point le lien de la paix. Voilà pourquoi la prostitution de la femme, qui a pour but, non la création de la famille, mais l'assouvissement de la passion, est condamnée par la loi divine et éternelle, car toute action coupable, achetée à prix d'argent, déshonore celui qui l'achète. Voilà pourquoi, bien que le péché de Juda eût été plus grave s'il eût sciemment abusé de sa belle-fille (car si, comme dit le Seigneur, l'homme et la femme « ne « sont plus deux, mais une seule chair [1] », une belle-fille doit être considérée comme une fille) : cependant, il est hors de doute qu'il a voulu, autant qu'il était en lui, avoir un coupable commerce avec une prostituée. Quant à elle, qui a trompé son beau-père, elle n'a point péché par convoitise charnelle, ni par l'appât d'une récompense ; mais voulant avoir un enfant de cette famille, où elle n'avait pu en avoir de deux frères qu'elle avait déjà épousés, ni d'un troisième qu'on lui avait refusé, elle a usé de fraude envers son beau-père, le père de ses maris, et est devenue enceinte, après avoir reçu un gage qu'elle conserva, non comme parure, mais comme preuve. Elle eût sans doute mieux fait de rester sans enfants, que de devenir mère contre les lois du mariage ; cependant, en cherchant à avoir, dans son beau-père, un père pour ses enfants, elle a péché d'une tout autre façon que si elle n'eût convoité en lui qu'un adultère. Enfin, comme il la faisait conduire à la mort, elle montra le bâton, le collier et l'anneau, en déclarant qu'elle était enceinte de celui à qui ces gages appartenaient. Juda ayant reconnu que ces objets venaient de lui, confessa qu'il était plus coupable qu'elle, de lui avoir refusé son fils pour époux ; ce refus l'avait décidée à recourir à ce moyen pour avoir des enfants de cette race, plutôt que de rester sans postérité. En prononçant cette sentence, il ne la justifiait point, mais il la reconnaissait moins coupable que lui-même : il ne l'approuva point, mais, par comparaison

[1] Gen. XIX. — [2] Deut. II, 9. — [3] Sag. X, 6. — [4] Gen. XXXVIII, 13-18. — [5] Id. XLIX, 8-12. — [6] Id. XXXVII, 26-28.

[1] Matt. XIX, 6.

il se mit au-dessous d'elle ; le désir d'avoir des enfants, qui l'avait portée à s'unir charnellement à son beau-père, lui sembla moins condamnable que la passion qui l'avait dominé lui-même et entraîné à avoir commerce avec celle qu'il croyait une prostituée : se rangeant ainsi parmi ceux dont on dit : « Vous avez « justifié Sodome [1] », c'est-à-dire vous avez péché au point que Sodome paraît juste en comparaison de vous. Du reste, quand même on entendrait que le beau-père de cette femme, au lieu de la trouver seulement moins coupable que lui-même, l'a tout à fait approuvée, quoique, selon la loi éternelle de justice qui défend de troubler l'ordre naturel, non-seulement dans les corps, mais avant tout, et principalement dans les âmes, elle ait réellement été coupable d'avoir violé les lois de l'union conjugale : quand cela serait, dis-je, qu'y aurait-il d'étonnant à ce qu'un pécheur approuvât une pécheresse ?

CHAPITRE LXII.

SOUVENT L'ÉCRITURE RACONTE SANS EXPRIMER DE JUGEMENT.

Néanmoins Fauste et la secte perverse des Manichéens croient trouver là un puissant argument contre nous, comme si, en vénérant l'Ecriture et en lui accordant de justes éloges, nous étions forcés d'approuver les défauts qu'elle mentionne dans les hommes. Tout au contraire, plus est religieux le respect que nous professons pour elle, plus nous mettons d'assurance à blâmer tout ce que sa lumière vraie nous montre comme blâmable. Or, la fornication et tout commerce illicite y sont condamnés par le droit divin [2] ; conséquemment, quand elle rapporte des faits de ce genre, sans les blâmer en particulier, elle les abandonne à notre jugement, mais ne nous fait point une loi de les approuver. Qui de nous, par exemple, en lisant l'Evangile, n'a pas horreur de la cruauté d'Hérode, qui, inquiet de la naissance du Christ, fait mettre à mort un si grand nombre d'enfants [3] ? Cependant, le fait est simplement raconté, sans un mot de blâme. Mais si les Manichéens, dans leur folle impudence, prétendent que ce récit est faux, ou qu'ils nient la naissance même du Christ qui troublait Hérode, qu'ils voient comment la cruauté et l'aveuglement des Juifs sont, là aussi, simplement racontés, et non blâmés, quoique détestés par tout le monde.

[1] Ez. XVI, 52. — [2] Ex. XX, 14, 17. — [3] Matt. II, 16.

CHAPITRE LXIII.

LA BÉNÉDICTION DE JUDA.

Mais, disent-ils, ce Juda qui a commis un inceste avec sa belle-fille, est compté parmi les douze patriarches [1]. Eh ! Juda, qui a trahi le Seigneur, n'a-t-il pas été compté parmi les douze Apôtres, et, quoique démon, envoyé avec eux et comme l'un d'eux, pour prêcher l'Evangile [2] ? A cela les Manichéens répondent : Après un si grand crime, celui-ci s'est pendu et s'est retranché par là même du nombre des Apôtres [3] ; tandis que l'autre, malgré son acte honteux, a été béni et loué parmi ses frères et plus que tous ses frères, par ce même père à qui Dieu rend un si glorieux témoignage [4]. Oui, et c'est ce qui fait voir plus clairement que ce n'est point à lui que se rapporte la prophétie, mais au Christ qui était annoncé comme devant naître de sa tribu selon la chair ; et c'est pour cela encore que la divine Ecriture n'a point dû taire et n'a point tu son crime, afin qu'on cherchât quelque autre à qui appliquer ces éloges du père, qui évidemment ne lui convenaient plus après son action déshonorante.

CHAPITRE LXIV.

POURQUOI LE CHRIST A VOULU NAÎTRE DE PARENTS BONS ET DE PARENTS MAUVAIS.

Du reste, Fauste n'a voulu ici que donner au Christ un coup de dent en passant, parce que nous enseignons que le Sauveur est né de la tribu de Juda ; il a voulu surtout faire ressortir ce fait que, dans la généalogie du Christ, l'évangéliste Matthieu donne place à Zara, l'enfant que Thamar eut de son inceste [5]. En effet, s'il en eût voulu à la race de Jacob, et non à la génération du Christ, il avait l'aîné de la famille, Ruben, qui souilla le lit paternel par un acte odieux [6], par une fornication inconnue, dit l'Apôtre, même chez les Gentils. Jacob ne l'a point passée sous silence, au moment où il bénissait ses enfants ; car il a fait peser sur la tête de son fils le poids de son accusation et de son horreur. Fauste

[1] Gen. XXXV, 22-26. — [2] Matt. X, 2, 5 ; Jean, VI, 71, 72. — [3] Matt. XXVII, 5. — [4] Gen. XLIX, 8-12. — [5] Matt. XIII ; Gen. XXXVIII, 30. — [6] Gen. XXXV, 22.

nous aurait certainement objecté ce crime qui ne fut point causé par le déguisement d'une femme en prostituée, mais apparaît comme une profanation volontaire de la couche paternelle, si Thamar ne lui eût paru plus odieuse pour avoir désiré être mère, que si elle eût cédé à l'impulsion de la convoitise de la chair, et s'il n'avait cru ébranler la foi à l'incarnation, en jetant le blâme sur les ancêtres du Christ : ignorant, le misérable, que ce très-vrai et très-véridique Sauveur ne s'est pas montré notre maître seulement par sa parole, mais aussi par sa naissance. En effet, les fidèles qui devaient lui venir de toutes les nations avaient besoin de la leçon de sa naissance selon la chair, pour savoir que les iniquités de leurs pères ne pouvaient leur nuire. C'est pourquoi cet époux, s'accommodant à la condition de ses conviés, et devant un jour inviter à ses noces les bons et les méchants [1], a voulu naître de bons et de méchants, pour mieux prouver que la pâque prophétique où il était prescrit de manger un agneau et un chevreau [2], images du juste et de l'injuste, n'était qu'une figure dont il était lui-même l'objet. Toujours fidèle aux lois divines et humaines, il n'a pas dédaigné, en vue de son humanité, d'avoir des parents bons et mauvais ; mais, à raison de sa divinité, il a voulu naître miraculeusement d'une vierge.

CHAPITRE LXV.

IL Y A A BLAMER CHEZ LES BONS, IL Y A A LOUER CHEZ LES MÉCHANTS.

C'est donc à faux, c'est sur lui-même que Fauste frappe dans sa haine sacrilége, quand il accuse l'Ecriture, si justement vénérée aujourd'hui du monde entier; ce miroir éclatant et fidèle, comme je l'ai déjà dit, qui ne flatte personne, mais juge les bonnes et les mauvaises actions des hommes, ou les abandonne au jugement du lecteur; qui ne nous présente pas seulement des personnages exclusivement dignes de blâme ou d'éloge, mais nous fait voir des actions louables chez des hommes vicieux, et des actions blâmables chez des gens de bien. Ainsi, par exemple, de ce que Saül était digne de blâme, il ne suit pas qu'il ne faille pas louer le zèle qu'il mit à connaître celui qui avait goûté du miel malgré l'anathème, et la sévérité avec laquelle il essaya de le punir, par obéissance à Dieu qui avait porté la défense [1] ; ou le soin qu'il mit à faire disparaître de son royaume les magiciens et les ventriloques [2]. De même, parce que David était digne d'éloges, il ne faut pas pour autant approuver ou imiter ses fautes que Dieu même lui reproche par la voix d'un prophète [3]. Egalement, il ne faut point blâmer Ponce-Pilate d'avoir proclamé l'innocence du Seigneur contre les accusations des Juifs [4] ; ni louer Pierre d'avoir renié ce même Seigneur [5] ; ou de n'avoir pas goûté ce qui est de Dieu, quand il voulait détourner le Christ de sa passion, c'est-à-dire de notre rédemption, ce qui lui fit donner le nom de Satan ; à lui, qu'un instant auparavant, on venait d'appeler bienheureux [6]. Mais, ce qui triompha en lui, son apostolat et la couronne du martyre nous le font voir.

[1] Matt. XXII, 10. — [2] Ex. XII, 3-5.

CHAPITRE LXVI.

ÉLOGE DE DAVID.

Ainsi, nous lisons dans l'Ecriture les péchés du roi David, mais nous y lisons aussi ses bonnes actions. Or, ce qui l'emporta chez lui, et ce qui lui donna la victoire, c'est chose assez évidente, non pour l'aveugle malveillance avec laquelle Fauste se ruait contre les livres sacrés et contre les saints, mais pour la prudence religieuse qui sait voir et distinguer l'autorité divine et les mérites de l'homme. Que les Manichéens lisent, et ils verront que Dieu a trouvé plus à reprendre en David que Fauste lui-même [7] ; mais ils verront aussi, dans les mêmes pages, un admirable exemple de pénitence, une incomparable douceur envers le plus acharné et le plus cruel des ennemis, qui tombé tant de fois entre ces mains vaillantes, sort autant de fois sain et sauf de ces mains pieuses [8]. On y verra une humilité touchante s'inclinant sous les fléaux de Dieu, une tête couronnée soumise au joug du Seigneur, à tel point que, entouré d'hommes armés et armé lui-même, il supporte avec une patience héroïque les injures amères vomies par un ennemi ; qu'il réprime avec douceur le zèle de son compagnon irrité d'entendre ainsi traiter le roi et prêt à s'élancer pour frapper l'insulteur : le saint roi appuyant sa

[1] I Rois, XIV, 24-45. — [2] Id. XXVIII, 3. — [3] II Rois, XII, 1-14. — [4] Jean, XIX, 4, 6. — [5] Matt. XXVI, 70-74. — [6] Id. XVI, 22, 23, 17. — [7] II Rois, XII, XXIV. — [8] I Rois, XXIV, XXVI.

défense du motif de la crainte de Dieu et disant qu'il souffrait ce qu'il avait mérité, que le Seigneur lui-même avait envoyé cet homme, pour le couvrir ainsi d'opprobre [1]. On y verra le tendre amour d'un berger pour le troupeau qui lui était confié, jusque-là qu'il voulait mourir pour lui, quand après le dénombrement de son peuple, Dieu, pour punir en lui un mouvement de vanité, avait résolu de diminuer cette multitude de sujets qui flattait son orgueil : secret jugement de celui en qui il n'y a pas d'injustice [2], et qui, d'une part, enlevait ainsi de ce monde des hommes indignes de vivre, et de l'autre, guérissait l'enflure du cœur chez un roi fier de la multitude de ses sujets, précisément, en lui en diminuant le nombre. On y verra une religieuse crainte de Dieu, qui respectait le sacrement du Christ dans l'onction sainte, au point d'avoir le cœur saisi d'une pieuse épouvante, lorsqu'il eut coupé, sans être aperçu, un petit morceau du vêtement de Saül, pour pouvoir lui démontrer qu'il n'avait pas voulu le tuer quoiqu'il le pût. On y verra une sage clémence envers ses fils, et tellement grande qu'il ne pleura pas même la mort de l'enfant dont il avait demandé la guérison au Seigneur, prosterné à terre, versant un torrent de larmes et dans les sentiments de la plus profonde humilité ; qu'il voulait laisser en vie, et qu'il pleura après sa mort, un jeune fils entraîné par une fureur parricide, qui avait profané, par des actions honteuses, la couche paternelle et excité contre lui une guerre criminelle : prévoyant des supplices éternels pour cette âme souillée de tant de crimes, et désirant le voir vivre et se corriger par l'humiliation et la pénitence [3]. On trouvera, dis-je, dans ce saint homme, ces choses et beaucoup d'autres dignes d'être louées et imitées, si on étudie avec une intention droite les passages de l'Ecriture qui parlent de lui, surtout si on accepte avec soumission d'esprit, avec piété et fidélité le jugement de Dieu, qui connaissait le fond de ce cœur, ne pouvait se tromper, et l'agréa tellement qu'il le proposait pour modèle à ses enfants.

[1] II Rois, XVI. — [2] Rom. IX, 14. — [3] II Rois, XVIII.

CHAPITRE LXVII.

DAVID PUNI DANS LE TEMPS POUR ÊTRE SAUVÉ DANS L'ÉTERNITÉ. FAUX REPENTIR DE SAÜL. IL FAUT ACCEPTER LE JUGEMENT DE DIEU SUR DAVID.

Car que voyait en lui l'Esprit de Dieu, sinon le fond de son cœur, quand, repris par le Prophète, il dit : « J'ai péché », et mérita pour cette seule parole d'entendre dire qu'il était pardonné ? Et dans quel but, sinon pour le salut éternel? Car Dieu n'oublia point de le frapper d'une main paternelle, comme il l'en avait menacé, afin qu'il fût, par l'aveu de sa faute, délivré de la peine éternelle, et en même temps éprouvé par l'affliction temporelle. Et ce n'était pas une médiocre preuve de foi ni un faible indice de douceur et d'obéissance que de s'entendre dire par le Prophète qu'il était pardonné, de voir ensuite arriver ce dont on l'avait menacé, et néanmoins de ne pas accuser le Prophète de l'avoir trompé par un mensonge, de ne pas murmurer contre Dieu comme si ses péchés n'eussent pas été véritablement effacés. Il comprenait, ce grand saint, en élevant son cœur vers Dieu et non contre Dieu, que si le Seigneur n'avait égard à sa confession et à son repentir, ses péchés mériteraient des peines éternelles; et quand il était vivement affligé par des châtiments temporels, il sentait que son pardon était maintenu, et que son médecin ne lui ménageait pas les remèdes. Mais pourquoi Saül repris par Samuel et disant aussi : « J'ai « péché [1] », ne méritait-il point comme David d'entendre dire qu'il était pardonné ? Y a-t-il en Dieu acception de personnes? Loin de là [2]. Mais si c'était la même parole pour l'oreille de l'homme, ce n'était point le même cœur pour l'œil de Dieu. Que nous apprennent de tels exemples, sinon que le royaume des cieux est au dedans de nous [3]; que nous devons honorer Dieu du fond de notre âme, afin que la bouche parle de l'abondance du cœur [4]; et ne pas ressembler à ce peuple qui honorait Dieu des lèvres, tandis que son cœur était loin de lui [5]; que nous ne devons point nous permettre de juger des hommes dont nous ne pouvons voir l'intérieur, autrement que Dieu qui le voit et qui ne peut être trompé ni séduit? Or, quand la sainte Ecri-

[1] I Rois, XV, 24. — [2] Gal. II, 6. — [3] Luc, XVII, 28. — [4] Matt. XII, 34. — [5] Id. XV, 8.

ture, cette autorité si élevée, contient dans les termes les plus exprès le jugement de Dieu sur David, quelle ridicule, ou plutôt quelle déplorable témérité que celle de l'homme qui ose penser autrement! Car il faut bien croire aux témoignages rendus aux anciens par ces livres divins, qui ont prédit si longtemps d'avance ce que nous voyons réalisé.

CHAPITRE LXVIII.

TOUT DÉPEND DE LA DISPOSITION INTÉRIEURE.

N'est-ce pas là aussi ce que nous apprenons dans l'Evangile, où, d'une part, on entend Pierre confesser que le Christ est Fils de Dieu [1]; et, de l'autre, les démons faire le même aveu, dans les mêmes termes, mais d'un cœur bien différent [2]? Aussi c'est la même voix qui fait l'éloge de la foi de Pierre, et ferme la bouche impure des démons. Et de qui cette voix, sinon de celui qui pouvait pénétrer jusqu'à la racine de ces paroles, non à l'aide de l'oreille humaine, mais par l'intelligence divine, et tout discerner sans la moindre erreur? Combien d'autres hommes disent aussi que le Christ est le Fils du Dieu vivant et ne peuvent être comparés à Pierre; non-seulement ceux qui diront en ce jour-là : « Seigneur, Seigneur », et à qui on répondra : « Retirez-vous de moi [3] »; mais encore ceux qui seront séparés pour la droite [4], parmi lesquels beaucoup n'auront pas renié le Christ même une seule fois, ne l'auront point détourné de souffrir pour notre salut, n'auront point forcé les Gentils à vivre à la manière des Juifs [5], et cependant seront bien au-dessous de Pierre, assis sur l'un des douze siéges, et jugeant non-seulement les douze tribus, mais même les anges! De même aussi beaucoup d'hommes n'auront jamais convoité la femme du prochain, ni envoyé à la mort le mari de la femme convoitée, et néanmoins n'égaleront pas en mérites devant Dieu, David coupable de ces crimes. Tant il importe à chacun de connaître son intérieur, de voir ce qu'il doit condamner, afin de le déraciner complétement, et pour qu'une moisson riche et abondante s'élève à sa place. Car les agriculteurs préfèrent les champs qu'ils ont débarrassés d'une forêt d'épines et qui donnent ensuite au centuple, à ceux qui n'ont jamais eu d'épines et qui rendent à peine trente pour un.

[1] Matt. XVI, 16. — [2] Luc, VIII, 28. — [3] Matt. VII, 22, 23. — [4] Id. XXV, 33. — [5] Gal. II, 14.

CHAPITRE LXIX.

ÉLOGE DE MOÏSE D'APRÈS DIEU MÊME.

Ainsi gardons-nous de juger Moïse, ce serviteur très-fidèle dans toute la maison de son Dieu, ministre d'une loi sainte, et d'un commandement saint, juste et bon, suivant le témoignage de l'Apôtre [1], car ce sont ses paroles que je rapporte; ce ministre des sacrements qui ne donnaient point encore le salut, mais promettaient le Sauveur : ce que le Sauveur lui-même atteste, en disant : « Si vous « croyiez Moïse, vous me croiriez sans doute « aussi : car c'est de moi qu'il a écrit [2] » : sujet que nous avons traité en son lieu, autant qu'il nous a paru bon, contre les impudentes calomnies des Manichéens; Moïse donc, ce serviteur du Dieu vivant, du Dieu vrai, du Dieu Très-Haut, qui a créé le ciel et la terre non avec des matières étrangères, mais du néant, non par nécessité, mais par une effusion de sa bonté, non par le supplice de ses membres, mais par la puissance de sa parole; ce Moïse, dis-je, humble quand il refuse un si grand ministère [3], soumis quand il l'accepte; fidèle à le maintenir, intrépide à l'exécuter; assidu à gouverner son peuple, zélé à le blâmer; ardent à l'aimer, patient à le supporter; qui intercède en sa faveur quand Dieu le consulte, et s'interpose quand Dieu se fâche : oui, gardons-nous de juger un si grand homme d'après les médisances de Fauste; mais acceptons pour juge Dieu lui-même qui connaissait parfaitement l'homme qu'il avait créé, qui ne fait point les péchés des hommes, mais les condamne comme juge dans ceux qui les nient, et les pardonne comme père dans ceux qui les confessent. C'est donc d'après son témoignage que nous aimons son serviteur Moïse, que nous l'admirons, que nous l'imitons autant que nous le pouvons, en nous reconnaissant bien inférieurs à lui, quoique nous n'ayons point tué ni dépouillé d'Egyptien, ni fait de guerre comme lui, qui du reste agissait, là, comme futur libérateur de son peuple, ici, par l'ordre de Dieu même.

[1] Heb. III, 5; Rom. VII, 12. — [2] Jean, V, 46. — [3] Ex. IV, 10.

CHAPITRE LXX.

CERTAINS DÉFAUTS SONT DES INDICES DE VERTU. ZÈLE DE MOÏSE, DE SAUL, DE PIERRE.

Je ne m'arrête point à prouver que si Dieu n'ordonna pas à Moïse de tuer l'Egyptien, il le permit du moins dans ses vues d'avenir et en exécution d'un rôle prophétique. Laissant de côté ce point de vue, je prends les faits tels qu'ils sont, en dehors de leur signification prophétique, et, consultant la loi éternelle, je trouve qu'un homme qui n'exerçait aucun pouvoir régulier, n'en devait pas tuer un autre, même insolent, même méchant. Cependant les âmes capables de vertu et naturellement fécondes produisent d'abord souvent des défauts qui indiquent précisément la vertu qui ira le mieux à leur naturel, quand elles auront été cultivées par les commandements. Comme les laboureurs jugent propre à donner du froment une terre où ils voient pousser des herbes de haute taille, quoique inutiles; estiment qu'un sol couvert de fougères qu'il faudra certainement arracher, est apte à produire des ceps vigoureux; ne doutent pas qu'une montagne couverte d'oliviers sauvages ne soit excellente pour la culture du véritable olivier : ainsi l'émotion en vertu de laquelle Moïse, sans y être régulièrement autorisé, ne peut supporter qu'un voyageur, son frère, soit impunément maltraité par un méchant citoyen, n'est point étrangère aux vertus les plus fécondes. C'est le produit vicieux, il est vrai, d'une âme encore inculte, mais aussi le signe d'une grande fécondité naturelle. Enfin Celui qui, par des voix divines et l'entremise de son ange, a appelé Moïse sur le mont Sinaï, pour en faire le libérateur de son peuple captif en Egypte; qui, par le miracle du buisson enflammé qui ne se consumait point, et par les paroles du Seigneur, l'a préparé à cueillir les fruits de l'obéissance [1]; c'est le même que Celui qui a appelé du ciel Saul persécuteur de l'Eglise, qui l'a abattu à terre, relevé, rempli; qui l'a en quelque sorte frappé, taillé, greffé, fécondé [2]. En effet, cette fureur avec laquelle Paul persécutait l'Eglise, par zèle pour les traditions de ses pères [3], était comme un défaut de sauvageon, mais l'indice d'une sève puissante. Autant faut-il en dire de Pierre quand, tirant son épée pour défendre le Seigneur, il coupa l'oreille d'un persécuteur; action que le Seigneur reprit avec menace, en disant : « Remets ton épée au « fourreau; car celui qui se sert du glaive, « périra par le glaive [1] ». Or, user du glaive, c'est s'armer pour répandre le sang, en dehors de l'ordre ou de la permission du pouvoir légitime. Le Seigneur avait bien commandé à ses disciples de porter des armes, mais non de s'en servir pour frapper. Qu'y a-t-il donc d'inconvénient à ce que Pierre soit devenu le Pasteur de l'Eglise après cette faute, comme Moïse est devenu le chef de la Synagogue après avoir tué l'Egyptien? L'un et l'autre ont dépassé la mesure de la justice, non par une cruauté digne de condamnation, mais par une vivacité susceptible de correction : l'un et l'autre ont péché par haine de l'injustice d'autrui, et par un amour, charnel encore, l'un pour son frère et l'autre pour le Seigneur. C'était un défaut à retrancher ou à déraciner; et néanmoins un si grand cœur, comme une terre fertile, était propre à produire des vertus.

[1] Ex. III, 4. — [2] Act. IX, 4. — [3] Gal. I, 14.

CHAPITRE LXXI.

L'ORDRE OU LA PERMISSION DE DÉPOUILLER LES ÉGYPTIENS A ÉTÉ JUSTE.

Quelle idée a Fauste de nous objecter la spoliation des Egyptiens, sans savoir ce qu'il dit? Moïse a si peu péché en cela qu'il eût péché en ne le faisant pas : car il en avait reçu l'ordre de Dieu [2], qui juge sans doute, non-seulement d'après les actes, mais d'après le cœur de l'homme, ce que chacun doit souffrir et par qui il doit le souffrir. Le peuple hébreu était encore charnel, avide des biens terrestres; les Egyptiens, d'autre part, étaient sacrilèges et injustes : car ils abusaient de leur or, c'est-à-dire de la créature de Dieu, au service de leurs idoles, et ils accablaient injustement des étrangers de travaux pénibles et gratuits. Les Hébreux méritaient donc de recevoir de tels ordres et les Egyptiens de tels châtiments. Et peut-être les Hébreux ont-ils eu la permission plutôt que l'ordre d'agir conformément à leurs volontés et à leurs désirs; mais cette permission, Dieu a voulu la leur faire connaître par son serviteur Moïse, quand il lui ordonna de parler. Peut-être y a-t-il eu encore d'autres raisons tout à fait mystérieuses, pour que Dieu tînt ce langage à ce peuple :

[1] Matt. XXVI, 51, 52. — [2] Ex. III, 21, 22; XI, 2; XII, 35, 36.

mais il faut céder aux ordres de Dieu en obéissant, et non leur résister en discutant. L'Apôtre nous dit : « Car qui a connu la pensée « du Seigneur? ou qui a été son conseiller [1] ?» Que ce soit donc pour la cause que je viens de dire, ou par quelque secrète et mystérieuse disposition de sa providence, que Dieu ait dit aux Hébreux, par l'organe de Moïse, de demander à emprunter des vases aux Egyptiens et de les enlever, je persiste cependant à dire que ce n'a point été sans raison ni injustement, et que Moïse n'a pu contrevenir à l'ordre de Dieu : en sorte que, au Seigneur appartenait le droit de commander et au serviteur le devoir d'obéir.

CHAPITRE LXXII.

DIEU A EU SES RAISONS DE L'ACCORDER.

Mais, dira-t-on, il n'est pas possible d'admettre que le Dieu vrai et bon ait donné de tels ordres. Personne, au contraire, n'a droit de les donner que le Dieu vrai et bon, qui sait seul ce qu'il faut commander à chacun, et seul ne permet pas que personne souffre sans raison. Du reste, que cette prétendue bonté du cœur humain, aussi ignorante que fausse, se pose aussi comme adversaire du Christ ; qu'elle l'empêche d'exécuter les ordres du Dieu bon pour la punition des impies, alors qu'il dira : « Arrachez d'abord l'ivraie et liez-la en fais- « ceaux pour les brûler ». Néanmoins, comme ses serviteurs voulaient faire cela avant le temps, il s'y opposa en disant : « Non, de peur « qu'en voulant arracher l'ivraie, vous n'arra- « chiez aussi le froment avec elle [2] ». Ainsi le Dieu vrai et bon sait seul ce qu'il doit commander et permettre, et quand, et à qui et par qui. Le même, non par bonté, mais par vanité humaine, pourrait encore trouver mauvais que le Seigneur ait accédé à la demande malveillante des démons en leur permettant d'entrer dans des pourceaux [3] : d'autant plus que les Manichéens croient que des âmes humaines habitent, non-seulement dans les pourceaux, mais même dans les animaux les plus petits et les plus vils. Mais, tout en répudiant cette opinion vaine et abjecte, il faut cependant convenir que Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, et par là même le Dieu vrai et bon, a permis aux démons de causer la mort d'un troupeau étranger, une destruction d'animaux quelconques et un grave dommage à des hommes. Or, qui serait assez insensé pour dire qu'il n'aurait pas pu chasser ces méchants esprits des corps humains, sans leur permettre d'exécuter leur malveillante pensée de détruire des pourceaux? Or, si le créateur et l'ordonnateur de tous les êtres a pu, par une raison mystérieuse, mais toujours juste, lâcher la bride au désir cruel et injuste d'esprits condamnés et déjà livrés au feu éternel, en lui laissant suivre sa pente : qu'y a-t-il d'absurde à ce que les Egyptiens aient été dépouillés par les Hébreux, des tyrans iniques par des hommes libres à qui ils devaient même un salaire pour de si durs et de si injustes travaux, dépouillés, dis-je, d'objets terrestres dont ils abusaient par des rites sacriléges, injurieux au Créateur? Cependant si Moïse l'eût ordonné de lui-même, ou si les Hébreux l'eussent fait sans permission, ils auraient certainement péché ; peut-être même les Hébreux se sont-ils rendus coupables, non en faisant ce que Dieu leur avait ordonné ou permis, mais en convoitant de tels objets. Que si Dieu leur a accordé cette permission, il l'a fait par un jugement juste et bon, lui qui sait, par les châtiments, contenir les méchants ou instruire les fidèles ; donner des préceptes plus rigoureux aux forts, et ménager pour les faibles des remèdes proportionnés à leur état. Quant à Moïse, on ne peut l'accuser ni d'avoir convoité ces objets, ni d'avoir résisté par orgueil à aucun des ordres de Dieu.

CHAPITRE LXXIII.

LE SACRIFICE D'ABRAHAM JUSTIFIÉ PAR LA VOLONTÉ DE DIEU.

En effet, la loi éternelle qui veut le maintien de l'ordre naturel et défend de le troubler, a placé certains actes humains dans une espèce de milieu, tellement qu'on blâme avec raison ceux qui ont la témérité de les faire de leur propre autorité, et qu'on loue avec autant de justice ceux qui les accomplissent par obéissance. Tant il importe, dans l'ordre naturel, de savoir par qui et par l'ordre de qui une chose se fait. Si Abraham eût immolé son fils par sa propre volonté, qu'eût-il été, sinon un homme horrible, un insensé? Mais, exécutant l'ordre de Dieu, qu'est-il, sinon un homme fidèle et dévoué [1] ? La vérité le proclame si

[1] Rom. XI, 34. — [2] Matt. XIII, 30, 29. — [3] Id. VIII, 31, 32.

[1] Gen. XXII, 10.

haut que Fauste lui-même en est effrayé : en cherchant, du bec et des ongles, à déchirer Abraham, jusqu'à recourir au mensonge et à la calomnie, il n'a cependant pas osé blâmer ce fait : à moins qu'il ne se soit peut-être pas rappelé une action tellement noble qu'elle revient à l'esprit sans qu'on la lise, sans qu'on la cherche, tellement célébrée dans toutes les langues, tellement représentée partout, qu'elle frappe forcément les yeux et les oreilles. Or, si le meurtre volontaire d'un fils devient un acte exécrable, et si ce même meurtre exécuté par obéissance à un ordre de Dieu, devient un acte, non-seulement irrépréhensible, mais louable; pourquoi, Fauste, fais-tu un crime à Moïse d'avoir dépouillé les Egyptiens ? Si l'injustice humaine que tu crois voir là t'irrite, que l'autorité d'un Dieu qui commande t'effraie. Quoi ! es-tu dans l'intention de blâmer la volonté de Dieu même ? « Retire-toi donc « de moi, Satan ; parce que tu ne goûtes pas ce « qui est de Dieu, mais des hommes [1] ». Et plût au ciel que tu eusses été aussi digne que Pierre d'entendre ces paroles, et que tu eusses ensuite prêché ce que tu blâmes en Dieu par faiblesse d'intelligence; comme ce glorieux Apôtre annonça plus tard avec éclat aux nations ce qui l'avait d'abord choqué quand le Seigneur se disposait à le faire !

CHAPITRE LXXIV.

LA GUERRE PEUT ÊTRE JUSTE.

Maintenant, si l'intelligence humaine bornée, pervertie et incapable de bien juger, comprend la distance qu'il y a entre agir par passion ou par témérité et obéir à l'ordre de Dieu, qui sait ce qu'il permet ou ordonne, et quand et à qui, et aussi ce qu'il convient à chacun de faire ou de souffrir ; dès lors elle n'éprouvera ni admiration ni horreur pour les guerres faites par Moïse, parce qu'il n'a fait qu'exécuter les ordres de Dieu, sans cruauté mais par obéissance ; et que Dieu lui-même n'était point cruel en donnant ces ordres, mais punissait justement les coupables et tenait les justes dans la crainte. En effet, que blâme-t-on dans la guerre ? Est-ce que des hommes qui doivent mourir tôt ou tard, meurent pour établir la paix par la victoire ? C'est là le reproche d'un lâche, et non d'un homme religieux : le désir de nuire, l'envie cruelle de se venger, une animosité implacable et sans pitié, la fureur de la révolte, la passion de dominer, et autres défauts de ce genre, voilà ce que l'on condamne dans la guerre, et avec raison. Et c'est souvent pour punir ces excès, pour résister à la violence, que des hommes de bien, par le commandement de Dieu ou de quelque autorité légitime, entreprennent des guerres, quand ils se trouvent placés dans une situation telle que l'ordre lui-même exige ou qu'ils les ordonnent ou qu'ils les exécutent. Autrement quand les soldats venaient trouver Jean pour recevoir le baptême et lui demandaient : « Et nous, que ferons-nous ? » il leur aurait répondu : Jetez bas vos armes, abandonnez votre drapeau; ne frappez, ne blessez, ne tuez personne. Mais comme il savait qu'en faisant cela à la guerre, ils n'étaient point homicides, mais serviteurs de la loi ; qu'ils ne vengeaient point leurs propres injures, mais pourvoyaient au salut public, il leur répondit : « N'usez de violence ni de fraude envers per- « sonne, et contentez-vous de votre paie [1] ». Mais puisque les Manichéens ont coutume de poursuivre Jean de leurs blasphèmes, qu'ils écoutent du moins le Seigneur Jésus-Christ ordonnant de rendre à César cette même paie dont Jean veut que les soldats se contentent : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu « ce qui est à Dieu [2] ». Car les tributs sont destinés à payer la paie du soldat qui est nécessaire pour la guerre. Aussi quand le centurion lui dit : « Moi qui suis un homme « soumis à la puissance d'un autre et qui ai « sous moi des soldats, je dis à l'un : Va, et il « va ; et à un autre : Viens, et il vient ; et à « mon serviteur : Fais cela, et il le fait [3] », le Christ fait-il un juste éloge de sa foi, et ne lui ordonne point de renoncer à sa profession. Mais il serait long de discuter maintenant sur les guerres justes et injustes, et cela n'est pas nécessaire.

CHAPITRE LXXV.

C'EST AU ROI A LA COMMANDER ET AU SOLDAT A OBÉIR. CELLES QUE DIEU ORDONNE SONT TOUJOURS JUSTES.

Il importe assurément de voir pour quelle raison et par l'ordre de qui la guerre est entreprise ; cependant l'ordre naturel exige, dans l'intérêt de la paix du genre humain, que le pouvoir de la commander appartienne

[1] Matt. XVI, 23.

[1] Luc, III, 14. — [2] Matt. XXII, 21. — [3] Id. VIII, 9, 10.

au prince, et que le devoir de la faire, pour la paix et le bien général, incombe au soldat. Mais quand elle est entreprise par l'ordre de Dieu même, on ne peut sans crime douter qu'elle soit juste, et que son but soit ou d'effrayer, ou d'écraser ou de subjuguer l'orgueil humain; puisque même quand elle est le résultat de l'ambition de l'homme, elle ne saurait nuire, non-seulement à Dieu qui est immuable, mais même à ses saints, pour qui elle devient un exercice de patience, un sujet d'humiliation et l'épreuve d'une main paternelle. Car, personne n'aurait sur eux aucun pouvoir, s'il n'était donné d'en haut; puisqu'il n'y a pas de puissance qui ne vienne de Dieu [1], soit qu'il commande, soit qu'il permette. Or, si un juste, engagé comme soldat sous un roi, même sacrilége, a droit de demander à combattre par son commandement, en respectant l'ordre et la paix chez les citoyens, quand il est assuré que ce qu'on exige de lui n'est point contre la loi de Dieu, ou du moins quand il n'est pas sûr du contraire, en sorte que l'injustice de l'ordre rende peut-être le roi coupable, pendant que l'obéissance excuse le soldat : si, dis-je, il en est ainsi, à combien plus forte raison celui qui fait la guerre par ordre de Dieu est-il irrépréhensible, Dieu ne pouvant jamais commander le mal, comme le savent tous ceux qui le servent ?

CHAPITRE LXXVI.

IL FAUT SUPPORTER LA GUERRE EN VUE DE LA VIE ÉTERNELLE. LES MARTYRS. LES PRINCES CHRÉTIENS.

Si nos adversaires prétendent que Dieu n'a pu commander la guerre, parce que plus tard le Seigneur Jésus-Christ a dit : « Et moi je « vous dis de ne point résister aux mauvais « traitements ; mais si quelqu'un te frappe « sur la joue droite, présente-lui encore la « gauche [2] » : qu'ils comprennent que cette disposition n'est pas dans le corps, mais dans l'âme : car là est l'asile sacré de la vertu qui a habité aussi chez les anciens justes, nos pères. Mais l'ordre exigeait que les circonstances fussent ménagées et les temps distribués, de manière à faire voir clairement que le vrai Dieu est seul le maître et l'arbitre même des biens terrestres, au nombre desquels on range l'autorité royale et le triomphe sur les ennemis, et pour lesquels la cité des impies répandus dans le monde entier, offre plus spécialement ses prières aux idoles et aux démons. Voilà pourquoi l'Ancien Testament voilait sous des promesses temporelles, et tenait en quelque sorte dans l'ombre, le secret du royaume des cieux qui devait être révélé en temps opportun. Mais, quand vint la plénitude des temps, le jour où le Nouveau Testament voilé sous les figures de l'Ancien, devait être manifesté, il fallut donner des preuves évidentes qu'il existe une autre vie pour laquelle on doit mépriser celle-ci, un autre royaume pour lequel il faut supporter avec patience tous les inconvénients des royaumes terrestres. Or, ceux par la confession, les souffrances et la mort desquels il a plu à Dieu de donner cette preuve, s'appellent martyrs, en latin témoins : multitude telle que si le Christ, qui a appelé Saul d'en haut et l'a envoyé au milieu des loups, loup devenu brebis [1], voulait les réunir, les armer et les soutenir dans le combat comme il l'a fait pour les anciens Hébreux, il n'est pas de nations qui pussent leur résister, pas de royaumes qui ne dussent leur céder. Mais, pour confirmer par le témoignage le plus éclatant, cette vérité dès lors à enseigner, qu'il ne faut pas servir Dieu pour le bonheur passager de ce monde, mais en vue de l'éternelle félicité de l'autre vie, il a fallu subir et supporter pour celle-ci ce qu'on appelle communément le malheur. Aussi, dans la plénitude des temps, le Fils de Dieu, formé d'une femme, soumis à la loi, pour racheter ceux qui étaient sous la loi [2], né de la race de David selon la chair [3], envoie ses disciples comme des brebis au milieu des loups; les avertit de ne point craindre ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent tuer l'âme; leur promet que leur corps sera rétabli dans son intégrité, sans qu'il y manque un cheveu [4]; fait rentrer l'épée de Pierre dans le fourreau; guérit l'oreille d'un ennemi que l'Apôtre avait coupée; affirme qu'il pourrait commander à dix légions d'anges de détruire ses ennemis, s'il ne devait boire le calice que la volonté de son Père lui a donné [5]; le boit le premier, le passe à ceux qui le suivent; prêche en paroles la vertu de patience, confirme sa doctrine par son exemple. « C'est « pourquoi Dieu l'a ressuscité d'entre les

[1] Rom. XIII, 1. — [2] Matt. V, 39.

[1] Act. IX. — [2] Gal. IV, 4, 5. — [3] Rom. I, 3. — [4] Matt. X, 16, 28, 30. — [5] Id. XXVI, 52, 53; Luc, XXII, 51, 42; Jean, XVIII, 11.

« morts et lui a donné un nom qui est au-
« dessus de tout nom : afin qu'au nom de
« Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur
« la terre et dans les enfers, et que toute lan-
« gue confesse que le Seigneur Jésus est dans
« la gloire de Dieu le Père [1] ». D'un côté donc, les Patriarches et les Prophètes ont régné pour qu'il fût démontré que c'est Dieu qui donne et ôte les empires ; de l'autre, les Apôtres et les martyrs n'ont pas régné pour faire voir qu'il faut désirer avant tout le royaume des cieux. Ceux-là, étant rois, ont fait des guerres, pour qu'il fût prouvé que c'est Dieu qui donne même de telles victoires ; ceux-ci se sont laissé tuer sans résistance, pour nous apprendre que la plus belle des victoires est de mourir pour la foi. Du reste, là les Prophètes savaient aussi mourir pour la vérité, comme le Seigneur lui-même l'atteste : « Depuis le « sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie [2] » ; et ici, quand ce que le Psalmiste avait prédit de Salomon (qui en latin veut dire Pacifique) : « Et tous les rois de la terre l'adoreront, « et toutes les nations lui seront soumises [3] », se fût accompli dans le Christ Notre-Seigneur : (car il est lui-même notre paix [4]), les empereurs chrétiens, pleins de piété et de confiance en Jésus-Christ, ont remporté la plus glorieuse des victoires sur des ennemis sacrilèges, qui avaient mis leur espérance dans le culte des idoles et des démons : ceux-ci étant trompés par les oracles des démons, et ceux-là étant rassurés par les prédictions des saints, ainsi que le constatent des documents, très-clairs et très-connus, que quelques auteurs ont déjà consignés par écrit.

CHAPITRE LXXVII.

DIEU A DES RAISONS MYSTÉRIEUSES POUR COMMANDER LA GUERRE OU LA PAIX.

Si ces hommes irréfléchis s'étonnent que Dieu ait donné aux dispensateurs de l'Ancien Testament (voile sous lequel se cachait la grâce du Nouveau), des commandements différents de ceux qu'il a donnés aux prédications du Nouveau Testament où se dissipe l'obscurité de l'Ancien ; qu'ils fassent attention que le Seigneur Christ a aussi changé de langage lorsqu'il a dit : « Quand je vous ai « envoyés sans sac, sans besace et sans chaus-
« sure, quelque chose vous a-t-il manqué ?
« Ils répondirent : Rien. Il ajouta donc : Mais
« maintenant que celui qui a un sac ou une
« besace, les prenne, et que celui qui n'en a
« point vende sa tunique et achète une épée ».
A coup sûr, si nos adversaires lisaient ces textes différents dans les deux Testaments, l'Ancien et le Nouveau, ils ne manqueraient pas de crier à la contradiction. Que répondront-ils donc quand c'est le même Sauveur qui dit : Ci-devant « je vous ai envoyés sans « sac, sans besace et sans chaussure », et rien « ne vous a manqué », mais « maintenant, que « celui qui a un sac ou une besace les prenne, « et que celui qui n'en a point vende sa tuni-
« que et achète une épée ? » Comprendront-ils enfin que ces changements de préceptes, de conseils ou de permissions, ne sont point des preuves d'inconstance chez celui qui les donne, mais des mesures ménagées par la sagesse du dispensateur selon la diversité du temps? Car s'ils nous disent que c'est par quelque raison mystérieuse que le Christ a parlé de prendre son sac et sa besace et d'acheter une épée ; pourquoi n'admettent-ils pas aussi que c'est par quelque raison mystérieuse que le même Dieu a ordonné aux Prophètes de faire des guerres justes et l'a défendu aux Apôtres ? Car tout ne se borne pas aux paroles du Seigneur que nous venons de citer d'après l'Evangile ; il y a de plus la conduite des Apôtres qui s'y sont conformés. Car là, ils s'en sont allés sans sac et sans besace, et rien ne leur a manqué : comme le prouve leur réponse à la question du Sauveur ; et, ici, quand il leur parlait d'acheter une épée, ils disaient : « Voici deux épées », et il leur répondit : « C'est assez ». Voilà comment il se fait que Pierre était armé quand il coupa l'oreille du persécuteur, et que le Christ réprime l'élan de son audace [1] ; parce que s'il avait reçu l'ordre de s'armer, il ne l'avait point reçu de frapper. Assurément, le Seigneur avait quelque dessein secret en commandant à ses disciples de prendre des armes et en leur défendant de s'en servir. Néanmoins, à lui appartenait le droit de commander avec raison, à eux incombait le devoir d'obéir sans résistance.

[1] Phil. II, 9-11. — [2] Matt. XXIII, 35. — [3] Ps. LXXI, 11. — [4] Eph. II, 14.

[1] Luc, XXII, 35, 36, 38, 50, 51.

CHAPITRE LXXVIII.

RIEN NE CHANGE POUR DIEU. INIQUITÉ DANS L'HOMME. ACTION MYSTÉRIEUSE DE LA PROVIDENCE.

C'est donc ignorance et calomnie que de blâmer Moïse d'avoir fait la guerre, lui qui eût été moins coupable de la faire de sa propre autorité, que de ne pas la faire quand le Seigneur l'exigeait. Mais pour blâmer Dieu d'avoir donné de tels ordres, ou prétendre qu'un Dieu juste et bon n'a pu les donner, c'est (pour ne pas me servir d'un langage plus dur) le fait d'un homme incapable de comprendre que, pour la divine Providence qui embrasse l'univers entier, ce qui naît n'est point nouveau, et ce qui meurt n'est point perdu, mais que chaque chose, soit natures, soit mérites, disparaît, arrive ou subsiste en son lieu et dans son ordre; que la bonne volonté chez les hommes, se conforme à la loi divine, et que toute passion désordonnée est réprimée par cette même loi divine; en sorte que le bon ne veut que ce qu'on lui commande et que le méchant ne peut que ce qu'on lui permet, et de façon encore à ce que sa volonté injuste ne reste pas impunie. Ainsi donc, dans tout ce que la nature humaine déteste ou craint, il n'y a de condamnable en droit que l'iniquité ; tout le reste est ou le tribut de la nature, ou la peine du péché. Or, l'iniquité dans l'homme consiste à aimer pour elles-mêmes des choses qui doivent être acceptées pour une autre fin, ou à aimer pour une autre fin les choses qu'il faut aimer pour elles-mêmes. Car, par là, il trouble, autant qu'il est en lui, l'ordre naturel dont la loi éternelle exige le maintien. La justice dans l'homme consiste, au contraire, à vouloir n'user des choses que pour les fins auxquelles Dieu les a destinées, ne jouir de Dieu que pour Dieu même, et de soi et de son ami qu'en Dieu et pour Dieu. En effet, celui qui aime Dieu en son ami, aime son ami pour Dieu. Or, ni injustice ni justice ne seraient possibles, si elles n'existaient dans la volonté ; et si elles n'étaient pas possibles, il n'y aurait de justice ni à récompenser, ni à punir : ce qu'on ne peut dire à moins d'être fou. Mais l'ignorance et l'infirmité qui font que l'homme ne sait pas ce qu'il doit vouloir, ou ne peut pas tout ce qu'il veut, appartiennent à un genre de punition mystérieux, et aux impénétrables jugements du Dieu en qui il n'y a point d'injustice [1]. L'infaillible parole de Dieu nous a révélé le péché d'Adam ; et c'est avec vérité qu'il est écrit que tous meurent en lui, et que le péché est entré par lui dans ce monde, et par le péché, la mort [2]. Nous savons aussi de la manière la plus claire et la plus certaine que le corps qui se corrompt, appesantit l'âme, et que cette dépouille terrestre abat l'esprit et le remplit de mille soins [3] ; et il est également certain que la grâce miséricordieuse nous délivre seule de cette punition. C'est ce qui fait que l'Apôtre s'écrie en gémissant : « Malheureux homme que je suis ! qui me dé« livrera du corps de cette mort ? La grâce de « Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur [4] ». Mais comment Dieu distribue-t-il ses jugements et ses miséricordes, pourquoi ceci à l'un, pourquoi cela à l'autre : la raison en est mystérieuse, quoique juste. Nous savons cependant que tout se fait par le jugement ou la miséricorde de Dieu, bien que nous ne connaissions pas les poids, les nombres et les mesures selon lesquels tout est réglé par le Dieu qui a créé tout ce qui existe avec une nature propre [5] ; qui n'a point créé le péché, mais qui en tire parti, et fait en sorte que les péchés, qui ne seraient point péchés s'ils n'étaient contre la nature, soient jugés et arrangés de manière à ne point troubler ni déformer l'ordre universel, et se trouvent dans les lieux et les conditions convenables. Les choses étant ainsi, et comme, par l'action secrète des jugements de Dieu et des volontés humaines, les uns sont gâtés par la prospérité, et les autres en usent modérément, les uns sont abattus par la prospérité, et les autres en profitent ; et comme la vie humaine et mortelle est elle-même une épreuve sur la terre [6] : quel homme peut savoir à qui il est avantageux ou nuisible de régner ou d'obéir, de s'appliquer au travail ou d'être oisif, ou de mourir en paix : ou, au contraire, de commander, de combattre, de vaincre ou d'être tué en guerre, quoiqu'il soit d'ailleurs certain que rien de cela n'est avantageux que par l'effet de la bonté divine, que rien de cela n'est nuisible qu'en vertu d'un jugement divin ?

[1] Rom. IX, 14. — [2] Id. V, 12, 19. — [3] Sag. IX, 15. — [4] Rom. VII, 24, 25. — [5] Sag. XI, 21. — [6] Job, VII, 1.

CHAPITRE LXXIX.

MOÏSE JUSTIFIÉ D'AVOIR PUNI LES ADORATEURS DU VEAU D'OR. ANECDOTE RELATIVE A L'APÔTRE SAINT THOMAS.

Mais à quoi bon réfuter des critiques téméraires qui s'adressent, non plus à des hommes (plût au ciel que cela se bornât là !) mais à Dieu ? Que les dispensateurs de l'Ancien Testament, qui étaient en même temps les Prophètes du Nouveau, aient obéi en tuant des pécheurs ; que les dispensateurs du Nouveau Testament, qui étaient en même temps les interprètes de l'Ancien, aient obéi en mourant de la main des pécheurs : ils ont obéi les uns et les autres au même Dieu qui nous apprend, avec l'à-propos convenable et selon la diversité des temps, que c'est à lui qu'il faut demander les biens temporels et pour lui qu'il faut les mépriser ; qu'il peut envoyer des afflictions temporelles et qu'on doit les supporter pour lui. Qu'a donc fait Moïse, qu'a-t-il donc commandé de si cruel, lorsque plein d'un saint zèle pour les intérêts du peuple confié à ses soins, désirant le voir soumis au seul vrai Dieu, et voyant qu'il s'était laissé aller à fabriquer et à adorer une idole et à prostituer aux démons son cœur impudique, il tira vengeance par le glaive de quelques-uns d'eux, ordonna de frapper sur-le-champ ceux que le Dieu qu'ils avaient offensé condamnait à mort par un secret jugement, inspirant ainsi pour le présent une salutaire terreur, et donnant une sévère leçon pour l'avenir ? Qui ne reconnaîtra qu'il a agi par un vif sentiment d'amour et non par cruauté, quand on entend la prière qu'il adresse à Dieu, en faveur des coupables : « Si vous voulez remettre leur « péché, remettez-leur ; sinon, effacez-moi de « votre livre [1] ? » Tout homme pieux et sage, en rapprochant ce massacre et cette prière, voit clairement et sans aucun doute, quel mal c'est pour l'âme de se prostituer aux démons, puisqu'un homme qui aime tant se montre si sévère. C'est ainsi que l'Apôtre agit par amour et non par cruauté, quand il livre un homme à Satan pour la mort de sa chair, afin que son esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus [2]. Il en a encore livré d'autres, pour qu'ils apprissent à ne plus blasphémer [3]. Les Manichéens lisent des écritures apocryphes, forgées par je ne sais quels savetiers sous le nom des Apôtres. Au temps de leurs auteurs, elles eussent eu l'honneur d'être revêtues de l'autorité de l'Eglise, si les saints et les savants qui vivaient alors et pouvaient les examiner, les eussent trouvées véridiques. Là, on lit cependant que l'apôtre Thomas, se trouvant comme étranger et tout à fait inconnu à un repas de noces, reçut un soufflet d'un serviteur et appela sur le coupable un châtiment prompt et sévère. Ce serviteur étant allé à la fontaine chercher de l'eau pour les convives, un lion se précipita sur lui et le tua ; et la main qui avait frappé la joue de l'apôtre fut séparée du corps, suivant le vœu et la menace du saint, et apportée par un chien sur la table même où était Thomas. Que peut-on voir de plus cruel ? Mais comme on lit, là encore, si je ne me trompe, que le saint demanda la grâce du coupable pour le siècle à venir, le mal se trouva bien compensé ; de telle sorte que ces inconnus, frappés de terreur, comprirent combien l'apôtre était chéri de Dieu, et que cet homme, privé d'une vie qui devait tôt ou tard finir, fut sauvé pour l'éternité. Que ce récit soit vrai ou fabuleux, peu m'importe pour le moment. Mais du moins les Manichéens qui admettent comme vraies et authentiques ces écritures rejetées du canon de l'Eglise, sont forcés de convenir, d'après elles, que la vertu de patience, telle que le Seigneur la recommande en disant : « Si quelqu'un te « frappe à la joue droite, présente-lui encore « l'autre [1] », peut exister dans les dispositions du cœur, sans se manifester par des gestes ou des paroles ; puisque l'apôtre soufflété aima mieux prier Dieu d'épargner l'insulteur dans le siècle à venir et de le punir dans ce monde-ci, que de lui tendre l'autre joue et de l'engager à frapper une seconde fois. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'intérieurement il conservait le sentiment de la charité, et qu'extérieurement il demandait une punition pour l'exemple. Que ce fait soit vrai ou une invention, pourquoi les Manichéens ne voulurent-ils pas croire que Moïse, le serviteur de Dieu, était animé de semblables dispositions à l'égard de ceux qui avaient fabriqué et adoré l'idole, puisque son langage démontre qu'il demanda pardon pour ce péché, en priant Dieu, s'il ne voulait pas faire grâce, de l'effacer lui-même de son livre ? Et quelle différence entre un homme qui reçoit un soufflet et Dieu qui a

[1] Ex. XXXII. — [2] I Cor. V, 5. — [3] I Tim. I, 20.

[1] Matt. V, 39.

délivré son peuple de la servitude de l'Egypte, qui a divisé la mer pour lui livrer passage, qui a enseveli sous les flots ceux qui le poursuivaient, et qu'on abandonne, qu'on méprise, à qui l'on préfère une idole ! Et, quant au châtiment, quelle différence encore entre périr par le glaive, et être tué et mis en pièces par les bêtes féroces, puisque les juges, fidèles à l'esprit des lois publiques, exigent un crime plus grave pour être livré aux bêtes féroces que pour subir le supplice du glaive.

CHAPITRE LXXX.

SUR OSÉE ÉPOUSANT, PAR L'ORDRE DE DIEU, UNE FEMME DE MAUVAISE VIE.

Il ne reste plus rien des critiques méchantes et sacriléges de Fauste, auxquelles je réponds maintenant, sinon celle qui a pour objet ces paroles du Seigneur au prophète Osée : « Prends une femme de mauvaise vie et « qu'elle te donne des enfants [1] ». A propos de ce texte, le cœur impur de nos adversaires est tellement aveuglé qu'ils ne comprennent pas même les paroles si claires que le Seigneur adresse aux Juifs dans l'Evangile : « Les « femmes de mauvaise vie et les publicains « vous précéderont dans le royaume des « cieux [2] ». Qu'y a-t-il de contraire à la bonté divine, qu'y a-t-il d'opposé à la foi chrétienne, à ce qu'une femme de mauvaise vie renonce à ses désordres et devienne une épouse chaste ? Et qu'y a-t-il de plus opposé, de plus répugnant à la foi d'un prophète, que de ne pas croire que tous les péchés d'une femme impudique lui sont remis, dès qu'elle change de vie ? Ainsi, dans ce prophète épousant une prostituée, et dans le salut de cette femme changeant de vie, nous voyons expressément la figure du sacrement dont je parlerai tout à l'heure. Mais qui n'est d'abord frappé de ce que ce fait renferme d'opposé à l'erreur des Manichéens? En effet, les femmes perdues prennent des mesures pour ne pas devenir mères. Or, nos adversaires devraient préférer voir cette femme persévérer dans sa mauvaise conduite, pour ne pas enchaîner leur dieu, plutôt que de la voir épouser un seul homme pour lui donner des enfants.

[1] Os. I, 2. — [2] Matt. XXI, 31.

CHAPITRE LXXXI.

SALOMON JUGÉ PAR LES ÉCRITURES.

Mais de Salomon que dirai-je, sinon que les reproches que lui adresse la fidèle et sainte Ecriture sont bien plus graves que les violentes et niaises injures de Fauste ? En effet, elle a exposé avec vérité et exactitude le bien qu'il y eut d'abord en lui, et le mal qu'il fit ensuite, en abandonnant la voie où il était entré [1]. Fauste, au contraire, les yeux fermés, ou plutôt éteints, n'a pas suivi la lumière qui lui montrait clairement le chemin, mais s'est précipité où son extrême malveillance l'entraînait. Oui, aux yeux des lecteurs religieux et qui les aiment, les saints livres, en produisant les exemples des saints qui ont vécu chastes avec plusieurs femmes, ont mieux fait ressortir l'inconduite de Salomon, qui cherchait moins à remplir le but du mariage, qu'à assouvir sa passion ; toujours également vrais et sans faire acception de personne, ils l'ont blâmé et désapprouvé en disant simplement qu'il aima les femmes, et que ce fut là ce qui l'entraîna dans le profond abîme de l'idolâtrie.

CHAPITRE LXXXII.

SENS MYSTIQUE DE LA VIE DES PATRIARCHES. ABRAHAM. ISAAC. JACOB. LOTH.

Nous avons passé en revue tous les personnages à l'occasion desquels Fauste attaque les Ecritures de l'Ancien Testament ; nous avons rendu à chacun son langage propre ; parmi ces hommes de Dieu, nous avons vengé les uns des calomnies des hérétiques charnels, nous avons blâmé les autres, mais en montrant que l'Ecriture est toujours digne d'éloge et de respect. Voyons maintenant, et selon l'ordre que Fauste lui-même a adopté pour les accuser, ce que signifient les actions de ces personnages, ce qu'elles renferment de prophétique, à quels événements futurs elles se rapportent : ce que nous avons déjà fait pour Abraham, Isaac et Jacob, dont Dieu a voulu être appelé le Dieu [2], comme s'il ne l'était que d'eux, lui qui l'est de toute créature : ne leur accordant point cet honneur sans raison, mais parce que, possédant la science parfaite et souveraine, il voyait en eux une charité sincère et très-grande, et aussi, parce qu'il a, en quelque sorte, consommé dans ces trois Patriarches le

[1] III Rois, III, XI ; Eccli. XLVII. — [2] Ex. III, 15.

grand et admirable mystère de son peuple futur. Ils ont engendré, en effet, non-seulement pour la liberté par des femmes libres, comme Sara, par exemple [1], Rébecca [2], Lia et Rachel [3]; mais aussi, pour la servitude, par la même Rébecca, mère d'Esaü à qui il a été dit : « Tu « seras le serviteur de ton frère [4] ». Ils ont ensuite engendré par des servantes, non-seulement pour la servitude, comme par Agar [5], mais aussi pour la liberté, comme par Bala et Zelpha [6]. De même, dans le peuple de Dieu et par des hommes spirituels, il naît des enfants pour une glorieuse liberté, comme ceux à qui il est dit : « Soyez mes imitateurs comme je le « suis du Christ [7] »; d'autres pour une misérable servitude, comme, par Philippe, Simon [8]; puis, par des serviteurs charnels, il en naît, non-seulement pour un damnable esclavage, à savoir, ceux qui les imitent, mais encore pour une glorieuse liberté, comme ceux à qui l'on dit : « Faites ce qu'ils disent, mais ne faites « pas ce qu'ils font [9] ». Tout homme sage, reconnaissant ce grand mystère dans le peuple de Dieu, maintient, jusqu'à la fin, l'unité de l'Esprit dans le lien de la paix, en s'unissant aux uns, en supportant les autres. Nous en avons autant fait à propos de Loth, en montrant ce que l'Ecriture nous raconte de louable et de blâmable en lui, et quel sens il faut attacher à tout ce récit [10].

CHAPITRE LXXXIII.

UNE ACTION MAUVAISE PEUT PROPHÉTISER LE BIEN.

Nous avons maintenant à examiner à quel événement futur a trait l'inceste de Juda avec sa belle-fille [11]. Mais il faut d'abord admettre, pour ne pas choquer les esprits faibles, que certaines mauvaises actions, racontées dans les Ecritures, ne pronostiquent pas un mal, mais un bien. Car partout la divine Providence maintient la puissance de sa bonté; et comme, d'un commerce adultère, un homme se forme et vient au monde, Dieu tirant ainsi le bien du mal, ainsi que nous l'avons déjà dit [12], et cela par la fécondité de l'union conjugale et non par la honteuse puissance du vice; de même dans les Ecritures prophétiques, qui racontent les mauvaises actions des hommes aussi bien que les bonnes, puisque la narration elle-même est une prophétie, les biens à venir peuvent être prédits par des actions coupables, non par le fait de celui qui les commet, mais bien de celui qui les écrit. Assurément quand Juda, dominé par la passion, abusait de Thamar, il n'avait aucune intention d'attacher à son action un sens prophétique relatif au salut du genre humain; et Judas, qui a trahi le Seigneur, n'avait non plus aucune intention qu'il résultât de son crime rien qui se rapportât à ce même salut des hommes. Or, si, du crime de Judas, le Seigneur a fait résulter un bien immense, notre rédemption par le sang de sa passion; qu'y aurait-il d'étonnant à ce que son Prophète, celui dont il a dit lui-même : « Car c'est de moi qu'il a écrit [1] », eût attaché l'annonce de quelque bien à la mauvaise action de Juda, dans le but de nous instruire ? Car, sous la direction et l'inspiration du Saint-Esprit, le Prophète narrateur recueille, parmi les actions des hommes, celles qui ont quelque rapport avec les choses qu'il veut prophétiser; et pour prophétiser des biens, il importe peu que les actions qui y sont destinées, soient bonnes ou mauvaises. Que m'importe, en effet, quand je veux lire l'histoire, qu'on me dise en encre rouge que les Ethiopiens sont noirs, ou en encre noire que les Gaulois sont blancs ? Cependant, s'il s'agissait de peinture et non d'écriture, j'y trouverais à redire. De même, pour les actions qu'on nous propose à imiter ou à éviter, il importe beaucoup qu'elles soient bonnes ou mauvaises : mais quand il s'agit de prophéties ou écrites ou parlées, la conduite des acteurs est indifférente; qu'ils soient bons ou mauvais, peu importe, pourvu que leur action soit en quelque point la figure de la chose qu'il est question de prophétiser. Voilà, par exemple, Caïphe dans l'Evangile : à considérer son esprit méchant et malveillant, à peser même, au point de vue de l'intention qui les dictait, les paroles qu'il prononçait pour faire condamner un juste à une mort injuste, certainement ces paroles étaient mauvaises; cependant, à son insu, elles exprimaient un grand bien quand il disait : « Il est avanta- « geux qu'un seul homme meure pour le « peuple, et non pas que toute la nation pé- « risse ». Aussi dit-on de lui : « Or, il ne dit « pas cela de lui-même; mais étant le pontife « de cette année-là, il prophétisa que Jésus

[1] Gen. XVI, 1, 2. — [2] Id. XXV, 21. — [3] Id. XXIX, XXX. — [4] Id. XXVII, 40. — [5] Id. XVI, 15. — [6] Id. XXX. — [7] I Cor. IV, 16. — [8] Act. VIII, 13. — [9] Matt. XXIII, 3. — [10] Gen. XIX. — [11] Id. XXXVIII. — [12] Supra, ch. XLVIII.

[1] Jean, V, 46.

« devait mourir pour la nation [1] ». Ainsi l'action de Juda, comme inspirée par le libertinage, était mauvaise ; mais, à son insu, elle prophétisait un grand bien : de lui-même il a fait le mal, mais ce n'est pas de lui-même qu'il a prophétisé le bien. Ces observations préliminaires ne doivent pas seulement s'appliquer à l'acte de Juda, mais à toutes les mauvaises actions des hommes qui pourront se rencontrer et qui sont, dans l'intention du narrateur, la prophétie de quelque bien.

CHAPITRE LXXXIV.

THAMAR ; LES TROIS FILS DE JUDA, HER, ONAN, SELOM. INTERPRÉTATION DE CES NOMS PROPHÉTIQUES.

Dans Thamar donc, belle-fille de Juda, on entend le peuple du royaume des Juifs, à qui les rois issus de la tribu de Juda étaient unis comme époux. C'est avec raison qu'on interprète ce mot de Thamar par amertume, car c'est ce peuple qui a présenté le vase de fiel au Seigneur [2]. Deux espèces de princes qui agissaient mal au sein de la nation, les uns comme nuisibles, les autres comme inutiles, sont représentés par les deux fils de Juda, dont l'un était méchant ou cruel aux yeux du Seigneur, et dont l'autre abusait du mariage pour ne point rendre mère Thamar. Au fait, il n'y a que deux espèces d'hommes inutiles au genre humain : les uns parce qu'ils nuisent, les autres parce qu'ils ne veulent pas donner ce qu'ils ont de bien, préfèrent le perdre en cette vie terrestre et le répandent, pour ainsi dire, à terre. Et comme celui qui nuit est pire que celui qui est inutile, on appelle l'aîné méchant ; celui qui abusait du mariage ne venait qu'après. De plus, le nom de Her, que portait l'aîné, veut dire « Vêtu de « peaux » ; car c'était de peaux que se revêtaient les premiers hommes, expulsés du paradis en vertu de leur condamnation [3]. Le nom du second était Aynan (Onan) qui signifie « leur cha« grin » : le chagrin de qui, sinon de ceux à qui il n'est point utile, bien qu'il ait de quoi l'être, et qui aime mieux répandre son bien à terre ? Or, c'est un plus grand mal d'ôter la vie, ce que signifie « vêtu de peaux », que de ne pas lui venir en aide, ce que signifie « leur « chagrin » ; cependant, on dit que Dieu les mit tous les deux à mort, ce qui signifie en figure qu'il a privé du royaume ces deux espèces d'hommes. Quant au troisième fils de Juda, il n'est point uni à Thamar, ce qui indique l'époque où les rois du peuple juif ont cessé d'être tirés de la tribu de Juda. Il était pourtant fils de Juda, mais on ne le donnait point pour époux à Thamar ; la tribu de Juda subsistait encore, mais elle ne donnait plus de rois au peuple. Aussi le nom de celui-là est-il « Selom », qui signifie « son renvoi ». Evidemment, cette signification ne s'applique point aux saints et aux justes qui, bien qu'ils vécussent en ce temps-là, appartenaient cependant au Nouveau Testament, auquel ils étaient utiles par des prophéties dont ils comprenaient le sens, comme David par exemple. Mais, à l'époque où la tribu de Juda a cessé de donner des rois à la Judée, il ne faut pas compter, parmi ses rois, Hérode le Grand, comme s'il eût été l'époux de Thamar ; car il était étranger, et ne tenait point à la nation par le sacrement de l'onction mystérieuse, espèce de contrat de mariage ; mais il régnait en qualité d'étranger et avait reçu le pouvoir des Romains et de César. Il en faut dire autant de ses fils les Tétrarques, dont l'un s'appelait Hérode, comme son père, et s'entendit avec Pilate lors de la passion du Seigneur [1]. Ces étrangers étaient si peu regardés comme appartenant au royaume mystique des Juifs, que les Juifs eux-mêmes, frémissant de rage contre le Christ, s'écriaient : « Nous n'avons pas « d'autre roi que César [2] ». Cela n'était vrai qu'en ce sens que les Romains dominaient le monde entier : car César n'était pas proprement le roi des Juifs ; mais ils se condamnaient ainsi eux-mêmes dans le double but de rejeter le Christ et de flatter César.

CHAPITRE LXXXV.

APPLICATION PROPHÉTIQUE. PROPHÉTIE DE JACOB RÉALISÉE DANS LE CHRIST.

Le temps où la royauté était sortie de la tribu de Juda, était donc celui de l'avénement du Christ, le vrai Sauveur, notre Seigneur, qui loin de nuire devait rendre tant de services. Car la prophétie portait : « Le roi ne sortira « pas de Juda ni le prince de sa postérité, jus« qu'à ce que vienne celui à qui appartient le « sceptre ; et il est lui-même l'attente des na« tions [2] ». Déjà alors, suivant la prophétie de

[1] Jean, XI, 50, 51. — [2] Matt. XXVII, 34. — [3] Gen. III, 21.

[1] Luc, XXIII, 12. — [2] Jean, XIX, 15. — [2] Gen. XLIX, 10.

Daniel, toute autorité avait disparu du milieu des Juifs, ainsi que l'onction mystique, qui donnait son nom aux christs. Alors vint celui à qui le sceptre était réservé, l'attente des nations, celui qui a reçu l'onction en qualité de saint des saints [1], l'onction de joie au-dessus de tous ceux qui doivent y participer [2]. Il est né, en effet, sous Hérode le Grand [3], mais il a souffert sous Hérode le Jeune, le tétrarque. Venu pour les brebis perdues de la maison d'Israël [4], il avait été figuré par Juda allant tondre ses brebis à Thamna, qui veut dire « manquant », selon les interprètes. Car déjà le prince, l'autorité, l'onction des Juifs manquaient à Juda, en attendant l'arrivée de celui à qui tout cela était réservé. Or, Juda était accompagné de son berger d'Odollam, nommé Iras; et odollamite veut dire « témoignage « dans l'eau ». Evidemment le Seigneur est venu avec ce témoignage, quoique en ayant un plus grand que celui de Jean [5]; néanmoins, par égard pour la faiblesse de ses brebis, il a reçu le témoignage de Jean dans l'eau. Le nom de ce berger, Iras, signifie « vision de mon frère ». En effet, Jean vit son frère, son frère selon la race d'Abraham, selon la parenté de leurs deux mères, Marie et Elisabeth; et, en même temps, il vit son Seigneur et son Dieu, celui de la plénitude duquel il a reçu, comme il le dit lui-même [6]. Il l'a vu parfaitement, et voilà pourquoi il ne s'est pas élevé, entre les enfants des femmes, de plus grand que lui [7] : parce que, de tous ceux qui ont annoncé le Christ, il a vu ce que beaucoup de justes et de prophètes ont désiré voir et n'ont pas vu [8]. Il l'a salué dès le sein de sa mère [9]; il l'a reconnu, mieux encore, à la colombe; et par là, en vrai odollamite, il lui a rendu témoignage dans l'eau [10]. Or, le Seigneur est venu pour tondre ses brebis, c'est-à-dire les décharger de leurs peines et en former les dents de cette Eglise vantée dans le cantique des cantiques, qui ressemblent aux dents d'un troupeau de brebis dépouillées de leur toison [11].

CHAPITRE LXXXVI.

THAMAR, FIGURE DE L'ÉGLISE.

Maintenant que Thamar change d'habits : car Thamar veut dire aussi « qui change »; mais qu'elle conserve le nom d'« amertume », non de l'amertume du fiel qu'elle a présenté au Seigneur, mais de l'amertume des larmes de Pierre [1]. Car Juda se traduit en latin par « confession ». Que l'amertume se mêle donc à la confession, pour indiquer une vraie pénitence. C'est cette pénitence qui féconde l'Eglise établie chez toutes les nations. Car « il « fallait que le Christ souffrît, et qu'il ressus- « citât d'entre les morts le troisième jour, et « qu'on prêchât en son nom la pénitence et « la rémission des péchés à toutes les nations, « en commençant par Jérusalem [2] ». En effet, l'habit de la prostituée, c'est la confession des péchés. Thamar assise sous ce vêtement à la porte d'Enan ou Enaïm, qui veut dire « fon- « taines », est le type de l'Eglise formée de toutes les nations : celle-ci a couru, en effet, comme le cerf aux sources d'eau vive, pour arriver à la postérité d'Abraham, et là, elle est fécondée par quelqu'un qui ne la connaît point, parce qu'il a été prédit d'elle : « Un « peuple que je ne connaissais point est de- « venu mon serviteur [3] ». Elle a reçu en secret l'anneau, le collier et le bâton; elle est marquée de la vocation, ornée de la justification, exaltée par la glorification. Car « ceux « qu'il a prédestinés, il les a appelés; ceux « qu'il a appelés, il les a aussi justifiés, et ceux « qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés [4] ». Mais tout cela, comme je l'ai dit, encore dans le secret, là où se forme la conception de la sainte fécondité. Puis on envoie, comme à une autre femme de mauvaise vie, le bouc promis, le bouc qui est le reproche du péché; et on l'envoie par ce même odollamite qui semble gronder et dire : « Race de vipères [5] ». Mais le reproche du péché ne tombe plus sur celle que l'amertume de la confession a changée. Plus tard, en montrant les signes, l'anneau, le collier et le bâton, elle a confondu le jugement téméraire des Juifs déjà alors représentés par Juda, qui prétendent, même encore aujourd'hui, que ce n'est point là le peuple du Christ, que nous ne sommes point la race d'Abraham. Mais par la production des preuves les plus certaines de notre vocation, de notre justification, de notre glorification, ils seront sans doute confondus, et conviendront que nous sommes justifiés plus qu'eux.

[1] Dan. IX, 24, 27. — [2] Ps. XLIV, 3. — [3] Matt. II, 1. — [4] Id. XV, 24. — [5] Jean, V, 36. — [6] Id. I, 16. — [7] Matt. XI, 11. — [8] Id. XIII, 17. — [9] Luc, I, 44. — [10] Id. III, 21, 22. — [11] Cant. IV, 2.

[1] Matt. XXVI, 75. — [2] Luc, XXIV, 46, 47. — [3] Ps. XVII, 43. — [4] Rom. VIII, 30. — [5] Matt. III, 7.

Je m'étendrais avec plus de détail sur ce sujet et le traiterais en quelque sorte membre par membre et article par article, autant que Dieu voudrait bien bénir mes efforts, si le besoin de finir cet ouvrage, déjà plus considérable que je ne l'aurais voulu, ne m'interdisait des développements qui exigeraient trop de travail.

CHAPITRE LXXXVII.

SENS PROPHÉTIQUE DU PÉCHÉ DE DAVID.

Je dirai maintenant le plus brièvement possible quel était le sens prophétique du péché de David [1]. L'interprétation seule des mots indique déjà ce que ce fait figurait. David veut dire « Fort de la main », ou « Désirable ». Or, quoi de plus fort que ce lion de la tribu de Juda, qui a vaincu le monde [2]? Et quoi de plus désirable que celui dont le Prophète a dit : « Le désiré de toutes les nations vien-« dra [3]? » D'après les interprètes, Bersabée veut dire « Puits de rassasiement ou septième « puits ». Or, laquelle que ce soit de ces deux significations que nous adoptions, nous la trouverons assez convenable ; car l'Eglise est cette épouse du Cantique des cantiques, que l'on appelle « Puits d'eau vive [4] » : et le nombre sept s'adapte à ce puits à cause du Saint-Esprit, à raison de la Pentecôte qui est le jour où le Saint-Esprit descendit du ciel [5]. En effet, il est constant que ce jour se forme de semaines, ainsi que l'atteste le livre de Tobie [6]. Or, à quarante-neuf, résultat de sept multiplié par sept, on ajoute un pour signifier l'unité. C'est à cette raison que se rapporte la pensée de l'Apôtre : « Vous supportant mu-« tuellement en charité, appliqués à conser-« ver l'unité d'esprit, par le lien de la paix [7] ». Ainsi, en vertu du don spirituel, c'est-à-dire septénaire, l'Eglise est devenue le puits de rassasiement; parce qu'il s'est formé en elle « une source d'eau jaillissante jusqu'à la vie « éternelle », et que celui qui en boira « n'aura « jamais soif [8] ». Quant à Urie, l'époux de Bersabée, que signifie son nom, si ce n'est le diable, à qui étaient unis par une alliance détestable, tous ceux que la grâce de Dieu affranchit, pour qu'une Eglise sans tache et sans ride soit unie à son véritable Sauveur [9]? En effet, Urie est interprété « ma lumière de « Dieu » ; et Chettéen (Héthéen) veut dire « Coupé », c'est-à-dire ou qui n'est pas demeuré dans la vérité [1], mais a été séparé, à cause de son orgueil, de la lumière supérieure qu'il tenait de Dieu ; ou qui, tombé pour avoir perdu ses véritables forces, se transforme cependant en ange de lumière [2] et ose encore dire : Ma lumière est de Dieu. David a donc commis un péché grave, monstrueux ; Dieu le lui reproche vivement par la voix du prophète, et il le lave lui-même par le repentir : néanmoins le Désiré de toutes les nations a aimé l'Eglise se lavant sur le toit, c'est-à-dire se purifiant des souillures du siècle, s'élevant par la contemplation spirituelle, au-dessus de la maison de boue et la foulant aux pieds ; puis, après avoir fait une première connaissance en s'unissant à elle, il en a tout à fait éloigné le démon, qu'il a tué ensuite, et contracté avec elle une alliance perpétuelle. Haïssons donc le péché, mais ne lui ôtons pas son sens prophétique ; aimons, autant qu'il mérite de l'être, le David qui nous a délivrés du démon par sa miséricorde ; aimons aussi l'autre David qui a guéri en lui, par l'humilité de la pénitence, la grave blessure que lui avait faite son iniquité.

CHAPITRE LXXXVIII.

CONJECTURE SUR LE SENS DE LA CHUTE DE SALOMON.

Maintenant, que dire de Salomon, que la sainte Ecriture blâme vivement et condamne [3] sans dire nulle part qu'il ait fait pénitence ou que Dieu lui ait pardonné ? Je ne vois absolument pas de quel bien sa déplorable chute a pu être la figure, à moins qu'on ne dise que les femmes étrangères qu'il aima passionnément, étaient le symbole des Eglises choisies du milieu des nations. Assurément, cette interprétation serait admirable si, pour plaire à Salomon, ces femmes eussent abandonné leurs dieux et adoré le sien ; mais comme c'est lui, au contraire, qui, par condescendance pour elles, a offensé son Dieu et adoré les leurs, il n'est pas possible de voir là aucun symbole de bien. Cependant, je crois qu'il y a une prophétie, mais dans un mauvais sens, comme nous l'avons dit à propos de la femme et des filles de Loth. On voit en effet dans Salomon, un mérite étonnant et une chute non moins éton-

[1] II Rois. XI. — [2] Apoc. V, 5. — [3] Agg. II, 8. — [4] Cant. IV, 15. — [5] Act. II, 1, 4. — [6] Tob. II, suiv. les Sept. — [7] Eph. IV, 2, 3. — [8] Jean, IV, 14, 13. — [9] Eph. V, 27.

[1] Jean, VIII, 44. — [2] II Cor. XI, 14. — [3] III Rois, XI.

nante. Or, ce qui se montre en lui à des époques différentes, le bien d'abord et le mal ensuite, se fait voir encore aujourd'hui dans l'Eglise, mais en même temps. Je pense donc que le bien dans Salomon est la figure des bons dans l'Eglise, et le mal, celle des méchants; il n'y a qu'une aire ici, comme il n'y avait là qu'un homme; les bons sont représentés par les grains, les méchants par la paille; ou, dans la même moisson, les bons par le froment, les méchants par l'ivraie [1]. Peut-être une lecture plus attentive de ce qu'on a écrit sur ce prince, pourrait-elle suggérer quelque chose de mieux ou à moi, ou à de plus savants et de plus vertueux. Mais, pour le moment, nous ne nous y arrêtons pas davantage, parce que nous sommes pressés par notre sujet, et que nous ne pouvons nous laisser aller à des digressions qui retarderaient notre marche.

CHAPITRE LXXXIX.

EXPLICATION SUR OSÉE. TEXTE DE SAINT PAUL.

Pour ce qui concerne le prophète Osée, je n'ai pas besoin d'expliquer le sens de son action ni de l'ordre qu'il reçut du Seigneur: « Va, épouse une femme de mauvaise vie, et « qu'elle te donne des enfants de fornication », puisque l'Ecriture elle-même nous fait assez voir l'origine et la raison de cet ordre. Voici, en effet, la suite du texte: « Parce que cette « terre se prostituera et s'éloignera du Sei- « gneur. Et il alla et il prit pour femme Gomer, « fille de Débélaïm, et elle conçut et elle lui « donna un fils. Et le Seigneur lui dit : Nomme « l'enfant Jézrahel, car, dans peu de temps, « je visiterai le sang de Jézrahel sur la maison « de Juda, et je ferai cesser et disparaître le « règne de la maison d'Israël. Et il arrivera « en ce jour-là que je briserai l'arc d'Israel dans « la vallée de Jézrahel. Et elle conçut encore et « elle enfanta une fille. Et le Seigneur dit à Osée: « Nomme-la : Sans miséricorde (Loruchama), « parce que je ne serai plus touché de commi- « sération pour la maison d'Israël, mais que « je l'oublierai entièrement: et j'aurai pitié « de la maison de Juda, et je les sauverai par « le Seigneur leur Dieu, mais je ne les sau- « verai point par l'arc, ni par le glaive, ni par « la guerre, ni par les chevaux, ni par les ca- « valiers. Et Gomer sevra celle qui s'appelait « Sans miséricorde, et elle conçut, et elle en- « fanta un fils. Et le Seigneur lui dit: Appelle- « le: Non mon peuple (Loammi), parce que « vous n'êtes plus mon peuple, et je ne « serai plus votre Dieu. Et le nombre des en- « fants d'Israël sera comme le sable de la mer, « qui ne peut se mesurer ni se compter; et « dans ce lieu même où il leur a été dit: Vous « n'êtes plus mon peuple, on les appellera : « Les fils du Dieu vivant. Et les fils de Juda « et les fils d'Israël s'assembleront, et ils se don- « neront un seul chef, et ils s'élèveront de la « terre parce que le grand jour de Jézrahel « sera venu. Dites à vos frères : Mon peuple, « et à votre sœur : Qui a obtenu miséricorde [1] ». Quand donc le Seigneur explique lui-même clairement le sens figuré de l'ordre qu'il donne et de l'action qui s'ensuit, et quand les épîtres de l'Apôtre attestent que la prophétie s'est accomplie dans la prédication du Nouveau Testament: qui osera nier que cet ordre et cette action aient eu le but que lui assigne, dans les saintes lettres, celui même qui a fait agir le Prophète ? En effet, l'apôtre Paul nous dit: « Afin de manifester les richesses de sa gloire « sur les vases de miséricorde qu'il a préparés « pour la gloire, sur nous qu'il a de plus « appelés, non-seulement d'entre les Juifs, « mais aussi d'entre les Gentils, comme il dit « dans Osée : J'appellerai celui qui n'est pas « mon peuple, mon peuple : celle qui n'a point « obtenu miséricorde, objet de miséricorde; « et il arrivera que dans le lieu même où il « leur fut dit : Vous n'êtes point mon peuple, « ils seront appelés enfants du Dieu vivant [2] ». Paul prouve donc que cette prophétie concernait les Gentils. Pierre, à son tour, écrivant aux Gentils, reproduit la prophétie d'Osée, sans nommer le prophète : « Mais vous êtes, « vous, une race choisie, un sacerdoce royal, « une nation sainte, un peuple conquis, afin « que vous annonciez les grandeurs de celui qui « des ténèbres vous a appelés à son admirable « lumière; vous qui, autrefois, n'étiez point son « peuple, mais qui êtes maintenant le peuple « de Dieu; vous qui n'aviez point obtenu mi- « séricorde, mais qui maintenant avez obtenu « miséricorde [3] ». Cela prouve donc clairement que ces paroles du Prophète : « Et le nombre « des enfants d'Israël sera comme le sable de « la mer, qui ne peut se mesurer ni se comp- « ter », et celles qui suivent : « Et dans ce lieu « même où il leur a été dit: Vous n'êtes plus

[1] Matt. III, 12 ; XIII, 30.

[1] Os. I, 2-11 ; II, 1. — [2] Rom. IX, 23, 26. — [3] I Pier. II, 9, 10.

« mon peuple, on les appellera: Les fils du « Dieu vivant » ; que ces paroles, dis-je, ne s'appliquent nullement à Israël selon la chair, mais à cet autre Israël dont l'Apôtre dit aux Gentils : « Vous êtes donc la postérité d'Abra- « ham, héritiers selon la promesse [1] ». Mais comme, dans l'Israël des Juifs, beaucoup ont cru et croiront, car de là venaient les Apôtres et tant de milliers d'hommes qui s'attachèrent à eux dans Jérusalem [2]; de là venaient les Eglises dont Paul disait aux Galates : « Or, « j'étais inconnu de visage aux Eglises de Ju- « dée qui sont dans le Christ [3] » : ce qui fait qu'il entend par la pierre angulaire dont parle le Psalmiste [4], le Seigneur lui-même, en ce sens qu'il a uni en lui deux murailles, à savoir, celles de la circoncision et de l'incirconcision « pour des deux former en lui-même un seul « homme nouveau, en faisant la paix, et pour « réconcilier à Dieu les deux réunis en un « seul corps, détruisant en lui-même leurs ini- « mitiés par la croix ; et, en venant évangé- « liser la paix à ceux qui étaient loin et à ceux « qui étaient près », c'est-à-dire aux Gentils qui étaient loin, et aux Juifs qui étaient près; « car c'est lui qui est notre paix, lui qui des « deux choses, en a fait une seule [5] » : les choses, dis-je, étant ainsi, c'est avec raison qu'Osée désignant les Juifs par fils de Juda, et les Gentils par fils d'Israël, a dit : « Et les fils de Juda « et les fils d'Israël s'assembleront, et ils se « donneront un seul chef et ils s'élèveront de « terre ». Par conséquent, quiconque rejette une prophétie si évidemment vérifiée par l'accomplissement des faits, ne contredit pas seulement un prophète, mais aussi les épîtres des Apôtres; il ne repousse pas seulement, dans son insolence, des écritures quelconques, mais il s'obstine contre des faits accomplis et d'une évidence éclatante. Peut-être, pour l'action de Juda, fallait-il étudier plus soigneusement la question, afin de pouvoir reconnaître sous le vêtement de la femme appelée Thamar, la prostituée qui représente l'Eglise de la prostitution du culte idolâtrique ; mais ici, comme l'Ecriture s'explique elle-même clairement, et comme le témoignage des Apôtres y apporte encore un nouveau jour, à quoi bon insister là-dessus, et ne pas passer à ce qui nous reste à dire de Moïse, le serviteur de Dieu, et voir ce que valent les objections de Fauste ?

[1] Gal. III, 29. — [2] Act. II, 41; IV, 4. — [3] Gal. I, 22. — [4] Ps. CXVII, 22. — [5] Eph. II, 11-22.

CHAPITRE XC.

SENS SYMBOLIQUE DU MEURTRE DE L'ÉGYPTIEN PAR MOÏSE.

Moïse, défendant un frère et tuant un égyptien, c'est évidemment la figure du Christ Notre-Seigneur prenant notre défense et mettant à mort le démon, acharné à nous nuire pendant ce pèlerinage. Si Moïse ensevelit dans le sable l'homme qu'il a tué [1], il est clair qu'il a vu d'avance le cadavre caché chez ceux qui ne sont point établis sur un fondement solide. Aussi, le Seigneur fonde-t-il son Eglise sur la pierre, et il compare ceux qui écoutent sa parole et la mettent en pratique à un homme prudent qui bâtit sa maison sur la pierre, pour qu'elle ne cède pas aux tentations et ne tombe pas en ruine; et ceux qui l'écoutent et ne la mettent pas en pratique, il les compare à un insensé qui bâtit sur le sable, et dont la maison, éprouvée par les tentations, devient une grande ruine.

CHAPITRE XCI.

CE QUE SIGNIFIENT LES DÉPOUILLES DES ÉGYPTIENS.

Moïse dépouille les Egyptiens par l'ordre du Seigneur son Dieu [2], qui ne commande jamais rien qu'avec la plus parfaite équité. Je me rappelle avoir exposé, autant que je l'ai pu, le sens de cette figure, dans certains livres que j'ai écrits sur la doctrine chrétienne [3] : à savoir que l'or, l'argent et les vêtements des Egyptiens signifiaient certaines doctrines qu'il n'est pas sans profit d'étudier dans les rites mêmes des Gentils. Mais que ce soit là la vraie signification, ou que cela veuille dire que les âmes précieuses, choisies parmi les Gentils, comme des vases d'or et d'argent, avec leurs corps, indiqués par les vêtements, se joignent au peuple de Dieu, pour être délivrées de ce siècle comme d'une autre Egypte : que ce soit, dis-je, l'un ou l'autre de ces sens, ou peut-être un autre encore, il est certain, pour ceux qui lisent ces Ecritures avec piété, que ce n'est point au hasard et dans un but prophétique que tout cela a été commandé, exécuté, écrit.

[1] Ex. II, 12. — [2] Ex. III, 22; XI, 2; XII, 35, 36. — [3] Liv. II, ch. XL.

CHAPITRE XCII.

QUEL ENSEIGNEMENT RENFERME LE MASSACRE DES FABRICATEURS DU VEAU D'OR.

Il serait trop long de traiter en détail de toutes les guerres faites par Moïse. C'est assez d'avoir parlé plus haut, dans cet ouvrage même où je réponds à Fauste, de la guerre faite contre Amalech [1], et d'avoir, autant que le sujet me semblait l'exiger, exposé ce que ce fait contenait de prophétique et de mystérieux. Voyons, maintenant, sur quoi se fonde ce reproche de cruauté adressé à Moïse par des hommes, ou ennemis des anciennes Ecritures, ou étrangers à toute espèce de littérature : ce que Fauste n'a point dit expressément, quand il accusait Moïse d'avoir ordonné et commis bien des cruautés. Mais comme je sais que c'est là le thème habituel de leurs déclamations malveillantes, j'en ai moi-même fait mention plus haut, et justifié le fait pour que les Manichéens de bonne foi, ou les ignorants et les impies cessassent d'y voir un crime. Maintenant, il s'agit de chercher le sens prophétique de cette circonstance que Moïse fit mettre à mort, sans distinction, sans examen préalable, beaucoup de ceux qui avaient fabriqué l'idole en son absence [2]. Or, il est facile de comprendre que le massacre de ces hommes, figure la guerre à déclarer aux vices, semblables à ceux qui ont entraîné ces Israélites au même acte d'idolâtrie. C'est à faire la guerre à ces vices que le Psalmiste nous excite, quand il dit : « Fâchez-vous et ne péchez point [3] ». C'est encore l'ordre que nous donne l'Apôtre en ces termes : « Faites mourir vos membres qui « sont sur la terre : la fornication, l'impureté, « la luxure, les mauvais désirs, et l'avarice, « qui est une idolâtrie [4] ».

CHAPITRE XCIII.

SENS MYSTIQUE DE LA DESTRUCTION DE CETTE IDOLE.

Mais nous avons besoin d'un examen plus attentif pour pénétrer le sens de ce que Moïse fit d'abord, quand il jeta le veau d'or dans les flammes, le réduisit en cendre, le mêla à de l'eau et le fit boire au peuple. Qu'il ait brisé les tables qu'il avait reçues écrites du doigt de Dieu, c'est-à-dire par l'opération du Saint-Esprit, parce qu'il jugeait ce peuple indigne de les entendre lire ; qu'ensuite, pour détruire jusqu'aux derniers vestiges de l'idole, il l'ait livrée aux flammes, broyée, et jetée dans l'eau, soit ! mais pourquoi la fit-il boire au peuple ? Qui ne serait curieux de chercher et de saisir la signification prophétique de ce fait ? Avec de l'attention on reconnaîtra d'abord dans ce veau le corps du démon, c'est-à-dire les hommes de toutes les nations, dont le démon est le chef et qu'il entraîne à de tels sacriléges. Le veau est d'or, parce que les rites de l'idolâtrie sont institués par des hommes qui semblent sages. L'Apôtre dit d'eux : « Parce que, « ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié « comme Dieu, ou ne lui ont point rendu « grâces, mais ils se sont perdus dans leurs « pensées, et leur cœur insensé a été obscurci ; « en disant qu'ils étaient sages, ils sont deve- « nus fous, et ils ont changé la gloire du Dieu « incorruptible contre une image représentant « un homme corruptible, des oiseaux, des « quadrupèdes et des reptiles [1] ». C'est cette apparence de sagesse qui avait fabriqué ce veau d'or, à l'exemple des Egyptiens dont les grands et les savants adoraient des idoles de ce genre. Ce veau figure donc tout le corps de la gentilité, c'est-à-dire tous les peuples livrés à l'idolâtrie. Or, cette société sacrilége, le Christ Notre-Seigneur la consume de ce feu dont il dit dans l'Evangile : « Je suis venu « apporter le feu sur la terre [2] » ; afin que, personne ne pouvant se dérober à sa chaleur [3], et les nations croyant en lui, le feu de sa vertu brûle en elles l'image du démon. Ensuite, tout le corps est brisé, c'est-à-dire, après avoir été séparé du moule d'une coupable fabrication, il est humilié par la parole de vérité ; après quoi il est réduit en poudre et jeté dans l'eau, afin que les Israélites, c'est-à-dire les prédicateurs de l'Evangile, se l'assimilent par le baptême, c'est-à-dire, le fassent entrer dans le corps du Seigneur. C'est à un de ces Israélites, à Pierre, qu'il a été dit des nations mêmes : « Tue et mange [4] ». « Tue et mange ! » et pourquoi pas aussi, brise et bois ? Ainsi ce veau, au moyen du feu, du zèle, du glaive de la parole et de l'eau du baptême, est absorbé par ceux mêmes qu'il s'efforçait d'absorber.

[1] Ex. XVII, 8, 16. — [2] Id. XXXII. — [3] Ps. IV, 5. — [4] Col. III, 5.

[1] Rom. I, 21, 23. — [2] Luc, XII, 49. — [3] Ps. XVIII, 7. — [4] Act. X, 13.

CHAPITRE XCIV.

TOUT, DANS LES ÉCRITURES, TEND AU CHRIST ET A L'ÉGLISE.

Si donc ces passages des Ecritures, qui donnent occasion aux hérétiques de calomnier les Ecritures, étant soigneusement étudiés, et en quelque sorte interrogés, répondent qu'ils renferment des trésors de mystères, d'autant plus admirables qu'ils semblent plus obscurs ; à combien plus forte raison, la bouche de ces impies blasphémateurs devrait-elle rester muette, quand ils sont comme éblouis par l'éclat de la vérité contre laquelle leur esprit oppressé ne sait plus que balbutier ; bien que, les misérables, ils aiment mieux être étouffés par son évidence, que rassasiés de sa douceur ! Ainsi, tout cela n'a qu'une voix pour nommer le Christ ; c'est vers cette tête, déjà montée au ciel, et ce corps qui se débat sur la terre jusqu'à la fin des siècles, que converge la pensée de tous ceux qui ont écrit les saintes lettres ; il faut croire qu'il n'y a pas un texte dans les livres prophétiques qui n'ait trait à un événement futur ; sauf les passages dont le but est de relier ce qui prédit ce roi et son peuple, par des paroles ou des actes propres ou figurés. En effet, comme dans une lyre ou tout autre instrument de musique, tout ce qu'on touche ne rend pas des sons, mais les cordes seulement ; et néanmoins les autres parties de l'instrument ont été fabriquées pour pouvoir attacher et tendre ces mêmes cordes que le musicien doit accorder et frapper pour en tirer une douce harmonie : ainsi, dans ces récits prophétiques, tout ce que l'esprit de prophétie choisit dans les actions humaines ou a quelque rapport avec l'avenir, ou est introduit dans le texte pour relier et rendre sonores, en quelque sorte, les parties qui renferment l'annonce des événements futurs.

CHAPITRE XCV.

LES ÉCRITURES SONT IRRÉPROCHABLES EN TOUT.

Si les hérétiques ne veulent pas entendre comme nous ces récits de faits allégoriques, ou prétendent qu'il n'y faut voir autre chose que le sens littéral, il est inutile de lutter avec des gens qui vous disent : Mon palais n'a pas le même goût que le vôtre ; mais qu'au moins ils croient et comprennent (l'un et l'autre plutôt que ni l'un ni l'autre) que les commandements divins, ou sont destinés à former les mœurs et la piété, ou ont quelque sens figuré ; et, dans ce dernier cas, qu'ils rattachent ces paroles et ces actions figurées à ces mêmes bonnes mœurs et à la piété. Donc, si les Manichéens ou d'autres ne goûtent pas, au sujet des figures renfermées dans les faits, notre interprétation, notre raison, notre opinion : que ce soit assez pour nous, que nos pères, à qui Dieu lui-même rend le témoignage d'une vie vertueuse et fidèle à ses commandements, soient justifiés en vertu d'une règle de vérité qui ne peut déplaire qu'à des cœurs dépravés et faussés dans leurs voies : et aussi que cette partie de l'Ecriture, détestée de l'erreur manichéenne, reste exempte de reproches et digne de respect dans tous les récits qu'elle nous fait des actions des hommes, soit qu'elle les loue, soit qu'elle les blâme, soit qu'elle se contente de les raconter en les abandonnant à notre jugement.

CHAPITRE XCVI.

UTILITÉ DES SAINTES ÉCRITURES.

Du reste, que pouvait-on imaginer de plus utile et de plus salutaire pour ceux qui lisent ou écoutent avec piété les saintes Ecritures, que de leur mettre sous les yeux, non-seulement des hommes de bien à imiter, et des hommes coupables propres à inspirer de l'horreur pour le mal, mais encore les faiblesses et les chutes de quelques hommes de bien, soit qu'ils aient fait pénitence et repris le droit chemin, soit qu'ils aient persévéré dans leur égarement ; et encore la conversion de certains méchants et leurs progrès dans le bien, soit qu'ils aient tenu ferme jusqu'à la fin, ou qu'ils soient retombés dans leurs anciens désordres ; en sorte que les justes ne s'enflent point d'orgueil dans une fausse sécurité, et que les méchants ne repoussent pas les remèdes dans l'endurcissement du désespoir ? Quant aux actions humaines qui n'offrent rien à imiter ni à éviter et que la sainte Ecriture raconte néanmoins, ou elles sont là comme des traits d'union, comme préparation à des sujets plus importants ; ou, par cela même qu'elles semblent inutiles, elles laissent supposer qu'il y a en elles quelque signification mystérieuse ou prophétique. Car nous ne parlons pas de ces livres qui ne contiennent point de prophéties, ou qui n'en renferment qu'un petit nombre,

dont l'accomplissement démontre l'autorité divine par l'éclat le plus visible, le plus frappant, de la vérité; en sorte qu'il faut être complétement fou, pour croire leur langage inutile ou ridicule, quand, non-seulement on les voit humblement acceptés par toute espèce d'hommes et d'esprits, mais qu'on lit ou qu'on sait que tout ce qu'ils contiennent de prédictions est parfaitement réalisé.

CHAPITRE XCVII.

C'EST LE REMÈDE, ET NON LE POISON, QU'OFFRENT LES ÉCRITURES.

Quoi donc ! si quelqu'un, par exemple, en lisant le fait de David, dont il a fait pénitence sur les reproches et les menaces du Seigneur, y prenait occasion de commettre le péché, quoi ! faudrait-il s'en prendre à l'Ecriture ? cet homme ne devrait-il pas, au contraire, être d'autant plus sévèrement condamné qu'il aurait abusé, pour se blesser ou se tuer, d'un récit qui était destiné à le guérir et à le délivrer ? En effet, comme les hommes tombés dans le péché négligent par orgueil le remède de la pénitence, ou se perdent tout à fait parce qu'ils désespèrent de recouvrer la santé et de mériter le pardon : voilà pourquoi on a cité l'exemple d'un si grand homme, afin que les malades se guérissent, et non pour que ceux qui se portent bien se blessent. Ce n'est point à la médecine qu'il faut s'en prendre, si les remèdes servent aux fous à se tuer eux-mêmes, ou aux malfaiteurs à tuer les autres.

CHAPITRE XCVIII.

LES PATRIARCHES ET LES PROPHÈTES, FUSSENT-ILS AUSSI COUPABLES QUE LE VEUT FAUSTE, VAUDRAIENT ENCORE MIEUX QUE LE DIEU DES MANICHÉENS.

Et néanmoins, nos pères les Patriarches et les Prophètes, à qui l'Ecriture rend un si glorieux témoignage de sainteté et de piété : cette Ecriture donnée de Dieu pour le salut du genre humain, de l'aveu de quiconque la connaît ou n'a pas perdu le sens commun : nos pères, dis-je, dussent-ils être voluptueux et cruels, comme les en accuse l'erreur, ou plutôt la fureur des Manichéens, ne seraient-ils pas encore évidemment au-dessus, je ne dis pas de leurs élus, mais même de leur dieu ? Ne vaut-il pas mieux qu'un homme marié se vautre avec une femme de mauvaise vie, que d'être la lumière très-pure, et de se souiller en se mêlant aux ténèbres ? Voilà un homme qui, par avarice et par gourmandise, dit que sa femme est sa sœur, et la vend à un adultère, soit; mais combien plus pervers, combien plus exécrable est celui qui feint d'accommoder son sexe à la convoitise des impudiques, et se livre gratuitement à la profanation et à la corruption ? Celui qui abuse, même sciemment, de ses filles, n'est-il pas moins coupable que celui qui mêle ses membres à de tels désordres, et à de plus grandes turpitudes encore ? Car, que peut-on commettre d'impur, de criminel en ce genre, où votre dieu, Manichéens, ne participe pas ? Si enfin Jacob, placé, comme dit Fauste, entre quatre femmes, eût passé vraiment comme un bouc de l'une à l'autre, sans s'inquiéter d'avoir des enfants, mais par pure volupté : combien il serait encore moins misérable que votre dieu, qui ne subirait pas seulement cette ignominie dans Jacob et dans ses quatre femmes, comme faisant partie de leurs corps et étant mêlé à tous leurs mouvements; mais éprouverait encore la passion dans le bouc même (hideux objet de comparaison produit par Fauste), et se retrouverait partout, par l'effet de son ignoble condition, brûlé d'une ardeur impure dans le bouc, conçu dans la chèvre et engendré dans le chevreau ? Par conséquent, si Juda a été sciemment coupable, non-seulement de fornication, mais d'inceste avec sa propre fille, votre dieu se serait arrêté, vautré, enflammé dans ce crime honteux. David s'est repenti de l'iniquité qu'il avait commise en aimant une femme étrangère et en faisant périr son mari; mais quand votre dieu se repentira-t-il d'avoir été aimé par la race infernale des princes des ténèbres, mâles et femelles, d'avoir livré ses membres à leur passion ; d'avoir tué, non pas le mari d'une femme qu'il aurait aimée, mais ses propres fils dans les membres des démons dont il a été passionnément aimé ? Et quand même David n'aurait pas fait pénitence, quand il n'aurait pas recouvré, au moyen de ce remède, la santé de la justice, il eût encore été meilleur que le dieu des Manichéens. Admettons, en effet, que par cette seule action ou par toutes celles qu'on voudra, il a commis tous les crimes qu'un homme peut commettre ; le dieu des Manichéens, lui, est convaincu de participer à tous les crimes commis par tous

les hommes, d'être déshonoré et souillé par le mélange de tous ses membres. Et Fauste accuse le prophète Osée ! Et si Osée, par un motif de honteuse convoitise, eût aimé et épousé une femme de mauvaise vie, les âmes des deux, celle du voluptueux amant et celle de l'immonde prostituée, eussent été, d'après vos enseignements, des parties, des membres, la nature même de votre dieu ; par conséquent, cette prostituée, (à quoi bon user de détours et ne pas dire la vérité ?) cette prostituée eût été votre dieu ! Car vous ne pouvez objecter qu'il eût maintenu et conservé la sainteté de sa nature, qu'il n'eût été que présenté et non enchaîné à ce corps de prostituée : puisque vous convenez que ces membres de votre dieu sont horriblement souillés, et qu'ils ont grand besoin d'être purifiés. Cette femme de mauvaise vie, que vous osez reprocher à l'homme de Dieu d'avoir épousée, serait donc votre dieu, quand même elle ne se fût pas convertie par un chaste mariage ; ou, si c'est trop, tout au moins vous ne pouvez nier que son âme eût été une partie, quoique minime, de votre dieu. Et elle eût encore valu mieux que lui, parce que, après tout, ce n'était qu'une prostituée, tandis que lui, à raison de son mélange avec tout le peuple des ténèbres, est prostitué dans toutes les prostituées, se vautre, est délié, lié, au loin et au large, dans tous ceux, mâles et femelles, qui commettent la fornication ou se corrompent eux-mêmes, sauf à se vautrer de nouveau, à être délié, lié, dans toute leur progéniture, jusqu'à ce que cette très-immonde partie de votre dieu soit reléguée à l'extrémité du globe comme une prostituée perdue sans ressource. Et ces maux, ces turpitudes, ces déshonneurs, votre dieu n'a pu en préserver ses membres; il y a été invinciblement forcé par un impitoyable ennemi, qu'il n'a pu tuer, malgré ses injures et ses violences, pour sauver soit ses sujets, soit ses membres. Combien donc vaut mieux celui qui tue un égyptien pour défendre un frère et sans souffrir lui-même, cet homme que Fauste accuse, avec une étonnante légèreté, et sans songer à son Dieu : aveuglement plus étonnant encore ! Qu'il eût bien mieux valu pour ce dieu enlever les vases d'or et d'argent des Egyptiens que de voir ses membres devenir la proie du peuple des ténèbres ! Et après qu'il a fait une guerre si malheureuse, ses adorateurs reprochent au serviteur de notre Dieu d'avoir fait des guerres ; des guerres où lui et les siens ont constamment triomphé des ennemis, où le peuple d'Israël a fait des prisonniers et des prisonnières : ce que votre dieu n'eût certainement pas manqué de faire s'il l'avait pu. Ce n'est donc pas là blâmer le mal, mais jalouser plus heureux que soi. Et en quoi Moïse a-t-il été cruel pour avoir puni par le glaive un peuple qui avait si gravement offensé Dieu ? Et pourtant il demande grâce pour cette faute et s'offre lui-même comme victime à la vengeance céleste. Mais admettons qu'il ait agi en cette circonstance par cruauté, et non par pitié : il serait encore bien au-dessus de votre dieu. Car certainement s'il eût envoyé contre un gros d'ennemis un des siens, un homme innocent et docile, et que celui-ci eût été fait prisonnier, jamais, après la victoire, il n'eût condamné cet homme; et c'est cependant ce que votre dieu a fait d'une partie de lui-même qu'il clouera au globe, parce qu'elle a obéi à ses ordres, parce qu'elle a marché contre les bataillons ennemis, et bravé la mort pour sauver son royaume. Mais, dit-on, pendant une série de siècles, cette partie déjà mêlée et unie aux méchants, n'avait point obéi aux commandements. Voyons pourquoi. Si c'était de sa propre volonté, la faute était réelle et la peine était juste ; mais si la volonté peut être coupable, il n'y a donc pas de nature contraire qui force à pécher, et par conséquent le système des Manichéens est convaincu de mensonge et se trouve sapé par la base. Si, au contraire, elle a été vaincue par l'ennemi contre qui on l'avait envoyée, si elle a été accablée par un désastre extérieur auquel elle n'a pu résister, la peine est injuste et devient une monstrueuse cruauté. Mais on invoque, pour excuser le dieu, la loi de la nécessité. Eh bien ! que ce soit là le dieu de ceux qui ne veulent par adorer Dieu. Il faut néanmoins convenir que les adorateurs de ce dieu, quoique très-coupables de l'adorer, valent encore mieux que lui, puisqu'ils existent ; tandis qu'il n'est, lui, que néant, qu'une vaine fiction, une chimère. Passons maintenant aux autres arguties et rêveries de Fauste.

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

Fauste attaque la généalogie du Christ selon saint Matthieu. — Le Saint prouve que le Christ est tout à la fois Fils de Dieu et issu de la race de David par Marie et par Joseph son époux. — L'homme tout entier vient de Dieu. — Joachim, père de Marie. — Dieu est l'auteur de notre corps.

CHAPITRE PREMIER.

IL Y A EU PLUSIEURS JÉSUS : DUQUEL S'AGIT-IL ?

Fauste. Un jour que je disputais dans une nombreuse assemblée, un homme prit la parole et me dit : Admets-tu que Jésus soit né de Marie ? — De quel Jésus parles-tu ? répondis-je. Car il y a eu plusieurs Jésus dans la loi hébraïque : un, fils de Navé et disciple de Moïse [1] ; un autre, fils du grand-prêtre Josédech [2] ; un troisième, qu'on appelle fils de David [3] ; un autre encore qu'on appelle Fils de Dieu [4]. Duquel des quatre me demandes-tu si je le crois fils de Marie ? — Du Fils de Dieu, réplique-t-il. — Et sur quelle autorité, d'après quel maître l'admettrais-je ? — D'après Matthieu. — Qu'a donc écrit Matthieu ? — « Livre « de la généalogie de Jésus-Christ, fils de « David, fils d'Abraham, etc..... [5] » — Je pensais, repartis-je, que tu allais dire : Livre de la généalogie de Jésus-Christ Fils de Dieu, et je me disposais à protester ; mais comme tu as cité le texte si fidèlement, je n'ai qu'une observation à te faire : c'est de réfléchir à ce que tu viens de dire. Car ce n'est pas la généalogie du Fils de Dieu que Matthieu prétend s'être proposé d'écrire, mais celle du fils de David.

CHAPITRE II.

SAINT MATTHIEU, SELON FAUSTE, NE DONNE JÉSUS POUR FILS DE DIEU QU'AU SORTIR DU BAPTÊME.

Jusque-là, à ajouter foi à ses paroles, l'enfant de Marie sera pour moi le fils de David ; mais, dans toute cette généalogie, il n'est nulle part fait mention du Fils de Dieu, jusqu'à l'époque du baptême, et tu calomnies l'écrivain en pure perte, quand tu supposes qu'il a enfermé le Fils de Dieu dans le sein d'une femme. Mais Matthieu réclame, comme on le voit, dès la première ligne, il se justifie de cette imputation sacrilége, attestant que c'est le fils de David, et non le Fils de Dieu qu'il fait sortir de cette suite de générations. Si tu consultes la pensée et le but de l'écrivain, il entend moins nous le donner comme né de Marie, que comme formé par le baptême dans l'eau du Jourdain. Il nous dit, en effet, que celui que Jean a baptisé, celui qu'il a, dès le début, désigné comme fils de David, est devenu, ce jour-là, Fils de Dieu [1], à un certain âge déjà, (environ trente ans, selon Luc), alors qu'on entendait une voix lui dire : « Tu es mon Fils; « je t'ai engendré aujourd'hui [2] ». Tu vois donc que ce qui était né de Marie, trente ans auparavant, selon Luc, n'était point proprement le Fils de Dieu, mais ce qui a été fait par le baptême dans le Jourdain, c'est-à-dire un homme nouveau, tel qu'il se forme en nous quand nous passons des erreurs de la gentilité à la foi en Dieu. Et encore, je ne sais si la foi que vous appelez catholique lui donne suffisamment cette qualité ; mais, en tout cas, c'est l'opinion de Matthieu, si toutefois ces paroles sont de lui. Car nulle part on ne lit, à propos des enfantements de Marie, que ces paroles aient été prononcées : « Tu es mon Fils, je t'ai « engendré aujourd'hui », ou : « Celui-ci est « mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes « complaisances ». Cela n'a été dit que lors de l'expiation du Jourdain. Si tu crois à ces textes tels qu'ils sont écrits, tu seras un disciple de Matthieu (car c'est là le terme que je dois employer), mais point un catholique. Car nous connaissons la foi catholique, qui est aussi éloignée de la pensée de Matthieu qu'elle l'est de la vérité. En effet, d'après votre symbole, vous croyez en Jésus-Christ Fils de Dieu, qui est né de la vierge Marie : par conséquent votre foi est que le Fils de Dieu est venu par la vierge Marie ; celle de Matthieu, qu'il est venu par le Jourdain ; et la nôtre qu'il vient de Dieu, d'où il suit que Matthieu, en supposant le texte authentique, vous est aussi

[1] Ex. XXXIII, 11 ; Eccli. XLVI, 1. — [2] Agg. I, 1. — [3] Rom. I, 1, 3. — [4] Marc, I, 1. — [5] Matt. I, 1.

[1] Matt. III, 16, 17. — [2] Luc, III, 23, 22.

opposé qu'à nous ; sauf qu'il est un peu plus habile que vous en nommant ce qui est né d'une femme, fils de David, plutôt que le Fils de Dieu. Vous êtes donc forcés d'avouer de deux choses l'une : ou que ce n'est pas Matthieu qui a écrit cela, ou que vous n'avez pas la foi apostolique.

CHAPITRE III.

JÉSUS N'ÉTANT PAS FILS DE JOSEPH, N'EST POINT FILS DE DAVID.

Pour nous, bien que personne ne puisse nous faire renoncer à la croyance que le Fils de Dieu vient de Dieu, cependant s'il fallait faire une large concession à l'ignorance malhabile, et si nous devions absolument admettre des erreurs, nous aimerions mieux Jésus devenu Fils de Dieu dans le Jourdain que naissant Fils de Dieu du sein d'une femme. Du reste, l'enfant né de Marie, s'il en est né un, ne peut être nommé fils de David, à moins qu'il ne soit prouvé qu'il a Joseph pour vrai père. Or, c'est ce que vous n'accordez pas ; il faut donc que vous renonciez à le dire fils de David. En effet, la généalogie descend d'Abraham à David, et de David à Joseph par tous les patriarches des Hébreux : mais Jésus n'étant point conçu de Joseph, comme on le lit, il n'est donc point fils de David : et Matthieu est véritablement fou de nous donner tout d'abord pour fils de David celui dont il va dire qu'il n'est point né de l'union de Joseph et de Marie. Ainsi donc, si le fils de Marie même ne peut être appelé fils de David, parce qu'il n'est pas le fils de Joseph, à combien plus forte raison ne peut-il être nommé le Fils de Dieu.

CHAPITRE IV.

MARIE ELLE-MÊME NE DESCEND POINT DE DAVID, SELON FAUSTE.

De plus, la Vierge elle-même ne nous est point donnée comme issue de la tribu à laquelle appartenait certainement David, je veux dire la tribu de Juda, qui fournissait des rois aux Juifs ; mais elle était de la tribu de Lévi, qui donnait les prêtres : ce qui est évident, puisqu'elle a eu pour père un certain prêtre du nom de Joachim, qui n'est mentionné nulle part dans la susdite généalogie. Comment donc rattachera-t-on Marie à la race de David, à laquelle ni son père ni son mari n'appartenaient ? Par conséquent, tout ce qui a pu naître d'elle, n'est point fils de David, à moins qu'on ne la rapproche tellement de Joseph, qu'elle soit évidemment ou sa fille ou son épouse.

CHAPITRE V.

FAUSTE RÉFUTÉ PAR LE TEXTE DE SAINT MATTHIEU.

Augustin. La foi catholique, et en même temps apostolique, est que Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ est Fils de Dieu selon la divinité, et fils de David selon la chair. Nous le démontrons par l'Evangile et par les lettres des Apôtres, de telle sorte qu'on ne peut contester nos preuves, à moins de rejeter ces parties de l'Ecriture. Nous ne procédons pas comme cet inconnu, que Fauste se donne pour adversaire, qui cite quelques mots, et n'a plus d'autres témoignages à opposer aux arguties de l'imposteur. Quand j'aurai produit ces témoignages, Fauste n'aura plus rien à répliquer ; il ne lui restera d'autre ressource que de recourir au moyen par lequel il cherche à éluder les vérités les plus clairement exprimées dans les Ecritures, à savoir de prétendre qu'il y a eu des falsifications et des interpolations dans ces livres divins. J'ai déjà réfuté plus haut, autant que cela m'a paru nécessaire, et dans cet ouvrage même, cette folie, cette manie présomptueuse et cette audace ; je n'ai donc pas besoin de répéter ce que j'ai dit, puisqu'enfin il faut songer à garder des bornes. A quoi bon rechercher et recueillir tous les témoignages dispersés dans toutes les Ecritures, pour prouver contre Fauste, par des livres d'une autorité incontestable et divine, que celui que nous appelons Fils unique de Dieu, Dieu en Dieu de toute éternité, est le même que nous appelons aussi fils de David, parce qu'il a pris la forme d'esclave de la Vierge Marie, épouse de Joseph ? Mais comme Fauste discute ici sur Matthieu, et que je ne puis pas donner en entier le livre de cet évangéliste, chacun peut le lire et voir comment Matthieu suit jusqu'à sa passion et à sa résurrection celui qu'il nomme fils de David au moment de donner sa généalogie, et ne le distingue point de celui qu'il déclare conçu du Saint-Esprit et né de la Vierge Marie. Et il apporte en preuve ces paroles du Prophète : « Voilà que la « Vierge concevra et enfantera un Fils et on « le nommera Emmanuel, ce que l'on inter-

« prête par, Dieu avec nous [1] ». Il déclare que celui qui, étant baptisé par Jean, entendit une voix du ciel dire : « Celui-ci est mon Fils « bien-aimé en qui j'ai mis mes complaisan- « ces [2] », est le même que celui qu'on appelle, à partir de l'enfantement de la Vierge : « Dieu « avec nous ». A moins que Fauste ne trouve que le nommer Dieu, soit moins que de l'appeler Fils de Dieu. Car pour prouver que Matthieu ne l'a cru Fils de Dieu qu'au sortir du baptême, il se base sur cette parole descendue du ciel : « Celui-ci est mon Fils » ; tandis que l'Evangéliste a déjà cité le témoignage du Prophète inspiré d'en haut, où l'enfant même de la Vierge est appelé : « Dieu avec nous ».

CHAPITRE VI.

FAUSTE QUI A CALOMNIÉ ABRAHAM, ISAAC ET JACOB, ESSAIE D'ÉBRANLER L'AUTORITÉ DE SAINT MATTHIEU.

Nous devons ainsi observer et suivre pas à pas ce fou, ce misérable babillard qui ne manque jamais l'occasion de donner une apparence de fausseté aux textes de l'Ecriture dans l'esprit de ceux qui lisent ses sottises. C'est ainsi qu'il a dit qu'Abraham, lorsqu'il rendait mère sa servante, ne croyait point à la promesse que Dieu lui avait faite de lui donner un fils de Sara, tandis que l'Ecriture atteste que cette promesse n'a été faite que plus tard [3]. C'est ainsi qu'il accuse le patriarche d'avoir menti en faisant passer Sara pour sa sœur, tandis qu'il n'a lu nulle part la généalogie de Sara dans les Ecritures, qui sont ici les seuls témoins à consulter [4]. C'est ainsi qu'il accuse Isaac d'avoir aussi menti en donnant Rébecca pour sa sœur, alors que l'origine de celle-ci est clairement constatée dans l'Ecriture [5] ; qu'il fait un crime à Jacob, de ce qu'il y avait chaque jour contestation entre ses quatre femmes, à qui s'emparerait de lui pour la nuit, lorsqu'il rentrait de la campagne, quand on lui démontre qu'il n'a lu cela nulle part. Voilà l'homme qui se vante de haïr comme menteurs les auteurs des divines Ecritures ; qui ose calomnier l'autorité de l'Evangile, si haute, si respectée du monde entier, jusqu'à chercher à faire croire que c'est un inconnu sous le nom de Matthieu (il n'ose dire Matthieu lui-même, pour ne pas être écrasé sous le poids d'un nom d'apôtre), qui a écrit sur le Christ des choses qu'il ne veut pas croire, et qu'il essaie de réfuter par de calomnieux sophismes.

[1] Luc, VII, 14 ; Matt. I, 23. — [2] Matt. III, 17. — [3] Gen. XVI, 4 ; XVII, 17. — [4] Id. XII, 13 ; XX, 2, 12. — [5] Id. XXVI, 7 ; XXIV.

CHAPITRE VII.

JÉSUS EST A LA FOIS FILS DE DIEU ET FILS DE DAVID.

Ces paroles : « Celui-ci est mon fils bien- « aimé, en qui j'ai mis mes complaisances », qui ont été prononcées près des eaux du Jourdain, l'ont été également sur la montagne [1]. Or, de ce que cette voix a retenti, ici aussi, du haut du ciel, il ne suit pas que Jésus n'ait pas été Fils de Dieu auparavant ; puisque c'est du sein de la Vierge « qu'a pris la forme d'esclave « Celui qui étant dans la forme de Dieu, n'a « pas cru que ce fût une usurpation de se faire « égal à Dieu [2] ». Enfin, le même apôtre Paul dit ailleurs, dans le langage le plus clair : « Mais lorsqu'est venue la plénitude des « temps, Dieu a envoyé son Fils formé d'une « femme, soumis à la loi [3] » ; employant le mot femme dans le sens de la locution hébraïque (*Mulier* au lieu de *Femina*). Jésus est donc Fils de Dieu et Seigneur de David, selon la divinité, et en même temps fils de David, de la race de David, selon la chair. Et si ce point de notre croyance était inutile, l'Apôtre ne le recommanderait pas aussi vivement à Timothée, en disant : « Souvenez-vous que le « Seigneur Jésus-Christ, de la race de David, « est ressuscité d'entre les morts, selon mon « Evangile [4] ». Il a d'ailleurs soigneusement prévenu les fidèles que quiconque annonce un autre Evangile, doit être anathème [5].

CHAPITRE VIII.

COMMENT LE CHRIST, MARIE ET JOSEPH SONT DE LA FAMILLE DE DAVID.

Qu'il y a-t-il donc de choquant, pour un disciple du saint Evangile, à ce que le Christ né de la Vierge sans la participation de Joseph, soit cependant appelé fils de David, quoique Matthieu l'Evangéliste fasse descendre sa généalogie, non pas jusqu'à Marie, mais jusqu'à Joseph ? La première raison de cela, est qu'il fallait d'abord faire honneur à l'époux, à cause de son sexe : car, pour s'être abstenu

[1] Matt. XVII, 5. — [2] Phil. II, 7, 6. — [3] Gal. IV, 4. — [4] II Tim. II 8. — [5] Gal. I, 8, 9.

de son épouse, Joseph n'en est pas moins son époux, puisque le même Matthieu qui nous raconte que la Vierge avait conçu, non de son époux, mais du Saint-Esprit, nous dit aussi que l'Ange appela Marie épouse de Joseph. Et si ce n'est pas l'apôtre Matthieu qui a écrit ces vérités, mais, comme le pensent les Manichéens, quelque autre qui aurait écrit ces faussetés sous son nom, ce faussaire se serait-il contredit dans des choses si évidentes, si rapprochées, au point d'amener, sans raison aucune, jusqu'à Joseph, qu'il dit n'avoir point connu Marie, la généalogie de celui qu'il appelle Fils de David, né de la Vierge Marie sans la participation d'aucun homme, et cela, en donnant par ordre de générations tous les noms de ses ancêtres? Si, en effet, un homme énumérait les ancêtres du Christ, de David à Joseph, et l'appelait fils de David, et qu'un autre le déclarât né de la Vierge Marie, sans la participation d'aucun homme, mais ne l'appelât point fils de David : il ne faudrait pas pour cela conclure de leur contradiction que l'un du moins, sinon tous les deux, serait dans le faux. Nous devrions penser, au contraire, que tous les deux ont pu dire la vérité : à savoir que Joseph devait être nommé époux de Marie, chaste époux, non par le commerce charnel, mais par l'affection, non par l'union du corps, mais par celle, bien plus précieuse, de l'âme; que par conséquent l'époux de la Vierge mère du Christ n'a point dû être détaché de la suite des parents du Christ, et que Marie elle-même avait dans les veines quelques gouttes du sang de David, afin que la chair du Christ, quoique enfantée d'une Vierge, ne pût être étrangère à la race de David. Mais comme c'est un seul et même écrivain qui dit les deux choses, qui nous présente Joseph comme époux de Marie et la Vierge comme mère du Christ, le Christ comme issu de la race de David, et Joseph comme faisant partie de la généalogie du Christ, à partir de David : que reste-t-il à celui qui aime mieux croire à l'Evangile qu'aux fables des hérétiques, sinon d'admettre que Marie n'était point étrangère à la famille de David, qu'on ne l'a pas appelée, sans raison, épouse de Joseph, bien qu'il ne lui ait point été uni charnellement, mais par égard pour le rang dû au sexe, et à cause de l'union de leurs cœurs; que Joseph n'a point dû être détaché de l'arbre généalogique, à cause de sa dignité d'homme et pour ne pas paraître séparé de la femme à qui son affection l'unissait, et aussi pour que les disciples fidèles du Christ ne considérassent point l'union charnelle comme tellement essentielle au mariage, qu'on ne puisse être époux sans elle, mais qu'ils apprissent que des époux fidèles sont d'autant plus unis aux membres du Christ, qu'il imitent de plus près les parents du Christ.

CHAPITRE IX.

JOACHIM, PÈRE DE MARIE, SELON UN LIVRE APOCRYPHE.

Nous croyons donc que Marie tenait aussi à la race de David, parce que nous croyons aux Ecritures qui affirment ces deux choses : que le Christ est de la race de David selon la chair [1], et que Marie est devenue sa mère, non par union charnelle avec aucun homme, mais en restant Vierge [2]. Ainsi, quiconque nie que Marie ait été de la famille de David, résiste évidemment à l'autorité si respectable des Ecritures; il faut qu'il nous démontre le contraire, il faut qu'il le prouve, non par des écrits quelconques, mais par des Ecritures ecclésiastiques, canoniques, catholiques. Les autres sont pour nous, sous ce rapport, sans poids et sans autorité. Ce sont celles-là que reçoit et maintient l'Eglise, l'Eglise qu'elles ont prophétisée et qui existe telle qu'elle a été promise. Par conséquent, l'assertion de Fauste, que Marie aurait eu pour père un prêtre nommé Joachim, de la tribu de Lévi, ne reposant sur aucun témoignage canonique, je ne m'en embarrasse pas le moins du monde. Mais quand je l'admettrais, je pourrais m'en tirer encore en disant que ce Joachim devait tenir en quelque façon à la race de David et était passé par quelque adoption de la tribu de Juda à celle de Lévi, soit lui, soit un de ses aïeux; ou qu'il était né dans la tribu de Lévi, de manière à avoir des liens de consanguinité avec la race de David. C'est ainsi que Fauste lui-même avoue qu'il aurait pu se faire que Marie fût de la tribu de Lévi, bien qu'il soit constant qu'elle a été donnée à un homme de la race de David, c'est-à-dire de la tribu de Juda; il ajoute même qu'on aurait pu admettre le Christ comme un fils de David, si Marie avait été fille de Joseph. Par conséquent, si, étant fille de Joseph, elle s'était mariée dans

[1] Rom. I, 3; II Tim. II, 8. — [2] Matt. I, 18; Luc, I, 27.

la tribu de Lévi, on serait autorisé à appeler fils de David tout enfant qui naîtrait d'elle, même dans la tribu de Lévi ; de même si la mère de ce Joachim, que Fauste donne pour père à Marie, étant de la tribu de Juda et de la race de David, s'était mariée dans la tribu de Lévi, on pourrait en toute vérité dire que Joachim, Marie et son fils seraient de la race de David. Voilà ce que j'admettrais, ou quelque autre chose de ce genre, si j'attachais de la valeur à un livre apocryphe où on lit que Joachim fut père de Marie, plutôt que d'accuser de mensonge l'Evangile où il est écrit, tout à la fois que Jésus-Christ, Fils de Dieu, notre Sauveur, était, selon la chair, de la race de David, et qu'il est né de la Vierge Marie. Il nous suffit donc que les Ecritures qui affirment cela, et auxquelles nous croyons, ne puissent être convaincues de fausseté par ceux qui les combattent.

CHAPITRE X.

COMMENT LE FILS DE DIEU A ÉTÉ ENFERMÉ DANS LE SEIN D'UNE VIERGE. APOSTROPHE AUX MANICHÉENS.

Que Fauste ne réplique pas : Si je ne puis prouver que Marie n'était pas de la race de David, c'est à toi à démontrer qu'elle en était. Car je le démontre par le document le plus clair, le plus irréfragable, puisque l'Ecriture, dont l'autorité ne saurait être ébranlée, affirme que le Christ est de la race de David et qu'il a eu pour mère la Vierge Marie sans la participation d'aucun homme. Mais quelle délicatesse dans Fauste, quelle sainte horreur pour tout ce qui blesse la décence, quand il nous dit : « Vous calomniez l'écrivain en pure « perte, quand vous supposez qu'il a enfermé « le Fils de Dieu dans le sein d'une femme ! » Assurément, la foi catholique, qui reconnaît que le Christ, Fils de Dieu, est né d'une vierge selon la chair, n'enferme pas ce même Fils de Dieu dans le sein d'une femme, de telle sorte qu'il ne soit plus dehors, qu'il ait cessé de gouverner le ciel et la terre, qu'il ait quitté le sein de son Père. Mais vous, Manichéens, dont l'intelligence ne saisit que des images matérielles, vous ne comprenez rien à ceci : comment le Verbe de Dieu, vertu et sagesse de Dieu, subsistant en lui-même et dans son Père, gouvernant l'univers créé, atteint d'une extrémité à l'autre avec force et dispose toutes choses avec douceur [1]. Dans cette merveilleuse et ineffable facilité de tout disposer, il s'est préparé une mère sur la terre ; et, pour racheter ses serviteurs de la servitude de la corruption, il a pris en elle la forme d'un esclave, c'est-à-dire un corps mortel ; après avoir pris ce corps, il l'a montré ; après l'avoir montré, il l'a livré à la mort ; après l'avoir livré à la mort, il l'a ressuscité, il l'a rebâti comme on relève un temple détruit. Mais vous qui repoussez ces croyances comme sacrilèges, vous enfermez votre dieu, non plus dans le sein d'une vierge, mais dans le ventre de toutes les femelles des animaux, depuis l'éléphant jusqu'à la mouche. Quoi ! vous méprisez le vrai chrétien parce qu'il reconnaît que le Verbe s'est fait chair dans le sein d'une vierge, qu'il s'est fait de l'homme un temple, sans aucun changement dans sa nature propre, en conservant son immuable pureté ; et votre dieu vous est cher parce qu'étant enchaîné par tant de liens charnels, souillé même dans la partie qui doit être clouée à notre globe, il demande en vain merci, ou même est tellement accablé, qu'il n'a pas seulement la force de crier au secours !

[1] Sag. VIII, 1.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

Dieu, selon Fauste, n'a créé en nous que l'homme intérieur, et n'est point l'auteur de notre corps. — Dieu a fait l'homme tout entier.

CHAPITRE PREMIER.

QUEL EST, D'APRÈS FAUSTE, L'HOMME QUE DIEU CRÉE EN NOUS. DIEU N'EST PAS L'AUTEUR DE NOTRE CORPS.

Fauste. Pourquoi niez-vous que l'homme soit créé de Dieu ? — Nous ne nions pas absolument que l'homme soit créé de Dieu ; nous demandons seulement quelle espèce d'homme, quand et comment il est créé. En effet, selon l'Apôtre, il y en a deux : l'un qu'il appelle parfois extérieur, plus souvent terrestre, ou encore vieil homme ; l'autre qu'il appelle intérieur, céleste, nouveau [1]. Nous demandons lequel de ces deux hommes est l'œuvre de Dieu. Il y a aussi dans notre naissance deux époques : l'une, quand nous sommes enchaînés dans les liens de la chair et que la nature nous met au jour ; l'autre, quand la vérité nous arrache à l'erreur et nous régénère, en nous initiant à la foi. C'est cette seconde naissance que Jésus désigne dans l'Evangile, quand il dit : « Si qu'elqu'un ne naît de « nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu ». Et comme Nicodème, comprenant mal et hésitant, demandait comment cela pouvait se faire, puisque le vieillard ne peut pas rentrer dans le sein de sa mère et naître une seconde fois, Jésus lui répondit et lui dit : « Si quelqu'un « ne naît pas de l'eau et de l'Esprit-Saint, il « ne peut voir le royaume de Dieu ». Puis il continue : « Ce qui naît de la chair est chair, « et ce qui naît de l'Esprit est esprit [2] ». Si donc notre naissance corporelle n'est pas la seule, mais qu'il y en ait une autre par laquelle nous renaissons de l'Esprit, il n'est pas d'un médiocre intérêt de chercher de laquelle des deux Dieu est l'auteur. Il y a également deux manières de naître : l'une propre à la passion et à l'incontinence, par laquelle nous sommes engendrés d'une manière honteuse par des esclaves de la volupté ; l'autre honnête et sainte, par laquelle nous sommes initiés à la foi, dans le Christ Jésus, par l'Esprit-Saint, sous l'enseignement des hommes de bien : ce qui fait que toute religion, et surtout la chrétienne, appelle au sacrement dès la première enfance. Tel est le sens de ces paroles de l'Apôtre : « Mes petits enfants, pour qui je sens « de nouveau les douleurs de l'enfantement, « jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous [1] ». Ainsi donc, il ne s'agit plus de savoir si Dieu fait l'homme ; mais quand, quel et comment il le fait ; car si Dieu nous fait à son image quand nous sommes formés dans le sein maternel, suivant l'opinion des Gentils, des Juifs et la vôtre, alors il nous fait vieil homme, il nous crée par le moyen de la passion et de la volupté, et je ne sais si cela est digne de sa divinité. Mais si, au contraire, nous sommes formés de Dieu quand nous croyons et que nous passons à un meilleur état de vie, ce qui est l'opinion du Christ, des Apôtres et la nôtre, alors Dieu nous fait évidemment hommes nouveaux, et il agit d'une manière convenable et pure : et quoi de plus raisonnable, et qui s'accorde mieux avec sa sainte et vénérable Majesté ? Si vous ne dédaignez pas l'autorité de Paul, nous vous montrerons par lui quel est l'homme que Dieu fait, quand et comment il le fait. Il dit aux Ephésiens : « Afin que vous dépouilliez, par rapport à « votre première vie, le vieil homme qui se « corrompt par les désirs de l'erreur ; renou- « velez-vous dans l'esprit de votre âme, et re- « vêtez-vous de l'homme nouveau, qui a été « créé selon Dieu dans la justice et la sainteté « de la vérité [2] ». Tu vois donc quand l'homme est créé à l'image de Dieu ; tu vois qu'on nous montre ici un autre homme, une autre naissance, une autre manière de naître. Car, quand l'Apôtre dit : Dépouillez-vous et revêtez-vous, il indique évidemment le moment de la conversion à la foi ; et quand il atteste que Dieu crée un nouvel homme, il affirme par là même que le vieil homme ne vient pas de Dieu, n'est pas formé à son image. Et quand il continue en disant que l'homme

[1] Rom. VI, VII ; I Cor. XV ; Eph. III, IV ; Col. III. — [2] Jean, III, 3, 6.

[1] Gal. IV, 19. — [2] Eph. IV, 22, 23, 24.

nouveau est créé dans la sainteté, la justice et la vérité, il indique, il signale par là l'autre espèce de naissance dont j'ai parlé, très-différente de celle-ci qui a produit nos corps par l'union voluptueuse de nos parents ; et en faisant voir que l'autre vient seule de Dieu, il démontre par le fait que celle-ci n'en vient pas. Il répète encore la même chose aux Colossiens : « Dépouillez le vieil homme avec ses « œuvres, et revêtez le nouveau qui se renou- « velle dans la connaissance de Dieu, selon « l'image de celui qui l'a créé en vous ». Par là, non-seulement il nous montre que c'est l'homme nouveau que Dieu crée ; mais encore il nous indique quand et de quelle manière il le forme, c'est-à-dire : « Dans la con- « naissance de Dieu », autrement : dans le moment de la conversion à la foi. Il ajoute encore : « Selon l'image du Dieu qui l'a « créé », pour nous faire voir clairement que le vieil homme n'est point l'image de Dieu et n'a point été formé par lui. Et quand il ajoute ensuite : « Renouvellement où il n'y a plus « ni homme ni femme, ni Juif, ni Grec, ni « barbare ni Scythe [1] », il indique de plus en plus visiblement que l'autre naissance qui nous fait hommes et femmes, Grecs et Juifs, Scythes et barbares, n'est pas celle où Dieu opère, celle où il forme l'homme ; mais bien celle-ci qui efface toute différence de nation, de sexe et de condition et fait de nous une seule chose, à l'exemple de celui qui est un, c'est-à-dire le Christ ; comme le même Apôtre le répète encore ailleurs, quand il dit : « Tous « ceux qui ont été baptisés dans le Christ, ont « été revêtus du Christ ; il n'y a plus ni Juif « ni Grec ; plus d'homme, ni de femme ; plus « d'esclave ni de libre ; mais tous sont une seule « chose dans le Christ [2] ». Donc, l'homme est formé de Dieu quand, de beaucoup, il devient un, et non quand d'un, il se divise en beaucoup. Or, la première naissance, c'est-à-dire la naissance corporelle, nous a divisés ; la seconde, celle qui est spirituelle et divine, nous unit ; et nous avons toute raison d'attribuer l'une à la nature du corps, et l'autre à la suprême majesté. C'est ce qui fait encore dire à l'Apôtre, écrivant aux Corinthiens : « C'est moi « qui par l'Evangile, vous ai engendrés dans le « Christ Jésus [3] » ; et aux Galates, en parlant de lui-même : « Mais lorsqu'il plut à celui « qui m'a choisi dans le sein de ma mère, de « me révéler son Fils pour que je l'annon- « çasse parmi les nations, aussitôt, sans ac- « quiescer à la chair et au sang [1]... » Tu le vois donc partout affirmer que c'est dans l'autre naissance, dans la naissance spirituelle seulement, que nous sommes formés par Dieu ; et non dans cette première naissance obscène, dégoûtante, par laquelle nous sommes conçus, formés et engendrés dans le sein maternel, d'une manière aussi ignoble, aussi impure que les autres animaux. Si vous voulez y faire attention, vous remarquerez que, là-dessus, nous ne différons pas tant de vous par le symbole que par le sens que nous y attachons. Il vous plaît d'attribuer à Dieu la formation du vieil homme, de l'homme extérieur et terrestre : nous lui attribuons au contraire celle de l'homme céleste, intérieur et nouveau ; non sans raison et par conjecture, mais d'après les leçons du Christ et de ses Apôtres, qui ont évidemment enseigné les premiers cette doctrine dans le monde.

[1] Col. III, 9, 11. — [2] Gal. III, 27, 28. — [3] I Cor. IV, 15.

CHAPITRE II.

RÉFUTATION DE L'OPINION DE FAUSTE. L'HOMME TOUT ENTIER VIENT DE DIEU.

Augustin. Sans doute, Paul veut qu'on entende que l'homme intérieur est dans l'esprit de l'âme, et l'homme extérieur dans le corps et dans cette vie mortelle ; cependant, on ne lit nulle part dans ses lettres qu'il ait voulu parler de deux hommes distincts ; il n'en nomme qu'un, que Dieu a fait tout entier, c'est-à-dire dans sa partie intérieure et dans sa partie extérieure ; mais c'est dans la partie intérieure qu'il l'a fait à son image, en le créant, non-seulement incorporel, mais encore raisonnable, à la différence des animaux. Il n'a donc pas fait un homme à son image, et l'autre, non : mais comme l'intérieur et l'extérieur ne font qu'un seul homme, cet homme *un*, il l'a fait à son image, non quant au corps et à la vie corporelle, mais en tant qu'il a une âme raisonnable, capable de connaître Dieu, et qui le place, par le privilége même de sa raison, au-dessus de tous les êtres qui en sont privés. Or, Fauste convient que cet homme intérieur est formé par Dieu « quand il est renouvelé », nous dit-il, « dans la « connaissance de Dieu, selon l'image de celui « qui l'a créé ». J'admets complétement cette

[1] Gal. I, 15, 16.

pensée de l'Apôtre [1], mais pourquoi Fauste n'admet-il pas l'autre : « Dieu a placé dans le « corps chacun des membres, comme il l'a « voulu [2] ? » Voilà que le même Apôtre déclare Dieu créateur de l'homme extérieur : pourquoi notre adversaire choisit-il ce qu'il croit convenir à son système, et passe-t-il sous silence ou rejette-t-il ce qui sape par la base les fables de Manès ? De même, quand Paul dissertait sur l'homme terrestre et l'homme céleste, distinguant entre l'homme mortel et l'homme immortel, c'est-à-dire entre ce que nous sommes dans Adam et ce que nous serons dans le Christ, il a tiré de la loi même, du livre même, du passage même, un témoignage en faveur du corps terrestre, c'est-à-dire animal, du passage, dis-je, où il est écrit que Dieu a créé aussi l'homme terrestre. Car, en traitant de la manière dont les morts ressusciteront, du corps avec lequel ils reviendront, il emprunte une comparaison à la semaille des grains, disant qu'on sème une simple graine, et que Dieu lui donne un corps comme il veut, à chaque semence son corps propre (en quoi il renverse l'erreur de Manès qui attribue, non à Dieu, mais au peuple des ténèbres la création des grains, des herbes, de toutes les racines et de tous les végétaux, et croit que Dieu est enchaîné dans ces formes et espèces d'êtres, plutôt que d'y agir en quoi que ce soit) ; et après avoir ainsi combattu les sacriléges rêveries de Manès, il en vient aux différences des chairs : « Toute chair n'est pas « la même chair », dit-il ; puis il passe à la distinction des corps célestes et des corps terrestres, et ensuite au changement qui s'opérera dans notre corps et le rendra spirituel et céleste : « Il est semé », dit-il, « dans l'abjec- « tion, il ressuscitera dans la gloire ; il est « semé dans la faiblesse, il ressuscitera dans « la force ; il est semé corps animal, il ressus- « citera corps spirituel ». Et voulant, à cette occasion, montrer l'origine du corps animal : « S'il y a », dit-il, « un corps animal, il y a « aussi un corps spirituel ; comme il est écrit : « Adam, le premier homme, a été fait âme « vivante [3] ». Or, ceci est écrit dans la Genèse [4], où l'on raconte comment Dieu fit l'homme et anima le corps qu'il avait formé de terre. Mais par vieil homme, l'Apôtre n'entend pas autre chose que la vieille vie, la vie du péché, la vie selon Adam, dont il dit : « Le péché est « entré dans le monde par un seul homme, « et la mort par le péché ; et ainsi, la mort a « passé dans tous les hommes, par celui en « qui tous ont péché [1] ». Donc, l'homme tout entier, c'est-à-dire dans son intérieur et dans son extérieur, a vieilli à cause du péché et a été condamné à la mortalité ; mais maintenant il est renouvelé selon l'homme intérieur, où il est de nouveau formé à l'image de son Créateur, en se dépouillant de l'injustice, c'est-à-dire du vieil homme, et en revêtant la justice, c'est-à-dire l'homme nouveau. Mais quand le corps, qui est semé animal, ressuscitera spirituel, alors l'homme extérieur participera à la dignité de l'état céleste, afin que tout ce qui a été créé soit recréé, que tout ce qui a été fait soit refait par Celui qui a créé et qui recrée, qui a fait et qui refait. C'est ce que l'Apôtre explique brièvement, quand il dit : « Le corps est mort par le pé- « ché, mais l'esprit vit par l'effet de la justifi- « cation. Que si l'Esprit de Celui qui a ressus- « cité Jésus d'entre les morts habite en vous, « Celui qui a ressuscité le Christ d'entre les « morts, vivifiera aussi vos corps mortels par « son Esprit qui habite en vous [2] ». Et quel homme instruit de la vérité catholique ignore que les uns sont hommes, les autres femmes selon le corps, et non selon l'esprit de l'âme, dans lequel nous sommes renouvelés selon l'image de Dieu ? Mais le même Apôtre atteste que Dieu a créé les deux sexes quand il dit : « Ni la femme n'est sans l'homme, ni l'homme « sans la femme, dans le Seigneur : car comme « la femme a été tirée de l'homme, ainsi « l'homme est par la femme ; mais tout vient « de Dieu [3] ». Mais que disent à cela ces hommes ineptes et trompeurs, entièrement éloignés de la vie de Dieu par l'ignorance qui est en eux, à cause de l'aveuglement de leur cœur [4], que disent-ils, sinon : ce qui nous accommode dans les lettres de l'Apôtre est vrai, ce qui ne nous accommode pas est faux ? Voilà jusqu'où les Manichéens portent le délire ; mais qu'ils reviennent à la raison, et qu'ils cessent d'être Manichéens. Ils avouent que l'homme intérieur est renouvelé à l'image de Dieu, et ils citent d'eux-mêmes le témoignage de l'Apôtre là-dessus ; et Fauste dit que Dieu fait l'homme quand l'homme intérieur est renouvelé dans la connaissance de Dieu. Et

[1] Col. III, 10. — [2] I Cor. XII, 18. — [3] Id. XV, 35, 45. — [4] Gen. II, 7.

[1] Rom. V, 12. — [2] Id. VIII, 10, 11. — [3] I Cor. XI, 11, 12. — [4] Eph. IV, 18.

lorsqu'on leur demande si celui qui refait l'homme est le même qui l'a fait, si celui qui le renouvelle est celui qui l'a créé, ils répondent oui. Mais si, partant de cette réponse, nous insistons et leur demandons quand celui qui reforme l'homme maintenant, l'a formé, ils ne sauront à quel subterfuge recourir pour dissimuler la honte de leur fabuleux système. Car ils ne disent pas que l'homme a été formé ou créé, ou établi par Dieu, mais qu'il est une partie de la substance de Dieu envoyée contre les ennemis ; ils ne veulent pas qu'il soit devenu vieil homme par le péché, mais qu'il ait subi le joug de la nécessité, qu'il ait été défiguré par les ennemis, et autres billevesées qu'il me répugne de redire. Là, en effet, ils parlent d'un premier homme, non de celui que l'Apôtre appelle terrestre, tiré de la terre [1], mais d'un je ne sais quoi qu'ils ont fabriqué et tiré de leur arsenal de mensonge. Sur ce point, Fauste garde un silence complet, bien qu'il se soit proposé de parler de l'homme. Il craint de se démasquer par quelque côté aux yeux de ceux contre qui il dispute.

[1] I Cor. xv, 47.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

Objection de Fauste sur le Dieu d'Abraham. — Courte réponse d'Augustin.

CHAPITRE PREMIER.

FAUSTE OBJECTE QUE LE DIEU D'ABRAHAM N'EST PAS INFINI. SELON LUI, LE BIEN ET LE MAL SE LIMITANT, DIEU A DES BORNES.

Fauste. Dieu est-il fini ou infini? Si l'on peut s'en rapporter à votre prière, ainsi conçue : Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac et Dieu de Jacob [1], Dieu est fini, à moins qu'il n'y ait un Dieu pour qui tu pries, et un autre que vous priiez; sinon le cercle de la circoncision, qui sépare Abraham, Isaac et Jacob de la société des autres nations [2], formera aussi la limite de la puissance de Dieu à leur égard. Or, celui dont le pouvoir est limité, a lui-même des bornes. D'autre part, dans cette prière, vous ne faites aucune mention des anciens qui ont précédé Abraham : Enoch, Noé, Sem [3], et autres de ce genre, qui cependant, de votre aveu, ont été justes dans l'incirconcision. Mais comme ils ne portaient point le signe spécial de la circoncision, vous ne voulez pas que Dieu soit leur Dieu ; il ne l'est que d'Abraham et de sa postérité. Si donc il existe un Dieu unique et infini, pourquoi ce soin, cette précaution dans votre prière? pourquoi, non contents d'avoir nommé Dieu, ajoutez-vous de qui il est le Dieu, c'est-à-dire d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, comme si votre oraison devait se perdre à travers une foule de dieux et faire naufrage, à moins qu'elle ne porte le pavillon d'Abraham? Assurément, cela se comprend de la part des Juifs qui sont circoncis : car, par là, ils indiquent qu'ils s'adressent au Dieu de la circoncision, à l'exclusion des dieux des incirconcis; mais que vous le fussiez, vous, voilà ce que je ne comprends guère, puisque vous ne portez point le signe de la circoncision comme Abraham, dont vous invoquez le Dieu. En effet, il paraît vraiment que les Juifs et le Dieu des Juifs s'étaient mutuellement donné des signes pour se reconnaître, pour ne pas se perdre de vue entre eux : il les avait, lui, marqués du cachet impur de la circoncision, afin que, par là, on sût qu'ils lui appartenaient, chez quelque nation, en quelque pays qu'ils se trouvassent; et eux, à leur tour, le surnommaient Dieu de leurs pères, afin que, en quelque lieu qu'il fût, même parmi une multitude d'autres dieux, dès qu'il entendrait dire : Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac et Dieu de Jacob, il reconnût que c'était lui qu'on invoquait. Il arrive, en effet, que quand beaucoup de personnes portent le même nom, aucune ne répond à l'appel, si on n'y ajoute un surnom. Ainsi encore, les bergers font des marques à leurs troupeaux, de peur qu'un étranger ne s'en empare comme de son bien propre. Et comme vous en faites autant, que vous parlez aussi du Dieu d'Abraham, du Dieu d'Isaac et du Dieu de Jacob, vous indiquez par là non-seulement que votre Dieu est fini, mais encore que vous lui êtes étrangers, que vous n'avez point son signe ni son sacrement, qui est la mutilation des parties viriles, à quoi Dieu reconnaît les siens. Par conséquent, si c'est là le Dieu que vous adorez, il est parfaitement clair qu'il a des bornes. Mais si vous prétendez que Dieu est infini, il vous faut d'abord renoncer à celui-là, changer votre prière et déplorer votre erreur passée. Si nous tenons ce langage, c'est pour vous battre avec vos propres armes ; car, sur cette question : Le Dieu souverain, le vrai Dieu est-il infini ou non? L'opposition du bien et du mal nous apprendra vite la vérité. En effet, si le mal n'existe pas, Dieu est certainement infini; mais il a des bornes, si le mal existe. Or, il est certain que le mal existe, Dieu n'est pas infini; car c'est chose reçue que le mal commence là où le bien finit.

[1] Ex. III, 15. — [2] Gen. XVII, 9, 14. — [3] Gen. V.

CHAPITRE II.

RÉPONSE DU SAINT. L'ERREUR DES MANICHÉENS LES REND INCAPABLES DE TRAITER LES QUESTIONS QUI ONT DÉJA ÉTÉ DISCUTÉES PLUS HAUT.

Augustin. A Dieu ne plaise que quiconque vous connaît, vous interroge là-dessus et entre en discussion sur ce point avec des gens tels que vous. Car vous avez besoin

d'être d'abord dégagés des fictions d'un esprit charnel et matériel et purifiés par une foi pieuse et un rayon de vérité, si faible qu'il puisse être, avant d'être capables de concevoir des idées spirituelles de quelque manière et à quelque degré que ce soit. Tant que vous ne le pourrez pas (car votre hérésie ne sait faire autre chose que d'étendre le corps, l'âme et Dieu à travers les espaces locaux, finis ou infinis, quoique la matière seule occupe ces espaces ou est occupée par eux), tant que vous ne le pourrez pas, dis-je, vous ferez bien mieux de ne pas vous mêler de cette question, dans laquelle vous ne savez pas enseigner un mot de vrai, pas plus qu'ailleurs du reste, et où vous n'êtes pas même capables d'apprendre, comme vous le seriez peut-être dans d'autres sujets, sans votre orgueil et votre esprit de contention. En effet, dès qu'on pose seulement ces questions : comment Dieu serait fini, lui qu'aucun lieu ne renferme ; comment est-il infini, lui que le Fils connaît tout entier ; comment serait fini, celui qui est immense ; comment est infini, celui qui est parfait ; comment serait fini, celui qui n'a pas de mesure ; comment est infini, celui qui est la mesure de toutes choses ; dès qu'on pose, dis-je, ces questions, toute pensée charnelle disparaît ; et si le manichéen veut devenir ce qu'il n'est pas encore, il faut d'abord qu'il rougisse de ce qu'il est. Ainsi au lieu de nous demander si Dieu est fini ou infini, vous feriez mieux de terminer la question en gardant le silence, jusqu'à ce que vous cessiez d'être à une si grande distance de la fin de la loi qui est le Christ. Pourquoi le vrai Dieu, le Dieu de toute créature, a-t-il voulu s'insinuer dans l'esprit de son peuple, en se faisant appeler Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, c'est ce que nous avons déjà suffisamment expliqué. Nous avons aussi parlé plus d'une fois de la circoncision dans les premières parties de cet ouvrage, en réponse à d'ineptes calomnies. Et nos adversaires ne se railleraient point de ce signe imprimé dans la partie du corps désignée de la manière la plus convenable par Dieu lui-même, comme marque figurative du dépouillement de la chair, s'ils réfléchissaient, non en hérétiques, mais en chrétiens, au sens de ces paroles : « Tout est pur pour ceux qui sont « purs ». Mais comme l'Apôtre ajoute avec beaucoup de vérité : « Mais pour les impurs « et les infidèles, rien n'est pur : leur esprit « et leur conscience sont souillés [1] » ; nous faisons humblement observer à ces railleurs, à ces insulteurs impudents, que si, selon eux, la circoncision est honteuse, il n'y a pas pour eux sujet de rire, mais de pleurer, puisque leur dieu est enchaîné, souillé et mêlé à la particule de chair qui est retranchée et au sang qui en découle.

[1] Tit. I, 15.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

Fauste veut prouver que le Christ a pu mourir sans être né et cite l'exemple d'Elie qui est né et n'est point mort. — Augustin rétablit les vraies notions sur le cours de la nature, sur la volonté et la puissance de Dieu. — Ce qu'il faut croire d'Elie. — Tout a été vrai dans le Christ.

CHAPITRE PREMIER.

ARGUMENTS DE FAUSTE POUR PROUVER QUE JÉSUS A PU MOURIR SANS ÊTRE NÉ. PREUVE TIRÉE DE L'ENLÈVEMENT D'ÉLIE.

Fauste. Si Jésus n'est pas né, comment est-il mort ? — Evidemment ce n'est là qu'une conjecture. Or, on ne recourt aux conjectures qu'à défaut de preuves. Cependant nous répondrons encore à cela, et nous ne produirons que des exemples pris chez vous, dans les objets de votre croyance. Si ces exemples sont vrais, ils seront en notre faveur ; s'ils sont faux, ils tourneront contre vous. Tu dis donc : Comment Jésus est-il mort, s'il n'était pas homme ? Et moi je te demande : Comment Elie, qui était homme, a-t-il pu ne pas mourir ? Quoi ! un mortel aura pu, contre les lois de sa nature, usurper le droit à l'immortalité, et le Christ immortel n'aura pu, au besoin, empiéter quelque peu sur la mort ? Si Elie, malgré la nature, vit éternellement, pourquoi refuses-tu à Jésus le pouvoir de mourir, malgré la nature, seulement pour trois jours : surtout quand vous n'accordez pas seulement l'immortalité à Elie, mais encore à Moïse et à Enoch, qui auraient été enlevés au ciel avec leurs corps ? Donc si de ce que Jésus est mort, on a droit de conclure qu'il était homme, on pourra également, de ce qu'Elie n'est pas mort, conclure qu'il n'était pas homme. Or, il est faux qu'Elie n'ait pas été homme, bien qu'on le croie immortel ; il est donc aussi faux que Jésus ait été homme, quoiqu'on pense qu'il soit mort. Et si tu veux me croire, à moi qui dis la vérité : les Hébreux se trompent sur l'un et sur l'autre point, sur la mort de Jésus et sur l'immortalité d'Elie ; car le premier n'est pas mort, et le second est mort ; mais vous croyez ce qu'il vous plaît de croire, et vous mettez le reste sur le compte de la nature. Or, si on s'enquiert des lois de la nature, elle exige que ce qui est immortel ne meure pas et que ce qui est mortel meure. Que si nous comparons, dans Dieu et dans l'homme, le pouvoir de faire sa volonté, il me semble que Jésus a plutôt pu mourir, qu'Elie ne pas mourir : car Jésus était plus puissant qu'Elie. Et si, contre toutes les lois de la nature, tu élèves le plus faible jusqu'au ciel, et le consacre à l'immortalité, sans égard pour sa nature et pour sa condition : pourquoi n'accorderais-je pas, moi, que Jésus a pu mourir s'il l'a voulu, quand même je serais obligé de voir, là, une mort réelle, et non fictive ? En effet, comme il avait dès le commencement la ressemblance de l'homme et simulé toutes les affections propres à la condition humaine, il n'était pas hors de propos qu'il achevât son rôle, en subissant une mort apparente.

CHAPITRE II.

AUTRE PREUVE TIRÉE DES MIRACLES DE JÉSUS.

De plus il faut noter que s'il s'agit de chercher ce que chacun peut, d'après les lois de la nature, il ne faut pas borner cette question à la mort de Jésus, mais l'étendre à toutes ses actions. Par exemple, la nature ne permet pas à un aveugle de naissance de voir la lumière, et cependant Jésus a opéré ce prodige sur des aveugles de cette espèce, à tel point que les Juifs eux-mêmes s'écriaient qu'on n'avait jamais vu, depuis le commencement du monde, quelqu'un ouvrir les yeux d'un aveugle-né [1]. Et qui ne sera frappé d'étonnement en entendant dire qu'il a guéri une main desséchée, rendu la voix et la parole à ceux qui en étaient privés, rétabli l'esprit vital dans des corps déjà entrés en décomposition ? qui ne sera forcé, en quelque sorte, d'être incrédule et de se rappeler ce que la nature permet ou ne permet pas ? Cependant, nous tous chrétiens, nous croyons que le même Jésus a opéré tous ces prodiges, non par les forces de la nature, mais par la puissance et la vertu de Dieu. On lit encore que les Juifs l'ayant un jour préci-

[1] Jean, IX.

pité du haut d'une montagne, il n'en éprouva pas le moindre mal. Or, un homme qu'on jette en bas d'une montagne et qui ne meurt pas, parce qu'il ne veut pas mourir, ne peut-il pas mourir quand il veut ? Tout ceci soit dit parce qu'il vous plaît d'argumenter, et d'employer la dialectique, arme qui n'est point faite pour vous : car du reste, pour nous, Jésus n'est pas mort et Elie n'est point immortel.

CHAPITRE III.

NOTIONS PRÉCISES SUR LE COURS DE LA NATURE.

Augustin. Tout ce que l'Ecriture sainte, l'autorité la plus haute, la plus certaine, la mieux établie sur les solides fondements de la foi, nous dit d'Enoch, d'Elie et de Moïse, nous le croyons, mais non point ce que Fauste nous soupçonne de croire. Or, les hommes qui se trompent comme vous, ne peuvent savoir ce qui est selon ou contre la nature. Nous ne contestons pas que, dans le langage humain, ce qui sort du cours ordinaire de la nature est dit contre nature. Tel est le sens de ces paroles de l'Apôtre : « Si tu as été coupé de l'olivier « sauvage, ta tige naturelle, et enté contre « nature sur l'olivier franc [1] », où il appelle « contre nature » ce qui n'entre pas dans le cours de la nature, tel qu'il est connu des hommes, à savoir que l'olivier sauvage enté sur l'olivier franc, ne donne point de fruits sauvages, mais produise de grasses olives. Mais Dieu, créateur et auteur de toutes les natures, ne fait rien contre nature : car tout ce qu'il fait entre dans la nature de chaque chose, lui de qui vient toute mesure, tout nombre, tout ordre dans la nature. Ni l'homme non plus ne fait rien contre nature, sinon quand il pèche ; et encore la punition le ramène-t-elle à la nature. Car l'ordre naturel de la justice exige ou que le péché ne se commette pas, ou qu'il ne reste pas impuni. Mais, dans les deux hypothèses, l'ordre naturel est sauf, sinon de la part de l'homme, au moins de la part de Dieu. En effet, le péché nuit à la conscience, et nuit à l'âme elle-même, en la privant de la lumière de justice, bien qu'il ne soit pas immédiatement suivi de douleurs, réservées comme remède à ceux qui doivent se corriger, ou comme dernier supplice à ceux qui seront restés incorrigibles. Mais il n'y a rien de messéant à dire que Dieu fait contre nature ce qu'il fait contre ce que nous savons de la nature. Car nous donnons aussi le nom de nature au cours connu et ordinaire de la nature ; et quand Dieu agit contre ce cours, nous appelons ses actions merveilles ou prodiges. Mais la loi souveraine de la nature, si élevée au-dessus de l'intelligence des impies ou des faibles, Dieu ne peut pas plus agir contre elle que contre lui-même. Plus une créature spirituelle et raisonnable, comme l'âme humaine, par exemple, participe à cette loi immuable et à cette lumière, mieux elle connaît ce qui est possible et ce qui ne l'est pas ; plus elle en est éloignée, plus elle s'étonne de ce qui sort du cours ordinaire des choses, parce qu'elle prévoit moins l'avenir.

[1] Rom. xi, 24.

CHAPITRE IV.

LA VOLONTÉ DE DIEU, SOUVERAINE RAISON DES CHOSES.

Voilà pourquoi nous ne savons pas ce qui s'est passé dans Elie ; nous croyons pourtant ce que nous en dit la véridique Ecriture. Il est pour nous une chose certaine, c'est que Dieu a fait de lui ce qu'il a voulu, et que ce que Dieu ne veut pas, n'est possible chez personne. Par conséquent, si l'on me dit qu'il est possible, par exemple, que la chair de tel ou tel homme soit transformée en corps céleste, je l'accorderai ; mais cela arrivera-t-il ? je n'en sais rien, et je n'en sais rien parce que j'ignore quelle est, là-dessus, la volonté de Dieu ; mais ce que je n'ignore pas, c'est que cela arrivera certainement, si telle est la volonté de Dieu. Or, si j'entends dire qu'une chose devait arriver, mais que Dieu a fait en sorte qu'elle n'arrivât pas, je répondrai en toute confiance : La chose qui devait arriver, c'est celle que Dieu a faite, et non celle qu'il eût faite si elle eût dû arriver. Car Dieu savait certainement ce qu'il devait faire, et par là et en même temps, que ce qu'il empêcherait d'arriver, n'arriverait pas. Ainsi il est hors de doute que ce que Dieu sait est plutôt vrai que ce que l'homme pense. Par conséquent, ce qui doit arriver ne peut pas plus ne pas arriver, que les faits passés ne peuvent n'être pas des faits, parce qu'il n'est pas dans la volonté de Dieu qu'une chose soit fausse par ce qui la rend vraie. C'est pourquoi tout ce qui est vraiment futur, arrivera sans aucun doute ; et si les choses n'ont pas lieu, c'est qu'elles

n'étaient pas futures ; comme tout ce qui est vraiment passé, est indubitablement passé.

CHAPITRE V.

DIEU NE PEUT PAS FAIRE QUE CE QUI A ÉTÉ, N'AIT PAS ÉTÉ. IL EST NÉANMOINS TOUT-PUISSANT.

Ainsi donc, quiconque dit : Si Dieu est tout-puissant, qu'il fasse que ce qui a été fait n'ait pas été fait, ne s'aperçoit pas que cela revient à dire : Si Dieu est tout-puissant, qu'il fasse que ce qui est vrai soit faux, par cela même qu'il est vrai. En effet, Dieu peut faire que quelque chose qui était, ne soit plus : car alors il trouve une chose existante, sur laquelle exercer le pouvoir de détruire : comme par exemple, quand il fait cesser d'être, par la mort, ce qui a commencé à être en naissant : là il trouve un fait sur lequel agir. Mais qui peut demander qu'il fasse cesser d'être ce qui n'existe pas ? Or, tout ce qui est passé, n'est plus ; s'il y avait encore quelque chose à en faire, c'est que cela serait encore, et si cela était encore, comment cela serait-il passé ? Donc, ce que nous pouvons véritablement dire avoir été, n'est plus ; et s'il est vrai que cela a été, c'est une vérité qui ne subsiste que dans notre esprit, et non dans la réalité qui a cessé d'être. Quand nous disons que quelque chose a été, nous ne disons la vérité que parce que la chose dont nous parlons n'est plus. Dieu ne peut pas rendre fausse notre pensée, parce qu'il ne peut être contraire à la vérité. Si vous me demandez où est cette pensée, je vous répondrai qu'elle se trouve d'abord dans notre esprit, quand nous savons que la chose est vraie et que nous le disons. Mais si, en vertu de l'oubli, cette pensée est sortie de notre esprit, elle subsiste néanmoins dans la vérité même. Car il sera toujours vrai que ce qui était et n'est plus, a été ; et il sera vrai que ce qui était a été, là même où il était vrai que la chose future serait, avant qu'elle fût. Dieu ne peut être contraire à cette vérité, lui en qui est la souveraine et immuable vérité, lui de qui vient toute la lumière du vrai qui éclaire les âmes et les esprits. Mais quand nous disons que Dieu est tout-puissant, nous ne l'entendons pas en ce sens qu'il puisse aussi mourir, et que, parce qu'il ne peut pas mourir, il ne faut pas l'appeler tout-puissant. Car celui-là seul peut-être nommé vraiment tout-puissant, qui existe réellement, et de qui seul tout ce qui est, d'une façon ou de l'autre, spirituel ou corporel, tient l'existence. Or, il use de toutes ses créatures comme il lui plaît ; et, suivant la vraie et immuable justice, qui n'est autre chose que lui-même, il lui plaît, tout en restant immuable, de régler les changements des êtres changeants selon leurs natures ou leurs actions. Oserons-nous dire qu'Elie, étant une créature, n'a pu subir un changement en bien ou en mal, ou n'a pu en subir un qui fût extraordinaire pour le genre humain, mais conforme à la volonté du Dieu tout-puissant ? Quel est l'homme assez fou pour le soutenir ? Pourquoi donc ne croirions-nous pas d'Elie ce que la très-véridique Ecriture nous en raconte ? A moins que nous ne pensions que Dieu ne peut faire que ce que nous avons l'habitude de voir.

CHAPITRE VI.

SUR ÉLIE ET SUR LE CHRIST, IL FAUT S'EN RAPPORTER A L'ÉCRITURE. LA MORT DU CHRIST N'A PU ÊTRE FAUSSE.

Mais, dit-on, si Elie, étant homme, a pu ne pas mourir, pourquoi le Christ, n'étant pas homme, n'aurait-il pas pu mourir ? — C'est comme si l'on disait : Si la nature de l'homme a pu subir un changement en bien, pourquoi celle de Dieu n'en pourrait-elle subir un en mal ? Insensé ! c'est parce que la nature de l'homme est changeante, et celle de Dieu immuable. Un autre fou pourrait aussi bien nous dire : Si Dieu peut faire régner l'homme éternellement, pourquoi ne pourrait-il pas lui-même se damner éternellement ? — Ce n'est point là ce que je veux dire, réplique-t-on ; je compare seulement la vie éternelle pour l'homme à une mort de trois jours pour Dieu. — Evidemment, tu serais dans le vrai si, par une mort de trois jours en Dieu, tu entendais la mort de la chair qu'il a empruntée de notre nature : car la vérité évangélique proclame que le Christ a subi une mort de trois jours pour procurer la vie éternelle aux hommes. Mais quand tu prétends qu'il n'est pas absurde d'admettre une mort de trois jours, dans la nature divine elle-même, et en dehors de notre chair mortelle, par la raison que la nature humaine peut être dotée de l'immortalité : tu déraisonnes complétement, comme un homme qui ne connaît ni Dieu, ni les dons de Dieu. Ensuite, est-ce que tu ne dis pas, est-ce que tu ne penses pas ce que je disais tout à

l'heure, que Dieu s'est condamné lui-même à une damnation éternelle, puisqu'une partie de votre dieu est clouée à ce globe pour l'éternité? Diras-tu à cela qu'une partie de la lumière est lumière, et qu'une partie de Dieu n'est pas Dieu? En résumé, pour vous dire sans raisonnement et sur la simple autorité de la vraie foi, pourquoi nous croyons qu'Elie, né mortel, a été enlevé de terre par la puissance de Dieu, et, d'autre part, que le Christ est réellement né d'une vierge et réellement mort sur la croix : nous le croyons, parce que cela nous est attesté et d'Elie et du Christ par la sainte Ecriture [1], qu'il faut croire pour être pieux et qu'on ne peut rejeter sans être impie. Mais vous niez, vous, ce qui concerne Elie, parce que tout est simulation chez vous ; quant au Christ, vous ne dites pas qu'il n'a pas pu naître et qu'il a pu mourir, mais vous prétendez qu'il n'est pas né d'une vierge et que sa mort sur la croix a été fausse, c'est-à-dire non réelle, mais simulée pour faire illusion aux regards des hommes : et cela dans l'unique but de vous faire pardonner vos mensonges perpétuels par ceux qui croient à vos assertions sur ces deux points.

CHAPITRE VII.

NOUS CROYONS DU CHRIST TOUT CE QU'EN DIT L'ÉVANGILE.

Mais cette question que Fauste se pose à lui-même : « Si Jésus n'est pas né, comment « est-il mort? » qui donc vous la fera, sinon celui qui oublie qu'Adam lui-même n'est pas né et qu'il est cependant mort? Si donc le Fils de Dieu eût jugé à propos de se former de terre une véritable chair d'homme, comme il l'a formée pour notre premier père, puisque tout a été fait par lui [2]; qui oserait soutenir qu'il ne l'aurait pas pu? Et encore, s'il eût voulu prendre quelque matière, ou céleste, ou aérienne, ou humide, et la transformer très-réellement en chair humaine; qui oserait lui en contester le pouvoir, à lui Fils tout-puissant du Tout-Puissant? Enfin si, laissant de côté tous les éléments matériels créés par lui, il eût voulu se tirer à lui-même du néant une véritable chair, comme il a créé tout ce qui n'était pas ; qui de nous oserait contredire, et affirmer qu'il ne l'aurait pas pu? Si donc nous croyons qu'il est né de la vierge Marie, ce n'est pas parce que nous regardons comme impossible qu'il prît une vraie chair d'une autre manière, pour apparaître aux yeux des hommes; mais parce que cela est écrit dans cette Ecriture à laquelle il faut croire sous peine de n'être ni chrétien ni sauvé. Nous croyons donc que le Christ est né de la vierge Marie, parce que cela est écrit dans l'Evangile; nous croyons qu'il a été crucifié et qu'il est mort, parce que cela est écrit dans l'Evangile; qu'il est vraiment né et vraiment mort, parce que l'Evangile est la vérité. Mais pourquoi a-t-il voulu souffrir tout cela dans une chair prise du sein d'une femme, c'est là son secret, à lui : soit qu'il ait voulu par là relever et honorer les deux sexes qu'il avait créés, en prenant la forme d'un homme et en naissant d'une femme; soit qu'il ait eu une autre raison, et laquelle? je n'aurai point la témérité de le dire. Mais j'affirme, en toute sécurité, que tout s'est passé comme l'enseigne la vérité évangélique, et que cela n'a point dû se faire autrement que la sagesse de Dieu l'avait décidé. Nous mettons la foi à l'Evangile au-dessus de tous les raisonnements des hérétiques, et nous reconnaissons que le plan de la sagesse divine l'emporte sur tous les plans d'une créature quelconque.

CHAPITRE VIII.

TOUT A ÉTÉ VRAI DANS LE CHRIST; IL N'A RIEN SIMULÉ.

Cependant Fauste nous invite à le croire sur parole : « Et si tu veux me croire, à moi « qui dis la vérité : les Hébreux se trompent « sur l'un et sur l'autre point, sur la mort de « Jésus et sur l'immortalité d'Elie » ; bien qu'il nous dise un peu plus bas : « En effet, « comme il avait pris, dès le commencement, « la ressemblance de l'homme, et simulé « toutes les affections propres à la condition « humaine, il n'était pas hors de propos qu'il « achevât son rôle en subissant une mort ap« parente ». Homme détestable et monstre d'imposture, comment te croirai-je comme si tu disais la vérité, quand tu prétends que le Christ a menti en feignant de mourir? Le Christ mentait donc, quand il disait : « Il faut « que le Fils de l'homme soit mis à mort et « qu'il ressuscite le troisième jour [1] » ; et toi tu ne mens pas, et tu prétends que nous ajou-

[1] IV Rois, II, 11 ; Matt. I, 25 ; XVII, 50. — [2] Jean, I, 3.

[1] Luc, XXIV, 7.

tions foi à la parole, comme si tu disais la vérité ? Pierre était donc plus sincère que toi, quand il disait au Sauveur : « A Dieu ne plaise, « Seigneur ! cela ne vous arrivera point », ce qui lui attira cette apostrophe : « Arrière, Sa« tan [1] ! » paroles qui ne furent point stériles pour lui : car plus tard, corrigé et parvenu à la perfection, il prêcha jusqu'à sa mort la vérité de la mort du Christ. Mais si, pour avoir seulement pensé que le Christ ne mourrait pas, il a mérité de s'entendre appeler *Satan :* que mérites-tu, comment t'appellera-t-on, toi qui prétends que le Christ a simulé la mort ? Il faut, nous dis-tu, supposer qu'il a aussi simulé la mort, puisqu'il a simulé toutes les affections propres à la condition humaine. Mais qui donc, en face de l'Evangile, t'accordera que le Christ a simulé toutes les affections propres à la condition humaine ? Très-certainement, si l'Evangéliste nous dit : Jésus a dormi [2] ; s'il nous dit : Il a eu faim [3], il a eu soif [1], il a été triste [2], il s'est réjoui et autres choses de ce genre : très-certainement tout cela est vrai, tout cela est raconté d'une manière qui ne permet pas de supposer qu'il y ait eu feinte, mais qui prouve que le Sauveur a réellement éprouvé et manifesté ces affections, non certes, par la nécessité de sa condition, mais par l'empire de sa volonté et aussi en vertu de son pouvoir divin. Car souvent l'homme se fâche sans le vouloir, est triste malgré lui, dort malgré lui, a faim et soif malgré lui ; mais le Christ a souffert tout cela, parce qu'il l'a voulu. De même, les hommes naissent et souffrent, non parce qu'ils le veulent ni comme ils le veulent ; mais lui est né et a souffert parce qu'il l'a voulu. Néanmoins, toutes ces choses sont vraies et ont été écrites de lui avec fidélité et véracité, afin que quiconque croira à son Evangile, possède la vérité et ne soit point le jouet du mensonge.

[1] Matt. XVI, 22, 23. — [2] Id. VIII, 24. — [3] Id. IV, 2.

[1] Jean, XIX. — [2] Matt. XXVI, 37.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

Jésus est né et mort comme il l'a voulu. — L'Evangile est plus croyable là-dessus que Manès.

CHAPITRE PREMIER.

SI JÉSUS A PU NAÎTRE D'UNE VIERGE, IL A AUSSI BIEN PU MOURIR SANS AVOIR ÉTÉ ENFANTÉ.

Fauste. Si Jésus n'est pas né, il n'a pas souffert; mais s'il a souffert, donc il est né. — Il ne vous sert à rien, croyez-moi, de raisonner ici d'après les lois de la nature : autrement, votre foi tout entière croule par la base. Car vous croyez que Jésus est né d'une Vierge, sans la participation de l'homme ; or, si les prémices doivent se prouver par la conséquence, cela deviendra faux. En effet, on pourra vous répondre : Si Jésus est né d'une femme, donc il a un homme pour père, et s'il n'a pas un homme pour père, donc il n'est pas né d'une femme. Or, il a pu, selon vous, naître sans la participation d'un homme : pourquoi donc n'aurait-il pas pu mourir sans avoir été enfanté ?

CHAPITRE II.

LE CHRIST L'AURAIT PU, MAIS NE L'A PAS VOULU.

Augustin. Personne ne te pose la question que tu te poses toi-même, si ce n'est l'ignorant que tu trompes, mais non l'homme instruit qui te confond. En effet, Jésus pouvait naître sans la participation d'un homme et souffrir sans avoir été enfanté ; mais il a voulu l'un et n'a pas voulu l'autre. Il a voulu naître sans la participation d'un homme ; il n'a pas voulu souffrir sans avoir été enfanté, car il a été enfanté et il a souffert. Tu me dis : Comment le sais-tu ? Parce que je le lis dans l'Evangile de la vérité. Et moi si je te demande : Où as-tu appris ce que tu dis là ? tu t'appuies sur l'autorité de Manès, et tu prétends qu'il y a erreur dans l'Evangile. Pour moi je ne croirais point à Manès disant cela, quand même il ne louerait pas le Christ de m'avoir menti. Il ne nous dit pas ce qu'il a trouvé dans le Christ ; il nous donne simplement sa propre pensée.

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

Fauste nie qu'un Dieu ait pu naître. — Le Christ a pu mourir sans être né. — Augustin prouve que saint Matthieu est plus digne de foi que Manès. — Les deux pères de Joseph. — Sur Jésus il faut croire à ses disciples. — Il n'y a pas de raison de rejeter l'Ecriture.

CHAPITRE PREMIER.

LE CHRIST A PU ÊTRE DIEU ET NAÎTRE, IL A DONC PU MOURIR SANS ÊTRE NÉ.

Fauste. Mais il ne pouvait pas mourir, à moins d'être né. — Et moi je réponds : Il ne pouvait pas naître, à moins de ne pas être Dieu. Que s'il a pu être Dieu et naître, pourquoi n'a-t-il pas pu ne pas naître et mourir ? Tu vois donc que, quand il s'agit de Jésus, il n'y a pas de profit à être logique ou à s'appuyer sur des arguments. Il faut plutôt s'en référer à ce qu'il a dit de lui-même et à ce qu'en ont dit ses Apôtres. Par conséquent il faut étudier sa généalogie, et voir si elle est d'accord avec elle-même, et non chercher dans sa passion une preuve de sa naissance : car il a pu souffrir sans être né, et être né et ne pas souffrir, surtout quand, de votre aveu, rien n'est impossible à Dieu : ce qui deviendrait faux, s'il était démontré qu'il n'a pas pu mourir sans être né.

CHAPITRE II.

A QUI CROIRE, DE SAINT MATTHIEU OU DE MANÈS ?

Augustin. Tu ne cesses de te poser des questions que ne t'adressent point ceux qui te réfutent. Personne ne te dit que le Christ ne pouvait mourir sans être né, puisqu'Adam est mort quoiqu'il ne fût point né. On te dit simplement : Le Christ est né puisque cela est dit, non par un hérétique quelconque, mais par le saint Evangile ; il est mort, puisqu'on le lit, non dans un livre hérétique quelconque, mais dans le saint Evangile ; mais toi qui défends d'argumenter quand il s'agit de Jésus, qui veux qu'on s'en rapporte à ce qu'il a dit de lui-même, à ce qu'en ont prêché les Apôtres : si je cite les premières lignes de son apôtre Matthieu, où sa naissance est racontée, tu t'écries aussitôt que ce récit n'est pas de Matthieu, bien que l'Eglise universelle, perpétuée des Apôtres jusqu'aux évêques d'aujourd'hui par une succession certaine, affirme qu'il est de Matthieu. Et, à ce livre, quel livre m'opposeras-tu ? Peut-être un livre de Manès, où l'on nie que Jésus soit né d'une vierge. De même donc que je crois que ce livre est de Manès, parce qu'il a été conservé et transmis, depuis le temps où Manès vivait, jusqu'au moment présent, par ses disciples et la succession certaine de vos chefs ; crois donc aussi que cet autre livre est de Matthieu, puisque l'Eglise l'a maintenu jusqu'à nos jours, depuis le temps où Matthieu vivait en personne, et cela à travers la suite des siècles et par une succession non interrompue. Et dis-moi un peu auquel nous devons plutôt ajouter foi : ou au livre d'un Apôtre qui a suivi le Christ pendant qu'il était encore sur la terre, ou à celui de je ne sais quel Persan qui est né si longtemps après ? Mais, peut-être, nous montreras-tu un autre livre, qui porte le nom de quelque apôtre certainement choisi par le Christ et où tu liras que le Christ n'est pas né de Marie. Mais comme il faudrait nécessairement que l'un de ces deux livres fût menteur, auquel penses-tu que nous devions donner la préférence ? Est-ce à celui que l'Eglise, fondée par le Christ lui-même, propagée par les Apôtres et par leurs successeurs, jusqu'aujourd'hui, répandue dans le monde entier, approuve et reconnaît comme donné dès le commencement et conservé ; ou à celui que cette même Eglise ne connaît point et réprouve, quand il lui est présenté par des hommes tellement amis de la vérité, qu'ils louent le Christ d'avoir menti ?

CHAPITRE III.

LES DEUX PÈRES DE JOSEPH.

Ici tu vas nous dire : Examinons la généalogie dans deux livres de l'Evangile, et voyons si elle est d'accord avec elle-même. Nous avons déjà exposé dans une autre partie de cet ouvrage [1] ce qu'il y a à dire là-dessus. Tout ce qui vous intrigue, c'est que Joseph a eu

[1] Voir liv. III, ch. III.

deux pères. Quand même la pensée d'un père selon la nature et d'un père par adoption ne se serait pas présentée à votre esprit, vous n'auriez pas dû vous prononcer si facilement et si mal à propos contre une si grande autorité. Mais puisqu'on vous a fait sentir qu'il n'y a là aucune difficulté, croyez simplement à l'Evangile, et cessez plutôt vous-mêmes d'argumenter avec tant de malice et de perversité.

CHAPITRE IV.

POUR CE QUI REGARDE JÉSUS, IL FAUT CROIRE A SES DISCIPLES PLUTÔT QU'A MANÈS.

Quant à ce que dit Fauste qu'il faut chercher ce que Jésus a dit de lui-même, qui ne le trouvera juste ? Mais peut-on le savoir autrement que par le récit même de ses disciples ? Et si on ne les croît pas quand ils proclament que Jésus est né d'une vierge, comment les croira-t-on quand ils exposeront ce qu'il a dit de lui ? Car si on nous produit quelques écrits comme étant du Christ même, sans aucun témoignage à l'appui, je demanderai comment il a pu se faire, si cela est, que ces écrits n'aient point été lus, point acceptés, point regardés comme la plus haute des autorités dans l'Eglise même du Christ, laquelle, à partir de lui, par les Apôtres et la succession des évêques, s'est propagée et étendue jusqu'à ces temps ; quand elle a vu s'accomplir en elle bien des choses prédites autrefois et quelle doit voir sans aucun doute la réalisation de ce qui est encore annoncé pour l'avenir ? C'est que si de tels écrits étaient produits, il faudrait examiner par qui. S'ils provenaient du Christ lui-même, ils auraient sans doute pu tout d'abord être communiqués à ceux qui étaient attachés à sa personne, et, par leur moyen, parvenir à d'autres. Or, si cela était arrivé, ils auraient joui d'une incontestable autorité à travers toute la succession de chefs et de peuples dont je viens de parler. Quel est donc l'homme assez insensé pour croire à une lettre du Christ produite par Manès, et ne pas croire aux actions et aux paroles du Christ écrites par Matthieu ? Ou, s'il doute que Matthieu lui-même les ait écrites, pour ne pas croire de Matthieu ce qu'il en trouve admis dans l'Eglise qui s'est manifestée, dès le temps de Matthieu jusqu'à nos jours, par une série de successions non interrompues ; et croire à je ne sais quel personnage venu de Perse, par un chemin oblique, plus de deux cents ans après, et cherchant à persuader que c'est lui qu'il faut croire de préférence sur les paroles et les actions du Christ : quand l'apôtre Paul lui-même, appelé par une voix du ciel après l'ascension du Seigneur [1], n'eût obtenu aucune créance dans l'Eglise, s'il n'avait pas trouvé les Apôtres en personne, pour communiquer avec eux, conférer sur l'Evangile, et prendre rang dans leur société ? Mais assurée qu'il prêchait ce que prêchaient les Apôtres, qu'il vivait dans leur communion et dans leur société, qu'il faisait les mêmes miracles qu'eux, qu'il était d'ailleurs recommandé par le Seigneur, elle lui accorda une autorité telle qu'elle écoute aujourd'hui ses paroles, comme si le Christ parlait par sa voix, ainsi que Paul le dit lui-même avec beaucoup de vérité [2]. Et Manès s'imagine que l'Eglise du Christ doit le croire quand il parle contre les Ecritures établies sur une autorité si grande, si régulière, surtout après la recommandation qui y est si formellement faite, de regarder comme anathème quiconque lui prêche un autre Evangile que celui qu'elle a reçu [3] !

CHAPITRE V.

A QUOI SE RÉDUIT L'ARGUMENTATION DE FAUSTE. IL N'Y A AUCUNE RAISON DE REJETER LES ÉCRITURES.

Mais je donne, dit notre adversaire, une raison qui prouve qu'il ne faut point croire à ces Ecritures. Et tu n'argumentes pas ? Néanmoins tu es battu, même dans ton argumentation. Car elle se réduit toute à dire qu'en dernier résumé l'âme doit croire qu'elle est misérable en ce monde, parce que sa misère vient en aide à son Dieu, et l'empêche de perdre son royaume ; que la substance de ce Dieu est tellement sujette au changement, à la corruption, au dommage et à la souillure, qu'une partie d'elle-même ne saurait être purifiée, et que, bien que ce Dieu la sache sortie innocente de ses propres entrailles, exempte de tout péché, il la mêle à une fange horrible et la punit du supplice éternel du globe. Voilà où aboutissent tous vos arguments et toutes vos fables. Et plût à Dieu que leur dernier terme fût là, et non dans votre cœur et sur vos lèvres, et que vous cessassiez enfin de penser

[1] Act. IX. — [2] II Cor. XIII, 3. — [3] Gal. I, 8, 9.

et de proférer de si exécrables blasphèmes ! Mais, dit Fauste, c'est par ces Écritures mêmes que je prouve qu'il ne faut point les croire, parce qu'elles se contredisent elles-mêmes. Pourquoi ne pas plutôt dire qu'il ne faut y croire nulle part, pas plus qu'à des témoins qui varient et se combattent eux-mêmes ? Mais, reprend-il, j'y choisis ce que j'y vois de conforme à la vérité. A quelle vérité ? Dis donc à ton chimérique système, dont le commencement est la guerre contre Dieu ; le milieu, la souillure de Dieu ; la fin, la condamnation de Dieu. — Nulle part, dis-tu, on ne croit à des écrits qui se contredisent eux-mêmes. — Voilà ce que tu te figures, parce que tu ne comprends pas ; on te l'a démontré pour tout ce que tu as dit jusqu'ici ; on te le démontrera pour tout ce que tu pourras dire encore. Nous n'avons donc aucune raison de ne pas croire à ces Ecritures, revêtues d'une si grande autorité ; et c'est évidemment la principale raison pour laquelle nous anathématisons ceux qui nous prêchent autre chose.

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

La naissance du Christ n'a été qu'apparente et un effet de magie, selon Fauste. — Réfutation de cette erreur. — Accord impossible proposé par Fauste. — Il n'y a rien d'impur dans le corps des saints, surtout dans celui de Marie. — Le Christ est né comme il l'a voulu.

CHAPITRE PREMIER.

FAUSTE OBJECTE QUE LA NAISSANCE DU CHRIST N'A ÉTÉ QU'APPARENTE ET EFFET DE MAGIE.

Fauste. S'il a été vu et s'il a souffert sans être né, c'était donc magie. — On te rétorque l'argument : S'il a été dans le sein d'une femme et qu'il ait été mis au monde, sans avoir un homme pour père, c'était donc magie. Il est certain qu'il est en dehors des lois de la nature qu'une vierge enfante, et bien plus encore qu'elle reste vierge après avoir enfanté. Pourquoi donc ne veux-tu pas que, en dehors des lois de la nature, il ait pu souffrir volontairement sans être né ? Crois-moi : au fond, nous admettons, les uns et les autres, des faits contraires à la nature ; avec cette différence que les nôtres sont honnêtes, et les vôtres honteux ; que nous trouvons une raison à la passion du Christ, et une raison probable, tandis que vous n'en présentez qu'une fausse, ou même aucune, pour sa naissance ; enfin que nous professons qu'il n'a souffert qu'en apparence et qu'il n'est point vraiment mort, tandis que vous tenez pour certain qu'il a été enfanté et porté dans le sein d'une femme. Si cela n'est pas, convenez donc aussi que, là, tout a été imaginaire, qu'il n'est né qu'en apparence, et il n'y aura plus de débat entre nous. Car ce que vous répétez sans cesse, qu'il a nécessairement dû naître, puisqu'autrement il n'aurait pu être vu ni parler avec les hommes, est une chose ridicule, quand il est constant, comme les nôtres l'ont démontré, que bien des fois les anges se sont montrés aux hommes et se sont entretenus avec eux.

CHAPITRE II.

IL N'Y A POINT EU DE MAGIE DANS LA VIE, NI DANS LA MORT, NI DANS LES MIRACLES DU CHRIST.

Augustin. On ne vous dit point qu'il y ait magie à ce qu'un homme meure sans être né, puisque cela est arrivé pour Adam, comme nous l'avons déjà dit plus haut ; mais quand même cela n'aurait jamais eu lieu, si le Christ Notre-Seigneur eût jugé à propos de venir sur la terre de manière à paraître revêtu d'une vraie chair, quoique non prise dans le sein d'une vierge, et à nous racheter par une mort réelle, qui donc oserait dire qu'il ne l'aurait pas pu ? Mais il était meilleur de faire ce qu'il a fait, de naître d'une vierge, et, en naissant homme d'une femme, de relever ainsi les deux sexes qu'il devait délivrer par sa mort ; vous condamnant, vous surtout, par ce seul fait, renversant par la base votre doctrine qui enseigne que le sexe masculin et le sexe féminin ne sont pas l'œuvre de Dieu, mais du démon. Ce qui ressemble à la magie, c'est ce que vous affirmez : que la passion et la mort du Christ n'ont existé qu'en apparence, qu'il n'y a eu, là, que mensonge et chimère, qu'il a paru mourir et n'est point mort. D'où il suit que vous déclarez aussi sa résurrection apparente, imaginaire, trompeuse : car, après tout, celui qui n'est pas vraiment mort ne peut ressusciter réellement. D'où il suit encore qu'il n'a montré à ses disciples hésitants que de fausses cicatrices ; que Thomas n'était point affermi dans la vérité, mais trompé par une supercherie, quand il s'écriait : « Mon Sei-« gneur et mon Dieu [1] » ; et néanmoins vous cherchez à faire croire que votre langue est l'organe de la vérité, tout en affirmant que le Christ a menti de tout son corps. Voilà ce qu'on vous objecte, à vous qui vous forgez un Christ dont vous ne pouvez être les vrais disciples, à moins d'être aussi des menteurs. Il n'y a point du tout de magie à ce qu'une chair d'homme soit sortie du sein d'une vierge, parce que celle du Christ est la seule qui ait été ainsi formée ; pas plus qu'il n'y en a à ce que la chair du Christ soit seule ressuscitée le troisième jour, pour ne plus jamais mourir. Autrement, tous les miracles de Dieu auraient

[1] Jean, xx, 28.

été de la magie, puisqu'ils sont uniques ; mais ils ont été vrais, réellement opérés ; ils ont servi à prouver la vérité, et non à tromper les regards des hommes par de vains prestiges ; et si on dit ordinairement qu'ils sont contre nature, ce n'est point parce qu'ils lui sont contraires, mais parce qu'ils sont au-dessus de son cours ordinaire. Que le Seigneur écarte donc de l'esprit de ses enfants, l'idée que Fauste cherche à leur insinuer par forme d'avis : à savoir que nous ne reconnaissions dans le Christ qu'une naissance imaginaire et non réelle, et que nous mettions, par là, fin au débat. Non, non ; luttons contre nos adversaires pour les droits de la vérité, plutôt que de tomber d'accord avec eux pour le mensonge.

CHAPITRE III.

SUR L'ACCORD PROPOSÉ PAR FAUSTE.

Toutefois je leur pose une question : Si une seule parole de notre part terminait le débat, pourquoi eux-mêmes ne la prononcent-ils pas ? Pourquoi affirment-ils que la mort du Christ n'a pas été réelle, mais imaginaire, et, d'un autre côté, lui refusent-ils une naissance, même imaginaire ? S'ils ont eu peur d'être écrasés sous le poids de l'autorité évangélique, et que, pour cela, ils n'aient pas osé nier que le Christ ait souffert, au moins en apparence, est-ce que la même autorité n'atteste pas aussi sa naissance ? S'il n'y a que deux évangélistes qui aient raconté l'enfantement de Marie [1], au moins aucun d'eux n'a manqué de dire que Jésus avait une mère [2]. Aurait-on dédaigné d'accorder au Christ une naissance même simulée, parce que Matthieu mentionne certaines générations, et Luc d'autres, en sorte qu'ils semblent n'être pas d'accord ? Mais donne-moi un homme sans intelligence, il trouvera aussi que les évangélistes ne s'accordent pas sur les circonstances de la passion du Christ ; donne-moi un homme qui sache comprendre, et l'accord des évangélistes sera parfait. Serait-ce qu'une mort simulée est honnête et une naissance simulée honteuse ? Pourquoi Fauste nous invite-t-il à faire l'aveu qui mettrait fin au débat ? Nous allons prouver, en répondant à l'autre question, que Fauste a eu intention de déclarer que la naissance du Christ n'a pas même été simulée comme sa mort, mais absolument fausse.

[1] Matt. I, 25 ; Luc, II, 7. — [2] Matt. II, 11 ; Marc, III, 32 ; Luc, II, 33 ; Jean, II, 1.

CHAPITRE IV.

LES MEMBRES DU CORPS. PURETÉ DE LA VIERGE. LE CHRIST AURAIT PU NAÎTRE AUTREMENT ET NE L'A PAS VOULU.

A Dieu ne plaise qu'il y ait rien de honteux dans le corps des saints, même dans les parties sexuelles ! Il est vrai qu'on les appelle déshonnêtes, parce qu'elles n'ont pas le même degré de beauté que les autres parties qui sont en évidence [1]. Mais voyez ce qu'en dit l'Apôtre, quand il présente à l'Eglise le type de la charité dans une comparaison prise de l'assemblage et de l'unité des membres de notre corps. « Mais au contraire », dit-il, « les « membres du corps qui paraissent les plus « faibles, sont les plus nécessaires ; et les « membres du corps que nous regardons « comme plus vils, nous les revêtons avec plus « de soin ; et ceux qui sont honteux, nous les « traitons avec plus de respect ; nos parties « honnêtes n'en ont pas besoin ; mais Dieu a « réglé le corps de manière à accorder plus « d'honneur à celle qui n'en avait pas en « elle-même, afin qu'il n'y ait point de scis- « sion dans le corps [2] ». Ainsi l'usage illicite, désordonné, de ces membres, est honteux ; mais non ces membres eux-mêmes, qui ne restent pas seulement parfaitement purs chez les célibataires et les vierges, mais chez les saints patriarches eux-mêmes, hommes et femmes, qui n'en usaient que selon les vues de la Providence, en sorte que le penchant de la nature n'avait rien de coupable, puisqu'il était guidé par la raison, et non inspiré par le libertinage. A combien plus forte raison donc ces membres n'ont-ils rien eu de honteux dans la sainte Vierge Marie, qui a conçu la chair du Christ par la foi, puisqu'ils n'ont pas même été les instruments d'un acte humain et permis, mais d'un enfantement tout divin ? Vierge tellement honorée que, sans perdre sa parfaite intégrité, elle nous a donné corporellement le Christ, pour que nous pussions le concevoir par la foi en des cœurs purs, et l'enfanter, en quelque sorte, en le confessant de bouche. Car le Christ n'a rien ôté à sa mère en naissant ; en lui faisant don de la fécondité, il ne lui a point enlevé la fleur

[1] *Rétract.*, liv. II, ch. VII, n. 3. — [2] I Cor. XII, 22-25.

de sa virginité. Tout cela s'est fait en toute vérité et non par tromperie : mais cela est nouveau, cela est insolite, cela est contraire au cours ordinaire de la nature, parce que cela est grand, parce que cela est merveilleux, parce que cela est divin, et conséquemment, d'autant plus vrai, d'autant plus certain, d'autant plus indubitable.

Les anges aussi, nous dit-on, ont été vus, ont parlé, quoiqu'ils ne fussent pas nés. Comme si nous prétendions que le Christ n'aurait pu ni être vu, ni parler, s'il ne fût pas né d'une femme ! Il l'aurait pu, mais il ne l'a pas voulu; et cela est mieux, puisqu'il l'a voulu. Et il est certain qu'il l'a voulu, parce qu'il l'a fait, lui qui agit toujours librement, et non par nécessité, comme votre dieu. Et nous ne doutons nullement qu'il l'ait fait, parce que nous croyons à l'Evangile et non au premier hérétique venu.

LIVRE TRENTIÈME.

Nouvelles attaques de Fauste sur l'abstinence, le mariage, la virginité. — Augustin répond sur ces divers points, et justifie la doctrine évangélique.

CHAPITRE PREMIER.

C'EST PAR MOÏSE ET PAR LES PROPHÈTES QU'A ÉTÉ INTRODUITE LA DOCTRINE DES DÉMONS, SELON FAUSTE.

Fauste. C'est de vous que Paul a écrit depuis longtemps : « Quelques-uns abandonne-« ront la foi, s'attachant à des esprits d'er-« reur, à des doctrines de démons, parlant le « mensonge avec hypocrisie, ayant la cons-« cience cautérisée, défendant le mariage, « ordonnant de s'abstenir des aliments que « Dieu a créés pour être reçus avec actions de « grâces par les fidèles [1] ». — Je ne t'accorderai jamais que Paul ait dit cela, à moins que tu ne conviennes d'abord que c'est à Moïse et aux Prophètes qu'on doit l'introduction de la doctrine des démons, qu'ils ont été les interprètes de l'esprit séducteur et méchant : eux qui défendent rigoureusement l'usage de la viande de porc et d'autres encore, qu'ils qualifient d'immondes. Vous avez donc, en premier lieu, à délibérer, à peser longtemps et mûrement, comment tout ceci doit s'entendre, si c'est au nom de Dieu, ou au nom du démon qu'ils ont parlé ? Jusque-là ou Moïse et les Prophètes seront condamnés avec nous, ou nous serons absous avec eux. Car, pour le moment, vous n'êtes pas justes de nous faire passer pour des partisans de la doctrine des démons, nous qui n'interdisons qu'aux prêtres l'usage de la viande, tandis que vos Prophètes, et Moïse lui-même qui le premier a défendu, non-seulement aux prêtres, mais à tout le peuple sans distinction, la chair de porc, de lièvre, de hérisson, la sèche, le calmar et toutes les espèces de poissons privés d'écailles [2], passent à vos yeux pour avoir parlé, en cela, non d'après l'esprit séducteur, non d'après l'enseignement des démons, mais bien par l'inspiration de Dieu et de l'Esprit-Saint. Ainsi, tout en admettant par pure concession que Paul a dit cela, je ne me tiendrai cependant pour battu qu'autant que tu condamneras préalablement Moïse et les Prophètes : en sorte que tu te décides à faire par gourmandise ce que tu n'aurais peut-être jamais fait par conviction de raison et par amour pour la vérité : à blasphémer Moïse.

[1] I Tim. IV, 1-3. — [2] Levit. XI.

CHAPITRE II.

OBJECTION TIRÉE DE DANIEL ET DES TROIS ENFANTS.

Il y a d'ailleurs un passage de Daniel, relatif aux trois enfants, qui doit absolument vous confondre, s'il est prouvé que s'abstenir de certains aliments soit une superstition diabolique. On lit en effet que ces trois enfants, que vous admirez fort et que vous comptez au nombre des martyrs, s'abstinrent non-seulement des aliments interdits par la loi, mais de ceux mêmes qu'elle permettait [1]. Et cependant, si le texte de l'Apôtre est authentique, ils suivaient en cela l'enseignement des démons. Bien plus, Daniel lui-même atteste, que, pendant trois semaines de jours, il jeûna, ne mangea pas de chair, ne but pas de vin, tout occupé à prier pour son peuple [2]. Comment donc en vient-il, lui aussi, à se glorifier de la doctrine des démons et à tirer vanité des folles inspirations de l'esprit séducteur ?

CHAPITRE III.

SI L'ABSTINENCE DE CERTAINS ALIMENTS EST UNE DOCTRINE PERVERSE, LES CATHOLIQUES S'EN RENDENT COUPABLES.

Mais que dirai-je de vous, c'est-à-dire des plus chrétiens d'entre vous, dont quelques-uns s'abstiennent tout à fait, non-seulement de porc, mais de tout quadrupède, voire même de toute espèce d'animal, et sont pour cela même proposés comme modèles par toute l'Eglise qui ne les voit qu'avec la plus grande vénération et ne leur refuse que le nom de Dieu ? Et vous ne voyez pas, indociles que vous êtes, que si le témoignage de l'Apôtre est vrai et authentique, ces hommes sont le jouet

[1] Dan. I, 12. — [2] Id. X, 2, 3.

des doctrines des démons ! Et que dirons-nous de cette pratique dont personne n'oserait se dispenser sans raison, puisqu'elle est admise par tous, et qu'elle est observée chaque année avec l'exactitude la plus rigoureuse chez tous les catholiques dans le monde entier ? Je parle du Carême. Quiconque d'entre vous veut l'observer selon les règles, est obligé de s'abstenir de tout ce que le texte de l'Apôtre nous donne comme créé de Dieu pour être reçu par nous : abstinence que le même Apôtre appelle doctrine de démons. Eh bien ! mes très-chers, qu'en pensez-vous ? En célébrant ainsi les mystères de la passion du Christ, vous vivez donc selon la doctrine des démons, vous tombez dans les piéges de l'esprit séducteur, vous parlez le mensonge avec hypocrisie, vous avez la conscience cautérisée ? Mais si aucun de ces reproches ne tombent sur vous, ils ne tombent pas davantage sur nous. Que signifie donc ce texte ? Par qui et contre [qui devons-nous le croire écrit, puisqu'il n'est conforme ni aux traditions de l'Ancien Testament, ni aux prescriptions du Nouveau ? En effet, le Nouveau Testament veut que l'on s'abstienne de toute espèce d'aliments, comme votre propre exemple le prouve ; l'Ancien ne l'exigeait que pour quelques-uns, mais l'exigeait pourtant; néanmoins, d'après vous, cette abstinence de presque toute espèce de chair est une [doctrine de démons. Si c'est là votre foi, je vous le répète encore, condamnez Moïse, renoncez aux Prophètes, mais prononcez contre vous le même arrêt : car s'ils prescrivaient l'abstinence de quelques aliments, vous étendez, vous, cette abstinence à tous les aliments.

CHAPITRE IV.

OBJECTION DE FAUSTE SUR LA VIRGINITÉ ET LE MARIAGE.

Que si Moïse et les Prophètes vous paraissent les interprètes de Dieu, et non des démons, quand ils établissent des distinctions entre les aliments; si c'est par l'inspiration de l'Esprit-Saint que Daniel jeûna trois semaines; si les trois jeunes hébreux, Ananias, Azarias et Mizaël, cédaient à un mouvement d'en haut quand ils donnaient la préférence aux herbes et aux légumes; si enfin tous ceux d'entre vous qui pratiquent l'abstinence ne cèdent pas à l'impulsion des démons; si ce n'est point par superstition, mais par obéissance à une loi divine, que vous vous abstenez de vin et de viande pendant le Carême : faites attention, je vous prie, prenez bien garde que ce ne soit chez Paul un acte de la plus insigne folie de regarder comme une doctrine de démons toute espèce d'abstinence d'aliments et la défense du mariage. J'en dis autant de la consécration des vierges au Christ, qui serait aussi, selon lui, une doctrine de démons. Et vous, lisant cela, comme tant d'autres choses, sans réflexion, vous jetez vite les yeux sur nous; et vous ne voyez pas que vos vierges sont prises dans les filets des démons, que vous êtes les prêtres des démons, vous qui excitez à l'envi ces vierges à embrasser cette profession, à tel point qu'on en compte presqu'autant que de femmes mariées dans toutes vos Eglises ? Pourquoi ne sortez-vous pas, vous aussi, de la voie où vous êtes entrés ? Pourquoi tromper les malheureuses filles des hommes, si ce n'est pas la volonté du Christ, mais celle des démons, qui s'accomplit en elles ? Je voudrais que vous répondissiez d'abord à cette question : La doctrine des démons consiste-t-elle à faire des vierges, ou simplement à défendre le mariage ? Dans ce dernier cas, cela ne nous regarde pas : car, pour nous, celui qui défend le mariage, est aussi insensé que celui qui l'impose par force est impie et criminel. Mais si favoriser le mariage, ne pas s'opposer à celui qui veut l'embrasser, est encore, selon vous, une doctrine de démons, je me tais sur le danger que vous courez, mais je crains fort que l'Apôtre lui-même n'ait introduit à Iconium une doctrine de démons, quand il s'efforçait d'inspirer à Thècle, déjà fiancée, le désir de la virginité perpétuelle. Mais que dirons-nous du Maître, de l'auteur de toute sainteté, Jésus, l'Epoux-Vierge de toutes les vierges de profession, lequel, distinguant dans l'Evangile trois espèces d'eunuques, ceux qui sont nés tels, ceux que l'on a faits tels, et ceux qui se sont eux-mêmes rendus tels, donne cependant la préférence à ceux « qui », dit-il, « se sont « eux-mêmes rendus eunuques à cause du « royaume des cieux [1] » : indiquant par là les vierges et les jeunes gens, qui, ayant arraché de leur cœur le désir du mariage, jouent dans son Eglise le rôle des eunuques qu'on voit dans les palais ? Quoi ! cela vous semble-t-il aussi une doctrine de démons, une inspira-

[1] Matt. XIX, 12.

tion de l'esprit séducteur ? Mais qui donc vous parlera au nom de Dieu, s'il est démontré que Paul et le Christ sont des prêtres des démons? Je passe sous silence les autres apôtres du même Seigneur, Pierre et André, Thomas et Jean, Jean proclamé heureux entre tous pour n'avoir point connu les atteintes de Vénus; lesquels, d'une manière ou de l'autre, ont exalté et préconisé au nom de Dieu la profession de la virginité parmi les jeunes filles et les jeunes hommes, nous laissant, ainsi qu'à vous, le modèle pour former des vierges. Encore une fois, je n'en parle pas, puisque vous les avez exclus de votre canon et qu'il n'en coûte guère à vos esprits sacriléges de leur prêter des doctrines de démons. Mais en direz-vous donc autant du Christ et de l'apôtre Paul qui (c'est une chose constante) a toujours préféré les vierges aux femmes mariées, et l'a prouvé de fait à l'occasion de la très-sainte Thècle ? Et si ce n'est pas une doctrine de démons que Paul enseigne à Thècle et que prêchent les autres Apôtres, qui pourra croire que Paul ait enseigné qu'engager à garder la virginité était entrer dans l'intention et dans la doctrine des démons ? En attendant, vous n'avez pas de raison de penser que ce sont seulement les exhortations qui font les vierges, et non la défense du mariage. Ce dernier point est comme naturalisé chez nous : et ce ne serait pas seulement folie, mais délire, de penser qu'on peut empêcher par un règlement particulier ce qui est permis par la loi publique : je parle du mariage. C'est pourquoi nous exhortons les femmes qui en ont l'intention à y persévérer ; mais nous ne forçons point celles qui s'y refusent. Car nous savons tout ce que la volonté, tout ce que la nature elle-même a de force contre la loi publique, à plus forte raison contre une loi particulière à laquelle on peut toujours répondre : Je ne veux pas. Si donc il est permis de faire ainsi des vierges, nous sommes, nous aussi, irréprochables ; si, au contraire, c'est un crime d'en faire par quelque procédé que ce soit, vous êtes vous-mêmes criminels. En tout cas, je ne vois pas dans quelle pensée ou dans quel but, vous nous objectez ce chapitre.

CHAPITRE V.

DIFFÉRENCE ENTRE L'ABSTINENCE DES CATHOLIQUES ET CELLE DES MANICHÉENS.

Augustin. Apprends donc dans quelle pensée ou dans quel but nous vous objectons ce chapitre, puisque tu avoues que tu ne le vois pas. Ce n'est pas parce que vous vous abstenez de chairs : car, comme tu le dis, nos pères s'en sont aussi abstenus, de quelques-unes au moins, non pour les condamner, mais dans un but figuratif que vous ne comprenez pas, ce qui m'a obligé à traiter ce point avec l'étendue que j'ai jugée nécessaire, dans les premières parties de cet ouvrage. Les chrétiens (catholiques, et non hérétiques) s'abstiennent aussi, non-seulement de chairs, mais encore de certains fruits de la terre, non parce qu'ils les croient immondes, mais pour mortifier leur corps, et mieux humilier leur âme dans la prière. Les uns (c'est le petit nombre) s'en abstiennent toujours ; les autres seulement à certains jours et en certains temps, comme en Carême, par exemple, que presque tous observent plus ou moins, suivant la mesure de leur volonté ou de leur force. Mais vous, vous prétendez que la créature n'est pas bonne, vous la déclarez immonde, sous prétexte que c'est le démon qui forme les chairs avec le résidu le plus grossier de la matière du mal ; et pour cela, vous les rejetez avec horreur comme les liens les plus terribles et les plus immondes de votre dieu. Néanmoins, par condescendance, vous en permettez l'usage à vos auditeurs, que vous avez soin de distinguer de la race des prêtres ; comme l'Apôtre, aussi par condescendance, permet à certains fidèles, non pas tout acte conjugal, même celui qui a pour but la génération, mais celui qui se fait par incontinence, pourvu que ce soit entre époux [1]. Car on ne permet rien par condescendance, si ce n'est le péché. Voilà ce que vous pensez de l'usage de toute espèce de chair, ce que vous a appris votre hérésie, ce que vous enseignez à vos auditeurs ; mais tout en accordant, comme je l'ai déjà dit, qu'il faut avoir de la condescendance pour ceux-ci, parce qu'ils vous fournissent le nécessaire, vous ne dites pas qu'ils ne pèchent pas ; seulement vous leur pardonnez leur péché. Quant à vous, vous vous tenez en garde là-dessus comme contre une contagion mauvaise, immonde ; et voilà

[1] I Cor. VII, 5, 6.

pourquoi nous vous appliquons ce texte de l'Apôtre, à cause des paroles qui suivent celles par lesquelles tu as terminé la citation de ce chapitre. Et tu le savais bien, je pense ; tu as d'abord passé ces paroles sous silence, pour nous dire en concluant : « Je ne vois pas dans « quelle pensée ou dans quel but vous nous « objectez ce chapitre » ; aimant mieux ne pas dire ce but que de l'exprimer. En effet, après avoir dit : « Ordonnant de s'abstenir des ali- « ments que Dieu a créés pour être reçus avec « actions de grâces par les fidèles », l'Apôtre ajoute : « Et par ceux qui ont connu la vérité ; « car toute créature de Dieu est bonne, et on « ne doit rien rejeter de ce qui se prend avec « actions de grâces, parce qu'il est sanctifié « par la parole de Dieu et par la prière [1] ». Voilà ce que vous niez ; voilà l'esprit, l'intention, la croyance dans lesquels vous vous abstenez de ces sortes d'aliments : vous les regardez comme mauvais, comme immondes, non par signification, mais par nature. En quoi vous blasphémez évidemment celui qui les a créés ; et voilà ce qui appartient à la doctrine des démons. Ne vous étonnez donc pas que l'Esprit-Saint ait prédit cela de vous si longtemps d'avance.

CHAPITRE VI.

LE SAINT RÉTABLIT LA VRAIE NOTION SUR LA VIRGINITÉ ET L'ABSTINENCE.

D'un autre côté, si vous conseilliez la virginité conformément à l'enseignement de l'Apôtre : « Celui qui marie sa fille, fait bien ; « et celui qui ne la marie pas, fait mieux [2] » ; en sorte que vous reconnaissiez que le mariage est bon, mais que la virginité est meilleure, comme le fait l'Eglise qui est la vraie Eglise du Christ : si cela était, dis-je, l'Esprit-Saint ne vous aurait pas ainsi signalés d'avance comme « défendant le mariage [3] ». Car celui-là défend une chose qui la déclare mauvaise, et non celui qui, la reconnaissant comme bonne, lui en préfère une meilleure. Enfin, vous avez surtout en horreur l'acte du mariage, celui qui seul est honnête et vraiment conjugal, celui qui est inscrit dans les tables matrimoniales, et a pour but de donner des enfants : c'est donc moins la passion de la chair que le mariage légitime que vous défendez. Car, on peut s'unir pour satisfaire la passion ; mais on se marie pour avoir des enfants. Et ne dites pas que si vous n'interdisez pas le mariage, c'est par tolérance et pour sauver les bons rapports avec vos nombreux auditeurs qui ne voudraient pas ou ne pourraient pas vous obéir. Car, d'une part, l'interdiction du mariage fait partie de votre enseignement erroné, et, de l'autre, votre tolérance n'est qu'une concession faite aux besoins de la société. Et voilà la raison que j'avais différé de vous dire, pour laquelle vous jugez à propos d'admettre la mort du Christ, même fausse, même simulée, et point du tout sa naissance. En effet, vous proclamez, vous exaltez la mort comme séparation de l'âme, c'est-à-dire de la nature de votre dieu, du corps de ses ennemis, autrement, de l'ouvrage du démon ; et par conséquent vous trouvez bien que le Christ l'ait consacrée par son exemple, non en mourant, mais en feignant de mourir. Mais comme, selon vous, la naissance enchaîne votre dieu, au lieu de l'affranchir, vous ne voulez pas que le Christ l'ait subie, même en apparence ; en sorte que, si Marie se fût livrée à un homme et ne fût pas devenue mère, elle ne vous déplairait pas comme elle vous déplaît pour avoir enfanté en restant vierge. Vous voyez donc quelle distance il y a entre ceux qui exhortent à la virginité comme à un bien plus grand, par préférence à un moindre, et ceux qui défendent le mariage et se déchaînent contre l'acte destiné à la propagation de l'espèce humaine, le seul vraiment conjugal ; quelle distance il y a encore entre ceux qui s'abstiennent des aliments, dans un but religieux ou pour châtier leur corps, et ceux qui s'abstiennent des aliments que Dieu a créés, en disant que Dieu ne les a pas créés. Par conséquent, la première doctrine est celle des Prophètes et des Apôtres, et la seconde celle des démons menteurs.

[1] I Tim. IV, 3-5. — [2] I Cor. VII, 38. — [3] I Tim. IV, 3.

LIVRE TRENTE-UNIÈME.

Fauste revient à la charge pour prouver que l'abstinence de certains aliments est un crime. — Vision de saint Pierre. — Augustin explique le texte de saint Paul : « Tout est pur pour ceux qui sont purs ». Argument *ad hominem* adressé aux Manichéens.

CHAPITRE PREMIER.

MOÏSE ET LES PROPHÈTES N'ONT PU VOIR DIEU, ÉTANT SOUILLÉS PAR L'ABSTINENCE DE CERTAINS ALIMENTS.

Fauste. « Tout est pur pour ceux qui sont « purs ; mais, pour les impurs et pour ceux « qui sont souillés, rien n'est pur; leur esprit « et leur conscience sont souillés ». — Il y a encore à examiner si vous gagnez à ce que Paul ait dit cela : car jusqu'ici il reste établi, non-seulement que Moïse et les Prophètes étaient inspirés des démons, pour avoir porté tant de lois relatives à la distinction des aliments, mais encore qu'ils étaient eux-mêmes immondes, que leur esprit et leur conscience étaient souillés, au point qu'on peut à bon droit leur appliquer la suite du texte : « Ils « confessent qu'ils connaissent Dieu, et ils le « nient par leurs œuvres [1] ». A qui, en effet, ces paroles peuvent-elles mieux s'appliquer qu'à Moïse et aux Prophètes qui ont vécu (c'est chose prouvée) bien autrement qu'il ne convenait à des hommes qui connaissaient Dieu? Jusqu'ici, cependant, je ne voyais d'autres souillures dans leur conscience que des adultères, des fraudes et des homicides ; mais maintenant, grâce à ce chapitre, je vois clairement qu'ils ont encore été souillés pour avoir cru qu'il y a quelque chose de souillé. Sur quel fondement pouvez-vous donc vous imaginer qu'ils aient été honorés de l'aspect de la Majesté divine, puisqu'il est écrit que personne ne peut voir Dieu que ceux qui ont le cœur pur [2]? Mais, eussent-ils été d'ailleurs irréprochables, la pratique superstitieuse de l'abstinence de certains aliments eût suffi, si elle souille l'âme, à les rendre indignes de voir la divinité. C'en est donc fait à tout jamais de la gloire de Daniel et des trois enfants de la fournaise. Jusqu'au moment où l'on a annoncé qu'il n'y a rien d'impur, ils passaient chez les Juifs pour des hommes très-purs et très-vertueux, pour avoir observé les traditions paternelles, en s'abstenant rigoureusement de la nourriture des Gentils et surtout des viandes immolées [1]. Mais maintenant, il est clair que leur esprit et leur conscience étaient souillés, notamment pour s'être abstenus de sang et de la chair des victimes.

[1] Tit. I, 15, 16. — [2] Matt. V, 8.

CHAPITRE II.

FAUSTE REVIENT A SES OBJECTIONS CONTRE L'ABSTINENCE DES CATHOLIQUES.

Mais peut-être l'ignorance les excusait-elle; la foi chrétienne n'existant pas encore pour leur apprendre que tout est pur pour ceux qui sont purs, ils ont pu croire qu'il existait des choses immondes. Mais vous, comment vous excuser, quand Paul, s'écriant qu'il n'y a rien d'impur, qualifiant de doctrine de démons l'abstinence des aliments [2], et appelant souillés ceux qui croient qu'il y a quelque chose de souillé, non-seulement vous vous abstenez, comme je l'ai dit, mais vous en tirez même gloire et vous croyez d'autant plus agréables au Christ que vous portez plus loin cette abstinence, c'est-à-dire que votre esprit et votre conscience sont plus souillés, à s'en tenir du moins au texte de l'Apôtre? Et si j'ajoute que trois religions se partageant le monde, à savoir le Judaïsme, le Christianisme et le Paganisme, et que toutes les trois faisant consister la purification de l'âme dans la chasteté et l'abstinence, quoique sous des formes très-différentes, il est impossible de savoir de laquelle des trois provient ce principe qu'il n'y a rien d'impur? Car ce n'est certainement pas du Judaïsme, ni du Paganisme, puisqu'il établit aussi des distinctions entre les aliments, et qu'il importe peu qu'il soit, sur certains animaux, en désaccord avec la loi hébraïque. Reste donc la foi chrétienne : or, si tu penses qu'il n'y a réellement rien de souillé pour elle, tu es tout d'abord forcé de convenir qu'il n'y a pas de chrétiens chez vous. Car, pour ne rien dire du reste, vous regardez tous

[1] Dan. I, 12. — [2] I Tim. IV, 1, 3.

comme une grande souillure de toucher à des chairs d'animaux étouffés ou sacrifiés aux idoles [1] ; ou si la loi chrétienne vous autorise à le faire, il faut donc encore chercher en dehors d'elle le principe qui supprime absolument toute abstinence d'objets immondes. Comment donc Paul a-t-il pu émettre un principe qui ne convient à aucune religion? En effet, l'Apôtre, en passant du Judaïsme au Christianisme, a moins changé de religion que de rite. Mais l'auteur de ce chapitre me semble ne s'être appuyé sur aucun système religieux.

CHAPITRE III.

OBJECTION TIRÉE DE LA VISION DE PIERRE.

Ainsi donc, quand il vous arrivera, à l'avenir, de trouver dans les Ecritures quelque passage opposé à notre croyance, prenez bien garde de chercher à le faire valoir contre nous, avant de vous être assurés qu'il ne vous contrarie pas vous-mêmes. Tel est, par exemple, ce texte que vous citez souvent, où l'on raconte que Pierre vit un jour un vase descendu du ciel, dans lequel étaient renfermés des animaux et des reptiles de tout genre, et que, frappé d'étonnement et d'admiration, il entendit une voix d'en haut qui lui disait : « Pierre, tue » tout ce que tu vois dans ce vase, « et mange ». A quoi il répondit : « Seigneur, je ne toucherai à rien d'im« pur ni de souillé ». Et la voix reprit : « Ce « que j'ai sanctifié ne s'appelle pas impur [2] ». Bien que ces paroles aient un sens allégorique et ne se rapportent point à l'indifférence des aliments, cependant, puisque c'est en ce sens qu'il vous plaît de l'interpréter, vous voilà donc obligés de manger de toute espèce d'animaux, voire même des vipères, des couleuvres et de tout autre genre de reptiles, suivant la vision de Pierre. Par là, vous ferez voir que vous obéissez réellement à la voix qu'il a, dit-on, entendue. Et pourtant, n'oubliez jamais que, par là aussi, sont condamnés Moïse et les Prophètes qui ont regardé comme immondes un grand nombre des animaux que Dieu a sanctifiés, d'après cette parole descendue du ciel.

[1] Act. xv, 29. — [2] Id. x-11, 15.

CHAPITRE IV.

EXPLICATION DU TEXTE DE SAINT PAUL : TOUT EST PUR ETC. APPLICATION AUX MANICHÉENS.

Augustin. En disant : « Tout est pur pour « ceux qui sont purs », l'Apôtre a voulu parler des natures mêmes que Dieu a créées, suivant le témoignage de Moïse dans la Genèse : « Dieu fit toutes choses, et voilà que « tout était très-bon [1] », et non les significations symboliques en vue desquelles, par l'entremise du même Moïse, il établit une distinction entre les animaux mondes et les animaux immondes [2]. Comme j'ai déjà traité ce sujet avec détail et en plus d'un lieu, il suffit que j'en dise un mot en passant. Donc c'étaient ceux qui, au temps de la révélation du Nouveau Testament, s'imaginèrent qu'il fallait conserver ces ombres de l'avenir et prétendaient que les Gentils ne pouvaient sans elles profiter du salut qui est dans le Christ : c'étaient ceux-là, dis-je, que l'Apôtre appelait immondes, parce qu'ils avaient des goûts charnels, et infidèles, parce qu'ils ne distinguaient pas le temps de la grâce du temps de la loi : c'est pour eux qu'il prétend que rien n'est pur, parce qu'ils n'usaient saintement et convenablement ni de ce qu'ils rejetaient, ni de ce qu'ils mangeaient, comme tous les infidèles, il est vrai, et comme vous surtout, Manichéens, pour qui rien n'est pur. Car la nourriture même que vous prenez, et que vous mettez le plus grand soin à préserver de tout contact avec la chair, n'est pas pure pour vous, qui la dites créée par le démon. Vous prétendez même, en la mangeant, purifier votre dieu qui est enchaîné et souillé. Tout au moins vous devriez vous croire purs, puisque ce dieu a l'honneur d'être purifié par vos estomacs. Mais non : vous affirmez encore que vos corps sont la nature et l'œuvre du peuple des ténèbres, et que vos âmes sont souillées par vos corps. Qu'y a-t-il donc de pur pour vous? Ce n'est pas ce que vous prenez, ce n'est pas l'estomac où vous le faites descendre, ce n'est pas même vous, qui cependant purifiez ce que vous prenez. Vous voyez donc à qui s'adresse cette sentence de l'Apôtre ; c'est évidemment à tous ceux qui sont infidèles et impurs. Mais il a surtout et principalement en vue de vous confondre. « Tout est donc pur pour ceux qui

[1] Gen. I, 31. — [2] Lev. XI.

« sont purs », au point de vue de la nature dans laquelle chaque chose est créée ; mais tout n'était pas pur pour le peuple juif, au point de vue du sens figuré ; ni tout n'est pas convenable pour nous, au point de vue de la santé du corps ou des usages de la société humaine ; seulement, quand chaque chose est attribuée à qui elle convient et placée dans son ordre naturel, « tout est pur pour ceux « qui sont purs ; mais pour les impurs et les « infidèles », surtout tels que vous, « rien « n'est pur » ; vous vous appliqueriez avec grand profit la suite des paroles de l'Apôtre, si vous vouliez guérir votre conscience cautérisée ; car il dit : « Mais leur esprit et leur « conscience sont souillés ».

LIVRE TRENTE-DEUXIÈME.

Fauste veut trier dans le Nouveau Testament. — Les Evangiles sont supposés, vu qu'ils ne s'accordent pas. — Les catholiques aussi font un choix dans l'Ancien Testament. — Preuves. — Augustin montre la différence, exposé ce que les catholiques laissent ou conservent de l'Ancien Testament. — La Pâque. — La Pentecôte. — La chair des animaux. — Le Paraclet. — Les Evangiles n'ont pu être falsifiés. — Les Cataphrygiens. — Les Manichéens n'ont point le Paraclet. — Le sens charnel les égare. — L'Evangile et les écrits de Manès. — La doctrine des Apôtres et celle de Manès.

CHAPITRE PREMIER.

FAUSTE CHOISIT CE QUI LUI CONVIENT DANS LE NOUVEAU TESTAMENT, COMME LES CATHOLIQUES DANS L'ANCIEN.

Fauste. Si tu admets l'Evangile, tu dois croire tout ce qu'il renferme. — Quoi donc ! parce que tu admets l'Ancien Testament, admets-tu indifféremment tout ce qui y est consigné? Vous en extrayez simplement les prophéties qui annoncent un roi futur pour les Juifs, Jésus selon vous; puis quelques axiomes vulgaires de la vie sociale, comme : « Tu ne « tueras pas; tu ne commettras pas d'adul- « tère [1] »; après quoi vous passez tout le reste sous silence, et l'estimez à l'égal de ce que Paul regarde comme du fumier [2]. Qu'y a-t-il donc d'étrange, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que, moi aussi, je prenne dans le Nouveau Testament ce qu'il y a de plus pur, ce qui convient à mon salut, et que je laisse de côté tout ce que vos ancêtres y ont frauduleusement introduit, au grand détriment de sa dignité et de sa beauté?

CHAPITRE II.

LES ÉVANGILES SONT SUPPOSÉS; ILS NE S'ACCORDENT SUR RIEN.

Quoi ! si le Testament du Père renferme des parties où il est difficile de reconnaître sa voix (car vous prétendez que la loi judaïque a été donnée par le Père, et nous savons combien elle renferme de choses qui vous font horreur, des choses dont vous rougissez, au point que, depuis longtemps, vous la croyez altérée quant à l'esprit, bien qu'une partie ait été écrite pour vous de la main même du Père, et une autre de la main de Moïse), quoi ! vous imaginerez-vous que le Testament du Fils seul n'a pu être gâté, seul ne renferme rien qui doive être désapprouvé, surtout quand il est certain que ce n'est point lui qui l'a écrit, ni ses Apôtres, mais je ne sais quels personnages douteux qui, pour rendre croyable ce qu'ils écrivaient sans savoir et longtemps après coup, ont mis en tête de leurs livres soit les noms des Apôtres, soit les noms de ceux qui avaient suivi les Apôtres, en affirmant qu'ils écrivaient d'après eux? En quoi, ce me semble, ils ont fait grande injure aux disciples du Christ; puisqu'ils mettaient sur leur compte leurs propres divergences et leurs contradictions, et affirmaient écrire d'après eux des Evangiles remplis de tant d'erreurs, de tant de récits et de sentences contradictoires, au point de ne s'accorder en aucune façon ni entre eux ni avec eux-mêmes. N'est-ce pas là simplement calomnier les gens de bien, et jeter un brandon de discorde dans l'assemblée fraternelle des disciples du Christ? Or, en les lisant, en les étudiant avec l'œil parfaitement pur de notre cœur, nous avons jugé qu'il était de toute justice d'en prendre ce qu'il y a d'utile, c'est-à-dire ce qui est propre à édifier notre foi et à procurer la gloire du Christ Notre-Seigneur, et de son Père le Dieu tout-puissant; puis de rejeter le reste qui ne s'accorde ni avec la Majesté divine ni avec notre foi.

CHAPITRE III.

LES CHRÉTIENS PRENNENT UNE PARTIE DE L'ANCIEN TESTAMENT ET LAISSENT LE RESTE.

Ainsi donc, comme je le disais d'abord, malgré l'Ancien Testament, vous n'admettez pas la circoncision de la chair, quoiqu'elle y soit prescrite [1]; ni le repos absolu du sabbat, quoiqu'il y soit exigé [2]; ni les sacrifices selon le rite de Moïse, ni les immolations destinées à apaiser Dieu [3]; mais vous méprisez tout cela comme absolument étranger au culte chrétien et complétement inacceptable. Il est d'autres préceptes que vous avez partagés en deux, pour en prendre une partie et laisser l'autre :

[1] Ex. xx, 13, 14. — [2] Phil. iii, 8.

[1] Gen. xvii, 9-14. — [2] Ex. xxxi, 13. — [3] Lev. i.

comme la Pâque, par exemple, qui était la fête anniversaire de l'Ancien Testament et devait se célébrer (comme cela est écrit pour vous) non-seulement en tuant et mangeant un agneau à l'entrée de la nuit, mais encore en s'abstenant de toute pâte fermentée pendant sept jours, et en se contentant d'azymes et de laitues amères [1]. Vous adoptez la fête de Paques, mais vous laissez de côté le rite et les cérémonies qui étaient si rigoureusement prescrits. Il en est de même de la fête qui se célébrait sept semaines après la Pâque, c'est-à-dire de la Pentecôte, pour laquelle Moïse exigeait également un certain genre et un certain nombre de sacrifices [2]; vous l'avez conservée, mais en en rejetant une partie, c'est-à-dire les immolations et les sacrifices qui ne s'accommodent plus avec la foi chrétienne. Pour ce qui concerne l'abstinence des mets profanes, vous jugez et croyez fermement que les chairs de cadavres et les chairs offertes aux idoles sont tout à fait immondes [3] : mais vous n'en croyez pas autant de la chair de porc, de lièvre, de hérisson, ni du mulet, du calmar et autres espèces de poissons que vous aimez, bien que Moïse les déclare également immondes [4].

CHAPITRE IV.

QUELQUES EXEMPLES POUR PREUVE.

Mais voici que vous ne pouvez, ce me semble, pas même entendre, encore moins admettre dans l'Ancien Testament : à savoir qu'un beau-père ait un commerce charnel avec sa belle-fille, comme Juda, par exemple ; ou un père avec ses filles, comme Loth; ou un prophète avec une femme de mauvaise vie, comme Osée ; ou qu'un mari livre sa femme à des amants pour un prix convenu, comme Abraham ; qu'un mari épouse les deux sœurs à la fois, comme Jacob ; que des chefs de peuple, des hommes que vous regardez surtout comme inspirés de Dieu, se vautrent dans la fange avec mille et mille concubines, comme David et Salomon ; ou encore que, suivant la législation matrimoniale du Deutéronome, la veuve d'un homme mort sans enfants soit obligée d'épouser le frère du défunt, que ce nouvel époux doive former une famille à la place de son frère, et, dans le cas où il s'y refuserait, que la femme ait le droit de déposer une plainte contre une telle iniquité devant le tribunal des anciens, à l'effet d'y amener le coupable pour recevoir une sévère réprimande ; et, s'il persiste dans son refus, être puni par eux, déchaussé du pied droit, souffleté par la femme, renvoyé couvert de crachats et de malédictions, et flétri, lui et sa race, à perpétuité [1]. Voilà, entre bien d'autres, des exemples et des lois pris dans l'Ancien Testament. S'ils sont bons, pourquoi ne les imitez-vous pas ? S'ils sont mauvais, pourquoi n'en condamnez-vous pas l'auteur, c'est-à-dire l'Ancien Testament lui-même ? Que si vous y voyez des falsifications, comme nous en voyons dans le Nouveau, nous voilà de pair. Cessez donc alors d'exiger de nous pour le Nouveau Testament, ce dont vous vous dispensez pour l'Ancien.

CHAPITRE V.

AUTRES PRINCIPES DE L'ANCIEN TESTAMENT REJETÉS PAR LES CATHOLIQUES.

Autant que je puis voir, il me semble que, puisque vous voulez faire croire que l'Ancien Testament vient aussi de Dieu, il serait plus commode, plus excusable pour vous qui n'observez pas ses prescriptions, de convenir qu'il a été altéré et falsifié, que de le rejeter quoique pur et sans altération. Aussi j'ai toujours pensé, et je pense encore, chaque fois qu'on demande pourquoi vous péchez contre les ordonnances de l'Ancien Testament, ou que vous le dédaignez sagement comme faux, ou que vous l'abandonnez quoique vrai, par un esprit de rébellion et d'impiété. En attendant, puisque tu prétends que si j'admets le Nouveau Testament, je dois croire tout ce qu'on y a introduit ; sache que toi-même rejettes, quant à l'esprit, bien des choses contenues dans l'Ancien Testament, quoique tu fasses profession de l'admettre. Car certainement tu n'avoues pas, tu ne regardes pas comme acceptable ce qu'on y lit : à savoir que tout homme suspendu au bois est maudit [2], puisque cet anathème atteindrait évidemment Jésus ; ni que quiconque ne laissera pas de postérité en Israël sera également maudit, puisque cette malédiction tomberait sur les vierges et les jeunes gens dévoués à Dieu ; ni que celui qui ne portera pas dans sa chair le signe de la circoncision, devra être exterminé du milieu de son peuple [3], puisque la sentence envelopperait tous les chrétiens ; ni qu'il faut lapider le vio-

[1] Ex. XII. — [2] Lev. XXIII. — [3] Act. XV, 29. — [4] Lev. XI.

[1] Deut. XXV, 5, 10. — [2] Id. XXI, 23. — [3] Gen. XVII, 14.

lateur du sabbat [1]; ni qu'il faut punir sans ménagement celui qui aura transgressé lequel que ce soit des commandements de la loi. Crois-moi, si tu étais bien persuadé de tout cela, si tu étais convaincu que ce sont là des ordres de Dieu, tu aurais été le premier à jeter la main sur le Christ, et tu ne serais pas indigné contre les Juifs qui l'ont persécuté de toute leur âme et de toutes leurs forces, pour exécuter la volonté de leur Dieu.

CHAPITRE VI.

FAUSTE DEMANDE A TRIER DANS LE NOUVEAU TESTAMENT, COMME LES CATHOLIQUES TRIENT DANS L'ANCIEN.

Je sais, il est vrai, que vous n'osez pas traiter tout cela de faussetés, mais que vous dites que ces règlements convenaient au temps et devaient subsister pour les Juifs jusqu'à l'avénement de Jésus, lequel, annoncé, selon vous, par l'Ancien Testament, vous a enseigné ce qu'il en fallait prendre et ce qu'il en fallait laisser. Nous verrons plus bas si les Prophètes ont réellement prédit Jésus ; pour le moment, ce que j'ai à répondre, c'est que si Jésus, annoncé par l'Ancien Testament, juge maintenant et détermine le peu qu'il faut en prendre et les choses nombreuses qu'il faut y laisser ; le Paraclet, promis par le Nouveau Testament, nous enseigne également ce que nous devons en prendre et en laisser ; ce Paraclet dont Jésus a dit au moment où il le promettait : « Il vous enseignera toute vérité, lui-même « vous dira toutes choses et vous en fera sou« venir[2] ». Laissez-nous donc prendre à l'égard du Nouveau Testament, au nom du Paraclet, les licences que vous prenez, au nom de Jésus, à l'égard de l'Ancien Testament : à moins que peut-être vous n'attachiez plus de prix au Testament du Fils qu'à celui du Père, si tant est qu'il soit du Père, en sorte qu'il y ait beaucoup à réprouver dans celui-ci et rien dans celui-là, bien qu'il soit constant que le Nouveau Testament n'a été écrit ni par le Christ ni par ses Apôtres.

CHAPITRE VII.

CE QUE FAUSTE REJETTE ET ADMET DANS LE NOUVEAU TESTAMENT.

Par conséquent, comme vous n'admettez, de l'Ancien Testament, que les prophéties, et de plus, ainsi que je l'ai dit, quelques préceptes vulgaires concernant les devoirs de la vie civile, et que vous laissez de côté la circoncision, les sacrifices, le sabbat et son repos, et les azymes : qu'y a-t-il d'étrange à ce que nous ne prenions du Nouveau Testament que ce que nous y trouvons de paroles tournant à l'honneur et à la gloire de la majesté du Fils et prononcées par lui ou par ses Apôtres, mais par ses Apôtres devenus parfaits et fidèles, et que nous passions sous silence tout le reste, soit ce que ces mêmes Apôtres, encore novices, ont pu dire dans leur simplicité et dans leur ignorance, soit les allusions méchantes et les objections des ennemis, soit les affirmations imprudentes des écrivains, par eux transmises à la postérité ? Et par ces dernières j'entends ce qu'on nous raconte de Jésus naissant honteusement d'une femme, circoncis à la juive, sacrifiant à la manière des Gentils, recevant un ignoble baptême, promené par le démon dans les déserts, et tenté par lui de la façon la plus misérable. Excepté cela, et encore ce que les auteurs ont cité de l'Ancien Testament sous une attestation mensongère, nous croyons tout le reste, principalement son mystérieux crucifiement, emblème des souffrances et des blessures de notre âme ; et aussi nous reconnaissons sans hésiter, comme venant de lui, ses commandements salutaires, ses paraboles, et tout ce divin langage où se fait surtout sentir la distinction des deux natures. Tu n'as donc aucune raison de me croire obligé d'admettre tout ce que renferment les Evangiles, puisque, comme je l'ai démontré, tu touches à peine du bout des lèvres (passe-moi cette expression populaire) au divin calice de l'Ancien Testament.

CHAPITRE VIII.

DIFFÉRENCE ENTRE LES CATHOLIQUES ET LES MANICHÉENS, RELATIVEMENT AU CHOIX A FAIRE DANS LES ÉCRITURES.

Augustin. Nous honorons tous les livres de l'Ancien Testament comme vrais et divins, ainsi que cela doit être, et vous, vous triez ceux du Nouveau Testament comme falsifiés et altérés. Non-seulement nous disons que tout ce que nous n'observons plus dans l'Ancien Testament, a été sagement prescrit eu égard au temps et au peuple juif, et a été pour nous, qui ne l'observons plus, la figure de ce

[1] Num. xv, 35. — [2] Jean, xvi, 13.

que nous comprenons et possédons spirituellement ; mais encore, nous le démontrons et l'enseignons d'après les écrits des Apôtres ; tandis que vous, vous blâmez dans les livres du Nouveau Testament tout ce que vous n'admettez pas, et affirmez que cela n'a été ni dit ni écrit par le Christ ou par ses Apôtres. Vous voyez donc quelle distance il y a entre nous et vous sous ce rapport. Aussi, quand on vous demande pourquoi vous n'acceptez pas tout dans les livres du Nouveau Testament, pourquoi, excepté le peu que vous y prenez, vous rejetez, critiquez, accusez tout le reste, vous prétendez que ce sont des interpolations de faussaires. Ne vous appuyez donc plus sur les distinctions que nous sommes obligés de faire dans nos croyances et dans nos pratiques, mais rendez compte de votre présomptueuse témérité.

CHAPITRE IX.

EN QUOI LES CATHOLIQUES REJETTENT L'ANCIEN TESTAMENT.

Car si on nous demande pourquoi nous, nous n'observons pas dans le culte divin les rites que les Hébreux, nos pères, observaient dans le temps de l'Ancien Testament ; nous répondons, que Dieu nous a donné d'autres prescriptions par les pères du Nouveau Testament : ce qui ne contredit pas l'Ancien, puisque l'Ancien l'avait prédit. Voici, en effet, ce que disait là-dessus un prophète : « Voilà « que les jours viennent », dit le Seigneur, « et j'établirai une nouvelle alliance avec la « maison d'Israël et la maison de Juda ; non « pas selon l'alliance que j'ai formée avec « leurs pères, au jour où je les pris par la « main, pour les faire sortir de la terre d'E- « gypte [1] ». Il a donc été prophétisé que l'Ancien Testament cesserait un jour, et qu'il y en aurait un nouveau. Si on nous objecte ici que nous ne sommes point de la maison d'Israël ni de la maison de Juda, nous nous couvrons de l'autorité de l'Apôtre : car Paul nous enseigne que le Christ est issu d'Abraham, et il nous dit, à nous qui formons le corps du Christ : « Vous êtes donc la postérité d'Abra- « ham [2] ». Et si on nous demande pourquoi nous maintenons l'autorité d'un Testament dont nous n'observons plus les rites, l'Apôtre nous fournit encore la réponse, quand il dit : « Que « personne donc ne vous juge sur le manger « et sur le boire, ou à cause des jours de fête, « ou des néoménies, ou des sabbats, choses « qui ne sont que l'ombre des futures [1] ». Par là donc, il nous fait voir pourquoi il faut lire et accepter ces choses pour ne pas laisser périr les prophéties, vu que ces rites étaient les figures de l'avenir ; mais en même temps il nous apprend à ne tenir aucun compte du jugement de ceux qui voudraient nous faire un crime de ne point pratiquer corporellement ces observances. C'est ce qu'il insinue encore ailleurs en disant : « Toutes ces choses « leur arrivaient en figure, et elles ont été « écrites pour nous être un avertissement, à « nous pour qui est venue la fin des temps [2] ». Quand donc nous lisons dans l'Ancien Testament quelque chose que le Nouveau ne nous commande pas, ou même qu'il nous défend, nous ne devons point le blâmer, mais en chercher la signification : car par là même qu'on ne l'observe plus, c'est une preuve qu'il est non condamné, mais accompli. Du reste, nous avons déjà traité ce sujet longuement et plus d'une fois.

[1] Jer. xxxi, 31, 32. — [2] Gal. iii, 29.

CHAPITRE X.

SENS PROPHÉTIQUE DE L'OBLIGATION D'ÉPOUSER LA VEUVE D'UN FRÈRE.

Quant à ce que Fauste reproche avec si peu d'intelligence aux commandements de l'ancienne loi, à celui par exemple qui obligeait un homme à épouser la veuve de son frère, pour créer une postérité, non à lui, mais au défunt, dont les enfants devaient porter le nom [3] : que signifiait cette prescription, au point de vue prophétique, sinon que tout prédicateur de l'Evangile doit travailler dans l'Eglise pour créer une postérité à son frère défunt, le Christ, qui est mort pour nous, et que cette postérité doit porter le nom du Christ ? Aussi l'Apôtre, remplissant en lui-même cette signification, non dans le sens charnel, mais selon la vérité accomplie spirituellement, s'indigne contre ceux qu'il a engendrés en Jésus-Christ par l'Evangile [4], et les reprend vivement parce qu'ils voulaient être à Paul et leur dit : « Est-ce Paul qui a été cru- « cifié pour vous ? Ou est-ce au nom de Paul « que vous avez été baptisés [5] ? » Comme s'il disait : Je vous ai engendrés pour mon frère mort ; prenez le nom du Christ et non celui

[1] Col. ii, 16, 17. — [2] I Cor. x, 11. — [3] Deut. xxv, 5-10. — [4] I Cor. iv, 15. — [5] Id. i, 13.

de Paul. Mais celui qui, étant élu par l'Eglise pour la fonction de prédicateur de l'Evangile, refuse de l'exercer, est à juste titre mal vu de l'Eglise elle-même. Voilà pourquoi elle a l'ordre de lui cracher au visage, sans compter cet autre signe d'opprobre, qu'il soit déchaussé d'un pied, pour être exclu du nombre de ceux à qui l'Apôtre dit : « Et chaussant vos « pieds pour vous préparer à l'Evangile de la « paix [1] » ; et dont le Prophète avait déjà parlé, en disant : « Qu'ils sont beaux les pieds de « ceux qui annoncent la paix, de ceux qui an- « noncent le bonheur [2] ! » En effet, celui qui possède la foi évangélique de manière à en tirer profit pour lui-même et à travailler dans l'intérêt de l'Eglise, peut bien être considéré comme chaussé des deux pieds. Mais celui qui ne cherche dans la foi que son propre avantage et refuse d'en gagner d'autres, ne sera pas seulement figuré par l'homme déchaussé d'un pied : il en reproduira l'opprobre dans la réalité.

CHAPITRE XI.

LA PAQUE DES CATHOLIQUES.

Pourquoi Fauste nous objecte-t-il que nous célébrons la pâque, et nous insulte-t-il parce que nous ne la célébrons pas comme les Juifs, alors que nous avons l'Agneau dans la réalité de l'Evangile actuel, et non plus dans les ombres de l'avenir, quand chaque jour et surtout dans le solennel anniversaire, nous faisons mémoire de son immolation, non plus future, mais accomplie? Sans doute, notre fête de Pâques ne tombe point le même jour que la pâque figurative des Hébreux; mais c'est pour qu'elle coïncide avec le dimanche, jour où le Christ est ressuscité. Quant aux azymes, les vrais chrétiens les observent, non avec le levain de la vie ancienne, c'est-à-dire de la malice, mais dans la vérité et la sincérité de la foi même [3]; non pendant sept jours, mais toujours : ce que figurait l'espace de sept jours, qui se reproduit sans cesse lui-même. Et s'il y a quelque chose de pénible dans ce monde, parce que le chemin qui mène à la vie est étroit et resserré [4], du moins on est sûr de la récompense : et cette peine était figurée par les laitues, qui sont quelque peu amères.

[1] Eph. VI, 15. — [2] Is. LII, 7. — [3] I Cor. V, 8. — [4] Matt. VII, 13.

CHAPITRE XII.

LA PENTECÔTE. RAISON DE LA FÊTE DE PAQUES.

Nous célébrons la Pentecôte, c'est-à-dire le cinquantième jour après la Passion et la Résurrection du Seigneur, où il nous a envoyé le Saint-Esprit, le Paraclet qu'il nous avait promis [1] : événement prédit aussi par la Pâque des Juifs, puisque le cinquantième jour après l'immolation de l'agneau, Moïse reçut sur la montagne la loi écrite du doigt de Dieu [2]. Lisez l'Evangile, et voyez que l'Esprit-Saint y est appelé le doigt de Dieu[3]. On célèbre en effet chaque année dans l'Eglise, à des jours fixes, les principaux événements qui se sont passés, afin d'en perpétuer, par une fête solennelle, le souvenir si nécessaire et si utile. Et si vous voulez savoir pourquoi nous célébrons la Pâque, c'est parce que le Christ a été immolé pour nous à cette époque. Si vous voulez savoir pourquoi nous ne la célébrons pas selon le rite des Juifs, c'est parce que la leur était une figure de la réalité à venir, et que la nôtre est le souvenir d'un fait accompli. Or, dans le langage même, le futur et le passé ne s'expriment point de la même manière. Mais nous en avons déjà assez dit là-dessus dans cet ouvrage.

CHAPITRE XIII.

LA CHAIR DES ANIMAUX. PRINCIPES DES CATHOLIQUES SUR CE POINT.

Si vous nous demandez pourquoi, de toutes les espèces d'aliments interdits au peuple hébreu en figure de l'avenir, nous ne nous abstenons que des chairs mortes et immolées aux idoles, écoutez ce que je vais dire, et préférez une fois la vérité à de vaines calomnies. L'Apôtre nous explique pourquoi il ne convient pas au chrétien de manger des viandes immolées, quand il dit : « Je ne veux « pas que vous ayez aucune société avec les « démons ». Au fond, ce n'est point l'immolation qu'il blâme, puisque nos pères la pratiquaient pour figurer d'avance le sang du sacrifice par lequel le Christ nous a rachetés : « Mais », dit-il, « ce qu'immolent les Gentils, « ils l'immolent aux démons et non à Dieu ». Après quoi il ajoute ce que je rapportais tout à l'heure : « Je ne veux pas que vous ayez au- « cune société avec les démons [4] ». En effet, si

[1] Act. II, 1-4. — [2] Ex. XIX-XXIX. — [3] Luc, XI, 20. — [4] I Cor. X, 20.

la chair immolée était immonde par sa nature, elle souillerait même celui qui en mangerait sans le savoir : car elle n'en serait pas moins impure, pour être mangée par ignorance. Mais il faut s'en abstenir par raison de conscience, pour ne pas avoir l'air d'entrer en société avec les démons. Quant à la chair morte, il me semble qu'elle n'est point en usage parmi les hommes, parce que la chair des animaux qui meurent naturellement, sans être tués, n'est ni saine ni bonne pour la vie du corps, qui est le but de l'alimentation. Pour ce qui concerne l'ordre donné en figure aux anciens, c'est-à-dire à Noé après le déluge, relativement à l'effusion du sang [1], nous en avons déjà expliqué le sens, et la plupart le savent [2]. Lis dans les Actes des Apôtres le commandement fait par les Apôtres eux-mêmes aux Gentils, de s'abstenir de la fornication, des viandes immolées aux idoles et du sang, c'est-à-dire de la chair d'animaux dont le sang n'aurait pas été répandu. D'autres expliquent ce passage différemment, et pensent qu'il s'agit ici du sang humain et de la souillure contractée par l'homicide. Il serait long et inutile d'entrer maintenant dans cette discussion. Si les Apôtres ont prescrit alors aux chrétiens de s'abstenir du sang des animaux, de ne pas manger des chairs étouffées, ils ont choisi, ce me semble, une chose facile à observer, en rapport avec le temps, peu onéreuse, que les Gentils pouvaient pratiquer en même temps que les Israélites, à cause de la pierre angulaire qui des deux ne faisait qu'un [3]; et aussi propre à leur rappeler qu'au moment où Dieu donnait ce commandement, l'arche de Noé figurait l'Eglise universelle, prophétie qui commençait déjà à s'accomplir par la conversion des Gentils à la foi. Mais cette époque une fois passée, où les deux murs, celui qui provenait de la circoncision et celui qui provenait de l'incirconcision, quoique réunis dans la pierre angulaire, conservaient cependant plus visiblement encore certaines propriétés particulières, et où l'Eglise des nations est devenue telle qu'elle ne renferme plus aucun Israélite charnel : quel est le chrétien qui s'abstienne encore de manger des grives ou des oisillons, à moins que leur sang n'ait été répandu, ou qui ne mange pas de lièvre mort, s'il a été assommé sur la tête et sans blessure? Et s'il en est, par hasard, quelques-uns qui n'osent toucher à de tels aliments, ils sont ridicules aux yeux des autres, tant tout le monde est bien pénétré de cette sentence de la Vérité : « Ce n'est pas ce « qui entre dans votre bouche qui vous souille, « mais ce qui en sort [1] » : par où le Sauveur condamne, non aucune espèce d'aliment en usage parmi les hommes, mais les péchés commis contre la justice.

[1] Gen. IX, 6. — [2] Act. XV, 29. — [3] Eph. II, 11-22.

CHAPITRE XIV.

AUTRES OBJECTIONS DE FAUSTE DÉJA RÉFUTÉES. COMPARAISON TIRÉE DE LA MÉDECINE.

Pour ce qui regarde les actions des anciens qui passent pour coupables aux yeux des insensés et des ignorants et ne le sont pas, ou celles qui sont réellement coupables, nous avons suffisamment expliqué pourquoi elles ont été mentionnées dans l'Ecriture, sans rien ôter à celle-ci du respect que nous lui devons. Nous avons aussi répondu en son lieu à ce que Fauste objecte sur la malédiction lancée contre tout homme suspendu au bois, et contre celui qui ne laisse pas de postérité en Israël [2] : et toutes ces questions, soit celles que nous avons déjà traitées dans les premières parties de cet ouvrage, soit celles de même genre que Fauste a pu soulever dans l'écrit auquel nous répondons maintenant, nous les avons toutes éclaircies, nous avons tout justifié à l'aide de la raison appuyée sur l'inébranlable vérité que nous tenons de l'autorité des saintes Ecritures. Nous déclarons que tout ce qui est écrit dans les livres de l'Ancien Testament, l'a été avec une parfaite vérité et une très-grande utilité en vue de la vie éternelle ; nous l'acceptons, nous l'approuvons ; mais les prescriptions qui avaient le corps pour objet, et que nous n'observons plus, nous savons qu'elles ont été très-sagement établies pour le temps, qu'elles n'étaient que des figures de l'avenir, et que tout ce qu'elles prophétisaient est accompli. Par conséquent, quiconque n'observait point alors ces rites symboliques, subissait par un très-juste jugement les peines établies par la Divinité, comme les subirait celui qui aurait la témérité sacrilége de profaner les sacrements du Nouveau Testament, institués pour les besoins du temps. Et comme on préconise à juste titre les anciens justes qui ont souffert la mort pour les sacrements de l'ancienne loi, ainsi exalte-t-on

[1] Matt. XV, 11. — [2] Voyez ci-dessus, liv. XXII.

avec raison les martyrs qui l'ont subie aussi pour les sacrements de la loi nouvelle. Et comme un malade ne doit point blâmer la médecine qui lui prescrit une chose aujourd'hui, une autre demain, qui lui défend même ce qu'elle lui avait d'abord ordonné, parce que l'état de sa santé l'exige ainsi ; de même le genre humain, malade et blessé depuis Adam jusqu'à la fin des siècles, tant que le corps qui se corrompt appesantit l'âme [1], ne peut blâmer la médecine céleste qui lui prescrit sur certains points la même chose, sur d'autres points, telle chose d'abord et telle autre ensuite, surtout quand elle l'a prévenu de ces changements.

CHAPITRE XV.

SUR LE PARACLET.

La comparaison de Fauste prétendant que le Paraclet, prophétisé par le Nouveau Testament, vous a enseigné ce qu'il faut en prendre et ce qu'il faut en rejeter, comme le Christ l'a fait pour nous par rapport à l'Ancien Testament qui le prophétisait aussi : cette comparaison, dis-je, est absolument nulle. Elle aurait une apparence de vérité, s'il était rien dans les livres de l'Ancien Testament que nous ne reconnaissions comme dit avec raison, ordonné par le ciel, écrit avec véracité. Or, il n'en est pas ainsi : nous acceptons tout, et ce que nous observons pour bien vivre, et ce que nous n'observons plus, mais que nous savons avoir été prescrit et observé dans des vues prophétiques, et qui sont maintenant accomplies. Ensuite, comme nous lisons dans les livres que vous n'acceptez qu'en partie, que le Paraclet a été promis, ainsi lisons-nous dans le livre que vous craignez même de nommer, qu'il a été envoyé. En effet, comme je vous l'ai rappelé bien des fois et tout à l'heure encore, nous lisons de la manière la plus claire, dans les Actes des Apôtres, que le Saint-Esprit a été envoyé le jour de la Pentecôte et qu'il s'est fait connaître par ses œuvres. Car ceux qui l'ont reçu les premiers ont parlé toutes les langues [2] ; signe exprimant la promesse que l'Eglise, qui devait le prêcher en toute vérité comme le Père et le Fils, embrasserait toutes les langues, c'est-à-dire toutes les nations.

[1] Sag. IX, 15. — [2] Act. II.

CHAPITRE XVI.

IMPOSSIBILITÉ DE FALSIFIER L'ÉVANGILE.

Dites-nous donc enfin pourquoi vous n'admettez pas tout dans les livres du Nouveau Testament. Est-ce parce qu'ils ne sont pas des Apôtres du Christ, ou parce que les Apôtres du Christ ont enseigné quelque chose de mauvais? Vous répondez : C'est parce qu'ils ne sont pas des Apôtres du Christ ; car il n'y a que des païens qui pourraient dire que les Apôtres du Christ ont enseigné le mal. Que dites-vous donc alors, et comment prouvez-vous que ces Ecritures ne viennent pas des Apôtres? Parce que, répondez-vous, sur bien des points ils ne sont d'accord ni les uns avec les autres, ni avec eux-mêmes. Voilà qui est parfaitement faux ; vous ne comprenez pas. On vous a montré que tout ce que Fauste a pu avancer en ce sens, n'est point ce que vous pensiez ; et tout ce que vous pourriez dire vous-mêmes là-dessus, nous nous chargerons de vous l'éclaircir. Mais peut-on supporter qu'un lecteur ou un auditeur ose s'en prendre à l'Ecriture, à un livre d'une autorité si respectable, plutôt qu'à son propre défaut d'intelligence? Direz-vous que le Paraclet vous a appris que ces Ecritures ne sont pas des Apôtres, mais fabriquées par d'autres sous leurs noms? Proclamez donc que celui qui vous a appris que ces livres ne sont pas des Apôtres est le Paraclet en personne. Direz-vous que c'est bien celui-là que le Christ a promis et envoyé ? On vous répond : Ce n'est point du tout celui-là que le Christ a promis et envoyé ; et en même temps on vous fait voir quand il a envoyé celui qu'il a promis. Prouvez donc que c'est l'autre qu'il a envoyé. Quelle autorité apportez-vous en faveur de votre auteur, ou plutôt de votre imposteur? L'Evangile, dites-vous. Quel Evangile? Celui que vous n'admettez pas en entier, que vous prétendez être falsifié? Mais qui donc, avant de produire son témoin, commence par dire qu'il est corrompu? En effet, si nous admettons l'Evangile sur ce qui vous plaît, et le rejetons sur ce qui vous déplaît, ce n'est plus à lui, mais à vous que nous croyons. Or, si nous avions foi en vous, nous ne vous demanderions pas de témoin. Ensuite le Saint-Esprit Paraclet nous a été promis en ces termes : « Il vous enseignera toute vérité [1] ». Mais comment votre

[1] Jean, XVI, 13.

Paraclet « enseignera-t-il la vérité », lui qui vous enseigne que le Christ est un imposteur? De plus, quand vous démontreriez que tout ce qu'on lit dans l'Evangile sur la promesse du Paraclet, ne peuts'entendre que de votre Manès, comme on démontre que tout ce qu'ont prédit les Prophètes ne peut s'appliquer qu'au Christ : si, lorsque vous extrairiez de ces livres que vous dites falsifiés, les textes à l'appui de votre assertion, nous vous disions qu'ils sont faux, qu'ils ont été intercalés par vos ancêtres de manière à ce qu'on ne pût les appliquer à un autre que Manès : que feriez-vous, dites-moi, sinon de vous écrier que vous n'avez pu en aucune façon altérer des livres qui étaient déjà entre les mains de tous les chrétiens? En effet, à la première tentative de ce genre, vous auriez été confondus par la comparaison d'exemplaires plus anciens. Or, la raison qui vous aurait empêchés d'altérer ces livres, en a également empêché tout autre. Car quiconque aurait eu le premier cette audace, aurait été réfuté par le rapprochement d'autres copies plus anciennes; surtout quand l'Ecriture n'est pas en une seule langue, mais en un grand nombre. Car, même aujourd'hui, on y corrige des fautes, soit à la vue de manuscrits plus anciens, soit par comparaison avec la langue d'où ces livres ont été traduits. Vous êtes donc forcés ou de reconnaître qu'ils sont authentiques, et par là même votre hérésie est sapée par la base; ou, si vous les dites encore falsifiés, de ne pouvoir invoquer leur autorité en faveur de votre Paraclet, ce qui détruit également votre hérésie.

CHAPITRE XVII.

LES CATAPHRYGIENS ONT AUSSI LEUR PARACLET. PRÉTENTION COMMUNE A TOUTES LES HÉRÉSIES.

Ajoutons que tout ce qui a rapport à la promesse du Paraclet, a été dit pour exclure complétement d'une telle prétention votre Manès venu tant d'années après. En effet, Jean dit de la manière la plus claire que l'Esprit-Saint devait venir aussitôt après la résurrection et l'ascension du Christ : « Car l'Esprit n'avait « pas encore été donné, parce que Jésus n'était « pas encore glorifié [1] ». Or, si la raison pour laquelle il n'avait pas été donné, était que Jésus n'était pas encore glorifié; sans aucun doute, dès que Jésus eut été glorifié, c'était une raison pour qu'il fût donné. Les Cataphrygiens aussi ont prétendu avoir reçu le Paraclet promis, et ils ont ainsi dévié de la foi catholique en cherchant à défendre ce que Paul a permis, et en condamnant les secondes noces qu'il a autorisées. Ils cachaient leurs piéges sous ces paroles écrites du Paraclet : « Il vous en- « seignera toute vérité » ; comme si Paul et les autres Apôtres n'avaient pas enseigné toute vérité, et qu'ils eussent réservé la place au Paraclet des Cataphrygiens. Ils tiraillaient aussi dans ce sens ce texte de Paul : « Car « c'est imparfaitement que nous connaissons, « et imparfaitement que nous prophétisons ; « mais quand viendra ce qui est parfait, alors « s'anéantira ce qui est imparfait [2] » ; en sorte que c'eût été en ne connaissant et en ne prophétisant qu'imparfaitement que l'Apôtre aurait dit : « Qu'il fasse ce qu'il voudra; il ne « péchera point si elle se marie [3] », et que le parfait du Paraclet de Phrygie eût anéanti cette concession. Et quand on leur dit qu'ils sont condamnés par l'autorité de l'Eglise promise si longtemps avant eux et répandue dans le monde entier, ils répondent que c'est précisément en eux que s'est accompli ce qui a été dit du Paraclet, que le monde ne peut pas le recevoir. Ne dites-vous pas aussi que c'est de votre Manès qu'il a été prédit : « Il vous « enseignera toute vérité ; quand viendra ce « qui est parfait, alors s'anéantira ce qui est « imparfait ; le monde ne peut le recevoir [3] ? » Et quelle hérésie qui ne puisse se produire sous le nom du Paraclet, et s'emparer de ces textes aussi insolemment et avec autant de vraisemblance ? Y a-t-il, en effet, une seule hérésie qui ne s'appelle la vérité et ne se dise même la vérité parfaite, avec d'autant plus d'assurance qu'elle est plus orgueilleuse, jusqu'à promettre d'enseigner toute vérité et tâcher d'anéantir tout ce qui contrarie ses erreurs dans la doctrine des Apôtres, comme si ce qui est parfait devait venir par elle ? Et tandis que l'Eglise tient à ce que l'Apôtre recommande si vivement, quand il dit : « Si « quelqu'un vous annonce un autre Evangile « que celui que vous avez reçu, qu'il soit ana- « thème [4] », y a-t-il une hérésie anathématisée par le monde entier, qui ne s'empresse de s'appuyer sur ce texte : « Le monde ne peut le « recevoir? » .....

[1] Jean, VII, 39.

[1] I Cor. XIII, 9, 10. — [2] Id. VII, 36. — [3] Jean, XIV, 17. — [4] Gal. I, 9.

CHAPITRE XVIII.

LES MANICHÉENS NE PEUVENT PROUVER QU'ILS ONT LE PARACLET.

Comment donc donnez-vous la preuve qu'on vous demande : que le Paraclet lui-même vous a appris que les livres évangéliques ne sont pas des Apôtres, puisque nous prouvons, nous, qu'il n'y a pas d'autre Paraclet Esprit-Saint, que celui qui est venu après que Jésus a été glorifié ? Car, « il n'avait pas « encore été donné, parce que Jésus n'était pas « encore glorifié ». Nous prouvons également qu'il enseigne toute vérité, parce qu'on ne parvient à la vérité que par la charité; or, nous dit l'Apôtre, « La charité de Dieu est « répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint « qui nous a été donné [1] ». Nous enseignons aussi que ces paroles de Paul : « Quand vien- « dra ce qui est parfait », ne doivent s'entendre que de la perfection qui s'obtiendra au sein de la vie éternelle. C'est ce qu'il exprime lui-même quand il dit : « Nous voyons main- « tenant à travers un miroir, en énigme; mais « alors nous verrons face à face [2] ». Certes, à moins d'être évidemment fous, vous avouerez qu'ici-bas vous ne voyez pas Dieu face à face. Donc ce qui est parfait n'est pas encore en votre possession. Par ces expressions l'Apôtre a suffisamment expliqué sa pensée là-dessus; et les saints ne parviendront à cette perfection que quand ce que dit Jean sera aussi réalisé : « Nous sommes enfants de Dieu, mais on ne « voit pas encore ce que nous serons. Nous « savons que lorsqu'il apparaîtra, nous serons « semblables à lui, parce que nous le verrons « tel qu'il est [3] ». L'Esprit-Saint, dont nous avons reçu le gage, nous introduira alors dans la connaissance de toute vérité. Quant à ces paroles : « Le monde ne peut le recevoir », elles s'appliquent à ceux que l'Ecriture désigne ordinairement sous le nom de monde, d'amateurs du monde, d'impies, de charnels, comme ceux dont l'Apôtre dit : « L'homme « animal ne perçoit pas ce qui est de l'Esprit « de Dieu [4] ». En effet, on dit qu'ils sont de ce monde, tant qu'ils ne peuvent s'élever au-dessus des objets matériels qu'ils ont vus dans ce monde; comme vous, par exemple, qui pleins d'admiration pour la lumière du soleil et de la lune, vous êtes imaginé que de tels corps sont divins, séduits en cela par le verbiage d'un auteur que tous, trompés et trompeurs, vous appelez Paraclet. Or, comme vous ne pouvez en aucune façon prouver qu'il est le Paraclet, vous n'avez aucune autorité solide pour démontrer que les écrits évangéliques, dont vous rejetez certaines parties, ne sont pas des Apôtres du Christ. Il ne vous reste donc qu'à dire qu'il s'y trouve des choses qui déshonorent le Christ : à savoir qu'il est né d'une Vierge, qu'il a été circoncis, qu'on a fait pour lui l'offrande en usage alors, qu'il a été baptisé, qu'il a été tenté par le démon.

[1] Rom. v, 5. — [2] I Cor. XIII, 10, 12. — [3] I Jean, III, 2. — [4] I Cor. II, 11.

CHAPITRE XIX.

LA DOCTRINE CATHOLIQUE EST BIEN PLUS CROYABLE QUE LE SYSTÈME MANICHÉEN.

Excepté cela et les témoignages de l'Ancien Testament qui y sont cités, vous convenez que vous acceptez tout le reste, selon le langage de Fauste, « et principalement son mystérieux « crucifiement, emblème des souffrances et « des blessures de notre âme. Ensuite », ajoute-t-il, « nous reconnaissons sans hésiter comme « venant de lui ses commandements salutaires, « ses paraboles, et tout ce divin langage où « se fait surtout sentir la distinction des deux « natures ». Vous voyez donc que vous faites tout ce qu'il faut pour ôter aux Ecritures toute leur autorité, et laisser chacun libre d'y approuver ou d'y rejeter ce que bon lui semblera, c'est-à-dire de ne point soumettre sa foi à l'autorité des Ecritures, mais de soumettre les Ecritures à son propre jugement; de ne pas approuver un texte parce qu'il repose sur la sublime autorité de ces livres, mais de n'approuver ce texte que parce qu'il lui convient. Où vas-tu, âme misérable, faible, enveloppée des ténèbres de la chair, où vas-tu ? Voyons cependant : écarte cette autorité, écarte-la ; écoute ta raison : ta raison en est-elle à ce point qu'à moins d'admettre que la nature divine est sujette à la profanation et à la corruption, votre longue comédie ne puisse avoir de dénouement ? En somme, comment sais-tu qu'il y a huit terres et dix cieux, portés par Atlas et suspendus par le porte-lumière ? Comment sais-tu une foule d'autres choses de ce genre ? de qui les tiens-tu ? — C'est Manès, me diras-tu, qui m'a enseigné tout cela. — Mais, malheureux, tu as cru sur parole ; tu n'as pas vu. Or, si tu admets par milliers des

contes fantastiques dont le poids honteux t'accable, par soumission à l'autorité d'un homme entièrement inconnu et vrai fou furieux, parce que ces rêveries sont consignées dans des livres auxquels, par une misérable erreur, tu as cru devoir ajouter foi, bien qu'on te démontre que ce sont de pures chimères : pourquoi ne te soumets-tu pas plutôt à l'autorité évangélique, si solide, si bien établie, propagée avec tant d'éclat, et transmise depuis les temps des Apôtres jusqu'à nos jours par des traditions non interrompues ; de manière à croire, à voir, à apprendre que tout ce qui te choque dans les saints Livres, ne heurte en toi que de vains et coupables préjugés ; qu'il est bien plus vrai que l'immuable nature de Dieu a pris quelque chose de la nature humaine, pour y faire et y souffrir, non fictivement, mais réellement et sans rien perdre de son immutabilité, tout ce qu'il convenait à cette même nature de faire et de souffrir pour le salut du genre humain, de qui elle était empruntée : que cela est plutôt vrai, dis-je, qu'un système où il faut croire que la nature divine est sujette à la profanation et à la corruption ; que, souillée et opprimée, elle ne peut être entièrement affranchie ni purifiée, mais qu'elle est condamnée, par la loi divine de la nécessité, à la peine éternelle du globe ?

CHAPITRE XX.

LE SENS CHARNEL, SOURCE DE L'ERREUR MANICHÉENNE.

Mais, dis-tu, j'ai cru ce qu'on ne me démontrait pas, parce qu'on m'a fait voir clairement en ce monde deux natures, celle du bien et celle du mal. Et voilà précisément, malheureux, la source de ton erreur : tu n'as pu imaginer dans ce monde, pas plus que dans les écrits évangéliques, d'autre mal que ce qui blesse ton sens charnel, le serpent, par exemple, le feu, le poison et autres choses de ce genre ; ni d'autre bien que ce qui chatouille en quelque manière ce même sens charnel, comme l'agrément des saveurs, le parfum des odeurs, l'aspect de la lumière et tout ce qui peut flatter l'ouïe, la vue, l'odorat, le goût ou le toucher. Mais si, lisant pour ainsi dire dans le grand livre de la nature, tu embrassais d'abord l'ensemble de la création pour reconnaître que Dieu en est l'auteur ; si, dans le cas où quelque chose t'y blesserait, tu préférais croire que tu n'en sais pas la raison parce que tu n'es qu'un homme, plutôt que de te hasarder insolemment à critiquer les œuvres de Dieu : jamais tu ne te serais laissé aller aux sacriléges niaiseries, aux inventions blasphématoires par lesquelles, dans ton ignorance de la source du mal, tu t'efforces de charger Dieu lui-même de toute espèce de maux.

CHAPITRE XXI.

L'AUTHENTICITÉ DE L'ÉVANGILE SE PROUVE COMME CELLE DES ÉCRITS DE MANÈS.

Que si vous nous demandez comment nous savons que ces écrits sont des Apôtres, nous vous répondrons en peu de mots que nous le savons, comme vous savez vous-mêmes que les écrits que vous préférez misérablement à une telle autorité sont de Manès. En effet, si quelqu'un élevait un doute sur ce point et vous contredisait par scrupule, en vous disant que les livres que vous attribuez à Manès ne sont point de lui : que feriez-vous ? Ne ririez-vous pas comme d'un fou, de l'homme qui émettrait un doute aussi insolent contre un fait établi sur une telle succession de témoignages, sur une chaîne de traditions aussi fortement serrée ? Or, de même qu'il est certain que ces livres sont de Manès, et que quiconque viendrait, si longtemps après, vous susciter une querelle là-dessus, passerait pour un être ridicule ; ainsi est-il certain que Manès ou les Manichéens sont ridicules, ou plutôt dignes de compassion, d'oser soulever des objections de ce genre contre une autorité si solide, maintenue et transmise par des successions indubitables, depuis le temps des Apôtres jusqu'à nos jours.

CHAPITRE XXII.

LA DOCTRINE DES APÔTRES ET CELLE DE MANÈS.

Maintenant il est temps de comparer l'autorité de Manès à celle des Apôtres, car il est certain que, des deux côtés, les écrits sont authentiques. Or, qui donc comparera Manès aux Apôtres, sinon celui qui se sépare du Christ qui a envoyé les Apôtres ? Ou encore, qui a jamais trouvé, dans les paroles du Christ, la moindre trace de deux natures radicalement opposées, sinon celui qui ne comprend point les paroles du Christ ? Ainsi donc les Apôtres, en qualité de disciples de la vérité, prêchent la naissance réelle, la passion réelle

du Christ ; et Manès qui se vante d'enseigner toute vérité, nous prêche un Christ dont il déclare la passion fictive. Les Apôtres enseignent que le Christ a été circoncis dans la chair qu'il tenait de la race d'Abraham; Manès prêche un Dieu mutilé dans sa nature par le peuple des ténèbres. Ceux-là parlent d'une offrande faite pour racheter la chair du Christ enfant, selon la pieuse coutume de ce temps-là; celui-ci parle d'un membre, non de la chair, mais de la substance même de Dieu, qui doit être immolé à tous les démons et livré à la nature du peuple ennemi. Ceux-là racontent que le Christ a été baptisé dans le Jourdain, pour donner l'exemple; celui-ci nous conte que Dieu est plongé lui-même et par lui-même dans la souillure des ténèbres, qu'il ne saurait en sortir entièrement, et que la partie qui n'aura pu être purifiée, sera punie d'une damnation éternelle. Suivant les uns, la chair du Christ a été tentée par le chef des démons ; selon l'autre, une partie de Dieu est en la possession des démons ; mais, là, la chair du Christ a été tentée pour nous apprendre à résister au tentateur; ici, une partie de la substance divine est si bien au pouvoir des démons, qu'elle ne peut être rendue ni à son Père, ni à son vainqueur. Enfin Manès, d'après la doctrine des démons, annonce un autre Evangile, comme pour s'élever au-dessus des autres ; et les Apôtres, d'après la doctrine du Christ, recommandent de dire anathème à quiconque prêche un autre Evangile [1].

[1] Gal. I, 8, 9.

LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

Fauste revient encore sur les Patriarches, sur le désaccord entre saint Matthieu et saint Luc, sur le défaut d'authenticité des Ecritures. — Le saint Docteur répond en peu de mots. — Certitude historique. — Saint Matthieu et saint Luc se concilient parfaitement. — Différer n'est pas se contredire. — Conclusion. — Avis aux Manichéens.

CHAPITRE PREMIER.

SI LES PATRIARCHES HÉBREUX SONT AU CIEL, CE N'EST PAS PAR LEURS MÉRITES. LES PATRIARCHES DES GENTILS Y ONT AUTANT DE DROIT QU'EUX.

Fauste. Il est écrit dans l'Evangile : « Beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident, « et auront place dans le royaume des cieux « avec Abraham, Isaac et Jacob [1] ». Pourquoi donc ne recevez-vous pas les Prophètes? — Loin de nous la pensée de porter envie à tout mortel que Dieu regardera dans sa miséricorde et sauvera de l'abîme de perdition. Mais au moins, nous en faisons honneur à la clémence de ce Dieu miséricordieux, et non au mérite d'un homme dont la vie, tu ne saurais le nier, fut peu honorable. Ainsi donc, que les pères des Juifs, Abraham, Isaac et Jacob (si toutefois le témoignage du Christ, que vous citez en leur faveur, est authentique, bien qu'ils aient été très-vicieux, comme en convient à peu près leur arrière-petit-fils, Moïse, ou l'écrivain auteur de l'histoire appelée la Genèse, qui nous a raconté leurs vies si odieuses et si dégoûtantes); que ces patriarches, dis-je, soient déjà dans le royaume des cieux, qu'ils habitent dans un séjour auquel ils n'ont jamais cru, qu'ils n'ont point espéré, comme leur histoire le laisse assez voir, soit; pourvu cependant qu'il soit établi et que vous conveniez vous-mêmes qu'il y a une immense distance entre la sombre et douloureuse prison de l'enfer, où ils subissaient la peine de leur mauvaise conduite, et le ciel où ils ont pu parvenir, affranchis par le Christ Notre-Seigneur, en vertu de sa mystérieuse passion, si tant est cependant qu'ils y soient parvenus, comme on l'écrit. Assurément, parce que Notre-Seigneur a délivré un des larrons du haut de sa croix et lui a promis qu'il serait, ce jour même, avec lui dans le paradis de son Père [2], ce n'est pas une raison pour être jaloux et porter l'inhumanité jusqu'à trouver mauvais un acte de si grande bonté. Cependant, parce que Jésus a pardonné au larron, nous ne dirons pas pour cela que la conduite et les mœurs des larrons sont dignes d'approbation, pas plus que celles des publicains ou des femmes de mauvaise vie, à qui il a fait grâce de leurs égarements, et dont il a dit qu'ils précéderont les orgueilleux dans le royaume des cieux [1]. Il a également absous, malgré les accusations des Juifs, une femme surprise en flagrant délit d'injustice et d'adultère, en lui recommandant de ne plus pécher à l'avenir [2]. Si donc il a fait quelque chose de ce genre à l'égard d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, qu'il en soit béni! de telles œuvres sont dignes de Celui qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et les injustes [3]. Mais une chose me déplaît dans votre manière d'envisager la question : pourquoi vous ne parlez que des patriarches des Juifs, et ne dites pas que les patriarches des Gentils aient aussi éprouvé les effets de la grâce de notre Libérateur; surtout quand l'Eglise chrétienne est formée de leurs enfants beaucoup plus que de la race d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Tu dis, il est vrai, qu'ils adoraient les idoles, tandis que ceux-là honoraient le Dieu tout-puissant, et que c'est pour cela que Jésus a pris soin d'eux. Ainsi donc le culte du Tout-Puissant mène en enfer, et celui qui adore le Père a besoin du secours du Fils? Mais c'est à toi à voir. Qu'il soit seulement convenu entre nous que si les patriarches hébreux sont au ciel, ce n'est pas pour l'avoir mérité, mais parce que la clémence divine a triomphé de la force de leurs péchés.

[1] Matt. VIII, 11. — [2] Luc, XXIII, 43.

[1] Matt. XXI, 31. — [2] Jean, VIII, 3-11. — [3] Matt. V, 45.

CHAPITRE II.

DÉSACCORD ENTRE SAINT MATTHIEU ET SAINT LUC, D'APRÈS FAUSTE.

Cependant, nous doutons que le Christ ait dit cela, à cause dé la différence du texte des Evangélistes. Il y en a deux, Matthieu et Luc, qui racontent le fait du centurion dont le serviteur était alors malade, et à l'occasion duquel Jésus paraît avoir prononcé ces paroles, à savoir : qu'il n'avait point trouvé en Israël une aussi grande foi que dans cet homme, qui était cependant gentil et païen ; et cela parce qu'il avait dit qu'il n'était pas digne que Jésus entrât sous son toit, mais qu'il le priait seulement de prononcer une parole et que son serviteur serait guéri. Matthieu seul rapporte que Jésus aurait ajouté : « En vérité, je vous dis « que beaucoup viendront de l'Orient et de « l'Occident et auront place dans le royaume « des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob, « tandis que les enfants du royaume seront « jetés dans les ténèbres extérieures ». Par ce grand nombre qui doit venir, Jésus entend les païens; et il dit cela à cause du centurion, qui était lui-même païen ete n qui il avait trouvé une grande foi ; et par les enfants du royaume, il désigne les Juifs, en qui il n'avait pas trouvé de foi. Mais Luc, bien qu'il ait cru nécessaire d'insérer dans son Evangile ce trait, mémorable entre tant d'autres, de la vie du Christ, n'y fait cependant aucune mention d'Abraham, ni d'Isaac ni de Jacob. Et si on dit que c'est parce que Matthieu en avait suffisamment parlé, pourquoi donc a-t-il raconté la conversation avec le centurion, et la guérison du serviteur, puisque l'habile Matthieu en avait aussi dit assez long ? Mais cela est faux. En effet Matthieu, à propos de l'invitation faite à Jésus de venir, dit que le centurion vint lui-même demander la guérison ; et Luc, de son côté, ne dit point cela, mais que le centurion envoya des anciens d'entre les Juifs, parce qu'il craignait d'être repoussé en qualité de gentil (on veut que Jésus soit complétement Juif), et que ceux-ci essayèrent de persuader le Sauveur en lui disant que cet homme méritait qu'il fît cela pour lui, parce qu'il aimait leur nation et qu'il leur avait même bâti une synagogue [1] : comme si le Fils de Dieu avait quelque intérêt à ce que les Juifs eussent mérité qu'un centurion leur bâtît une synagogue! Toutefois Luc ne passe pas absolument cette parole sous silence, dans la crainte, je pense, qu'elle ne se trouve vraie ; mais il la déplace et l'applique à un sujet fort différent, à celui que Jésus traitait quand il dit : « Efforcez-vous d'entrer par la « porte étroite ; car beaucoup chercheront à « entrer et ne le pourront pas. Lorsque le « Père de famille », ajoute-t-il, « sera entré « et aura fermé la porte, vous commencerez « par vous tenir dehors et par frapper à la « porte, en disant: Seigneur, ouvrez-nous. Et, « vous répondant, il vous dira : Je ne vous « connais pas. Alors vous commencerez à « lui dire : Nous avons mangé et bu devant « vous, et vous avez enseigné sur nos places « publiques et dans nos synagogues. Et il vous « dira : Je ne sais d'où vous êtes; retirez-vous « de moi, vous tous, ouvriers d'iniquité. Là « sera le pleur et le grincement de dents, « quand vous verrez Abraham, Isaac, Jacob « et tous les Prophètes entrer dans le royaume « de Dieu, et vous chassés dehors ; et il en « viendra de l'Orient et de l'Occident, et du « Midi et de l'Aquilon, et ils auront place au « festin dans le royaume de Dieu [1] ». Que beaucoup seront exclus du royaume de Dieu, pour avoir seulement porté son nom sans faire ses œuvres, c'est ce que Matthieu n'a pas manqué de dire non plus [2]; mais, là, il ne fait aucune mention d'Abraham, d'Isaac ni de Jacob. Luc, à son tour, parle bien du centurion et de son serviteur ; mais en cette circonstance il ne dit pas un mot d'Abraham, d'Isaac ni de Jacob; en sorte que, comme il n'est pas possible de constater quand cette parole a été prononcée, rien n'empêche de croire qu'elle ne l'a pas été.

[1] Matt. VIII, 5-13 ; Luc, VII, 2-10.

CHAPITRE III.

FAUSTE A RAISON DE NE POINT TOUT ADMETTRE DANS DES ÉCRITURES QUI NE SONT PAS AUTHENTIQUES.

Nous avons donc bien raison de ne pas écouter, sans jugement et sans motif, des Ecritures si différentes et si peu d'accord entre elles ; mais de les étudier, de les collationner et d'examiner dans leur contenu ce que le Christ a pu dire ou n'a pas pu dire. Car vos ancêtres ont intercalé dans les discours du Seigneur bien des choses qui portent son

[1] Luc, XIII, 24-29. — [2] Matt. VII, 21.

nom, mais ne s'accordent point avec sa foi; surtout parce que ces livres, comme nous l'avons déjà prouvé plus d'une fois, ne sont ni de lui ni de ses Apôtres, mais ont été fabriqués longtemps après son ascension, sur des bruits vagues et des opinions, par je ne sais quels demi-Juifs qui ne s'accordent pas même entre eux, mais qui, en inscrivant partout sur leurs œuvres les noms des Apôtres ou de ceux qui paraissaient avoir été disciples des Apôtres, leur ont faussement attribué leurs erreurs et leurs mensonges. C'est à toi à voir. Je ne veux point, comme je l'ai déjà fait, trop disputer avec toi sur ce chapitre. Je suis suffisamment à l'abri sous la proposition que j'ai émise plus haut et qu'il vous est impossible de contester, à savoir : qu'avant l'avénement de Notre-Seigneur tous les Patriarches et les Prophètes d'Israël étaient enfermés, selon leurs mérites, dans les ténèbres de l'enfer. Or, si le Christ les en a tirés pour les ramener au sein de la lumière, en quoi cela diminue-t-il l'horreur que leur vie doit inspirer? Car ce que nous haïssons et repoussons en eux, ce n'est pas qu'ils aient existé, c'est-à-dire qu'ils aient été hommes, mais qu'ils aient été tels, c'est-à-dire méchants; ce n'est pas ce qu'ils sont maintenant, c'est-à-dire purifiés, mais ce qu'ils ont été jadis, c'est-à-dire impurs. En tous cas, et de quelque manière que vous preniez la chose, ce chapitre ne nous contrarie aucunement, puisque, s'il est vrai, nous y voyons avec bonheur la miséricorde et la bonté du Christ; et s'il ne l'est pas, le crime en retombe sur ses auteurs. Mais dans les deux hypothèses, nous sommes en sûreté, comme toujours.

CHAPITRE IV.

COURTE RÉPONSE A FAUSTE. QUESTIONS OBSCURES.

Augustin. En sûreté, misérable! comment serais-tu en sûreté, toi qui prétends haïr les Patriarches parce qu'ils sont impurs, et qui déplores encore l'impureté de ton dieu? Du moins tu accordes qu'après l'avénement du Sauveur, ces Patriarches ont été purifiés et placés dans l'heureux séjour du repos, tandis que votre dieu, même après l'avénement du Sauveur, est encore gisant dans les ténèbres, plongé dans tous les crimes, mêlé à toutes les impuretés; en sorte que, non-seulement ces hommes ont mieux valu que votre dieu pendant leur vie, mais qu'ils ont été plus heureux que lui dans leur mort. D'autre part, quels séjours habitaient les justes morts avant l'incarnation du Christ, et la passion du Sauveur les a-t-elle fait passer à un état meilleur, ceux qui non-seulement avaient cru qu'il viendrait, qu'il souffrirait, qu'il ressusciterait, mais qui l'avaient même annoncé, comme il le fallait, par inspiration prophétique : ce sont des questions qui ne peuvent s'éclaircir que par les saintes Ecritures, si tant est que cela soit possible, et non point se décider sur les téméraires opinions des premiers venus, et encore moins sur les assertions perverses d'une hérésie exécrable et si éloignée de la vérité. C'est en vain que Fauste use de détours pour faire luire l'espérance qu'un jour on pourra obtenir, après la mort, ce qu'on ne se sera point mis en peine de mériter pendant la vie. Il serait heureux pour vous de renoncer à cette erreur, pendant que vous vivez, de connaître et d'embrasser la vérité de la foi catholique. Autrement, ce que l'injuste se promet lui fera complétement défaut, quand les menaces que Dieu lui fait commenceront à s'accomplir.

CHAPITRE V.

C'EST BIEN LA VIE DES PATRIARCHES QUI EST LOUÉE DANS L'ÉCRITURE.

J'ai déjà dit tout ce que je croyais devoir dire sur la vie des Patriarches, en réponse aux calomnies de Fauste. Evidemment ce n'était point aux Patriarches corrigés à la mort, ou justifiés après sa passion, que le Christ rendait témoignage, quand il disait aux Juifs que, s'ils étaient enfants d'Abraham, ils devaient faire les œuvres d'Abraham; que ce même Abraham avait désiré voir son jour, qu'il l'avait vu et s'était réjoui [1], et que c'était dans son sein, c'est-à-dire dans je ne sais quelle grande et mystérieuse profondeur du repos bienheureux, que les anges avaient transporté ce pauvre, affligé, méprisé par un riche orgueilleux [2]. Que dirai-je de l'apôtre Paul? Est-ce Abraham justifié après sa mort qu'il loue d'avoir cru avant d'être circoncis, ce qui lui fut imputé à justice [3], et qu'il estime, lui, au point de dire que c'est pour cela seulement, pour avoir suivi les traces de sa foi, que nous sommes devenus ses enfants, nous qui n'étions point sa postérité selon la chair?

[1] Jean, VIII, 39, 56. — [2] Luc, XVI, 23. — [3] Rom. IV, 3.

CHAPITRE VI.

COMMENT SE FONDE LA CERTITUDE HISTORIQUE.

Mais que puis-je faire avec vous, que l'iniquité rend tellement sourds aux témoignages des Ecritures, que tout ce qu'on peut en produire contre vous, vous l'attribuez, non plus à l'Apôtre, mais à je ne sais quel faussaire qui l'aurait écrit sous son nom? La doctrine des démons que vous prêchez est tellement éloignée de la doctrine chrétienne, que vous ne pouvez la défendre sous le nom de doctrine chrétienne, qu'en niant l'authenticité des écrits des Apôtres. Malheureux ennemis de votre âme, quelles écritures auront jamais pour vous la moindre autorité, si celles des Evangélistes, si celles des Apôtres n'en ont pas ? Quel livre sera jamais authentique, si l'on peut douter que des écrits que l'Eglise, propagée par les Apôtres, et si glorieusement connue dans le monde entier, déclare et conserve comme venant des Apôtres, en soient réellement; et que, d'autre part, il soit certain que les mêmes Apôtres aient écrit ce que produisent des hérétiques ennemis de cette même Eglise, et portant le nom de leurs propres fondateurs, qui ont vécu longtemps après les Apôtres ? Comme si, dans la littérature profane, il n'y avait pas aussi des écrivains sur l'existence desquels on ne peut élever le moindre doute, mais sous le nom desquels beaucoup d'ouvrages ont été publiés ensuite, puis rejetés, ou parce qu'ils ne s'accordaient point avec ceux qu'on leur attribuait en toute certitude, ou parce qu'ils étaient inconnus dans le temps où ces auteurs écrivaient, et n'avaient pas eu l'honneur d'être recommandés et confiés à la postérité par leurs plus intimes amis ! Pour n'en citer qu'un exemple: N'a-t-on pas publié, sous le nom de l'illustre médecin Hippocrate, des livres dont les médecins n'ont pas reconnu l'authenticité ? Une certaine ressemblance de choses et de mots ne leur a servi de rien : rapprochés de ceux qui sont certainement d'Hippocrate, ils ont été jugés inférieurs, outre que leur authenticité n'a point été constatée en même temps que celle des autres. Mais ces livres authentiques, en comparaison desquels ceux-là sont rejetés, comment sait-on qu'ils sont d'Hippocrate, comment se fait-il que l'on ne réfute pas celui qui le nie, mais qu'on se contente d'en rire, si ce n'est parce qu'une tradition constante les a transmis comme tels depuis le temps d'Hippocrate jusqu'à nos jours, tellement qu'il faut être fou pour élever un doute là-dessus ? Et les ouvrages de Platon, d'Aristote, de Cicéron, de Varron et d'autres auteurs de ce genre, comment sait-on qu'ils sont d'eux, si ce n'est par le témoignage ininterrompu des temps qui se sont succédé ? Ainsi, dans la littérature ecclésiastique, beaucoup ont écrit bien des choses sans autorité canonique, mais dans le désir d'être utiles aux autres ou de s'instruire eux-mêmes. Comment sait-on avec certitude de qui est tel livre, sinon parce que, quand l'auteur l'écrivait, il l'a communiqué et publié autant qu'il l'a pu, que la connaissance s'en est transmise des uns aux autres, puis est passée à la postérité et est parvenue jusqu'à nous; en sorte que, quand on nous demande de qui est tel ou tel livre, nous n'hésitons pas sur la réponse ? Mais pourquoi remonter si loin dans le passé? Voilà des écrits dans nos mains: si, quelque temps après notre mort, quelqu'un s'avisait de nier que les uns sont de Fauste et les autres de moi, comment le convaincrait-on, sinon par cette raison que ceux qui les ont connus dans le moment, ont transmis cette connaissance, qui se perpétuera jusqu'à la postérité la plus reculée ? Cela étant, quel est l'homme assez insensé, assez aveugle (sauf ceux qui se sont volontairement laissé séduire par la malice et la supercherie des démons menteurs), pour dire que l'Eglise des Apôtres, une si fidèle, une si nombreuse assemblée de frères parfaitement unis, n'a pu mériter que les écrits de ses fondateurs passassent à la postérité, quand leurs siéges ont été maintenus jusqu'à nos jours par une succession incontestable d'évêques, quand d'ailleurs le fait se produit avec tant de facilité pour des écrits quelconques, soit en dehors, soit au dedans de l'Eglise ?

CHAPITRE VII.

COMMENT SAINT MATTHIEU ET SAINT LUC PEUVENT SE CONCILIER SUR L'HISTOIRE DU CENTURION.

Mais, dit-on, ces écrits ne sont pas d'accord entre eux. Méchants que vous êtes, vous lisez avec une intention perverse; insensés, vous ne comprenez pas; aveugles, vous ne voyez pas! Qu'y aurait-il de difficile à les étudier avec attention, à saisir l'accord si parfait, si édifiant qui règne entre eux, si l'esprit de

contention ne vous égarait pas, et si la piété vous aidait ? Et au fond, qui donc, lisant dans deux historiens le récit du même fait, s'avisera de croire que l'un et l'autre, ou l'un des deux trompe ou est trompé, parce que l'un dit quelque chose que l'autre passe sous silence ; ou parce que l'un raconte plus brièvement, tout en conservant la même pensée pleine et entière, tandis que l'autre entre dans les plus petits détails et expose, non-seulement le fait, mais toutes les circonstances du fait ? Cependant Fauste veut attaquer la véracité des Evangiles, parce que Matthieu mentionne quelque accessoire que Luc a négligé en racontant la même chose ; comme si Luc niait que le Christ ait dit ce que Matthieu écrit qu'il a dit. Il n'y a donc, là, aucune difficulté, et de telles objections ne peuvent être soulevées que par des hommes tout à fait irréfléchis et qui manquent de volonté ou de capacité pour examiner sérieusement des questions de ce genre. Sans doute les infidèles peuvent demander un éclaircissement, les fidèles même proposer une objection (et encore des infidèles peu instruits, ou trop opiniâtres, s'ils ne cèdent pas à une simple explication), proposer, dis-je, une objection sur ce que Matthieu a dit : « Un « centurion s'approcha de lui, le priant et di- « sant.... », tandis que Luc raconte que ce centurion envoya à Jésus des anciens des Juifs, pour le prier de guérir son serviteur qui était malade, et que, comme Jésus n'était plus loin de la maison, le même centurion envoya d'autres personnes lui dire qu'il n'était pas digne que Jésus entrât dans sa maison, pas même digne d'aller à Jésus. Comment alors Matthieu a-t-il pu dire : « Il s'approcha de lui, « le priant et disant : Mon serviteur gît para- « lytique dans ma maison, et il souffre violem- « ment [1] ?» Il faut donc entendre que Matthieu a abrégé le récit, tout en lui conservant son fond et sa substance ; il a dit que le centurion s'est approché de Jésus, sans expliquer si c'était par lui ou par d'autres ; qu'il a parlé de son serviteur malade, sans exprimer si c'était par lui-même ou par des intermédiaires. Quoi donc ? le langage humain n'est-il pas rempli de locutions de ce genre, comme quand nous disons, par exemple, que quelqu'un a fort approché de quelque chose, sans dire encore qu'il y est déjà parvenu ? Et quoique parvenir soit le dernier terme, et qu'il semble qu'on ne puisse rien dire de plus, n'employons-nous pas souvent cette expression, même quand la chose s'est faite par intermédiaire, disant par exemple : Il a plaidé sa cause, il est parvenu jusqu'au juge ; ou encore : Il est parvenu à tel ou tel puissant personnage, quand le plus souvent tout s'est fait par l'entremise d'amis, sans qu'on ait vu seulement celui à qui on est censé être parvenu ? D'où vient même qu'on donne vulgairement le nom de *perventores* à ces hommes habiles dans l'art de l'intrigue, qui parviennent à intéresser des potentats d'un caractère en quelque sorte inaccessible ? Quoi encore ? oublions-nous donc, quand nous lisons, quelle langue nous parlons ? Et la divine Ecriture pouvait-elle nous tenir un autre langage que celui qui est usité parmi nous ? Voilà ce que je répondrais à des hommes obstinés et querelleurs, sur les formes ordinaires du langage.

[1] Matt. VIII, 5-13 ; Luc, VII, 2-10.

CHAPITRE VIII.

DEUX ÉCRIVAINS PEUVENT DIFFÉRER SUR LE MÊME FAIT SANS SE CONTREDIRE.

Du reste, que ceux qui portent dans ces recherches, non un esprit de contention, mais un esprit de calme et de fidélité, s'approchent de Jésus, non par la chair, mais de cœur ; non par la présence corporelle, mais par la puissance de la foi, comme ce centurion, et alors ils comprendront mieux ce qu'à dit Matthieu. C'est aux hommes de cette trempe que le Psalmiste dit : « Approchez-vous de lui, et vous serez éclairés, « et votre visage ne sera pas couvert de « honte [1] ». C'est ainsi que le centurion, dont le Christ a loué la foi, était plus près du Christ que les messagers mêmes qu'il lui envoyait. C'est encore quelque chose de semblable que le Seigneur exprimait lorsqu'il dit : « Quel- « qu'un m'a touché », au moment où la femme qui souffrait d'un flux de sang, touchait le bord de son vêtement et était guérie. Les disciples semblaient étonnés qu'il leur dît : « Qui m'a touché ? » et encore : « Quelqu'un « m'a touché », alors que la foule le pressait de tout côté. Ils lui répondirent enfin : « La foule « vous presse, et vous demandez : Qui m'a tou- « ché [2] ? » De même donc que la foule pressait le Christ, et que la femme le touchait ; ainsi les messagers approchèrent du Christ, mais le centurion en approchait davantage. Matthieu

[1] Ps. XXXIII, 6. — [2] Luc, VIII, 43-46.

a donc employé une forme de langage qui n'est point du tout inusitée, et a laissé percer un sens mystérieux ; et Luc a exposé le fait tel qu'il s'est passé, afin de nous forcer à pénétrer le sens de Matthieu. Je voudrais bien qu'un de ces orgueilleux eût à raconter deux fois la même chose, non pour mentir ni pour tromper, mais dans l'intention sincère de dire et d'exposer la vérité, et qu'on recueillît ses paroles, la plume à la main, pour les lui lire ensuite : on verrait s'il n'aurait pas dit plus ou moins, ou dérangé l'ordre, non-seulement des paroles, mais des choses ; s'il n'aurait rien donné de son cru, en le prêtant à un autre, à qui il ne l'aurait pas entendu dire, mais qu'il saurait l'avoir voulu et pensé ; s'il ne resserrerait pas en moins de mots le récit vrai d'une chose qu'il aurait exposée la première fois avec plus de détails ; si enfin, par tout autre incident de ce genre qui puisse se ramener à des règles positives, on ne verrait pas clairement comment il peut arriver que, dans deux exposés faits sur le même sujet par deux personnes, ou même par un seul écrivain, il se trouve bien des choses différentes, mais non opposées ; des variantes, et non des contradictions. C'est ainsi que se résolvent toutes les difficultés dans lesquelles ces malheureux s'enchevêtrent, pour conserver intérieurement leur esprit d'erreur, et repousser extérieurement tout moyen de salut.

CHAPITRE IX.

CONCLUSION. AVIS AUX MANICHÉENS.

Ainsi donc, après avoir réfuté toutes les calomnies de Fauste sur ces sujets seulement, et lui avoir, avec l'aide de Dieu, répondu suffisamment, je pense, et avec toute l'étendue nécessaire, il me reste à vous donner en peu de mots un avis, à vous qui partagez cette criminelle et détestable erreur : c'est que si vous voulez suivre l'autorité des Ecritures, la première de toutes, vous devez vous attacher à celle qui date de la présence du Christ sur la terre, et nous est parvenue par l'entremise des Apôtres, et une suite incontestable d'évêques se succédant sur leur siéges, et s'est maintenue, illustrée et glorifiée dans tout l'univers jusqu'à nos jours. Là, en effet, vous verrez s'éclaircir tout ce que l'Ancien Testament renferme d'obscur, et s'accomplir tout ce qu'il a prédit. Que si, au contraire, vous prenez la raison pour guide, songez d'abord à ce que vous êtes, combien vous êtes incapables de comprendre la nature, je ne dis pas de Dieu, mais de votre âme ; de la comprendre, dis-je, comme vous prétendez le vouloir ou l'avoir voulu, d'une vue rationnelle absolument certaine, et non d'après les données de la crédulité la plus absurde. Comme vous ne le pouvez en aucune façon (et vous ne le pourrez certainement jamais tant que vous serez ce que vous êtes), tout au moins tenez-vous-en à ce que la nature a gravé au fond de toute âme humaine que n'a point troublée quelque funeste erreur : pensez, croyez que la nature et la substance de Dieu est absolument immuable, absolument incorruptible, et dès lors vous cesserez d'être Manichéens, et vous pourrez un jour devenir catholiques.

Ces vingt-deux derniers livres ont été traduits par M. l'abbé DEVOILLE.

CONFÉRENCES

Entre saint Augustin et le manichéen Félix.

LIVRE PREMIER.

PREMIÈRE CONFÉRENCE.

I. Sous le sixième consulat d'Honorius Auguste, le sept des ides de décembre, Augustin, évêque de l'Eglise catholique dans la région d'Hippone, commença la discussion en ces termes : Hier, vous le savez, vous avez déclaré que vous pouviez justifier les écrits des Manichéens et prouver qu'ils contiennent la vérité. Si vous avez encore aujourd'hui cette pleine assurance, parlez.

Félix. Je ne rétracte pas ce que j'ai dit; oui j'ai promis de justifier ma loi, pourvu qu'on en présente le texte et qu'on en cite les auteurs.

Augustin produisit aussitôt la lettre que les Manichéens appellent fondamentale et ajouta : Voici le document dans lequel je vais lire, c'est la lettre que vous appelez fondamentale ; la reconnaissez-vous ?

Félix. Je la reconnais.

Augustin. Prenez-la vous-même, et lisez.

Félix la prit en effet et lut : « Manès, apôtre « de Jésus-Christ par la providence de Dieu le « Père. Voici les paroles salutaires issues d'une « source éternelle et vivante; celui qui les « écoutera, et après y avoir cru, les mettra en « pratique, ne mourra jamais et jouira de la « vie éternelle et glorieuse. Bienheureux, en « effet, celui qui aura reçu cette doctrine, car « il y trouvera la liberté de la vie éternelle ».

Augustin. Vous reconnaissez que cette lettre est bien celle de votre Manès ?

Félix. J'en suis persuadé.

Augustin. Prouvez-nous donc à quel titre Manès est l'apôtre de Jésus-Christ. En parcourant l'Evangile, je n'y ai rencontré nulle part son nom parmi ceux des Apôtres; d'un autre côté, nous savons que le traître Judas fut remplacé par saint Matthias, et que Paul fut, dans la suite, appelé à l'apostolat par la voix du Seigneur lui-même [1]. Prouvez-nous donc que le titre même de cette lettre n'est pas un mensonge, et que Manès est véritablement l'apôtre de Jésus-Christ.

II. *Félix.* Que votre sainteté me prouve elle-même l'accomplissement de cette parole du Seigneur : « Je m'en vais à mon Père et je vous « enverrai le Saint-Esprit Paraclet, pour vous « enseigner toute vérité [2] ». En dehors de ce passage, montrez-m'en un autre où le Christ ait formulé la promesse de donner le Saint-Esprit pour nous enseigner toute vérité. Et si je trouve la vérité dans d'autres livres où il ne soit nullement question de Manès, j'en conclurai que c'est Jésus-Christ qui les a dictés, car c'est lui qui a déclaré que le Saint-Esprit Paraclet enseignerait toute vérité. Quand donc vous m'aurez convaincu sur ce point, je m'attacherai aux paroles du Sauveur et je foulerai aux pieds les écrits de Manès.

Augustin. Vous ne pouvez me prouver à quel

[1] Act. I, 26; IX. — [2] Jean, XVI, 13.

titre Manès est l'apôtre de Jésus-Christ, et vous voyez que je montre comment fut accomplie la promesse donnée par Jésus-Christ d'envoyer le Saint-Esprit. Vous vous engagez ensuite à rejeter les écrits de Manès, si en dehors de ces écrits vous trouvez l'accomplissement de la promesse divine. C'est vous qui le premier deviez répondre à ma question; cependant, je n'hésite pas à changer les rôles et à vous montrer dans quelles circonstances Jésus-Christ accomplit sa promesse et envoya le Saint-Esprit. Augustin se saisit aussitôt de l'Evangile et des Actes des Apôtres.

III. Ouvrant donc l'Evangile il lut ce qui suit: « Pendant qu'ils s'entretenaient ainsi, Jésus « se trouva debout au milieu d'eux et leur dit : « La paix soit avec vous ; c'est moi, ne craignez « rien ». Ceci, ajouta Félix, se passa après la résurrection, puis il continua de lire : « Mais « troublés et saisis de frayeur, ils croyaient voir « un esprit. Jésus leur dit : Pourquoi vous « troublez-vous, et pourquoi s'élève-t-il tant « de pensées dans vos cœurs ? Regardez mes « mains et mes pieds, c'est moi-même. Tou- « chez et comprenez qu'un esprit n'a ni chair « ni os, comme vous voyez que j'en ai. A ces « mots, il leur montra ses mains et ses pieds. « Mais comme ils ne croyaient point encore, « tant ils étaient transportés de joie et d'admira- « tion, il leur dit : Avez-vous là quelque chose « à manger ? Ils lui présentèrent un morceau « de poisson rôti et un rayon de miel. Après « qu'il eut mangé devant eux, il recueillit les « restes, les leur donna et leur dit : Voilà ce « que je vous disais étant encore avec vous, « qu'il fallait que tout ce qui a été écrit de « moi dans la loi de Moïse, dans les Prophètes « et dans les psaumes, s'accomplît. Alors il « leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils comprissent « les Ecritures. Puis il leur dit : Il est écrit « qu'il fallait que le Christ souffrît de la sorte, « qu'il ressuscitât le troisième jour et qu'on « prêchât en son nom la pénitence et la ré- « mission des péchés parmi toutes les nations, « en commençant par Jérusalem. Or, vous êtes « témoins de ces choses. Et je vais vous en- « voyer le don que mon Père vous a promis ; « cependant, ne sortez pas de la ville jusqu'à « ce que vous soyez revêtus de la force d'en « haut[1] ».

Augustin déposa alors le texte de l'Evangile, prit celui des Actes des Apôtres et dit : Nous venons d'entendre l'Evangéliste rappelant la promesse faite par Jésus-Christ et contenue aussi dans l'Evangile de saint Jean, comme Félix, ici présent, en a fait l'observation. En effet, c'est en saint Jean que nous lisons ces paroles du Sauveur : « Je vous envoie le Saint-Esprit « Paraclet[1] ». Quant au passage que je viens de citer, il est tiré de saint Luc, qui, en ce point, est parfaitemend d'accord avec le disciple bien-aimé. Voyons donc de quelle manière cette promesse s'accomplit; si nous trouvons dans les livres de la sainte Eglise l'accomplissement formel de cette promesse, nous n'aurons plus à chercher un autre Saint-Esprit, et nous échapperons ainsi aux séductions qui nous sont offertes pour nous faire tomber dans l'erreur.

IV. Augustin lut ce qui suit, dans les Actes des Apôtres : « J'ai parlé dans mon premier « livre, ô Théophile, de tout ce que Jésus a fait « et enseigné depuis le commencement, jus- « qu'au jour où il fut enlevé dans le ciel, après « avoir instruit, par le Saint-Esprit, les Apôtres « qu'il avait choisis. Il s'était montré à eux « depuis sa passion, les avait convaincus, par « différentes preuves, qu'il était vivant, et leur « avait apparu pendant quarante jours, les en- « tretenant du royaume de Dieu. En mangeant « avec eux, il leur ordonna de ne point sortir « de Jérusalem, mais d'attendre la promesse « du Père, telle que je vous l'ai annoncée, leur « dit-il, de ma propre bouche. Jean a baptisé « dans l'eau ; mais pour vous, dans peu de « jours vous serez baptisés dans le Saint-Esprit. « Alors ceux qui se trouvaient présents lui de- « mandèrent : Seigneur, sera-ce en ce temps « que vous rétablirez le royaume d'Israël ? Il « leur répondit : Il ne vous appartient pas de « savoir les temps et les moments que le Père « a mis en son pouvoir. Mais vous recevrez la « vertu du Saint-Esprit qui descendra sur « vous, et vous me rendrez témoignage dans « Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, « et jusqu'aux extrémités de la terre. Après « qu'il eut prononcé ces paroles, ils le virent « s'élever vers le ciel, et il entra dans une nuée « qui le déroba à leurs yeux. Et comme ils « étaient appliqués à le regarder montant au « ciel, deux hommes vêtus de blanc se présen- « tèrent tout à coup à eux et leur dirent : « Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez- « vous à regarder au ciel ? Ce Jésus qui, en se

[1] Luc, XXIV, 36-49.

[1] Jean, XVI, 7.

« séparant de vous, s'est élevé dans le ciel, « viendra de la même manière que vous l'y « avez vu monter. Ils quittèrent donc la mon- « tagne des Oliviers, qui est éloignée de Jéru- « salem de l'espace du chemin qu'on peut faire « le jour du sabbat; et ils s'en retournèrent à « Jérusalem. Etant donc rentrés, ils montèrent « dans une chambre, où demeuraient Pierre, « Jean, Jacques, André, Philippe, Thomas, « Barthélemy, Matthieu, Jacques fils d'Alphée, « Simon appelé le Zélé, et Jude frère de Jacques, « qui persévéraient tous unanimement dans « la prière, avec les femmes, Marie mère de « Jésus et ses frères. Pendant ces jours-là, « Pierre se leva au milieu des frères qui « étaient tous réunis au nombre de cent vingt, « et leur dit : Il faut que s'accomplisse ce que « l'Esprit-Saint a prédit dans l'Ecriture par la « bouche de David, touchant Judas, qui a été « le conducteur de ceux qui se sont emparés « de Jésus. Il nous était associé et il était ap- « pelé aux fonctions du même ministère. Mais « il a acquis un champ avec le prix de son pé- « ché; et s'étant pendu il a crevé par le milieu « du ventre, et toutes ses entrailles se sont « répandues. Ce fait est devenu tellement pu- « blic parmi les habitants de Jérusalem, que « ce champ a été nommé en leur langue Ha- « celdama, c'est-à-dire le champ du sang. Car « il est écrit dans le livre des Psaumes : Que « leur demeure reste déserte; qu'il n'y ait « personne qui l'habite, et qu'un autre prenne « sa place dans l'épiscopat. Dès lors, parmi « ceux qui ont été en notre compagnie pen- « dant que Jésus a vécu avec nous, à com- « mencer au baptême de Jean, jusqu'au « jour où il a été enlevé du milieu de nous, « il faut qu'on en choisisse un qui soit, avec « nous, témoin de sa résurrection. Alors ils en « présentèrent deux : Joseph, appelé Barsa- « bas, surnommé le Juste, et Matthias. Et se « mettant en prière, ils dirent : Seigneur, « vous qui connaissez les cœurs de tous les « hommes, montrez-nous lequel de ces deux « vous avez choisi pour remplir ce ministère « et l'apostolat, que Judas perdit par son « crime, pour s'en aller en son lieu. Alors ils « les tirèrent au sort, et le sort tomba sur « Matthias, et il fut associé aux onze Apôtres ». Après cette lecture, nous venons de voir, dit Augustin, celui qui a remplacé le traître Judas; il n'est donc plus possible de s'immiscer par fraude dans les rangs apostoliques, et de prendre le nom d'apôtre pour mieux tromper les ignorants.

V. Voyons maintenant la réalisation de la promesse relative au Saint-Esprit. Aussitôt Augustin lut ce qui suit : « Quand les jours « de la Pentecôte furent accomplis, au mo- « ment où les disciples étaient tous assemblés « dans un même lieu, on entendit tout à coup « un grand bruit, comme celui d'un vent im- « pétueux qui venait du ciel et qui remplit « toute la maison où ils étaient assis. En « même temps ils virent paraître comme « des langues de feu, qui se partagèrent et « qui s'arrêtèrent sur chacun d'eux. Alors ils « furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils « commencèrent à parler diverses langues, « selon que le Saint-Esprit leur donnait de les « parler. Or, il y avait à Jérusalem des Juifs « religieux de toutes les nations qui sont sous « le ciel. Après que ce bruit se fut répandu, il « s'en assembla un grand nombre, et ils fu- « rent très-surpris de ce que chacun d'eux « entendait les Apôtres parler en sa langue. « Ils en étaient tous hors d'eux-mêmes; et « dans cet étonnement ils s'entredisaient : Ces « gens-là qui se parlent ne sont-ils pas tous « Galiléens? Comment donc les entendons- « nous parler chacun la langue de notre « pays? Parthes, Mèdes, Elamites, ceux d'entre « nous qui habitent la Mésopotamie, la Judée, « la Cappadoce, le Pont et l'Asie, la Phrygie, « la Pamphylie, l'Egypte et la Libye qui est « proche de Cyrène; et ceux qui sont venus de « Rome, Juifs et prosélytes, Crétois et Arabes, « nous les entendons parler chacun en notre « langue des merveilles de Dieu [1] ». Après cette récitation, Augustin s'écria : Avez-vous compris comment le Saint-Esprit fut envoyé? Je viens de vous prouver ce que vous me demandiez; à vous maintenant de réaliser votre promesse. Nous savons dans quelle circonstance le Saint-Esprit promis fut réellement envoyé; il ne vous reste plus qu'à couvrir de tous vos mépris cette Ecriture qui, sous le nom du Saint-Esprit, n'aspire qu'à tromper le lecteur ou l'auditeur.

VI. *Félix*. Je ne rétracte aucune de mes paroles, je soutiens encore que quand il m'aura été prouvé que le Saint-Esprit a enseigné la vérité que je cherche, je foulerai aux pieds cet écrit. Or, votre sainteté vient de me lire le passage où nous voyons que les Apôtres ont

[1] Act. I-II, 11.

reçu le Saint-Esprit ; mais parmi ces Apôtres, j'en cherche un qui m'apprenne l'origine, le milieu et la fin de toutes choses.

Augustin. Si vous lisez quelque part que le Seigneur ait dit : Je vous envoie le Saint-Esprit qui vous apprendra le commencement, le milieu et la fin, vous avez raison de me provoquer à vous montrer ceux que le Saint-Esprit a instruits.

Félix. Votre sainteté a soutenu que les Apôtres ont reçu le Saint-Esprit Paraclet ; eh bien ! je somme celui des Apôtres qu'il vous plaira de m'apprendre ce que Manès m'a appris, ou de réfuter son enseignement.

Augustin. Assurément les Apôtres se sont bien gardés d'enseigner la doctrine du sacrilége manichéen. Mais puisque vous prétendez que l'un d'eux doit réfuter et confondre cette doctrine, veuillez donc remarquer que les Apôtres n'habitent plus ce monde corporellement. Quant à moi, qui ne suis que le dernier, non pas des Apôtres, mais des évêques (de quel droit aspirerais-je à la gloire des Apôtres?) selon la part que le Seigneur a daigné m'accorder dans les lumières de l'Esprit-Saint, je réfute la doctrine de Manès, à mesure que l'on continue à lire la suite de cette lettre que vous n'hésitez pas à attribuer à Manès.

Félix. Vous dites que les Apôtres sont morts, c'est vrai ; mais leurs écrits sont là. Usant donc du droit que vous m'avez donné de tout dire, je rappelle cette parole de votre sainteté : Je réfute la loi de Manès ; et je vous réponds : « Tout homme est menteur, Dieu « seul est véridique [1] ». Ici c'est l'Ecriture qui parle.

VII. *Augustin.* Vous êtes homme vous-même, et comme tel, menteur, comme les faits vont bientôt nous le prouver. Et puisque vous vous êtes donné toute liberté de langage, j'userai du même droit. En effet, si la vérité est du côté de Manès, ce n'est pas moi qui pourrai la détruire ; s'il est dans l'erreur, peu importe par qui cette erreur soit réfutée. Cependant je dois relever cette distinction que vous établissez entre les Apôtres et leurs écrits, quand vous dites que si les Apôtres sont morts, leurs écrits restent. Je dis donc que les Apôtres avaient disparu longtemps avant l'apparition de l'erreur manichéenne ; est-il donc étonnant que dans leurs écrits ne se trouve aucune réfutation directe du manichéisme ? Toutefois, prophétiquement éclairé par le Saint-Esprit qu'il avait reçu, saint Paul parle de certains hérétiques, au nombre desquels vous pouvez vous ranger sans crainte, vous et Manès. Ecoutez plutôt ce qu'il dit dans sa lettre à Timothée : « L'Esprit de Dieu dit ouverte- « ment que dans les temps à venir, quelques- « uns abandonneront la foi, en suivant des « esprits d'erreurs et des doctrines diaboli- « ques, enseignées par des imposteurs pleins « d'hypocrisie, dont la conscience est noircie de « crimes, qui interdiront le mariage et l'usage « des viandes que Dieu a créées pour être « reçues avec action de grâces par les fidèles « et par ceux qui connaissent la vérité. Car « tout ce que Dieu a créé est bon, et on ne doit « rien rejeter de ce qui se mange avec action de « grâces, parce qu'il est sanctifié par la parole « de Dieu et par la prière. En enseignant ceci « à nos frères, vous serez un bon ministre « de Jésus-Christ [1] ». Après cette citation, l'évêque ajouta : Je déclare que cette prophétie de l'Esprit-Saint vous désigne directement, vous et tous ceux qui affirment que parmi les créatures de Dieu il en est d'impures, et qui traitent de fornication véritable l'acte conjugal le plus légitime. Quant à vous, si vous ne regardez pas l'acte conjugal comme une fornication, ou si vous reconnaissez que toute nourriture accordée aux hommes pour leur alimentation, est pure en elle-même, ce n'est plus à vous que s'applique la prophétie de l'Apôtre. Au contraire, si vous méritiez les anathèmes formulés par cet oracle, il ne vous resterait plus qu'à voir dans cette sentence apostolique la réfutation anticipée, radicale et complète de la doctrine de Manès. Répondez donc à cette question : Tout acte conjugal est-il une fornication, est-il ou n'est-il pas un péché ?

VIII. *Félix.* Que l'on me récite de nouveau les paroles de l'Apôtre. Elles lui furent récitées aussitôt. Il ajouta : Manès n'a point renoncé à la foi, dans le sens formulé par l'Apôtre, dont les paroles ne s'appliquent qu'à ceux qui ont quitté la foi pour former une secte particulière. Or, Manès n'a jamais quitté aucune secte, de manière à mériter le reproche d'avoir quitté la foi.

Augustin. Je vois que vous refusez de répondre à ma question ; vous craignez, sans doute, ou bien qu'on ne vous accuse de ne pas croire à la venue du Saint-Esprit dans les

[1] Ps. CXV, 2 ; Rom. III, 4.

[1] I Tim. IV, 1-6.

Apôtres, malgré les preuves que nous en avons données, ou bien qu'on ne vous mette au nombre de ceux à qui s'applique la prophétie de saint Paul. Eh bien! pour moi, je n'hésite pas à répondre à votre question, et je le fais en peu de mots. Ils abandonneront la foi, avez-vous dit; je prends ces paroles dans le sens que vous leur donnez et je dis que, pour renoncer à la foi, il faut de toute nécessité qu'on l'ait; or, Manès n'eut jamais à renoncer à aucune croyance, il put toujours conserver la sienne. Alors je vous demande si Manès, ou plutôt la doctrine des démons qui étaient en lui, ne séduisit jamais aucun chrétien, de manière à lui faire abjurer la foi. En effet, si, grâce à vos séductions et à votre fallacieuse doctrine, un grand nombre de chrétiens renoncent à la foi et obéissent aux esprits mensongers, comme fut celui qui inspira Manès; si, par conséquent, ils regardent le mariage comme une fornication, et la nourriture qui sert à l'alimentation des hommes, comme l'œuvre non pas de Dieu, mais des démons; il est évident que c'est d'eux qu'a parlé l'Esprit-Saint par la bouche de saint Paul, quand il a annoncé qu'ils renonceraient à la foi, pour obéir aux esprits séducteurs comme était celui qui inspirait le manichéen. Maintenant, puisque j'ai répondu à votre question, il est juste que vous répondiez à la mienne, et que vous me disiez si tout mariage n'est qu'une véritable fornication. Ou bien, si vous refusez de répondre à cette question, répondez du moins à la première que je vous ai adressée, et prouvez-moi que Manès est l'apôtre de Jésus-Christ; enfin, si vous refusez de me répondre sur ce point, permettez-moi de réfuter sa doctrine, puisque j'en ai pris l'engagement en donnant lecture de la lettre que vous appelez fondamentale.

IX. *Félix*. Votre sainteté a soutenu que Paul avait reçu le Saint-Esprit Paraclet, c'est à cela que je réponds.

Augustin. Il n'est pas le seul.

Félix. C'est de lui seul que je parle; car il est clair que s'il l'a reçu, tous l'ont reçu également. Or, comment peut-il l'avoir reçu, quand nous lui entendons dire dans une autre épître : « Ce que nous avons de science et de « prophétie est très-imparfait. Mais quand « sera venue la perfection, ce qui n'a été « qu'imparfait, sera aboli [1] ». Après avoir entendu ce langage de Paul, nous voyons venir Manès avec sa prédication, et nous le recevons comme réalisant ces paroles du Seigneur : « Je vous envoie le Saint-Esprit [1] ». Paul est venu annonçant qu'il viendrait lui-même, et personne n'est venu ensuite; voilà pourquoi nous avons accueilli Manès. Et parce que Manès est venu, sa prédication nous a révélé le commencement, le milieu et la fin; il nous a enseigné l'origine du monde, pourquoi, comment et par qui elle s'est accomplie; il nous a expliqué pourquoi le jour et pourquoi la nuit; il nous a appris la course du soleil et de la lune. Et puisque rien de tout cela ne nous avait été révélé ni par Paul, ni par aucun autre apôtre, nous croyons que Manès est lui-même le Paraclet. Je répète donc ce que j'ai dit plus haut : Montrez-moi dans un autre livre des preuves de la venue du Paraclet ou du Saint-Esprit, rendez-moi ces preuves convaincantes; aussitôt j'y crois et je renonce au manichéisme.

X. *Augustin*. Parce que Paul a dit : Ce que nous avons de science et de prophétie est imparfait, vous concluez que Paul n'a pas reçu le Saint-Esprit, et qu'il annonce même la venue d'un autre prophète plus grand que lui, qui enseignera ce qu'il n'a pu enseigner parce qu'il n'avait pas la science entière; et ce personnage, c'est, à vos yeux, le fondateur du manichéisme. D'abord je trouve dans le texte lui-même, l'explication de cette parole de l'Apôtre; ensuite, parce que vous avez dit que Manès vous a enseigné le commencement, le milieu et la fin, qu'il vous a expliqué le comment et le pourquoi de la création du monde, la course du soleil et de la lune et autres choses que vous avez énumérées; moi je vous déclare que jamais l'Evangile ne met sur les lèvres du Seigneur des paroles comme celles-ci : Je vous envoie le Paraclet pour vous enseigner la course de la lune et du soleil. Jésus-Christ voulait faire des chrétiens et non des mathématiciens. Sur ces matières, les hommes n'ont besoin que des enseignements qui leur sont donnés dans les écoles. D'un autre côté, le Sauveur annonce le Paraclet comme devant révéler toute vérité; mais du commencement, du milieu et de la fin, de la course de la lune et du soleil, il n'en est nullement question. Seriez-vous tenté de croire que tout cela est renfermé dans cette expression : Toute

[1] I Cor. XIII, 9, 10.

[1] Jean, XVI, 7.

vérité? alors veuillez me dire, par exemple, quel est le nombre des étoiles. Si vous avez reçu cet Esprit dont la mission était de promulguer ces enseignements que je regarde comme étrangers à la doctrine chrétienne, de toute nécessité vous devez me répondre et m'instruire. Aujourd'hui vous êtes devenu mon débiteur; ne pas répondre aux questions que je vous adresse, ce serait prouver que vous n'avez pas reçu cet Esprit dont il a été dit qu'il révélerait toute vérité; je suppose toujours que dans cette vérité sont renfermés les faits dont je parle. Voyez donc si vous voulez me répondre, vous qui avez reçu le Saint-Esprit révélateur de toute vérité, vous qui soutenez que cette révélation a pour objet la connaissance même des choses temporelles. Quant à moi, je puis vous exposer les vérités qui constituent la doctrine chrétienne; pour vous, qui la croyez insuffisante si on n'y ajoute pas la connaissance du monde, de son origine et de ce qu'il renferme, vous devez nécessairement me répondre sur tous ces points. N'oubliez pas, du reste, que vous aurez à prouver tout ce que vous avancerez. Mais avant de vous céder la parole, si toutefois vous vous sentez capable de justifier la doctrine de votre maître, je tiens, comme je l'ai promis, à expliquer cette parole de l'Apôtre : « Ce que « nous avons de science et de prophétie est « imparfait ».

XI. Nous allons reconnaître, par la lecture du texte lui-même, que l'Apôtre, se fondant sur l'expérience, constatait uniquement que, dans cette vie, l'homme ne peut tout embrasser d'une manière parfaite, tandis que l'Esprit-Saint qui ne peut, pour ménager notre faiblesse, soulever à nos yeux, ici-bas, qu'un coin du voile qui nous cache la vérité, nous la révélera tout entière après cette vie. Pour vous en convaincre, écoutez l'Apôtre. Augustin lut aussitôt : « Les prophéties seront anéanties, « les langues cesseront, la science sera abolie. « Car ce que nous avons maintenant de science « et de prophétie est très-imparfait. Mais lors- « que nous serons dans l'état parfait, tout ce « qui est imparfait disparaîtra. Quand j'étais « enfant, je parlais en enfant, je jugeais en « enfant, je raisonnais en enfant; mais lors- « que je suis devenu homme, je me suis dé- « pouillé de tout ce qui tenait de l'enfant. « Nous ne voyons maintenant que comme « dans un miroir et en énigme, mais alors « nous verrons face à face [1] ». Après cette lecture, Augustin ajouta : Puisque, à vous en croire, l'Apôtre prophétisait l'apparition future de Manès, vous voyez Dieu maintenant face à face.

XII. *Félix.* La dignité épiscopale vous donne une vertu contre laquelle je ne puis rien; je ne puis rien non plus contre les lois des empereurs, et plus haut, je vous ai prié de me dire ce qu'est la vérité. Quand vous me l'aurez enseigné, je serai évidemment convaincu de mensonge.

Augustin. Il est clair qu'il vous est impossible de prouver que Manès soit l'apôtre de Jésus-Christ; eh bien! je vais essayer en quelques mots de dire pourquoi vous ne le pouvez pas. C'est dans la promesse faite par Jésus-Christ d'envoyer le Saint-Esprit, que vous prétendiez trouver la preuve de cet apostolat; car ne sachant pas à quelle époque cette promesse a été réalisée, vous croyez pouvoir conclure que Manès est véritablement le Saint-Esprit. Or, m'appuyant sur les Ecritures saintes, ecclésiastiques et canoniques, je vous ai rappelé avec la dernière évidence, la circonstance dans laquelle s'est réalisée la venue du Saint-Esprit; alors, faisant volte-face, vous avez demandé que l'on vous exposât sa doctrine, et que l'on vous montrât si elle détruisait celle de Manès. Je vous ai répondu que Manès n'avait paru que longtemps après la mort des Apôtres, et après la diffusion de leur doctrine; j'ai cependant ajouté que l'un des Apôtres, Paul, inspiré par le Saint-Esprit, avait prophétisé l'apparition de votre enseignement, et l'avait qualifié à l'avance d'enseignement des démons, pères du mensonge. En même temps, j'ai prouvé que tous les caractères de la prophétie de Paul s'appliquaient parfaitement à votre croyance, dont un des articles principaux est la prohibition des noces, d'où vous concluez que le mariage n'est qu'une véritable fornication. Ajoutez-y encore l'abstinence de nourritures créées par Dieu, car il est des aliments que vous regardez comme impurs, quoique l'Apôtre ait déclaré que toute créature de Dieu est bonne [2]. A tout cela, je vous demandais une réponse; et, pour me satisfaire, vous avez dit que Manès vous enseigne le commencement, le milieu et la fin, la course du soleil et de la lune, et autres choses semblables. Je répliquai

[1] I Cor. XIII, 8-12. — [2] I Tim. IV, 1-4.

que la doctrine chrétienne n'avait pas à s'occuper de ces faits ; et aussitôt vous m'avez répondu que Paul lui-même avait déclaré que notre science et notre prophétie sont très-imparfaites. J'ai prouvé que ces paroles signifient que, pendant cette vie, nous ne pouvons avoir de Dieu une connaissance parfaite, que nous ne voyons maintenant que dans un miroir et en énigme, tandis qu'au ciel nous verrons face à face. Puisque, dans votre pensée, Paul annonçait la venue de ce Manès qui enseignerait ce que Paul ne pouvait lui-même enseigner, je vous ai dit alors que vous flattant d'avoir reçu le Saint-Esprit, vous devez voir Dieu face à face dès maintenant. Cependant, vous ne pouvez le voir ; d'où je conclus que Paul parlait évidemment de cette vie, dont saint Jean a dit : « Mes bien-« aimés, nous sommes les enfants de Dieu, et « nous ne pouvons comprendre ce que nous « serons un jour ; nous savons seulement « que quand le Seigneur se sera révélé à « nous, nous lui serons semblables, car nous « le verrons comme il est en lui-même [1] ». A ces paroles, vous m'avez dit que vous ne pouviez rien contre ma vertu ; cette vertu, si j'en ai, ne vient pas de moi, mais de Celui qui me l'a donnée pour réfuter l'erreur, et qui est la vertu même de tous ses fidèles serviteurs, et de ceux qui placent en lui toute leur confiance. Vous ajoutiez que l'autorité épiscopale vous inspirait une sorte de terreur ; vous voyez cependant que nous agissons ensemble et que nous discutons avec la paix la plus parfaite et la tranquillité la plus profonde. D'un autre côté, cette foule qui nous écoute ne vous fait aucune violence, ne vous inspire aucune terreur ; elle se tient dans le calme parfait qui convient à des chrétiens. Mais, disiez-vous encore, vous craignez les lois des empereurs : celui qui est tout rempli de l'Esprit-Saint ne saurait avoir une telle crainte pour la foi. Pierre a été saisi de crainte pendant la passion du Sauveur, et trois fois il a renié son Maître ; mais quand il eut été rempli de l'Esprit-Saint, il devint capable d'être crucifié pour la foi en Jésus-Christ ; lui à qui la crainte arracha un triple reniement, se couronna ensuite de la mort glorieuse du martyre. Vous craignez les lois des empereurs ; cela me suffit, sans parler du reste, pour conclure que vous n'avez pas encore trouvé l'Esprit de vérité ; du reste, n'eussiez-vous pas cette crainte, vous nous en donneriez assez d'autres preuves.

Félix. La crainte a aussi trouvé ses victimes dans les Apôtres.

Augustin. La crainte leur a inspiré de prendre des précautions ; mais une fois tombés entre les mains de leurs ennemis, jamais ils n'ont craint de confesser hautement leur foi. De même, vous auriez pu craindre de vous exposer ici à nos regards ; maintenant que vous êtes en notre présence, si vous craignez, n'est-ce point parce que vous ne savez que répondre ? Si, en effet, vous aviez réellement craint les empereurs, vous auriez commencé par vous enfermer dans un profond silence. En a-t-il été ainsi ? Hier, en remettant votre libelle au curateur, n'avez-vous pas proclamé hautement que vous consentiez à être brûlé avec vos livres, si on les trouvait dignes de quelque censure. Hier donc, tout fier de vos forces, vous invoquiez le recours aux lois, et aujourd'hui, saisi par la crainte, vous fuyez la vérité.

XIII. *Félix.* Je ne fuis pas la vérité.

Augustin. Accomplissez donc votre promesse, si vous voyez Dieu face à face ; car n'avez-vous pas affirmé que l'apôtre saint Paul avait annoncé que la vérité nous serait révélée tout entière ? N'avez-vous pas voulu nous faire croire que l'Apôtre n'avait qu'une science imparfaite, tandis que vous aviez, vous, la science parfaite ?

Félix. Loin de fuir la vérité, je la cherche. Vous dites que je ne la possède pas, j'en étais déjà convaincu par les saintes Ecritures. Voilà pourquoi je cherche la vérité.

Augustin. Avouez d'abord que vous n'avez pu prouver que Manès fût l'apôtre de Jésus-Christ. Ensuite, quand j'aurai arraché de votre cœur tout ce qui empêche le succès de mon ministère, si Dieu m'en fait la grâce, je vous ferai comprendre quelle est la véritable connaissance de la vérité, de celle qui, commençant par la foi, nous conduit infailliblement à Dieu.

Félix. Vous prétendez que je dois abjurer ma loi pour en embrasser une autre que vous dites meilleure et que je cherche ; je ne puis m'engager ainsi à abjurer ma loi avant d'avoir reçu l'autre.

Augustin. Avant de verser une bonne liqueur dans un vase, on le purifie d'abord de ce qu'il renferme de mauvais. Si vous n'y

[1] I Jean, III, 2.

consentez pas, justifiez la doctrine qui vous obsède. Autant que Dieu m'en fera la grâce, je vous prouverai que la doctrine manichéenne n'est qu'un tissu d'impuretés et de blasphèmes ; permettez-moi seulement de lire cette épître dont je vous ai parlé en commençant, et avec laquelle vous n'avez pas pu prouver que Manès fût l'apôtre de Jésus-Christ. Quand je veux en venir au fait, vous soulevez des difficultés qui m'arrêtent, car vous craignez que cette lecture ne dévoile tous vos sacriléges. Permettez-vous qu'on lise ?

Félix. Je le permets ; cependant, je relève ce mot de votre sainteté : vous avez dit que l'on rejette d'abord ce qu'il y a d'impur, et qu'ensuite on verse la bonne liqueur. A quoi je réponds que personne ne peut jeter l'eau d'un vase, qu'autant qu'un autre y en a versé.

Augustin. Voyez, de votre part, quelle parole inconsidérée, pour ne pas dire insensée. J'ai cherché la comparaison d'un vase : si un vase est plein, on ne peut y rien verser qu'après avoir répandu ce qu'il contenait.

Félix. Vous n'avez parlé que d'un vase et moi j'ai parlé de deux.

Augustin. Si vous avez parlé de deux vases, voulez-vous que nous vidions celui de votre ami pour remplir celui-ci, et que vous puissiez verser ce que vous avez ?

Félix. Nous n'avons tous deux qu'une seule et même eau.

Augustin. Puisque vous êtes tous deux remplis de votre eau, comment voulez-vous que nous versions celle de notre doctrine, si l'un de vous au moins ne répand au dehors celle dont il est rempli ? — Si votre foi est bonne, défendez-la ; qu'on lise cette épître : vous n'avez pu en justifier le titre, voyons si vous serez plus heureux pour le reste. Vous obstinez-vous à maintenir la véracité du titre ? alors prouvez-nous comment Manès est l'apôtre de Jésus-Christ.

XIV. *Félix.* Jésus-Christ a promis d'envoyer le Saint-Esprit pour nous enseigner toute vérité.

Augustin. Si vous avez reçu le Saint-Esprit, répondez donc à mes questions. N'avez-vous pas soutenu que cette doctrine renferme la connaissance des choses de ce monde ? Alors, dites-moi combien il y a d'étoiles au firmament ; vous devez le savoir, si la vérité vous a été révélée tout entière.

Félix. Voici ma réponse : Si le Paraclet a parlé par les Apôtres et par Paul, montrez-moi ce que je vous ai demandé.

Augustin. Avouez que vous n'avez pu répondre à mes questions, et m'appuyant sur les saintes Ecritures, je vous enseignerai ce qui constitue la foi chrétienne.

Félix. Présentez-moi les écrits de Manès et les cinq auteurs que je vous ai désignés, et je vous répondrai.

Augustin. Vous parlez des cinq auteurs de cette lettre dont nous avons lu le titre ainsi conçu : « Manès, apôtre de Jésus-Christ ». Or, je vois que vous ne m'expliquez pas ce titre, puisque vous ne me prouvez pas comment Manès est l'apôtre de Jésus-Christ.

Félix. Ce que je ne fais pas avec cette lettre, je le fais avec un autre volume.

Augustin. Avec lequel ?

Félix. Avec le Trésor.

Augustin. Quel est donc l'auteur de ce livre auquel vous donnez ce titre pompeux pour mieux tromper les faibles ? Est-ce Manès ? De grâce, n'invoquez pas son propre témoignage en sa faveur ; en se disant ce qu'il n'est pas, il n'est qu'un audacieux menteur.

Félix. Prouvez-moi par un autre témoignage.

Augustin. Que voulez-vous que je vous prouve ?

Félix. Que Manès est un menteur.

Augustin. Puisque vous ne pouvez prouver que Manès dise la vérité, faudra-t-il que je prouve qu'il est menteur ?

Félix. Pourquoi n'ai-je pas pu le prouver ? M'a-t-on présenté les écrits que j'avais demandés ?

Augustin. Vous invoquez les écrits de Manès ; nous n'y croyons pas ; cherchez donc vos preuves ailleurs. D'un autre côté, sa lettre en main, je vous prouve que Manès est un menteur et un blasphémateur.

Félix. Qu'on apporte les livres.

Augustin. Nous avons ici la lettre que vous appelez Fondamendale. Le titre est radicalement nul ; le titre n'est-il pas le fondement ? Si je vous montre que l'édifice croule par le fondement lui-même, pourquoi vous occuper du reste de la construction ?

XV. *Félix.* Il vous plaît de le dire ; et moi je vous réponds : Amenez-moi des arbitres autant que vous en avez vous-même et je vous prouverai que Manès n'est pas menteur.

Augustin. Pour notre honneur et celui du genre humain tout entier, gardez-vous de croire que tous ces assistants soient manichéens.

Félix. Je répète, donnez-moi ce que je vous ai demandé.

Augustin. Qui donc voulez-vous que je vous amène?

Félix. Ceux que vous voudrez.

Augustin. Je vous offre cette foule; si d'autres vous paraissent meilleurs, demandez.

Félix. Comment offrez-vous ces assistants?

Augustin. Ne sont-ils pas là pour nous entendre?

Félix. Ils ne me sont pas favorables.

Augustin. Ah ! vous demandez des arbitres en votre faveur, et non en faveur de la vérité !

Félix. Je demande des arbitres qui m'écoutent, moi et la lettre en question, afin qu'ils décident si Manès dit la vérité ou s'il est menteur.

Augustin. Mais ne voyez-vous pas que ceux-ci vous écoutent? Lisons plus loin, puisque vous avez avoué que cette lettre est bien l'œuvre de Manès.

Félix. Je ne le nie pas.

Augustin. Qu'on lise donc.

XVI. *Félix.* Je n'ai point d'arbitres. Il ajouta : Qu'on lise le chapitre. On donna lecture et bientôt on arriva au passage suivant : « Que « la paix du Dieu invisible et que la connais- « sance de la vérité soit avec ses frères et ses « bien-aimés qui croient aux préceptes divins « et les accomplissent. Que la droite de la lu- « mière vous défende et vous arrache à toute « incursion mauvaise, à toutes les séductions « du monde; que la piété du Saint-Esprit « ouvre les secrets de votre cœur, afin que de « vos propres yeux vous voyiez vos âmes ». A ces mots, Félix s'écria : Dans quelle écriture trouverez-vous la réfutation de ces paroles?

Augustin. Jusque-là, nous ne trouvons de répréhensible que l'audace avec laquelle il ose se dire l'apôtre de Jésus-Christ. Quant à ces phrases que nous venons d'entendre, elles ne sont qu'un voile pour mieux déguiser le mensonge : c'est la peau de brebis; l'extérieur en est beau et bon, mais intérieurement elle recouvre bien des maux. Voyons donc quelles doctrines il veut faire passer sous la beauté de ces formes. Si ces doctrines sont mauvaises, ces préliminaires seront mauvais eux-mêmes et réellement dangereux. Si la suite doit être bonne et inspirée par la vérité, nous le verrons nécessairement. Permettez donc qu'on lise ce qui suit.

Félix. Vous affirmez qu'on ne place le bien en avant que pour ouvrir le passage au mal; comment donc puis-je vous croire, puisque vous aussi vous avez commencé par le bien ?

Augustin. Jusque-là je ne me suis pas encore prononcé sur la bonté ou la malice de ces premières paroles. J'ai dit que nous n'avions rien entendu de répréhensible, mais je n'ai pas dit que nous ayons entendu quelque chose de bon. La seule erreur que j'ai relevée, c'est qu'il ait osé se dire l'apôtre de Jésus-Christ. Quant aux paroles que nous venons d'entendre, elles seront mauvaises si elles ont pour but d'introduire le mal; elles seront bonnes, si elles ne sont que les préliminaires du bien. Laissez donc continuer la lecture; que craignez-vous?

Félix. Je ne crains pas.

Augustin. Permettez donc qu'on lise.

Félix. Lisez.

XVII. La lecture fut reprise jusqu'à ce passage : « C'est ainsi que son brillant royaume « fut fondé sur la terre de lumière et de bon- « heur, et personne ne peut ni l'ébranler ni le « détruire ». A ces paroles, Augustin s'écria : A quel titre cette terre dont vous parlez, lui appartenait-elle? L'a-t-il créée? l'a-t-il engendrée ? lui est-elle égale et coéternelle?

Félix. Que signifient ces paroles : « Au « commencement Dieu créa le ciel et la terre, « et la terre était invisible, incapable de toute « souillure et sans ordre ? » Voici comme je les comprends : Au commencement Dieu créa le ciel et la terre, et la terre était; je crois qu'il y avait deux terres, comme Manès prétend qu'il y avait deux royaumes.

Augustin. Vous venez de citer notre Ecriture, que vous avez coutume de blasphémer; j'ai donc le droit de vous en exposer le sens et de vous montrer qu'elle est pure de tout blasphème, qu'elle est la vérité même et qu'elle condamne Manès, vous répondrez ensuite à mes questions.

Félix. Je réponds.

Augustin. Ces premières paroles : « Au com- « mencement Dieu créa le ciel et la terre », sont comme le résumé succinct de toutes les œuvres de Dieu. Mais comme cette terre nou-

vellement créée, et avant d'avoir reçu une forme distincte et particulière, n'offrait encore aucune apparence extérieure, l'Ecriture, supposant que nous cherchons cette terre, ajoute immédiatement : « Or, la terre », c'est-à-dire, celle que Dieu avait faite et dont il vient d'être parlé dans ces paroles : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre, cette « terre était invisible, sans forme et sans « beauté [1] ». Le texte sacré ne parle pas de deux terres, il dit seulement ce qu'était cette terre. Maintenant, répondez à cette question que je vous pose en peu de mots : Cette terre de lumière et de félicité, dont parle Manès, et sur laquelle était établi le royaume de Dieu, avait-elle été créée par Dieu, ou engendrée par lui, ou lui était-elle coéternelle ? De ces trois hypothèses, choisissez-en une, mais sans tergiversation.

Félix. L'écriture s'interprète par elle-même.

Augustin. Si dans cette écriture se trouve un passage où il est dit que Dieu, ou bien engendra cette terre, ou la créa, ou l'avait pour coéternelle, donnez-en lecture.

Félix. Ce passage ne se trouve pas dans la lettre, mais dans un autre écrit.

Augustin. Je pense que si ce passage se trouve quelque part, vous savez où il est. Dès lors, puisque vous connaissez cet écrit, répondez-moi ; c'est le seul moyen de me convaincre que je suis dans l'erreur en soutenant qu'il n'existe pas. Quand je saurai ce qu'il en est, je discuterai votre réponse. Dites-moi donc franchement si Dieu a créé cette terre, ou s'il l'a engendrée, ou si elle lui est coéternelle ; vous avez lu en effet, dans je ne sais quel livre, la réponse à cette question.

Félix. Votre sainteté vient d'interpréter votre écriture comme elle l'a voulu, et j'ai tout accepté ; acceptez de même l'interprétation qu'il me plaira de donner.

Augustin. J'accepte de votre part tout ce qui ne me paraît pas faux ; quand j'entrevois une contradiction, je vous en fais part ; c'est à vous à me répondre.

Félix. Je n'ai pas répondu à ce que vous avez avancé.

Augustin. C'est moi qui ai proposé la première question, vous deviez donc répondre le premier, et cependant j'ai poussé la délicatesse jusqu'à répondre avant vous. Si vous n'avez pas répondu, c'est sans doute parce que rien ne vous a choqué dans mes paroles ; peut-être en sera-t-il de même pour moi, quand vous me répondrez. Répondez donc.

XVIII. *Félix.* Je réponds. Il ajouta : En parlant de cette terre dans laquelle Dieu habite, vous demandez si elle a été créée par lui, ou engendrée par lui, ou si elle lui est coéternelle. Je dis donc que comme Dieu est éternel, et que rien de créé ne peut exister en lui, tout est éternel.

Augustin. Cette terre n'a donc été ni engendrée ni créée par lui ?

Félix. Non ; elle lui est coéternelle.

Augustin. S'il l'avait engendrée, elle ne lui serait pas coéternelle.

Félix. Ce qui naît doit avoir une fin ; ce qui n'est pas né n'a pas de fin.

Augustin. Vous donniez tout à l'heure à Dieu le nom de Père ; de qui est-il donc le Père ? S'il n'a pas engendré il ne peut être Père.

Félix. Il a engendré d'autres choses.

Augustin. Ces autres choses qu'il a engendrées, lui sont-elles, ou non, coéternelles ?

Félix. Tout ce que Dieu a engendré lui est coéternel.

Augustin. Vous disiez, il n'y a qu'un instant, que tout ce qui naît a une fin ; avouez que c'était là une grossière erreur.

Félix. Je me suis trompé, c'est parce que je parlais de la génération selon la chair.

Augustin. En confessant avec autant de modestie votre erreur, vous mériteriez de comprendre la vérité.

Félix. Que Dieu vous entende.

Augustin. Réfléchissez un peu et vous saisirez l'erreur de cet écrit. Si ce que Dieu a engendré ne lui est pas coéternel, cette terre que Dieu n'a pas engendrée et où habite tout ce que Dieu a engendré, est meilleure que ses habitants et que la terre engendrée par Dieu.

Félix. Il y a entre tous ces objets une égalité parfaite, qu'ils soient engendrés, ou qu'ils ne le soient pas.

Augustin. Et celui qui les a engendrés, est-il leur égal ou leur supérieur ?

Félix. Celui qui a engendré, ceux qu'il a engendrés, et la terre où ils habitent, ne présentent entre eux aucune différence.

Augustin. Ils sont donc d'une seule et même substance ?

Félix. D'une seule.

Augustin. Ce que Dieu est par essence, ses

[1] Gen. I, 1,2.

fils le sont aussi, ainsi que cette terre dont nous parlons ?

Félix. Ils ne sont tous qu'une seule et même chose.

Augustin. Dieu n'est donc pas le Père de cette terre, il n'en est que l'habitant ?

Félix. Assurément.

Augustin. Ainsi il ne l'a pas engendrée, il ne l'a pas créée ; il n'y a donc entre lui et elle qu'un rapport de proximité ou de voisinage, mais d'un bon voisinage. La terre et le Père sont deux choses inengendrées.

Félix. Il n'y en a pas deux, mais trois : le Père inengendré, la terre inengendrée et l'air inengendré.

Augustin. Tout cela est d'une seule et même substance ?

Félix. D'une seule.

Augustin. Et tellement bien constitué que rien ne peut ni l'ébranler ni le détruire ?

Félix. Toute secousse et tout ébranlement supposent la distance.

Augustin. Soit ; cependant est-il encore d'autres choses qui bravent la secousse et la destruction ?

Félix. Il y a une différence entre être mû et être ébranlé.

Augustin. Ce n'est pas là la question.

Félix. Cependant c'est par là que vous voulez me surprendre.

Augustin. Prenez le terme mouvoir dans le sens que vous voudrez ; et dites-moi : la terre ne pouvait-elle être mue ?

Félix. Je ne dis pas qu'elle ne pouvait être mue ; je dis seulement que le mouvement implique l'idée de distance.

Augustin. J'ai dit qu'elle ne pouvait être ni mise en mouvement ni ébranlée. Je n'ai établi entre ces deux propositions aucune exclusion possible ; je les ai affirmées toutes les deux en disant tout à la fois : elle ne peut être mise en mouvement ni ébranlée.

Félix. Il y a une différence entre être mis en mouvement et être ébranlé.

XIX. *Augustin.* Lisons ce qui suit, et après avoir dit que Dieu a établi son empire sur la terre de lumière et de bonheur, empire qui ne peut être ni déplacé ni ébranlé par personne, voyons si ce Dieu ne craint réellement aucun ennemi ; comment, en effet, lui supposer cette crainte, puisque son empire ne peut être ni déplacé ni ébranlé ? Il lut ce qui suit : « Auprès et à côté de cette terre illustre et « sainte ». Quel est ce côté, demanda-t-il aussitôt ? est-ce le côté droit, ou le côté gauche ?

Félix. Je ne puis vous expliquer ce passage ni vous montrer ce qui n'y est pas. Ce passage, en effet, s'interprète par lui-même ; quant à l'interpréter moi-même, je ne le pourrais pas sans péché.

Augustin. Alors lisons la suite. On arriva bientôt au passage suivant : « Or, le Père de « l'heureuse lumière, prévoyant le grand dé- « sastre que devaient causer les ténèbres, en « se soulevant contre la sainteté de son em- « pire, comprit qu'il devait leur opposer une « puissance excellente, capable de triompher « des ténèbres et de les extirper jusqu'à la « racine ; car ce n'est qu'après cette destruc- « tion que les habitants de la lumière pou- « vaient espérer quelque repos ». Après la lecture de ces paroles, Augustin reprit : Voici que les blasphèmes commencent à se dévoiler ; si vous croyez pouvoir les justifier, dites-nous quelle est cette nation des ténèbres dont l'apparition fit craindre à Dieu que quelque grand désastre ne se produisît dans son empire, et ne lui portât atteinte à lui-même. Cette crainte devait être bien violente, puisque vous avez dit plus haut que son royaume ne pouvait être ni déplacé ni ébranlé. Qu'est-ce que cette nation devait donc tenter contre lui ? Pouvait-elle ou ne pouvait-elle pas lui nuire ? Vous avez à choisir, répondez.

Félix. Je réponds : Si Dieu n'avait aucun ennemi, et comment lui en supposer, si l'on n'admet pas avec Manès qu'il y avait un autre royaume ; peut-on soutenir que le Christ a été envoyé pour nous délivrer du lien de la mort ? Quel est ce lien, quelle est cette mort ? Si aucun adversaire ne s'élève contre Dieu, pourquoi avons-nous été baptisés ? Pourquoi l'Eucharistie, le christianisme, si tout est en paix avec Dieu ?

Augustin. Je m'aperçois que vous refusez de me répondre, et que vous vous obstinez à m'interroger. J'y consens ; toutefois à la condition que vous n'oublierez pas que je réponds toujours à vos questions, et que vous refusez de répondre aux miennes. Voici donc ma réponse : Nous croyons que Jésus-Christ est venu nous racheter ; nous disons que nous avons été délivrés de nos péchés, parce que nous ne sommes pas engendrés de la substance de Dieu, et que nous ne sommes que l'œuvre de la création de Dieu par son Verbe. Or, nous

voyons une grande différence entre ces deux états : naître de la substance même de Dieu et être créé par Dieu ; car, par cela même qu'on est créé par lui, on n'est pas de sa substance. Donc, tout ce que Dieu a fait est sujet au changement ; lui seul n'y est pas soumis : l'œuvre peut-elle être aussi parfaite que celui qui l'a créée? Or, répondant à une de mes questions, vous avez dit : « Le Père y a engen- « dré les enfants de la lumière ; et l'air, la « terre et les fils ne sont que d'une seule et « même substance ; ils sont tous d'une égalité « parfaite » ; dites-moi donc maintenant comment la nation des ténèbres peut nuire à cette substance incorruptible. Si on peut lui nuire, elle n'est donc pas une nature incorruptible ; si on ne peut lui nuire, à quoi bon tout l'appareil de la guerre ? à quoi bon cette puissance envoyée pour soutenir le choc et diriger la bataille ?

Félix. Avant de répondre, je demande quelque répit.

Augustin. Suffit-il de vous accorder un jour ?

XX. *Félix.* Accordez-moi trois jours : aujourd'hui, demain et le jour suivant ; ou plutôt, remettons la suite de la discussion au lendemain du dimanche, c'est-à-dire à la veille des ides de décembre.

Augustin. Je vois que vous demandez du répit pour répondre ; la bienséance exige que je vous l'accorde. Mais si, au jour fixé, vous ne pouvez me répondre, qu'arrivera-t-il ?

Félix. Je m'avouerai vaincu.

Augustin. Et si vous preniez la fuite ?

Félix. Ce serait me rendre criminel aux yeux de cette cité, de l'univers tout entier et à mes propres yeux.

Augustin. Dites plutôt que si vous prenez la fuite, vous voulez que cette fuite soit regardée comme un anathème lancé par vous contre Manès.

Félix. Je ne puis tenir un semblable langage.

Augustin. Alors avouez franchement que vous vous proposez de fuir ; du reste, personne ne vous retient.

Félix. Je ne prends pas la fuite.

Augustin. Comme je le vois, vous ne voulez pas vous exposer à vous retirer vaincu ; dites seulement : Si je fuis, c'est que je serai vaincu.

Félix. Je l'ai dit.

Augustin. Comment saura-t-on que c'est à cause de ce qui s'est passé que vous avez pris la fuite ?

Félix. Veuillez me donner pour témoin celui que je choisirai.

Augustin. Choisissez votre témoin parmi ceux de nos frères qui sont ici près de la grille.

Félix. Je choisis celui qui se trouve au milieu.

Augustin. Je vous l'accorde, qu'il reste avec vous jusqu'au jour fixé.

Félix. C'est bien, j'y consens.

Boniface. Que Jésus-Christ veuille que celui que j'accompagnerai soit chrétien !

Moi, Augustin, évêque de l'Eglise catholique d'Hippone, j'ai signé ceci comme s'étant passé en face du peuple, dans l'église.

Moi, Félix, chrétien et disciple de Manès, j'ai signé ceci comme s'étant passé dans l'église, en présence du peuple.

LIVRE SECOND.

SECONDE CONFÉRENCE.

I. Au jour fixé, c'est-à-dire la veille des ides de décembre, les choses se passèrent ainsi dans l'église de la paix.

Augustin, évêque de l'Eglise catholique dans la province d'Hippone, prit la parole et dit : Dans notre première conférence vous avez demandé un répit, il vous en souvient, parce que vous ne pouviez répondre immédiatement aux questions que je vous adressais. Si donc, après ce long intervalle de cinq jours, vous vous en sentez capable, répondez. Voici la question que je vous posais : Si rien ne pouvait nuire à Dieu, pourquoi a-t-il déclaré la guerre à cette nation que vous appelez la nation des ténèbres, de telle sorte que pendant cette guerre il mêla sa substance à la nature des démons ; c'est vous-même qui l'avez dit ? Au contraire, si quelque chose pouvait nuire à Dieu, le dieu que vous adorez n'est donc pas un dieu incorruptible comme l'atteste la doctrine apostolique ?

Félix. Depuis que j'ai quitté votre sainteté, je n'ai pas oublié le jour fixé pour une seconde conférence dans laquelle je devrais répondre à toutes vos questions. Mais je n'ai pu me procurer aucun des écrits qui m'étaient nécessaires pour me mettre en état de combattre ; de même donc qu'on ne peut aller au combat sans être armé, de même qu'un mon avocat ne peut plaider sans avoir de dossier, moi je ne puis répondre sans écriture.

Augustin. Cette tergiversation est tout ce que vous avez trouvé de mieux après cinq jours de réflexion ; ce n'est pas elle qui vous aidera beaucoup à vous tirer honorablement d'une cause perdue et d'une erreur sacrilége. En effet, tous les chrétiens qui nous entouraient et que je retrouve encore aujourd'hui, savent que vous avez demandé un répit ; que ne demandiez-vous alors les écrits, si vous pensiez en avoir besoin pour préparer vos réponses ? Vous ne l'avez pas fait. Je sais que vous les avez demandés longtemps avant de réclamer un répit, mais alors vous n'aviez pas pour but de vous instruire. Quand vous avez demandé ce répit, vous n'avez manifesté aucun désir d'avoir ces livres pour les étudier et les approfondir.

Félix. Je demande que ces livres me soient rendus immédiatement, et dans deux jours je reviens au combat. Si je suis vaincu, je subirai la sentence qu'il vous plaira de porter.

Augustin. Je ne vous regarde pas comme un ignorant dans votre secte criminelle ; vous avouez vous-même que vous connaissez sa doctrine. Mais lors même que vous n'avoueriez pas que vous ne pouvez répondre, cette impossibilité ne serait un mystère pour personne. Maintenant, vous demandez vos écrits qui sont gardés sous le sceau public, et vous promettez, après les avoir étudiés, de revenir dans deux jours ; mais avant tout, constatez une chose évidente : c'est que vous ne pouvez répondre à mes questions. Emportez donc vos livres et dites-nous en quoi ils pourront vous aider pour vous instruire et pour répondre.

Félix. Je réclame toutes les écritures qui m'ont été enlevées. D'abord cette lettre Fondamentale ; car votre sainteté n'ignore pas, je le lui ai dit du reste, qu'elle renferme le commencement, le milieu et la fin ; qu'on la lise et qu'on prouve qu'elle renferme des erreurs ; quand cette preuve m'aura été fournie, j'anathématise cette lettre.

Augustin. Puisque vous avouez que cette

lettre renferme le commencement, le milieu et la fin de votre doctrine, je prouve d'abord que le commencement en est sacrilége, car vous y dites que Dieu a combattu contre la nation des ténèbres, qu'il a mêlé sa substance à la nature des démons sans reculer devant les souillures qui devaient atteindre cette substance, qui n'est autre que lui-même. Il y a là une affirmation tellement sacrilége, qu'elle soulève l'indignation dans l'âme de tous ceux qui l'entendent. Et c'est là le premier reproche que j'adresse à votre secte, qu'il s'agisse du commencement, du milieu ou de la fin, peu m'importe. Or, vous avouerez, je pense, que nous avons lu ce passage de la lettre Fondamentale, que vous attribuez à Manès. C'est ce passage que je vous oppose; défendez-le, si vous pouvez, avant que nous passions à autre chose. Je demande donc de nouveau : Si c'est un Dieu incorruptible que vous adorez, comment pourrait lui nuire cette nation ennemie que vous imaginez à plaisir? Si elle ne pouvait rien contre Dieu, pourquoi alors mêlait-il sa substance à la nature des démons ? Si elle pouvait lui nuire, Dieu n'est donc pas incorruptible ?

II. *Félix.* Manès affirme l'existence de deux natures, l'une bonne et l'autre mauvaise ; et c'est cette dualité que vous lui reprochez. Dans l'Evangile Jésus-Christ parle de deux arbres: « L'arbre bon ne porte pas de mauvais « fruits, et l'arbre mauvais n'en porte pas de « bons [1] ». Voilà bien deux natures. Nous lisons également dans l'Evangile : « N'avez-vous pas « semé une bonne semence dans votre champ ? « pourquoi donc y voit-on de la zizanie ? C'est « là l'œuvre de l'ennemi [2] ». Qu'on me prouve que cet ennemi n'est pas étranger à Dieu : s'il lui appartient, quelle semence a-t-il semée ? De même il est écrit dans l'Evangile, qu'à la fin des temps, Jésus-Christ établira son trône au milieu du siècle, enverra ses anges à l'Orient et à l'Occident, au Septentrion et au Midi, qu'il rassemblera toutes les nations en sa présence, et les séparera comme le berger sépare les agneaux du milieu des boucs. Je ne fais qu'analyser ; il dira donc aux agneaux : « Entrez « dans le royaume qui vous a été préparé dès « le commencement du monde ». Il dira aux boucs placés à sa gauche : « Retirez-vous de « moi, vous qui avez commis l'iniquité »; vous portiez mon nom, mais vous n'avez pas accompli mes œuvres : « Allez au feu éternel qui « a été préparé au démon et à ses anges [1] ». Quels sont ceux qui portent le nom de Jésus-Christ et sont jetés au feu éternel avec le démon et ses anges ? à quel parti appartiennent ceux en qui Jésus-Christ n'est pas mêlé et qui portent son nom ? Manès répond que ceux que Jésus-Christ condamne ne sont pas de lui. Paul dit également : « La prudence de la chair est « l'ennemie de Dieu ; car elle n'est pas soumise « à la loi de Dieu, et elle ne peut l'être [2] ». Manès dit de même que ce qui est ennemi de Dieu n'appartient pas à Dieu ; pour lui appartenir, il faudrait que Dieu se fût fait à soi-même son ennemi ; c'est ce que Manès ne dit pas. Paul dit encore : « Le Dieu de ce siècle a « aveuglé l'esprit des infidèles afin qu'il ne « leur fût pas donné de contempler la clarté « de l'Evangile de Jésus-Christ qui est l'image « de Dieu [3] ». Et ailleurs : « Il me fut donné « l'aiguillon de la chair, l'ange de Satan, pour « me frapper le jour et la nuit : voilà pour- « quoi j'ai demandé trois fois au Seigneur de « m'en délivrer ; et il m'a dit : Ma grâce te « suffit; car la vertu s'éprouve dans la faiblesse « et l'adversité [4] ». Ce que l'Apôtre avance, ce que l'évangéliste affirme, c'est ce que Manès ne fait que répéter quand il déclare que celui qui combat contre Dieu, est étranger à Dieu. De même que Jésus-Christ, tous les Apôtres ont payé de leur sang leur fidélité aux ordres de Dieu ; eh bien ! que votre sainteté me dise sans détour si celui qui les a crucifiés en haine de la loi de Dieu, appartient à Dieu.

III. *Augustin.* C'est parce que vous ne comprenez pas les saintes Ecritures que vous êtes en proie à de si grandes erreurs ; et voici cependant que vous ne craignez pas d'invoquer ces mêmes Ecritures pour patronner vos sophismes. Or, malgré tous ces passages que vous citez textuellement ou que vous dénaturez, vous n'avez pu prouver que pour soustraire son royaume aux attaques imminentes de la nature ennemie, et pour se procurer le repos et la tranquillité, Dieu ait mêlé sa substance, c'est-à-dire lui-même, à la nature des démons , l'exposant ainsi , d'une manière infaillible, à toutes les hontes et à toutes les souillures possibles. Ne pouvant résoudre les objections qui vous sont faites, vous avez cité, de l'Ecriture , les passages dans lesquels

[1] Matt. VII, 17. — [2] Id. XIII, 27, 28.

[1] Matt. XXV, 31-41. — [2] Rom. VIII, 7. — [3] II Cor. IV, 4. — [4] Id. XII, 7-9.

l'Esprit-Saint affirme que les pécheurs n'ont aucun droit à cette vie bienheureuse que Dieu accorde aux hommes justes et fidèles. De là vous concluez la dualité des natures, telle que Manès l'a rêvée dans son délire. Or, la Vérité nous déclare que tout ce qui existe, visible ou invisible, est l'œuvre de Dieu. De plus la nature raisonnable, créée elle-même par Dieu, a été douée du libre arbitre dans la personne des anges et des hommes. En vertu de ce libre arbitre, si cette nature raisonnable soumet sa volonté à la volonté et aux ordres de Dieu, elle obtiendra pour récompense la félicité éternelle; au contraire, si elle use du pouvoir dont elle jouit, pour se révolter contre Dieu et fouler aux pieds ses commandements, Dieu, dans sa rigoureuse justice, la frappera de châtiments éternels. C'est ainsi que Dieu a manifesté sa toute-puissance par la création et manifesté sa justice par la punition des pécheurs. Quant au libre arbitre, qui donne le pouvoir de pécher si on le veut, ou de ne pas pécher si on ne le veut pas, je puis en prouver l'existence, non-seulement par les saintes Ecritures que vous ne comprenez pas, mais aussi par les paroles mêmes de Manès. En effet, quelque enchaîné qu'il soit dans le cercle de ses erreurs, il est forcé de reconnaître la puissance de la vérité, quoique dans ses rêves insensés et trompeurs il ait cherché à opposer à Dieu une nature que Dieu n'aurait point créée. Mais pour rendre témoignage à l'existence du libre arbitre, la nature humaine que Dieu lui a donnée a eu plus de puissance et d'efficacité que n'en a eu, pour le nier, la fable sacrilége qu'il a imaginée à plaisir.

IV. Au sujet du libre arbitre, voulez-vous entendre le Seigneur lui-même ? Rappelez-vous la parabole des deux arbres, telle que vous l'avez citée vous-même. Voici les paroles du Sauveur : « Ou rendez bons l'arbre et son « fruit, ou rendez mauvais l'arbre et son « fruit [1] ». Par ces mots : ou faites ceci, ou faites cela, le Sauveur parle de la puissance d'agir et non de la possibilité de créer une nature. En effet, Dieu seul peut faire un arbre; tandis que chaque homme a le pouvoir, par sa volonté, de choisir le bien et de devenir un arbre bon; ou de choisir le mal et de devenir un arbre mauvais. Je n'entends pas par là que le mal que l'on choisit soit en lui-même une substance; je rappelle seulement que Dieu a établi différents degrés dans les choses créées, et les a distinguées par genres; ainsi nous avons les choses célestes et terrestres, les choses immortelles et mortelles; et dans son genre chaque chose est bien. Quant à l'âme douée du libre arbitre, en lui conservant son infériorité à l'égard du Créateur, il l'a placée au-dessus de toutes les autres substances créées, de manière que si elle obéit à son supérieur, elle règne sur tout ce qui est au-dessous d'elle; tandis que si elle offense son supérieur, les choses mêmes qui devaient lui être soumises se tournent contre elle pour la punir. Par ces paroles : ou faites ceci ou faites cela, le Sauveur indique clairement que, quoi que l'homme fasse, Dieu en lui-même ne peut en recevoir aucune atteinte, tandis que si les hommes choisissent le bien, ils en recevront la récompense; et s'ils choisissent le mal, ils en subiront le châtiment. Mais dans ces récompenses et dans ces châtiments, Dieu reste toujours la Justice même.

V. Nous savons que Manès a poussé la perversité et l'orgueil jusqu'à supposer la dualité des natures pour se faire l'égal de Dieu et abaisser Dieu à son propre niveau. Eh bien ! voyons comment il affirme l'existence du libre arbitre. Dans cet ouvrage au titre pompeux, que vous avez appelé le Trésor pour mieux tromper les simples, nous trouvons le passage suivant que vous connaissez assurément vous-même : « Quant à ceux qui, par leur négli- « gence, ont omis de se purifier de la tache « des esprits dont nous avons parlé précédem- « ment, qui ont refusé d'obéir parfaitement aux « préceptes divins, qui ont violé la loi qu'ils « avaient reçue de leur Libérateur, et qui, dans « leur conduite, n'ont pas suivi les règles de la « décence, etc. » J'admets que l'auteur ne savait pas ce qu'il disait, mais toujours est-il qu'il rend formellement témoignage à l'existence du libre arbitre. En effet il proclame que celui qui ne veut pas observer la loi, a le pouvoir de la violer s'il le veut. Il ne dit pas qu'ils n'ont pas pu, mais qu'ils n'ont pas voulu. Dira-t-on que s'ils ne veulent pas obéir à la loi, c'est qu'ils y sont forcés par la nation des ténèbres ? Puisque vous admettez qu'ils sont forcés, ne dites point qu'ils n'ont pas voulu, mais qu'il n'ont pas pu. D'un autre côté, s'ils n'ont pas voulu, le refus d'agir vient de leur volonté et non de la coaction. Si donc on admet en eux la puissance de ne pas

[1] Matt. XII, 33.

vouloir, on n'a plus besoin de recourir à l'influence nécessitante de la nation des ténèbres, pour admettre l'existence du péché. Avouez le péché, et reconnaissez le principe d'où découlent toutes les fautes, le droit au châtiment et la répartition des peines.

VI. On trouve cette même vérité attestée par les écritures apocryphes que le canon catholique n'admet pas, mais qui ne vous en paraissent, à vous, que plus précieuses et plus dignes. Permettez que je vous en cite un passage ; je n'en reconnais pas l'autorité, mais il me suffira du moins pour vous convaincre. Dans les Actes composés par Lentius, sous le nom d'Actes des Apôtres, nous lisons : « Les fictions spécieuses, l'ostentation simulée, « la coaction des choses visibles ne procèdent « pas de leur propre nature, mais de l'homme « qui, par lui-même, » s'est avili par la séduc« tion ». Remarquez ces mots : « Par lui-même, « par la séduction ». Le séducteur de l'homme, c'est le démon, qui se rendit pécheur, non par sa propre nature, mais par la dépravation de sa volonté. Malgré ses ruses l'homme pouvait lui résister ; et c'est ce pouvoir que l'on a voulu signifier par ces mots : « Par lui-même, par « la séduction ». Par lui-même désigne le libre arbitre ; par la séduction, on doit entendre le démon dont le pouvoir ne va pas jusqu'à forcer la volonté ; il ne peut que la tenter et la séduire.

VII. Je crois avoir prouvé que les passages empruntés à l'Ecriture sainte et cités plus haut, s'appliquent, non pas à la dualité des natures, mais à la séparation des pécheurs et des justes, et à la distinction des mérites librement acquis ; en sorte que c'est la volonté qui produit la faute, sans que la nature y exerce aucune nécessité. Maintenant répondez à la question déjà posée : Si rien ne pouvait nuire à Dieu, pourquoi a-t-il exposé à la souillure et à la servitude sa propre substance en la mêlant aux démons ? Nulle part vous ne trouverez cette assertion dans les Ecritures canoniques. D'un autre côté, si quelque chose pouvait nuire à Dieu, le Dieu que vous adorez n'est donc plus un Dieu incorruptible, ce n'est donc pas de lui que l'Apôtre a dit : « Au Roi « des siècles, immortel, invisible, incorrup« tible, à Dieu seul honneur et gloire dans les « siècles des siècles [1] ? » Le même Apôtre dit encore : « Dieu habite une lumière inac« cessible [1] ». Est-elle inaccessible pour les saints dont il est écrit : « Approchez de « lui et soyez éclairés [2] ? » Est-elle inaccessible pour ceux dont il est dit : « Bienheureux « ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils ver« ront Dieu [3] ? » Il est certain que personne ne peut en approcher à moins que Dieu ne lui en donne la grâce, voilà pourquoi il est vrai de dire que par elle-même cette lumière est inaccessible. Si personne ne peut en approcher que par la grâce de Dieu, comment donc cette nation des ténèbres pouvait-elle s'approcher de cette demeure de Dieu, toute remplie d'une lumière inaccessible à quiconque Dieu n'en a pas accordé la grâce ? Direz-vous que le Seigneur la lui avait accordée ? soit ; mais convenez alors que ce n'était pas pour renverser son royaume, et dès lors qu'il n'avait rien à craindre sur ce point. Au contraire, s'il n'avait pas permis à cette nation d'approcher, il devait être parfaitement en repos dans son royaume, au sein d'une lumière inaccessible ; qu'avait-il à redouter de la part de la nation des ténèbres ? et alors qu'est-ce qui pouvait l'obliger à mêler sa substance aux démons et à la condamner ainsi à la honte, à l'esclavage et à des souillures de toute sorte ? Et par quel moyen la purifiera-t-il ? Nous rougissons de le dire ; cependant, le désir de vous confondre et peut-être de vous sauver, ne nous permet pas de garder le silence. Vous ne rougissez pas de dire que la substance de Dieu a dû être purifiée dans un vaisseau de lumière que vous appelez le soleil ; se pouvait-il imaginer une honte plus grande pour le Créateur et pour le soleil lui-même, dont vous ne proclamez la création que pour vous donner le plaisir de porter l'injure à son comble ? En effet, si vous faites intervenir la Divinité, c'est pour nous la représenter employant sa puissance à enflammer la concupiscence des démons auxquels vous supposez toutes les passions des deux sexes, dont le jeu infâme permet à la substance de Dieu de se réunir et de s'échapper. Vous osez croire, vous n'hésitez pas à prêcher de telles infamies, un sacrilége aussi horrible. Tel est pourtant le milieu de votre doctrine. Et la fin, quelle est-elle ? N'est-ce pas que Dieu n'a pu se purifier tout entier ? En conséquence, ce qui n'a pu être purifié servira comme d'enduit à la nation des ténèbres pour être avec elle, et sans aucune faute volontaire de sa part,

[1] I Tim. I, 17.

[1] I Tim. VI, 16. — [2] Ps. XXXIII, 6. — [3] Matt. V, 8.

damné éternellement. C'est ainsi que votre dieu, non pas le Dieu véritable, mais un dieu de votre invention, n'existant nulle part ailleurs que dans votre cœur, mêle malheureusement sa substance, la purifie honteusement et la damne cruellement. Répondez à cela ; et pour suivre l'ordre naturel, dites-nous d'abord pourquoi Dieu, à qui rien ne pouvait nuire, a ainsi mêlé sa substance ; si vous soutenez, au contraire, que quelque chose pouvait lui nuire, dites-nous comment il est incorruptible.

VIII. *Félix.* Vous accusez Manès de cruauté ; que disons-nous de Jésus-Christ qui a formulé cette sentence : « Allez au feu éternel [1] ? »

Augustin. Elle s'applique aux pécheurs.

Félix. Et ces pécheurs, pourquoi n'ont-ils pas été purifiés ?

Augustin. Parce qu'ils ne l'ont pas voulu.

Félix. Parce qu'ils ne l'ont pas voulu, avez-vous dit ?

Augustin. Oui, parce qu'ils ne l'ont pas voulu.

Félix. Pourquoi ne l'ont-ils pas voulu ? Trouve-t-on un malade qui ne veuille pas être guéri ? un coupable qui refuse la justification ? un aveugle qui refuse la lumière ? Quel homme infirme refuse la santé ? Si Manès a fait de la cruauté en disant que la substance divine qui n'a pu se purifier, a été enveloppée dans le gouffre de la damnation, Jésus-Christ n'a pas été cruel, lui qui, après avoir dit : Je suis venu pour les pécheurs, condamne aussitôt au feu éternel ceux qui ont porté son nom ? Mais ils n'ont pu, je crois, accomplir les préceptes. Où est donc la plus grande cruauté ? S'il est cruel que Dieu n'ait pu les purifier et les ait jetés dans les chaînes de la damnation ; n'est-il pas plus cruel encore que Jésus-Christ envoie au feu éternel ceux qu'il n'a pu purifier ? Que votre sainteté me dise ce qu'elle pense de cette cruauté.

Augustin. Si vous aviez compris mes paroles, ou plutôt, si vous vouliez avouer que vous les avez comprises, peut-être, en effet, que, ne sachant que répondre, vous avez cru plus prudent de feindre que vous ne compreniez pas ce qui est pourtant d'une clarté évidente ; toujours est-il que vous ne tiendriez pas ce langage. J'ai déjà affirmé et prouvé par les saintes Ecritures, l'existence du libre arbitre ; j'ai ajouté que Dieu est le juge équitable du libre arbitre, le rémunérateur des fidèles, de ceux qui lui obéissent et qui cherchent leur guérison, et l'ennemi des orgueilleux et des impies. Parce qu'il est venu guérir les pécheurs, il guérit, en effet, ceux qui accusent leurs péchés et qui font pénitence. Or, personne ne se repent d'un péché qu'un autre a commis ; mais si la pénitence est juste et véritable, si elle est de celle dont parle le Sauveur : « Je ne suis pas venu appeler les « justes, mais les pécheurs à la pénitence [1] », elle prouve évidemment qu'elle n'est pas l'œuvre d'une nature étrangère, mais de notre volonté. Une pénitence qui aurait pour objet un péché commis par un autre, ne serait pas une pénitence prudente, mais insensée. Quant à vous, vous niez l'existence du péché. D'abord, la nation des ténèbres ne pèche pas, puisque le mal constitue sa nature ; de même la nature de lumière ne pèche pas, puisqu'elle n'est pas libre dans ses actions. Où trouver dès lors un péché que Dieu puisse condamner, un péché que la pénitence puisse guérir ? Admettre la pénitence, c'est admettre la faute ; s'il y a faute, il y a volonté ; et enfin, si c'est dans la volonté que le péché se consomme, on ne peut plus admettre de coaction de la part d'une nature ennemie. Il est vrai que parfois la faiblesse est si grande, que l'on ne peut faire ce que l'on voudrait. C'est ce que l'Apôtre exprime en ces termes : « Je vois dans « mes membres une autre loi qui répugne à « la loi de mon esprit, et qui m'enchaîne à la « loi du péché qui est dans mes membres [2] ». Or, il est évident que cette faiblesse est le résultat tout à la fois et de la transmission du premier péché d'Adam et d'une mauvaise habitude. Si les hommes, aujourd'hui même, contractent de mauvaises habitudes, n'est-ce pas par l'effet de leur volonté propre ? et quand l'habitude est formée, il est bien difficile de la surmonter. Si donc la loi contraire ou mauvaise habite dans leurs membres, c'est à eux-mêmes que les hommes doivent en attribuer la cause. Ceux, au contraire, qui se laissent conduire par la crainte de Dieu, et qui, en vertu de leur libre arbitre, vont chercher leur guérison auprès du médecin suprême, grâce à la miséricorde infinie du Créateur, l'obtiennent infailliblement par l'humilité de leur confession et la sincérité de leur pénitence. Quant aux orgueilleux qui se disent justes et sou-

[1] Matt. xxv, 41.

[1] Matt. ix, 13. — [2] Rom. vii, 23.

tiennent que si le péché est en eux, il n'est pas l'œuvre de leur volonté propre, mais d'une nature étrangère, ils se rendent par là même toute guérison impossible, et subissent les effets du juste jugement de Dieu qui résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles [1]. Quoi, dès lors, de plus naturel que Dieu dise à ceux qui, par leur libre arbitre, ont méprisé sa miséricorde : « Allez au feu « éternel » ; et à ceux qui, par ce même libre arbitre, ont embrassé la foi, confessé leurs péchés, fait pénitence, regretté leur ancien état et béni celui dans lequel la grâce les a placés : « Venez, les bénis de mon Père, pos- « sédez le royaume [2] ? » Maintenant donc, répondez à mes questions, et faites-le sans retard, je vous prie. Si rien ne pouvait nuire à Dieu, pourquoi nous a-t-il envoyés ici-bas ? Si quelque chose pouvait lui nuire, il n'est donc plus un Dieu incorruptible.

IX. *Félix.* Si rien ne pouvait nuire à Dieu, pourquoi a-t-il envoyé son Fils sur la terre ?

Augustin. Pourquoi donc interroger sans cesse, et ne jamais répondre aux questions qui vous sont faites ? J'ai parfaitement compris votre demande, mais n'oubliez pas que vous ne me répondez jamais, tandis que je vous réponds toujours. Non, rien ne peut nuire à Dieu, et cependant, il a envoyé son Fils avec mission de revêtir notre humanité, de se montrer aux hommes, de guérir les pécheurs, et de souffrir pour nous dans la chair qu'il nous a empruntée. En effet, comme Dieu, il ne pouvait souffrir, car « au commen- « cement était le Verbe, et le Verbe était en « Dieu, et le Verbe était Dieu ». En sa qualité de Dieu et de Verbe éternel, il n'était pas soumis à l'aiguillon de la souffrance. Afin donc de pouvoir souffrir pour nous, « le Verbe « s'est fait chair, et il a habité parmi nous [3] ». « Le Verbe s'est fait chair », en prenant un corps, et non pas en se changeant en un corps ; il a revêtu notre humanité sans perdre sa divinité. Il est donc tout à la fois Dieu et homme ; comme Dieu, il est parfaitement égal à son Père ; comme homme, il est mortel, parmi nous, pour nous, notre frère, restant ce qu'il était, devenant ce qu'il n'était pas, afin de sauver ce qu'il avait créé et non ce qu'il était. La passion du Sauveur n'est donc pas de sa part une œuvre de nécessité, mais une œuvre de miséricorde. Pour nous donner l'exemple de la patience à souffrir, il s'est fait l'un de nous, homme sorti de l'homme, chair formée de la chair. Toutefois, en se faisant chair, il n'a rien perdu de sa grandeur naturelle ; c'est la chair qui en lui a revêtu une nouvelle dignité. Examinons au contraire cette partie de votre dieu ; elle n'a revêtu aucune chair, car elle n'était pas dans la nation des ténèbres, pour laquelle elle devait souffrir ; elle est donc descendue pour être enchaînée, liée, polluée, et pour subir une purification plus honteuse même que ne l'était son esclavage. J'ai parlé de cette purification. Plus ces assertions inspirent d'horreur, plus il est facile de comprendre qu'elles ne peuvent s'appliquer à la nature de Dieu. Une intelligence pieuse et fidèle rougira toujours de croire d'un Dieu bon et véritable ce que vous croyez du vôtre, non pas tel que vous l'avez trouvé, mais tel que vous l'avez inventé. Répondez donc : si rien ne pouvait nuire à Dieu, dites-nous pour quelle raison et dans quel but fut envoyée sur la terre cette partie de la substance divine, qui ne devait revêtir aucune chair et ne devait rien souffrir ; ou du moins, si elle devait souffrir, ce ne pouvait être dans la chair ?

X. *Félix.* Si aucune nature ennemie ne pouvait nuire ni à Dieu ni à Jésus-Christ, qui donc Jésus-Christ est-il venu délivrer ? Il est venu, dites-vous, pour nous rendre la liberté ; nous étions donc esclaves. Si nous étions esclaves, et si Jésus-Christ est venu pour nous rendre la liberté, cette liberté ne pouvait être enchaînée que par un ennemi de Dieu ou par la puissance même de Dieu. Dans ce dernier cas, quel besoin avait celui qui nous enchaînait d'envoyer Jésus-Christ ? Et si Dieu était parfaitement libre de fixer le moment de notre délivrance, pourquoi Jésus-Christ a-t-il été crucifié ? Personne cependant n'ignore que Jésus-Christ ait été crucifié. Pourquoi donc l'ont-ils crucifié ? Si c'est la puissance de Dieu qui nous retenait captifs, aucun inconvénient ne pouvait en résulter pour nous ; au lieu d'être captifs par lui, nous lui étions unis comme des sujets à leur prince, comme des enfants à leur père, et non comme des Romains à des barbares. Puisque nous étions entièrement sous la dépendance divine, quel besoin Dieu pouvait-il avoir d'envoyer son Fils ? Etait-ce pour qu'il fût dit que notre Libérateur est venu ? Admettons que tout ce que

[1] Jacq. IV, 6. — [2] Matt. XXV, 41, 34. — [3] Jean, I, 1-14.

nous sommes, nous le sommes par la puissance de Dieu ; n'oublions pas ces paroles de l'Apôtre : « Jésus-Christ nous a délivrés de la « malédiction de la loi, car il est écrit : Mau- « dit soit celui qui est suspendu sur le bois [1] ». C'est ainsi que s'exprime l'Apôtre. On ne saurait douter qu'il y a ici une malédiction portée contre celui qui est suspendu au bois ; or, Jésus-Christ y a été suspendu, ses Apôtres souffrirent également pour lui le dernier supplice, afin d'obéir à ses ordres ; quel est donc celui qui prononce la malédiction contre quiconque est suspendu au bois ?

XI. *Augustin.* Ceux que Jésus-Christ a rachetés de l'esclavage du démon, n'étaient tombés dans cet esclavage que par l'effet de leur volonté propre ; en consentant librement aux séductions du démon, ils avaient attiré sur eux la rigueur du juste jugement de Dieu. De même donc que l'homme fut parfaitement libre d'écouter le démon et de se soumettre à sa tyrannie ; de même le démon, en sa qualité d'ange, eut le pouvoir de pécher et de déchoir de son état de grandeur. Pécheur par son libre arbitre, l'ange déchu inspira le péché à l'homme qui jouissait également de la liberté ; l'ange n'eût pas péché s'il l'avait voulu ; s'il l'avait voulu aussi, l'homme n'aurait pas consenti. Mais en péchant, l'homme devint l'esclave de celui à qui il avait sacrifié sa volonté, non pas sans doute que le démon eût par lui-même aucun empire, mais Dieu en décida ainsi pour punir celui qui s'était révolté contre ses ordres. Quand donc Jésus-Christ vint au secours des pécheurs, il les trouva soumis à l'empire du péché, et pour être rachetés, il leur suffit de renoncer à l'orgueilleux tyran qui les opprimait. Vous avez cité cette parole : « Maudit « soit celui qui est suspendu au bois » ; ce qui a fait dire à l'Apôtre : « Jésus-Christ nous a « rachetés de la malédiction de la loi en se « faisant maudit pour nous, car il est écrit : « Maudit soit celui qui est suspendu au bois » ; remarquez donc qu'il n'y a là aucun reproche adressé à la loi, mais une glorification de la miséricorde. En péchant, Adam avait attiré la malédiction sur lui et sur toute sa postérité ; or, le Sauveur a voulu prendre chair dans cette postérité, afin qu'en revêtant notre mortalité, qui était pour nous un châtiment, il détruisît la mort et rétablît le règne de la grâce ; de là cette parole de la loi : « Maudit « soit celui qui est suspendu au bois ». C'est la mort elle-même qui était suspendue au bois, et la mort était l'œuvre de la malédiction. De même donc qu'en consentant à mourir, Jésus-Christ a détruit la mort ; de même, en assumant sur lui la malédiction, il a détruit la malédiction. De là ce mot de l'Apôtre : « Nous savons que notre vieil homme a été « attaché à la croix avec Jésus-Christ [1] ». En effet, c'est du vieil homme condamné à la mort, en punition de son péché, que Jésus-Christ a daigné prendre une chair mortelle dans le sein de la Vierge Marie, afin de nous donner l'exemple de la passion et de la résurrection. De la passion, afin d'affermir la pénitence ; de la résurrection, afin d'enflammer l'espérance. De cette manière, nous trouvons deux vies dans la chair qu'il a empruntée à notre mortalité : l'une laborieuse et l'autre heureuse ; une vie laborieuse que nous devons tolérer, et une vie heureuse que nous devons espérer. En supportant la vie laborieuse, nous ne faisons qu'accepter le châtiment dû à nos péchés ; pour Jésus-Christ, au contraire, cette vie laborieuse, loin d'être en lui le châtiment d'un péché personnel, n'a été qu'une inspiration sublime de son infinie miséricorde. La promulgation de la loi, dit saint Paul, a été pour le péché une occasion de se multiplier. Il y a là un reproche inhérent à toute loi ; mais au lieu de la blâmer, si vous voulez connaître ses avantages, écoutez ce qui suit : « Mais là où le péché a abondé, la grâce a « surabondé [2] ». En effet, si la loi a été imposée aux hommes orgueilleux, qui espèrent tout de leurs propres forces, c'est afin que, ne pouvant accomplir la loi et bien convaincus de leurs prévarications, ils courussent implorer la miséricorde du Législateur lui-même. Voilà pourquoi l'Apôtre ajoute presque aussitôt : « La loi est sainte, le commandement est « saint, juste et bon ». Et gardez-vous de croire qu'il s'agisse d'un autre précepte que de celui dont il a dit : « La loi est entrée afin « que le péché abondât » ; ne l'entendons-nous pas formuler aussitôt cette question : « Ce « qui est bon est-il devenu pour moi la mort ? « Non ; mais c'est le péché qui, m'ayant donné « la mort par une chose qui était bonne, a fait « paraître ce qu'il était [3] ». Le péché existait, mais il ne paraissait pas péché ; la loi a été

[1] Gal. III, 13 ; Deut. XXI, 23.

[1] Rom. VI, 6. — [2] Id. V, 20. — [3] Id. VII, 12, 13.

imposée à l'orgeilleux ; alors il s'est révolté contre la loi, et le péché, qui existait déjà, mais qui ne paraissait pas, s'est dévoilé dans toute sa laideur. Or, en apparaissant dans toute sa réalité, le péché a humilié l'orgueilleux ; l'orgueilleux, en s'humiliant, a fait pénitence, et sa pénitence lui a obtenu miséricorde. Voilà ma réponse ; donnez-moi la vôtre : La nation des ténèbres ne pouvait nuire à Dieu en quoi que ce fût ; pourquoi donc Dieu a-t-il envoyé sa substance pour la mêler aux démons, et, par eux, la voir se couvrir de souillures ?

XII. *Félix.* Si nous jouissons du libre arbitre, que personne ne me fasse violence ; quand je voudrai, je serai chrétien. Il doit dépendre de notre volonté, d'être chrétien ou de ne pas l'être.

Augustin. Oui, la volonté nous appartient et nous est soumise, je l'ai clairement prouvé par les saintes Ecritures ; l'auteur même de votre hérésie en est convenu, forcé par l'évidence. Vous ajoutez : « Que personne ne me « fasse violence, je serai chrétien quand je « voudrai ». Personne, assurément, ne vous fait violence ; quand vous voudrez, soyez chrétien ; si vous êtes ici, c'est que vous l'avez voulu ; vous avez également consenti à la discussion qui s'est engagée. Toutefois, malheur à la volonté mauvaise, si elle est mauvaise ; et paix à la bonne volonté, si elle est bonne. Qu'elle soit bonne, qu'elle soit mauvaise, elle n'en reste pas moins la volonté. La couronne attend la bonne volonté, et le châtiment la mauvaise. Dieu est donc tout à la fois le Juge des volontés et le Créateur des natures. Si vous pensez que l'on vous fait violence pour vous rendre chrétien, sachez que jamais nous n'avons usé de coaction envers vous. Tout ce que nous vous demandons, c'est de peser et d'examiner ce que nous vous disons, et cela ne dépend que de votre volonté. Si la prudence vous dirige, fût-elle une prudence tout humaine, appliquez-la tout entière à examiner si nous vous disons la vérité, si vous êtes impuissant à justifier la doctrine de votre Manès, et ici l'évidence s'impose d'elle-même. Et quand cela vous plaira, soyez ce que vous n'êtes pas encore, et cessez d'être ce que vous êtes.

XIII. *Félix.* Résumons, suivant le désir formulé par votre sainteté. Si vous y consentez, laissons de côté tous ces écrits ; me voici, montrez-moi la vérité, prouvez-moi que je ne suis pas dans la vérité, et croyez-moi tout disposé à accepter la foi.

Augustin. Il est d'abord suffisamment prouvé que vous êtes dans l'erreur. En effet, il répugne à la foi véritable de croire que Dieu s'est vu dans la nécessité de mêler sa substance à la nature des démons, pour l'y enchaîner et la souiller. Il répugne à la foi de croire que Dieu, pour délivrer sa substance, soulève toute l'ardeur des concupiscences charnelles entre mâles et femelles. Il répugne à la foi que Dieu damne éternellement sa propre substance mêlée aux démons. Il est évident que tous ces points de votre doctrine sont autant d'erreurs grossières. Si donc, après avoir renoncé à ces mensonges, vous désirez connaître la vérité, si vous éprouvez quelque attrait pour la foi catholique, vous pouvez remonter aux principes. Ce qui surtout rend facile la perception de l'immuable vérité, c'est une foi pieuse ; rejeter cette foi, c'est se condamner pour toujours à l'orgueil, et se rendre incapable de parvenir jamais au but auquel on aspire. Si donc la fausseté de votre doctrine vous paraît évidente, anathématisez cette doctrine ; alors seulement vous serez apte à connaître la vérité.

XIV. *Félix.* Je lancerai l'anathème contre cette doctrine quand elle me sera démontrée fausse ; jusque-là, je ne le puis.

Augustin. Une erreur qui fait de Dieu un être corruptible, doit-elle, oui ou non, être anathématisée ?

Félix. Répétez.

Augustin. Une erreur qui fait de Dieu un être corruptible, doit-elle, oui ou non, être anathématisée ?

Félix. Il faut prouver qu'il enseigne cette erreur.

Augustin. Voici ma question : Celui qui enseigne que Dieu est un être corruptible, doit-il, oui ou non, être anathématisé ?

Félix. Vous me demandez si l'on doit anathématiser celui qui enseigne que Dieu est corruptible ?

Augustin. C'est ma question.

Félix. Pourquoi ne dites-vous plus, comme précédemment, que Dieu est corruptible, parce qu'il a mêlé sa substance à ses adversaires ?

Augustin. Voici la question à laquelle je vous prie de répondre : Celui qui affirme la corruptibilité de Dieu, doit-il, oui ou non, être anathématisé ?

Félix. Sans aucun doute.

Augustin. Celui qui soutient la possibilité pour la nature et la substance de Dieu d'être corrompues, doit-il, oui ou non, être anathématisé?

Félix. Je n'ai pas compris.

Augustin. Ce que je dis, tout homme le comprend, pourvu qu'il n'affecte point de ne pas comprendre : celui qui soutient la possibilité pour la nature et la substance de Dieu, c'est-à-dire pour l'être même de Dieu, d'être corrompu, mérite-t-il, oui ou non, l'anathème?

Félix. Il le mérite, pourvu qu'il soit prouvé qu'il l'a soutenu réellement.

Augustin. Je ne vous ai pas dit que Manès enseignât la corruptibilité de Dieu; je déclare seulement que celui qui avance une semblable proposition mérite l'anathème.

Félix. J'ai répondu affirmativement.

XV. *Augustin.* Cette substance, qui a été mêlée à la nation des ténèbres, faisait-elle partie de la nature de Dieu ou d'une autre nature?

Félix. De la nature de Dieu.

Augustin. Ce qui fait partie de la nature même de Dieu, participe-t-il à l'être divin, ou est-il quelque chose d'étranger à Dieu?

Félix. Ce qui est de la nature de Dieu, est Dieu, selon ce qui est écrit : « La lumière « brille dans les ténèbres, et les ténèbres ne « l'ont point comprise [1] ». — « Car Dieu est la « lumière, et en lui il n'y a point de ténèbres [2] ».

Augustin. Vous avez dit la vérité : Ce qui est de la nature de Dieu, est Dieu, et Dieu est la lumière; en lui il n'y a point de ténèbres, et cette lumière a brillé dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point comprise. Reste à savoir ce que Manès fait de la substance de Dieu : ne dit-il pas que la lumière a été renfermée dans les ténèbres, qu'elle y a été retenue dans l'esclavage, souillée, corrompue, à tel point qu'elle a eu besoin de la miséricorde d'un Libérateur? Si c'est là sa doctrine, vous en avez fait l'aveu, il mérite anathème; car, en disant que la nature de Dieu, ou Dieu lui-même, a été enchaînée et souillée dans les ténèbres, il est en contradiction formelle avec vous, qui avez dit vrai en citant cette parole de l'Evangile : « La lumière brille dans les « ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point com- « prise ». Vous devez donc anathématiser Manès, puisqu'il ose affirmer que la lumière a été obscurcie dans les ténèbres, et que les ténèbres ne l'ont point comprise.

Félix. Mais celui qui était enchaîné et souillé, a été délivré; nous qui avons été souillés, nous sommes purifiés.

Augustin. Ce langage ne peut pas s'appliquer à la nature de Dieu, mais uniquement à toute nature corruptible; celle-ci peut être souillée et purifiée. Mais quand il s'agit d'une nature incorruptible, ne sentez-vous pas que c'est un horrible sacrilége de dire qu'elle est souillée et purifiée? Et n'est-ce pas y mettre le comble que d'ajouter qu'une certaine partie de Dieu a été tellement souillée que, ne pouvant être purifiée, elle est damnée pour l'éternité? Ne pas anathématiser une telle doctrine, c'est s'obstiner dans l'erreur; car, vous l'avez dit vous-même, celui qui fait de Dieu un être corruptible, mérite l'anathème.

XVI. *Félix.* Vous parlez de cette partie qui ne s'est pas purifiée des souillures contractées au contact de la nation des ténèbres. Or, Manès déclare que ceux qui possédaient cette nature ne sont pas entrés dans le royaume de Dieu. Vous affirmez, vous, qu'ils ont été damnés; Manès ne dit pas qu'ils ont été damnés, il affirme uniquement qu'ils ont été placés à la garde de cette nation des ténèbres.

Augustin. Je traite en ce moment avec vous de cette partie que vous dites avoir été purifiée de ses souillures. Plus tard, s'il en est besoin, je parlerai de celle qui est retenue dans les ténèbres. Constatons seulement que celle qui est purifiée, avait été souillée.

Félix. Elle est souillée et purifiée.

Augustin. Celui qui affirme que la nature et la substance même de Dieu peuvent être souillées, enchaînées par la nation des ténèbres, ne mérite-t-il pas l'anathème?

Félix. De quoi Jésus-Christ nous a-t-il purifiés? de quoi nous a-t-il délivrés?

Augustin. Ce n'est pas la partie, la nature de Dieu que Jésus-Christ a délivrée; ce qu'il a délivré, dans son infinie miséricorde, c'est sa créature, l'œuvre de ses mains, tombée dans le péché par son libre arbitre. Il a purifié cette créature qui pouvait être souillée; il a délivré cette créature qui pouvait tomber dans l'esclavage; il a guéri cette créature qui pouvait être malade. Mais il ne s'agit en ce moment que de la nature, de la substance même de Dieu; cette substance pouvait-elle, oui ou non, être souillée?

[1] Jean, I, 5. — [2] I Jean, I, 5.

XVII. *Félix.* Notre âme, qui a été souillée, vient-elle de Dieu? Si elle ne vient pas de Dieu, comment Jésus-Christ a-t-il été crucifié pour elle? Cependant il est certain que Jésus-Christ a été crucifié pour notre âme, et que cette âme vient de Dieu, qu'elle a été souillée et purifiée.

Augustin. Je dis que Dieu est le Créateur, non-seulement de notre âme, mais aussi de notre corps et de toute nature spirituelle et corporelle; cette vérité est de foi catholique. Mais entre ce que Dieu a engendré et ce qu'il a créé, n'y a-t-il pas une distance infinie? Ce que Dieu a engendré est égal au Père; ce que Dieu a créé ne peut être égal au Créateur. Ainsi nous mettons une distinction essentielle entre ce qui procède de la nature de Dieu, comme le Fils unique ou le Verbe, par qui tout a été fait et qui est Dieu lui-même [1], et ce qui est sorti des mains de Dieu, qui a dit et tout a été fait, qui a commandé et tout a été établi [2]. Or, notre âme n'est qu'une simple créature de Dieu, sans être nullement engendrée de sa nature. Voilà pourquoi nous disons que ce qui a été engendré par le Verbe n'a pu, ne peut et ne pourra être souillé. Au contraire, notre âme constituée maîtresse du corps, avec mission d'obéir à son Supérieur et de commander à son inférieur, c'est-à-dire de servir Dieu et de régner sur le corps, s'est rendue coupable de péché en méprisant la loi divine; et Dieu, touché de miséricorde pour sa créature, a envoyé son Fils unique pour refaire ce qu'il avait fait. Quand il s'est agi de donner l'être à ce qui n'était pas, c'est le Verbe qui a été la parole créatrice; quand il s'est agi de refaire ce qui s'était laissé corrompre, c'est le Verbe encore qui a revêtu notre humanité dans le sein de la Vierge Marie, afin que dans ce corps qui nous était commun, il montrât à l'homme ce qu'il devait souffrir et ce qu'il devait espérer. Il suit de là que la nature même du Verbe, en tant que substance du Fils unique de Dieu, ne put rien souffrir des persécutions des Juifs ni de la haine du démon. Mais en se revêtant de la chair il revêtit la mortalité, la souffrance, le changement; et dans cette chair il souffrit ce qu'il voulut pour nous donner l'exemple de la patience, et il nous reforma sur le modèle de la justice. Dites-moi donc si cette partie de Dieu peut être souillée, oui ou non. Si elle peut l'être, Dieu n'est donc pas incorruptible, et un tel langage mérite assurément l'anathème. Si elle ne peut être souillée, vous voyez que vous devez anathématiser Manès, puisqu'il assure que la partie ou la nature de Dieu a été mêlée à la nation des ténèbres, e qu'elle y a été tellement enchaînée et souillée, qu'elle a eu besoin d'être purifiée et délivrée.

[1] Jean, I, 3. — [2] Ps. CXLVIII, 5.

XVIII. *Félix.* Vous avez dit de l'âme qu'elle n'est pas de Dieu.

Augustin. J'ai dit que l'âme n'est pas de Dieu, en ce sens qu'elle soit née de la substance même de Dieu, mais qu'elle est de Dieu en tant qu'elle est son œuvre.

Félix. Vous avez dit de l'âme qu'elle n'est pas de Dieu, mais qu'elle est la créature de Dieu, parce que Dieu est l'auteur de tout ce qui existe; pourquoi donc ne pas dire que l'âme est de Dieu?

Augustin. Elle est par Dieu, parce qu'elle a été créée par lui.

Félix. Qu'elle soit faite, envoyée ou donnée, elle est de Dieu. Si elle est de Dieu, si elle a été souillée, et si c'est pour la délivrer de cette souillure que Jésus-Christ est venu sur la terre, qu'avez-vous à reprocher à Manès?

Augustin. Je dis que l'âme n'est pas de la nature de Dieu, qu'elle en est une simple créature, tombée dans le péché par son libre arbitre, souillée par le péché et purifiée par la miséricorde de Dieu. De votre côté, vous soutenez que la nature même de Dieu, Dieu lui-même, a été enchaînée et souillée dans la nation des ténèbres. N'y a-t-il donc aucune différence entre ce qui est né de la substance même de Dieu, et ce qui a été par lui créé du néant?

Félix. Donc l'âme est une partie de Dieu.

Augustin. Je vous ai déjà prouvé qu'elle n'est pas une partie de Dieu, et comprenez enfin ce que nous entendons quand nous disons que Dieu est le Créateur tout-puissant. Faire quelque chose, c'est ou le tirer de soi-même, ou le tirer d'un autre, ou le tirer du néant. Parce que l'homme n'est pas tout-puissant, c'est de lui-même qu'il tire son fils; d'un autre côté, pour former une arche, l'artiste doit se servir de bois, et d'argent pour former un vase. Il a pu faire le vase, mais il n'a pu faire l'argent; il a pu faire l'arche, mais il n'a pu faire le bois. Quant à faire quelque chose de rien, l'homme en est incapable. Au contraire, voyez Dieu avec sa toute-puissance : il a en-

gendré son Fils de lui-même, il a créé le monde de rien, et il a fait l'homme du limon de la terre ; ces trois opérations ne prouvent-elles pas qu'il possède en lui-même une toute-puissance universelle ? Tirer quelque chose de soi-même, cela ne s'appelle pas créer, mais engendrer. Pour faire l'homme, Dieu s'est servi du limon de la terre, mais ce n'est pas en ce sens qu'un autre lui ait fourni la terre, comme c'est lui qui fournit l'argent à l'ouvrier pour en faire un vase ; cette terre, c'est Dieu lui-même qui l'avait créée, c'est-à-dire qu'il l'avait tirée du néant. Ce que nous disons du corps, disons-le de l'âme, disons-le de toute créature ; elle est sortie des mains de Dieu, mais elle n'est pas née de Dieu ou de sa substance. Maintenant, je vous laisse le choix : nous avons sous les yeux une multitude de choses muables, qui cependant sont bonnes quoique muables ; beaucoup de choses caduques et mortelles, qui cependant sont bonnes malgré leur caducité ; quant à Dieu, il est le bien immuable ; choisissez donc : est-ce Dieu qui est muable, ou bien la créature qui est sortie de ses mains ? Il faut absolument que vous choisissiez l'une ou l'autre de ces deux alternatives. Si vous n'admettez pas la mutabilité de ce que Dieu a créé, il faut que vous disiez que Dieu lui-même est muable. Et ne croyez pas échapper à ce blasphème sacrilége, en disant que la substance de Dieu peut changer, parce que vous n'admettez pas que Dieu, qui est essentiellement immuable, comme il l'a prouvé lui-même dans ces paroles : « Je suis « celui qui suis[1] », ait créé tout ce qui est bien en diversifiant les degrés de bonté. Puisque Dieu est immuable, il n'est pas étonnant que les choses créées soient essentiellement changeantes, car elles ne peuvent être égales à leur Créateur. L'homme, par son libre arbitre, a donc pu tomber dans le péché, y contracter une souillure et en être délivré par la miséricorde de Dieu.

XIX. *Félix.* Vous avez dit que l'homme engendre de lui-même son fils : or, le fils est semblable à son père ; de là je conclus qu'entre Dieu et ses œuvres il y a aussi égalité.

Augustin. Vous ne voulez pas comprendre que la naissance d'un enfant n'est pas, à proprement parler, une création, mais une simple génération : voilà pourquoi je vous ai dit que Dieu engendre son Fils et ne le crée pas. Ce qu'il a créé ne lui est pas égal ; mais ce qu'il engendre lui est égal. Je reviens donc à mon dilemme : est-ce la créature que vous croyez muable, ou bien la nature de Dieu ?

Félix. Ce que Dieu a engendré est immuable, comme Dieu lui-même est immuable ; de même, si ce qu'il a fait est de la même nature que lui, on doit dire que la créature est immuable. (Il l'a faite de rien, car son œuvre ne change pas[1].)

Augustin. Je vous ai déjà prouvé que l'œuvre de Dieu n'est pas de la nature de Dieu ; tout a été créé de rien, parce que Dieu est tout-puissant. Rien n'existait, et Dieu a tout fait de rien, et non pas de sa propre nature ou de quelque chose de préexistant.

Félix. Vous supposez ce que je n'ai pas dit ; j'ai seulement affirmé que Dieu est immuable aussi bien que ce qu'il a engendré et que ce qu'il a créé. Je ne me suis pas occupé de savoir d'où il avait tiré ce qu'il a fait.

Augustin. Ce que vous ne demandiez pas à savoir, je vous l'ai enseigné pour mettre un terme à votre langage insensé. Dieu, tout-puissant par nature, a pu engendrer de lui-même, créer de rien, et former quelque chose avec ce qu'il avait créé. De lui-même il a engendré son Fils qui lui est égal en tout ; de rien il a fait le monde et tout ce qui existe ; de la terre qu'il avait créée, il a formé l'homme ; et tout cela parce qu'il est tout-puissant. Ce qui vient de sa nature, n'a pu être souillé, pas plus que lui-même ; ce qu'il a fait de rien a pu être souillé par le libre arbitre, et purifié par sa miséricorde, pourvu que la créature réprouvât son péché et reconnût son Créateur. Maintenant, vous n'oubliez pas que vous avez dit précédemment que celui qui soutient qu'une partie de Dieu peut être corrompue et souillée, mérite l'anathème ; pouvez-vous donc nier que Manès affirme qu'une partie de Dieu a été captive et souillée dans la nation des ténèbres ? pouvez-vous imaginer un blasphème plus criminel que celui-là ? Donc, ou bien anathématisez Manès, ou vous serez avec lui frappé d'anathème et de honte.

XX. *Félix.* Manès soutient qu'une partie de Dieu a été souillée ; et Jésus-Christ affirme que l'âme a été souillée et qu'il est venu la délivrer.

Augustin. C'est vrai, mais l'âme n'est pas une partie de Dieu. Vous en avez fait l'aveu : Manès soutient qu'une partie de Dieu a été

[1] Exod. III, 14.

[1] Ces derniers mots ne sont pas dans beaucoup de manuscrits

souillée ; pour nous, nous affirmons que l'âme a été souillée par le consentement qu'elle a donné au péché ; mais en même temps nous déclarons sans hésiter qu'elle n'est point une partie de Dieu, qu'elle n'a pas été engendrée de Dieu, et qu'elle est une simple créature. Quand donc nous disons : l'âme est de Dieu, nous donnons à ces paroles le même sens que quand nous disons que telle œuvre est de tel ouvrier ou qu'elle a été faite par lui, ce qui ne signifie pas, assurément, qu'elle ait été engendrée de lui ou qu'elle soit son fils. En avouant que Manès enseigne la corruptibilité d'une partie de Dieu ; en déclarant, d'un autre côté, qu'il faut frapper d'anathème celui qui soutient la corruptibilité de Dieu en lui-même ou dans sa nature, c'est Manès que vous avez anathématisé, quoique vous refusiez d'en convenir. Epiloguez si vous voulez sur le mot souillure, car du moment que vous soutenez qu'une partie de Dieu a été purifiée, vous affirmez qu'elle a été souillée ; Manès et vous, vous soutenez donc qu'une partie de Dieu a été souillée. Anathématisez donc Manès, ou vous serez avec lui frappé d'anathème.

Félix. Je n'ai vu nulle part, dans la doctrine de Manès, qu'une partie de Dieu ait été souillée ; mais j'ai appris de Jésus-Christ qu'il est venu pour purifier l'âme de ses souillures.

Augustin. Jésus-Christ ne vous a pas enseigné que l'âme est une partie de Dieu.

Félix. Il m'a enseigné que l'âme est de Dieu.

Augustin. Nous aussi nous avons appris que l'âme est de Dieu, mais qu'elle n'est pas une partie de Dieu. L'âme est de Dieu, comme l'ouvrage est l'œuvre de l'ouvrier ; elle n'est pas de Dieu, comme un fils est de son père.

Félix. Il s'agit entre nous de la souillure. Si donc l'âme, qui est de Dieu, a été souillée, si elle a pu être purifiée par Jésus-Christ venu pour elle sur la terre, je dis que cette partie de Dieu, dont parle Manès, a pu être souillée et purifiée par l'ordre de Dieu même.

Augustin. Voici que de nouveau vous affirmez qu'une partie de Dieu a été souillée et purifiée, et tout à l'heure vous disiez que celui qui croit à la corruptibilité d'une partie ou de la nature de Dieu, mérite anathème. Comment donc vous tirerez-vous de cette évidente contradiction ? Pour nous, nous proclamons l'incorruptibilité de Dieu et la corruptibilité de l'âme ; la preuve que nous en donnons, c'est que l'âme a été créée et non engendrée par Dieu. Mettez en face les unes des autres vos affirmations et les nôtres. Nous enseignons que l'âme n'est ni Dieu ni une partie de Dieu ; de votre côté, vous avouez que Manès soutient qu'une partie de Dieu a pu être souillée et purifiée. Jetez-lui l'anathème, ou vous serez vous-même anathématisé si vous partagez ses erreurs.

XXI. *Félix.* L'âme souillée par le péché appartient-elle à Dieu, oui ou non ?

Augustin. Elle lui appartient, mais elle n'est pas une portion de Dieu.

Félix. Ce n'est pas là ma question.

Augustin. Quelle est-elle donc ?

Félix. Appartient-elle à Dieu ou ne lui appartient-elle pas ?

Augustin. Je viens de vous dire qu'elle lui appartient et comment elle lui appartient.

Félix. Je demande si véritablement elle est de Dieu.

Augustin. Oui, elle est de Dieu, en ce sens seulement qu'elle a été créée par lui.

Félix. Quoique aucun péché n'ait été commis, si l'âme est de Dieu, si elle a été souillée, si Jésus-Christ venu pour la délivrer l'a réellement délivrée du péché, pourquoi faire un crime à Manès d'avoir dit qu'une partie de Dieu a été souillée, mais que par la suite elle a été purifiée ?

Augustin. Vous avouez que Manès enseigne qu'une partie de Dieu a été souillée, et vous soutenez que ce n'est pas un péché de lancer contre Dieu un semblable blasphème ! Pour nous, nous soutenons que l'âme a abusé de son libre arbitre pour pécher, et qu'en se repentant elle a été purifiée par la miséricorde de son Créateur. En effet, l'âme n'est point une partie de Dieu, elle n'a pas été engendrée de lui ; elle est de Dieu, parce qu'elle est son œuvre et sa créature. Cela suffit pour rendre évidente la différence qui sépare notre foi de votre perfidie. Je reviens donc à votre premier aveu : vous avez déclaré digne d'anathème celui qui enseigne la corruptibilité de la nature de Dieu ; or, cette erreur est évidemment celle de Manès ; dès lors l'anathème, dont vous refusez de le frapper, retombe sur vous de tout son poids.

XXII. Cette discussion fut suivie d'un long échange de paroles, après quoi :

Félix. Dites-moi, que voulez-vous que je fasse ?

Augustin. Jetez l'anathème à Manès et à tous ses blasphèmes. Pourtant un tel acte doit être sérieux de votre part, car personne ne prétend vous y forcer.

Félix. Dieu sait si j'agis dans toute la sincérité de mon âme ; l'homme ne peut voir le fond du cœur ; mais je vous demande de venir à mon aide.

Augustin. Quel secours me demandez-vous?

Félix. Formulez d'abord l'anathème; je vous imiterai.

Augustin. Voici que je l'écris de ma propre main, car je veux que vous l'écriviez aussi.

Félix. Faites en sorte que l'anathème frappe en même temps l'esprit qui s'était emparé de Manès et qui parla par sa bouche.

Augustin prit le parchemin et traça ces paroles :

Augustin, évêque de l'Eglise catholique, j'ai anathématisé Manès, sa doctrine et l'esprit qui par son organe a prononcé ces exécrables blasphèmes, car c'était là un esprit séducteur, le père du mensonge et non de la vérité ; de nouveau j'anathématise ce même Manès et l'esprit de son erreur.

Ensuite il présenta le parchemin à Félix qui écrivit de sa propre main : Moi Félix, qui avais d'abord cru à Manès, j'anathématise aujourd'hui ce même Manès, sa doctrine et l'esprit séducteur qui fut en lui ; je lui jette l'anathème pour avoir dit que Dieu a mêlé une partie de lui-même à la nation des ténèbres, et que pour la délivrer de ce honteux état, il use de moyens plus honteux encore, le soulèvement de toutes les plus sales passions de la volupté, sauf à enchaîner éternellement dans le globe des ténèbres ce qui n'aura pas été évacué par ces voies criminelles. J'anathématise ces blasphèmes et tous les autres sortis des lèvres de Manès.

Augustin, évêque, déclare que tout ceci s'est passé dans l'église en présence du peuple, en foi de quoi j'ai signé.

Moi, Félix, j'ai souscrit à ces actes.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

DE LA NATURE DU BIEN.

CHAPITRE PREMIER.

DIEU, BIEN SUPRÊME ET INCORRUPTIBLE.

Dieu, tel est le bien suprême et infini; c'est dire clairement que ce bien est souverainement immuable et dès lors essentiellement immortel, essentiellement éternel. Tous les autres biens particuliers n'ont d'autre principe que ce bien suprême, mais ils ne sont pas de même nature. Ce qui est de même nature que lui, n'est autre que lui-même; mais ce qui a été fait par lui, n'est pas ce qu'il est lui-même. Puisque seul il est immuable, tous les autres biens tirés du néant sont soumis au changement. S'ils existent, c'est de lui qu'ils ont reçu l'être, car il est tout-puissant, et du néant ou de ce qui n'est pas il peut créer des biens ou plus grands ou plus petits, célestes et terrestres, spirituels et corporels. Il est aussi souverainement juste : voilà pourquoi ce qu'il a tiré du néant, il n'a pu l'égaler à ce qu'il a engendré de sa propre nature. Ainsi donc, tous les biens particuliers, quel que soit leur degré dans l'échelle des êtres, les grands comme les petits, n'ont que Dieu pour principe. D'un autre côté, toute nature en tant que nature est toujours un bien; à ce titre elle est nécessairement l'œuvre du Dieu suprême et véritable, car tous les biens, que leur excellence les rapproche du souverain bien ou que leur simplicité les en éloigne et les place au dernier rang, tous ont infailliblement pour principe le bien suprême. De là je conclus que tout esprit est soumis au changement, et que tout corps vient de Dieu : l'esprit et la matière c'est là toute la nature créée. Donc toute nature est nécessairement ou esprit ou corps. Dieu aussi est Esprit, mais l'Esprit immuable; tout esprit soumis au changement n'est qu'une nature créée, quoique supérieure au corps. De son côté, le corps n'est pas un esprit, quoique dans le sens figuré on donne le nom d'esprit au vent, parce qu'il nous est invisible en lui-même, quoique ses effets nous soient parfaitement sensibles.

CHAPITRE II.

COMMENT CES PRINCIPES SUFFISENT POUR RÉFUTER LES MANICHÉENS.

Nous connaissons des hommes qui, ne pouvant comprendre que toute nature, esprit ou corps, est bonne par elle-même, parce qu'ils voient l'esprit victime de l'iniquité, et le corps, de la mortalité, ne trouvent d'autre parti à prendre que de soutenir que Dieu n'est l'auteur ni de l'esprit méchant ni du corps mortel. C'est à eux que nous nous adressons en ce moment. Ils avouent que tout ce qui est bien n'a d'autre principe que le Dieu suprême et véritable : c'est là une vérité hors de toute discussion, et je déclare que s'ils veulent en peser les conséquences, elle suffit à elle seule pour les arracher à l'erreur.

CHAPITRE III.

BIENS GÉNÉRAUX QUE NOUS TROUVONS DANS LES CHOSES CRÉÉES.

Nous, catholiques, nous adorons Dieu principe de tous les biens grands ou petits, principe de tout monde grand ou petit, principe de toute beauté grande ou petite, principe de tout ordre grand ou petit. Plus les choses créées reflètent le mode, la beauté et l'ordre, plus elles sont bonnes; moins elles brillent par le mode, la beauté et l'ordre, moins elles sont bonnes. Sans parler d'une multitude d'autres caractères qui découlent plus ou moins directement de ceux-ci, je dis que le mode, la beauté et l'ordre sont trois biens généraux que nous rencontrons dans toutes les choses créées, spirituelles ou corporelles. Dieu surpasse donc infiniment toute créature quant au mode, quant à la beauté et quant à l'ordre; il ne s'agit pas ici d'une su-

périorité résultant de l'élévation locale, mais d'une puissance ineffable et divine, d'où découle nécessairement tout ce qui est mode, beauté ou ordre. Là où ces trois caractères sont à un haut degré, le bien y est dans la même proportion ; de même, le bien est médiocre, là où ils sont à un faible degré ; sont-ils nuls ? le bien y est également nul. De même, là où ces trois caractères sont grands, les natures sont grandes ; s'ils sont faibles, les natures sont petites ; s'ils manquent absolument, la nature est nulle. Donc toute nature est bonne.

CHAPITRE IV.

LE MAL N'EST QUE LA CORRUPTION DU MODE, DE LA BEAUTÉ ET DE L'ORDRE.

Avant de demander d'où vient le mal, il aut d'abord chercher quelle est sa nature. Or, le mal n'est autre chose que la corruption ou du mode, ou de la beauté, ou de l'ordre naturel. La nature mauvaise est donc celle qui est corrompue ; car toute nature qui n'est pas corrompue est bonne. Même la nature corrompue ne laisse pas que d'être bonne en tant qu'elle est nature ; mais elle est mauvaise en tant qu'elle est corrompue.

CHAPITRE V.

UNE CHOSE D'UN ORDRE SUPÉRIEUR, QUOIQUE CORROMPUE, L'EMPORTE SUR UNE CHOSE D'UN ORDRE INFÉRIEUR, QUOIQUE NON CORROMPUE.

Il peut arriver qu'une nature, placée dans un ordre plus élevé quant au mode et quant à la beauté, se corrompe et reste cependant supérieure à une autre nature non corrompue, mais placée dans un ordre inférieur quant au mode et quant à la beauté. C'est ainsi qu'en se renfermant dans l'effet produit sur les yeux de l'homme, l'or, même corrompu, l'emporte sur l'argent non corrompu ; et que l'argent, quoique corrompu, l'emporte à son tour sur le plomb non corrompu. Il en est de même dans les choses morales et spirituelles. Ainsi une puissance rationnelle, quoique corrompue, reste supérieure à toute substance privée de raison, quoique non corrompue ; un esprit, quoique corrompu, est supérieur à un corps quoique non corrompu. En effet, toute nature qui, en vertu de sa supériorité sur le corps, est pour lui un principe de vie, l'emporte toujours sur une nature qui n'a pas la vie par elle-même. Supposez un esprit de vie aussi corrompu que vous voudrez, il peut toujours donner la vie au corps ; et, en cette qualité, fût-il corrompu, il l'emporte sur le corps, celui-ci fût-il dans toute son intégrité.

CHAPITRE VI.

LA NATURE INCORRUPTIBLE CONSTITUE LE SOUVERAIN BIEN.

Si la corruption détruit, dans les choses corruptibles, tout ce qui y constituait le mode, la beauté et l'ordre, elle détruit aussi par le fait la nature elle-même. Il suit de là que toute nature essentiellement incorruptible est par elle-même le souverain bien, c'est-à-dire Dieu. Dès lors toute nature soumise à la corruption n'est qu'un bien imparfait et particulier, car la corruption ne peut l'atteindre qu'en détruisant ou en diminuant en elle ce qui constitue sa bonté.

CHAPITRE VII.

POUR LES AMES RAISONNABLES IL Y A UNE CORRUPTION VOLONTAIRE ET UNE CORRUPTION PÉNALE.

Tel est le don fait par le Créateur aux créatures les plus excellentes, c'est-à-dire aux esprits raisonnables, que s'ils le veulent, ils peuvent se soustraire à la corruption. En effet, s'ils se conservent dans une parfaite dépendance à l'égard du Seigneur, ils restent en communication avec son incorruptible beauté ; au contraire, s'ils se révoltent contre Dieu, c'est volontairement qu'ils se livrent à la corruption du péché, et ensuite ils subiront involontairement la corruption pour châtiment. Dieu est pour nous un bien si grand et si généreux, qu'en nous attachant à lui, aucun mal ne peut nous atteindre ; de même, parmi les choses créées, la nature raisonnable est une chose si excellente, qu'aucun bien ne peut la rendre heureuse si ce n'est Dieu. En péchant, l'homme sort de l'ordre, le châtiment l'y fait rentrer ; mais parce que cet ordre n'est pas conforme à sa nature, nous l'appelons une peine. Au contraire, envisagé par rapport à sa faute, ce châtiment lui est parfaitement approprié : voilà pourquoi nous l'appelons justice.

CHAPITRE VIII.

DE QUOI RÉSULTE LA BEAUTÉ DE L UNIVERS.

En dehors de l'esprit raisonnable, aucune des autres créatures inférieures ne peut être ni heureuse ni malheureuse. Toutefois, comme l'ordre et la beauté rendent ces natures bonnes en elles-mêmes ; comme, en cette qualité, c'est de Dieu seul qu'elles ont reçu l'existence et la bonté, nous affirmons sans crainte que ces natures d'un degré inférieur ont été ordonnées de telle sorte que les plus faibles doivent le céder aux plus fortes, les plus fragiles aux plus durables, les plus impuissantes aux plus puissantes, les terrestres aux célestes ; l'harmonie de l'ensemble résulte de cette dépendance générale. Dans l'ordre naturel les choses paraissent et disparaissent pour faire place à d'autres : cette variété est un des principaux caractères de la beauté ; de cette manière, ce qui périt ou cesse d'être ne porte aucune atteinte au mode, à la beauté et à l'ordre de l'ensemble. Voyez un discours : chaque syllabe, chaque son naît et disparaît ; et de cette succession bien harmonisée résulte la beauté du discours.

CHAPITRE IX.

CHAQUE FAUTE A SON CHATIMENT DÉTERMINÉ.

Quant à fixer la nature et la gravité du châtiment dû à telle faute, l'homme n'y peut rien, Dieu seul en est juge. Quand Dieu fait remise de ce châtiment aux pécheurs convertis, c'est un effet de sa bonté infinie, mais il n'y a aucune injustice de sa part, quand il frappe le coupable du châtiment qu'il mérite ; car la nature de l'ordre exige que le pécheur gémisse plutôt dans son supplice, que de se réjouir impunément dans son péché. Eh bien ! fût-elle accablée dans son châtiment, cette nature présente encore du mode, de la beauté et de l'ordre, elle est donc encore un bien en elle-même ; elle ne cesserait d'être un bien qu'en cessant d'être une nature, c'est-à-dire en perdant entièrement le mode, la beauté et l'ordre.

CHAPITRE X.

LE NÉANT, PRINCIPE ET CAUSE DE LA CORRUPTION.

Toutes les natures corruptibles ne sont donc des natures que parce qu'elles ont reçu l'être de Dieu. D'un autre côté, elles ne seraient pas corruptibles si elles avaient été engendrées de la substance divine, car alors elles seraient ce qu'est Dieu lui-même. Dès lors, de quelque mode, de quelque beauté, de quelque ordre qu'elles jouissent, elles n'en jouissent que parce qu'elles ont été créées par Dieu ; et si elles sont corruptibles, c'est uniquement parce qu'elles ont été tirées du néant. N'est-ce donc pas une sacrilége audace d'égaler le néant à Dieu, en comparant ce qui est né de Dieu avec ce qui est sorti du néant ?

CHAPITRE XI.

COMMENT UNE CHOSE PEUT NUIRE, ET A QUI.

Rien ne peut nuire à Dieu, de quelque manière que ce soit ; quant aux créatures, rien ne doit leur nuire injustement. En effet, s'il en est qui nuisent injustement, la volonté injuste qui les dirige leur sera imputée comme un crime. D'un autre côté, la puissance qui leur permet de nuire, c'est de Dieu même qu'ils la tiennent, et Dieu sait quels châtiments méritent à leur insu, ceux à qui il permet que le mal arrive.

CHAPITRE XII.

TOUS LES BIENS VIENNENT DE DIEU.

Si nos adversaires qui supposent l'existence d'une nature que Dieu n'a pas créée, voulaient seulement réfléchir sur ces considérations si simples et si évidentes, ils ne seraient plus tentés de recourir à ces nombreux blasphèmes par le moyen desquels ils prétendent concilier le souverain mal avec des biens de toute sorte, et trouver en Dieu des maux si nombreux. Comme je l'ai dit plus haut, il suffirait, pour les ramener à la vérité dont l'évidence les frappe malgré eux, qu'ils voulussent ne pas perdre de vue que tout ce qui est bien ne peut venir que de Dieu. Soutenir que les grands biens viennent de celui-ci, et les petits biens de celui-là, c'est une absurdité ; tous les biens, grands et petits, n'ont d'autre principe que Dieu, qui est le souverain bien.

CHAPITRE XIII.

DIEU, SOURCE DE CHAQUE BIEN PARTICULIER.

Enumérons tous les biens en aussi grand nombre qu'il nous sera possible, et quand nous aurons attribué à Dieu tous ceux dont il

est la source, nous verrons si, en dehors de ces biens, une seule nature nous paraîtra capable d'exister. Toute existence grande et petite, toute puissance grande et petite, toute santé grande et petite, toute mémoire grande et petite, toute force grande et petite, tout entendement, toute tranquillité, toute richesse, tout sentiment, toute lumière, toute suavité, toute mesure, toute beauté, toute paix et autres biens semblables soit spirituels, soit corporels, tout mode, toute forme, tout ordre grand et petit, tout cela ne peut venir que de Dieu. Celui qui voudra abuser de tous ces biens, Dieu le frappera dans sa justice; supposez au contraire qu'aucun de ces biens n'existe, comment une seule nature pourrait-elle exister?

CHAPITRE XIV.

POURQUOI LES BIENS INFÉRIEURS SONT DÉSIGNÉS DIFFÉREMMENT.

Parmi ces biens, ceux qui sont d'un ordre inférieur portent, il est vrai, des noms contraires, mais ce n'est que par comparaison avec ceux d'un ordre supérieur. Par exemple, la forme humaine est le véritable type de la beauté; si à cette beauté vous comparez celle du singe, cette dernière vous paraîtra une difformité véritable. Cela suffit pour qu'un ignorant se trompe jusqu'à appeler la première un bien, la seconde un mal; il ne considère plus dans le corps du singe le mode qui lui est propre, l'harmonie des membres, la concordance des parties, le soin de son existence et une multitude d'autres choses qu'il serait trop long d'énumérer.

CHAPITRE XV.

LA BEAUTÉ DANS LE CORPS D'UN SINGE EST UN BIEN, QUOIQUE D'UN ORDRE INFÉRIEUR.

Faisons en sorte d'être compris, même par les intelligences les plus paresseuses; poussons à bout ceux qui s'obstinent dans leur résistance et refusent d'avouer l'évidence; demandons-leur si la corruption peut nuire au corps d'un singe. Si la corruption peut le rendre plus laid, que lui enlèvera-t-elle? n'est-ce pas le bien de la beauté? Au contraire, aussi longtemps que cette beauté persévère, aussi longtemps subsiste la nature même du corps. Mais puisque la nature est détruite par le fait même de la destruction du bien, il faut conclure rigoureusement que la nature est bonne. De même, dans la lenteur nous voyons le contraire de la rapidité; et cependant on ne peut appeler lent celui qui ne se donne aucun mouvement. Le son aigu nous paraît contraire au son grave; faites que la voix n'ait plus ni forme ni caractère, vous tombez dans le silence le plus profond; et cependant le silence est regardé comme étant le contraire de la voix. Ce qui est clair et ce qui est obscur nous paraissent deux choses contraires; et cependant, même ce qui est obscur possède encore quelque lumière, car si la lumière manquait absolument, les ténèbres dans l'absence de toute lumière seraient ce qu'est le silence par l'absence de toute voix.

CHAPITRE XVI.

DIEU A JUSTEMENT ORDONNÉ LA PRIVATION DES BIENS.

Nous remarquons dans les choses créées une belle variété dans la distribution des biens, et pour peu qu'on y prête attention on est frappé de l'admirable succession dans laquelle ils se présentent. Par exemple, Dieu, en privant de lumière certains lieux du monde et certaines heures du jour, s'est montré aussi sage dans la formation des ténèbres que dans la création du jour. Les silences dont nous entrecoupons un discours, en rehaussent la beauté et prouvent notre talent; combien plus belles assurément sont les privations dont certains objets furent frappés de la part du Créateur de toutes choses! De là vient que, dans le cantique des trois jeunes israélites, la lumière et les ténèbres louent de concert le Seigneur [1], c'est-à-dire qu'elles soulèvent le besoin de la louange dans le cœur de ceux qui savent les contempler.

CHAPITRE XVII.

AUCUNE NATURE N'EST MAUVAISE EN ELLE-MÊME.

Aucune nature, comme telle, n'est donc mauvaise, et le mal en elle n'est qu'une diminution du bien. Si, à force de diminuer, le bien disparaissait entièrement, toute nature serait anéantie par le fait, non-seulement telle nature en particulier, non-seulement la nature imaginée par les Manichéens, et dans la-

[1] Dan. III, 72.

quelle nous trouvons tant de caractères de bonté, mais toute nature dont il soit possible de se faire l'idée.

CHAPITRE XVIII.

L'HYLÉ DES ANCIENS N'ÉTAIT PAS UN MAL.

Cette matière que les anciens appelaient Hylé, ne doit pas être regardée comme un mal en soi. Je ne parle pas de ce je ne sais quoi, que Manès, dans son orgueilleuse démence, a appelé Hylé. Comme il lui attribuait la formation des corps, on a conclu qu'il en faisait un Dieu, car Dieu seul a le pouvoir de former et de créer les corps. En effet, pour qu'un corps existe, il doit présenter un mode, une forme, un ordre, trois caractères qui sont tout autant de biens réels, et qui ne peuvent avoir d'autre principe que Dieu, comme, sans doute, ils en conviennent eux-mêmes. Or, cette Hylé n'est qu'une matière informe et sans qualité, ce qui ne les empêche pas de croire que c'est d'elle que sont formées toutes les qualités que nous percevons dans les objets ; une telle doctrine était déjà professée par les anciens. C'est, du reste, sous ce nom que les Grecs désignent la forêt, parce qu'elle fournit les matériaux aux constructions, quoique par elle-même elle soit incapable de faire quoi que ce soit. Même, cette Hylé ne doit donc pas être regardée comme un mal, quoique, loin de la percevoir par une forme extérieure déterminée, on puisse à peine s'en faire une idée par l'absence de toute forme. Il suffit qu'elle soit capable de recevoir telle forme que ce soit ; or, si elle n'avait pas au moins cette capacité, on ne pourrait plus l'appeler matière. Si donc la forme est un bien comme la beauté, la capacité même de recevoir une forme doit également être un bien. La sagesse est un bien ; c'est un bien aussi d'être capable de sagesse. Et puisque tout bien vient de Dieu, il faut rigoureusement conclure que cette matière grossière dont nous parlons, si elle existe, ne peut être que l'œuvre de Dieu.

CHAPITRE XIX.

L'ÊTRE VÉRITABLE N'APPARTIENT QU'A DIEU.

Quelle magnificence dans cette parole adressée par Dieu à son serviteur : « Je suis Celui « qui suis ; et tu diras aux enfants d'Israël : « Celui qui est m'a envoyé vers vous [1] ». Dieu est l'être parfait, puisqu'il est immuable. En effet, un objet, en changeant, devient ce qu'il n'était pas ; il n'y a donc que celui qui est immuable qui ait l'être véritable ; et tout ce qui a été créé par lui a reçu de lui une manière d'être particulière. Celui qui est l'être souverain, n'a donc pour opposé que le néant ; et puisque tout bien vient de lui, ce qui n'a qu'une bonté naturelle vient également de lui, puisque tout ce qui a l'être naturel est bon. D'où je conclus de nouveau que toute nature est bonne, que tout bien vient de Dieu ; et, par conséquent, que toute nature vient de Dieu.

CHAPITRE XX.

LA DOULEUR DANS LES NATURES BONNES.

La douleur, que certains hommes regardent comme le plus grand de tous les maux, qu'il s'agisse de la douleur de l'esprit ou de la douleur du corps, ne peut se rencontrer que dans les natures bonnes. En effet, ce qui résiste jusqu'à la douleur affirme à sa manière qu'il refuse de ne pas être ce qu'il était, parce qu'il était bien. Quand c'est pour devenir meilleur que l'on souffre, la douleur est utile ; quand c'est pour devenir pire, la douleur est inutile. La douleur dans l'esprit n'est donc, à proprement parler, que l'effort de la volonté pour résister à une puissance supérieure ; dans le corps, ce qui constitue la douleur, c'est la résistance opposée par les sens à un corps plus puissant. Les plus grands maux sont ceux qui sont sans douleur ; ainsi, se réjouir de l'iniquité est un mal bien plus grand que de s'attrister de la corruption. Toutefois cette joie, même dans l'iniquité, ne peut venir que de l'acquisition de biens d'un ordre inférieur, tandis que l'iniquité est un acte de renoncement aux biens supérieurs. De même, quand il s'agit du corps, une plaie accompagnée de douleur est préférable à une putréfaction sans douleur : ce qui constitue proprement la corruption. Cette corruption n'a pas été goûtée par le corps du Sauveur, et ainsi fut accomplie la prophétie : « Vous ne permettrez pas « que votre saint voie la corruption [2] ». Ne sait-on pas que ce corps a été perforé par les clous et transpercé par une lance ? Du reste, la corruption même du corps n'est possible qu'autant qu'il y a quelque bien à détruire.

[1] Exod. III, 14. — [2] Ps. XV, 10.

Si toute espèce de bien a disparu, la nature même a cessé d'être, et la corruption, par le fait, devient impossible.

CHAPITRE XXI.

ETYMOLOGIE DE L'EXPRESSION : MODIQUE.

Ce qui est petit, exigu, nous le désignons d'ordinaire par cette expression : modique ; et cela, parce qu'il y a encore un certain mode qui résiste, autrement cet objet n'existerait pas. Au contraire, ce qui prend des proportions trop grandes s'appelle immodique, immodéré, et ce trop constitue de lui-même une faute ; cependant, sous un Dieu qui a tout disposé avec poids, nombre et mesure [1], il est nécessaire que, même ces excès soient enchaînés dans un mode quelconque.

CHAPITRE XXII.

LE MODE SE TROUVE-T-IL EN DIEU DE QUELQUE MANIÈRE.

On ne saurait dire que le mode s'applique à Dieu, dans la crainte qu'on ne lui suppose une fin. Toutefois, ce serait un blasphème de soutenir que Dieu est immodéré dans son être, puisque c'est lui qui est la source du mode sans lequel rien ne pourrait exister. D'un autre côté, on ne peut pas dire que Dieu est modéré, en ce sens du moins qu'il aurait reçu le mode d'un être étranger. Il nous suffit donc de dire qu'il est le mode suprême, en entendant par là qu'il est le souverain bien. En effet, tout mode est un bien en soi ; d'où il suit que tout ce qui est modéré, modeste, modifié, mérite nos éloges. Nous prenons aussi quelquefois le mode dans le sens de fin ou de terme : c'est ainsi que nous disons qu'il n'y a aucun mode, quand il n'y a aucune fin ; souvent c'est là un titre d'éloges comme dans ces paroles : « Et son royaume n'aura pas de « fin [2] ». On pourrait dire également : Son règne n'aura pas de mode, en donnant à ce mot la signification de fin ou de terme ; car, dans son sens premier, il exprimerait l'absence complète de règne, puisque ce n'est pas régner que de régner sans mode.

[1] Sag. XI, 21. — [2] Luc, I, 33.

CHAPITRE XXIII.

POURQUOI DIT-ON UN MAUVAIS MODE, UNE MAUVAISE FORME, UN MAUVAIS ORDRE ?

On dit d'un mode, d'une forme, d'un ordre qu'ils sont mauvais, quand ils sont inférieurs à ce qu'ils devraient être, ou quand ils ne sont pas appliqués aux objets auxquels ils conviennent, ou qu'ils leur sont appliqués d'une manière inconvenante. Ainsi on dit de quelqu'un qu'il n'a pas agi suivant un bon mode, soit parce qu'il n'a pas fait ce qu'il devait, soit parce qu'il n'aurait pas dû agir de cette sorte en telle matière, soit parce qu'il a violé les règles de la convenance. En conséquence, il peut se faire qu'on lui reproche son acte, non pas à cause de l'acte en lui-même, mais uniquement parce qu'il ne lui a pas imprimé le mode convenable. De même, la forme peut paraître mauvaise, uniquement par comparaison avec une forme plus belle ou mieux proportionnée ; celle-là sera moindre, celle-ci sera plus grande, non pas quant à la masse, mais quant à la beauté. Elle peut aussi être défectueuse parce qu'elle n'aurait pas dû être appliquée à tel objet auquel elle ne convient pas : par exemple, il est indécent qu'un homme se promène nu dans une place publique, tandis qu'il est tout naturel de le voir nu dans un bain. Enfin l'ordre lui-même est mauvais, quand il est inférieur à ce qu'il devrait être ; qu'une chose soit moins ordonnée ou ordonnée autrement qu'il ne faut, cela suffit pour qu'elle paraisse désordonnée. Toutefois, partout où nous rencontrons un certain mode, une certaine forme, un certain ordre, nous pouvons affirmer qu'il y a là quelque bien, quelque nature ; au contraire, là où il n'y a aucun mode, aucune forme, aucun ordre, il n'y a non plus aucun bien, aucune nature.

CHAPITRE XXIV.

L'IMMUTABILITÉ DE DIEU PROUVÉE PAR L'ÉCRITURE.

Nous devons toujours chercher dans les saintes Ecritures le fondement à l'édifice de notre croyance et aux investigations de la raison ; de cette manière, ceux qui ont l'intelligence moins perspicace peuvent toujours s'appuyer sur l'autorité et mériter ainsi de comprendre. Quant à ceux qui ont l'intelligence plus développée, mais qui n'ont pas des

saintes lettres une connaissance suffisante, qu'ils se gardent bien de croire que nous comptons plus sur notre intelligence que sur les livres sacrés. Parlant donc de l'immutabilité de Dieu, le Psalmiste s'écrie : « Vous les « changerez et ils seront changés ; vous, au « contraire, vous êtes toujours le même [1] ». Nous lisons au livre de la Sagesse : « Elle « demeure en elle-même, et renouvelle toutes « choses [2] ». Saint Paul nous dit : « Gloire au « Dieu invisible, incorruptible [3] » ; saint Jacques : « Tout don excellent et parfait nous vient « d'en haut, du Père des lumières, en qui il « n'y a ni changement, ni obscurité du mo« ment [4] ». D'un autre côté, pour nous prouver que ce qui est engendré de Dieu est de la même nature que lui, le Sauveur nous dit : « Moi et mon Père nous ne sommes qu'un [5] ». Pour nous prouver que le Fils n'a été ni fait ni créé, mais qu'il a fait toutes choses, l'écrivain sacré s'exprime ainsi : « Au commence« ment était le Verbe, et le Verbe était en Dieu « et le Verbe était Dieu. Tout a été fait par lui, « et sans lui rien n'a été fait [6] » ; c'est-à-dire que rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui.

CHAPITRE XXV.

FAUSSE INTERPRÉTATION DE CES PAROLES : RIEN N'A ÉTÉ FAIT SANS LUI.

Que penser de l'extravagance de certains hérétiques qui veulent que le mot rien signifie quelque chose dans le sens positif, et en donnent pour raison que ce mot a été placé à la fin de la phrase? Quelque chose a été fait, disent-ils, et puisque quelque chose a été fait, le mot rien signifie ce quelque chose. Assurément le besoin de contredire leur a fait perdre le sens commun ; aussi ne peuvent-ils pas comprendre que cette proposition : « Sans lui il n'a été fait «rien», est identiquement la même que celle-ci : « Sans lui rien n'a été fait ». Prenons une autre forme, en donnant au mot rien un sens positif, remplaçons-le par le mot maison ; nous aurons alors : Sans lui fut faite la maison, ou, ce qui revient au même : Sans lui la maison fut faite. Laissons maintenant au mot rien son sens naturel de néant, et nous retrouvons l'identité de ces deux propositions : Sans lui rien n'a été fait ; sans lui il n'a été fait rien. Supposé qu'on demande à quelqu'un : Qu'avez-vous fait, et qu'il réponde : Rien ; que penserait-on d'un calomniateur qui lui dirait : Vous avez donc fait quelque chose, car le mot rien signifie quelque chose? Mais nous trouvons le Sauveur lui-même se servant de la même expression à la fin d'une phrase : « Et je n'ai « jamais rien dit secrètement [1] » ; qu'ils lisent donc et se renferment dans un profond silence.

CHAPITRE XXVI.

LES CRÉATURES TIRÉES DU NÉANT.

Dieu n'a pas engendré les créatures de sa propre substance, il les a faites par son Verbe, et pour les faire il ne s'est pas servi d'une matière préexistante, mais il les a tirées du néant ; voilà pourquoi l'Apôtre a dit : « Les « choses qui ne sont pas, Dieu les appelle « comme celles qui sont [2] ». Le passage suivant du livre des Macchabées est plus formel encore : « Je vous en prie, mon fils, regardez « le ciel, la terre et tout ce qu'ils renferment ; « voyez et sachez que rien de tout cela n'exis« tait et n'avait besoin d'être pour que Dieu nous « créât [3] ». Nous lisons au livre des psaumes : « Dieu dit, et tout a été fait [4] ». Il est donc évident que ce n'est pas de lui-même que Dieu a engendré tout ce qui existe ; il a tout créé par la puissance de sa parole et de son commandement. Si ce n'est pas de lui qu'il a tiré toutes choses, c'est donc du néant. Et en effet, où pouvait-il prendre ailleurs la matière de la création, puisque l'Apôtre dit clairement : « Tout est de lui, par lui et en lui [5] ».

CHAPITRE XXVII.

EXPLICATION DES PAROLES DE L'APÔTRE.

Ce mot : Tout est de Dieu, ne signifie pas que tout soit de la substance de Dieu ; ce qui est de sa substance est assurément de lui ; mais tout ce qui est de lui n'est pas pour cela de sa substance. Le ciel et la terre sont de lui parce qu'il les a créés, mais ils ne sont pas de lui en ce sens qu'ils sont de sa substance. Qu'un homme donne naissance à un fils et construise une maison : le fils et la maison sont de lui ; mais le fils est formé de sa propre substance, tandis que la maison est formée de terre et de bois. De plus, ces matériaux de construction lui sont nécessaires parce qu'il est homme et

[1] Ps. CI, 27. — [2] Sag. VII, 27. — [3] I Tim. I, 17. — [4] Jac. I, 17. — [5] Jean, X, 30. — [6] Id. I, 1-3.

[1] Jean, XVIII, 20. — [2] Rom. IV, 17. — [3] II Macch. VII, 28. — [4] Ps. CXLVIII, 5. — [5] Rom. XI, 36.

qu'en cette qualité il ne peut faire quoi que ce soit de rien ; quant à Dieu, de qui, par qui, en qui tout existe, il est tout-puissant et comme tel il n'avait besoin d'aucune matière préexistante pour créer l'univers.

CHAPITRE XXVIII.

LE PÉCHÉ EST L'ŒUVRE PROPRE DU PÉCHEUR.

Ces paroles : « Tout est de lui, par lui, en « lui », désignent à notre intelligence tout ce qui a une existence naturelle. Il n'en peut être ainsi du péché, qui vicie et détruit la nature; il ne peut donc être de Dieu, et un grand nombre de passages de la sainte Ecriture nous prouvent que le péché est l'œuvre propre de la volonté des pécheurs. Citons seulement ces paroles de l'Apôtre : « Vous donc « qui condamnez ceux qui le commettent et « qui le commettez vous-mêmes, pensez-vous « pouvoir échapper à la condamnation de Dieu? « Est-ce que vous méprisez les richesses de sa « bonté, de sa patience et de sa longue tolé- « rance ? Ne savez-vous pas que la bonté de « Dieu vous invite à la pénitence? Et cependant, « par votre dureté et par l'impénitence de votre « cœur, vous vous amassez un trésor de colère « pour le jour de la vengeance et de la mani- « festation du juste jugement de Dieu, qui « rendra à chacun selon ses œuvres [1] ».

CHAPITRE XXIX.

DIEU N'EST NULLEMENT SOUILLÉ PAR NOS PÉCHÉS.

Tout ce que Dieu a créé existe en lui, mais il ne suit pas de là qu'il soit souillé par le péché, car il a été dit : « Il atteint à toutes « choses par sa pureté, mais rien de souillé ne « peut arriver jusqu'à lui [2] ». En effet, nous avons prouvé que nécessairement Dieu est incorruptible et immuable : la conclusion évidente , c'est qu'il n'est accessible à aucune souillure.

CHAPITRE XXX.

DIEU AUTEUR DES BIENS INFIMES ET TERRESTRES.

Que Dieu seul soit le principe des biens les plus inférieurs, c'est-à-dire des biens terrestres et mortels, l'Apôtre le prouve clairement dans ce passage où il parle des membres de notre chair : « Car si un membre est glorifié, « tous les autres sont dans la joie; et si un « membre souffre, tous les autres partagent sa « douleur » ; il dit encore : « Dieu a disposé « chaque membre du corps comme il l'a voulu ; « Dieu a harmonisé le corps, donnant à celui « qui en manquait un plus grand honneur, « afin qu'il n'y eût pas de ruptures dans le « corps, et que les membres fussent épris les uns « à l'égard des autres d'une véritable sollici- « tude [1] ». Ce mode, cette forme et cet ordre que l'Apôtre admire dans le corps humain, vous pouvez les remarquer dans tous les animaux, les plus grands comme les plus petits ; voilà pourquoi toute chair est regardée comme un bien terrestre, quoique placée dans les rangs les plus inférieurs.

CHAPITRE XXXI.

IL APPARTIENT ÉGALEMENT A DIEU DE PUNIR ET DE PARDONNER.

Proportionner le châtiment à la faute est l'œuvre de Dieu et non des hommes; voilà pourquoi il est écrit : « O profondeur des ri- « chesses de la science et de la sagesse de « Dieu ! que ses jugements sont profonds et ses « voies insondables [2] ! » De même, que Dieu pardonne aux pécheurs convertis, c'est ce que prouve évidemment la mission du Sauveur sur la terre. Unissant notre humanité à sa divinité, c'est dans l'humanité qu'il avait revêtue dans le sein d'une femme, qu'il a daigné mourir pour nous. L'Apôtre exalte cet excès de la bonté et de l'amour de Dieu pour nous : « Dieu « a fait éclater son amour pour nous, en ce « que, alors même que nous étions encore « pécheurs, Jésus-Christ est mort pour nous « dans le temps marqué. Maintenant donc « que nous sommes justifiés par son sang, « nous serons, à plus forte raison, délivrés par « lui de la colère de Dieu. Car si, lorsque nous « étions ennemis de Dieu, nous avons été ré- « conciliés en lui par la mort de son Fils, à « plus forte raison, étant maintenant récon- « ciliés avec lui, nous serons sauvés par la « vie de ce même Fils [3] ». Voulant ensuite nous montrer qu'en faisant aux pécheurs condonation du châtiment qu'ils méritent, Dieu ne commet aucune injustice, le même Apôtre ajoute : « Que dirons-nous? est-ce que Dieu est « injuste en déposant sa colère [4] ? » Enfin, dans un autre passage il expose en peu de mots, et

[1] Rom. II, 3-6. — [2] Sag. VII, 24, 25.

[1] I Cor. XII, 26, 18, 24, 25. — [2] Rom. XI, 33. — [3] Id. V, 8-10. — [4] Id. III, 5.

la bonté et la sévérité de Dieu : « Vous voyez « donc la bonté et la sévérité de Dieu ; sa sé- « vérité contre ceux qui sont tombés dans le « péché, et sa bonté envers vous si vous per- « sévérez dans le bien [1] ».

CHAPITRE XXXII.

LE POUVOIR DE NUIRE VIENT DE DIEU.

Même le pouvoir de nuire ne peut venir que de Dieu. Voilà pourquoi nous lisons dans la Sagesse : « Les rois règnent par moi, « c'est par moi aussi que les tyrans pos- « sèdent la terre [2] ». L'Apôtre dit de même : « Toute puissance vient de Dieu [3] ». Job, pour justifier Dieu, ne craint pas de dire de lui « qu'il fait régner l'homme hypocrite, à cause « de la perversité du peuple [4] ». En parlant du peuple d'Israël, Dieu prononce cette terrible parole : « Je leur ai donné un roi dans ma « colère [5] ». Quelle injustice peut-il y avoir de la part de Dieu à donner aux méchants le pouvoir de nuire, puisqu'il ne se propose que d'éprouver la patience des bons et de punir l'iniquité des méchants ? En vertu de ce pouvoir donné au démon, Job fut éprouvé, pour que sa justice parût avec plus d'éclat [6] ; Pierre fut tenté pour être corrigé de sa présomption [7] ; Paul fut souffleté de peur qu'il ne cédât à l'orgueil [8], et Juda condamné à se pendre [9]. On ne peut donc reprocher à Dieu aucune injustice dans ce pouvoir de nuire qu'il accorde au démon; toutefois, comme dans l'exercice de ce pouvoir le démon se laisse diriger par sa volonté perverse, c'est cette volonté même que Dieu punit d'un châtiment éternel dans la personne du démon et des impies qui persévèrent dans ses voies ; c'est à eux qu'il sera dit : « Allez au feu éternel que mon « Père a préparé pour le démon et ses anges [10] ».

CHAPITRE XXXIII.

LES ANGES DEVENUS MAUVAIS PAR LE PÉCHÉ.

Dieu avait créé les anges dans un état de justice et de sainteté ; mais en péchant ils devinrent mauvais. De là ces paroles de saint Pierre : « Si Dieu n'a pas épargné les anges « devenus pécheurs, s'il les a enchaînés dans « une prison de ténèbres où il les conserve « pour les punir à l'heure du jugement [1] ». Cet Apôtre annonce clairement par là qu'un nouveau châtiment leur est réservé au jugement dernier ; et c'est de ce châtiment que parlait le Sauveur quand il disait : « Allez au « feu éternel qui a été préparé au démon et à « ses anges ». Ces démons subissent déjà les tourments de l'enfer dans ce lieu ténébreux qui leur sert de prison. Dès lors, quand leur séjour est désigné sous le nom de ciel, il ne faut pas entendre par là cette atmosphère supérieure où se jouent les étoiles, mais uniquement les basses régions où les oiseaux déploient leur vol ; de là leur nom : les oiseaux du ciel. Voilà pourquoi, parlant de ces anges mauvais contre lesquels il nous faut combattre sans relâche, si nous voulons vivre dans la piété, l'apôtre saint Paul les appelle : « Des esprits de malice « répandus dans l'air [2] ». Et pour que nous comprenions plus facilement qu'il ne s'agit pas ici des régions supérieures du ciel, il dit dans la même épître : « Selon le prince des « puissances de l'air, cet esprit qui exerce « maintenant son pouvoir sur les enfants de « l'incrédulité [3] ».

CHAPITRE XXXIV.

LA NATURE DU PÉCHÉ.

Le péché, à proprement parler, ne consiste pas à désirer des natures mauvaises, mais à abandonner les meilleures. Nous lisons dans l'Ecriture : « Toute créature de Dieu est bon- « ne [4] » ; dès lors tout arbre planté par Dieu dans le paradis terrestre était bon. Il suit de là qu'en touchant à l'arbre défendu, le véritable crime de l'homme n'a pas été de désirer une nature mauvaise ; s'il a péché, c'est en renonçant à ce qui était meilleur. En effet, le Créateur est un bien plus excellent que ne l'est toute créature sortie de ses mains ; ses ordres ne devaient donc pas être violés pour toucher à un fruit défendu, quoique bon ; en renonçant à un bien plus excellent, le bien de la créature devenait l'objet de ses désirs, et il y touchait malgré la défense de Dieu même. Aucun arbre mauvais n'avait donc été planté par le Créateur dans le paradis terrestre ; mais ce qui était un bien plus excellent que tous les autres, c'était Dieu lui-même qui défendait de toucher à tel arbre en particulier.

[1] Rom. XI, 22. — [2] Prov. VIII, 15. — [3] Rom. XIII, 1. — [4] Job, XXXIV, 30. — [5] Osée, XIII, 11. — [6] Job, I, II. — [7] Matt. XXVI, 31-35, 69-75. — [8] II Cor. XII, 7. — [9] Matth., XXVII, 5. — [10] Id. XXV, 41.

[1] II Pier. II, 4. — [2] Eph. VI, 12. — [3] Id. II, 2. — [4] 1 Tim. IV, 4.

CHAPITRE XXXV.

POURQUOI LA DÉFENSE FAITE A ADAM.

En formulant à l'homme cette défense, Dieu voulait lui faire sentir que l'âme raisonnable ne s'appartient pas à elle-même, mais qu'elle doit être soumise à Dieu, qu'elle reste dans l'ordre de son salut par l'obéissance, et qu'elle le corrompt par la révolte. Voilà pourquoi l'arbre objet de la défense était appelé : « L'arbre de la connaissance du bien et du « mal [1] ». En y touchant malgré la défense, l'homme devait subir le châtiment de son péché et éprouver par là quelle était la différence entre le bien de l'obéissance et le mal de la rébellion.

CHAPITRE XXXVI.

LE MAL VIENT DE L'ABUS DES CRÉATURES.

Personne ne poussera la folie jusqu'à soutenir qu'une créature de Dieu était digne de mépris, surtout quand il s'agit d'un arbre planté par lui dans le paradis terrestre. Peut-on même mépriser les ronces et les épines enfantées par la terre pour punir l'homme de son péché, et envoyées par Dieu pour rendre son travail plus amer? Ces plantes n'ont-elles pas leur mode, leur forme et leur ordre ? il suffit de les examiner à ce point de vue pour les trouver dignes d'éloge. Si donc elles deviennent des maux pour l'homme, c'est qu'elles devaient lui servir de châtiment pour son péché. Le péché, comme je l'ai dit, ne consiste donc pas à désirer une mauvaise nature, mais à renoncer à une nature plus excellente; c'est cette préférence même qui est un péché, et non la nature dont on abuse en péchant. Par conséquent, le mal vient uniquement de l'abus du bien. De là cette menace des rigueurs du jugement de Dieu, lancée par l'Apôtre contre ceux qui « ont servi et honoré « la créature de préférence au Créateur [2] ». Ce n'est pas la créature qu'il condamne ; la condamner ce serait faire injure à Dieu, mais ceux qui ont abusé du bien en renonçant à un bien supérieur.

CHAPITRE XXXVII.

DIEU TIRE LE BIEN DU MAL.

Si toutes les natures conservaient leur mode, leur forme et l'ordre qui leur est propre, le mal n'existerait pas. D'un autre côté, on peut vouloir abuser de ces biens, mais rien ne peut vaincre la volonté de Dieu qui sait, dans sa toute-puissance, faire entrer les pécheurs mêmes dans l'ordre général de la création. Si, par le déréglement de leur volonté, ils ont abusé des biens de la nature, Dieu dans sa justice infinie saura tirer le bien du mal en frappant de châtiments mérités ceux qui avaient embrassé la voie perverse de l'iniquité.

[1] Gen. II, 9. — [2] Rom. I, 25.

CHAPITRE XXXVIII.

L'ENFER EN SOI N'EST PAS UN MAL.

Ce feu éternel réservé pour le tourment des impies, par lui-même n'est pas un mal, car il a son mode, sa forme, son ordre, sans qu'aucune iniquité y ait porté la dépravation. Ce qui est un mal pour les damnés, c'est le châtiment dû à leurs péchés. La lumière qui nous éclaire est un tourment pour ceux qui ont mal aux yeux ; il ne suit pas de là cependant que la lumière soit une nature mauvaise.

CHAPITRE XXXIX.

EN QUEL SENS LE FEU DE L'ENFER EST-IL ÉTERNEL.

En disant que le feu de l'enfer est éternel, nous entendons uniquement qu'il ne finira jamais; ce n'est donc pas en ce sens que, comme Dieu n'a pas eu de commencement, ce feu n'en aurait pas eu davantage : il n'est donc pas éternel dans toute l'étendue de ce mot. De plus, quoique destiné à servir perpétuellement de châtiment aux pécheurs, il est soumis au changement par sa nature même. Au contraire, ce qui est véritablement éternel, non-seulement n'a pas eu de commencement et n'aura pas de fin, mais encore jouit d'une immutabilité réelle ; et à ce titre encore Dieu seul est éternel, car lui seul ne peut changer. Autre chose est de ne pas changer, malgré la possibilité où l'on est de changer, autre chose est de ne pouvoir changer. Ainsi nous disons de tel homme qu'il est bon ; cependant il est certain qu'il n'est pas bon de la bonté de Dieu même, car il est dit : « Personne n'est bon si « ce n'est Dieu [1] » ; notre âme est immortelle, cependant elle ne l'est pas comme Dieu dont il est écrit « qu'il a seul l'immortalité [2] » ; on dit de l'homme qu'il est sage, mais il ne

[1] Marc, X, 18. — [2] I Tim. VI, 16.

l'est pas comme Dieu dont il est dit : « A Dieu « seul sage [1] » ; de même enfin, quand nous disons du feu de l'enfer qu'il est éternel, nous déclarons qu'il n'est pas éternel dans le même sens que Dieu, à qui seul appartient la véritable éternité dans toute l'extension et la portée du mot.

CHAPITRE XL.

RIEN NE PEUT NUIRE A DIEU.

La foi catholique, la saine doctrine, la vérité même, bien comprise, nous enseignent que personne ne peut nuire à la nature de Dieu, que cette nature ne peut nuire injustement à personne, et enfin que personne ne nuit sans en recevoir le châtiment. Ecoutons l'Apôtre : « Celui qui nuit subira le même « châtiment ; car en Dieu il n'y a aucune ac- « ception des personnes [2] ».

CHAPITRE XLI.

ERREURS MANICHÉENNES SUR LA NATURE DU BIEN ET DU MAL.

Quand donc les Manichéens consentiront-ils à peser sérieusement ces considérations sans aucun parti pris de justifier leur erreur, et sans fouler aux pieds la redoutable majesté de Dieu ? Alors du moins ils cesseraient leurs blasphèmes criminels, ils comprendraient toute la folie d'un système qui suppose deux natures indépendantes et éternelles : l'une bonne, qu'ils appellent Dieu ; et l'autre mauvaise, que Dieu n'a pas créée. Quelle n'est donc pas l'erreur, la folie, disons le mot, l'absurdité qui les aveugle, puisqu'ils ne voient pas que dans ce qu'ils appellent le souverain mal par nature, ils supposent des biens en grand nombre : la vie, la puissance, la santé, la mémoire, l'intelligence, l'harmonie, la force, la richesse, le sentiment, la lumière, la douceur, la mesure, le nombre, la paix, le mode, la forme et l'ordre ? Au contraire, dans ce qu'ils appellent le souverain bien, ils supposent une multitude de maux : la mort, la maladie, l'oubli, la folie, la perturbation, l'impuissance, la pauvreté, la sottise, l'aveuglement, la douleur, l'iniquité, la honte, la guerre, l'intempérance, la difformité, la perversité. Ils soutiennent, par exemple, que les princes des ténèbres ont vécu dans leur nature, et que dans leur royaume ils ont eu la santé, la mémoire et l'intelligence ; car ils supposent que le prince des ténèbres a prononcé une harangue telle que, sans le secours d'une grande mémoire et d'une vive intelligence, il n'aurait pu ni la débiter ni être compris par ses auditeurs ; ils ajoutent qu'il y avait une harmonie parfaite entre leur âme et leur corps, qu'ils régnèrent par l'éclat de la puissance, qu'ils possédèrent d'immenses richesses, qu'ils avaient des yeux pour percevoir la lumière naturelle et dont la perspicacité était immense ; que ces yeux cependant avaient besoin de lumière pour voir ; et de là vient qu'ils ont reçu le nom de lumières ou flambeaux ; qu'ils ont joui de toute la suavité du bonheur, et qu'ils avaient des membres et des habitations déterminées. Il faut même avouer qu'il y avait là quelque beauté, car autrement ils ne se seraient pas épris d'amour pour leurs mariages, et les parties de leur corps n'auraient conservé aucune harmonie ; ce n'est même qu'à cette condition qu'ils peuvent donner un caractère de probabilité à toutes les suppositions délirantes auxquelles ils s'abandonnent sur cette matière. De même il y fallait la paix, autrement l'autorité du prince aurait été méprisée. Il y fallait un certain mode ; autrement il n'y aurait eu entre eux aucune société possible ni pour agir, ni pour manger, ni pour boire, ni pour persécuter, ni pour faire toute autre chose ; d'ailleurs, sans un mode quelconque il n'aurait pu y avoir aucune forme déterminée, et c'est le contraire qui résulte de la description qu'ils nous font de leur vie et de leurs actes. Il y fallait une forme, car sans elle aucune qualité naturelle ne saurait exister. Il y fallait un ordre, car sans cela on ne trouve plus ni maîtres pour commander, ni sujets pour obéir, ni harmonie dans les êtres vivants, ni convenance dans la disposition des membres, ni par là même possibilité d'agir. Quant à la nature de Dieu, ou ils la supposent morte, ou je ne vois plus à quoi Jésus-Christ est venu apporter le bienfait de la résurrection. Si elle n'est pas malade, qu'est-ce que Jésus-Christ guérit ? Si elle n'a rien oublié, pourquoi le Sauveur lui rappelle-t-il ? Si elle n'est pas ignorante, pourquoi ses enseignements ? Si elle n'est pas troublée, pourquoi la réintégrer ? Si elle n'est pas vaincue et captive, pourquoi la délivrer ? Si elle n'est pas dans le besoin, pourquoi venir à son secours ? Si elle n'a pas perdu

[1] Rom. XVI, 27. — [2] Coloss. III, 25.

le sentiment, pourquoi lui rendre la vigueur? Si elle n'est pas aveugle, pourquoi l'éclairer? Si elle n'est pas dans la douleur, pourquoi lui rendre la joie ? Si elle n'est pas portée au mal, pourquoi la corriger par des préceptes ? Si elle n'est pas souillée, pourquoi la purifier? Si elle n'est pas en guerre, pourquoi lui promettre la paix ? Si elle n'est pas immodérée, pourquoi lui imposer le frein de la loi ? Si elle n'est pas difforme, pourquoi la réformer ? Si elle n'est pas pervertie, pourquoi l'amender? Tous ces fruits de salut apportés par Jésus-Christ ne s'appliquent nullement à cette nature que Dieu a faite, et que son libre arbitre a dépravée par le péché, mais bien à cette nature, à cette substance de Dieu, qui n'est autre chose que Dieu lui-même. Se peut-il une erreur plus grossière ?

CHAPITRE XLII.

BLASPHÈMES MANICHÉENS CONTRE LA NATURE DE DIEU.

A quoi pourrait-on comparer ces blasphèmes? Les autres sectes les plus perverses n'ont rien imaginé de semblable. Et cependant si nous envisageons le manichéisme à un autre point de vue dont nous n'avons pas encore parlé, nous trouvons que ces blasphèmes contre la nature de Dieu révèlent un caractère plus grand encore de perversité et d'horreur. En effet, ils ne craignent pas de soutenir qu'un certain nombre d'âmes, formées de la substance et de la nature même de Dieu, sont enchaînées pour l'éternité dans le gouffre horrible des ténèbres, non pas pour s'être abandonnées volontairement au péché, mais parce qu'elles ont été vaincues et opprimées par la nation des ténèbres, nature essentiellement mauvaise qu'elles étaient venues combattre, non pas volontairement, mais pour obéir aux ordres de leur père. Quel crime! quelle audace incroyable! se peut-il que Dieu soit l'objet d'une telle croyance, d'un tel langage, d'une semblable doctrine ? Les pressez-vous de se justifier, ils se précipitent en aveugles sur des affirmations plus criminelles encore, ils soutiennent que si la nature de Dieu, bonne par elle-même, devient victime de si grands maux, c'est par suite de son mélange avec la nature mauvaise. Abandonnée à elle-même elle ne serait jamais devenue la victime de toutes ces infortunes. A ce prix une nature incorruptible ne méritera nos éloges que parce qu'elle ne se nuit pas à elle-même, et non parce qu'elle serait hors d'atteinte de la part de quiconque voudrait la frapper. De plus, si la nature des ténèbres a nui à la nature de Dieu, la nature de Dieu a nui à la nature des ténèbres. Ce sont donc là deux maux qui se combattent réciproquement; encore faut-il remarquer que la nation des ténèbres a été la moins coupable : car si elle a nui, elle a nui sans le vouloir ; ce qu'elle se proposait, ce n'était pas de nuire, mais de jouir du bien de Dieu. Au contraire, Dieu voulait anéantir cette nation rivale ; c'est du moins ce que Manès affirme clairement dans la lettre de son Fondement ruineux. Il venait de dire: « Ainsi fut fondé son glorieux empire sur la « terre de lumière et de bonheur, en sorte « que rien au monde ne peut ni l'ébranler ni « le détruire ». Puis, oubliant ces paroles, il ajoute presque aussitôt: « Le Père de la lumière « bienheureuse, prévoyant la ruine immense « qui devait surgir du sein des ténèbres et « menacer son règne de bonheur, comprit « qu'il fallait leur opposer une puissance im- « posante, capable de détruire la race des téné- « bres, afin qu'après cette destruction les habi- « tants de la lumière pussent jouir d'un repos « éternel ». Voilà donc que Dieu craint pour son empire le ravage et la destruction. Comment alors cet empire était-il fondé sur une terre brillante et heureuse, à tel point qu'il ne pouvait être ni ébranlé ni renversé par personne ? Mû par la crainte, le voilà qui entreprend de nuire à la nation voisine ; il multiplie les efforts pour la détruire, afin de procurer aux habitants de la lumière un repos éternel. Pourquoi ne pas ajouter : et un esclavage éternel ? Est-ce que ces âmes fixées pour jamais dans le gouffre des ténèbres, n'habitaient pas ce royaume de lumière ? n'est-ce pas d'elles qu'il a dit qu' « elles avaient été « condamnées à errer loin de leur nature « lumineuse ? » Il était ainsi forcé d'avouer qu'elles avaient péché par l'effet de leur libre volonté, lui qui ne voit dans le péché que le résultat de la coaction exercée par la nature contraire. Il prouve ainsi qu'il ne sait pas ce qu'il dit ; je me le représenterais volontiers comme renfermé lui-même dans le gouffre de ténèbres dont il a le mérite de l'invention, et dont il cherche inutilement à sortir. Mais libre à lui de débiter ses mensonges aux

malheureux qu'il a séduits, et qui ont pour lui plus de respect qu'ils n'en ont pour Jésus-Christ; ce n'est pas trop de leur vendre ses fables, aussi ennuyeuses que sacriléges, moyennant quelques témoignages d'adoration. Je lui laisse toute son éloquence: libre à lui d'enchaîner la nation des ténèbres dans un cachot ténébreux, sauf à enchaîner au dehors la nature de lumière, à laquelle il promet un repos perpétuel, après la destruction de son ennemi. Dans une telle condition, est-ce que le châtiment de la lumière n'est pas plus cruel que celui des ténèbres? est-ce que la nature divine n'est pas punie plus rigoureusement que la nation ennemie? Celle-ci, sans doute, est plongée dans les ténèbres, mais il est dans sa nature d'habiter les ténèbres; quant à ces âmes, qui n'ont d'autre nature que la nature même de Dieu, et qui, dit-il, n'ont pu entrer dans ce royaume pacifique, elles seront donc privées de la vie et de la liberté de la lumière sainte, et fixées pour toujours dans ce gouffre d'horreur! Voici, sur ce sujet, les paroles mêmes de Manès : « Ces mêmes âmes adhéraient aux objets « qu'elles avaient aimés; rejetées pour tou« jours dans ce gouffre de ténèbres, elles « cherchaient encore à en sortir par leurs « mérites ». La volonté ne jouit donc pas du libre arbitre? Voyez jusqu'à quel point cet insensé ignore ce qu'il avance, comme par ses contradictions il se fait à lui-même une guerre plus cruelle que celle même qu'il déclare au dieu de la nation des ténèbres. Si les âmes de la lumière sont damnées parce qu'elles ont aimé les ténèbres, quelle injustice de damner la nation des ténèbres, qui a si ardemment aimé la lumière! Oui, dès le commencement la nation des ténèbres a ardemment aimé la lumière ; puisqu'elle voulait la posséder, pouvait-elle avoir la volonté de l'éteindre? Au contraire, la nature de lumière a voulu détruire les ténèbres ; à peine vaincue, elle les a aimées. Je vous donne le libre choix: Son amour pour les ténèbres lui était-il imposé par une invincible nécessité, ou procédait-il d'une volonté libre? Dans le premier cas, pourquoi est-elle damnée? Dans le second, comment expliquer une telle iniquité dans la nature de Dieu? Si la nature de Dieu a subi la nécessité d'aimer les ténèbres, elle a donc été vaincue et non victorieuse ; si cet amour a été de sa part parfaitement volontaire, pourquoi dès lors ne pas attribuer ouvertement la volonté de pécher à la lumière que Dieu a engendrée, plutôt qu'à la nature qu'il a tirée du néant?

CHAPITRE XLIII.

LA NATURE DE DIEU ACCUSÉE PAR LES MANICHÉENS.

Si nous parvenons à prouver que, même avant le mélange du mal, inqualifiable folie à laquelle cependant ils n'hésitent pas à ajouter foi, la nature même de la lumière se trouvait entachée de grands maux, que pourrons-nous ajouter à d'aussi horribles blasphèmes? D'abord, avant de combattre, elle subit la dure et inévitable nécessité de faire la guerre ; n'était-ce pas là déjà un bien grand mal, quand il n'y avait encore eu aucun mélange du mal? Pourrait-il m'expliquer cette effrayante contradiction? Si la nécessité n'est pour rien dans ce phénomène, toute la responsabilité doit peser sur la volonté ; mais encore ne puis-je pas comprendre un Dieu qui veut nuire à sa propre nature, quand aucun ennemi ne pouvait l'atteindre; un Dieu qui pousse la cruauté jusqu'à mêler au mal sa propre nature, sauf par la suite à en purifier une partie d'une manière honteuse, et à damner injustement l'autre partie? C'est là cependant le triste effet d'une volonté criminelle, barbare et cruelle, et cela avant d'avoir été mêlée à la nation contraire! Ce Dieu ignorait-il donc que ses membres s'éprendraient d'amour pour les ténèbres, et qu'ils se poseraient en ennemis de la sainte lumière, c'est-à-dire en ennemis non-seulement de leur Dieu, mais encore du Père qui les avait engendrés? Mais alors comment expliquer en Dieu cette affreuse ignorance avant qu'il eût subi aucun mélange avec la nation des ténèbres? Admettez-vous que rien ne lui était caché? j'en conclurai alors qu'il était victime d'une éternelle cruauté, puisqu'il contemplait d'un œil tranquille la future souillure et la future damnation qui attendait sa nature; s'il en souffrait à l'avance, il était donc éternellement malheureux. D'un côté comme de l'autre, comment m'expliquerez-vous un mal aussi grave dans le souverain bien, avant tout mélange avec le souverain mal? Attribuerez-vous cette ignorance uniquement à la partie de sa nature qui est enchaînée dans le gouffre éternel? Cette partie appartenait à la nature de Dieu ; donc il pou-

vait y avoir une ignorance éternelle dans la nature de Dieu. Le savait-elle ? alors de toute éternité elle était malheureuse. Encore une fois, comment un si grand mal avant qu'elle eût été mêlée à la nation des ténèbres ? Mais peut-être qu'elle était dans toute la joie de la charité, parce que le châtiment qu'elle devait subir procurerait un éternel repos aux habitants de la lumière ? Pour peu que l'on comprenne l'horreur d'un tel langage, on ne peut que le frapper d'anathème. Et encore, si en faisant preuve d'un tel amour, elle ne devait pas elle-même devenir l'ennemie de la lumière ; oubliant un instant qu'il s'agit de la nature de Dieu, on pourrait la louer, comme on applaudit à tout homme qui, pour sauver sa patrie, se condamne volontairement à tel mal, pourvu que ce mal ne soit que pour un temps et non pas éternel. Or, il n'en est pas ainsi dans la question qui nous occupe, car c'est pour l'éternité que cette nature, la nature même de Dieu, est enchaînée dans le gouffre des ténèbres. Libre donc à vous de supposer en Dieu cette joie, mais avouez du moins que cette joie est uniquement criminelle et horriblement sacrilége, si elle doit avoir pour effet en Dieu d'aimer les ténèbres et de devenir l'ennemi de la sainte lumière. Comment donc expliquer un si grand mal avant que la nature de Dieu eût été mêlée à la nation ennemie ? Attribuer tant de biens au souverain mal, et de si grands maux au souverain bien qui est Dieu, n'est-ce pas là une absurdité aussi impie que criminelle, et qui soulève de dégoût le cœur le plus insensible ?

CHAPITRE XLIV.

TURPITUDES INCROYABLES IMAGINÉES EN DIEU PAR MANÈS.

Nous savons qu'ils enseignent que la partie de la nature de Dieu a été mêlée au ciel, à la terre, aux choses souterraines, corporelles, sèches et humides, à toutes les chairs, à toutes les semences d'arbres, d'herbes, d'hommes et d'animaux. Nous catholiques nous enseignons que Dieu est présent partout et en tout par sa puissance divine, pour tout administrer et tout gouverner seulement nous le croyons évidemment dégagé de toute union substantielle avec les choses créées, à plus forte raison, nous déclarons qu'il n'en reçoit aucune souillure, aucune tache, aucune corruption. Pour eux, au contraire, la substance divine a été enchaînée, opprimée, souillée, et elle obtient sa délivrance, sa liberté, sa purification, non-seulement par la course du soleil et de la lune et par les forces de la lumière, mais aussi par ses élus. De semblables erreurs, de telles turpitudes aussi sacriléges qu'incroyables, loin d'être acceptées, ne peuvent être décrites et répétées sans soulever une horreur profonde. Comment parler sans frémir de ces forces de la lumière, successivement transformées en figures d'hommes superbes et de femmes ravissantes opposées les unes aux autres ; de cette vie, de ce contact résulte l'affreux bouillonnement de toutes les passions, de la plus grossière concupiscence. De ce foyer incandescent la nature de Dieu s'écoule et s'échappe par la génération ; c'est cette délivrance qui constitue sa purification, purification plus honteuse assurément que la souillure elle-même [1]. Croira-t-on jamais, non-seulement qu'il en soit ainsi, mais que de telles horreurs puissent être écrites et répétées ! Et ces Manichéens, qui craignent de lancer l'anathème à Manès et à sa doctrine, n'hésitent pas à croire en Dieu des actions aussi repoussantes, des œuvres aussi criminelles !

CHAPITRE XLV.

TURPITUDES JUSTEMENT ATTRIBUÉES AUX MANICHÉENS.

Voyons ensuite comment cette purification de la nature de Dieu s'opère par le moyen des élus. Cette substance, disent-ils, est enchaînée dans tous les aliments ; que les élus, les initiés absorbent ces aliments, qu'ils les mangent ou les boivent, la haute sainteté qu'ils pratiquent devient l'arme infaillible avec laquelle ils mettent en liberté cette malheureuse nature de Dieu jusqu'alors tristement enchaînée. Ces misérables ne voient donc pas les horribles conséquences que l'on tire contre eux de leur propre doctrine ; ils s'abritent, il est vrai, derrière des dénégations, mais ces dénégations ne sont rien tant qu'ils n'ont pas anathématisé Manès et cessé d'être Manichéens. Si, comme ils le disent, la partie de Dieu est liée à toutes les semences, et qu'elle soit purifiée par la man-

[1] Et cependant de telles abominations, décrites avec complaisance, se lisent dans le livre septième du Trésor, car c'est de ce titre qu'ils décorent l'écrit de Manès où il a consigné tous ces blasphèmes d'impureté et d'audace. Nous renonçons à présenter à nos lecteurs le texte même que nous venons d'analyser, le cœur se soulève de dégoût et d'indignation devant de telles impudicités commises par la nature même de Dieu.

ducation des élus, comment ne pas conclure qu'ils font eux-mêmes ce que le Trésor attribue aux vertus du ciel et aux princes des ténèbres? Ne disent-ils pas, en effet, que leur corps a été formé par la nation des ténèbres, et qu'en lui se trouve enchaînée cette substance vitale, qui n'est autre qu'une partie de la substance même de Dieu? Il faut délier cette nature, il faut la purifier par la manducation, ce sont eux-mêmes qui l'avouent; que l'on juge alors des horribles conséquences qui découlent nécessairement de semblables principes!

CHAPITRE XLVI.

CRIMINELLE DOCTRINE DE LA LETTRE FONDAMENTALE.

Les Manichéens soutiennent également qu'Adam, le premier homme, a été créé par les princes des ténèbres, mais que dans cette création ils ont agi de manière à ne pas laisser s'échapper la lumière qui était en eux. En effet, dans la Lettre fondamentale ils nous représentent le père du premier homme, le prince des ténèbres siégeant au milieu des autres princes et leur adressant les paroles suivantes que Manès nous a conservées : « Que « vous semble-t-il de cette grande lumière « qui commence à briller? Voyez comme elle « agite le pôle, comme elle ébranle une mul- « titude de puissances! Il m'a donc paru con- « venable de vous demander tout ce que vous « possédez de lumière; alors de ce héros qui « nous a apparu dans toute sa gloire, je re- « produirai l'image, et c'est par cette image que « nous pourrons régner un jour, quand nous « serons délivrés des ténèbres. Après une mûre « délibération sur ces paroles, ils proclamèrent « la justesse et l'équité de la demande qui leur « était faite. En effet, ils ne pouvaient pas « espérer qu'ils conserveraient toujours cette « lumière; ils crurent donc plus convenable « de l'offrir spontanément à leur chef, comp- « tant bien qu'ils pourraient ainsi régner un « jour. Maintenant voyons comment ils se dé- « pouillèrent de la lumière qu'ils possédaient. « Toutes les divines Ecritures, toutes les révé- « lations célestes sont pleines de l'explication « de ce mystère. Il est du reste très-facile de « comprendre comment les sages ont reçu « cette connaissance, puisqu'elle jaillit d'elle- « même à l'esprit de celui qui se livre atten- « tivement à cette étude ». Manès entre ici dans des détails que la pudeur nous défend de reproduire. Cette assemblée des princes des ténèbres est formée, comme nous le disions plus haut, d'hommes superbes et de femmes ravissantes. Une scène d'horrible corruption se produit. Le prince des ténèbres dévore avidement le produit de ce libertinage; ainsi repu, il s'approche de sa propre femme et rejette ainsi tous les maux qu'il s'était incorporés par son horrible manducation, en y ajoutant ceux qu'il possédait auparavant. Tel est le moyen par lequel se formèrent toutes les images des choses célestes et terrestres; voilà comment l'univers se peupla d'habitants.

CHAPITRE XLVII.

MANÈS COMMANDE LA PERPÉTRATION DE CES HORREURS.

O monstruosité criminelle! ô affreuse ruine de toutes les âmes trompées et séduites! Je laisse de côté les hontes infligées à la nature de Dieu dans ce triste esclavage; mais, du moins, que tous ces malheureux qui se sont laissé prendre aux séductions empoisonnées de l'erreur, veuillent donc bien réfléchir un instant; s'ils admettent que c'est par la génération que la partie de Dieu se trouve enchaînée, s'ils croient que cette partie n'est délivrée et purifiée que par la manducation, qu'ils acceptent la rigoureuse conséquence de cette erreur, qu'ils ne se contentent plus de la manducation du pain et des légumes, car ils affectent extérieurement de ne se nourrir que de ces substances, et qu'ils délivrent et purifient la partie de Dieu partout où elle se trouve enchaînée, qu'ils ne reculent pas devant les conséquences de la génération. On cite en effet des Manichéens qui, devant les tribunaux, en Paphlagonie et même dans les Gaules, n'ont pas rougi d'avouer publiquement qu'ils étaient fidèles à leur doctrine jusque dans ses dernières conséquences. Quand on leur demandait sur l'autorité de quel livre ils s'appuyaient, ils citaient le Trésor et en particulier le passage dont j'ai parlé plus haut. Quant à nos Manichéens plus discrets et plus prudents, si on leur fait cette objection, ils ont une réponse toute stéréotypée; ils disent qu'un malheureux du nombre de leurs élus, poussé sans doute par la jalousie et par la haine, a formé un schisme et imaginé cette infâme hérésie. Admettons, s'ils le

veulent, qu'ils ne se livrent pas à ce comble de la dégradation; mais qu'ils conviennent aussi que ceux qui s'y livrent ne font que mettre en pratique la doctrine de leurs propres écrits. S'ils ont horreur du crime, qu'ils brûlent donc leurs livres; mais s'ils les conservent et qu'ils soient conséquents avec eux-mêmes, ils se trouvent forcés de le commettre; si malgré cela ils ne le commettent pas, j'en conclus qu'ils valent mieux que leurs livres. Mais voici qu'on leur pose le dilemme suivant: Ou purifiez la lumière de toutes les semences qui la renferment, et ne reculez devant aucune des infamies que vous affirmez ne pas commettre, ou lancez l'anathème contre Manès, qui affirme que la nature de Dieu se trouve dans toutes les semences, qu'elle est enchaînée par la génération, et qu'elle se trouve purifiée toutes les fois qu'elle est assez heureuse pour devenir l'aliment des élus. A cela que peuvent-ils répondre? à quelles tergiversations auront-ils recours? comment ne pas admettre ou qu'il faut anathématiser la doctrine, ou consommer les horreurs qu'elle commande? J'ai rappelé précédemment les maux intolérables qu'ils supposent dans la nature de Dieu, et qui l'ont placée dans la nécessité de faire la guerre. J'en ai conclu ou que Dieu était dans une ignorance absolue, seul moyen d'expliquer son éternelle sécurité, ou qu'il était en proie à une douleur et à des alarmes éternelles, dans l'attente du triste moment où arriveraient, pour une partie de lui-même, la corruption du mélange et les chaînes de la damnation éternelle. J'ai dit que la guerre éclata, mais que la substance de Dieu devint captive, opprimée, souillée; qu'après une fausse victoire elle sera éternellement fixée à un horrible globe de ténèbres, et séparée pour toujours de la félicité dont elle jouissait à son origine. Or, tous ces maux, quelque repoussants qu'ils soient, ne me paraissent rien en comparaison de toutes ces turpitudes que je viens de décrire.

CHAPITRE XLVIII.

AUGUSTIN DEMANDE A DIEU LA CONVERSION DES MANICHÉENS.

Seigneur, Dieu de toute patience, de toute miséricorde et de toute vérité [1]; vous qui faites lever votre soleil sur les bons et sur les méchants, qui faites tomber la rosée du ciel sur les justes et sur les coupables [2]; qui ne voulez pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive [3]; qui appelez les coupables à faire pénitence, à renoncer à leur méchanceté et à croire en vous [4]; qui par votre longanimité invitez au repentir, quoique un trop grand nombre s'amassent un trésor de colère pour le jour de la vengeance et de la révélation du dernier jugement où vous rendrez à chacun selon ses œuvres [5]; qui, le jour où l'homme renonce à son iniquité pour se jeter dans les bras de votre miséricorde et de votre vérité, oubliez toutes ses iniquités [6]; puisque vous avez inspiré à mon ministère de réfuter cette erreur aussi horrible que criminelle, accordez-moi la grâce d'arracher tous ces pécheurs à l'iniquité, comme beaucoup d'autres ont déjà retrouvé l'innocence, soit dans le saint baptême, soit dans le sacrifice d'un esprit confus et d'un cœur contrit et humilié [7]. Que les douleurs de la pénitence leur obtiennent la rémission des péchés et des blasphèmes qu'ils ont commis contre vous, sans savoir ce qu'ils faisaient. Telle est l'efficacité de votre miséricorde, telle est la vérité de votre baptême, telle est la puissance des clefs du royaume des cieux, confiées par vous à votre sainte Eglise, que nous ne devons jamais désespérer de ces pécheurs pendant que votre patience les conserve en ce monde. Ils peuvent comprendre encore quel crime c'est d'avoir de vous de telles idées, de tenir sur vous un semblable langage; ils peuvent reconnaître qu'ils ne sont retenus dans cette erreur déplorable que par des intérêts, des habitudes, des liens temporels et terrestres; faites donc que, frappés de vos reproches et de vos menaces, ils se réfugient dans l'immensité infinie de votre bonté, et qu'ils foulent aux pieds toutes les séductions charnelles pour s'assurer la vie céleste et le bonheur éternel.

[1] Ps. CII, 8. — [2] Matt. V, 45. — [3] Ezéch. XXXIII, 11. — [4] Sag. XII, 2. — [5] Rom. II, 4-6. — [6] Ezéch. XVIII, 21. — [7] Ps. L, 19.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

LETTRE

De Sécundinus à Augustin.

I. Je rends grâces à l'ineffable et auguste Majesté, à son Fils unique, Roi de toutes les lumières, Jésus-Christ, et au Saint-Esprit, qui m'ont donné occasion d'offrir en toute sécurité mes hommages à votre haute sainteté, que je proclame digne de toutes mes louanges et de tous mes respects. Quoi de plus juste ? Ces trois personnes de la Trinité ne sont-elles pas pour nous le gage assuré de la possession de tous les biens et de l'éloignement de tous les maux ? ne servent-elles pas de protection infaillible à votre bienveillance ? ne nous arrachent-elles pas au mal, non pas à ce mal qui n'est rien ou qui est le fruit des factions et des passions humaines, mais à ce mal dont nous sommes menacés pour l'avenir ? Malheur à celui qui s'exposera à en devenir la victime ! Pour vous, je le proclame en toute sincérité, vous méritez d'obtenir ces bienfaits de leur part, de trouver en elles l'aliment éternel de la vérité qui vous éclaire, et le flambeau toujours brillant placé sur le chandelier de votre cœur, pour assurer la possession de votre trésor contre les dilapidations du futur ennemi. Que ces personnes sacrées préservent de toute ruine la demeure que vous avez édifiée, non pas sur le sable de l'erreur, mais sur le roc de la science ; qu'elles éloignent de nous cet esprit cruel qui inspire aux hommes la crainte et la perfidie afin de détourner les âmes de l'étroit sentier tracé par le Sauveur, et qui souffle sa rage à ces princes contre lesquels, dans son épître aux Ephésiens, l'Apôtre avoue qu'il eut à soutenir un rude combat. Voici ses paroles : « Ce n'est ni la chair ni le sang « que nous avons à combattre, mais les princes, « les puissances et les esprits d'iniquité répan- « dus dans les airs [1] ». Quoi de plus naturel ? Si l'on prend les armes, n'est-ce pas contre celui qui est armé, qui marche déjà au combat ? Les corps des hommes, telles sont les armes du péché, comme celles de la justice ce sont les préceptes salutaires [1]. Telle est la doctrine de Paul, telle est aussi celle de Manès.

II. Dans ce combat il ne s'agit donc pas des armes, mais des esprits qui s'en servent. L'enjeu de cette guerre, ce sont les âmes. Au milieu des combattants est placée l'âme à laquelle, dès le commencement, sa propre nature a donné la victoire. Si elle prête main-forte à l'esprit des vertus, elle possédera avec lui la vie éternelle et le royaume auquel le Sauveur nous appelle. Mais si elle se laisse entraîner par l'esprit des vices, si elle consent à ses séductions, et qu'après ce consentement elle fasse pénitence, elle obtiendra le pardon de ces souillures. En effet, elle subit, malgré elle, les conséquences de son mélange avec la chair. Mais si, après avoir acquis la connaissance d'elle-même, elle consent au mal, elle ne s'arme pas contre l'ennemi, son péché devient l'œuvre de sa volonté propre. Vient-elle à rougir de nouveau de ses erreurs, elle trouve l'Auteur des miséricordes lui ouvrant son sein pour la recevoir. En effet, ce ne serait point parce qu'elle a péché qu'elle serait punie, mais parce qu'elle ne s'est pas repentie de son péché. Mais si elle quitte la vie sans avoir reçu le pardon de son péché, elle est impitoyablement repoussée, comparée à la vierge folle placée à la gauche du souverain Juge, chassée par le Seigneur du festin des noces, à cause des souillures de son vêtement, et précipitée dans ce lieu où il y aura des pleurs, des grincements de dents et les tourments du feu allumé dès le commencement pour le démon et ses anges. Ce feu, ou vous conviendrez dans votre prudence qu'il a été allumé par l'archange, ou qu'il n'est rien. Pourquoi donc les justes régneront-ils ? Pourquoi les Apôtres et les martyrs seront-ils couronnés ? Est-ce parce qu'ils n'ont vaincu que le néant ? O quelle déception pour la

[1] Ephés. VI, 12.

[1] Rom. VI, 13.

puissance du vainqueur quand on proclame l'impuissance absolue de l'adversaire ! Changez d'avis, je vous en prie, dépouillez la perfidie de la race carthaginoise ; vous n'avez quitté la vérité que sous les coups de la crainte, revenez-y franchement, et ne cherchez pas d'excuses dans de honteux mensonges.

III. Avec ma faible intelligence de romain, j'ai lu les écrits de votre grandeur ; vous y montrez autant de colère contre la vérité, qu'Hortensius en montrait contre la philosophie. Avec un regard prompt et un esprit inquiet j'ai lu et relu, et partout j'ai reconnu l'habile orateur et presque le dieu de l'éloquence ; mais nulle part je n'ai trouvé le chrétien niant tout, n'affirmant rien. Avouez que vous auriez dû montrer plus de science et moins de loquacité. Que votre sainteté me permette de le lui dire franchement : il m'a paru, bien plus je suis certain, que jamais vous n'avez été manichéen, que dès lors vous n'avez pu connaître les mystères du secret, et que sous le nom de Manès vous attaquez uniquement Annibal et Mithridate. D'un autre côté, je suis assuré que le palais d'Aniciana brille moins par l'éclat et la richesse de ses marbres, que vos écrits ne brillent par leur éloquence. Si vous aviez consacré ce talent prodigieux à la défense de la vérité, vous auriez été le plus bel ornement de notre société. De grâce, ne luttez pas contre votre nature, ne soyez pas cette lance de l'erreur avec laquelle on perce encore la poitrine du Sauveur. Ne voyez-vous pas qu'il a été crucifié dans le monde tout entier et dans toute âme, quoique cette âme n'ait jamais eu de motif de s'irriter contre la nature ? Vous donc qui tirez d'elle votre existence, déposez, je vous prie, ces vaines accusations, oubliez ces controverses inutiles. Quoique placé pendant si longtemps, avec l'auteur de vos jours, au sein des ténèbres, jamais vous n'avez permis à l'insulte de souiller vos lèvres : et maintenant que vous vous trouvez entre le soleil et la lune, vous êtes devenu un indomptable accusateur. Qui donc vous défendra au pied du tribunal du souverain Juge, quand vous-même en êtes réduit à attester l'injustice de vos paroles et de vos œuvres ? Le Perse que vous avez accusé ne sera pas présent. Si ce n'est lui, qui donc vous consolera dans vos larmes ? qui sauvera l'Africain ? L'Evangile a-t-il été changé ? est-ce que ce n'est plus la voie large qui conduit à l'abîme [1] ? Paul est-il menteur ? est-ce qu'il ne sera pas rendu à chacun selon ses œuvres [2] ? Si seulement, en vous séparant de Manès, vous étiez entré à l'Académie, ou si vous vous étiez fait l'historien des guerres romaines qui ont soumis au grand peuple le monde tout entier ! Frappé alors des belles actions que vous auriez eues sous les yeux, vous, le grand admirateur de la pudeur et de la pauvreté, vous ne vous seriez pas avili jusqu'à vous réfugier dans la secte judaïque, aux mœurs barbares et dissolues. Mêlant aux préceptes des fables indignes, vous introduisez des paroles comme celles-ci : « La femme « adultère ; vous vous créerez des enfants de « fornication ; la terre se rendra coupable de « fornications multipliées à l'égard du Sei- « gneur [3] ; vous ne laverez pas vos mains « après l'acte conjugal ; placez votre main sur « mon fémur [4] ; tuez et mangez [5] ; croissez « et multipliez [6] ». Les lions pris au piége vous ont-ils plu, parce qu'il n'y avait pas de cavernes ? Avez-vous gémi sur la stérilité de Sara, quand son mari s'était fait le bourreau de sa pudeur en la disant sa sœur [7] ? Peut-être qu'après le combat de Darète et d'Entelle [8], vous attendiez le combat de Jacob ? Vous disposiez-vous à contempler le nombre des Amorrhéens [9] ou la foule des animaux renfermés dans l'arche de Noé ? Je sais que vous avez toujours eu ces objets en horreur ; je sais que vous avez toujours aimé les grandes choses capables de faire quitter la terre, gagner le ciel, mortifier les corps et vivifier les âmes. Qui donc a produit en vous un changement si subit ?

IV. Je conviens qu'il y a plus que de l'absurdité à adresser à votre sainteté un semblable langage. Vous n'êtes pas sans connaître la perversité, la méchanceté et les ruses de celui qui combat contre les fidèles et contre les hommes les plus illustres, jusqu'à forcer Pierre, dans une seule nuit, à renier trois fois son Maître, jusqu'à ne pas permettre à Thomas de croire à la résurrection du Seigneur. Disons toutefois que le remède du pardon a guéri toutes ces blessures. Mais quelle trame audacieusement ourdie, de mêler la zizanie à la bonne semence répandue par le Seigneur, et de ravir l'Iscariote au bon Pasteur, de venir

[1] Matt. VII, 13. — [2] Rom. XIV, 12. — [3] Osée, I, 2. — [4] Gen. XXIV, 2 ; XLVII, 29. — [5] Act. X, 13. — [6] Gen. I, 28. — [7] Gen. XII, 13, et XX, 2. — [8] Virg., *Enéide*, liv. V, vers 362-484. — [9] Jos. X, 5.

jusqu'au dernier supplice de la croix, d'inspirer aux scribes et aux pharisiens un tel désir de la mort du Sauveur, qu'ils demandent à grands cris la délivrance de Barrabas et le crucifiement de Jésus ! Nous avons donc échappé à ce désastre, uniquement parce que le Sauveur pour nous était un être tout spirituel. En effet, telle fut l'audace de cet adversaire, que si Notre-Seigneur eût été charnel, toutes nos espérances disparaissaient comme un rêve. Le supplice même de la croix ne devait pas suffire à apaiser sa haine ; il lui fallut le couronner d'épines, l'abreuver de fiel et de vinaigre, le percer avec la lance du soldat, le couvrir des blasphèmes vociférés par le mauvais larron [1]. La mort du Sauveur sembla en quelque sorte inspirer à sa haine une nouvelle énergie. En effet, à peine les Apôtres commençaient-ils à enseigner, qu'il souleva contre eux une multitude de questions, et, ce qui est pire encore, couvrit du nom de superstitions les dogmes les plus sublimes de la doctrine catholique. Je passe sous silence la révolte qu'il souffla à chacun des disciples contre les magistrats, les séductions dont il rendit victimes Hyménée et Alexandre [2] ; les crimes commis à Antioche, à Smyrne et à Iconium ; ajoutez-y les crimes commis actuellement par la multitude, pour qui la vertu est chose entièrement inconnue. Peut-on parler de vertu, quand il s'agit de la foule et surtout des femmes ? Mais je m'abstiens de révéler toutes ces turpitudes intérieures, dans la crainte de donner encore plus d'élan aux scandales. Le propre des sages est pourtant de tout supporter, de rire de tout et de s'appliquer uniquement à ce qui mérite la béatitude, à ce qui enfante à la vie.

V. Toutefois, je vous prie et vous conjure de nouveau de me pardonner tout ce qui, dans mes paroles, pourrait blesser votre cœur d'or. Le seul désir qui m'inspire, c'est celui de vous conserver dans notre troupeau ; je fus moi-même sur le point de le quitter, et autant je m'en éloignais, autant je m'approchais de ma perte ; heureusement que je brisai sur-le-champ toute relation avec une nature toute remplie d'iniquités. Réconciliez-vous avec notre communion, car elle ne vous a aucunement offensé ; rentrez dans son sein, à ce prix, elle vous protégera au grand jour des vengeances. Elle ne se contente pas de pardonner jusqu'à sept fois ; elle jouit du pouvoir de lier et de délier à l'infini. Vos yeux plongeaient si profondément dans la lumière, ne faites pas de vous un aveugle ; ne vous avilissez pas au rang de disciple, vous qui êtes capable d'enseigner. Quittez la gloire humaine, si vous voulez plaire à Jésus-Christ. Soyez le Paul de notre époque : Paul, docteur de la loi judaïque, à peine a-t-il reçu la grâce de l'apostolat, que, pour plaire à Jésus-Christ, il ne voit plus dans les avantages de la terre qu'une véritable boue digne de tous les mépris [1]. Prenez pitié de votre âme si belle, car vous ignorez à quelle heure le voleur doit vous assaillir. Gardez-vous d'enrichir les morts, vous qui êtes l'ornement des vivants. Evitez la voie large que foulent seuls les Amorrhéens ; hâtez-vous de prendre la voie étroite qui vous mènera à la vie éternelle. Cessez de renfermer le Christ dans un sein, de crainte que vous n'y soyez enchaîné vous-même. Cessez de confondre en une seule deux natures bien distinctes, car le jugement du Seigneur approche. Malheur à ceux qui recevront, car, pour eux, toutes les douceurs reçues se changent en amertume.

VI. Si l'origine du combat laisse encore dans votre esprit quelques doutes, on peut les dissiper dans un long traité ou dans une paisible conférence. Seulement, que votre haute bonté veuille bien remarquer que certaines vérités, quelle que soit la clarté de l'enseignement, ne seront jamais comprises, parce que l'intelligence divine surpasse infiniment la faible portée de l'esprit humain. Telle est, par exemple, la dualité de natures, ou la nécessité du combat pour un être qu'aucune souffrance ne peut atteindre ; telle est aussi l'existence du siècle nouveau qui surgira après la cessation des mouvements de cette vaste terre. Or, peut-on admettre des divisions dans les choses divines ? peut-être dans le langage en suppose-t-on quelquefois, mais alors ce sont de simples figures mises à la portée de l'auditeur. Supposez même que l'auditeur soit déjà convaincu, ces divisions dans le langage n'en continueront pas moins. Il en serait autrement si vous aviez sur ce siècle futur ces idées folles et ineptes qui courent encore parmi le peuple. Il en est de même du combat dont nous parlons ; avant tout, vous ne devez pas

[1] Matt. XXVI, XXVII ; Luc, XXII, XXIII ; Jean, XVIII-XX. — [2] I Tim. I, 20.

[1] Philipp. III, 8.

oublier que Dieu est toute justice, et que le plus grand crime consiste à s'emparer du bien d'autrui. Or, quand la nature contraire serait venue pour l'attaquer, Dieu ne pouvait rien craindre ni rien souffrir, parce que l'avenir lui était connu ; cependant, s'il n'avait pas combattu, il aurait paru consentir au crime. Voilà pourquoi aux attaques de l'ennemi il opposa une force imposante, afin que sa justice ne pût être accusée de s'être souillée en consentant au sacrilége. En effet, la justice de Dieu consiste à ne jamais pécher et à ne jamais consentir au péché. D'un autre côté, Dieu, dans son royaume, exerçait sur la nature une puissance absolue, en sa qualité de Maître et de Juge suprême. Du reste, si je me suis permis ce langage, je voulais seulement exprimer ma propre pensée, sans aucune prétention de remonter jusqu'à la nature des choses : la perfidie ne produit aucun effet, le soleil ne se lève pas pour les aveugles, la parole ne se fait pas entendre pour les sourds, et aucun festin n'est préparé pour les morts. Quant à l'impossibilité d'assigner à chaque nature l'espace qui lui est propre, notre misérable condition humaine la proclame d'une manière absolue. Au contraire, tout est facile au Sauveur ; aussi désigne-t-il sous le nom de droite et de gauche, d'intérieur et d'extérieur, ces deux expressions : « Venez, et retirez-vous[1] ». Pour vous, lorsque vous faites de la poésie, si dans ce vers :

Orbis, vita, salus, lumen, lux, ordo, potestas,

vous confondez la vocale avec la muette, la longue avec la brève, il n'en est pas moins vrai que ce sont là des choses naturellement opposées ou contradictoires.

VII. Mais, en me permettant de vous tenir ce langage, ne puis-je pas me comparer au Jourdain qui voudrait prêter son eau à l'Océan ; au flambeau qui voudrait prêter sa lumière au soleil, et au peuple qui voudrait prêter sa sainteté à l'évêque ? Il faut donc vous résigner à subir le contenu de ma lettre. Si je n'avais compté sur votre patience à toute épreuve, je ne vous aurais pas adressé cette épître ; mais je sais que vous pardonnez facilement à tous. Malgré cela, j'ai usé de toute la circonspection possible et multiplié les précautions pour ne pas vous paraître si long. Puissions-nous donc recevoir cette fois, de votre sainteté, et apprendre de vous le chemin du salut ; ce sujet, glorieux maître, vous fournirait l'occasion d'enfanter des milliers de volumes. Adieu !

[1] Matt. xxv.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

RÉFUTATION DE SÉCUNDINUS.

I. Je suis très-sensible à la bienveillance que vous me témoignez dans votre lettre, et soyez assuré que l'affection dont vous m'entourez est pour moi un nouveau motif de vous prodiguer mon amour. Mais hélas! je suis saisi d'une profonde tristesse quand je vous vois, par opposition contre moi et surtout contre l'immuable vérité, vous attacher obstinément à ces opinions dont la fausseté me paraît de la dernière évidence. Quant aux fausses idées que vous vous faites de moi, je les méprise facilement; il me suffit pour cela de savoir que ce que vous pensez de moi, bien à tort assurément, peut encore se supposer dans un homme. Vous êtes dans l'erreur à mon égard, cependant cette erreur ne va pas jusqu'à me jeter absolument au ban de l'humanité; en effet, si je ne suis pas coupable des erreurs dont vous m'accusez, ces erreurs du moins ne sont pas inconciliables avec un esprit humain. Je ne me crois donc pas obligé à beaucoup d'efforts pour me justifier à vos yeux sur ce point. Ce n'est pas sur moi que repose votre espérance, et vous pouvez être bon, quoique je sois mauvais. Ayez d'Augustin l'opinion qu'il vous plaira; mon seul désir, c'est que ma conscience ne m'accuse pas aux yeux de Dieu. Je puis dire comme l'Apôtre : « Peu « m'importe d'être jugé par vous ou par le « genre humain [1] ». Je ne marcherai donc pas sur vos traces, je rougirais de supposer en vous arbitrairement la plus légère disposition mauvaise. Je ne dis pas que vous avez voulu me déchirer tout en prodiguant des formes flatteuses; pour moi, je vous juge uniquement d'après vos paroles. Malgré la mauvaise opinion que vous avez sur moi; quoique vous supposiez qu'en quittant l'hérésie manichéenne, j'aie voulu me soustraire à certaines mortifications de la chair qu'il m'aurait fallu subir dans votre secte; quoique vous disiez que je n'ai embrassé le catholicisme que dans des vues d'ambition, je porte la charité plus loin à votre égard, et je veux bien croire que vos soupçons ne sont pour moi que de la bienveillance; je suis persuadé également que votre lettre vous a été inspirée, non pas dans le but de m'accuser, mais dans le désir sincère de me ramener au bien. De votre côté, si votre bienveillance veut bien aller jusqu'à croire à la sincérité de mes paroles, comme je ne puis dévoiler physiquement à vos yeux et vous prouver les dispositions qui m'animent intérieurement et que vous incriminez avec violence, vous changerez promptement d'opinion à mon égard, et vous ne vous exposerez plus à affirmer témérairement ce que vous ignorez.

II. Je l'avoue, c'est par crainte que j'ai quitté les Manichéens, mais par crainte de ces paroles de l'Apôtre : « L'Esprit de Dieu dit ou- « vertement que, dans les temps à venir, « quelques-uns abandonneront la foi, en sui- « vant des esprits d'erreur et des doctrines « diaboliques, enseignées par des docteurs « pleins d'hypocrisie, et dont la conscience est « noircie de crimes. Ils interdiront le mariage « et l'usage des viandes que Dieu a créées pour « être reçues avec action de grâces par les fi- « dèles, et par ceux qui connaissent la vérité. « Car tout ce que Dieu a créé est bon, et on ne « doit rien rejeter de ce qui se mange avec « actions de grâces [1] ». Ces paroles s'appliquent parfaitement à tous les hérétiques, mais les Manichéens y sont caractérisés avec une évidence frappante. Dès que dans ma jeunesse je pus comprendre ces mêmes paroles, je fus saisi de crainte et je laissai tous les biens qui m'attachaient à cette société. Il est vrai, l'amour de l'honneur fut aussi pour moi un puissant motif d'opérer cette séparation, mais de cet honneur dont parle également l'Apôtre : « Gloire, « honneur et paix à celui qui fait le bien [2] ». Or, comment fera-t-il le bien celui qui voit le mal,

[1] I Cor. IV, 3.

[1] I Tim. IV, 1-4. — [2] Rom. II, 10.

non pas seulement dans une volonté changeante, mais même jusque dans la nature immuable? S'adressant à ceux qui se flattaient de bien parler, quand ils étaient eux-mêmes mauvais, le Sauveur s'écrie : « Ou bien ren-« dez l'arbre bon ainsi que son fruit, ou rendez « l'arbre mauvais ainsi que son fruit [1] ». A ceux qui avaient cessé d'être mauvais pour devenir bons, l'Apôtre dit : « Autrefois vous « étiez ténèbres, maintenant vous êtes lu-« mière dans le Seigneur [2] ». Si vous ne croyez pas à la sincérité de mon esprit, pensez de moi ce que vous voudrez; mais quand il s'agit de la vérité, réfléchissez-y plus sérieusement. N'ayez qu'une tentation humaine [3]. La mauvaise idée que vous avez de ma personne n'est qu'une erreur humaine, car ce dont vous m'accusez faussement pourrait être vrai. Mais quand il s'agit de cette fable persique où le grotesque le dispute à la ruse et au mensonge, ce n'est plus d'un homme mais de Dieu qu'il s'agit; c'est la vérité elle-même que vous dénaturez par vos honteux mensonges; le silence devient donc impossible, quand il s'agit de la mort éternelle de l'âme ; le mépris serait un crime. Tel est donc le point qu'il s'agit de discuter avec vous. Quant à ce qui me concerne personnellement, je ne puis que vous dire de me croire ; si vous refusez, je n'ai plus qu'à garder le silence. En effet, puisque vous vous faites une idée fausse de la lumière des esprits, lumière que l'on contemple avec d'autant plus de calme qu'on l'étudie avec un œil plus pur, je me trouve dans l'impossibilité de vous prouver que vos impressions sont erronées, lors même que vous apporteriez à m'écouter toute la patience possible. La sensation éprouvée par votre œil m'est entièrement étrangère et réciproquement; sur ce point dès lors, tout ce que nous pouvons, c'est d'y croire ou de ne pas y croire. Il en est de même des affections qui nous sont propres; mais quand il s'agit de la vérité qui ne vous est pas une chose plus personnelle qu'à moi, la situation n'est plus la même ; on nous la propose, c'est à nous de l'examiner avec franchise et sans aucune prévention d'esprit ou de cœur.

III. Pour vous rendre évidente l'erreur manichéenne, je n'invoquerai d'autres arguments que ceux que vous me fournissez dans votre lettre. « Vous rendez grâces, dites-vous, à « l'ineffable et auguste Majesté, et à son Fils, « Roi de toutes les lumières, Jésus-Christ ». Dites-moi donc de quelles lumières Jésus-Christ est roi? Est-ce de celles qu'il a créées ou de celles qu'il a engendrées? Nous disons, nous, que Dieu le Père a engendré son Fils égal à lui-même, que par lui il a créé la nature inférieure, qui dès lors ne peut être ni de la même substance ni de la même nature que Celui qui l'a faite ou créée. Parce que c'est par Jésus-Christ que Dieu a créé les siècles, l'Apôtre l'appelle le Roi des siècles [1] ; il en est le Roi puisqu'il possède la supériorité et le pouvoir de gouverner. Vous dites de Jésus-Christ qu'il est le Roi des lumières; si ces lumières ont été engendrées par lui, pourquoi ne lui sont-elles pas égales? Si elles lui sont égales, comment peut-il en être le Roi, puisqu'il est de l'essence d'un roi de gouverner, et qu'il est évidemment impossible que ce qui est gouverné soit égal au gouverneur lui-même? Si au lieu de les engendrer il les a créées, d'où les a-t-il créées? Si elles sont émanées de lui-même, pourquoi lui sont-elles inférieures? pourquoi ont-elles dégénéré? S'il ne les a pas tirées de lui-même, dites-moi, d'où les a-t-il tirées? Mais peut-être n'a-t-il ni engendré ni créé ces lumières dont il est le Roi? Elles ont donc alors une origine et une nature qui leur est propre ; mais cette nature doit être assez imparfaite pour qu'elle ait besoin ou qu'elle désire d'être gouvernée par une puissance voisine. S'il en est ainsi, connaissez-vous, en dehors de la nation des ténèbres, deux natures dont l'une ait besoin du secours de l'autre, mais qui ne dépendent aucunement du même principe? Une semblable opinion doit vous paraître digne du plus profond mépris, car elle est directement contraire au manichéisme, qui se garde bien de désigner dans l'énumération des deux natures le Roi des lumières et les lumières qui sont gouvernées, mais le royaume des lumières et le royaume des ténèbres. Voilà, sans doute, ce que vous me direz pour me prouver que ces lumières sont engendrées; et si je vous demande pourquoi elles sont inférieures, vous me répondrez qu'elles sont égales. J'insiste et je veux savoir pourquoi elles sont gouvernées? vous nierez qu'elles le soient. Mais alors pourquoi ont-elles un roi? Je ne vois pas comment vous tirer de cet embarras, à moins de vous repentir d'avoir placé

[1] Matt. XII, 33. — [2] Eph. V, 8. — [3] I Cor. X, 13.

[1] I Tim. I, 17.

dans votre lettre une porte par laquelle il vous est impossible de sortir. Mais je suppose votre repentir, je veux même que vous alliez jusqu'à dire qu'on ne doit pas regarder le manichéisme comme vaincu, par cela seul qu'il vous est échappé une imprudence dans votre lettre; alors je vous citerai un grand nombre de passages des livres de Manès, où il est dit clairement que le royaume de lumière ne porte ce nom que par opposition au royaume des ténèbres; il ne s'agit pas d'un seul royaume, mais de plusieurs; en voici une preuve dans les paroles suivantes de la lettre du Fondement ruineux. En parlant du Père il est dit : « Dans ses royaumes il n'y a ni in- « digent ni infirme ». Quand il s'agit de plusieurs royaumes, à moins de pousser l'aveuglement jusqu'à l'absurdité la plus révoltante, on comprend que l'égalité ne peut exister entre des Rois dont les uns règnent sur les autres. Réfléchissez-y quelque peu et vous comprendrez que ce serait pour vous une honte de vous repentir de ce que vous avez écrit dans votre lettre. Oui, Jésus-Christ est en toute vérité le Roi des lumières; celles-ci ne lui sont pas égales, mais inférieures par nature. Repentez-vous plutôt d'avoir été manichéen, car le début seul de votre lettre déjoue d'un seul coup toutes les machinations séductrices sur lesquelles s'appuie cette hérésie. Puisque Jésus-Christ est le Roi des lumières, il est évident qu'il n'a pas engendré de sa propre substance les natures inférieures sur lesquelles il exerce son empire : de même il est impossible qu'il ait étendu son règne et sa puissance sur une nation voisine qu'il n'a ni engendrée ni créée, car alors nous aurions deux natures bonnes par elles-mêmes, qui n'auraient entre elles aucune relation de principe, et dont l'une cependant aurait besoin de l'autre; l'évidence se refuse à une telle conclusion. La seule que l'on puisse tirer, c'est que Jésus-Christ n'a pas engendré les lumières sur lesquelles il règne, et qui néanmoins sont bonnes, puisqu'elles lui sont inférieures et soumises; quoiqu'il ne les ait pas engendrées, elles lui appartiennent de droit et sans usurpation aucune, puisqu'elles sont l'œuvre et la création de Dieu.

IV. Pour expliquer cette création, vous allez peut-être imaginer qu'il s'est servi d'une certaine matière, préalablement existante et qu'il n'aurait pas créée, en sorte qu'il n'aurait pu réaliser ce qu'il voulait s'il n'avait été aidé par cette matière préexistante ; mais alors vous allez vous enfoncer dans un dédale inextricable de ténèbres et d'erreurs. Par respect pour l'ineffable et auguste Majesté, acceptez dans toute la simplicité de votre intelligence ces paroles révélatrices : « Dieu dit, et tout a été « fait; il commanda, et tout fut créé [1] » ; alors vous comprendrez pourquoi la foi catholique nous enseigne que c'est Dieu qui a créé tout ce qui est et qu'il a bien fait toutes choses [2]. Si pour créer il a eu besoin d'une matière préexistante, cette matière était de lui ou n'en était pas. Si elle était de lui, il ne l'avait pas créée, mais engendrée ; comment pouvait-il donc engendrer une chose inférieure à lui-même ? Puisqu'il en était roi, ce dont il était roi devait lui être inférieur. Si cette matière n'était pas de lui-même, elle ne pouvait pas être davantage d'un autre que Dieu n'avait pas créé; autrement il faudrait admettre l'existence d'un bien que Dieu n'avait pas créé et qui lui aurait servi à établir son empire. A ce prix il n'est donc plus le Créateur de tous les biens, puisqu'il existait un bien qu'il n'avait pas créé; il ne peut être question ici d'un mal, car ce n'est pas d'un mal étranger qu'il a pu se servir pour créer les lumières sur lesquelles il devait régner. Concluons : Si pour créer l'univers, Dieu s'est servi d'une matière préexistante, cette matière préexistante ne pouvait être que son œuvre.

V. Le néant, c'est donc de là qu'est sorti l'univers, sous la main créatrice du Tout-Puissant. Mais peut-être qu'en appelant Jésus-Christ le premier-né de l'ineffable et auguste Majesté, vous vous placez en dehors de la sphère de l'Incarnation, en vertu de laquelle, selon l'Apôtre, nous avons été nous-mêmes adoptés pour devenir les enfants de Dieu, en sorte que Jésus-Christ, Fils de Dieu par nature, a daigné nous adopter pour ses frères et s'appeler le premier-né d'entre nous [3]. Ce serait donc au point de vue de la Divinité même que vous l'appeleriez le premier-né, en sorte qu'il serait proprement le frère de ces lumières sur lesquelles il règne. Ces lumières n'auraient pas été créées par le Père, mais engendrées du Père après Jésus-Christ, de telle sorte que Jésus-Christ serait le premier-né, les lumières ne seraient nées qu'après lui, mais tous seraient d'une seule et même substance. Si

[1] Ps. CXLVIII, 5. — [2] Gen. I, 31. — [3] Rom. VIII, 29.

c'est là ce que vous croyez, vous vous mettez en contradiction directe d'abord avec l'Evangile qui appelle Jésus-Christ le Fils unique de Dieu : « Et nous avons vu la gloire de celui « qui est le Fils unique du Père ». Si cette parole est vraie, il est impossible de supposer des frères consubstantiels à Celui qui est la vertu et la divinité même consubstantielle au Père. Dans l'Ecriture Jésus-Christ est donc désigné sous les titres de Fils unique et de premier-né : Fils unique parce qu'il n'a pas de frère ; premier-né, parce qu'il a des frères. Or, il est impossible de concilier ces deux expressions si on les applique dans leur sens absolu à la seule et même nature divine. La foi catholique, qui établit une distinction essentielle entre le Créateur et la créature, ne laisse aucune difficulté dans l'interprétation de ces deux termes. Elle appelle Jésus-Christ Fils unique suivant cette parole : « Au commen- « cement était le Verbe, et le Verbe était en « Dieu, et le Verbe était Dieu [1] ». Elle l'appelle ensuite le premier-né de toute créature, dans le sens marqué par ces paroles de l'Apôtre : « Afin qu'il soit le premier-né parmi un grand « nombre de frères [2] ». Ces frères, ce sont ceux que le Père lui a engendrés non pas dans l'égalité de la substance, mais par l'adoption de la grâce, pour établir entre eux et lui une société de frères. Lisez donc les Ecritures, jamais vous n'y trouverez un seul mot qui laisse supposer de Jésus-Christ qu'il est Fils de Dieu par adoption. Or, cette adoption nous est très-souvent attribuée : « Vous avez reçu « l'esprit des enfants d'adoption, attendant « l'adoption, la rédemption de notre corps [3] ; « afin que nous recevions l'adoption des en- « fants [4] ; il nous a prédestinés pour l'adoption « des enfants [5] ; nation sainte, peuple d'adop- « tion [6] ; il vous a appelés par notre Evangile à « l'adoption de la gloire de Notre-Seigneur « Jésus-Christ [7] ». Lisez, et vos souvenirs ou la lecture vous offriront un grand nombre de passages du même genre. Autre chose est d'être Fils unique de Dieu par l'excellence du Père ; autre chose de recevoir, par la foi en lui, le pouvoir de devenir par la grâce enfants de Dieu. « Il leur a donné le pouvoir de de- « venir les enfants de Dieu [8] ». Ils ne l'étaient donc pas par nature, puisqu'ils n'ont reçu le pouvoir de le devenir que par la foi en Celui « qu'il n'a pas épargné et qu'il a livré pour « nous tous [1] », afin que Celui qui était en lui, son Fils unique, devînt pour nous son Fils premier-né. En tant que Fils unique il est né de Dieu et non de la chair, du sang, de la volonté de l'homme ou de la volonté de la chair ; en tant que premier-né pour ses frères dans l'Eglise, « le Verbe s'est fait chair et il a habité « parmi nous [2] ». En tant que nous avons été naturellement les enfants de colère, c'est-à-dire les enfants de la vengeance, enchaînés dans les liens de la mortalité, il est vrai que nous avons été créés et formés par Dieu qui, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, dispose toutes choses avec poids, nombre et mesure ; cependant nous sommes nés de la chair, du sang et de la volonté de la chair. Mais en tant que nous avons reçu le pouvoir de devenir les enfants de Dieu, nous naissons non pas de la chair, du sang, de la volonté de l'homme ou de la volonté de la chair, mais de Dieu ; non point de sa substance même qui nous rendrait égaux à lui-même, mais de sa grâce qui nous adopte pour enfants.

VI. Supposons qu'au point de vue même de la substance divine, Jésus-Christ ne soit pas le Fils unique du Père, qu'il ait des frères puinés ; comment pourrait-il en être le Roi ? Direz-vous qu'il était le plus fort parce qu'il était l'aîné ? Une telle réponse vous ferait rougir ; mais alors que répondrez-vous ? Calmez votre indignation, restez calme et rendez-vous capable de contempler la vérité sans y mêler d'obstination. Dites-moi donc comment, dans cette substance divine et éternelle, vous comprenez que Jésus-Christ ne soit que le Fils premier-né ; est-il seulement l'aîné en ce sens que d'autres frères soient nés après lui ? pourriez-vous me dire de combien d'heures, de jours, de mois ou d'années sa naissance a précédé celle de ses frères ? Est-ce d'après l'intervalle temporel que ces naissances se spécifient ? Si ce n'est pas par le temps, c'est donc par l'excellence même et par le degré de dignité et de majesté, en sorte que si Jésus-Christ a mérité la royauté sur ses frères, c'est parce qu'il est né en quelque sorte dans une autre royauté. Direz-vous qu'il a sur ses frères une priorité temporelle, en ce sens qu'il est né avant eux et qu'il fut un temps où ils n'étaient pas ? Que pensez-vous d'un tel blasphème ?

[1] Jean, I, 1. — [2] Coloss. I, 18. — [3] Rom. VIII, 15, 23. — [4] Gal. V, 4. — [5] Ephés. I, 5. — [6] I Pierre, II, 9. — [7] II Thess. II, 12, 13. — [8] Jean, I, 14.

[1] Rom. VIII, 32. — [2] Jean, I, 12, 14.

Ne voyez-vous pas dans quel gouffre d'impiété vous vous précipitez, si dans la nature suprême de Dieu vous admettez une succession de temps et d'époques, jusqu'à croire qu'à tel moment elle fut ce qu'elle n'était pas auparavant ? Ou bien admettez-vous la nécessité où étaient les lumières de marcher contre la nation des ténèbres, en sorte que ces départs successifs des lumières sont pour vous ce que vous appelez des générations, générations temporelles destinées à combattre temporellement ? Une seule lumière ne suffisait donc pas pour remporter la victoire, il fallait toute la vertu divine pour terminer cette guerre ? S'il fallait un grand nombre de lumières, pourquoi ne pas les lancer toutes à la fois. Est-ce donc qu'elles n'étaient pas spirituelles, est-ce que l'issue n'était pas assez vaste, de manière que celui qui a eu le bonheur de sortir le premier, a mérité par là d'être appelé le premier-né et de régner sur ses frères ? Je ne veux pas examiner chacun des détails en particulier, car je craindrais de fatiguer votre attention. Elevez donc vos pensées plus haut, secouez les obscurités de la discussion. A mes yeux, tout cet échafaudage de lieux, de temps, de mouvements, de sorties, de ruines, ne peut s'appliquer qu'à une nature changeante ; et pourtant, quoique changeante, cette nature n'a d'autre principe d'existence que la création même de Dieu ; autrement l'Apôtre n'aurait pas dit : « Ils ont adoré et servi la créature de « préférence au Créateur qui est béni dans « tous les siècles [1] ».

VII. Dans ce texte de l'Apôtre il y a deux points nécessaires à considérer entre nous : D'abord, s'il y avait une seule créature étrangère à Dieu, l'Apôtre ne pourrait plus dire que Dieu en est le Créateur ; ensuite, si le Créateur et la créature étaient d'une seule et même substance, on ne pourrait plus faire un reproche aux hommes de ce qu'ils ont servi la créature de préférence au Créateur; car, que l'on serve l'un ou l'autre, ce serait toujours à la même nature et à la même substance que l'on resterait uni. De même qu'on ne peut adorer le Fils sans adorer le Père, parce qu'il y a entre eux unité de nature; de même on ne pourrait servir la créature sans servir par là même le Créateur, s'ils étaient l'un et l'autre d'une seule et même substance. Avec un peu de réflexion vous pouvez conclure de là qu'il y a une distance infinie entre le Créateur et la créature, et dès lors, que la génération dans le Créateur ne peut avoir pour terme une simple créature; autrement la créature, loin d'être inférieure à Dieu, serait à son égard dans une parfaite égalité de substance; l'adorer ce serait adorer le Créateur lui-même. Or, l'Apôtre réprimande vivement et couvre de honte ceux qui ont adoré et servi la créature de préférence au Créateur ; quelle preuve plus évidente pouvait-il donner de leur différence de nature ? De même qu'on ne peut voir le Fils, c'est-à-dire le comprendre, qu'on ne comprenne en lui le Père, selon cette parole : « Celui qui me voit, voit aussi mon « Père [1] »; de même le Fils ne peut être honoré sans que le Père soit honoré en lui. Si donc la créature était Fils de Dieu, celle-ci ne serait jamais honorée sans que le Créateur le fût par le fait même, et dès lors il n'y aurait plus lieu de condamner ceux qui ont honoré la créature de préférence au Créateur. Vous comprenez, je pense, qu'il ne vous est pas permis d'appeler Jésus-Christ le premier-né de l'ineffable et auguste Majesté et le Roi des lumières, à moins que vous ne renonciez au manichéisme, et qu'alors vous puissiez établir une distinction entre le Créateur et la créature. Alors aussi vous comprendrez que Jésus-Christ est le Fils unique de Dieu en tant qu'il est le Verbe de Dieu, Dieu en Dieu, immuable et éternel comme Dieu, et pouvant ainsi sans usurpation se dire en tout égal à Dieu [2]. Vous comprendrez qu'il est le premier-né de toute créature, en ce sens que tout a été créé en lui et par lui, au ciel et sur la terre, les choses visibles et les choses invisibles. Vous connaissez, je pense, les paroles de l'Apôtre aux Colossiens [3].

VIII. Si donc je vous demande de quoi a été tirée toute créature qui, quoique bonne en elle-même, est cependant inférieure au Créateur et muable par nature, quoique Dieu soit essentiellement immuable, il vous est impossible de me répondre, à moins que vous ne consentiez à avouer qu'elle a été tirée du néant. Maintenant, que cette créature vienne à pécher, du moins celle qui en est capable, n'est-il pas évident que par là elle retourne au néant, non pas sans doute pour y devenir néant, mais pour s'en rapprocher en perdant de sa force et de sa vigueur ? Que cette force et cette vigueur continuent à diminuer de plus en plus; est-ce que, à la fin, le dernier état ne serait pas

[1] Rom. I, 25.

[1] Jean, XIV, 9. — [2] Philipp. II, 6. — [3] Coloss. I, 15, 16.

le néant? Se détacher volontairement des fondements inébranlables de la vérité, pour suivre des opinions essentiellement caduques et changeantes, c'est de sa part aimer la vanité. Quand elle en subit le juste châtiment, l'empire de la vanité s'impose à elle contre sa volonté. De là ce mot de l'Apôtre : « Toute créature est « soumise à la vanité, et ce n'est pas volontai- « rement [1] », car l'homme n'est que vanité. En effet, il y a dans l'homme une partie invisible, l'esprit, et une partie visible, le corps ; voilà pourquoi en parlant de l'homme, nous disons que toute créature est en partie visible et en partie invisible ; il n'en est pas de même des animaux, car ils sont privés de la partie intellectuelle. Dans cet état l'homme conserve pourtant l'espérance, parce qu'il compte sur la miséricorde de son Libérateur, sur la rémission des péchés et l'adoption de la grâce. Au contraire, si vous soutenez que la créature qui, quoique bonne, est cependant inférieure au Créateur et essentiellement muable, n'a pas été tirée du néant par le Père, par l'organe du Fils, dans la bonté du Saint-Esprit, c'est-à-dire par la Trinité consubstantielle, éternelle et immuable, vous tombez logiquement dans des absurdités sacriléges ; vous serez réduit à dire, par exemple, que Dieu a engendré de lui-même un être qui n'est pas égal à celui qui l'a engendré et qui peut devenir victime de la vanité. Direz-vous que celui qui engendre et que celui qui est engendré sont égaux, alors vous les condamnez tous les deux à la mutabilité. Se peut-il une impiété plus grande que de croire et de formuler de telles erreurs ? quel aveuglement et quelle perversité de préférer avilir Dieu plutôt que de travailler soi-même à devenir meilleur ! Dire que Dieu est muable, cela vous paraîtrait une impiété trop manifeste, vous vous y refusez ; et par contre, vous faites de la créature un être immuable, afin de pouvoir l'égaler au Créateur, et soutenir que le Créateur et la créature sont d'une seule et même substance. Dans ce cas, relisez votre lettre, vous trouverez la réponse. En effet, d'où vient donc cette âme que vous placez au milieu des esprits et à laquelle vous soutenez que « dès le principe sa nature a donné la vic- « toire ? » Vous lui proposez ensuite une loi et une condition ; car, « si elle agit de concert « avec l'esprit des vertus, elle participera avec « lui à la vie éternelle et elle possédera ce « royaume auquel le Seigneur nous convie ; « si au contraire elle se laisse entraîner par l'es- « prit des vices, et qu'après son consentement « donné elle fasse pénitence, elle obtiendra le « pardon de ses souillures ». Vous reconnaissez ces paroles de votre lettre, vous reconnaissez donc aussi que vous avez affirmé de l'âme qu'elle est changeante et muable par nature. Consentir à l'esprit des vices, puis faire pénitence, n'est-ce pas passer du mal au bien ? n'est-ce pas changer ? Constatons cet aveu qui vous a été arraché par l'évidence de la vérité. Votre âme, si vous en doutiez, vous convaincrait elle-même de sa mutabilité ; elle vous rappellerait le nombre de fois que, depuis votre naissance, elle a changé de volonté, de doctrine et de consentement ; et pour cela elle n'aurait besoin d'aucun document extérieur.

IX. Mais en affirmant l'immutabilité de l'âme, peut-être pensez-vous pouvoir vous appuyer sur les paroles suivantes : « Car elle « n'a pas péché par sa propre volonté, mais « sous l'impulsion et la direction d'un autre ; « en effet, elle est gouvernée par le mélange de « la chair et non par sa propre volonté ». Par ces paroles vous voulez dire, sans doute, que l'âme par sa propre nature est immuable, mais que mélangée à une autre nature elle devient changeante. Remarquez donc que l'on ne vous demande pas s'il en est ainsi, mais pourquoi il en est ainsi. On a dit d'Hector, d'Ajax et même de tous les hommes et de tous les animaux, que leurs corps seraient appelés invulnérables s'il pouvait arriver que jamais aucune blessure ne les atteignît. Le corps seul d'Achille, si l'on en croit certaines fictions poétiques, fut regardé comme invulnérable ; cependant il put être atteint sur un point, sur ce point dès lors il ne fut point invulnérable. Si l'âme était immuable, aucun mélange, quel qu'il soit, ne pourrait la faire changer ; comme un corps, s'il est invulnérable, ne peut être blessé par le contact ou le choc de quoi que ce soit. Nous, catholiques, nous disons du Verbe de Dieu qu'il est essentiellement immuable et incorruptible ; en conséquence nous n'hésitons pas à enseigner que, revêtant une chair mortelle et vulnérable, afin de nous apprendre à mépriser la mort et toutes les souffrances corporelles, il a réellement pris naissance dans le sein d'une Vierge. Vous, au contraire, parce que vous poussez la perversité jusqu'à admettre que le Fils de Dieu est corruptible, vous

[1] Rom. VIII, 20.

craignez de le mettre en contact avec la chair ; comme vous le proclamez de la même nature que l'âme, vous assurez qu'étant mêlé à la chair il subirait un véritable avilissement. Voyons, choisissez : Admettez-vous que Dieu est un être muable, et que de sa substance muable le Père a engendré son Fils également muable ? vous sentez toute l'impiété d'une pareille doctrine ; ou bien admettez-vous que Dieu est immuable, mais que de sa substance il a engendré un Fils muable ? cette seconde proposition ne doit pas vous paraître moins absurde et impie ; ou bien admettez-vous non-seulement que Dieu est immuable, mais que de sa substance il a engendré son Fils également immuable, et par là même étant comme lui le bien suprême et souverain ? quant aux autres biens inférieurs, que nous appelons les créatures, admettez-vous qu'ils ne sont pas de sa substance, autrement ils lui seraient égaux ; que parce qu'ils sont de véritables biens, c'est Dieu qui les a créés ; que parce qu'il les a tirés du néant, ils ne lui sont pas égaux ? Si c'est là votre croyance, vous cessez d'être impie, vous oublierez les Perses et vous serez des nôtres.

X. L'Apôtre a dit : « Nous n'avons pas à lut-« ter contre la chair et le sang, mais contre les « principautés et les puissances[1] » ; car, en suivant la pente de leur volonté impie, elles descendent jusqu'à l'amour de leur propre faste et de leur honneur personnel, et par jalousie ferment aux âmes pieuses tout retour vers le bien. Toutefois, entre votre opinion et notre foi, voici la différence : Selon vous, ces princes issus d'une nature qui leur est propre, et que Dieu n'a ni engendrée ni créée et qui lui était contiguë par l'effet d'une éternelle proximité, ont fait la guerre à Dieu avant même tout mélange du bien et du mal. Quel mal, dès lors, n'a-ce pas été pour Dieu de se voir réduit à la nécessité d'unir à ces princes sa propre substance, malgré la certitude où il était qu'elle serait souillée, troublée, soumise à l'erreur et à l'oubli d'elle-même, à tel point qu'elle aurait besoin d'un libérateur, d'un maître, d'un sauveur ! Vous voyez à quelles folies il faut avoir recours quand on a rivé sur soi les chaînes de l'impiété. Pour nous, la foi catholique nous enseigne que seul le néant absolu est contraire à Dieu qui est l'Etre par essence ; quant à ce qui existe, son existence n'a d'autre principe que Dieu lui-même, et à ce titre tout ce qui existe est bon ; toutefois cette bonté a des degrés. Ainsi, parmi tous ces biens sortis des mains du Créateur et distribués dans une progression parfaite, les uns occupent des places et des lieux différents et déterminés : ce sont tous les biens corporels ; les autres tirent leur excellence de leurs avantages naturels : à ce titre l'âme l'emporte sur le corps ; les autres, des droits qu'ils ont acquis à la récompense ou au châtiment : à ce point de vue l'âme jouit du repos ou devient victime de la douleur. Quant à ces princes contre lesquels l'Apôtre déclare que nous avons à lutter, avant de nuire ils subissent déjà le châtiment de leurs péchés. En effet, avant qu'un envieux cherche à nuire, il est déjà pour lui-même son propre tourment. D'un autre côté, ce sont les plus forts qui nuisent aux plus faibles ; car pour l'emporter sur quelqu'un il faut être le plus fort ; nous pouvons remarquer cependant que dans l'état où les a jetés leur iniquité, ces princes sont plus faibles qu'ils n'auraient été s'ils avaient persévéré dans leur premier état et dans la justice. Il importe aussi de savoir d'où peut venir cette supériorité de forces ; est-ce du corps ? sur ce point les hommes le cèdent aux chevaux ; est-ce de la nature de l'âme ? l'âme qui a la raison l'emporte sur celle qui en est privée ; est-ce des affections du cœur ? l'homme vertueux est plus fort que le pécheur ; est-ce de la puissance hiérarchique ? le général l'emporte sur le soldat ou sur le gouverneur de province. Quant à la puissance en elle-même, il est hors de doute qu'elle est accordée par la souveraine puissance de Dieu ; si les méchants se soulèvent contre les bons, c'est-à-dire les pécheurs contre ceux qui sont déjà en possession de la justice ou qui s'efforcent d'y arriver, c'est Dieu lui-même qui leur donne ce pouvoir, soit pour éprouver ces justes par la patience[1], soit pour ranimer leur espérance, soit pour les faire servir de modèles aux autres. « Sachant, dit l'Apôtre, que la tri-« bulation produit la patience ; la patience, la « pureté et la pureté l'espérance[2] ». Ce genre de combat se réalise quand un fidèle lutte contre les princes des anges prévaricateurs et contre les esprits d'iniquité ; ceux-ci reçoivent la puissance de tenter, le fidèle reçoit celle d'accomplir les préceptes. Il suit de là que ces princes triomphent dans les choses de moindre importance, et sont vaincus dans les

[1] Ephés. VI, 12.

[1] I Cor. XI, 19. — [2] Rom. V, 3, 4.

choses les plus importantes; ils triomphent souvent du corps à cause de sa faiblesse, mais ils sont vaincus par l'âme qui est plus puissante. Quand ils usent de violence, c'est par la patience qu'on les combat, et il faut la prudence quand ils emploient la ruse ; par ce moyen ils n'obtiennent de nous aucun consentement, soit qu'ils essaient de nous dompter par la violence, soit qu'ils cherchent à nous tromper par la ruse. Mais n'oublions pas que la vertu et la sagesse appartiennent à Dieu, et que c'est par elle qu'il a créé toutes choses ; voilà pourquoi quand, parmi les créatures, celles qui sont supérieures s'abaissent vers celles qui sont inférieures, ce qui constitue le péché et le mal, la force singe la vertu et la ruse la sagesse. Qu'au contraire, elles se relèvent de cet abaissement, la magnanimité imite la vertu, et la science imite la sagesse. Les pécheurs imitent Dieu le Père par leur orgueil impie, et les justes l'imitent par une pieuse libéralité. Les pécheurs par leur cupidité et les justes par leur charité, imitent le Saint-Esprit; toutefois, si vicieuse que soit pour les uns, si louable que soit dans les autres cette imitation de Dieu en qui et par qui toutes les natures ont été créées, il est certain que l'homme peut s'en éloigner à différents degrés. Supposé même qu'un combat s'élève entre ceux qui imitent Dieu pour s'avancer dans le bien, et ceux qui l'imitent en prenant le parti du mal, l'imitation de ces derniers est toujours vaincue par l'imitation des premiers ; plus les uns s'élèvent par l'orgueil, plus ils sont abaissés ; et plus les autres s'abaissent par l'humilité, plus ils s'élèvent en réalité.

Si l'on comprend difficilement pourquoi ceux qui sont les plus forts par l'esprit, sont les plus faibles par le corps, je trouve tout naturel que ceux qui ont été mis en liberté par la rémission de leurs péchés, subissent l'épreuve de la mortalité du corps en attendant qu'ils soient couronnés du diadème de l'immortalité. On échappe difficilement au châtiment ; pour y échapper il faut l'avoir mérité. De là ces paroles de l'Apôtre : « Si Jésus-Christ « est en vous, quoique votre corps soit mortel « à cause du péché, votre esprit est vivant à « cause de la justice. Car si l'esprit de Celui « qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les « morts, habite en vous, Celui qui a ressuscité « Jésus-Christ d'entre les morts donnera aussi « la vie à vos corps mortels, à cause de son « Esprit qui habite en vous [1] ». En punition de son péché, l'âme est condamnée à vivre avec une chair de péché ; si elle se retourne vers Dieu et aspire à devenir meilleure, elle cesse aussitôt de vivre selon la chair ; bien plus, si elle cherche sérieusement à perfectionner sa chair, elle méritera d'avoir un corps immortel ; mais ce bonheur ne lui sera accordé qu'à la fin des temps, quand la mort, notre dernière ennemie, sera détruite, quand ce corps corruptible aura revêtu l'incorruptibilité. Il n'est pas ici question de ce globe fabuleux dont vous faites grand bruit, mais de ce changement dont il est dit: « Nous ressusciterons tous, mais « tous nous n'obtiendrons pas l'immutabilité ». L'écrivain sacré venait de dire : « Et les morts « ressusciteront incorruptibles, et nous joui- « rons de l'immutabilité » ; expliquant ensuite cette immutabilité, il ajoute : « Il faut que ce « corps corruptible revête l'incorruptibilité, et « que ce corps mortel revête l'immortalité ». C'est ainsi qu'il traitait cette importante question de la résurrection, qu'il avait posée en ces termes : « Mais, dira quelqu'un, comment les « morts ressusciteront-ils ? Quel sera leur « corps [2] ? » Lisez attentivement tout ce passage, déposez pour cette lecture tout esprit d'obstination et de chicane, conjurez Dieu de verser en vous ses lumières et son secours, et vous reconnaîtrez la vérité de mes paroles. Maintenant revenez au sujet que nous traitons, et comprenez, si vous le pouvez, la portée de mon langage ; je n'ai pas à dire que les justes combattent contre le néant, mais contre ces substances qui sont tristement déchues, parce qu'elles n'ont pas persévéré dans la vérité.

XI. Déchoir, ce n'est pas encore retomber dans le néant, mais c'est y tendre ou s'en rapprocher. Quand les choses supérieures se rapprochent des choses inférieures, celles-ci restent ce qu'elles sont; mais les autres déchoient et tombent dans un état inférieur ; je ne veux pas dire qu'elles s'assimilent entièrement aux choses vers lesquelles elles s'inclinent ; mais, dans ce qu'elles sont, elles éprouvent une diminution plus ou moins sensible. Ainsi en s'inclinant vers le corps, l'âme pour cela ne devient pas corps ; cependant elle se matérialise, d'une certaine manière, sous l'influence de cet appétit défectif. De même quand, dans sa sublimité, la nature angélique se fut complu en elle-même, elle sentit ses affections s'incli-

[1] Rom. VIII, 10, 11. — [2] I Cor. XV, 26, 51-53, 35.

ner vers ce qui lui était inférieur ; elle-même devint inférieure à ce qu'elle était, et peu à peu elle tendit au néant. En effet, plus une nature diminue, plus elle se rapproche du néant. Or, quand ces défaillances sont volontaires, elles sont criminelles et prennent le nom de péché. Quand elles sont suivies de leur châtiment, nous avons aussitôt à souffrir dans notre volonté les incommodités, les chagrins, les douleurs, les adversités ; d'où il suit, en toute justice, que le péché est puni par des supplices ou purifié par des épreuves. Etudiez sérieusement cette économie de l'expiation, et vous cesserez de vous attaquer aux natures elles-mêmes et d'incriminer les substances. Si vous désirez sur cette matière de plus longs développements, lisez les trois livres où j'ai traité du libre arbitre, vous les trouverez à Nole en Campanie, chez Paulin, ce grand serviteur de Dieu.

XII. Mais j'oublie que ce n'est qu'une lettre, déjà beaucoup trop longue, que j'écris pour répondre à la vôtre. J'avais promis de trouver dans votre lettre toutes les raisons possibles pour vous persuader de la fausseté de votre croyance et de la vérité de la foi catholique. Si j'ai parlé d'autres écrits, c'était pour me soustraire à la nécessité de dire partout la même chose. Il y a un point qui nous sépare, le voici : Vous prétendez que le mal est une substance ; nous, au contraire, nous voyons dans le mal, non pas une substance, mais la tendance en vertu de laquelle une nature supérieure s'incline et descend vers ce qui lui est inférieur. Ecoutez vos propres enseignements. Vous affirmez dans votre lettre que l'âme est amenée au péché, non pas par sa propre volonté, mais par son mélange avec la chair. Aussitôt, vous apercevant sans doute que s'il en est ainsi, toute âme doit chercher son secours dans le Dieu tout-puissant, et qu'aucune ne peut être condamnée, puisque ce n'est pas volontairement qu'elle a péché ; forcé par là de conclure à l'absurdité du système par lequel Manès établit que les âmes, même celles qui viennent du royaume de la lumière, sont terriblement punies, saisissant donc le faible de votre argumentation, vous ajoutez avec une habileté que j'admire : « Mais si, quand elle se « connaît, elle consent au mal et ne s'arme « pas contre l'ennemi, son péché devient l'œu« vre propre de sa volonté ». C'est bien, vous avez raison d'avouer que l'âme peut pécher par sa propre volonté. Mais quel est donc le mal auquel elle ne peut donner son consentement, sans pécher par sa propre volonté ? Ce mal ne peut être que celui dont vous faites une substance.

XIII. Il y a dans cette proposition trois choses que je remarque et que, sans doute, vous remarquez aussi vous-même. D'abord l'âme qui consent au mal ; en second lieu le mal auquel elle consent ; en troisième lieu le consentement lui-même ; ce consentement, en effet, vous ne me direz pas que c'est l'âme elle-même, mais un acte de l'âme. Quant à l'âme, il est certain qu'elle est une substance ; d'après votre opinion, le mal auquel l'âme consent est également une substance ; reste le consentement, est-il une substance, ou bien direz-vous qu'il est dans la substance ? Si vous en faites une substance, ce n'est plus deux substances que nous avons, mais trois. Comme vous n'en voulez que deux, vous direz sans doute que le consentement est de la même substance que l'âme elle-même. Alors, dites-moi, ce consentement est-il bon ou mauvais ? S'il est bon, il devient impossible d'admettre que l'âme pèche quand elle consent au mal. Et cependant l'évidence elle-même proclame, et vous écrivez vous-même que l'âme pèche alors par sa volonté. Ce consentement est donc mauvais ; conséquemment la substance de l'âme est elle-même mauvaise, puisque cette substance et le consentement ne font qu'une seule et même substance. Vous voyez à quelle extrémité vous êtes réduit ; car il ne s'agit plus pour vous de soutenir l'existence de deux substances, l'une bonne et l'autre mauvaise, mais de deux substances également mauvaises. Attribuerez-vous le consentement coupable, non pas à l'âme, mais au mal auquel ce consentement est donné ? J'avoue que par cet ingénieux moyen vous conservez deux substances, mais l'une est bonne tandis que l'autre est mauvaise ; l'âme reste bonne, tandis que le consentement mauvais, comme le mal auquel il est donné, forme la substance mauvaise. Ce moyen est ingénieux, mais n'est-il pas d'une absurdité évidente ? En effet, si l'âme ne consent pas, ce n'est pas d'elle que vient le consentement ; or, il est évident que c'est l'âme elle-même qui consent, le consentement est donc son œuvre propre. D'un autre côté, si ce consentement est mauvais, il est clair que ce mal vient de l'âme. En soutenant que le mal qui

affecte le consentement a pour principe le mal auquel l'âme consent, on est en droit de conclure que ce mal n'existait pas avant que l'âme y consentît. Quelle espèce de bien est donc cette âme dont la présence double le mal ou du moins l'augmente ?

XIV. De plus, si ce consentement, tout mauvais qu'il soit, est une substance, nous devons conclure qu'il est au pouvoir de l'âme de rendre une substance bonne ou mauvaise. La raison en est que le consentement est au pouvoir de l'âme, car autrement il cesserait d'être pour l'âme un acte volontaire. Mais n'avouez-vous pas que c'est par sa volonté que l'âme pèche ? Il suit de là, comme je l'ai dit, qu'il est au pouvoir de l'âme de faire qu'une substance mauvaise soit ou ne soit pas ; et cette substance, que peut-elle être autre chose qu'une nature proprement dite ? Nous voilà donc dans la nécessité d'admettre l'existence d'une nature qui n'est pas naturelle à l'âme, puisque, si elle ne le voulait point, cette nature n'existerait pas ; d'un autre côté, cette nature n'est pas plus naturelle au mal auquel l'âme consent volontairement, car vous ne pouvez regarder comme naturel à la nation des ténèbres, un mal qui dépend absolument d'une volonté étrangère, c'est-à-dire de la volonté de l'âme. A quoi donc annexerons-nous cette nature, c'est-à-dire ce consentement, si nous ne pouvons le rapporter ni à l'âme ni à la nation des ténèbres ? Je ne vois plus qu'un moyen, c'est d'admettre l'existence de trois espèces de natures, quoique Manès n'en accepte que deux. Il n'y en avait que deux dans le principe ; mais depuis qu'est survenu le consentement, il y en a nécessairement trois. Cette troisième substance est née tout à la fois de l'âme par le consentement qu'elle a donné, et du mal auquel elle l'a donné. Mais remarquons que de ces deux natures qui lui ont donné naissance, l'une est bonne et l'autre mauvaise ; je voudrais donc savoir pourquoi le fruit de l'une et de l'autre n'est pas quelque chose de neutre qui ne serait ni bon ni mauvais. L'union d'un cheval et d'une ânesse produit un être qui n'est ni cheval ni âne, il devrait en être de même de ce qui naît tout à la fois d'une nature bonne et d'une nature mauvaise. Or, vous dites de ce consentement qu'il est mauvais, puisque vous affirmez que l'âme pèche volontairement quand elle consent au mal. Vous représenteriez-vous par hasard les deux natures, bonne et mauvaise, sous la figure des deux sexes ? De même donc que l'union des deux sexes produit un être qui est de l'un ou de l'autre de ces deux sexes ; de même de l'union du bien et du mal sortirait une nature qui ne pourrait être ou bonne ou mauvaise, mais qui serait nécessairement mauvaise ? S'il en est ainsi, que devient donc la nature victorieuse de l'âme ? Serait-elle réduite à un tel état d'impuissance qu'elle ne puisse enfanter un autre bien ? Ensuite, vous ne remarquez donc pas que vous ne parlez que de la diversité des sexes et non de la diversité des natures ? En effet, s'il y avait diversité de nature entre le bien et le mal, tout ce qui pourrait sortir de leur union, ce serait une troisième nature qui ne serait ni bonne ni mauvaise ; ou plutôt, leur union serait frappée de stérilité, elle ne pourrait produire aucune substance. Je citais tout à l'heure l'exemple du cheval et de l'ânesse, dont l'union produit le mulet, qui n'est à proprement parler ni cheval ni âne ; combien plus devrait-il en être ainsi, quand il s'agit de la diversité suprême du bien et du mal ? Enfin, toujours est-il que si, par impossible, une troisième nature était produite, cette nature ne serait assurément pas mauvaise, lors même qu'elle ne pourrait être bonne. Pour sortir de ces rêves et de ces absurdités, il n'y a qu'un moyen, c'est d'avouer sans détour que ce consentement, tout mauvais qu'il soit, n'est pas une substance distincte, mais l'acte ou le produit d'une substance.

XV. De quelle substance ? C'est ce qu'il nous faut rechercher. Mais l'évidence est ici la seule réponse ; car si la persuasion réside dans celui qui persuade, où peut se trouver le consentement, si ce n'est dans la nature qui consent ? L'âme, quand elle consent au mal, est une substance ; mais le consentement n'est pas une substance. Cela suffit, je pense, pour vous convaincre que le consentement réside dans la volonté même ; c'est ce consentement qui constitue le péché, comment pourrait-il ne pas être mauvais ? De là vous pouvez conclure que le mal peut exister dans une substance bonne en elle-même, c'est-à-dire dans l'âme, sans que pour cela le mal soit une substance ; tel est, en particulier, le consentement ; il suffit qu'il soit mauvais pour qu'on puisse dire de l'âme qu'elle est mauvaise. Elle l'est, en effet, quand elle pèche, et elle pèche quand elle consent au mal. Ainsi cette âme,

en tant que substance, est bonne en elle-même, mais elle devient mauvaise quand le mal entre en elle, sans qu'il soit pour cela une substance, et il y entre quand elle donne son consentement au mal. En effet, un tel consentement prouve en elle non pas un progrès, mais une défaillance. Elle défaille quand elle consent au mal, elle perd quelque chose de ce qu'elle était, elle n'a plus la valeur qu'elle avait quand, fidèle à la vertu, elle n'avait encore donné aucun consentement au mal; enfin, elle s'amoindrit d'autant plus qu'elle incline davantage vers ce qui est moindre. Or, plus elle s'amoindrit, plus elle se rapproche du néant; car ce qui diminue de plus en plus, tend de plus en plus à cesser d'être. Sans doute, elle n'en arrivera jamais à ce point, mais je tenais à constater que toute diminution est un commencement de destruction. Ouvrez donc les yeux, et comprenez que c'est un bien d'être une substance, et que le mal, dès lors, est une diminution dans la substance. Toutefois, pour qu'une diminution soit coupable, elle doit être volontaire; c'est ce qui arrive quand une âme raisonnable quitte le Créateur pour s'incliner vers la créature; c'est là ce qui constitue proprement le péché. Quant aux diminutions qui ne sont pas volontaires, ou bien elles ont un caractère purement pénal, car, sous une providence infiniment juste, tout péché mérite un châtiment; ou bien elles sont l'effet de l'harmonie universelle en vertu de laquelle les choses humaines se succèdent dans un ordre admirable, et cette variété constitue un des principaux caractères de la beauté dans la nature. Qu'est-ce qu'un discours, sinon une succession plus ou moins bien harmonisée de syllabes qui naissent, disparaissent, et après une suspension plus ou moins longue sont remplacées par d'autres qui auront la même destinée? Ajoutons que l'art consiste à disposer symétriquement et selon le but qu'on se propose, chaque partie, chaque phrase, chaque syllabe du discours, mais ce n'est pas lui qui éclate dans le son, naît et disparaît dans les syllabes. De même la beauté, dans l'ordre naturel, résulte de ce magnifique ensemble où la naissance et la mort, l'apparition et la disparition des différents objets s'accomplissent dans un ordre régulier, jusqu'à ce que chaque chose arrive au terme qui lui est assigné. Parce que, dans les créatures spirituelles, tout se passe encore d'une manière plus admirable, ce n'est pas une raison pour dire que la nature matérielle soit mauvaise. Les unes et les autres jouissent de la beauté qui leur est propre, et proclament à l'envi l'infinie sagesse de Dieu, dont les secrets sont impénétrables, dont l'immensité est sans borne, qui crée et gouverne toutes choses dans un ordre parfait.

XVI. Nous disions tout à l'heure que l'âme pèche en consentant au mal; voyez maintenant si ce mal est une substance, ou s'il n'en est pas une. Comment le consentement se produit-il dans l'âme; est-ce d'une manière instantanée, en sorte qu'on puisse dire de l'âme qu'elle consent, parce que ce consentement produit en elle une délectation qui l'entraîne vers la jouissance? Admettons qu'il en soit ainsi; on ne pourrait pas en conclure que cet objet est un mal, par le fait seul qu'il est aimé d'une manière désordonnée. Quand j'aurai prouvé que telle nature est l'objet d'un amour mauvais, ce n'est pas dans la créature aimée, mais dans celle qui aime que je trouverai le péché; vous avouerez vous-même qu'une chose n'est pas vicieuse, par cela seul qu'elle est l'objet d'une concupiscence mauvaise. Du reste je vais essayer de vous le démontrer d'une manière évidente. Sur ce point je ne suis embarrassé que du choix, car les preuves surabondent. Je ne veux que celle-ci : Pourquoi ce que nous admirons comme une créature céleste, l'adorez-vous comme étant une portion de la substance du Créateur lui-même? Parmi les choses visibles, la plus belle n'est-ce pas le soleil? Eh bien! je suppose qu'un homme, désireux de trouver un moyen de satisfaire d'injustes concupiscences, désire d'une manière immodérée jouir de la clarté du soleil, afin que par tout son corps et surtout par ses yeux il puisse lancer le feu de la dispute, et, la fenêtre ouverte, plonger ses regards jusque dans la demeure de ses adversaires et y voir tout à ciel ouvert; est-ce que le soleil est en lui-même un vice et un mal parce que cet homme va jusqu'à préférer sa lumière à celle de la justice, et parce qu'en voulant plonger ses yeux charnels et son corps tout entier dans des flots de lumière, il ferme son intelligence et son cœur à la lumière de l'équité? Vous voyez donc qu'on peut avoir pour une chose bonne un amour mauvais. Dès lors, quoique vous affirmiez que tout objet auquel l'âme

s'attache d'une manière criminelle, soit mauvais, moi je soutiens que cet objet est bon en lui-même, de telle sorte cependant qu'une âme plus parfaite ne voudrait pas s'y attacher, du moins de cette manière. Il est certain que l'âme est supérieure au corps, et qu'elle est inférieure à Dieu ; il est certain aussi que le corps est bon en lui-même et quant à sa nature ; cependant l'âme pèche, et en péchant elle devient mauvaise, si elle reporte sur son corps l'amour qu'elle doit à Dieu.

XVII. Vous m'objecterez peut-être qu'il n'y a pas consentement coupable quand la chose aimée n'agit pas pour attirer sur elle ce consentement, et qu'il n'y a consentement véritable que quand l'âme subit une sorte de séduction ou de coaction ; dans ce dernier cas, le mal existera parce qu'il persuade ou contraint de faire le mal. C'est là une seconde question dont la solution doit venir en son lieu et place. Auparavant n'oublions pas ce premier caractère du péché, tel que nous venons de l'exposer. Vous devez comprendre maintenant qu'une chose bonne en elle-même peut être l'objet d'un amour coupable, et qu'alors la faute doit être imputée à celui qui aime et non à l'objet aimé. Je suppose qu'une âme déjà coupable et viciée par cet amour mauvais, en entraîne une autre dans la même faute, cette dernière, en consentant à la séduction, ne deviendra-t-elle pas coupable du même crime et également dépravée par le même vice ? Le péché est donc d'abord une préférence accordée sur le Créateur à une créature bonne en elle-même ; c'est ensuite la tentation que l'on dresse devant quelqu'un pour lui persuader ou le contraindre d'accorder cette même préférence. En effet, pour vouloir précipiter les autres dans la dépravation, il faut d'abord être dépravé soi-même. Or, se rendent coupables de péché tous ceux qui, par une bienveillance insensée ou par une jalousie maligne, cherchent à faire tomber les autres dans le péché. N'est-ce pas avoir pour ses enfants un amour criminel, que de leur enseigner que tout lucre est honnête, que l'important, c'est de s'enrichir par quelque moyen que ce soit ? On ne peut pas dire qu'un tel père hait ses enfants, mais il est évident qu'en les aimant ainsi, il les aime d'un amour coupable et leur donne un conseil criminel. Un tel amour suffit pour le rendre coupable de péché, quoique l'or et l'argent ne soient pas mauvais en soi, pas plus que le soleil dont j'ai parlé précédemment ; il suffit que l'amour d'une chose bonne soit désordonné, pour qu'il y ait faute. Quant à la jalousie, qui met son bonheur à voir les autres commettre le péché, ce qui l'inspire c'est un orgueil désordonné qui aime les honneurs, désire le premier rang et ambitionne les premières places ; ce que l'on demande, c'est moins de briller par des vertus réelles et véritables que de voir les autres s'abîmer dans le gouffre de l'iniquité et du mal, afin d'être plus assuré de tenir le premier rang et de les dominer. C'est ce motif qui inspire au démon toute l'activité qu'il déploie pour faire tomber les hommes dans le péché. Est-ce donc que l'honneur pourrait s'acquérir au prix d'une faute? On pourrait se le demander quand on voit le démon se précipiter dans l'iniquité, précisément à cause de l'amour criminel et impie qu'il éprouve pour l'honneur. Ou bien cette substance angélique, que Dieu a créée, est-elle mauvaise précisément parce qu'elle est une substance ? Elle est devenue mauvaise quand, renonçant à l'amour de Dieu pour concentrer toute son affection sur elle-même, elle s'est volontairement éprise du désir de devenir égale à Dieu, et s'est complu dans cet orgueil. Ce n'est donc pas parce qu'il est une substance, mais parce qu'il est une substance créée et qu'il a préféré l'amour de lui-même à l'amour du Créateur, que l'ange est devenu mauvais ; il l'est devenu parce qu'il est déchu de ce qu'il aurait été s'il avait aimé le souverain bien ; sa déchéance même est un mal. Il suit de là que plus on se laisse déchoir, plus on tend au néant ; par la même raison, plus on s'éloigne de ce qui est petit, plus on tend à ce qui est grand. Or, l'honneur suprême, tel que les hommes religieux l'expriment dans leurs actions, est dû souverainement à Dieu. Celui donc qui aime l'honneur ne fait qu'imiter Dieu. Or, les âmes humbles ne veulent être honorées que pour Dieu et en Dieu, tandis que les orgueilleux voudraient l'être plus que Dieu. Il suit de là que ceux qui sont humbles pour Dieu, sont de beaucoup plus élevés que les pécheurs ; tandis que ceux qui veulent s'élever aux dépens de Dieu, se placent en réalité bien au-dessous des fidèles. La différence dans cette dispensation des récompenses et des peines, vient de ce que les uns ont aimé Dieu plus qu'eux-mêmes, et que les autres se sont aimés pour Dieu.

XVIII. Rappelez-vous ces paroles de votre lettre : « L'âme, quand elle consent au mal, « pèche volontairement »; vous devez en conclure que le mal ne saurait être une nature mauvaise, ni l'amour d'une nature mauvaise. En effet, toutes les natures, quelles qu'elles soient, sont bonnes par elles-mêmes ; le mal c'est uniquement le péché que l'âme commet volontairement en préférant la créature au Créateur ; que cette préférence vienne d'elle-même ou qu'elle ait subi une influence étrangère, peu importe; il suffit qu'elle ait consenti au mal. Ainsi devenue mauvaise, elle doit s'attendre aux châtiments qu'elle mérite ; car, sous un Créateur qui est le bien suprême, toute créature bonne doit s'attendre à être traitée selon ses mérites ; elle est cependant bonne comme créature, mais elle ne l'est pas d'une manière souveraine puisqu'elle n'a pas été engendrée par Dieu, mais seulement par lui tirée du néant. Quel besoin avez-vous donc d'affirmer l'existence de deux natures, l'une bonne et l'autre mauvaise, ou plutôt une nature du bien et une nature du mal, puisqu'une nature bonne devient mauvaise en péchant ? Est-ce que vous n'avouez pas qu'en consentant au mal, cette nature que vous dites bonne fait le mal ou pèche volontairement ? Pour moi je soutiens que ces deux natures sont bonnes en elles-mêmes, ce qui ne m'empêche pas de dire que l'une fait le mal en persuadant le péché, et l'autre en y consentant. De même donc que le consentement de l'une n'est pas une substance, de même la persuasion de l'autre ne peut en former une : d'un autre côté, l'une, en refusant de consentir, restera bonne et conservera l'intégrité de sa nature ; de même l'autre s'améliorera si elle se refuse à persuader le mal. A cette condition elles conserveront toutes deux leur intégrité, et mériteront sur ce point des éloges. Je suppose même que l'une des deux pèche doublement, et en persuadant et en commettant elle-même le péché, tandis que l'autre commet uniquement la faute de consentir au mal : toutes deux deviennent mauvaises ; mais encore n'est-ce pas par nature qu'elles sont mauvaises. En supposant que l'une s'est contentée de persuader et l'autre de consentir, l'une et l'autre deviennent encore réellement coupables. Prétendez-vous que le crime est plus grand de persuader le mal que d'y consentir ? Voici la conclusion, c'est que l'une est coupable et l'autre plus coupable ; mais toujours est-il que vous ne pouvez admettre que celle qui pèche plus gravement soit appelée la nature du mal, tandis que vous appellerez l'autre la nature du bien ; sur quoi pourriez-vous vous appuyer pour établir une telle acception des personnes, une justice distributive aussi arbitraire et aussi inique ? On ne peut pas dire davantage qu'elles sont toutes les deux bonnes, même en appelant meilleure celle qui est là moins coupable, ni qu'elles sont toutes les deux mauvaises, en appelant la plus mauvaise celle qui est la plus coupable.

XIX. Puisque l'idée d'une nature du mal nous paraît une chimère, d'où vient donc le mal que nous appelons le péché ? Dites-moi d'où peut venir ce consentement mauvais dans une nature que vous croyez et proclamez bonne. En effet, tout ce qui subit une influence extérieure pour consentir au mal, ne là subirait pas s'il ne pouvait pas la subir. Mais alors d'où vient cette possibilité elle-même ? Assurément le mieux serait de ne pas avoir cette possibilité ; d'où je conclus que là où elle existe, il est inutile d'y chercher la nature du souverain bien, puisque cette nature pourrait être meilleure. Ensuite, si cette nature a le pouvoir de consentir ou de ne pas consentir, quand elle consent ce n'est donc pas parce qu'elle a été vaincue. Mais puisqu'elle peut résister à toute coaction étrangère, d'où vient qu'elle se laisse aller à ce consentement mauvais ? Ne me dites pas qu'elle est forcée de consentir, de telle sorte qu'il ne soit pas en son pouvoir d'agir autrement, car vous dites dans votre lettre qu'elle pèche volontairement ; peut-elle pécher volontairement, quand il n'y a dans sa volonté aucun consentement ? Si vous l'aimez mieux, je vous demanderai d'où vient en elle la possibilité d'être trompée ou séduite. Avant qu'elle ne fût séduite, elle devait avoir en elle la possibilité de l'être ; autrement elle ne l'aurait pas été. Convenez du moins que tout consentement ne peut venir que de la volonté ; s'il y a coaction réelle, la volonté cède, mais elle ne consent pas. Libre à vous de donner à tout cela le nom qu'il vous plaira ; mais, puisque vous êtes un docteur si habile, puisque vous êtes si fier de votre perspicacité romaine, dites-moi seulement d'où vient pour cette nature du bien la possibilité même de consentir au mal. Je comprends qu'un homme brise un morceau de bois, parce

qu'avant d'être brisé ce bois avait la possibilité de l'être ; lors même que personne ne se disposerait à le briser, il n'en aurait pas moins la possibilité d'être brisé. De même je vous demande d'où peut venir dans cette nature, avant qu'elle ait consenti au mal, cette fragilité ou cette flexibilité, en vertu de laquelle elle sera brisée par la violence ou fléchie par la persuasion. Direz-vous que le voisinage du mal l'avait rendue fragile, comme le voisinage d'un marais corrompt les corps ? soit ; mais elle était donc corruptible, puisqu'elle a été corrompue par la contagion du voisinage. Eh bien ! je voudrais savoir d'où lui peut venir cette corruptibilité.

Pesez, je vous prie, toutes mes paroles. Remarquez que je ne vous demande pas d'où vient la corruption : du corrupteur, me répondriez-vous. Et ce corrupteur, vous en faites je ne sais quel prince des ténèbres, qui ne peut avoir d'autre réalité que celle que lui prêtent les élucubrations de votre cerveau. Je demande d'où vient la corruptibilité, même avant toute action de la part du corrupteur ; sans cette corruptibilité, il n'y aurait aucun corrupteur, ou du moins tous ses efforts seraient frappés de stérilité. Expliquez-moi donc pourquoi, dans une nature bonne en elle-même, cette corruptibilité, avant même qu'elle soit corrompue par une nature contraire ; ou bien, si le mot corruption vous choque, pourquoi cette mutabilité avant que l'ennemi ne soit intervenu. Vous conviendrez, sans doute, qu'une nature change à son désavantage, quand de sage elle devient folle, quand elle s'oublie elle-même. Or, voici ce que vous avez écrit de votre main : « Si elle « consent au mal quand elle aura connais- « sance d'elle-même » ; vous avouez donc qu'en s'oubliant elle change à son désavantage, puisqu'elle se relève de cet oubli en reprenant connaissance d'elle-même. Or, il est impossible d'expliquer le changement de quoi que ce soit, si auparavant on n'admet pas dans cet objet la possibilité de changer. Quand donc vous aurez trouvé le principe de cette mutabilité dans la substance du souverain bien, antérieurement à tout mélange du bien et du mal, vous ne me demanderez plus quelle est l'origine du mal. Or, pour peu que vous vouliez y réfléchir sérieusement, vous comprendrez que sans la nature du souverain bien, on ne peut admettre aucune mutabilité de temps, qu'on en cherche le principe soit en elle-même, soit dans tout accident qui pourrait survenir. Il n'en est pas de même de cette nature rêvée par Manès, et qu'il qualifie si légèrement du titre de bien suprême ; ou du moins il voudrait le faire croire à ses adeptes. Examinez donc, et dites, si vous le pouvez, d'où vient cette mutabilité qui existe antérieurement à toute occasion qui lui est donnée, non pas de naître, mais de se produire. Supposez l'ennemi aussi puissant que vous voudrez, pourrait-il la changer si elle ne pouvait être changée ? Puisqu'elle peut changer, c'est donc que jamais elle n'a été absolument immuable. Or, si vous voulez bien déposer tout esprit de chicane, vous conviendrez avec moi qu'on ne peut, sans pousser le blasphème jusqu'à l'absurdité, supposer une telle mutabilité dans la substance du souverain bien, c'est-à-dire dans la substance même de Dieu. Disons-le au contraire de toute créature que Dieu n'a ni engendrée ni produite de sa substance, mais qu'il a tirée du néant ; il ne s'agit plus alors du souverain bien, mais de tel bien en particulier dont Dieu seul est le principe et la source. Dieu, bien suprême et immuable, n'a pu communiquer à une créature ce privilége exclusif d'être le bien suprême et immuable ; cependant il l'a faite bonne, depuis l'ange du ciel jusqu'au dernier des animaux, jusqu'à la dernière des plantes ; à chaque chose il a assigné une place conforme à son rang et à sa dignité. Parmi ces créatures il en est une, la créature raisonnable, qui doit rester unie à son Créateur par des relations particulières d'obéissance et d'amour, et conserver sa nature dans ces liens éternels de vérité et de charité. Quand donc elle se sépare de Dieu par la désobéissance, son libre arbitre la roule dans le péché, et le juste jugement de Dieu la frappe de châtiments et de douleurs. C'est donc là ce qui constitue le mal tout entier, soit celui que l'on commet injustement, soit celui dont on est justement frappé. Et vous ne me demanderez pas le principe de ce mal, car vous trouveriez la réponse dans vos propres paroles : « Quand l'âme se sera connue, « si elle consent au mal, elle pèche par sa « propre volonté ». C'est de là que vient le mal, c'est-à-dire de la volonté propre. Ce mal n'est donc pas une nature, mais une faute, et j'ajoute, une faute contraire à la nature elle-même, qu'elle prive d'un bien qui aurait pu la

rendre heureuse, si elle avait refusé son consentement au péché. Cette volonté du péché, avant de l'admettre dans l'âme, vous exigez la préexistence d'un autre mal que vous supposez une nature, et une nature que Dieu n'a pas créée, tandis que notre âme vous paraît être la nature même de Dieu. Il suit de là que, quand cette nature du mal a triomphé de l'âme, en lui inspirant la volonté du mal, c'est Dieu lui-même qui est vaincu et qui s'abîme dans le péché.

XX. Comment donc se peut-il que vous ne renonciez point encore à votre impiété, à vos horribles blasphèmes? Comment, dans une nature que Dieu n'a pas créée, supposer la vie, le sentiment, la parole, le mode, la beauté, l'ordre et d'autres biens à l'infini? Comment, antérieurement à tout mélange du mal, supposer en Dieu la mutabilité, en vertu de laquelle il fut saisi de crainte? « en voyant « ses siècles bienheureux menacés d'une « grande ruine et d'une dévastation générale, « s'il ne parvenait à y opposer une puissance « éclatante et suprême [1]? » Et tout ce déploiement de forces, n'est-ce pas afin que cette nature et cette substance de Dieu retinssent son ennemi si étroitement enchaîné, que son péché même ne pût le délivrer, qu'après sa purification il ne pût échapper tout entier, et qu'enfin pendant sa damnation, elles pussent encore le retenir dans les fers? C'est là ce que vous alléguez en faveur de votre dieu, pour le justifier de la nécessité où il s'est trouvé de faire la guerre; vous feriez beaucoup mieux de répondre à cette question qui vous est faite : quel mal pouvait faire à Dieu la nation des ténèbres, s'il avait refusé de combattre contre elle? Si vous répondez que cette nation pouvait nuire à Dieu, il vous faudra avouer que Dieu est corruptible et muable. Si vous répondez qu'elle ne pouvait lui porter aucune atteinte, on va vous répliquer : pourquoi donc a-t-il combattu? Pourquoi livrer à ses ennemis sa propre substance et l'exposer ainsi à la corruption, à la profanation et au péché? A cela vous n'aurez jamais rien à répondre pour vous justifier.

Mais voici que vous triomphez à vos propres yeux, parce que vous avez trouvé la réponse suivante : « C'est une grande iniquité de désirer « le bien d'autrui » ; or, « Dieu aurait favorisé cette iniquité s'il avait refusé de combattre cette nation quand elle tentait de la commettre. Cette réponse aurait encore quelque apparence de justice, si dans cette guerre la nature de votre Dieu avait pu se conserver dans son intégrité et dans son innocence, et si, mêlée à des membres hostiles, elle était restée pure de toute iniquité; peu m'importe du reste qu'elle s'y soit livrée sous l'influence de la coaction ou de la séduction. Mais quand vous avouez vous-même qu'elle a été ensevelie dans des hontes et des crimes sans nombre, quand vous nous la représentez en proie à une impiété telle, qu'elle se déclare l'ennemie acharnée de la sainte lumière dont elle est une portion ; quand enfin vous nous déclarez qu'elle n'a pu être purifiée tout entière et qu'elle est fixée pour jamais à ce globe horrible, pour y subir des châtiments éternels, ne sommes-nous pas en droit de conclure qu'on devait laisser l'ennemi tramer dans son iniquité des projets inutiles, plutôt que de lui donner en pâture une portion de Dieu dont il devait épuiser les forces, qu'il devait flétrir, et dans sa flétrissure l'associer à son iniquité? A moins de s'obstiner jusqu'à l'aveuglement, comment ne pas sentir et comprendre qu'iniquité pour iniquité, celle qu'aurait commise la nation des ténèbres, en cherchant en vain à s'emparer d'une nature étrangère, eût été infiniment plus légère que celle que Dieu a dû commettre, en livrant une partie de lui-même à l'iniquité, et en la condamnant ainsi à des châtiments éternels? Est-ce que ce n'est pas là consentir à l'iniquité? est-ce que ce n'est pas la commettre sans aucune nécessité? Quelle nécessité pouvait-il y avoir? Manès l'affirme, mais vous n'osez le suivre jusque-là. Voici ses paroles : « Dieu « vit qu'une grande ruine et une dévastation « immense menaçaient ses siècles heureux, « s'il n'y opposait une puissance suprême ». Pour vous, vous raisonnez un peu plus habilement, vous semblez dire que si Dieu a combattu, c'est parce qu'il se trouvait dans la nécessité de se soustraire aux attaques de la nation des ténèbres; mais vous ne remarquez pas que vous refusez à Dieu l'inviolabilité et l'incorruptibilité, puisque, s'il avait renoncé au combat, l'ennemi aurait pu lui nuire. Allons, que la pensée même de ce combat disparaisse à jamais de votre cœur et de votre croyance ; frappez d'anathème et de malédiction cette fable ridicule où l'im-

[1] Lettre fondamentale de Manès.

piété se mêle à d'horribles blasphèmes. De quel blasphème, dites-moi, ne vous souillez-vous pas en faisant de Dieu une nature soumise à l'iniquité et à la corruption; en supposant, non-seulement qu'il n'a pu déployer assez de force pour se soustraire à l'esclavage, mais que, devenu captif, il n'a pu conserver la justice et l'innocence? Ce que votre Dieu n'a pu, Daniel l'a fait; il a su braver la fureur des lions, lui qui n'a pas craint, tout captif qu'il était, d'opposer sa piété comme un obstacle infranchissable au consentement pervers que ses ennemis lui imposaient; lui enfin qui, dans sa misérable condition d'esclave, sut conserver son égalité et la liberté d'un esprit patient et sage [1]. Il n'en fut pas de même de la nature de Dieu : elle devint captive, elle fut livrée à l'iniquité; ne pouvant être purifiée tout entière, elle se vit réduite à une éternelle damnation. Si de toute éternité elle prévoyait qu'un semblable malheur devait lui arriver, à quoi sa divinité pouvait-elle lui servir? Mais je ne veux pas entrer dans l'examen détaillé de toutes ces folies, plus que ridicules, auxquelles Manès s'abandonne au sujet du royaume de lumière et de la nation des ténèbres, pas plus que du voisinage dans lequel il lui faut les placer pour l'utilité de son système. Ce système, aux yeux de tout homme sérieux, est du dernier ridicule; à vos yeux il est d'une imposante sublimité, il vous représente parfaitement le côté droit et le côté gauche dont il est parlé par Jésus-Christ dans l'Evangile. Or, nous savons parfaitement que ce côté droit et ce côté gauche ne désignent nullement des lieux matériels; ils ne sont que la figure du bonheur et des infortunes, qui seront le prix accordé aux justes ou aux pécheurs comme salaire de leurs œuvres bonnes ou mauvaises. Mais votre pensée charnelle ne peut se détacher des choses matérielles; pour vous, tout est dans la matière; ce soleil visible et corporel qui ne peut occuper qu'un lieu, un espace corporel, n'en avez-vous pas fait votre Dieu ou une partie de votre Dieu? Mais ce serait folie de ma part d'agiter avec vous de semblables questions : Comment, en effet, pourriez-vous concevoir ce qui est spirituel, quand vous ne pouvez même pas admettre que Dieu soit incorruptible?

[1] Daniel, VI et XIV.

XXI. Mais, en ami bienveillant, vous me reprochez d'avoir quitté la doctrine manichéenne pour embrasser celle que renferment les livres des Juifs. Ces livres, en effet, pulvérisent vos erreurs et dévoilent vos mensonges; car Jésus-Christ y est prophétisé tel qu'il est dans sa réalité divine, et non tel que le dépeint la vanité de Manès. Mais, en homme très-habile, vous attaquez l'Ancien Testament, parce que nous y trouvons des paroles comme celles-ci : « Engendre des enfants de fornica-« tion, parce que la terre se rendra coupable de « fornication à l'égard du Seigneur [1] ». Vous ne connaissez donc pas ce mot de l'Evangile : « Les prostituées et les publicains vous précé-« deront dans le royaume des cieux [2] ». Je connais la cause de cette bruyante indignation. Ce qui vous déplaît dans cette fornication, c'est qu'elle a été changée en mariage légitime et en pudeur conjugale. Quant à votre dieu, vous le croyez enchaîné dans la génération des enfants par les liens charnels les plus étroits et presque indissolubles; par conséquent, vous concluez que les prostituées, en se rendant impossible la génération, rendent un véritable service à votre dieu, tandis qu'en reculant devant les douleurs de la maternité, elles veulent uniquement se rendre plus libres de suivre leurs passions honteuses. L'enfantement n'est à vos yeux qu'une nouvelle prison garnie de chaînes, réservée à Dieu. Vous n'aimez pas davantage ces paroles : « Ils seront deux dans une seule chair [3] », et cependant l'Apôtre glorifie ce mystère en l'appliquant à Jésus-Christ et à son Eglise. Vous n'avez pas une moindre horreur pour celles-ci : « Croissez et multipliez-vous [4] » ; vous craignez la multiplication des chaînes de votre dieu. Or, l'Eglise catholique m'enseigne que l'âme et le corps sont deux substances bonnes en elles-mêmes, quoique l'une soit appelée à commander et l'autre à obéir; que dès lors les biens de l'âme et du corps n'ont d'autre principe que le bien suprême, d'où découlent tous les biens, grands ou petits, célestes ou terrestres, spirituels ou corporels, temporels ou éternels. Elle m'enseigne enfin que parmi ces biens les uns ne méritent pas le mépris, parce que les autres sont plus dignes d'éloge.

XXII. Quant à ces paroles qui n'obtiennent

[1] Osée, I, 2. — [2] Matt. XXI, 31. — [3] Gen. II, 24; Eph. V, 31, 32. — [4] Gen. I, 28.

pas davantage grâce à vos yeux : « Tuez et « mangez [1] », elles n'ont dans les Actes des Apôtres qu'une signification spirituelle. Prenons-les même dans le sens matériel ; ce n'est pas la manducation qui est digne de mépris, c'est la gourmandise. Du reste, je croyais que, même dans son sens charnel, cette maxime devait vous agréer, puisqu'elle vous permet d'immoler la chair, de briser ainsi les prisons et les chaînes qui retiennent votre dieu misérablement captif, de le mettre en liberté ; et si après la manducation quelques restes de lui-même subsistent encore dans la nourriture, le travail de la digestion devrait compléter cette œuvre de purification. Vous triomphez orgueilleusement parce que j'ai échappé une parole de plainte sur la stérilité de Sara. Remarquez que ma plainte n'était pas absolue, car cette stérilité était prophétique. Or, pour être conséquents avec vos fables sacriléges, ce que vous devriez pleurer, ce n'est pas la stérilité de Sara, mais sa fécondité. En effet, la fécondité dans une femme, n'est-ce pas le plus grand malheur qui puisse arriver à Dieu ? Aussi, je vois que parmi vous on ne doit pas s'étonner de trouver l'accomplissement de cette menace prophétique : « Ils interdiront les noces [2] ». Ce que vous détestez, ce sont moins les relations charnelles que le mariage lui-même. Cependant, dans le mariage, la génération dans sa cause n'est point un vice, mais un devoir. Dès lors, si nous voyons des hommes pieux et de saintes femmes se condamner à la continence, ce n'est pas dans le but d'éviter un mal, mais de choisir l'état le plus parfait. J'ajouterai même que, pour certains époux, comme Abraham et Sara par exemple, le devoir conjugal doit être apprécié non pas au point de vue de la société humaine, mais uniquement dans les desseins de la divine Providence. Une fois admis que Jésus-Christ devait venir dans une chair mortelle, on doit conclure que le mariage de Sara l'a servi aussi bien que la virginité de Marie.

XXIII. Vous citez aussi, avec un ton de mépris dédaigneux, ces autres paroles : « Placez « votre main sur mon fémur ». J'admire vraiment votre ignorance sur ce point ; ne savez-vous pas qu'Abraham les adressa à son serviteur, au moment où il exigeait de lui la foi du serment ? « Placez, lui dit-il, la main sur « mon fémur, et jurez par le Dieu du ciel [1] ». Le serviteur obéit et jura ; mais l'ordre d'Abraham était une prophétie qui annonçait que le Dieu du ciel viendrait dans la chair qui sortirait de lui. O hommes saintement chastes et purs, vous méprisez, vous détestez, vous avez ces paroles en horreur ! Pour le Fils de Dieu, qu'aucun contact de la chair ne pouvait changer, vous craignez même le sein d'une Vierge ; et la nature du Dieu vivant, vous la changez, vous la souillez en la renfermant, non pas seulement dans la poitrine de l'homme, mais dans le sein de toutes les femmes, voire même de toutes les bêtes ! Vous qui avez en horreur le seul fémur d'un prophète et d'un patriarche, ne trouvez-vous pas les fémurs, je ne dis point des Prophètes, mais de toutes les prostituées, pour y renfermer honteusement votre dieu, sans avoir pour cela aucun besoin de jurer ? J'admets que par elle-même la chasteté défende de toucher le membre du corps humain, mais quelle horreur n'inspirerait pas un serment formulé au nom d'un dieu aussi honteusement enchaîné et réduit à un esclavage aussi humiliant ! Vient ensuite l'arche de Noé [2], figure de l'Eglise qui doit se composer de la réunion de tous les peuples, comme l'arche renfermait des animaux de toutes les espèces ; or, vous vous plaisez à couvrir de ridicule cette arche dont vous faites une sorte de panorama ou de bazar, comme on en voit en petit dans les jeux publics. Pour mieux peindre votre pensée, par inadvertance ou par une ignorance dont je vous félicite, vous vous servez d'une expression, πάγκαρπος, que vous dénaturez pour le besoin de votre cause, mais qui, dans son sens spirituel, s'applique parfaitement à l'Eglise. En effet, ce mot signifie une réunion de fruits de toute sorte. Mais du moins, remarquez donc que Noé, entré dans l'arche sain et sauf et devant en sortir de même, est certainement plus heureux au milieu de cette troupe d'animaux, que votre dieu, qui n'a pu échapper à la rage et à la voracité de la nation des ténèbres, et qui, au lieu d'en devenir le maître, lui a été entièrement assimilé. Vous versez ensuite le ridicule sur la lutte de Jacob contre l'ange [3], au lieu d'y voir la figure prophétique du combat engagé par le peuple d'Israël contre la chair de Jésus-Christ. Mais je vous laisse libre d'y voir

[1] Act. x, 13. — [2] I Tim. iv, 3.

[1] Gen. xxiv, 2, 3. — [2] Id. vii. — [3] Id. xxxii, 24, 25.

ce que vous voudrez; convenez du moins qu'il eût été plus glorieux pour votre dieu de combattre contre un homme, que d'avoir eu à subir une honteuse défaite et une captivité plus honteuse encore de la part des démons. Vous accusez à tort le patriarche Abraham d'avoir vendu l'honneur de sa femme. En la disant sa sœur, il n'a commis aucun mensonge, et en laissant ignorer qu'elle fût sa femme, il a fait preuve de prudence humaine [1], et a remis entre les mains de Dieu seul la conservation de son honneur. Si, de son côté, il n'avait pas fait tout ce qui dépendait de lui, on ne pourrait pas dire qu'il a mis sa confiance dans le Seigneur, mais qu'il a tenté Dieu. Vous oubliez donc votre dieu; ce n'est pas son épouse, mais ses propres membres qu'il a, non pas vendus, mais livrés gratuitement à ses ennemis, avec la certitude qu'ils seraient par eux souillés, corrompus et couverts de honte. Si vous aviez un désir à formuler, ne serait-ce pas que cette belle nature de votre dieu, s'arrachant à ses ennemis, lui fût rendue dans l'état de pureté dans lequel Sara fut remise entre les mains de son époux?

XXIV. Vous prodiguez les éloges à mes mœurs et à mon zèle d'autrefois, et vous cherchez ce qui a pu produire en moi un changement aussi subit. Puis, usant d'une multitude de circonlocutions, vous prononcez le nom de l'antique ennemi de tous les fidèles, des saints et de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, vous désignez clairement le démon en personne. Tout ce que je puis vous dire sur ma conversion, c'est que si, en disant anathème à vos erreurs je n'avais pas été assuré de devenir meilleur, je ne me serais pas réfugié dans le sein de l'Eglise et de la foi catholique. Je savais déjà que j'ai quitté le mal pour le bien; mais, supposé que je l'eusse ignoré, vous auriez dissipé tous mes doutes par le mot dont vous vous servez pour caractériser ma conversion. En effet, admettons pour un instant, comme vous l'affirmez, que mon âme soit la nature même de Dieu, elle ne pourrait alors changer ni en bien ni en mal, que ce changement vienne d'elle-même ou qu'il vienne du dehors. Cependant j'ai changé, car j'ai renoncé à votre erreur pour embrasser cette foi catholique qui seule nous donne une juste idée de Dieu, en nous apprenant à croire à son immutabilité absolue. Si donc ma conversion déplaît à quelqu'un, ce ne peut être qu'à ceux qui ne veulent pas croire que Dieu soit immuable. Oui, le démon est l'ennemi des saints, non pas en ce sens qu'il combat contre eux en vertu du principe d'une nature contraire, mais parce qu'il jalouse la félicité éternelle dont il a été dépossédé. Parce qu'il a changé, il voudrait que les autres changeassent également. Avez-vous donc oublié cette fable persique, décrite par vous avec une prolixité plus que fastidieuse? N'y proclamez-vous pas que celui qui, sans changer soi-même, change les autres, a dans ses mains la puissance et la victoire? Et si ce vainqueur est fils de la sainte lumière, loin d'être l'ennemi de Dieu, il est nécessairement son ami? N'est-il pas meilleur que ceux qu'il trompe et qu'il rend les ennemis de la sainte lumière dont il est lui-même l'ami? Pourquoi Manès condamne-t-il les âmes à l'horrible supplice du globe de ténèbres? N'est-ce point parce qu'elles « se « sont laissé séparer de leur primitive na- « ture lumineuse, et qu'alors elles sont deve- « nues ennemies de la lumière? » De là il conclut que si la nation des ténèbres a créé les corps, c'est uniquement dans le but de satisfaire au désir qu'elle éprouvait de retenir en elle la nature de lumière. Cherchez donc à vous arracher à ces fictions vaines et sacrilèges; et que Celui qui ne change jamais ni en bien ni en mal, vous aide à opérer votre changement pour le bien.

XXV. « Nous nous sommes échappés », dites-vous, « parce que nous avons suivi le Sauveur « spirituel. C'est à son audace seule que nous « devons notre délivrance, car si Notre-Sei- « gneur eût été charnel, toutes nos espérances « se seraient évanouies ». Vous tenez ce langage parce que vous ne reconnaissez pas en Jésus-Christ une chair véritable. Comment donc Manès peut-il être l'objet de votre espérance, puisque vous avouez que, semblable en ce point aux autres mortels, il a été engendré par l'union de l'homme et de la femme, et que comme nous il fut formé de chair et d'os? Pourquoi vous inspire-t-il donc tant de confiance? Vous essayez, dans votre lettre, de me frapper de terreur; vous me dites: « Qui donc « prendra votre défense au tribunal du sou- « verain Juge, puisque vous vous faites vous- « même l'accusateur et le témoin de vos pa- « roles et de vos œuvres? Ne comptez pas sur

[1] Gen. XII et XX.

« le Perse que vous avez incriminé, il n'y sera « pas présent. En dehors de lui, qui donc « sèchera vos larmes ? qui sauvera l'Afri- « cain ? » De consolateur et de sauveur, vous affirmez donc qu'il ne peut y avoir que Manès. Comment alors, en parlant des souffrances de Jésus-Christ, avez-vous pu dire que vous vous étiez échappés parce que vous avez suivi le Sauveur spirituel ? n'est-ce pas à dessein que vous l'appelez spirituel, parce que, s'il eût été revêtu d'un corps, l'ennemi aurait pu lui donner la mort ? Si donc l'ennemi tue votre Manès parce qu'il trouve en lui un corps matériel, où trouverez-vous un sauveur ? comment, dès lors, pouvez-vous dire : « Lui excepté, qui « sèchera vos larmes ? qui sauvera l'Afri- « cain ? » Comprenez-vous enfin ce que renferme d'erreurs cette hérésie, cette doctrine démoniaque où les mensonges le disputent à l'hypocrisie [1] ? Vous proclamez que Manès est parfaitement dans le vrai, quand il affirme de Jésus-Christ que son corps n'avait aucune réalité. Voici donc toute la question : Si, en montrant sa chair, sa mort, sa résurrection, les cicatrices de ses plaies et des clous, qu'il présenta à ses Apôtres pour dissiper en eux toute espèce de doute ; si, dis-je, Jésus-Christ n'a été en cela qu'un fourbe et un menteur, Manès est dans la vérité. Au contraire, si Jésus-Christ a montré une chair véritable ; dès lors si sa mort, sa résurrection, ses cicatrices étaient réelles, Manès n'est plus qu'un menteur effronté dans tout ce qu'il affirme de Jésus-Christ. Par conséquent, voici entre nous le débat réduit à sa plus simple expression : Vous affirmez la véracité de Manès et vous ne voyez en Jésus-Christ qu'un menteur ; pour moi, je soutiens qu'en ce qui regarde Jésus-Christ, comme sur beaucoup d'autres points, Manès n'a été qu'un menteur ; ne l'est-il pas, surtout quand il s'agit de la passion et de la résurrection, qui sont le fondement véritable de toute l'espérance des fidèles ? Peut-on regarder comme le prédicateur de Jésus-Christ, et non pas plutôt comme son accusateur, celui qui soutient que la mort de Jésus-Christ ne fut qu'une comédie, que les apparitions qui la suivirent ne furent que de véritables mensonges, qu'enfin il n'y a rien de vrai dans ces paroles : « Touchez mes mains et mes pieds, et « sachez qu'un esprit n'a ni chair ni os, « comme vous voyez que j'en ai [2] » ; et dans ces autres, adressées au disciple incrédule : « Mettez vos doigts dans la plaie de mon côté, « et ne soyez pas incrédule, mais fidèle [1] ? » Mais, dites-nous, Manès prêche Jésus-Christ et s'en proclame le disciple et l'apôtre. Il n'en est que plus digne de mépris et d'aversion. En effet, s'il se fût contenté d'accuser, de réfuter, il aurait du moins prouvé qu'en convainquant les autres de mensonge, il n'était conduit et inspiré que par l'amour de la vérité. Mais en affichant ainsi son ignorance et sa témérité, il fait voir à tout homme réfléchi ce qu'il est, ce qu'il aime, en louant et en prêchant un menteur. Fuyez donc, mon ami, un fléau si redoutable ; à force de vous tromper ne pourrait-il pas se flatter d'avoir fait de vous un fidèle, comme il prétend que cela arriva pour le disciple à qui Jésus-Christ dit : « Met- « tez vos doigts dans la plaie de mon côté et « ne soyez pas incrédule, mais fidèle » ? Ouvrez les yeux à l'évidence et vous reconnaîtrez que le langage tenu par Jésus-Christ à son disciple, ne pouvait avoir d'autre signification que celle-ci : Touchez ce que je suis et ce que j'ai été, touchez un corps véritable, touchez les cicatrices de blessures réelles, touchez les plaies véritables des clous et, en croyant à la réalité, ne soyez pas incrédule, mais fidèle ? Manès, dans sa vanité sacrilége, interprète ainsi ces mêmes paroles : Touchez ce que je simule pour mieux tromper, touchez une chair qui n'a que l'apparence de la chair, touchez les traces simulées de blessures imaginaires, et ne soyez pas incrédule à mes membres trompeurs, afin qu'en croyant au mensonge vous puissiez être fidèle. Aux yeux et dans le langage de Manès, être fidèle, c'est accepter la doctrine et les impostures des démons.

XXVI. Fuyez ces erreurs, je vous prie, et parce que le Seigneur a dit que la voie étroite n'était suivie que par un petit nombre, gardez-vous de vous laisser prendre aux apparences [2]. Vous voulez être du petit nombre, mais du petit nombre de ceux qui sont les plus pervertis. Je l'avoue, si l'on cherche l'innocence absolue, on ne la trouve que dans le petit nombre ; mais si l'on regarde parmi les pécheurs, on voit que les homicides sont moins nombreux que les pécheurs, et les incestueux, que les adultères. Prenez même les fables de l'antiquité : les Médée et les Phèdre

[1] 1 Tim. IV, 1, 2. — [2] Luc, XXIV, 39.

[1] Jean, XX, 27. — [2] Matt. VII, 14.

sont moins nombreuses que les femmes coupables d'autres crimes ; les Ochus et les Busiride sont moins nombreux que les hommes coupables d'autres impiétés et d'autres fautes. Voyez donc si l'horreur profonde qu'inspire votre impiété ne constituerait pas tout le mérite de votre petit nombre. A ne juger les choses que dans vos livres, dans vos paroles et dans votre croyance, on s'étonne que votre hérésie trouve si peu de dupes pour l'embrasser ou y persévérer. Au contraire, quand on parle du petit nombre des saints qui courent la voie étroite, on établit un contraste entre ce petit nombre et la multitude des pécheurs. C'est la petite quantité de bon grain ensevelie sous un monceau de paille ; la mission présente de l'Eglise catholique c'est de recueillir ce grain et de le battre ; à la fin des siècles il sera vanné et purifié [1]. C'est dans cette Eglise que vous devez vous réfugier si vous désirez fidèlement être fidèle et renoncer à ces erreurs que vous ne pouvez accepter sans réaliser cette parole de l'Ecriture : « Vous « nourrissez les vents [2] », c'est-à-dire vous vous faites la nourriture des esprits immondes. Vous m'alléguez saint Paul ; d'un côté, il se montre plein de respect pour l'Ancien Testament et pour la dispensation divine des faits et des enseignements qui y sont renfermés ; mais, d'un autre côté, quand il s'agit de l'excellence charnelle de la race judaïque ; quand il s'agit de ces synagogues de sa propre nation, plongées dans l'erreur et s'obstinant à méconnaître la divinité du Christ ; quand il s'agit du zèle, plus que louable à ses yeux, qu'il déployait à persécuter les chrétiens ; quand il s'agit enfin de cette justice légale, dont les Juifs tirent si hautement vanité parce qu'ils n'ont aucune idée de la grâce de Jésus-Christ, Paul, uniquement désireux de gagner le Christ, méprise toutes ces gloires humaines et les traite comme de la boue. Combien plus ces écrits, tout remplis d'horribles blasphèmes, et qui nous présentent la nature de la vérité, la nature du souverain bien, la nature de Dieu même soumise à des transformations si nombreuses, à des défaites si honteuses, à une corruption si profonde, souillée enfin et condamnée à une réprobation éternelle par la vérité elle-même ; combien plus ces écrits doivent-ils vous paraître méprisables, non-seulement comme de la boue, mais comme un poison perfide et criminel ! Combien plus, pour mettre fin à ce débat qui nous divise, devez-vous être désireux de chercher un refuge assuré dans l'Eglise catholique, si clairement annoncée dans les prophéties et si mystérieusement révélée quand la plénitude des temps fut accomplie !

Je vous parle ainsi parce que votre esprit n'est pas la nature du mal ; le mal n'est pas une nature, parce qu'il n'est pas non plus la nature de Dieu, autrement je demanderais en vain le changement de ce qui est essentiellement immuable. Or, en s'éloignant de Dieu, votre âme a subi un changement, et ce changement est un mal ; qu'elle revienne à ce bien immuable, avec le secours de ce bien lui-même, et ce changement sera pour elle la délivrance du mal. Si vous dédaignez ce conseil, si vous vous obstinez à croire à l'existence de deux natures, la nature muable du bien, laquelle, mêlée au mal, a pu consentir à l'injustice, et la nature immuable du mal, laquelle, mêlée au bien, n'a pu consentir à la justice, il ne vous reste plus qu'à redire cette fable ignoble, ces honteux blasphèmes qui respirent l'impureté et la fornication, et l'on vous associera à la foule de ceux dont il a été dit : « Il viendra un temps où ils ne pourront « plus supporter la saine doctrine ; éprouvant, « au contraire, un violent désir d'entendre ce « qui les flatte, ils auront recours à une foule « de docteurs capables de les satisfaire, et « fermant l'oreille à la vérité, ils l'ouvriront à « des fables [1] ». Si vous acceptez prudemment le conseil que je vous donne, si vous revenez à la foi d'un Dieu immuable, cette conversion louable vous placera au nombre de ceux dont l'Apôtre a dit : « Autrefois vous étiez ténèbres, « maintenant vous êtes lumière dans le Sei- « gneur [2] ». Ces paroles ne peuvent assurément s'appliquer à la nation de Dieu, car jamais elle ne fut ni mauvaise ni digne d'être qualifiée du nom de nature des ténèbres ; elles ne s'appliquent pas davantage à la nature du mal ; car, supposé qu'elle existe, elle ne pourrait jamais ni changer ni devenir lumière. Mais ces mêmes paroles s'appliquent parfaitement à cette nature qui n'est pas immuable, et qui se couvre de ténèbres quand elle se sépare de la lumière immuable, principe de son existence. Qu'elle revienne à Dieu, et aussitôt elle redevient lumière, non pas en

[1] Matt. III, 12. — [2] Osée, XII, 1.

[1] II Tim. IV, 3, 4. — [2] Ephés. V, 8.

elle-même, mais dans le Seigneur. En effet, puisqu'elle n'est pas la lumière véritable, toutes les clartés dont elle peut jouir ne lui viennent pas d'elle-même, mais de Celui dont il est dit : « Il était la lumière véritable qui éclaire tout « homme venant en ce monde [1] ». Que cette belle parole soit toujours l'objet de votre foi, la nourriture de votre intelligence et de votre cœur, si vous voulez vous rendre participant du bien immuable et devenir bon vous-même, j'entends avec la grâce de Dieu ; car sans elle vous ne le deviendriez jamais. Cette bonté une fois acquise, vous ne pourriez la perdre si vous étiez immuable ; et après l'avoir perdue, si vous pouvez la recouvrer, c'est parce que vous n'êtes pas immuable.

[1] Jean, I, 9.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

CONTRE UN ADVERSAIRE

De la Loi et des Prophètes.

LIVRE PREMIER.

Réfutation des calomnies formulées contre certains passages de l'Ancien Testament.

I. Frère bien-aimé, vous m'avez dit que le livre que vous m'avez envoyé avait été trouvé sur la place maritime, au moment où le manuscrit même circulait de rue en rue, et qu'une foule de curieux se pressaient pour en entendre la lecture. Vous me demandez ensuite de vous adresser une réfutation succincte de cet ouvrage écrit par je ne sais quel hérétique, et qui, peut-être par cette raison surtout, soulève, non sans danger, la curiosité et les applaudissements de la multitude. Avant de vous répondre, j'ai dû chercher à savoir à quelle hérésie il appartenait. En effet, les Manichéens ne sont pas les seuls ennemis de la Loi et des Prophètes; leur haine contre l'Ancien Testament est partagée par les Marcionites et par d'autres sectes moins connues du peuple chrétien. Or, si je n'ai pu trouver le nom de l'auteur, j'ai pu me convaincre qu'il refuse d'attribuer à Dieu la création du monde. D'un autre côté, quoique les Manichéens ne reconnaissent pas la divinité de la Genèse, ils conviennent cependant que Dieu est l'auteur du monde bon, quoique pour le former il se soit servi d'une matière préexistante. Quelle que soit donc la secte à laquelle ce blasphémateur appartienne, il est de mon devoir de justifier la sainte Ecriture de toutes les accusations injustes et malveillantes dont elle est l'objet dans cet écrit. Afin de sauver au moins les dehors du christianisme, il cite quelques passages de l'Evangile et de saint Paul; je ne laisserai pourtant pas que de le réfuter, même en ce qui concerne le Nouveau Testament: on n'en reconnaîtra que mieux la folie et l'absurdité de ses attaques contre l'Ancien Testament.

II. Il s'agit d'abord de la création. Ce sujet, que tout homme pieux traite avec respect, cet impie l'entreprend d'un ton sacrilége et se demande comment on doit entendre ces paroles : « Au commencement Dieu fit le ciel et « la terre [1] » ; il est vrai qu'il supprime le mot terre, mais il en parlera plus loin. Il demande donc : « De quel commencement s'agit-il? « Est-ce de celui où Dieu entra dans l'exis- « tence ou de celui où il rougit de n'être « qu'un vide immense? » Je réponds que l'être en Dieu n'a jamais eu de commencement; que Dieu n'a jamais eu à rougir de n'être qu'un vide immense; il a toujours été, son repos n'a jamais été de la torpeur, ni son activité de la fatigue; avant la création du ciel, il n'était pas privé de trône, et après la création du ciel, il n'eut pas à attendre la destruction des erreurs pour posséder son trône. C'est en lui-même qu'il habite et qu'il trouve son bonheur; son temple extérieur, ce sont les anges et les hommes; il habite au milieu d'eux, mais c'est lui qui leur accorde le bien dont ils jouissent, et ce ne sont pas eux qui lui procurent la demeure sans laquelle il ne pourrait être heureux. Dès lors ces paroles : « Au commencement Dieu fit le ciel et la « terre », peuvent s'interpréter de plusieurs manières. Ou bien il s'agit du moment où le ciel et la terre commencèrent à exister; car, loin d'être coéternels à Dieu, ils ont été créés, et dès lors il fut un moment où ils commencèrent à exister. Ou bien le sens serait que Dieu a fait le ciel et la terre dans le commencement coéternel à lui-même, c'est-à-dire, dans son Fils unique. C'est ce Fils

[1] Gen. I, 1.

unique qui est la Sagesse dont l'Apôtre a dit: « Le Christ, la Vertu de Dieu et la Sagesse de « Dieu [1] ». Le Psalmiste, s'adressant à Dieu qui a fait le ciel et la terre, lui dit: « Vous « avez tout fait dans la sagesse [2] ». Peut-être que notre adversaire n'admet pas le témoignage du Psalmiste; alors qu'il entende l'Apôtre parlant de Jésus-Christ : « Tout a été « créé en lui, au ciel et sur la terre, les choses « visibles et les choses invisibles [3] ».

III. Dieu n'a donc pas eu de commencement et il n'aura pas de fin; quant à ses œuvres, elles ont commencé et elles cessent à un moment donné : tel est le temps et les choses temporelles; d'autres, quoique ayant commencé, ne finiront pas: telle est la vie éternelle promise aux élus. C'est ce que notre auteur n'a pas compris, quand il a dit d'une manière absolue que tout ce qui a commencé finira; il aurait dû penser à un nombre qui commence à l'unité et finit à rien. Imaginez un nombre aussi grand que vous voudrez, si grand qu'il soit il vous paraît toujours capable d'être augmenté. Pourtant, quelle que soit l'hérésie qu'il embrasse au nom du Christ et contre le Christ, je pense que notre adversaire se promet la vie bienheureuse en Jésus-Christ, dont le commencement coïncidera avec la fin de notre misérable existence ici-bas. Eh bien ! qu'il me dise si cette vie heureuse à laquelle il donne un commencement, aura ou n'aura pas de fin. Si elle doit en avoir une, comment ose-t-il encore se déclarer chrétien? Si elle ne doit pas en avoir, comment a-t-il osé dire que tout ce qui a commencé aura une fin ?

IV. Il pose ensuite cette seconde question : « Si ce monde est un bien, pourquoi n'a-t-il « pas commencé à exister dès l'origine de « toutes choses ? » Mais Dieu pouvait-il donc créer quelque chose qui l'emportât sur lui en bonté; ou bien, quoique bon, ce monde aurait-il dû ne pas être créé, par la raison qu'il n'est pas égal au Créateur ? Il demande pourquoi le monde n'a pas été créé dès le commencement; je réponds qu'il a été créé au commencement, je veux dire que c'est par la création qu'il a commencé à être, ce qui ne veut pas dire qu'il a commencé à exister aussitôt que Dieu, car Dieu n'a pas eu de commencement. Si c'est là le commencement qui lui paraît signifié dans les paroles de l'Ecriture, pourquoi donc pousser la calomnie jusqu'à demander pourquoi ce n'est pas au commencement de toutes choses que Dieu a créé le ciel et la terre? Il suffit alors de le renvoyer à ses propres paroles. En effet, après avoir cité ces paroles : « Au commencement Dieu « fit le ciel et la terre », voici comme il raisonne: « A quel commencement? Est-ce quand « Dieu commença à exister, ou bien quand « il eut honte de n'être qu'un vide immense ? « Pourquoi la création ne se fit-elle pas pré- « cédemment, au commencement de toutes « choses ? » Je lui demande à mon tour : De quel commencement parlez-vous? Est-ce de celui où Dieu commença à exister, où de celui où il rougit de n'être qu'un vide immense ? Une chose lui déplaît, c'est que Dieu n'ait pas accompli la création dès le commencement, comme s'il avait dû créer aussitôt qu'il a commencé à exister. Comment donc ne voit-il pas que, dans cette hypothèse, on peut lui objecter : Dieu a donc eu un commencement, et par conséquent il aura aussi une fin, car vous avez affirmé vous-même que tout ce qui a eu un commencement doit avoir une fin? Mais si Dieu n'a pas eu de commencement, comment soutenir qu'il aurait dû faire le monde aussitôt qu'il a commencé à exister? Le commencement dont il est ici parlé, désigne donc uniquement le moment où ce qui est a commencé à exister. Ou bien leur dieu n'a jamais rien créé de bon, ou bien ce qu'il a fait de bon, il l'a créé aussitôt qu'il a lui-même commencé à exister, et dès lors, puisqu'il a eu un commencement, il doit s'attendre à avoir une fin; ou enfin, il faut accepter comme règle absolue les paroles mêmes de la sainte Ecriture, et conclure que Dieu, qui a toujours existé, a créé le ciel au commencement, c'est-à-dire, ou bien dans le moment où le ciel commença à exister, ou bien dans son Fils. Quand les Juifs lui demandèrent qui il était, ne leur a-t-il pas répondu qu'il était le commencement [4] ?

V. Mais peut-être voudra-t-il établir une distinction entre le début, *initium*, et le commencement, *principium*. Si donc nous lisions dans le texte : Au début Dieu fit le ciel et la terre, il n'y aurait plus lieu de demander : « Pourquoi n'est-ce pas dès le début que Dieu « a fait le ciel et la terre? » Un impie n'attache aucune importance à admettre que Dieu ait

[1] I Cor. I, 24. — [2] Ps. CIII, 24. — [3] Coloss. I, 16.

[4] Jean, VIII, 25.

eu, ou non, un commencement. Mais alors il faut aussi corriger l'Evangile, où nous lisons : « Au commencement était le Verbe ». Pourquoi notre hérétique ne demande-t-il pas : Dans quel commencement ? est-ce celui où le Verbe a commencé à exister ? Et puisque le Verbe était Dieu, il aurait pu ajouter : Est-ce celui où Dieu commença à exister ? Qu'il continue donc, sans reculer devant sa définition favorite : « Ce qui a eu un commencement « doit avoir une fin », et alors il ne manquera pas d'être accusé de folie, même par les Manichéens, qui cependant doivent le lire volontiers, par la raison qu'ils trouvent en lui un ennemi déclaré de la loi et des Prophètes. Puisque le Dieu qui a fait le monde n'a pas le bonheur de lui plaire, comment serait plus heureux Celui par qui le monde a été fait ? C'est de Jésus-Christ qu'il est écrit : « Il était « dans le monde et le monde a été fait par lui [1] ».

VI. Que cet adversaire veuille bien comprendre aussi que Dieu a pu créer tous les biens, sans qu'aucun besoin ait pu l'y déterminer. Or, celui qui est le souverain bien, a créé toutes choses, et tout ce qu'il a créé est bon d'une bonté réelle, quoique inférieure à la sienne. En effet, tout bien qui n'est pas le bien suprême, quel que soit d'ailleurs son rang d'infériorité, n'a pu avoir d'autre principe que le bien suprême. C'est donc se faire de Dieu une idée radicalement fausse que de nier l'existence de tout bien, parce que ce bien ne peut être égal à Dieu. Voulez-vous reconnaître, non pas le bien suprême, mais le bien le plus infime ? en voici le caractère infaillible : Tout ce qui lui est inférieur, cesse d'être bon. Si donc, parmi les choses créées, celles qui sont les meilleures sont encore à une distance infinie de Dieu, par cela même qu'elles sont créées, comment croire que celui qui, pour augmenter son bonheur, n'avait aucun besoin des choses les plus excellentes, pouvait avoir besoin des choses les plus inférieures ? Et cependant il les a créées par cela seul qu'il est l'auteur de tous les biens. Notre-Seigneur, par qui le monde a été fait, nous indique clairement que Dieu a créé non-seulement les choses célestes, mais aussi les choses terrestres depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites; voici ses paroles : « Si donc Dieu donne une « si belle parure à l'herbe des champs qui naît « aujourd'hui et demain sera jetée au four, « que ne fera-t-il pas pour vous, hommes de « peu de foi [1] ? » C'est donc le seul et même Dieu qui a créé le ciel et la terre, les étoiles et les plantes, tout ce qui au ciel et sur la terre possède mesure, forme et ordre, tout ce qui vit au ciel et sur la terre, tout ce qui sent, tout ce qui comprend au ciel et sur la terre. Non-seulement tous ces biens ont été créés par Dieu, mais ils ont dû être placés dans des degrés différents quant à la bonté. Supposé qu'ils fussent égaux, il n'y aurait plus qu'un seul genre de biens, d'où tous les autres seraient exclus. Dès lors, ce qui constitue leur principal caractère de bonté, c'est que les uns sont supérieurs aux autres, et que la bonté des inférieurs rehausse la bonté de ceux qui sont supérieurs ; il y a ainsi entre eux une admirable gradation qui ne fait que mieux ressortir la bonté de tous.

VII. Quant au mal lui-même, nous désignons uniquement sous ce nom, ou bien les vices inhérents aux choses bonnes et qui ne peuvent avoir d'existence indépendante ; ou bien les châtiments infligés aux pécheurs et qui sont la conséquence de la beauté de la justice. Les vices eux-mêmes rendent témoignage à la bonté inhérente à toutes les natures. Car ce qui devient mauvais par l'effet du vice, est réellement bon par nature. En effet, ce qui fait du vice une chose contraire à la nature, c'est qu'il nuit à la nature ; et comment peut-il lui nuire, si ce n'est en diminuant sa bonté ? Le mal est donc, à proprement parler, la privation du bien ; c'est dire clairement que le mal n'existe que dans une chose bonne, puisqu'il ne peut nuire qu'en diminuant ce qui est bon. Il est évident, dès lors, que le mal ne se trouve pas dans le souverain bien, parce qu'une chose souverainement bonne, comme Dieu, est essentiellement incorruptible et immuable. On peut donc admettre qu'il y ait des biens sans aucun mélange de mal ; tel est Dieu, telles sont même les choses célestes supérieures. Mais le mal ne peut exister que par son mélange avec le bien, car il ne peut être le mal et ne pas nuire, il ne peut nuire sans diminuer le bien ; plus il nuit, plus il doit y avoir de bien à diminuer ; si tout ce bien disparaît, la nature elle-même cesse d'exister et d'offrir matière aux ravages du mal. Il suit de là que, quand la nature disparaît, le mal y devient impossible.

[1] Jean, I, 1,10.

[1] Matt. VI, 30.

VIII. Une nature peut-elle être absolument anéantie? Cette question est extrêmement subtile et délicate. La foi chante en s'adressant à Dieu : « Vous les changerez et ils seront chan-« gés ; mais vous êtes toujours le même [1]». Dieu donc, le seul bien immuable, a créé et régit tous les biens muables, et ces biens, à leur tour, ne sont tels que parce qu'ils ont été créés par le souverain bien ; et ils sont muables et changeants parce qu'ils ont été tirés du néant. Si maintenant nous envisageons ces maux en eux-mêmes, il est vrai qu'ils ont un caractère de châtiment pour ceux en faveur desquels l'immortalité seule peut combler la mesure du bonheur parfait; cependant, même en ce sens, ils ne sont pas sans quelque beauté dans l'harmonie des temps; j'avoue seulement que cette beauté ne peut être perçue par le sens humain. Ecoutons donc la foi, qui dit à Dieu : « Vous avez tout fait avec poids, « nombre et mesure [2] » ; l'amour de la vie lui inspire assurément une profonde horreur de la mort, mais elle ne laisse pas de louer le Créateur de tous les biens, elle le loue même des biens caducs et mortels. J'invoque en preuve cet adversaire lui-même : il prodigue les reproches, il ne peut pas croire que Dieu soit l'auteur de tous ces biens terrestres qui n'ont qu'une existence passagère ; il ne voit donc pas que ce discours qu'il prononce, et qui lui a tellement plu qu'il a cru devoir le confier au papier, ne se compose que de sons articulés qui naissent et disparaissent aussitôt, sans quoi tout discours deviendrait impossible. Ainsi cette discussion où il se propose précisément de prouver que tout ce qui naît et meurt ne peut être bon, tire toute sa beauté de la succession continuelle de syllabes qui ne naissent que pour disparaître aussitôt. Comment donc s'étonner que dans cette immensité de la nature, tel bien inférieur tire toute la beauté qui lui est propre, non pas de sa durée indéfinie, mais au contraire de la rapidité avec laquelle elle naît et disparaît?

IX. Puisqu'il en est ainsi, il n'y a donc pas lieu de calomnier ce mot de la sainte Ecriture : « Dieu vit que la lumière est bonne [3] ? » Non-seulement la lumière que Dieu a appelée le jour, le firmament qu'il a appelé le ciel, le soleil, la lune et tous les astres, mais les bois et les herbes; en un mot, tout ce qu'il y a de périssable dans les eaux et sur la terre, tout cela a été créé par Dieu, souverain bien, et Dieu vit que chaque chose en particulier est bonne dans son genre et dans son ordre. L'écrivain sacré, qui, sous l'inspiration du Saint-Esprit, a tracé ce passage et décrit la création, a pu jeter un regard de mépris sur ces futurs impies qui devaient prodiguer les accusations et les sophismes, pour mieux se tromper eux-mêmes et séduire plus sûrement tous ceux qui trouveraient du charme dans leur loquacité blasphématoire. Il suffit qu'ils soient hommes, qu'ils soient formés d'un corps et d'une âme raisonnable, que les membres de leur corps soient disposés dans une harmonie réelle avec leurs fonctions et avec l'unité générale de la personne, que l'âme les domine et les gouverne en vertu de son excellence naturelle, qu'elle remplisse et anime les cinq sens du corps, qu'elle leur laisse leur action, tout en les coordonnant dans un ensemble parfait; enfin qu'elle soit capable de connaître et de comprendre : cela suffit, ai-je dit, pour que Dieu en les voyant les trouve bons; pourquoi, dès lors, ne les aurait-il pas créés? Remarquons, en effet, que pour voir les hommes Dieu n'a pas besoin que ces hommes soient créés, il les voit avant de les créer. Supposé qu'ils lui apparaissent alors victimes volontaires d'une volonté perverse et d'un aveuglement coupable, cette vue n'est pas pour Dieu une raison de ne pas les créer, car il prévoit la place qu'il doit leur assigner dans l'harmonie universelle. Enfin supposons qu'ils doivent persévérer jusqu'à la fin dans l'amour du mal, Dieu les forme, il est vrai, de la masse de prévarication, mais comme des vases de colère destinés à être utiles aux vases de miséricorde [1], en les portant à une recherche d'autant plus attentive de la vérité, qu'ils ont sous les yeux, dans la personne des méchants, de plus tristes exemples d'une coupable vanité. En effet, « les « œuvres de Dieu sont grandes et sont l'objet « des complaisances de sa volonté [2] ». Et la folie humaine voit avec déplaisir que la sagesse divine se complaise dans ses œuvres! Quoi qu'elle en dise, cette complaisance nous est clairement formulée dans ces paroles : « Dieu vit que la lumière est bonne ».

X. Revenons à ce loquace blasphémateur et à son livre, véritable tissu de honteux blasphèmes ; plût à Dieu qu'il rougît de son

[1] Ps. CI, 27, 28. — [2] Sag. XI, 21. — [3] Gen. I, 4.

[1] Rom. IX, 22, 23. — [2] Ps. CX, 2.

œuvre, et qu'au lieu de la trouver bonne, il la trouvât mauvaise ! Voici ce qu'il nous dit : « Dieu ne savait pas encore ce qu'était la lu- « mière ; et déjà, en la voyant pour la pre- « mière fois, il jugea qu'elle était bonne ». Quand le Sauveur, après avoir entendu le centurion, fut saisi d'admiration et dit à ses disciples : « En vérité, je vous l'affirme, je « n'ai pas encore trouvé une foi aussi grande « en Israël [1] », il ne savait pas encore ce qu'était cette foi ; et, dès qu'il la vit, il l'admira ? Et qui donc produisait cette foi dans le cœur du centurion, si ce n'est celui-là même qui l'admirait ? Pourtant, les insensés et les impies ont plus de raisons apparentes de blasphémer au sujet de l'admiration que témoigne Jésus sur la foi de cet homme, qu'ils n'en ont de reprocher à Dieu de trouver la lumière bonne aussitôt qu'il la vit. En effet, que l'on arrête ses regards sur des objets que l'on rencontre habituellement, on peut les trouver bons, c'est-à-dire s'y complaire et les approuver. Au contraire, dans le langage ordinaire des hommes, l'admiration suppose que l'objet auquel elle s'applique se présente d'une manière inopinée et imprévue. Or, Jésus possédait la prescience universelle, et cependant, ce qu'il présentait à l'admiration de ses disciples, il le louait et l'admirait lui-même. De même, quand Dieu contempla ses œuvres après les avoir créées, il est clair qu'il n'en aperçut aucune qu'il n'eût déjà vue en lui-même avant de la créer. Etait-il donc nécessaire que la sainte Ecriture répétât si souvent que Dieu, en considérant ses créatures, vit qu'elles étaient bonnes ? Mais ne fallait-il pas former la piété des fidèles et leur apprendre que, quand ils ont à juger des choses visibles et invisibles, ils ne doivent pas s'en rapporter uniquement au sens humain, qui se scandalise souvent de choses bonnes en elles-mêmes, parce qu'il n'en connaît ni les causes ni la destinée ? Avant tout, ils doivent croire à la parole de complaisance prononcée par Dieu, et en tirer pour eux la règle de leur jugement. En effet, la facilité avec laquelle on développe ses connaissances, est toujours en proportion de la piété avec laquelle on croyait à la parole de Dieu avant de la comprendre. Dieu vit donc que la lumière qu'il avait faite était bonne, parce qu'il lui avait plu de la faire, et qu'après l'avoir faite, il lui plaisait de lui conserver l'existence ; et c'est ainsi qu'il se prononça sur la mesure d'existence ou de durée qu'il lui plut d'accorder à chacune de ses œuvres. Mais infinie est la distance qui sépare la lumière incréée qui est Dieu, et la lumière que Dieu a faite. Pourquoi donc notre adversaire se plaint-il de ce que ces biens créés ne sont pas coéternels à Dieu ? Qu'il convienne plutôt qu'en créant ces biens, Dieu n'en avait nullement besoin, puisque, de toute éternité, il avait joui sans eux d'une félicité parfaite. Si aucune nécessité ne forçait Dieu à créer ces biens, sa bonté est donc la seule cause de leur existence. Quant à faire un crime à Dieu d'avoir d'abord trouvé bonne une lumière qu'il ne connaissait pas, quiconque serait éclairé du plus faible rayon de lumière, comprendrait ce qu'une telle accusation doit inspirer d'indignation et d'horreur.

XI. Pour mettre le comble à sa folie, notre adversaire soutient que les ténèbres n'ont pas eu de commencement, et que c'est d'elles que la lumière a pris naissance. Voici les paroles qui lui ont fourni cette absurdité des ténèbres éternelles : « Au commencement Dieu fit le « ciel et la terre ; or, la terre était invisible et « informe, et les ténèbres s'étendaient au-des- « sus de l'abîme ». Ce qui produisit les ténèbres, c'est le mélange confus du ciel et de la terre, et comme la lumière n'était pas encore, tout ce chaos était nécessairement ténébreux. Or, quel inconvénient peut-il y avoir à ce que les premiers fondements de l'univers eussent été jetés dans les ténèbres, puisque la lumière, en apparaissant, devait leur donner un caractère de bonté qu'ils n'avaient pas encore ? L'homme, qui devait venir plus tard, ne trouverait-il pas dans ce perfectionnement l'image du progrès qu'il lui faudrait réaliser dans ses affections ? Toutefois, celui qui, avec l'assistance de Dieu, pourra se livrer sur ce point à des recherches plus approfondies, arrivera peut-être à découvrir l'ordre admirable qui a présidé à la création de toutes choses. Il est certain d'abord qu'on ne peut assimiler au néant la matière, dont l'auteur du livre de la Sagesse a pu dire : « Vous qui avez fait le « monde d'une matière informe [1] ». Parce qu'on la dit informe, on ne doit pas en conclure qu'elle n'était absolument que néant ; d'un autre côté, elle ne fut pas coéternelle à Dieu, puisqu'elle a été créée ; enfin, elle ne

[1] Matt. VIII, 10.

[1] Sag. XI, 18.

fut pas créée par un autre que par Dieu. Du moment que nous admettons en Dieu la toute-puissance, nous affirmons que pour créer tout ce qui existe, Dieu n'a eu aucun besoin de trouver déjà faite une matière préexistante. Si donc cette matière existait, c'est Dieu qui l'avait créée. Loin de la regarder comme mauvaise parce qu'elle était informe, elle doit nous paraître bonne puisqu'elle pouvait recevoir une forme. En effet, si cette forme est un bien, n'est-ce pas un bien aussi d'être susceptible de quelque bien? Ainsi toute voix confuse n'est qu'un cri inarticulé, et toute voix devient articulée quand elle se forme de paroles distinctes ; toute la différence vient donc de ce que l'une n'a pas encore de forme, tandis que l'autre est formée. Ce ne sont pas les paroles qui forment le son de la voix, c'est plutôt la voix qui forme le son des paroles.

XII. On ne saurait admettre que Dieu ait d'abord créé une matière informe, et qu'après un intervalle de temps plus ou moins long, il ait seulement donné la forme à ce qu'il avait fait. De même que celui qui parle émet immédiatement des paroles articulées, et non pas une voix informe qu'il formerait plus tard ; de même, tout en admettant que Dieu a tiré le monde d'une matière informe, on doit admettre aussi qu'il créa cette matière en même temps que le monde. Toutefois, il n'est pas inutile d'établir une distinction entre la matière première et l'œuvre même qui en a été produite ; ces deux choses ont pu fort bien être créées en même temps, mais dans le discours on ne peut en parler simultanément.

XIII. Si donc cette matière première nous est d'abord désignée sous le nom de ciel, de terre, de terre invisible et informe, d'abîme ténébreux, ne fallait-il pas lui prêter la dénomination de choses qui nous sont connues, puisque nos sens n'en pouvaient avoir aucune perception, puisque nous ne pouvions même pas en avoir l'idée? Nous pouvions bien la comparer à ce qui nous paraît le plus difforme, cependant nous ne pourrons jamais concilier une difformité absolue avec l'idée d'une chose visible permanente, ou avec une forme intelligible. Que par ces mots, le ciel et la terre, on ait désigné la nature spirituelle et la nature corporelle, soit toute autre chose qui puisse se concilier avec les principes de la foi, toujours est-il que Dieu, le bien suprême et véritable, a créé tout ce que nous voyons, et les choses plus parfaites que nous ne voyons pas. Nous ne pouvons sans doute arriver à comprendre le mode même de la création, mais cette création elle-même s'impose invinciblement à notre intelligence. Avouons enfin que, quand on discute ces matières avec des ignorants dont l'unique désir est de blasphémer la sainte Ecriture, il est inutile de recourir à cette subtilité de raisonnements, qui n'ont de prix et de valeur que quand la discussion s'établit entre des interlocuteurs qui, avant tout, tiennent à rester les enfants soumis de Dieu.

XIV. Mais voici que notre adversaire fait sa profession de foi ; il sait, dit-il, « que le Dieu « suprême est la splendeur incomparable de « l'incompréhensible lumière » ; il en conclut aussitôt que cette science lui fournit une multitude de connaissances contre les livres de la loi et des Prophètes. Je voudrais d'abord qu'il voulût me dire de quelle lumière Dieu lui paraît être la splendeur. Est-ce Dieu lui-même qui est cette lumière? est-ce le Père, et lui donne-t-il pour splendeur son Fils unique, dont il proclame la divinité ? Si c'est là sa pensée, je l'approuve, je le félicite. Mais quand je l'entends soutenir que Celui qui est la lumière de lumière, la splendeur incomparable de l'incompréhensible lumière, n'est pas le créateur de l'univers, je le désapprouve et je le condamne. Ces paroles : « Le monde a été fait par lui », ne peut-il pas les lire en même temps que celles-ci : « Il était la lumière véritable qui éclaire « tout homme venant en ce monde [1] ? » S'il ignore ces paroles, je condamne son ignorance, mais je le condamne et le réprouve plus énergiquement encore si, les connaissant, il n'aspire qu'à séduire et tromper ceux qui ne savent pas qu'il est écrit dans l'Ancien Testament : « Approchez-vous de lui et vous « serez éclairés [2]. Le commandement du « Seigneur est brillant de clartés et illumine « les cœurs [3] ; éclairez mes yeux, de crainte « que je ne m'endorme du sommeil de la « mort [4] ». Ce que demandait cet homme mortel, ce n'était pas de ne jamais goûter les horreurs de la mort corporelle, ni de ne jamais sentir le sommeil appesantir ses paupières ; il demandait que ses yeux fussent éclairés et réalisassent par avance cette parole

[1] Jean, I, 10, 9. — [2] Ps. XXXIII, 6. — [3] Ps. XVIII, 9. — [4] Ps. XII, 4.

de l'Apôtre : « Les yeux de votre cœur sont « illuminés [1] ».

XV. Si donc, pour se donner un certain ton de vanité, il affecte une certaine répugnance à admettre que la lumière ait tiré son origine des ténèbres, qu'il rapproche ses hésitations de ces paroles de l'Apôtre : « Autrefois vous « n'étiez que ténèbres, et maintenant vous « êtes lumière dans le Seigneur [2] ». Et qui donc a opéré ce changement, si ce n'est Celui qui, au moment où les ténèbres couvraient l'abîme, s'est écrié : « Que la lumière « soit, et la lumière fut [3] ? » Cette vérité se trouve encore plus clairement formulée dans cette autre parole de l'Apôtre : « Dieu qui a « fait sortir la lumière des ténèbres, a illu- « miné nos cœurs [4] ». Mais peut-être qu'il ignore que les Ecritures prophétiques nous enseignent que le Fils est la lumière de la lumière ou la splendeur de la lumière ; qu'il lise donc ce qui y est dit de la Sagesse : « Elle « est la splendeur de la lumière éternelle [5] » ; ou encore : « Chantez au Seigneur un can- « tique nouveau ; que toute la terre chante la « gloire du Seigneur, chantez au Seigneur et « bénissez son nom, proclamez hautement que « le jour, son salut, est sorti du jour [6] ». Quel est ce jour issu du jour? n'est-ce pas le Fils, lumière de lumière? Que Jésus-Christ soit le salut de Dieu, il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir l'Evangile et de méditer ces paroles prononcées par le vieillard Siméon, au moment où, tenant le Sauveur dans ses bras, il fut soudain éclairé, non pas par la chair, mais par l'esprit : « Maintenant, Seigneur, « laissez mourir en paix votre serviteur, parce « que mes yeux ont vu votre Salut [7] ».

XVI. Mais, dira notre adversaire, vous confondez deux lumières parfaitement distinctes. Celle dont il est parlé en ces termes : « Autre- « fois vous étiez ténèbres, et maintenant vous « êtes lumière dans le Seigneur », c'est la lumière spirituelle de l'âme et non celle de la chair. Au contraire, quand nous lisons : « Dieu « dit: Que la lumière soit, et la lumière fut », il s'agit de la lumière physique ou corporelle. Cette distinction est légitimement fondée ; cependant notre auteur ne doit-il pas, avant tout, avouer que la lumière souveraine, qui est Dieu, a pu créer toute lumière inférieure et la créer bonne, quoique inférieure ? Et puis, comment connaît-il la qualité et la quantité de cette lumière ? comment sait-il qu'elle est spirituelle ou corporelle? Admettra-t-on que les hommes fidèles, dont la vie corporelle sur la terre n'est qu'un pèlerinage loin de Dieu [1], peuvent, en toute justice, être appelés la lumière de la foi, tandis que les anges, qui contemplent sans cesse la face du Père, ne pourront s'appeler la lumière [2]? Comment sait-il que cette lumière a été primitivement créée? comment sait-il que dans cette lumière il peut y avoir un soir et un matin? Où a-t-il appris que Dieu accomplit toutes ses œuvres en six jours, et que le septième il se reposa? les sept jours dont il vient d'être question, sont-ils des jours semblables à nos jours ordinaires dont la durée est déterminée par la course du soleil? Si la lumière corporelle a été créée, comment sait-il qu'elle a pu exister avant le soleil et avant le firmament, qui plus tard fut appelé le ciel, et qu'ensuite elle a été séparée de la terre pour habiter les hautes parties du monde? Comment sait-il que c'est Dieu seul qui a opéré cette séparation de la lumière et des ténèbres ? En effet, entre ces ténèbres qui constituent la nuit, et la lumière qui nous procure l'éclat si connu du jour, Dieu a placé des astres visibles à nos yeux, et qu'il a chargés de marquer pour nous cette séparation. Est-ce l'indignation ou le rire du mépris que mériterait à nos yeux celui qui viendrait nous dire, qu'en parlant des heures qui partagent le jour, et du soleil qui détermine la durée des heures, Moïse ne savait ce qu'il disait; ce qui explique pourquoi il nomme la lumière et le jour avant le soleil ? Que les hommes se réunissent donc pour étudier à fond le livre de notre adversaire, et qu'ils aient à répondre sur la question suivante : Est-ce notre adversaire qui ignore la nature, bien connue par Moïse, de la lumière et du jour ; ou bien est-ce Moïse qui ignorait cette lumière et ce jour, bien connus de notre hérétique et de ceux mêmes qui ne comprennent pas son langage? De ces deux propositions, laquelle leur paraît la plus acceptable ?

XVII. Au sujet de la réunion des eaux dans un seul bassin, quelle est cette question ou plutôt ce reproche inspiré sans doute par la plus profonde ignorance ? Ce serait à tort qu'il aurait été dit: « Que les eaux se rassem- « blent en un seul lit, et que la terre appa-

[1] Ephés. I, 18. — [2] Id. V, 8. — [3] Gen. I, 3. — [4] II Cor. IV, 6. — [5] Sag. VII, 26. — [6] Ps. XCV, 1, 2. — [7] Luc, II, 29, 30.

[1] II Cor. V, 6. — [2] Matt. XVIII, 10.

« raisse [1] ». La raison qu'il en donne, c'est que tous les objets créés étaient renfermés dans les eaux. Il ne sait donc pas que l'eau en s'évaporant se raréfie et devient plus légère? que quand elle se forme en épais nuages elle occupe plus d'espace? que cet espace est toujours en proportion de sa densité? et qu'enfin quand elle quitte la forme de vapeur pour prendre celle de liquide, elle ne vole plus dans les airs, mais coule sur la terre? Qu'y a-t-il donc d'étonnant que l'eau en vapeur ait enveloppé toute la terre, tandis qu'en reprenant sa nature de liquide elle fut restreinte à un plus petit espace, laissant tout le reste à nu? Voyez ensuite, sous la puissance infinie de Dieu, la terre ouvrant dans son sein d'immenses sillons où se concentre toute l'humidité, c'est-à-dire l'eau dispersée sur toute la face et dans l'intérieur de la terre, et formant le lit majestueux de l'océan et des fleuves. Quelle contradiction présentent donc ces vastes sillons tortueux s'enfonçant de plus en plus, à mesure que le continent s'élève de plus en plus sur leurs rives? Ne pourrait-on pas aussi trouver, dans cette matière encore informe de l'eau ou de l'abîme, la désignation évidente de ces deux éléments fondamentaux, l'eau et la terre? Dès lors cette parole : « Que l'eau se ras« semble », indique qu'il lui a été donné une forme fluide et mobile ; cette autre : « Que la « terre aride paraisse », désigne son immobilité dans le lit qui lui a été assigné. Il est certain, en effet, que le Prophète, auteur de la Genèse, entrevoyait dans son récit, en même temps que le sens littéral, la figure de ce qui devait arriver ; mais ce sens spirituel ne peut être saisi et compris que par les hommes pacifiques et fidèles. Quoi qu'il en soit, il est facile de se convaincre que tout homme qui cherche pieusement la vérité, ne trouve plus de difficultés insurmontables, et peut justifier de mille manières l'infaillible autorité de l'écrivain sacré. Il n'y a donc qu'un instinct véritablement diabolique qui ait pu inspirer à notre adversaire la pensée de calomnier des vérités qu'il est incapable d'approfondir.

XVIII. Mais voici qu'il se soulève, ingrat et aveugle, contre le Dieu son créateur ; voici que, s'adressant à celui qui l'a formé, il ose lui dire : « Pourquoi m'avez-vous fait ainsi? » Puisqu'il ignore comment il a été fait, son langage n'est-il pas le comble de l'audace? Toutefois, Dieu lui-même permet aux vases de colère de murmurer de semblables blasphèmes, afin que les vases de miséricorde secouent le sommeil de leur négligence [4], et que, saisis tout à coup d'une sainte ardeur pour répondre à ce langage pestilentiel, ils recueillent avec plus de sollicitude les salutaires paroles de la sainte Ecriture. Notre adversaire reproche amèrement au Créateur d'avoir défendu à l'homme, sa créature, de porter la main sur le fruit de la science du bien et du mal [2]. N'était-ce pas vouloir que l'homme ressemblât aux animaux qui, eux non plus, n'ont pas le discernement du bien et du mal? Après avoir donné à l'homme la supériorité sur les animaux, n'était-ce pas lui refuser ce qui seul l'élève au-dessus d'eux? A cela je réponds d'abord que cette défense portée par le Seigneur, nous enseigne cette vérité d'expérience, que dans la direction à imprimer à notre vie, il est souvent malheureux d'apprendre certaines choses, et qu'il en est d'autres dont l'ignorance est pour nous la source du plus grand malheur. Ne serions-nous pas plus heureux d'ignorer les maladies et les douleurs? Je suppose qu'un médecin nous interdise tel aliment qu'il saurait devoir nous rendre malades ; qu'il appelle cet aliment l'aliment de la connaissance de la santé et de la maladie, par la raison qu'en le prenant nous apprendrions par notre expérience personnelle, la différence qui sépare la santé de la maladie ; ne vaudrait-il pas mieux, pour nous, ignorer à jamais cette différence et conserver une bonne santé, en acceptant par obéissance la parole du médecin, et en renonçant à faire l'expérience de la maladie? En agissant ainsi nous agirions sagement, et jamais la pensée nous viendrait-elle de dire que ce médecin eût été jaloux que nous acquérions cette science? Quelqu'un peut-il douter que le péché soit un mal? Cependant il a été dit à la louange de Jésus-Christ, « qu'il « ne connaissait pas le péché [3] ». Jésus-Christ ne connaissait donc pas le mal par expérience; il n'avait donc pas cette connaissance du bien et du mal qu'il fut défendu à Adam de chercher à acquérir. Me demanderez-vous comment il condamnait ce qu'il ne connaissait pas? Il le condamnait ; or, l'Apôtre a dit : « Tout « ce qui mérite d'être repris se découvre par « la lumière, car il n'y a que la lumière qui dé-

[1] Gen. I, 9.

[4] Rom. IX, 20, 23. — [2] Gen. II, 17. — [3] II Cor. V, 21.

« couvre tout [1] ». Comment donc reprendre des choses que l'on ne connaissait pas ? Je réponds hardiment que Dieu connaissait le mal et ne le connaissait pas ; il le connaissait par sa sagesse et ne le connaissait pas par expérience. Adam devait donc croire à cette divine sagesse ; et par son obéissance à l'ordre de Dieu, il se serait épargné de connaître le mal par expérience. Sans cette désobéissance il n'aurait pas connu le mal. C'est donc sur lui et non sur Dieu que le mal est retombé. Car en voulant enfreindre la loi de la soumission, il devait s'attendre à être frappé par la loi de la justice. Voyez à cette occasion l'économie du châtiment ; parce qu'il refuse d'obéir à Dieu, il lui devient impossible de s'obéir à lui-même. Mais j'ai développé cette pensée dans d'autres ouvrages, et en particulier dans le quatorzième livre de la Cité de Dieu.

XIX. Maintenant je réponds en peu de mots au reproche que notre adversaire adresse à Dieu, d'avoir défendu à l'homme, sa créature, ce qui devait lui procurer le plus grand bonheur, d'avoir voulu le rendre semblable aux animaux en lui interdisant la connaissance du bien et du mal. Cette connaissance, loin d'être l'œuvre de la sagesse dans un homme heureux, n'est, en effet, que le fruit de la triste expérience d'un malheureux. Si donc défense fut intimée à l'homme de manger du fruit de cet arbre, c'est que Dieu voulait lui donner une haute idée de cette vertu d'obéissance qui est la plus grande, et pour ainsi dire, la source et la mère de toutes les vertus ; il voulait aussi lui faire comprendre que tout gratifié qu'il fût de l'immense bienfait du libre arbitre, c'était une nécessité pour lui de vivre sous la dépendance d'un être meilleur. Je sais que certains auteurs ont regardé comme un grand bien cette connaissance du bien et du mal : seulement ils attribuent à l'incapacité de la posséder le malheur de ceux qui se sont appuyés sur elle pour violer le précepte et se rendre coupables de désobéissance.

XX. A les en croire, il aurait fallu que l'homme fût créé de telle sorte qu'il n'eût jamais la volonté de pécher ; mais ne devrait-il pas leur suffire qu'il eût le pouvoir de ne pas pécher, s'il n'en avait pas la volonté? Admettons que l'homme eût été plus parfait s'il n'eût pas eu la volonté de pécher, mais ne suffit-il pas, pour justifier sa création, qu'il ait le pouvoir de ne pas pécher ? Ou bien pousseront-ils la folie jusqu'à soutenir, ou bien que l'homme voit ce qu'il aurait dû y avoir de mieux dans sa création, tandis que Dieu ne l'a pas vu ; ou bien que Dieu l'a vu, mais qu'il n'a pas voulu le réaliser; ou enfin que Dieu l'aurait voulu, mais qu'il ne l'a pas pu? Que le Seigneur éloigne des cœurs fidèles de semblables blasphèmes ! Une raison droite nous enseigne que toute créature raisonnable, qui ne se sépare pas de Dieu par la désobéissance, est meilleure que celle qui s'en sépare ; tout homme qui comprend ce principe ne doit pas oublier que toute nature qui n'a pas abandonné Dieu, jouit de tous les dons célestes, et, de plus, qu'il n'y a aucune nécessité au monde qui puisse la forcer de se séparer de Dieu. D'un autre côté, quoique cette nature se soit volontairement séparée de Dieu, Dieu n'a rien changé dans les dispositions de son infinie sagesse ; les bons et les méchants sont soumis à ses décrets éternels ; et il nous atteste lui-même que, de ce genre humain justement condamné, il en séparera une famille sainte et nombreuse, qu'il sanctifiera par le don gratuit de sa grâce, pour lui faire goûter ensuite les joies de son royaume éternel.

XXI. A ce prix, pourquoi donc Dieu aurait-il caché l'arbre funeste qu'il a appelé l'arbre de la science du bien et du mal, puisqu'après y avoir touché contre la défense, si l'homme laisse ouvrir son cœur à la connaissance du bien infini dont il s'est séparé et de la profondeur du mal dans lequel il est tombé, il obtiendra infailliblement miséricorde? Pourquoi cacher ce qui faisait l'objet d'un précepte et ce qui devait faire ressortir le mérite de l'obéissance ? Dieu n'ignorait pas que l'homme pécherait, mais il savait en même temps, dans sa prescience divine, ce qu'il devait faire de l'homme pécheur, et comment il déploierait à son sujet l'immensité de sa justice et de sa bonté. Il n'imposa à l'homme aucune nécessité de pécher, si l'homme refusait de pécher. On peut même dire que Dieu ne fit qu'aider la volonté de l'homme à persévérer dans le bien ; car, pour observer l'obéissance, l'homme avait besoin d'avoir la promesse d'une grande récompense ; d'un autre côté, le châtiment dont sa révolte serait frappée, devait servir d'exemple salutaire à sa postérité, et rehausser à ses yeux le mérite de l'obéissance. Dieu n'a donc pas demandé l'im-

[1] Ephés. v, 13.

possible ; ce qu'il a voulu, c'est ou bien que l'homme obéît, ou bien, s'il désobéissait, qu'il fût justement puni. Ce ne fut pas même en vain qu'il intima un commandement auquel l'homme devait se soustraire, car le châtiment qui frappa le coupable apprit éloquemment aux autres à obéir. Qu'on ne dise pas que dans l'homme c'est une partie de Dieu qui a résisté à Dieu ; car si l'âme était une partie de Dieu, elle n'aurait pu être séduite par quoi que ce soit ; rien n'aurait pu la déterminer ni à pécher ni à souffrir ; elle n'aurait pu changer ni en bien ni en mal.

XXII. Quant à ce souffle que Dieu inspira à l'homme [1], il fut formé par Dieu, mais non de sa substance. Le souffle de l'homme n'est pas une partie de l'homme ; il ne le forme pas de sa propre substance, mais de l'air qu'il respire et qu'il exhale ; Dieu, au contraire, peut le tirer du néant et le douer de la vie et de la raison. Quelques auteurs ont prétendu que le premier homme n'était point animé avant que Dieu lui soufflât sur le visage, et que ce ne fut qu'alors qu'il fut doué d'une âme vivante, et qu'il reçut le Saint-Esprit. Cette question, quelque opinion que l'on adopte, nous entraînerait trop loin ; qu'il nous suffise de savoir que l'âme n'est point une partie de Dieu, qu'elle n'a pas été tirée de sa propre substance, mais qu'elle a été créée du néant.

XXIII. Il nous paraît également absurde de soutenir, avec notre blasphémateur, que le serpent eut un sort plus heureux que celui de Dieu, puisqu'il parvint à tromper l'homme créé par Dieu [2]. En effet, jamais l'homme n'aurait été trompé, si son cœur gonflé par l'orgueil ne se fût séparé de Dieu. Elle est donc vraie, puisqu'elle est divine, cette maxime : « Avant la ruine le cœur est exalté [3] ». Dès qu'il s'élève contre Dieu, il en est abandonné et se couvre aussitôt de ténèbres épaisses. Qu'y a-t-il d'étonnant si, au sein des ténèbres qui l'environnent, il ne sait plus à qui il obéit ? Car la lumière dont il est éclairé ne vient pas de lui, mais de Dieu qui est la lumière véritable. Ce qui prouve que Dieu est toujours resté vainqueur, c'est que l'homme est vaincu ; et il n'eût pas été vaincu, s'il ne s'était pas séparé de celui qui est toujours victorieux. Comment donc le séducteur de l'homme a-t-il été vainqueur, puisque, avant tout, il a été pour lui-même son propre séducteur ? Pour être vrai, je dois dire que le séducteur et celui qui s'est laissé séduire ont tous deux été trompés, en s'éloignant de celui qui ne peut être trompé ; tous deux ont été vaincus, en se séparant de celui qui ne peut être vaincu. Celui qui s'en est séparé le plus, c'est celui qui a subi la plus grande défaite, car il lui est devenu d'autant plus inférieur qu'il est devenu plus mauvais. Il suit de là que celui qui extérieurement paraît vaincre en soufflant le mal à un autre, est lui-même englouti sous une ruine plus profonde, à raison du bien qu'il a perdu. Il n'est donc pas possible que sa condition soit meilleure, puisque sa cause est pire. Admettons que le démon ait vaincu pour un temps, en triomphant de l'homme, quelle défaite éternelle ne subit-il pas par la rédemption de l'homme ! Il s'écrie sans doute : « Voici qu'Adam est devenu comme l'un « d'entre nous [1] » ; mais ces paroles, loin d'être une affirmation véritable, sont plutôt un reproche. « Pardonnez-moi cette injure [2] », dit également l'Apôtre, donnant à ses paroles un sens ironique qui supposait qu'il s'adressait non pas à un juge instruit, mais à un ignorant calomniateur.

XXIV. Or, celui qui ne peut souffrir que l'arbre de vie soit interdit au pécheur, ne prouve-t-il pas qu'il veut faire le mal et rester impuni ? Il était facile à Dieu de retirer la vie à l'homme s'il l'avait voulu ; mais parce que les âmes raisonnables vivent de la sagesse, parce que l'ignorance est pour elles une mort véritable, quoi de plus naturel que d'entendre Dieu défendant à l'homme de toucher au fruit de l'arbre, voulant même le soustraire à la mort corporelle ? Maintenant, si après sa séparation d'avec Dieu, nous voyons l'homme condamné aux horreurs de la mort, à la consomption de l'âge, malheurs qu'il n'aurait pas connus s'il avait voulu se contenter de la nourriture qui lui était permise, tout cela ne nous révèle-t-il pas que déjà, par le péché, son âme était séparée de l'arbre spirituel de la vie, et qu'elle était déjà morte d'une mort intérieure ? L'Esprit-Saint nous dit, en parlant de la sagesse : « Elle est l'arbre « de vie pour ceux qui l'embrassent [3] ». C'est cette parole que notre adversaire ne comprend pas, comme il le prouve par ce passage :

[1] Gen. I, 7. — [2] Id. III, 1-6. — [3] Prov. XVI, 18

[1] Gen. III, 22. — [2] II Cor. XII, 13. — [3] Prov. III, 18.

« Avant la malédiction, avant d'avoir touché « au fruit de l'arbre, l'homme immortel pou- « vait-il donc vivre éternellement? » Ne dirait-on pas que quelqu'un lui a enseigné ou qu'il a lu dans un livre qu'Adam n'avait pas encore touché à l'arbre de vie? La seule conclusion à tirer, c'est que, si l'homme pouvait y puiser une vie inamissible, c'était pour le soustraire à la corruption de l'âge; et si ce même homme reçut la défense de toucher à cet arbre, Dieu avait arrêté, dans ses décrets éternels, que la mort serait le châtiment nécessaire de son péché.

XXV. Notre adversaire demande : « Com- « ment, par suite de la malédiction de Dieu, « l'homme a-t-il commencé à mourir, puis- « que ce n'est pas la malédiction qui a com- « mencé à le faire vivre? » Ne dirait-on pas que Dieu a souhaité la mort à l'homme, comme nous voyons des hommes se la souhaiter les uns aux autres? N'est-il pas évident que les paroles de Dieu sont la sentence d'un maître qui punit, et non l'expression d'une colère qui maudit? En punissant l'homme de la mort corporelle, Dieu, simplement, le séparait de l'arbre de vie parce qu'il était déjà mort spirituellement, et que dans son âme il était privé de l'aliment de la sagesse. En le séparant de l'arbre de vie, symbole de la sagesse, Dieu voulait donc faire connaître à l'homme ce qui s'était passé dans son âme.

XXVI. « Cet arbre qui dans le paradis por- « tait des fruits de vie, à qui servait-il? » A qui? mais au premier homme et à la première femme, placés par Dieu dans ce jardin de délices. Plus tard, quand, en punition de leur iniquité, ils eurent été chassés de ce lieu, cet arbre resta pour leur rappeler le souvenir de la vie de l'arbre spirituel. Cet arbre, nous l'avons dit, c'est la sagesse elle-même, immuable nourriture des âmes bienheureuses. Si nous en exceptons peut-être Enoch et Elie, quelqu'un se nourrit-il maintenant de cet aliment? je crois qu'on ne peut l'affirmer sans témérité. Mais si les âmes des bienheureux ne se nourrissaient pas des fruits de cet autre arbre de vie, planté dans le paradis spirituel, nous ne lirions pas dans l'Evangile que le bon larron, en récompense de sa piété et de sa noble profession de foi, reçut de Jésus-Christ la promesse solennelle que son âme entrerait ce jour-là même en paradis : « En vérité, je « te l'assure, tu seras aujourd'hui avec moi « en paradis [1] ». Etre avec Jésus-Christ, c'est être avec l'arbre de vie. Car c'est lui-même qui est la sagesse dont il est écrit : « Elle « est l'arbre de vie pour ceux qui l'embras- « sent ».

XXVII. Dois-je m'attacher à réfuter ces autres objections qui ne lui paraissent à lui-même que des plaisanteries spirituelles? D'abord, Dieu n'aurait pas su par avance ce qui est arrivé; ensuite, il n'aurait pu réaliser ce qu'il s'était proposé; en troisième lieu, pour se venger de sa défaite, il aurait eu recours aux malédictions. Comment sait-il que Dieu n'avait pas prévu ce qui est arrivé? Est-ce par ce qui est arrivé? Mais si ces événements ne s'étaient pas accomplis, il n'aurait pas pu les prévoir, puisqu'ils ne devaient pas arriver. Dira-t-il que, s'il les avait prévus, il aurait à l'avance pris toutes ses mesures pour en empêcher la réalisation? On pourrait en dire autant de Jésus-Christ, qui confia un talent à un homme qui ne devait pas le faire fructifier, quand, cependant, il ne le lui confiait que dans le but d'augmenter son trésor. Parce que, grâce à sa paresse, ce dépositaire n'obtint aucun profit, en conclurez-vous que son Maître n'avait pas prévu cette paresse? Vous pouvez conclure également que Jésus-Christ n'a pu réaliser ce bénéfice malgré ses ardentes préoccupations à ce sujet. Ou bien pourquoi ne pas dire que pour se venger de sa déception, il eut recours aux malédictions? N'est-il pas dit : « Liez-lui les mains et les pieds et jetez-le dans « les ténèbres extérieures [2] ? » Adam avait été traité de la même manière, Dieu ne l'avait séparé de l'arbre de vie que pour le frapper de la mort corporelle [3]. Ainsi, aux yeux de notre habile adversaire, la malédiction lancée par le vaincu est la conséquence de l'impuissance où il s'est trouvé de faire accomplir son commandement. Alors qu'il affirme l'impuissance de Jésus-Christ, puisqu'il n'a pu réaliser, malgré ses désirs, son trésor de richesses spirituelles; qu'il dise qu'il est devenu la proie de la jalousie et de la méchanceté, jusqu'à envier la lumière et le salut à son propre serviteur qu'il fait jeter dans les ténèbres, où il y aura des pleurs et des grincements de dents. S'il n'ose tenir ce langage contre Jésus-Christ, c'est qu'il craint de ne plus paraître chrétien aux yeux de la foule, qui le prendrait pour un apostat. Comment donc ose-t-il, contre le

[1] Luc, XXIII, 43.— [2] Matt. XXV, 15-30. — [3] Gen. III, 24, 19.

Créateur de l'homme et son juge équitable, tenir un langage qu'il n'ose pas se permettre contre le Rédempteur de l'homme, quoique le mépris de ses préceptes entraîne également la réprobation éternelle? Mais, quoi qu'il fasse, ses traits se retourneront toujours directement contre Jésus-Christ qui a dit lui-même : « Si « vous croyiez Moïse, vous me croiriez sans doute « aussi, car il a parlé de moi [1] ». Qu'est-ce donc que le Père a fait, qu'est-ce qu'il fait encore sans son Fils? C'est pour aider à notre salut que la sainte Ecriture exalte non-seulement la bonté, mais encore la sévérité de Dieu; car s'il est utile d'aimer Dieu, il ne l'est pas moins de le craindre, ce qui a fait dire à l'Apôtre : « Vous « voyez donc la bonté et la sévérité de Dieu [2] ». Pourquoi, dès lors, cet insensé, qui affiche encore son christianisme, reproche-t-il au Dieu des Prophètes ce qu'il approuve dans le Dieu des Apôtres? Le Dieu des uns n'est-il pas le même que le Dieu des autres?

XXVIII. J'ai parlé du serviteur jeté dans les ténèbres extérieures; c'est là l'œuvre de la sévérité de Dieu. L'accusera-t-on d'imprévoyance pour avoir confié son argent à un tel serviteur? L'accusera-t-on d'impuissance parce qu'il n'a pas obtenu le résultat qu'il se proposait? L'accusera-t-on de jalousie et de méchanceté parce qu'il a jeté ce serviteur dans les ténèbres? Eh bien! on ne saurait trop le remarquer, il y a une similitude parfaite entre cette manière évangélique de procéder, et tous les châtiments dont nous trouvons le récit dans les livres prophétiques. S'agit-il du déluge? Le Sauveur Jésus annonce quelque chose de semblable pour le moment de son retour sur la terre : « Au temps de Noé « les hommes mangeaient, buvaient, plan- « taient, bâtissaient, se mariaient; le déluge « arrive et tout est détruit; il en sera ainsi à « la venue du Fils de l'homme [3] ». S'agit-il de l'endurcissement du cœur de Pharaon? En parlant de certains hommes, le Nouveau Testament nous dit : « Dieu les a livrés à un « esprit réprouvé, afin qu'ils fassent ce qui ne « convient pas [4] ». L'Apôtre parle ici de cet esprit menteur que Dieu, par un juste jugement et pour montrer qu'il se sert des justes et des pécheurs, envoya à un roi impie pour le tromper; c'est le prophète Michée qui nous l'atteste dans le récit de l'une de ses révélations [1]. Saint Paul n'hésite pas à nous enseigner la même doctrine, parce qu'il en connaissait toute la vérité : « Dieu leur enverra des « illusions si efficaces qu'ils croiront au men- « songe, afin que tous ceux qui n'ont point « cru à la vérité et qui ont consenti à l'iniquité, « soient condamnés [2] ». C'est ce qui eut lieu sous le gouvernement de Moïse, car Dieu lui dit : « Prends tous les chefs du peuple et im- « mole-les au Seigneur en face du soleil », c'est-à-dire au grand jour [3]. De même, à l'occasion de l'idole fabriquée pendant l'absence de Moïse, celui-ci en tira une vengeance éclatante en frappant tous les impies, sans en excepter ses propres parents [4]. Jésus a dit aussi : « Ceux qui ne veulent pas que je sois « leur roi, amenez-les et frappez-les de mort « en ma présence [5] ». Il s'agit ici évidemment de la mort des âmes, mais n'est-elle pas plus à craindre et plus horrible que la mort du corps? Le même Sauveur dit à ce sujet : « Ne « craignez pas ceux qui tuent le corps et ne « peuvent tuer l'âme; craignez plutôt celui « qui peut précipiter l'âme et le corps dans les « flammes éternelles [6] ».

XXIX. Il suffit d'étudier attentivement ce genre de mort qui précipite les âmes dans les flammes éternelles, pour envisager avec un profond mépris ces hécatombes horribles, ces fleuves de sang, où périssent des corps qui doivent périr quelque jour et de quelque manière. Notre adversaire fait de ces supplices une peinture exagérée, où il déroule tous les ressorts de sa rhétorique, et cela dans le but évident de soulever le blasphème contre Dieu et de l'accuser de cruauté à l'égard de ceux à qui il voulait inspirer pour ses jugements éternels une crainte salutaire. Dans toutes ses descriptions, on voit qu'il cherche à produire sur les sens une horreur profonde, et il croit faire beaucoup en se ruant contre l'aiguillon; comment donc ne voit-il pas qu'en reprochant à la providence de Dieu la mort de la chair, il mérite pour son âme les tourments de la mort éternelle? Quel homme ne préférerait être frappé du glaive, comme les fornicateurs le furent, au sein même de la volupté, par le grand prêtre Phinées, donnant ainsi l'exemple de la terrible vengeance que méritent ces honteuses passions, et se rendant par là très-

[1] Jean, v, 46. — [2] Rom. xi, 22. — [3] Luc, xvii, 26, 27. — [4] Rom. i, 28.

[1] III Rois, xxii, 19-23 — [2] II Thess. ii, 10, 11. — [3] Nombr. xxv, 4. — [4] Exode, xxxii. — [5] Luc, xix, 27. — [6] Matt. x, 28.

agréable à Dieu ; quel homme, disons-nous, ne préférerait mourir de cette manière, être consumé par le feu et voir son corps mis en lambeaux, plutôt que d'être précipité dans les flammes éternelles? Pourquoi donc le Dieu des chrétiens frappe-t-il les pécheurs de trépas plus cruels, et leur annonce-t-il qu'après cette mort temporelle il y aura pour eux un supplice sans fin? N'est-ce pas parce que le Dieu des deux Testaments est un seul et même Dieu? Pour confondre l'impiété de notre adversaire, quelque complaisance qu'il mette à exagérer les guerres, les massacres, les blessures, les ruisseaux de sang, les Juifs ne pourraient-ils pas lui répondre qu'ils servaient un Dieu beaucoup moins cruel que le nôtre, car la mort corporelle dont il frappait les coupables était bien douce en comparaison des flammes éternelles de l'enfer?

XXX. Mais du moins ne peut-on pas reprocher au Dieu de la loi et des Prophètes d'avoir puni de la mort corporelle des fautes bien légères et presque méprisables? Ainsi David est sévèrement châtié pour s'être permis le dénombrement de son peuple [1] ; les enfants, c'est l'expression dont il se sert, les fils du grand prêtre Héli, furent frappés de mort pour avoir puisé dans les chaudières quelques parties des victimes brûlées en l'honneur du Très-Haut. Je n'ai pas à déterminer le degré de culpabilité de ce vice de l'orgueil qui inspira David dans le dénombrement qu'il fit de son peuple ; je constate seulement que le châtiment n'a été que la mort temporelle, laquelle devait toujours arriver à ces hommes dont la multitude avait enflammé l'orgueil de David. Je nie aussi que les fils d'Héli n'aient été que des enfants, comme il les appelle par ignorance ; pour oser, dans les sacrifices, se donner à eux-mêmes la préférence sur le Seigneur Dieu, ne devaient-ils pas être arrivés à cet âge où l'on peut commettre un crime et en subir le châtiment? C'est pour venger cet outrage que Dieu fit éclater la guerre, non pas assurément dans un but purement personnel, mais pour sauvegarder la religion et la piété sur lesquelles reposaient l'existence et la prospérité du peuple d'Israël. La mort venant les frapper dans le combat d'une manière et dans des circonstances aussi tragiques, a pu réveiller dans les âmes la crainte salutaire du Seigneur ; sans ce châtiment ces coupables auraient pu vieillir ; mais, un peu plus tôt ou un peu plus tard, la mort devait toujours clore leur existence. Nous voyons même dans l'Ecriture [1] que des hommes furent frappés de la mort corporelle, en punition, non pas de leurs propres péchés, mais des péchés des autres. Au point de vue temporel, le malheur des vivants est plutôt dans la douleur du cœur, que le châtiment des mourants n'est dans la dissolution du corps ; quant aux âmes, à leur sortie du corps leur destinée est toute faite, bonne ou mauvaise, et cette destinée n'est nullement aggravée par la manière plus ou moins violente dont le corps a été dissous ; on peut être frappé de la mort corporelle pour le crime d'autrui, on ne l'est jamais de la mort de l'âme. Voyez aussi ce qui est advenu à cet homme qui osa se présenter au festin des noces, sans avoir pris le vêtement nuptial. A ne juger ce fait qu'au point de vue purement humain, tout ce qu'il méritait c'était la honte et l'obligation de changer de vêtement, pour satisfaire a l'indignation trop légitime du maître. Et cependant, écoutez la sentence : « Liez-lui les mains et les pieds et jetez-le « dans les ténèbres extérieures, où il y aura « pleur et grincement de dents [2] ». Mais, dira notre adversaire, ce n'était pas une faute légère de n'avoir pas pris le vêtement nuptial, car souvent de petites choses en indiquent de plus grandes. Les sacrifices visibles sont peu de chose, envisagés au point de vue matériel, et cependant ils ont une haute importance pour le culte et l'honneur de Dieu ; n'est-ce pas dans cet honneur rendu à Dieu par les sacrifices que les fils d'Héli se préféraient à Dieu? Ici le convive ne se préféra point à l'époux, mais il l'humilia par la simplicité et la négligence de son vêtement. Et cependant, si on examine le châtiment dans ces deux circonstances, il est facile de comprendre que le dernier l'emporte en sévérité sur le premier, dans la proportion que les châtiments spirituels et éternels l'emportent sur les châtiments corporels et temporels.

XXXI. Mais à une intelligence charnelle, pourquoi essayer de faire comprendre la signification symbolique des sacrifices et du vêtement nuptial? Parlons de choses plus faciles à saisir. Le Sauveur comparant l'Evangile à la loi ancienne, déclare ouvertement que la loi ancienne était bonne en elle-même,

[1] II Rois, XXIV.

[1] I Rois, II-IV. — [2] Matt. XXII, 11-13.

mais que l'Evangile qu'il enseigne est plus parfait : « Vous avez appris qu'il a été dit aux « anciens : Vous ne tuerez pas, et celui qui se « rendra homicide sera déclaré coupable au « jugement. Et moi je vous dis : Quiconque « nourrira la colère contre son frère, sera « coupable au jugement ; celui qui lui dira : « Racha, sera coupable devant le conseil, et « celui qui lui dira : Fou, sera digne du feu « éternel [1] ». Quel péché nous paraît plus léger que de dire à son frère : Vous êtes un fou ? Quel châtiment peut être comparé au feu éternel ? Si la loi ou les Prophètes, sous l'inspiration de Dieu, avaient condamné à être lapidé celui qui aurait dit à son frère : Vous êtes un fou, de quelle cruauté Dieu ne serait-il pas accusé par notre adversaire ? Eh bien ! qui n'eût pas préféré non-seulement être lapidé, mais déchiré, dans toutes les parties de son corps, que de devenir la proie du feu éternel ? Et cependant aucun homme sensé ne dira que le Dieu de l'Evangile est plus cruel que le Dieu de la loi, puisque c'est un seul et même Dieu. Sous la loi, Dieu, pour se faire craindre de son peuple, le menaçait de châtiments charnels ; dans l'Evangile il le menace de châtiments spirituels. Dans la loi comme dans l'Evangile, Dieu est juste, mais il n'est pas cruel.

XXXII. Ne faut-il pas supposer une haine bien prononcée contre Jésus-Christ, et le désir bien vif de lui prodiguer le blasphème, pour reprocher à Dieu d'avoir puni la profanation si souvent répétée des sacrifices offerts en son honneur, quand on entend le Sauveur, prédisant sa seconde venue sur la terre, lancer contre les nations placées à sa gauche cette terrible menace : « Allez au feu éternel, qui a « été préparé aux démons et à ses anges ? » Et pourquoi cette sentence rigoureuse ? « J'ai eu « faim et vous ne m'avez pas donné à manger ». Ainsi pour un aliment temporel, non pas pour l'avoir enlevé sacrilégement, mais pour ne l'avoir pas donné, Jésus-Christ menace d'un supplice éternel. Et il est facile de saisir la vérité de cette sentence. L'aumône en elle-même est une petite chose ; mais quand on la fait avec piété, elle acquiert un mérite éternel. D'un autre côté, c'est précisément parce que l'objet de l'aumône est d'une faible importance, qu'on ne peut le refuser sans une grande impiété. On se frappe alors d'une véritable stérilité, et comme l'arbre stérile on acquiert des droits au supplice éternel. Vous voyez donc comment se réalise cette parole : « Tout homme « est menteur [1] » ; si vous mettez cet adversaire en demeure de répondre, pour se justifier il atténue la faute et aggrave le châtiment ; son esprit tout charnel l'empêche de voir la faute, et sa chair mortelle se prend d'horreur pour le châtiment. C'est là ce qui nous explique pourquoi les châtiments corporels infligés aux hommes sous l'ancienne loi, lui paraissent beaucoup plus rigoureux que ceux dont menace l'Evangile. Que sont les horreurs du déluge en comparaison de celles de l'enfer ? Auprès des tourments éternels que sont les massacres, les blessures et la mort des corps ? Cet insensé fait sonner bien haut la mort de vingt-quatre mille hommes, comme si vraiment il n'en mourait un bien plus grand nombre chaque jour sur toute la face de la terre. La mort du corps n'est qu'une chose transitoire ; mais comment compter les milliers de pécheurs appartenant à toutes les nations et qui, au jugement dernier, seront placés à la gauche et condamnés aux flammes éternelles ?

XXXIII. Mais voici que, les yeux fermés et la bouche ouverte, il proclame à grands cris que Dieu lui-même a avoué sa cruauté, quand il a dit par le Prophète : « J'aiguiserai mon « glaive comme la foudre, j'enivrerai de sang « toutes mes flèches, et mon glaive dévorera « la chair de tous ceux qui seront blessés par « le sang [2] ». Fort de ces paroles, il accuse Dieu d'être toujours altéré de sang humain, comme s'il avait dit : Je m'enivrerai de sang ; ou : Je mangerai la chair trempée dans le sang ; Eh bien ! supposant même à ces paroles toute la cruauté qu'il se plaît à leur donner, je dirais encore : Qu'est-ce que ces paroles rapprochées de celles-ci : « Retirez-vous de moi, maudits, « et allez au feu éternel qui a été préparé au « démon et à ses anges ? » Là, ce ne sont plus des flèches toujours altérées de sang, mais des flammes toujours affamées des membres de leurs victimes ; ce n'est plus un glaive qui dévore des chairs, en privant les morts de tout sentiment de douleur, aussi promptement qu'il leur imprime sa blessure, ce sont des souffrances éternelles auxquelles personne ne peut se soustraire par la mort, car le châtiment ne meurt pas. Pourquoi donc ne dit-il pas de

[1] Matt. v, 21, 22.

[1] Ps. cxv, 11. — [2] Deut. xxxii, 41, 42.

Jésus-Christ : « Un tel Dieu doit-il être adoré, « ne mérite-t-il pas plutôt qu'on le maudisse et « qu'on le fuie avec horreur ? » S'il ne tient pas ce langage contre Jésus-Christ, est-ce parce qu'il craint de ne pas échapper au supplice éternel qu'il prépare aux impies ? ce misérable ignore donc qu'en formulant ce blasphème contre le Dieu des Prophètes il le formule nécessairement et par le fait même contre le Dieu de l'Evangile, dont il craint d'offenser la redoutable sévérité ?

XXXIV. Il attaque ensuite le raisin de fiel, la grappe d'amertume et la fureur des dragons et des aspics, toutes ces vengeances que Dieu nourrit en lui-même pour en frapper les impies quand leur pied viendra à défaillir [1]. Il ignore donc que ce sont là des figures sous lesquelles Dieu nous dépeint sa justice qui rendra à chacun selon ses œuvres. De là ces paroles de l'Apôtre : « Cependant, par votre « dureté et par l'impénitence de votre cœur, « vous vous amassez un trésor de colère pour « le jour de la colère et de la manifestation « du juste jugement de Dieu, qui rendra à « chacun selon ses œuvres [2] ». En qui donc le cœur impénitent s'amasse-t-il un trésor de colère ? n'est-ce pas en Celui qui doit juger les vivants et les morts ? L'Ancien Testament ne nous parle-t-il pas d'un trésor d'amour qui repose sur les lèvres du sage [3] ? Nous lisons dans les Proverbes que « Dieu amasse un « trésor de salut pour ceux qui l'aiment [4] », et dans Isaïe : « Notre salut est dans les trésors : là « est la sagesse, la science et la piété envers « Dieu. Tels sont les trésors de la justice [5] ». Mais voici le comble de la fourberie de la part de ces insensés. Pour se donner raison dans leur haine contre l'Ancien Testament qu'ils ne veulent pas comprendre, ils y choisissent tous les passages les plus sévères afin de prouver la cruauté de Dieu, et de l'Evangile ils ne citent que les endroits les plus doux, afin de faire ressortir la bonté de Dieu. Leur stratagème réussit auprès des hommes ignorants qui se prennent aussitôt d'horreur pour le Dieu de l'Ancien Testament, et d'amour pour le Dieu de l'Evangile. Pourquoi, dès lors, un impie ne pourrait-il pas se donner le droit d'attaquer le Nouveau Testament comme notre adversaire attaque l'Ancien ? Il lui suffirait pour cela de prendre dans l'Ancien Testament tous les passages où se peint la bonté de Dieu, et dans le Nouveau tous ceux qui reflètent sa sévérité. La tâche ne serait pas difficile, et alors il pourrait s'écrier : « Le Dieu « que nous devons adorer, c'est le Dieu bon « et miséricordieux, plein de patience et de « longanimité, qui ne s'irrite pas jusqu'à la « fin et ne s'indigne pas éternellement ; qui « ne nous traite pas selon nos péchés, et ne « nous punit pas selon nos iniquités ; qui re- « jette nos péchés aussi loin de nous que l'O- « rient est loin de l'Occident, qui a pitié de « ceux qui le craignent, comme un père a « pitié de ses enfants [1] ; — je ne veux pas la « mort du pécheur, mais qu'il se convertisse « et qu'il vive [2] » ; mais nous ne devons pas adorer le Dieu qui, sous prétexte de punir l'avarice, s'irrite contre le serviteur qui, sans perdre le talent qui lui avait été confié, ne l'avait pas fait fructifier, et le condamne à être jeté, les pieds et les mains liés, dans les ténèbres extérieures où il y aura pleur et grincement de dents [3] ? N'adorons pas celui qui ne se contente pas de chasser du festin le malheureux convive qui n'avait pas le vêtement nuptial, mais le condamne également à un éternel supplice [4] ; celui qui, à celles qui viennent à lui, frappent et disent : « Seigneur, ouvrez-nous », répond durement : « Je ne vous connais pas », et cependant tout leur crime était de ne pas avoir pris d'huile pour en remplir leur lampe [5] ; celui qui, pour une seule parole injurieuse, condamne à l'enfer [6] ; celui enfin qui, pour le refus de donner à un pauvre une nourriture temporelle, condamne également au feu éternel [7]. En recueillant ainsi tous les passages les plus doux de l'Ancien Testament et les plus sévères de l'Evangile, l'impie dont nous parlons pourra facilement tromper les simples, leur inspirer une profonde horreur pour la sévérité et la cruauté de Jésus-Christ, et, au contraire, un amour vif et tendre pour le Dieu miséricordieux et doux de la loi et des Prophètes. Que cet impie fasse pour le Nouveau Testament ce que notre adversaire a fait pour l'Ancien, où trouverait-on entre les deux une différence, quant à l'impiété et au blasphème ? Celui donc qui rend à Dieu l'adoration qui lui est due, proclame un seul et même Dieu pour

[1] Deut. XXXII, 32-35. — [2] Rom. II, 5, 6. — [3] Prov. XXI, 20. — [4] Id. VIII, 21. — [5] Isa. XXXIII, 6.

[1] Ps. CII, 8-13. — [2] Ezéch. XVIII, 23 ; XXXIII, 11. — [3] Matt. XXV, 14-30. — [4] Id. XXII, 11-13. — [5] Id. XXV, 1, 2. — [6] Id. V, 22. — [7] Id. XXV, 41, 42.

les deux Testaments, dans chacun des deux il trouve une bonté infinie à aimer, et une juste sévérité à craindre; dans l'Ancien, il lit la promesse évidente de Jésus-Christ; dans le Nouveau, il trouve les preuves infaillibles de sa venue sur la terre.

XXXV. Dans les livres anciens, ne lisons-nous pas qu'on ne doit point rendre le mal pour le mal, puisque, si quelqu'un rencontre, errant dans la campagne, la bête de somme de son ennemi, il lui est commandé de la reconduire à la maison de son maître; si elle a succombé sur le chemin, il ne doit pas continuer sa route, mais aider son ennemi à la relever [1]? N'y trouvons-nous pas ce précepte, renouvelé depuis par l'Apôtre : « Si votre en-« nemi a faim, donnez-lui à manger, et s'il a « soif, donnez-lui à boire [2]? » N'y lisons-nous pas ces paroles qu'adresse à Dieu tout homme qui veut lui plaire : « Seigneur mon Dieu, si « j'ai fait cela, si l'iniquité est dans mes mains, « si j'ai rendu le mal pour le mal [3]? » Jérémie ne nous y décrit-il pas la patience du juste, qui présente la face à celui qui le frappe [4]? Un autre prophète n'ordonne-t-il pas à chacun d'oublier la méchanceté de son frère [5]? Comment donc notre blasphémateur ose-t-il sur tous ces points opposer l'Ancien Testament au Nouveau? comment, pour mieux tromper les faibles, lui qui n'a aucune connaissance des Ecritures, ose-t-il avancer qu'il connaît la Bible et l'Evangile? Demandez-lui si Celui qui condamne au feu éternel pour un refus d'aumône, ne rend pas le mal pour le mal, il se trouble; qu'il sache donc qu'user de la vengeance traditionnelle, œil pour œil, dent pour dent, est un châtiment infiniment plus doux, quand la vengeance ne dépasse pas les limites de l'injure, que celui dont l'Evangile menace un refus d'aumône; car ici la faute est transitoire et momentanée, et le châtiment éternel. Que faut-il de plus, s'il ne veut pas s'obstiner dans son erreur, pour le convaincre que les deux Testaments sont l'œuvre d'un seul et même Dieu, dont nous devons tout à la fois aimer la bonté et craindre la justice? Il est vrai que dans l'Ancien Testament, ce qui domine, c'est la promesse de biens temporels et la menace de châtiments temporels, et ce caractère a surtout pour effet d'enfanter des esclaves de la Jérusalem temporelle. Au contraire, sous le Nouveau Testament, la foi produit la charité, et la charité fait accomplir la loi, moins par la crainte des châtiments que par amour pour la justice; voilà pourquoi nous disons que la foi et la charité enfantent les enfants de la Jérusalem éternelle [1]. Malgré cette différence bien sensible, il est vrai de dire que sous la loi il y avait certainement des justes spirituels que ne tuait pas la lettre du précepte, mais que vivifiaient l'esprit et la grâce [2]. La foi au Messie futur habitait dans les Prophètes et leur dictait, sous l'inspiration de Dieu, ces belles prophéties, histoire anticipée de Jésus-Christ. De même, il est de nos jours un grand nombre de chrétiens charnels, pour qui l'ignorance des saintes Ecritures devient souvent un principe d'hérésie, ou bien qui, tout en restant dans le sein de l'Eglise catholique, ne peuvent se nourrir que du lait des enfants, ou enfin qui, en persévérant à n'être que la paille, s'exposent à brûler dans les flammes éternelles. Or, de même que Dieu est le seul et véritable Créateur des biens temporels et éternels; de même il est l'auteur unique des deux Testaments, car le Nouveau est figuré dans l'Ancien, et l'Ancien a été révélé et accompli dans le Nouveau.

XXXVI. L'Evangile a poussé la miséricorde et l'oubli des injures jusqu'à ordonner de pardonner les péchés à son frère, non pas sept fois, mais septante sept fois. Or, faut-il en conclure que l'iniquité doit rester impunie, que la doctrine doit être somnolente et oisive? Assurément non, et j'ajoute que cette miséricorde n'est nullement incompatible avec une punition vigilante et sagement modérée. En effet, quand Jésus-Christ a remis à son Eglise les clefs du royaume des cieux, il ne s'est pas contenté de dire : « Tout ce que « vous délierez sur la terre sera délié dans le « ciel », lui traçant ainsi d'une manière évidente l'obligation de rendre le bien et non le mal pour le mal. Il a dit aussi : « Tout ce que « vous lierez sur la terre sera lié dans le « ciel », pour nous enseigner que le propre de la justice, c'est de punir le péché. Ces autres paroles : « S'il n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit « pour vous comme un païen et un publi-« cain », formulent assurément une sentence bien plus redoutable que si le Sauveur avait permis de frapper avec le glaive, de consumer

[1] Exod. XXIII, 4, 5. — [2] Prov. XXV, 21; Rom. XII, 20. — [3] Ps. VII, 4, 5. — [4] Thren. III, 30. — [5] Lévit. XIX, 18.

[1] Gal. IV, 22-31. — [2] II Cor. III, 6.

dans les flammes ou d'exposer à la cruauté des bêtes féroces. Quand donc le Sauveur ajoute : « En vérité, je vous le dis, ce que vous « lierez sur la terre sera lié dans le ciel », il veut nous faire comprendre toute la gravité du châtiment qui pèse en réalité sur celui qui paraissait rester impuni. Qu'il vienne nous dire, s'il l'ose : Est-ce ainsi que vous interprétez le précepte du Seigneur : « Ne ren- « dez à personne le mal pour le mal ; si quel- « qu'un vous frappe sur une joue, présentez-lui « l'autre ; pardonnez à vos frères leurs injures « à votre égard [1] ? » Voici que les hommes entre eux ne se rendent pas le mal pour le mal, et un malheureux pécheur est plus cruellement attaché par les clefs de l'Eglise, qu'il ne le serait par les chaînes les plus dures de fer ou de diamant ! Loin de moi, ajoute-t-il, de soutenir une semblable doctrine, car je suis chrétien! Lors même qu'il le serait réellement, il aurait gardé le plus profond silence, car le Dieu des Prophètes, dont il blasphème les écrits avec une complaisance si marquée, est un même Dieu avec le Dieu des Apôtres, dont il n'ose blasphémer les paroles.

XXXVII. Notre adversaire ajoute : « David « demanda à Dieu d'épargner ceux qui n'a- « vaient pas péché, mais ce ne fut qu'après « l'oblation d'un sacrifice qu'il fut exaucé [2] » ; « on ne doit donc pas regarder comme un « Dieu véritable, un Dieu qui fait ses délices « des sacrifices ». Déjà nous avons parlé de ces châtiments qui entraînaient la mort d'un certain nombre d'hommes, mort temporelle qui ne les conduisait pas à la mort de l'âme, et qui était bien propre à étouffer tout sentiment d'orgueil dans le cœur d'un roi. Quant au sacrifice en particulier, notre adversaire prouve qu'il n'en a aucune idée. Du reste, il est dans l'erreur, puisque le peuple de Dieu n'offre plus de sacrifices sanglants à Dieu, depuis qu'il possède le sacrifice unique dont les autres n'étaient que la figure. De même qu'une seule et même chose peut être exprimée en différentes phrases et en beaucoup de langues, de même le sacrifice véritable et par excellence, a pu être prédit et figuré de différentes manières et par différents sacrifices. Il serait évidemment trop long de traiter ici de chacun de ces sacrifices. Toutefois j'adresse une observation à ces insensés qui apportent toujours autant de lenteur à comprendre, que d'empressement à blâmer ; c'est que si le démon ne savait pas que le sacrifice est dû au seul Dieu véritable, il ne serait pas si ardent à se le faire offrir à lui-même. En sa qualité de faux dieu, il veut être honoré par ceux qu'il trompe, comme le vrai Dieu l'est par ceux qui le servent ; or, le sacrifice est l'acte principal de tout le culte que nous rendons à Dieu. Quant à toutes les autres marques d'honneur dont nous entourons la divinité, souvent des hommes aveuglés par un orgueil insensé ont voulu se les attribuer à eux-mêmes. Mais on n'en connaît qu'un très-petit nombre qui aient poussé l'audace jusqu'à user de leur puissance royale pour se faire offrir des sacrifices. Si peu nombreux qu'ils soient, par cela seul qu'ils l'ont osé, ils ont voulu passer pour autant de dieux. Or, que Dieu n'ait aucun besoin de nos sacrifices, qui donc peut en douter ? Nos louanges ne lui sont pas plus nécessaires. De même donc que c'est à nous et non pas à Dieu que revient l'utilité des louanges que nous lui adressons ; de même ce n'est pas pour Dieu, mais pour nous qu'il est utile de lui offrir le sacrifice. Le seul et véritable sacrifice, c'est l'effusion du sang de Jésus-Christ ; or, c'est pour nous que ce sang a été répandu. C'est pour figurer et annoncer ce sacrifice, que Dieu, dès les premiers jours du monde, ordonna aux hommes de lui offrir des sacrifices dont les victimes devaient être des animaux sans tache. Cette exemption de tout vice corporel dans ces victimes, faisait espérer aux hommes que Celui qui serait immolé pour nous, serait seul immaculé et exempt de toute souillure du péché. Voici dans quels termes le Prophète annonce ces heureux jours : « Le « Seigneur, Dieu des dieux, a parlé et il a ap- « pelé la terre depuis l'orient jusqu'au cou- « chant ; c'est de Sion qu'il tire sa gloire et sa « beauté ». Un peu plus loin, dans le même psaume, nous lisons : « Ecoute, mon peuple, « et je te parlerai ; Israël, et je t'affirmerai par « serment, car je suis le Seigneur ton Dieu. Ce « n'est pas à l'égard de vos sacrifices que je vous « adresserai des reproches, car vos sacrifices « sont toujours présents à mes yeux. Je ne re- « cevrai plus les veaux de vos étables ni les « boucs de vos troupeaux. Car tous les animaux « des forêts m'appartiennent aussi bien que les « troupeaux de vos montagnes et les bœufs de « vos pâturages. Je connais tous les oiseaux « du ciel, et la beauté de la campagne est en

[1] Matt. v, 39-44 ; xviii, 35. — [2] II Rois, xxiv.

« moi. Si j'ai faim je ne vous le dirai pas, car « c'est à moi qu'appartient l'univers et toute « sa plénitude. Mangerai-je donc la chair des « taureaux, ou boirai-je le sang des boucs? Of- « frez à Dieu le sacrifice de louange, et rendez « vos vœux au Très-Haut ». Enfin, le psaume se termine par ces mots : « Le sacrifice de « louange m'honorera, et c'est là la voie par « laquelle je lui montrerai le salut de Dieu [1] ». J'ai montré plus haut que ce salut de Dieu, c'est Jésus-Christ lui-même [2]. Or, n'est-ce pas dans l'action de grâces que le sacrifice de louange revêt son caractère le plus sacré? Nos plus vives actions de grâces à rendre à Dieu, n'est-ce pas de nous avoir donné Notre-Seigneur Jésus-Christ? Ces pensées sont familières aux fidèles qui assistent au sacrifice catholique, dont tous les sacrifices anciens n'étaient que l'ombre et la figure. Quant à ces insensés qui se posent en ennemis déclarés de l'Ancien Testament, lors même qu'ils ne comprendraient rien au psaume que je viens de citer, qu'il leur suffise, dans la question présente, de savoir que le Dieu des Prophètes, qui est aussi le Dieu des Apôtres, ne mange point la chair des taureaux et ne boit point le sang des boucs. C'est cette vérité, si familière aux saints, qui leur dictait, sous l'inspiration du Saint-Esprit, le beau langage que nous venons d'entendre. Il suit de là que le sacrifice offert par David pour obtenir grâce en faveur de son peuple, n'était que l'ombre de ce sacrifice futur qui devait sauver spirituellement le genre humain tout entier. En effet, comme le dit l'Apôtre, c'est Jésus-Christ, « qui « a été livré pour nos péchés et qui est res- « suscité pour notre justification [3] ». Voilà pourquoi il ajoute : « Jésus-Christ, notre « Pâque, a été immolé [4] ».

XXXVIII. Tenter de prouver que c'était se livrer au culte des démons que d'offrir un sacrifice, et laisser clairement entendre que c'est de David qu'on parle, n'est-ce pas montrer évidemment que l'on est prêt à ne reculer devant aucune fourberie pour mieux tromper les simples? Il invoque le témoignage de l'Apôtre, à qui il fait dire : « Voyez « Israël charnellement : est-ce que ceux qui « mangent des victimes ne participent pas à « l'autel? Quoi donc? Ai-je dit que l'idole soit « quelque chose? Mais ceux qui sacrifient, « c'est aux démons qu'ils sacrifient ». Ce n'est point là le véritable langage de l'Apôtre; le voici textuellement : « Voyez Israël selon la « chair; est-ce que ceux d'entre eux qui man- « gent de la victime immolée, ne prennent « point part à l'autel? Quoi donc? Est-ce que « je veux dire que ce qui a été immolé aux « idoles ait quelque vertu, ou que l'idole soit « quelque chose? Mais je dis que ce qu'ils « immolent, ils l'immolent aux démons et « non à Dieu. Or, je veux que vous n'ayez « aucune société avec les démons ». Il se trouve, il est vrai, différentes versions sur ce texte, mais elles ne varient que sur les mots et non sur les choses. Ainsi on peut dire : charnellement ou selon la chair; ceux qui mangent des choses offertes en sacrifices, ou qui mangent des victimes; à la rigueur, il peut même se faire que dans certains exemplaires, on lise seulement : Est-ce donc que je veuille dire que l'idole soit quelque chose, quoiqu'on lise ailleurs : Est-ce donc que je veuille dire que ce qui a été immolé ait quelque vertu, ou que l'idole soit quelque chose? Il n'y a dans tout cela que des différences de mots. Mais ce qui suit est essentiel, et notre adversaire a réellement interpolé le texte pour le besoin de sa cause. L'Apôtre dit : « Ce qu'ils immolent, ils l'immolent aux dé- « mons et non à Dieu ». Notre adversaire y substitue les paroles suivantes : « Ceux qui « sacrifient, sacrifient aux démons », affirmant ainsi d'une manière absolue que tous ceux qui sacrifient ne peuvent sacrifier qu'aux démons. Voici donc les paroles de l'Apôtre : « Ce qu'ils immolent, ils l'immolent aux dé- « mons et non à Dieu »; voilà pourquoi il ajoute aussitôt : « Or, je ne veux pas que vous « ayez de société avec les démons »; c'était leur défendre toute espèce d'idolâtrie. Or, il déclare qu'ils feraient société avec les démons s'ils mangeaient des viandes qui leur sont offertes, comme Israël, selon la chair, prenait part à l'autel dans le temple, quand il mangeait des viandes qui avaient été offertes sur l'autel. Il se sert de cette expression : selon la chair, parce qu'il y a un Israël selon l'esprit, lequel peuple ne suit plus les anciennes figures, mais adore la réalité annoncée par ces images et ces figures. Plus haut il avait dit : « C'est « pourquoi, mes très-chers frères, fuyez l'ido- « lâtrie ». Il leur montre ensuite à quel sacrifice ils doivent s'attacher : « Je vous parle « comme à des personnes sages; jugez vous-

[1] Ps. XLIX. — [2] No XV. — [3] Rom. IV, 25. — [4] I Cor. V, 7.

« mêmes de ce que je dis. N'est-il pas vrai « que le calice de bénédiction, que nous bé- « nissons, est la communion du sang de Jé- « sus-Christ, et que le pain que nous rompons « est la communion du corps de Jésus-Christ? « Car nous ne sommes tous ensemble qu'un « seul pain et un seul corps, nous tous qui « participons à un même pain [1] ». Voilà pourquoi il ajoute : « Voyez Israël selon la chair; « est-ce que ceux qui mangent des viandes « offertes sur l'autel ne sont pas en société « avec l'autel? » C'était leur dire clairement qu'ils étaient en société avec le corps de Jésus-Christ, comme les Juifs charnels étaient en société avec l'autel. Il était donc tout naturel qu'il leur défendît l'idolâtrie, pour réfuter ce raisonnement que quelques-uns auraient pu se faire : l'idole n'est rien; donc, nous pouvons nous permettre sans crainte la manducation des viandes offertes aux idoles. L'Apôtre répète comme eux que l'idole n'est rien; ce n'est donc pas à ce titre qu'il leur défend les viandes offertes, mais parce que, dit-il, ce que les païens offrent, ils l'offrent aux démons et non à Dieu, et je ne veux pas que vous ayez de société avec les démons. Cette interprétation est fondée sur l'évidence même; car, dans le temple, le culte d'Israël était charnel, et cependant il n'était pas idolâtrique. Supposez, en effet, que les sacrifices offerts dans le temple, selon l'ancienne loi, aient été condamnés comme étant des sacrifices offerts aux idoles, comment Jésus-Christ, après avoir guéri le lépreux, pouvait-il lui dire : « Allez, montrez-vous au prêtre, et « offrez le sacrifice prescrit par Moïse, pour leur « servir de témoignage [2] ? » Jusqu'alors il n'avait pas encore remplacé ces sacrifices par celui de son corps, il n'avait pas encore reconstruit le temple de son corps. De même, quand il chassa les vendeurs du temple, comment aurait-il pu leur dire, de ce temple : « Ma « maison sera appelée une maison de prière, « et vous en avez fait une caverne de voleurs [3] ?»

XXXIX. Notre adversaire a tiré le passage qu'il a cité des livres apocryphes que l'on attribue à André et à Jean. Si ces livres étaient véritablement l'œuvre de ces apôtres, l'Eglise les aurait reçus, cette Eglise qui, par la succession visible de ses évêques, descend des Apôtres jusqu'à nous, et offre à Dieu, dans le sacrifice du corps de Jésus-Christ, le véritable sacrifice de louange auquel le Dieu des dieux convie la terre depuis l'Orient jusqu'à l'Occident. Cette Eglise, c'est l'Israël selon l'esprit, différent de cet Israël selon la chair, lequel n'avait, dans ses sacrifices charnels, que l'ombre ou la figure de ce grand sacrifice qu'offre maintenant Israël selon l'esprit, à qui il a été dit prophétiquement : « Ecoute, mon « peuple, et je te parlerai; Israël, et je te ren- « drai témoignage [1] », et le psaume tout entier. En effet, ce ne sont plus ni les veaux de l'étable, ni les boucs des troupeaux qu'il offre à Dieu, mais le sacrifice de louange, non pas selon l'ordre d'Aaron, mais selon l'ordre de Melchisédech. Dans l'Evangile, Jésus-Christ s'est appliqué à lui-même ce psaume, quand, répondant aux Juifs qui, en proclamant le Christ Fils de David, n'y voyaient qu'une filiation charnelle, il leur montra comment David avait pu, en esprit, appeler le Christ son Seigneur et son Dieu. Il leur rappela donc le commencement du psaume : « Le Seigneur a « dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma « droite, jusqu'à ce que je place vos ennemis « pour vous servir de marchepied ». Il y est dit aussi : « Le Seigneur l'a juré, et il ne s'en re- « pentira pas. Vous êtes prêtre pour l'éternité, « selon l'ordre de Melchisédech [2] ». On sait ce que Melchisédech offrit en sacrifice, quand il vint bénir Abraham [3], et il est facile de voir que c'est le même sacrifice qui est maintenant offert à Dieu sur toute la face de la terre. Or, ce serment prononcé par Dieu est la condamnation évidente des incrédules. Quand le Prophète dit de Dieu qu'il ne se repentira pas, il annonce que ce sacerdoce ne changera pas, tandis qu'il est certain que le sacerdoce d'Aaron a changé. C'est même ce qui a fait dire à un autre Prophète, s'adressant à Israël selon la chair : « Ma volonté, dit le Dieu tout- « puissant, ne repose pas sur vous, et je ne « recevrai plus d'hostie de vos mains ». Voilà pour ce qui regarde l'ordre d'Aaron. Le même Prophète nous donne la raison de ce changement : « Parce que, depuis l'Orient jusqu'à « l'Occident, mon nom est glorifié parmi les « nations, et en tous lieux on m'offre de l'en- « cens et une Hostie pure, car mon nom est « grand parmi les nations, dit le Seigneur « tout-puissant [4] ». Voilà pour ce qui regarde l'ordre de Melchisédech. Cet encens dont il est

[1] I Cor. x, 14-20. — [2] Matt. VIII, 4. — [3] Id. XXI, 13.

[1] Ps. XLIX, 2, 7. — [2] Matt. XXII, 42-45; Ps. CIX, 1, 4. — [3] Gen. XIV, 18, 19. — [4] Malach. I, 10, 11.

parlé, comme l'indiquent du reste le mot grec, et un passage de saint Jean dans l'Apocalypse, signifie les prières des saints. Le même Dieu dont il est dit au psaume « qu'il a appelé la « terre depuis l'Orient jusqu'à l'Occident », c'est-à-dire que, s'adressant à tous les peuples répandus sur la face de la terre, il leur a dit : « Je ne recevrai plus les veaux de vos étables, « immolez à Dieu un sacrifice de louange [1] », c'est le même Dieu qui annonce par son Prophète, comme déjà réalisé, ce grand prodige réservé aux siècles futurs : « Depuis l'Orient « jusqu'à l'Occident mon nom est glorifié « parmi les nations, et en tous lieux on offre « à mon nom l'encens et une Hostie pure, « parce que mon nom est grand parmi les « peuples ».

XL. Quand on dit de Dieu qu'il se repent, on ne veut pas assimiler le repentir de Dieu à celui de l'homme ; on dirait plutôt que l'homme imite le repentir de Dieu, comme on dit de l'homme qu'il imite la colère, la miséricorde et le zèle de Dieu. Si Dieu se repent, ce n'est pas parce qu'il s'est trompé ; s'il s'irrite, c'est sans éprouver aucune agitation dans l'esprit ; s'il fait miséricorde, ce n'est pas qu'il ait le cœur malheureux ; s'il a du zèle, c'est sans aucune lividité d'âme. On dit de Dieu qu'il se repent quand, dans les choses qui dépendent de son souverain domaine, il arrive un changement inopiné pour les hommes ; la colère, en Dieu, c'est la vengeance qu'il tire du péché ; sa miséricorde, c'est la bonté qu'il déploie pour secourir les malheureux ; son zèle ou sa jalousie, c'est sa providence en vertu de laquelle il ne permet pas que ses créatures se livrent impunément à une affection qu'il condamne. A l'occasion de ce repentir attribué à Dieu, notre adversaire a lancé tout un fleuve de paroles et d'incriminations ; or, qu'il sache donc d'abord qu'à proprement parler, nous ne pouvons rien dire de Dieu qui soit digne de lui ; mais comme il faut que nous en parlions, et que pour en parler nous sommes réduits à nous servir du langage humain, il n'y a pour nous comprendre que ceux qui savent interpréter toutes choses dans le sens spirituel, et ceux-là sont en bien petit nombre. C'est là ce qui nous explique pourquoi des hommes charnels ne voient que des inconvenances et des absurdités dans le langage emprunté aux hommes par la sainte Ecriture, pour nous révéler les secrets les plus ineffables de la Divinité. Combien de ces paroles qui, interprétées dans leur sens naturel, deviendraient pour Dieu de véritables outrages ; celles mêmes qui nous paraissent les plus dignes de lui, ont encore besoin d'être interprétées, et pour ainsi dire spiritualisées. Par exemple, s'agit-il du repentir, on comprend immédiatement qu'il ne peut être pour Dieu ce qu'il est pour l'homme ; il n'en est pas de même de la miséricorde, on ne voit pas aussitôt qu'elle ne peut s'appliquer à Dieu avec les caractères que nous lui trouvons dans l'homme. En toute circonstance on doit donc d'abord se demander dans quelle proportion telle manière de parler peut s'appliquer à Dieu. Ainsi, quand nous disons qu'il se repent, ce repentir exclut nécessairement toute idée de changement dans sa volonté ; quand nous disons qu'il s'irrite, nous comprenons qu'il punit, mais sans aucune perturbation intérieure ; quand il use de miséricorde, c'est sans aucune souffrance de sa part ; quand il est jaloux, c'est sans éprouver aucun des tourments qui dans l'homme accompagnent la jalousie.

XLI. Ne peut-on pas trouver dans les livres du Nouveau Testament de ces expressions qui, appliquées à la Divinité dans leur sens naturel et humain, ne pourraient nullement lui convenir et constitueraient à son égard une offense grave et réelle ? C'est en toute vérité que l'Evangéliste avait dit de Jésus-Christ, « qu'il n'avait pas besoin que personne lui « rendît témoignage d'aucun homme, car il « connaissait par lui-même ce qu'il y avait « dans l'homme [1] ». Comment donc le Sauveur dit-il à quelques hommes : « Je ne vous con- « nais pas [2] ? » De toute éternité et dès avant la création du monde, Dieu a connu et choisi ses saints ; pourquoi donc l'Apôtre dit-il : « Maintenant ils connaissent Dieu et ils sont con- « nus de Dieu [3] », comme si Dieu connaissait maintenant ceux qu'il ne connaissait pas auparavant ? Le même Apôtre dit ailleurs : « Gar- « dez-vous d'éteindre l'Esprit [4] » ; est-ce donc que l'on peut éteindre le Saint-Esprit ? Cependant c'est la conclusion qu'il faudrait tirer de ces paroles, si dans leur interprétation on ne suivait pas toutes les règles de la prudence. Ne lisons-nous pas dans l'Evangile : « Celui « qui croit au Fils a la vie éternelle, et celui « qui ne croit pas au Fils ne verra pas la vie,

[1] Ps. XLIX, 2, 9, 14.

[1] Jean, II, 25. — [2] Matt. XXV, 12. — [3] Gal. IV, 9. — [4] I Thess. V, 19.

« et la colère de Dieu pèse sur lui [1] ? » Quelle belle occasion pour notre blasphémateur de calomnier et de dire : Quel est celui qui s'irrite quand il est écrit : « La colère de l'homme « n'accomplit point la justice de Dieu [2] ? » Pourquoi ne pas calomnier aussi cette parole de l'Apôtre : « Dieu n'est-il pas injuste de nous « accabler de sa colère [3] ? » Si quelque impie osait dire : Jésus-Christ rougira au moment même où il viendra juger les vivants et les morts, quel chrétien pourrait supporter un semblable langage? Cependant, nous lisons dans l'Evangile : « Celui qui aura rougi de « moi et de mes paroles au sein de cette géné- « ration adultère et pécheresse, le Fils de « l'homme rougira de lui quand il viendra « dans la gloire de son Père avec ses saints « anges [4] ». Pourquoi adressons-nous cette demande : « Que votre nom soit sanctifié », puisque le nom du Seigneur est toujours saint? N'est-ce pas parce que ce mot de l'Ecriture ne se réalise que trop souvent de la part d'un certain nombre d'hommes : « Ils ont souillé « le nom du Seigneur leur Dieu [5] ? » Pourquoi le bon larron dit il au Sauveur : « Sou- « venez- vous de moi quand vous serez entré « dans votre royaume [6] », puisque Dieu n'oublie rien ? N'est-ce pas parce que c'est le propre d'une profonde sagesse de lui dire : « Oublie- « rez-vous notre misère et notre tribulation [7] ?» On peut donc affirmer que Dieu ignore en sachant ; qu'il connaît parfois ce qu'il a toujours connu; qu'il reste éternellement existant au moment où il paraît anéanti par ceux qui le nient ; qu'il s'irrite en conservant la tranquillité la plus parfaite ; qu'il ne peut être confondu, alors même qu'on rougit de lui ; que son nom ne peut être souillé, alors même qu'on le souille ; qu'il ne peut rien oublier, alors même qu'il oublie ; et qu'il se souvient, même quand le souvenir lui est rappelé. Tout cela nous prouve que Dieu est essentiellement ineffable. En effet, on peut dire de Dieu ce qui, d'un côté, ne pourrait se dire de l'homme ou ce qui, appliqué à l'homme, ne serait ni assez digne, ni assez convenable. Par conséquent, aux yeux de tout homme religieux, cet adversaire ne mérite-t-il pas uniquement le souffle de mépris que l'on accorde à la poussière que le vent emporte de la surface de la terre [8] ?

[1] Jean, III, 36. — [2] Jacq. I, 20. — [3] Rom. III, 5. — [4] Marc, VIII, 38. — [5] Ezéch. XLIII, 8. — [6] Luc, XXIII, 42. — [7] Ps. XLIII, 24. — [8] Ps. I, 4.

aveuglé par son orgueil, cherchant à en imposer aux faibles et à les troubler dans leur simplicité, il croit enfanter des merveilles, en accusant dans l'Ancien Testament des paroles qu'il ne comprend pas, et en fermant les yeux sur celles qu'il comprend dans le Nouveau.

XLII. « Le Seigneur l'a juré et il ne s'en re- « pentira pas : Vous êtes prêtre pour l'éternité « selon l'ordre de Melchisédech ». C'est sur ces paroles que nous nous sommes appuyé pour montrer la dignité de ce sacrifice salutaire dans lequel Jésus-Christ versa son sang pour laver nos iniquités, et qui avait été figuré par les sacrifices anciens et l'immolation de victimes sans tache. Toutefois ce sont ces mêmes paroles qui ont fourni à notre adversaire l'occasion de lancer, contre le repentir de Dieu, qu'il ne comprend pas, ces blasphèmes aussi insensés que criminels. N'avait-il donc pas sous les yeux la lumière pour s'instruire et s'éclairer? En effet, il cite lui-même aussitôt ces paroles du Seigneur à Samuel : « Je me repens d'avoir sacré roi « Saül ». Or, c'est par ce même Samuel que Dieu reprocha à Saül d'avoir épargné l'homme qu'il lui avait ordonné d'immoler, et d'avoir ainsi usé de miséricorde en foulant aux pieds l'obéissance. Saül se flattait-il donc de mieux savoir ce qu'il fallait faire de l'homme, que Celui qui a créé l'homme? Dieu pouvait-il nous apprendre d'une manière plus éloquente qu'en face d'un précepte divin, toute affection doit céder et disparaître? Quoi qu'il en soit, ce même Samuel, à qui Dieu avait dit : « Je me repens d'avoir sacré roi Saül », proclame hautement que Dieu ne se repent jamais. Voici ce que nous lisons : « Le Sei- « gneur fit entendre sa voix à Samuel et lui « dit : Je me repens d'avoir sacré roi Saül, « car il s'est détourné de moi et il n'a pas « observé mes commandements ». Un peu plus loin Samuel adresse à Saül ces paroles : « Le Seigneur a arraché aujourd'hui de vos « mains le royaume d'Israël, il le donnera à « un autre qui en sera plus digne que vous ; « et Israël se partagera en deux camps ; et le « Seigneur ne changera point, et il ne se re- « pentira pas, car il n'est point semblable à « l'homme jusqu'à se repentir [1] ». Samuel savait donc comprendre que Dieu est miséricordieux sans avoir le cœur malheureux,

[1] I Rois, XV, 11, 22, 29.

qu'il s'irrite sans colère, qu'il est jaloux sans jalousie, qu'il ignore sans ignorance, qu'il oublie sans oublier, qu'il se repent sans repentir. C'est là, au contraire, ce que ne saurait comprendre notre adversaire; ne sachant parler que contre la parole de Dieu, dédaignant l'étude des saintes lettres et plein de mépris pour leurs enseignements, il est devenu un accusateur muet, un auditeur sourd et un lecteur aveugle.

XLIII. « Ce Dieu oublieux, dit-il, comme « s'il eût perdu la mémoire, plaça dans les « nuées cet arc que nous appelons Iris, afin « qu'à sa vue il se rappelât qu'il ne doit plus « détruire le genre humain par un nouveau « déluge [1]; il ne sait donc ce qu'il fait, puis- « qu'il a besoin d'un moniteur continuel ». Ce langage ne peut venir que d'un homme qui ne sait ce qu'il dit, non pas parce qu'il a perdu la mémoire, mais parce que son âme est réellement morte. Si donc il peut ainsi calomnier l'évidence quand il s'agit de nuées quel ne doit pas être son aveuglement et son délire? Mais je lui dois une réponse immédiate, et je dis que Dieu a voulu se faire avertir quoiqu'il ne soit pas oublieux, comme Jésus-Christ a voulu qu'on lui apprît où reposait Lazare, quoiqu'il le sût parfaitement bien. Je m'abstiens de nommer ceux que je trouve figurés dans l'arc-en-ciel; l'éclat dont il brille au sein des nuées, les rayons de lumière dont il illumine l'obscurité de la pluie, me répondent suffisamment dans leur charmant langage. Je comprends pourquoi Dieu ne veut pas perdre le monde dans un déluge spirituel, quand il se souvient de ceux que figurent ces nuées éclatantes. Leurs noms, en effet, sont écrits dans le ciel, afin que leur Père qui est au ciel s'en souvienne; car ils savent que s'ils brillent, ce n'est pas de leur propre lumière, mais de la lumière du soleil de justice, comme ces nuées ne font que refléter la splendeur de l'astre du jour. Mais revenons au passage que j'ai cité plus haut, et voyons comment il interprète cette demande faite par le Sauveur au sujet de Lazare : « Où l'avez- « vous placé? » Comment se fait-il qu'on lui montre ce lieu comme s'il l'ignorait? A moins d'avouer que cette recherche couvre quelque mystère, comment proclamer que Jésus-Christ connaît, non-seulement les choses présentes, mais encore les choses futures? N'oublions pas surtout ce principe sur lequel notre adversaire se précipite avec une sorte d'aveuglement forcené : « Personne ne de- « mande que ce qu'il ignore ». Il avait donc oublié que Jésus-Christ se permit très-souvent d'interroger. N'interroge-t-il pas, en disant : « Que vous semble-t-il du Christ? De « qui est-il Fils [2]? » Se peut-il une preuve plus manifeste? Si pourtant il n'est point encore convaincu, comment pourra-t-il nier que Jésus-Christ ait interrogé, quand Jésus-Christ atteste lui-même qu'il interroge? « Je vous poserai « une seule question; si vous y répondez je « vous dirai à mon tour en vertu de quelle « puissance j'opère ces prodiges : d'où venait « le baptême de Jean? est-ce de Dieu ou des « hommes [3]? » Quand un Dieu parle, où se cachera ce partisan forcené de la loquacité et de la dispute? Alléguera-t-il son principe favori : « Personne n'interroge que parce « qu'il ignore? » Jésus-Christ a la science infinie, et cependant il interroge.

Se peut-il donc que notre adversaire trouve des sujets d'accusation dans le Dieu des Prophètes, quand ses yeux sont impuissants à lui découvrir Jésus-Christ même? En effet, ces interrogations prouvent avec évidence ce que le Christ veut enseigner. Peu importe donc qu'il semble ignorer extérieurement quand il pose ces questions ou autres semblables : « Où l'avez-vous placé? qui m'a touché? » Ce qu'il demandait, il le savait d'une science divine. C'est ainsi que, dans l'Ecriture, Dieu semble avoir besoin que tel objet lui rappelle tel souvenir; ce sont là des formes de parler empruntées au langage humain; mais loin de nous de supposer que Dieu perde la mémoire de quoi que ce soit!

XLIV. Ecoutons ces paroles adressées par le Sauveur à ses disciples : « Réjouissez-vous, « parce que vos noms sont écrits dans le ciel [4] ». N'y a-t-il pas une ressemblance parfaite entre ces expressions, et cet arc-en-ciel qui semble écrit sur les nuées pour rappeler à Dieu ses souvenirs? Si donc la foi, aidée par la prière, ne vient pas en diriger l'interprétation, on les prendrait facilement pour une fable ridicule. Pour rire de ces paroles ne faudrait-il pas être insensé, et d'autant plus insensé qu'on se croirait plus sage? Comment supposer que le nom des disciples du Sauveur soit réellement écrit dans le ciel, pour empêcher

[1] Gen. IX, 12-17.

[2] Matt. XXII, 42. — [3] Id. XXI, 24. — [4] Id. X, 20.

que Dieu ne les oublie, tandis que le nom de ceux qui abandonnent le Sauveur serait écrit sur la terre, selon cette parole de Jérémie : « Que ceux qui abandonnent le Seigneur « soient confondus, et que leur nom soit écrit « sur la terre [1] ? » Ce sont ces pécheurs, sans doute, que Jésus-Christ désignait quand, vaincus et confondus par cette réponse : « Que « celui qui est sans péché lui jette la première « pierre », les Juifs se retirèrent honteusement les uns à la suite des autres. Et pour indiquer à quelle classe ils appartenaient, le Sauveur traçait de son doigt leur nom sur la terre [2].

XLV. Notre adversaire continue : « Si nous « pensons que c'est à cause de leurs crimes « que les hommes périrent dans les eaux du « déluge, et que c'est en raison de son inno- « cence que Noé a été destiné à renouveler le « genre humain, pourquoi donc, après le dé- « luge, les hommes devinrent-ils plus coupa- « bles qu'auparavant? pourquoi aujourd'hui « encore le genre humain se roule-t-il dans « les mêmes iniquités ? » A l'entendre, on serait tenté de conclure qu'il vivait avec ceux qui ont péri dans les eaux du déluge, et qu'ainsi il peut savoir d'une manière certaine que les hommes d'aujourd'hui sont plus criminels que ceux qui vivaient alors. Que le genre humain soit pire, semblable ou meilleur depuis le déluge, Dieu seul le sait, car il sait rendre à chacun selon ses mérites; mais à quel titre pourrait en juger ce furieux ennemi du Seigneur, cet insensé qui regimbe contre l'aiguillon ? L'Apôtre s'écrie : « O pro- « fondeur des richesses de la sagesse et de la « science de Dieu ! que ses jugements sont « impénétrables et ses voies inconnues ! Qui « donc connaît la pensée de Dieu ; qui a pris « part à ses conseils [3] ? » Et voici qu'un homme qui n'a point assisté à ses conseils se déclare son adversaire ! Puisque tous étaient condamnés à mourir de la mort corporelle, qu'ils meurent successivement ou qu'ils meurent tous à la fois, que nous importe? Quand le trépas ne frappe que successivement, chacun joint à la triste attente de la mort la douleur de voir mourir les autres ; au contraire, quand tous sont frappés d'un seul et même coup, quel deuil peut-il rester? Or, dans ce déluge universel Dieu avait des vues que le cœur des infidèles ne peut ni connaître ni saisir. Mais je laisse l'Apôtre saint Pierre lui répondre : « Au temps de Noé, pendant qu'on préparait « l'arche dans laquelle huit personnes seule- « ment furent sauvées des eaux, ce qui était « la figure à laquelle répond maintenant le « baptême, qui ne consiste pas dans la puri- « fication des souillures de la chair, mais dans « la promesse que l'on fait à Dieu de garder « une conscience pure et qui nous sauve par « la résurrection de Jésus-Christ [4] ». Tel est le mystère caché sous le fait extérieur du déluge. Ces mots : « par la résurrection de Jésus- « Christ », ont été employés pour signifier le huitième jour figuré par les huit personnes sauvées. En effet, c'est le huitième jour, c'est-à-dire le lendemain du sabbat, que Jésus-Christ est ressuscité. Il suffit donc d'y réfléchir un peu pour comprendre que tous ces événements ont un caractère évidemment prophétique. Pourquoi donc notre adversaire, s'obstinant à se placer en dehors de l'arche, c'est-à-dire en dehors de l'Eglise, s'expose-t-il à être submergé, quand il devrait n'être que purifié?

XLVI. Il prodigue également la calomnie et le blasphème au prophète Isaïe à l'occasion de ces paroles : « J'ai engendré des enfants et « je les ai élevés, mais ils m'ont méprisé ». Un peu plus loin le Prophète désigne ces enfants sous le nom de race perverse [2], d'où l'on pourrait conclure qu'il fait de Dieu le principe du mal. Mais comment notre adversaire peut-il ignorer que ces hommes sont flétris du nom de race perverse, parce qu'après avoir été appelés à la grâce de Dieu, ils y ont renoncé par le péché et sont devenus les enfants de ceux dont ils se sont faits les imitateurs? De là ce reproche qui leur est adressé par un autre Prophète : « Amorrhéus est « votre père et Céthée votre mère [3] » ; non pas, sans doute, qu'ils eussent reçu d'eux l'existence, mais parce qu'ils imitaient leur impiété et leur corruption. Mais je me contente de demander qu'il m'explique cette parole de l'Evangile : « Si vous, qui êtes mau- « vais, vous savez faire du bien à vos enfants ; « combien plus votre Père qui est au ciel « saura distribuer ses faveurs à ceux qui l'im- « plorent [4] ? » Qu'il me dise comment Dieu, le père des méchants, peut être bon ; qu'il concilie ces deux expressions sorties des lèvres mêmes de la souveraine Vérité ? Ces hommes

[1] Jer. XVII, 13. — [2] Jean, VIII, 7-9. — [4] Rom. XI, 33, 34.

[1] I Pierre, III, 20, 21. — [2] Isaïe, I, 2-4. — [3] Ezéch. XVI, 3. — [4] Luc, XI, 13.

étaient mauvais, puisqu'il leur est dit : « Si « vous, qui êtes mauvais ». D'un autre côté, Dieu, leur père, est essentiellement bon : « A « plus forte raison, votre Père, qui est au ciel, « n'accordera-t-il pas ses biens à ceux qui « l'implorent? » C'est donc à cause de leurs péchés qu'ils sont appelés mauvais; et, grâce à notre misérable mortalité, les justes eux-mêmes ne sont pas toujours à l'abri de ces tristes souillures; faut-il dès lors s'étonner d'entendre le Seigneur flétrir du nom de race perverse ceux qui se livrent aux désordres d'une volonté impie et de mœurs impures?

XLVII. Bien plus, ajoute-t-il, dans l'Evangile, par l'organe de Jésus-Christ lui-même, Dieu est appelé l'arbre mauvais, portant de mauvais fruits. Tout d'abord si j'avais à chercher ce fruit mauvais d'un mauvais, arbre je le trouverais dans cette parole qui n'est à nos yeux qu'un horrible blasphème. L'arbre mauvais dont parle le Seigneur, c'est l'homme pécheur dont les œuvres mauvaises sont réellement les fruits mauvais [1]; l'homme bon, c'est le bon arbre, les bons fruits sont ses bonnes œuvres. Ainsi, parmi les hommes, il en est qui ont la volonté bonne et d'autres l'ont mauvaise; c'est cette différence de volontés qui nous est désignée sous la figure de ces arbres bons et mauvais. Nous en avons la preuve évidente dans les paroles suivantes : « L'homme bon tire du bon trésor de son « cœur de quoi faire le bien, et l'homme « mauvais tire du mauvais trésor de son cœur « de quoi faire le mal ». Du reste, si l'homme n'avait pas le pouvoir de porter sa volonté tantôt vers le bien et tantôt vers le mal, que signifieraient ces paroles : « Ou rendez l'arbre « bon et bons ses fruits, ou rendez mauvais « l'arbre et ses fruits [2]? »

XLVIII. « Dieu lui-même, dit-il, proclame « par le même Prophète : Je suis le Dieu faisant « les biens et créant les maux [3] ». En quoi donc ces paroles sont-elles répréhensibles; ce Dieu n'est-il pas celui dont l'Apôtre a dit : « Vous « voyez donc la bonté et la sévérité de Dieu [4]? » Cette sévérité est évidemment un mal pour les réprouvés, puisque c'est elle qui formule leur sentence de condamnation. Mais comme cette sévérité est équitable, elle est un bien sous ce rapport, car tout ce qui est juste est bon. Mais voyons notre adversaire; il ne sait ce qu'il dit; n'importe, il sourit avec bonheur à ce qui lui semble de sa part une discussion élégante, un discernement profond. Remarquez, dit-il, les paroles mêmes du texte : Dieu n'y est pas représenté faisant les biens et les maux, ou créant les biens et les maux, ou créant les biens et faisant les maux, mais « faisant les biens et créant les maux ». Dans l'intérêt de sa cause, il insiste sur cette distinction, et observe que ce qui se fait se produit ou s'accomplit au dehors, tandis que ce qui est créé est inhérent au Créateur lui-même, et procède de lui. Ainsi le Dieu des Prophètes est sans doute l'auteur du bien en tant qu'il l'a fait en dehors de lui, tandis qu'il est le Créateur du mal, en tant qu'il est lui-même mauvais par nature, et qu'il a tiré de lui-même ce qu'il a créé. Si l'on appliquait à l'examen de ces paroles les règles du langage humain, on devrait conclure que ces expressions : être fait et être créé, peuvent se dire non-seulement des enfants que l'on engendre de sa propre substance, mais même des magistrats et des villes, et en général de tout ce qui se fait au dehors par tout autre mode que celui de la génération. Au contraire, si nous examinons attentivement le langage des saintes Ecritures, nous trouvons que ces deux mots : faire et créer, sont pris absolument dans le même sens, quoique ce sens soit tout différent de celui que nous attachons au mot génération. Ces deux mots : faisant les biens et créant les maux, expriment donc absolument la même idée, quoique l'expression soit différente; on aurait pu dire également créant les biens et faisant les maux. D'un autre côté, si l'on veut que l'Esprit prophétique ait attaché à ces deux expressions une distinction réelle, on doit alors entendre le mot faire, dans le sens de faire prendre naissance, de faire commencer l'existence, et le mot créer, dans le sens de composer, en se servant de quelque chose de préexistant; c'est dans ce sens que nous disons créer des magistrats, des villes. En effet, créer un magistrat, ce n'est pas faire un homme, mais simplement l'élever aux honneurs de la magistrature; de même, quand on crée une ville on se sert de bois et de pierres, auxquels on donne telle ou telle forme, telle ou telle disposition; mais ces bois et ces pierres existaient déjà. Dans la langue grecque comme dans la langue latine, ces mots créer, constituer, fonder, sont très-

[1] Matt. VII, 15-20. — [2] Id. XII, 35, 33. — [3] Isaïe, XLV, 7. — [4] Rom. XI, 22.

souvent employés l'un pour l'autre, comme dans les saintes Ecritures, ces mots créer et faire ont ordinairement la même signification. Ainsi, dans un endroit, nous lisons : « Dieu fit l'homme à l'image de Dieu », et dans un autre : « Dieu créa l'homme im- « mortel [1] ». Quant à établir une différence entre ces deux expressions, on ne peut en trouver d'autre que celle que j'ai exposée précédemment. Quand donc Dieu nous est montré « créant les maux », on nous fait comprendre que Dieu, dans la sévérité de sa justice, change en mal contre les pécheurs les biens qu'il leur avait départis dans sa bonté. De là ce mot de l'Apôtre : « Nous sommes en « tous lieux la bonne odeur de Jésus-Christ, « et dans ceux qui sont sauvés et dans ceux « qui périssent ; odeur de vie pour la vie, en « faveur de quelques-uns, odeur de mort « pour la mort, contre d'autres ». Mais pourquoi ajoute-t-il aussitôt : « Qui est capable de « nous comprendre [2] ? » n'est-ce pas pour nous faire comprendre que nous nous montrons en quelque sorte importuns en insistant sur ces vérités devant des hommes charnels, légers, ergoteurs et incapables de les comprendre? Plaise seulement à Dieu qu'ils cessent de les blasphémer !

XLIX. Peut-être notre adversaire ignore-t-il la lutte ardente soulevée contre les Ariens, qui soutenaient que le Fils unique de Dieu est une simple créature, et qui, pour justifier leur erreur, établissaient une similitude parfaite entre ces expressions : être créé et être engendré. Pour prouver la fausseté de son principe, il suffit de lire dans le même Prophète les paroles suivantes : « Je suis le Dieu « créant la lumière et faisant les ténèbres, « faisant la paix et créant les maux [3] ». Pourquoi donc n'a-t-il pas cité ce passage tout entier, pourquoi même ne l'a-t-il pas cité textuellement? On pourrait facilement admettre que, sans aucune arrière-pensée mauvaise, il ait substitué le mot biens au mot paix, puisque la paix est un bien réel. Mais il n'en est pas de même quand, dans la première partie du texte, il passe sous silence la lumière, et refuse de citer ces paroles : « Créant « la lumière. » Il ne pouvait pas dire : créant la lumière ; car, du moment qu'il admet que la lumière est bonne, il ne pouvait en rapporter à Dieu la création, puisqu'il soutient que ce Dieu n'a créé que les maux. Nous devons donc prendre dans une seule et même signification ces deux mots : faire et créer ; quant à la distinction que l'on pourrait y voir, notre adversaire la méconnaît entièrement, car il refuse d'attribuer la création des biens à ce Dieu des Prophètes contre lequel il formule les plus graves accusations sans les comprendre. Si de la prophétie nous passons à l'Evangile, la conclusion est la même. Le Seigneur a dit d'une manière absolue : « Le bon arbre fait de bons fruits, « et le mauvais arbre en produit de mau- « vais [1] ». Pourquoi, dans ce second membre de phrase, ne pas employer le mot créer au lieu de faire ou produire, puisqu'il affirme que ces deux expressions sont essentiellement différentes l'une de l'autre ? En effet, parce qu'il est dit de Dieu qu'il crée les maux, il en conclut que Dieu les engendre, et en cela il est parfaitement d'accord avec les Ariens, qui soutiennent comme lui que, dans les Ecritures, créer et engendrer sont une seule et même chose. S'il en est ainsi, comment donc le Seigneur ne dit-il pas du bon arbre qu'il crée de bons fruits, et du mauvais arbre qu'il crée de mauvais fruits ? Il affirme au contraire que cet arbre fait ses fruits bons ou mauvais ; quelle preuve plus évidente que faire et créer sont souvent pris dans le même sens ? que peut-il donc opposer à ce raisonnement ? N'est-ce pas une étrange folie de soutenir que le Dieu des Prophètes soit l'arbre mauvais et que ce soit là le sens de ces paroles du Sauveur : « L'arbre mauvais fait de mauvais fruits » ; sur quoi il ose raisonner ainsi : « Dieu ne fait « pas les maux, mais il les crée, parce que s'il « les faisait, ces maux seraient extérieurs à « sa nature et en dehors de lui ; il les crée « parce qu'il les engendre de lui-même ». Ce n'est donc pas de ce Dieu que le Seigneur a dit : « L'arbre mauvais fait de mauvais « fruits », car ce Dieu ne fait pas ces maux, il les crée. Comment donc oser accuser les Prophètes, et ne pas voir que ces honteuses accusations sont confondues par l'Evangile ?

L. Mais voici qu'un passage du Deutéronome qu'il accuse d'une impureté grossière, nous fournit l'occasion de connaître la bassesse et l'impureté de son cœur. Dieu, dit-il, aurait dû rougir de honte à la seule pensée

[1] Sag. II, 23. — [2] II Cor. II, 15, 16. — [3] Isaïe, XLV, 7.

[1] Matt. VII, 17.

des horribles châtiments dont il frappe les pécheurs; et voici pourtant la sentence qu'il formule d'une manière absolue : « La femme « délicate accoutumée à une vie molle, qui « avait peine à poser un pied sur la terre à « cause de sa délicatesse et de sa mollesse ex- « trêmes, jettera un œil d'envie sur son mari, « sur son fils, sur sa fille, sur cette masse im- « pure qu'elle a rejetée au dehors, et elle dévo- « rera ce qui est sorti de son sein [1] ». L'horrible ici le dispute à la terreur. En effet, ce n'est point là une prophétie mais une menace; l'écrivain sacré n'invite point les hommes à réaliser ces hontes; il les prévient seulement que s'ils s'abandonnent aux instincts de leur sens dépravé, ils deviendront les victimes de châtiments horribles. Comment donc exprimer par le langage le degré d'abjection d'une intelligence qui a horreur du châtiment, et qui n'hésite pas à commettre les crimes qui peuvent l'en rendre digne? Que l'Esprit-Saint, qui est la pureté par essence, n'hésite pas à nous dire les crimes qu'une âme immonde refuse d'entendre, et dont elle ne rougit pas de se rendre coupable. Les sens charnels s'offensent quand on leur déroule les impuretés de la chair, et l'impudique étouffe les sens de son cœur pour se livrer plus librement à l'amour de l'impudicité. Oui, que l'Esprit-Saint proclame hautement toutes ces hontes, afin que l'horreur du châtiment inspire l'horreur de la faute.

LI. Ce même Esprit, inspirant l'Apôtre, n'hésite pas à offenser les sens impies et criminels, pour instruire les fidèles. En effet, après avoir rappelé l'impiété de ceux qui ont adoré et servi la créature de préférence au Créateur, l'Apôtre ajoute : « C'est pourquoi « Dieu les a livrés à des passions honteuses, « car les femmes parmi eux ont changé l'usage « qui est selon la nature, en un autre qui est « contre la nature : les hommes, de même, re- « jetant l'union des deux sexes qui est selon « la nature, ont été embrasés d'un désir bru- « tal les uns à l'égard des autres, l'homme « commettant avec l'homme des crimes in- « fâmes, et recevant ainsi en eux-mêmes la « juste peine qui était due à leur erreur ». Si un ennemi de l'Apôtre profitait de ces paroles pour lancer contre lui les blasphèmes que notre adversaire vomit contre certains passages de l'Ancien Testament, n'aurait-il pas ample matière pour y dérouler ses folies? Plus ce langage lui paraîtrait juste, plus ne sentirait-il pas le besoin d'y répondre par d'horribles malédictions, ne fût-ce que parce qu'il est dit : « Recevant ainsi en eux-mêmes « la juste peine qui était due à leur erreur? » En effet, l'Apôtre n'a pas hésité un seul instant à proclamer que ceux qui ont servi la créature de préférence au Créateur, ont dû nécessairement recevoir la récompense qu'ils méritaient, non pas en ce sens qu'ils aient subi malgré eux ces turpitudes, mais en ce sens qu'ils s'y sont abandonnés volontairement et avec plaisir. Qu'on n'oublie pas surtout que cet abîme s'est ouvert sous leurs pieds, non pas à la suggestion d'un homme qui aurait fait ses délices de toutes ces impuretés, mais par l'effet du juste jugement de Dieu « qui les « a livrés à ces passions ignominieuses ». C'est ainsi que leurs crimes sont punis par de nouveaux crimes, et que le supplice du pécheur consiste dans l'accroissement de ses vices, et non pas dans tel tourment particulier. Que le sage médite ces paroles, et il comprendra aussitôt que le plus terrible châtiment dont Dieu puisse nous frapper en cette vie, ce n'est pas de nous envoyer des souffrances aiguës, mais de nous livrer aux déréglements de notre cœur. Quiconque se révolte contre ces justes jugements de Dieu, prouve assez clairement qu'il subit déjà le châtiment de Pharaon, l'endurcissement du cœur ; quoi qu'il dise dès lors, le sage méprise ses paroles insensées. « Dieu », dit l'Apôtre, « a livré à un sens dépravé « ceux qui n'ont pas fait usage de la connais- « sance qu'ils avaient de Dieu, en sorte qu'ils « se sont abandonnés à des actions indignes [1] ». Qu'y a-t-il donc d'étonnant que celui qui blasphème les oracles sacrés, et que Dieu a abandonné à son intelligence dépravée, se livre à des discours indignes et scandaleux? « Il faut », dit encore l'Apôtre, « qu'il y ait des hérésies, « afin de donner aux justes l'occasion de se « déclarer parmi vous [2] ». C'est ainsi que les vases de colère sont destinés à certains lieux et à certaines époques, et Dieu s'en sert pour rendre plus visibles les richesses de sa gloire en faveur des vases de miséricorde, tirés comme les autres de la masse commune de damnation, et appelés à un rang d'honneur, non pas en vertu de leurs propres mérites, mais par la pure libéralité de Dieu [3]. Dans les

[1] Deut. XXVIII, 56, 57.

[1] Rom. I, 25-28. — [2] I Cor. XI, 19. — [3] Rom. IX, 22, 23.

desseins de Dieu, nous devons tirer notre profit non-seulement des enseignements que nous donne la vérité, mais aussi des folies auxquelles la vanité s'abandonne; c'est ainsi qu'en réfutant les absurdités dont la vanité se nourrit, on arrive à une connaissance plus claire et plus précise de la vérité.

LII. Une sotte vanité reproche à Dieu de tenir un honteux langage; mais si nous prêtons l'oreille aux accents d'une miséricordieuse vérité, nous comprendrons qu'il n'est aucunement honteux de se servir d'expressions honteuses, pour inspirer toute l'horreur possible de l'impureté. S'il n'en était pas ainsi, quelles accusations ne mériteraient pas à saint Paul, de la part des impies, ces paroles énergiques : « Plût à Dieu que ceux qui vous trou- « blent fussent plus que circoncis [1] ! » Et pourtant, si l'on veut bien comprendre ces paroles, on verra qu'elles renferment plutôt une bénédiction, la bénédiction réservée à ceux qui se rendent chastes, en vue du royaume des cieux. Mais un aveugle besoin de la chicane ne laissera pas d'en faire un crime à l'Apôtre, sous le vain prétexte qu'il ne devait pas couvrir d'une expression honteuse, une idée chaste et honnête. Il faut donc adresser le même reproche au Sauveur qui, pour exalter le don de la continence, affirme qu'il en est « qui se font eunuques « pour le royaume des cieux [2] ». Examinez donc ces beaux esprits, et j'appelle ainsi ceux qui lisent, sans les comprendre, les œuvres des littérateurs; est-ce que dans les œuvres mêmes de Cicéron, ils ne rencontrent pas des expressions semblables à celles qu'ils se font gloire d'incriminer en Jésus-Christ, prouvant ainsi qu'ils sont plus corrompus qu'ils ne sont habiles? Cicéron, qui avait défendu d'employer dans le langage aucune parole obscène, s'exprime ainsi en parlant de la mort de Scipion : « Je ne veux pas qu'on dise que la république « a été rendue eunuque par la mort de l'Afri- « cain [3] ». Si donc, malgré sa propre défense, il s'est servi de cette expression; si, pour mieux flétrir le crime qu'il voulait faire éviter, il s'est vu réduit, malgré ses principes, à formuler un semblable langage; comment condamner dans l'écrivain sacré une expression qui, après tout, n'exprimait que la réalité et avait besoin d'être parfaitement comprise par l'auditeur ? Mais revenons, quant au Deutéronome, au passage qui nous occupe. Si Cicéron, malgré sa grande éloquence et les soins minutieux avec lesquels il châtiait son langage, a cru devoir dire lui-même ce qu'il ne voulait pas qui fût dit; à combien plus forte raison Dieu, qui est plus désireux encore de la beauté et de la pureté des mœurs que de celles du langage, n'avait-il pas le droit d'user, non pas de paroles obscènes, mais de menaces horribles pour inspirer la plus vive horreur du crime dont il défendait la perpétration ? Evidemment Dieu avait ce droit, et cependant, en face de ce langage l'infidélité ferme ses oreilles, détourne ses regards, rougit sur son front, agite sa langue et lance le blasphème. Dites-moi, de tels hommes ne sont-ils pas de la race de ceux qui, entendant le Sauveur parler du sacrement de son corps et de son sang, s'écrièrent : « Ce discours est « dur, et qui peut l'entendre ? » Si l'on voulait pourtant établir entre eux une différence, elle serait en faveur de ceux qui, sans comprendre le langage divin, y voyaient quelque chose d'horrible, non pas dans le sens d'une malédiction, mais à un point de vue de bénédiction. En effet, il n'est pas étonnant qu'une malédiction inspire de l'horreur, et on n'exige pas que celui qui veut inspirer de la terreur se serve d'expressions qui ne soient pas propres à la produire. Or, tel était le sens dans lequel le Seigneur parlait, c'était l'amour qu'il commandait et non la crainte. Et cependant, quelle infidélité pourra jamais entendre un langage comme celui-ci : « Ma « chair est véritablement une nourriture, et « mon sang véritablement un breuvage; si « vous ne mangez ma chair et si vous ne bu- « vez mon sang, vous n'aurez pas en vous la « vie [4] ? » Ainsi la sagesse divine n'a pas craint, pour produire la foi dans les âmes, de se servir des expressions les plus propres à désigner le sacrement, sans prendre souci des répugnances qu'elles pourraient faire naître dans des intelligences charnelles. A plus forte raison, sous la loi de crainte, cette même sagesse, pour inspirer une terreur plus vive, n'a-t-elle pas dû se préoccuper des erreurs d'un insensé, ni de l'horreur que ces paroles devaient lui inspirer ! Ce qui doit inspirer une horreur profonde, n'est-ce pas la dégradation spirituelle de ces hommes, qui nous paraissent saisis du désir famélique de se repaître de pensées

[1] Gal. v, 12. — [2] Matt. xix, 12. — [3] *De Oratore*, liv. III. — [4] Jean, vi, 61, 56, 54.

charnelles et grossières? Cette malédiction, qu'il reproche si amèrement au Prophète, ne s'est réalisée que rarement, car comment supposer que le tourment de la faim puisse aller jusqu'à dévorer ces hideuses productions du corps humain? Il n'en est pas de même de cette faim dévorante qui pousse toutes ces âmes privées de vérité, à se nourrir de toutes ces erreurs grossières enfantées par des sens charnels; plus elles s'en assimilent, plus elles sont malheureuses; plus elles s'abaissent et se matérialisent, et moins elles sont capables d'en éprouver une horreur salutaire.

LIII. Mais je vois que je ne puis renfermer dans un seul livre la réponse à celui que vous m'avez envoyé. Arrêtons-nous donc ici, sauf à en former un second avec les observations qu'il nous reste à présenter. La fin d'un livre est en quelque sorte pour le lecteur, ce qu'est une hôtellerie pour le voyageur, un lieu et un moment de repos.

LIVRE SECOND.

Explication des passages du Nouveau Testament opposés par l'hérésie à la loi et aux Prophètes.

I. Il nous reste à expliquer du Nouveau Testament les passages que notre adversaire essaie de mettre en contradiction avec les lettres prophétiques, comme si les écrits des Apôtres pouvaient en être la condamnation. Tout d'abord, il soutient que l'Apôtre a flétri du nom de fables vieillies et profanes, de généalogies indéfinissables, les divins oracles de la loi et des Prophètes; il allègue en preuve ces paroles: « Evitez les fables profanes et vieillies [1] »; et ces autres: « Ne scrutez pas les fables judaï-« ques ni leurs généalogies sans fin, car elles « sont plus propres à provoquer des questions « qu'à produire une véritable édification [2] ». De telles accusations ne supposent-elles pas l'hérésie la plus aveugle? Si l'Apôtre regardait l'Ancien Testament comme un tissu de fables vieillies, pourquoi son langage est-il si différent de ses convictions? Ne lisons-nous pas dans l'épître aux Galates: « Dites-moi, je vous prie, vous qui « voulez être sous la loi, n'avez-vous point « lu la loi? Car il est écrit qu'Abraham eut « deux fils, l'un de la servante, l'autre de la « femme libre. Tout ceci est une figure, car « ces deux femmes sont les deux alliances [3] ? » Et dans l'épître aux Corinthiens : « Je ne veux « pas que vous ignoriez, mes frères, que nos « pères ont tous été sous la colonne de nuée, « qu'ils ont tous traversé la mer Rouge, qu'ils « ont été baptisés sous la conduite de Moïse « dans la nuée et dans la mer, qu'ils ont tous « mangé d'une même nourriture spirituelle « et bu d'un même breuvage spirituel; car ils « buvaient de l'eau de la pierre spirituelle « qui les suivait, et cette pierre était Jésus-« Christ [4] ? »

II. Notre adversaire ne sait donc pas qu'en dehors de leurs Ecritures canoniques et prophétiques, les Juifs ont leurs traditions non écrites, consignées dans leur propre mémoire, et qui se transmettent par la parole de générations en générations? Ces traditions osent enseigner que Dieu créa deux femmes au premier homme; et sur cette absurdité ils bâtissent, comme dit l'Apôtre, des généalogies à l'infini, dont l'unique conséquence est de soulever une multitude de questions aussi vaines que ridicules. Mais admettons que son ignorance soit inspirée par la plus entière bonne foi, peut-il rester sourd aux enseignements de l'Evangile, jusqu'à ne pas remarquer que Jésus-Christ reproche aux Juifs, dans les termes les plus amers, de pousser l'impiété jusqu'à déclarer aux enfants qu'ils ne sont pas obligés d'honorer leurs parents? A cette occasion le Sauveur rappelle et confirme le précepte formulé dans l'ancienne loi. Ce que Jésus-Christ leur reproche avant tout, c'est de mépriser le précepte divin et de lui substituer leurs traditions personnelles. Les Pharisiens et les Scribes venaient de lui adresser cette question : « Pourquoi vos disciples ne sui-« vent-ils pas la tradition des anciens, et ne « lavent-ils pas leurs mains avant de prendre « leur nourriture? » Jésus leur répondit : « Isaïe a parfaitement prophétisé votre hypo-« crisie quand il a écrit: Ce peuple m'ho-« nore des lèvres, mais son cœur est loin de « moi. C'est en vain qu'ils m'honorent, ceux « qui enseignent la doctrine et les préceptes des « hommes. En effet, vous quittez le précepte « de Dieu pour embrasser la tradition des « hommes, comme de purifier les vases et les « coupes et autres choses semblables ». Et il leur disait : « N'êtes-vous donc pas des gens « bien religieux d'anéantir le commandement « de Dieu pour garder votre tradition? Car « Moïse a dit : Honorez votre père et votre « mère; et: Que celui qui dira des paroles « injurieuses à son père ou à sa mère soit puni « de mort. Vous, au contraire, vous dites: si un « homme dit à son père ou à sa mère: Corban « (c'est-à-dire l'offrande) que je ferai, vous pro-« fitera, quelle qu'elle soit, en ce cas vous ne lui « permettez plus de rien faire pour assister son « père ou sa mère. Et ainsi vous rendez inutile « le commandement de Dieu par votre tradition « que vous-mêmes avez établie; et vous faites « encore beaucoup d'autres choses sembla-« bles [1] ». Dans ces paroles le Sauveur prouve

[1] I Tim. IV, 7.— [2] Id. I, 4.— [3] Gal. IV, 21-24.— [4] I Cor. X, 1-4.

[1] Marc, VII, 1-13.

deux choses : d'abord que Dieu est l'auteur véritable de cette loi ancienne que notre adversaire croit digne de tous les blasphèmes ; en second lieu, que les Juifs avaient des traditions particulières et opposées à la doctrine des livres canoniques ; ce sont ces traditions que l'Apôtre appelle des fables vieillies et profanes, des généalogies interminables. Si un hérétique ne trouve pas ces vérités dans les paroles de Jésus-Christ, le lecteur catholique les y perçoit d'une manière évidente. De plus, si je voulais citer tous les passages dans lesquels le Sauveur et ses Apôtres empruntent les paroles de la loi et des Prophètes, et que notre adversaire regarde comme autant de fables vieillies, je ne pourrais pas y suffire. Du reste, tout homme sensé saura se contenter de ce qui précède.

III. Je ne puis supposer que notre adversaire se montre sourd et aveugle à l'encontre de la lumière et de la parole divine et apostolique, jusqu'à ignorer que dans les livres du Nouveau Testament Jésus-Christ et les Apôtres reconnaissent et confirment l'autorité de la loi et des Prophètes. Qu'il cherche donc le moyen d'échapper aux conséquences qui résultent pour lui de cette masse imposante de témoignages qui se lèvent de tous les livres évangéliques et apostoliques en faveur de l'Ancien Testament. Quoi qu'il fasse, bon gré mal gré, son obstination et sa haine devront s'avouer vaincues. L'Apôtre nous parle, selon lui, de cinq classes de personnes dont il définit le caractère ; et à ce sujet notre adversaire fait observer « que pour insinuer à un peuple gros-« sier la connaissance des choses de Dieu, « l'Apôtre ne devait pas commencer par les « choses les plus parfaites, ni s'attaquer de « prime abord à celles de leurs anciennes ha-« bitudes qui paraissaient le plus difficiles à « corriger, dans la crainte que la perfection « même de sa doctrine ne fût pour eux un « obstacle à l'embrasser ». Pour prouver ce qu'il avance, il cite les propres paroles de l'Apôtre : « Etant libre à l'égard de tous, je me « suis rendu serviteur de tous pour gagner « à Dieu plus de personnes. J'ai vécu avec les « Juifs, comme juif, afin de gagner les Juifs ; « avec ceux qui sont sous la loi, comme si « j'eusse encore été sous la loi, quoique je « n'y fusse pas assujéti, afin de gagner ceux « qui sont sous la loi ; avec ceux qui n'avaient « point de loi, comme si je n'en eusse point eu « moi-même (quoique j'en eusse une à l'égard « de Dieu, ayant celle de Jésus-Christ), afin de « gagner ceux qui étaient sans loi ; je me « suis rendu faible avec les faibles, pour ga-« gner les faibles ; je me suis fait tout à tous « pour les sauver tous [1] ». Voici d'après notre auteur les quatre classes de personnes dont parle ici l'Apôtre : les Juifs, ceux qui sont sous la loi, ceux qui n'ont pas de loi, et enfin les faibles. Reste la cinquième, qu'il faut désigner puisqu'elle a été promise. Notre auteur la formule en ces termes : « L'Apôtre « avait dit plus haut : Nous enseignons la sa-« gesse aux parfaits [2] ». Il est facile de voir que tout cela n'est pour lui qu'un stratagème savamment combiné, à l'aide duquel, si on lui allègue quelque passage d'une lettre apostolique pour lui prouver que l'Evangile confirme la loi et les Prophètes, il répond tout triomphant que l'Apôtre, dans ce passage, ne s'adresse point aux sages et aux parfaits, mais aux Juifs comme juif, ou à ceux qui sont sous la loi comme étant lui-même sous la loi. Armé de cette invention où la ruse le dispute au mensonge, il nous fait entendre que l'Apôtre, en s'adressant aux imparfaits, simule de construire ce qu'il détruirait, non pas à l'aide du mensonge, mais en proclamant hautement la vérité, s'il s'adressait à des hommes parfaits. Cette infâme machination de l'erreur a été fabriquée par un certain Fabricius, à qui notre adversaire décerne fièrement le brevet de maître de la vérité, et qu'il se glorifie d'avoir rencontré dans la ville de Rome. Sans être chrétien, ne suffit-il pas du plus grossier sens commun pour charger de toutes les hontes humaines une erreur aussi monstrueuse ?

IV. Et d'abord, comprenons jusqu'à quel point il faut pousser la fraude et le mensonge et en faire profession, pour oser dire que l'Apôtre est un menteur et pour l'en louer. Que pouvons-nous penser de l'audace avec laquelle il soutient qu'on ne doit voir qu'une détestable fourberie dans le langage de l'Apôtre, alors même que, saisi d'une immense compassion pour les âmes, et désireux d'apporter remède à leurs nombreuses maladies, Paul sait trouver dans son cœur généreux des accents de miséricorde et de pardon, comme il en aurait désiré pour lui-même, si comme eux il eût été victime de la faiblesse et

[1] I Cor. IX, 19-22. — [2] Id. II, 6.

de l'erreur? Je demande ensuite aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates, aux Ephésiens, aux Colossiens, aux Philippiens, aux Thessaloniciens comment parlait l'Apôtre? Dans laquelle de ces cinq classes de personnes les rangeait-il? Puisqu'ils étaient incirconcis, il ne devait pas les placer dans la circoncision israélite. Cependant il déclare qu'ils sont le but du ministère qui lui a été confié; ne dit-il pas que Pierre, Jacques et Jean lui ont confié, à lui et à Barnabé, la mission de prêcher aux Gentils, tandis qu'ils se sont réservé les peuples circoncis [1]? Ailleurs il affirme hautement : « Puisque je suis l'apôtre des « Gentils »; enfin dans beaucoup d'autres passages il déclare que par son propre ministère il est le docteur des nations. Or, toutes ces nations auxquelles il prêchait l'Evangile étaient absolument étrangères aux prescriptions de la loi; pourquoi, dès lors, invoquer en faveur de Jésus-Christ le témoignage de la loi et des Prophètes? pourquoi leur imposer un lien qu'ils ne connaissaient pas, le lien de l'erreur, quand au contraire il devait se glorifier de les voir jouir d'une liberté parfaite? Pourquoi débuter ainsi dans sa lettre aux Romains : « Paul, serviteur de Jésus-Christ, « appelé à l'apostolat pour annoncer l'Evan« gile de Dieu, qu'il avait promis auparavant « par ses Prophètes dans les Ecritures saintes, « touchant son Fils qui, selon la chair, lui est né « du sang de David [2]? » Pourquoi ne se présente-t-il pas comme l'un d'entre eux? pourquoi se déclarer sous le joug de la loi, devant des hommes qui avaient été sans loi? pourquoi leur adresser un langage comme celui-ci : « C'est pourquoi je vous dis, à vous qui êtes « gentils, que tant que je serai l'apôtre des « Gentils, je travaillerai à illustrer mon mi« nistère, afin d'exciter de l'émulation dans « l'esprit de ceux qui me sont unis selon la « chair, et d'en sauver quelques-uns. Car, si « leur réprobation est devenue la réconcilia« tion du monde, que sera leur rappel, sinon un « retour de la mort à la vie? Car, si les pré« mices des Juifs sont saintes, la masse l'est « aussi; et si la racine est sainte, les rameaux « le sont aussi ». Ces paroles s'adressent aux Juifs, dont il avait déjà dit précédemment : « Qui donc peut l'emporter sur le Juif, ou « quelle est l'utilité de la circoncision? » Elle est grande, et sous beaucoup de rapports. D'abord, c'est à eux que Dieu a confié ses oracles : « Qu'importe que plusieurs d'entre « eux n'aient pas cru? est-ce que leur incré« dulité détruira la foi de Dieu? » Voici maintenant la suite des paroles que j'ai citées plus haut : « Si donc quelques-unes des branches « ont été rompues, et si vous, qui n'étiez qu'un « olivier sauvage, avez été enté parmi celles « qui sont demeurées, et avez été fait partici« pant de la séve qui sort de la racine de l'oli« vier, vous ne devez pas vous élever présomp« tueusement contre les branches naturelles. « Si vous pensez vous élever au-dessus d'elles, « considérez que ce n'est pas vous qui portez « la racine, mais que c'est la racine qui vous « porte. Vous direz peut-être : Ces branches « ont été rompues afin que je fusse enté à leur « place. Il est vrai, elles ont été rompues à « cause de leur incrédulité, et pour vous, vous « demeurez ferme par votre foi; mais prenez « garde de vous élever et tenez-vous dans la « crainte. Car si Dieu n'a point épargné les « branches naturelles, tremblez qu'il ne vous « épargne pas davantage. Considérez donc la « bonté et la sévérité de Dieu; sa sévérité « contre ceux qui sont tombés, et sa bonté « envers vous, si toutefois vous demeurez ferme « dans l'état où sa bonté vous a placé; autre« ment, vous aussi, vous serez retranché. S'ils « ne demeurent pas eux-mêmes dans leur in« crédulité, ils seront de nouveau entés sur « leur tige, puisque Dieu est tout-puissant « pour les enter encore. Car si vous avez été « coupé de l'olivier sauvage qui était votre « tige naturelle, pour être enté contre votre na« ture sur l'olivier franc, à combien plus forte « raison ceux qui sont les branches naturelles « de l'olivier même, seront-ils entés sur leur « propre tronc. Car je ne veux pas, mes frères, « que vous ignoriez ce mystère (afin que vous « ne soyez point sages à vos propres yeux), en « vertu duquel une partie des Juifs est tombée « dans l'aveuglement, jusqu'à ce que la pléni« tude des Gentils soit entrée dans l'Eglise; « après quoi tout Israël sera sauvé, selon qu'il « est écrit : Il sortira de Sion un Libérateur « qui bannira l'impiété de Jacob, et c'est là « l'alliance que je ferai avec eux, lorsque j'au« rai effacé leurs péchés [1] ». Il serait trop long de rappeler et de réunir tous les témoignages que la sainte Ecriture renferme sur ce point. Mais enfin, quel besoin portait l'Apôtre

[1] al. II, 9. — [2] Rom. I, 1-3.

[1] Rom. XI, 13-27.

à adresser aux Gentils un semblabe langage? Puisqu'ils n'avaient aucune connaissance de la loi, pourquoi ne secouait-il pas à leurs yeux le joug de la loi? pourquoi ne pas s'attacher de préférence à louer leurs dieux, à exalter leurs sacrifices, puisque, selon notre adversaire, c'est au démon que se rapportaient également et l'Ecriture donnée au peuple d'Israël, et les sacrifices célébrés par les Gentils? Est-ce que notre auteur ne soutient pas que le Dieu d'Israël non-seulement est un démon, mais le plus pervers de tous les démons? Nous savons que l'Apôtre se faisait tout à tous, et jusque-là, nous appuyant sur l'évidence même, nous croyions que c'était par un sentiment de compassion et de miséricorde; mais voici qu'on nous apprend que c'était par ruse et pour mieux tromper; mais alors pourquoi donc ne se déclare-t-il pas l'adorateur de ces démons que servaient les Romains, et qu'on nous présente comme plus parfaits que le Dieu d'Israël; c'eût été un excellent moyen de se faire tout à eux et de les gagner plus facilement.

V. Ne lisons-nous pas dans l'épître aux Ephésiens : « C'est pourquoi vous souvenant « qu'étant gentils par votre origine, et du nom- « bre de ceux qu'on appelle incirconcis, pour « les distinguer de ceux qu'on appelle circoncis « selon la chair, à cause d'une circoncision « faite par la main des hommes, vous n'aviez « point alors de part en Jésus-Christ, vous étiez « entièrement séparés de la société d'Israël, « vous étiez étrangers à l'égard des alliances « divines, vous n'aviez pas l'espérance des « biens promis, et vous étiez sans Dieu en ce « monde. Mais maintenant que vous êtes en « Jésus-Christ, vous qui étiez autrefois éloignés « de Dieu, vous êtes devenus proches de lui par « le sang de Jésus-Christ. Car c'est lui qui est « notre paix; c'est lui qui des deux peuples « n'en a fait qu'un; c'est lui qui a détruit en sa « chair le mur de séparation, cette inimitié qui « les divisait. C'est lui qui, par sa doctrine, a « aboli la loi de Moïse chargée de tant de pré- « ceptes, afin de former en lui-même, de ces « deux peuples, un seul homme nouveau, en « mettant la paix entre eux. Il a ainsi réuni ces « deux peuples en un seul corps, afin de les ré- « concilier avec Dieu par sa croix, après avoir « détruit en lui-même leur mutuelle inimitié. « Etant donc venu, il a annoncé la paix tant à « vous qui étiez éloignés de Dieu, qu'à ceux « qui en étaient proches. Car c'est par lui que, « les uns et les autres, nous avons accès auprès « du Père, dans un même esprit. Vous n'êtes « donc plus des étrangers hors de leur pays et « de leur maison; mais vous êtes citoyens de « la même Cité que les saints, et vous apparte- « nez à la maison de Dieu. Car vous êtes édifiés « sur le fondement des Apôtres et des Pro- « phètes, et unis en Jésus-Christ qui est la « pierre principale de l'angle [1] ». Que ce blasphémateur nous explique donc comment l'Apôtre a pu dire que les Israélites étaient proches de Dieu, tandis que les Gentils en étaient éloignés, quoique le démon servi par les Juifs eût été plus pervers que les démons auxquels les Gentils prodiguaient leurs adorations. Comment peut-il affirmer que les Gentils étaient exclus de la société judaïque et étrangers aux alliances et aux promesses divines; qu'ils étaient sans espérance et sans Dieu dans ce monde, si Israël lui-même n'était pas le peuple de Dieu? Se peut-il que Paul, cet oracle éclatant de la vérité divine, trouve un injurieux contradicteur dans cet insensé qui pousse la témérité jusqu'à dire que l'Apôtre ne spécifie les cinq classes d'auditeurs auxquels il s'adresse, que pour mieux tromper les uns et les autres, en se faisant passer pour ce qu'il n'est pas? Comment donc ne voit-il pas que c'est le même Dieu, la même loi, les mêmes Prophètes, les mêmes Testaments qu'il prêche à ces Gentils, dont il dit qu'ils étaient éloignés du Dieu d'Israël? Quel est celui qui le premier a parlé de la pierre angulaire? N'est-ce pas un Prophète tout rempli de l'Esprit de Dieu, et que notre adversaire maudit comme la peste? Voici les paroles d'Isaïe : « Je place en Sion la pierre angulaire, choisie, « précieuse; celui qui croira en elle ne sera « pas confondu [2] ». Ce passage a été cité de nouveau par l'Apôtre saint Pierre [3]. Plus haut encore, dans un psaume qui assurément faisait partie des livres sacrés de l'ancien peuple, nous lisons : « La pierre qu'ils ont rejetée « de leurs constructions, est devenue la pierre « angulaire [4] ». C'est donc après s'être inspiré de cette doctrine, que Paul a pu dire de Jésus-Christ « qu'il est la pierre principale, angu- « laire ». Le Sauveur, pour convaincre les Juifs d'aveuglement et pour les confondre, leur disait : « N'avez-vous pas lu dans l'Ecri- « ture que la pierre qu'ils ont rejetée de leurs

[1] Ephés. II, 11-20. — [2] Isa. XXVIII, 16. — [3] Act. IV, 11; I Pierre, II, 6-8. — [4] Ps. CXVII, 22.

« constructions est devenue la pierre angu-
« laire ; c'est là l'œuvre de Dieu, et elle frappe
« nos yeux d'admiration [1] ». Si maintenant nous en croyons les blasphèmes de notre adversaire, Jésus-Christ et les Apôtres, quand ils citaient ces passages de la loi et des Prophètes, usaient évidemment de mensonges, puisque les Juifs, à raison de leur faiblesse, étaient réellement incapables de percevoir ces sublimes enseignements. Ainsi donc, dans son profond aveuglement il ne voit aucune différence entre nourrir des enfants et tromper les hommes crédules, entre nourrir pour développer la vie, et agir pour donner la mort. Sa haine contre le Dieu de la loi et des Prophètes, va jusqu'au point de soutenir que quand les Apôtres prêchaient aux croyants ce Dieu de la loi et des Prophètes, et affirmaient l'autorité des Ecritures anciennes, ce n'était pas du lait qu'ils donnaient à boire aux petits, mais un véritable poison. Avoir une telle idée de ces Ecritures, c'est faire preuve de folie, de vanité et d'un orgueil insensé.

VI. Mais, dira quelqu'un, est-ce donc en vain que l'Apôtre a dit : « Je n'ai pu vous parler
« comme à des hommes spirituels, mais
« comme à des hommes encore charnels,
« comme à de petits enfants en Jésus-Christ ;
« je ne vous ai nourris que de lait et non pas
« de viandes solides, parce que vous n'en étiez
« pas alors capables, et à présent même vous
« ne l'êtes pas encore, parce que vous êtes en-
« core charnels [2] » ; « nous parlons de la sa-
« gesse avec les parfaits » ; et : « L'homme ani-
« mal ne perçoit pas ce qui est de l'Esprit de
« Dieu [3] ? » Loin de nous de penser que ce langage soit frappé de mensonge. Mais de là doit-on conclure que l'Apôtre ait voulu tromper un seul de ses auditeurs ? Aux petits il a présenté une doctrine simple et non trompeuse, du lait et non du poison, un aliment de vie et non un principe de mort. Si donc il n'est pas vrai que le Fils de Dieu soit né selon la chair de la race de David ; s'il n'est pas vrai qu'en punition de leur incrédulité, les branches naturelles aient été brisées, et qu'à leur place l'olivier sauvage de la gentilité ait été enté sur le tronc d'Israël pour y puiser la sève de l'olivier ; si, loin d'être la parole même de Dieu, les Ecritures, dont l'Apôtre dit qu'un grand avantage pour les Juifs est de les avoir reçues en dépôt [4], sont l'œuvre de je ne sais quel démon pervers, il faut en conclure que celui qui offrait de tels oracles aux enfants, qui les présentait comme vrais et voulait qu'on y crût, jetait dans ces malheureux un principe de mort et non un principe de vie. Or, nous comprenons ce qu'une telle doctrine a de contraire à la foi et à l'enseignement apostolique ; il suit de là que nous devons regarder comme un ennemi déclaré de la foi chrétienne, celui que l'aveuglement et la folie poussent aux derniers excès de la haine. En effet, s'agit-il du disciple Timothée ? l'Apôtre lui avait ordonné de se mettre en garde contre les fables antiques ; comment donc peut-on soutenir que ces fables antiques ne sont autre chose que la loi et les Prophètes, que Timothée a été indignement trompé par l'Apôtre, qu'il doit être rangé dans la cinquième catégorie, celle des parfaits, et que ce n'est que par un honteux mensonge qu'il lui a été dit : « Souvenez-vous
« que selon mon Evangile Jésus-Christ, de
« la race de David, est ressuscité d'entre les
« morts [1] ?» Si ce n'est que sur la foi d'une fable vieillie que nous proclamons Jésus-Christ de la race de David, comment l'Apôtre peut-il ordonner d'éviter des fables dont il ordonne de conserver un souvenir perpétuel? D'un autre côté, s'il est vrai que Jésus est sorti de la race de David, Jésus-Christ est véritablement la souche sur laquelle est enté l'olivier sauvage, et ces fables vieillies ne peuvent plus désigner que ces traditions imaginaires auxquelles les Juifs attachaient une croyance superstitieuse. Mais il en est autrement de ces oracles divins qui furent confiés au peuple circoncis, et dans lesquels les Juifs charnels apprirent clairement que le Messie naîtrait de la race de David, comme ils l'attestèrent eux-mêmes dans une réponse qu'ils firent à Jésus-Christ [2], et par laquelle ils prouvèrent qu'ils ne pouvaient comprendre qu'il fût le Seigneur de David, soit selon l'humanité, soit selon la divinité. Cependant nous trouvons dans ces oracles sacrés ce qu'ils croyaient et ce qu'ils ne comprenaient pas. S'agit-il du Christ en tant qu'il est sorti de la race de David ; nous lisons : « Je placerai sur votre trône le fruit de
« vos entrailles [3] » ; s'agit-il du Christ en tant qu'il est le Seigneur de David lui-même, nous trouvons : « Le Seigneur a dit à

[1] Matt. xxi, 42.—[2] I Cor. iii, 1-2.—[3] Id. ii, 6, 14.—[4] Rom. iii, 2.

[1] II Tim. ii, 8. — [2] Matt. xxii, 42. — [3] Ps. cxxxi, 11.

« mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite [1] ».

VII. L'Apôtre voulait-il donc tromper, quand il disait : « Jésus-Christ m'est témoin « que je dis la vérité et que je ne mens point, « ma conscience me rend ce témoignage par le « Saint-Esprit. Je suis saisi d'une tristesse pro- « fonde, et mon cœur est pressé sans cesse d'une « douleur violente. C'est au point que j'eusse « désiré devenir moi-même anathème, à « l'égard de Jésus-Christ, pour mes frères qui « sont d'un même sang que moi, selon la « chair, qui sont les Israélites, à qui appartient « l'adoption des enfants, sa gloire, son alliance, « sa loi, son culte et ses promesses ; ils ont pour « pères les patriarches, desquels est sorti selon « la chair Jésus-Christ même qui est Dieu, « au-dessus de tout, et béni dans tous les « siècles. Amen [2] ». Dès les premières paroles, l'Apôtre affirme qu'il dit la vérité, qu'il la dit en Jésus-Christ qui est la Vérité même, et sous l'impulsion de sa conscience éclairée par l'Esprit-Saint, et il termine cette protestation par la forme usitée du serment : Amen. Or, voici que notre adversaire soutient qu'ici l'Apôtre ne dit pas la vérité, qu'il trompe les faibles et abuse de l'impossibilité où ils sont de saisir la vérité ; qu'il ne distribue pour lait aux enfants, que des vanités, et pour nourriture aux fils de la foi, que le poison des mensonges diaboliques. Plût à Dieu qu'un tel blasphème ne retentît jamais aux oreilles des chrétiens ! plût à Dieu qu'il fût refoulé bien loin des limites de l'univers catholique ! Cette adoption, cette gloire, ces alliances, ces dispositions de la loi, cette obéissance, ces promesses, ces patriarches de qui est né selon la chair Jésus-Christ, qui est le Dieu béni dans tous les siècles, n'y a-t-il dans tout cela que des fables vieillies ? Celui qui défend de s'occuper des fables vieillies, n'impose-t-il à son disciple que le souvenir de fables vieillies ?

VIII. Ne nous étonnons pas qu'un tel excès d'impiété produise une sorte de délire dans ce malheureux qui se proclame le destructeur de la loi ; l'Apôtre n'a-t-il pas dit de certains hommes qui se posaient, non pas comme les destructeurs, mais comme les docteurs de la loi, qu'ils ne comprennent ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils affirment ? Nous pouvons parfaitement appliquer aux uns et aux autres la suite du texte. En effet, parce qu'on aurait pu conclure, qu'en disant de certains hommes qu'ils ne comprennent pas ce qu'ils disent, l'Apôtre ne parlait que de ceux qui se font les docteurs d'une loi mauvaise, il ajoute aussitôt : « Nous savons que la loi est bonne quand on « en use légitimement [1] ». Cette maxime condamne tout à la fois, et ceux qui usent mal de la loi, et ceux qui la disent mauvaise. Si la loi est bonne, n'est-ce pas une insigne folie de soutenir que l'auteur de cette loi n'est pas bon ? Et comment échapperont à cette condamnation ces hommes qui traitent de fables décrépites, cette loi que l'Apôtre couronne de ses éloges, et qui, pour mieux s'appliquer la sentence, se posent hardiment, non pas comme les docteurs, mais comme les blasphémateurs de la loi, prouvant ainsi qu'ils ne comprennent ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils affirment ?

IX. « Mais, dit notre adversaire, il n'a pas « été possible aux Prophètes des Juifs d'an- « noncer la venue de notre Sauveur ». Pourquoi donc cette impossibilité, quand l'Apôtre déclare formellement « que les oracles de « Dieu leur ont été confiés [2] ? — C'est parce « que, dit-il, avant la venue du Sauveur, le « Saint-Esprit n'était pas sur la terre ». Une telle réponse est simplement de l'absurdité. N'est-ce donc pas de son Esprit que Dieu remplit les Prophètes dont il est dit, au début de l'épître aux Romains : « Paul, serviteur de « Jésus-Christ, appelé à l'apostolat, séparé pour « prêcher l'Evangile de Dieu, qu'il avait pro- « mis par les Prophètes, dans les saintes Ecri- « tures, touchant son Fils qui, selon la chair, « nous est né de la race de David [3] ? » Notre auteur a lui-même cité ce passage, en ajoutant que, parmi les Prophètes qui ont parlé de Jésus-Christ, on ne doit croire qu'à ceux dont l'Apôtre fait mention dans son épître aux Romains ; sans doute qu'il n'admet pas qu'il s'agisse ici des Prophètes juifs. Libre à lui de les croire de quelle nation il lui plaira, mais du moins pourquoi donc ne fait-il aucune attention à ces paroles : « L'Evangile que Dieu « avait promis auparavant par ses Prophètes ? » Si, par ses Prophètes quels qu'ils soient, Dieu avait promis l'Evangile touchant son Fils, comment oser soutenir qu'avant la venue du Sauveur, le Saint-Esprit n'était pas sur la terre ? Comment ces Prophètes ont-ils pu annoncer que le Messie naîtrait, selon la chair, de la race de David, s'ils ne connaissaient pas la nation de David, dans la famille duquel ils

[1] Ps. cix, 1. — [2] Rom. ix, 1-5.

[1] I Tim. i, 7, 8. — [2] Rom. iii, 2. — [3] Id. i, 1-3.

annonçaient que le Sauveur prendrait naissance ?

X. « La loi, dit-il, fut donnée par Moïse ; et « la vérité nous vient de Jésus-Christ ». Cette citation n'est pas littérale ; voici le texte lui-même : « La loi a été donnée par Moïse ; la « grâce et la vérité ont été faites par Jésus-« Christ [1] ». C'est donc par Moïse que la loi a été donnée ; quant à la grâce, elle a été faite par Jésus-Christ, et c'est ce qui arrive quand, par la diffusion de la charité et de son Esprit dans nos cœurs [2], il nous est donné d'accomplir les prescriptions de la loi. C'est la lettre qui commande, mais c'est par l'Esprit qu'elle est accomplie. Ainsi cette loi : « Vous ne con-« voiterez point [3] », nous a été donnée par Moïse en tant qu'elle ordonne ; mais c'est par Jésus-Christ que nous vient la grâce de faire ce qui est commandé. Quant à la vérité, elle a été faite par Jésus-Christ, en ce sens que c'est en lui que toutes les prophéties et toutes les promesses de la loi se sont accomplies.

XI. L'Apôtre écrit aux Romains : « Com-« ment invoqueront-ils Celui en qui ils ne « croient pas ? ou comment croiront-ils à Ce-« lui qui ne leur a pas été annoncé ? » Paul s'occupe ici des Gentils et non des Juifs. En effet, le Docteur des nations voulait convaincre d'erreur ceux qui prétendaient que l'Evangile ne devait être prêché qu'aux Juifs, et non aux Gentils incirconcis. Afin de mieux établir ce point important, il cite d'abord cette maxime du Prophète : « Quiconque invoquera « le nom du Seigneur, sera sauvé » ; il ajoute : « Comment invoqueront-ils Celui en qui ils « ne croient pas ? ou comment croiront-ils à « Celui qui ne leur a pas été annoncé ? » Il termine en disant : « Comment leur sera-t-il « annoncé, si personne ne leur prêche ? ou « comment leur prêchera-t-on, si personne « ne leur est envoyé [4] ? » C'est ainsi qu'il répondait à ceux qui soutenaient que les prédicateurs de Jésus-Christ ne devaient pas être envoyés aux nations incirconcises.

XII. Notre auteur ne comprend pas davantage ces autres paroles de l'Apôtre : « D'abord « les Apôtres, et ensuite les Prophètes [5] ». Il en conclut que les Prophètes n'ont pas précédé les Apôtres ; il ne sait donc pas que l'Apôtre parle ici des Prophètes qui ont paru après la venue de Jésus-Christ. Si l'on veut connaître ces Prophètes, qu'on lise les Actes des Apôtres et ces paroles de l'épître aux Corinthiens : « Que deux ou trois Prophètes « prennent la parole [1] ». D'un autre côté, s'il n'y a pas eu de Prophètes avant les Apôtres, quels étaient donc ceux par l'organe desquels Dieu avait promis auparavant son Evangile, touchant son Fils qui est né, selon la chair, de la race de David [2] ? Qui donc a dit : « La « pierre qu'ils avaient rejetée de leur cons-« truction est devenue la pierre angulaire [3] ? » De qui ces paroles : « Votre trône, ô mon Dieu, « est pour le siècle des siècles, le sceptre de « votre empire, le sceptre de votre royaume ; « vous avez aimé la justice et haï l'iniquité, « voilà pourquoi, ô Dieu, votre Dieu vous a « oint de l'huile de l'exultation, de préférence « à tous les autres [4] ? » Quel est ce Dieu dont le trône est pour le siècle des siècles, et qui est oint par Dieu ? n'est-ce pas Jésus-Christ dont l'onction nous est rappelée par le mot Christ ? Qui donc a formulé ces paroles que le Seigneur s'est appliquées à lui-même : « Le « Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-« vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise « vos ennemis à servir d'escabeau à vos pieds ? » Le Sauveur va plus loin : il affirme que c'est sous l'inspiration du Saint-Esprit que David a prononcé ces paroles [5], et notre adversaire ose soutenir encore qu'avant la venue de Jésus-Christ, le Saint-Esprit n'était pas sur la terre ? Que signifient ces mots de l'Apôtre : « Nous « lisons dans Isaïe : Il sortira de la tige de « Jessé un rejeton qui s'élèvera pour com-« mander aux nations, et les nations espére-« ront en lui [6] ? » Quel était cet Esprit qui, par le même Isaïe, avait prédit si longtemps d'avance : « Il porte nos péchés et il s'est chargé « de nos douleurs. Nous l'avons considéré « comme un lépreux, comme un homme frappé « de Dieu et humilié. Il a été percé de plaies « pour nos iniquités, il a été brisé pour nos « crimes ; le châtiment qui devait nous procu-« rer la paix est tombé sur lui, et nous avons « été guéris par ses meurtrissures. Nous nous « étions tous égarés comme des brebis er-« rantes ; chacun s'était détourné pour suivre « sa propre voie, et le Seigneur l'a chargé de « l'iniquité de nous tous. Il a été sacrifié « parce que lui-même l'a voulu, et il n'a « point ouvert la bouche ; il sera mené à la

[1] Jean, I, 17. — [2] Rom. V, 5. — [3] Exod. XX, 17. — [4] Rom. X, 12-15. — [5] I Cor. XII, 28.

[1] I Cor. XIV, 29. — [2] Rom. I, 2, 3. — [3] Ps. CXVII, 22. — [4] Ps. XLIV, 7, 8. — [5] Ps. CIX, 1 ; Marc, XII, 36. — [6] Rom. XV, 12.

« mort comme une brebis, il demeurera dans « le silence comme un agneau devant celui « qui le tond. Il est mort au milieu des hu- « miliations, après avoir été jugé. Qui racon- « tera sa génération? car il a été retranché « de la terre des vivants. Je l'ai frappé à cause « des crimes de mon peuple, et il a été con- « duit à la mort [1] ». Le reste du chapitre mériterait également d'être cité; mais il faut se restreindre. Dans quel Prophète l'Apôtre a-t-il puisé cette belle prophétie de l'Eglise, formulée longtemps à l'avance et maintenant réalisée : « Réjouissez-vous, stérile, qui n'en- « fantiez point, chantez des cantiques de « louange et poussez des cris de joie, vous qui « n'aviez point d'enfants, parce que celle qui « était abandonnée a plus d'enfants que celle « qui a un mari, dit le Seigneur. Choisissez « un lieu plus vaste pour dresser vos tentes, « élargissez autant que vous pourrez les peaux « de vos tabernacles, rendez-en les cordages « plus longs et les pieux mieux affermis. Car « vous vous étendrez à droite et à gauche; « votre postérité aura les nations pour héri- « tage, et elle remplira les villes désertes. Ne « craignez point, car vous ne serez pas con- « fondue et vous ne rougirez point; il ne vous « restera plus de sujet de honte, parce que « vous oublierez la confusion de votre jeu- « nesse, et vous perdrez le souvenir de l'op- « probre de votre veuvage. Car Celui qui vous « a créée vous dominera, son nom est le Dieu « des armées, et le saint d'Israël qui vous ra- « chètera, s'appellera le Dieu de toute la terre [2] ». De qui ces paroles : « Je considérais ces choses « dans une vision de nuit, et je vis comme le « Fils de l'homme qui venait avec les nuées « du ciel, et qui s'avança jusqu'à l'Ancien des « jours; et on le présenta devant lui, et il lui « donna la puissance, l'honneur et le royaume, « et tous les peuples, toutes les tribus et toutes « les langues le serviront; sa puissance est « une puissance éternelle, qui ne lui sera point « ôtée, et son royaume ne sera jamais détruit [3] ?» Qui donc a inspiré ces prophéties et beaucoup d'autres semblables, qui s'appliquent si clairement à Jésus-Christ et à son Eglise, que nous voyons parfaitement accomplies et si conformes aux Lettres évangéliques et apostoliques? Qui les a inspirées si, avant l'avénement du Sauveur, le Saint-Esprit n'était pas sur la terre? D'un autre côté, si, comme notre adversaire l'affirme, la venue du Sauveur n'a pas été prophétisée, comment peut-on prouver qu'il est venu? En effet, le Sauveur qu'il prêche n'a été ni envoyé, ni promis, car il est purement imaginaire et n'a aucune réalité.

XIII. Je ne m'étonne plus que cet insensé applique aux Prophètes des Juifs ces paroles de l'Apôtre: « Un d'entre eux, leur propre Pro- « phète, dit: Les Crétois sont toujours men- « teurs, ce sont de méchantes bêtes qui n'aiment « qu'à manger et à ne rien faire. Ce témoi- « gnage qu'il rend d'eux est véritable [4] ». Notre adversaire ne sait donc pas que ces paroles s'appliquent à un certain Epiménide, de l'île de Crète, qui a tenu ce langage dans ses livres. Nous ne comptons pas cet homme au nombre des Prophètes de Dieu, et son langage ne fait nullement partie du dépôt des oracles divins confiés aux Juifs par la Vérité même. Aussi l'Apôtre n'a pas même prononcé son nom, quoiqu'il lui arrive très-souvent de formuler le nom des Prophètes dont il parle : « Comme « parle David [2] »; « Isaïe l'ose et dit [3] »; « comme le dit Osée [4] »; souvent aussi il omet leur nom et se contente de cette formule : « Comme il est écrit [5] ». Dans sa pensée il s'agit alors de l'Ecriture revêtue de toute l'autorité de Dieu. Dans d'autres circonstances il attribue directement à Dieu le langage qu'il emprunte à tel ou tel prophète, comme dans ce passage : « Vous ne lierez point la bouche « au bœuf qui foule le grain. Or, Dieu se met- « il en peine ici de ce qui regarde les bœufs? « et n'est-ce pas plutôt pour nous-mêmes « qu'il a fait cette ordonnance [6] ? » Ou bien encore : « Aussi l'Ecriture prévoyant que « Dieu justifierait les nations par la foi, l'a « annoncé par avance à Abraham en lui di- « sant : Toutes les nations de la terre seront « bénies dans votre race [7] ». L'Ecriture est ici mise pour Dieu lui-même, parce qu'elle est de Dieu. Il est dit également, en parlant d'Abraham : « Il n'hésita point et il n'eut pas « la moindre défiance de la promesse que « Dieu lui avait faite, il se fortifia dans la foi, « rendant gloire à Dieu et étant pleinement « persuadé qu'il est tout-puissant pour faire « tout ce qu'il a promis [8] ». Et c'est contre cette parole divine et apostolique, que notre adversaire s'est élevé avec une fureur qui se

[1] Isa. LIII, 4-8.— [2] Id. LIV, 1-5; Gal. IV, 27.— [3] Dan. VII, 13, 14.

[4] Tit. I, 12, 13. — [2] Rom. IV, 6. — [3] Id. X, 20. — [4] Id. IX, 25.— [5] Id. I, 17.— [6] I Cor. IX, 9, 10. — [7] Gal. III, 8.— [8] Rom. IV, 20, 21.

sent de la rage, et a osé dire qu'Abraham n'avait pas cru à la promesse que Dieu lui faisait de lui donner un fils; il s'appuie, dans son erreur, sur cette parole qu'il ne comprend pas : « Maintenant que je suis âgé de cent ans « il me naîtra un fils [1] ? » C'est là uniquement le langage de la joie et de l'admiration, et non celui de la défiance et du doute. Citons encore ces autres paroles : « La parole de Dieu ne « peut demeurer sans effet. Car tous ceux qui « descendent d'Israël ne sont pas pour cela « Israélites; et tous ceux qui sont de la race « d'Abraham ne sont pas pour cela ses en- « fants, puisque Dieu lui dit : Ce sera Isaac « qui sera appelé votre fils, c'est-à-dire que « ceux qui sont enfants selon la chair, ne « sont pas pour cela enfants de Dieu, mais ce « sont les enfants de la promesse qui sont ré- « putés les enfants d'Abraham [2] ». En parlant d'Elie : « Mais que lui dit la réponse divine? « Je me suis conservé sept mille hommes qui « n'ont pas fléchi le genou devant Baal [3] ». De semblables attestations ne prouvent-elles pas, malgré les blasphèmes dont elles sont l'objet, que ces Ecritures sont l'œuvre du Dieu bon et véritable? l'Apôtre ne laisse aucun doute à ce sujet. Au contraire, quand il parle des écrivains des nations païennes, jamais il ne les désigne sous le nom de Prophètes de Dieu, jamais il ne dit que Dieu soit l'auteur de leurs écrits, quoiqu'on y trouve encore le germe de quelques vérités, comme, par exemple, dans ce passage : « Un d'entre eux, « leur propre Prophète, a dit que les Crétois sont « toujours menteurs [4] ». L'Apôtre spécifie que c'était un prophète, non pas juif, mais crétois, et cela afin qu'on ne soit pas tenté de le regarder comme un prophète de Dieu. Dans les Actes des Apôtres, s'adressant aux Athéniens, et leur parlant de Dieu, Paul leur dit : « C'est « en lui que nous vivons, que nous nous agi- « tons et que nous sommes ; c'est là du reste « ce que vous enseignent quelques-uns des « vôtres [5] ».

XIV. « Mais, dit notre adversaire, dans une « circonstance où les Apôtres demandaient à « leur Maître ce qu'il pensait des Prophètes « juifs qui paraissaient avoir parlé de sa venue « sous la forme du passé, le Sauveur, ému de « rencontrer en eux de telles impressions, leur « répondit : Vous oubliez Celui qui est vivant « devant vous, pour ne vous occuper que des « morts ». Je ne sais dans quel livre apocryphe notre auteur a trouvé ce passage ; toujours est-il qu'on ne doit plus s'étonner de ce que peuvent penser, au sujet des vrais Prophètes, des hérétiques qui n'acceptent pas l'authenticité et l'inspiration de leurs livres. Le véritable Evangile, que tous reconnaissent à ce cachet de vérité qui le caractérise, nous représente le Sauveur, après sa résurrection, cheminant avec les disciples d'Emmaüs, leur expliquant les Ecritures et leur montrant dans sa personne la réalisation de tout ce qui avait été prédit par Moïse et les autres Prophètes [1].

XV. Notre auteur ajoute : « Jésus-Christ « s'occupe de sa propre personne quand il « dit : En ce jour beaucoup me diront : Sei- « gneur, en votre nom nous avons chassé les « démons, nous avons prophétisé, nous avons « accompli un grand nombre de prodiges. Je « leur répondrai : Retirez-vous de moi parce « que je ne vous ai jamais connus, parce « que vous avez commis l'iniquité [2] ». Or, gardons-nous de croire que ce langage s'applique aux vrais Prophètes, à Moïse et autres. Jésus-Christ parle uniquement de ceux qui, après la promulgation de l'Evangile, se flattent de parler en son nom et ne savent pas ce qu'ils disent. Au nombre de ces malheureux, nous devons placer celui dont nous réfutons en ce moment les erreurs.

XVI. Il prête également au Sauveur les paroles suivantes : « Je suis la porte ouverte aux « brebis ; tous ceux qui sont venus avant moi, « sont des brigands et des voleurs ». Cette citation n'est pas exacte, voici le texte véritable : « Tous ceux qui sont venus sont des brigands « et des voleurs [3] ». Le Sauveur désigne sous ce nom tous ceux qui sont venus sans avoir été envoyés; c'est à eux que Jérémie adresse le reproche suivant : « Voici ce que le Seigneur « dit des prophètes qui prédisent en mon « nom et que je n'ai pas envoyés [4] ». Or, les prophètes sur lesquels notre insensé déverse ses blasphèmes, ont reçu leur mission de Dieu et ne sont pas venus d'eux-mêmes. Le Sauveur parle d'eux sous la forme d'une parabole, mais d'une manière tout à fait évidente : « Ecoutez une autre parabole : Il y avait un « père de famille qui, après avoir planté une

[1] Gen. XVII, 17. — [2] Rom. IX, 6-8. — [3] Id. XI, 4. — [4] Tit. I, 12. — [5] Act. XVII, 28.

[1] Luc, XXIV, 27. — [2] Matt. VII, 22, 23. — [3] Jean, X, 8. — [4] Jér. XIV, 15.

« vigne, l'environna d'une haie ; et, creusant « dans la terre, il y fit un pressoir, y bâtit une « tour, puis il la loua à des vignerons et s'en « alla dans un pays éloigné. Or, le temps des « vendanges étant proche, il envoya ses servi- « teurs aux vignerons pour recevoir les fruits « de sa vigne. Mais les vignerons se saisirent « de ses serviteurs, battirent l'un, tuèrent « l'autre et en lapidèrent un autre. Il leur en- « voya encore d'autres serviteurs en plus « grand nombre que les premiers ; et eux les « traitèrent de même. Enfin il leur envoya « son fils, disant : Ils respecteront mon fils. « Mais les vignerons voyant le fils, se dirent « entre eux : Celui-ci est l'héritier, venez, « tuons-le, et nous aurons son héritage. Ils se « saisirent donc de lui, le jetèrent hors de la « vigne et le tuèrent. Or, lorsque le maître « de la vigne sera venu, que fera-t-il à ses vi- « gnerons ? Ils lui répondirent : Il fera périr « ces misérables, et il louera sa vigne à « d'autres vignerons qui lui en rendront les « fruits en leur saison. Jésus ajouta : N'avez- « vous jamais lu dans les Ecritures : La pierre « que ceux qui bâtissaient avaient rejetée, est « devenue la pierre angulaire ? C'est le Sei- « gneur qui a fait cela, et nos yeux en sont dans « l'admiration. C'est pourquoi je vous déclare « que le royaume de Dieu vous sera ôté, et « qu'il sera donné à un peuple qui en por- « tera les fruits [1] ». Quoi de plus manifeste, de plus clair, de plus évident ? Mais notre adversaire est du nombre de ceux qui ont lapidé les serviteurs du père de famille ; non pas sans doute qu'il le fasse avec des pierres matérielles, mais par ses malédictions et ses blasphèmes. Quoi qu'il en soit, cette parabole affirme clairement que primitivement la vigne du Seigneur a été plantée dans la nation juive, et que des Prophètes y ont été envoyés avant la venue du Sauveur. Le Sauveur ajoute : « Le royaume de Dieu vous sera enlevé et « donné à un peuple qui en portera les « fruits » ; ce royaume peut-il désigner autre chose que ce qu'ils espéraient, et non ce qu'ils avaient reçu, c'est-à-dire le royaume de la vie éternelle ? De là cette autre parole : « Ap- « profondissez les Ecritures dans lesquelles « vous pensez posséder la vie éternelle ; vous « reconnaîtrez qu'elles rendent témoignage « de moi [2] » ; et encore : « Malheur à vous, « docteurs de la loi, qui vous êtes saisis de la « clé de la science, et qui, n'y étant point en- « trés vous-mêmes, l'avez encore fermée à « ceux qui voulaient y entrer [1] ». Cet ensemble de témoignages ne suffirait-il donc pas pour confondre l'impudente vanité de notre adversaire ? Pour prêter l'oreille à ses discours, il n'y a que celui qui n'écoute pas les saintes Ecritures, ou du moins qui affecte d'en dénaturer le sens, comme cet aveugle qui les déchire à plaisir.

XVII. « Mais, ajoute-t-il, c'est d'eux que le « Seigneur a dit : Vos pères ont mangé la « manne, et ils sont morts [2] ; c'est dire claire- « ment qu'aucun d'eux n'avait appartenu au « Seigneur, puisqu'ils étaient sous l'empire « de la mort ». Cette conclusion est parfaitement juste, s'il s'agit des ancêtres de ceux à qui le Sauveur adressait ces paroles. Or, il s'adressait à des incrédules, et il parlait de ceux de leurs ancêtres qui leur avaient donné l'exemple de ce crime. De là cette parole : « Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypo- « crites, qui bâtissez des tombeaux aux Pro- « phètes, qui ornez les monuments des justes « et qui dites : Si nous eussions été du temps « de nos pères, nous aurions évité de nous « joindre à eux pour répandre le sang des « Prophètes. Ainsi vous vous rendez témoi- « gnage à vous-mêmes que vous êtes les en- « fants de ceux qui ont tué les Prophètes ». Il s'agit ici d'une filiation, non pas par le sang, mais par l'imitation des mêmes crimes. En effet, s'ils n'eussent été que les enfants par nature, ce seul titre ne pouvait être un crime pour eux ; ce qui les rendait coupables, c'était d'imiter les crimes de leurs ancêtres. Aussi le Sauveur ajoute : « Achevez donc de com- « bler la mesure de vos pères. Serpents, race « de vipères, comment éviterez-vous d'être « condamnés au feu de l'enfer ? C'est pour- « quoi je vais vous envoyer des Prophètes, des « sages et des scribes ; vous tuerez les uns, « vous crucifierez les autres, vous en flagel- « lerez d'autres dans vos synagogues, et vous « les persécuterez de ville en ville ; afin que « tout le sang innocent qui a été répandu sur « la terre retombe sur vous, depuis le sang « d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie, « fils de Barachie, que vous avez tué entre le « temple et l'autel. Je vous le dis en vérité, « tout cela viendra fondre sur cette généra- « tion [3] ». Pouvait-on prouver plus claire-

[1] Matt. XXI, 33-43. — [2] Jean, V, 39.

[1] Luc, XI, 52. — [2] Jean, VI, 49. — [3] Matt. XXIII, 29-36.

ment qu'en imitant leurs mauvais pères, ils en étaient devenus les mauvais fils; leurs pères avaient tué les Prophètes depuis Abel, ceux-ci tuèrent Zacharie et soulevèrent les persécutions les plus impies et les plus criminelles. Comment, en effet, le sang de ces Prophètes pourrait-il retomber sur des hommes qui n'ont vécu que bien longtemps après eux, si ces derniers n'étaient pas unis à leurs bourreaux par les mêmes sentiments de cruauté et de barbarie? Ce passage que nous venons de citer nous prouve également que, dans le peuple de Dieu, il y eut des justes et des Prophètes de Dieu, en l'honneur desquels eux bâtissaient des tombeaux et ornaient les monuments. Quel crime n'est-ce donc pas de flétrir par des accusations sacriléges la mémoire des morts, quand les impies eux-mêmes les entouraient de respect et d'honneur? Comment notre adversaire, qui veut encore passer pour chrétien, ne voit-il pas qu'il tue son âme, en poursuivant de ses blasphèmes des Prophètes auxquels Jésus-Christ a décerné le titre de justes?

XVIII. Après les Prophètes il s'attaque aux patriarches Abraham, Isaac et Jacob, leur appliquant ces paroles du Sauveur : « Vos pères « ont mangé la manne et ils sont morts »; et en effet, dit-il, ces patriarches ne sont-ils pas morts? Je ne sais à quoi attribuer une telle accusation; est-ce à la fraude, est-ce à l'aveuglement? Quoi qu'il en soit, elle ne mérite que le plus profond mépris. Ce qui me révolte surtout, c'est qu'il ne rougisse pas de soutenir son erreur par ces paroles appliquées par le Seigneur à ces mêmes Prophètes : « Dieu « n'est pas le Dieu des morts, mais des vi- « vants ». La conclusion qu'il devait en tirer, c'était de dire que ces Patriarches jouissent actuellement d'une vie réelle. En effet, après avoir cité ce passage de la loi : « Je suis le « Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu « de Jacob », le Sauveur ajoute aussitôt : « Or, il n'est pas le Dieu des morts, mais « des vivants; car tous vivent en lui et pour « lui [1] »; ils vivent de la vie véritable dont jouissent les justes mêmes, après que la mort corporelle est venue les frapper. Si notre auteur possédait cette vie des justes, tiendrait-il un semblable langage?

XIX. En faveur de son opinion il invoque encore ces paroles que Jésus-Christ adresse aux Juifs : « Vous ne connaissez ni moi ni « mon Père; aussi bien la parole de Dieu n'ha- « bite point en vous [1] ». Ce langage exprime la même pensée que nous avons déjà trouvée formulée dans ces autres paroles : « Vous avez pris « la clé de la science, mais vous n'êtes point « entrés et vous empêchez les autres d'en- « trer [2] ». Ils n'avaient pas en eux la parole de Dieu, mais ils l'avaient dans les Ecritures qu'ils lisaient. S'ils l'avaient eue en eux-mêmes, ils seraient entrés et ils auraient permis aux autres d'entrer. Ne pas entrer, c'est ne pas comprendre. Si donc ils ne connaissaient ni Jésus-Christ ni son Père, c'est qu'ils ne comprenaient pas ce qu'ils lisaient; mais on ne peut dire que ceux dont ils lisaient les écrits n'avaient parlé ni de Dieu ni de Jésus-Christ. Entrer, ce n'est pas se contenter de la superficie de la lettre, mais c'est pénétrer jusqu'à l'intérieur avec le flambeau de l'intelligence.

XX. Vient ensuite le Précurseur dont Jésus-Christ a dit : « Parmi les enfants des femmes « il n'y en a pas de plus grand que Jean-Bap- « tiste; mais le plus petit dans le royaume « des cieux est plus grand que lui [3] ». Notre adversaire conclut de ces paroles que saint Jean n'appartient pas au royaume des cieux, et bien moins encore les autres Prophètes qui étaient de beaucoup inférieurs à saint Jean. Or, ces paroles du Sauveur ont une double signification. Ou bien il s'agit du royaume des cieux que nous ne possédons pas encore, et que nous obtiendrons si nous vivons de manière qu'il nous soit dit un jour : « Venez, bénis de mon Père, possédez le « royaume [4] ». Ce royaume est maintenant habité par les anges, dont le plus petit est assurément plus grand que l'homme le plus saint et le plus juste, qui porte encore le poids de ce corps corruptible, véritable fardeau pour nos âmes [5]. Ou bien ce royaume des cieux désigne la société des justes sur la terre, c'est-à-dire l'Eglise, à laquelle ont appartenu tous les justes, depuis la création de l'homme jusqu'à nos jours. Dans ce sens, le plus petit dont parle le Sauveur ne serait autre que lui-même; en effet, il était plus petit que saint Jean quant à la naissance temporelle, mais il était plus grand que lui puisqu'il est Dieu de toute éternité, et le Maî-

[1] Matt. xxii, 32; Luc, xx, 37, 38.

[1] Jean, viii, 19. — [2] Luc, xi, 52. — [3] Matt. xi, 11. — [4] Id. xxv, 34. — [5] Sag. ix, 15.

tre souverain de tout ce qui existe. Dans la première hypothèse on doit lire : « Parmi les « enfants des femmes il n'en est point de plus « grand que Jean-Baptiste, mais le plus petit « dans le royaume des cieux est plus grand « que lui ». Dans le second cas on devrait lire : « Parmi les enfants des femmes il n'en « est pas de plus grand que Jean-Baptiste ; « mais celui qui est plus petit que lui » par l'âge et la naissance, « est plus grand que lui « dans le royaume des cieux ». Autant ces deux interprétations sont admissibles, autant elles sont une réfutation éclatante des erreurs de notre adversaire. S'agit-il des anges ? le plus petit d'entre eux est assurément plus grand que Jean-Baptiste ; s'agit-il du Sauveur ? s'il est plus petit d'âge que le Précurseur, il lui est infiniment supérieur par la divinité ; et dans un sens comme dans l'autre les Prophètes restent ce qu'ils sont. Parmi ces Prophètes, les uns ont pu lui être égaux, les autres lui sont restés inférieurs ; mais le Sauveur nous atteste qu'il n'y en eut pas de plus grand que lui, quoique tous fussent saints, justes et bons.

XXI. « Moïse », ajoute-t-il, « a éteint dans les « hommes toute espérance de résurrection, « en affirmant que l'âme est mortelle et qu'elle « n'est autre chose que le sang ». Alors il multiplie les raisonnements pour prouver, avec de grands efforts de logique, que l'âme est distincte du sang ; pourquoi donc tant de bruit pour prouver une vérité que les Ecritures, s'il les comprenait, lui révéleraient avec la dernière évidence ? Nous lisons, il est vrai : « L'âme de « toute chair, c'est le sang [1] » ; mais ces paroles ont la même signification que quand nous disons : « La pierre était Jésus-Christ [2] » ; or, il est évident que cette pierre n'était pas Jésus-Christ même, elle en était seulement la figure. Quand donc la loi trouve dans le sang la figure de l'âme, quand elle nous fait connaître cette chose invisible en la comparant à une chose visible et parfaitement connue, son langage est-il donc absolument arbitraire ? N'est-il pas vrai que le sang s'élance du cœur au moyen des artères, et tient le premier rang parmi les humeurs du corps, à tel point que s'il arrive une plaie, c'est toujours le sang qui en jaillit le premier ? Il était donc tout naturel de chercher dans la plus excellente des parties visibles qui nous constituent, l'image de la plus excellente des substances spirituelles qui composent notre nature.

XXII. Quant à cette parole de l'Apôtre, citée aussi par notre auteur : « La chair et le sang « ne posséderont pas le royaume de Dieu », il n'y est nullement question de l'âme, mais bien de la résurrection du corps. Cette question, du reste, peut recevoir une double solution. Ou bien il s'agit, sous le nom de la chair et du sang, de la corruption de la chair et du sang ; or, il est certain que cette corruption ne sera plus possible après la résurrection ; ou bien, sous ce nom de chair et de sang, l'Apôtre veut désigner les hommes qui s'abandonnent aux instincts de la chair et du sang, et se livrent aux jouissances matérielles ; or, il est évident que de tels hommes ne posséderont pas le royaume de Dieu. Si donc on examine attentivement ces paroles de l'Apôtre : « La chair et le sang ne posséderont pas « le royaume de Dieu », il est facile de comprendre qu'il désigne ainsi la corruption actuelle de la chair, et que son langage peut se traduire ainsi : « La corruption ne possé- « dera pas l'incorruption ». En effet, quand la grande transformation de la résurrection sera accomplie, toute corruption disparaîtra nécessairement. Il est vrai qu'après sa propre résurrection, le Sauveur dit à ses disciples : « Palpez et reconnaissez qu'un esprit n'a ni « chair ni os, comme vous voyez que j'en « ai [1] » ; mais cela prouve seulement que la chair conservera sa substance, tout en cessant d'être soumise à la corruption. Le Prophète avait dit également : « Toute chair n'est que « de l'herbe desséchée ». Est-ce donc là ce qu'était la chair du Seigneur quand il l'éleva jusqu'au ciel ? De même donc que le Prophète avait dit : « Toute chair n'est qu'une herbe », et qu'il put ajouter : « L'herbe s'est des- « séchée [2] » ; de même aussi l'Apôtre a pu dire : « La chair et le sang ne posséderont « pas le royaume des cieux ». En effet, il n'y aura plus alors de corruption possible, puisque, sur la terre, la nature de la chair se dessèche comme le foin. Il exprime la même pensée en disant : « La corruption ne possé- « dera pas l'incorruption » ; ces dernières paroles ne sont pas une pure répétition, mais l'explication des paroles précédentes. Ainsi ces mots : « la chair et le sang », sont pour nous synonymes de corruption, mais ne désignent

[1] Lévit. XVII, 14. — [2] I Cor. X, 4.

[1] Luc, XXIV, 39. — [2] Isa. XL, 6, 7.

nullement la substance même de la chair; d'un autre côté, cette expression : « le royaume « de Dieu », doit signifier ici l'incorruptibilité. Dès lors, ces deux propositions : « La chair « et le sang ne posséderont pas le royaume « de Dieu; la corruption ne possédera pas l'in- « corruption », n'ont qu'une seule et même signification; en d'autres termes : La corruption de la chair et du sang n'entrera pas dans l'incorruption de ce royaume, précisément à cause de l'immutabilité dont il a été dit plus haut : « Il faut que ce corps corruptible re- « vête l'incorruptibilité [1] ». Ce ne sera donc pas la corruption qui entrera dans le royaume des cieux, mais la chair elle-même qui, de corruptible qu'elle est sur la terre, revêtira l'incorruptibilité.

XXIII. En supposant que Moïse ait enseigné que notre âme est mortelle, et qu'il l'ait réellement confondue avec le sang, au lieu d'en trouver l'image dans le sang lui-même, comment aurait-il pu dire ailleurs : « Quiconque « aura touché le corps mort d'un homme, « et n'aura point reçu l'aspersion de cette eau « ainsi mêlée, souillera le tabernacle du Sei- « gneur, et il périra du milieu d'Israël, il « sera impur, parce qu'il n'a point été purifié « par l'eau d'expiation, et son impureté de- « meurera encore sur lui [2] ». Ce mot : « encore » signifie jusqu'après la mort. Cette eau lustrale était la figure de ce bain salutaire du baptême institué par Jésus-Christ, et qui est reçu par celui qui prête une oreille attentive à cette parole : « Si vous croyiez Moïse, vous me croi- « riez aussi, car Moïse a écrit de moi [3] ».

XXIV. Comment s'étonner que ce malheureux, séparé comme il l'est de la lumière de la vérité, et se posant comme son ennemi déclaré, oppose à l'Ancien Testament les passages par lui incompris du Nouveau Testament? Il nous en donne une nouvelle preuve dans ce passage de l'Apôtre : « Que si le ministère de la « lettre gravée sur des pierres, et qui était un « ministère de mort, a été accompagné d'une « telle gloire que les enfants d'Israël ne pou- « vaient regarder le visage de Moïse à cause « de l'éclat dont il rayonnait et qui devait dis- « paraître, combien le ministère de l'Esprit « doit-il être plus glorieux! Car si le minis- « tère de la condamnation a été entouré de « gloire, celui qui durera toujours doit l'être « bien davantage. Et cette gloire même n'est « point une véritable gloire, si on la compare « à la sublimité de celle de l'Evangile; car si « le ministère qui devait finir a été accompa- « gné de gloire, celui qui durera toujours « doit l'être incomparablement davantage ». Tel est le langage de l'Apôtre, et il n'a besoin assurément d'aucune explication. Ces mots : « Que si le ministère de la lettre gravée sur « des pierres, était un ministère de mort » font croire à notre adversaire que Moïse consacra tout son ministère à la mort, ou plutôt à l'auteur de la mort, c'est-à-dire au démon, qu'il regarde comme l'auteur de ce monde. Il ne veut donc pas comprendre que, s'il est dit de la loi qu'elle était un ministère de mort, ces paroles ne peuvent avoir un autre sens que celui que nous trouvons exprimé par ces autres qui précèdent immédiatement le passage précité : « La lettre tue, mais l'Es- « prit vivifie [1] ». Malgré sa justice, sa sainteté et sa bonté, la loi a causé la mort des prévaricateurs, par le fait seul que la grâce de Dieu ne les a pas aidés à accomplir la justice de la loi. Aux orgueilleux de l'Ancien Testament, à tous ces hommes qui se reposaient entièrement sur la force de leur volonté, ne fallait-il pas une loi qui commandât la justice sans la donner? par ce moyen, se voyant bientôt frappés par la mort de la prévarication, ils devaient sentir le besoin de recourir à la grâce qui commande sans doute, mais qui aide aussi à accomplir les préceptes, et qui nous est révélée par le Nouveau Testament. Parce qu'il a été dit de la loi donnée par Moïse, qu'elle est un ministère de mort, gravée sur des tables de pierre, ces blasphémateurs des divins oracles en concluent que la loi est mauvaise; ils ne comprennent donc pas que c'est contre eux que cette sentence a été formulée, que c'est à eux qu'elle s'applique directement, puisque, ne comptant que sur eux-mêmes et sur leur libre arbitre pour accomplir la loi, et se privant par leur faute du secours de l'Esprit de grâces, ils gémissent tristement, victimes de la prévarication sous la lettre de la loi. Voilà pourquoi il a été dit ailleurs : « La loi provoque la colère, « car, là où il n'y a pas de loi il ne peut y « avoir de prévarication [2] » ; et c'est là ce qui nous explique pourquoi « la loi provoque « la colère ». En effet, si la prévarication est mauvaise, c'est que la loi est bonne.

XXV. Il serait trop long de rapporter tous

[1] I Cor. xv, 50, 53. — [2] Nomb. xix, 13. — [3] Jean, v, 46.

[1] II Cor. iii, 6-11. — [2] Rom. iv, 15.

les passages dans lesquels l'Apôtre exprime la même vérité, et établit la différence qui existe entre la loi et la grâce. La loi humilie les orgueilleux, la grâce exalte les humbles ; la loi, en tant qu'elle est bonne, commande le bien ; la grâce aide à l'accomplir. La loi apprend à connaître la justice ; la grâce la fait pratiquer. Dès lors, la loi convainc, de péché et de prévarication, sans que l'on puisse alléguer l'ignorance pour excuse ; au contraire, la loi aide et fortifie ; loin d'anéantir le pécheur, elle enflamme son courage et le ranime au bien. Est-il donc étonnant qu'il soit dit de la loi, qu'elle est un ministère de mort, puisque la lettre y tue en défendant le mal qui se commet et en commandant le bien qui ne se fait pas ? Au contraire, la grâce est appelée un ministère de l'Esprit vivifiant, car c'est par lui que nous sortons de la mort de la prévarication, et que nous possédons dans nos cœurs et dans nos mœurs, et en toute liberté, cette justice qu'autrefois nous devions nous contenter de lire avec notre condamnation, sur des tables muettes. C'est là aussi ce qui distingue le Nouveau Testament de l'Ancien ; sous l'Ancien, l'homme était enchaîné dans les étreintes de la frayeur ; sous le Nouveau, l'homme régénéré peut s'épancher à l'aise dans le cercle immense de la charité.

XXVI. En parlant de Moïse, ministre de l'Ancien Testament, il est dit « que les en- « fants d'Israël ne pouvaient fixer son visage « à cause de la gloire qui rayonnait sur « son front » ; cette circonstance est une prophétie annonçant que les Juifs refuseraient de reconnaître Jésus-Christ dans la loi. De là, ce voile qui leur dérobait le visage de Moïse, et annonçait que « les enfants d'Is- « raël ne regarderaient pas jusqu'à la fin [1] ». Or, quelle est la fin de la loi ? Ce n'est pas moi, c'est l'Apôtre qui va répondre : « La fin « de la loi, c'est Jésus-Christ, pour la justifica- « tion de tous ceux qui croient [2] ». C'est là la fin qui parachève, et non la fin qui tue. Et en effet, on entend par fin le terme vers lequel on tend, par tels ou tels moyens ; les moyens, ce sont les agents employés, la fin, c'est le but pour lequel nous agissons. Or, la fin pour laquelle tout se faisait en Israël, c'est Jésus-Christ ; et cependant les Juifs ne reconnaissaient pas Jésus-Christ dans les événements qui s'accomplissaient ; et c'est là ce que figurait le voile qui cachait le visage de Moïse aux regards du peuple, et ce visage était la figure de Jésus-Christ. L'Apôtre ajoute que cette gloire doit disparaître, parce que toutes les ombres et toutes les figures s'évanouissent quand paraît la réalité. De même que, selon le même Apôtre, la science disparaîtra quand il nous sera donné de voir « face à face [1] » ; de même tout ce qui dans l'Ancien Testament était ombre et figure, doit disparaître au grand jour de la révélation du Nouveau Testament.

XXVII. Il est certain que dans ces ombres de l'ancienne loi tous les Juifs ne voyaient pas Jésus-Christ ; Moïse lui-même et les autres Prophètes n'avaient pas toujours l'intelligence parfaite de tout ce qu'ils annonçaient de la personne du Messie. En effet, dans cette même épître aux Corinthiens, d'où nous avons tiré les passages précédents que notre adversaire regarde comme une contradiction de l'Ancien Testament, nous lisons encore : « Parce que nous avons un même esprit de « foi, selon qu'il est écrit : J'ai cru, c'est pour- « quoi j'ai parlé ; nous croyons aussi, nous « autres, et c'est pourquoi nous parlons [2] ». Où donc est-il écrit : « J'ai cru, c'est pourquoi « j'ai parlé ? » C'est dans les Psaumes [3], qui sont tout remplis des oracles divins confiés aux Juifs. « Parce que nous avons un même « Esprit de foi », ce même Esprit, n'est-ce pas celui qui inspirait les Prophètes ? Mais d'où vient donc que dans cette même épître, après ce prélude : « Que votre abondance supplée à « leur pauvreté, afin que tout soit réduit à « l'égalité » , l'Apôtre ajoute aussitôt : « Se- « lon qu'il est écrit : Celui qui en recueillit « beaucoup, n'en eut pas plus que les autres, « et celui qui en recueillit peu, n'en manqua « pas [4] ? » Pourquoi leur rappeler l'autorité de la loi dont il dit qu'elle fut un ministère de mort, s'il la comprend comme notre adversaire affecte lui-même de la comprendre ?

XXVIII. Dissipons tous les doutes. Nous avons déjà expliqué dans quel sens on peut dire que la loi est un ministère de mort, et nous avons conclu que la loi est sainte, juste et bonne. Maintenant rappelons une parole de l'épître aux Romains. Nous y lisons : « De sorte que nous servons Dieu dans la « nouveauté de l'Esprit et non dans la vieil-

[1] II Cor. III, 13. — [2] Rom. X, 4.

[1] I Cor. XIII, 10, 12. — [2] II Cor. IV, 13. — [3] Ps. CXV, 10. — [4] II Cor. VIII, 14, 15.

« lesse de la lettre ». Cette maxime est à peu près identique à celle que notre adversaire a rappelée sans la comprendre. Aussitôt, apercevant dans l'avenir ces ennemis loquaces et blasphémateurs qui devaient se faire de ces paroles une arme pour attaquer la loi, l'Apôtre ajoute : « Que dirons-nous donc? La « loi est-elle un péché? Dieu nous garde d'une « telle pensée! Mais je n'ai connu le péché que « par la loi, car je n'aurais point connu la con- « cupiscence si la loi n'avait dit : Vous n'aurez « point de mauvais désirs. Mais le péché ayant « pris occasion de s'irriter par les préceptes, a « produit en moi toute sorte de mauvais désirs, « car sans la loi le péché était mort. Et moi, je « vivais autrefois lorsque je n'avais point de « loi ; mais le commandement étant survenu, « le péché est ressuscité ; et moi je suis mort, « et il s'est trouvé que le commandement qui « devait servir à me donner la vie, a servi à « me donner la mort. Car le péché ayant pris « occasion du commandement pour s'irriter « davantage, m'a séduit et m'a tué par le « commandement même. Ainsi la loi est véri- « tablement sainte, et le commandement est « saint, juste et bon. Ce qui était bon en soi, « m'a-t-il donc causé la mort? Nullement ; « mais c'est le péché qui, m'ayant donné la mort « par une chose qui était bonne, s'est réelle- « ment montré avec son caractère de péché [1] ». Voilà bien le ministère de mort; voilà bien la lettre qui tue ; d'un autre côté, le commandement devait donner la vie ; la loi est sainte, le précepte est saint, juste et bon. Et cependant, comme c'est à l'occasion même du bien que l'âme désobéissante reçoit la mort, quand la grâce de Dieu ne vient pas à son secours, on peut dire que dans l'Ancien Testament la loi est devenue un ministère de mort, à cause de la lettre qui tue, tandis que dans le Nouveau Testament la grâce est un ministère de vie à cause de l'Esprit qui vivifie. Mais quels sont ce ministère de mort, et ce ministère de damnation? Ecoutez : « Le péché ayant pris occa- « sion de s'irriter par le précepte, a produit en « moi toute sorte de mauvais désirs ;... le « commandement est survenu et le péché est « ressuscité...; il s'est trouvé que le comman- « dement qui devait servir à me donner la vie, « a servi à me donner la mort...; le péché « ayant pris occasion du commandement pour « s'irriter davantage, m'a séduit et m'a tué « par le commandement même...; la loi est « venue afin que le péché se multipliât [1]... ; la « loi produit la colère [2]... ; la force du péché, « c'est la loi [3] ». Est-ce que la défense même de péché, c'est-à-dire la loi, n'enflamme pas le désir de pécher? Ce désir n'est éteint que par le désir contraire, celui de bien faire, dès que « la foi agit par la charité [4] ». C'est là l'œuvre, non pas de la loi qui commande, mais de la grâce qui aide ; l'œuvre, non pas de la loi, mais de la grâce; l'œuvre non pas de l'Ancien Testament, qui engendre pour la servitude, et qui est figuré par Agar, mais l'œuvre du Nouveau Testament, sous l'empire duquel tous les enfants sont, « non pas les « enfants de l'esclave, mais les enfants de « la femme libre, de la liberté qui nous « a été donnée par Jésus-Christ [5] ». Toutefois la loi est sainte, le commandement est saint, juste et bon. A l'occasion de ce commandement saint, juste et bon, le péché a produit toute sorte de mauvais désirs dans ceux qui n'ont pas l'esprit de Jésus-Christ. Tel fut l'Apôtre sous l'Ancien Testament, comme il nous le déclare lui-même quand il nous dit : Le péché ayant pris occasion de s'irriter par les préceptes, a produit en moi toute sorte de mauvais désirs. Quel est ce commandement, si ce n'est celui qu'il nous désigne en ces termes : « Je n'aurais pas connu la concu- « piscence, si la loi n'avait pas dit : Vous n'au- « rez pas de mauvais désirs ? » Serait-ce donc un mal de ne pas connaître la concupiscence? C'est même un grand bien. La loi est donc bonne, puisqu'elle défend le mal ; mais quand elle est séparée de l'Esprit qui vivifie, elle tue, tout en commandant ce qui est bien. La force du péché, c'est d'enflammer la concupiscence en l'irritant par la défense même. Or, ce n'est ni la lettre du précepte, ni la crainte du châtiment qui éteint le péché, mais l'Esprit qui aide par l'amour de la justice. C'est pourquoi l'Apôtre ajoute : « Le péché, en me donnant « la mort par une chose qui était bonne, s'est « montré dans sa véritable nature de péché. « Ce n'est point par une chose mauvaise, mais « par une chose bonne qu'il a donné la mort ». Qu'ils pèsent ces paroles, s'ils le peuvent, tous ceux qu'un cœur aveugle et furieux soulève contre la loi de Dieu, et contre Moïse qui en a été le dispensateur et le ministre. Si donc la

[1] Rom. VII, 6-13.

[1] Rom. V, 20. — [2] Id. IV, 15. — [3] I Cor. XV, 56. — [4] Gal V, 6. — [5] Id. IV, 24, 31.

loi est un ministère de mort, c'est parce que le péché s'est servi de l'occasion du bien pour engendrer la mort; elle est un ministère de damnation, parce que le péché s'est servi du bien pour opérer la damnation.

XXIX. Tous ceux qui s'honorent du titre de chrétiens, n'appartiennent pas pour cela à Jésus-Christ; il n'y a que ceux devant qui tombe le voile qui couvre à la lecture du Nouveau Testament. Ceux qui subissent encore le joug de l'Ancien Testament, grâce au voile qui les enveloppe, ne comprennent ni l'Ancien ni le Nouveau; au contraire, ceux qui s'attachent au joug de Jésus-Christ, voient ce voile se déchirer aux lumières de l'Evangile, et comprennent l'Ancien et le Nouveau Testament [1]. Plaise à Dieu que nos ennemis, qui se posent en même temps comme les ennemis de la loi et des Prophètes, se rangent si franchement sous la bannière de Jésus-Christ, qu'ils cessent de compter dans les rangs de ceux pour qui l'Evangile même reste voilé! Il l'est, en effet, pour ceux qui périssent et dont l'Apôtre a dit : « Pour ces infidèles dont « le Dieu de ce siècle a aveuglé les esprits, afin « qu'ils ne fussent point éclairés par la lu- « mière de l'Evangile de la gloire de Jésus- « Christ qui est l'image de Dieu [2] ». D'où vient donc que notre malheureux adversaire prétend que le mal est le Dieu de ce siècle, et que c'est à ce Dieu que Moïse a prodigué son culte et ses adorations? d'où vient surtout qu'il rend l'Apôtre responsable de toutes ces affirmations? Si, dans ce Dieu dont parle l'Apôtre, il faut entendre le Dieu de ce siècle, le Dieu des impies, c'est-à-dire le démon, car « tous les dieux des nations sont des démons », à plus forte raison le prince des démons lui-même; faut-il s'étonner qu'il soit dit de quelques-uns d'entre eux qu'ils n'ont d'autre dieu que leur ventre ? « Leur dieu c'est leur « ventre », dit l'Apôtre [3]: ce qui ne prouve pas cependant que le ventre soit un dieu. De même donc que quand on dit du démon qu'il est le dieu de ce siècle, on n'entend pas par là que le démon soit véritablement dieu; de même les démons ne sont pas dieux, quoiqu'ils soient les dieux des nations [4]. En effet, le siècle peut être considéré comme le synonyme du mal, selon cette parole de l'apôtre saint Pierre : « Arra- « chez-vous à ce siècle mauvais [5] ». Mais on peut aussi l'interpréter dans un sens favorable; dans ce cas le dieu du siècle sera, non pas le démon, mais le Dieu véritable, juste et bon, qui a laissé tomber dans l'aveuglement l'intelligence des infidèles de ce siècle. Avec ce sens, on ne devrait pas lire : « Dans les- « quels le Dieu de ce siècle a aveuglé l'intel- « ligence des infidèles » ; mais : « Dans les- « quels Dieu a aveuglé les infidèles de ce « siècle ».

XXX. Mais nos ennemis s'indignent quand on leur dit qu'un Dieu bon frappe d'aveuglement l'intelligence de qui que ce soit. Ils oublient, sans doute, ces paroles du Sauveur: « Je suis venu pour juger le monde, afin d'ou- « vrir les yeux à ceux qui ne voient pas, et de « frapper d'aveuglement ceux qui voient [1] ». Il est donc vrai de dire avec l'Apôtre que « Celui qui pardonne à qui il veut et qui en- « durcit comme il lui plaît, éclaire aussi « celui qu'il veut, et aveugle quand cela lui « plaît ». Toutefois il ne peut y avoir en Dieu aucune iniquité [2], car l'Eglise chante en son honneur : « Je célébrerai, Seigneur, votre « miséricorde et l'équité de vos jugements [3] ». Il éclaire donc dans sa miséricorde, et s'il frappe d'aveuglement, c'est en conséquence d'un jugement très-équitable quoique mystérieux. « Nul ne peut sonder ses jugements », dit l'Apôtre [4]. C'est à Dieu que s'adresse aussi cette parole : « Vous avez pris place sur votre « trône pour juger l'équité [5] ».

XXXI. Tel est le Dieu dont Moïse et les Prophètes furent les adorateurs, et le Seigneur lui-même a hautement proclamé leur justice et leur sainteté. Les Juifs leur construisaient des tombeaux et ornaient leurs monuments : « Vous bâtissez des tombeaux aux Prophètes, « et vous ornez les monuments des justes [6] ». Dans l'ordre naturel des temps, ces Prophètes appartenaient à l'Ancien Testament et en servaient les figures; cependant, en réalité, ils appartenaient par la grâce de Dieu au Nouveau Testament, quoique alors il ne fût point encore révélé. Nous savons qu'Abraham jouit de ce glorieux privilége. Que nos adversaires déchirent donc le voile qui les aveugle et ils comprendront que l'Evangile n'est pas plus l'ennemi de la loi donnée par Moïse, qu'Abraham n'est l'ennemi de Moïse; ils seront forcés de convenir que Moïse et Abraham ont adoré et

[1] II Cor. III, 14-16. — [2] II Cor. IV, 4. — [3] Philipp. III, 19. — [4] Ps. CXV, 5. — [5] II Pierre. I, 4.

[1] Jean, IX, 39. — [2] Rom. IX, 18. — [3] Ps. C, 1. — [4] Rom. XI, 33. — [5] Ps. IX, 5. — [6] Matt. XXIII, 29.

servi le même Dieu véritable, qui de leur part est l'objet d'une négation blasphématoire et sacrilége. Et cependant il n'est pas douteux que l'Apôtre met en opposition l'une avec l'autre, la promesse faite à Abraham et la loi donnée par Moïse. N'écrit-il pas aux Romains : « Ce n'est point par la loi que doit « s'accomplir la promesse faite à Abraham ou « à sa race, de lui donner le monde tout en- « tier pour héritage, mais par la justice de la « foi. Car si ceux qui appartiennent à la loi « sont les héritiers, la foi devient inutile et « les promesses de Dieu sans effet. Car la loi « produit la colère ; en effet, lorsqu'il n'y a « point de loi, il n'y a pas de prévarication de « la loi [1] ». Cette promesse faite à Abraham ne prouve-t-elle pas avec la dernière évidence que ce n'est pas par la loi que les hommes deviennent les héritiers de Dieu, mais par la promesse? Qu'importe du reste que ceci ne soit pas en faveur de la loi? Nous lisons également dans l'épître aux Galates : « Mes « frères, je me servirai de l'exemple d'une « chose humaine et ordinaire : Lorsqu'un « homme a dûment fait un contrat, personne « ne peut ni le casser ni y ajouter. Or, les pro- « messes de Dieu ont été faites à Abraham et à « sa race ; l'Ecriture ne dit pas : A ceux de sa « race, comme si elle en eût voulu marquer plu- « sieurs, mais : A sa race, c'est-à-dire à l'un de « sa race, qui est Jésus-Christ. Je veux dire que « du moment que Dieu a fait une alliance et l'a « confirmée, la loi qui n'a été donnée que « quatre cent trente ans après, n'a pu la rendre « nulle ni anéantir la promesse. Car si c'est « par la loi que l'héritage nous est donné, ce « n'est donc plus par la promesse ; or, c'est par « la promesse que Dieu l'a donné à Abraham. « Pourquoi donc la loi? Elle a été établie pour « faire reconnaître les transgressions jusqu'à « l'avénement de ce Fils d'Abraham, auquel la « promesse avait été faite [2] ». Je ne sais si ces ennemis déclarés de la loi qu'ils ne connaissent pas, peuvent trouver dans l'Evangile ou dans les écrits apostoliques, un passage aussi contraire à la loi, que celui que nous venons de citer au sujet des promesses faites à Abraham. Si donc ils haïssent la loi, du moins qu'ils aiment Abraham.

XXXII. Mais ils s'en gardent bien. En effet, ce patriarche des nations, dans lesquelles nous voyons l'accomplissement fidèle des promesses qui lui furent faites, ils ne craignent pas de l'accuser du crime de fornication. En fallait-il davantage pour que notre adversaire dût se ranger au nombre de ceux dont l'Apôtre a dit : « L'Esprit de Dieu déclare ouvertement « que, dans les temps à venir, quelques-uns « abandonneront la foi pour suivre des es- « prits d'erreur et des doctrines diaboliques, « enseignées par des imposteurs pleins d'hy- « pocrisie, dont la conscience est noircie de « crimes, et qui interdiront le mariage [1]? » On ne voit nulle part qu'Abraham se soit souillé dans l'adultère. Il aima sa servante, mais ce ne fut pas par un instinct de lubricité, puisqu'il la reçut des mains mêmes de son épouse, laquelle, frappée jusque-là de stérilité, se crut libre de disposer de son droit et voulut avoir des enfants de son mari, quoique d'une autre alliance [2]. Le libertinage n'est donc pour rien ici ; on ne doit y voir que le désir de la postérité. Ce même Abraham, parvenu à la vieillesse la plus décrépite, ne trouve pas même grâce devant notre adversaire qui l'accuse de fornication, parce qu'après la mort de Sara il prit une autre épouse [3]. En supposant même qu'il n'y ait dans ce fait aucun mystère caché, je dis qu'Abraham dût en agir ainsi quand il n'aurait eu d'autre but que de confondre à l'avance ces hérétiques qui, contrairement à la doctrine de l'Apôtre, condamnent comme un crime le second mariage après la mort de la première épouse. Tertullien lui-même est tombé dans cette erreur. Mais puisque, dans les lettres apostoliques, notre adversaire trouve un si grand nombre de passages à opposer à la loi donnée par Moïse et à l'Ancien Testament ; qu'il cherche donc dans l'Evangile une accusation formulée contre Abraham, il n'en trouvera aucune. Partout où son nom apparaît dans les livres du Nouveau Testament, il est environné d'honneur et de gloire. Le Sauveur va jusqu'à dire aux Juifs : « Si vous êtes les enfants d'Abraham, accom- « plissez donc les œuvres d'Abraham [4] ». Blasphémer Abraham, c'est donc blasphémer Jésus-Christ, qui a rendu d'Abraham un témoignage aussi éclatant.

XXXIII. Que notre adversaire nous dise dans laquelle des cinq catégories de personnes dont il a parlé, on doit ranger l'Apôtre pour avoir ainsi prodigué ses éloges à Abraham?

[1] Rom. IV, 13-15. — [2] Gal. III, 15-19.

[1] I Tim. IV, 1-3. — [2] Gen. XVI, 2-4. — [3] Id. XXV, 1. — [4] Jean, VIII, 39.

Le mettra-t-on avec ceux qui étaient sans loi, et au milieu desquels il a dû se poser comme étant lui-même sans loi ; mais ces hommes ne connaissaient pas Abraham. Il aurait dû leur faire plutôt le panégyrique de quelque grand personnage grec ou romain, ou de quelque philosophe ; quant à Abraham, le père d'une nation étrangère, ses mœurs, ses rites, sa postérité étaient pour eux quelque chose d'entièrement inconnu. Le placer avec les Juifs, soutenir qu'il s'est fait juif comme ceux qui étaient sous la loi, est-ce possible, quand on lui entend dire que ce n'est pas par la loi qu'ils sont les héritiers de Dieu ; que la loi produit la colère ; que la loi a été établie pour juger le nombre des prévarications? Des hommes qui mettaient toute leur gloire dans la loi, pouvaient-ils entendre sans frémir un semblable langage? Dira-t-on que l'Apôtre se faisait faible pour parler aux faibles, et pour mieux les tromper en semblant ne leur donner que le lait de la doctrine? Mais alors, pourquoi troubler le repos dont ils jouissaient au sein des ombres anciennes? pourquoi leur dire : « Moi, Paul, je vous déclare que si vous « recevez la circoncision, Jésus-Christ ne sera « pour vous d'aucun avantage [1] ? » Dira-t-on qu'il appartenait à la cinquième catégorie, à celle des parfaits auxquels il enseignait la sagesse, et qui étaient les seuls qu'il s'abstenait de tromper? Mais alors, comment notre adversaire ose-t-il encore se délivrer le brevet de perfection, quand il blasphème Abraham, comblé des plus grands éloges par l'Apôtre, surtout à l'occasion de ses deux fils, celui de la servante et celui de la femme libre? S'il s'indigne devant l'Ancien Testament avec Ismaël, qu'il accorde donc toutes ses complaisances au Nouveau Testament avec Isaac.

XXXIV. Alléguera-t-il, contre l'Apôtre, la chaire de pestilence? disputera-t-il sur la qualité des figures? soutiendra-t-il que l'Apôtre n'aurait pas dû chercher dans des choses honteuses la figure de choses honnêtes? Mais quoi! il proclame honteuses les relations conjugales d'Abraham avec Sara son épouse, en qui le Docteur des nations voit la figure de notre mère, l'éternelle Jérusalem [2]! Mais cette parabole assombrit le front et crispe le visage de notre docteur de pestilence ; que doit-il devenir, quand il entend le même Apôtre parler en ces termes de l'homme et de la femme : « Ils seront deux dans une seule « chair » ; puis ajouter aussitôt : « Ce sacre- « ment est grand, mais je dis en Jésus-Christ, « et dans son Eglise [1]? » N'est-il pas à regretter que dans la connaissance de ces sacrements, c'est-à-dire de ces signes sacrés, et dans ces règles de convenance et d'honnêteté dont le langage ne devrait jamais se départir, l'Apôtre se soit montré d'une habileté si inférieure à celle de notre adversaire? Que ce dernier se retire avec ses pareils qui s'écriaient : « Ce « discours est dur, et qui peut l'entendre [2]? » Pour nous, écoutons avec respect, et comprenons que les deux Testaments sont figurés dans les deux fils d'Abraham et dans ses deux épouses. C'est ainsi, quoi qu'en disent nos adversaires, que dans les deux qui deviennent une seule chair, nous ne voyons aucune inconvenance à trouver l'image de l'union de Jésus-Christ et de son Eglise ; de même c'est avec joie que nous entendons Jésus-Christ, le médiateur entre Dieu et les hommes, nous promettre son corps à manger et son sang à boire ; c'est avec joie surtout que nous le recevons dans le sacrement de son amour, quoiqu'il paraisse plus horrible de manger la chair humaine que de l'immoler, et de boire le sang humain que de le verser. Il suit de là que dans toutes les Ecritures, le parti qui seul nous paraît sage, c'est d'accepter toutes les réalités ou toutes les figures, en les interprétant selon les règles immuables d'une foi vive et certaine ; et, si nous avons du mépris, c'est pour cet auteur qui ne sait même pas ce qu'il dit, qui ne comprend pas ce qu'il lit, et malgré son évidente incapacité, se mêle de traiter des figures. Puisqu'il soutient que chaque chose doit être représentée par des figures qui lui conviennent, pourquoi donc se sert-il d'encre noire pour écrire le nom de Dieu, au lieu de se servir d'un or éclatant ; car : « Dieu « est la lumière, et il n'y a en lui aucunes té- « nèbres [3]? » Cependant voilà l'homme qui soutient que l'Apôtre, pour se mettre à la portée des faibles et des imparfaits, a eu recours à une multitude de paroles fausses et condamnables, et cela, parce qu'il a montré dans ses lettres, par les témoignages qu'il en a extraits, que la loi et les Prophètes méritent toute notre vénération, et sont réellement des écritures inspirées de Dieu. Il ne voit donc pas que si l'on appliquait son système à tous

[1] Gal. v, 2. — [2] Id. iv, 22-26.

[1] Ephés. v, 31, 32. — [2] Jean, vi, 61. — [3] I Jean, i, 5.

les anciens livres révélés de Dieu, il n'en est pas un seul qui ne méritât d'être interdit sous le vain prétexte de paroles inconvenantes. Que quelqu'un lui oppose le même raisonnement et lui dise : Tout ce qui vous choque dans la loi et les Prophètes est complétement faux, mais l'Esprit-Saint ne l'a pas moins inspiré, en considération des faibles et des imparfaits. Qu'aurait-il à répondre ? Qu'il avoue donc que s'il est une règle d'interprétation qui soit fausse, c'est la sienne, et que c'est contre lui que se tourne le glaive qu'il fait scintiller dans sa main folle et inexpérimentée.

XXXV. Je crois avoir suffisamment répondu aux accusations vaines et sacriléges de notre adversaire, aussi vain lui-même qu'il est sacrilége. J'ai parlé du début de la Genèse, de la création de la lumière ; du jour et du soleil ; du but qui a présidé à la création de l'homme ; du péché d'Adam, de la naissance de l'homme ; de la séduction du serpent ; de la malédiction de l'homme et de l'arbre de vie ; du repentir en Dieu ; du déluge ; de l'arc-en-ciel ; de l'endurcissement du cœur de Pharaon ; de l'esprit de mensonge selon le prophète Michée ; du passage d'Isaïe où nous lisons : « J'ai engen-« dré et élevé des fils », sauf à leur dire plus loin : « Enfants coupables, race perverse » ; de cet autre passage du même prophète : « Je suis le « Dieu faisant les biens et créant les maux » ; de l'extermination du peuple, par l'ordre de Moïse ; de la malédiction qui paraissait une honte, aux yeux de notre adversaire ; de la prétendue cruauté de Dieu ; de la jalousie méchante que David semble attribuer à Dieu ; du regret que Dieu éprouve d'avoir élevé Saül à la royauté ; de l'esprit de Moïse et de la calomnie avec laquelle on soutient qu'aux yeux de l'Apôtre, les écrits de Moïse ne sont que des fables vieillies. J'ai parlé aussi d'Abraham ; des enfants du grand-prêtre Héli ; des sacrifices qui, dit-on, n'étaient offerts qu'aux démons ; des Prophètes de Dieu, dont on nie l'existence avant Jésus-Christ ; de la prétendue confusion que la loi fait de l'âme avec le sang ; du Dieu que servait Moïse et que l'on prétend n'avoir pas été le Dieu véritable ; des différentes catégories de personnes auxquelles l'Apôtre est accusé d'avoir enseigné des choses mensongères. Pour traiter ces questions, je n'ai pas suivi l'ordre que notre adversaire a mis dans ses attaques ; je me suis entièrement abandonné à l'enchaînement de la discussion.

XXXVI. Après cette multiplicité de matières, notre auteur intitule ainsi le chapitre suivant : « Discernement des esprits de malice « et de bonté » ; puis, à l'aide de courtes sentences, il distribue largement les louanges à Jésus-Christ, et les accusations au Dieu de la loi. Voici ses paroles : « Pourquoi donc, mon « frère, ne quitterions-nous pas l'iniquité de « nos anciennes erreurs ? pourquoi ne fixe-« rions-nous pas nos regards sur Jésus-Christ, « le Dieu véritable et suprême, au lieu de les « fixer sur le prince de ce siècle, sur le Créa-« teur de ce monde, où on nous a si sou-« vent enseigné que nous sommes comme « en pèlerinage ? Contemplons ce Dieu pieux « et doux qui, pour nous montrer que nous « sommes de sa race, nous a appelés la « lumière du monde ; mais couvrons de « mépris ce Dieu qui, selon les Ecritures « judaïques, ne nous assigne qu'une origine « terrestre, et nous fixe notre fin sur la terre. « Contemplons Celui qui, nous appelant ses « frères, nous invite à comprendre et à goûter « les choses divines, et non pas Celui qui ne « nous permet pas même le sens de la con-« naissance et du discernement ». Il continue encore longtemps sur ce ton.

XXXVII. Pour répondre à ce passage de son livre, voici l'exhortation que je vous adresse : Contemplons Jésus-Christ, le Dieu véritable et suprême, Fils unique du Dieu souverain et véritable ; il est, non pas le méchant prince de ce siècle, mais le Créateur du ciel et de la terre, et il nous oblige à passer comme des pèlerins notre vie temporelle dans cette misérable mortalité. Contemplons ce Sauveur miséricordieux et doux, qui par sa grâce nous a accordé ce que nous n'avions pas par nature, la gloire d'être ses frères. Car c'est lui, et non un autre qui, selon les saintes Ecritures, nous a formé un corps terrestre et nous a donné, par la puissance de son souffle divin, une âme spirituelle ; c'est lui qui est le Créateur du corps et de l'âme, mais il n'a engendré ni le corps ni l'âme de sa propre substance. Il nous ordonne et nous fait la grâce de voir et de goûter les choses divines. Car c'est lui, et non un autre, qui nous a prévenus de ne pas acquérir par le péché l'expérience du bien et du mal. Il nous appelle à l'immortalité et nous promet le

royaume céleste. Car c'est lui, et non un autre, qui après notre péché nous a retiré la promesse du bonheur éternel, et nous a imposé comme châtiment le labeur terrestre. Il nous impose le devoir, non pas de tout connaître, mais de savoir les choses utiles ; et s'il est une science qu'il nous ait interdite, ce n'est pas celle qui s'acquiert par la justice, mais celle qui résulte de l'expérience que nous acquérons par le péché ; aussi par sa miséricorde nous a-t-il arrachés à l'erreur qui nous donnait la mort. Car c'est lui, et non un autre, qui nous a condamnés à mourir, non pas pour nous punir d'avoir cherché la sagesse, mais pour nous punir d'avoir péché. Il nous exhorte à mépriser nos propres richesses, ou plutôt à en réunir dans un lieu plus sûr [1]. Car c'est lui, et lui seul qui, se montrant le souverain Maître non-seulement des choses célestes, mais aussi des biens terrestres, distribue ou retire les biens temporels aux impies pour les punir et pour les éprouver. Il pardonne aux pécheurs convertis. Car c'est lui aussi, et lui seul, qui punit les crimes des parents pervers, jusqu'à la troisième ou la quatrième génération de leurs enfants. Il pardonne, non pas à tous indistinctement, mais à ceux qu'il a prévus et prédestinés. Car c'est lui, et non un autre qui, pour inspirer du mal une horreur plus profonde, a souvent frappé de la mort, non pas spirituelle, mais corporelle, ceux mêmes qui n'étaient pas coupables, afin que leur mort corporelle, inévitable d'ailleurs, tournât à la glorification de la Providence divine et à l'affermissement d'une sage discipline. Au lieu de nous interdire d'une manière absolue toute espèce de colère, il nous a commandé de nous enflammer d'indignation, mais de ne pas pécher. Car c'est lui, et lui seul, qui ne cherche pas les occasions de se venger, mais qui sait se venger quand il en a le motif. Il nous recommande de ne pas user de serment ; car nous pouvons nous tromper, et nous devons nous mettre en garde contre le parjure. Et pourtant c'est lui, et lui seul qui, pour mieux affirmer la vérité aux yeux des incrédules, n'a pas hésité à l'appuyer de toute l'autorité du serment, quand il l'a jugé nécessaire, et il s'est pris lui-même à témoin pour imiter l'homme qui jure sur le témoignage de son semblable. Il nous a ordonné de nous attacher inviolablement à la foi d'une parole véritable. Car c'est lui, et lui seul, qui opère des changements, non pas dans sa volonté, mais dans les choses qui lui plaisent. Il nous enseigne le chemin de la vérité. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui ne trompe jamais les siens par de fallacieuses promesses. Il nous ordonne de nous rendre irréprochables dans notre conduite. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui n'a jamais eu besoin ni de se reprocher quoi que ce soit, ni de s'en repentir ; si quelquefois il a opéré des changements dans le cours des choses naturelles, ces changements il les avait prévus de toute éternité ; et s'il nous parle de ses regrets, c'est qu'il lui plaît d'emprunter notre langage humain. Lui aussi, même dans l'Evangile, nous apprend à redouter le courroux de Dieu. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui, sous le nom de colère ou d'indignation, se montre non pas victime d'un trouble de l'âme, mais animé d'un juste désir d'infliger au crime le châtiment qu'il mérite. Il défend aux hommes, non pas de se nuire les uns aux autres, mais de se nuire injustement. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui, par l'intermédiaire des hommes ou des anges, a frappé de mort ceux qu'il a voulu, ou les a terrifiés par la rigueur de ce châtiment. Il nous a appris à ne jeter sur une femme aucun regard de concupiscence [1]. Car c'est lui qui a dit dans la loi : « Vous ne convoiterez point [2] » ; sans commander les septièmes noces, il a permis les mariages légitimes dans le but de propager le genre humain. Non-seulement il n'a pas permis les mariages entre les pères et leurs filles, mais il a déclaré ces mariages incestueux. Il nous a enseigné qu'après la rénovation intérieure de l'âme et la résurrection des corps, il n'y aurait plus de mariage ; dans l'éternel bonheur tous les élus seront comme des anges. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui a uni légitimement l'homme et la femme pour la propagation de la famille humaine, et il a déclaré dans le Nouveau Testament que même les secondes noces sont permises. Quand un mari mourait sans enfant, il ordonnait au frère du défunt d'épouser la veuve, non pas dans le but d'exciter la convoitise, mais par un pur sentiment d'affection. Quant aux mariages des pères avec leurs filles, il les a défendus d'une manière absolue. Il nous a ordonné de fouler spiri-

[1] Matt. vi, 19, 20.

[1] Matt. v, 28. — [2] Exod. xx, 17.

tuellement aux pieds toute espèce de serpents. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui, pour mieux faire comprendre à son peuple infidèle que le péché, comme un poison invisible, donnait la mort à l'âme, lui envoya des serpents visibles, et figura à leurs yeux la mort des âmes par la mort des corps. Il a dit : « Donnez l'aumône et vous serez pu« rifiés de toutes vos iniquités [1] ». Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui a emprunté le langage des Prophètes pour nous révéler des vérités semblables. Aussi il n'a pas demandé que les premiers-nés des enfants des hommes lui fussent immolés, mais consacrés; annonçant ainsi le premier-né d'entre les morts, dans lequel nous devons trouver notre délivrance de la mort éternelle. Il nous a appris à préférer les aliments incorruptibles aux nourritures corruptibles. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui a voulu que des sacrifices dont il n'avait pas besoin lui fussent offerts, pour servir d'ombre et de figure au sacrifice véritable ; et quand des sacriléges se commettaient, pour sauver la rigueur de la discipline, il les punissait par la mort corporelle, mille fois plus douce que les supplices éternels de l'enfer. Sans condamner les richesses terrestres, il nous a appris à leur préférer les richesses spirituelles et célestes. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui fait les riches en leur accordant par bienveillance et libéralité, et qui fait aussi les pauvres en leur refusant dans sa justice ce qu'ils n'ont pas, ou en les privant de ce qu'ils possèdent. Il nous a ordonné de prier pour nos ennemis. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui, loin de commander aux parents d'immoler de leurs propres mains leurs enfants en son honneur, en a formulé la défense explicite dans la loi. Il commande de faire du bien à tous, sans aucune acception des personnes. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui, à différentes reprises, a sans doute ordonné de tuer les hommes, sans distinction d'âge ni de sexe; mais qui sait quelle compensation il leur a offerte après la mort? qui sait même quel effet salutaire leur mort a produit sur les vivants, soit en les portant au bien, soit en les frappant de terreur à la vue de leurs crimes? Il nous ordonne de supporter les outrages avec calme et de les pardonner. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui a fixé comme châtiment, œil pour œil, dent pour dent, afin d'empêcher les hommes de porter la vengeance au-delà de l'outrage. Voilà pourquoi il a été dit de la sagesse de Dieu, qu'elle porte sur la langue la loi et la miséricorde. Comment, en effet, pourrions-nous remettre sciemment les dettes à ceux qui nous offensent, si la loi elle-même ne nous faisait connaître ce qu'ils nous doivent? Du sein de la gloire qui l'environne, il s'est humilié, pour nous convertir, jusqu'à se faire homme, et s'est entretenu avec les hommes. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui a parlé aux premiers Patriarches; et tout en attestant sa divinité une et indivisible, leur a révélé la Trinité et la distinction des personnes. Il a ordonné aux Apôtres de donner gratuitement ce qu'ils avaient reçu gratuitement ; toutefois, en leur assurant leur subsistance, il leur a défendu de porter avec eux une seconde tunique : « Car tout ouvrier est digne de sa « récompense [1] »; annonçant ainsi que ceux qui prêchent l'Evangile doivent vivre de l'Evangile [2]. Cependant il déclare que l'on doit offrir à Dieu des présents, car s'il n'a besoin de quoi que ce soit, il accorde toujours plus qu'on ne lui offre. Il est en effet le Dieu des Prophètes, qui défend d'user de présents pour influencer l'impartialité des juges ; et cependant il agrée lui-même les présents qui lui sont offerts, afin d'enrichir les âmes que la piété rend généreuses à son égard. Il a guéri un malade le jour du sabbat, pour montrer que les jours prédits par le Cantique des cantiques étaient arrivés, et que les ombres devaient disparaître [3]. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui ordonna de lapider le malheureux qui fut trouvé ramassant du bois le jour du sabbat, parce qu'il ne savait pas faire la distinction des deux Testaments, et qu'il montrait contre la loi de Dieu un mépris orgueilleux et impie ; il fut puni de la mort corporelle ; mais, outre que tout homme doit la subir un peu plus tôt, un peu plus tard, le châtiment de cet homme fut un puissant moyen d'assurer l'obéissance de ceux qui en furent les témoins, et qui durent trembler de mériter pour eux-mêmes cette justice rigoureuse. Il déclare qu'il n'est descendu sur la terre que pour sauver les hommes. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui, par un juste jugement, frappe d'endurcissement ceux qu'il lui plaît; il est dit de lui dans

[1] Luc, XI, 41.

[1] Matt. X, 8, 10. — [2] I Cor. IX, 14. — [3] Cant. II, 17.

l'Evangile, « qu'il est venu au jugement », non-seulement « afin d'ouvrir les yeux à ceux « qui ne voient pas », mais aussi « afin que « ceux qui voient soient frappés d'aveugle- « ment [1] ». Il nous a imposé les commandements de la vie éternelle. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui a donné des préceptes saints, justes et bons, et cependant ces préceptes devaient être, non pas un principe de vie, mais un principe de mort pour les orgueilleux qui, au lieu d'implorer le secours de sa grâce, mettraient en eux toute leur confiance. Ce n'est pas d'eux, en effet, que l'Apôtre a dit : Ils étaient « la bonne odeur « de Jésus-Christ, soit à l'égard de ceux qui « se sauvent, soit à l'égard de ceux qui se « perdent ; aux uns, une odeur de vie qui les « fait vivre ; aux autres, une odeur de mort « qui les fait mourir [2] ». Il s'est montré le salut des malades, rendant la marche aux boiteux, la langue aux muets, l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui non-seulement guérit miséricordieusement ces maladies, mais encore les envoie sous l'inspiration de sa justice souveraine. Ne serait-ce pas une impiété révoltante de soutenir que ce Dieu est bon, tandis que Jésus-Christ est mauvais, en alléguant que la verge d'Aaron, bois aride et sans racine, a poussé des fleurs et des fruits, tandis que Jésus-Christ a frappé de malédiction et desséché l'arbre stérile qu'il rencontra sur son chemin ?

XXXVIII. Notre auteur soutient, au contraire, que le Père de la paix et de la charité, n'est pas le même que le Dieu de la guerre et de la fureur. Le Dieu de la paix, c'est Jésus-Christ ; l'auteur de la guerre, c'est le Dieu de la loi et des Prophètes. Mais alors pourquoi ne pas soutenir que Jésus-Christ se met en contradiction avec lui-même, ou plutôt qu'il y a deux Christs opposés l'un à l'autre ; l'un disant : « Je vous donne la paix [3] » ; l'autre : « Je ne « suis pas venu apporter la paix sur la terre, « mais le glaive [4] ? » Cette observation est d'autant plus juste que notre adversaire soutient qu'on ne doit pas chercher de figure dans les choses mauvaises, pour exprimer des choses bonnes en elles-mêmes. Il ajoute que dans ses deux dieux différents, l'un est coupable d'inceste et d'adultère, tandis que l'autre enseigne la chasteté et l'innocence ; le premier c'est le démon ; quant au second, qu'il sache que le Dieu des Prophètes s'est montré aussi désireux que Jésus-Christ d'enseigner la chasteté et l'innocence. En effet, le Dieu des Apôtres n'est autre que le Dieu des Prophètes ; ceux-ci sont venus les premiers dans l'ordre des temps, mais ils n'ont avec les Apôtres qu'une seule et même foi. C'est donc le même Dieu qui dans les deux Testaments est l'auteur des bonnes actions, des prières ferventes et des sacrifices religieux.

XXXIX. Voyez comment il prouve que les maladies des corps humains sont l'œuvre, non pas de Dieu, mais du démon. Rappelant la guérison d'une femme de l'Evangile, il nous fait remarquer que le Sauveur déclare que le démon l'avait tenue enchaînée pendant dix-huit ans ; voilà pourquoi elle était courbée et ne pouvait marcher droite [1]. J'avoue que Satan est toujours animé du désir de nuire, mais peut-il donc nuire s'il n'en a reçu le pouvoir du Tout-Puissant ? La réponse à cette question se trouve claire et évidente dans le livre de Job, mais ce livre n'est pas reçu par notre auteur. Alors, qu'il ouvre l'Evangile et il verra que les esprits immondes, avant de se précipiter sur les pourceaux, ont dû y être autorisés par le Sauveur qui aurait pu assurément les reléguer au fond de leurs abîmes [2]. Jésus-Christ ne voulait-il pas nous enseigner que si les démons, par leur propre puissance, ne peuvent pas nuire à des animaux, à plus forte raison n'ont-ils de pouvoir sur les hommes qu'autant que Dieu veut bien leur en accorder ? Quand il leur donne ce pouvoir, c'est en vertu des secrets de son infinie justice, mais jamais il n'est injuste quand il leur permet de nuire.

XL. Ce que l'Apôtre a dit de la venue et de l'orgueil impie de l'antechrist, notre adversaire voudrait nous en faire faire l'application au Dieu des Prophètes. Mais alors il avoue donc que le temple de Jérusalem était réellement le temple du vrai Dieu, car ce serait dans ce temple que l'Apôtre aurait annoncé que viendrait s'asseoir l'homme de péché, le fils de la perdition qui s'opposera à Dieu et s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu [3]. En effet, c'est dans le temple du vrai Dieu que cet antechrist doit venir s'asseoir ; et on peut bien associer à l'antechrist celui

[1] Jean, IX, 39. — [2] II Cor. XV, 16. — [3] Jean, XIV, 27. — [4] Matt. X, 34.

[1] Luc, XIII, 11-16. — [2] Matt. VIII, 31, 32. — [3] II Thess. II, 3, 4.

qui, tout en voulant paraître chrétien et porter le nom de Jésus-Christ, qui est le nom de Dieu, s'élève contre Jésus-Christ. Sans doute il n'est pas cet antechrist plus puissant que tous les autres, mais il est du nombre de ceux dont saint Jean a dit : « Maintenant beaucoup « d'antechrists sont apparus [1] ». Il parlait de ces hérétiques qui s'étaient levés du temps même des Apôtres. Quelque temps après l'ascension de Jésus-Christ au ciel, apparaît Simon le magicien, dont le baptême nous est raconté dans les Actes des Apôtres [2]. Il laissa quelques disciples qui formèrent école et se succédèrent sans interruption. Le quatrième qui parut fut Basilide, qui, le premier, osa soutenir que le Dieu adoré par le peuple juif n'était point le Dieu véritable. Après eux on vit apparaître Carpocrate, qui nia que Dieu fût le créateur du monde visible ; il attribuait cette création à certaines puissances des démons ; il niait aussi que Dieu fût l'auteur de la loi donnée par Moïse. Cerdon vint ensuite ; c'est lui qui, le premier, affirma l'existence coéternelle de deux dieux, l'un bon et l'autre mauvais ; son hérésie fut de beaucoup antérieure à celle des Manichéens, dont les erreurs causent aujourd'hui un si grand scandale. Cerdon eut pour disciple Marcion ; et Apelle enseigna la même doctrine. Vinrent ensuite les Patriciens, disciples d'un certain Patricius, qui se montrèrent également les ennemis déclarés des livres de l'Ancien Testament. Tous s'insurgent contre le Dieu de la loi et des Prophètes, c'est-à-dire contre le Dieu véritable qui a créé le monde. Je crois que notre auteur partage cette hérésie, car il ne me paraît pas être manichéen.

XLI. Mais qu'importe à quelle hérésie il appartienne, lui ou ce Fabricius dont il se fait gloire d'être le disciple ? Quant à son livre, je crois y avoir suffisamment répondu. C'est en effet dans ce volume, qu'il a dû jeter tout le feu de sa fureur, car les blasphèmes y pullulent, les malédictions et les outrages les plus impies y sont lancés contre Dieu avec une abondance qui étonne. Il eût été long de couper tous les rameaux, mais avant tout il fallait enlever les racines. Si donc il vous souvient de ce que j'ai écrit contre le manichéen Faustus et contre Adimantus, qui se flattait d'avoir été le disciple de Manès lui-même, vous devez reconnaître qu'un grand nombre des arguments que j'exposais, peuvent ici encore recevoir leur application immédiate. Peut-être même qu'en relisant ces traités, j'aurais pu me dispenser de composer le présent ouvrage, ou, au moins, de lui donner de si grands développements.

XLII. A la fin de son livre, notre adversaire se félicite dans son erreur du petit nombre de ses adeptes, parce que, dit-il, la sagesse ne se trouve jamais que dans le petit nombre. N'oublions pas que tous les hérétiques qui se sont attaqués à l'Eglise catholique, laquelle se répand avec une fécondité merveilleuse sur toute la face de la terre, ont toujours élevé en leur faveur cette orgueilleuse prétention. Tous se glorifient de leur petit nombre, et cependant ils ne laissent pas de chercher à séduire les multitudes. Mais à peine le livre terminé, il nous annonce le début d'un autre ouvrage, composé peut-être par le même auteur, mais qui certainement est le reflet des mêmes erreurs. La discussion engagée tendait à prouver que la chair a été créée par un autre que par Dieu ; quelques développements sont apportés à l'appui de cette thèse, puis le travail s'arrête subitement. L'auteur ou l'écrivain s'est-il trouvé dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche ? Je l'ignore. Du reste, en réfutant les Manichéens, j'ai eu bien souvent occasion de stigmatiser la folie de certains hommes qui parlent sans savoir ce qu'ils disent. Enfin, ce que j'ai dit au commencement de cet ouvrage, doit suffire à un lecteur prudent et pieux, pour lui faire conclure que la chair peut être une des œuvres de Dieu, quoiqu'elle soit par nature inférieure à l'esprit ; que les choses temporelles ne sont pas des maux, quoiqu'on doive leur préférer les biens éternels ; que les biens terrestres ne sont pas à détester, quoiqu'ils soient inférieurs aux biens célestes ; que c'est Dieu enfin qui a créé tous les biens, et s'il s'est montré grand dans les biens supérieurs, il ne s'est pas montré petit en créant les biens inférieurs. Quant à l'appendice qui termine cet ouvrage, il est l'œuvre d'Adimantus, disciple de Manès, et que l'on désigne sous le prénom d'Addas. Déployant donc une ruse véritablement multiforme, il oppose l'un à l'autre les deux Testaments, afin de montrer qu'ils ne peuvent être l'œuvre d'un seul et même Dieu. J'ai déjoué cette machination perverse dans un opuscule qui, sans doute, se trouve entre vos mains. Toute-

[1] I Jean, II, 18. — [2] Act. VIII, 13.

fois j'ai omis de répondre à certaines observations glissées par Adimantus à la fin de son ouvrage ; sans doute que d'autres points m'ont paru plus importants, et m'ont fait négliger les observations dont je parle. Je sais bien qu'elles sont en petit nombre ; cependant, si Dieu m'en fait la grâce, je les examinerai le plus tôt qu'il me sera possible.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

A OROSE

Sur les Priscillianistes et les Origénistes.

I. Mon très-cher fils Orose, je ne dois pas répondre à toutes les questions que vous m'avez posées dans votre Mémoire ; je ne dois pas non plus les laisser sans réponse aucune, de peur de paraître mépriser votre zèle, qui m'est très-agréable, et, par là même, de vous offenser à l'excès. Dans quelques-uns de mes opuscules, que vous avez lus ou que vous pourrez lire, j'ai dit beaucoup de choses qui conservent toute leur force contre l'hérésie des Priscillianistes : à la vérité je ne me proposais pas de les réfuter ; mais, d'après ce que vous me dites de leurs opinions, je vois maintenant que je l'ai fait, quoique traitant d'autres sujets. Car, dans mes nombreuses controverses avec les Manichéens au sujet de l'âme, j'ai établi que, malgré l'immortalité que l'âme possède d'une manière à elle particulière, cependant sa dégradation par le mal et son perfectionnement par le bien prouvent qu'elle n'est pas immuable, et par là même démontrent de la manière la plus claire qu'elle n'appartient point à la substance de Dieu : or, ceci renverse en même temps l'opinion de Priscillien. Car, ce principe seul une fois établi d'une manière inébranlable, principe d'ailleurs très-véritable et dont tout homme reconnaît facilement la vérité en lui-même, dès qu'on éveille son attention sur ce sujet, ni les uns ni les autres ne savent plus sur quoi appuyer leurs fables. Est-il donc besoin de suivre, pour les trancher successivement, les rameaux d'une erreur toujours féconde en paroles, tandis qu'on peut d'un seul coup en arracher et en extirper la racine ? surtout lorsque vous vous félicitez vous-même de ce que déjà on la regarde chez vous comme une imposture et une extravagance.

II. Cependant la discussion au sujet de l'âme ne se termine point encore là. Il est prouvé, jusqu'à présent, que cette âme n'est pas une particule ni un écoulement de la Divinité. Mais peut-on dire que Dieu l'a créée de rien ? Car ne semble-t-il pas que ce soit une dureté et une impiété de dire que la volonté de Dieu, par laquelle l'âme a été créée, n'est qu'un néant ? Cette question, il est vrai, n'appartient plus à la réfutation de la vanité sacrilége de Priscillien. Car, soit que l'âme ait été faite de rien, soit que l'on ne puisse pas s'exprimer ainsi, à raison de la volonté divine qui l'a faite et qui, sans aucun doute, n'est pas un pur néant : par cela seul qu'elle a été faite et qu'elle n'est point la substance de Dieu, c'en est fait de cette hérésie qui commence par affirmer que l'âme est la substance de Dieu, afin d'élever sur ce fondement le système de toutes les erreurs qu'elle ajoute à celle-là. Toutefois nous ne devons pas mépriser cette question, ni la laisser sans discussion ; il faut au contraire demander à ceux qui refusent de croire que l'âme a été faite de rien, afin de ne pas dire que la volonté divine par qui elle a été faite, n'est elle-même qu'un néant, il faut leur demander s'ils ne reconnaissent pas que certaines créatures ont été faites de rien. S'ils le reconnaissent, il est à craindre qu'ils ne s'efforcent d'introduire quelque autre substance, qui, sans être Dieu, ne soit pas cependant le néant, mais qui soit comme une matière soumise à Dieu, et sans laquelle il n'aurait pu trouver de quoi faire tout ce qu'il a fait. En effet, chercher de quoi Dieu a fait sa créature, c'est chercher une certaine matière, pareille au bois ou à tout autre corps sans lequel l'artisan ne pourrait absolument faire les objets que l'on réclame de son art. Lors donc qu'on répond : Il l'a faite de rien, cette réponse est-elle autre chose que la négation de toute matière soumise à Dieu sans avoir été faite par lui, et avec laquelle il ferait ce qu'il lui plairait, mais sans laquelle il ne pourrait rien faire ? Car la matière du

monde, cette matière qui se révèle jusqu'à un certain point dans les choses sujettes aux changements, a été formée par celui-là même qui a formé le monde. Aussi, quoique Dieu ait employé, quoiqu'il emploie encore toute espèce de choses pour en faire d'autres, jamais cependant il n'a employé, ni il n'emploie ce qu'il n'aurait point fait lui-même. C'est pourquoi, laissant un moment de côté la substance de l'âme : s'ils avouent que Dieu a fait certaines choses de rien, qu'ils considèrent et qu'ils comprennent bien que, quelles qu'elles soient, Dieu les a faites par sa volonté : car il n'aurait rien fait malgré lui ; que cependant si Dieu a fait par sa volonté quelque chose de rien, il ne s'ensuit pas que cette même volonté ne soit rien. Pourquoi donc n'osent-ils pas dire de l'âme ce qu'ils n'hésitent point à dire de toute sorte d'autres choses ? Ou bien, s'ils répondent que l'âme seule a été faite par la volonté de Dieu, ils prétendent par là même qu'il n'a point fait le reste volontairement. Est-il possible de parler d'une manière plus absurde, plus insensée? Mais s'il est hors de doute qu'il a fait par sa volonté tout ce qu'il a fait ; si cependant nous nous exprimons ainsi sans dire que cette même volonté n'est rien, qu'ils appliquent donc cela à l'âme elle-même.

III. En effet, quand on dit : Dieu a fait de rien (tel ou tel être), on ne dit pas autre chose que ceci : Il n'avait rien pour le faire, et cependant il l'a fait parce qu'il l'a voulu. Aussi, dans tout ce qu'il a fait de rien, non-seulement nous disons que sa volonté n'est pas le néant, mais c'est à elle-même que nous attribuons le principal mérite de cette action. « Lorsque vous aurez la volonté, le pouvoir « est entre vos mains [1] ». Que celui à qui le Sage adresse ces paroles, ait ou n'ait pas de quoi faire (tel ou tel être), la volonté lui suffit parce qu'il a la souveraine puissance. Et comment donc, par rapport à ce qui est créé de rien, peut-on avancer que la volonté du Créateur n'est qu'un néant, puisque si quelque chose peut être créé de rien, c'est précisément parce que la volonté du Créateur se suffit à elle-même sans aucune matière ? Nos adversaires prétendront peut-être que, non-seulement l'âme, mais que nulle créature absolument n'a été faite de rien, par la raison que Dieu, quoi qu'il fasse, fait tout par sa volonté, laquelle assurément n'est pas le néant. Mais alors, qu'ils considèrent de quoi l'homme a été fait, quant à son corps. Il est certain en effet, suivant le témoignage de l'Ecriture, que Dieu l'a fait du limon ou de la poussière de la terre [1], et sans aucun doute il l'a fait par sa volonté : cependant la volonté de Dieu n'est ni poussière ni limon. Ainsi, comme dans ce qui a été fait de limon, la volonté qui l'a fait n'est pas cependant ce limon ; de même aussi dans ce qui a été fait de rien, la volonté qui l'a fait n'est pas non plus ce néant.

IV. Vous ajoutez ensuite avec douleur que les hommes de votre province sont tombés de l'hérésie de Priscillien dans l'erreur d'Origène, et qu'ils n'ont pu être guéris de cette première peste, sans que le remède lui-même leur insinuât un principe morbide. Votre douleur est assurément bien légitime : car c'est la vérité et non point le mensonge qui aurait dû repousser le mensonge : autrement on change le mal, on ne le fait pas disparaître. Cependant, puisque ceux qui vous ont apporté les livres d'Origène, ont enseigné, comme vous me l'écrivez, une doctrine conforme à la vérité, sur Dieu lui-même auteur de toutes les créatures, c'est-à-dire sur la Trinité elle-même coéternelle et immuable ; puisque d'ailleurs c'est contre cette vérité que Priscillien a ressuscité l'ancienne opinion de Sabellius, suivant laquelle le Père serait le même que le Fils et que le Saint-Esprit ; opinion à laquelle il ajoute cette doctrine plus détestable encore, qui refuse à notre âme toute substance propre, et ose affirmer avec les Manichéens qu'elle découle de Dieu comme une petite partie de lui-même, soumise ainsi à une souillure dégradante et à une transformation si malheureuse ; puisqu'il en est ainsi, dis-je, votre province n'a pas recueilli peu de fruit de ces livres, surtout relativement à l'objet capital. Car les plus erronées et les plus détestables de ces opinions, ont pour objet le Créateur et non pas la créature. Ceux donc qui sont rentrés dans cette croyance, après s'en être écartés, et ceux qui, l'ayant ignorée jusqu'alors, ont appris à la connaître par la lecture de ces controverses, doivent se féliciter d'avoir appris à connaître la saine doctrine. Quant aux erreurs qui subsistent encore dans leur esprit, je vois que vous les connaissez déjà ; cependant vous pourrez

[1] Sag. XII, 18.

[1] Gen. II, 7.

mieux apprendre la manière de les discuter là où elles sont nées autrefois, mais sans avoir été publiées alors.

V. Autant que je le puis, cependant, je vous avertis moi-même de n'avoir point la hardiesse de vous prononcer sur la conversion du démon et de ses anges, ni sur leur rétablissement dans leur ancien état : non pas que nous portions envie au démon et aux esprits mauvais, et que nous leur rendions ainsi comme un juste retour de malignité, puisque les seuls aiguillons de l'envie les animent et leur inspirent tant d'efforts pour nous égarer dans notre course vers Dieu. Mais nous ne devons pas avoir la présomption de rien ajouter à la sentence définitive du Juge suprême et très-véridique. Or, c'est lui-même qui l'a prédit, il dira à ceux qui leur ressemblent : « Allez au « feu éternel qui a été préparé au démon et à « ses anges ». Il est vrai qu'il est écrit ailleurs : « Dans l'éternité et dans les siècles des « siècles » : *In æternum et in sæculum sæculi* [1]; mais cela ne doit pas nous faire prendre ici le mot éternel dans le sens de longue durée. Le traducteur latin n'a pas voulu dire : *In æternum et in æternum æterni ;* « dans l'éternité et dans l'éternité de l'éter- « nité ». Et comme l'expression grecque αἰών peut se traduire à la fois par siècle et par éternité, d'autres interprètes ont traduit avec plus de justesse : *In sæculum et in sæculum sæculi ;* « dans les siècles, et dans les siècles des « siècles ». Mais ces expressions ne se trouvent point dans ce passage : « Allez au feu éternel ». Le texte en effet ne porte pas αἰῶνα, mais bien αἰώνιον. Or, si cette dernière expression était un dérivé, quant au sens, du mot siècle, elle se traduirait en latin par *sæculare*, séculaire, et non point par *æternum*, éternel : ce que jamais aucun traducteur n'a osé dire. Ainsi, quoique l'expression latine *sæculum*, siècle, renferme l'idée de quelque fin, tandis que l'expression *æternum*, éternel, ne s'applique ordinairement qu'à ce qui n'a pas de fin; quoique en même temps l'expression grecque αἰών s'applique tantôt à l'un, tantôt à l'autre ; cependant αἰώνιον, dérivé de cette dernière expression, ne se dit ordinairement, chez les Grecs eux-mêmes, si je ne me trompe, que des choses qui n'ont point de fin. Chez nous les mots αἰών et αἰώνιον désignent ordinairement et exclusivement les choses éternelles ; mais nous traduisons aussi le premier par siècle, tandis que nous traduisons toujours le second par *æternum*, éternel. Quelques-uns aussi se hasardent parfois à dire *æternale*, éternel, de peur que la langue latine ne paraisse dépourvue du dérivé du mot *æternum*.

VI. A la vérité, ils trouveront peut-être dans le langage ordinaire des Ecritures, l'expression αἰώνιον appliquée à des choses qui ne sont pas sans fin. Par exemple, Dieu dit constamment dans les livres de l'Ancien Testament : « Ceci sera pour vous une loi éter- « nelle [1] » ; et le texte grec porte : αἰώνιον. Dieu, en effet, s'exprimait souvent ainsi en donnant des préceptes relatifs à ces cérémonies qui devaient avoir une fin. Peut-être cependant une intelligence plus parfaite du texte prouverait que les choses signifiées par ces cérémonies, ne devaient pas avoir de fin. Mais l'Apôtre dit aussi les temps éternels, les premiers et les plus anciens [2], dans le texte grec : πρὸ χρόνων αἰωνίων. En écrivant à Tite, il dit encore : « L'espérance de la vie éternelle, que « Dieu, qui ne ment point, a promise avant « les temps éternels [3] ». Or, puisque les temps semblent avoir commencé à la formation du monde, comment donc sont-ils éternels, si ce n'est que l'Apôtre appelle de ce nom ceux qui n'ont été précédés d'aucun temps ?

VII. Mais pour quiconque pèse mûrement ces paroles : « Allez au feu éternel », la preuve qu'elles désignent au contraire une chose qui n'a pas de fin, se trouve précisément dans ce même endroit de l'Evangile touchant la vie éternelle que les justes doivent recevoir : car celle-ci non plus ne doit pas finir. Voici la conclusion de ce passage : « Ceux-là iront dans les « flammes éternelles, et les justes dans la vie « éternelle [4] ». Le texte grec porte deux fois αἰώνιον. Or, si la miséricorde nous porte à croire que le supplice des impies ne sera pas sans fin, que croirons-nous touchant la récompense des justes, puisque l'éternité est exprimée dans l'un et l'autre cas, au même endroit, dans la même sentence et par le même mot ? Dirons-nous que les justes eux-mêmes doivent de nouveau tomber de cet état de sainteté, de cette vie éternelle, dans la souillure du péché et dans la mort ? Ah ! loin de la pureté de la foi chrétienne un pareil lan-

[1] Ps. IX, 6.

[1] Exod. XXVIII, 43; Lévit. XVI, 34, etc. — [2] II Tim. I, 9. — [3] Tit. I, 2. — [4] Matt. XXV, 41, 46.

gage ! Le supplice comme la récompense est donc appelé éternel, parce qu'il n'aura point de fin, c'est-à-dire αἰώνια : de peur qu'en compatissant aux souffrances du démon, nous ne doutions du règne de Jésus-Christ. Enfin, si l'Ecriture emploie ordinairement *æternum* et *æternale*, c'est-à-dire αἰών et αἰώνιον, dans l'un et l'autre sens, tantôt avec une fin, tantôt sans aucune fin, que répondrons-nous au sujet de ces paroles qu'un Prophète a écrites : « Leur « ver ne mourra point et leur feu ne s'éteindra pas [1] ? » Quelle que soit la peine désignée sous les noms de ver et de feu, si l'un ne doit point mourir, si l'autre ne doit pas s'éteindre, il est donc certain qu'elle a été prédite comme ne devant pas avoir de fin : car le Prophète, en s'exprimant ainsi, n'avait d'autre but que de la prédire comme ne devant pas finir.

VIII. De même, relativement au règne du Christ, — non pas en tant qu'il est le Verbe au commencement, Dieu en Dieu [2] ; car en ce sens personne n'a jamais douté qu'il ne soit le Roi de tous les siècles ; mais en tant qu'il a pris la nature humaine, qu'il s'est fait mystérieusement médiateur, qu'il s'est incarné dans le sein d'une Vierge, — il a été dit très-clairement de ce règne qu'il ne doit point avoir de fin. Car l'ange parlant à Marie, qui allait devenir Mère sans cesser d'être Vierge, lui dit entre autres choses : « Il sera grand, il sera « appelé le Fils du Très-Haut, et le Seigneur « Dieu lui donnera le trône de David, son « père ; et il régnera éternellement sur la « maison de Jacob, et son règne n'aura point « de fin [3] ». « Son règne qui n'aura point de « fin » est évidemment le même que « son « règne sur la maison de Jacob » Car ces paroles : « Son règne n'aura point de fin », ont été ajoutées afin de faire disparaître l'ambiguité même de l'expression « éternellement », et afin que personne ne l'entendît ici d'un siècle qui tôt ou tard devrait finir. Or, ce règne sur la maison de Jacob et sur le trône de David peut-il être entendu autrement que de son règne sur l'Eglise et sur le peuple qui est le royaume du Christ ? C'est en effet de ce royaume que l'Apôtre dit aussi : « Lorsqu'il « aura remis le royaume à Dieu son Père [4] », c'est-à-dire lorsqu'il aura conduit ses saints jusqu'à la contemplation du Père, et sans doute aussi jusqu'à la contemplation de lui-même, en tant qu'il est Dieu égal au Père. Car il ne lui remet pas le royaume de telle sorte qu'il le perde lui-même ; comme « le « Père a donné au Fils d'avoir en lui-même « la vie », sans que pour cela le Père ait cessé de l'avoir. Conséquemment, puisque son règne ne doit point finir, ses saints qui forment son royaume, régneront certainement avec lui sans fin. Si saint Paul dit au même endroit : « La fin suivra, lorsqu'il aura « remis le royaume à Dieu son Père », il ne parle pas d'une fin qui consomme, mais d'une fin qui donne la dernière perfection : comme celle dont il parlait aux Romains : « Le Christ « est la fin de la loi, pour la justification de « tous ceux qui croient [1] » ; car cette fin donne à la loi sa dernière perfection, bien loin de la détruire ; ainsi que le Sauveur le déclarait lui-même, lorsqu'il disait : « Je ne « suis point venu abolir la loi, mais la rendre « pleine et entière [2] ».

IX. Quant à ce qu'ils disent des créatures raisonnables, des saints anges, des esprits immondes, et même des âmes humaines, savoir, qu'ils ont reçu une place plus ou moins élevée à proportion de leur faute plus ou moins légère, je ne comprends pas comment ils ont l'insigne témérité de prétendre persuader cela à l'Eglise du Christ. Nous aimons beaucoup mieux croire que Dieu n'a pas été déterminé à la formation du monde par les péchés des esprits raisonnables ; car il s'ensuivrait cette conséquence absurde, que nous eussions dû nécessairement avoir deux, trois, quatre soleils, ou même autant que l'on voudra, si un plus grand nombre d'esprits avaient précédemment, par leur libre arbitre, commis des fautes assez énormes pour qu'ils dussent être emprisonnés dans les sphères de semblables corps célestes. Nous croyons donc que le monde a été formé par la bonté de Dieu ; il a été fait grand et bon par Celui qui est le bien souverain et qui lui-même n'a pas été fait. Dieu voulait que toutes choses y fussent excellemment bonnes de leur nature, les unes plus, les autres moins cependant, mais que toutes, depuis les plus élevées jusqu'aux plus infimes, fussent disposées avec ordre en plusieurs degrés distincts, afin de leur donner par là un mérite qu'elles n'auraient point eu dans l'isolement, et de les mettre en posses-

[1] Isaïe, LXVI, 24. — [2] Jean. I, 1. — [3] Luc, I, 32, 33. — [4] I Cor. XV, 24.

[1] Rom. X, 4. — [2] Matt. V, 17.

sion de cette mesure d'harmonie, où l'Auteur de toutes les substances créées avait dans sa prescience résolu de les établir. Car il n'a pas appris à les connaître lorsqu'elles ont été faites, mais il les connaissait avant qu'elles fussent faites. Et prétendre que toutes choses étaient déjà faites dans sa sagesse avant d'être produites avec leurs formes extérieures, avec leur aspect particulier, et avant d'apparaître disposées toutes en différents ordres, c'est parler sans savoir ce que l'on dit. A quelle époque eussent-elles donc été faites avant que d'être faites? Le type de tout ce qui devait être fait, a bien pu préexister dans la sagesse divine, mais non pas la réalité. En effet, c'est par cette sagesse que tout a été fait, quoiqu'elle-même n'ait pas été faite, puisqu'elle n'est pas autre que le Verbe dont il est dit : « Toutes choses ont été faites par « lui [1] ». Ainsi tout ce que Dieu a fait, il le connaissait avant de le faire. Car nous ne pouvons pas dire qu'il a fait des choses qu'il ne connaissait pas, et qu'il a connues seulement après les avoir faites; nous ne pouvons pas dire qu'il ne savait pas ce qu'il faisait, mais qu'il a su seulement ce qu'il avait fait. Car il faudrait être tout à fait insensé pour en dire autant d'un artisan humain. Dieu donc connaissait les choses qu'il devait faire, et il n'a pas appris à les connaître lorsqu'elles ont été faites; il les connaissait pour les faire, et non point parce qu'il les avait faites. Conséquemment, bien qu'elles lui fussent déjà connues, par la raison qu'elles ne pouvaient être faites que par celui-là seul qui les connaissait, cependant les choses que Dieu connaissait avant de les faire, ne commencèrent pas à être faites, tant qu'il n'eut pas réalisé ultérieurement l'exécution de ce qu'il connaissait dans sa prescience pour le faire d'une manière parfaite.

X. Mais puisque la vérité, qui ne porte pas ses jugements sur l'inconnu et qui ne trompe personne, nous promet que notre pureté, et même que notre perfection sera, après la résurrection des corps spiritualisés, égale à celle des anges mêmes [2]; comment peut-on dire que ces anges saints, auxquels nous serons égaux après notre entière purification, doivent encore eux-mêmes être purifiés de leurs péchés? Et quand Dieu promet qu'un ciel nouveau et une terre nouvelle seront la demeure des saints, de ceux qui seront purifiés de toutes les souillures de ce monde [1], comment a-t-on la témérité de prétendre que le monde, c'est-à-dire le ciel et la terre, n'aurait pas existé, s'il n'avait été nécessaire à la purification des esprits raisonnables, qui eux-mêmes ne seraient pas au ciel ou sur la terre, s'ils n'avaient, par leurs péchés, mérité d'y être? Qu'avons-nous donc besoin, après notre purification, d'un ciel nouveau et d'une terre nouvelle, si les esprits raisonnables, une fois purifiés, sont rétablis dans le même état où ils étaient avant l'existence du ciel et de la terre, c'est-à-dire sans l'un ni l'autre? Quand même il en serait véritablement ainsi, nous devrions encore élever nos espérances jusqu'à l'objet des promesses de l'Ecriture. Et si nous devions recevoir pour cela un accroissement de récompense, il serait beaucoup plus raisonnable de l'apprendre seulement lorsque nous y serons, que de le croire aujourd'hui témérairement, et surtout que de travailler avec une audacieuse présomption à répandre cette doctrine. Mais quoi de plus absurde que de dire : Le ciel et la terre n'existeraient pas, si le monde lui-même dans toutes ses parties n'était pas nécessaire à la purification des esprits; tandis que l'Ecriture promet à ces esprits, après leur purification, un autre ciel et une autre terre?

XI. Quant au soleil, à la lune et au reste des astres, nous voyons bien qu'ils sont des corps célestes; mais nous ne voyons pas qu'ils soient des corps animés. Qu'on nous lise un témoignage des livres saints à cet égard, et nous le croyons aussitôt. Mais le passage d'une épître de saint Paul, que vous m'avez cité comme la preuve qu'ils en donnent ordinairement, peut aussi être entendu des hommes seuls. Dans chaque homme, en effet, se trouve toute créature, non point toute créature universellement, par exemple, le ciel, la terre et tout ce qu'ils renferment; mais en général et d'une certaine manière. On y trouve d'abord la créature raisonnable, que la raison comme la foi nous montre dans les anges; la créature sensitive (*sensualis*, si je puis ainsi m'exprimer), que les animaux ont reçue en partage; car ils se servent de leurs sens et des mouvements de leurs sens, pour se porter vivement vers les choses utiles et s'éloigner des choses nuisibles; puis la créature qui vit et ne sent

[1] Jean, I, 3. — [2] Luc, XX, 36.

[1] Isa. LXVI, 22.

pas, telle qu'on peut la remarquer dans les arbres ; car les accroissements de notre corps se font en nous sans que nous les sentions ; et nos cheveux, quoiqu'ils n'éprouvent aucune sensation lorsqu'on les coupe, prennent cependant de l'accroissement. Enfin, on voit en nous, avec plus d'évidence encore, la créature corporelle même ; laquelle, bien que faite et formée de la terre, renferme cependant certaines particules de chacun des éléments de ce monde corporel, particules dont la réunion constitue le tempérament sain. Car la vigueur des membres naît de la chaleur, qui elle-même a pour principe le feu dont la lumière brille dans les yeux ; les canaux des veines appelées artères, ainsi que les cavités des poumons sont remplis d'air ; s'il n'y avait aucune partie liquide, la formation de la salive deviendrait impossible, et la vie serait consumée par la sécheresse. Enfin, le sang lui-même, remplissant les autres veines dans sa course rapide, promène partout ses flots et ses ondes paisibles. Ainsi il n'est aucune espèce de créature qu'on ne puisse reconnaître dans l'homme ; et ainsi toute créature souffre et gémit en lui, dans l'attente de la révélation des enfants de Dieu [1] ; et de plus elle sera, par la résurrection du corps, délivrée tout entière, sinon dans tous les hommes, de la servitude de la corruption, parce qu'elle réside tout entière dans chacun d'eux. On pourrait peut-être donner à ce passage de l'épître de saint Paul une interprétation différente et meilleure ; mais on ne peut pas nous imposer comme conséquence nécessaire de ces expressions, l'obligation de croire que le soleil, la lune et les astres poussent de communs gémissements, jusqu'à ce qu'ils soient délivrés, à la fin des siècles, de la servitude de la corruption.

XII. J'ai dit : Qu'on nous lise les divines Ecritures, et nous croyons aussitôt. Mais ne vous laissez pas induire en erreur par ceux qui appuient ordinairement leurs affirmations à cet égard, sur un passage du livre du saint homme Job, où il est écrit : « Comment « l'homme sera-t-il juste devant le Seigneur, « ou comment celui qui est né de la femme « pourra-t-il se rendre pur? Si la lune ne « brille pas toujours, quand Dieu le lui com- « mande ; si les étoiles ne sont pas pures de- « vant lui, à plus forte raison l'homme, qui « n'est que pourriture, et le fils de l'homme, « qui n'est qu'un ver de terre, ne le seront « pas [1] ». Ils prétendent conclure de ces paroles que les étoiles ont un esprit raisonnable, et, en même temps, qu'elles ne sont pas exemptes de péché ; mais qu'elles sont dans les cieux par suite de la légèreté de leur faute, qui leur a mérité une plus grande ou une meilleure place. Je ne pense pas qu'on doive attribuer à cette maxime une autorité divine. Car ce n'est point Job lui-même qui l'a énoncée, — Job à qui a été rendu, de la part de Dieu, un témoignage qui est en quelque sorte particulier à lui seul, savoir que, « ses lèvres ont été exemptes de péché « devant le Seigneur [2] », — mais bien un de ses amis, appelés tous « consolateurs de ses « maux [3] », et condamnés par la bouche de Dieu même. Nous ne croyons pas à la vérité de toutes les paroles qui sont rapportées dans l'Evangile, quoiqu'il soit très-véritable qu'elles ont été prononcées ; car, d'après le témoignage véridique de l'Evangile même, les Juifs ont dit beaucoup de choses fausses et impies : de même aussi, dans ce livre où sont rapportées les paroles de plusieurs personnes, il ne faut pas seulement considérer ce qui y est dit, mais il faut voir aussi quelle est la personne qui le dit, et ne pas recevoir indifféremment tout ce qui est écrit dans un livre saint quelconque ; car alors, ce qu'à Dieu ne plaise, nous serions obligés de reconnaître comme vraie et comme juste la pensée suggérée à cet homme saint par son épouse insensée, de prononcer quelque parole contre Dieu, afin d'être délivré, par la mort, de ces souffrances intolérables [4]. Cependant, en m'exprimant ainsi, je ne prétends pas que ces amis, réprouvés par le Seigneur et justement flétris par son serviteur lui-même, si saint, je ne prétends pas qu'ils n'ont pu rien dire de vrai ; mais seulement que toutes les paroles qu'ils ont prononcées ne doivent pas être regardées comme vraies. En effet, quoiqu'ils n'aient rien dit de vrai contre Job, cependant, celui qui sait peser avec un sage discernement les paroles d'un discours, peut encore saisir dans leurs expressions quelque pensée saine et rendant témoignage à la vérité. Mais, lorsque dans nos recherches nous voulons qu'on nous prouve quelque chose par le témoignage des saintes lettres, on ne peut pas

[1] Rom. VIII, 22, 23.

[1] Job, XXV, 4-6. — [2] Id. I, 22. — [3] Id. XVI, 2. — [4] Id. II, 9.

nous dire qu'il faut croire ce qui est écrit dans l'Evangile, dans le cas où l'évangéliste déclare que ces paroles ont été prononcées par une personne qui n'a pas de droit à notre foi. Par exemple, les Juifs, dans l'Evangile, disent à Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Ne « disons-nous pas avec vérité que vous êtes « un samaritain et un possédé du démon [1] ? » Ces paroles sont pour nous d'autant plus détestables que nous avons plus d'amour pour le Christ ; et cependant nous ne pouvons pas douter qu'elles n'aient été prononcées par les Juifs, si nous croyons à la véracité infaillible du récit évangélique. Ainsi nous avons en horreur la voix du juif qui blasphème, sans aucun préjudice pour la foi que nous avons au récit de l'évangéliste. Et non-seulement notre foi ne se soumet pas aux hommes impies et dont le nom fait horreur, comme à des autorités canoniques, mais elle ne se soumet pas même à ceux qui sont jeunes dans la foi, et encore grossiers et ignorants, si parfois leurs paroles sont rapportées dans l'Ecriture. Ainsi cet aveugle-né dont le Seigneur avait ouvert les yeux, dit en saint Jean : « Nous « savons que Dieu n'exauce pas les pé- « cheurs [2] » ; mais nous ne devons pas pour cela recevoir cette maxime comme une autorité évangélique, et résister par là même aux paroles du Seigneur. Car il a, de sa bouche divine, affirmé dans l'Evangile que celui qui avait dit : « Seigneur, soyez-moi propice, à « moi qui suis un pécheur », descendit du temple plus justifié que le pharisien, qui avait fait avec orgueil le récit de ses propres vertus [3]. Et cet homme nouvellement éclairé de la lumière du corps, ne doit pas s'indigner si nous disons que, dans le noviciat de sa foi, lorsqu'il ne savait pas encore quel était celui qui l'avait guéri, il a avancé cette maxime trop peu réfléchie, « que le Seigneur n'exauce « pas les pécheurs ». Car on voit que les Apôtres eux-mêmes, choisis de préférence aux autres, placés immédiatement aux côtés du Seigneur et suspendus à ses lèvres, ont dit beaucoup de choses qui ne pouvaient être approuvées et dont l'énumération serait trop longue ; de telle sorte que le bienheureux Pierre mérita, pour quelques-unes de ses paroles, non-seulement d'être blâmé, mais même d'être appelé Satan [4].

[1] Jean, VIII, 48. — [2] Id. IX, 31. — [3] Luc, XVIII, 10-14. — [4] Matt. XVI, 23.

XIII. Au reste, si l'on dit que les saints anges au ciel ne sont pas justes, en comparaison de la justice de Dieu, je ne vois pas que ces paroles aient rien de dangereux. Ce n'est pas que, pour être tels, ils soient déchus de la justice ; mais bien parce qu'ils ont été faits, parce qu'ils ne sont pas Dieu, parce qu'enfin ils ne peuvent avoir autant de lumières spirituelles que Celui qui les a faits. Car la suprême justice réside là où se trouve la suprême sagesse, c'est-à-dire en « Dieu, « seul sage [1] », comme parle saint Paul. Mais ce n'est pas la même question de savoir la part que les anges ont reçue de la justice divine, et la part qu'ils n'en ont pas reçue ; car ils ne sont pas justes, en comparaison de Celui à la participation de qui ils doivent leur justice.

XIV. Cette question, dis-je, est différente de celle-ci : Les astres, le soleil, la lune possèdent-ils aussi des esprits raisonnables dans leurs corps brillants et lumineux ? Car, douter qu'ils soient des corps, ce serait ignorer complétement la nature même des corps. Mais ces questions ne nous regardent pas assez pour que nous poursuivions avec un zèle extrême nos recherches sur ces choses éloignées de la portée de nos sens et de la faiblesse de l'intelligence humaine ; sur des choses qui ne se trouvent pas exposées dans l'Ecriture, et jointes au précepte pour nous de les connaître. Bien plus, de peur que nous ne soyons, par des conjectures dangereuses, entraînés dans de sacriléges erreurs, les divines Ecritures nous crient : « Ne faites point de re- « cherches sur des choses plus élevées que « vous ; ne scrutez point celles qui sont plus « fortes que vous ; mais pensez sans cesse à « celles que le Seigneur vous a comman- « dées [2] ». Et ainsi la présomption téméraire à cet égard paraît plus blâmable qu'une prudente ignorance positive. Il est certain que l'Apôtre dit : « Soit les Trônes, soit les Domi- « nations, soit les Principautés, soit les Puis- « sances [3] ». Aussi je crois très-fermement qu'il y a dans les splendeurs du ciel des Trônes, des Dominations, des Principautés, des Puissances, et je crois d'une foi indubitable qu'il y a entre eux certaines différences. Mais, au risque de vous voir me mépriser, moi que vous croyez être un grand docteur, j'ignore quelle est leur nature, et quelles sont leurs

[1] Rom. XVI, 27. — [2] Eccli. III, 22. — [3] Coloss. I, 16.

différences réciproques. Et certainement je ne pense point que cette ignorance soit pour moi aussi périlleuse que le serait ma désobéissance, si je négligeais les commandements du Seigneur. Et ainsi je crois que le Saint-Esprit n'a pas exposé entièrement cette question par nos auteurs, les écrivains sacrés, mais qu'il les a seulement touchées et comme effleurées en passant rapidement, précisément afin que si quelqu'un, semblable à nous, parvenait un jour, par une découverte plus profonde, à quelque démonstration sur cette matière, il ne se regardât pas pour cela comme supérieur à ceux par qui nous ont été donnés les saints enseignements des Ecritures canoniques. Car, plus chacun fait de progrès dans la science, plus il se reconnaît inférieur à ces lettres, que Dieu a établies comme un firmament, au-dessus de toutes les pensées humaines. Il ne faut donc pas « être « trop sage, mais l'être avec modération, sui- « vant la mesure de la foi que Dieu a départie « à chacun [1] ». De plus savants vous enseigneront peut-être ces choses, si vous allez à eux avec une science de l'étude égale à votre zèle pour la science; ne regardez pas les choses incertaines comme certaines; ne croyez point ce qu'il ne faut point croire, et croyez ce qu'il faut croire. Ou plutôt, Celui qui est le Maître unique et véritable vous instruira, soit par eux, soit de la manière qu'il lui plaira; car son regard sur vous, qui travaillez ainsi pour son Eglise, pénètre jusqu'au fond de votre cœur, où il a déposé lui-même cette grâce intérieure; c'est lui qui vous ouvrira plus largement la vérité; car, après qu'il a daigné donner la charité, ses yeux veillent encore attentivement sur tous les efforts qu'elle fait pour frapper [2].

[1] Rom. XII, 3. — [2] Ce traité finit ici dans les manuscrits. Les trente lignes environ qui s'y trouvent ajoutées dans les imprimés, y avaient été transférées de la fin d'une lettre de saint Augustin à saint Jérôme, autrefois la 28e, maintenant la 166e.

Traduction de M. l'abbé BARDOT.

DOCTRINE DES ARIENS.

I. Notre-Seigneur Jésus-Christ est Dieu Fils unique, le Premier-né de toute la création ;

II. Formé par la volonté de Dieu son Père avant tous les siècles.

III. Obéissant à la volonté et au commandement de ce même Père, il a, par sa propre puissance, donné l'être aux choses célestes et terrestres, visibles et invisibles, aux corps et aux esprits qui n'existaient en aucune manière.

IV. Avant qu'il eût fait l'univers, il était établi Dieu et Seigneur, Roi et Créateur de toutes les choses futures, dont il avait une prescience naturelle, et dans l'exécution desquelles il attendait toujours les ordres de son Père ; c'est lui aussi qui, par la volonté et le commandement du Père, est descendu du ciel et est venu en ce monde, comme il le dit lui-même : « Car je ne suis point venu de moi-« même, mais c'est lui qui m'a envoyé [1] ».

V. Et parce que, parmi tous les degrés des êtres spirituels et raisonnables, l'homme paraissait en sa qualité d'être corporel et fragile, un peu abaissé au-dessous des anges [2] ; de peur qu'il ne se regardât comme une chose sans prix et qu'il ne désespérât de son salut, le Seigneur Jésus, pour honorer son ouvrage, a daigné prendre un corps humain, et il a montré que l'homme n'est point une chose vile, mais précieuse, suivant cette parole de l'Ecriture : « L'homme est grand et précieux [3] ». Et il a daigné ainsi rendre héritier de son Père, l'homme seul, comme son propre cohéritier, afin de compenser par cette supériorité d'honneur l'infériorité de la nature humaine.

VI. « Lorsque est venue la plénitude des « temps », dit l'Apôtre, « Dieu a envoyé son Fils, « né d'une femme [4] ». Celui qui a pris une chair par la volonté du Père, est le même qui a, par la volonté et le commandement de ce même Père, vécu dans un corps, suivant ses propres paroles : « Je suis descendu du « ciel, non pour faire ma volonté, mais pour « faire la volonté de Celui qui m'a envoyé [1] ». C'est lui encore qui, baptisé à l'âge de trente ans par la volonté du Père, manifesté par la voix et le témoignage de ce même Père [2], prêchait l'Evangile du royaume des cieux par la même volonté et le même commandement, comme il le déclare : « Il faut que je prêche « l'Evangile aux autres villes ; car c'est pour « cela que j'ai été envoyé [3] » ; et ailleurs : « Il « m'a prescrit lui-même ce que je dois dire, « ou ce dont je dois parler [4] ». Et ainsi, par la volonté et le commandement du Père, il a marché à grands pas vers sa passion et sa mort, conformément à ces paroles : « Mon « Père, que ce calice passe loin de moi ! tou-« tefois, non pas ce que je veux, mais ce que « vous voulez [5] ». L'Apôtre nous assure pareillement « qu'il s'est fait obéissant au Père « jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la « croix [6] ».

VII. C'est lui encore qui, suspendu à la croix, laissa entre les mains des hommes, par la volonté et le commandement du Père, le corps humain qu'il avait reçu de la sainte Vierge Marie, et qui remit sa divinité entre les mains du Père, en disant : « Mon Père, « je remets mon esprit entre vos mains [7] ». Car Marie enfanta un corps qui devait mourir, mais Dieu immortel engendra un Fils immortel. La mort du Christ ne fut donc pas un amoindrissement de sa divinité, mais la déposition de son corps. Comme sa génération d'une Vierge ne fut point une corruption de sa divinité, mais bien l'action de prendre un corps ; de même aussi dans sa mort, il n'y eut pour sa divinité aucune souffrance, aucune défaillance, mais une séparation d'avec sa chair. Car, si en déchirant un vêtement on fait tort à celui qui en

[1] Jean, VIII, 42. — [2] Ps. VIII, 6. — [3] Prov. XX, 6, suiv. les Sept.— Gal. IV, 4.

[1] Jean, VI, 38. — [2] Luc, III, 21-23. — [3] Id. IV, 43. — [4] Jean, XII, 19. — [5] Matt. XXVI, 39. — [6] Philipp. II, 8. — [7] Luc, XXIII, 46.

est revêtu, ceux qui crucifièrent son corps outragèrent en même temps sa divinité.

VIII. Celui qui par la volonté et le commandement du Père accomplit fidèlement sa mission, est le même qui ressuscita, toujours par cette volonté et ce commandement, son propre corps d'entre les morts, et qui a été placé par son Père dans la gloire, avec ce même corps, comme un pasteur avec sa brebis, comme un prêtre avec son offrande, comme un roi avec sa pourpre, comme un Dieu avec son temple.

IX. Celui qui par la volonté du Père est descendu et remonté, est le même qui par cette volonté et ce commandement est assis à la droite de ce même Père, et qui entend ces paroles de sa bouche : « Asseyez-vous à ma « droite, jusqu'à que je réduise vos ennemis « à vous servir de marchepied [1] ». Celui qui par la volonté et le commandement du Père est assis à sa droite, est Celui qui doit, toujours par la même volonté et le même commandement, venir à la consommation des siècles, comme l'Apôtre nous le crie en ces termes : « Et le Seigneur lui-même, dit-il, au com- « mandement et à la voix de l'archange, et au « son de la trompette de Dieu, descendra du « ciel [2] ». Celui qui doit venir par la volonté et le commandement du Père, est le même qui, par cette volonté et ce commandement, doit juger avec équité le monde entier, et rendre à chacun selon sa foi et ses œuvres; ainsi qu'il le dit lui-même : « Le Père ne juge personne, « mais il a remis tout jugement au Fils »; et encore : « Je juge suivant ce que j'entends; « et mon jugement est conforme à la vérité, « parce que je ne cherche point ma volonté, « mais la volonté de Celui qui m'a envoyé [3] ». C'est pourquoi lorsqu'il juge, il donne le premier rang à la présence de son Père, et le second à sa propre dignité et à sa puissance divine : « Venez, dit-il, ô bénis de mon « Père [4] ». Le Fils est donc le juste juge; mais l'honneur et l'autorité de ses jugements naissent des lois souveraines du Père; et la dignité de juste juge appartient au Fils unique de Dieu, comme l'office d'avocat et de consolateur appartient au Saint-Esprit.

X. Ainsi donc le Fils est engendré par le Père; l'Esprit-Saint est fait par le Fils.

XI. Le Fils prêche le Père; le Saint-Esprit fait connaître le Fils.

[1] Ps. CIX, 1. — [2] I Thess. IV, 15. — [3] Jean, V, 22, 30. — [4] Matt. XXV, 34.

XII. La première et principale œuvre du Fils, c'est de faire connaître la gloire de Celui qui l'engendre; la première et principale œuvre du Saint-Esprit, c'est de manifester aux âmes humaines la dignité du Christ.

XIII. Le Fils rend témoignage du Père; l'Esprit rend témoignage du Fils.

XIV. Le Fils est envoyé par le Père; l'Esprit est envoyé par le Fils.

XV. Le Fils est le ministre du Père; le Saint-Esprit est le ministre du Fils.

XVI. Le Fils reçoit les ordres du Père; le Saint-Esprit reçoit les ordres du Fils.

XVII. Le Fils est soumis au Père; le Saint-Esprit est soumis au Fils.

XVIII. Le Fils agit suivant les ordres du Père; le Saint-Esprit parle suivant les commandements du Fils.

XIX. Le Fils adore et honore le Père; le Saint-Esprit adore et honore le Fils; voici en effet les paroles du Fils : « Père, je vous ai « honoré sur la terre, j'ai consommé l'œuvre « que vous m'avez donnée [1] »; et parlant du Saint-Esprit : « Il m'honorera, dit-il, parce « qu'il recevra de ce qui est à moi, et il vous « l'annoncera [2] ».

XX. « Le Fils ne peut rien faire de lui- « même [3] », mais en toute chose il attend le signe de la volonté du Père. L'Esprit ne parle pas de lui-même, mais en toute chose il attend l'ordre du Fils : « Il ne parlera point « de lui-même, dit-il, mais tout ce qu'il aura « entendu, il le dira, et ce qui doit arriver il « vous l'annoncera [4] ».

XXI. Le Fils prie le Père pour nous; l'Esprit demande au Fils pour nous.

XXII. Le Fils est l'image vivante et véritable, réelle et parfaite de toute la bonté, de toute la sagesse et de toute la puissance du Père; l'Esprit est la manifestation de toute la sagesse et de toute la puissance du Fils.

XXIII. Le Fils n'est pas une partie ni une portion du Père, mais son Fils propre et bien-aimé, parfait et accompli, et seul engendré. L'Esprit n'est pas une partie ni une portion du Fils, mais la première et principale œuvre du Fils unique de Dieu avant toute autre chose absolument.

XXIV. Le Père est plus grand que son Fils; le Fils est incomparablement plus grand et meilleur que l'Esprit.

XXV. Le Père est Dieu et Seigneur à l'é-

[1] Jean, XVII, 4. — [2] Id. XVI, 14. — [3] Id. V, 19. — [4] Id. XVI, 13.

gard de son Fils ; le Fils est Dieu et Seigneur à l'égard de l'Esprit.

XXVI. Le Père a engendré le Fils par sa volonté immuable et impassible ; le Fils a fait l'Esprit par sa seule puissance, sans travail et sans fatigue.

XXVII. Le Fils, en tant que prêtre, adore son Dieu ; en tant que Dieu et Créateur de toutes choses, il est adoré par tous les êtres ; le Père seul n'adore personne, parce qu'il n'a ni supérieur, ni égal qui puisse être l'objet de ses adorations ; il ne rend grâces à personne, parce qu'il n'a reçu de bienfait de personne ; il a, par sa seule bonté, donné l'être à tout ce qui existe ; lui-même n'a reçu l'existence de personne. Telle est donc la distinction de ces trois substances, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, telle est la différence entre ces trois êtres, Dieu non engendré, Dieu Fils unique, Esprit intercesseur : le Père est à la fois Dieu et Seigneur à l'égard de son Fils, et Dieu et Seigneur de tous les êtres qui, conformément à sa propre volonté, ont été faits par la puissance du Fils ; le Fils est à la fois le ministre et le souverain Prêtre de son Père, et par la volonté de Celui-ci, Seigneur et Dieu de toutes ses propres œuvres.

XXVIII. Et comme personne ne peut aller au Père sans l'intermédiaire du Fils, de même aussi personne ne peut sans le secours du Saint-Esprit adorer le Fils en vérité : c'est donc dans le Saint-Esprit que le Fils est adoré.

XXIX. Le Père est glorifié par le Fils.

XXX. L'œuvre et l'application constante du Saint-Esprit sont de sanctifier, et de garder ceux qui sont déjà saints ; de sanctifier non-seulement les êtres raisonnables, comme quelques-uns le pensent, mais même plusieurs êtres privés de raison ; de rétablir dans leur ancien état ceux qui sont tombés par leur négligence ; d'instruire les ignorants, d'avertir ceux qui sont oublieux ; de reprendre ceux qui pèchent, d'exhorter ceux qui sont paresseux à penser à leur salut et à y travailler avec soin ; de ramener dans la voie de la vérité ceux qui s'en écartent ; de guérir ceux qui sont malades ; de remédier aux faiblesses de la chair par l'ardente vivacité de l'esprit ; d'affermir dans l'amour de la piété et de la chasteté, et de répandre la lumière dans toutes les âmes ; mais surtout de donner à chacun la foi et la charité, à proportion de son zèle personnel et de ses soins diligents, suivant la sincérité et la simplicité de son esprit, suivant la mesure de sa foi et le mérite de sa conduite ; de distribuer la grâce conformément au besoin que nous en avons, et de placer chacun dans le genre d'occupation pour lequel sont ses goûts et ses aptitudes.

XXXI. Le Saint-Esprit est différent du Fils par sa nature et par sa position, par son rang et par ses inclinations, par sa dignité et par sa puissance, par ses facultés et par ses œuvres : comme le Fils lui-même par sa nature et par sa position, par son rang et par sa volonté, par sa dignité et par sa puissance divine, est Dieu seul engendré différent du Dieu non engendré.

XXXII. Il est donc impossible qu'ils ne soient qu'une seule et même personne, le Père et le Fils, celui qui engendre et celui qui prend naissance, celui qui rend témoignage et celui à qui ce témoignage est rendu, celui qui est plus grand et celui qui confesse cette supériorité, celui qui est placé à la droite où il se tient debout, et celui qui a conféré l'honneur de cette place, celui qui a été envoyé et celui qui a envoyé ; il est impossible que cette unité et cette identité existent entre le disciple et celui qui l'enseigne, suivant les expressions mêmes de Jésus-Christ : « Je parle comme mon Père « m'a enseigné [1] » ; entre celui qui ressemble et qui imite, et celui à qui il ressemble et qu'il imite ; entre celui qui prie et celui qui exauce ; entre celui qui rend grâces et celui qui bénit ; entre celui qui reçoit le commandement et celui qui le donne ; entre le ministre et celui qui ordonne ; entre le suppliant et celui devant qui il est courbé ; entre le sujet et son supérieur ; entre le premier-né et celui qui est éternel ; entre le fils unique et celui qui n'est point engendré ; entre le prêtre et Dieu.

XXXIII. De plus, Dieu qui est sans commencement, savait dans sa prescience qu'il deviendrait le père de son enfant, Dieu seul engendré ; mais jamais il n'a su dans sa prescience qu'il deviendrait lui-même Dieu, parce qu'il n'a pas été engendré, et que ni sa prescience ni sa science n'ont jamais commencé. — La prescience n'est pas différente de la science des choses futures. — C'est en engendrant son Fils qu'il a tiré de ce Fils même le nom de Père ; et c'est aussi par les révélations de ce même Fils qu'il est connu de tous les chrétiens comme Dieu et Père du Dieu seul en-

[1] Jean, VIII, 28.

gendré, qu'il est manifesté comme plus grand que Celui qui est grand, comme meilleur que Celui qui est bon.

XXXIV. Les partisans de la consubstantialité disent que notre Sauveur a, par humilité, parlé en ces termes de la prescience du Père et de sa propre soumission ; tandis que nous chrétiens, nous croyons qu'il a parlé ainsi par suite des ordres du Père et de l'obéissance du Fils. C'est pourquoi nous disons et nous prouvons que ces hérétiques trouvent leur réfutation et une réponse accusatrice dans leurs propres paroles. En effet, si Notre-Seigneur s'est humilié, cette humilité même est la preuve de son obéissance ; et cette obéissance elle-même révèle une différence entre le supérieur qui domine et l'inférieur qui est au-dessous de lui, suivant ces paroles de l'Apôtre : « Il s'est humilié et rendu obéissant au Père « jusqu'à la mort[1] ». Or, son humilité est assurément véritable et non pas une fiction. Car en quel lieu, dans quel temps un sage s'humilie-t-il avec joie, s'il ne reconnaît un supérieur en grandeur et en perfection dans celui à qui il s'empresse de plaire par son humilité ? « Pour moi, dit le Sauveur, je fais toujours ce « qui lui plaît[2] ». Car, né une seule fois avant tous les siècles et par la volonté de Dieu, il agit en tout conformément à cette même volonté. Mais si, ce qu'à Dieu ne plaise, son humilité n'a été qu'une fiction ; si la vérité a menti, ce qui est impossible, où donc faudra-t-il désormais chercher la vérité ? Non, il n'y a ni mensonge ni variation dans Celui qui est la vérité même, dans Celui qui est venu précisément pour enseigner la vérité, et qui n'est pas un docteur d'ignorance, mais un maître de vérité, comme il l'a dit lui-même : « N'appelez personne sur la terre votre maître, « car le Christ est votre seul maître[3] ». Et s'ils prétendent qu'après s'être humilié sur la terre pour accomplir son incarnation, il parlait ainsi à cause des hommes, montrons-leur qu'il y a plus de poids encore et une force plus irrésistible dans les témoignages que l'Ecriture nous donne de la soumission du Fils, et qui sont tirés des faits rapportés dans l'Evangile. Il s'humiliait, disent-ils, sur la terre à cause des hommes ; il se conformait aux volontés de son Père avec un amour et des actions de grâces incomparables, non pas en qualité de Fils obéissant et soumis, mais parce que l'humilité de sa déférence est égale à la sublimité de sa puissance : mais alors, pourquoi a-t-il obéi à l'ordre qui lui fut donné avant son incarnation ? Pourquoi, aujourd'hui qu'il est assis à la droite de Dieu, intercède-t-il pour nous[4] ? Pourquoi, lorsqu'il était ici-bas dans sa chair, promettait-il que dans le ciel il prierait le Père : « Et moi, je prierai mon « Père et il vous donnera un autre avocat[2] ? » Mais si, à cause de la dureté et de l'aveuglement de leur cœur, ils ne veulent pas encore conformer leur foi à tant de témoignages, s'ils osent prétendre que tout cela est l'effet de son humilité, pourquoi donc s'humilierait-il après la consommation des siècles, alors que son humilité ne sera plus nécessaire aux hommes, sinon parce qu'il se reconnaît soumis et obéissant par sa nature comme par sa volonté? Cependant après la consommation des siècles, lorsque tout lui aura été soumis[5] — dès aujourd'hui, il est vrai, tout lui est soumis par nature, en qualité de créature soumise au Créateur ; mais nous voyons que tout ne lui est pas soumis de volonté, à cause du libre arbitre ; tandis qu'au jour du jugement, quand au nom de Jésus tout genou fléchira au ciel, sur la terre et dans les enfers, quand toute langue confessera que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père[4], tout lui sera à jamais soumis et de volonté et par nature ; — lors donc que tout lui aura été ainsi soumis, lui-même persévérant dans cette soumission et cet amour qui furent toujours son partage, il sera encore soumis comme Fils, à Celui qui aura assujéti toutes choses à sa propre puissance. Pour ne pas ignorer ces vérités, il suffit d'être chrétien et de les entendre ; car la foi vient par l'audition, et l'audition par la parole du Christ[5]. Ainsi Dieu sera tout en tous, toujours seul monarque suprême et absolu, à qui soit gloire et honneur, louange et actions de grâces, par son Fils unique Notre-Seigneur et Sauveur, dans le Saint-Esprit, maintenant et dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

[1] Philipp. II, 8. — [2] Jean, VIII, 29. — [3] Matt. XXIII, 10.

[1] Rom. VIII, 34. — [2] Jean, XIV, 16. — [3] I Cor. XV, 28. — [4] Philip. II, 10, 11. — [5] Rom. X, 17.

CONTRE LA DOCTRINE DES ARIENS.

I. Je réponds dans cette controverse aux arguments précédents de ceux qui reconnaissent à la vérité, que Notre-Seigneur Jésus-Christ est Dieu, mais qui ne veulent pas reconnaître qu'il est Dieu véritable, un seul Dieu avec le Père; et qui nous introduisent ainsi deux dieux de natures diverses et inégales, un Dieu véritable et un autre qui ne l'est pas; contrairement à cette parole de l'Ecriture : « Ecoute, Israël; le Seigneur ton « Dieu est un Seigneur unique [1] ». Car s'ils prétendent que cette parole doit s'entendre du Père, il s'ensuit que le Christ n'est point notre Seigneur et notre Dieu. S'ils veulent l'entendre du Fils, la conséquence sera la même à l'égard du Père. S'ils l'entendent de l'un et de l'autre, le Père et le Fils sont nécessairement notre Dieu et Seigneur unique. Et ainsi il ne faut attribuer à ces paroles de Jésus-Christ rapportées dans l'Evangile : *Ut cognoscant te unum verum Deum, et quem misisti Jesum Christum* [2], d'autre sens que celui-ci : « Afin qu'ils reconnaissent que vous « et Jésus-Christ envoyé par vous, êtes Dieu « unique et véritable ». Car l'apôtre saint Jean a dit aussi du Christ : « Il est lui-même « le Dieu véritable et la vie éternelle [3] ».

II. De même quand ils disent que le Christ a été formé avant tous les siècles par la volonté de Dieu son Père, ils sont forcés d'avouer que le Fils est coéternel au Père. Car si le Père n'a pas toujours eu le Fils, il fut donc antérieurement à celui-ci un temps où le Père était seul et sans lui. Mais comment le Fils existait-il avant tous les siècles, si avant lui il fut un temps où le Père était sans lui? Le Fils est donc, sans aucun doute, coéternel au Père, s'il a existé lui-même avant tous les temps (car on ne peut pas entendre autrement ces paroles : « Au commencement était le Verbe », et ces autres : « Tout a été fait par lui [4] »; le temps, en effet, ne peut pas exister sans quelque *mouvement* de la créature, et ainsi nous reconnaissons que le temps même a été fait par Celui par qui tout a été fait). Mais ils disent qu'il a été formé par la volonté du Père, afin précisément de ne pas dire qu'il est Dieu de Dieu, égal, engendré et coéternel. Nulle part cependant ils ne lisent que « le Fils a été « formé par la volonté du Père avant tous les « siècles ». Mais ils s'expriment ainsi afin que la volonté du Père, par laquelle ils prétendent qu'il a été formé, paraisse lui être antérieure. Et voici quelle est ordinairement leur manière de discuter : ils demandent si le Père a engendré le Fils volontairemeut ou contre sa volonté; si on répond qu'il l'a engendré volontairement, ils disent que la volonté du Père est donc antérieure. Il est tout à fait impossible de répondre qu'il l'a engendré contre sa volonté. Mais pour leur faire comprendre l'inanité de leurs paroles, il faut leur demander à eux-mêmes si Dieu le Père est Dieu volontairement ou contre sa volonté. Car ils n'oseront pas dire qu'il est Dieu malgré lui. Si donc ils répondent qu'il est Dieu volontairement, il faut de cette manière leur rendre visible l'ineptie de leur raisonnement, dont la conclusion peut être que la volonté de Dieu est antérieure à Dieu même : où trouver en effet un langage plus insensé ?

III. Ils disent ensuite que, « conformément « à la volonté et au commandement du Père, « il a, par sa propre puissance, donné l'être « aux choses célestes et terrestres, aux choses « visibles et invisibles, aux corps et aux esprits, « lorsque rien n'existait encore ». Ici nous leur demandons si lui-même aussi a été fait par le Père, lorsque rien n'existait, c'est-à-dire s'il a été fait de rien? S'ils n'osent répondre affirmativement, il est donc Dieu de Dieu, puisqu'il n'a pas été fait de rien par Dieu. Or, cette conclusion prouve l'unité et l'identité de nature entre le Père et le Fils. Car, si un homme, un animal, un oiseau, un poisson

[1] Deut. VI, 4.— [2] Jean, XVII, 3.— [3] I Jean, V, 20.— [4] Jean, I, 1, 3.

peuvent engendrer des êtres de même nature, Dieu a nécessairement aussi ce pouvoir. Mais s'ils osent se précipiter dans un nouvel abîme d'impiété, et dire que le Fils unique de Dieu même a été formé de rien par le Père ; qu'ils cherchent donc par qui le Père a fait de rien le Fils. Car le Fils n'a pu être fait par lui-même : autrement il aurait existé déjà avant d'être fait, afin d'être précisément celui par qui il serait fait lui-même. Et qu'avait-il donc besoin d'être fait, s'il existait déjà ? ou comment a-t-il pu être fait afin d'exister, s'il existait déjà avant d'être fait ? Mais si le Père l'a fait par quelque autre, quel peut être cet autre même, puisque tout a été fait par lui ? Si enfin le Père l'a fait sans intermédiaire, comment le Père a-t-il pu faire quelque chose sans intermédiaire, puisque tout a été fait par son Fils, c'est-à-dire par son Verbe ?

IV. « Avant qu'il eût fait l'univers », disent-ils, « il était établi Dieu et Seigneur, Roi et « Créateur de toutes les choses futures, dont « il avait une prescience naturelle, et dans « l'exécution desquelles il attendait toujours « les ordres de son Père ; c'est lui aussi qui « par la volonté et le commandement du Père « est descendu du ciel et est venu en ce monde, « comme il le dit lui-même : Car je ne suis « point venu de moi-même, mais c'est lui qui « m'a envoyé [1] ». Je voudrais que nos adversaires disent s'ils établissent deux créateurs. S'ils n'osent pas tenir ce langage (car il n'y a qu'un seul Créateur, puisque toutes choses sont de lui et par lui et en lui [2] ; la Trinité elle-même est un Dieu unique, et il n'y a qu'un seul Dieu comme il n'y a qu'un seul Créateur), que signifient dans leur bouche ces paroles : Le Fils a créé toutes choses par l'ordre du Père, comme si le Père, sans rien créer lui-même, avait seulement ordonné que tout fût créé par le Fils ? Que ceux qui jugent selon la chair, cherchent par quelles autres paroles le Père a intimé cet ordre à son Verbe unique. Car, dans les inventions fantastiques de leur cœur, ils se créent comme deux personnages qui, bien que très-rapprochés l'un de l'autre, occupent cependant chacun une place spéciale, et dont l'un commande et l'autre obéit. Ils ne comprennent pas que cet ordre même, donné par le Père pour que tout fût fait, n'est pas distinct de la parole du Père, par laquelle tout a été fait.

[1] Jean, VIII, 42. — [2] Rom. XI, 36.

Quant à la mission donnée au Fils par le Père, on ne peut pas la nier. Mais qu'ils considèrent, s'ils le peuvent, comment le Père a envoyé Celui avec qui il est venu lui-même. Car il n'a pas menti, Celui qui a dit : « Je ne « suis point seul, parce que le Père est avec « moi [1] ». Au reste, qu'ils entendent cette mission comme il leur plaira ; est-ce que la diversité de nature résulte nécessairement de ce que le Père envoie et de ce que le Fils est envoyé ? A moins peut-être que le pouvoir accordé à un homme d'envoyer un autre homme, son fils d'une seule et même nature, n'appartienne point à Dieu, parce que la séparation qui se forme entre l'homme envoyé et l'homme qui envoie, n'est plus possible quand il s'agit de Dieu. Mais le feu envoie son éclat, quoique cet éclat envoyé ne puisse pas être séparé du feu qui l'envoie : cependant, comme il s'agit ici d'une créature visible, elle ne saurait être, sous tous ses rapports, comparée à l'objet dont nous parlons. Car, lorsque le feu envoie son éclat, celui-ci s'étend à une distance où le feu ne s'étend pas ; et par là même l'éclat du feu projeté par une lampe, s'il avait l'usage de la parole, ne pourrait pas, sur la muraille où il est parvenu sans le feu de la lampe, dire avec vérité : Le feu qui m'a envoyé est avec moi ; tandis que le Fils envoyé par le Père a pu dire : « Mon Père est avec « moi ». Cette mission donnée au Fils par le Père étant donc tout à fait au-dessus de la portée de nos discours, inaccessible même à toutes nos pensées, nos adversaires n'y découvrent aucune raison pour démontrer que le Fils est d'une nature différente et inférieure ; d'autant plus que la mission donnée à un homme par un autre homme, ne démontre point par elle-même la différence de nature entre celui qui envoie et celui qui est envoyé.

Mais on peut encore entendre ceci dans un autre sens. Cette mission serait attribuée au Fils de la part du Père, précisément parce que le Fils, et non point le Père, est apparu aux hommes revêtu d'une chair. En effet, qui est envoyé là où il est ? et en quel lieu ne se trouve pas la sagesse de Dieu, c'est-à-dire le Christ, puisqu'il est écrit « qu'elle atteint « d'une extrémité à l'autre avec force, et qu'elle « dispose tout avec douceur ? » Si donc le Fils même est en tous lieux, comment pouvait-il être envoyé là où il n'était pas, si ce n'est en

[1] Jean, XVI, 32.

apparaissant sous une forme qu'il n'avait pas encore eue? Cependant nous lisons aussi que le Saint-Esprit a été envoyé, quoique assurément il ne se soit point uni hypostatiquement à la nature humaine. Et il a été envoyé, non-seulement par le Fils, ainsi qu'il est écrit : « Lorsque je m'en serai allé, je vous l'enver- « rai [1] » ; mais encore par le Père, suivant cette autre parole : « Celui que mon Père enverra « en mon nom [2] » : ce qui montre que le Saint-Esprit n'a pas été envoyé par le Père sans le Fils, ni par le Fils sans le Père, mais par tous deux ensemble ; car les œuvres de la Trinité sont inséparables. Le Père seul, dans l'Ecriture, n'est pas envoyé, parce que seul il n'a pas de principe de qui il soit engendré ou dont il procède. Et conséquemment cette absence exclusive de mission attribuée au Père ne vient point d'une différence de nature qui n'existe pas dans la Trinité, mais de sa qualité même de principe : comme l'éclat ou la chaleur n'envoie point le feu, tandis que le feu envoie et l'éclat et la chaleur. Mais ces deux objets sont loin d'être semblables, et, parmi les créatures spirituelles ou corporelles, on n'en trouve aucune qui puisse être justement comparée avec cette Trinité, qui est Dieu même.

V. Ils disent encore : « Et parce que, parmi « tous les degrés des êtres spirituels et raison- « nables, l'homme paraissait en sa qualité « d'être corporel et fragile, un peu abaissé au- « dessous des anges [3] ; de peur qu'il ne se « regardât comme une chose sans prix et qu'il « ne désespérât de son salut, le Seigneur Jésus, « pour honorer son ouvrage, a daigné prendre « un corps humain, et il a montré que l'homme « n'est point une chose vile, mais précieuse, « suivant cette parole de l'Ecriture : L'homme « est grand et précieux [4]. Et il a daigné « ainsi rendre héritier de son Père, l'homme « seul comme son propre cohéritier, afin de « compenser par cette supériorité d'honneur « l'infériorité de la nature humaine ». Ils veulent, par ces paroles, faire entendre que le Christ a pris un corps sans prendre une âme humaine. C'est précisément l'hérésie des Apollinaristes ; et nous voyons que ceux-là aussi, c'est-à-dire les Ariens, dans leurs discussions, admettent non-seulement qu'il y a dans la Trinité des natures différentes, mais encore que le Christ n'a point une âme humaine : au reste, la suite de cette controverse le prouvera d'une manière plus évidente encore. Pour le moment, voici notre réponse aux paroles que nous venons de citer, et qui leur appartiennent : Qu'ils remarquent de nouveau que l'épître aux Hébreux applique au Christ ce passage de l'Ecriture : « Vous l'avez abaissé « un peu au-dessous des anges [1] » ; et ils comprendront que ces autres paroles : « Mon Père « est plus grand que moi [2] », n'établissent point une distinction et une inégalité de nature entre le Père et le Fils, mais plutôt, que le Fils, prenant la nature d'esclave avec ces faiblesses qui l'ont assujéti aux souffrances et à la mort, est devenu inférieur aux anges mêmes.

Ils ajoutent : « Lorsque est venue la pléni- « tude des temps, dit l'Apôtre, Dieu a envoyé « son Fils, né d'une femme [3]. Celui qui a « pris une chair par la volonté du Père, est le « même qui a, par la volonté et le comman- « dement de ce même Père, vécu dans un « corps, suivant ses propres paroles : Je suis « descendu du ciel, non pour faire ma volonté, « mais pour faire la volonté de celui qui m'a « envoyé [4]. C'est lui encore qui, baptisé à « l'âge de trente ans par la volonté du Père, « manifesté par la voix et le témoignage de « ce même Père [5], prêchait l'Evangile du « royaume des cieux par la même volonté et « le même commandement, comme il le dé- « clare : Il faut que je prêche l'Evangile aux « autres villes ; car c'est pour cela que j'ai « été envoyé [6] ; et ailleurs : Il m'a prescrit « lui-même ce que je dois dire, ou ce dont je « dois parler [7]. Et ainsi par la volonté et le « commandement du Père il a marché à « grands pas vers sa passion et sa mort, con- « formément à ces paroles : Mon Père, que ce « calice passe loin de moi ! toutefois non pas « ce que je veux, mais ce que vous voulez [8]. « L'Apôtre nous assure pareillement, « qu'il « s'est fait obéissant au Père jusqu'à la mort, « et jusqu'à la mort de la croix [9] ». Que s'efforcent-ils de persuader par ces témoignages des saintes Ecritures, sinon qu'il y a différence de nature entre le Père et le Fils, par la raison que ces textes nous montrent le Fils obéissant au Père? Cependant ils ne raison-

[1] Jean, XVI, 7. — [2] Id. XIV, 26. — [3] Ps. VIII, 6. — [4] Prov. XX, 6, suivant les Septante.

[1] Hébr. II, 7. — [2] Jean, XIV, 28. — [3] Galat. IV, 4. — [4] Jean, VI, 38. — [5] Luc, III, 21-23. — [6] Id. IV, 43. — [7] Jean, XII, 49. — [8] Matt. XXVI, 39. — [9] Philipp. II, 8.

neraient certes pas ainsi à l'égard des hommes : car quand un fils obéit à son Père, homme comme lui, leur nature n'est pas différente pour cela.

VI. Du reste, ces paroles mêmes de Jésus-Christ : « Je suis descendu du ciel pour faire « non pas ma volonté, mais la volonté de celui « qui m'a envoyé [1] », se rapportent à un fait particulier. Le premier homme, Adam, dont l'Apôtre dit : « Le péché est entré dans le « monde par un seul homme et la mort par « le péché, et ainsi la mort a passé dans tous « les hommes par celui en qui tous ont « péché », le premier homme, dis-je, en faisant sa volonté, et non pas la volonté de celui par qui il avait été fait, rendit coupable et digne de châtiment le genre humain tout entier, sa race flétrie. C'est pourquoi celui qui devait être notre libérateur, a par une raison contraire fait non pas sa volonté, mais la volonté de celui par qui il a été envoyé. Ici, en effet, l'expression : sa volonté, doit être entendue dans le sens d'une volonté personnelle opposée à la volonté divine. Car, lorsque nous obéissons à Dieu et que, à raison de cette obéissance, on dit que nous faisons la volonté de Dieu, nous n'agissons pas en cela contre notre volonté, mais bien volontairement ; et par là même, si nous agissons volontairement, comment est-il vrai que nous ne faisons pas notre volonté, sinon parce que ces mots : notre volonté, lorsque l'Ecriture les emploie, désignent une volonté personnelle opposée à la volonté de Dieu? Cette volonté a existé dans le premier homme, elle n'a pas existé en Jésus-Christ, et c'est pour cela que nous avons reçu la mort dans le premier et la vie dans le second. Car on peut sans exagération appliquer ces expressions de vie et de mort à la nature humaine, dont la désobéissance a fait naître en elle-même cette volonté personnelle opposée à la volonté de Dieu. Du reste, quant à la divinité du Fils, la volonté du Père et la sienne ne sont qu'une seule et même volonté ; et elles ne peuvent en aucune manière être différentes, la nature de la Trinité étant immuable dans toute son étendue. Mais le Médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme [2], pour ne pas faire cette volonté propre, opposée à Dieu, n'était pas seulement homme, il était Dieu et homme. Et par ce privilége admirable et unique, la nature humaine pouvait être en lui exempte de toute espèce de péché. Il s'exprime donc ainsi : « Je suis descendu du ciel, non pour faire ma « volonté, mais pour faire la volonté de celui « qui m'a envoyé », parce que étant descendu du ciel, c'est-à-dire étant à la fois Dieu et homme, son obéissance devait être parfaite et absolument exempte de toute faute de la part de l'homme qui était en lui. Ainsi il montre qu'il y a unité de personne entre les deux natures, entre la nature de Dieu et la nature de l'homme ; car s'il établissait ici deux personnes, il n'y aurait plus une trinité, mais bien une quaternité. Il y a donc en Jésus-Christ deux substances et une seule personne, et c'est pour cela que ces paroles : « Je suis descendu du « ciel », se rapportent à la suprême excellence de Dieu, tandis que celles-ci : « Non pour « faire ma volonté », ajoutées à cause d'Adam, qui a fait sa volonté, se rapportent à l'obéissance de l'homme. Et bien que le Christ soit l'un et l'autre, c'est-à-dire Dieu et homme, néanmoins son obéissance, qui est opposée à la désobéissance du premier homme, est pour lui un sujet de louanges en tant qu'il est homme. De là ces paroles de l'Apôtre : « Car, de même que par la désobéissance d'un « seul homme, beaucoup ont été constitués « pécheurs ; de même aussi, par l'obéis- « sance d'un seul, beaucoup seront constitués « justes [1] ».

Cependant cette expression : « D'un homme », n'exclut pas, dans la pensée de saint Paul, Dieu qui a pris la nature humaine ; par la raison que, comme je l'ai dit, et comme on ne saurait trop le répéter, il y a unité de personne. Car le Fils de Dieu par nature avant tous les temps et le Fils de l'homme, qui lui a été uni dans le temps par une faveur gratuite, ne sont qu'un seul Christ : et celui-ci n'a pas été uni de telle sorte que son union fût postérieure à sa création, mais il a été créé par cette union même. Et ainsi, comme on ne doit voir qu'une seule personne dans l'une et l'autre nature, on dit que le Fils de l'homme est descendu des cieux, quoiqu'il soit sorti du sein d'une vierge qui vivait sur la terre ; on dit pareillement que le Fils de Dieu a été crucifié et enseveli, quoiqu'il ait subi cette double épreuve non pas dans sa divinité même par laquelle il est Fils unique coéternel au Père, mais dans la faiblesse de sa nature humaine.

[1] Jean, VI, 38. — [2] I Tim. II, 5.

[1] Rom. V, 19.

Car il a dit lui-même que le Fils de l'homme est descendu du ciel, ainsi que nous le lisons en saint Jean : « Personne n'est monté au ciel, « sinon celui qui est descendu du ciel, le Fils « de l'homme qui est dans le ciel [1] ». Nous confessons tous aussi dans le symbole que le Fils unique de Dieu a été crucifié et enseveli. C'est pour cela que l'Apôtre dit aussi : « S'ils « l'avaient connu, jamais ils n'auraient cru- « cifié le Seigneur de la gloire [2] ». Ailleurs le bienheureux Apôtre nous montre cette unité de la personne de Jésus-Christ Notre-Seigneur, subsistant dans l'une et l'autre nature, c'est-à-dire dans la nature divine et dans la nature humaine, de telle sorte qu'elles se communiquent mutuellement leur nom même, la nature divine à la nature humaine et la nature humaine à la nature divine. Voulant, par l'exemple du Christ, nous exhorter à une humilité miséricordieuse : « Ayez en vous, dit-il, « les sentiments qu'avait en lui Jésus-Christ, « lequel étant de la nature de Dieu, n'a pas « cru que ce fût une usurpation de se faire « égal à Dieu; mais il s'est anéanti lui-même, « prenant la nature d'esclave, étant devenu « semblable aux hommes et étant regardé « comme un homme par les dehors. Il « s'est humilié lui-même, s'étant fait obéis- « sant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de « la croix [3] ». Le nom de Christ lui vient de ces paroles prophétiques : « Dieu, votre Dieu « vous a oint de l'huile de l'allégresse avant « ceux qui y participent avec vous [4] » ; et conséquemment si « prenant la nature d'esclave « il a été regardé comme un homme par sa « forme extérieure », laquelle assurément a commencé dans le temps, cela se rapporte à la nature humaine qu'il a revêtue; et cependant c'est précisément de ce même Christ qu'il a été dit : « Lorsqu'il était de la na- « ture de Dieu », c'est-à-dire lorsque étant de la nature de Dieu, avant d'avoir pris la nature d'esclave, il n'était pas encore Fils de l'homme, mais Fils de Dieu, égal au Père, non par usurpation, mais par nature. Car il devait son élévation non point à l'usurpation, mais à sa naissance; et c'est pourquoi il n'y avait rien en elle que de véritable. Il n'était donc pas encore le Christ, mais il a commencé à l'être lorsqu'il s'est anéanti lui-même, non en perdant la nature de Dieu, mais en prenant la nature d'esclave. Cependant, si nous demandons quel est celui « qui, étant de la nature « de Dieu n'a point cru que ce fût une usur- « pation de se faire égal à Dieu », l'Apôtre nous répondra : « C'est Jésus-Christ ». Et ainsi sa divinité a reçu ce nom de son humanité. De même si nous demandons quel est celui « qui s'est fait obéissant jusqu'à la mort, et « jusqu'à la mort de la croix », on nous répondra avec une justesse parfaite : C'est celui « qui, étant de la nature de Dieu, n'a pas « cru que ce fût une usurpation de se faire « égal à Dieu »; et conséquemment son humanité a reçu aussi ce nom de sa divinité. Et cependant il se révèle toujours comme un seul et même Christ, géant d'une double substance; dans l'une obéissant, dans l'autre égal à Dieu; Fils de l'homme par la première, Fils de Dieu par la seconde; il peut dire en un sens : « Le Père est plus grand que moi [1] » ; et en un autre sens : « Mon Père et moi ne « sommes qu'un [2] »; en un sens il ne fait pas sa volonté, mais la volonté de celui par qui il a été envoyé; et dans un autre sens, « comme « le Père réveille les morts et les rend à la vie, « ainsi le Fils donne la vie à ceux à qui il « veut [3] ».

VII. Ils poursuivent en ces termes : « C'est « lui encore qui, suspendu à la croix, laissa « entre les mains des hommes, par la volonté « et le commandement du Père, le corps hu- « main qu'il avait reçu de la sainte Vierge « Marie, et qui remit sa divinité entre les « mains du Père en disant : Mon Père, je « remets mon esprit entre vos mains [4]. Car « Marie enfanta un corps qui devait mourir, « mais Dieu immortel engendra un Fils im- « mortel. La mort du Christ ne fut donc pas « un amoindrissement de sa divinité, mais la « déposition de son corps. Comme sa géné- « ration d'une Vierge ne fut point une cor- « ruption de sa divinité, mais bien l'action de « prendre un corps; de même aussi dans sa « mort il n'y eut pour sa divinité aucune souf- « france, aucune défaillance, mais une sépa- « ration d'avec sa chair. Car, si en déchirant « un vêtement on fait tort à celui qui le porte, « ceux qui crucifièrent son corps, outragèrent « en même temps sa divinité ». Ainsi, ces expressions qui leur appartiennent le montrent clairement : ils nient que l'âme humaine elle-même appartienne à l'unité de la personne du

[1] Jean, III, 13. — [2] I Cor. II, 8. — [3] Philipp. II, 5-8. — [4] Ps. XLIV, 8.

[1] Jean, XIV, 28. — [2] Id. X, 30. — [3] Id. V, 21. — [4] Luc, XXIII, 46.

Christ; ils reconnaissent seulement en lui son corps et sa divinité. En effet, ces paroles qu'il prononça, lorsqu'il était suspendu au bois : « Mon Père, je remets mon esprit entre vos « mains », ils prétendent qu'on doit les entendre en ce sens qu'il remit à son Père sa divinité même, et non pas son esprit humain, c'est-à-dire son âme. Dans la discussion même qui précède et où ils ont prétendu montrer que le Christ a fait non pas sa volonté, mais la volonté de son Père, pensant que par cette raison même il est d'une nature inférieure et différente, ils ont rappelé avec raison ces paroles qui sont de lui : « Mon Père, que ce « calice passe loin de moi; toutefois non pas ce « que je veux, mais ce que vous voulez » ; mais ils n'ont pas voulu citer ces autres qui sont également de lui : « Mon âme est triste jus- « qu'à la mort [1] ». Qu'ils nous permettent donc de leur rappeler les suivantes : « Mon âme est « triste jusqu'à la mort ; j'ai le pouvoir de « déposer mon âme [2] ; personne n'a une plus « grande charité que celui qui donne son âme « pour ses amis [3] » ; et ces autres où les Apôtres ont vu une prophétie qui regarde le Christ : « Vous ne laisserez point mon âme aux enfers [4] ». Au lieu de se raidir contre ces témoignages et d'autres semblables des saintes Ecritures, qu'ils reconnaissent que le Christ a réuni au Verbe seul engendré, non-seulement un corps, mais aussi une âme humaine, pour former une seule personne qui est le Christ, Verbe et homme, mais homme composé d'un corps et d'une âme ; et qu'ainsi le Christ est à la fois Verbe, âme et corps. Et conséquemment la double substance qui est en lui, c'est-à-dire la substance divine et la substance humaine doivent être entendues en ce sens que la seconde soit composée d'un corps et d'une âme. Ils hésiteront peut-être encore devant ce texte : « Le Verbe s'est fait chair », dans lequel il n'est fait aucune mention de l'âme. Mais qu'ils comprennent bien que la chair est mise ici pour l'homme, la partie désignant le tout par une forme de langage pareille à celle-ci : « Toute chair viendra à vous », et à cette autre : « Nulle chair ne sera justifiée par les « œuvres de la loi ». Car l'Apôtre s'exprimant plus clairement dit en un autre endroit : « Personne ne sera justifié par la loi [5] » ; et ailleurs encore : « L'homme n'est point justifié « par les œuvres de la loi [1] ». Ainsi ces mots : « Toute chair », ont dans la pensée de l'Apôtre le même sens que ceux-ci : « Tout homme ». D'où il suit que les autres : « Le Verbe s'est « fait chair », ont aussi le même sens que : Le Verbe s'est fait homme. Mais alors même qu'ils ne veulent pas voir en Jésus-Christ homme, autre chose que son corps humain, car assurément ils ne nieront pas qu'il soit homme, puisqu'il est dit de lui en termes très-clairs : « Jésus-Christ homme, seul mé- « diateur entre Dieu et les hommes [2] », j'admire comment ils prétendent ne pas reconnaître avec nous que ces paroles : « Le Père « est plus grand que moi », ont pu être prononcées à raison de cette nature humaine, quelle qu'elle soit, et non point à raison de cette autre nature dont il a été dit : « Le Père « et moi nous sommes un ». Quelle que soit en effet la grandeur d'un homme, souffrirait-on qu'il s'exprimât ainsi : Dieu et moi nous sommes un ? Qui lui ferait un reproche de dire au contraire : Dieu est plus grand que moi ? C'est ainsi que le bienheureux apôtre Jean écrivait : « Dieu est plus grand que notre « cœur [3] ».

VIII. « Celui, disent-ils, qui par la volonté « et le commandement du Père accomplit fidè- « lement sa mission, est le même qui ressus- « cita, toujours par cette volonté et ce comman- « dement, son propre corps d'entre les morts ; « et qui a été placé par son Père dans la gloire « avec ce même corps, comme un pasteur « avec sa brebis, comme un prêtre avec son « offrande, comme un roi avec sa pourpre, « comme un Dieu avec son temple ». Il faut demander à ceux qui tiennent ce langage, quelle brebis le pasteur a ramenée à son Père. Car si c'est une chair sans âme qu'il lui a ramenée, cette brebis est-elle autre chose qu'une poussière inerte, incapable même de rendre aucune action de grâces ? De quoi en effet peut être capable un corps sans âme ?

IX. Ils poursuivent en disant : « Celui qui, « par la volonté du Père, est descendu et re- « monté, est le même qui, par cette volonté « et ce commandement, s'est assis à la droite « de ce même Père et qui a entendu ces paroles « de sa bouche : Asseyez-vous à ma droite, « jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à « vous servir de marchepied [2]. Celui qui, « par la volonté du Père, s'est assis à sa droite,

[1] Matt. xxvi, 39, 38. — [2] Jean, x, 18. — [3] Id. xv, 13. — [4] Ps. xv, 10; Act. ii, 31; xiii, 35. — [5] Galat. iii, 11.

[1] Galat. ii, 16. — [2] 1 Tim. ii, 5. — [3] I Jean, iii, 20. — [4] Ps. cix, 1.

« est celui qui doit, toujours par la même vo-
« lonté et le même commandement, venir à
« la consommation des siècles, comme l'Apôtre
« nous le crie en ces termes : Et le Seigneur
« lui-même, dit-il, au commandement et à la
« voix de l'archange, et au son de la trompette
« de Dieu, descendra du ciel [1]. Celui qui
« doit venir par la volonté et le commande-
« ment du Père, est le même qui, par cette
« volonté et ce commandement, doit juger
« avec équité le monde entier, et rendre à
« chacun selon sa foi et ses œuvres, ainsi qu'il
« le dit lui-même : Le Père ne juge per-
« sonne, mais il a remis tout jugement au
« Fils ; et encore : Je juge suivant ce que
« j'entends ; et mon jugement est conforme
« à la vérité, parce que je ne cherche point
« ma volonté, mais la volonté de Celui qui
« m'a envoyé [2]. C'est pourquoi, lorsqu'il juge,
« il donne le premier rang à la présence de
« son Père, et le second à sa propre dignité et
« à sa puissance divine : Venez, dit-il, les
« bénis de mon Père [3]. Le Fils est donc le
« juste juge ; mais l'honneur et l'autorité de
« ses jugements naissent des lois souveraines
« du Père ; et la dignité de juste juge appar-
« tient au Fils unique de Dieu, comme l'of-
« fice d'avocat et de consolateur appartient au
« Saint-Esprit ». Les réponses que nous avons données plus haut, conservent encore toute leur force contre ces paroles. Le Fils, il est vrai, obéit à la volonté et au commandement du Père. Mais parmi les hommes eux-mêmes, cette obéissance ne prouve aucune différence, aucune inégalité de nature entre le Père qui commande et le Fils qui obéit. Cependant il y a plus encore. Le Christ n'est pas seulement Dieu, égal au Père par sa nature divine ; il est aussi homme, et le Père est plus grand que cette nature humaine dont il est non-seule-ment le Père, mais le Seigneur même. De là cette parole d'un prophète : « Le Seigneur « m'a dit : Vous êtes mon Fils [4] ». Ici en effet, on voit une substance inférieure que le Père surpasse en grandeur, une nature d'esclave dont il est le Seigneur. Or, cette nature humaine qu'il a prise sans perdre sa nature divine, afin de devenir semblable aux hommes et d'être reconnu comme homme par ses apparences extérieures [5], cette nature humaine apparaîtra aussi au jugement où le Christ jugera les vivants et les morts. C'est pour cela qu'il est dit du Père : « Il ne jugera « personne, mais il a remis tout jugement au « Fils [1] ». Et les impies, dont il a été dit : « Ils « verront celui qu'ils ont percé [2] », ces impies verront en effet dans le Christ prêt à les juger alors, la nature du Fils de l'homme ; mais certes ils ne verront pas dans ce même Christ la nature divine qui le rend égal au Père. Le prophète Isaïe l'a déclaré d'avance : « Que « l'impie disparaisse, afin qu'il ne voie point « la splendeur du Seigneur [3] ». C'est aussi le sens de ces paroles : « Bienheureux ceux qui « ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu [4] ». Enfin, le Christ le déclare lui-même en termes très-clairs, lorsqu'il dit que le Père « lui a « donné le pouvoir de juger, parce qu'il est « Fils de l'homme [5] ». Ce n'est donc point parce qu'il est Fils de Dieu : car en cette qualité il possède avec le Père, de toute éter-nité, une seule et même puissance ; c'est parce qu'il est Fils de l'homme, et il a com-mencé à l'être dans le temps, précisément afin que cette puissance lui fût donnée aussi dans le temps. Cependant, si l'on s'exprime ainsi, ce n'est pas qu'il ne se soit point donné lui-même, ou en d'autres termes, que la na-ture divine qui est en lui, n'ait point donné cette puissance à la nature humaine qui lui appartient également ; loin de nous cette croyance. Car le Père ne saurait faire quoi que ce soit, sinon par son Fils unique, con-jointement avec le Saint-Esprit lui-même, puisque les opérations de la Trinité sont insé-parables. Conséquemment, si le Père a donné cette puissance au Fils parce qu'il est Fils de l'homme, il la lui a donnée réellement par le Fils même, parce qu'il est Fils de Dieu. Car tout a été fait par lui et rien n'a été fait sans lui. Cependant par honneur et par convenance, il attribue au Père ce qu'il fait aussi lui-même en tant que Dieu, parce qu'il est Dieu engen-dré du Père. Car le Fils est Dieu engendré de Dieu, tandis que le Père est Dieu pareillement, mais non engendré de Dieu.

« Il a entendu, disent-ils, ces paroles de « la bouche du Père : Asseyez-vous à ma « droite, et c'est pour cela qu'il s'est assis à « la droite du Père » : comme s'il eût agi en cela uniquement par l'ordre de son Père, et non point aussi par sa propre puissance.

[1] I Thess. IV, 15. — [2] Jean, V, 22, 30. — [3] Matt. XXV, 34. — [4] Ps. II, 7. — [5] Philipp. II, 6, 7.

[1] Jean, V, 22. — [2] Zach. XII, 10 ; Jean, XIX, 37. — [3] Is. XXVI, 10. — [4] Matt. V, 8. — [5] Jean, V, 27.

D'abord si l'on n'entend point ces paroles dans un sens spirituel, le Père sera donc à la gauche du Fils. Or, la droite du Père est-elle autre chose que cette félicité éternelle, ineffable où est parvenu le Fils de l'homme lui-même, lorsque son corps a été élevé à l'état d'immortalité? Car si, au lieu de nous arrêter à des formes corporelles qui n'existent pas en Dieu, si avec autant de sagesse que de vérité nous entendons la main de Dieu le Père dans le sens de la puissance qui exécute, nous l'entendrons par là même du Fils unique par qui tout a été fait, et dont le prophète Isaïe dit aussi : « Le bras du Seigneur, à qui a-t-il été « révélé [1] ? » Mais comment le Fils entend-il le Père? Comment plusieurs paroles sont-elles dites par le Père à sa Parole unique? comment parle-t-il transitoirement à celui qui est sa parole permanente? comment dit-il quelque chose dans le temps à celui qui lui est coéternel et en qui se trouvait déjà tout ce qu'il dit suivant l'opportunité de chaque temps? Qui osera chercher la solution de ces problèmes? Qui pourra la trouver? Et cependant : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : « Asseyez-vous à ma droite [2] » ; et par cela seul qu'il l'a dit, il a été fait ainsi. Lors donc que le Verbe s'est fait chair, cette incarnation même existait déjà dans le Verbe. Et parce qu'elle existait déjà en lui d'une manière véritable avant qu'il eût pris une chair, elle a été accomplie d'une manière réelle lorsqu'il a pris cette chair; parce qu'elle existait déjà dans le Verbe avant tous les temps, elle a été accomplie en son temps dans une chair. C'est dans cette chair que celui qui était descendu du ciel sans s'en éloigner, est monté au ciel; c'est dans cette chair que le bras du Père est assis à la droite du Père; dans cette chair enfin qu'il descendra pour le jugement « au com- « mandement, à la voix de l'archange et au « son de la trompette de Dieu [3] ».

Ils prétendent que la puissance du Fils paraît ici moins grande, parce qu'il est dit qu'il descendra « au commandement ». Mais il faut leur demander quel est ce commandement. Si c'est le commandement du Père, il faut leur demander de nouveau par quelles paroles momentanées le Père commande à sa Parole éternelle de descendre du ciel. Car ce commandement même de Dieu, qui aura lieu en son temps, existait déjà avant tous les temps dans ce même Verbe de Dieu. Et si le Fils de Dieu est descendu du ciel en tant qu'il est Fils de l'homme, c'est donc par lui-même en tant qu'il est Verbe, que l'ordre lui sera donné de descendre du ciel. Car si le Père ne commande point par lui, il ne commandera donc point par son Verbe : ou bien il y aura un autre Verbe par qui il commandera à son Verbe unique. Et j'admire comment celui-ci sera unique, dès lors qu'il en existera un autre. Le Père, il est vrai, a quelquefois adressé au Fils des paroles momentanées, quand par exemple cette voix sortit de la nuée : « Vous êtes mon Fils bien-aimé » ; non pas cependant afin que le Fils unique reçût par elles de nouvelles connaissances, mais plutôt ceux à qui il était nécessaire d'entendre ces paroles. Et par là même le bruit de ces paroles transitoires adressées au Fils, n'a point été fait sans le Fils : autrement toutes choses n'auraient pas été faites par lui. D'ailleurs, est-ce qu'un bruit et des paroles semblables, lorsqu'il lui sera commandé de descendre du ciel, seront nécessaires pour faire connaître au Fils la volonté du Père? Loin de nous une telle croyance. Mais quel que soit le genre de paroles qui devront être adressées au Fils, le Père ne fera rien si ce n'est par ce même Fils. — Au Fils, disons-nous, en tant qu'il est Fils de l'homme, créé avant toutes les créatures, par lui-même, en tant qu'il est Fils de Dieu, par qui le Père fait toutes choses. — Mais s'ils prétendent que ces paroles : « Au com- « mandement, à la voix d'un archange », doivent s'entendre réellement du commandement d'un archange, comme les expressions mêmes semblent l'indiquer, que leur reste-t-il encore à dire, sinon que le Fils seul engendré est inférieur aux anges mêmes, puisque l'Ecriture nous le montre obéissant à leurs ordres, et celui qui reçoit un ordre étant suivant eux inférieur à celui qui le donne? Bien que ces paroles de l'Ecriture : « Au commandement, à la voix d'un ar- « change », puissent être entendues en un autre sens, et que cette voix même d'un archange puisse être regardée comme émanée d'un commandement de Dieu ; en d'autres termes, l'ange qui doit être regardé comme la trompette de Dieu, recevrait du Seigneur l'ordre de faire retentir sa voix à l'oreille des créatures inférieures, autant qu'il leur sera nécessaire de l'entendre, quand le Fils de Dieu

[1] Is. LIII, 1. — [2] Ps. CIX, 1. — [3] I Thess. IV, 15.

descendra du ciel. Car c'est précisément de cette trompette qu'il est dit en un autre endroit : « Il sonnera de la trompette, et les « morts ressusciteront délivrés de la corrup« tion [1] ».

Ainsi le Fils a dit : « Je juge comme j'en« tends », soit par un acte de soumission humaine et en sa qualité de Fils de l'homme ; soit suivant cette nature immuable et simple, qui appartient au Fils, de telle sorte cependant qu'il la reçoit du Père. Dans cette nature il n'y a aucune distinction entre ces trois choses : entendre, voir, exister ; celle-ci se confond avec les deux premières. D'où il suit que le Fils reçoit l'action d'entendre et de voir, de celui-là même dont il reçoit l'être. Et ces paroles qu'il a dites ailleurs : « Le Fils ne peut « rien faire de lui-même, sinon ce qu'il voit « que le Père fait », sont beaucoup plus difficiles à comprendre que celles de ce texte cité par eux : « Je juge comme j'entends ». En effet, puisque « le Fils ne peut rien faire de « lui-même, sinon ce qu'il voit que le Père « fait » ; comment pourra-t-il juger, sans avoir vu le Père jugeant lui-même ? Mais le Père ne juge personne ; il a remis au contraire tout jugement au Fils. Le Fils juge donc après avoir reçu du Père non pas quelques jugements, mais tout jugement ; et cependant il ne voit point le Père rendant des jugements, puisque celui-ci ne juge personne. Comment donc le Fils qui juge sans avoir vu le Père jugeant « ne peut-il rien faire de lui« même, sinon ce qu'il voit que le Père fait ? » Car Jésus-Christ ne dit point : « Le Fils ne « peut rien faire de lui-même, sinon » ce qu'il a entendu lui être commandé par le Père ; mais « sinon ce qu'il a vu être fait par le « Père ». Qu'ils appliquent sur ce sujet leur esprit, leurs pensées, leurs réflexions ; et dans cette application, s'il est possible, qu'ils se dépouillent, pour ainsi dire, de leur corps, au lieu de s'efforcer dans leurs pensées charnelles d'établir des séparations et des distinctions de substances dans la nature unique et identique de la Trinité, et d'y introduire divers degrés de puissances subordonnées les unes aux autres. Il a été dit, en effet, que le Fils ne fait rien de lui-même, par la raison qu'il ne reçoit pas son être de lui-même ; et conséquemment tout ce qu'il fait, il voit le Père qui le fait aussi, parce qu'il voit qu'il reçoit la puissance de le faire précisément de celui dont il voit qu'il reçoit son existence même. Et en disant qu'il ne peut pas, il ne révèle en lui-même aucune absence de perfection, mais seulement la permanence de sa génération dans le sein du Père ; et il est aussi glorieux pour le Tout-Puissant de ne pouvoir subir de changement, qu'il lui est glorieux de ne pouvoir mourir. Le Fils pourrait faire ce qu'il n'eût point vu être fait par le Père, s'il pouvait faire ce que le Père ne fait point par lui : c'est-à-dire s'il pouvait pécher et contredire sa nature immuablement bonne, engendrée par le Père. Mais s'il ne le peut pas, ce n'est point par imperfection : c'est à cause de sa puissance même.

Car les œuvres du Père ne sont pas distinctes des œuvres du Fils ; non pas que le Fils soit une seule et même personne avec le Père, mais parce que toutes les œuvres que le Fils accomplit, le Père les accomplit aussi par lui ; et réciproquement, le Père ne fait rien, sinon par son Fils qui le fait en même temps que lui. « Car tout ce que le Père fait, le Fils « le fait d'une manière semblable ». Ces paroles aussi sont de l'Evangile, et conséquemment elles sont sorties de la bouche même du Fils. Les œuvres du Fils et les œuvres du Père ne sont donc pas différentes, mais tout à fait identiques : *Hæc eadem ;* elles sont faites par le Fils, non pas d'une manière différente, mais « d'une manière semblable ». Si donc les œuvres du Fils sont tout à fait identiques avec celles du Père, et non pas seulement semblables, quoique réellement distinctes ; en quel sens le Fils fait-il ces œuvres « d'une manière semblable », si ce n'est avec une facilité, avec une puissance absolument semblable ? Car, si ces œuvres identiques sont, à la vérité, faites par tous deux, mais avec plus de facilité et de puissance par l'un que par l'autre, le Fils alors ne les fait plus « d'une manière semblable ». Or, puisqu'elles sont à la fois identiques et faites d'une manière semblable, manifestement les œuvres du Fils ne sont pas autres que les œuvres du Père, et il n'y a aucune différence entre la puissance de l'un et la puissance de l'autre dans leurs opérations. Et certes, ils n'agissent pas sans le Saint-Esprit ; car celui-ci étant l'Esprit du Père et du Fils, il ne saurait en aucune manière être exclu des opérations que tous deux accomplissent. Ainsi, les

[1] 1 Cor. xv, 52.

œuvres des trois personnes en général, aussi bien que les œuvres de chacune, sont faites par toutes trois d'une manière identique, et aussi admirable qu'elle est incontestablement divine. Les œuvres des trois personnes sont le ciel, la terre et toutes les créatures. Car il est dit du Fils, que « tout a été fait par « lui » ; et qui oserait exclure le Saint-Esprit de la formation de quelque créature que ce soit, quand on voit qu'il est l'auteur des dons accordés aux saints, et dont il est écrit : « Tous « ces dons, c'est un seul et même Esprit qui « les opère, les distribuant diversement à « chacun comme il veut [1] ». Enfin, si le Christ est le Seigneur de toutes choses [2], s'il est au-dessus de toutes choses Dieu béni dans tous les siècles [3] ; quel est, parmi tous les êtres, celui dont on puisse nier qu'il soit aussi l'œuvre du Saint-Esprit, lequel a formé le Christ lui-même dans le sein d'une Vierge ? Car, après avoir dit à l'ange qui lui annonçait qu'elle deviendrait mère : « Comment « cela se fera-t-il, puisque je ne connais point « d'homme ? » cette Vierge reçut cette réponse : « Le Saint-Esprit surviendra en « vous [4] ». On appelle œuvres de l'un ou l'autre en particulier, celles qui sont révélées comme appartenant à une seule des trois personnes. Ainsi, le Fils seul est né d'une Vierge [5] ; cette voix qui sortit de la nuée : « Vous êtes mon Fils bien-aimé », appartient à la personne du Père seul ; enfin, le Saint-Esprit seul apparut sous une forme corporelle, comme une colombe [6]. Cependant, et cette chair du Fils seul, et cette voix du Père seul, et cette forme du Saint-Esprit seul, sont des œuvres de la Trinité tout entière ; non point que chacune des trois personnes soit, sans les autres, impuissante à accomplir ce qu'elle fait ; mais les opérations sont indivisibles là où il y a non-seulement égalité, mais encore confusion de nature, de telle sorte que, bien qu'ils soient trois, et que chacun des trois en particulier soit Dieu, ils ne sont pas cependant trois dieux. Car le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu, et le Fils n'est pas le même que le Père, le Saint-Esprit n'est pas le même que le Père ou le Fils ; mais le Père est toujours Père, le Fils est toujours Fils, et l'Esprit de tous deux, sans être jamais le Père ou le Fils ni du premier, ni du second, est toujours l'Esprit de l'un et de l'autre. Et cependant, la Trinité tout entière n'est qu'un seul Dieu. Ainsi, quand nous disons que ce n'est point le Père ni le Saint-Esprit, mais le Fils qui a marché sur les eaux, personne ne peut le nier. Car au Fils seul appartiennent cette chair et ces pieds qui furent placés sur les eaux et qui marchèrent sur les flots. Mais, à Dieu ne plaise que nous croyions que le Fils ait agi en cela sans le Père, puisqu'il dit de toutes ses œuvres en général : « Le Père, demeurant en moi, fait ces « œuvres [1] » ; ou sans le Saint-Esprit ; car c'était pareillement une œuvre du Fils, de chasser les démons ; la langue qui commandait aux démons de s'enfuir, était une partie de cette chair qui appartenait au Fils seul, et néanmoins il disait : « Je chasse les démons « par l'Esprit-Saint [2] ». De même, quel autre que le Fils seul est ressuscité ? Car celui-là seul pouvait mourir, qui avait un corps ; et cependant, le Père ne demeura point étranger à cette œuvre même de la résurrection du Fils seul, puisqu'il est écrit du Père « qu'il « a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts [3] ». Peut-être le Fils ne s'est-il pas ressuscité lui-même ? Mais alors, que signifient ces paroles qui sont de lui : « Détruisez ce temple, et je « le relèverai en trois jours [4] ? » Pourquoi dit-il ailleurs qu'il a le pouvoir de déposer et de reprendre ensuite son âme [5] ? Enfin, qui serait assez insensé pour croire que le Saint-Esprit n'a point coopéré à la résurrection de l'humanité de Jésus-Christ, après qu'il a opéré lui-même la formation de cette humanité ?

Il y a dans l'homme quelque chose de semblable, quoiqu'on ne puisse établir ici aucune comparaison avec cette Trinité divine dont les perfections sont infinies : car, d'un côté, c'est Dieu même, et de l'autre, c'est une créature. Cependant, cette créature même a quelque chose où l'on peut reconnaître jusqu'à un certain point ce que nous disons de la nature ineffable de Dieu. En effet, ce n'est pas sans motif qu'il a été dit, non pas : Faisons l'homme à votre image, comme si le Père eût parlé au Fils ; ni : A mon image ; mais : « Faisons l'homme à notre image [6] » ; ce qui s'entend avec raison des personnes de la Trinité même. Considérons donc dans l'âme hu-

[1] I Cor. XII, 11. — [2] Id. VIII, 6. — [3] Rom. IX, 5. — [4] Luc, I, 34, 35. — [5] Matt. I, 20-25. — [6] Id. III, 16, 17.

[1] Jean, XIV, 10. — [2] Matt. XII, 28. — [3] Galat. I, 1. — [4] Jean, II, 19. — [5] Id. X, 18. — [6] Gen. I, 26.

maine ces trois choses : la mémoire, l'intelligence et la volonté : toutes trois agissent dans tout ce que nous faisons. Et lorsque chacune d'elles est réglée conformément au bien et à la vérité, toutes nos actions sont bonnes et justes ; c'est-à-dire, lorsque notre mémoire n'est pas trompée par un oubli, notre intelligence par une erreur, ou notre volonté par une chose injuste. C'est ainsi, en effet, que nous sommes réformés à l'image de Dieu. Toutes nos actions donc sont faites par ces trois facultés ; nous n'agissons jamais sans que toutes trois agissent à la fois. De plus, lorsque c'est l'une de ces facultés en particulier qui nous fait parler, elles s'unissent toutes pour faire cette action, qui appartient à l'une d'elles en particulier. Car, lorsque la mémoire seule nous dicte un discours que nous prononçons, la mémoire n'agit pas seule ; mais l'intelligence et la volonté y apportent leur concours, quoiqu'il appartienne à la mémoire seule. Il est aisé de comprendre qu'il en est de même des deux autres. Car, lorsque l'intelligence parle d'elle-même, elle ne le fait jamais sans la mémoire et sans la volonté ; et toutes les fois que la volonté dit ou écrit quelque chose d'elle-même, la mémoire et l'intelligence agissent aussi avec elle. Quant au degré de ressemblance et en même temps de non-ressemblance entre ces trois facultés et l'immuable Trinité divine, il faudrait de longs discours pour éclaircir parfaitement ce sujet. J'ai cru devoir rappeler seulement ce qui précède, afin de prendre mes arguments jusque dans les créatures. Qu'ils comprennent donc, s'ils en sont capables, la distance qui existe entre une absurdité et ce que nous disons du Père, du Fils et du Saint-Esprit, savoir : que tous trois concourent inséparablement à accomplir non-seulement les œuvres qui appartiennent à tous en général, mais même celles qui appartiennent à chacun en particulier.

Le Fils donc juge comme il entend, soit parce qu'il est Fils de l'homme, soit parce qu'il ne reçoit point l'être de lui-même, étant le Verbe du Père. Car il reçoit du Père sa nature même de Verbe, comme nous-mêmes nous recevons d'une personne quelconque les paroles que nous entendons. Et l'on peut dire que le Père a donné au Fils le Verbe, c'est-à-dire qu'il lui a donné d'être le Verbe, comme on dit qu'il a donné au Fils la vie, c'est-à-dire qu'il lui a donné d'être la vie, suivant ces paroles du Fils même : « Comme le Père « a la vie en lui-même, ainsi il a donné au « Fils d'avoir en lui-même la vie [1] », de telle sorte cependant que le Fils soit non pas différent de la vie qui est en lui, mais absolument et identiquement le même que cette vie : de même que entre le Père et la vie qui est en lui, il n'y a absolument aucune différence ; seulement le Fils n'a point donné cette vie au Père, parce qu'il n'a point engendré le Père ; tandis qu'elle a été donnée au Fils par le Père, lorsque celui-ci a engendré le Fils qui est la vie, comme le Père lui-même est aussi la vie. Cependant le Père a engendré le Verbe sans être Verbe lui-même. Car, quand nous parlons de la vie, elle peut n'avoir d'autre principe qu'elle-même : telle est, par exemple, la vie du Père, ou, pour parler plus énergiquement, telle est la vie qui est le Père même et qui ne reçoit l'existence d'aucun autre ; mais lorsqu'il s'agit du Verbe, il est absolument impossible de ne pas entendre le Verbe de quelqu'un, et précisément de celui-là même qui en est l'auteur. Conséquemment si le Fils est Dieu de Dieu, la lumière de la lumière, la vie de la vie, on ne peut pas dire de même qu'il est le Verbe du Verbe, parce que lui seul est Verbe ; et comme c'est le propre du Père d'engendrer le Verbe, c'est aussi le propre du Fils d'être précisément ce Verbe. Ainsi donc il juge comme il entend, parce que le Verbe ayant été engendré précisément pour être lui-même la vérité, il ne peut juger que conformément à la vérité.

« Et certes son jugement est juste ; car il « ne cherche point sa volonté, mais la volonté « de Celui qui l'a envoyé [2] ». Il voulait par ces paroles appeler notre attention sur cet homme qui, en cherchant sa propre volonté et non pas la volonté de celui par qui il avait été fait, ne se jugea point lui-même avec justice, mais au contraire subit un juste jugement. Car en faisant sa propre volonté, non pas la volonté de Dieu, il ne crut pas qu'il mourrait pour cela ; mais ce jugement de sa part ne fut pas juste et son action fut suivie de la mort, parce que Dieu est juste. Cependant si le Fils de Dieu juge sans chercher sa propre volonté (car il est aussi Fils de l'homme), ce n'est pas qu'en qualité de juge il ne possède aucune volonté (le plus insensé des hommes oserait-il

[1] Jean, v, 26. — [2] Id. 30.

le dire ?); mais sa volonté ne lui est pas tellement propre à lui-même, qu'elle soit distincte de la volonté du Père. Si nos adversaires y réfléchissaient bien, ils n'établiraient pas dans la Trinité, par une pensée toute charnelle, des degrés inégaux pour chacune de ses puissances et pour chacun de ses principes d'opérations; ils ne la représenteraient point comme semblable à trois hommes de trois dignités inégales et différentes, le Père comme souverain, le Fils comme juge, et le Saint-Esprit comme avocat. Ils prétendent que les lois pour ainsi dire souveraines suivant lesquelles le Fils juge, appartiennent au Père; et suivant eux c'est à ces mêmes lois que le Fils, lorsqu'il juge, emprunte sa gloire et son autorité. Quant à l'intercession bienveillante et aux consolations du Saint-Esprit, elles appartiennent, ajoutent-ils, à la dignité du juge, c'est-à-dire du Fils unique de Dieu : comme si la dignité du juge consistait autant dans cette intercession, que la dignité du souverain consiste à envoyer un juge dont les jugements seront conformes à ses lois suprêmes. Et cependant, malgré cette manière de penser toute charnelle, ils ne peuvent pas encore démontrer dans les trois personnes divines cette diversité de natures, qui est le grand sujet de discussion entre eux et nous. Car lorsqu'ils empruntent cette comparaison aux mœurs des hommes, sans sortir de l'ordre des faits humains qui sont parfaitement à la portée de leurs esprits (car l'homme animal ne perçoit pas ce qui est de l'Esprit de Dieu [1]), nous apprennent-ils autre chose sinon que le souverain, le juge et l'avocat sont tous des hommes? D'où il suit que le juge, quoique inférieur au souverain en puissance, est aussi véritablement homme que celui-ci. De même l'avocat n'est pas moins homme que le juge, quoique par son ministère le premier semble être soumis au second. Conséquemment, alors même qu'ils regardent la puissance du Père, celle du Fils et celle du Saint-Esprit, comme inégales entre elles, ils doivent reconnaître du moins l'égalité de nature dans les trois personnes. Pourquoi donc supposent-ils la condition de celles-ci pire même que celle des hommes? Car dans l'ordre des choses humaines il peut arriver que celui qui a été juge devienne souverain; mais quand il s'agit de la Trinité, nos adversaires ne daignent pas même accorder ce privilége au Fils unique du Souverain. De plus, si par suite peut-être de quelque formule du droit ou des coutumes humaines, ils craignent au suprême degré d'être accusés du crime de lèse-majesté contre le Fils lui-même, il me semble qu'ils devraient assurément accorder à celui qui est avocat, de parvenir un jour au pouvoir judiciaire. Mais ils n'y consentent pas même. Et ainsi la condition des membres de cette trinité est (ce qu'à Dieu ne plaise), plus triste encore que celle des membres du genre humain, sujets à la mort.

Or, la sainte Ecriture, qui ne mesure point ces divines opérations par des degrés différents de puissances, mais par les degrés d'ineffabilité qui se trouvent dans les œuvres, l'Ecriture, dis-je, reconnaît aussi le juge lui-même comme notre avocat. L'apôtre saint Jean dit en effet : « Si quelqu'un pèche, nous avons « pour avocat auprès du Père, Jésus-Christ le « juste [1] ». C'est aussi le sens de ces paroles du Sauveur lui-même : « Je prierai le Père, « et il vous donnera un autre avocat [2] » ; car le Saint-Esprit ne serait pas un autre avocat, si le Fils n'avait pas déjà cette qualité. Mais pour montrer que les œuvres de son Père et les siennes propres sont inséparables, il dit : « Lorsque je m'en serai allé, je vous l'en- « verrai [3] » ; quoique ailleurs il dise : « Celui « que mon Père enverra en mon nom » : preuve manifeste que le Saint-Esprit fut envoyé à la fois par le Père et par le Fils. Isaïe montre pareillement que le Père et l'Esprit-Saint ont envoyé le Fils. N'est-ce pas le Fils en effet qui, annonçant à l'avance son propre avénement, s'exprime ainsi par la bouche de ce Prophète : « Ecoutez-moi, Jacob, et vous, « Israël, que j'appellerai à moi: Je suis le pre- « mier, et je suis pour l'éternité; c'est ma « main qui a donné à la terre ses fondements, « c'est ma droite qui a donné aux cieux leur « appui; je les appellerai et ils paraîtront tous « ensemble ; tous s'assembleront et ils enten- « dront : qui leur a prédit ces choses? Par « amour pour vous j'ai exécuté votre volonté « sur Babylone, afin de détruire la race des « Chaldéens. J'ai parlé; je l'ai appelé; je l'ai « amené et j'ai rendu ses voies prospères. « Approchez-vous de moi, et écoutez ceci; car « dès le commencement je n'ai point parlé en « secret : j'étais présent lorsque ces choses ont

[1] I Cor. II, 14.

[1] I Jean, II, 1. — [2] Jean, XIV, 16. — [3] Id. XVI, 7.

« été accomplies, et maintenant j'ai été envoyé « par le Seigneur et par son Esprit [1] ? » Quoi de plus clair ? Celui qui a donné à la terre ses fondements et aux cieux leur appui, voici que lui-même il se dit envoyé par le Saint-Esprit. On reconnaît dans ces paroles le Fils unique par qui toutes choses ont été faites. D'autre part, tandis que nos adversaires attribuent l'office de consolateur au Saint-Esprit, comme à une personne placée au dernier rang dans la Trinité, l'Apôtre donne au consolateur le nom de Dieu même. Nous lisons en effet dans l'épître de saint Paul aux Corinthiens : « Celui « qui console les humbles, Dieu nous a con- « solé par la présence de Tite [2] ». Donc celui qui console les saints est Dieu. Car les humbles, ce sont précisément les saints, suivant ces paroles des trois hommes dans la fournaise : « Saints et humbles de cœur, bénissez le Sei- « gneur [3] ». Ainsi le Saint-Esprit qui console les humbles est Dieu. Et par là même ou bien nos adversaires doivent avouer que le Saint-Esprit est Dieu, ce qu'ils ne veulent pas avouer ; ou bien s'ils prétendent que ces paroles de l'Apôtre s'appliquent au Père ou au Fils, ils doivent cesser de séparer de l'un et de l'autre la personne du Saint-Esprit pour lui attribuer l'office particulier de consolateur.

Mais en s'efforçant de prouver que le Saint-Esprit est inférieur au Fils, par la raison qu'il est avocat auprès du Fils considéré comme juge, ils le placent nécessairement et par un aveuglement incompréhensible, dans un rang inférieur même aux hommes saints à qui le Seigneur adressait ces paroles : « Vous serez « assis sur douze siéges, jugeant les douze « tribus d'Israël [4] ». Qu'ils nous disent donc quel sera alors l'office du Saint-Esprit : sera-t-il juge avec le Fils, ou seulement avocat près de ces juges humains eux-mêmes ? Loin d'un cœur fidèle cette pensée abominable, que le Saint-Esprit soit un avocat inférieur à ces juges, puisque ceux-ci, pour être juges, doivent être remplis de ce même Esprit suivant lequel il faut qu'ils vivent pour devenir spirituels. Car, dit l'Apôtre, « l'homme spirituel « juge toutes choses [5] ». Comment donc celui qui les fait juges est-il inférieur au juge suprême, puisque c'est lui qui les fait à la fois membres de ce juge et son propre temple ? Car après avoir dit : « Vos corps sont les membres du Christ », l'Apôtre ajoute pareillement : « Vos corps sont le temple du Saint-Esprit qui « est en vous [1] ». De plus si, dans une des pages les plus claires de la sainte Ecriture, ils lisaient que le roi Salomon, par l'ordre de Dieu, éleva au Saint-Esprit un temple de bois et de pierres, ils ne pourraient plus douter qu'il soit Dieu. Car en lui bâtissant ce temple, le peuple de Dieu lui rendait légitimement et dans sa plus haute expression le culte religieux appelé culte de latrie ; et cependant le Seigneur a dit : « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne ser- « viras que lui seul », λατρεύσεις. Et ils osent nier qu'il soit Dieu, celui dont le temple est formé non pas de pierres et de bois, mais des membres mêmes du Christ ! Car ils soumettent le Saint-Esprit à la puissance du Christ, quoique les membres de ce même Christ soient son temple, comme ils soumettent le Fils lui-même aux lois souveraines de Dieu, quoiqu'il soit la parole de Dieu et que la parole d'un souverain ne soit en aucune manière soumise aux lois, étant elle-même l'origine des lois [2].

X. Au reste, ceux dont les doctrines sont venues jusqu'à moi et auxquels je réponds, n'osent pas dire que celui qui a été engendré, a été aussi fait : mais établissant une distinction entre ces deux choses, ils disent que le Fils a été engendré par le Père, et que le Saint-Esprit au contraire a été fait par le Fils. Cependant ils ne lisent cela nulle part dans les saintes Ecritures, puisque le Fils dit lui-même que le Saint-Esprit procède du Père.

XI. « Le Fils, disent-ils, prêche le Père ; le « Saint-Esprit annonce le Fils ». Comme si le Fils n'avait pas annoncé la venue du Saint-Esprit ; ou bien que le Père n'eût pas aussi prêché le Fils en ces termes : « Celui-ci est « mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes « mes complaisances : écoutez-le [3] ».

XII. Par là même non-seulement le Fils « révèle la gloire du Père », mais le Père aussi « révèle » la gloire du Fils ; non-seulement « le Saint-Esprit manifeste la dignité du Fils », mais le Fils aussi « manifeste la dignité » du Saint-Esprit.

XIII. Et conséquemment, comme « le Fils « rend témoignage au Père, et le Saint-Esprit « au Fils », de même aussi le Père « rend « témoignage » au Fils, et le Fils au Saint-Esprit.

[1] Isa. XLVIII, 12-16. — [2] II Cor. VII, 6. — [3] Dan. III, 87. — [4] Matt. XIX, 28. — [5] I Cor. II, 15.

[1] I Cor. VI, 15, 19. — [2] Voir la Conférence avec Maximin, n. 14. — [3] Matt. XVII, 5.

XIV. « Le Saint-Esprit a été envoyé » par le Père et « par le Fils » ; et « le Fils a « été envoyé par le Père » et par le Saint-Esprit.

XV. « Le Fils, disent-ils, est le ministre du « Père ; le Saint-Esprit est le ministre du « Fils ». Ils ne remarquent pas que de cette manière ils mettent les Apôtres au-dessus du Saint-Esprit. Car puisque ceux-ci se disent ministres de Dieu, nos adversaires assurément ne nieront pas qu'ils ne soient ministres de Dieu le Père lui-même. Car ils sont ministres de celui au nom de qui ils ont donné le baptême, c'est-à-dire du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Conséquemment, suivant le langage inepte de nos adversaires, les ministres de la Trinité seront au-dessus du Saint-Esprit, celui-ci étant inférieur au Fils précisément parce qu'il est le ministre du Fils seul.

XVI. « Le Fils, disent-ils, reçoit les ordres « du Père ; le Saint-Esprit reçoit les ordres du « Fils ». Ils ne lisent cela dans aucune page des livres saints : il est écrit, à la vérité, que le Fils est obéissant, suivant sa nature d'esclave par laquelle il est inférieur au Père ; mais non pas suivant sa nature divine par laquelle il est une seule et même chose avec le Père.

XVII. Ainsi on lit dans les saintes Ecritures que « le Fils est soumis au Père ». Mais il s'agit alors de sa nature d'esclave, par laquelle il était soumis même à ses parents humains, suivant ces paroles de l'Evangile : « Et il des- « cendit avec eux et il vint à Nazareth ; et il « leur était soumis [1] ». Mais le texte sacré ne porte nulle part que le Saint-Esprit soit soumis au Fils.

XVIII. C'est pourquoi ce que le Père commande, le Fils l'exécute à raison de sa nature d'esclave ; et ce que le Père accomplit, le Fils l'accomplit aussi à raison de sa nature divine. Aussi Jésus-Christ ne dit pas : Tout ce que le Père commande, le Fils le fait ; mais il dit : « Tout ce que fait le Père, le Fils le fait pareil- « lement ». Or, s'ils prétendent que le Saint-Esprit dit ce que le Fils lui commande de dire, précisément parce qu'il est écrit : « Il « recevra de ce qui est à moi, et il vous l'an- « noncera [2] » ; pourquoi le Fils ne dit-il pas de même ce que le Saint-Esprit lui commande de dire, puisque l'Apôtre dit aussi : « Ce qui « est en Dieu, personne ne le connaît, sinon « l'Esprit de Dieu [1] » ; et que Jésus-Christ déclare que ces paroles de l'Ecriture ont eu en lui-même leur accomplissement : « L'Esprit « du Seigneur est sur moi ; c'est pourquoi il « m'a consacré par son onction pour évangé- « liser les pauvres [2] ? » En effet, s'il a été consacré pour évangéliser les pauvres, parce que l'Esprit du Seigneur était sur lui, qu'est-ce donc qu'il annonçait aux pauvres, sinon ce que l'Esprit du Seigneur, dont il était rempli, lui inspirait ? Car il est écrit aussi de lui, qu'il est rempli du Saint-Esprit [3].

XIX. « Le Fils, disent-ils, adore et honore « le Père ; le Saint-Esprit adore et honore le « Fils ». Il n'est pas nécessaire de vouloir ici rechercher scrupuleusement la différence qu'il y a entre honorer et adorer : l'un et l'autre se disent du Fils par rapport à sa nature d'esclave. Mais qu'ils nous apprennent donc, s'ils le peuvent, en quel endroit ils ont lu que le Fils est adoré par le Saint-Esprit. Car les textes qu'ils mettent en avant pour s'efforcer de le prouver, savoir : « Mon Père, je vous ai ho- « noré sur la terre, j'ai accompli l'œuvre que « vous m'avez donnée » ; et cet autre qui regarde le Saint-Esprit : « Il m'honorera « parce qu'il recevra de ce qui est à moi et « vous l'annoncera », ces textes ne se rapportent pas au sujet dont il s'agit. En effet, l'action d'adorer renferme nécessairement celle d'honorer ; mais celle-ci ne renferme pas toujours la première. Suivant l'Apôtre, les frères se préviennent et se rendent honneur les uns aux autres [4], et cependant ils ne s'adorent pas mutuellement. Autrement, c'est-à-dire si l'action d'honorer et celle d'adorer sont identiques, que nos adversaires veuillent bien dire aussi que le Père adore le Fils et qu'en l'adorant il obéit à cet ordre du Fils même : « Honorez- « moi [5] ». Quant à ces paroles relatives au Saint-Esprit : « Il recevra du mien », Jésus-Christ lui-même a tranché la difficulté. Afin qu'on ne crût pas que le Saint-Esprit est du Fils comme le Fils lui-même est du Père et qu'il y a entre eux différents degrés, tandis que l'un et l'autre sont du Père, le premier par voie de génération, le second par voie de procession (deux choses extrêmement difficiles à distinguer avec précision dans une nature si sublime) ; afin, dis-je, qu'on ne crût pas cela, il ajoute aussitôt : « Tout ce que possède mon

[1] Luc, II, 51. — [2] Id. XVI, 14.

[1] I Cor. II, 11. — [2] Luc, IV, 18, 21. — [3] Id. IV, 1. — [4] Rom. XII, 10. — [5] Jean, XVII, 4, 5.

« Père est à moi ; c'est pourquoi j'ai dit qu'il « recevra de ce qui est à moi [1] ». Sans aucun doute il voulait faire entendre par là que le Saint-Esprit reçoit aussi du Père et qu'il reçoit du Fils, précisément parce que tout ce qui est au Père, appartient au Fils. Or, il n'établit en cela aucune diversité de natures, mais bien l'unité de principes.

XX. Si donc le Saint-Esprit ne parle point de lui-même, c'est parce qu'il ne reçoit pas l'être de lui-même, mais du Père dont il procède : de même que le Fils ne peut rien faire de lui-même, parce qu'il n'a pas non plus en lui le principe de son être, ainsi que nous l'avons déjà démontré plus haut ; non pas toutefois que le Fils attende en toutes choses le signe de la volonté du Père ; car il ne dit pas qu'il ne fait rien de lui-même, si ce n'est ce qu'il voit lui être commandé par le Père ; mais si ce n'est ce qu'il voit que le Père fait aussi, conformément à ce que nous avons déjà démontré. Quant à ces paroles : « Que le « Saint-Esprit attend en toutes choses le pré- « cepte du Christ », nos adversaires qui les ont prononcées, ne peuvent les lire nulle part. Car après avoir dit : « Il ne parlera point de « lui-même », Jésus-Christ n'a pas ajouté : Il dira ce qu'il aura entendu de moi ; mais bien : « Il dira les choses qu'il aura enten- « dues [2] » : expressions dont le sens a été clairement exposé dans cette définition donnée par le Seigneur et que j'ai rappelée tout à l'heure : « Tout ce que possède le Père est à « moi ; c'est pourquoi j'ai dit qu'il recevra « du mien ». Or, sans aucun doute, celui de qui il reçoit, est aussi le principe des paroles qu'il prononce ; celui dont il procède, est aussi celui de qui il entend. Car il connaît le Verbe de Dieu parce qu'il procède du même principe d'où naît le Verbe, et ainsi il est également l'Esprit du Père et l'Esprit du Verbe.

Et qu'on ne dise pas que cette expression : « Il recevra », désigne un temps futur, comme s'il n'avait pas encore. En effet, on se sert indifféremment des trois sortes de temps, quoique l'on sache très-bien que l'éternité exclut toute succession de temps. Car il a reçu, puisqu'il a procédé du Père ; il reçoit, puisqu'il procède du Père ; il recevra, puisqu'il ne cessera jamais de procéder du Père ; c'est ainsi que Dieu est, a été et sera, quoiqu'il n'ait pas eu, quoiqu'il ne doive jamais avoir de commencement ni de fin temporelle.

XXI. « Le Fils, disent-ils, invoque pour nous « le Père ; le Saint-Esprit demande pour nous « au Fils ». Ils lisent à la vérité que le Fils demande au Père, ainsi que nous l'avons rappelé nous-même dans les raisonnements précédents : mais qu'ils trouvent de même un seul mot qui les autorise à dire que le Saint-Esprit demande au Fils. Il est vrai que l'Apôtre dit : « Nous ne savons ce que nous devons « demander dans la prière ; mais l'Esprit lui- « même demande avec des gémissements iné- « narrables. Et celui qui scrute les cœurs sait « ce que désire l'Esprit ; car c'est selon Dieu « qu'il demande pour les saints [1] » ; mais de quelque manière qu'ils entendent ces paroles (et il est pour eux de la plus grande importance de les entendre comme elles doivent être entendues), il n'est pas dit : Le Saint-Esprit demande au Christ, ou bien, il demande au Fils ; mais il est dit que le « Saint-Esprit demande », parce qu'il nous porte à demander. C'est ainsi que Dieu dit ailleurs : « Je sais maintenant [2] », comme s'il avait ignoré jusque-là, et cependant cette expression ne signifie pas autre chose que ceci : J'ai fait en sorte que vous connaissiez. L'Apôtre dit aussi dans le même sens : « Mais maintenant connaissant Dieu, ou plu- « tôt étant connus de Dieu [3] » ; de peur qu'ils ne s'attribuassent à eux-mêmes le mérite de la connaissance qu'ils avaient de Dieu. Il parle donc ainsi : « Etant connus de Dieu », pour leur faire entendre que Dieu leur a donné par sa grâce la connaissance qu'ils ont de lui-même. C'est encore suivant cette manière de parler qu'il a été dit : « Et ne contristez point « le Saint-Esprit de Dieu [4] » : c'est-à-dire, ne nous contristez point, nous qui sommes par un mouvement du Saint-Esprit, contristés à votre sujet. Car ils étaient contristés par l'effet de la charité que le Saint-Esprit répandait dans leurs cœurs [5], et ainsi il les rendait lui-même tristes au sujet des maux de leurs frères. Enfin le même Apôtre dit : « Vous avez reçu l'Esprit « d'adoption des fils, dans lequel nous crions : « Abba, (Père) [6] » ; et ailleurs, exprimant la même pensée : « Dieu, dit-il, a envoyé dans « vos cœurs l'Esprit de son Fils, criant : Abba, « Père [7] ! » Comment dit-il en un endroit : « L'Esprit dans lequel nous crions », et en un

[1] Jean, XVI, 14, 15. — [2] Id. XVI, 13.

[1] Rom. VIII, 26, 27. — [2] Gen. XXII, 12. — [3] Gal. IV, 9. — [4] Eph. IV, 30. — [5] Rom. V, 5. — [6] Id. VIII, 15. — [7] Gal. IV, 6.

autre endroit : « L'Esprit qui crie », sinon parce que cette dernière expression signifie l'Esprit qui nous fait crier ? Cependant si nous voulons entendre comme eux cette expression, non pas en ce sens qu'il nous fait crier, mais en ce sens qu'il crie lui-même, dès lors qu'il dit : « Abba, Père », il n'adresse donc pas sa demande au Fils, mais au Père. Car ils n'oseront pas dire que le Saint-Esprit est le Fils du Christ, puisque pour ne pas prononcer ce mot ils ont mieux aimé dire qu'il n'a pas été engendré, mais qu'il a été fait par le Fils. Ainsi donc, par nous-mêmes nous ne savons pas ce que nous devons demander, mais l'Esprit lui-même demande, c'est-à-dire nous fait demander les choses qui sont selon Dieu : et tant qu'il ne le fait point, nos prières ne sont inspirées que par des pensées mondaines, par le désir de satisfaire la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et la soif des honneurs temporels : trois choses qui ne viennent pas du Père, mais du monde [1]. Plusieurs cependant pensent que ces paroles : « L'Esprit lui-même demande avec des gémis- « sements », doivent être entendues de l'esprit de l'homme.

XXII. Ils disent que le Fils est l'image vivante et véritable, personnelle et tout à fait digne, de toute la bonté, de toute la sagesse et de toute la puissance du Père. Cependant l'apôtre saint Paul ne dit pas qu'il est l'image de la puissance et de la sagesse de Dieu ; mais il dit qu'il est Dieu même, « la puissance de « Dieu et la sagesse de Dieu ». Donc par là même que le Fils est l'image du Père, il est aussi la puissance et la sagesse du Père. Or, cette image pleine et parfaite, qui n'a pas été faite de rien par lui, mais qui est engendrée de lui, cette image n'est en rien inférieure à celui qu'elle représente : car le Fils seul engendré est l'image souveraine du Père, c'est-à-dire tellement semblable qu'il n'y a en elle aucun trait non ressemblant. Et néanmoins ils n'ont pas osé dire que le Saint-Esprit est l'image du Fils, mais ils ont employé le mot de manifestation. Pour le même motif, ils ont dit qu'il a été, non pas engendré, mais fait par lui ; ce qu'ils ne peuvent lire dans aucune page des saintes Ecritures.

XXIII. Qui donc, parmi les catholiques, dit que le Fils est une partie du Père, ou que le Saint-Esprit est une partie du Fils ? Nos adversaires ont cru devoir nier cette proposition, comme si elle était l'objet d'une discussion quelconque entre eux et nous. Cependant nous disons qu'il y a dans la Trinité une seule et même nature ; nous ne disons pas que aucune des trois personnes soit une partie d'une autre personne. Mais après avoir nié que le Fils soit une partie du Père, ils ajoutent que cependant il est proprement, et pleinement et parfaitement Fils unique et bien-aimé. C'est pourquoi il faut leur demander si les enfants que Dieu adopte par sa libre volonté et qu'il engendre par la parole de vérité, sont, eux aussi, proprement, pleinement et parfaitement les enfants bien-aimés de Dieu, quand ils sont parvenus à une perfection telle qu'il ne leur soit plus possible d'être plus parfaits ? S'ils répondent affirmativement, le Fils, dès lors, ne sera plus seul engendré, puisqu'il aura un grand nombre d'égaux ; il ne sera plus que le premier engendré. S'ils répondent négativement, comment faut-il entendre alors cette plénitude et cette perfection, si ce n'est en ce sens que le Fils soit tout à fait égal à celui qui l'engendre, sans aucun trait de non-ressemblance ; et pour m'exprimer plus brièvement et avec plus de clarté, en ce sens que l'un soit Fils par nature, et les autres, fils par grâce, le premier possédant la plénitude de la divinité, tandis que les autres ne possèdent qu'une participation de cette même divinité, quoique le Verbe en s'unissant à notre humanité et « en se faisant chair [1] » sans perdre sa nature de Verbe égal au Père, ait obéi en cela non pas à une exigence de sa nature, mais à une volonté libre ? Ensuite, puisqu'ils prétendent que le Saint-Esprit est, non pas engendré, mais la première et la principale œuvre du Fils en comparaison de tous les autres êtres, qu'ils nous disent donc, si ces fils que « le Père engendre de sa « libre volonté par la parole de vérité », ne doivent pas être supérieurs au Saint-Esprit ? Comment, en effet, pourraient-ils ne pas l'avouer, puisque sans aucun doute il vaut mieux être l'enfant de Dieu que d'être l'œuvre du Fils ? Qu'ils réfléchissent à cela, et pour mettre fin à leurs blasphèmes insensés et impies, qu'ils reconnaissent qu'il n'y a dans la sainte Trinité aucune personne qui ait été créée d'une manière quelconque ou faite par Dieu, si ce n'est le Fils en tant qu'il s'est fait

[1] 1 Jean, II, 16.

[1] Jean, I, 14.

homme sans cesser d'être Dieu ; mais que chacune des trois personnes est Dieu véritable, suprême et immuable.

XXIV. A Dieu ne plaise en effet que, conformément à leur opinion, le Père soit plus grand que le Fils, en tant que celui-ci est son Verbe, seul engendré par lui; il l'est seulement en tant qu'il est le Verbe fait chair! Mais qu'y a-t-il en cela d'étonnant, puisque dans cette même chair il est devenu inférieur aux anges eux-mêmes? Aussi à Dieu ne plaise que, suivant leurs blasphèmes, le Fils soit incomparablement plus grand et plus parfait que le Saint-Esprit; et, ce qu'on ne peut croire sans une extrême folie, que les membres du plus grand soient le temple du plus petit!

XXV. Le Père est, à la vérité, « Dieu et Sei« gneur à l'égard de son Fils » : parce qu'il y a dans celui-ci la nature d'esclave que le Prophète avait annoncée en ces termes : « Le Sei« gneur m'a dit : Tu es mon Fils [1] ». Et dans ce même livre prophétique, le même Fils dit aussi à son Père : « Vous êtes mon Dieu dès le « sein de ma mère [2] ». Et en effet, dès le sein de sa mère où il a pris la nature humaine, le Père est son Dieu ; de même qu'il est son Père parce qu'il l'a engendré non-seulement avant qu'il fût dans le sein de sa mère, mais avant tous les siècles et de toute éternité. Mais où donc ont-ils entendu, même en rêve, que le Fils fût, dans la sainte Ecriture, appelé Dieu et Seigneur de l'Esprit-Saint?

XXVI. « Le Père, disent-ils, a engendré le « Fils, par sa volonté immuable et impassible : « le Fils, sans travail ni fatigue et par sa seule « puissance, a fait l'Esprit ». O éloge vraiment sublime du Fils et du Saint-Esprit! Comme si le Père avait agi malgré lui, et qu'il fût sorti de son état d'immobilité et d'impassibilité, quand il nous a engendrés volontairement par la parole de vérité : ou bien comme si le Fils n'avait pas créé le ciel et la terre sans travail et sans fatigue? Il faut donc, suivant eux, placer ces dernières œuvres au même rang que le Fils ou le Saint-Esprit ; ou bien s'il n'est en aucune manière possible d'établir cette égalité, pourquoi avoir parlé d'une chose que personne ne met en question, savoir que le Père, lorsqu'il engendre, et le Fils dans ce qu'il fait, agissent l'un et l'autre sans douleur aucune et sans fatigue? De plus, qu'ils considèrent bien dans quel sens ils disent que le Fils a fait le Saint-Esprit par sa propre puissance seule. D'après le sens même des paroles, ils sont forcés de reconnaître que le Fils a fait quelque chose qu'il n'a point vu être fait par le Père. Si, au contraire, il leur plaît de dire que le Père aussi a fait le Saint-Esprit, dès lors le Fils ne l'a donc point fait par sa propre puissance seule. Si enfin le Père avait auparavant fait un autre Esprit-Saint, afin que le Fils pût faire celui qu'il a fait (le Fils ne pouvant rien faire sinon ce qu'il a vu être fait par le Père), en quel sens donc le Fils fait-il pareillement, non pas d'autres œuvres semblables, mais identiquement toutes les mêmes œuvres que fait le Père? Qu'ils prennent la peine d'y réfléchir, et sans aucun doute ils reconnaîtront la confusion qui règne dans tous ces systèmes appuyés sur leurs raisonnements charnels.

XXVII. Il est incontestable que le Père a donné l'être à tout ce qui existe, sans l'avoir reçu lui-même de qui que ce soit; mais il n'a donné à personne de lui être égal à lui-même, si ce n'est au Fils qui est né de lui, et au Saint-Esprit qui procède de lui. Si donc il en est ainsi, la différence qu'ils prétendent introduire dans la Trinité n'existe pas ; il n'y a dans la Trinité qu'une seule et même nature, qu'une seule et même puissance : « Afin que tous honorent « le Fils comme ils honorent le Père », suivant les expressions de Jésus-Christ lui-même [1]. Et ceux qui veulent vivre dans la piété, doivent adorer le Seigneur leur Dieu et ne servir que lui seul, comme il a été commandé autrefois à nos pères par une loi de Dieu. Mais pour qu'il nous soit possible de rendre exclusivement à notre Seigneur et Dieu le culte qui est dû à la divinité (car il s'agit ici du culte même appelé en grec λατρεία, et cette expression se trouve précisément dans le texte : « Vous ne servirez que lui seul [2] »), il faut de toute nécessité, que le Seigneur notre Dieu soit lui-même la Trinité tout entière. Autrement, suivant que ces paroles : « Vous ne servirez « que lui seul », s'appliqueraient au Père et au Fils, nous ne pourrions plus rendre au Fils ou au Père le culte appelé culte de latrie et que les esclaves ne doivent pas à ceux qui sont leurs maîtres selon la chair, mais que tous les hommes doivent exclusivement à leur Seigneur et Dieu. De plus, si avec des éléments matériels nous bâtissions un temple au

[1] Ps. II, 7. — [2] Ps. XXI, 11.

[1] Jean, V, 19, 23. — [2] Deut. VI, 13.

Saint-Esprit, qui hésiterait à croire que nous lui rendons un culte de latrie, c'est-à-dire le culte dont je parle en ce moment ? Comment donc pouvons-nous ne pas lui rendre un culte de latrie, puisque sans lui bâtir un temple, nous sommes nous-mêmes son temple ? Ou bien comment lui-même peut-il ne pas être notre Dieu, puisque l'Apôtre dit de lui : « Ne savez-vous pas que vous êtes le « temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu ha- « bite en vous ? » et un peu après : « Glorifiez « donc Dieu dans votre corps [1] ? » Ainsi, suivant l'Apôtre, nos corps sont en nous le temple du Saint-Esprit. Conséquemment si d'une part nous rendons à la fois au Père, au Fils et au Saint-Esprit le culte appelé culte de latrie ; si d'autre part nous lisons dans la loi de Dieu le précepte de ne rendre ce culte à nul autre absolument qu'à notre Seigneur et Dieu, il est donc hors de doute que la Trinité est elle-même notre seul et unique Seigneur et Dieu, à qui la piété nous fait un devoir de rendre ce culte, en même temps qu'elle nous défend de le rendre à tout autre.

XXVIII. « Comme personne, disent-ils, ne « peut aller au Père sans l'intermédiaire du « Fils ; de même aussi personne ne peut, sans « le secours du Saint-Esprit, adorer le Fils en « vérité » : comme si du reste quelqu'un pouvait venir au Fils sans le Père, tandis que Jésus-Christ dit lui-même : « Personne ne « vient à moi si le Père qui m'a envoyé ne « l'attire [2] » ; ou bien comme s'il nous était possible de parvenir au Saint-Esprit sans le Père et le Fils qui nous le donnent par leur grâce. En effet, venir à eux, qu'est-ce autre chose que les voir habiter en nous ? Ils ne viennent pas eux-mêmes à nous d'une autre manière, puisque Dieu étant partout, il ne saurait être contenu dans aucun espace matériellement limité. Le Sauveur dit de son Père et de lui-même : « Nous viendrons à lui et nous « établirons en lui notre demeure » ; il dit pareillement du Saint-Esprit : « Si je ne m'en « vais, l'avocat ne viendra pas à vous [3] ». Que signifient donc ces paroles : « Comme per- « sonne ne peut aller au Père sans l'interme- « diaire du Fils ; de même aussi personne ne « peut, sans le Saint-Esprit, adorer le Fils en « vérité ? » et celles-ci qu'ils ajoutent ensuite : « Donc c'est dans le Saint-Esprit que le Fils « est adoré ? » Est-ce que ces paroles révèlent cette différence de natures dont il est question entre eux et nous ? Si personne ne peut, sans le Saint-Esprit, adorer le Fils en vérité ; si d'autre part c'est dans le Saint-Esprit qu'on adore le Fils, il est donc incontestable que le Saint-Esprit, lui aussi, est la vérité ; puisque, suivant leurs propres expressions, le Fils est adoré en vérité lorsqu'il est adoré dans le Saint-Esprit. Cependant le Fils dit lui-même : « Je suis la vérité [1] ». Donc il est aussi adoré en lui-même, lorsqu'il est adoré en vérité. Et conséquemment le Fils est adoré à la fois en lui-même et dans le Saint-Esprit. D'autre part, qui serait assez impie pour refuser au Père ce même privilége ? Comment pourrions-nous ne pas adorer aussi en lui, puisque c'est en lui que nous avons l'être, le mouvement et la vie ? Ainsi nous disons nous-mêmes que le Fils est adoré dans le Saint-Esprit ; mais en quel endroit pourraient-ils lire que le Fils est adoré par le Saint-Esprit ?

XXIX. « Le Père est glorifié par le Fils », personne ne prétend le nier. Mais qui oserait dire que le Fils n'est pas lui-même glorifié par le Père ? N'est-ce pas au Père que le Fils adresse ces paroles : « Glorifiez-moi », aussi bien que celles-ci : « Je vous ai glorifié [2] ? » Du reste, glorifier, honorer, louer sont trois mots différents, mais ils désignent une seule et même chose exprimée en Grec par δοξάζειν : la diversité des expressions latines est née de la diversité des traducteurs.

XXX. « L'œuvre et l'application constantes « du Saint-Esprit, disent-ils, est de rendre « saints et de garder ceux qui le sont déjà ; de « sanctifier non-seulement les créatures rai- « sonnables, comme quelques-uns le pensent, « mais aussi plusieurs êtres privés de raison ; « de rappeler à leur ancien état ceux qui sont « tombés par leur propre négligence ; d'ins- « truire les ignorants, d'avertir ceux qui sont « oublieux, de reprendre ceux qui commet- « tent le péché ; d'exhorter ceux qui sont pa- « resseux à penser à leur salut et à y travail- « ler avec soin ; de ramener dans la voie de la « vérité ceux qui s'en écartent ; de guérir ceux « qui sont malades ; de remédier aux faiblesses « de la chair par l'ardente vivacité de l'esprit ; « d'affermir dans l'amour de la piété et de la « chasteté, et de répandre la lumière dans « toutes les âmes ; mais surtout de donner à « chacun la foi et la charité, à proportion de

[1] I Cor. VI, 19, 20. — [2] Jean, VI, 44. — [3] Id. XIV, 23; XVI, 7.

[1] Jean, XIV, 6. — [2] Id. XII, 28; XVII, 5, 4.

« son zèle personnel et de ses soins diligents, « suivant la sincérité et la simplicité de son « esprit, suivant la mesure de sa foi et le mé- « rite de sa conduite ; de distribuer la grâce « conformément au besoin que nous en avons, « et de placer chacun dans le genre d'occupa- « tions pour lequel sont ses goûts et ses apti- « tudes ». Le Saint-Esprit accomplit à la vérité toutes ces œuvres ; mais à Dieu ne plaise qu'il les accomplisse sans le Fils ! Et qui donc s'écarterait de la voie de la vérité, jusqu'à nier que les saints soient gardés par Jésus-Christ, que par lui ceux qui sont tombés soient replacés dans leur ancien état, les ignorants instruits, ceux qui sont oublieux avertis, les pécheurs réprimandés, les paresseux excités au travail, ceux qui s'égarent ramenés dans la voie de la vérité, les malades guéris, les aveugles éclairés? Et il en est de même de toutes les œuvres que nos adversaires ont cru devoir attribuer au Saint-Esprit comme si elles étaient accomplies par lui seul. Car, pour ne pas faire ici une trop longue énumération, comment nieront-ils que les saints soient instruits par Jésus-Christ, puisqu'il leur dit lui-même : « Ne « souffrez point qu'on vous appelle maîtres ; « car vous n'avez qu'un seul maître, Jésus- « Christ [1] ? » Comment nieront-ils que les aveugles soient éclairés par Jésus-Christ, quand ils lisent dans l'Ecriture, que Jésus-Christ « était la lumière véritable qui éclaire « tout homme [2] ? » Le Saint-Esprit donc ne sanctifie personne sans Jésus-Christ, de même que sans lui il n'instruit ou n'éclaire personne. Quant à ces paroles que Dieu a dites par la bouche d'un prophète : « Afin qu'ils « sachent que c'est moi-même qui les sanc- « tifie [3] », à laquelle des trois personnes divines prétendent-ils les attribuer? S'ils prétendent qu'elles ont été dites par le Père, pourquoi donc nient-ils toute communauté d'opérations entre le Père et le Saint-Esprit, puisque d'autre part ils croient que la sanctification des justes appartient au Saint-Esprit comme son œuvre propre et inséparable? S'ils attribuent ces paroles au Fils, ils ne doivent pas du moins séparer des œuvres de ce même Fils, les œuvres de l'Esprit sanctificateur. Enfin, s'ils aiment mieux les attribuer au Saint-Esprit, pourquoi donc refusent-ils de reconnaître sa divinité, puisqu'il dit lui-même par la bouche du Prophète : « Afin qu'ils « sachent que c'est moi-même qui les sancti- « fie ». Mais si les meilleurs interprètes enseignent que la Trinité elle-même a prononcé cette parole par la bouche du Prophète, on ne peut plus douter que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne soient un seul Dieu : c'est de lui, par lui et en lui que sont toutes choses ; à lui soit la gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il [4] !

XXXI. Cependant, quoique nous reconnaissions que les œuvres attribuées par eux au Saint-Esprit, lui appartiennent réellement, la conclusion qu'ils tirent de là n'en est pas moins fausse : « Le Saint-Esprit », disent-ils, « est différent du Fils par sa nature et sa po- « sition, par son rang et ses inclinations, par « sa dignité et sa puissance, par ses facultés et « par ses œuvres ». Car il n'y a aucune différence entre les diverses natures humaines, et cependant leurs œuvres peuvent être séparées entre elles, ce qui n'est pas possible à l'égard des œuvres de la sainte Trinité. Quant à cette position, ce rang et ces inclinations que l'on rencontre dans les créatures par suite de leur inégalité et de leur faiblesse, ils n'existent pas dans cette Trinité dont les trois personnes sont à la fois coéternelles, égales et impassibles. Mais comment la dignité, la puissance et la force ne seraient-elles pas égales dans chacune de ces trois personnes, puisqu'elles accomplissent les mêmes œuvres et de la même manière? Nos adversaires, il est vrai, disent que les opérations des trois personnes sont différentes entre elles ; mais nous avons prouvé que cette assertion est tout à fait fausse.

XXXII. Ils ajoutent dans le même discours : « Impossible qu'il y ait unité et identité entre « le Père et le Fils, entre celui qui engendre « et celui qui naît ; entre celui à qui on rend « témoignage et celui qui rend ce témoignage ; « entre celui qui est plus grand et celui qui « reconnaît cette supériorité ; entre celui qui « est assis à la droite ou qui se tient debout, « et celui qui cède l'honneur de la préséance ; « entre celui qui est envoyé et celui qui a « envoyé ; on ne peut pas être à la fois dis- « ciple et docteur, comme Notre-Seigneur l'a « déclaré lui-même en ces termes : Je parle « comme mon Père m'a enseigné [1] ; impos- « sible d'être à la fois celui qui ressemble et « qui imite et celui à qui on ressemble et « que l'on imite ; celui qui prie et celui qui

[1] Matt. XXIII, 8. — [2] Jean, I, 9. — [3] Exod. XXXI, 13.

[4] Rom. XI, 36. — [1] Jean, VIII, 28.

« exauce ; celui qui rend grâces et celui qui bé-
« nit ; celui qui reçoit le commandement et ce-
« lui qui donne le commandement ; celui qui
« exécute et celui qui ordonne ; celui qui sup-
« plie et celui qui protége ; on ne peut pas
« être l'inférieur et le supérieur ; le fils uni-
« que et celui qui n'est pas engendré ; on ne
« peut pas être prêtre et Dieu ». Ces paroles, entendues dans un certain sens, sont très-vraies ; mais que nos adversaires, en parlant ainsi, s'attaquent aux Sabelliens et non pas aux Catholiques. Car les Sabelliens disent qu'il y a unité et identité entre le Fils et le Père ; nous, au contraire, nous disons que le Père qui engendre et le Fils qui est engendré sont deux personnes, mais non pas deux natures distinctes et différentes. Le Père et le Fils ne sont donc pas une seule et même personne, mais un seul et même être. Il est vrai que le Père est plus grand ; mais ici il ne s'agit pas de la nature de celui qui engendre comparée à la nature de celui qui est engendré ; il s'agit de la nature humaine comparée à la nature divine : en tant qu'il a revêtu la nature humaine, le Fils est assis ou il se tient debout à la droite du Père, il prie, il rend grâces, il est prêtre, il est ministre, il est suppliant, il est sujet ; mais en tant qu'il possède la nature divine, par laquelle il est égal au Père, le Fils est seul engendré et coéternel à celui qui l'engendre. Et quoiqu'« il « soit le premier-né de toute créature, puis-« que toutes choses ont été créées en lui », quoiqu'il ait été engendré avant la création de tout le reste, il est cependant éternel comme le Père et il n'a pas commencé dans le temps. Car nous disons avec raison que le Père est antérieur à toutes les choses qu'il a créées, bien qu'il n'ait pas été engendré. La priorité en effet n'est jamais si rigoureuse que dans celui avant qui il n'y a absolument rien. Or, de même que rien n'existe avant le Père, de même aussi rien n'existe non plus avant le Fils, seul engendré et conséquemment coéternel au Père. Car, quoique le Père ait engendré et que le Fils ait été engendré, le Père ne possède pas pour cela une antériorité temporelle. S'il y a entre le Père qui engendre et le Fils qui est engendré, une différence quelconque de temps, dès lors il y a eu un temps avant le Fils, et conséquemment ce même Fils n'est plus « le premier-né de toute créature » puisque le temps est lui-même une créature ; « toutes choses n'ont donc pas été faites par « lui », si le temps a existé avant lui. Mais « tout a été créé par lui [1] », et par là même aucun temps n'a existé avant lui. Conséquemment, comme le feu et l'éclat qui est par le feu engendré et répandu de toutes parts, commencent à exister simultanément, sans que celui qui engendre précède celui qui est engendré ; de même aussi le Père qui est Dieu, et le Fils qui est Dieu de Dieu, commencent à exister simultanément, parce qu'ils sont également exempts de tout commencement temporel, et que celui qui engendre ne précède point celui qui est engendré. Comme le feu qui engendre et l'éclat qui est engendré datent du même instant ; de même aussi Dieu le Père qui engendre, et Dieu le Fils qui est engendré, sont coéternels. Mais parce que celui-ci reçoit l'être du premier, et non pas réciproquement, le Fils, par là même, reçoit le commandement du Père, puisqu'il est lui-même ce commandement du Père ; et le Père enseigne le Fils, puisque celui-ci est lui-même la doctrine du Père. Car le Fils reçoit la vie du Père, parce qu'il est lui-même la vie aussi bien que le Père ; et il est tellement semblable au Père, qu'il ne diffère absolument en rien de lui. De plus, puisque le Père et le Fils se rendent l'un à l'autre un témoignage mutuel, je ne vois pas comment nos adversaires peuvent représenter l'un des deux comme rendant témoignage et l'autre comme celui à qui ce témoignage est rendu. Le Père ne dit-il pas : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé [2] ? » Le Fils ne dit-il pas aussi : « Mon Père, qui « m'a envoyé, rend témoignage de moi [3] ? » Pourquoi donc établir entre eux une distinction telle qu'on donne le nom de Père à celui à qui ce témoignage est rendu, et le nom de Fils à celui qui rend ce témoignage ? Pourquoi porter l'ineptie jusqu'à ce point ? Pourquoi se boucher les oreilles et fermer les yeux avec une telle opiniâtreté ? Quant à la mission donnée par le Père et reçue par le Fils, nous en avons suffisamment et surabondamment traité dans les chapitres précédents de cette controverse.

XXXIII. Certes, jamais « le Père n'a su, dans « sa prescience, qu'il deviendrait le Père de « Dieu, son Fils unique », comme nos adversaires le prétendent dans leur impiété portée jusqu'au délire. Il n'a jamais commencé à être Père, par la raison que son Fils lui-même

[1] Coloss. I, 15, 16. — [2] Matt. III, 17. — [3] Jean, VIII, 18.

lui est coéternel, et qu'il a engendré avant tous les temps celui par qui il a créé les temps eux-mêmes. Et comme il n'a pas su à l'avance que lui-même il deviendrait Dieu, il n'a pas su non plus à l'avance qu'il deviendrait Père, parce qu'il a toujours été avec le Fils. « La « grandeur et la bonté du Père ne surpassent « point la grandeur et la bonté du Fils » ; car ce n'est pas au Père seulement, mais à la Trinité tout entière qu'il a été dit : « Vous êtes « Dieu seul grand [1] ». C'est aussi avec raison que l'on applique, non pas au Père seulement, mais à la Trinité tout entière cette parole du même Fils : « Nul n'est bon que Dieu seul [2] », lorsqu'il fut appelé bon maître par quelqu'un qui ne connaissait pas encore sa divinité : comme s'il eût dit : Si vous m'appelez bon, vous devez comprendre que je suis Dieu ; reconnaissez ma divinité ; car nul n'est bon que Dieu seul. La Trinité donc est ce Dieu unique, seul grand et seul bon, auquel, uniquement et à l'exclusion de tout autre, conformément aux préceptes de sa loi, nous rendons le culte appelé culte de latrie.

XXXIV. A Dieu ne plaise que nous disions que c'est par humilité, et non pas en toute vérité, que le Fils prononce quelquefois des paroles par lesquelles il se soumet au Père, et proclame celui-ci plus grand que lui. Nous savons, en effet, que dans le Fils, la nature d'esclave n'est pas feinte et simulée, mais véritable : or, c'est précisément à raison de cette qualité d'homme, et en même temps parce qu'il reçoit du Père sa nature divine, sans que le Père reçoive de lui la sienne, c'est, dis-je, pour cette double raison qu'il dit toutes ces choses, dont nos adversaires s'autorisent pour croire et pour enseigner que la nature du Père et la nature du Fils sont différentes l'une de l'autre. Et, au même moment qu'ils se précipitent dans cet abîme d'impiété, ils nous appellent (homousiani) partisans de la consubstantialité, comme pour nous infliger la honte d'un nom nouveau. Telle est, en effet, l'antiquité de la vérité catholique, que tous les hérétiques lui imposent des noms différents, précisément quand ils reçoivent eux-mêmes des noms particuliers, qui entrent dans le langage commun. Ainsi, parmi les hérétiques, les Ariens et les Eunomiens seuls nous donnent le nom de partisans de la consubstantialité, et cela, parce que nous nous servons du mot grec ὁμοούσιος, pour défendre contre leur erreur le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et établir que ces trois personnes ont une seule et même substance, ou, pour parler plus énergiquement, une seule et même essence, appelée en grec οὐσία : ce qui est encore plus clairement exprimé dans ces mots, une seule et même nature. Et cependant, si quelqu'un de ceux qui nous appellent partisans de la consubstantialité, disait que son propre fils n'est pas de la même nature que lui-même, mais qu'il est d'une nature différente, ce fils aimerait mieux être déshérité par lui que de voir cette opinion admise. Quelle est donc l'impiété qui les aveugle à ce point ? Ils reconnaissent que le Fils de Dieu est réellement son Fils unique, engendré par lui, et ils ne veulent pas reconnaître qu'il est de la même nature que le Père ! Ils lui attribuent, au contraire, une nature différente, inégale, non ressemblante en plusieurs choses et de plusieurs manières, comme s'il n'était pas né de Dieu, mais qu'il eût été par lui créé de rien, et que par là même il fût une créature véritable, Fils par grâce et non point par nature ! Ainsi, ceux qui nous appellent partisans de la consubstantialité, comme pour nous couvrir de la flétrissure d'un nom nouveau, ne voient pas qu'ils sont eux-mêmes insensés, lorsqu'ils suivent de tels sentiments.

Mais quand ils reconnaissent que le Fils est né avant tous les siècles, ne sont-ils pas en contradiction avec eux-mêmes, puisque d'une part ils disent qu'il est né avant tous les siècles, et que d'autre part, ils mettent un certain temps avant sa naissance, comme si un temps, quel qu'il soit, n'était pas nécessairement un siècle ou une partie de siècle ?

Saint Paul dit à la vérité que le Fils sera soumis au Père même dans le siècle futur : « Alors, dit-il, il sera lui-même soumis à celui « qui lui a soumis toutes choses [1] ». Mais qu'y a-t-il en cela d'étonnant, puisque le Fils doit conserver cette nature humaine, qui est à tout jamais inférieure au Père ? Plusieurs, cependant, ont cru devoir entendre cette soumission future du Fils, d'un changement de la nature humaine elle-même, en la substance divine, comme si une chose était soumise à une autre, par cela seul qu'elle est changée et transformée en cette autre. Mais, pour exprimer notre manière de voir à ce

[1] Ps. LXXXV, 10. — [2] Marc, X, 18.

[1] I Cor. XV, 28.

sujet, nous pensons que l'Apôtre a dit que le Fils serait même alors soumis au Père, précisément afin que personne ne crût que l'esprit et le corps humains devaient être détruits en Jésus-Christ par une transformation quelconque : « Afin que Dieu soit tout », non-seulement dans la nature humaine de Jésus-Christ, mais « en tous », c'est-à-dire afin que la nature divine suffise à nous donner la vie et à combler de biens l'immensité de nos désirs. Car Dieu sera tout en tous, lorsque nous commencerons à ne vouloir posséder absolument rien autre chose que lui. Il sera tout en nous, quand nous serons tellement remplis de lui que rien ne nous manquera plus.

Je ne vois pas ce qui porte nos adversaires à croire que « le Fils ait obéi aux ordres qui « lui étaient donnés, avant qu'il se fût in- « carné ». A-t-il reçu l'ordre de prendre une chair, et, par là même qu'il accomplissait en cela une mission, doit-il être regardé comme ayant en même temps exécuté un ordre? Qu'ils lisent donc de nouveau ce qui a été discuté plus haut; qu'ils cherchent, qu'ils trouvent, s'ils le peuvent, par quelle autre parole le Père a commandé à sa Parole unique, et comment la dignité du Verbe éternel a pu permettre à celui-ci de se soumettre à cette parole et à ce commandement temporel. Qu'ils comprennent donc enfin que ce n'est point par le commandement du Père, comme s'il eût relevé d'une autre puissance que la sienne, mais que c'est « lui-même, qui s'est anéanti, « prenant la nature d'esclave ». Il est vrai « qu'il s'est humilié lui-même, en se rendant « obéissant jusqu'à la mort [1] » ; mais assurément, il avait alors accompli son incarnation.

Je crois avoir répondu à tout ce que renferme le discours des Ariens, qui nous a été envoyé par quelques frères, afin que nous y répondions. Nous avons cru devoir le transcrire en tête de notre présente controverse, afin que ceux qui nous lisent et qui désirent se rendre compte de la complète exactitude de notre réponse, puissent en prendre connaissance par eux-mêmes. On doit donc lire d'abord ce discours, et ensuite notre réponse. Nous n'avons pas toujours interposé le texte même de ce discours, afin de ne pas donner trop d'étendue, dans notre réfutation, à notre œuvre, que nous terminons enfin ici.

[1] Philipp. II, 7, 8.

Traduction de M. l'abbé BARDOT.

CONFÉRENCE

De saint Augustin avec Maximin, évêque Arien.

I. Augustin et Maximin s'étant rendus en un même lieu devant une assemblée nombreuse de clercs et de laïques, Maximin prit la parole : Je ne suis point venu dans cette cité, dit-il, pour établir une dispute avec votre religion ; mais je suis venu par l'ordre du comte Ségisvult dans le dessein de faire la paix. Dans une conférence que le prêtre Eraclius a eue avec moi et qui a été commencée avec des intentions amicales de part et d'autre, je lui ai répondu comme j'ai pu, après avoir été cependant provoqué par lui à cette conférence ; mais il s'est enflammé jusqu'à prononcer votre nom comme un défi porté contre moi. Et puisque votre religion a bien voulu s'imposer ce sacrifice, si vous m'interrogez, je vous répondrai autant qu'il me sera possible de le faire. Si vos paroles sont fondées en raison, il faut de toute nécessité que je me range à votre avis. Si vous nous citez des passages des divines Ecritures, qui sont notre propriété commune à tous, nous devons nécessairement les entendre ; mais quant aux paroles étrangères à l'Ecriture, elles ne sont en aucun cas reçues par nous ; car du reste le Seigneur lui-même nous donne un avertissement à cet égard, lorsqu'il dit : « Ils me « rendent un culte vain, enseignant des com- « mandements et des préceptes humains [1] ».

II. *Augustin.* Si je voulais répondre à tout ce dont vous parlez, je paraîtrais, moi aussi, avoir pour but de ne point en venir à la question. Afin donc de traiter à l'instant le sujet dont il s'agit, dites-moi quelle est votre foi touchant le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Maximin. Si vous me demandez quelle est ma foi, je tiens celle qui a été non-seulement exposée à Rimini par trois cent trente évêques, mais qui est appuyée sur l'autorité de la signature de ces mêmes évêques.

[1] Matt. xv, 9.

III. *Aug.* Je l'ai dit déjà, et puisque vous n'avez pas voulu répondre, je le répète : Dites quelle est votre foi touchant le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Max. Comment, après la réponse que je viens de vous faire, pouvez-vous me reprocher de ne vous avoir point répondu ?

IV. *Aug.* Voici pourquoi je vous ai dit que vous n'avez point voulu me répondre : tandis que je cherchais à savoir par vous-même quelle est votre foi touchant le Père, le Fils et le Saint-Esprit, comme je désire encore le savoir en ce moment, au lieu de me dire quelle est votre foi, vous avez nommé le concile de Rimini. Je veux connaître votre foi, votre croyance, vos sentiments touchant le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Si vous le voulez bien, je désire l'apprendre de votre bouche. Ne me renvoyez pas, je vous prie, à des écrits qui n'existent plus, ou bien que nous n'avons pas entre les mains, ou enfin dont l'autorité n'en est pas une pour moi. Dites ce que vous croyez touchant le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Max. Ce n'est point pour éluder votre question, que j'ai fait intervenir le décret du concile de Rimini, mais pour montrer l'autorité des Pères qui nous ont transmis, suivant les divines Ecritures, la foi qu'ils ont puisée dans ces mêmes Ecritures. Mais puisque cela ne vous est pas agréable, et que « l'on croit « de cœur pour être justifié, en même temps « que la confession de bouche est nécessaire « au salut [2] » : car nous sommes préparés et tout disposés à répondre à quiconque nous demande raison de notre foi et de notre espérance [3] ; puisque d'ailleurs le Seigneur Jésus dit lui-même : « Celui qui me confessera de- « vant les hommes, moi aussi je le confesserai « devant mon Père qui est dans les cieux ; et « celui qui m'aura renié devant les hommes, « moi aussi je le renierai devant mon Père

[1] Rom. x, 10. — [2] I Pierre, III, 15.

« qui est dans les cieux [1] » : craignant, dis-je, ce péril, quoique je n'ignore pas les lois de l'empire, mais instruit en même temps de la loi du Sauveur qui nous a donné cet avertissement : « Ne craignez point, dit-il, ceux qui « tuent le corps, mais qui ne peuvent tuer « l'âme [2] » ; par tous ces motifs, je réponds en termes clairs et positifs : Je crois qu'il n'y a qu'un seul Dieu le Père, lequel n'a reçu la vie de personne ; je crois qu'il n'y a qu'un seul Fils, lequel a reçu du Père son existence, sa nature et sa vie ; je crois qu'il n'y a qu'un seul Saint-Esprit paraclet, lequel illumine et sanctifie nos âmes. Et j'affirme cela d'après les divines Ecritures. Si vous me l'ordonnez, je vais vous en donner les témoignages : si votre religion me trouve répréhensible en quelque point, je vous donnerai une réponse sur tout ce qui me paraîtra être l'objet précis de votre critique.

V. *Aug.* J'admire comment vous attribuez au Saint-Esprit exclusivement le privilége de nous illuminer ; comme si le Christ, lui aussi, n'accomplissait pas cet office. C'est pourquoi je désire tout d'abord savoir de votre bouche, quels sont vos sentiments à cet égard.

Max. Pour nous, nous reconnaissons un seul Dieu le Père, créateur de toutes choses, et de qui procède, par des degrés divers, toute illumination. Car enfin, l'apôtre saint Paul, aux Actes des Apôtres, rend de lui-même ce témoignage : « Dieu, dit-il, nous « l'a ordonné en ces termes » ; et entre autres paroles de la bouche même de Dieu : « Je vous « ai établi pour être la lumière des nations [3] ». Si l'Apôtre, en sa qualité de docteur, a été établi pour être la lumière des nations, à combien plus forte raison doit-il en être de même du Saint-Esprit, qui illuminait l'Apôtre, et par qui ce même Apôtre parlait, suivant ses propres expressions, dans l'épître aux Corinthiens : « Personne ne peut dire : Seigneur Jé« sus, si ce n'est par le Saint-Esprit [4] ! » Oui assurément, il appartient au Saint-Esprit d'illuminer, puisqu'il a illuminé l'Apôtre. Mais c'est un privilége qu'il a reçu du Christ, suivant le témoignage même de celui-ci, qui parle en ces termes dans l'Evangile : « J'ai beaucoup « de choses à vous dire ; mais vous n'avez pas « assez de force pour les entendre en ce mo« ment : quand cet Esprit de vérité sera venu, « il vous dirigera dans la voie de la vérité « pleine et entière. Car il ne parlera point de « lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura « entendu, et il vous annoncera ce qui doit « arriver. C'est lui qui me glorifiera, parce « qu'il recevra de ce qui est à moi, et il vous « l'annoncera [1] ». Donc le Saint-Esprit a reçu du Christ, suivant le témoignage du Christ même. D'autre part, il est certain que le Christ a fait lui-même cet aveu : « Ma doctrine n'est « pas de moi, mais de mon Père qui m'a en« voyé [2] » ; et encore : « Je dis ce que j'ai vu « et entendu en mon Père [3] ». Ainsi, quand le Christ nous éclaire dans ses enseignements, cette illumination appartient au Père, qui envoyé le Fils pour cette fin ; quand l'Esprit-Saint nous éclaire, cette illumination remonte au Créateur, qui est la source de toute bonté ; à la vérité, c'est par un don du Saint-Esprit que le bienheureux Apôtre et même tous les saints éclairent ceux qui croient ; mais cette illumination remonte exclusivement au Créateur. Et c'est pour cette raison que le Prophète disait : « Le Seigneur est ma lumière et mon « salut ; qui pourrai-je craindre [4] ? »

VI. *Aug.* Je ne nie point qu'il appartienne au Saint-Esprit d'éclairer ; mais le Christ éclaire-t-il par lui-même ? Le Père éclaire-t-il par lui-même ? Ou bien l'un et l'autre éclairent-ils seulement par le Saint Esprit ? Voilà ce que je vous ai demandé en peu de mots ; voilà ce que je vous demande.

Max. Je crois que votre religion n'est pas sans connaître ces paroles du bienheureux apôtre saint Paul : « Lorsque est apparue la « bonté et l'humanité de notre Sauveur Dieu, « ce n'est point par les œuvres de justice que « nous avons faites, mais, selon sa miséricorde, « c'est par le baptême de régénération et de « renouvellement de l'Esprit-Saint, qu'il nous « a sauvés ; de l'Esprit-Saint, dis-je, qu'il a « répandu sur nous abondamment par Jésus« Christ, notre Sauveur [5] ». Guidé par ces paroles, je dis et je professe que le Saint-Esprit éclaire par le Fils, comme il vient d'être dit : « Le Saint Esprit qu'il a répandu en nous « abondamment, par Jésus-Christ notre Sau« veur ». Telle est ma réponse : car soit que Paul éclaire, cette illumination remonte au créateur Dieu le Père ; soit que le Saint-Esprit éclaire, cette illumination remonte au même

[1] Matt. x, 32, 33. — [2] Id. 28. — [3] Act. xiii, 47. — [4] I Cor. xii, 3.

[1] Jean, xvi, 12-14. — [2] Jean, vii, 16. — [3] Jean, viii, 38. — [4] Ps. xxvi, 1. — [5] Tit. iii, 4-6.

créateur; soit enfin que le Christ éclaire, cette illumination remonte toujours à la même source. Et ainsi instruit à l'école du Christ, je poursuis en citant les paroles de ce même Christ : « Mes brebis entendent ma voix, et « elles me suivent; et je leur donne la vie « éternelle, et elles ne périront jamais, et « personne ne les ravira de ma main. Ce qui « m'a été donné par mon Père est plus grand « que toutes choses, et nul ne peut le ravir de la « main de mon Père ». Et il dit encore : « Mon « Père et moi nous sommes une seule chose[1] ». Ainsi, pour défendre les brebis et pour les éclairer, le Père et le Fils ne sont qu'un, dans une concorde et une identité complète de sentiments, conformément à ce principe que vous avez entendu : « Personne ne peut ravir de ma « main les brebis que le Père m'a données » ; il est pareillement impossible de les ravir de la main du Père.

VII. *Aug.* Vous dites des choses indubitables, mais qui sont étrangères au sujet. Vous n'avez point répondu à la question que je vous ai posée, et cependant vous avez dit bien des paroles. Si, laissant de côté le sujet dont il s'agit entre nous, vous prétendez citer l'Evangile tout entier, combien de jours y suffiront, combien de temps cela n'exigera-t-il pas? Dites-moi en deux mots, puisque je vous ai adressé cette question, si le Christ éclaire par lui-même, ou bien s'il éclaire seulement par le Saint-Esprit. Non-seulement vous n'avez point voulu répondre à cette question, mais si j'ai bien compris ce que j'ai entendu, vous avez dit plutôt que le Saint-Esprit éclaire par le Christ.

Max. Il n'est pas conforme aux principes de la religion, surtout quand notre discours a pour objet Dieu lui-même, de prononcer des paroles calomnieuses. Je vous ai fait une réponse, et si ce que j'ai dit ne suffit pas, j'ajouterai les preuves de cette vérité, que le Saint-Esprit a été répandu par Jésus-Christ dans tous ceux qui croient. Nous lisons en effet ces paroles du bienheureux Pierre dans les Actes des Apôtres : « Dieu a ressuscité ce même « Jésus; nous en sommes tous témoins. Elevé « donc par la droite de Dieu, et après avoir « reçu de son Père la promesse du Saint- « Esprit, il a répandu cet Esprit que vous « voyez vous-mêmes et que vous entendez en « ce moment[2] ». Or, j'ai dit que le Saint-Esprit a reçu du Christ tout ce qu'il nous communique. Recourez aux témoignages rapportés plus haut, et vous le reconnaîtrez.

VIII. *Aug.* En voulant vous efforcer de prouver ce que moi-même je reconnais, vous consumez en des choses inutiles un temps nécessaire à d'autres sujets. Je suis loin de nier que le Saint-Esprit ait été répandu par le Christ sur ceux qui croient; et c'est vainement que vous avez voulu, par des témoignages qui ont absorbé un temps considérable, prouver ce que je confesse moi-même. Voici ce que j'ai dit, ce que je vous ai demandé, et ce que je vous répète : le Christ éclaire-t-il par le Saint-Esprit, ou bien le Saint-Esprit éclaire-t-il par le Christ? Car vous avez dit plus haut que le Saint-Esprit éclaire par le Fils. S'il ne vous en souvient point, qu'on lise vos paroles dans les Actes, afin que l'on sache que nous avons ordonné d'en faire la lecture, et je prouverai que vous avez dit ce que je vous demande.

Max. Cette preuve en effet eût été nécessaire, si vous n'aviez réussi à vous apaiser vous-même. Car vous avez enfin trouvé dans les témoignages que j'ai apportés, ou dans les raisonnements que j'ai faits, le moyen d'en venir là. Cette question étant donc terminée, veuillez en proposer une autre qui demande une réponse de ma part. Car vous venez d'avouer qu'il vous a été donné satisfaction suffisante par rapport à celle qui précède.

IX. *Aug.* Avez-vous dit que le Saint-Esprit éclaire par le Christ, ou bien ne l'avez-vous pas dit ? Je vous prie de vouloir bien me répondre en quelques mots : l'avez-vous dit, ne l'avez-vous pas dit, oui ou non ?

Max. Conformément aux enseignements du Christ, j'ai fait cette profession de foi par rapport au Saint-Esprit : soit qu'il éclaire, soit qu'il enseigne, il a reçu du Christ l'un et l'autre pouvoir ; dans tout ce qu'il fait sans exception, il exerce les pouvoirs qu'il a reçus du Dieu seul engendré. Si les témoignages que j'ai cités ne suffisent pas, j'en ajouterai d'autres.

X. *Aug.* Afin qu'il ne dise pas que nous l'accusons faussement, qu'on lise les paroles qu'il a prononcées tout à l'heure.

Le secrétaire Antoine lut ce passage : Je dis et je professe que le Saint-Esprit éclaire par le Fils, comme il vient d'être dit : « Il a répandu « en nous avec abondance le Saint-Esprit par

[1] Jean, x, 27-30. — [2] Act. II, 32, 33.

« Jésus-Christ notre Sauveur ». Cette lecture terminée,

Max. répondit : Comme on le voit, c'est bien plutôt vous-même qui cherchez par des retards volontaires, à nous empêcher de revenir à la question principale et qui prétendez par vos raisonnements nous retenir la journée entière sur le même sujet. Car nous vous lisons, nous, que le Saint-Esprit a été répandu par le Fils, et nous avons cité le témoignage non-seulement du bienheureux Paul, mais encore de Pierre, le premier des Apôtres. Nous avons dit pareillement que le Saint-Esprit reçoit du Christ, en nous appuyant sur ce témoignage cité plus haut : « Il « me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui « est à moi, et il vous l'annoncera ». Et puisque j'y suis de nouveau obligé, je répète ce que j'ai déjà dit, savoir que le Saint-Esprit, soit qu'il éclaire, soit qu'il enseigne, soit qu'il distribue ses faveurs, exerce en tout cela des pouvoirs qu'il a reçus du Christ ; car « toutes « choses ont été faites » par le Christ, « et rien « n'a été fait sans lui [1] ». Le Christ dit qu'il a reçu lui-même de son Père tous ces dons, qu'il vit à cause de lui, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père [2]. « Le Christ est le « chef de tout homme ; l'homme est le chef « de la femme ; Dieu est le chef du Christ [3] ». Le Saint-Esprit est soumis au Fils ; et le Fils est soumis au Père, comme un Fils bien-aimé, très-obéissant et d'une perfection pareille à la perfection de celui qui l'a engendré. Car le Père n'a pas engendré un Fils qui lui soit opposé ; il a engendré au contraire un Fils qui a pu s'écrier et dire avec vérité : « Je fais tou- « jours ce qui plaît à mon Père [4] ».

XI. *Aug.* Si le Christ éclaire par le Saint-Esprit ; et si en même temps le Saint-Esprit éclaire par le Christ, la puissance de l'un est donc égale à la puissance de l'autre. Lisez-moi quelque part que le Saint-Esprit est soumis au Fils, comme vous l'avez dit il y a un instant. Vous rappelez cette parole du Seigneur à l'égard du Saint-Esprit : « Il rece- « vra de ce qui est à moi » ; mais cette parole a été dite en ce sens que le Saint-Esprit a reçu du Père, et que tout ce qui appartient au Père appartient aussi et sans aucun doute au Fils. C'est pour cela que le Christ, après avoir prononcé ces mots, ajouta : « J'ai dit : Il rece- « vra de ce qui est à moi, parce que tout ce « qui appartient à mon Père, m'appartient à « moi-même [1] ». Répondez donc à mon interrogation, et prouvez par des témoignages de l'Ecriture, que le Saint-Esprit est soumis au Christ. Car nous lisons au contraire ces paroles du Christ lui-même : « L'Esprit du Sei- « gneur est sur moi ; c'est pourquoi il m'a « consacré pour évangéliser les pauvres [2] ». S'il dit lui-même que le Saint-Esprit est sur lui, comment pouvez-vous dire que ce même Esprit lui est soumis ? Cependant le Christ ne dit pas que le Saint-Esprit est sur lui, en ce sens qu'il soit au-dessus du Verbe de Dieu, lequel est Dieu lui-même ; mais en ce sens qu'il est au-dessus de l'humanité prise par le Verbe quand il s'est fait chair. Car ces paroles écrites par saint Jean : « Le Verbe s'est fait « chair [3] », ne signifient pas autre chose que ceci : Le Verbe s'est fait homme. De même quand Isaïe dit : « Toute chair verra le salut « de Dieu [4] », il veut dire précisément, tout homme. Enfin, quand saint Paul écrit aux Romains : « Nulle chair ne sera justifiée par la « loi [5] », il faut entendre, nul homme. C'est donc parce que « le Verbe s'est fait chair », et parce qu'il « s'est anéanti lui-même en pre- « nant la forme d'esclave », c'est à raison même de sa nature d'esclave, que le Christ a dit : « L'Esprit du Seigneur est sur moi » ; car leur puissance est égale, leur nature est unique ainsi que leur divinité. Et quoique nous adorions une Trinité, parce que le Père n'est pas le Fils, le Fils n'est pas le Père, le Saint-Esprit n'est ni le Père ni le Fils ; nous adorons cependant un Dieu unique, parce que l'union sublime et ineffable de la Trinité nous révèle elle-même un seul Dieu, un seul Seigneur. De là cette parole : « Ecoute, ô Israël ; « le Seigneur ton Dieu est un Seigneur uni- « que [6] ». Pourquoi voulez-vous nous donner deux dieux et deux seigneurs ? Vous dites que le Père est Seigneur, que le Père est Dieu ; vous accordez les mêmes titres au Christ : je vous demande alors si tous deux ne font cependant qu'un. Vous me répondez : Ce sont deux dieux. Il ne vous reste plus qu'à leur élever des temples et à fabriquer leurs idoles.

Max. La calomnie n'est jamais nécessaire contre ceux qui inventent une religion. Vous m'avez demandé de vous citer des témoigna-

[1] Jean, I, 3. — [2] Philipp. II, 11. — [3] I Cor. XI, 3. — [4] Jean, VIII, 29.

[1] Jean, XVI, 14, 15. — [2] Luc, IV, 18. — [3] Jean, I, 14. — [4] Isa. XL, 5. — [5] Rom. III, 20. — [6] Deut. VI, 4.

ges et d'appuyer ainsi sur l'Ecriture ma profession de foi : puis, vous-même vous déclarez reconnaître trois personnes semblables et égales, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ensuite, après avoir ainsi professé l'égalité des trois personnes, par une évolution nouvelle, vous citez un témoignage des divines Ecritures, qui se rapporte non pas à cette égalité, mais à l'unité du Dieu tout-puissant, à qui seul est attribuée la création de toutes choses. Cependant, puisque vous êtes le plus avancé en âge, et que votre autorité est supérieure à la mienne, expliquez, prouvez d'abord par des témoignages de l'Ecriture qu'il y a trois personnes égales, toutes-puissantes, incréées, invisibles, immenses : et alors enfin nous serons obligés de nous conformer à ces témoignages. Supposé que vous ne puissiez appuyer vos raisonnements sur les divines Ecritures, l'obligation subsistera encore pour moi de produire des témoignages, même aussi multipliés que vous le désirerez, relativement à tout ce que j'ai avancé ci-dessus, savoir : Que le Père ne reçoit la vie de personne ; que le Fils a reçu la vie du Père, car j'ai fait cette profession ; enfin ce que j'ai dit par rapport au Saint-Esprit.

XII. *Aug.* Je vous ai demandé de vouloir bien dire par quel texte de l'Ecriture vous pourriez prouver que le Saint-Esprit est soumis au Christ, et vous ne l'avez point dit : je réponds néanmoins aux questions que vous m'avez posées. Nous ne disons point qu'il y a trois tout-puissants, par la même raison que nous ne disons pas qu'il y a trois dieux. Si l'on nous interroge sur l'une des trois personnes en particulier, et qu'on nous demande si le Père est Dieu, nous répondons : Il est Dieu ; et si l'on nous fait la même question par rapport au Fils, par rapport au Saint-Esprit, nous répondons de la même manière. Mais quand on nous demande par rapport aux trois personnes en général, si elles sont trois dieux, nous nous rapportons à cette parole des divines Ecritures : « Ecoute, ô Israël : « le Seigneur ton Dieu est un Seigneur uni- « que » ; et cette prescription divine nous révèle clairement que cette même Trinité est un seul Dieu. De même si l'on nous interroge par rapport à l'une des trois personnes en particulier, et qu'on nous demande : Le Père est-il tout-puissant ? nous répondons : Il est tout-puissant ; nous faisons la même réponse relativement au Fils, et nous reconnaissons que le Saint-Esprit lui-même est tout-puissant. Et cependant nous ne disons pas qu'il y a trois tout-puissants, comme nous ne disons pas qu'il y a trois dieux : et comme, dans le premier cas, les trois personnes ensemble ne font qu'un seul Dieu, de même aussi dans le second elles ne sont toutes trois qu'un seul tout-puissant ; et le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont un Dieu unique et invisible. C'est donc sans motif que vous nous croyez enveloppés dans une contradiction numérique, tandis que la puissance de la divinité est au-dessus même de la nature des membres. Et quand les âmes d'une multitude d'hommes, après avoir reçu le Saint-Esprit, après avoir été en quelque sorte fondues ensemble sous le souffle brûlant de la charité, quand ces âmes sont devenues cette âme unique dont parle l'Apôtre : « Ils n'avaient qu'un cœur et « qu'une âme [1] » ; quand la charité du Saint-Esprit a fait un seul cœur de tous ces cœurs, de tous ces milliers de cœurs ; quand le Saint-Esprit appelle une seule âme toutes ces âmes qu'il a lui-même réduites à cette unité : ne pouvons-nous pas avec bien plus de raison appeler un seul Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, qui sont éternellement et inséparablement unis entre eux par les liens d'une charité ineffable ?

Max. Mais par ces paroles mêmes vous exprimez cette ressemblance et cette égalité que vous n'avez pu cependant établir sur des témoignages de l'Ecriture : ce qui vous a fait passer à un autre sujet. Pour nous, nous savons d'une foi certaine et qui exclut toute hésitation, que tous les croyants n'avaient qu'un cœur et qu'une âme. Et cela, loin de porter préjudice à notre religion, est en parfaite harmonie avec elle. Car assurément, si tous les croyants n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, pourquoi ne pourrait-on pas dire que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont qu'un par l'accord mutuel et l'harmonie parfaite, par la charité et l'union intime de sentiments qui règnent entre eux ? Le Fils a-t-il jamais fait quelque chose qui ait déplu au Père ? Le Père a-t-il donné des ordres auxquels le Fils ne se soit pas soumis ? ou bien le Saint-Esprit a-t-il transmis des commandements opposés à la volonté du Christ ou à celle du Père ? Il est d'ailleurs prouvé

[1] Act. IV, 32.

par cette parole du Sauveur : « Mon Père « et moi nous sommes un [1] », que le Père et le Fils ne font qu'un par la conformité de leurs pensées et de leurs sentiments. Mais, comme le Christ l'a déclaré lui-même, le Père est le Père, sans avoir été jamais le Fils ; le Fils est le Fils, et éternellement il demeure le Fils ; le Saint-Esprit enfin est le Saint-Esprit. Par rapport au Saint-Esprit et au sujet du Saint-Esprit, nous professons ce qu'il est réellement et ce que nous lisons de lui : Il est si grand et si parfait, que les anges eux-mêmes brûlent du désir de le contempler [2]. Ce même Esprit-Saint est si grand qu'il est capable de recevoir à la fois les supplications des hommes de toutes les parties de l'univers, et d'être leur fidèle avocat. Et je cite comme témoin de cette vérité le bienheureux Paul qui dit : « Nous ne savons ce que nous « devons demander dans nos prières ; mais l'Es- « prit lui-même demande pour nous avec des « gémissements inénarrables [3] ». Je crois ce que je lis, savoir « que le Saint-Esprit demande « avec des gémissements inénarrables ». Et ainsi, instruit à l'école de saint Paul, je dis que le Saint-Esprit est soumis en tant qu'il demande pour nous en gémissant. Mais je professe l'unité de Dieu, et non pas que trois sont un ; Dieu est un, au-dessus de toute comparaison, immense, infini, sans commencement, invisible ; il a reçu et il reçoit les prières du Fils lui-même ; près de lui enfin le Saint-Esprit remplit l'office d'avocat. Le Fils, dis-je, prie le Père ; en effet, bien que ce soit votre habitude d'appliquer à sa nature corporelle tous ces témoignages que nous avons lus dans le saint Evangile, notre devoir est de montrer par une étude approfondie des divines Ecritures, que maintenant encore le Fils assis à la droite du Père intercède pour nous. Et voilà pourquoi j'ai dit : Il a prié et il prie ; car il est certain qu'il intercède pour nous maintenant, suivant cette parole de l'Apôtre : « Qui « accusera les élus de Dieu ? Sera-ce le Dieu « qui les justifie ? Quel est celui qui les con- « damnerait ? Serait-ce le Christ qui est mort, « bien plus, qui est ressuscité, qui est à la « droite de Dieu, et qui intercède même pour « nous [4] ? » Le Christ se trouvant encore au milieu de ses disciples, leur promit de remplir plus tard l'office de suppliant : « Si vous « m'aimez, dit-il, observez mes commande- « ments ; et moi je prierai mon Père, et il « vous donnera un autre avocat, afin que cet « avocat soit avec vous éternellement ; il vous « donnera l'Esprit de vérité que ce monde ne « peut recevoir, parce qu'il ne le voit pas et « ne le connaît pas ; mais vous, vous l'avez « vu, et vous le connaissez, parce qu'il de- « meure au milieu de vous et qu'il est en « vous [1] ». Si ces témoignages suffisent, je m'arrête ; s'ils ne suffisent pas, j'en ajouterai autant que vous l'exigerez.

XIII. *Aug.* Rien ne vous oblige à nous donner les preuves des vérités que nous confessons nous-mêmes ; et comme je l'ai dit plus haut, en agissant ainsi vous ne réussissez qu'à perdre un temps très-précieux. Nous savons que le Fils de Dieu est le Fils de Dieu ; nous savons qu'il n'a point reçu l'être de lui-même, mais qu'il a été engendré par le Père. Nous savons que le Père au contraire n'a pas été engendré, qu'il n'a reçu l'être et la vie de personne : tandis que le Fils a reçu la vie du Père, non pas cependant en ce sens que pour recevoir la vie, il ait dû, à une époque quelconque, être sans vie. Car le Père a donné la vie au Fils, précisément en engendrant la vie, c'est-à-dire en engendrant le Fils qui est la vie. Quant à l'égalité entre le Père et le Fils, elle nous est révélée dans ces paroles du Christ : « Comme le Père a la vie en lui-même, ainsi « il a donné au Fils d'avoir aussi en lui-même « la vie [2] ». Le Père a la vie en lui-même ; le Fils a en lui-même une vie égale à la vie du Père ; cependant le Fils n'a point reçu la vie de lui-même, parce qu'il n'est point né de lui-même, étant né du Père. Le Père a donné la vie au Fils en l'engendrant, non pas en ce sens que celui-ci existait déjà, mais sans vie, lorsque la vie lui fut donnée ; nous-mêmes, lorsque nous avons été privés de la vie par le péché, nous la recevons ensuite par une indulgence et une faveur gratuite ; mais il n'en est pas ainsi du Fils : il a reçu la vie du Père, précisément parce qu'il est né du Père pour être lui-même la vie. Pour la même raison vous n'avez pu dire que le Saint-Esprit est soumis au Fils, si ce n'est en ce sens qu'il intercède pour nous avec des gémissements. Vous vous représentez cette sainteté si parfaite continuellement gémissante, sans aucune trêve à ses gémissements. O condition éternellement malheureuse ! Compre-

[1] Jean, x, 30. — [2] I Pierre, I, 12. — [3] Rom. VIII, 26. — [4] Id. 33, 34.

[1] Jean, XIV, 15-17. — [2] Id. V, 26.

nez le sens de ces mots, et le blasphème ne souillera point vos lèvres. L'Apôtre dit que « le Saint-Esprit intercède avec des gémisse- « ments », pour nous donner à entendre que le Saint-Esprit nous fait intercéder nous-mêmes avec des gémissements. Car il habite en nous, et en répandant la charité dans nos cœurs, il nous fait intercéder avec des gémissements. Enfin l'Apôtre dit en un endroit que « le Saint-Esprit crie : Abba, Père [1] » ; et en un autre endroit il dit que « nous crions par « le Saint-Esprit : Abba, Père [2] » : Ce premier texte : « Le Saint-Esprit crie : Abba, Père », est expliqué par le second : « Nous crions par « le Saint-Esprit ». D'où il suit que ces mots : « Il crie », n'ont d'autre sens que celui-ci : « Il nous fait crier ». Donnons un exemple de cette manière de parler. Dieu ne connaît-il pas dans sa prescience toutes les choses futures ? Personne ne serait assez insensé pour le nier. L'Apôtre cependant s'exprime ainsi : « Maintenant que vous connaissez Dieu, ou « plutôt que vous êtes connus de Dieu [3] ». Si Dieu a commencé à les connaître seulement à l'époque présente, il ne les connaissait donc pas, il ne les avait point choisis, il ne les avait point prédestinés avant la création du monde. Mais saint Paul dit aux Galates : « Maintenant « que vous connaissez Dieu, ou plutôt que « vous êtes connus de Dieu », pour leur faire entendre que Dieu leur avait donné la connaissance de lui-même. « Vous connaissez « Dieu »; qu'est-ce à dire : « Vous connaissez « Dieu ? » Ne vous attribuez pas ce mérite, n'en tirez point vanité; car « vous êtes con- « nus de Dieu ». Qu'est-ce à dire : « Vous êtes « connus de Dieu ? » Dieu vous a donné la connaissance de lui-même; il vous a donné de le connaître. Il en est de même de cette parole du Seigneur : « Je sais maintenant », quand il dit à Abraham : « Je sais maintenant « que vous craignez le Seigneur [4] ». Au moment où ce patriarche prend son fils pour l'offrir en holocauste, Dieu lui dit : « Je sais « maintenant ». Est-ce donc là toute la prescience divine? Dieu a-t-il commencé à le savoir quand il a dit: « Je sais maintenant ? » Evidemment ces paroles: « Je sais mainte- « tenant », signifient : c'est maintenant que je te fais savoir. Ainsi donc si vous aviez acquis, dans l'étude des divines Ecritures, la connaissance de ces manières de parler, quand il est dit du Saint-Esprit qu'il intercède avec des gémissements, vous ne le supposeriez pas réduit à la triste condition de gémir véritablement. Car toujours gémir, est-ce autre chose que toujours être dans l'affliction ? Si nous gémissons, nous, c'est précisément parce que l'affliction pèse sur nous. Ah ! rendons grâces au Saint-Esprit, dont il est dit qu'il gémit, parce qu'il nous fait gémir nous-mêmes par l'amour des biens éternels ; il est dit de lui qu'il pousse des cris, parce qu'il nous fait crier nous-mêmes ; il est dit : « Ou « plutôt, vous êtes connus de Dieu », parce que ce même Esprit nous donne la connaissance de Dieu ; comme il fut dit à Abraham : « Je « sais maintenant », parce que Dieu lui donnait cette connaissance.

Max. Vous montrez clairement combien vous méritez vous-même les reproches que vous nous adressez. Il est certain, en effet, et la sainte Ecriture nous en avertit, que les longs discours ne sont point exempts de péché, et que la sagesse consiste à être sobre de paroles [1]. Cependant, quand il s'agit des témoignages des divines Ecritures, lors même qu'on en citerait pendant un jour entier, cette abondance de paroles ne devrait pas être regardée comme réellement excessive : si, au contraire, grâce aux ressources de la littérature, ou à la fécondité naturelle de son esprit, quelqu'un débite un discours préparé avec art, mais étranger à la sainte Ecriture, ses paroles sont alors oiseuses et superflues. Pour moi, il me suffit de vous avoir amené à reconnaître publiquement que le Père est le Père, parce qu'il n'a pas été engendré, parce qu'il n'a reçu la vie de personne; que le Fils a reçu la vie du Père, et que le Saint-Esprit est le Saint-Esprit. Cependant, quand vous dites qu'il n'y a qu'un seul Dieu, vous auriez parfaitement raison, si en même temps que vous confessez l'unité de Dieu, vous ne donniez, par une contradiction manifeste avec vous-même, le nom de Dieu unique au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Nous adorons, nous, un Dieu unique, lequel n'a été ni engendré, ni formé, invisible, et qui n'est point descendu jusqu'à la corruption humaine, jusqu'à prendre un corps mortel. Quant au Fils, il est, suivant l'Apôtre, non pas un petit, mais un grand Dieu : « Attendant, dit saint Paul,

[1] Galat. IV, 6. — [2] Rom. VIII, 15. — [3] Galat. IV, 9. — [4] Gen. XXII, 12.

[1] Prov. X, 19.

« la bienheureuse espérance et l'avénement « de la gloire du grand Dieu, notre Sauveur « Jésus-Christ [1] ». Or, ce grand Dieu, Jésus-Christ, dit en saint Jean : « Je monte vers « mon Père et votre Père, vers mon Dieu et « votre Dieu [2] » ; et ainsi il établit, en s'abaissant lui-même, l'unité de Dieu. Celui-là donc est Dieu unique, comme le déclarent les textes rapportés plus haut, qui est adoré par le Christ et par le Saint-Esprit, et qui reçoit les respects et les hommages de toutes les créatures; c'est en ce sens que nous le déclarons un : non pas cependant que cette unité de Dieu résulte de l'union ou de la confusion du Fils avec le Père, ni même du Saint-Esprit avec le Fils ou avec le Père. Celui-là seul, au contraire, est Dieu unique et parfait qui, suivant ses propres paroles, n'a reçu la vie de personne, et qui a donné au Fils d'avoir, à son exemple, la vie en lui-même; nous les reconnaissons seulement unis par la charité et par l'accord de leurs sentiments. Mais, comme nous l'avons déjà démontré plus haut, le Sauveur lui-même nous déclare que le Père est différent et tout à fait distinct du Fils, quand il dit : « Si je rends témoignage de moi-même, mon « témoignage n'est point véritable ; il y en a « un autre qui rend témoignage de moi ». Et afin que personne n'eût la pensée téméraire d'entendre par ces mots : « un autre », saint Jean-Baptiste, ou même l'apôtre saint Pierre ou saint Paul, le même Sauveur continue en ces termes : « Vous avez envoyé vers Jean, et il a « rendu témoignage à la vérité. Pour moi, ce « n'est pas d'un homme que je reçois témoi-« gnage ; mais je dis ceci afin que vous soyez « sauvés ». « Il était », dit-il encore, « la lampe « qui brûle et qui éclaire ; et un moment « vous avez voulu vous réjouir à sa lumière. « Mais moi, j'ai un témoignage plus grand « que celui de Jean. Les œuvres que mon Père « m'a données à accomplir, ces œuvres mêmes « que je fais, rendent de moi le témoignage « que le Père m'a envoyé. Et le Père qui m'a en-« voyé, rend lui-même témoignage de moi [3] ». Qui serait assez insensé pour ne pas comprendre que le Père, qui a rendu témoignage, est différent du Fils qui l'a reçu? Car c'est assurément le Père qui a dit : « Celui-ci est « mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes « mes complaisances ; écoutez-le [4] ». En lisant ce mot « bien-aimé », je crois que c'est le Père qui aime, et le Fils qui est aimé. Quand on me dit que le Christ est Fils unique, je ne doute pas qu'il soit seul engendré par un seul. Quand Paul s'écrie que le Christ est le premier-né ; « qu'il est l'image du Dieu invi-« sible, le premier-né d'entre toutes les créa-« tures », je professe alors, conformément aux paroles mêmes des saintes Ecritures, que le Fils est premier-né, et qu'il a réellement pris naissance. Saint Paul ajoute : « C'est par « lui que toutes choses ont été créées, celles « qui sont dans les cieux et celles qui sont sur « la terre ; les choses visibles et les choses in-« visibles, les Trônes, les Dominations, les « Principautés, les Puissances ; toutes choses « qui ont été faites par lui et créées en lui ; et « lui-même est avant tous, et tout subsiste en « lui [1] » : voilà bien le Fils de Dieu, Dieu fils unique puisqu'il est avant tous. D'ailleurs il dit lui-même : « Je dis ce que j'ai vu en mon « Père [2] ». Enfin ce même Fils (quoique selon vous ces paroles s'appliquent à sa nature corporelle), ce même Fils s'exprime en ces termes dans le saint Evangile : « Si vous m'aimiez, « vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais « à mon Père ; parce que mon Père est plus « grand que moi [3] ». En même temps que nous lisons ces paroles, nous croyons et nous professons, suivant les enseignements de l'Apôtre, que tout est soumis au Christ comme à un grand Dieu. Mais ce grand Dieu, qui doit cette qualité au Père qui l'a engendré, a confessé positivement, comme ses propres paroles l'attestent, que le Père est plus grand que lui ; et par là il a établi que le Père est un Dieu unique, dans le sein duquel habite le Fils, suivant le récit pompeux de saint Jean l'Evangéliste. Entendez aussi ce même évangéliste dire et proclamer, relativement à l'invisibilité du Dieu tout-puissant, que « jamais personne « n'a vu Dieu ; le Fils unique qui est dans le « sein du Père, est celui qui l'a fait connaî-« tre [4] ». Instruit à cette école, saint Paul dit et proclame à son tour : « Le bienheureux et « seul puissant, le Roi des rois et le Seigneur « des seigneurs ; qui seul possède l'immor-« talité, et habite une lumière inaccessible ; « qu'aucun homme n'a vu, ni ne peut voir ; à « qui soit honneur et puissance à jamais. « Ainsi soit-il [5] ». Ailleurs, il dit dans le même

[1] Tit. II, 13. — [2] Jean, XX, 17. — [3] Id. V, 31-37. — [4] Matt. XVII, 5.

[1] Coloss. I, 15-17. — [2] Jean, VIII, 38. — [3] Id. XIV, 28. — [4] Id. I, 18. — [5] I Tim. VI, 15, 16.

sens : « A Dieu, seul sage, gloire éternelle par « Jésus-Christ. Ainsi soit-il [1] ». Ainsi nous professons, nous, l'unité de Dieu, parce qu'il n'y a qu'un seul Dieu, élevé au-dessus de toutes choses, lequel n'a été ni engendré, ni formé, comme nous l'avons établi. Si vous ne croyez pas que le Fils est né, malgré le témoignage de saint Paul, qui le proclame le premier-né de toute créature ; croyez du moins au témoignage du Fils lui-même qui, à cette question de Pilate : « Vous êtes donc roi ? » répondit : « C'est pour cela que je suis né [2] ». Je lis qu'il est né, et je professe ce que je lis ; je lis qu'il est premier-né, et je me range à ce sentiment ; je lis qu'il est Fils unique, et, dussé-je être attaché au chevalet, je ne tiendrai point un autre langage : je professe ce que les saintes Ecritures nous enseignent. Mais vous qui proclamez l'unité du Père et du Fils, donnez au Père le nom de seul engendré, le nom de premier-né, attribuez au Fils ce qui appartient au Père, dites que le Fils n'a pas été engendré, qu'il n'est point né, dites que jamais personne ne l'a vu, que personne même ne peut le voir. Attribuez ensuite au Saint-Esprit ce que l'Ecriture attribue au Père, dans les textes cités plus haut, pour montrer que le Saint-Esprit est égal au Père. Parlez, je vous prie, rangez-moi parmi vos disciples. Dissertez sur le Fils, démontrez qu'il n'est point né, qu'il n'a pas eu de commencement. S'il est égal, il est semblable ; s'il est semblable, par là même il n'est point né ; s'il n'a pas de naissance, il s'ensuit qu'il n'a été vu par aucun homme. Donnez vos témoignages, éclairez-moi, enseignez-moi, et vous me compterez parmi vos disciples.

XIV. *Aug.* Vous avez dit que vous adorez un seul Dieu, autant que j'ai pu le remarquer dans votre discours : conséquemment ou bien vous n'adorez pas le Christ, ou bien vous adorez non pas un Dieu unique, mais deux dieux. Vous avez dit aussi relativement au Père qu'il n'est point descendu jusqu'à la corruption humaine, jusqu'à notre chair mortelle. Vous ne savez peut-être pas que le mot corruption renferme toujours l'idée de quelque souillure ; et quand vous avez voulu faire entendre que le Christ est descendu jusqu'à la corruption humaine, vous avez déclaré par là même que le Christ a été souillé par le corps humain dont il s'est revêtu. Moi au contraire, ou plutôt la foi catholique que je possède avec l'Eglise du Christ, dit qu'en Notre-Seigneur Jésus-Christ le Verbe et la chair ont été unis sans que le Verbe subît aucune atteinte de la corruption de la nature et de la chair humaines. Il est venu en effet pour purifier, non point pour se souiller lui-même. Ainsi il a pris une âme humaine et une chair humaine, mais en-dehors de toute atteinte de corruption ; il a même voulu sauver en lui-même l'un et l'autre, c'est-à-dire l'âme et la chair humaines. Mais puisque vous ne voulez pas, ce me semble, admettre qu'il soit véritablement invisible, considérez, je vous prie, que le Christ a été visible seulement en tant que revêtu de notre chair et de notre humanité. Car en tant qu'il est le Verbe, Dieu en Dieu, il est, lui aussi, invisible. Si le Christ est la sagesse de Dieu et si la sagesse humaine est invisible, comment la sagesse de Dieu pourrait-elle être visible ? Ainsi, relativement à cette nature par laquelle il est égal au Père, il est pareillement Dieu, pareillement tout-puissant, pareillement invisible, pareillement immortel.

Vous avez dit aussi, autant que j'ai pu le remarquer, que cette parole de l'Apôtre : « Lequel seul possède l'immortalité [1] », doit être entendue de telle sorte qu'elle soit regardée comme s'appliquant au Père exclusivement. Voulez-vous donc que le Verbe de Dieu soit mortel ? Suivant vous, la sagesse de Dieu n'est pas immortelle. Ne comprenez-vous pas que le Fils n'aurait pu, en aucune manière, subir la mort, s'il n'avait pris notre chair mortelle ? Enfin, c'est la chair qui est morte en lui, et non point lui qui est mort en tant qu'il est Dieu, en tant qu'il possède la divinité par laquelle il est égal au Père. En effet, il a parlé aux hommes en ces termes : « Ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui « après cela ne peuvent plus rien faire [2] » ; il a parlé ainsi, dis-je, parce que l'âme ne saurait mourir : et le Verbe de Dieu peut mourir ? et la sagesse de Dieu est sujette à la mort ? et ce même Fils unique aurait pu mourir avant d'avoir pris un corps ? Au reste, après son incarnation par laquelle il s'est fait homme, il a reconnu tantôt son égalité : « Mon Père et « moi, dit-il, nous sommes un [3] » ; et tantôt son infériorité en tant qu'il est « le Verbe fait « chair et qu'il a habité parmi nous [4] ». « Il n'a « point cru que ce fût une usurpation de se

[1] Rom. xvi, 27. — [2] Jean, xviii, 37.

[1] I Tim. vi, 16. — [2] Luc, xii, 4. — [3] Jean, x, 30. — [4] Id. i, 14.

« faire égal à Dieu ». Il l'était par nature, non par usurpation; il n'a point pris injustement ce titre, il le possédait par droit de naissance. Et néanmoins « il s'est anéanti en prenant la « nature d'esclave ». Vous avez vu son égalité, commencez maintenant à reconnaître son infériorité, « prenant la nature d'esclave, devenu « semblable aux hommes, et revêtu extérieure- « ment de la forme d'homme[1] ». Voilà sa nature par laquelle il est inférieur au Père : ne confondez pas l'économie de son incarnation avec sa divinité, qui demeure sans jamais mourir, et ne vous égarez point dans des paroles que vous aimez singulièrement à citer, mais que vous ne daignez pas méditer sérieusement. Je professe que le Fils est né, comme vous déclarez vous-même que le Père est sans naissance. Mais quoique l'un soit né et que l'autre ne soit point né, ils ne sont pas pour cela de nature et de substance diverses. En effet, celui qui est né, est Fils par là même; s'il est Fils, il est Fils véritable, parce qu'il est seul engendré. Il est vrai que nous aussi nous sommes appelés fils : mais sommes-nous tous autant de fils uniques? Ce n'est pas ainsi qu'il est Fils unique : il est Fils par nature, tandis que nous sommes fils par grâce; étant Fils unique né du Père, il est absolument le même que le Père quant à la nature, quant à la substance. Prétendre qu'il est d'une nature différente, précisément parce qu'il est né, c'est nier qu'il soit fils véritable. Nous avons au contraire le témoignage de l'Ecriture : « Afin « que nous soyons en son Fils véritable Jésus- « Christ; c'est lui-même qui est le vrai Dieu « et la vie éternelle[2] ». Pourquoi est-il « le vrai « Dieu? » parce qu'il est le vrai Fils de Dieu. En effet, il a été donné aux animaux d'engendrer exclusivement des êtres semblables à eux-mêmes; et tandis qu'un homme engendre un homme, qu'un chien engendre un chien, Dieu n'engendrerait pas un Dieu? Si donc le Fils est de la même substance, pourquoi le déclarez-vous inférieur? Serait-ce peut-être parce que, quand un père humain engendre un fils, bien que ce soit alors un homme qui engendre un homme, celui qui est engendré est cependant inférieur à celui qui l'engendre? Dans ce cas, nous n'avons qu'à attendre que le Christ grandisse, comme nous voyons grandir les hommes engendrés par d'autres hommes. Si au contraire le Christ, depuis sa naissance, qui ne s'est pas accomplie dans le temps, mais dans l'éternité, si le Christ est constamment le même, et que néanmoins il soit inférieur au Père, sa condition est donc pire que celle des hommes; car un homme du moins peut grandir et parvenir un jour à l'âge et à la force de son père, tandis que le Christ n'aura jamais ce pouvoir : comment dès lors est-il véritablement fils? Mais en réalité nous reconnaissons tellement au Fils la qualité de grand Dieu, que nous le déclarons égal au Père. Ainsi, c'est bien vainement que vous avez voulu nous prouver par des témoignages de l'Ecriture et par de longues paroles, ce que nous professons hautement. Quand le Christ disait : « Mon Dieu et votre Dieu[1] », il pensait à la nature humaine dont il était revêtu. Au reste, quant à ces paroles de saint Jean : « Au commencement était le Verbe, et le « Verbe était Dieu[2] », ces paroles ne signifient point que le Père est Dieu d'un autre Dieu, mais bien qu'il est Dieu du Christ en tant que le Christ s'est fait homme. C'est pour cela que le Christ dit lui-même dans les psaumes, en quel sens Dieu est son Père : « Dès le sein « de ma mère vous êtes mon Dieu[3] ». En disant qu'il est son Dieu dès le sein de sa mère, il montre que le Père est Dieu à l'égard du Fils, en ce sens que celui-ci est homme et, comme tel, inférieur au Père. Voilà pourquoi il dit en saint Jean : « Mon Dieu et votre Dieu ». De là aussi cette soumission que nous ne devons pas nous étonner de lui voir rendre, comme homme, au Père, puisque suivant l'Ecriture, il était soumis même à ses parents[4] et que cette même Ecriture dit de lui : « Vous « l'avez abaissé un peu au-dessous des anges[5] ».

Je voudrais aussi, pour notre instruction, entendre de votre bouche quelques paroles de l'Ecriture attestant que le Père est adoré par le Saint-Esprit. J'apprends par les paroles du Fils, bien que vous n'en apportiez aucun témoignage, que celui-ci comme homme adore Dieu : vous ne me lisez, je le répète, aucun texte à cet égard, mais on admet cela facilement, dès lors qu'il s'agit uniquement de son humanité. Cependant je réclame de vous expressément la lecture d'un texte établissant que le Père est adoré par le Saint-Esprit, ou du moins rappelez-nous un témoignage divin à cet égard ; il est possible qu'il en existe,

[1] Philipp. II, 6, 7. — [2] I Jean, v, 20.

[1] Jean, XX, 17. — [2] Id. I, 1. — [3] Ps. XXI, 11. — [4] Luc, II, 51. — [5] Ps. VIII, 6.

mais ils m'échappent ; dès que vous en aurez trouvé quelqu'un, je vous dirai dans ma réponse en quel sens il doit être entendu, comme je l'ai fait, relativement aux gémissements du Saint-Esprit, à l'aide d'une forme de langage usitée dans l'Ecriture. Vous dites encore que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont point, par cette union ineffable, un seul Dieu : voulez-vous savoir jusqu'où va cette union ? Certes, il est manifeste, non point d'après nos propres paroles, mais d'après le langage de l'Ecriture, que l'esprit de l'homme et l'Esprit du Seigneur sont tout à fait différents : De là ces mots de saint Paul : « Le Seigneur est « Esprit [1] », c'est-à-dire, il n'a point de corps ; et cependant l'Apôtre dit : « Celui qui s'unit « à une prostituée, devient un même corps « avec elle ; mais celui qui s'unit au Seigneur « est un seul esprit avec lui [2] ». Ainsi cette union d'esprit de natures différentes (l'esprit de l'homme et l'Esprit de Dieu étant différents l'un de l'autre), cette union, dis-je, forme un seul Esprit ; et vous ne voulez pas que le Fils soit tellement uni au Père, qu'il ne soit avec lui qu'un seul Dieu ? Il faut en dire autant du Saint-Esprit, qui est Dieu. Car du reste si le Saint-Esprit n'était pas Dieu, certainement il ne pourrait pas nous avoir nous-mêmes pour temples. Or, il est écrit en saint Paul : « Ne savez- « vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et « que l'Esprit de Dieu habite en vous [3] ? » et encore : « Ne savez-vous pas que vos corps « sont en vous un temple intérieur du Saint- « Esprit, que vous avez reçu de Dieu [4] ? » Est-ce que, si nous élevions à un ange d'une sainteté et d'une perfection éminentes, un temple de bois et de pierres, nous ne serions pas frappés d'anathème par la vérité de Jésus-Christ et par l'Eglise de Dieu, et cela parce que nous rendrions à une créature un culte qui n'est dû qu'à un seul Dieu ? Si donc nous serions coupables de sacrilége en bâtissant un temple à une créature quelconque, comment n'est-il pas véritablement Dieu, celui à qui nous ne bâtissons point de temple, mais dont nous sommes nous-mêmes les temples ? Quant à ces paroles de Jésus-Christ : « Comme le « Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné « au Fils d'avoir en lui-même la vie [5] », je vous ai dit plus haut ce qu'elles signifient. Mais puisque vous prétendez que c'est l'accord mutuel et la charité qui produisent l'unité du Père et du Fils, quand vous m'aurez prouvé par l'Ecriture qu'il y a unité entre des natures différentes, je songerai alors quelle réponse je dois vous faire. Nous lisons bien : « Celui qui plante et celui qui arrose sont une « seule chose [1] » ; mais tous deux étaient des hommes ; leurs natures étaient les mêmes et non point différentes. Nous lisons aussi ces paroles de Jésus-Christ lui-même : « Afin « qu'ils soint une seule chose, comme nous « sommes nous-mêmes une seule chose [2] ». Il ne dit point : Afin qu'eux-mêmes et nous nous ne soyons qu'une seule chose ; mais il dit : « Afin qu'ils ne soient qu'une seule « chose », dans leur nature et leur substance propre, unis en quelque sorte et comme fondus ensemble dans une égalité et un accord parfaits ; de même que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont qu'une seule chose à raison de leur nature indivisible et identique. Il y a en effet une grande différence entre ces mots : *unum sunt* (ne sont qu'une seule chose) et ceux-ci : *unus est* (est un). Les premiers désignent une substance unique, lors même que le mot chose n'est pas exprimé. Les seconds, appliqués à deux substances différentes, éveillent nécessairement l'idée d'une personne unique. Par exemple, l'âme et le corps sont des substances différentes, et cependant elles ne font qu'un seul homme : de même l'esprit de l'homme et l'Esprit de Dieu sont des substances différentes, et cependant quand l'homme « s'unit au Seigneur, il devient un « seul esprit avec lui [3] » ; saint Paul dit : « Un seul esprit », il ne dit point : Ils ne sont qu'une seule chose. Ces dernières expressions désignent toujours une substance unique, bien que vous prétendiez le contraire et qu'en même temps vous ayez la témérité d'affirmer que vous reconnaissez le Christ comme vrai Fils de Dieu. De plus, le Père n'est pas plus grand parce qu'il rend témoignage du Fils ; car les Prophètes aussi ont rendu témoignage au Fils. A la vérité, celui qui rend témoignage et celui à qui il est rendu, sont distincts l'un de l'autre, parce que le Père est le Père, et que le Fils est le Fils ; mais non point parce que le Père et le Fils ne sont ni une seule chose ni un seul Dieu, quand ils sont (et ils le sont toujours) unis ensemble de l'union la plus étroite et la plus intime. Vous

[1] II Cor. III, 17. — [2] I Cor. VI, 16, 17. — [3] I Cor. III, 16. — [4] Id VI, 19. — [5] Jean, V, 26.

[1] I Cor. III, 8. — [2] Jean, XVII, 11. — [3] I Cor. VI, 17.

dites aussi que la différence entre le Père et le Fils vient de ce que le Père aime, tandis que le Fils est aimé ; comme si vous pouviez nier que le Fils aime le Père. Si donc ils s'aiment tous deux d'un amour réciproque, pourquoi niez-vous qu'ils soient d'une seule nature ?

J'ai dit, relativement au Père, qu'il a été appelé plus grand que le Fils, à cause de la nature d'esclave dont celui-ci s'est revêtu : j'en dis autant encore de son invisibilité : le Fils a été appelé visible à raison de cette même nature d'esclave. Du reste, par rapport à la nature divine elle-même, soit du Père, soit du Fils, soit du Saint-Esprit, elle est absolument invisible. Et quand la divinité se manifestait à nos pères, elle révélait son invisibilité par les créatures mêmes qui lui servaient d'intermédiaires. Car par sa propre nature elle est tellement invisible, que Moïse lui-même, avec qui le Seigneur parlait face à face, disait : « Si j'ai trouvé grâce devant « vous, montrez-vous à moi vous-même en « toute évidence [1] ». Il voulait voir Dieu comme on le voit des yeux du cœur, suivant ces paroles : « Bienheureux ceux qui ont le cœur « pur, parce qu'ils verront Dieu [2] ». Celui à qui il disait : « Montrez-vous à moi vous-« même en toute évidence », il voulait le voir de la même manière que l'on voit aussi les perfections invisibles de Dieu, par les choses qui ont été faites. Car, dit l'Apôtre, « ses per-« fections invisibles, devenues compréhensi-« bles par les choses qui ont été faites, sont « rendues visibles aussi bien que sa puissance « éternelle et sa divinité [3] ». Ainsi les perfections invisibles de Dieu se laissent voir à ceux qui en ont l'intelligence, et cependant elles sont appelées invisibles. Et après que tout a été fait par le Christ [4], les choses visibles et les choses invisibles, nous pourrions croire qu'il est lui-même visible ? Vous dites pareillement qu'on doit entendre du Père seul ces paroles de l'Apôtre : « A Dieu seul sage [5] ». Donc le Père seul est un Dieu sage, et la sagesse de Dieu, c'est-à-dire le Christ, que l'Apôtre désigne en ces termes : « Le Christ, la « puissance de Dieu, et la sagesse de Dieu [6] », cette sagesse elle-même n'est point sage ! Il ne vous reste plus qu'à déclarer (et votre témérité n'en sera point effrayée), il ne vous reste plus qu'à déclarer insensée la sagesse de Dieu. Vous dites aussi que le Père n'a point été fait, comme si le Fils, par qui toutes choses ont été faites, avait été fait lui-même. Sachez donc que le Fils a été fait, mais seulement par rapport à sa nature d'esclave. Car par rapport à sa nature divine, non-seulement il n'a pas été fait, mais c'est par lui que toutes choses ont été faites. S'il eût été fait lui-même, toutes choses n'auraient point été faites par lui, mais seulement celles qui ne sont point lui. Ainsi, je ne dis pas que le Fils n'a point été engendré ; je dis au contraire que le Père a engendré et que le Fils a été engendré. Mais en même temps le Père a engendré un Fils identique à lui-même : autrement, c'est-à-dire si le Fils n'était pas absolument le même que le Père, il ne serait point Fils véritable ; comme nous avons établi ci-dessus, par rapport à la génération des êtres animés, que les enfants véritables sont d'une nature identique à celle de leurs parents. Mais pourquoi demandez-vous que je vous montre le Saint-Esprit égal au Père, comme si vous aviez montré vous-même le Père plus grand que le Saint-Esprit, ainsi que vous avez pu le faire par rapport au Fils, à raison de sa nature d'esclave ? Nous savons que le Père a été proclamé plus grand que le Fils, parce que celui-ci était revêtu de la nature d'esclave ; aujourd'hui même il possède encore la nature humaine qu'il a élevée dans les cieux ; c'est pour cela qu'il a été dit de lui, que maintenant encore « il intercède pour « nous [1] ». Et cette même nature immortelle subsistera éternellement dans son royaume : de là ces paroles : « Alors le Fils lui-même « sera soumis à celui qui lui a soumis toutes « choses [2] ». Mais pour le Saint-Esprit qui ne s'est uni hypostatiquement aucune créature, bien qu'il ait daigné, lui aussi, se montrer visiblement par l'intermédiaire des créatures, tantôt en forme de colombe, tantôt en forme de langues de feu, jamais il n'a été dit que le Père fût plus grand que lui ; jamais il n'a été dit que le Saint-Esprit eût adoré le Père, ni qu'il fût inférieur au Père. Vous dites enfin : « Si le Fils était égal, il serait nécessairement « semblable » : c'est-à-dire que, le Fils ayant été engendré, il ne vous paraît point semblable au Père, qui ne l'a pas été. Vous pourriez dire de même que ces êtres engendrés par Adam n'étaient point des hommes, parce que

[1] Exod. XXXIII, 11, 13. — [2] Matt. V, 8. — [3] Rom. I, 20. — [4] Jean, I, 3. — [5] Rom. XVI, 27. — [6] I Cor. I, 24.

[1] Rom. VIII, 34. — [2] I Cor. XV, 28.

Adam lui-même avait été non pas engendré, mais créé par Dieu. Si au contraire Adam a pu exister sans avoir été engendré, et si en même temps il a pu engendrer des êtres tout à fait semblables à lui-même, comment prétendez-vous que Dieu n'a pu engendrer un Dieu égal à lui-même ? Je crois avoir répondu à toutes vos questions. Mais si vous ne voulez pas être mon disciple, épargnez-moi du moins la longueur de vos discours.

XV. *Max.* Vous parlez comme un homme qui s'appuie sur le secours des princes, nullement suivant la crainte de Dieu. J'ai eu la patience de vous écouter pendant de longues heures, vous vous êtes expliqué comme il vous a plu. Avec le secours de Dieu nous répondrons à tout. Car notre force ne réside point dans des paroles purement humaines, mais dans le témoignage des divines Ecritures. Seulement si nous avons eu la patience d'écouter vos explications, ayez la même patience à notre égard, afin que nous répondions à chacun de vos raisonnements, comme vous avez vous-même répondu aux nôtres autant qu'il vous a plu.

XVI. Pour nous, nous adorons le Christ comme Dieu de toute créature; car il reçoit les adorations et les hommages non-seulement du genre humain, mais même de toutes les puissances célestes. Entendez le bienheureux Paul qui s'écrie : « Ayez en vous les sentiments « qu'avait en lui Jésus-Christ ; lequel étant « dans la nature de Dieu n'a pas cru que ce « fût une usurpation de se faire égal à Dieu ; « mais qui s'est anéanti lui-même, prenant la « nature d'esclave, étant devenu semblable « aux hommes et se montrant avec les formes « extérieures de l'humanité. Il s'est humi- « lié lui-même, s'étant rendu obéissant « jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la « croix. C'est pourquoi Dieu l'a exalté et « lui a donné un nom qui est au-dessus de « tout nom ». Sans doute vous avez jugé à propos dans votre discours de passer ces paroles sous silence, sachant bien qu'elles sont contraires à votre profession de foi et que cette lecture vous condamnerait. Car après avoir dit que « Dieu lui a donné un nom qui « est au-dessus de tout nom », l'Apôtre déclare que tout genou fléchit devant le Christ : « Afin », ajoute-t-il aussitôt, « qu'au nom de « Jésus tout genou fléchisse au ciel, sur la « terre et dans les enfers ; et que toute langue « confesse que le Seigneur Jésus-Christ est « dans la gloire de Dieu le Père [1] ». Dans ces paroles : « Afin qu'au nom de Jésus tout ge- « nou fléchisse au ciel, sur la terre et dans « les enfers », dans ces paroles, dis-je, sont comprises toutes les créatures. Rien dans le ciel, qui ne fléchisse le genou devant le Christ ; tout ce qui est resté sur la terre, tout ce qui existe dans les enfers, tout absolument fléchit le genou devant le Christ. Et c'est le Père qui lui a donné ce privilége. Les lecteurs sont en état de prouver si, en raisonnant ainsi, je m'appuie sur mon autorité propre, ou, comme vous m'en accusez, sur la facile abondance de mes paroles, ou bien au contraire si mes réponses sont fondées sur le témoignage des divines Ecritures.

XVII. Vous dites que le Saint-Esprit est égal au Fils. Montrez-nous des textes de l'Ecriture attestant que le Saint-Esprit est adoré, que tout genou fléchit devant lui au ciel, sur la terre et dans les enfers. Pour nous, nous avons appris que Dieu le Père doit être adoré, de la bouche du bienheureux apôtre Paul : « C'est « pourquoi, dit-il, je fléchis les genoux devant « le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de « qui toute paternité tire son nom au ciel et « sur la terre [2] ». Nous adorons le Père, sur le témoignage des saintes Ecritures ; instruits également par ces mêmes divines Ecritures, nous rendons nos hommages et nos adorations au Christ Dieu. S'il est dit quelque part que le Saint-Esprit doit être adoré, si le Père ou le Fils lui a rendu ce témoignage, si lui-même s'est attribué ce privilége, lisez cela dans les divines Ecritures, quand nous aurons fini de parler.

XVIII. Le même Apôtre, après avoir dit que le Christ est à la droite de Dieu, qu'il intercède pour nous [3], continue la même pensée en un autre endroit : « Recherchez, dit-il, les choses « d'en haut, où le Christ est assis à la droite « de Dieu [4] ». Dans son épître aux Hebreux il dit encore : « Après avoir opéré la purifica- « tion des péchés, il s'est assis au plus haut des « cieux à la droite de la suprême grandeur [5] ». Le Saint-Esprit lui-même avait fait longtemps avant, et par la bouche d'un prophète, une prédiction conçue en ces termes : « Le Sei- « gneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous « à ma droite ». Enfin, le Fils a fait, dans

[1] Philipp. II, 5-11. — [2] Ephés. III, 14, 15. — [3] Rom. VIII, 34. — [4] Coloss. III, 1. — [5] Hébr. I, 3.

l'Evangile, une déclaration expresse à cet égard [1]. Et ensuite, au prince qui lui adressait cette adjuration : « Dites-nous si vous « êtes le Christ, Fils du Dieu béni », il répondit : « Je le suis », ou du moins : « Vous le « dites » ; puis il ajouta : « Un jour vous ver- « rez le Fils de l'homme assis à la droite de la « puissance de Dieu [2] ».

XIX. Nous rendons de justes honneurs au Saint-Esprit comme docteur, comme guide, comme illuminateur, comme sanctificateur ; nous offrons nos hommages au Christ comme créateur ; nous adorons avec une piété sincère le Père comme principe de toutes choses, et en tout lieu et devant toutes sortes de personnes nous le proclamons principe unique. Au reste, ces calomnies sont des inspirations de votre science philosophique. Je ne pense pas que vous ayez lu ces paroles de l'Apôtre : « Le Christ, qui assurément n'était « point pécheur, a été de par la volonté de Dieu « rendu péché pour l'amour de nous, afin « qu'en lui nous devinssions justice de Dieu [3] ». Peut-être aussi n'avez-vous pas connaissance de ces paroles de l'Ecriture : « Maudit soit « quiconque est pendu au bois » ; paroles que le bienheureux apôtre Paul a interprétées ainsi dans son épître aux Galates : « Il est de- « venu malédiction pour nous, afin que la « bénédiction fût accomplie sur les Gentils [4] ». Vous ignorez également ces autres paroles du même Apôtre : « Le premier homme, Adam, « tiré de la terre, est terrestre ; le second « homme, le Seigneur, venu du ciel, est cé- « leste [5] ». Ces dernières paroles prouvent que le Christ a pris réellement la nature humaine, comme vous l'avez expliqué vous-même ; et voilà pourquoi nous disons qu'il est descendu jusqu'à la corruption terrestre. Nous n'ignorons pas en effet qu'il est écrit de lui : « Il n'a point commis de péché, et le men- « songe n'a point été trouvé sur ses lèvres ; « quand il était maudit, il ne maudissait point ; « quand il recevait de mauvais traitements, il « ne menaçait point ; il s'abandonnait avec con- « fiance à celui qui le jugeait avec justice [6] ». Nous connaissons pareillement ces paroles de saint Jean-Baptiste : « Voici l'Agneau de Dieu, « voici Celui qui ôte le péché du monde [7] ». Point de difficulté à cet égard, puisque vous avez parlé vous-même en ce sens. Car nous ne devons pas pousser l'opiniâtreté jusqu'à refuser d'applaudir à ce que vous dites de bien. Votre langage a été parfaitement juste quand vous avez dit que le Christ est venu plutôt pour nous purifier de nos péchés et de nos iniquités ; sans toutefois se souiller lui-même, comme vous l'avez dit encore. Car, par rapport à cette heureuse substance de sa divinité, qu'il possédait avant la création du monde, avant les siècles, avant les temps, avant les jours, les mois et les années, avant qu'aucun être existât ou seulement qu'il fût l'objet d'une pensée, il est certain, dis-je, que dans cette heureuse nature le Christ est Dieu, né du Père.

XX. Quand il s'agit de Dieu, on ne doit employer que des comparaisons dignes. Ce qui me déplaît, ce qui m'a causé une douleur profonde, c'est de vous avoir entendu dire qu'un homme engendre un homme, et qu'un chien engendre un chien : une comparaison si ignoble ne devait pas être employée à l'égard d'une si haute majesté.

XXI. Mais qui donc ignore que Dieu a engendré un Dieu, que le Seigneur a engendré un Seigneur, que le Roi a engendré un Roi, que le Créateur a engendré un Créateur, que celui qui est bon, sage, clément, puissant, a engendré un fils bon, sage, clément, puissant ? Le Père engendrant le Fils n'a fait aucune réserve frauduleuse. Il a engendré ce Fils infiniment bon, non point avec un sentiment de jalousie, mais parce qu'il est lui-même la source de toute bonté, comme toutes les créatures en rendent témoignage : car vous l'avez reconnu vous-même, et je vous en fais mes éloges sincères, quand vous avez dit, en citant un passage des divines Ecritures : « Ses per- « fections invisibles, rendues compréhensibles, « depuis la création du monde, par les choses « qui ont été faites, sont devenues visibles « aussi bien que sa puissance éternelle et sa « divinité [1] ».

XXII. J'ajoute maintenant, non point pour contredire votre discours dans ce qu'il a d'exact, mais pour y conformer mon sentiment, j'ajoute que les beautés infinies de la création font connaître dignement le créateur et le culte qui lui est dû. Je crois avoir déjà répondu à ce sujet. Et du reste, le bienheureux Paul a dit encore : « Le Christ a aboli,

[1] Ps. CIX, 1 ; Matt. XXII, 44. — [2] Marc, XIV, 61, 62 ; Matt. XXVI, 63, 64. — [3] II Cor. V, 21. — [4] Deut. XXI, 23 ; Galat. III, 13. — [5] I Cor. XV, 47. — [6] I Pierre, II, 22, 23. — [7] Jean, I, 29.

[1] Rom. I, 20.

« en l'attachant à la croix, la cédule même « qui nous était contraire, et se dépouillant « de sa chair, il a, avec une noble fierté, em- « mené les puissances et les principautés « captives, triomphant d'elles en lui-même[1] ». Cependant supposé que, en ma qualité d'homme étranger à la connaissance des belles-lettres et à la science de la rhétorique, supposé que j'eusse commis quelque faute dans mon langage, vous auriez dû vous attacher uniquement au sens, et laisser passer inaperçue une faute de langage, au lieu de m'en faire un sujet de reproche. Mais à Dieu ne plaise, certes, que j'aie parlé ainsi! Et sans aucun doute le Dieu seul engendré est le Dieu de toute la création, il est pur et sans tache, il est saint, il est à l'abri de tout péril, comme il est exempt de toute souillure. Aussi « celui qui n'honore « point le Fils, n'honore point le Père qui l'a « envoyé[2] ». Et l'évangéliste, après avoir déclaré que « le Verbe s'est fait chair, et qu'il a « habité parmi nous », l'évangéliste ajoute : « Nous avons vu sa gloire comme la gloire « qu'un fils unique reçoit de son Père; il était « rempli de grâce et de vérité[3] ». Antérieurement à l'Evangile, l'Ancien Testament renfermait précisément sur ce sujet une prédiction ainsi conçue : « Il lavera sa robe dans le vin, « et son manteau dans le jus de la vigne[4] ». Je crois ce que je lis, savoir que « le Verbe s'est « fait chair, et qu'il a habité parmi nous ». Je lis ensuite ces paroles du bienheureux Paul : « Il transformera le corps de notre humilité, « pour le rendre conforme à l'image de son « corps glorieux[5] ». Je crois en effet que le Christ Dieu engendré par le Père, s'était bâti lui-même, avant tous les siècles, une maison parfaite, conformément à ces paroles de Salomon, que nous lisons au livre des Proverbes : « La sagesse elle-même s'est bâti une de- « meure[6] » ; et il a accepté cette maison pour son temple.

XXIII. Vous avez expliqué vous-même en quel sens le Christ est visible, en quel sens il est invisible; et si je ne me trompe, il y a déjà longtemps que votre religion a connaissance de cette doctrine. Dans l'argumentation que vous venez de faire, vous avez tiré une comparaison de l'âme, et vous avez montré que nous avons une raison aussi pieuse que pleine de justesse pour croire et savoir que si l'âme humaine unie à un corps ne peut cependant être vue des yeux de ce corps; à plus forte raison le Créateur de l'âme ne saurait être vu de ces mêmes yeux corporels. Car si les anges sont invisibles par l'essence même de leur nature, combien plus doit l'être aussi le Créateur des anges qui a élevé à un état si sublime et si parfait les anges, les archanges, les trônes, les dominations, les principautés, les puissances, les chérubins, les séraphins! Nous lisons dans l'Evangile que le genre humain tout entier n'est, au jugement du Christ lui-même, que comme une seule brebis, en comparaison de cette multitude d'esprits célestes : « Laissant, dit-il, quatre-vingt-dix-neuf brebis « sur les montagnes, il est venu chercher celle « qui était égarée » ; et plus loin : « De même « il y aura plus de joie dans le ciel pour un « seul pécheur faisant pénitence, que pour « quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas « besoin de pénitence[1] ». Car assurément quels sont ceux qui n'ont pas besoin de pénitence, sinon ces puissances célestes qui n'ont rien de commun avec la nature humaine ? Il faut donc concevoir la plus haute idée de la puissance du Fils unique de Dieu, et admirer en lui l'immensité de la toute-puissance de Dieu le Père, qui a engendré un Fils si grand et si parfait, si puissant et si sage, tel en un mot qu'il a pu créer ces puissances célestes si grandes elles-mêmes et si parfaites. Mais afin d'éviter toute abondance excessive de paroles, puisque vous avez daigné tout à l'heure nous attribuer aussi le titre de grand parleur; et certes plût au ciel qu'il en fût ainsi et que nous pussions dire à notre tour : « Pour nous, « nous sommes insensés à cause du Christ », et : « Nous sommes devenus comme les ordu- « res de ce monde[2] », et moins encore, s'il plaît à votre religion de nous juger indignes de ce partage même; nous savons, en effet, quel est celui qui a dit : « J'ai supporté durant tout « le jour des railleries injurieuses à cause de « vous[3] » ; c'est pour nous exciter à suivre cet exemple que saint Paul disait : « Soyez mes « imitateurs comme je le suis moi-même du « Christ[4] » ; et saint Pierre ne dit-il pas aussi : « Le Christ a souffert pour vous, vous laissant « son exemple, afin que vous marchiez sur « ses traces[5] ? » afin d'éviter, dis-je, cette abondance de paroles, nous dirons que, sui-

[1] Coloss. II, 14, 15. — [2] Jean, V, 23. — [3] Id. I, 14. — [4] Gen. XLIX, 11. — [5] Philipp. III, 21. — [6] Prov. IX, 1.

[1] Luc, XV, 4, 7. — [2] I Cor. IV, 10, 13. — [3] Ps. LXVIII, 8. — [4] I Cor. IV, 16. — [5] I Pierre, II, 21.

vant sa nature divine, le Fils est invisible non-seulement aux hommes, mais aux puissances célestes elles-mêmes. En effet, un archange peut bien voir un ange; le regard de celui-ci peut bien atteindre nos âmes spirituelles et en pénétrer les profondeurs : ce regard et cette pénétration sont d'un être plus grand à des créatures moins grandes. Et, suivant cette parole du Sauveur, adressée autrefois à un homme qui se glorifiait d'être riche : « Insensé, cette nuit même on te rede-« mande ton âme [1] », c'est l'office d'un ange, de ramener l'âme en présence du Seigneur. Mais une âme ne peut voir un ange, ni le présenter. Elevez-vous au-dessus de cet ordre de créatures, et vous verrez que Dieu le Père est seul invisible; il n'a au-dessus de lui personne dont le regard embrasse et pénètre sa nature; son immensité n'a d'autre mesure que l'infini; la langue ne saurait le décrire, l'esprit ne saurait le concevoir; les hommes et avec eux toutes les puissances célestes réunies parlent de sa grandeur, suivant la mesure de leurs forces, mais ils ne la montrent pas telle qu'elle est. Quand toutes les formules de langage sont épuisées, on n'a pas encore dit le premier mot de lui. Le Fils seul peut lui rendre les honneurs, et lui offrir des louanges dignes de sa majesté, grâce aux dons infinis qu'il a reçus de son Père, antérieurement à la pensée même du monde. Quoique les quatre Evangiles attestent qu'il lui rend ainsi honneur, louange et gloire, je citerai cependant ici un texte qui résume ceux où il est dit que le Fils adore son Père dans le ciel, et je laisserai de côté ceux que vous avez coutume d'appliquer à sa nature corporelle. Saint Paul parle aux Hébreux en ces termes : « Le Christ, « qui est le type de la vérité, n'est point entré « dans des temples faits de main d'hommes; « c'est dans le ciel même qu'il paraît aujour-« d'hui pour nous devant la face de Dieu [2] ». Sans aucun doute, il s'agit ici d'une époque postérieure au retour du Christ dans le ciel. Car le Christ avait prononcé du haut des cieux ces paroles : « Saul, Saul, pourquoi me « persécutez-vous [3] ? » le Saint Esprit avait dit aussi : « Séparez-moi Barnabé et Paul pour « l'œuvre du ministère auquel je les ai ap-« pelés [4] »; quand Paul ainsi appelé à l'apostolat écrivit : « Le Christ, qui est le type de la vérité, « n'est pas entré dans des temples faits de « main d'hommes; c'est dans le ciel même « qu'il paraît aujourd'hui pour nous devant « la face de Dieu ». Mais votre religion m'a donné occasion de répondre à cette question : Le Fils voit-il le Père? Or, nous lisons dans l'Evangile : « Personne n'a vu le Père, sinon « celui qui est de Dieu; car celui-là a vu le « Père [1] ». Il a donc vu le Père, mais il l'a vu tel que rien ne saurait le contenir. Le Père, au contraire, voit le Fils dans son propre sein où il est renfermé, suivant ce témoignage déjà cité : « Jamais personne n'a vu Dieu; le Fils « unique qui est dans le sein du Père, est « celui qui l'a fait connaître [2] ». En effet, le Père voit le Fils comme son Fils; le Fils voit le Père comme son Père qui n'a de bornes que l'infini. Votre religiosité déclare que la sagesse humaine est invisible : or, il suffit, ce me semble, de citer cette parole d'Isaïe : « Est-« ce que c'est peu de chose pour vous, de « combattre avec des hommes? Et comment « donc soutiendrez-vous un combat avec le « Seigneur [3] ? » Il est certain en effet que ce n'est pas peu de chose de combattre avec des hommes, parce que, quelle que soit la sagesse d'un mortel, il a toujours un plus sage qui le voit. D'ailleurs la sagesse d'un homme ne se voit-elle pas dans ses œuvres? ne se révèle-t-elle pas dans ses disciples? Ainsi la sagesse humaine n'est point invisible, puisqu'on peut la découvrir, la voir et même la critiquer. Du reste, c'est une convenance et un devoir pour vous de mettre de la dignité dans vos comparaisons, par la raison que vous parlez de Dieu, dont la grandeur est infinie; car lors même qu'on emploierait à son égard les comparaisons les plus parfaites que l'esprit humain puisse concevoir, ou même celles que les divines Ecritures nous fournissent, jamais ces comparaisons ne seraient tout à fait dignes de celui qui est au-dessus de toute comparaison.

XXIV. Pour moi, conformément aux témoignages déjà cités, je dis que le Père seul, et non point avec un deuxième et un troisième, est un Dieu unique. Si, au contraire, l'unité de la nature divine n'appartient pas à lui seul, il n'en possède donc qu'une partie. Cependant, je ne dis pas que le Dieu unique est un composé de parties; je dis au contraire que sa nature est une puissance non engendrée et tout à fait simple. Le Fils est lui-même aussi une puissance, mais engendrée avant

[1] Luc, XII, 20. — [2] Hébr. IX, 24. — [3] Act. IX, 4. — [4] Id. XIII, 2.

[1] Jean, VI, 46. — [2] Jean, I, 18. — [3] Isa. VII, 13.

tous les siècles; et sans aucun doute c'est de cette puissance du Fils que le bienheureux Apôtre disait : « Vous et mon esprit étant « réunis, avec la puissance du Seigneur « Jésus [1] ». Car mes paroles et ma profession de foi sont conformes aux enseignements des saints Evangiles. Enfin le Saint-Esprit lui-même est une puissance d'une nature à lui particulière : le Seigneur en a donné un témoignage quand il a dit : « Pour vous, (il parlait à ses disciples) « demeurez dans la « ville de Jérusalem, jusqu'à ce que vous soyez « revêtus de la puissance d'en haut [2] ».

XXV. Si vous déclarez que le Fils est invisible, précisément parce qu'il ne peut être contemplé par les yeux des hommes; pourquoi ne déclarez-vous pas également invisibles les puissances célestes qui, elles aussi, sont inaccessibles aux regards humains? Pour moi, j'ai mis en avant un témoignage de l'Ecriture, sans aucune interprétation de ma façon, quand j'ai dit : « Le bienheureux et seul puis- « sant, le Roi des rois, et le Seigneur des sei- « gneurs [3] ». Si j'ai cité l'Ecriture textuellement, je n'ai pas dû recevoir de reproches; mais puisque vous approfondissez le sens des livres saints, je vais vous donner mes raisons.

XXVI. L'Apôtre dit en effet : « Le bienheureux « et seul puissant, le Roi des rois ». Il dit que le Père est seul puissant, mais non pas en ce sens que le Fils ne soit point puissant. Entendez au contraire le témoignage rendu au Fils par le Saint-Esprit lui-même qui s'écrie : « Ouvrez vos portes, ô princes; ouvrez-vous, « portes éternelles, et le Roi de gloire en- « trera ». Puis le texte ajoute : « Quel est ce « roi de gloire ? » Il répond : « Le Seigneur « fort et puissant [4] ». Comment ne serait-il pas puissant, celui dont toutes les créatures annoncent la puissance?

XXVII. Comment ne serait-il pas sage, celui dont le Saint-Esprit célébrait la sagesse en ces termes : « Combien vos œuvres sont magni- « fiques, ô Seigneur ! Vous avez tout fait avec « sagesse [5] ? » Car, puisque tout a été fait par le Christ, c'est à lui assurément que le Saint-Esprit adressait cette louange : « Vous avez « tout fait avec sagesse ». Mais s'il en est ainsi, il faut donc chercher en quel sens le bienheureux Paul dit : « Le bienheureux et seul « puissant ». Or, si je ne me trompe, saint Paul dit qu'il est seul puissant, par la raison que seul il possède une puissance tout à fait incomparable, suivant ces paroles d'un Prophète qui s'écriait, ravi d'admiration : « O « Dieu, qui est semblable à vous [1] ? » Voulez-vous vous convaincre qu'il est seul puissant? Considérez le Fils, admirez la puissance du Fils, et vous comprendrez alors que celui-là seul est puissant, qui a engendré un Fils dont la puissance est si étendue. C'est par sa puissance infinie que le Père a engendré un Créateur puissant. C'est par la puissance qu'il a reçue du Père, comme il le déclare lui-même : « Toutes choses m'ont été données « par mon Père [2] », c'est par cette puissance, dis-je, que le Fils a, non point créé un Créateur, mais formé les créatures. Saint Paul admirait avec étonnement cette puissance de Dieu le Père, lorsqu'il le proclamait « bien- « heureux et seul puissant ». Car si l'homme a, lui aussi, la puissance et la sincérité en partage, suivant ce que l'Ecriture dit de Job : « Cet homme adorait Dieu avec sincérité et « justice », et suivant ces autres paroles renfermées dans la description du pays de Job : « Il était puissant et grand entre tous dans « cette partie de l'Orient [3] », comment alors le Père est-il seul puissant? Or, saint Paul emploie ces mots : le Père seul, en ce sens que personne ne peut lui être comparé et qu'à lui seul appartient une grandeur, une autorité, une puissance aussi étendues. C'est de cette manière aussi que le bienheureux Apôtre Paul proclame le Père seul sage, en ces termes : « A Dieu seul sage [4] ». Recherchons en effet en quel sens il est seul sage. Ce n'est pas en ce sens que le Christ ne soit point sage; car vous avez avancé, plus haut, que le Christ « est la Puissance de Dieu et la Sagesse « de Dieu [5] » ; nous avons nous-même prouvé par un texte de l'Ecriture, qu'il a créé toutes choses par sa sagesse. Cependant le Père est véritablement seul sage. Nous croyons à l'Ecriture et nous en vénérons les divines paroles elles-mêmes; loin de nous le désir d'en passer une seule *virgule !* nous redoutons cette menace contenue précisément dans ces livres sacrés : « Malheur à ceux qui y font « des retranchements ou des augmenta- « tions [6] ! » Voulez-vous donc savoir combien

[1] I Cor. v, 4. — [2] Luc, xxiv, 49. — [3] I Tim. vi, 15. — [4] Ps. xxiii, 7, 8. — [5] Ps. civ, 24.

[1] Ps. lxxxii, 2. — [2] Matt. xi, 27. — [3] Job, i, 1, 3. — [4] Rom. xvi, 27. — [5] I Cor. i, 24. — [6] Deut. iv, 2.

la sagesse du Père est immense? Tournez vos regards vers le Fils, vous verrez la sagesse du Père. C'est pour cette raison que le Christ disait lui-même : « Celui qui m'a vu, a vu « aussi le Père [1] » ; c'est-à-dire, celui-là voit en moi la sagesse du Père et loue en moi sa puissance ; il glorifie celui qui avant tous les siècles m'a engendré, moi si grand et si parfait, celui qui seul m'a engendré, moi son Fils unique, celui enfin qui est parfaitement un et auquel moi-même je ressemble en cela. Car le Père a engendré le Fils, sans chercher pour le former une matière préexistante, sans réclamer le secours de personne, mais comme il l'a entendu lui-même et par la puissance et la sagesse qui lui sont propres. Non pas, quoique vous nous en accusiez faussement, non pas que nous professions que le Fils ait été fait de rien, à l'exemple des autres créatures tirées du néant et comme l'une d'entre elles. Ecoutez à ce sujet ces paroles revêtues de l'autorité d'un concile : « Si quel- « qu'un dit que le Fils tire son origine du « néant, et non point de Dieu le Père, qu'il « soit anathème ». Telles furent, entre autres, les paroles de nos pères à Rimini. Si vous l'exigez, je citerai à l'instant des témoignages de l'Ecriture. Car le bienheureux apôtre Jean s'exprime ainsi : « Quiconque aime celui qui « a engendré, aime aussi celui qui est né de « lui [2] ».

XXVIII. Voici ce qui m'étonne, mon très-cher. Vous dites que le Saint-Esprit est, lui aussi, de la substance du Père; mais si le Fils et le Saint-Esprit sont, l'un et l'autre, de la substance du Père, pourquoi le premier est-il Fils, tandis que le second ne l'est pas? En quoi celui-ci vous a-t-il donc offensé, puisqu'il est de la même substance que le Fils, puisque, suivant vos propres expressions, il est égal au Fils? pourquoi dès lors n'est-il pas, lui aussi, établi héritier universel? pourquoi, lui aussi, n'est-il pas fils? pourquoi n'est-il pas, aussi bien que le Fils, appelé du nom de « premier- « né de toute la création [3] ? » Ou bien, s'il est égal au Fils, le Fils unique n'est donc plus unique, puisqu'il partage avec un autre sa qualité de Fils, et que de plus cet autre est de la même substance du Père, dont vous dites que le Fils tire son origine ? Assurément tout cela est pénible à entendre. Car vous comparez cette majesté si sublime, non point à l'âme qui a reçu en partage la noblesse, mais au corps qui est la faiblesse même. La chair, en effet, le fils corporel naît d'un autre corps; mais l'âme ne naît point d'une autre âme. Si donc notre âme engendre sans éprouver aucune corruption ni aucune souffrance, sans se sentir ni amoindrie ni souillée ; si au contraire elle peut engendrer un fils légitimement et conformément aux lois divines et qu'elle ne perde rien de son intégrité, quand elle accorde avec sagesse son consentement à l'œuvre du corps ; à combien plus forte raison doit-il en être ainsi du Dieu tout-puissant ? Je l'ai dit déjà il y a un instant, nous nous efforçons de parler de lui suivant la mesure de nos forces, mais aucune comparaison humaine ne saurait en donner une juste idée. A combien plus forte raison Dieu le Père, qui est essentiellement incorruptible, a-t-il engendré le Fils sans éprouver les atteintes de la corruption ! Il l'a engendré cependant; croyez à l'assurance que je vous en donne ; car je possède à cet égard le témoignage des saintes Ecritures : « Qui pourra raconter sa génération [1] ? » Il a engendré comme il l'a voulu, parce qu'il est puissant, sans faire aucune réserve frauduleuse ; il a engendré un Fils puissant sans que la jalousie ait eu aucune part dans cette œuvre. Je l'ai dit, pour les hommes religieux il n'est pas convenable de porter des accusations fausses. Or, je professe, moi, que le Verbe de Dieu est le Verbe de Dieu, immortel et à l'abri de la corruption. Car, quant au corps qu'il a pris pour notre salut, voici ce qui en est dit dans l'Ecriture : « Ma chair « reposera dans l'espérance » , c'est-à-dire dans l'espérance de la résurrection; « car « vous ne laisserez point mon âme dans les « enfers , et vous ne permettrez point que « votre saint voie la corruption [2] ». Si, en effet, cet être saint qui a été appelé le Fils de Dieu, n'a point vu la corruption, puisque sans aucun doute il est ressuscité le troisième jour d'entre les morts; à combien plus forte raison la divinité, qui a pris ce corps, doit-elle demeurer aussi exempte de corruption? Pourquoi dites-vous que vous ne comprenez pas ? Si je ne réponds pas à toutes vos questions, je serai justement convaincu de manquer d'intelligence ; mais dans le cas contraire, il n'est pas conforme à la religion

[1] Jean, XIV, 9. — [2] I Jean, V, 1. — [3] Coloss. I, 15.

[1] Isa. LIII, 8. — [2] Ps. XV, 9.

de m'attaquer par des injures. Car, non-seulement j'affirme que la sagesse du Fils de Dieu est immortelle, mais je prouverai aussi que la sagesse même des saints de Dieu est immortelle. En effet, si les saints eux-mêmes, c'est-à-dire leurs corps, sont rappelés à une vie immortelle, combien plus cette sagesse vivante qui leur appartient et qui fleurira jusqu'à la fin du monde dans tous ceux qui croient, doit-elle aussi demeurer immortelle?

Quoique, dans ce long discours, j'aie omis de parler de l'immortalité du Dieu tout-puissant, de ce que le bienheureux apôtre Paul exprime en ces termes : « Seul il possède l'im« mortalité [1] », je m'arrêterai cependant sur ce texte et, avec l'aide de Dieu et le secours de sa grâce, j'en donnerai l'interprétation. L'Ecriture attribue à Dieu seul l'immortalité, comme elle attribue aussi à lui seul la puissance et même la sagesse. Mais qui donc, parmi les hommes spirituels, ignore que l'âme humaine est immortelle? surtout après cette maxime du Sauveur : « Ne craignez « point ceux qui tuent le corps, mais qui ne « peuvent tuer l'âme [2] », parce qu'elle est immortelle. De plus, si l'âme est immortelle, à plus forte raison devons-nous reconnaître que toutes les puissances célestes sont nécessairement immortelles aussi. Enfin le Sauveur dit : « Celui qui garde ma parole, ne « verra jamais la mort [3] ». Or, si celui qui garde la parole du Christ « ne verra jamais « la mort », combien plus le Christ lui-même doit-il, par la puissance de sa divinité, être immortel, puisque l'efficacité de sa parole est si grande! Cependant nous avons déjà expliqué le sens de ces paroles de l'Apôtre : « Lui « seul possède l'immortalité ». Le Fils, il est vrai, possède l'immortalité, mais il la reçoit du Père. Toutes les puissances célestes possèdent aussi l'immortalité, mais elles la reçoivent par l'intermédiaire du Fils; car c'est par lui que toutes choses existent. Le Père au contraire possède seul véritablement l'immortalité, parce qu'il ne l'a pas reçue d'un autre, parce qu'il n'a pas été engendré et qu'il ne tire son origine de personne. Le Fils au contraire, comme il l'a déclaré lui-même, est immortel parce qu'il a été engendré par le Père. Vous affirmez souvent que le Fils est égal au Père : cependant le Fils unique lui-même, Dieu véritable, proclame toujours et partout qu'il a été formé par le Père; ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, il a même déclaré avoir reçu la vie de lui, en ces termes : « Comme le Père a la vie en lui« même, ainsi il a donné au Fils d'avoir « aussi en lui-même la vie [4] ». Reconnaissez donc que si le Fils est immortel, incorruptible et inaccessible à toutes nos pensées, il tient ces qualités du Père aussi bien que la vie. Le Père a la vie en lui-même sans la recevoir de personne; c'est pour cela qu'il est véritablement « bienheureux et seul puis« sant ». Mais quel est celui qui « s'est anéanti « lui-même? » Est-ce le Père, ou le Fils? lequel les deux s'est empressé de plaire à l'autre par son obéissance, sinon celui qui disait : « Je fais toujours les choses qui lui « sont agréables [5]? » Quel est celui qui disait en arrivant près du tombeau de Lazare : « Mon Père, je vous rends grâces de ce que « vous m'avez écouté; pour moi, je savais « bien que vous m'écoutez toujours; mais je « dis ceci à cause de ceux qui m'environnent, « afin qu'ils croient que vous m'avez en« voyé [6]? » Quel est enfin celui qui, au moment où il ouvrait les yeux d'un aveugle-né, fut interrogé par ses disciples en ces termes : « Est-ce celui-ci ou bien ses parents qui ont « péché, pour qu'il soit né aveugle? » et leur répondit : « Ni celui-ci, ni ses parents n'ont « péché; mais c'est afin que les œuvres de « Dieu soient manifestées en lui : il faut que « j'accomplisse les œuvres de celui qui m'a « envoyé [7]? » Sans aucun doute c'est le Fils bien-aimé du Père, le même qui ayant pris des pains, ne les rompit point tout d'abord, mais éleva auparavant ses regards vers le ciel, rendit grâces à son Père, et les rompit ensuite et les distribua. C'est ainsi en effet qu'il agit dans sa passion même, ou plutôt immédiatement ayant sa passion, comme il est rapporté dans l'Evangile [8] : car « le Seigneur Jésus », dans la nuit même où il fut trahi, « prit du « pain, et après avoir rendu grâces il le rom« pit [9] ». Mais sans m'étendre davantage sur ce point, de peur de vous fatiguer désormais par l'éloquence de mes paroles ou par l'abondance des témoignages, et afin de terminer par un trait qui résume tout, c'est ce Fils qui enseignait en ces termes que rien n'arrive sans la permission du Père, pas même la

[1] I Tim. VI, 16. — [2] Matt. X, 28. — [3] Jean, VIII, 51.

[4] Jean, V, 26. — [5] Id. VIII, 29. — [6] Id. XI, 41, 42. — [7] Id. IX, 2-4. — [8] Matt. XXVI, 26. — [9] I Cor. XI, 23, 24.

mort d'un passereau : « Deux passereaux ne « se vendent-ils pas un as? cependant pas un « seul d'entre eux ne tombera sur la terre « sans la volonté du Père [1] ». C'est lui enfin qui disait en parlant de sa propre puissance qu'il avait reçue du Père : « J'ai le pouvoir « de donner mon âme, et j'ai le pouvoir de la « prendre de nouveau. Car j'ai reçu ce com- « mandement de mon Père [2] ». Si tel est le récit des Evangiles, il faut s'en tenir à ce qui est écrit ; si au contraire j'ai par hasard changé quelques passages, ou si j'en ai omis par oubli, montrez-le-moi. Car je ne suis pas homme à ne point souffrir qu'on me reprenne. Le bienheureux apôtre Paul ordonne en effet, que l'évêque se laisse volontiers enseigner [3]; or, celui-là seul est ainsi disposé, qui apprend chaque jour et qui chaque jour aussi donne un enseignement plus parfait : aussi nous ne repoussons point ce que l'on peut dire de mieux ; nous sommes disposé à tout, malgré les injures qu'on nous adresse. Toutefois, de peur que la vérité ne soit exposée à des contradictions inconvenantes nous ne nous plaignons point des injures que nous souffrons ; nous nous bornons à annoncer la gloire de Dieu.

XXIX. Ce que dit l'Apôtre est incontestable : « Lorsqu'il était dans la nature de Dieu ». Aussi, personne ne nie que le Fils soit dans la nature de Dieu. Nous-même nous avons dit plus haut, et assez longuement, ce me semble, qu'il est Dieu, qu'il est Seigneur, qu'il est Roi. Le bienheureux apôtre Paul nous apprend encore « qu'il n'a point pensé « que ce fût une usurpation de se faire égal « à Dieu » ; or, nous ne lui attribuons point cette usurpation qu'il n'a pas commise ; mais nous employons toutes nos forces à publier « qu'il s'est anéanti lui-même, en se rendant « obéissant » au Père « jusqu'à la mort et « jusqu'à la mort de la croix [4] ». Pour nous, c'est par grâce que nous avons été appelés enfants; nous ne le sommes point par nature et dès notre naissance : mais le Fils est Fils unique, parce qu'il a reçu dès sa naissance tout ce qui appartient à sa nature divine. Si vous voulez vous-même lui adjoindre un frère, car en affirmant que le Saint-Esprit est semblable et égal au Fils, vous déclarez par là même que le Saint-Esprit, lui aussi, est de la substance du Père; s'il en est ainsi, dis-je, le Fils n'est donc plus unique, puisqu'il en est un autre de la même substance. Pour nous, notre nature ne vient point de Dieu le Père qui est sans naissance : nous croyons à ces paroles du Christ : « Dieu est esprit [1] ». Mais le Fils a pris naissance de lui, ainsi que nous l'avons dit : car nous le proclamons Fils véritable, et nous ne nions point qu'il soit semblable au Père ; du reste cet enseignement nous vient des divines Ecritures. Et puisque vous nous accusez de parler de natures différentes, sachez que, suivant nos propres expressions, le Père qui est esprit a engendré avant tous les siècles un autre esprit, Dieu a engendré un Dieu ; et le reste que nous avons déjà exposé plus haut. Le Père qui est véritable et sans naissance, a engendré un Fils véritable. A la vérité le Seigneur dit dans l'Evangile : « Qu'ils vous connaissent, vous, « seul vrai Dieu, et celui que vous avez en- « voyé, Jésus-Christ [2] » ; mais ici le Père est appelé seul véritable dans le même sens qu'il est appelé seul bon, seul puissant, seul sage. Le démon lui-même, je crois, n'a point osé dire que le Père a engendré avant toutes choses un Fils qui n'est point parfait. Le Fils engendré par le Père n'est point susceptible de perfectionnement. Si l'homme, puisque vous avez employé cette comparaison, si l'homme pouvait engendrer en un instant un fils parfait, il n'engendrerait point un petit enfant qui aura besoin de plusieurs années successives pour réaliser enfin un jour la volonté de son père. Le Père au contraire, qui est véritablement heureux et seul puissant, a engendré le Fils tel qu'il est maintenant et tel qu'il demeurera éternellement, non susceptible de perfectionnement parce qu'il est parfait ; et qui de plus a reçu cette perfection de son Père, comme il a reçu aussi la vie de lui. Au reste, c'est une maxime du Sauveur, que « la parole de deux ou trois témoins met- « tra fin à toute discussion [3] ». Or, vous avez cité ce texte de l'Apôtre : « Lorsqu'il était « dans la nature de Dieu, il n'a point pensé « que ce fût une usurpation » ; et ce texte, vous l'avez interprété à votre libre volonté ; nous-même à notre tour, nous avons répondu suivant notre manière de voir. Les auditeurs auront maintenant la liberté de choisir l'un ou l'autre sentiment; et sans doute, suivant la suite de ce texte, ils regarderont comme

[1] Matt. x, 29.— [2] Jean, x, 18.— [3] I Tim. III, 2.— [4] Philipp. II, 6-8.

[1] Jean, IV, 24. — [2] Id. XVII, 3. — [3] Matt. XVIII, 16.

obéissant au Père, le Fils « qui s'est anéanti « en prenant la nature d'esclave », et auquel aussi le Père « a donné », comme nous l'avons dit, « un nom qui est au-dessus de tout « nom »; ou bien ils parviendront tous à comprendre votre interprétation.

XXX. « Je monte vers mon Dieu et vers « votre Dieu [1] ». Vous affirmez, je crois, que le Seigneur s'est exprimé ainsi à cause de la nature d'esclave qu'il a prise : c'est, dites-vous, par un acte d'humilité volontaire et lorsqu'il était revêtu d'un corps humain, quoique sa victoire sur le démon, son triomphe sur la mort et sa propre résurrection fussent alors accomplis, c'est pour cela, dites-vous, qu'il tenait ce langage : « Je « monte vers mon Père et vers votre Père ». A cette époque cependant l'humilité de sa chair n'était plus nécessaire, comme vous dites, à cause des Juifs; il s'agissait seulement de donner une règle de foi exacte. C'est de cette manière encore, qu'après sa résurrection il disait en un autre endroit à ses disciples réunis sur le mont des Oliviers : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et « sur la terre : allez, enseignez toutes les na- « tions, les baptisant au nom du Père, et « du Fils, et du Saint Esprit, leur apprenant « à observer tout ce que je vous ai com- « mandé [2] ». Mais si le Fils a parlé ainsi par humilité et non point en toute vérité, pourquoi l'Apôtre a-t-il osé répéter les mêmes expressions et dire : « Que le Dieu de Notre- « Seigneur Jésus-Christ, le Père rempli de « gloire..... [3] ? » Pourquoi du moins dit-il : « Dieu qui est Père de Notre-Seigneur « Jésus-Christ, béni dans tous les siècles, « sait... [4] ? » et ailleurs : « Afin que d'un même « cœur et d'une même bouche, vous rendiez « gloire à Dieu et au Père de Notre-Seigneur « Jésus-Christ [5] ? » Pourquoi ajoute-t-il encore ces expressions formelles : « Béni soit Dieu, « le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ [6] ? » Pourquoi enfin le Saint-Esprit disait-il au Fils, avant même l'incarnation du Christ : « C'est pour cela que Dieu, votre Dieu, vous « a oint [7] ? » Argumentez autant qu'il vous plaira, vous ne réussirez pas à prouver que cette onction a été faite sur le corps du Christ : nous lisons bien qu'il a été baptisé [8], mais nous ne lisons pas qu'il ait été oint corporellement. Mais le texte est conçu en ces termes : « C'est pourquoi Dieu, votre Dieu, vous a « oint de l'huile de l'allégresse plus abondam- « ment que vos frères », et par là même il est évident que dans cette expression : l'huile de de l'allégresse, le mot huile désigne cette allégresse dont le Fils disait par la bouche de Salomon : « J'étais pour lui chaque jour le « sujet d'une joie toujours nouvelle; moi- « même je me réjouissais continuellement « devant sa face, pendant qu'il se réjouissait à « la vue des perfections de l'univers et sur- « tout à la vue des enfants des hommes [1] ». Par rapport à ces paroles : « J'étais pour lui « chaque jour le sujet d'une joie toujours « nouvelle », on lit expressément au livre de la Genèse, que, suivant ce qui est dit au même livre : « Et Dieu vit que toutes choses « étaient excellemment bonnes [2] », le Père se réjouissait à la vue de chacune des œuvres de son Fils, et était rempli d'une vive allégresse, quand il contemplait la perfection avec laquelle ce même Fils les avait accomplies. En même temps le Fils se réjouissait devant son Père de l'accomplissement parfait de la volonté paternelle. « Toute Ecri- « ture divinement inspirée est utile pour en- « seigner [3] ». C'est pourquoi « pas un seul iota, « pas un seul point de la loi ne passera [4] ». « Le ciel et la terre passeront », a dit le Seigneur, « mais mes paroles ne passeront point [5].

XXXI. Il est certain que le Fils était dans le principe, qu'il était dans le Père, et qu'il était Dieu; il était dans le principe en Dieu, comme premier-né de toute la création; toutes choses ont été faites par lui, et rien n'a été fait sans lui [6] : mais ces paroles ne sauraient être appliquées à la personne du Saint-Esprit. Vous ne trouverez dans les divines Ecritures aucun texte qui vous autorise à dire que le Saint-Esprit est égal au Fils. Car ce même Fils était dans le principe; le Père, au contraire, est avant tout principe, il est sans principe, n'ayant pas été engendré et n'ayant pas eu de naissance. Mais le Fils était dans le principe, comme premier-né de toute la création [7]. Il était avant toute créature, avant qu'il existât quoi que ce soit, et il était en Dieu, et il était Dieu, et il était dans le principe en Dieu.

XXXII. Que direz-vous maintenant, si vous

[1] Jean, XX, 17. — [2] Matt. XXVIII, 18-20. — [3] Eph. I, 17. — [4] II Cor. XI, 31. — [5] Rom. XV, 6. — [6] II Cor. I, 3. — [7] Ps. XLIV, 8. — [8] Matt. III, 16.

[1] Prov. VIII, 30, 31. — [2] Gen. I, 31. — [3] II Tim. III, 16. — [4] Matt. V, 18. — [5] Id. XXIV, 35. — [6] Id. I, 1-3. — [7] Coloss. I, 15.

entendez le Père s'exprimant en ces termes : « Toute puissance est à vous au jour de votre « force, au milieu des splendeurs des saints ; « je vous ai engendré dans mon sein avant « l'aurore [1] ? » Vous reconnaissez qu'il est né selon la chair du sein d'une mère, ce que les Juifs mêmes ne nient point. Mais pourquoi ne citez-vous pas ici publiquement les témoignages qui établissent sa naissance dans le principe, ainsi que le texte précédent nous l'enseigne ? S'il se reconnaît redevable à son Père, à raison du corps dans lequel il s'est anéanti, lui « qui étant riche, s'est fait pauvre « à cause de nous », comme parle l'Apôtre [2] ; à plus forte raison doit-il nécessairement, en sa qualité de Fils bien-aimé, témoigner sans cesse à son Père le respect et la soumission qu'il lui doit pour avoir été par lui engendré si grand et si parfait. Vous avez dit avec beaucoup de raison qu'il obéissait même à ses parents, à cause de sa nature d'esclave [3]. Or, si on le voit obéir à ses parents qu'il a créés lui-même, puisque toutes choses ont été faites par lui ; car nous savons que le Fils a été engendré par le Père, non point dans le temps, mais avant tous les temps ; s'il est soumis, dis-je, à ses parents, comme l'autorité des divines Ecritures le montre on ne peut plus clairement ; à combien plus forte raison assurément est-il soumis à ce même Père par qui il a été engendré si grand et si parfait, suivant ces paroles de l'apôtre saint Paul : « Lorsque tout aura été soumis au Fils, « alors le Fils lui-même sera soumis à celui par « qui toutes choses lui auront été soumises [4] ». Vous prétendez nous faire dire à nous-mêmes, que nous reconnaissons hautement que tout est soumis à son corps, ou plutôt à l'économie entière de l'incarnation accomplie par lui pour notre salut ; mais que du reste ce même corps seul est soumis au Père, et non point le Fils unique, Dieu véritable. Nous savons en effet et nous croyons nous-mêmes que « le « Père ne juge personne, mais qu'il a remis « tout jugement entre les mains du Fils, afin « que tous rendent gloire au Fils comme ils « rendent gloire au Père lui-même [5] ». Aussi, nous reconnaissons hautement que si, au jour de la résurrection, alors que toutes choses lui auront été soumises, si tous rendent gloire au Fils et lui offrent leurs hommages et leurs adorations, le Fils cependant ne s'élève point en cela au-dessus de ce qu'il est ; mais en même temps nous voyons clairement qu'il est soumis à son Père avec tout ce qui lui est soumis à lui-même, quand il dit : « Venez, « bénis de mon Père ; possédez le royaume « qui vous est préparé depuis le commence- « ment du monde [1] ».

XXXIII. On a entendu déjà la citation d'un texte que vous avez paru dénaturer à votre gré pour le rendre conforme à votre manière de voir. Mais la parole de l'Apôtre n'en subsiste pas moins : « Nous ne savons ce que nous « devons demander dans la prière ; mais l'Es- « prit lui-même demande pour nous avec des « gémissements inénarrables ». Vous avez paru nous intimider par cet argument : le Saint-Esprit est donc malheureux jusqu'à être réduit à gémir ? Cependant nous ne disons point que le Saint-Esprit soit dans un état capable d'exciter la compassion. Car ce même texte fait éclater la gloire du Saint-Esprit, puisque, suivant l'Apôtre, il gémit, non point à cause de lui, mais « à cause de nous [2] ». Du reste le Fils même intercède et prie non point pour lui, mais pour nous pareillement, comme je l'ai dit déjà ci-dessus. « Celui qui est fidèle « dans de petites choses, est fidèle aussi dans « celles qui sont plus grandes [3] ».

XXXIV. Il n'y a, pour établir l'unité du Père et du Fils, qu'un seul genre de preuves possible : vous et moi, nous ne pouvons prendre nos arguments ailleurs que dans ces comparaisons mêmes dont vous vous êtes servi. Si donc, comme vous le dites et comme l'Apôtre le confirme, si « celui qui s'unit au Seigneur, « devient un seul esprit avec lui [4] », assurément cette unité d'esprit consiste en ce que cet homme accomplit la volonté de Dieu à laquelle il se conforme, suivant ce que le Sauveur a enseigné. Car le Sauveur nous a appris à dire, entre autres formules de prières que nous devons réciter : « Que votre volonté « soit faite sur la terre comme au ciel [5] ». La terre assurément, c'est nous-mêmes. Conséquemment, de même que la volonté de Dieu est faite dans les cieux, de même aussi nous devons accomplir en nous ce que nous demandons, et le réaliser dans nos œuvres ; et ainsi, en voulant ce que Dieu veut, nous deviendrons un seul esprit avec lui. Or, le Fils lui-

[1] Ps. CIX, 3. — [2] II Cor. VIII, 9. — [3] Luc, II, 51. — [4] I Cor. XV, 28. — [5] Jean, V, 22, 23.

[1] Matt. XXV, 34. — [2] Rom. VIII, 26, 27. — [3] Luc, XVI, 10. — [4] I Cor. VI, 17. — [5] Matt. VI, 10.

même, peu d'heures avant sa passion, s'écriait aussi en s'adressant à celui qui l'a engendré : « Abba, Père, que ce calice passe loin de moi ; « toutefois non pas comme je veux, mais « comme vous voulez vous-même [1] ». Par ces paroles : « Non pas comme je veux, mais « comme vous voulez vous-même », il montre que sa propre volonté est véritablement soumise à son Père ; car c'est pour faire la volonté de celui-ci qu'il est descendu du ciel : « Je « suis descendu du ciel, dit-il, pour faire non « pas ma volonté, mais la volonté de celui « qui m'a envoyé [2] ». La volonté du Fils est donc entièrement conforme à la volonté du Père. Et autant le Fils comme Dieu est supérieur à toute créature, autant cette conformité à la volonté de son Père est plus parfaite et son union avec lui plus intime. Je dis : son union avec lui plus intime ; il lui est uni en effet comme son Fils bien-aimé, par les liens de l'amour et de la plus tendre affection, par la conformité mutuelle de leurs pensées, de leurs sentiments et de leurs volontés. Nous devons recevoir avec un respect sans bornes toutes les citations tirées des saintes Ecritures. Car ce n'est point pour être corrigés par nous, que ces livres divins nous ont été donnés comme maîtres. Et certes, plût au ciel que nous méritions d'être appelés disciples fidèles des Ecritures !

XXXV. J'accepte ces paroles que vous avez citées : « Ne savez-vous pas que vous êtes le « temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu « habite en vous [3] ? » Dieu en effet n'habite point dans un homme, si cet homme n'a été auparavant sanctifié et purifié par le Saint-Esprit. Enfin il fut dit aussi à la bienheureuse Vierge Marie : « Le Saint-Esprit des- « cendra en vous » : sans doute pour la sanctifier et la purifier. Puis le texte ajoute : « Et « la vertu du Très-Haut vous couvrira de son « ombre [4] ». Vous-même avez dit plus haut que la vertu du Très-Haut, c'est le Christ. La vérité, du reste, ne se démontre point par des raisonnements, elle se prouve par des témoignages incontestables de l'Ecriture. C'est pourquoi vous devez citer des textes établissant que le Saint-Esprit est Dieu, qu'il est Seigneur, qu'il est Roi, qu'il est auteur et Créateur, qu'il est assis avec le Père et le Fils, qu'il est adoré, sinon par les esprits célestes, du moins par les créatures terrestres, pour ne pas en nommer d'autres ; car peut-être vous démontrerez qu'il est adoré par les êtres infernaux. Et en vous demandant de produire ces témoignages, nous ne portons aucune atteinte à l'honneur du Saint-Esprit. Car, nous l'avons déjà dit ci-dessus, il est ce même Esprit-Saint sans lequel « personne ne peut « dire : Seigneur Jésus [1] ». Il est cet Esprit-Saint « en qui nous crions : Abba, Père [2] ». Il est cet Esprit-Saint si grand et si parfait « que « les anges mêmes désirent le contempler « aussi [3] ». Il est si parfait, si puissant que sur tous les points de l'univers créé, soit à l'Orient ou à l'Occident, soit au Septentrion ou au Midi, quiconque se prosterne devant lui, ne saurait prononcer « le nom du Sei- « gneur Jésus, si ce n'est dans le Saint- « Esprit ». Sa nature est telle qu'il est présent à la fois dans tous ceux qui prient Dieu avec sincérité [4]. Il est si grand et si parfait que, là où on baptise une personne, soit en Orient, soit en Occident, ou dans un endroit quelconque, il y est présent à l'instant même. Voyez combien grande est la puissance du Saint-Esprit. On ne saurait porter atteinte à sa dignité sans porter atteinte en même temps à celle du Dieu Fils unique, « par qui toutes « choses ont été faites et sans qui rien n'a été « fait [5] » ; de même que celui « qui ne rend « pas gloire au Fils, ne rend pas gloire non « plus au Père qui l'a envoyé [6] ».

XXXVI. Vous prétendez que le Christ notre Sauveur n'a point dit : Afin qu'eux-mêmes et nous nous soyons un; mais : « Afin qu'ils « soient un » dans leur nature et leur substance propre, unis en quelque sorte et comme fondus ensemble dans une concorde et une égalité parfaites ; selon vous encore, le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont un à cause de leur nature indivisible et identique. Je vais lire le texte ; c'est par cette lecture qu'on peut prouver ce que le Christ a dit. Or, dans l'Evangile, priant son Père pour ses disciples, il s'exprime ainsi : « Mon Père, faites qu'ils « soient un, comme nous-mêmes nous sommes « un ; afin que comme je suis en vous et vous « en moi, eux aussi soient un en nous, et « qu'ainsi ce monde sache que vous m'avez « envoyé, et que vous les avez aimés comme « vous m'avez aimé moi-même [7] ». Je crois ce que je lis : il est parlé ici d'amour, et non

[1] Marc, XIV, 36.— [2] Jean, VI, 38.— [3] I Cor. III, 16.— [4] Luc, I, 35.

[1] I Cor. XII, 3.— [2] Rom. VIII, 15.— [3] I Pier. I, 12.— [4] Ps. CXLIV, 18. — [5] Jean, I, 3. — [6] Id. V, 23. — [7] Id. XVII, 21-23.

point de substance. Il est certain aussi que le même Sauveur a dit : « Celui qui entend mes « commandements et qui les garde, c'est « celui-là qui m'aime. Or, celui qui m'aime « sera aimé par mon Père, et moi-même je « l'aimerai ; et nous viendrons, et nous éta- « blirons en lui notre demeure [1] ». En effet, si cette grandeur et cette majesté infinies du Père, et celles du Fils pareillement, peuvent être embrassées par un esprit aussi borné que le nôtre, à combien plus forte raison est-il certain et hors de doute que le Fils peut être dans le Père ! mais toutefois comme Fils et comme une personne différente du Père : car, ainsi que vous l'avez vous même exposé, le Père et le Fils sont un, mais ils ne sont pas une seule personne : la première expression désigne l'unité qui naît de la concorde, la seconde désigne l'unité numérique. Vous avez cité à ce sujet un témoignage du bienheureux Paul, auquel nous avons donné un entier assentiment : il est en effet une sorte de vérités si inébranlables, qu'elles sont proclamées par ceux mêmes qui y opposent leur contradiction. Vous avez cité ces paroles de saint Paul : « Moi, j'ai planté, Apollo a arrosé ; mais « Dieu a donné l'accroissement. C'est pour- « quoi celui qui plante et celui qui arrose ne « sont rien ; mais celui qui donne l'accrois- « sement est tout. Or, celui qui plante et celui « qui arrose ne sont qu'un ; et cependant « chacun recevra son salaire propre selon son « travail [2] ». Ainsi, remarquez-le bien, quoiqu'ils ne soient qu'un par leur concorde mutuelle, cependant « chacun recevra son salaire « propre selon son travail ». Voyez encore ce que dit le Seigneur en saint Jean : « Moi et le « Père nous sommes un [3] » : paroles que nous croyons et que nous recevons avec une foi assurée. Celui qui dit : « Moi », c'est le Fils ; et en disant : « et le Père », il montre que le Père est distinct de lui. « Nous sommes un », dit-il, et non pas : nous sommes une seule personne. Nous avons dit plusieurs fois que la première de ces deux expressions désigne l'unité qui naît de la concorde. Pourquoi le Père et le Fils ne seraient-ils pas un, puisque le Fils s'écriait autrefois : « Pour moi, je fais « toujours ce qui est agréable au Père [4] ? » Pour qu'il ne fût pas un avec le Père, il faudrait qu'il fît parfois des choses opposées à la volonté du Père. Les Apôtres aussi sont un avec le Père et le Fils en ce sens que, regardant en toutes choses la volonté de Dieu le Père, ils sont eux-mêmes, à l'exemple du Fils, soumis au Dieu unique qui est le Père. Et nous lisons que le Sauveur a demandé cette sorte d'unité non-seulement pour les Apôtres, mais aussi pour ceux qui devaient recevoir la foi par la parole des Apôtres : « Je prie, « dit-il, non-seulement pour ceux-ci, mais « encore pour ceux qui doivent, par leur « parole, croire en moi : que tous soient un, « comme vous, mon Père, êtes en moi et moi « en vous, afin qu'ils soient, eux aussi, un en « nous, et que ce monde sache que vous « m'avez envoyé, et que vous les avez aimés « comme vous m'avez aimé moi-même ». Comme nous l'avons dit, le Sauveur parle ici de l'amour et non point de la divinité. Et qui donc ignore que Paul est Paul, qu'Apollo est Apollo ? Paul lui-même ne dit-il pas quelque part : « J'ai travaillé plus qu'eux « tous ; non pas moi cependant, mais la grâce « de Dieu avec moi [1] ? » Car celui qui travaille davantage, obtient aussi davantage. Néanmoins Paul et Apollo ne sont qu'un par la communauté de leurs pensées, de leurs sentiments, de leur amour, quand ils font ce que Dieu veut.

XXXVII. Vous dites qu'il n'y a qu'un seul Dieu. Ajoutez donc ou bien que le Père et le Fils et le Saint-Esprit sont un Dieu unique, ou bien que ce titre appartient exclusivement au Père, lequel a pour Fils le Christ qui est notre Dieu. Est-ce dans le sens de la loi judaïque, que vous nous exhortez à professer l'unité de Dieu ? Ou bien est-ce plutôt la soumission du Fils, telle que la foi chrétienne la proclame, qui révèle l'unité de ce Dieu dont le Fils est notre Dieu, ainsi que nous l'avons dit ? Car le Père et le Fils n'ont point entre eux cette unité : croyez-en du moins le témoignage de saint Paul qui le déclare dans presque chacune de ses épîtres : « Que la grâce et la paix, « dit-il, soient avec vous de la part de Dieu « notre Père et du Seigneur Jésus-Christ [2] ». Ailleurs encore : « Il n'y a qu'un seul Dieu, le « Père, de qui viennent toutes choses, et « en qui nous sommes nous-mêmes ; il « n'y a aussi qu'un seul Seigneur, Jésus- « Christ, par qui toutes choses existent, « et en qui nous sommes pareillement [3] ».

[1] Jean, XIV, 21, 23. — [2] I Cor. III, 6-8. — [3] Jean, X, 30. — [4] Id. VIII, 29.

[1] I Cor. XV, 10. — [2] Rom. I, 7 ; I Cor. I, 3 ; II Cor. I, 2 ; Gal. I, 3 ; Eph. I, 2. — [3] I Cor. VIII, 6.

Celui que nous chrétiens nous déclarons Dieu unique, est le même que le Fils proclame seul bon, quand il dit : « Nul n'est bon, si ce n'est « Dieu seul [1] ». Non pas que le Christ ne soit bon ; car il dit lui-même : « Je suis le bon pas- « teur [2] ». Non pas que le Saint-Esprit ne soit bon ; car le Prophète s'écrie : « Votre Esprit « qui est bon me conduira dans la voie « droite [3] ». Ecoutez encore ce témoignage du Sauveur : « L'homme bon, dit-il, tire le bien du « trésor de son cœur [4] ». Enfin toute créature de Dieu est excellemment bonne. Or, si la créature est bonne, si l'homme est bon, si le Saint-Esprit, si le Christ sont bons, où pourra-t-on trouver celui qui est seul bon ? Mais le Sauveur dit que « nul n'est bon, si ce n'est Dieu « seul », en ce sens que celui-ci est la source même de la bonté et qu'il est bon sans avoir reçu cette perfection de personne. Le Christ au contraire tient de son Père toute la bonté qu'il possède ; de même toutes les créatures de Dieu ont reçu, par le Christ, tout ce qu'elles ont de bon. Mais c'est à cette source unique de bonté, que le Fils et ceux qui ont été créés par le Fils, ont tous sans exception, et suivant la mesure de leur foi personnelle, puisé la bonté qu'ils possèdent ; le Père seul ne tient que de lui-même sa propre bonté. C'est en ce sens que le Christ dit : « Nul n'est bon, si ce « n'est Dieu seul ». Ainsi donc Dieu est unique en ce sens que seul il est incomparable, seul immense, comme nous l'avons dit déjà.

XXXVIII. Nous ne nions point que le Fils n'aime le Père, puisque nous lisons quelque part dans l'Ecriture : « Afin que ce monde « sache que j'aime le Père et que je fais ce « que le Père m'a commandé [5] ». Il est certain que le Fils est aimé et qu'il aime, et qu'il accomplit les ordres du Père, comme il le déclare lui-même. C'est pour cela qu'ils sont un, suivant ces paroles du Sauveur : « Moi et mon « Père nous sommes un [6] ». Quant à ces autres paroles : « Celui qui me voit, voit aussi le « Père [7] », nous devons croire d'une foi assurée que celui qui voit le Fils, voit et contemple le Père par le Fils.

XXXIX. Vous avez déclaré que la supériorité du Père n'existe que par rapport à la nature d'esclave du Fils : ceci me paraît plus qu'insensé. Car nous savons, et vous avez dit vous-même hautement, que le Fils est devenu par sa nature d'esclave, inférieur même aux anges. Assurément vous restreignez trop la gloire de Dieu, en déclarant que la supériorité du Père est relative seulement à cette nature d'esclave. Cette supériorité appartient aux anges mêmes. Le Christ n'est point venu pour nous apprendre que le Père est supérieur à la nature d'un esclave ; mais la Vérité est venue à nous précisément pour nous enseigner et nous faire comprendre que le Père est plus grand que le Fils, même en tant que ce Fils est un grand Dieu. Pour nous donc, voici quelle est la gloire que nous rendons au Père : nous le proclamons plus grand que ce grand Dieu, nous publions qu'il surpasse en élévation l'élévation même du Fils. Quant à la question de savoir si on rend à Dieu l'honneur qui lui est dû, en disant que la supériorité du Père est relative à la nature d'esclave, cela vous regarde.

XL. Vous dites que la divinité s'est montrée à nos pères : et vous avez déclaré un peu auparavant que la divinité est certainement invisible. Oui, la divinité s'est montrée, mais non point le Père qui est invisible ; et si nous disions que le Père a été vu, nous accuserions de mensonge l'Apôtre qui dit de lui : « Il n'a « été vu par aucun homme, et personne ne « peut le voir [1] ». Et non-seulement nous donnerions un démenti au Nouveau Testament, mais nous contredirions pareillement l'Ancien même. Car Moïse dit expressément : « Nul ne « peut voir Dieu, et vivre [2] ». D'autre part, ce même Moïse a rapporté, au livre de la Genèse, que depuis Adam, le premier homme, jusqu'au temps de l'incarnation, le Fils a toujours été vu. En voulez-vous des preuves ? lisez l'endroit qui nous montre le Père disant au Fils : « Faisons l'homme à notre image et « à notre ressemblance ». Puis le texte ajoute : « Et Dieu créa l'homme [3] ». Quel est ce Dieu, sinon le Fils ? Vous l'avez démontré vous-même dans vos propres traités. Ainsi ce Fils qui est le prophète de son Père et qui disait encore : « Il n'est pas bon que l'homme soit « seul ; faisons-lui une aide, semblable à lui [4] » : ce Fils a été vu par Adam, puisque l'Ecriture met dans la bouche de celui-ci ces paroles : « J'ai entendu votre voix pendant que vous « marchiez dans le paradis, et je me suis « caché parce que j'étais nu ». Vous savez

[1] Marc, x, 18. — [2] Jean, x, 11. — [3] Ps. cxlii, 10. — [4] Luc, vi, 4. — [5] ean, xiv, 31. — [6] Id. x, 30. — [7] Id. xiv, 9.

[1] I Tim. vi, 16. — [2] Exod. xxxiii, 20. — [3] Gen. i, 26, 27. — [4] Id. ii, 18.

aussi ce que Dieu lui répondit : « Et qui vous « a montré que vous étiez nu ? N'est-ce point « parce que vous avez mangé du fruit de l'ar- « bre dont je vous avais défendu de man- « ger [1] ? » Ce même Dieu a été vu aussi par Abraham [2] : Abraham a vu le Fils, et si vous voulez y croire, c'est le Dieu seul engendré qui l'a affirmé lui-même dans le saint Evangile, en ces termes : « Abraham votre père s'est ré- « joui dans l'espérance de voir mon jour ; il « l'a vu, et il a été rempli de joie [3] ». Jacob aussi vit ce même Fils qui, par une préparation antérieure, lutta avec lui dans la forme dont il devait être revêtu à son avénement, c'est-à-dire dans une forme humaine. De là ces paroles de Jacob : « J'ai vu le Seigneur « face à face et mon âme a été sauvée ».

L'endroit lui-même fut nommé : « Vision « de Dieu ». Nous avons aussi à cet égard la parole affirmative du Dieu qui luttait avec Jacob pour se préparer à ce que nous voyons accompli dans la passion du Christ. Car il dit à Jacob lui-même : « Désormais vous ne serez « plus appelé Jacob ; votre nom sera Israël [4] », c'est-à-dire homme voyant Dieu. Enfin nous avons dans le Nouveau Testament la preuve que ce Dieu a été vu. C'est de lui que les Apôtres disaient : « Et nous avons vu sa « gloire, comme la gloire que le Fils unique « reçoit du Père [5] ». Au reste, si on déclare, comme vous essayez vous-même de le faire, que le Père a été vu, toutes les Ecritures sont donc à vos yeux mensongères. Car enfin saint Paul proclame que le Père est invisible [6], et le Seigneur l'affirme dans l'Evangile [7]. Vous nous accusez fréquemment de dire avec une hardiesse téméraire des choses qui ne doivent pas être dites : le lecteur en jugera. Nous ne parlons point pour obtenir les éloges de qui que ce soit : la crainte de Dieu m'a obligé à vous répondre dans le seul désir de resserrer les liens de la fraternité qui règne parmi ceux de notre parti : peut-être aussi est-ce en vue de cette fraternité que vous avez daigné vous-même nous provoquer à vous répondre dans le but d'amener par ce moyen ceux qui sont connus pour être des nôtres, à donner leur assentiment, je puis le dire, à votre profession de foi. Car vous avez travaillé à m'arracher ces disciples, non-seulement par vos paroles ; mais vous avez donné aussi votre traité auquel je suis obligé de répondre, comme je l'ai fait relativement à l'invisibilité du Dieu tout-puissant. De plus, vous avez vous-même, quoique dans un autre dessein, déclaré par vos propres paroles, que le Saint-Esprit a été vu en forme de colombe, et en forme de langues de feu [1] ; le Fils incontestablement a été vu aussi dans sa nature humaine. Le Père au contraire n'a été vu ni en forme de colombe, ni dans une nature humaine ; jamais il ne s'est transformé, et jamais il ne se transformera ; car il est écrit de lui : « Je suis celui « qui suis, et je n'ai point changé [2] ». Le Fils a pris une nature humaine quand déjà il possédait certainement sa nature divine, comme vous l'avez déclaré vous-même : ce que le Père n'a point fait ; le Saint-Esprit a pris également la forme d'une colombe : ce que le Père n'a point fait non plus. Sachez donc qu'il n'y a qu'un seul invisible, un seul incommensurable, un seul immense. Ma prière et mon désir, c'est d'être disciple des divines Ecritures. Et votre religion n'a pas oublié, je pense, cette réponse que je lui ai faite ci-dessus : Si vous déclarez que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ont une seule puissance, une seule substance, une seule divinité, une seule majesté, une seule gloire ; si vous le prouvez par les divines Ecritures, si vous citez un texte quelconque à cet égard, nous souhaitons devenir les disciples de ces livres divins.

Moi Maximin, évêque, j'ai signé.

Collation faite des présentes, Augustin dicta ce qui suit : Vous avez dit que je parle en m'appuyant sur le secours des princes, et nullement selon la crainte de Dieu. Mais les hommes auxquels Dieu donne l'intelligence, voient assez quel est celui qui parle selon la crainte de Dieu : ils jugent facilement entre celui qui se conforme pleinement à cette parole du Seigneur : « Ecoute, ô Israël : le Sei- « gneur ton Dieu est un Seigneur unique [3] » ; car pour nous, nous recevons cette parole avec soumission et nous la prêchons fidèlement ; et celui qui refuse d'entendre cette même parole et prétend que les deux Seigneurs sont deux dieux ; car introduisant deux dieux et deux seigneurs aussi, il montre bien qu'il ne craint point le Dieu et Seigneur

[1] Gen. III, 10, 11. — [2] Id. XVIII, 1. — [3] Jean, VIII, 56. — [4] Gen. XXXII, 23-30. — [5] Jean, I, 14. — [6] I Tim. VI, 16. — [7] Jean, I, 18.

[1] Matt. III, 16 ; Act. II, 3. — [2] Exod. III, 14 ; Malach. III, 6. — [3] Deut. VI, 4.

unique par qui il a été dit : « Ecoute, ô Israël : « le Seigneur ton Dieu est un Seigneur « unique ». Vous savez que votre discours d'une longueur démesurée nous a ravi le temps nécessaire pour vous répondre et que le reste du jour serait tout à fait insuffisant pour qu'on nous donnât seulement une seconde lecture de ce que vous avez dit. Cependant tout ce que vous avez mis en avant pour prouver que le Fils de Dieu est Dieu, qu'il est un grand Dieu, qu'il est né du Père, qu'il diffère de celui-ci parce que le Fils n'est point le même que le Père, tout cela, sachez-le bien, avait pour but d'absorber par ces longueurs sans fin, un temps qui nous était tout à fait indispensable : comme si vous étiez obligé de nous prouver ce que nous reconnaissons nous-mêmes être véritable. Car nous ne disons point que le Père est le même que le Fils, ni que le Père ou le Fils est le même que le Saint-Esprit qui appartient à la Trinité.

Ils sont complétement distincts entre eux : mais tous ensemble ne sont qu'un seul Dieu et Seigneur. Et si nous disions qu'il y a deux seigneurs dieux, l'un grand et l'autre plus grand; l'un bon et l'autre meilleur; l'un sage et l'autre plus sage; l'un miséricordieux et l'autre plus miséricordieux; l'un puissant et l'autre plus puissant; l'un invisible et l'autre plus invisible; l'un véritable et l'autre plus véritable; en un mot, si nos paroles étaient absolument conformes au langage que vous avez tenu pour nous amener à reconnaître nous aussi deux seigneurs dieux, Dieu lui-même nous condamnerait par ces paroles que j'ai déjà rappelées : « Ecoute, ô Israël : le Sei- « gneur ton Dieu est un Seigneur unique ». Comme s'il nous disait : « O enfants des « hommes, jusques à quand aurez-vous le cœur « appesanti? pourquoi aimez-vous la vanité, et « cherchez-vous le mensonge [1]? » Pourquoi vous faites-vous à vous-mêmes deux seigneurs dieux? pourquoi ne voulez-vous pas m'entendre quand je vous crie : « Ecoute, ô Israël : le « Seigneur ton Dieu est un Seigneur unique?» pourquoi criez-vous pour me contredire : Nos seigneurs dieux sont deux seigneurs? Agiriez-vous ainsi, si vous vouliez être Israël? Conséquemment, puisque ce mot signifie : homme voyant Dieu, pardonnez-moi, je vous prie, si vous ne voulez pas être Israël, moi je veux l'être. Oui, je veux être compté parmi ceux à qui il est donné de voir Dieu. Et nous rendons grâces à ce même Dieu, de ce qu'il nous fait voir « maintenant dans un miroir « et en énigme; mais alors face à face », comme parle l'Apôtre [1]. Nous voyons donc par un bienfait de sa part, encore, il est vrai, dans un miroir et en énigme, mais enfin nous voyons comment il n'y a point contradiction entre ces deux propositions : Le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont distincts entre eux, et cependant tous trois ensemble ne sont qu'un seul Seigneur Dieu. J'ai essayé, autant qu'il m'a été possible, de vous le faire voir aussi à vous-même : mais vous avez mieux aimé résister à mes efforts, parce que vous n'avez point voulu être Israël. Toutefois, si pour une raison quelconque, il vous est maintenant impossible de le voir, croyez et vous verrez ensuite. Car c'est en les comprenant qu'on voit ces choses, et non point en les considérant avec les yeux de la chair. Vous savez ce qu'a dit le Prophète à ce sujet : « Vous ne comprendrez point, « si auparavant vous n'avez cru [2] ». Ainsi puisque vous entendez ces paroles : « Le Sei- « gneur ton Dieu est un Seigneur unique », ne faites point, du Père et du Fils, deux seigneurs dieux. Et quand vous entendez ces autres paroles : « Ne savez-vous pas que vos « corps sont en vous un temple du Saint-Es- « prit que vous avez reçu de Dieu? » et au même endroit : « Ne savez-vous pas que vos « corps sont les membres du Christ [3]? » quand, dis-je, vous entendez ces paroles, ne niez point que le Saint-Esprit ne soit Dieu, afin de ne pas faire des membres du Créateur le temple d'une créature. Croyez d'abord que par leurs personnalités propres ils sont trois, et que cependant tous ensemble ne sont point trois seigneurs dieux, mais un seul Seigneur Dieu unique : et ensuite le Seigneur lui-même accordera à votre foi et à votre prière l'intelligence, et vous mériterez ainsi de voir, c'est-à-dire de comprendre ce que vous croyez. Considérez attentivement tout ce que vous avez dit dans votre longue controverse, et vous verrez que tout cela découle de cette erreur qui vous fait établir deux seigneurs dieux, contrairement à cette parole du Seigneur qui dit on ne peut plus clairement : « Le Sei- « gneur votre Dieu est un Seigneur unique »; de cette erreur qui vous fait aussi nier la di-

[1] Ps. IV, 3.

[1] I Cor. XIII, 12. — [2] Isa. VII, 9. — [3] I Cor. VI, 19, 15.

vinité du Saint-Esprit, quoiqu'il vous soit impossible de nier que cet Esprit habite un temple saint. Cependant après notre conférence, où nous avons parlé tour à tour et sans intermédiaire, il me suffira pour le moment de vous avoir adressé ces observations. Mais, comme c'est une œuvre longue et que vous avez hâte de retourner dans votre pays, je mettrai, s'il plaît à Dieu et aussi clairement qu'il me sera possible, nos discours sous les yeux de ceux qui voudront les lire ; et avec ou sans permission, je montrerai que vous avez, à la vérité, cité des témoignages véridiques et divins, mais dans le but de prouver vos opinions erronées.

Et d'une autre main : Moi, Augustin, évêque, j'ai signé.

Puis d'une autre main encore, Maximin : Quand vous aurez terminé cet ouvrage et que vous me l'aurez envoyé, si je ne réponds pas à toutes les difficultés, les torts seront de mon côté.

Fin de la conférence ; je l'ai collationnée.

Traduction de M. l'abbé BARDOT.

RÉFUTATION DE MAXIMIN, ÉVÊQUE ARIEN.

LIVRE PREMIER.

Augustin démontre que Maximin n'a pu réfuter ce qu'il a dit dans la Conférence.

Le langage diffus de Maximin, évêque des Ariens, nous a pris tout un jour dans la conférence, où nous discutâmes ensemble ; ayant maintenant à faire entendre ma réponse, c'est à lui évidemment que je dois m'adresser : soit qu'il juge encore à propos de répliquer, lorsqu'il m'aura lu, soit que, touché au cœur par l'action merveilleuse de la grâce, il se rende à l'évidence de la vérité. Quelle idée avez-vous eue, avocat des Ariens, de dire tant de choses, et de ne rien dire qui ait rapport au sujet qui nous occupe, comme si c'était répondre que de ne pouvoir garder le silence? Je démontrerai donc, en premier lieu, que vous n'avez pu réfuter ce que j'ai soutenu ; je ferai voir ensuite, autant que je le jugerai nécessaire, l'erreur des doctrines que vous avez avancées.

CHAPITRE PREMIER.

DES DEUX DIEUX.

Après que vous eûtes parlé sur cette question des deux dieux, répondant à votre affirmation, que vous n'adoriez qu'un seul Dieu ; « La logique », ai-je dit, « veut, ou que vous « n'adoriez pas le Christ, ou qu'au lieu d'un « seul Dieu, vous en adoriez deux ». Pressé de répondre sur ce point, vous avez, il est vrai, parlé beaucoup, pour affirmer que vous reconnaissiez aussi la divinité du Christ ; mais, quoique vous n'ayez pas nié que vous adoriez deux dieux, vous n'avez pas cependant osé l'affirmer. Vous avez compris en effet que les oreilles chrétiennes ne peuvent supporter qu'on dise qu'il y a deux dieux à adorer. Oh ! que vous seriez près de revenir de votre erreur, si vous craigniez de croire ce que vous avez eu peur d'affirmer ! car l'Apôtre s'écrie : « On croit de cœur pour être justifié, « et on confesse de bouche pour être sauvé [1] ». Si vous pensez que votre croyance conduit à la justice, pourquoi donc ne la confessez-vous pas aussi de bouche, pour arriver au salut? que si confesser qu'il y a deux dieux à qui est due l'adoration, ne mène pas au salut, il est hors de doute que le croire ne conduit pas non plus à la justification. Pourquoi donc vous, qui ne voulez pas souiller votre bouche par une pareille confession, ne purifiez-vous pas votre cœur d'une croyance semblable ? Tenez-vous-en à la foi pure avec la doctrine catholique, et ne rougissez pas de réformer votre erreur. Avec la foi catholique tenez pour certain que le Père n'est pas le même que le Fils, et que le Fils n'est pas le même que le Père ; et ensuite que le Père est Dieu, que le Fils est Dieu, et que cependant ils ne sont pas ensemble deux dieux, mais un seul. C'est de cette manière seulement que vous adorerez et le Père et le Fils, reconnaissant qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et non deux à adorer ; ainsi, vous mettrez votre conscience à l'abri du reproche d'impiété, quand retentiront à vos oreilles ces divers oracles : « Il n'y a nul « autre Dieu que le seul Dieu [2] » ; et encore : « Ecoute, Israël : le Seigneur ton Dieu est le « seul et unique Seigneur » ; et quand vous entendrez ces paroles : « Tu adoreras le Sei- « gneur ton Dieu et tu ne serviras que lui [3] », vous pourrez en sécurité rendre, non-seulement au Père, mais encore au Fils, le culte qui n'est dû qu'à un seul Dieu. Souvenez-vous donc que vous n'avez point répondu à mon objection, savoir : que vous adorez, non pas un seul Dieu, mais deux.

[1] Rom. x, 10. — [2] I Cor. VIII, 4. — [3] Deut. VI, 4, 13.

CHAPITRE II.

DE LA CORRUPTION DE L'HOMME.

J'ai, en second lieu, discuté avec vous sur ces expressions dont vous vous étiez servi : que Dieu le Père n'était pas descendu, lui, jusqu'aux contagions humaines, comme si le Christ les avait éprouvées dans sa chair ; et je vous ai fait remarquer l'interprétation qu'on donne ordinairement au mot contagion ; il ne s'entend jamais que dans un sens défavorable, et nous savons, ajoutais-je, que le Christ a été innocent de toute souillure. Ici encore vous avez été incapable de répondre quoi que ce soit. Car les divins oracles que vous avez invoqués, n'ont pu vous être d'aucun secours ; vous n'avez pu en tirer la preuve que le Christ avait participé à la souillure de l'homme. En effet, vous rappelez ce texte de l'Apôtre : « Comme le Christ n'était point pé« cheur, Dieu l'a fait péché pour nous » ; mais lisez ce passage avec attention, et de peur de tomber à un exemplaire fautif ou d'être entraîné dans l'erreur par une version défectueuse, recourez au grec ; et vous vous convaincrez que le Christ n'a point commis le péché pour nous, mais que Dieu le Père l'a fait *péché*, c'est-à-dire, victime pour le péché. L'Apôtre dit en effet : « Nous vous conjurons, « au nom de Jésus-Christ, de vous réconcilier « avec Dieu, qui, pour l'amour de nous, a « fait *péché* celui qui ne connaissait pas le « péché [1] ». Le Christ lui-même ne s'est donc point rendu coupable de péché, mais, par amour pour nous, Dieu l'a fait *péché*, en d'autres termes, comme je l'ai dit, il a fait de lui la *victime pour le péché*. Si vous vous donnez la peine de colliger et de relire les livres de l'Ancien Testament, vous trouverez en effet que les sacrifices pour les péchés y sont appelés péchés. Cette chair, semblable à la chair de péché, que le Christ a prise en venant à nous, l'Apôtre l'appelle aussi *péché*. « Dieu, dit-il, a envoyé son Fils revêtu d'une « chair semblable à la chair de péché, et par « le *péché* il a condamné le péché dans la « chair [2] » : c'est-à-dire, dans cette chair qu'il a prise, semblable à la chair de péché, il a condamné le péché inhérent à cette chair de péché, qui est la nôtre. C'est pourquoi l'Ecriture dit encore de lui : « Quant à ce qu'il est mort, « il est mort seulement une fois pour le péché ; « mais, quant à la vie qu'il a maintenant, il « vit pour Dieu [3] ». Il est mort une fois seulement pour le péché, parce qu'il est mort dans une chair semblable à la chair de péché, quand il s'est dépouillé de sa chair en mourant : figure mystérieuse de ceux qui, ayant été baptisés dans sa mort, doivent mourir au péché, afin de vivre pour Dieu. C'est ainsi encore qu'il est « devenu » par la croix « *ma*« *lédiction* pour nous [4] ». En effet, quand il fut pendu au bois, il attacha à ce bois la mort qui était venue par suite de la malédiction divine, et de cette manière « notre vieil « homme a été fixé à la croix avec lui [5] », ce qui permet de donner une interprétation véritable à cette parole inscrite dans la loi : « *Maudit tout homme* qui est pendu « au bois [6] ». Qu'est-ce à dire, « maudit », si ce n'est : « Tu es terre, et tu iras dans la « terre [7] ? » Et que veut dire : « Tout homme », sinon que le Christ lui-même partagea notre humanité, et quoiqu'il fût la vie, qu'il a cependant souffert, non par une mort fictive, mais par une mort véritable ? Si vous avez l'intelligence de ces choses mystérieuses, vous comprendrez alors qu'il n'a point participé à la contagion du péché. Mais que nous importe, si dans votre langage, contagion signifie la même chose que *contact* des choses mortelles, pourvu cependant que vous admettiez avec nous que le Seigneur Jésus n'a commis aucun péché, ni de l'esprit, ni de la chair ?

CHAPITRE III.

DE L'INVISIBILITÉ DE DIEU.

En troisième lieu, traitant de Dieu, en tant qu'invisible, je vous ai averti qu'il fallait croire que l'invisibilité est un attribut, non pas seulement du Père, mais encore du Fils, considéré comme Dieu ; je n'ai pas dit, comme homme : car il n'est personne qui mette en doute la réalité de son apparition parmi les hommes : dans la suite, j'ai encore discuté ailleurs sur cette matière. Or, contraint de vous rendre à l'évidence de la vérité, vous avez admis que le Fils est invisible, et par là même vous avez détruit votre propre affirmation : que le Père seul était invisible. Mais troublé de votre aveu, et craignant de vous être trop avancé en reconnaissant que le Fils jouissait également de

[1] II Cor. v, 20, 21. — [2] Rom. VIII, 3.

[3] Rom. VI, 10. — [4] Gal. III, 13. — [5] Rom. VI, 6. — [6] Deut. XXI, 23. — [7] Gen. III, 19.

l'invisibilité, vous avez osé affirmer que ce qui est plus petit peut être vu par ce qui est plus grand, mais que ce qui est plus grand ne peut être vu par ce qui est plus petit; les anges, disiez-vous, sont vus par les archanges, et les âmes par les anges, mais par contre, les anges ne sont pas vus par les âmes. De cette théorie vous déduisiez que, sous le rapport de la substance de sa divinité, le Christ était invisible, non pas seulement pour les hommes, mais encore pour les Vertus célestes, et que le Père est seul invisible, parce qu'il n'a pas de supérieur qui puisse le voir. Dites-nous, de grâce, quand est-ce que les archanges vous ont révélé qu'ils voient eux-mêmes les anges, et qu'ils n'en sont pas vus ? Quels sont les anges qui vous ont fait connaître qu'ils voient les âmes, et que les âmes ne les voient point? Qui vous a enseigné cela? Où l'avez-vous appris? Où l'avez-vous lu? Ne vaudrait-il pas mieux que vous appliquiez votre esprit à l'étude des saints livres, où nous lisons que les anges apparurent même aux hommes, quand et comme il leur plut de se faire voir à eux, suivant l'ordre ou la permission du Créateur de toutes choses? Toutefois, après avoir dit que si le Père seul est invisible, c'est parce qu'il n'a pas de supérieur qui le voie, vous avez ensuite accordé qu'il est visible au Fils, en produisant contre vous-même le témoignage de l'Evangile, où le Fils dit en propres termes : « Ce « n'est pas qu'aucun homme ait vu le Père, « si ce n'est celui qui est né de Dieu : car c'est « celui-là qui a vu le Père [1] ». La vérité a triomphé de vous, en cette circonstance, d'une manière éclatante; mais persistant à vouloir rester dans les liens de l'erreur, vous n'avez pas voulu que votre défaite vous fût profitable. Car, après avoir invoqué contre vous l'argument tiré de l'Evangile, d'où il résulte clairement que le Père est vu par le Fils, puisque le Fils dit lui-même : « Mais celui qui « est né de Dieu, celui-là voit le Père », vous avez ajouté de vous-même : « Mais il le voit, « sans pouvoir l'embrasser tout entier de son « regard ». Vous avez oublié en chemin ce que vous aviez dit : que le Père est seul invisible, parce qu'il n'a pas de supérieur; vaincu par la force de la vérité, vous avez confessé en effet qu'il est vu par un inférieur. Car vous lui donnez pour inférieur le Fils, et cependant, sur le témoignage irrésistible du Fils, vous avez fait l'aveu que le Père est vu de lui. Quant à cette dénomination que vous donnez au Père, en disant qu'il ne peut être contenu, nous y reviendrons plus tard, afin que la vérité ait encore raison de vous sur ce terrain. Mais la question entre nous n'était pas de savoir s'il peut être contenu ou non; il s'agissait du visible et de l'invisible : or, sur ce point, si vous êtes visible vous-même à vos propres yeux, vous voyez que vous êtes vaincu.

[1] Jean, VI, 46.

CHAPITRE IV.

DE L'IMMORTALITÉ DE DIEU.

En quatrième lieu, j'ai discuté avec vous la question de savoir si le Fils possède aussi l'immortalité divine. Quand l'Apôtre dit : « Lui « seul a l'immortalité [1] », vous avez voulu entendre ce texte, en ce sens qu'il s'applique exclusivement au Père; tandis qu'il a pour objet non pas le Père seulement, mais Dieu, qui est le Père et le Fils et le Saint-Esprit. J'ai donc démontré que le Fils possède l'immortalité sous le rapport de la substance de sa divinité. Personne du reste ne met en doute qu'il ait été mortel dans sa chair. Or, quand vous vouliez me répondre en cet endroit, enfermé par la vérité de toutes parts, vous avez reconnu que l'immortalité appartient également à Dieu le Fils. Vous avez donc été vaincu, lorsque vous prétendiez que, suivant l'Apôtre, l'immortalité est un attribut exclusif du Père. Car vous n'échappez pas aux étreintes de la vérité, parce que vous dites : Il est vrai que le Fils possède l'immortalité, mais il la tient du Père. Il n'est pas question de savoir d'où elle lui vient, mais s'il l'a réellement. En effet, vous ne voulez entendre que du Père ce passage : « Il possède seul l'im- « mortalité ». Sans doute, le Père a l'immortalité sans la tenir de personne, et le Fils la possède la tenant du Père : cependant et le Père et le Fils la possèdent en même temps. Autrement, si le Fils ne la possède pas, le Père ne l'a pas donnée au Fils, ou le Fils l'a perdue après l'avoir reçue du Père. Or, le Père l'a donnée au Fils, et le Fils ne l'a pas perdue, et le Père, en donnant, n'a pas perdu ce qu'il a donné par voie de génération. L'immortalité est donc commune au Père et au Fils, et non l'attribut exclusif du Père. C'est ainsi que

[1] I Tim. VI, 16.

vous êtes contraint d'avouer que ces mots : « Lui seul possède l'immortalité », ne s'entendent pas seulement du Père ; car vous avez déjà été forcé de reconnaître que le Fils, lui aussi, possède l'immortalité. Cette immortalité est le privilége d'un seul ; mais elle appartient à Dieu. Or, Dieu, ce n'est pas seulement le Père, c'est aussi le Fils, et tous les deux, avec le Saint-Esprit, sont un seul Dieu. Mais comment est-il dit que Dieu a seul l'immortalité en partage, tandis que l'âme est également immortelle à sa manière, ainsi que d'autres créatures spirituelles et célestes à la fois, nous le verrons dans la suite ; quant à présent, il nous suffit que vous n'ayez pu rien nous répondre, et que vous ayez été contraint de reconnaître que l'immortalité n'appartient pas seulement au Père, mais encore au Fils, quoiqu'il la tienne du Père.

CHAPITRE V.

SOUS QUEL RAPPORT LE PÈRE EST-IL PLUS GRAND QUE LE FILS ?

J'ai démontré, en cinquième lieu, d'où vient que le Père est plus grand que le Fils : qu'il n'est pas plus grand que lui sous le rapport de la divinité, le Fils lui étant coéternel à ce point de vue ; mais qu'il est plus grand que lui, sous le rapport de l'humanité, le Fils ayant été fait dans le temps. J'ai invoqué à ce sujet le témoignage de l'Apôtre : « Ayant, « dit-il, la forme de Dieu, il n'a point cru que « ce fût une usurpation pour lui d'être égal « à Dieu ». Par nature, il était égal à Dieu, il n'a rien usurpé. Voici ce que vous avez trouvé à répondre sur ce point : Qui donc dénie au Fils la nature divine ? Qu'il soit Dieu, et Seigneur, et Roi, je pense l'avoir longuement expliqué. Et « qu'il n'ait pas cru se faire « usurpateur en s'égalant à Dieu », c'est ce dont le bienheureux apôtre Paul nous instruit; il n'a pas usurpé cet attribut, et nous ne le disons pas non plus. Non-seulement ces paroles, qui sont de vous, n'ont rien qui nous contredise ; mais encore elles paraissent plutôt nous être favorables. Car, si vous admettez la nature divine, pourquoi ne confessez-vous point franchement que le Fils de Dieu est égal à Dieu ? surtout, puisque sur ces expressions de l'Apôtre : « Il n'a pas cru que ce fût une « usurpation de s'égaler à Dieu », vous n'avez pu trouver rien à dire en faveur de votre sentiment. Et parce que vous n'avez pu nier ce passage de l'Apôtre, vous avez dit : « Il n'a « pas été usurpateur, et nous ne le disons pas « non plus », comme si « il n'a pas usurpé » signifiait la même chose que « il n'a pas eu », sous-entendez, l'égalité avec Dieu; et que : « Il n'a point cru que ce fût pour lui une « usurpation de s'égaler à Dieu », dût avoir le sens suivant : « Il n'a point cru que l'éga- « lité avec Dieu dût être usurpée, parce qu'elle « ne lui appartenait pas ». Car le ravisseur de la chose d'autrui est un usurpateur : il semblerait d'après vous, que le Fils n'a pas voulu ravir cet attribut, quand il pouvait le faire impunément. Vous voyez vous-même ce qu'il y a d'insensé dans une pareille interprétation. Comprenez donc que l'Apôtre a dit : « Il n'a « point cru que ce fût pour lui une usurpa- « tion de s'égaler à Dieu », parce que le Fils n'a point considéré comme lui étant étrangère, une perfection qu'il avait par nature : cependant, quoiqu'il n'ait point cru que l'égalité avec Dieu lui fût étrangère, mais qu'elle lui appartenait en propre, « il s'est anéanti « lui-même », ne recherchant point son intérêt, mais le nôtre. Afin que vous reconnaissiez qu'il en est ainsi, considérez comment l'Apôtre en vient à tenir ce langage. Enseignant aux chrétiens la charité basée sur l'humilité : « Que chacun », leur dit-il, « croie les « autres au-dessus de soi, et n'ait point égard « à ses propres intérêts, mais à ceux des « autres ». Voulant ensuite appuyer cette doctrine sur l'exemple du Christ : « Soyez », ajoute-t-il, « dans le même sentiment et la même « disposition où était Jésus-Christ, qui, ayant « la forme de Dieu », dont il était en possession, « n'a point cru que ce fût pour lui une « usurpation », c'est-à-dire, n'a pas cru faire un larcin « de s'égaler à Dieu » ; mais, recherchant nos intérêts, et non les siens, « s'est « anéanti lui-même », non en dépouillant la forme de Dieu, mais « en prenant la forme de « serviteur ». Car la première de ces natures n'est pas susceptible de changement; en s'anéantissant, il n'a pas perdu ce qu'il était, pour prendre ce qu'il n'était pas; il n'a pas non plus détruit ce qui est à lui, pour prendre ce qui est à nous et se rendre, comme homme, en prenant la forme de serviteur, « obéissant « jusqu'à la mort de la croix. C'est pourquoi « Dieu l'a élevé, et lui a donné un nom qui

« est au-dessus de tout nom [1], etc. » Ces dons furent donc communiqués à son humanité, et non à sa divinité. Car, étant la forme de Dieu, il n'était pas susceptible d'élévation, et devant lui tout genou fléchissait au ciel, sur la terre et dans les enfers.

Mais quand il est dit : « C'est pourquoi « Dieu l'a élevé », on comprend sans peine la raison de cette élévation, je veux dire, « son « obéissance jusqu'à la mort de la croix ». La nature qui a reçu en lui un surcroît d'élévation, c'est donc celle qui a été mise en croix; c'est à elle qu'a été donné « un nom au-dessus de tout nom », afin que Jésus-Christ fût reconnu pour le Fils unique de Dieu, même dans sa nature de serviteur. Ne considérez donc point la forme de Dieu comme inégale avec Dieu : même en parlant des hommes, un pareil langage serait intolérable. En effet, quand on dit : Cet homme a la forme de cet autre homme, on n'a pas d'autre idée que celle de l'égalité entre ces hommes. Voudriez-vous par hasard vous refuser à entendre ce passage : « Ayant la forme de Dieu », en ce sens que le Fils avait la forme de Dieu le Père, ce qui ne fait penser à autre chose qu'à l'égalité de ces deux personnes divines; mais pensez-vous que « la forme de Dieu » doive s'entendre de la forme propre au Fils, attendu qu'il est Dieu lui-même? Je ne m'inquiète pas si vous allez jusqu'à admettre cette dernière interprétation. Car, du moment que la plénitude de la forme ne provient pas des accroissements de l'âge, mais que le Fils est sorti parfait par voie de génération divine, il est hors de doute que si la forme du Fils n'est pas égale à celle du Père, il n'est pas véritablement son Fils. Or, il est écrit : « Afin que « nous soyons en son vrai Fils, Jésus-Christ [2] ». La nature du vrai Fils de Dieu ne peut donc être inégale à la nature de Dieu le Père. Au reste, vous n'avez pu encore rien répondre de satisfaisant sur ce point de ma discussion, où, m'appuyant sur les paroles de l'Apôtre, j'ai prouvé que le Fils est égal au Père.

CHAPITRE VI.

DES PETITS DES ANIMAUX.

En sixième lieu, pour démontrer que le Fils est de la même nature que le Père, j'ai fait ressortir l'énormité de votre erreur, en lui opposant les petits des animaux destinés à mourir; j'ai reproché à votre cœur de nier que Dieu le Fils soit de même nature que le Père, quoique vous ne niiez pas qu'il soit son véritable Fils, tandis que Dieu lui-même donne aux animaux d'engendrer des êtres qui sont de même nature qu'eux. Je ne me suis pas contenté alors de dire que l'homme est le fils de l'homme, mais j'ai osé dire que le chien est le fils du chien; non pas que j'aie voulu par là établir une ressemblance avec Dieu, mais confondre les détracteurs du Fils de Dieu : insensés, qui, voyant des êtres corruptibles et mortels avoir une seule et même nature avec ceux qui leur ont donné la vie, se refusent à accorder au Fils de Dieu l'unité de substance qu'il tient du Père, dont il est inséparable et avec qui il possède l'incorruptibilité et l'éternité. J'ai dit aussi, au même endroit, que la condition des hommes est, selon vous, préférable à celle du Fils de Dieu : car on peut y prendre de l'accroissement et, en grandissant, les fils peuvent atteindre à la force des auteurs de leurs jours; or, d'après vos affirmations et vos enseignements, le Fils de Dieu, ayant été engendré par le Père dans un état relatif d'infériorité, est resté stationnaire et n'a pu, par un accroissement successif, parvenir jusqu'à la nature du Père. Ici, ce qui fit bien voir que vous étiez écrasé sous le poids de la vérité, vous ne trouvâtes absolument rien à répondre; mais, comme si le souffle allait vous manquer, vous jugeâtes que j'étais répréhensible, et vous dîtes qu'une comparaison aussi basse que celle du fils de l'homme ou du chien, ne devait pas être proposée, quand il s'agissait d'une majesté aussi grande et aussi respectable. Est-ce là répondre, ou plutôt n'est-ce pas montrer la pauvreté de sa réponse? Comme si j'avais produit ces exemples tirés des natures terrestres, pour égaler la corruption à l'incorruption, la mortalité à l'immortalité, les choses visibles aux choses invisibles, les choses temporelles aux choses éternelles; et non pas plutôt pour vous convaincre, par des comparaisons empruntées aux derniers degrés des êtres, vous qui errez dans les choses les plus grandes et les plus sublimes, et ne voyez pas ce que la bonté souveraine du Créateur a accordé aux créatures les plus humbles et les plus viles, d'engendrer des êtres d'une nature semblable à la leur, quoiqu'elles soient bien loin d'être

[1] Philipp. II, 6-9. — [2] I Jean, V, 20.

ce qu'il est lui-même. Vous ne comprenez pas encore le mal que vous dites, quand vous affirmez que celui qui est la Vérité même, n'est pas le vrai Fils de Dieu, tandis que les hommes, les chiens et les autres animaux ont, en réalité, des fils véritables qu'ils engendrent. Ou bien, si vous êtes contraint par la sainte Ecriture d'admettre qu'il est le vrai Fils de Dieu, de grâce, accordez qu'il ne soit pas un fils dégénéré. Comment cela ? Que les catholiques soient ici attentifs, et que les hérétiques soient couverts de confusion. Si le fils d'un homme robuste n'a pas la force en partage, on dit qu'il dégénère ; cependant, il est ce qu'est son père, un homme, et quoique différent de lui, il n'a pas néanmoins une nature autre que la sienne. Pour vous, vous voulez le Fils unique de Dieu tellement dégénéré, que vous lui refusez la substance propre de son Père : vous prétendez qu'il est né inférieur à son Père et qu'il est demeuré dans cet état d'infériorité ; vous n'admettez aucune époque où il ait pu s'accroître, où il ait pu atteindre à la forme du Père. J'admire de quel front vous déclarez qu'il est le vrai Fils de Dieu, quand vous avez tant enlevé à sa nature : à moins que, par une erreur extrêmement déplorable, vous ne croyiez parvenir à glorifier exclusivement le Père qu'en déversant l'injure sur la personne du Fils unique [1].

CHAPITRE VII.

DE LA GRANDEUR DU FILS.

J'ai dit en septième lieu : Nous reconnaissons dans le Fils de Dieu une grandeur si éminente, que nous le proclamons égal au Père. C'est donc sans raison, ajoutais-je, que vous avez voulu démontrer par des témoignages et de longs développements ce que nous faisons profession ouverte de croire. A ces observations j'ai ajouté un raisonnement, pour montrer comment le Fils, bien qu'il soit égal au Père, l'appelle cependant son Dieu, quand il dit : « Je monte vers mon Père, et « votre Père ; vers mon Dieu, et votre Dieu [2] ». Car vous aviez vous-même invoqué ce texte de l'Evangile, pensant en tirer la preuve que le Fils n'est pas égal au Père. Répondant à cet argument, j'ai donc affirmé que si le Père est aussi le Dieu de son Fils unique, c'est parce qu'il s'est fait homme et est né d'une femme ; et que c'est ce qu'il dit au Psaume, en prévision de ce qui devait arriver : « Vous « êtes mon Dieu dès le sein de ma mère [1] » ; faisant voir ainsi que le Père est son Dieu, parce qu'il s'est fait homme. En effet, il a été enfanté à la vie d'homme en quittant le sein maternel, et Dieu est né du sein d'une vierge en venant parmi les hommes ; en sorte que celui qui l'a engendré de lui-même est non-seulement son Père, mais encore son Dieu pour l'avoir créé au sein de sa mère. Quand vous avez voulu répondre à ces propositions, vous avez beaucoup parlé et produit un grand nombre de témoignages qui ne vous sont d'aucune utilité. Vous n'avez pu trouver absolument la raison de ces paroles de l'Ecriture : « Vous êtes mon Dieu dès le sein de ma mère », quoique vous les ayez rappelées vous-même. Du reste, je ne puis aucunement comprendre à quel propos vous avez cité ici ce passage d'un autre Psaume : « La principauté est avec « vous au jour de votre puissance, au milieu « des splendeurs des saints ; je vous ai en- « gendré de mon sein avant l'aurore [2] ». « Car la personne du Fils n'a pas dit : Vous êtes mon Dieu dès *votre* sein. Mais en admettant même qu'il s'agisse ici de cette ineffable génération du sein du Père, voici le sens de ce passage : Un Dieu a engendré de lui-même, c'est-à-dire de sa propre substance un Dieu, comme, à sa naissance du sein maternel, une créature humaine a engendré un homme : ce qui nous fait entendre que dans l'une et l'autre génération, celui qui est né, et ceux dont il est né, n'ont pas des substances différentes. Sans doute Dieu le Père, et la créature humaine qui est sa mère, sont de substances différentes ; mais Dieu le Père et Dieu le Fils ne diffèrent point par la substance, de même que la mère selon la chair et l'homme qui est son fils ne sont point de substance différente. Ainsi entendez bien ce que dit ce même Fils en prophétie : « Vous « êtes mon Dieu dès le sein de ma mère » ; et n'allez point obscurcir, sous des flots de paroles qui n'ont ici que faire, des choses assez claires par elles-mêmes. Le Père qui engendre le Fils de son sein, est son Dieu dès le sein de sa mère, et non dès son sein propre. A cela donc vous n'avez pu encore absolument rien répondre.

[1] Serm. CXXXIX, n. 4 et 5. — [2] Jean, XX, 17.

[1] Ps. XXI, 11. — [2] Ps. CIX, 3.

CHAPITRE VIII.

DE LA SOUMISSION DU FILS.

Je vous ai répondu, en huitième lieu, sur la question de la soumission du Fils relativement au Père; vous aviez dit: Sa soumission prouve qu'il n'y a qu'un Dieu. Je vous ai donc répondu que la soumission du Fils à l'égard du Père s'entend très-bien de son humanité. Il n'y a là rien d'étonnant, puisque nous lisons que dans sa nature de serviteur il s'est soumis même à ses parents[1], et qu'il est écrit de lui : « Vous l'avez abaissé un peu au-dessous des « anges[2] ». Par manière de réponse, vous avez observé que j'avais fait une remarque très-sage, en disant que dans sa nature de serviteur, il s'était soumis même à ses parents. Puis, voulant faire croire que la raison était de votre côté, tandis que vous la voyiez se dresser contre vous, et donner le change aux esprits inconsidérés et peu réfléchis, qui liraient ces choses, en leur donnant lieu de penser que vous me répondiez, tandis que vous n'aviez que dire, vous avez ajouté ces réflexions : « Si nous voyons que le Fils s'est « soumis à ses parents qu'il a créés lui-même, « car toutes choses ont été faites par lui, nous « savons aussi qu'il a été engendré par le Père, « non dans le cours des siècles, mais avant « tous les siècles : si donc, disiez-vous, il était « soumis à ses parents, comme l'Ecriture le « démontre plus clair que le jour, à combien « plus forte raison est-il soumis à Celui qui l'a « engendré et si grand et si parfait, suivant cet « oracle de Paul : Lorsque toutes choses au- « ront été assujéties au Fils, alors il sera aussi « lui-même assujéti à Celui qui lui aura assu- « jéti toutes choses[3] ». On pourrait croire que ces paroles, émanées de vous, sont de moi et m'appartiennent entièrement, s'il n'était évident pour ceux qui vous ont entendu les prononcer, et pour tous ceux qui liront tout cela dans la suite, qu'elles ont été prononcées par vous. Qui croirait en effet que vous pouvez comme nous admettre que le Christ est inférieur quant à la forme de serviteur qu'il a prise, sans en conclure qu'il ne l'est pas quant à sa nature divine?

[1] Luc, II, 51. — [2] Ps. VIII, 6. — [3] I Cor. XV, 28.

CHAPITRE IX.

LE SAINT-ESPRIT ADORE-T-IL LE PÈRE?

Nous vous avons prié, en neuvième lieu, de nous démontrer par les divines Ecritures, si vous le pouviez, que le Saint-Esprit adore le Père. Car c'est ce que vous aviez avancé; mais vous n'en avez pas donné de preuve, comme le fait assez voir l'ensemble de votre discussion, à laquelle j'ai répondu. Voyez donc maintenant la réponse que vous avez faite dans la suite à ma question. Après avoir parlé surabondamment du jugement du Fils, que nous croyons nous aussi d'une foi absolue; et de la soumission que le Fils rend à son Père, dans sa nature de serviteur, objet également de notre foi; abordant enfin la question de l'adoration du Père par le Saint-Esprit, vous en êtes revenu, quoique je vous aie déjà répondu sur ce point, à ces gémissements dont parlent les saintes Ecritures, quand elles disent : « Cet Esprit lui-même demande pour « nous par des gémissements inénarrables[1] »; afin de nous faire croire que l'Esprit-Saint ne peut jamais cesser de gémir, parce qu'il n'y a ni jour, ni heure, ni moment, où des prières ne s'élèvent vers Dieu, ici ou là, de la part des saints. Cependant, comme il n'y a pas de temps où cessent les prières des saints, car, tandis que les uns prennent leurs repas et que d'autres font autre chose, nuit et jour il ne manque pas d'âmes que de saints désirs poussent à la prière, il arrive de la sorte que l'Esprit-Saint, qui est présent à tous en tous lieux, ne peut cesser en aucune manière ses gémissements, ce qui accuse une extrême misère, puisqu'il est forcé de gémir pour tous ceux qui prient : à moins qu'on n'entende ce texte dans le sens que j'ai dit, c'est-à-dire, qu'il inspire aux saints de demander par les gémissements de saints désirs, en répandant en eux de pieuses affections, fruits de sa grâce spirituelle. Mais ces manières de parler, où la cause est prise pour l'effet, comme quand nous disons un froid *engourdi*, parce que le froid produit ce résultat, et un jour *triste* ou *joyeux*, parce qu'il nous rend tels, j'en ai cité des exemples empruntés même aux Ecritures, où Dieu, par exemple, dit à Abraham : « Je « sais maintenant[2] », ce qui ne signifie rien autre chose que : Maintenant *je te fais connaître;* car on ne peut pas dire que Dieu ait

[1] Rom. VIII, 26. — [2] Gen. XXII, 12.

appris ce qu'il ne pouvait ignorer, avant qu'il se réalisât ; or, vous n'avez pas trouvé une autre interprétation qu'on pût donner à ces manières de parler tirées des divines pages : force vous a été absolument de ne plus revenir à ces *gémissements*. En effet, pour avoir de telles idées sur l'Esprit-Saint, il faut s'inspirer, non de l'esprit, mais de la chair. Mais, lors même qu'on vous accorderait que le Saint-Esprit demande pour les saints, dans le sens que vous tenez, autre chose est demander ou prier, autre chose, adorer. Quiconque prie, demande ; mais quiconque adore, ne prie pas pour cela, et quiconque demande, n'adore pas non plus pour cela. Voyez ce qui se passe à l'égard des rois, qu'on adore ordinairement, sans leur adresser de demandes, et qu'on sollicite quelquefois, sans les adorer. Ainsi vous n'avez pu encore démontrer en aucune manière que le Père soit adoré par le Saint-Esprit.

CHAPITRE X.

COMMENT LE PÈRE, ET LE FILS, ET LE SAINT-ESPRIT NE SONT QU'UN SEUL DIEU.

J'ai voulu, en dixième lieu, vous amener à comprendre par quelle union ineffable la Trinité elle-même, que nous disons n'avoir qu'une seule substance, est un seul Dieu : ne voyons-nous pas en effet que des substances même dissemblables, je veux dire, l'esprit de l'homme et l'Esprit du Seigneur, grâce à l'union qui s'établit entre le Seigneur et l'homme, sont appelées un même esprit, dans ce passage de l'Apôtre : « Celui qui s'attache « au Seigneur, est un même esprit avec lui [1] ? » Répondant sur cette question ou plutôt ne pouvant garder le silence, vous avez été contraint d'opposer que le Père et le Fils sont une même chose, non en unité de nature, mais de volonté. C'est ce que vous avez coutume de répondre ; mais vous le faites, quand on vous objecte cette parole du Seigneur : « Mon Père et moi nous sommes une même « chose [2] ». Je n'ai pas voulu prouver en cet endroit que le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit sont une même chose, en unité de substance, vérité que nous croyons d'une foi inébranlable ; mais que cette même Trinité est un seul Dieu. Car autre chose est de dire : ils sont une même chose ; autre chose, elle est un seul Dieu. Notez la différence, *elle est*, *ils sont*. L'Apôtre ne dit pas : Ceux qui s'attachent au Seigneur, *sont une même chose avec lui ;* parce qu'il y a diversité de nature ; mais il dit : « Celui qui s'attache au Seigneur, *est un* « *même esprit* avec lui ». Mais si, selon vous, affirmer de deux que *c'est un seul* et quel est ce seul, savoir « *un même esprit* », comme dit l'Apôtre, revient à dire que deux sont *une même chose*, sans désigner quelle est *cette unique chose*, comme dans ces paroles du Sauveur : « Mon Père et moi nous sommes « une même chose », pourquoi ne déclarez-vous pas que le Père et le Fils sont un seul Dieu ? Pourquoi voulez-vous entendre du Père exclusivement ces paroles de l'Ecriture : « Ecoute, Israël : le Seigneur ton Dieu est le « seul et unique Seigneur [1] ? » En effet, le Père est le Seigneur Dieu, et le Fils est aussi le Seigneur Dieu : pourquoi, selon vous, l'un et l'autre ne sont-ils pas ensemble le seul Seigneur Dieu, de même que, suivant le bienheureux Apôtre, l'esprit de l'homme et l'Esprit du Seigneur « sont un même esprit ? » Quel gain vous revient-il, pour votre cause, de soutenir que cette unité repose sur l'accord de la volonté ? C'est effectivement ce qui arrive, mais quand il y a diversité de nature, comme entre celle de l'homme et celle du Seigneur : et cependant « celui qui s'attache « au Seigneur », par le consentement de la volonté, je le veux, « est un même esprit avec « lui ». Si donc vous ne voulez pas admettre l'unité de substance entre le Père et le Fils, convenez du moins sans hésitation qu'il y a unité fondée sur le consentement de la volonté et dites, ne fût-ce qu'une fois, et d'une manière quelconque, que le Père et le Fils sont un seul Dieu. Mais vous ne le direz pas, de peur d'avoir à convenir, contrairement à tous vos précédents, que ces paroles : « Ecoute, « Israël : le Seigneur ton Dieu est le seul et « unique Seigneur », ne s'entendent pas seulement du Père, mais de l'un et de l'autre : parce que vous ne voulez pas reconnaître le Saint-Esprit comme Seigneur et comme Dieu. Convenez, dis-je, peu importe la manière dont vous l'entendrez, que le Père et le Fils sont un seul Seigneur Dieu ; afin qu'en servant le Père et le Fils, vous ne serviez pas deux dieux et deux seigneurs contrairement au précepte divin, mais un seul Seigneur. Maintenant c'en est assez sur cette matière. Quand

[1] I Cor. VI, 17. — [2] Jean, X, 30.

[1] Deut. VI, 4.

vous aurez lu ces réflexions, je pense que vous n'aurez pu trouver rien à répondre sur ce texte de l'Apôtre que j'ai rappelé : « Celui qui « s'attache au Seigneur, est un même esprit « avec lui » ; et si vous renoncez à l'esprit de contention, vous ne nous contredirez pas.

CHAPITRE XI.

DU TEMPLE DE L'ESPRIT-SAINT.

J'ai fait voir, onzièmement, que le Saint-Esprit est Dieu, par la raison que nous sommes nous-mêmes ses temples, comme l'atteste l'Apôtre, quand il dit : « Ne savez-« vous pas que vous êtes le temple de Dieu, « et que l'Esprit de Dieu habite en vous [1] ? » et encore : « Ne savez-vous pas que votre « corps est le temple du Saint-Esprit, qui ré-« side en vous, et que vous avez reçu de « Dieu [2] ? » Or, vous n'avez rien répondu à cela ; car vous avez dit : J'accepte ce que vous avancez : « Ne savez-vous pas que vous êtes « le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu « habite en vous ? » En effet, ajoutez-vous, Dieu n'habite point dans l'homme, que l'Esprit ne l'ait auparavant purifié et sanctifié. Et vous avez voulu de cette manière donner à entendre que l'Esprit-Saint n'est pas appelé Dieu, et que nous ne sommes point son temple, mais celui de Dieu ; que le texte est positif : « Vous êtes le temple de Dieu ». Et si la suite porte : « L'Esprit de Dieu habite en « vous », c'est que l'Esprit-Saint purifie le temple de Dieu, ce temple qui n'est pas le sien, afin que quand il l'aura purifié, Dieu établisse en lui sa demeure. Je ne veux pas faire ressortir maintenant toute l'absurdité que renferme votre sens. Ce que je me propose de montrer, c'est, en effet, qu'à travers beaucoup de verbiage, vous n'avez rien dit qui ait rapport à la question. Vous avez déserté la cause et vous vous êtes étendu en louanges à l'honneur de l'Esprit-Saint, et vous avez abondé dans ce discours à parler contre vous-même. Je dis : contre vous-même ; car vous ne voulez pas reconnaître pour Dieu celui dont vous êtes forcé de proclamer tout haut la divinité, à tel point qu'il est, vous l'avouez, unique de sa nature, présent partout, sanctifiant les âmes, et partout où il y a des hommes qui veulent être chrétiens et prier Dieu, se donnant à tous en même temps, que ceux qui sont baptisés en Jésus-Christ se trouvent à l'orient ou à l'occident : or, c'est ce que nous proclamons nous-mêmes. Mais celui à qui nous attribuons tant de grandeur et de perfections, loin de nous de méconnaître qu'il est Dieu ! par cela même que nous sommes son propre temple, sa divinité éclate et se fait voir facilement. Il n'aurait pu en effet nous avoir pour temple, s'il n'était notre Dieu : afin de voiler ce point de doctrine et de détourner l'esprit des hommes de la lumière de la vérité, dans tout ce que vous avez dit du temple de Dieu, vous n'avez pas voulu qu'il fût question de l'Esprit-Saint ; et du temple du Saint-Esprit, où l'existence se démontre avec la dernière évidence, vous n'avez absolument rien dit. Lorsque je vous ai objecté les deux témoignages de l'apôtre Paul ; l'un où il s'exprime ainsi : « Ne savez-« vous pas que vous êtes le temple de Dieu, « et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? » et l'autre où il dit : « Ne savez-vous pas que « vos corps sont le temple de l'Esprit-Saint ? » pourquoi avez-vous usé de subterfuge, au point de citer celui des deux qui contient ces mots : « Vous êtes le temple de Dieu », et de garder le silence sur l'autre, qui renferme ces expressions : « Vos corps sont le temple « de l'Esprit-Saint ? » Pourquoi, je vous le demande, avez-vous eu recours à un tel procédé, si ce n'est parce que vous n'auriez pu prouver d'aucune manière que celui dont nous sommes nous-mêmes le temple, n'est point notre Dieu ? Et si les divines Ecritures nous ordonnaient de lui élever un temple fait de bois et de pierres, n'est-il pas hors de doute que nous le reconnaîtrions pour Dieu ?

CHAPITRE XII.

COMMENT LE PÈRE ET LE FILS NE SONT QU'UNE MÊME CHOSE.

Je vous ai prié, en douzième lieu, de produire, si vous le pouviez, des témoignages divins, affirmant qu'il y a identité là où il y a diversité de substances. Voulant répondre à cette question, vous n'avez pu articuler rien de pareil ; mais, serré de très-près, vous avez eu l'audace d'affirmer que les Apôtres sont une même chose avec le Père et le Fils. Jésus-Christ n'a jamais tenu ce langage ; il est de vous, qui avez avancé que le Père et le Fils et les Apôtres sont comme une même chose. Or,

[1] I Cor. III, 16. — [2] Id. VI, 19.

Jésus-Christ n'a pas dit : Afin qu'*eux et nous, nous soyons un;* mais : « Afin qu'ils soient *un* « *comme nous* ». Et pour nous en tenir aux termes propres de l'Evangile : « Père saint, « dit-il, conservez en votre nom ceux que « vous m'avez donnés, afin qu'ils soient *un* « *comme nous* ». Est-ce qu'il a dit : Afin qu'ils soient *un avec nous?* ou bien : Afin qu'*eux et nous soyons un?* Puis un peu après : « Je ne prie pas, dit-il, pour eux seu- « lement; mais encore pour ceux qui croiront « en moi par leur parole, afin que tous *en-* « *semble ils ne soient qu'un* ». Ici encore, il n'a pas dit : Afin qu'ils soient *un avec nous.* Il ajoute : « Comme vous, mon Père, vous « êtes en moi, et moi en vous, qu'ils soient de « même *un en nous* ». Il ne dit pas non plus ici : Afin que nous *soyons un;* ou : Afin qu'ils *soient un avec nous;* mais : « Afin qu'ils « *soient un en nous* » : afin qu'étant un par nature, parce qu'ils sont hommes, ils soient un aussi dans le Père et dans le Fils, ce qui ne veut pas dire *un avec eux;* en d'autres termes, les Apôtres ne sont pas un avec le Père et le Fils. Jésus-Christ ajoute encore ces paroles : « Afin que le monde croie que vous « m'avez envoyé ; et je leur ai donné la gloire « que vous m'avez donnée, afin qu'ils *soient* « *un,* comme nous ne sommes qu'une même « chose ; je suis en eux, et vous en moi, afin « qu'ils soient consommés en l'unité [1] ». Quoiqu'il ait tant de fois répété : « Afin qu'*ils soient* « *un* », jamais cependant il n'a dit : Afin qu'*eux et nous, nous soyons un*, c'est-à-dire, afin qu'*ils soient un avec nous;* mais tantôt il a dit : « *En nous* » ; tantôt, « *comme nous* », en d'autres termes, eux, suivant leur nature, nous, suivant la nôtre. Ceux qui étaient un par leur nature, il les voulait parfaits, par cela même qu'ils ne faisaient qu'un. Car, en leur faisant cette recommandation : « Soyez « donc, vous aussi, parfaits comme votre Père « céleste est parfait [2] », son dessein n'est pas de les unir à Dieu en unité de nature, comme si leur nature et celle de Dieu étaient identiquement la même ; mais il veut qu'ils soient parfaits dans leur nature, comme Dieu est parfait dans la sienne, quoiqu'elle soit différente et non identique : si nous ne sommes pas cela en lui, nous ne pouvons l'être nullement. Il n'est pas question ici de la manière d'être de tous les hommes en Dieu, en ce sens qu'il contient lui-même tout ce qu'il a créé; ce qui a fait dire « qu'il n'est pas loin de cha- « cun de nous », parce que « nous avons en « lui la vie, le mouvement et l'être [1] » ; mais de la manière d'être qui est mentionnée dans les termes suivants : « Vous n'étiez autrefois « que ténèbres, mais maintenant vous êtes « lumière dans le Seigneur [2] ». De là cette autre parole : « Qu'elle se marie à qui elle « veut, pourvu que ce soit dans le Seigneur [3] ». Vous n'avez donc pu trouver de passage où il soit dit de ceux dont la nature n'est pas identique, mais différente, qu'ils sont une même chose ; et cependant, vous avez voulu nous échapper dans l'ombre, en disant que les Apôtres sont un avec le Père et le Fils, comme si les Apôtres, et le Père et le Fils, n'étaient qu'une même chose, tandis qu'il est évident que la substance des Apôtres est différente de celle du Père et du Fils. Mais parce qu'il est notoire que nulle part Jésus-Christ n'a dit : qu'eux et nous, nous soyons un ; ou : qu'ils soient un avec nous ; qu'il soit notoire aussi que vous n'avez pu nous répondre et que vous avez cherché à nous tromper.

[1] Jean, XVII, 11-23. — [2] Matt. V, 48.

CHAPITRE XIII.

DU TÉMOIGNAGE QUE LE PÈRE REND AU FILS.

En treizième lieu, je vous ai fait observer que le Père n'est pas plus grand que le Fils, pour lui avoir rendu témoignage. Car j'ai rappelé que les Prophètes, eux aussi, ont rendu témoignage au Fils, et cependant, vous ne pouvez pas prétendre qu'ils sont plus grands que lui. Vous aviez dit que le Père a rendu témoignage au Fils ; or, j'avais cru que vous vouliez prouver par là qu'il est plus grand que celui à qui il a rendu témoignage ; mais, comme dans la suite de la discussion, vous n'en avez plus dit mot, j'ai pris votre silence pour un aveu ; il peut se faire cependant que vous ayez allégué que le Père a rendu témoignage au Fils, non pas pour prouver qu'il est plus grand que lui, mais que, autre est le Père, autre est le Fils. Or, ce dogme, nous le soutenons, vous et nous, contre les Sabelliens, car le Père n'est pas le même que le Fils. Ils disent que le Fils n'est pas autre, mais identiquement le même que le Père : pour nous, nous croyons qu'autre

[1] Act. XVII, 27, 28. — [2] Ephés. V, 8. — [3] I Cor. VII, 39.

est le Père, autre est le Fils, mais que le Fils est cependant ce qu'est le Père.

CHAPITRE XIV.

DE L'AMOUR DU PÈRE ET DU FILS.

En quatorzième lieu, comme vous aviez dit : Je lis le mot aimé, et je crois que c'est le Père qui aime, et que c'est le Fils qui est aimé, voici comment je vous ai répondu : Ainsi, vous prétendez qu'il y a disparité entre le Père et le Fils, parce que le Père aime, et que le Fils est aimé ; comme si vous pouviez nier que le Fils, lui aussi, aime le Père. Et j'ai ajouté : S'ils s'aiment tous deux réciproquement, pourquoi niez-vous donc qu'ils soient de même nature? Je voulais, par cet argument, vous amener à ne plus nier l'unité de leur nature, en vous fondant sur cette raison, que l'un aime et que l'autre est aimé. Dans votre réponse à mon observation, vous êtes convenu, il est vrai, que le Fils, lui aussi, aime le Père, mais vous n'avez pas voulu reconnaître qu'ils sont de même nature : ainsi, selon vous, le Fils aurait pour le Père l'amour de la créature à l'égard du Créateur, et non l'amour du Fils à l'égard de celui qui l'a engendré, et vous voulez qu'il soit un fils dégénéré, en lui attribuant une nature différente de celle de son Père.

CHAPITRE XV.

DE L'INVISIBILITÉ DE LA TRINITÉ.

J'ai dit, en quinzième lieu, que l'invisibilité est un attribut, non pas seulement du Père, mais encore de la Trinité ; et toutefois que le Fils a apparu visiblement dans la forme de serviteur, et qu'il a, pour cette raison, parlé en ces termes : « Le Père est plus grand que « moi [1] ». Mais comme la divinité se manifestait aux patriarches, j'ai dit que la Trinité s'abaissait à prendre la forme de la créature, au lieu d'apparaître dans sa nature propre, qui est invisible. Et en confirmation de ce que j'avançais, j'ai invoqué ces paroles de Moïse à celui à qui il parlait face à face : « Si j'ai « trouvé grâce devant vous, montrez-vous à « moi vous-même ouvertement [2] », pour vous faire comprendre de quelle manière il voyait celui qu'il conjurait de se manifester à lui : car, s'il avait vu Dieu dans sa substance divine, il ne lui aurait pas demandé de se montrer à lui. J'ai dit aussi que le Christ est le créateur des choses visibles et des choses invisibles, afin de prouver que celui qui a pu créer, non pas seulement les choses visibles, mais encore les choses invisibles, n'est pas visible lui-même quant à sa substance. En essayant de répondre, que de choses n'avez-vous pas dites qui n'ont point de rapport à la question ! le lecteur pourra en être juge ; et cependant, en ce qui concerne Moïse, pourquoi celui-ci voulait-il que Dieu, à qui il parlait, se montrât à lui, s'il voyait sa nature et sa substance? Vous n'avez absolument rien osé formuler sur ce point ; et vous n'avez pas cessé d'affirmer que le Fils de Dieu, le créateur des choses invisibles, a été visible dans la forme de Dieu, avant même qu'il eût pris la forme de serviteur : voilà votre langage, quoique auparavant vous ayez fait l'aveu qu'il a pu se faire voir dans la forme de serviteur, mais qu'il est invisible dans la substance de sa divinité.

CHAPITRE XVI.

QUE DIEU SEUL EST SAGE.

En seizième lieu, comme vous aviez appliqué au Père exclusivement ces paroles de l'Apôtre : « A Dieu, qui est le seul sage [1] », j'ai répondu : Le Père serait donc le seul Dieu sage, et la sagesse de Dieu elle-même, qui est le Christ, et que l'Apôtre appelle « la force « de Dieu et la sagesse de Dieu [2] », n'aurait point la sagesse en partage ! J'ai ajouté : Il ne vous reste plus qu'à dire, car, jusqu'où ne va pas votre audace ! que la sagesse de Dieu est insensée. Sur quoi vous avez répondu : Le bienheureux apôtre Paul proclame que la sagesse appartient exclusivement au Père, quand il dit : « A Dieu, qui est le seul sage ». Mais, disiez-vous encore, il faut voir de quelle manière il est le seul sage ; on n'affirme point que le Christ soit dépourvu de sagesse. Vous poursuivez sur ce thème, et vous faites votre profession de foi sur la manière dont vous entendez la sagesse du Christ ; puis, après plusieurs considérations hors de propos, que vous avez enfilées pour traîner le temps et le discours en longueur, vous avez encore glissé ces mots : Mais vraiment le Père est le seul sage ; comme si l'Apôtre avait dit formellement : *Au Père*, qui est le seul sage. Mais il a

[1] Jean, XIV, 28. — [2] Exod. XXXIII, 11-13.

[1] Rom. XVI, 27. — [2] I Cor. I, 24.

dit : « *A Dieu,* qui est le seul sage » ; or, comme le Fils est Dieu aussi, ce que vous admettez comme nous, et que le Saint-Esprit est Dieu également, quoique vous le niiez; cette Trinité est le Dieu seul sage, qui n'a pu et ne pourra jamais être privé de sagesse en aucune manière; et la sagesse qu'elle possède, elle ne la tient pas d'ailleurs comme une grâce, mais elle la possède dans l'immobilité et l'immutabilité de sa nature. Maintenant si je vous disais : O homme, qui vous glorifiez de votre nom de chrétien, le Christ, pensez-vous, a-t-il une sagesse qui ne soit pas la véritable sagesse? Le Christ, qui est vraiment Dieu, ne serait-il donc pas véritablement sage? Sous le coup de cette interrogation, ne vous troubleriez-vous pas, au point de me répondre aussitôt, que le Christ est vraiment sage? Que signifie donc cette parole que vous avez fait entendre : Mais vraiment le Père est le seul sage? Vous voyez dès lors le point où vous en êtes arrivé, et la grandeur du blasphème qu'il est de votre devoir de rétracter.

CHAPITRE XVII.

QUE DIEU N'A PAS ÉTÉ FAIT.

En dix-septième lieu, je vous ai fait voir que le Fils, aussi bien que le Père, n'a pas été fait, n'a pas eu de commencement. Vous aviez dit que vous ne reconnaissiez que le Père pour Dieu, parce que seul il n'a pas eu de naissance, il n'a pas été fait. En réponse à cette affirmation audacieuse : En déclarant que le Père n'a pas été fait, vous entendez donc, ai-je dit, que le Fils l'a été, lui par qui toutes choses ont été faites. Puis j'ai ajouté : Sachez que le Fils a été fait, mais dans la forme de serviteur. Car il est si loin d'avoir eu un commencement dans sa nature divine, qu'il a lui-même créé toutes choses. Que si, insistais-je, il a été fait, ce n'est point de lui, mais d'ailleurs, que toutes les créatures tirent leur existence. Avec tout votre flux de paroles, vous vous êtes trouvé si à court pour me répondre, que vous vous êtes absolument tu; comme si vous n'aviez rien entendu de ce que j'ai dit.

CHAPITRE XVIII.

QUE LE PÈRE N'EST POINT ENGENDRÉ.

Comme vous aviez dit du Père qu'il n'est pas né, en d'autres termes, qu'il n'a pas été engendré, j'ai, en dix-huitième lieu, discuté avec vous à ce propos, et voici mes propres paroles : Je ne dis donc pas que le Fils n'a point été engendré, mais que le Père a engendré, et que le Fils a été engendré. Or, le Père a engendré ce qu'il est: car, si le Fils n'est pas ce qu'est le Père, il n'est pas son Fils véritable, ainsi que nous l'avons déjà observé en parlant des petits des animaux. A cela encore vous n'avez pu répondre rien de vrai ni de faux.

CHAPITRE XIX.

DE L'ÉGALITÉ DU SAINT-ESPRIT AVEC LE PÈRE.

En dix-neuvième lieu, comme vous m'aviez demandé de vous démontrer que le Saint-Esprit est égal au Père, je vous ai répondu de la manière suivante : Pourquoi me demandez-vous de vous démontrer que le Saint-Esprit est égal au Père, comme si vous aviez prouvé que le Père est plus grand que le Saint-Esprit, de même que vous avez pu le prouver en ce qui concerne le Fils, eu égard à la forme de serviteur qu'il a prise? Nous savons en effet, ajoutais-je, qu'on dit du Père qu'il est plus grand que le Fils, parce que le Fils a pris la forme de serviteur; et maintenant encore le Fils conserve cette forme humaine, qu'il a élevée jusqu'au ciel; c'est pourquoi il est dit de lui que maintenant encore « il intercède pour nous [1] ». Et cette forme immortelle ne cessera jamais d'être dans le royaume des cieux : de là ces mots de l'Ecriture : « Alors le Fils sera aussi lui-même « assujéti à celui qui lui aura assujéti toutes « choses [2] ». Quant au Saint-Esprit, qui n'a pris aucune créature pour l'identifier à sa personne, quoiqu'il ait daigné se faire voir aussi lui-même par l'intermédiaire des créatures, soit en forme de colombe, soit en forme de langue de feu [3], jamais on n'a dit que le Père fût plus grand que lui; jamais que le Saint-Esprit ait adoré le Père; jamais enfin qu'il fût moindre que le Père. Dans la réponse que vous avez semblé faire à ce sujet, vous n'avez en réalité rien dit. Vous n'avez pu en effet démontrer qu'on ait jamais affirmé que le Père est plus grand que le Saint-Esprit, tandis que le Fils dit expressément, en raison de la forme de serviteur qu'il a prise : « Le « Père est plus grand que moi [4] ». Et comme

[1] Rom. VIII, 34. — [2] I Cor. XV, 28. — [3] Matt. III, 16; Act. II, 3. — [4] Jean, XIV, 28.

j'avais avancé que le Saint-Esprit n'a pris aucune créature pour l'identifier à sa personne, alors vous répliquâtes que l'Esprit-Saint est apparu dans la colombe et dans le feu, de la même manière que le Christ est apparu dans l'homme : comme si la colombe et l'Esprit ou le feu et l'Esprit formaient une seule personne, comme le Verbe uni à l'homme n'est qu'une personne. Les créatures dont le Saint-Esprit a fait choix, dans des vues mystérieuses, pour apparaître visible, lui qui est invisible de sa nature; la colombe, symbole du pur amour ; le feu, symbole de la charité ardente et éclairée, ces créatures, dis-je, n'ont apparu qu'un moment; et, leur rôle mystérieux accompli, ces formes sensibles ont disparu pour ne plus se montrer, semblables en cela à la colonne de nuée, qui était ténébreuse le jour, et lumineuse la nuit [1]. Enfin, de peur qu'on n'imaginât que la colombe ou la flamme est unie à la substance de l'Esprit-Saint, ou que la nature d'une majesté si grande s'est transformée en ces créatures visibles, ou qu'elle les a prises pour les identifier à sa personne, on ne voit pas que dans la suite l'Esprit-Saint ait jamais apparu de la sorte. Il n'en est pas de même du Christ : il n'a pas pris la ressemblance humaine pour un temps, afin de se montrer aux hommes revêtu de leur nature, et de la déposer ensuite ; mais en gardant sa forme invisible de Dieu, il a pris la forme visible de l'homme, pour l'unir à sa personne; non-seulement il a pris cette forme au sein maternel, mais il a grandi, il a mangé, il a bu et il a dormi dans cette même forme ; en elle il a été mis à mort, il est ressuscité, il est monté au ciel et il est assis à la droite du Père; en elle il viendra pour juger les vivants et les morts, et dans son royaume il sera assujéti à celui qui lui a assujéti toutes choses. A ces considérations, que j'ai abrégées dans ma réponse, et que je viens de développer, pour que vous en saisissiez mieux le sens, vous n'avez voulu prêter ni attention ni intérêt; mais vous vous êtes précipité dans le blasphème d'une manière si étrange, que vous avez été jusqu'à dire que la nature divine de Dieu et de l'Esprit-Saint était, ô horreur! sujette à la mobilité et au changement. Voici en effet vos propres expressions : Ce que j'ai dit de l'invisibilité du Dieu tout-puissant, vous l'avez cependant affirmé vous-même, quoique dans un dessein différent : que le Saint-Esprit s'est fait voir en forme de colombe et en forme de langues de feu ; que le Fils s'est montré dans la forme de l'homme ; mais que le Père n'a apparu ni en forme de colombe, ni sous la forme de l'homme; qu'il ne s'est jamais transformé et qu'il ne le fera jamais, et que c'est de lui qu'il est écrit : « Je suis celui qui suis, et je ne change pas ». Puis vous ajoutez ensuite : Le Fils, déjà établi en la forme de Dieu, selon votre propre aveu, a pris la forme de serviteur, ce que le Père n'a pas fait ; le Saint-Esprit a également pris la forme d'une colombe, tandis que le Père ne l'a pas fait. Sachez donc, observiez-vous, qu'il n'y en a qu'un seul qui est à la fois invisible, immense et au-dessus de toutes limites. Tiendriez-vous un pareil langage, si, animé par l'esprit, au lieu de l'être par la chair, vous pouviez penser à ce que vous dites ? Car vous lisez dans les saintes Ecritures : « Je « suis celui qui suis, et je ne change pas [1] ». Or, ces paroles ne s'appliquent pas seulement au Père, mais à la Trinité elle-même, qui est un seul Dieu ; et vous, les appliquant au Père exclusivement, vous croyez que le Fils est sujet à changer! Le Fils unique par qui toutes choses ont été faites, celui que l'Evangile proclame en ces termes : « Au commencement « était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, « et le Verbe était Dieu », et « toutes choses « ont été faites par lui [2] », vous le croyez susceptible de changement! Que dirai-je maintenant du Saint-Esprit, quand vous vous formez des idées semblables de celui que vous reconnaissez être vrai Dieu et vrai Fils de Dieu ? Cela n'arriverait certainement point, si vous croyiez en fidèle catholique, que la forme de Dieu n'a pas été changée en la forme de serviteur, mais que la forme de serviteur a été prise par la forme de Dieu ; inspiré par l'esprit, au lieu de l'être par la chair, vous admettriez qu'après avoir pris la forme visible de l'homme, la divinité du Fils est demeurée invisible : alors vous ne vous jetteriez pas à l'écart dans un esprit de contention, mais vous comprendriez et vous verriez ; vous pourriez considérer des yeux de la foi le Saint-Esprit, apparaissant d'une manière sensible par l'intermédiaire de la créature, suivant le choix de sa volonté, tout en conservant sa nature invisible, et sans la changer ou la transformer

[1] Exod. XIII, 21-22.

[1] Exod. III, 14 ; Malach. III, 6. — [2] Jean, I, 1, 3.

aucunement en forme de feu ou de colombe [1]. Souvenez-vous du moins que vous n'avez pu démontrer, contrairement à ma proposition, par aucun témoignage divin, que le Père est plus grand que l'Esprit-Saint, et qu'il est adoré par lui.

CHAPITRE XX.

QUOIQUE LE PÈRE NE SOIT PAS ENGENDRÉ, LE FILS EST CEPENDANT SON ÉGAL.

En vingtième lieu, comme vous aviez dit : S'il est égal au Père, il lui est certainement semblable; et s'il lui est semblable, il n'a pas certainement pris naissance; je vous ai répondu : Mais vous dites du Fils : S'il est égal, il est certainement semblable; cela signifie que, puisqu'il a été engendré, il semble qu'il n'est pas semblable au Père. Vous pourriez dire à ce prix que celui qu'Adam a engendré n'est pas homme, puisque lui, Adam, n'a pas été engendré, mais fait par Dieu. Or, si Adam, quoique non engendré, a pu cependant engendrer ce qu'il était lui-même, vous ne voulez pas que Dieu ait engendré un Dieu égal à lui? Je ne m'étonne pas que vous n'ayez point trouvé de réponse à cette objection; mais je vous loue sans détour de n'avoir pas même tenté une réponse. Et plût au ciel que vous eussiez toujours agi ainsi! car, dans nos discussions, vous n'avez jamais pu trouver rien de judicieux à répondre, et cependant presque toujours vous avez tenu à prendre la parole. Mais comme, sur les autres points, vous avez avancé tant de choses qui n'avaient pas de rapports nécessaires avec le sujet de notre débat, et que vous avez passé le temps à dire des mots, il faut vous rendre grâces de ce que parfois vous avez tellement compris l'impossibilité d'une réfutation, que vous avez mieux aimé garder alors le plus complet silence.

[1] Act. II, 3; Matt. III, 16.

LIVRE SECOND.

Réfutation détaillée des allégations de Maximin dans la dernière discussion de la Conférence. Empêché par la prolixité de langage de son adversaire, Augustin n'avait pas eu le temps de répondre.

PRÉFACE.

Je dois maintenant, avec l'aide de Dieu, tenir ma promesse en ce qui concerne le reste ; car j'ai dit au commencement de cet ouvrage : Je démontrerai, en premier lieu, que vous n'avez pu réfuter ce que j'ai soutenu ; je ferai voir ensuite, autant que le besoin s'en fera sentir, les erreurs que vous avez avancées. Or, comme j'ai déjà démontré, autant qu'il m'a été possible avec la grâce de Dieu, que vous n'avez pu réfuter ce que j'ai soutenu, il me reste maintenant, aidé du même secours divin, à réfuter les propositions que vous avez avancées vous-même. Je ne reviendrai donc pas sur vos premières affirmations, dont j'ai fait immédiatement justice dans la discussion que j'ai eue avec vous ; mais à votre dernière thèse, dont la prolixité a été telle que je n'ai pas eu le temps de vous répondre ce jour-là, j'opposerai des arguments si victorieux, que vous devrez, s'il plaît à celui qui est notre Maître, vous rendre à la lumière de la vérité, à moins que vous ne lui préfériez les ténèbres de la dispute. J'écarterai d'abord, pour le besoin de ma réponse, vos digressions superflues. Car la question qui s'agite entre nous est de savoir, si le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit, sont de nature différente, comme vous le soutenez, ou plutôt, conformément à notre doctrine, s'ils sont d'une seule et même nature, et si la Trinité elle-même n'est qu'un seul Dieu : puisque nous sommes d'accord pour affirmer que le Père n'est pas le même que le Fils, que le Fils n'est pas le même que le Père, et que le Père ou le Fils ne sont pas la même chose que le Saint-Esprit. Malgré tout ce que vous avez dit dans un langage trop disert, pour montrer que, autre est le Père, autre le Fils, autre le Saint-Esprit ; faites donc l'aveu que ce sont là des paroles superflues, quand vous discutez avec nous ; si les Sabelliens étaient vos adversaires, à la bonne heure ; vous pourriez alors tourner contre eux des armes qui nous sont communes, à vous et à nous. Vous avez encore parlé longuement, pour démontrer que Notre-Seigneur Jésus-Christ est un Dieu grand : à quoi bon nous prouver cela, puisque nous enseignons la même chose ? Vous avez aussi exalté l'Esprit-Saint en des termes pompeux et pleins de vérité ; mais loin de renier ces louanges, nous pourrions y ajouter encore : il était donc inutile de nous les opposer, puisque nous les publions comme vous. Est-ce que nous ne professons pas également que le Christ est assis à la droite du Père ? Vous avez cependant fait une thèse en forme, pour démontrer cette vérité par les témoignages de nos saints livres, comme si jamais nous avions nié ce point de foi. Nous savons, les uns et les autres, et nous tenons pour certain que le Christ est venu dans la chair : or, pour le prouver, vous avez réuni les arguments tirés de l'autorité divine, absolument comme si nous croyions le contraire. Ces particularités et d'autres, que je signalerai en leur lieu et place, et pour lesquelles vous avez dépensé inutilement beaucoup de peine, afin de traîner la discussion en longueur et de gagner du temps, je devrai les toucher pour mention, sans y opposer de réfutation.

CHAPITRE PREMIER.

QUI DES DEUX, DE MAXIMIN OU D'AUGUSTIN, S'INSPIRE DE LA CRAINTE DE DIEU.

Vous dites que je m'appuie sur le pouvoir des princes, et que je ne parle point suivant la crainte de Dieu ; tandis que vous savez bien que nous sommes obligés de prier pour les rois, afin qu'ils arrivent à la connaissance de la vérité [1] : de ce que cette grâce a été donnée à quelques-uns, nous en témoignons notre reconnaissance à Dieu, et vous, vous en gémissez. Mais, à les bien comprendre, nos propres paroles témoignent qui de nous tient un langage inspiré par la crainte de Dieu : est-ce celui qui exalte Dieu le Père, et lui fait

[1] I Tim. II, 2, 4.

un titre de gloire, d'avoir engendré un Fils égal à lui-même; ou celui qui déshonore et le Père et le Fils, en disant que le premier n'a pu engendrer un fils en tout semblable à lui, et que le second est un fils dégénéré, non point depuis sa naissance, mais même en naissant ?

CHAPITRE II.

JÉSUS-CHRIST A ÉTÉ ÉLEVÉ, QUANT A SON HUMANITÉ SAINTE; COMME DIEU, IL N'ÉTAIT PAS SUSCEPTIBLE DE PLUS D'ÉLÉVATION.

Vous dites que vous honorez le Christ, comme le Dieu de toute créature, devant qui tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers ; les vôtres cependant nient qu'il soit égal à Dieu le Père, parce que le Père lui a accordé cette faveur : l'Apôtre dit en effet : « C'est pourquoi Dieu l'a élevé, et lui a donné « un nom qui est au-dessus de tout nom, « afin qu'au nom de Jésus tout genou flé- « chisse etc. » Vous ne vous inquiétez pas de savoir à qui fut accordée cette faveur, si c'est à l'humanité, ou à la divinité du Christ. Il n'y a pourtant pas ici de méprise possible. « Il « s'est abaissé lui-même jusqu'à la mort, et « jusqu'à la mort de la croix. C'est pourquoi « Dieu l'a élevé, et lui a donné un nom qui « est au-dessus de tout nom [1] ». Si donc Dieu lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, parce qu'il s'est rendu obéissant jusqu'à la mort de la croix, le Fils de Dieu n'était-il pas, avant qu'il en vînt à ces abaissements, Dieu suprême, Verbe de Dieu, et Dieu avec Dieu ? ou bien, est-ce après avoir été élevé pour s'être rendu obéissant jusqu'à la mort de la croix, qu'il a commencé d'être le Fils de Dieu élevé en gloire, le Fils unique de Dieu, Dieu lui-même ? est-ce alors seulement qu'il a commencé d'avoir un nom au-dessus de tout nom ? Qui serait assez insensé pour avancer de telles erreurs ? Par conséquent ce don s'adressait à son humanité sainte, parce que c'est comme homme que le Fils s'est rendu obéissant jusqu'à la mort de la croix; comme Fils de Dieu, Dieu de Dieu, l'égal du Père par la naissance, il en était déjà en possession.

[1] Philipp. II, 8, 9.

CHAPITRE III.

DE L'ÉGALITÉ DU FILS AVEC LE PÈRE, ET DU SAINT-ESPRIT AVEC LE FILS.

Vous me faites un reproche d'enseigner que le Saint-Esprit est égal au Fils. Je le soutiens assurément. Eh bien ! ajoutez-vous, prouvez que le Saint-Esprit est l'objet de nos adorations. Comme je le vois, la preuve, selon vous, qu'il soit égal au Christ, c'est qu'il soit adoré comme lui. Avouez donc maintenant que le Christ est égal au Père, puisque vous reconnaissez vous-même qu'il est adoré comme le Père. Mais quels hommes singuliers vous êtes ! quelle bizarre humilité vous inspire ! Quoi ! vous lisez dans l'Ecriture : « La lettre « tue, mais l'Esprit vivifie [1] », et vous ne voulez pas adorer l'Esprit-Saint ? Vous ne voulez donc pas adorer celui qui, de votre propre aveu, est la vie des âmes; tandis que le patriarche Abraham *adora* des hommes, parce qu'ils lui cédèrent un tombeau, pour y déposer le corps de son épouse qui venait de mourir ! Voici en effet ce que porte le texte sacré : « Abraham vint pleurer Sara et en « faire le deuil. Et s'étant levé du lieu où était « son corps, il dit aux enfants de Heth : Je « suis parmi vous comme voyageur et étran- « ger; donnez-moi donc le droit de posséder « un tombeau au milieu de vous, où je puisse « enterrer la personne qui m'est morte. Les « enfants de Heth répondirent à Abraham : « Non, Seigneur; mais écoutez-nous main- « tenant : vous êtes parmi nous un prince « favorisé de Dieu; enterrez votre mort dans « l'un de nos plus beaux sépulcres : car nul « d'entre nous ne vous refusera son tombeau « pour y enterrer votre mort. Abraham, s'é- « tant levé, *adora* le peuple des enfants de « Heth [2] ». Et vous, pour vous obstiner à repousser la grâce divine, vous ne consentirez pas à rendre au Saint-Esprit le devoir de l'adoration ! Mais, dites-vous, prouvez que le Saint-Esprit est adoré : comme si la lecture des saints livres ne nous donnait pas à entendre des choses qui n'y sont point consignées. Mais, sans aller chercher si loin, où avez-vous lu que Dieu le Père n'a pas été engendré ou n'est pas né ? C'est là cependant une vérité certaine. Et ce que vous avez affirmé plusieurs fois que le Père est incomparable même au Fils, vous ne l'avez point

[1] II Cor. III, 6. — [2] Gen. XXIII, 2-7.

lu, et ce n'est point une vérité. Que si vous vous faisiez une idée raisonnable du culte d'adoration qui est dû à Dieu, en lisant que l'Esprit-Saint possède un temple, vous seriez plus convaincu de sa divinité que si vous lisiez qu'il est l'objet de notre adoration. Nous savons, et nous venons de le rappeler, que des hommes mêmes ont été adorés par des saints; mais les temples n'ont été érigés par les hommes qu'en l'honneur du vrai Dieu, tel fut le temple de Salomon, ou qu'en l'honneur de ceux qui passaient pour être des dieux, et qu'adoraient les nations idolâtres. Or, l'Esprit-Saint, suivant cette belle expression qui s'applique à Dieu, « n'habite pas dans « des temples faits de mains d'hommes [1] », mais notre corps lui-même est son temple. Et nos corps, pour être traités avec respect, sont aussi les membres du Christ [2]. N'est-il donc pas un grand Dieu, celui à l'honneur duquel un temple est bâti, et par Dieu lui-même, et avec les membres d'un Dieu ?

CHAPITRE IV.

IL EST INUTILE DE PROUVER AUX CATHOLIQUES QUE JÉSUS-CHRIST EST DIEU ET HOMME TOUT ENSEMBLE.

Vous dites que « le Christ est à la droite du « Père, et qu'il intercède pour nous [3] ». Pourquoi nous objecter ce passage, si vous reconnaissez qu'il est à la fois Dieu et homme ? Quel intérêt en revient à votre cause qu'on lise, qu'il est toujours assis à la droite du Père ? C'est inutilement, sinon sur de vains témoignages, que vous vous appliquez à prouver ce que nous faisons profession de croire.

CHAPITRE V.

DÉFINITION CATHOLIQUE DE LA SAINTE TRINITÉ.

Vous dites que vous honorez convenablement le Saint-Esprit comme docteur, comme guide, comme illuminateur, comme sanctificateur ; que vous révérez le Christ comme créateur ; et que vous adorez le Père avec une sincère piété comme l'auteur de toutes choses. Si vous dites que le Père est auteur, parce que le Fils vient de lui, mais que lui ne vient pas du Fils ; et que le Saint-Esprit procède de lui et du Fils, en ce sens qu'en engendrant ce Fils, le Père a voulu que le Saint-Esprit procédât aussi de lui ; si vous dites que le Fils est créateur, sans retrancher pour cela cet attribut au Père et au Saint-Esprit ; enfin, si vous dites que le Saint-Esprit est docteur, guide, illuminateur et sanctificateur, sans prétendre pour cela enlever ces fonctions au Père et au Fils ; nous admettons vos propres expressions et les faisons nôtres. Mais si vous élevez des idoles dans votre cœur et supposez qu'il y a deux dieux, l'un plus grand, qui serait le Père, et l'autre inférieur, qui serait le Fils ; et si vous imaginez que le Saint-Esprit est le dernier des trois et ne mérite pas même d'être appelé Dieu, ce n'est plus dès lors notre foi, parce qu'elle n'est pas chrétienne et par là même n'est plus la foi. Nous vous faisons grâce encore de cette parole imprudente que vous avez échappée, quand vous avez dit que le Christ était descendu jusqu'à la contagion des misères humaines. Et comme nous avons voulu vous reprendre à ce sujet, et vous apprendre ce qu'il faut appeler de ce nom, vous avez répondu que je vous interprétais à faux, et vous avez pensé que je m'en tenais trop à la rigueur des principes philosophiques. Il me suffit que vous ayez admis, qu'en descendant jusqu'à la contagion des misères humaines, le Christ n'a contracté la tache d'aucune faute.

CHAPITRE VI.

INCONSÉQUENCE DES ARIENS, QUI REFUSENT AU PÈRE CE QU'ILS ACCORDENT A LA CRÉATURE, LE POUVOIR D'ENGENDRER SON SEMBLABLE.

Quand j'ai observé, à propos des animaux, que, tout terrestres et mortels qu'ils sont, ils engendrent néanmoins des êtres d'une nature semblable à la leur, par exemple, l'homme et le chien, je pense que vous n'avez pas reculé d'horreur et de mépris, mais plutôt que vous en aurez fait semblant, lorsque vous avez répliqué qu'une comparaison aussi basse n'était point digne d'une aussi grande majesté. Pourquoi en effet ce langage, sinon parce que vous craigniez que la vérité ne vous fermât la bouche avec des arguments tirés d'aussi bas et qu'elle ne vous empêchât de respirer, comme elle le fait encore ? Ainsi, tandis que vous voyez la créature corruptible engendrer un rejeton de même nature qu'elle, vous croyez que Dieu le Père tout-puissant ne peut engendrer son Fils unique, qu'en lui

[1] Act. XVII, 24. — [2] I Cor. VI, 19, 15. — [3] Rom. VIII, 34.

communiquant une nature inférieure à la sienne.

CHAPITRE VII.

LE FILS EST ÉGAL AU PÈRE.

Mais vous dites : Le Seigneur a engendré le Seigneur, un Dieu a engendré un Dieu, le Roi a engendré un Roi, le Créateur a engendré un Créateur, bon il a engendré un être bon, sage un être sage, clément un être clément, puissant un être puissant. Si, grâce à ces paroles, vous pensez échapper à l'objection qu'on vous fait, que vous refusez à Dieu le pouvoir d'engendrer ce qu'il est lui-même, et si vous dites pour cette raison : Le Seigneur a engendré le Seigneur, un Dieu a engendré un Dieu, etc., pourquoi ne dites-vous pas : Le Tout-Puissant a engendré le Tout-Puissant, comme vous avez dit : Puissant il a engendré un être puissant ? Si vous voulez parler franchement, eh bien ! dites : Le Seigneur plus grand a engendré un Seigneur inférieur à lui ; un Dieu plus grand, un Dieu inférieur ; un Roi plus grand, un Roi inférieur ; un Créateur plus grand, un Créateur inférieur ; meilleur, il a engendré un être bon ; plus sage, un être sage ; plus clément, un être clément ; plus puissant, un être puissant. Maintenant, si vous ne tenez pas ce langage, et si vous convenez que le Fils n'a rien de moins que le Père, pourquoi ne déclarez-vous pas qu'il lui est égal ? Et pourquoi ne poursuivez-vous pas ainsi votre énumération : Le Seigneur a engendré un Seigneur égal à lui, Dieu un Dieu égal, le Roi un Roi égal, le Créateur un Créateur égal ; bon, il a engendré un être également bon ; sage, un être également sage ; clément, un être également clément ; puissant, un être également puissant ? Que si vous niez cette égalité du Fils avec le Père, alors déclarez sans détour qu'il est un Fils dégénéré. Car ce Dieu, inférieur au Dieu plus grand dont vous le dites le fils, vous n'admettez pas qu'il fasse du moins des progrès comme un enfant, afin qu'il puisse un jour égaler son père. Vous prétendez qu'il est né parfait, non pas dans le dessein de se glorifier, mais de maintenir son infériorité relative à l'égard du Père. Quoique vous souteniez de pareilles erreurs, vous ne cessez pas néanmoins de dire : Le Père n'a rien ôté au Fils en l'engendrant. Comment se peut-il faire qu'il n'ait rien ôté au Fils en l'engendrant, lorsqu'au lieu de le faire son égal, il l'a fait son inférieur ? Cela veut-il dire qu'après avoir engendré son Fils, il ne lui a rien ôté de ce qu'il lui avait donné en l'engendrant ? En ce sens-là, certainement, il ne lui a rien ôté ; mais il en est ainsi même à l'égard des enfants des hommes qui viennent heureusement au monde ; le Créateur ne leur ôte rien après leur naissance ; que dis-je ? il ajoute plutôt à leurs dons naturels, et leur accorde en grandissant ce qu'ils n'avaient pas au moment de leur naissance. Quelle importance faut-il donc attacher à ce que vous avez dit de la conduite du Père envers son Fils unique, qui n'a pas été tiré du néant ni de la matière, mais qui est né de lui-même ? Quelle merveille qu'il n'ait pas ôté ce qu'il a donné, s'il n'a pas, en le donnant, ôté ce qu'il pouvait donner ? Comment en êtes-vous venu à dire qu'il n'est pas jaloux ? Ou bien, est-ce qu'il était dans l'impossibilité de donner à son Fils ? Mais alors où est la toute-puissance de Dieu le Père ? Or, toute la question se réduit au dilemme suivant : Ou Dieu le Père n'a pu engendrer un Fils égal à lui-même, ou il ne l'a pas voulu. S'il ne l'a pu, c'est une imperfection ; s'il ne l'a pas voulu, c'est par motif de jalousie. Or, ces deux conclusions sont fausses. Donc le Fils est vraiment égal à Dieu son Père. Si donc il vous plaît toujours d'entendre ce texte cité par moi : « Les perfections invisibles de « Dieu sont rendues compréhensibles par la « connaissance que nous en donnent ses créa- « tures [1] », apprenez, par ce qui se passe dans la création visible, où les parents engendrent ce qu'ils sont eux-mêmes, apprenez, dis-je, à connaître la naissance du vrai Fils de Dieu, et ne dites plus que Dieu le Père a engendré ce qu'il n'est pas lui-même. Or, s'il a engendré ce qu'il est lui-même, cessez de nier l'unité de substance du Père et du Fils.

CHAPITRE VIII.

SAINT AUGUSTIN NE RÉPOND PAS AUX DIGRESSIONS SUPERFLUES DE MAXIMIN SUR L'INCARNATION ET LA MORT DE JÉSUS-CHRIST.

Dans les digressions suivantes, que vous faites à propos de la croix et de l'incarnation du Christ, vous êtes fidèle à votre habitude, en voulant nous prouver ce qui est l'objet de notre commune foi ; mais en ne vous répon-

[1] Rom. I, 20.

dant rien à ce sujet, je me montre, moi aussi, fidèle à ma promesse.

CHAPITRE IX.

DE L'INVISIBILITÉ DU FILS.

1. Lorsque nous discutions sur l'invisibilité du Fils, que vous avez consenti à reconnaître en lui sous le rapport de la divinité, tandis qu'auparavant vous l'aviez attribuée exclusivement au Père, vous avez dit, à propos des créatures invisibles, une foule de choses qui n'avaient pas de rapport à la question : le lecteur pourra d'ailleurs en juger. Or, il s'agit entre nous de l'invisibilité de Dieu : et c'est là tout l'objet du débat, car vous pensez qu'il n'est fait mention que de l'invisibilité du Père dans ce passage de l'Apôtre : « Au Dieu im- « mortel, invisible, unique [1] ». Si le texte portait : Au *Père* seul, la solution serait peut-être plus difficile ; mais nous lisons : « Au « *Dieu* unique » : ce qui évidemment n'est pas contre nous ; conséquemment, et le Fils unique, en sa nature divine, et le Saint-Esprit, en la nature qu'il possède aussi, sont également invisibles, car la Trinité est un seul et unique Dieu, suivant notre foi. Sommes-nous dans le vrai en le soutenant, c'est ce que nous avons démontré ailleurs, et ce que nous démontrerons encore, quand il le faudra. Maintenant, sur cette question, il est peut-être permis de s'étonner que l'Ecriture dise de Dieu seul, qui est la Trinité même : « *Au seul Dieu invisible* », tandis qu'il existe des créatures qui sont invisibles aussi : « Toutes « choses », est-il dit du Christ, « ont été « créées par lui, et les visibles et les *invi-* « *sibles* [2] ». Mais c'est parce que les faux dieux sont visibles, que l'Apôtre s'exprime en ces termes : « *Au seul Dieu invisible* soit honneur « et gloire ». Car, quoiqu'il existe des créatures invisibles, ce ne sont pas pour nous des dieux. Mais, lors même que le texte ne porterait pas : « Au seul Dieu » ; mais : « Au Roi « des siècles, immortel, *au seul invisible,* soit « honneur et gloire » : à qui s'appliquerait-il, si ce n'est à Dieu ? Donc, honneur et gloire soit *à Dieu seul, qui est un Dieu invisible*, et non pas, *qui est le seul invisible ;* car il y a aussi, comme nous l'avons observé, des créatures qui sont invisibles. On peut demander encore pourquoi il est écrit : « Nul n'a jamais « vu Dieu [1] », tandis que le Seigneur dit expressément : « Ne savez-vous pas que leurs « anges voient sans cesse la face de mon Père « qui est dans les cieux [2] ? » Voilà une citation qui confond votre ignorance, au moment où vous soutenez que le Père seul est invisible, sans savoir ce que vous dites. Jésus-Christ a dit : « Ce n'est pas que personne ait vu le « Père, si ce n'est celui qui est de Dieu ; car « celui-là a vu le Père [3] » : *personne*, peut s'entendre ici des hommes. Comme il était homme lui-même et parlait alors dans la chair, son langage revenait ainsi à dire : Ce n'est pas qu'aucun *homme, si ce n'est moi*, ait vu le Père ; de même qu'il est écrit : « Quel « est le sage qui comprendra ces choses [4] ? » car ces paroles ne peuvent s'appliquer aux saints anges. C'est pourquoi l'Apôtre, parlant de l'invisibilité de Dieu, dit en termes plus découverts : « Que nul des hommes ne l'a vu « et ne peut le voir [5] ». Il ne dit pas : *Personne ;* mais : « *Nul des hommes* ». Ce qui nous donne l'intelligence de ce passage : « *Personne* n'a jamais vu Dieu », c'est-à-dire : *Nul des hommes ;* de même qu'il est écrit : « *Personne* ne monte au ciel [6] », quoique les anges y montent et en descendent continuellement. L'Apôtre n'a pas dit cependant : Nul des hommes *ne pourra* voir Dieu ; mais : « Personne ne *peut* ». Car l'homme pourra voir Dieu un jour, mais quand il sera la récompense éternelle de ses fidèles serviteurs. De là ces paroles de l'apôtre Jean : « Mes bien- « aimés, dit-il, nous sommes enfants de Dieu, « mais ce que nous serons n'apparaît pas en- « core : nous savons que quand il se montrera, « nous serons semblables à lui, parce que « nous le verrons tel qu'il est [7] ». Comment dites-vous donc que le Père seul est invisible ? Ce qui serait faux, lors même qu'il ne serait vu que par le Fils. Mais maintenant que, suivant le témoignage de nos saints livres, il est vu des anges, et qu'il se manifestera aussi aux hommes, lorsqu'ils seront devenus semblables aux anges [8], que signifie ce que vous dites ? Que devient votre affirmation audacieuse, d'après laquelle les créatures inférieures sont vues par les créatures supérieures, mais non réciproquement les créatures supérieures par les créatures infé-

[1] I Tim. I, 17. — [2] Coloss. I, 16.

[1] Jean, I, 18. — [2] Matt. XVIII, 10. — [3] Jean, VI, 46. — [4] Psaume CVI, 43. — [5] I Tim. VI, 16. — [6] Jean, III, 13. — [7] I Jean, III, 2. — [8] Matt. XXII, 30.

rieures? Il est vrai que vous avez ensuite abandonné cette définition, quand vous avez reconnu que le Père est vu par le Fils, quoique vous prétendiez que, même sous le rapport de la substance divine, le Fils est inférieur au Père. Mais que direz-vous des anges, qui voient sans cesse la face de Dieu le Père? Est-ce que, conformément à la règle que vous avez établie sans réflexion, il faudra mettre les anges au-dessus de Dieu le Père?

2. Mais vous pensez avoir été habile, quand vous avez trouvé cette échappatoire, au sujet du Fils : Il a vu le Père, mais sans pouvoir l'embrasser entièrement. Vous ne vous apercevez pas ici du vice de votre argument : car, lors même que le Père n'aurait pu, comme vous le prétendez, être embrassé par le Fils, ce n'est pas une raison pour qu'il ait été invisible à ses yeux. Or, toute la discussion entre nous, quand vous avez avancé cet argument, roulait sur la question de savoir, non pas si le Père pouvait être, ou non, embrassé par le Fils, mais s'il était visible ou invisible pour lui : car l'Apôtre ne dit pas : Au seul Dieu qui ne peut être embrassé ; mais : « Au seul Dieu in- « visible ». Vous avez cru pouvoir tirer de ce texte une preuve défavorable au Fils et donner à entendre qu'il n'était pas invisible, même dans sa nature de Dieu. Mais vaincu par la vérité et contraint de confesser l'invisibilité du Fils, vous vous êtes préparé, comme je le pense, à faire la réponse suivante : L'invisible a engendré l'invisible ; de même que vous avez dit : Le puissant a engendré le puissant ; afin de pouvoir dire, quand vous seriez pressé de vous expliquer : Le plus invisible a engendré l'invisible, comme le plus puissant a engendré le puissant ; le plus sage, le sage, et le reste de votre théorie. Autant vous montrez de sagesse, quand vous dites que le Père ne peut être embrassé par le Fils, autant vous en faites voir, quand vous démontrez que le Fils est embrassé par le Père. Le Fils, dites-vous, voit le Père, mais sans pouvoir l'embrasser. Quant au Père, ce sont vos propres expressions, il voit le Fils, en le tenant et le possédant en son sein. Il n'y a, pour tenir un pareil langage, que ceux qui ont la sagesse charnelle. Car, je le vois, ce sein du Père n'est qu'un mot imaginé pour le besoin de votre cause ; c'est une sorte de capacité où la grandeur du Père embrasse et tient enserrée l'infériorité relative du Fils : à peu près comme une maison sert matériellement d'asile à l'homme, comme le sein d'une nourrice reçoit un enfant. Voici donc une merveille d'un nouveau genre qu'il faut attribuer au Christ : c'est qu'il a pris de l'accroissement dans sa nature de serviteur et qu'il y est devenu plus grand que dans sa nature divine, puisqu'il était porté auparavant dans le sein du Père, et qu'il est maintenant assis à sa droite. De grâce, mettez de côté ces puérilités et ces contes de vieilles ; et quand il est question du sein du Père, entendez-le en ce sens que l'un a engendré, et que l'autre est le Fils ; et non pas, que l'un est plus grand, et l'autre plus petit. Car si le Père ne peut être embrassé, et que la même chose ne puisse être attribuée au Fils, alors l'Ecriture ment quand elle fait dire à celui-ci : « Tout ce qu'a mon Père est à « moi [1] » : on peut lui répondre en effet : Le Père ne peut être embrassé, et vous êtes privé de cet attribut. Mais comme il ne peut sortir d'erreur de la bouche de la Vérité, et que tout ce que possède le Père appartient au Fils ; il est impossible de dénier au Fils cet attribut du Père, si grand d'ailleurs qu'on veuille l'imaginer. Pour nous, il est de notre devoir de vous opposer toujours cette maxime du Sauveur : « Tout ce qu'a mon Père est à moi », soit afin de vous convaincre, soit afin d'amener, et c'est là notre principal désir, votre conversion : de sorte que, chaque fois que vous attribuez au Père une perfection que vous déniez au Fils, nous avons à la produire comme un témoignage irréfragable contre vos erreurs ou vos mensonges. Et qu'est-il besoin de discuter avec vous, quand vous prétendez, pour appuyer votre thèse, que la sagesse humaine est visible, tandis que vous avez accordé que l'âme humaine, qui est certainement le siége de la sagesse de l'homme, est elle-même invisible? Mais quoi qu'il en soit de votre manière de voir sur les créatures invisibles, en ce qui concerne Dieu, et c'est là tout l'objet de notre discussion, il est suffisamment démontré que le Père n'est pas seul invisible.

CHAPITRE X.

EXPOSITION DU MYSTÈRE DE LA SAINTE TRINITÉ.

1. Vous pensez que Dieu le Père ne peut être un seul Dieu, s'il est uni au Fils et au Saint-Esprit : vous craignez que le Père ne soit plus

[1] Jean, XVI, 15.

un seul Dieu unique, mais qu'il ne devienne une partie d'un Dieu unique en trois personnes. Ne craignez rien ; dans l'unité de la divinité il n'y a pas de division de parties. Le Père et le Fils et le Saint-Esprit, en d'autres termes, la Trinité elle-même n'est qu'un seul Dieu. Elle est ce Dieu unique, dont il est écrit, qu' « il « n'y a d'autre Dieu que le seul Dieu [1] » ; et qui a dit expressément : « Ecoute, Israël : le « Seigneur ton Dieu est le Seigneur unique ». Nous ne faisons aucun scrupule de dire que nous servons ce Dieu seul et unique, quand nous entendons et lisons ce passage : « Tu « adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu ne ser- « viras que lui seul [2] ». Ces paroles ne nous détournent pas de l'adoration que nous devons au Christ, dont nous sommes les membres [3], et au Saint-Esprit, dont nous sommes le temple [4] ; s'il est écrit : Tu ne serviras que le Seigneur ton Dieu seul, nous appliquons ce texte, non pas au Père exclusivement, mais à la Trinité même. Pour vous, lorsqu'on vous demande quel est, à votre avis, celui dont il est fait mention dans ce passage : « Le Seigneur ton Dieu « est le Seigneur unique », vous répondez que c'est Dieu le Père. Et lorsque ensuite on vous demande de quel Seigneur Dieu il est dit : « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu ne « serviras que lui seul », vous répondez encore qu'il s'agit là de Dieu le Père. Voici alors ce qu'on nous objecte : Si le Seigneur notre Dieu est un Seigneur unique, et que ce soit le Père, pourquoi imaginez-vous deux seigneurs dieux, en disant que le Christ est aussi Seigneur Dieu ? Si ce Père est le seul et unique Seigneur Dieu digne d'adoration, comment vous montrez-vous dociles à ce commandement, quand vous adorez aussi le Fils comme Seigneur Dieu ? Car le premier n'est pas seul adoré, quand on rend le même culte au second. Or, suivant notre foi, reconnaissant la Trinité comme notre unique Seigneur Dieu, nous avons certainement l'assurance qu'en lui rendant à elle seule le culte qui est à Dieu, nous servons l'unique Seigneur Dieu.

2. Donc, dites-vous, Dieu le Père est une portion de Dieu. Pas du tout. Car le Père et le Fils et le Saint-Esprit sont trois personnes ; et ces trois, n'ayant qu'une même substance, sont un, et souverainement un : en eux, il n'y a ni diversité de natures, ni diversité de volontés. Or, s'ils étaient un par nature, sans l'être par la volonté, ils ne seraient pas parfaitement un ; et s'ils étaient différents de nature, ils ne seraient pas un. Ces trois, qui sont un par l'union étroite et ineffable de la divinité, sont donc un seul Dieu. Quant au Christ, il est une personne douée d'une double substance, parce qu'il est Dieu et homme tout ensemble. En lui cependant le Dieu ne peut être appelé une portion de cette personne : sans quoi, le Fils de Dieu, Dieu lui-même avant de prendre la nature de serviteur, n'aurait pas été tout ce qu'il est, et quand l'homme s'unit à sa divinité, il aurait pris de l'accroissement. S'il est de la dernière absurdité de tenir un pareil langage à l'égard d'une des trois personnes, parce que Dieu ne peut être la partie de quoi que ce soit ; à combien plus forte raison l'un des trois ne peut-il être appelé une portion de la Trinité ? Ensuite, quand l'Apôtre dit : « Celui qui s'attache au Seigneur est « un même esprit avec lui [1] », est-ce que le Seigneur est une portion de cet homme qui ne fait qu'un avec lui ? Si nous le disions, que serait-ce à dire sinon que le Seigneur gagne à être uni à l'homme, et perd à en être séparé ? Donc, en la Trinité qui est Dieu, le Père est Dieu, le Fils est Dieu, et le Saint-Esprit est Dieu, et tous les trois ne sont qu'un seul Dieu : et l'un d'eux n'est pas une troisième partie de cette Trinité, et deux ne sont pas une portion plus grande qu'un seul : et tous réunis ne sont pas quelque chose de plus que chacun en particulier, parce que leur grandeur est spirituelle et différente de celle des corps. Qui peut comprendre, comprenne [2] ; que celui qui n'en est pas capable, croie et demande l'intelligence de comprendre ce qu'il croit. Car le Prophète dit vrai dans ce passage : « Si vous ne croyez, vous ne com- « prendrez point [3] ».

3. Vous avez dit que le Dieu unique n'est pas composé de parties. Et comme vous prétendez ne dire cela que du Père, vous ajoutez : Ce qu'il est, c'est une puissance qui n'a pas été engendrée, qui est simple. Et cependant voyez que de choses multiples vous imaginez réunies dans cette vertu simple ! Car voici vos propres paroles : Un Dieu a engendré un Dieu, le Seigneur un Seigneur, le Roi un Roi, le Créateur un Créateur, bon il a engendré un être bon, sage un être sage, clément un être clément, puissant un être puissant. Pourquoi

[1] I Cor. VIII, 4. — [2] Deut. VI, 4, 13. — [3] I Cor. VI, 15. — [4] Id. III, 17.

[1] I Cor. VI, 17. — [2] Matt. XIX, 12. — [3] Isa. VII, 9.

donc n'avez-vous pas craint d'énumérer tant de vertus dans une vertu simple, comme est Dieu ? En effet, sans parler des quatre premières, et à ne nous en tenir qu'aux quatre autres, qu'il est possible de désigner sous des noms communs, la bonté, la sagesse, la clémence et la puissance seraient-elles des parties d'une vertu que vous affirmez être simple ? Si vous dites oui, une vertu simple comprend donc des parties, et cette vertu simple est, selon vous, un seul Dieu. Vous affirmez par conséquent que le Dieu unique est composé de parties. Non, répondez-vous, il n'y a pas de parties : et cependant vous en comptez quatre, et il n'y a qu'une vertu en même temps simple. Si donc, dans la personne unique du Père, vous trouvez plusieurs choses, et n'y admettez pas de parties, à combien plus forte raison y a-t-il, dans le Père et le Fils et le Saint-Esprit, un seul Dieu avec la divinité individuelle en chacun d'eux, et trois personnes avec la propriété particulière à chacun, sans qu'il y ait, à raison de leur perfection personnelle, les parties d'un Dieu unique ! Le Père est une vertu, et le Fils aussi, et le Saint-Esprit également. Ici vous dites vrai : mais quand vous prétendez que la vertu engendrée par la vertu, et la vertu procédant de la vertu, n'ont pas la même nature, vous formulez une erreur, vous contredites la foi orthodoxe et catholique.

CHAPITRE XI.

LE FILS EST INVISIBLE COMME LE PÈRE.

Vous revenez sur vos pas, pour me demander de quelle manière le Fils est invisible, tandis que j'ai déjà exposé précédemment ce que j'ai cru devoir dire à ce sujet. Mais, objectez-vous, si vous affirmez que le Fils est invisible, parce qu'il ne peut être contemplé par les yeux humains ; pourquoi n'affirmez-vous pas la même chose des vertus célestes, puisqu'elles ne peuvent être non plus aperçues par le regard de l'homme ? Vous parlez absolument comme s'il était au pouvoir de l'homme de comprendre la manière dont les vertus célestes sont invisibles ; ou comme si c'était pour nous un devoir de le rechercher, lorsque l'Ecriture nous donne cet avertissement : « Ne recherchez point ce qui est au-« dessus de vous [1] ». Vous ne tenez point compte vous-même de cette recommandation, puisque vous avez eu la hardiesse de prétendre que les anges sont vus par les archanges, mais non les archanges par les anges. Il suffit que j'aie démontré l'inconséquence où l'on tomberait, en croyant que le Fils est visible dans sa nature divine, parce que l'Ecriture contient ces mots : « Au seul Dieu invisible [1] ». Appliquant ce texte au Père, vous en tiriez la conclusion que le Fils n'est pas invisible, et cela, en dépit de l'Ecriture, qui le proclame le créateur même des choses invisibles. Voici toutefois l'argument qui vous reste : Ils sont tous deux, le Père et le Fils, invisibles, mais le Père est invisible à un degré supérieur ; or, en donnant ainsi au Père quelque chose qui n'appartient pas au Fils, vous faites de ce même Fils un menteur, car il dit : « Tout ce « qu'a mon Père est à moi [2] ».

CHAPITRE XII.

LE FILS EST TOUT-PUISSANT COMME LE PÈRE.

1. Vous tenez le même langage au sujet de la puissance du Fils ; vous accordez qu'il a la puissance en partage, mais vous en attribuez une plus grande au Père : ainsi, d'après vos maîtres et vos docteurs, celui qui est puissant aurait pu engendrer un être puissant, mais le Tout-Puissant n'aurait pu engendrer un être tout-puissant. Il suit de là que, si le Père possède la toute-puissance, et que le Fils ne l'ait pas, celui-ci ment quand il dit : « Tout ce « qu'a mon Père est à moi ». De plus, si le Père fait quelque chose que le Fils ne peut pas faire, il est juste de dire que le Père est plus puissant que le Fils ; mais comme il a dit : « Tout ce que fait le Père, le Fils le fait « également [3] », le meilleur n'est-il pas de s'en rapporter à lui plutôt qu'à vous, de croire à ses enseignements plutôt qu'à vos erreurs ? Mais, dites-vous, le Père ne tient sa puissance de personne, tandis que le Fils l'a reçue du Père. Nous confessons, nous aussi, que le Fils tient sa puissance de celui dont il est né, et que nul n'a donné la puissance au Père, parce que nul ne l'a engendré. Le Père a donné la puissance au Fils en l'engendrant, de même que tout ce qu'il a dans sa substance, il l'a, par le fait de la génération, donné à celui qu'il a engendré de sa propre substance. Mais la question est de savoir si le Père a

[1] Eccli. III, 22.

[1] I Tim. I, 17. — [2] Jean, XVI, 15. — [3] Id. V, 19.

donné au Fils une puissance égale ou inférieure à la sienne. S'il a donné une puissance égale, alors il faut dire, croire et entendre, non plus que celui qui est puissant a engendré un être puissant, mais que le Tout-Puissant a engendré un être tout-puissant; et s'il lui a donné une puissance inférieure à la sienne, comment alors tout ce qu'a le Père, appartient-il au Fils ? Si la toute-puissance du Père n'appartient pas au Fils, comment « tout ce que fait « le Père, le Fils le fait-il également ? » c'est chose impossible, à moins qu'il ne soit tout-puissant.

2. Et quand l'Apôtre dit : « Celui qui est « heureux et seul puissant », je ne suis pas obligé d'entendre ces paroles du Père exclusivement, mais de Dieu, en d'autres termes, de la Trinité elle-même. Voici en effet ce qu'il écrit à Timothée : « Je vous ordonne devant « Dieu qui fait vivre toutes choses, et devant « Jésus-Christ qui a attesté par sa mort l'ex- « cellente confession qu'il avait faite sous « Ponce-Pilate, de garder ces préceptes sans « tache et sans reproche, jusqu'à l'avénement « de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que doit « manifester en son temps Celui qui est heu- « reux et le seul puissant, le Roi des rois et le « Seigneur des seigneurs ; qui seul possède « l'immortalité, et habite une lumière inac- « cessible ; que nul homme n'a vu et ne peut « voir, à qui est honneur et gloire dans les « siècles des siècles. Amen [1] ». Je ne vois rien à ces paroles qui ne convienne à la Trinité. Mais sans parler ici de l'Esprit-Saint, dont vous ne voulez pas même faire un Dieu inférieur au Fils, parce que vous lui refusez absolument la divinité, il suffit que nous vous convainquions de l'égalité qui existe entre le Père et le Fils. De ce que l'Apôtre dit : « Je « vous jure devant le Dieu qui donne la vie à « tout », s'ensuit-il en effet que le Père seul donne la vie, à l'exclusion du Fils ? Si vous dites que le Père seul donne la vie à toutes choses, comment donc « tout ce que fait le « Père, le Fils le fait-il également ? » Car, selon vous, le Père donne la vie à toutes choses, et le Fils ne le fait pas. Après cela, quand il dit : « Comme le Père ressus- « cite les morts et leur rend la vie, ainsi le « Fils donne la vie à qui il lui plaît [2] » ; comment cela s'accorde-t-il avec la vérité, si le Père donne la vie à toutes choses, à l'exclusion du Fils ? Par conséquent, lorsque l'Apôtre ajoute : « Et devant Jésus-Christ qui a « attesté par sa mort l'excellente confession « qu'il a faite sous Ponce-Pilate », il entend parler proprement du Fils ; car bien que le Fils donne la vie à toutes choses comme le Père, nous savons que ce n'est pas le Père, mais le Fils qui a souffert sous Ponce-Pilate dans sa nature de serviteur. L'Apôtre ajoute : « Gardez ces préceptes sans tache et sans re- « proche, jusqu'à l'avénement de Notre-Sei- « gneur Jésus-Christ, que doit manifester en « son temps Celui qui est heureux et seul « puissant » : ce qui sera manifesté, c'est l'avénement de Jésus-Christ ; et celui qui fera cette manifestation, c'est Dieu, et non pas le Père seul, car, suivant la vérité, et non suivant votre erreur, la Trinité est un seul Dieu, « heureux et seul puissant, Roi des rois et « Seigneur des seigneurs ». Est-ce que par hasard vous oseriez encore refuser au Fils le titre de Roi des rois et de Seigneur des seigneurs ? Mais, entre autres choses, voici ce qui est écrit de lui dans l'Apocalypse de Jean : « Et c'est lui qui foule la cuve de vin de celui « qui est puissant, et il porte écrit sur son « vêtement et sur sa cuisse : Le Roi des rois et « le Seigneur des seigneurs [1] ». Mais de peur que vous n'objectiez que ce nom, écrit sur le vêtement et sur la cuisse du Fils, c'est le nom du Père, on lit plus haut dans un autre endroit du même livre : « Et l'Agneau les vain- « cra, parce qu'il est le Seigneur des seigneurs « et le Roi des rois [2] ». Selon vous, il y a donc deux rois des rois et deux seigneurs des seigneurs ; et si on l'entend du Père exclusivement, ce texte de l'Apôtre : « Celui qui est « heureux et seul puissant, le Roi des rois et « le Seigneur des seigneurs », va contre vous. Mais, suivant la vraie foi, la Trinité est un seul Dieu, « qui est heureux et seul puissant, « Rois des rois et Seigneur des seigneurs, « qui possède seul l'immortalité, et habite une « lumière inaccessible ». Et comment serait-il vrai de dire : « Approchez de lui, et vous « serez éclairés [3] », si cela ne signifie pas que personne n'est capable de trouver ces lumières en lui-même, s'il en a la présomption, mais que c'est un don de Dieu ? Or, on dit que Dieu seul possède l'immortalité, parce que seul il est inaccessible au changement. Le changement est en effet une sorte de mort

[1] 1 Tim. VI, 13-16. — [2] Jean, V, 21.

[1] Apoc. XIX, 15, 16. — [2] Id. XVII, 14. — [3] Ps. XXXIII, 6.

dans tout être qui est sujet à changer, parce qu'il fait que quelque chose qui était en lui, cesse d'être. L'âme de l'homme elle-même, que l'on dit immortelle, parce qu'elle ne cesse point en quelque sorte de vivre suivant son mode propre, éprouve cependant une sorte de mort en rapport avec sa nature : car, si elle pèche après avoir bien vécu, elle meurt à la justice ; et si elle revient à la justice après avoir été pécheresse, elle meurt au péché : ceci soit dit, sans préjudice de ses autres modifications, dont il serait trop long de parler ici. La nature des créatures célestes a pu mourir également, parce qu'elle a pu commettre le péché : car les anges mêmes ont péché, et sont devenus ces démons dont le diable est le chef. Et ceux qui n'ont pas commis le péché, ont pu aussi le commettre. Et toute créature raisonnable qui est impeccable, ne le tient pas de sa nature, mais de la grâce divine. Conséquemment Dieu seul possède l'immortalité ; sans le devoir à personne, mais en vertu de sa nature, il n'a pu et ne peut subir aucun changement, il n'a pu et ne pourra pécher par suite de quelque changement. Sous le rapport de sa nature divine, « nul homme ne « l'a vu et ne peut le voir » ; mais il pourra un jour le contempler, s'il est du nombre de ceux dont il est dit : « Heureux ceux qui ont « le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu [1] ». A ce Dieu, c'est-à-dire, au Père, et au Fils et au Saint-Esprit, à la Trinité qui est un seul Dieu, honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

3. Mais loin de nous de prétendre, à votre exemple, que le Père est plus puissant que le Fils, parce que le Père a engendré un créateur, et que le Fils n'a pas fait la même chose. Ce n'est pas qu'il n'en ait pas été capable, mais c'est qu'il n'a pas dû le faire. Car la génération n'aurait point de bornes, si le Fils, qui est engendré, engendrait lui-même un petit-fils au Père : en effet, si le petit-fils, à son tour, n'engendrait pas un arrière-petit-fils à son aïeul, il faudrait, d'après votre admirable sagesse, l'accuser d'impuissance. De même encore, s'il n'engendrait pas un petit-fils à son grand-père, et un arrière-petit-fils à son bisaïeul, vous ne l'appelleriez pas tout-puissant ; la suite des générations demeurerait ainsi incomplète, si l'un donnait toujours naissance à un autre ; et nul ne la compléterait, si un seul ne pouvait y suffire. Donc le Tout-Puissant a engendré le Fils tout-puissant, parce que « tout ce que fait le Père, le Fils « le fait également ». Car la nature du Père a engendré, elle n'a pas fait le Fils.

[1] Matt. v, 8.

CHAPITRE XIII.

LE FILS EST SAGE COMME LE PÈRE.

1. Votre erreur est la même au sujet de ce texte de l'Apôtre : « A Dieu, qui est le seul « sage » ; mais notre réponse, à propos de la sagesse, ne sera pas autre que celle qui concerne la puissance. Si l'Apôtre avait dit : Au *Père* qui est le seul sage, il n'aurait pas par cela même séparé le Fils du Père. Car si l'Apocalypse rapporte que le Fils « portait écrit « un nom que nul ne connaît que lui [1] », est-ce qu'il s'ensuit que le Père, inséparable comme il l'est de son Fils, ne connaît point ce nom ? De même donc que le Père sait aussi bien que le Fils ce que celui-ci est proclamé savoir à lui seul, parce qu'ils sont inséparables ; de même, lorsque le texte porterait : Au *Père* qui est le seul sage, il faudrait l'entendre aussi du Fils, par la raison qu'ils sont inséparables. Mais comme le texte, au lieu de : Au *Père* qui est le seul sage, porte : « Au seul *Dieu* sage », et que la Trinité est un seul Dieu, la solution de la difficulté est beaucoup plus facile pour nous ; nous entendons que la sagesse appartient à Dieu seul, comme nous avons entendu que la puissance appartient à lui seul, c'est-à-dire au Père et au Fils et au Saint-Esprit, qui est le seul et unique Dieu, que nous devons servir uniquement ; nous craindrions de suivre une autre interprétation, qui serait fausse, ou plutôt de n'avoir point l'intelligence du texte et de paraître violer ce précepte, en rendant au Christ le culte dû à Dieu.

En effet, l'Ecriture ne dit pas : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu qui est le Père, et tu le serviras de préférence ; en sorte qu'il nous serait aussi permis d'adorer le Fils, mais à la condition de rendre au Père un culte plus parfait comme à un Dieu plus grand, et un culte moindre au Fils, comme à un Dieu moins parfait ; mais il est dit : « Tu adoreras le « Seigneur ton Dieu, et tu ne serviras que lui « seul [2] », c'est-à-dire le seul Dieu tout-puissant, le seul Dieu sage ; c'est ainsi que vous

[1] Apoc. XIX, 12. — [2] Deut. VI, 13.

êtes confondus par ce texte, vous qui refusez de reconnaître qu'il n'y a qu'un seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, et déclarez que l'unique Seigneur Dieu, que nous devons servir, c'est Dieu le Père, tout en admettant que le Fils est Dieu et Seigneur : de cette manière, vous professez ouvertement qu'il y a deux dieux et deux seigneurs, l'un plus grand, et l'autre moindre ; et, conformément à la logique de votre erreur, vous vous montrez coupable de la violation de ce précepte, car vous rendez, non-seulement au plus grand, mais encore au moindre, le culte qui est dû au Seigneur Dieu.

2. C'est à la fin de son épître aux Romains, que l'Apôtre emploie ces paroles : « A Dieu, « qui est le seul sage », lorsqu'il s'exprime ainsi : « A celui qui est puissant pour vous « affermir dans l'Evangile que j'annonce et « dans la doctrine de Jésus-Christ, laquelle « vous a été prêchée conformément à la ré- « vélation du mystère qui, étant demeuré « caché dans tous les siècles passés, a été dé- « couvert maintenant par les Ecritures pro- « phétiques, selon l'ordre du Dieu éternel, « et est venu à la connaissance de tous les « peuples, afin qu'ils obéissent à la foi ; à « Dieu, qui est le seul sage, gloire dans tous « les siècles par Jésus-Christ. Amen [1] ». Ce qui veut dire : « A celui qui est puissant pour « vous affermir, à Dieu, qui est seul sage, « gloire dans tous les siècles ». Mais ces mots intercalés dans le texte, « par Jésus-Christ », faut-il les entendre en ce sens que Dieu seul est sage par Jésus-Christ, c'est-à-dire que Dieu est sage, non par participation, mais par génération de la sagesse, qui est Jésus-Christ ; ou bien, différemment, faut-il les entendre en ce sens : A Dieu, qui est le seul sage, gloire par Jésus-Christ ? c'est une question à éclaircir. Mais qui oserait prétendre que Dieu le Père tient sa sagesse du Fils, puisqu'il n'est pas douteux que la sagesse est inhérente à sa substance, et que la substance du Fils vient plutôt du Père, qui l'a engendré, que la substance du Père ne vient du Fils, qui a été engendré par lui ? Reste donc la seconde hypothèse, c'est-à-dire que, gloire soit *par Jésus-Christ* à Dieu, qui est le seul sage, ce qui veut dire, avec tout l'éclat et la manifestation extérieure, par lesquels la Trinité divine s'est fait connaître aux nations : l'Apôtre dit : « Par Jésus-Christ », parce que (pour ne citer que cette raison) c'est Jésus-Christ qui a donné l'ordre de baptiser les nations au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit [1], et que c'est alors que la gloire des trois personnes divines a brillé avec plus d'éclat. Par conséquent, si l'on dit que Dieu, qui est la Trinité elle-même, est le seul sage, c'est qu'il a seul la sagesse qui lui est substantielle, et non accidentelle ou partielle, comme celle qui appartient à une nature raisonnable. Quant à cette particule du texte « à qui », mise pour « à lui soit la gloire », quand il aurait suffi de dire : Que la gloire soit à lui, elle marque une locution inusitée dans notre langue ; elle n'infirme pas le sens que nous recherchons ou sur lequel nous sommes en suspens. Qu'importe en effet pour le sens, qu'on dise : Que la gloire soit à lui ; ou : A qui soit la gloire par Jésus-Christ ? Car, « par Jésus-Christ à lui « soit la gloire », revient à dire : A lui soit la gloire par Jésus-Christ. Seulement l'une des deux constructions est usitée, et l'autre ne l'est pas.

[1] Rom. XVI, 25-27.

CHAPITRE XIV.

DE LA PROCESSION DU SAINT-ESPRIT.

1. Vous me dites : Si le Fils est de la même substance que le Père, le Saint-Esprit est aussi de la substance du Père : pourquoi alors l'un est-il Fils, et l'autre non ? Voici ma réponse, que vous la compreniez, ou que vous ne la compreniez pas. Le Fils vient du Père, le Saint-Esprit vient du Père ; mais l'un est engendré, et l'autre procédant : c'est pourquoi l'un est le Fils du Père, duquel il est engendré ; et l'autre est l'Esprit du Père et du Fils, parce qu'il procède de l'un et de l'autre. Mais quand il parle de l'Esprit-Saint, le Fils dit : « Il procède du Père [2] », parce que le Père, qui a engendré un tel Fils, est auteur de cette procession, et qu'en l'engendrant, il lui a accordé que l'Esprit-Saint procéderait aussi de lui. En effet, s'il ne procédait pas aussi de lui, il n'aurait pas dit à ses disciples : « Rece- « vez le Saint-Esprit », et il ne l'aurait pas donné en soufflant sur eux [3], l'expiration et l'aspiration étant une action symbolique, qui figurait la procession du Saint-Esprit de Jésus-Christ et la communication qu'il en faisait. Que si l'Esprit-Saint naissait, ce ne serait donc pas du Père seul, ni du Fils seul, mais de l'un

[1] Matt. XXVIII, 19. — [2] Jean, XV, 26. — [3] Id. XX, 22.

et de l'autre; il serait certainement appelé le fils de l'un et de l'autre. Or, comme il n'est aucunement leur fils, il n'a pas dû naître de l'un et de l'autre. Il est donc leur Esprit, en procédant d'eux. Mais, en parlant d'une nature si excellente, qui pourra dire la différence qui existe entre naître et procéder? Tout ce qui procède ne naît pas, quoique tout ce qui naît procède; de même que tout ce qui est bipède n'est pas homme, quoique tout ce qui est homme soit bipède. Voilà ce que je sais : quant à distinguer entre la génération de l'un et la procession de l'autre, je ne le sais, je ne le puis, je ne m'en sens pas capable. Et comme ces deux choses sont ineffables, suivant cette parole du Prophète relative au Fils : « Qui « racontera sa génération [1] ? » il est parfaitement vrai de dire du Saint-Esprit : Qui racontera sa procession? Qu'il nous suffise donc de savoir que le Fils n'est pas par lui-même, mais par celui de qui il est né; que le Saint-Esprit n'est pas par lui-même, mais par celui dont il procède. Et comme il procède de l'un et de l'autre, ainsi que nous l'avons démontré, on l'appelle l'Esprit du Père, d'après ce passage : « Si l'Esprit de celui qui a ressuscité « Jésus-Christ d'entre les morts, habite en « vous » ; et l'Esprit du Fils, d'après cet autre passage : « Celui qui n'a pas l'Esprit de Jésus-« Christ, celui-là ne lui appartient pas [2] ». Car il n'y a pas deux Esprits-Saints, appartenant chacun à l'un d'eux, l'un au Père et l'autre au Fils, mais il n'y a qu'un seul Esprit du Père et du Fils : c'est de cet Esprit unique qu'il est écrit : « Car nous avons tous été baptisés dans « le même Esprit, pour n'être qu'un même « corps, soit Juifs ou Gentils, soit esclaves ou « libres; et nous avons tous reçu un même « Esprit [3] ». Et ailleurs : « Un seul corps et un « seul esprit [4] ».

2. *Le Fils est consubstantiel au Père.* — Qu'est-ce donc que cette Trinité, si elle n'est pas d'une seule et même substance? Car le Fils ne vient pas de quelque créature ou du néant, mais de celui qui l'a engendré; et de même le Saint-Esprit ne vient pas de quelque créature ou du néant, mais de celui dont il procède. Mais vous ne voulez pas que le Fils soit engendré de la substance du Père, et pourtant vous reconnaissez qu'il ne vient pas du néant, ou de la matière, mais du Père. Et vous ne voyez pas combien il est nécessaire que celui qui ne vient pas du néant, ni de quelque autre chose, mais de Dieu, ne puisse pas être autrement que de la substance de Dieu et être ce qu'est Dieu dont il vient, c'est-à-dire, Dieu de Dieu. Par conséquent, étant né Dieu de Dieu, parce qu'il n'a pas été autre chose auparavant, mais que sa nature est coéternelle à celle de Dieu, il n'est pas autre chose que celui dont il tire son origine, c'est-à-dire, qu'il est d'une seule et même nature, ou d'une seule et même substance. Quand nous vous disons ces choses, je ne sais où vous avez l'esprit, pour imaginer que nous disons du Fils qu'il est né du Père à la manière des créatures corporelles : et comme celles-ci naissent corruptibles, vous nous accusez d'attribuer à la génération du Fils unique par le Père, les douleurs et la corruption de la créature mortelle. Plein des pensées de la chair, vous n'imaginez pas que la substance divine puisse engendrer d'elle-même le Fils, à moins d'éprouver le laborieux enfantement de la créature. Vous êtes dans l'erreur, faute de savoir les Ecritures et de connaître la puissance de Dieu [1]. Quand vous lisez ce texte : « Afin que nous soyons dans son vrai Fils, « Jésus-Christ [2]», pensez qu'il s'agit du véritable Fils de Dieu. Mais vous ne le pensez nullement, si vous niez que ce Fils soit né de la substance du Père. Car était-il déjà Fils de l'homme, avant de devenir, par un don d'en haut, Fils de Dieu, né de Dieu en vérité, mais par grâce, et non par nature? Ou bien, quoique n'étant pas Fils de l'homme, était-il par hasard une autre créature quelconque, devenue ensuite Fils de Dieu, par une transformation que Dieu aurait opérée? Si rien de cela n'est vrai, il est donc né du néant ou de quelque substance. Mais de peur que nous ne croyions que, selon vous, le Fils est sorti du néant, vous nous avez délivré de ce souci : vous avez affirmé que telle n'est pas votre opinion. Il vient donc de quelque substance. Si ce n'est pas de celle du Père, de laquelle? dites-le. Mais vous ne le trouvez pas. N'hésitez donc pas à confesser avec nous que le Fils de Dieu, Jésus-Christ Notre-Seigneur, est consubstantiel au Père.

3. *Continuation du même sujet.* — Le Père et le Fils sont donc d'une seule et même substance. C'est là cet ὁμοούσιον, que les Pères ca-

[1] Isaïe, LIII, 8. — [2] Rom. VIII, 11, 9. — [3] I Cor. XII, 13. — [4] Eph. IV, 4.

[1] Matt. XXII, 29. — [2] I Jean, V, 20.

tholiques ont établi dans le concile de Nicée contre les hérétiques ariens, sur l'autorité de la vérité et sur la vérité de l'autorité : quoiqu'il reposât sur l'antique foi, il ne fut point compris comme il le devait être au concile de Rimini, en raison de la nouveauté de l'expression ; la ruse de quelques-uns trompa la bonne foi du plus grand nombre, et l'impiété hérétique s'efforça d'en fausser le sens sous l'empereur Constance, fauteur de l'hérésie. Mais, peu de temps après, lorsque la liberté de la foi catholique eut prévalu ; quand on eut saisi, comme il le fallait, la valeur de cette expression, cet ὁμούσιον fut défendu par tout l'univers et par tout ce qui gardait la vraie foi catholique. Que veut dire en effet ὁμούσιον, sinon d'une seule et même substance ? Que signifie, je le répète, ὁμούσιον, sinon : « Mon « Père et moi nous sommes une même « chose [1] ? » Mais, pour ne rien préjuger, vous ne devez pas maintenant alléguer le concile de Rimini, ni moi celui de Nicée. Leur autorité, pour le moment, ne fait pas loi pour nous ; que l'affaire, que la cause, que le débat s'éclaircisse par les passages extraits des Ecritures, non point en présence de témoins propres à chacun des partis, mais en présence de témoins communs à tous les deux. Nous lisons les uns et les autres : « Afin que nous « soyons dans son véritable Fils Jésus-Christ : « il est vrai Dieu et la vie éternelle ». Inclinons-nous les uns et les autres devant des témoignages de ce poids. Dites-moi donc si ce vrai Fils de Dieu, qui est différent de ceux qui ne portent ce nom que par grâce, est de quelque substance, ou non. Je ne dis pas, répondez-vous, qu'il ne soit d'aucune substance, de peur que cela ne signifie qu'il est sorti du néant. Il est donc de quelque substance : de laquelle ? je vous le demande. Si ce n'est pas de la substance du Père, cherchez-en une autre. Si vous n'en trouvez pas d'autre, parce que c'est absolument impossible, alors reconnaissez en lui la substance du Père, et confessez que le Fils est consubstantiel au Père. La chair naît de la chair, l'enfant de la chair naît de la substance de la chair. Ne nous parlez plus de ce qui est corruptible ; ôtez de votre esprit les épreuves que subit la chair, et par les créatures, voyez et comprenez les perfections invisibles de Dieu [2]. Ce Créateur, qui a donné à la chair d'engendrer la chair, et aux parents d'engendrer de la substance de la chair de vrais enfants de la chair, de sorte que les enfants sont d'une seule et même substance que leurs parents, croyez qu'il a été beaucoup plus en son pouvoir d'engendrer de sa substance un Fils véritable et d'avoir avec ce vrai Fils une seule et même substance, douée d'une incorruptibilité spirituelle permanente et infiniment éloignée de la corruption de la chair.

4. *Continuation.* — Quant à ce que vous dites de l'âme, je n'y comprends rien. Voici en effet vos propres expressions : « Vous rap- « prochez cette grandeur incomparable, non « pas d'une âme noble, mais d'un corps fra- « gile. Du corps naît certainement une chair, « un fils corporel : l'âme cependant ne naît « pas de l'âme ». Après cette sorte de définition, qui est de vous, vous affirmez de nouveau que l'âme engendre des fils. « Si donc », ajoutez-vous, « notre âme engendre d'une « manière incorruptible et impassible et sans « éprouver aucune diminution ni de souillure « quelconque ; mais qu'elle engendre légiti- « mement un fils conformément aux lois di- « vines, et que la sagesse elle-même conserve « son intégrité en s'accommodant aux exi- « gences du corps : à combien plus forte raison « la même chose convient-elle au Dieu tout- « puissant ! » Et un peu plus loin vous dites : « A combien plus forte raison Dieu le Père, « qui est incorruptible, engendre-t-il le Fils « d'une manière incorruptible ! » Je l'ai déjà observé, je ne comprends pas ce que vous voulez dire de l'âme, quand vous dites d'abord que l'âme ne naît point de l'âme, et ensuite que l'âme engendre un fils d'une manière incorruptible. Si elle engendre une âme, comment l'âme ne naît-elle point de l'âme ? Si elle engendre de la chair, c'est à vous de voir comment la chair est un vrai fils de l'âme. Le Christ, à propos duquel vous avez imaginé cette comparaison, est effectivement vrai Fils de Dieu. Mais si, en disant que l'âme engendre un fils d'une manière incorruptible, vous avez voulu l'entendre dans le sens de ce passage de l'Apôtre : « Je vous ai tous engendrés par « l'Evangile en Jésus-Christ [1] » ; pourquoi ne remarquez-vous pas que ces âmes existaient déjà, dans leur ancien genre de vie, et que l'Apôtre les a engendrées en les renouvelant par l'Evangile ? Or, le Verbe de Dieu, Dieu

[1] Jean, x, 30. — [2] Rom. i, 20.

[1] I Cor. iv, 15.

lui-même et Fils unique de Dieu, nous l'avons déjà dit, n'a pas été quelque chose antérieurement et n'a pas été engendré de nouveau par le Père, mais il a été toujours avec le Père, comme il est toujours et sera éternellement engendré par l'Eternel d'une manière admirable et au-dessus de toute expression. Mais si vous avez imaginé cette comparaison inconvenante, pour en arriver à dire que Dieu le Père a engendré d'une manière incorruptible, ne vous donnez pas tant de peine : je confesse absolument que Dieu le Père a engendré d'une manière incorruptible, mais qu'il a engendré ce qu'il est lui-même. Car je répète ici encore ce qu'il faudra souvent vous redire : Ou le Fils de Dieu est né de quelque substance, ou il n'est né d'aucune. Dans la seconde hypothèse, il est donc sorti du néant: ce que vous ne voulez pas dire, nous le savons déjà. S'il est né de quelque substance, et que ce ne soit pas de celle du Père, il n'est donc pas son véritable Fils. Et s'il est né de la substance du Père, le Père et le Fils sont d'une seule et même substance. Mais comment prétendez-vous que le Père n'a rien retranché au Fils, si tout en étant de la même substance, le Fils est cependant inférieur au Père et ne peut croître comme un enfant?

5. *De l'immortalité commune aux trois personnes divines.*— Au sujet de l'immortalité de Dieu, déjà précédemment j'ai fait voir que l'Apôtre attribue le privilége de l'immortalité, non pas au Père, mais à Dieu, qui est le Père, et le Fils et le Saint-Esprit ; j'ai alors cité en entier tout le texte de l'Apôtre, et je l'ai expliqué.

6. *De l'égalité du Fils avec le Père.* — Il vous déplaît de nous entendre dire que le Fils est égal au Père : comme s'il pouvait y avoir quelque inégalité dans celui qui est le vrai Fils de Dieu et n'est pas né dans le temps, mais est coéternel à celui qui l'a engendré, comme l'éclat qui naît du feu se manifeste au même moment que le feu qui l'engendre. Mais, dites-vous, le Fils de Dieu a le Père pour auteur. Si par là vous voulez dire que le Père a engendré, et que le Fils est engendré; que celui-ci vient du Père, et que le Père ne vient pas du Fils ; je suis d'accord avec vous, je vous le concède. Mais si vous voulez en conclure que le Fils est inférieur et le Père plus grand, et que le Fils n'est pas de la même substance que le Père ; je repousserai avec horreur vos assertions : car un fils de l'homme lui-même, en tant qu'il est fils, a pour auteur le père à qui il doit le jour ; et cependant ce n'est pas un motif pour qu'il ne soit pas de la même substance que son père ; et quoiqu'il soit plus petit que son père, il peut néanmoins avec le temps parvenir à la ressemblance et à la force de celui-ci, quoiqu'elle ne doive pas se trouver semblable de tout point, attendu que le père décroît avec la vieillesse. C'est ainsi en effet que ce qui est mortel doit varier avec l'âge, parce que la naissance est dans le temps, au lieu d'être éternelle. Il n'en est pas de même de celle du Fils : le Fils ne prend point d'accroissement, et le Père ne vieillit point. C'est pourquoi ils ne diffèrent point d'âge ; car il n'y a point d'âge, où il s'agit d'éternité : c'est pourquoi ils ne diffèrent point de forme, parce que le vrai Fils n'est pas né pour prendre de l'accroissement, mais est né égal à son Père, pour ne pas être un Fils dégénéré. Il faut donc proclamer que la naissance divine est beaucoup meilleure et plus parfaite que la naissance humaine, grâce à l'incorruptibilité et à l'inviolabilité de la génération : il ne faut pas néanmoins qu'elle soit moins parfaite, en raison de la diversité de nature.

7. *Continuation du même sujet.* — Mais, dites-vous, le Fils a reçu la vie du Père. Oui, comme celui qui est engendré la tient de celui qui l'a engendré. « Tout ce qu'a mon « Père, dit le Sauveur, est à moi [1] ». Donc, tout ce qui appartient au Père, l'un en engendrant l'a donné, et l'autre l'a reçu en naissant. Et l'un n'a rien perdu pour avoir donné de ce qu'il avait, et l'autre n'a pas reçu étant déjà né et dans un état d'indigence ; mais de même que le Père est demeuré en possession de tout, lorsqu'il eut donné au Fils tout ce qu'il avait, ainsi le Fils n'a jamais été sans posséder tout ce qu'il a reçu comme Fils, non pas dans un état d'indigence, mais en naissant : car il n'a jamais pu ne pas être né, et ce sans quoi il n'est pas né et d'une manière immuable, il l'a possédé toujours, parce que toujours il a été né. En effet, s'il y a quelque chose que le Père n'ait pas donné au Fils, le Fils nous a trompés quand il a dit : « Tout ce qu'a le Père est à moi ». Mais, comme il a dit vrai, il s'ensuit, nous le répétons, que le Père a donné, en engendrant,

[1] Jean, XVI, 15.

tout ce qu'il possède, et que le Fils l'a reçu en naissant. Par conséquent, le premier a donné la vie, parce qu'il a engendré la vie; le second a reçu la vie, parce qu'il est né vie : si elle est inférieure, disparate, différente, le Père n'a donc pas donné au Fils la vie, qui lui appartient. Alors comment ceci est-il la vérité : « Tout ce qu'a mon Père est à moi? » Mais qui oserait tenir ce langage : La Vérité n'a pas dit vrai? Ainsi « comme le Père a la « vie en lui-même, il a aussi donné au Fils « d'avoir en lui-même la vie [1] ». Il l'a donnée comme il l'a, en la manière qu'il la possède, telle qu'il l'a, et aussi grande qu'il l'a. Tout ce qui est au Père, appartient au Fils. Le Père n'a donc pas donné au Fils moins qu'il ne possède, et le Père n'a pas perdu la vie en la donnant au Fils, car il se maintient en possession de la vie qu'il a donnée en engendrant. Le Père est la vie, et le Fils est la vie. Et l'un et l'autre possèdent ce qu'ils sont eux-mêmes : seulement l'un est la vie qu'il ne tient de personne, et l'autre est la vie qu'il tient de la vie; mais semblable, aussi grande et absolument telle que la première, parce que le Fils unique est un véritable Fils, un Fils parfait, un Dieu qui n'est pas un Fils dégénéré du Dieu unique, qui est son Père : le Fils est donc égal au Père. Tout ce que vous dites qu'il tient du Père, nous l'affirmons également : en un mot, le Père a donné, le Fils a reçu. Mais quand le Père a donné tout ce qu'il a en engendrant, il a certainement engendré son égal, parce qu'il ne lui a pas donné moins que ce qu'il a. Comment donc, de ce que l'un a donné, et l'autre reçu, concluez-vous que le Fils n'est pas égal au Père, puisque vous voyez que celui à qui tout a été donné, a reçu l'égalité elle-même? Il est vrai qu'il est écrit : « Il vaut mieux donner que recevoir [2] » : mais ce texte s'applique à cette vie, où la privation se fait sentir, et où l'abondance est assurément quelque chose de meilleur. Car il est meilleur de posséder que d'être dans le besoin; de donner que de recevoir; de faire l'aumône que de mendier. Mais quand celui qui a donné, a donné en engendrant, et celui qui a reçu, a reçu en naissant, le don n'a pas été fait à quelqu'un dans le besoin, mais c'est l'abondance de tous biens qui a été engendrée elle-même. Et celui qui a reçu ne peut être inégal à celui qui a donné, parce qu'il a reçu précisément pour être son égal. En effet, celui qui a dit : « Tout ce qu'a mon Père « est à moi », n'a pas moins que le Père. Il est donc son égal. Mais parce qu'il « s'est abaissé, « en prenant la forme d'un esclave », sans perdre pour cela la forme de Dieu; il s'est rendu obéissant jusqu'à « la mort de la croix [1] », en cette forme de serviteur, où il avait été mis un peu au-dessous des anges [2], tout en demeurant égal au Père en la forme de Dieu : car cette forme n'est pas sujette au changement.

8. *Le Fils est égal au Père, comme Dieu; inférieur au Père, comme homme. De la mission du Fils.* — Dès lors, qu'y a-t-il d'étonnant que le Fils ait dit, comme vous le rappelez : « Je fais toujours ce qui plaît à mon « Père [3] » ; et au tombeau de Lazare : « Mon « Père, je vous rends grâces de ce que vous « m'avez exaucé; pour moi, je savais que vous « m'exaucez toujours; mais je dis ceci pour « ceux qui m'environnent, afin qu'ils croient « que c'est vous qui m'avez envoyé [4] » ; et encore : « Il faut que je fasse les œuvres de ce- « lui qui m'a envoyé [5] » : quoi d'étonnant encore qu'avant de rompre les pains, « il ait rendu « grâces à son Père [6]? » Si votre dessein était de prouver, par ces citations et d'autres semblables, que le Fils est inférieur au Père dans sa forme de serviteur, et que, dans la forme de Dieu, le Fils vient du Père, et non le Père du Fils : ce qui ressort très-souvent de ses paroles, et donne lieu à ceux qui ne les comprennent pas, de croire qu'il est inférieur au Père, même quant à sa divinité : alors vous vous conformeriez à la droite règle de la foi et vous ne contrediriez pas la vérité; vous n'iriez pas contre l'Evangile avec de pareils témoignages, mais vous en produiriez les enseignements. En effet, quelles choses plaisent au Père et ne plaisent pas au Fils? Ou bien, comment le Fils peut-il faire uniquement ce qui est agréable au Père, de qui il tient tout ce qui le rend égal à lui? Comment n'aurait-il pas rendu grâces au Père de qui il vient, surtout en sa forme de serviteur, où il est moindre que lui? Comment celui qui, en tant que Dieu, exauce avec le Père, n'aurait-il pas prié le Père, en tant qu'homme? Quel chrétien, du reste, ignore que le Père a envoyé, et que le Fils a été l'envoyé du Père? Il fallait effectivement que l'engendré fût envoyé par

[1] Jean, v, 26. — [2] Act. xx, 35.

[1] Philipp. II, 7, 8. — [2] Ps. VIII, 6. — [3] Jean, VIII, 29. — [4] Id. XI, 41, 42. — [5] Id. IX, 4. — [6] Matt. XXVI, 26; Marc, VIII, 6; Jean, VI, 11.

celui qui lui avait donné la vie, et non le Père par celui qu'il avait engendré : or, il n'y a pas là inégalité de substance, mais l'ordre réglé par la nature des choses ; non pas que l'un soit antérieur à l'autre, mais l'un né de l'autre. Il fallait donc que l'envoyé fît les œuvres de celui qui l'avait envoyé : or, quelles sont les œuvres du Père qui n'appartiennent pas au Fils, puisque ce Fils a dit lui-même : « Tout ce que fait le Père, le Fils le fait éga- « lement [1] ? » Il dit cependant que ces œuvres sont celles du Père : il n'oublie pas en effet qu'il est de lui : car c'est au Père qu'il doit d'exécuter ces œuvres. Pour vous, vous donnez à ces paroles une interprétation telle, que vous croyez le Père plus grand que le Fils, parce qu'il a dit qu'un passereau ne tomberait pas sans la permission du Père [2] : comme si ce passereau tombait sans la volonté du Fils. Est-ce que, selon vous, le Fils serait tellement inférieur au Père, qu'il n'aurait pas même le passereau en son pouvoir ? Mais si vous ne voulez pas admettre pour règle, que chaque fois que vous lisez dans les saints livres des passages qui semblent établir l'infériorité du Fils relativement au Père, il faut alors les entendre de sa nature de serviteur, où il est vraiment inférieur au Père ; ou les entendre, non pas en ce sens que l'un est plus grand ou plus petit que l'autre, mais que l'un vient de l'autre : si, dis-je, vous ne voulez pas vous en tenir à cette règle d'une justesse irréprochable, vous n'aurez sous aucun rapport une idée véritable du Fils de Dieu, à moins que vous n'affirmiez qu'il est de la même substance que le Père. En effet, pour parler le langage humain et me prêter à la faiblesse des hommes charnels, supposons deux hommes, le père et le fils : si le fils obéit à son père, lui demande quelque chose pour un motif quelconque et l'en remercie, puis est envoyé par son père quelque part et dit qu'il ne vient pas pour faire sa volonté, mais celle de celui qui l'a envoyé : est-ce qu'il est démontré par là que ce fils n'est pas de la même substance que son père ? Pourquoi donc, lorsque vous lisez des choses semblables au sujet du Fils de Dieu, vous hâtez-vous de commettre en paroles et en pensées cet odieux sacrilége de croire et d'affirmer qu'il n'y a pas une seule et même substance commune au Père et au Fils ?

[1] Jean, v, 19. — [2] Matt. x, 29.

9. *Encore de la mission du Fils.* — Comment encore avez-vous cru devoir rappeler ce passage, où le Christ parle évidemment comme homme : « J'ai le pouvoir de quitter ma vie, « et j'ai le pouvoir de la reprendre ; car c'est « le commandement que j'ai reçu de mon « Père ? » Qu'est-ce qu'y gagne votre cause ? A-t-il en effet dit autre chose que ceci : J'ai le pouvoir de mourir et de ressusciter ? Qu'a-t-il donc voulu faire entendre par ces paroles : « Personne ne me la ravit, mais c'est de moi- « même que je la quitte et que je la reprends [1] », sinon qu'il ne devait pas mourir, s'il n'en avait la volonté ? Aurait-il pu cependant mourir et ressusciter, s'il n'avait été homme ? Mais en alléguant ce témoignage, vous l'avez fait précéder de cette réflexion : C'est assurément encore du pouvoir qu'il avait reçu du Père, qu'il disait : « J'ai le pouvoir de quitter ma « vie, et j'ai le pouvoir de la reprendre », comme si, dans le cas où il n'eût pas été homme, il aurait dû donner sa vie. C'est donc comme homme, et non comme Dieu, qu'il a reçu ce pouvoir. Ce n'est pourtant pas qu'il ait dit : Ce pouvoir, mais : « C'est le comman- « dement que j'ai reçu de mon Père ». Or, qui ne sait que, autre est un commandement, autre un pouvoir ? En effet, une chose que nous pouvons faire quand nous le voulons, est en notre pouvoir ; tandis qu'un commandement nous oblige, quand il est en notre pouvoir de l'accomplir : et si nous n'avons pas encore ce pouvoir, il faut que nous le sollicitions par la prière, afin d'accomplir ce qui nous est commandé. En résumé, si vous consentez à comprendre ce qui est clair, c'est en tant qu'homme qu'il avait reçu ce pouvoir. Mais, pour répondre aux esprits amis de la dispute, je raisonnerai dans l'une et l'autre hypothèse : S'il a reçu ce pouvoir en tant qu'homme, vous voyez vous-même que ce texte ne vous sert de rien ; car si, de ce qu'il a reçu ce pouvoir du Père, vous voulez prouver que le Fils est inférieur au Père, nous ne doutons pas non plus que le Christ, en tant qu'homme, est inférieur au Père : et si vous prétendez qu'il a reçu ce pouvoir en tant que Dieu, le Père, en l'engendrant égal à lui-même, lui a donné un pouvoir sur toutes choses aussi grand que celui qui lui appartient. En effet, s'il a eu pouvoir quelque chose de moins que le Père, tout ce qu'a le

[1] Jean, x, 18.

Père n'est pas à lui : mais comme tout cela lui appartient, il est hors de doute qu'il a un pouvoir aussi grand que le Père. C'est aussi, ou comme homme, ou comme Dieu, qu'il a reçu un commandement : si c'est comme homme, il n'y a pas à discuter, puisqu'il est sous ce rapport inférieur au Père ; si c'est comme Dieu, il n'est pas prouvé pour cela qu'il lui soit inférieur : car il a reçu ce commandement, non après en avoir senti le besoin, mais dès sa naissance. Car tous les commandements de Dieu sont dans son Verbe unique, et il les lui a donnés en l'engendrant, et non après l'avoir engendré, et pour lui donner quelque chose qui lui manquait : conséquemment il l'a engendré aussi grand que lui-même, parce qu'il a engendré de lui-même son vrai Fils, et l'a engendré parfait dans la plénitude de sa divinité, au lieu de l'engendrer perfectible avec l'âge. Mais je vous demande très-humblement pourquoi vous ne dites pas d'un homme quelconque, fils d'un autre homme, qui a reçu un ordre de son père, qu'il est par cela même d'une substance différente, tandis que vous osez nier que le Fils de Dieu soit de la substance paternelle, parce qu'il a reçu un commandement de son Père ? Or, certainement, il a reçu un commandement de son Père, et néanmoins il est de la même substance que celui qui le lui a donné. Si des hommes, des pères avec leurs fils, les uns et les autres d'une même substance, accouraient pour vous entendre ; si les fils n'étaient pas dégénérés à leurs propres yeux pour avoir reçu ainsi des ordres de leurs pères, qui d'entre eux pourrait supporter votre dénégation ? Mais peut-être dites-vous que ce sont des pères instruits qui ont donné des commandements à des fils sans instruction. Reportez-vous maintenant au Fils de Dieu, né Dieu de Dieu le Père, qui serait né certainement imparfait, s'il avait reçu un commandement dans son ignorance. Mais, comme il est né parfait, le Père lui a donné son commandement en l'engendrant, et le Fils l'a reçu en naissant. Car jamais le vrai Fils de Dieu n'a été dans l'ignorance, et jamais il n'y a eu un moment où il ne fût point le Fils de Dieu.

CHAPITRE XV.

LE FILS EST PAR NATURE CE QU'EST LE PÈRE.

1. Vous ne refusez pas au Fils la forme de Dieu, et nous niez qu'il soit égal à Dieu le Père, parce que vous vous imaginez que la forme du Père est plus parfaite que celle du Fils : comme si le Père n'avait pas lieu de donner sa forme complète au Fils, qu'il n'a pas fait de rien, ni fait d'une autre chose. Ou bien, si le Père, pouvant engendrer sa forme complète dans son Fils unique, l'a cependant engendrée moins parfaite : remarquez la conséquence de cette proposition, et revenez sur vos pas, pour ne pas être entraîné à dire que le Père est jaloux. Vous dites que le Fils est Dieu et Seigneur ; mais vous faites par là même deux dieux et deux seigneurs, en dépit de l'Ecriture qui vous crie : « Ecoute, Israël : « le Seigneur ton Dieu est un Seigneur uni- « que [1] ». Mais quel profit vous revient-il de donner au Père, dans une pensée sacrilége, une forme plus parfaite que celle que vous accordez au Fils ? Est-ce que, si l'un est plus grand, et l'autre inférieur, il n'y a pas par là même deux seigneurs et deux dieux ? Si vous désirez échapper à cette erreur, alors dites que le Père et le Fils, malgré la différence que vous mettez entre eux, sont néanmoins, selon vous, non pas deux, mais un seul Seigneur Dieu. Vous dites que le Fils est né roi de son Père roi ; et vous ne remarquez pas que dans le genre humain les fils de rois sont hommes, devant leur nature à des hommes, quoiqu'ils ne soient pas rois, nés de rois ; et que, bien qu'ils ne partagent pas la puissance royale avec leurs pères, ils tiennent d'eux cependant une nature tout à fait semblable. Vous accordez au Fils de Dieu le royaume que vous lui faites partager avec le roi son Père, et, par une légèreté impie, vous lui refusez la nature paternelle ; vous le dites inégal à Dieu le Père, lui qui « n'a pas cru commettre un larcin », c'est-à-dire, s'emparer d'un bien appartenant à un autre « en s'égalant à Dieu ; mais » néanmoins, prenant en main nos intérêts plutôt que les siens, « s'est anéanti lui- « même » ; ne perdant point pour cela sa forme de Dieu, mais « prenant la forme de « serviteur », en laquelle « il s'est rendu « obéissant » au Père « jusqu'à la mort de la « croix [2] ». Vous ne voulez pas reconnaître qu'il a été en cette forme inférieur à Dieu le Père, afin d'être amené à reconnaître qu'il est égal au Père en la forme de Dieu. Pour nous, ce sont vos paroles, nous sommes ap-

[1] Deut. VI, 4. — [2] Philipp. II, 6-8.

pelés enfants par grâce, nous ne le sommes pas par nature : le Fils est l'unique engendré, parce qu'il est né ce qu'il est suivant la nature de sa divinité. Ces paroles, nous les revendiquons aussi pour nous. Puisque vous confessez que le Fils de Dieu est tel par nature, et non par grâce, pourquoi donc ne soutenez-vous pas qu'il est de la même nature que le Père, et ne voyez-vous pas l'incohérence de votre langage? Est-ce qu'il vous serait plus permis d'ôter au Fils du Dieu-Roi la royauté paternelle que la nature paternelle?

2. *Le Christ n'est vrai Fils de Dieu, qu'à la condition d'avoir avec lui une seule et même nature, c'est-à-dire une seule et même substance, et de lui être en tout semblable.* — Déjà précédemment nous avons démontré, autant que nous avons cru devoir le faire, comment le Saint-Esprit est de Dieu, et cependant n'est pas son fils, parce qu'il est de Dieu, non par naissance, mais par *procession*. Pour nous, dites-vous, nous n'admettons pas de *nature* en Dieu le Père, puisqu'il n'est pas né. Et comme pour rendre raison de cette affirmation, vous ajoutez : Nous croyons ce qu'a dit le Christ : « Dieu est esprit [1] » : comme si le Christ, que vous reconnaissez pourtant pour être Fils de Dieu par nature, n'était pas esprit, en tant que Dieu. De ce que le Père est esprit, il ne s'ensuit donc pas qu'il n'ait pas de nature. Mais peut-être la lui refusez-vous, en vous fondant sur cette raison qu'il n'est pas né : car vous vous imaginez que *nature* vient du mot *naître*. Sachez donc qu'on dit de tout ce qui existe qu'il *est* en raison de sa *substance*, en d'autres termes, eu égard à sa *nature*. Certes, si vous ne pensez pas qu'on doive dire que le Fils est de la même *nature* que le Père, dites qu'il est de la même *substance :* cela suffit pour le besoin de notre discussion. Toutefois il est nécessaire de vous rappeler cette parole de l'Apôtre : « Vous serviez autrefois ceux qui ne « sont point dieux par *nature* [2] » : passage qui montre évidemment que nous servons celui qui est Dieu par nature. Voyez donc où vous placerez Dieu le Père, vous qui croyez qu'il n'est pas Dieu par nature : et s'il vous reste encore une ombre de pudeur, rougissez de honte. Voici ce que nous vous disons : Nous ne servons pas un Dieu qui ne soit pas Dieu par nature, de peur de ressembler à ceux dont il est écrit : « Vous serviez ceux qui « ne sont point dieux par nature ». Si vous voulez leur ressembler, nous demandons que tel ne soit pas votre désir et que vous reconnaissiez que Dieu le Père est Dieu par nature ; nous demandons aussi, qu'après avoir professé que le Fils est son Fils, non par grâce, mais par nature, vous ne refusiez pas d'admettre qu'il est de la même nature que le Père, afin de ne pas nier qu'il soit autre chose que son vrai Fils. En effet, comment dites-vous que vous reconnaissez en lui le vrai Fils de Dieu, et que vous ne niez pas sa ressemblance avec le Père, quand vous niez qu'il soit de la même substance que le Père? De même que l'identité de substance prouve la vérité de sa filiation, ainsi la différence de substance prouve le contraire. Comment donc dites-vous que le Fils est semblable au Père, quand vous refusez de lui accorder la substance du Père? Est-ce qu'un tableau ou une statue ne peuvent pas ressembler à l'homme? et cependant l'on ne dit pas que ces images soient fils de l'homme, parce qu'elles sont d'une substance différente. L'homme, il est vrai, a été fait à la ressemblance de Dieu ; cependant, comme il n'est pas d'une seule et même substance, il n'est pas son vrai fils ; et il est son fils par grâce, parce qu'il ne l'est point par nature. Si donc vous voulez professer ouvertement que le Christ est le vrai Fils de Dieu, d'abord et avant tout dites qu'il est d'une seule et même substance, pour en venir à déclarer qu'il est vrai Fils et Fils de Dieu, en tout semblable à son Père. En effet, quand vous imaginez en lui une substance différente, vous le rendez plutôt différent que semblable, et vous lui refusez absolument la qualité de vrai Fils. Vous voulez savoir en quoi l'unité et l'identité de substance peuvent servir à prouver la vérité de la filiation du Fils : quoique le fils né de l'homme soit un homme semblable à son père en certaines choses, et diffère de lui sous d'autres rapports, cependant, comme il est de la même substance, on ne peut nier qu'il soit vraiment son fils ; et comme il est son vrai fils, on ne peut nier qu'il soit de la même substance. Mais vous, vous voulez que le vrai Fils de Dieu soit semblable au Père, quoiqu'il soit d'une substance différente, tandis qu'il n'y a que l'identité de substance qui puisse prouver la vérité de la filiation.

[1] Jean, IV, 24.

En effet, voici deux hommes; quoique l'un ne soit pas le fils de l'autre, ils sont cependant d'une seule et même substance ; et l'homme, né d'un autre, le vrai fils d'un homme, ne peut être absolument d'une substance différente de celle de son père, quoiqu'il ne lui soit pas semblable en toutes choses. Quant au vrai Fils de Dieu, il est d'une seule et même substance avec le Père, parce qu'il est son vrai Fils ; et il est en tout semblable au Père, parce qu'il est Fils de Dieu. Car il n'est pas permis de tenir le même langage au sujet du Fils de Dieu qu'au sujet des enfants des hommes ou des petits des autres êtres, et de dire que le vrai Fils est d'une même substance que le Père, mais qu'il n'est pas en tout semblable au Père. Donc, si vous voulez dire que le Christ est le vrai Fils de Dieu, confessez avec nous la foi du concile de Nicée.

3. *L'esprit du Fils est de la même nature que celui du Père.* — Nous sommes accusés, observez-vous, d'admettre des natures différentes. Hé ! dites-vous autre chose de Dieu le Père et de Dieu le Fils? Dites-vous autre chose? Et pensez-vous vous laver de cette accusation, parce que vous vous empressez d'ajouter : Apprenez que, selon nous, le Père, qui est esprit, a engendré un esprit avant tous les siècles ; qu'étant Dieu, il a engendré un Dieu? Voilà ce que vous enseignez, et en cela vous êtes dans le vrai : mais vous passez sous silence ce qui constitue votre erreur, et une erreur exécrable. En effet, étant esprit, il a engendré un esprit, voilà une vérité ; mais, cette vérité, vous la dites avec une prétention perfide, parce qu'on dit qu'il y a des esprits de nature différente. L'Esprit de Dieu, ou autrement l'Esprit divin et l'esprit de l'homme sont effectivement d'une nature différente; et cependant l'un et l'autre sont esprits. De même, l'esprit de l'homme et l'esprit de la bête sont de différente nature; et cependant on dit l'esprit de l'un et de l'autre. On dit encore : Dieu qui est Dieu, et l'homme qui est dieu, comme dans ce passage : « Vous « êtes des dieux [1] ». C'est ainsi que Moïse fut donné pour dieu à Pharaon [2]. Et quoiqu'il y ait de la différence entre la substance de l'homme et celle de Dieu, cependant l'un et l'autre sont appelés dieux. En vain dites-vous de Dieu le Père et de Dieu le Fils : Celui qui est esprit a engendré un esprit ; c'est avec raison qu'on vous fait un reproche d'admettre entre eux des natures différentes ; et tout en disant : Un Dieu a engendré un Dieu, de ne pas écarter la différence de nature, parce que vous n'accordez pas que le Fils soit en tout semblable au Père. Car, si vous accordiez qu'il lui est en tout semblable, on comprendrait que vous admettiez comme conséquence qu'ils sont d'une seule et même nature ou substance. Si donc vous pensez à vous laver du crime qu'on vous reproche, d'admettre qu'il y ait diversité de natures entre Dieu le Père et Dieu le Fils ; de même que vous dites : Celui qui est esprit a engendré un esprit ; dites : Celui qui est esprit a engendré un esprit de même nature ou substance. De même encore que vous dites : Un Dieu a engendré un Dieu ; dites : Un Dieu a engendré un Dieu d'une même nature ou substance. Si vous croyez cela et si vous le proclamez, désormais vous ne serez plus accusé de ce chef. Mais si vous ne faites pas cet aveu, qu'importe que vous disiez : Le Père, qui n'a point véritablement pris naissance, a engendré un vrai Fils? puisqu'il est hors de doute que le Christ n'est pas le vrai Fils de Dieu, s'il n'est d'une seule et même substance que celui qui l'a engendré.

4. *Refuser au Fils et au Saint-Esprit ce qui leur est commun avec le Père, c'est nier leur divinité.* — Il est vrai que le Fils dit au Père : « La vie éternelle consiste à vous con- « naître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, « et Jésus-Christ que vous avez envoyé [1] » : c'est-à-dire, à reconnaître pour seul vrai Dieu vous et Jésus-Christ que vous avez envoyé. En appliquant ces paroles uniquement au Père, et en ne reconnaissant pour vrai Dieu que lui seul, à l'exclusion du Fils, que voulez-vous, sinon refuser d'admettre que le Fils est vrai Dieu? Mais comme le Père et le Fils ne sont pas deux dieux, mais un seul Dieu, il est indubitable que le Fils est aussi vrai Dieu, et, avec le Saint-Esprit, seul Dieu. De ce que le Saint-Esprit n'est pas nommé dans ce passage, il ne faut pas en effet s'en émouvoir, comme s'il y avait lieu de douter qu'il fût Dieu, ou vrai Dieu. C'est comme si l'on disait que le Christ ne connaît pas ce qui est en Dieu, parce que l'Apôtre a dit : « Nul ne « connaît ce qui est en Dieu, que l'Esprit de

[1] Ps. LXXXI, 6. — [2] Exod. VII, 1.

[1] Jean, XVII, 3.

« Dieu [1] » ; car : « Nul ne sait, que l'Esprit de « Dieu », revient à dire : Seul, l'Esprit de Dieu connaît ces choses. Donc, de même que le Christ n'est pas exclu de cette science, qui est censée n'appartenir qu'à l'Esprit de Dieu ; ainsi l'Esprit-Saint n'est pas exclu de la qualité de seul vrai Dieu, qui est attribuée au Père et au Christ. Il en est de même de ce nom qui, dans l'Apocalypse, n'était connu que de celui qui le portait, c'est-à-dire du Christ [2]. Assurément le Père le connaissait aussi, et vous n'oseriez le nier ; il faut en dire autant du Saint-Esprit, en dépit de vos dénégations : « Car cet Esprit sonde tout, même « les profondeurs des secrets de Dieu [3] » ; à moins que vous ne lui refusiez l'intelligence, parce qu'il est dit qu'il *sonde :* mais alors il faudra nier que Dieu pénètre les cœurs et les reins des hommes, parce qu'il est écrit : « Dieu sonde les reins et les cœurs [4] ». De ce que Dieu le Père et Jésus-Christ sont appelés le seul Dieu, il ne s'ensuit donc nullement que le Saint-Esprit ne soit pas aussi véritablement Dieu. Mais le Fils ne dit pas, comme cela vous le semble, que le Père est le seul Dieu puissant, sage et bon. La Trinité est le seul et unique Dieu, comme le démontrent les raisons que nous avons fréquemment exposées plus haut.

5. *Dieu a pu engendrer son Fils égal à lui-même : donc il l'a engendré tel.* — Dieu le Père, dites-vous, a engendré Dieu le Fils non perfectible, mais parfait : en cela vous dites vrai. Mais quand vous refusez d'égaler la perfection du Fils à la perfection du Père, vous êtes dans l'erreur, et vous vous mettez en contradiction avec la Vérité même qui est le Fils. Si, dites-vous, l'homme pouvait engendrer un fils parfait, il n'engendrerait pas un petit enfant, qui ne pourrait accomplir la volonté de son père qu'après de longues années. Vous tenez ainsi contre vous-même le langage de la plus pure vérité. Pour ne pas vous contredire, admettez donc l'égalité du Père et du Fils. Car, si cela était en son pouvoir, l'homme lui-même engendrerait tout de suite un fils égal à lui, et il n'attendrait pas les années pour que son fils fût capable de mettre ses volontés à exécution. Pourquoi donc Dieu n'aurait-il pas engendré son Fils égal à lui-même, puisque les années ne lui sont pas nécessaires à cet effet, et que la toute-puissance ne lui fait pas défaut ? ou bien, par hasard, ne l'aurait-il pas voulu ? Alors, chose incroyable, il serait donc jaloux. Mais il ne l'est pas : donc il a engendré son Fils égal à lui-même. Il suit de là qu'ils sont d'une seule et même substance, puisque l'homme, qui n'engendre pas son égal, parce qu'il n'en a pas le pouvoir, engendre cependant un fils de la même substance que lui-même. Sans cela, il ne serait pas son véritable fils. Comment donc dites-vous : Le Père a engendré son Fils tel qu'il est maintenant et qu'il demeurera sans fin ? Vous parleriez comme il faut, si vous ne niiez pas l'égalité du vrai Fils de Dieu avec son Père. Mais quand vous le dites parfait, et niez qu'il soit égal au Père, affirmant en même temps qu'il demeure sans fin tel qu'il est né, évidemment vous faites entendre que le Fils demeure toujours dans un état d'infériorité relativement au Père. Ainsi le fils né de l'homme vient au monde inférieur à son père ; et comme il naît dans un état imparfait, il arrive avec l'âge à atteindre la forme de son père : le Fils de Dieu naît inférieur au Père ; et parce qu'il est né parfait et immortel, il ne reçoit aucun accroissement, mais sa perfection même le condamne éternellement à ne pouvoir atteindre la perfection du Père. Voilà ce que vous croyez, ce que vous dites ; et, chose plus déplorable encore, ce que vous enseignez. Mais, dites-vous, les auditeurs ont la liberté de choisir entre les deux : ou l'obéissance du Fils, qui « s'est anéanti, en « prenant la forme de serviteur », et à qui le Père « a donné un nom au-dessus de tous les « noms [1] » ; ou votre interprétation. Point du tout : les auditeurs, à qui le Seigneur donne l'intelligence, ne choisissent pas entre les deux, mais admettent ces deux vérités, je veux dire, l'obéissance du Fils à l'égard du Père, et notre interprétation, ou plutôt, notre exposé, où nous faisons voir qu'en obéissant en sa forme de serviteur, il n'a pas perdu la forme de Dieu, dans laquelle il est égal au Père. Pour vous, comprenez l'outrage que vous faites au Fils de Dieu, quand vous lui attribuez l'obéissance, pour en venir à déprécier sa nature divine.

[1] I Cor. II, 11.— [2] Apoc. XIX, 12.— [3] I Cor. II, 10.— [4] Ps. VII, 10.

[1] Philipp. II, 7, 9.

CHAPITRE XVI.

JÉSUS-CHRIST, PARLANT COMME HOMME, A DIT DE SON PÈRE QU'IL EST SON DIEU : ET EN CELA IL A DIT VRAI.

1. Quand m'avez-vous entendu dire que le Fils a dit de son Père qu'il est son Dieu, par égard pour les Juifs, et cela par humilité, non point conformément à la vérité? Vous n'avez jamais pu entendre sortir ces paroles de ma bouche, parce que je ne les ai jamais prononcées; mais j'ai dit formellement que le Christ parlait ainsi, eu égard à sa forme de serviteur. Or, comme sa forme de serviteur est elle-même réelle et vraie, il a dit avec vérité que son Père était aussi son Dieu, eu égard à sa forme de serviteur, et en cela il n'a pas eu recours à une feinte humilité. Qu'est-ce en effet qu'une humilité qui se produit aux dépens de la vérité? Mais vous avez fait tous vos efforts pour réfuter cette vérité d'une certitude irréfragable, en soutenant que ces paroles du Seigneur : « Mon Dieu et votre Dieu », ne se rapportent pas à sa nature humaine, parce qu'il s'est servi des mêmes paroles après sa résurrection : comme si le Seigneur avait anéanti sa forme de serviteur et ne l'avait pas plutôt rendue plus parfaite par la résurrection; comme si celui qui est mort n'était pas le même qui est aussi ressuscité; comme si la forme qui a subi la mort n'était pas la même qui est revenue à la vie; comme si ce n'était pas cette même forme qui s'est élevée dans le ciel, dans laquelle le Fils de Dieu est assis à la droite du Père, et dans laquelle il viendra un jour pour juger les vivants et les morts! Le témoignage suivant des anges n'est-il pas d'une clarté parfaite : « Il viendra de la même manière que « vous l'avez vu monter au ciel[1]? » Pourquoi donc, après sa résurrection, n'aurait-il pas dit : « Je monte vers mon Père et votre Père, « vers mon Dieu et votre Dieu[2] », puisqu'il devait monter au ciel dans la forme qui était la cause pour laquelle son Père, en dehors de tous les temps, était devenu son Dieu dans le temps? C'est en raison de cette forme de serviteur que, non-seulement après sa résurrection, mais encore après le jugement, « il sera « assujéti à celui qui lui aura assujéti toutes « choses[3] ». Quels que soient donc les textes que vous avez réunis, pour démontrer que celui qui est le Père du Christ a été appelé le Dieu du Christ, je regarde comme superflu de discuter la manière dont ils ont été dits : mais je pense que vous ne devez pas douter vous-même de l'inutilité des soins que vous avez mis à les collectionner.

2. *De quelque manière qu'on entende le texte : « Data est mihi omnis potestas », il confond les Ariens.* — Pourquoi avez-vous rappelé ce passage, où le Seigneur, revêtu de cette même chair qu'il avait ressuscitée, et accomplissant toujours sa mission en tant qu'homme, dit à ses disciples : « Toute puis- « sance m'a été donnée au ciel et sur la terre : « allez enseigner toutes les nations et bapti- « sez-les au nom du Père et du Fils et du « Saint-Esprit; leur apprenant à observer tout « ce que je vous ai ordonné[1]? » En vérité, je ne vois pas quel argument vous avez prétendu tirer de ce passage. Car le Seigneur a-t-il dit : Toute puissance m'a été donnée par *mon Dieu?* Il l'eût dit, qu'on ne devrait pas hésiter à l'entendre par rapport à sa nature humaine. Mais comme il ne l'a pas dit, je ne comprends pas ce que vous voulez faire de ce texte; ou plutôt, je le comprends bien, vous avez voulu avoir matière à parler. En réalité, s'il a reçu ce pouvoir comme Dieu, il le tient de son Père dès sa naissance, et non comme en ayant éprouvé ensuite le besoin : le Père le lui a donné en l'engendrant, et non à titre d'accroissement. Et si ce pouvoir a été donné au Christ en tant qu'homme, quelle difficulté y a-t-il à cela? Auriez-vous eu l'intention par hasard de nous apprendre que le Seigneur a donné l'ordre de baptiser les nations au *nom* du Père et du Fils et du Saint-Esprit? Or, ici il n'y a qu'un seul *nom,* et vous vous refusez à y reconnaître une seule divinité.

3. *C'est dans un sens erroné que Maximin entend l'onction du Christ annoncée par les Prophètes.* — Vous dites que, même avant l'incarnation, le Père était appelé le *Dieu* du Christ, puisqu'il est écrit : « Dieu, votre Dieu « vous a oint » ; et cela, de longs siècles avant que le Christ fût venu dans la chair : mais ne comprenez-vous point que la prophétie parle ici de choses à venir comme de choses accomplies? N'est-ce pas de la même manière que le Seigneur lui-même dit prophétiquement : « Ils ont percé mes mains et mes pieds[2] », et tout le reste, où il annonce sa passion si longtemps à l'avance, et exprime les choses fu-

[1] Act. I, 11. — [2] Jean, XX, 17. — [3] I Cor. XV, 28.

[1] Matt. XXVIII, 18-20. — [2] Ps. XXI, 18.

tures comme si déjà elles étaient réalisées? La prophétie a donc annoncé des événements futurs, sous la forme de récit d'événements passés, quand elle a dit : « Dieu, votre Dieu « vous a oint d'une huile d'allégresse, d'une « manière plus excellente que vos adeptes « qui y ont part avec vous » : sous le nom des adeptes du Christ, elle désigne ceux qui devraient être ses serviteurs, ses compagnons, ses amis, ses frères, ses membres. Il a donc été prédit qu'un jour le Dieu du Christ oindrait l'humanité du Christ, lequel, tout en se faisant homme, n'est pas moins resté Dieu. Or, il devait être oint, non avec une huile visible et corporelle, mais par l'Esprit-Saint, que l'Ecriture désigne sous le nom de l'huile d'allégresse, expression figurée qui n'est point étrangère à sa manière de parler. Elle dit : « Il a oint », au lieu de : Il oindra; parce que ce qui devait s'accomplir en son temps, était déjà fait en prédestination. Ici, craignant que le Saint-Esprit, dont fut oint le Christ, ne parût plus grand que le Fils, parce qu'il est réellement supérieur à l'humanité du Christ; celui qui sanctifie était en effet plus grand que celui qui est sanctifié : craignant, dis-je, cette conséquence, vous avez prétendu que l'huile d'allégresse figurait la joie dont le Fils tressaillit avec le Père, quand eut lieu la création. Et, selon votre habitude, vous avez accumulé des textes qui ne servaient en rien à votre cause, touchant la joie du Père et du Fils. Mais que faites-vous? où allez-vous? Comment irez-vous nier ce qui est plus clair que le jour, ou le détourner de son sens, tandis qu'on vous répète cette parole du bienheureux Pierre, aux Actes des Apôtres : « Ce Jésus de « Nazareth, Dieu l'a oint de l'Esprit-Saint [1] ». Voilà ce que prophétisait ce passage : « Votre « trône, ô Dieu, subsiste éternellement; le « sceptre de votre règne est un sceptre de « droiture : vous avez aimé la justice, et haï « l'iniquité. C'est pourquoi, Dieu, votre Dieu « vous a oint [2] » : le Fils, qui, tout en se faisant homme, est demeuré Dieu, a été oint par Dieu le Père; il était rempli de cette onction, c'est-à-dire de l'Esprit-Saint. C'est pourquoi il est écrit de lui : « Jésus étant plein du « Saint-Esprit, s'éloigna du Jourdain [3] ».

[1] Act. x, 38. — [2] Ps. xliv, 7, 8. — [3] Luc, iv, 1.

CHAPITRE XVII.

LE SAINT-ESPRIT EST CRÉATEUR COMME LE FILS, QUOIQUE SAINT JEAN, AU DÉBUT DE SON ÉVANGILE, NE LE DISE PAS EXPRESSÉMENT.

1. Vous dites qu'on ne peut pas entendre du Saint-Esprit ces paroles qui s'appliquent au Fils : « Toutes choses ont été faites par lui, « et rien n'a été fait sans lui [1] ». Et vous dites cela, pour persuader à qui vous pouvez, ce dont vous vous persuadez à tort, que le Saint-Esprit n'est pas *créateur :* comme si vous lisiez : Toutes choses ont été faites *sans* le Saint-Esprit; ou : Toutes choses n'ont été faites *que par lui* (*le Verbe*). Lors même que vous liriez quelque chose de semblable, nous ne devrions pas croire pour cela que le Saint-Esprit fût exclu de l'œuvre de la création; de même que le Fils n'est pas exclu de cette science dont il est dit : « Nul ne connaît ce « qui est en Dieu, que l'Esprit de Dieu [2] ». Si, parce qu'il n'est pas dit expressément que l'Esprit-Saint prit part à la création, dans ce passage où il est question du Fils : « Toutes « choses ont été faites par lui », vous pensez pour cela qu'il n'est pas créateur : assurément vous ne pouvez pas croire non plus qu'ils aient été baptisés en son nom, ceux à qui saint Pierre a dit : « Faites pénitence, et « que chacun de vous soit baptisé au nom de « Notre-Seigneur Jésus-Christ [3] »; car il n'a pas ajouté : Et du Saint-Esprit; ni : Au nom du Père, car le Père lui-même n'est pas nommé dans ce passage. Or, s'ils durent recevoir le baptême au nom de Jésus-Christ, sans que le Père et le Saint-Esprit aient été nommés, et qu'on admette qu'ils n'aient pas été baptisés autrement qu'au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, pourquoi n'entendez-vous pas ces paroles qui regardent le Fils : « Toutes « choses ont été faites par lui », en ce sens qu'elles se rapportent aussi bien au Saint-Esprit, quoiqu'elles ne le nomment point ?

2. *L'Esprit-Saint est créateur, comme le Fils, et créateur même de la chair du Fils : preuves scripturales.* — Qu'y a-t-il de plus excellent parmi les créatures que les vertus des cieux? Or, il est écrit : « C'est par le Verbe « du Seigneur que les cieux ont été affermis, « et par l'Esprit de sa bouche, toute leur « vertu [4] ». Vous m'aviez défié de trouver dans les divines Ecritures des textes à l'aide

[1] Jean, i, 3. — [2] I Cor. ii, 11. — [3] Act. ii, 38. — [4] Ps. xxxii, 6.

desquels je pourrais prouver que le Saint-Esprit est égal au Fils. Et voilà que j'en ai trouvé, qui pourraient nous le montrer plus grand, n'était la foi qui confesse, conformément à la vérité, qu'il est son égal. Car les vertus des cieux, affermies par l'Esprit de la bouche du Seigneur, c'est-à-dire par l'Esprit-Saint, sont certainement quelque chose de plus que les cieux, affermis par le Verbe du Seigneur, c'est-à-dire par son Fils unique. Mais si vous consultez la vérité, les cieux et les vertus des cieux ont été affermis par l'un et par l'autre; et ce qui est dit de l'un, sans qu'il soit fait mention de l'autre, s'entend de tous les deux. Or, qu'y a-t-il de plus inconsidéré que de nier que l'Esprit de Dieu soit créateur, quand David adresse au Seigneur ces paroles : « Vous leur ôterez l'esprit, et ils « tomberont en défaillance, et retourneront « dans leur poussière : vous enverrez votre « Esprit, et ils seront créés, et vous renouvel- « lerez la face de la terre [1] ? » à moins peut-être que l'Esprit-Saint n'ait pas été propre à créer des choses sujettes au changement, tandis qu'il l'était à en créer qui devaient durer sans fin. J'ai dit un peu plus haut : Qu'y a-t-il, parmi les créatures, de plus excellent que les vertus des cieux ? Que dirai-je de la chair du Créateur ? car le Créateur lui-même, par qui toutes choses ont été faites, a dit : « Le pain « que je donnerai, est ma chair pour la vie « du monde [2] ». Quoi donc ? le monde a été fait par le Fils, et le Fils est Créateur : sa chair, qui a été donnée pour la vie du monde, a été faite par l'Esprit-Saint, et l'Esprit-Saint ne serait pas Créateur ? Lorsque la Vierge Marie eut dit à l'Ange, qui lui promettait un fils : « Comment cela se fera-t-il ? car je ne « connais point d'homme », l'Ange lui répondit : « Le Saint-Esprit descendra en vous, et « la vertu du Très-Haut vous couvrira de son « ombre; c'est pourquoi le fruit saint qui « naîtra de vous, s'appellera le Fils de Dieu [3] ». Ici, comme je l'ai remarqué en passant, à un endroit de votre discussion, vous vous efforciez de prouver que le Saint-Esprit vint d'abord, afin de purifier et de sanctifier la Vierge Marie; puis, que la vertu du Très-Haut, c'est-à-dire la sagesse, qui est le Christ [4], vint ensuite, et, suivant ce qui est écrit, s'éleva une maison [5], c'est-à-dire, se créa à elle-même une chair, au lieu de la devoir au Saint-Esprit. Mais qu'est-ce donc que dit le saint Evangile : « Elle fut reconnue enceinte, « ayant conçu du Saint-Esprit [1] ? » C'est ainsi que la bouche de ceux qui disent des choses injustes, se trouve fermée [2]. Si donc vous avez l'intention d'ouvrir la bouche pour dire la vérité, confessez que ce n'est pas le Fils seul mais encore le Saint-Esprit qui est le créateur de la chair du Fils.

3. *Le Fils et le Saint-Esprit sont inséparables dans l'œuvre de la création.* — Direz-vous par hasard que le Saint-Esprit est l'auteur des choses dont j'ai parlé, c'est-à-dire qu'il a affermi toute vertu des cieux; qu'il créera de nouveau les hommes créés d'abord pour être changés en poussière; qu'il a façonné lui-même la chair du Christ (je ne veux point parler de son âme, car cette question est extrêmement difficile); et enfin qu'il a pu créer d'autres choses encore, mais qu'il n'a pas néanmoins fait toutes choses, comme le Fils unique, dont il est dit : « Tout a été fait par « lui ? » Si vous tenez ce langage, ne craignez-vous point qu'on vous dise que le Saint-Esprit est d'autant plus élevé que le Fils, qu'il s'est réservé de créer des choses plus parfaites, et qu'il n'a pas daigné s'abaisser à des choses d'un ordre inférieur ? Mais qui pense ainsi, à moins d'être insensé ? Donc tout a été fait par le Fils, et à Dieu ne plaise que nous considérions le Saint-Esprit comme étranger à cette création; de même que quand il est dit des opérations merveilleuses de la grâce : « C'est un seul et même Esprit qui « opère toutes ces choses [3] », le Fils n'est pas néanmoins exclu de cette opération divine.

4. *Le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont un seul principe, comme ils sont un seul Dieu.* — Vous vous flattez sans doute d'avoir avancé quelque chose de bien favorable à votre cause, quand vous avez dit : Le Fils était au commencement, avant qu'il y eût quelque chose; quant au Père, il était avant le commencement. Où avez-vous lu de pareilles choses, pour y croire ? Où avez-vous pris l'assurance de les mettre en avant, quand elles ne reposent sur aucune autorité, sur aucune raison ? Que signifie en effet : « Avant le com- « mencement », puisque tout ce qui était auparavant était le principe lui-même ? Si donc le Père est avant le principe, il est avant

[1] Ps. CIII, 29, 30. — [2] Jean, VI, 52. — [3] Luc, I, 34, 35. — [4] I Cor. I, 24. — [5] Prov. IX, 1.

[1] Matt. I, 18. — [2] Ps. LXII, 12. — [3] I Cor. XII, 11.

lui-même, parce qu'il est lui-même le principe. Maintenant, que veut dire : « Au commencement était le Verbe [1] », sinon : le Fils était dans le Père ? Du reste, le Fils répondant aux Juifs, qui lui demandaient qui il était, leur dit : « Je suis le principe, moi-même qui vous parle [2] ». Le Père est donc le principe, sans venir du principe; le Fils est le principe tirant son origine du principe; mais l'un et l'autre réunis ne forment pas deux principes, mais un seul principe; de même que, le Père étant Dieu, et le Fils également, l'un et l'autre ne sont pas deux dieux, mais un seul Dieu. Je ne dénierai pas non plus le nom de principe au Saint-Esprit, qui procède de l'un et de l'autre; mais je dirai qu'ils sont tous les trois ensemble un seul principe, comme ils sont un seul Dieu.

CHAPITRE XVIII.

PREUVE DE LA CONSUBSTANTIALITÉ DU VERBE, TIRÉE DU PSAUME CIX[e], SUR CES MOTS MAL INTERPRÉTÉS PAR LES ARIENS : *Ex utero ante luciferum genui te.*

1. Que serait-ce, dites-vous, si vous entendiez ces paroles du Père : « La domination est « avec vous au jour de votre puissance, dans « les splendeurs des saints : *je vous ai en-* « *gendré de mon sein avant l'apparition de* « *l'aurore* [3] ? » Quelles sont ces promesses ou ces menaces que vous nous annoncez, si j'entendais ce que j'entends fréquemment et ce que je crois d'une foi très-ferme ? Mais je suis profondément étonné que vous ne voyiez pas ici l'inutilité de vos efforts. Car, soit que le Prophète s'adresse lui-même, dans ce passage, au Seigneur Jésus, soit qu'il mette ces paroles dans la bouche du Père s'adressant à son Fils, ce texte ne me contredit point, puisque j'admets, vénère et enseigne les deux générations du Christ, celle qu'il tient de Dieu le Père en dehors des temps, et celle qu'il a reçue de sa mère, selon la chair, dans la plénitude des temps. Cela fait voir que vous avez voulu simplement allonger la discussion, là où j'ai sur vous l'avantage de comprendre le motif pour lequel le Prophète a dit : « Je « vous ai engendré de mon sein » ; car vous admettez aussi que ces paroles s'entendent du Père. Or, Dieu n'a pas de sein comme le comporte la conformation du corps de l'homme; mais ce mot, emprunté à un objet sensible, signifie au figuré la substance incorporelle et nous donne à entendre que le Fils unique a été engendré de la substance du Père; qu'est-ce à dire, en d'autres termes, sinon qu'il est d'une seule et même substance que lui ? J'ai donc été obligé d'apporter ce texte en preuve contre vous; mais je vous remercie de m'en avoir donné l'occasion. Considérez par conséquent la grandeur de votre faute, quand, après avoir reconnu que le Fils est engendré du sein du Père, vous en venez à lui refuser l'identité de substance, faisant ainsi à Dieu la plus grave injure, comme s'il avait pu engendrer de son sein autre chose que ce qu'il est lui-même. Quand vous osez dire que du sein du Père il est sorti une nature différente de la sienne, ne sentez-vous pas que vous admettez en Dieu une génération défectueuse et que vous prêchez en cela quelque chose de monstrueux ? Mais si, comme c'est votre devoir, vous repoussez ce blasphème, et l'avez en horreur avec nous, avec nous aussi approuvez enfin, et gardez la foi et l'ὁμούσιον du concile de Nicée.

2. *Faux-fuyant de Maximin, pour échapper à la logique de son adversaire.* — Quand vous eûtes entendu ce passage cité par moi, où le Christ dit prophétiquement à son Père : « Vous êtes mon Dieu dès le sein de ma « mère [4] »; passage où il nous est donné d'entendre que le Père est son Dieu, quant à la nature qu'il a reçue du sein de sa mère dans le temps; et qu'il est son Père, quant à la nature que celui-ci a engendrée de lui-même; ne trouvant rien à répondre, et cependant ne voulant pas rester muet, vous avez dit : Vous confessez que le Christ est né selon la chair du sein de sa mère; et vous avez ajouté : Les Juifs ne le mettent pas non plus en doute : or, qui ne voit le défaut où vous tombez ici? Pourquoi, demandez-vous ensuite, ne pas produire ici les preuves qui démontrent cette naissance dans le principe, comme nous le fait voir le texte allégué précédemment? Comme si je n'admettais, ne prêchais, et n'embrassais pas cette naissance, non temporelle, mais éternelle, qu'ont en vue ces paroles : « Au commencement était le Verbe », et comme si je ne reconnaissais que la naissance temporelle du Christ du sein de sa mère. Voici ma profession de foi : je dis que

[1] Jean, I, 1. — [2] Id. VIII, 25. — [3] Ps. CIX, 3. — [4] Ps. XXI, 11.

Dieu le Fils a été engendré par Dieu le Père avant tous les temps. Maintenant, comment celui qui est son Père est-il son Dieu, je l'ai fait voir, en disant que c'est en raison de l'humanité dont il s'est revêtu, en prenant naissance au sein maternel, sans avoir eu aucun homme pour père. Et pour en donner la preuve, j'ai cité ce verset où il dit à son Père par la voix du Prophète : « Vous êtes mon « Dieu dès le sein de ma mère ». Vous qui dites que je reconnais la naissance du Christ selon la chair, ce que les Juifs eux-mêmes ne font pas difficulté de croire, comme si je n'admettais que cette seule naissance; n'allez pas ici chercher une échappatoire, et dites-nous plutôt pourquoi vous ne répondez rien sur ces paroles du Christ à son Père : « Dès le « sein de ma mère, vous êtes mon Dieu ». Voyant que vous n'aviez rien à objecter sur ce texte, vous avez pensé vous tirer d'embarras en mettant en avant cette autre naissance que le Christ a reçue comme Dieu de Dieu. Je vous le demande : quand vous n'avez rien à répondre, combien ne feriez-vous pas mieux de vous taire ?

3. *Si le Christ est inférieur au Père, comme homme, il ne lui est pas moins consubstantiel, comme Dieu.* — S'il se reconnaît, dites-vous, redevable à celui qui l'a engendré, eu égard au corps dans lequel il s'est anéanti, combien plus doit-il vénérer celui qui l'a engendré si grand et si parfait, et lui offrir toujours ses sentiments de soumission ! Quelque vénération et quelque obéissance que vos idées charnelles exigent de la part du Fils à l'égard du Père, son *Père* n'est toujours son *Dieu* que depuis qu'il est né du sein de sa mère. Et quelle que soit la soumission de Dieu le Fils à l'égard de Dieu le Père, comme je vois que vous ne comprenez pas la parfaite égalité du Père et du Fils dans cette génération divine, je vous le demande, est-ce que la nature d'un homme est différente de celle de son fils, parce que le fils obéit au père? Voilà ce que nous ne pouvons absolument supporter de votre part, que de l'obéissance du Fils vous vouliez conclure logiquement la différence de nature entre le Père et le Fils. Certes, cette question : Le Père et le Fils sont-ils d'une seule et même substance? n'est pas la même que celle-ci : Le Fils est-il soumis au Père? N'allons pas là-dessus renier le vrai Fils de Dieu, qui ne peut l'être absolument qu'à la condition qu'il y ait unité et identité de substance entre le Père et le Fils. Avouez donc que Dieu le Père et Dieu le Fils sont d'une seule et même substance. Que la divinité vous contraigne de reconnaître en elle ce qu'elle a elle-même accordé à l'humanité ! Un homme obéit à son père, de qui il tient sa nature d'homme; cependant il ne cesse pas d'être homme, parce qu'il obéit. Et si son fils était, je ne dis pas aussi honoré, mais plus honoré que lui, un père en serait ravi de joie, loin de lui en porter envie; cependant ce fils honorerait encore son père, lors même qu'il ne serait pas venu au monde petit enfant, destiné à grandir avec l'âge, mais qu'il serait né son égal. Que si son père avait pu l'engendrer égal à lui-même, nul doute qu'il aurait usé de ce pouvoir. Qui donc oserait dire que le Tout-Puissant n'a pas eu la puissance d'agir ainsi? J'ajoute même que si l'homme le pouvait, il engendrerait un fils plus grand et plus parfait que lui-même; or, il ne peut rien exister de plus grand ni de plus parfait que Dieu : donc nous devons croire que son vrai Fils lui est égal. Si vous dites : Le Père est d'autant plus grand que le Fils, que, n'ayant été engendré de personne, il a engendré néanmoins son égal; je me hâterai de répondre : C'est tout le contraire : le Père n'est pas plus grand que le Fils, parce qu'il l'a engendré, non inférieur à lui-même, mais son égal. La question d'origine est en effet celle-ci : De qui est-il fils? et la question d'égalité : Qui est-il ou quelles sont ses qualités? Conséquemment, si la vérité exige que le Fils obéisse au Père dont il est l'égal, nous ne nous opposons pas à ce qu'il en soit ainsi; mais si vous voulez prétendre que cette obéissance établit en lui l'infériorité de nature, nous protestons : car Dieu le Père ne consentirait pas à refuser sa nature à son Fils unique, pour avoir de lui l'obéissance.

4. *Si le Christ est soumis au Père, ce n'est pas comme Dieu, mais comme homme.* — Que le Christ se soit soumis à ses parents, ce n'est pas sa majesté divine, mais la faiblesse de sa nature humaine qui s'est inclinée devant eux. C'est donc à tort que vous avez dit : S'il fut soumis aux parents qu'il a créés [1], combien plus l'est-il à l'égard de celui qui l'a engendré et si grand et si parfait? Car voici ce qu'on vous répond : S'il fut soumis à ses

[1] Luc, II, 51.

parents à cause de son jeune âge, à combien plus forte raison l'est-il à Dieu à cause de sa nature humaine ! Comme il a rendu cette forme immortelle et ne l'a point perdue par la mort, pourquoi vous étonner qu'après la fin de ce siècle il doive être soumis à celui qui lui a soumis toutes choses ? Pour vous, vous prétendez que le Fils est soumis au Père, non point à raison de la forme de serviteur dont il s'est revêtu, mais parce que le Père l'a engendré si grand et si parfait, c'est-à-dire, un Dieu grand, il est vrai, mais néanmoins inférieur au Père lui-même : mais, en tenant ce langage, vous faites injure et au Père et au Fils : au Père, parce qu'il n'aurait pu ou voulu engendrer son Fils unique égal à lui-même ; au Fils unique du Père, parce qu'il n'aurait pas été engendré son égal, mais serait né avec les perfections relatives, auxquelles il n'aurait pu rien ajouter dans la suite, pour atteindre le degré de perfection qu'il n'avait pas en naissant.

5. *Le corps et l'âme de Jésus-Christ sont soumis au Père ; mais, comme Dieu, il est le maître de tout.* — Mais ce n'est pas seulement, comme vous le pensez, le corps du Fils, c'est-à-dire le corps humain qu'il a pris, mais encore son âme humaine, que nous déclarons soumise au Père ; et c'est à son humanité que nous rapportons ces paroles : « Lorsque toutes « choses lui auront été soumises, alors le Fils « lui-même sera assujéti à celui qui lui aura « soumis toutes choses [1] ». Nous l'entendons en ce sens que le Christ est la tête et le corps : la tête, c'est le Sauveur lui-même, ressuscité d'entre les morts et assis à la droite du Père ; et l'Eglise, c'est son corps, sa plénitude, comme le dit très-clairement l'Apôtre [2]. Par conséquent, lorsque toutes choses seront soumises au Christ, elles le seront assurément à la tête et au corps. Car, en tant qu'il est né Dieu avant tous les temps, rien n'a jamais pu échapper à son empire.

6. *Le texte de l'Apôtre : « Lorsque tout sera soumis au Fils », n'est pas favorable aux Ariens ; il prouve seulement qu'après les humiliations de la crèche et du Calvaire, viendra la glorification de l'humanité de Jésus-Christ au jugement dernier.* — Je sais que vous avez cru devoir nous rappeler ce texte : « Le Père « ne juge personne, mais il a donné au Fils « tout pouvoir de juger [3] ». Je voudrais cependant que vous nous fassiez connaître en quel sens le Père ne juge personne, puisque le Fils dit lui-même : « Je ne cherche pas ma gloire ; « un autre en prendra soin et me fera jus- « tice [4] » ; afin que vous sachiez que s'il est écrit : « Le Père ne juge personne, mais il a « donné à son Fils tout pouvoir de juger », c'est parce que sa nature humaine, que n'a point le Père, apparaîtra pour juger les vivants et les morts : c'est pourquoi le Prophète a dit : « Ils contempleront celui qu'ils ont percé [5] ». Mais le Père sera aussi invisiblement avec lui, parce qu'il en est inséparable. Car si Jésus-Christ a dit, avant de mourir : « Je ne suis pas « seul, parce que mon Père est avec moi [6] », combien plus cela sera-t-il vrai, quand il viendra pour juger les vivants et les morts ! L'Esprit-Saint sera également avec lui. Comment en effet l'Esprit-Saint, dont il fut rempli au sortir du Jourdain [7], se séparerait-il de lui, quand il siégera sur son trône royal ? Ces paroles de l'Epître aux Hébreux : « Nous ne voyons « pas encore que tout lui soit assujéti ; mais « nous voyons ce Jésus un peu abaissé au- « dessous des anges à cause des souffrances de « sa mort [8] », doivent nous donner l'intelligence de ces autres paroles écrites aux Corinthiens : « Lorsque toutes choses lui seront assu- « jéties » : elles ont été dites, non par rapport à la divinité, mais par rapport à l'humanité du Christ. Il apparaîtra donc avec cette nature d'homme, dans laquelle il s'est abaissé au-dessous des anges par sa passion et sa mort, lorsqu'il jugera les vivants et les morts, et dira : « Venez, les bénis de mon Père, partager « le royaume [9] ». Vous avez prétendu tirer de ce texte la preuve que le Christ est, non pas comme homme, mais comme Dieu, inférieur à son Père : mais votre preuve est encore à faire, aux yeux des esprits intelligents.

CHAPITRE XIX.

DES GÉMISSEMENTS DU SAINT-ESPRIT.

Je pense vous avoir suffisamment répondu, quand je vous ai dit que le Saint-Esprit ne gémit pas lui-même, mais que c'est lui qui nous fait gémir, en inspirant à nos âmes de saints désirs, tant que nous sommes éloignés du Seigneur. Alléguant des passages analogues des saintes Ecritures, je vous ai démontré,

[1] I Cor. xv, 28. — [2] Coloss. I, 18. — [3] Jean, v, 22.

[4] Jean, VIII, 50. — [5] Zach. XII, 10. — [6] Jean, XVI, 32. — [7] Luc, IV, 1. — [8] Hebr. II, 8, 9. — [9] Matt. XXV, 34.

d'une manière qui me semblait péremptoire, que les gémissements attribués au Saint-Esprit signifiaient ceux qu'il fait naître en nous ; de même que Dieu a dit : « Je connais mainte- « nant [1] », quand il a fait connaître à l'homme ce qu'il savait. En effet, connaissant toutes choses avant qu'elles arrivent, il n'avait pas commencé de savoir au moment où il disait savoir. Qu'importe que vous sentiez votre impuissance à répondre sur ce sujet, puisque vous ne l'avouez pas ?

CHAPITRE XX.

UNITÉ DE SUBSTANCE ENTRE LE PÈRE ET LE FILS : PREUVES SCRIPTURALES.

1. J'ai démontré également que vous n'avez pu rien répondre sur ces paroles de Notre-Seigneur : « Mon Père et moi nous sommes « *une même chose* [2] ». Mais afin d'insister de nouveau sur cette démonstration, si vous voulez prouver, par les exemples dont j'ai usé, comme vous dites, comment le Sauveur déclare que « son Père et lui sont « *une même chose* » ; et si vous en appelez pour cela au témoignage de l'Apôtre, cité par moi, et qui est ainsi conçu : « Celui qui s'at- « tache au Seigneur, est *un même esprit* avec « lui [3] » ; convenez, vous aussi, que le Fils, uni au Père, est *un même Dieu* avec lui. Car l'Apôtre ne dit pas : « Celui qui s'attache au « Seigneur » est *une même chose*, comme il est dit : « Mon Père et moi, nous sommes une « même chose » ; mais : « est *un même esprit* ». Or, comme vous ne convenez pas que le Fils, uni au Père, est un même Dieu avec lui ; d'où vient que vous apportez en preuve ce passage de l'Apôtre : « Celui qui s'attache au « Seigneur, est un même esprit avec lui », sinon, pour que je vous confonde en produisant contre vous-même le témoignage dont vous vous êtes servi ? Maintenant du moins distinguez ces deux choses, que vous n'avez pu distinguer, lorsque nous étions à discuter ensemble. Ecoutez-moi donc avec attention. Quand on dit de deux ou de plusieurs choses : Elles sont *un* ou *une*, et qu'on détermine ce qu'est cet *un* ou cette *une*, que ces choses soient de substance différente ou d'une même substance, on peut les nommer ainsi indistinctement. En effet, l'esprit de l'homme et l'Esprit du Seigneur sont d'une substance différente ; et cependant il est écrit : « Celui qui s'attache « au Seigneur, est *un même esprit* avec lui ». Les âmes des hommes et les cœurs des hommes sont d'une seule substance, et il est écrit : « Ils n'avaient qu'*un cœur* et « qu'*une âme* [1] ». Mais quand on dit de deux ou de plusieurs choses : Elles sont *une même chose*, et qu'on n'ajoute pas ce qu'est cette chose identiquement la même, on comprend par là qu'il n'y a pas en elle diversité, mais unité de substance ; c'est ainsi qu'il est dit : « Celui qui plante et celui qui arrose « sont une même chose [2] » ; et encore : « Mon « Père et moi nous sommes une même chose ». Pour vous, qui voulez que le Père et le Fils soient des substances différentes, vous n'avez pu découvrir que l'on ait dit de substances différentes, qu'elles sont une même chose. Et après que vous vous refusez à faire l'aveu, qu'étant uni au Père, le Fils est un même Dieu avec lui, vous en venez vous-même à produire aussi le témoignage de l'Apôtre allégué par moi : mais c'est contre vous-même que vous citez ces mots de l'Apôtre : « Celui qui s'attache au Seigneur est un même « esprit avec lui ». Car s'il est permis de dire de choses, qui sont de nature différente, qu'elles sont « un même esprit », à combien plus forte raison est-on en droit de dire du Père et du Fils qui ont une seule substance, qu'ils sont un seul Dieu ! Si vous comprenez cela, vous voyez dès lors que vous n'y avez rien répondu, et vous reconnaissez que vous vous êtes bien inutilement étendu sur la question de l'accord de leurs volontés. Nous aussi, il est vrai, nous faisons profession de croire à l'incomparable accord de la volonté et de la charité individuelle du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et c'est pourquoi nous disons : Cette Trinité est un seul Dieu. Mais aussi, nous déclarons en outre, ce que vous ne faites pas de votre côté, qu'en raison de l'identité et de l'unité de nature et de substance, ces trois ne font qu'un. Si vous faites ces distinctions et voulez cesser d'être opiniâtre, vous verrez que vous n'avez pas répondu sur ces questions, et désormais vous n'en reparlerez plus certainement.

2. *Jésus-Christ parlait comme homme, en disant* : « *Que votre volonté soit faite et non pas la mienne !* » *et* : « *Mon âme est triste jusqu'à la mort* ». — Sur ces paroles du Fils à son Père : « Néanmoins que ma volonté ne s'accomplisse

[1] Gen. XXII, 12. — [2] Jean, X, 30. — [3] I Cor. VI, 17.

[1] Act. IV, 32. — [2] I Cor. III, 8.

« pas, mais la vôtre », que vous revient-il d'ajouter vos propres paroles et de dire : Il montre par là que sa volonté est vraiment soumise à son Père : comme si nous niions que sa volonté humaine dût être soumise à la volonté de Dieu ? Car celui qui lit ce passage du saint Evangile avec quelque peu d'attention, ne tarde pas à découvrir que Notre-Seigneur a parlé ici comme homme. Voici en effet ce qu'il dit en cet endroit : « Mon âme « est triste jusqu'à la mort [1] ». Est-ce que ce langage pouvait convenir à la nature du Verbe unique ? Mais vous qui êtes homme à croire que le Saint-Esprit est capable de gémir, comment ne prétendez-vous pas aussi que la nature du Verbe unique de Dieu a été capable de tristesse ? Toutefois dans la crainte qu'on ne tînt un pareil langage, Jésus-Christ n'a pas dit : Je suis triste, bien que, lors même qu'il l'aurait dit, on n'eût dû l'entendre que de sa nature humaine ; mais il a dit : « Mon âme est « triste », et il parlait sans aucun doute de l'âme humaine, qu'il avait, en tant qu'homme. Et en disant : « Que ma volonté ne s'accomplisse « pas », il montre qu'il voulait autre chose que le Père : ce qui n'était possible qu'à son cœur d'homme, puisqu'il personnifiait notre infirmité, non en ses affections divines, mais en ses affections humaines. En effet, si le Verbe unique n'avait pas pris la nature de l'homme, jamais il n'aurait dit à son Père : « Que ma « volonté ne s'accomplisse pas », cette nature immuable étant incapable d'avoir une volonté différente de celle du Père. Si vous discerniez cela, vous ne seriez pas des hérétiques ariens.

3. *S'il y a deux natures en Jésus-Christ, il n'y a en lui qu'une seule personne, de laquelle on peut dire ce qui convient à l'une ou à l'autre nature.* — Il est vrai que ces autres paroles : « Je suis descendu du ciel, non pour faire « ma volonté, mais la volonté de celui qui « m'a envoyé [2] », peuvent encore s'entendre du Verbe unique ; suivant cette interprétation, Jésus-Christ ne ferait pas sa volonté, mais celle du Père, parce que le Fils est tout ce qu'il est par le Père, tandis que le Père n'est pas tout ce qu'il est par le Fils ; on pourrait entendre de même les paroles suivantes : « Ma doc- « trine n'est pas de moi, mais de celui qui m'a « envoyé [3] » ; car la doctrine du Père est son Verbe, et celui-ci n'est pas de lui-même, mais du Père. Et d'un autre côté, quand il dit : « Tout ce « qu'a mon Père est à moi [4] », il fait voir qu'il est égal au Père. Toutefois il n'est pas absurde d'admettre qu'il a parlé ainsi en tant qu'homme, lorsqu'il a dit : « Je suis descendu du ciel, non « pour faire ma volonté, mais la volonté de « celui qui m'a envoyé ». Car c'est par là que le second Adam, qui efface le péché du monde, s'est montré différent du premier Adam, par qui le péché est entré dans le monde [2] : il n'a pas fait sa volonté, mais celle de celui qui l'a envoyé, tandis que celui-ci a fait sa volonté, au lieu de faire la volonté de son créateur. Et qu'on ne s'étonne point que le Christ soit descendu du ciel, en tant qu'homme, parce qu'il s'est fait homme en naissant d'une mère terrestre. Car cela se dit en raison de l'unité de personne qui est en lui, attendu que Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, est une seule personne. C'est pourquoi il dit encore : « Nul n'est monté dans le ciel, sinon « celui qui est descendu du ciel, le Fils de « l'homme, lequel est dans le ciel [3] ». Si donc vous avez égard à la distinction des natures, c'est le Fils de Dieu qui est descendu du ciel, et le Fils de l'homme qui a été crucifié ; si vous considérez l'unité de personne, le Fils de l'homme est lui-même descendu du ciel, et le Fils de Dieu a été lui-même crucifié. Il est, en effet, ce Seigneur de la gloire, dont l'Apôtre parle en ces termes : « S'ils l'eussent « connu, ils n'auraient jamais crucifié le Sei- « gneur de la gloire [4] ». C'est donc par rapport à l'unité de personne, que le Christ ne s'est pas contenté de dire du Fils de l'homme, qu'il était descendu du ciel, mais encore qu'il était dans le ciel, lorsqu'il conversait sur la terre. Il n'a donc pas fait sa volonté, puisqu'il n'a pas commis de péché, mais il a fait la volonté de celui qui l'avait envoyé. L'homme fait en effet la volonté de Dieu, quand il accomplit la justice qui vient de Dieu.

4. *Le Fils a reçu sa mission, non-seulement du Père, mais encore du Saint-Esprit et de lui-même.* — Et n'allons pas croire que le Fils a reçu sa mission du Père, sans avoir été envoyé par le Saint-Esprit ; car voici ce qu'il dit lu-même par le Prophète : « Et maintenant, « j'ai été envoyé par le Seigneur, et *par son* « *Esprit* ». Que ce langage soit tenu par le Fils, c'est ce que font voir les paroles qui précèdent dans le contexte. Voici en effet comment on y est amené : « Ecoutez-moi, dit-il, ô Ja-

[1] Matt. XXVI, 39, 38. — [2] Jean, VI, 38. — [3] Id. VII, 16.

[1] Jean, XVI, 15. — [2] Rom. V, 12. — [3] Jean, III, 13. — [4] I Cor. II, 8.

« cob, et vous, Israël, que j'appellerai à moi. « Je suis le premier, et je suis pour l'éternité; « et c'est ma main qui a fondé la terre, c'est « ma main droite qui a mesuré les cieux. Je « les appellerai, et ils se présenteront en- « semble : ils se rassembleront, et ils écoute- « ront. Qui leur a annoncé ces choses? Je t'ai « aimé, et j'ai fait ta volonté dans Babylone, « afin d'en enlever la race des Chaldéens. C'est « moi qui ai parlé, moi qui ai appelé; je l'ai « amené, et je l'ai fait réussir. Approchez-vous « de moi, et écoutez ceci. Car dès le commen- « cement je n'ai point parlé en secret; j'étais « là quand les choses arrivaient; et mainte- « nant j'ai été envoyé par le Seigneur, et *par* « *son Esprit*[1] ». Y a-t-il quelque chose de plus clair? Et s'il a été envoyé par le Père et par le Saint-Esprit, ce n'est pas sans avoir été envoyé par lui-même : car, de même qu'il nous apparaît livré par son Père, dans le passage suivant : « Il n'a pas épargné son propre Fils, « mais il l'a livré pour nous tous[2] », ainsi, dans un autre endroit, il est dit du Fils personnellement : « Il m'a aimé, et il *s'est livré* « *lui-même* pour moi[3] ». Maintenant, comment ne ferait-il pas sa volonté propre, celui qui a dit : « Comme le Père ressuscite les « morts et leur rend la vie, ainsi le Fils donne « la vie à qui il lui plaît[4] », et à celui qui lui disait : « Si vous voulez, vous pouvez me « guérir », fit cette réponse : « Je le veux, « sois guéri », et aussitôt la parole qui marquait sa volonté eut son accomplissement[5]? Or, de même que le Fils fait la volonté du Père, ainsi le Père fait la volonté du Fils. Car le Fils a dit : « Mon Père, je veux que là « où je suis, ceux-ci y soient aussi avec moi[6] ». Il n'a pas dit : je demande, ou, je désire, mais : *Je veux :* afin que celui-ci fît la volonté de celui-là, comme celui-là faisait la volonté de celui-ci; non pas que l'un et l'autre fissent des choses différentes; mais l'un et l'autre, les mêmes choses. « Tout ce que fait le Père, le « Fils le fait en effet pareillement[7] ». Ce sont ses propres paroles, les paroles de la vérité, et elles ne peuvent enseigner l'erreur.

[1] Isa. XLVIII, 12-16. — [2] Rom. VIII, 32. — [3] Gal. II, 20. — [4] Jean, V, 21. — [5] Matt. VIII, 2, 3. — [6] Jean, XVII, 24. — [7] Id. V, 19.

CHAPITRE XXI.

ARGUMENTS SUR LES PREUVES SCRIPTURALES DE LA DIVINITÉ DU SAINT-ESPRIT.

1. Vous dites que vous acceptez le texte suivant que j'ai allégué : « Ne savez-vous pas « que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Es- « prit de Dieu habite en vous[1]? » Mais vous avez objecté que le sens de ces paroles était celui-ci : que Dieu n'habite pas un temple en personne, que le Saint-Esprit ne l'ait auparavant sanctifié et purifié; comme si, Dieu devant habiter un temple, l'Esprit-Saint ne le sanctifiait et ne le purifiait pas pour lui-même, tandis que l'Apôtre a prouvé qu'il est Dieu, par ce motif que nous sommes son temple : car il ne dit pas: L'Esprit de Dieu vous sanctifie et vous purifie, afin que Dieu habite en vous; mais : « L'Esprit de Dieu habite en vous ». Assurément Dieu habite en son temple : qu'est-ce en effet que le temple de Dieu, sinon sa demeure? Vous avez vu vous-même que celui dont nous sommes le temple est nécessairement notre Dieu : et cependant, vous n'avez pas voulu rappeler cet autre texte que j'ai mis en avant : « Ne savez-vous pas que votre corps « est le temple du Saint-Esprit, que vous avez « reçu de Dieu? » Confessez donc maintenant la divinité du Saint-Esprit. Car s'il n'était pas Dieu, il n'aurait pas de temple, et de temple, je ne dis pas bâti de main d'homme, mais formé des membres de Dieu. « Le Christ », dont nos corps sont les membres, est en effet « Dieu au-dessus de tout, béni dans tous les « siècles[2] ». Et celui qui a dit: « Ne savez-vous « pas que votre corps est le temple de l'Esprit- « Saint? » est le même qui a dit: « Ne savez- « vous pas que vos corps sont les membres du « Christ[3]? » Celui à qui Salomon éleva un temple de bois et de pierres, est Dieu, et celui à qui est élevé un temple formé des membres du Christ, c'est-à-dire de membres divins, ne serait pas un Dieu, et cela quand le bienheureux martyr Etienne, parlant de Dieu, s'est exprimé en ces termes : « Salomon lui bâtit « une demeure; mais le Très-Haut n'habite « point dans des temples faits de la main des « hommes[4] ». Et cependant les membres du Christ, ces membres dont il est le chef au plus haut des cieux, sont les temples du Saint-Esprit, qui est venu certainement du ciel. Nier

[1] I Cor. III, 16. — [2] Rom. IX, 5. — [3] I Cor. VI, 19, 15. — [4] Act. VII, 47, 48.

sa divinité, qu'est-ce à dire, sinon qu'on n'est pas et qu'on ne veut pas être son temple? Voici ce que dit l'Apôtre : « Je vous conjure, « mes frères, par la miséricorde de Dieu, de « lui offrir vos corps comme une hostie vi- « vante, sainte et agréable à ses yeux [1] ». Les corps des fidèles sont donc une hostie offerte à Dieu, les membres de Jésus Christ et le temple du Saint-Esprit, et le Saint-Esprit ne serait pas Dieu? Qui dit cela, sinon celui en qui il n'habite point? Car celui en qui il habite, est certainement son temple. Enfin, après avoir dit : « Ne savez-vous pas que votre corps « est le temple du Saint-Esprit, que vous avez « reçu de Dieu, et que vous n'êtes point à « vous-mêmes? car vous avez été achetés à un « grand prix », l'Apôtre ajoute immédiatement : « Glorifiez donc Dieu dans votre corps [2] ». Démonstration évidente de la divinité du Saint-Esprit, puisqu'il faut le glorifier dans notre corps, comme dans son temple. De même, l'Apôtre dit à Ananie : « Comment avez-vous « osé mentir au Saint-Esprit? » et pour montrer que l'Esprit-Saint est Dieu : « Ce n'est pas « aux hommes, dit-il, mais à Dieu que vous « avez menti [3] ».

2. *Saint Augustin s'étonne que les Ariens refusent la divinité au Saint-Esprit, après qu'ils lui en attribuent les perfections.* — Je suis surpris (et je n'ai point de paroles pour exprimer mon étonnement), que vous exaltiez le Saint-Esprit, au point d'affirmer qu'il est présent partout pour la sanctification des fidèles, et que néanmoins vous osiez lui refuser la divinité. N'est-il donc pas Dieu, celui qui remplit l'univers tout entier? Car l'Ecriture s'exprime ainsi : « L'Esprit du Seigneur a « rempli tout l'univers [4] ». Mais que dis-je : il remplit l'univers? Il a rempli le Rédempteur même de l'univers! Le Seigneur « Jésus « est » en effet « sorti du Jourdain, rempli du « Saint-Esprit [5] »; et vous osez dire que le Seigneur Jésus était Dieu, et que l'Esprit-Saint, dont il était rempli, n'était pas Dieu? en agissant de la sorte, vous affectez au sujet du Saint-Esprit des sentiments si misérables, que vous lui refusez même ce qui fut attribué à Moïse : ce serviteur de Dieu n'apportait pas aux Egyptiens des munificences et des grâces, mais des châtiments miraculeux, guidé qu'il était dans sa mission par ce divin Esprit, qui est en effet « le doigt de Dieu [1] »; et cependant il était considéré par Pharaon comme un dieu. Il était en un lieu spécial pour punir les Egyptiens, et il était le dieu de Pharaon [2] : le Saint-Esprit est présent partout, pour la régénération des hommes à leur salut éternel, et il ne serait pas leur Dieu! Mais il l'est certainement, et il est un Dieu véritable, car il a pour temple les membres du vrai Dieu. Le temple est sans doute inférieur à celui pour qui il est fait : comment donc ne serait-il pas Dieu, celui à qui sont assujétis les membres d'un Dieu? Par conséquent il est aussi le Maître de son temple : qui nierait en effet, qui serait assez fou pour nier que quelqu'un fût le maître de sa maison? Comment donc le Saint-Esprit ne serait-il pas le Seigneur, lui qui est le seigneur (ou le maître) des membres du Seigneur? Il est en effet cet Esprit du Seigneur, dont il est dit en un seul et même endroit : « Quand « Israël se tournera vers le Seigneur, alors le « voile sera ôté. Or, le Seigneur est Esprit; et « où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté [3] ».

3. *Afin d'échapper au reproche de blasphème, les Ariens accordent au Saint-Esprit ce que ne possède aucune créature, et lui refusent ce qui est accordé à la créature elle-même.* — J'ai déjà fait voir précédemment que le Saint-Esprit est créateur : mais comment ne serait-il pas roi, celui qui a pour temple les membres du roi? Comment ne trônerait-il pas avec le Père et le Fils, celui dont le Fils a été rempli, celui qui a pour demeure les membres du Fils? A moins peut-être que, lorsqu'il est sorti du Jourdain, le Fils n'ait été rempli de l'Esprit-Saint; mais que, quand il est allé s'asseoir à la droite du Père, il se soit séparé de lui? Ensuite, comment l'Esprit-Saint ne trônerait-il pas avec le Père, puisqu'il procède de lui? Il est évident que ceci ne doit pas s'entendre dans un sens charnel : sans quoi nous devrions nous représenter le Fils assis plus honorablement que le Père; attendu que la place la plus honorable est la droite, et qu'alors le Père serait assis à la gauche. Enfin, quel esprit vous aura inspiré de refuser à l'Esprit-Saint ce que la sainte Ecriture attribue aux saints : voyez-le vous-mêmes. En effet, l'Apôtre dit expressément : « Lorsque nous étions morts par nos « péchés, Dieu nous a rendu la vie en la ren- « dant au Christ, par la grâce duquel nous

[1] Rom. XII, 1. — [2] I Cor. VI, 19, 20. — [3] Act. V, 3, 4. — [4] Sag. I, 7. — [5] Luc, IV, 1.

[1] Exod. VIII, 19. — [2] Id. VII, 1. — [3] II Cor. III, 16, 17.

« avons été sauvés ; et non-seulement il nous « a ressuscités avec lui, mais il nous a même « fait asseoir avec lui dans le ciel en la per- « sonne de Jésus-Christ [1] ». Les saints, sanctifiés par le Saint-Esprit, rendus à la vie avec Jésus-Christ, sont donc tellement prédestinés à partager son trône, que l'Apôtre donne déjà comme accompli cet événement à venir qui est d'une parfaite certitude : et voilà que vous refusez à l'Esprit-Saint ce privilége, quel qu'il soit, comme si celui qui a rendu des hommes dignes de s'asseoir avec le Père et le Fils, n'en était pas digne lui-même. Vous lui refusez également le droit d'être adoré, et cela par une erreur analogue, quoique vous lisiez, comme je l'ai déjà fait voir, que des hommes mêmes ont été adorés par des saints. Et pour éviter le reproche odieux de blasphémateur, vous louez le Saint-Esprit, de manière à lui attribuer des perfections qu'il ne partage avec aucune créature, et à lui refuser en même temps des priviléges accordés même à l'homme.

CHAPITRE XXII.

ON NE DIT DE PLUSIEURS CHOSES, QU'ELLES FONT UN OU UNE MÊME CHOSE, QUE LORSQU'ELLES SONT D'UNE SEULE ET MÊME SUBSTANCE.

1. J'avoue avoir affirmé, comme vous le dites, et maintenant encore j'affirme, que notre Sauveur n'a pas dit : Afin qu'*eux* et *nous, nous soyons un,* mais : « Afin qu'ils *soient un* « *eux-mêmes* ». Et en ce qui concerne ces paroles de l'Evangile, je me rappelle avoir suffisamment répondu, quand j'ai montré que vous étiez incapable de réfuter ma démonstration. Car je vous ai sommé de produire un texte, où il serait dit de plusieurs choses, qui ne sont pas d'une seule et même substance, « qu'elles sont *une même chose* », et vous ne l'avez pas produit. Q'importe, en effet, que vous donniez comme une marque de l'accord fondé sur la charité, cette parole relative à Paul, et à Apollo : « Celui qui plante et celui « qui arrose sont une même chose [1] » ; puisque vous ne faites pas voir qu'ils aient été de substance différente? Ils étaient hommes effectivement tous deux. S'ils ne s'aimaient pas réciproquement, ils étaient *un* par *nature*, et non par *affection ;* et s'ils n'étaient pas un par nature, on ne pouvait pas dire qu'ils fussent une même chose par affection. Le Fils demande donc que ses disciples soient *un*, comme lui et son Père sont *un ;* c'est-à-dire, qu'ils soient un non-seulement par nature, ce qu'ils étaient déjà, mais encore par la perfection de la charité et de la justice, suivant la capacité de leur nature, et autant que cela leur est possible dans le royaume de Dieu : afin qu'ils soient eux aussi tout à fait un dans leur nature, comme le Père et le Fils sont parfaitement une même chose, quoique dans leur nature propre, qui est plus excellente et incomparablement meilleure. Le Fils dit donc à son Père : « Père saint, conservez en votre « nom ceux que vous m'avez donnés : afin « qu'ils *soient un, comme nous* ». Il n'a pas dit : Afin qu'ils soient *un avec nous ;* ou bien : Afin *qu'eux et nous*, *nous soyons un.* De même un peu plus loin : « Je ne prie pas « pour eux seulement, mais encore pour ceux « qui croiront en moi par leur parole, afin « que tous ensemble ils ne soient qu'un, « comme vous, mon Père, vous êtes en moi, « et moi en vous, afin qu'ils soient de même « en nous ». Ici encore il ne dit pas : Afin qu'*eux et nous, nous ne soyons qu'un ;* mais : « Afin qu'ils soient un en nous ». C'est que les hommes, qui sont un par nature, ne peuvent être un par la plénitude de la justice d'une manière parfaite et souveraine en rapport avec le mode qui leur est propre, s'ils ne sont consommés en Dieu, de manière à être un dans le Père et dans le Fils, c'est-à-dire, *un en eux*, et non, *un avec eux.* Il poursuit en ces termes : « Afin que le monde « croie que vous m'avez envoyé ; et je leur ai « donné la gloire que vous m'avez donnée, « afin qu'ils soient un, comme nous ne som- « mes qu'une même chose : je suis en eux, « et vous en moi, afin qu'ils soient consom- « més dans l'unité ». Et ici encore, il ne dit pas : Afin qu'ils *soient un avec nous ;* ou bien : Afin *qu'eux et nous*, *nous soyons un.* Enfin, quand il eut ajouté : « Afin que le « monde connaisse que vous m'avez envoyé, « et que vous les avez aimés comme vous « m'avez aimé », il dit encore : « Mon Père, « je veux que là où je serai, ceux-ci y soient « aussi avec moi [1] ». « Que là où je serai, ils « soient », dit-il, « avec moi ». Il ne dit pas : Qu'ils soient *un avec moi.* Il a donc voulu qu'ils fussent avec lui, et non pas, *qu'eux et lui ne fissent qu'un.* Qu'avez-vous voulu dire

[1] I Cor. II, 8.

[1] Jean, XVII, 11-24.

par ces mots : Il a fait mention de la charité et non de la substance ; quoique vous n'ayez pas rapporté ces paroles du Seigneur à la circonstance où il les a prononcées? Mais que nous importe, puisqu'il n'a pas dit ou voulu que ses disciples et lui ne fissent qu'un, ou ses disciples avec son Père ; mais qu'il a voulu que l'unité régnât entre ceux qu'il savait être d'une seule substance ? « Comme « nous, dit-il, ne faisons qu'un », car il savait qu'ils étaient pareillement d'une seule et même substance.

2. *Développement de la même idée.* — Pour vous, si vous essayez de répliquer, montrez-nous dans la sainte Ecriture un passage où il soit dit de plusieurs objets, qui sont d'une substance différente : Ils sont *une même chose.* Car Jésus-Christ n'a pas dit, ce que vous avez eu cependant le front d'affirmer, que les Apôtres ne font qu'un avec le Père et avec le Fils, parce qu'ils obéissent en tout à la volonté du Père, et que lui étant soumis à l'imitation du Fils, ils ne font également qu'un avec le Père [1]. En disant cela, vous avez fait de Dieu et des saints une seule et même chose. Un saint serait donc en droit de dire : Dieu et moi, nous ne faisons qu'un? C'est un blasphème indigne du cœur et des lèvres des saints. Je pense que vous auriez vous-même horreur d'entendre cela de la bouche de qui que ce fût, et que vous ne laisseriez dire à personne, quelle que fût l'excellence de sa sainteté : Dieu et moi, nous ne faisons qu'un. Mais peut-être vous paraîtrait-il coupable d'orgueil, celui qui oserait parler ainsi de lui-même. Mais quoique personne parmi vous n'ait la témérité de dire : Dieu et moi, nous ne faisons qu'un ; y aurait-il quelqu'un de nous qui oserait s'exprimer ainsi : Paul et Dieu ne font qu'un, de même que nous disons sans hésitation aucune : Paul et Apollon ne font qu'un; Dieu le Père et Dieu le Fils ne font qu'un ? Or, si vous n'osez dire : Un saint, un prophète, un apôtre quelconque, et Dieu, ne font qu'un ; qui vous pressait, qui vous tourmentait, qui vous poussait pour vous faire dire que les Apôtres ne font qu'un avec le Père et le Fils ? Le Père et le Fils sont *une même chose,* dites-vous, cependant ils ne sont pas *un seul ;* et vous ajoutez sur-le-champ : *Une même chose* marque l'accord qui est entre deux ; *un seul* marque le singulier. Vous vouliez dire : *Ils sont une même chose,* voilà ce qui désigne l'accord ; il *est un,* a rapport au nombre singulier; mais la chaleur de la discussion vous a empêché de peser vos paroles. Car *une même chose* et *un seul* appartiennent également au nombre singulier. Mais ce qui est vrai, c'est que : *ils sont une même chose,* en raison de l'addition de ce mot, *ils sont,* fait entendre le pluriel uni d'une certaine manière au singulier ; tandis que, *il est un,* est évidemment au nombre singulier. Mais l'Apôtre aurait-il dit : Celui qui s'attache au Seigneur, *sont une même chose ?* Qu'est-ce que cela eut signifié, sinon : Un saint et Dieu ne font qu'un ? Mais un pareil langage était infiniment éloigné de sa sagesse; c'est lui cependant qui a dit : « Celui qui s'attache au Sei- « gneur, *est un seul* esprit avec lui [1] », afin que vous sachiez que ces mots : Ils *sont une même chose,* ne se disent que des objets d'une seule et même substance : de même qu'il a été dit à certains hommes : « Vous êtes *une même* « *chose* en Jésus-Christ [2] », et que Jésus-Christ lui-même a dit : « Mon Père et moi, « nous ne faisons qu'un [3] ». Quand on emploie le mot *un* et qu'on y ajoute un autre mot qui le détermine, on peut le dire, et de choses de substance différente, comme dans ce passage : « Celui qui s'attache au Seigneur, « est *un* même *esprit* avec lui », et de choses de substance identique, comme dans cet autre passage : « Ils n'avaient qu'*un cœur* et « qu'*une* âme [4] ». Le texte latin porte le singulier au lieu du pluriel (il y avait, au lieu de, ils avaient), car il y est dit ce qui était parmi eux, c'est-à-dire, *un cœur et une âme.* C'est ainsi que nous disons du Père et du Fils : Ils sont *une même chose,* parce qu'ils sont tous deux d'une seule substance ; et que nous disons aussi : *Ils sont un seul,* mais en déterminant le sens de ce mot, par exemple, un seul Dieu, un seul Seigneur, un seul tout-puissant, et autres qualifications semblables. Je pense vous avoir suffisamment fait toucher du doigt la différence qui existe entre ces deux manières de parler. Fouillez donc les Ecritures tant anciennes que nouvelles, et trouvez, si vous en êtes capable, un passage où il soit dit : Ils sont une même chose, en faisant allusion à des objets d'une nature ou d'une substance différente.

3. *Explication du passage de saint Jean :*

[1] Voir serm. CXL, n. 4.

[1] I Cor. VI, 17.— [2] Gal. III, 28.— [3] Jean, X, 30.— [4] Act. IV, 32.

« *Il y en a trois qui rendent témoignage :* « *l'esprit, l'eau et le sang ; et ces trois sont* « *une même chose* ». — Certes, je ne veux pas que vous vous mépreniez sur le sens de ces mots, dans l'épître de l'apôtre Jean : « Il y a « trois témoins : l'esprit, le sang et l'eau ; et « ces trois *sont une même chose* [1] » ; que vous alliez dire peut-être que l'esprit, le sang et l'eau sont des substances diverses, et qu'il est dit cependant à leur propos : « Ces trois « sont une même chose » : c'est pour cela que je vous avertis, de peur que vous ne soyez induit en erreur. Car ces choses sont des types mystérieux, et dans les symboles on recherche toujours, non ce qu'ils sont en eux-mêmes, mais ce qu'ils signifient : autres sont les symboles, autre leur signification. Si donc on entend les choses symbolisées par ces types mystérieux, on trouvera qu'elles sont d'une même substance ; c'est comme si nous disions : la pierre et l'eau sont une même chose, voulant désigner le Christ par la pierre, et le Saint-Esprit par l'eau : qui doute que la pierre et l'eau soient des natures différentes ? Mais comme le Christ et le Saint-Esprit sont d'une seule et même nature, en disant que la pierre et l'eau sont une même chose, il est permis de le prendre dans un sens absolu, parce que ces choses, dont la nature est différente, sont en même temps des types d'autres choses, dont la nature est identique. Nous savons donc que trois substances sont sorties du corps de Notre-Seigneur, quand il était attaché à la croix : d'abord, son esprit, suivant ce passage : « Et ayant incliné la tête, il ren- « dit l'esprit » ; puis, le sang et l'eau, quand son côté fut percé d'une lance [2]. A considérer ces trois choses en elles-mêmes, elles ont chacune des substances différentes ; et en ce sens, elles ne sont point une même chose. Mais si nous voulons rechercher ce qu'elles signifient, il n'est pas absurde d'y voir la Trinité elle-même, qui est un seul Dieu, souverain et véritable, Père, Fils et Saint-Esprit, dont on peut dire en toute vérité : « Il y a « trois témoins, et ces trois sont une même « chose ». Par *l'esprit*, nous pouvons entendre Dieu le Père, car en parlant de l'adoration qui lui est due, Notre-Seigneur disait : « Dieu « est Esprit [3] » ; par le *sang*, nous pouvons entendre le Fils, parce que « le Verbe s'est « fait chair [4] » ; et enfin par *l'eau*, le Saint-Esprit, car, observe l'évangéliste, quand Jésus parlait de l'eau qu'il devait donner à ceux qui sont altérés, « il entendait cela de l'Esprit que « devaient recevoir ceux qui croiraient en « lui [1] ». Maintenant que le Père et le Fils et le Saint-Esprit soient des témoins, quel est le fidèle croyant à l'Evangile pour en douter, quand le Fils s'exprime ainsi : « Je me rends « témoignage à moi-même : et mon Père qui « m'a envoyé, me rend aussi témoignage [2] ? » S'il n'est pas fait mention du Saint-Esprit dans ce passage, il ne faut pas cependant s'imaginer qu'il soit séparé des autres personnes. Jésus-Christ n'a pas omis de parler de lui ailleurs, et il l'a suffisamment et clairement désigné comme témoin. Il dit de lui en effet, quand il promettait de l'envoyer : « Il rendra « témoignage de moi [3] ». Tels sont « les « trois témoins » en question ; « et ces trois « sont une même chose », parce qu'ils sont d'une seule substance. Les symboles mystérieux qui les désignaient, sortant du corps de Notre-Seigneur, étaient la figure de l'Eglise annonçant la nature une, identique de la Trinité : car ces trois qui ont été figurés de trois manières, sont une même chose ; et l'Eglise qui les annonce est le corps de Jésus-Christ. Si donc ces trois choses, qui les signifiaient, sont sorties du corps de Notre-Seigneur, de ce corps du Seigneur est sorti également l'ordre de baptiser les nations « au « nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit [4] ». *Au nom*, et non pas, *aux noms :* car ces trois sont une même chose, et ces choses ne sont qu'un seul Dieu. Si, tout en se conformant à la foi catholique, qui ne confond et ne sépare point la Trinité, ne renie point l'existence des trois personnes et ne croit pas qu'il y ait entre elles différence de substance, on trouve quelqu'autre manière d'expliquer et d'entendre la profondeur de ce mystère qu'on lit dans l'épître de saint Jean, il ne faut pas du tout la repousser. Il faut se réjouir en effet de voir expliquer de plusieurs manières, pourvu cependant qu'elles ne s'écartent pas de la sagesse, les endroits obscurs des Ecritures saintes, où l'âme des fidèles trouve à s'exercer.

[1] I Jean, v, 8.— [2] Jean, xix, 30, 34.— [3] Id. iv, 24.— [4] Id. i, 14.

[1] Jean, vii, 39.— [2] Id. viii, 18.— [3] Id. xv, 26.— [4] Matt. xxviii, 19.

CHAPITRE XXIII.

LE PÈRE, LE FILS ET LE SAINT-ESPRIT SONT UN SEUL DIEU : PREUVES TIRÉES DE L'ÉCRITURE.

1. Comment me demandez-vous de prouver que le Père et le Fils et le Saint-Esprit sont un seul Dieu, quand les divines Ecritures l'établissent ainsi dans les termes les plus formels : « Ecoute, Israël : le Seigneur ton « Dieu est un seul et unique Seigneur [1] ? » C'est aussi ce que vous entendriez vous-mêmes certainement, si vous consentiez à être Israël, non pas à la manière charnelle des Juifs, mais à la manière spirituelle des chrétiens. En effet, quand on ne veut plus se résoudre à entendre cette parole : « Ecoute, Israël : le Sei- « gneur ton Dieu est le seul et unique Sei- « gneur », il ne reste plus qu'à prendre pour un menteur celui qui l'a dite. Or, s'il n'est pas un menteur, sa parole est vraie ; et si parole est vraie, la question est terminée. Car la vérité vous contraint sans aucun doute à confesser que le Père et le Fils et le Saint-Esprit sont un seul Seigneur Dieu. Niez la divinité du Saint-Esprit, dont le temple n'est pas fait de main d'homme, mais notre corps lui-même; dont le temple ne se compose pas de bois et de pierres, mais est formé des membres de Jésus-Christ : que direz-vous du Christ lui-même, que vous reconnaissez pour être notre Dieu et Seigneur ? Répondez-nous donc si le Père et le Fils sont un seul Seigneur Dieu. En effet, s'ils ne sont pas un seul Dieu, ils sont deux ; et s'ils sont deux, c'est un menteur, celui qui a dit : « Ecoute, Israël : le Seigneur ton Dieu est le « seul et unique Seigneur » ; c'est un menteur, celui qui a dit : « Considérez que je suis « Dieu, et qu'il n'y en a pas d'autre que « moi [2] ». Mais parce que vous n'oseriez pas dire qu'il a menti, pourquoi hésitez-vous de réformer votre jugement, et de venir ou de revenir à la foi catholique, qui ne reconnaît pas trois Seigneurs dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit, mais un seul Seigneur Dieu, et se rend à cet appel du Seigneur à son peuple : « Ecoute, Israël : le Seigneur ton Dieu est le « seul et unique Seigneur »; à cet autre : « Considérez que je suis le Seigneur, et qu'il « n'y en a point d'autre que moi ? » Si je dis que vous êtes un aveugle et un sourd, parce que vous ne voyez ni n'entendez cela, vous penserez sans doute que je vous fais injure. Eh bien ! je ne le dis pas : seulement expliquez-nous quel sens vous attachez à ces paroles : « Ecoute, Israël : le Seigneur « ton Dieu est le seul et unique Seigneur » ; dites-nous s'il faut entendre aussi le Christ dans ce passage, ou non. Car, si vous dites Oui, vous confesserez avec moi que le Père et le Fils sont un seul Seigneur Dieu. Et si vous répondez que non, alors contrairement à la parole divine, vous supposerez deux seigneurs, puisque vous ne niez pas que le Christ soit Seigneur Dieu. De même je vous demanderai en quel sens vous entendez ces paroles : « Considérez que je suis le Seigneur, et qu'il « n'y en a point d'autre que moi ». Le Christ est-il compris dans ces paroles, oui ou non ? Si oui, le Père et le Fils sont certainement un seul Seigneur ; si non, comme il est cependant Seigneur, alors c'est un démenti donné à celui qui a dit : « Il n'y en a point d'autre « que moi ». Le Fils est en effet un autre Seigneur, si le Père et le Fils ne sont pas un seul Seigneur. Quoi que vous fassiez pour exalter le Père et mettre le Fils au-dessous de lui, votre but est de soutenir qu'ils ne sont point égaux, et non pas qu'ils ne sont point deux dieux. Criez, tant que vous voudrez, que le Père est plus grand et le Fils plus petit; on vous répondra qu'ils sont deux néanmoins, l'un plus grand et l'autre plus petit. Le texte sacré ne porte pas : Le Seigneur ton Dieu qui est le plus grand, est le seul et unique Seigneur ; mais : « Le Seigneur ton Dieu est le « seul et unique Seigneur ». Il ne porte pas non plus : Il n'y en a point d'autre égal à moi ; mais : « Il n'y a point d'autre Seigneur « que moi ». Reconnaissez donc que le Père et le Fils ne sont qu'un seul Seigneur Dieu, ou niez formellement que le Christ soit Seigneur Dieu, de même que vous le niez ouvertement pour le Saint-Esprit. Si vous le faites, je ne vous presserai plus avec ces divines paroles ; mais je produirai d'autres oracles, avec lesquels je démontrerai que votre erreur est plus détestable encore. Et maintenant si vous niez que le Saint-Esprit soit Seigneur Dieu, il suffira, pour que ces divines paroles vous confondent, que vous reconnaissiez le Christ pour Seigneur Dieu : que si le Christ n'est pas avec le Père un seul Seigneur Dieu, nous aurons alors deux seigneurs dieux, et

[1] Deut. VI, 4. — [2] Id. XXXII, 39.

nous verrons un mensonge dans ces divines paroles : « Le Seigneur ton Dieu est le seul et « unique Seigneur » ; et : « Il n'y en a pas « d'autre que moi ». Or, combien vos paroles savamment châtiées seront-elles préférables aux paroles mensongères de Dieu ?

2. *C'est la Trinité elle-même qui dit dans l'Ecriture : « Le Seigneur Dieu est un Dieu « unique »;* et : *« Je suis le Seigneur, et il n'y « en a point d'autre que moi ».* — Vous me demandez si je vous exhorte à professer la croyance en un seul Dieu, à la manière des Juifs ; ou si, de préférence, conformément à la foi chrétienne, je conclus de la soumission du Fils qu'il n'y a qu'un Dieu, dont le Fils est notre Dieu. Vous parlez de la sorte, comme s'il fallait attribuer aux Juifs ces paroles : « Ecoute, « Israël : le Seigneur ton Dieu est un seul et « unique Seigneur » ; ou bien : « Je suis le « Seigneur, et il n'y en a point d'autre que « moi ». Mais c'est Dieu qui a tenu ce langage, reconnaissez-le et gardez le silence ; ou plutôt expliquez-nous comment il a dit la vérité, celui que nul d'entre nous n'ose taxer de mensonge. Expliquez-nous, vous dis-je, la vérité de ces paroles : « Le Seigneur ton Dieu est un « seul et unique Seigneur », si nos seigneurs dieux, pour m'exprimer comme vous, sont au nombre de deux, l'un supérieur, l'autre inférieur ; expliquez-nous encore la vérité de ces autres paroles : « Je suis le Seigneur, et il n'y « en a point d'autre que moi ». Lequel en effet, je vous le demande, du Père ou du Fils, s'est exprimé ainsi ? Si le Père a dit : « Je suis « le Seigneur, et il n'y en a point d'autre que « moi », il n'a pas dit vrai, parce qu'il y a un autre Seigneur, qui est le Fils. Et si c'est le Fils qui l'a dit, il n'a pas dit vrai non plus, parce qu'il y a un autre Seigneur, qui est le Père. Mais si c'est la Trinité, assurément elle a dit vrai et elle vous convainc de soutenir le faux. En effet, la Trinité, que la foi droite reconnaît, c'est-à-dire, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, cette Trinité, dis-je, au nom de laquelle nous sommes baptisés, est notre unique Seigneur Dieu, et en même temps il n'y en a point d'autre. C'est ce même Dieu dont l'Apôtre parle en ces termes : « Il n'y a nul « autre Dieu que le Dieu unique [1] ». Que si vous rapportez ces paroles au Père, Jésus-Christ ne sera plus un Dieu pour vous, parce que l'Ecriture ne peut être contredite, quand elle affirme ceci : « Nul autre Dieu que le « Dieu unique » : soit dit, sans faire mention du Saint-Esprit, dont j'ai prouvé la divinité précédemment, en dépit de vos dénégations. Si donc vous étiez des hérétiques macédoniens, qui ne sont séparés de la foi catholique qu'en ce qui concerne le Saint-Esprit, reconnaissant que le Père et le Fils sont deux personnes distinctes, l'une le Père, et l'autre le Fils, admettant qu'ils sont égaux et d'une seule et même substance, et néanmoins qu'ils ne sont pas deux seigneurs dieux, mais que tous deux sont ensemble un seul Seigneur Dieu : si du moins vous n'alliez pas plus loin qu'eux dans l'erreur, vous ne seriez pas pressés par ces divins oracles. Vous affirmeriez effectivement que le Père et le Fils sont un seul Seigneur Dieu, qui a dit : « Il n'y en a point d'autre que moi ». Plût au ciel qu'il ne nous restât plus qu'à vous faire admettre en outre le Saint-Esprit, et à reconnaître, à la place d'une dualité, la Trinité pour unique Seigneur Dieu. Mais maintenant que vous proclamez le Père Seigneur Dieu, et le Fils également, de manière que tous deux ne soient pas un seul Seigneur Dieu, mais deux, dont l'un est supérieur et l'autre inférieur, vous êtes évidemment percé du glaive de la vérité, qui brille dans ces paroles : « Ecoute, Israël : le Seigneur ton Dieu est un « seul et unique Seigneur » ; « Je suis le Sei- « gneur, et il n'y en a point d'autre que moi ». Car Dieu le Père n'aurait pas voulu arracher les Israélites au culte des faux dieux du polythéisme, pour les induire en erreur au sujet du seul Dieu et Seigneur, en leur disant qu'il n'y avait point d'autre Seigneur que lui, tandis que l'on savait que son Fils était Dieu et Seigneur. Il était impossible que la Vérité et le Père de la vérité trompât son peuple par un mensonge : qu'un blasphème aussi horrible et aussi détestable retombe sur les hérétiques ; les catholiques n'en sont point capables. En résumé, Dieu dit vrai dans ces paroles : « Ecoute, « Israël : le Seigneur ton Dieu est le seul et « unique Seigneur », parce que le Père et le Fils et le Saint-Esprit ne sont pas trois dieux, mais un seul Dieu ; ni trois seigneurs, mais un seul Seigneur. Il est dans le vrai en disant : « Je suis le Seigneur, et il n'y en a point « d'autre que moi », parce que ce n'est pas le Père seulement, mais la Trinité elle-même qui s'exprime ainsi : elle est cet unique Seigneur, en dehors duquel il n'y en a point. En effet,

[1] I Cor. VIII, 4.

si le Père disait : « Je suis le Seigneur, et il « n'y en a point d'autre que moi », il refuserait par là même à son Fils unique la qualité de Seigneur. Et qui de nous oserait accorder au Fils cette qualité, quand le Père s'élèverait contre nous par ces paroles : « Je « suis le Seigneur, et il n'y en a point d'autre « que moi ? » Par conséquent, suivant la vraie foi, cette parole ne vient pas du Père, mais de la Trinité ; elle vient du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Que les langues de ceux qui ignorent la vérité se taisent donc : cette Trinité est un seul Dieu. C'est donc de ce Dieu unique qu'il est dit : « Ecoute, Israël : le Seigneur « ton Dieu est un seul et unique Seigneur ». C'est ce Dieu unique qui dit : « Je suis le Sei« gneur, et il n'y en a point d'autre que moi ». Le Fils, il est vrai, est inférieur au Père en tant qu'homme ; il n'y a pas cependant deux dieux et deux seigneurs, en tant qu'il est Dieu ; mais tous deux sont avec le Saint-Esprit un seul Seigneur.

3. *Réfutation des allégations maladroites de Maximin.* — Les textes de saint Paul que vous alléguez vous contredisent, et vous ne le voyez pas. Car voici ce qu'il dit : « Que la « grâce et la paix vous soient données de la part « de Dieu notre Père, et de Jésus-Christ notre « Seigneur [1] ». Or, comment Jésus-Christ est-il Seigneur, si le Père a dit : « Je suis le Sei« gneur, et il n'y en a point d'autre que moi ? » Ainsi que je l'ai observé, cette parole ne vient donc pas du Père exclusivement, mais de la Trinité. Vous produisez encore un autre témoignage, et cela contre vous-même, en citant ce passage de l'Apôtre : « Il n'y a qu'un « seul Dieu, qui est le Père, de qui toutes « choses procèdent, et qui nous a faits pour « lui ; et il n'y a qu'un seul Seigneur, qui est « Jésus-Christ, par qui toutes choses ont été « faites, et *en qui nous sommes* », pour parler votre langage ; mais l'Apôtre a dit : « Et *par* « *qui* nous sommes », au lieu de : « *en qui* nous « sommes ». De pareilles inadvertances sont ordinaires quand on cite de mémoire, sans avoir le texte sous les yeux : mais venons-en plutôt à l'affaire en question. Voici ce que dit l'Apôtre : « Il n'y a qu'un seul Dieu, qui est « le Père, de qui toutes choses procèdent, et « qui nous a faits pour lui ; et il n'y a qu'un « seul Seigneur, qui est Jésus-Christ, par qui « toutes choses ont été faites, et par qui nous « sommes tout ce que nous sommes [1] ». Il distingue parfaitement deux personnes, celle du Père et celle du Fils, sans aucune confusion et sans aucune erreur. Car il n'y a pas deux dieux pères, mais un seul Dieu le Père ; ni deux seigneurs Jésus-Christ, mais un seul Seigneur Jésus-Christ. Il n'y a effectivement dans cette Trinité qui est Dieu, qu'un seul Père, et non deux ou trois ; et qu'un seul Fils, et non deux ou trois ; et qu'un Esprit du Père et du Fils, et non deux ou trois ; et ce Père unique est certainement Dieu ; et ce Fils unique est aussi Dieu, même de votre propre aveu ; et, malgré vos dénégations, l'Esprit de l'un et de l'autre est également Dieu. C'est ainsi que si vous me demandez qui est le Seigneur, je réponds que chacun d'eux l'est ; mais que tous ensemble, au lieu d'être trois seigneurs dieux, sont un seul Seigneur Dieu. Voilà notre foi, par cequ'elle est la foi droite, qui s'appelle encore la foi catholique. Pour vous, qui vous insurgez contre cette foi, je vous en prie, expliquez-nous comment Jésus-Christ est aussi Seigneur, quand vous attribuez au Père seul, et non à la Trinité, cette parole : « Je suis le Seigneur, et il n'y en a « point d'autre que moi ». Mais vous vous troublez ; mais vous ne trouvez rien à répondre ; seulement vous ne voulez pas garder le silence lors même que vous êtes convaincu. Si, en réalité, ce n'est pas la Trinité divine, mais le Père, qui a dit : « Je suis le Seigneur, « et il n'y en a point d'autre que moi », il n'y a pas de doute qu'il a renié son Fils pour Seigneur : et si son Fils est Seigneur avec lui, il n'a pas dit vrai en s'exprimant ainsi : « Il n'y « a point d'autre Seigneur que moi ». Ici, en effet, il ne s'agit pas d'un Seigneur pareil aux maîtres de la terre, qui ont des hommes pour serviteurs, et que l'Apôtre appelle les maîtres selon la chair [2] ; mais il s'agit du Seigneur, à qui est dû le culte de *latrie*, comme le nomme la langue grecque, conformément à ces paroles : « Tu adoreras le Seigneur ton « Dieu, et tu ne serviras que lui seul [3] ». Si ce Seigneur Dieu n'est pas la Trinité, mais le Père seul, assurément nous ne pouvons rendre un pareil culte à Jésus-Christ, à cause de ces paroles : « Tu ne serviras que lui seul », dès lors qu'elles doivent s'entendre en ce sens, qu'il ne faut rendre de culte qu'à Dieu le Père. Si c'est lui seul et non la Trinité qui a

[1] Rom. I, 7 ; I Cor. I, 3 ; II Cor. I, 2 ; Gal. I, 3 ; Eph. I, 2.

[1] I Cor. VIII, 6. — [2] Ephés. VI, 5. — [3] Deut. VI, 13.

dit : « Je suis le Seigneur, et il n'y en a point « d'autre que moi », il a nié que son Fils fût un Seigneur, à qui dût être offert le culte de religion, qui n'est dû qu'à Dieu. Il n'a pas dit en effet : Je suis un Dieu plus grand ou meilleur, et il n'y en a point d'égal ou de pareil à moi ; mais, voulant qu'on rendît à lui seul le culte qui n'est dû qu'au Seigneur Dieu, il s'est ainsi exprimé : « Je suis le Seigneur, et il n'y « en a point d'autre que moi ». Or, si cette parole, conformément à la déclaration de la foi catholique, doit être attribuée à un seul Dieu, qui est la Trinité même, il est hors de doute qu'il ne faut rendre qu'à lui seul le culte qui n'est dû qu'au Seigneur Dieu, parce qu'il est lui-même le Seigneur, et qu'il n'y en a point d'autre que lui.

4. *Nouvelles preuves de la Trinité, tirées de saint Paul.* — Je demande ensuite comment vous entendez ce passage : « Il n'y a qu'un « seul Dieu, qui est le Père, duquel toutes « choses tirent leur être, et qui nous a faits « pour lui; et il n'y a qu'un seul Seigneur, « qui est Jésus-Christ, par qui toutes choses « ont été faites, comme c'est aussi par lui que « nous sommes ». Est-ce que toutes choses ne tirent pas également leur être du Fils, puisqu'il dit lui-même : « Tout ce que fait le Père, « le Fils le fait également [1] ? » Si vous établissiez cette distinction que toutes choses n'ont pas été faites *par* le Père, mais procèdent *de lui* ; et que toutes choses ne procèdent *pas du Fils*, mais ont été faites *par lui :* lequel des deux vous semble être l'objet de ces réflexions du même Apôtre : « O profondeur des trésors « de la sagesse et de la science de Dieu! Que « ses jugements sont incompréhensibles, et « ses voies impénétrables! Car qui a connu « les desseins de Dieu? Ou qui est entré dans « le secret de ses conseils ? Qui lui a donné « quelque chose le premier, pour en prétendre « récompense? Car tout est de lui, tout est « par lui, et tout est en lui : gloire à lui dans « tous les siècles. Amen [2] ». Est-il question ici du Père ou du Fils ? Car il a nommé Dieu d'abord, en disant : « O profondeur des trésors « de la sagesse et de la science de *Dieu!* » Puis il a nommé le Seigneur en disant : « Qui con- « naît en effet les desseins du *Seigneur?* » Mais ceci n'a point de rapport à notre discussion : car vous assignez, vous aussi, ces deux noms au Père et au Fils. Vous ne donnez pas le nom de Dieu au Père, pour le dénier au Fils, ni réciproquement le nom de Dieu au Fils, pour le dénier au Père, bien que dans le passage de l'Apôtre allégué par vous, le nom de Dieu soit donné au Père, et le nom de Seigneur au Fils : « Il n'y a, dit-il, qu'un *Dieu*, « qui est le *Père*, de qui toutes choses tirent « leur être ; et il n'y a qu'un seul *Seigneur*, « qui est *Jésus-Christ*, par qui toutes choses « ont été faites ». Mais remarquez où il a été dit : « O profondeur des trésors de la sagesse « et de la science de Dieu ! » Car, qu'il soit question ici du Père, ou du Fils, « tout est de « lui, tout est par lui, tout est en lui ». Comment donc toutes choses tirent-elles leur être *du Père*, et non pas *du Fils;* et comment toutes choses ont-elles été faites *par le Fils*, et non *par le Père*, puisque c'est l'un des deux que l'Apôtre a voulu désigner dans ce passage : « Tout, dit-il, est *de lui*, tout est *par* « *lui*, et tout est *en lui?* » Si donc, qu'il s'agisse du Père ou qu'il s'agisse du Fils, il est dit néanmoins, suivant la plus pure vérité, que « tout est de lui, tout est par lui et tout est en « lui », c'est là indubitablement la démonstration de l'égalité qui existe entre le Père et le Fils. Que si, par la raison qu'il n'a pas nommé le Père et le Fils et le Saint-Esprit, mais Dieu et le Seigneur, termes également applicables à la Trinité elle-même, on peut rapporter chacune de ces trois particularités à chacune des trois personnes : *De lui*, au Père; *par lui*, au Fils; et *en lui*, au Saint-Esprit ; pourquoi ne voulez-vous pas reconnaître que cette Trinité est l'unique Seigneur Dieu ? Le texte ne porte pas en effet : d'*eux*, et *par eux*, et *en eux;* mais « tout est *de lui*, tout « est *par lui* et tout est *en lui* » ; et le texte ne porte pas non plus : *A eux* soit la gloire, mais : « gloire *à lui* dans tous les siècles. Amen ».

5. *Maximin se trompe, en rapportant au Père exclusivement, au lieu de le rapporter aux trois personnes, ce qui est dit de Dieu dans les saintes Ecritures.* — Vous tombez certainement dans l'erreur, quand vous pensez que ces paroles : « Il n'y a que *Dieu* qui « soit bon », se rapportent au Père exclusivement. En effet, quand même on lirait textuellement : Il n'y a que le *Père* qui soit bon, on ne devrait pas l'entendre en ce sens que le Fils et le Saint-Esprit seraient exclus de cette bonté unique ; parce que ces mots, que j'ai déjà rapportés : « *Nul* ne fait ce qui est de

[1] Jean, v, 19. — [2] Rom. xi, 33-36.

Dieu, *si ce n'est l'Esprit de Dieu* [1] », où se trouve une manière de parler analogue, n'excluent pas le Fils de Dieu de cette science. Quelle latitude n'avons-nous donc pas pour interpréter ce passage, puisqu'il n'y est pas dit : Il n'y a que le *Père*, mais : « Il n'y a que « *Dieu* qui soit bon », c'est-à-dire la Trinité elle-même ? Car celui à qui Jésus fit cette réponse, ne cherchait pas un bien quelconque, mais le bien qui le rendrait heureux. Que dis-je ? il désirait la vraie béatitude elle-même, en d'autres termes, la vie éternelle ; et il avait questionné le Christ comme homme, sans savoir qu'il était Dieu en même temps. Il lui avait dit : « Bon maître, que faut-il que je « fasse pour obtenir la vie éternelle? » Et il lui dit : « Pourquoi me dites-vous bon ? Il n'y « a que Dieu qui soit bon [2] » ; ou, comme on lit dans un autre évangéliste, et ce qui revient au même : « Il n'y a de bon que Dieu seul [3] ». Cela signifiait : Vous serez dans le vrai en m'appelant bon, si vous connaissez que je suis Dieu. Car quand vous ne me prenez pas pour autre chose qu'un homme, pourquoi me dites-vous bon? Il n'y a pour rendre bon ou heureux, que le bien immuable, qui est Dieu seul. Il y a de la bonté dans l'ange, dans l'homme ou toute autre créature ; mais ces êtres n'ont pas en partage une bonté capable de rendre heureux ceux qui les possèdent ; et il n'y a point de vie heureuse en dehors de la vie éternelle. Or, comment le vrai Fils de Dieu ne serait-il pas un bien de cette nature, puisqu'il est Dieu véritable et la vie éternelle à laquelle désirait parvenir celui qui l'interrogeait ?

6. *Inconvenance du sentiment de Maximin : combien plus la doctrine catholique est conforme à la raison elle-même.* — Je soutiens que ces mots : « Il n'y a que Dieu, et « Dieu seul, qui soit bon », se rapportent à la Trinité elle-même, qui est le seul et unique Dieu ; et vous, vous prétendez qu'ils se rapportent au Père exclusivement, parce qu'étant Dieu sans le tenir de nul autre, il est bon aussi sans le tenir d'aucun autre ; tandis que le Fils étant Dieu de par le Père, tient du Père sa grandeur et sa bonté. Or, remarquez bien lequel de nous conçoit de Dieu le Père et de Dieu le Fils la meilleure idée ; est-ce moi qui dis : Dieu le Père est Dieu, il est vrai, sans le tenir d'un autre Dieu, et Dieu le Fils est Dieu de par le Père, mais celui-ci tient de celui-là une grandeur égale à celle que celui-là même ne tient de personne ; en outre, le Père est bon d'une bonté qu'il ne reçoit de personne, tandis que le Fils est bon de la bonté qu'il tient du Père, mais la bonté qu'il tient du Père est égale à celle que celui-ci ne tient de personne ; ou bien est-ce vous, qui prétendez que Dieu le Père est le seul bon, parce qu'il ne tient sa divinité d'aucun autre Dieu et sa bonté d'aucun autre être bon ; et que le Fils ne doit pas être égal au Père, parce qu'il est Dieu de par lui, et qu'il tient également sa bonté de lui ? Vous blasphémez contre l'un et l'autre, en tenant un pareil sentiment ; contre le Père, parce que, selon vous, il n'a pas engendré un Fils ni aussi grand, ni aussi parfait que lui-même ; contre le Fils, parce qu'il n'a pas mérité de naître ni aussi grand ni aussi parfait que celui qui l'a engendré. Enfin, d'après votre opinion, ces deux choses qui font l'objet de notre débat, la divinité et la bonté, n'ont plus de raison d'être, puisqu'il est dit : « Il n'y a de « bon que Dieu seul ». En effet, comment le Père est-il Dieu, s'il n'a pu engendrer un Fils aussi grand et aussi parfait que lui-même ? et s'il ne l'a pas voulu, où est sa bonté ?

7. *Pour être logique dans leur erreur, les Ariens en viennent précisément à nier que Jésus-Christ soit Fils de Dieu par nature.* — Le Père, dites-vous, est la source de la bonté, et cette bonté, il ne la tient de personne. Est-ce que le Fils est moins bon, parce que la bonté qu'il a en partage, il l'a reçue du Père, qui a pu donner à son Fils, à sa naissance, une bonté égale à la sienne, attendu qu'il est Dieu, et qui la lui a donnée effectivement, attendu qu'il ne peut pas être jaloux ? En effet, si le Père a donné à son Fils unique moins de bonté qu'il n'en a lui-même, il est moins bon qu'il doit l'être : sentiment qui tient de la folie. Donc il a donné au Fils autant de bonté qu'il en a lui-même. Et parce que le Fils est tel par nature, et non par grâce, Dieu lui a donné cette bonté à sa naissance, et non quand il en était dépourvu ; il l'a rempli de sa plénitude, et source de la bonté il a fait jaillir en lui cette source. Par conséquent celui qui a reçu, n'a pas éprouvé d'accroissement, et celui qui a donné n'a rien diminué en lui : parce que l'immutabilité n'est pas susceptible de diminution ; ni la plénitude,

[1] I Cor. II, 11. — [2] Marc, X, 17, 13. — [3] Luc, XVIII, 19.

d'accroissement. Qu'est-ce d'ailleurs que la bonté en soi, sinon la vie qui communique la vie ? C'est parce que la source a engendré la source, que « comme le Père ressuscite les « morts et leur rend la vie, ainsi le Fils donne « la vie à qui il lui plaît [1] ». Voilà le langage du Fils; ce n'est pas le mien. C'est pourquoi les paroles suivantes s'adressent convenablement à Dieu le Père : « Avec vous est la « source de vie ». Or, quelle est cette source de vie auprès du Père, si ce n'est celui que désignent ces mots : « Au commencement « était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et « le Verbe était Dieu; il était dès le commencement avec Dieu »; de qui l'Evangile dit encore un peu plus loin : « Et la vie était la « lumière des hommes [2] ? » Cette vie est la source de la vie, et cette lumière, la source de la lumière. Aussi ces paroles : « Avec vous « est la source de vie », sont elles suivies immédiatement de celles-ci : « En votre lumière « nous verrons la lumière [3] », c'est-à-dire, en votre Fils nous verrons l'Esprit-Saint : cet Esprit, à qui vous avez reconnu vous-même, dans la première partie de notre conférence, le don d'illuminer. Le Fils, né du Père, est donc la source émanée de la source, et tous deux ensemble ne sont qu'une source; le Fils, né du Père, est la lumière émanée de la lumière, et tous deux ensemble ne sont qu'une lumière; de même qu'il est Dieu de Dieu, et que tous deux ensemble ne sont qu'un seul Dieu : et tout cela, non sans l'Esprit de l'un et de l'autre. De cette source de bonté, de cette source de vie, de cette lumière immuable, de cette plénitude inépuisable, c'est-à-dire, du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, seul et unique Seigneur Dieu, tous ceux qui ont la foi véritable, reçoivent une part de bonté, de vie, de lumière et de plénitude en proportion avec la mesure de leur foi. Or, par je ne sais quelle incroyable témérité (je le dirai avec votre permission), vous osez bien assimiler le Fils unique de Dieu à ces simples fidèles. Voici effectivement vos propres paroles : Qu'il soit question du Fils, ou de ceux qui ont été créés par le Fils, pour être bons, ils ont reçu chacun de cette source de la bonté une part proportionnelle à leur foi. Qu'est donc devenu ce que vous professiez naguère, que Jésus-Christ est Fils de Dieu par nature, et non par grâce ? Voilà que vous renversez votre propre sentiment; c'est maintenant que vous mettez au grand jour le secret perfide de votre hérésie, en déclarant que le vrai Fils unique de Dieu, vrai Dieu lui-même, n'est pas son Fils par nature, mais par grâce. En effet si, pour être bon, il a, comme le crient vos paroles, reçu une part de bonté proportionnelle à sa foi, il s'ensuit qu'il est Fils par grâce, et non par nature; et il y a eu un temps où il n'était pas bon, et c'est en croyant qu'il est devenu bon, puisque, pour être tel, il a, comme vous le dites, reçu de cette source de bonté, qui est le Père, une part de bonté en rapport avec la mesure de sa foi. Nous lisons, il est vrai, que « Jésus « croissait en âge et en sagesse, et que la « grâce de Dieu était en lui [1] » : mais ces paroles concernent la nature humaine que Jésus-Christ a prise de nous et pour nous-mêmes, et non sa nature divine, en laquelle il n'a pas cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égaler à Dieu [2]. Si nous lisons qu'il croissait en âge et en sagesse, même par rapport à sa nature d'homme, nous ne lisons pas cependant qu'il ait mérité par sa foi une bonté qu'il n'avait pas auparavant. La question ne roule pas entre nous maintenant sur sa nature de fils de l'homme, en laquelle le Fils de Dieu est inférieur au Père; mais sur sa nature de Fils de Dieu, en laquelle il est égal au Père, comme nous le disons et contrairement à vos dénégations : le vrai Fils, le Fils unique, le Fils vrai Dieu du vrai Dieu, n'a dégénéré en rien du Père. Et nulle part vous n'avez pu lire dans les saintes Ecritures que le Père soit incomparable au Fils. Vous n'avez pas été non plus de bonne foi, en disant que le Père est immense; car vous n'avez avancé cette assertion, que pour représenter ce Fils privé de cette immensité et sujet à être délimité dans une certaine mesure. Conservez pour vous votre mesure, pour en mesurer votre faux seigneur, et mentir au sujet du Seigneur véritable.

[1] Jean, v, 21. — [2] Id. I, 1, 2, 4. — [3] Ps. XXXV, 10.

CHAPITRE XXIV.

OBSTINATION DES ARIENS A NE VOIR LE FILS DE DIEU QUE DES YEUX DE LA CHAIR.

Vous avez raison de reconnaître que le Père aime le Fils et que le Fils aime le Père; mais c'est à la condition que vous n'imaginerez pas

[1] Luc, II, 52. — [2] Philipp. II, 6.

dans le Père un amour supérieur à celui du Fils. Car, étant égaux sous le rapport de la nature divine, ils se portent mutuellement un amour égal, mais comme homme, le Fils accomplit le commandement de son Père; car en tant que Dieu, il est lui-même le commandement du Père, puisqu'il en est le Verbe. C'est pour cela qu'il dit ailleurs, en parlant du commandement du Père, c'est-à-dire de lui-même : « Je sais que son commandement « est la vie éternelle [1] ». Maintenant, que le Fils de Dieu soit lui-même la vie éternelle, c'est ce que la sainte Ecriture atteste. Et quand il s'exprime ainsi : « Celui qui me voit, voit « aussi mon Père [2] », qui ne comprendrait que le sens de ces paroles est celui-ci : que quiconque voit le Fils par l'intelligence, voit en lui assurément l'égal du Père ? Vous ne voulez pas de cette doctrine, parce que vous ne voyez pas le Fils des yeux du cœur, autant que cela est possible dans cette vie.

CHAPITRE XXV.

SAINT AUGUSTIN JUSTIFIE CETTE PROPOSITION : QUE LE PÈRE EST PLUS GRAND QUE LE FILS, CONSIDÉRÉ COMME HOMME, ET QUE CELA SUFFIT A SA GLOIRE.

Vous pensez que je m'écarte de la vérité, en disant que le Père est plus grand que le Fils, eu égard à la forme de serviteur dont celui-ci s'est revêtu [3]. Vous prétendez, en effet, conformément à votre hérésie, que le Père est supérieur au Fils, même quant à sa nature divine; vous voyez de mauvais œil que le Fils ait la nature de son Père, et pour qu'il ne puisse y parvenir au moins dans la suite, vous voulez qu'il soit né parfait d'une perfection éternelle. Mais c'est en vain que l'homme voit d'un mauvais œil la nature du Père communiquée au Fils de Dieu, quand le Père ne lui envie point cette nature, puisqu'il a engendré son Fils unique égal à lui-même. Cependant vous dites que la gloire du Père n'est pas grande, s'il n'est supérieur au Fils que par rapport à cette forme de serviteur, dans laquelle les anges eux-mêmes sont plus grands que celui-ci. Voyez vous-même, si vous vous proposez autre chose que de parvenir à célébrer la gloire exclusive du Père, aux dépens de celle de son Fils unique; en d'autres termes, si vous ne vous efforcez pas d'accroître la gloire du Père, uniquement en portant atteinte à la nature du Fils. Allons donc ! ne voyez-vous pas que vous faites injure et au Père et au Fils, si le Père n'a pu ou voulu engendrer un Fils égal à lui-même, et si le Fils n'a pu naître égal à son Père ? Dieu ne consent pas à être loué comme Père, si l'on dit qu'il a engendré de lui-même un Fils dégénéré. Dans sa bonté et son amour pour son Fils, il ne veut pas des louanges prodiguées à sa nature divine, à la condition que son Fils unique n'aurait pu la recevoir en naissant, ou y parvenir après avoir pris de l'accroissement. Il vous semble que ce n'est pas dire quelque chose de bien glorieux pour Dieu le Père, si l'on dit qu'il a sur la nature de serviteur une supériorité, qui paraît être également le partage même des anges; mais vous ne vous faites pas une idée exacte de la place occupée dans la création par la nature humaine, formée à l'image de Dieu. On peut dire des anges qu'ils sont supérieurs à l'homme, parce qu'ils sont supérieurs à sa nature corporelle; ils sont même plus grands que son âme, toutefois dans ce sens qu'elle est, en punition du péché originel, appesantie par un corps sujet à la corruption. Mais il n'y a que Dieu qui soit plus grand que la nature humaine, telle que Jésus-Christ l'a prise avec une âme humaine, que n'a pu souiller jamais aucun péché. Enfin l'Ecriture a déterminé le sens de ces mots : « Vous l'avez mis « un peu au-dessous des anges [1] », quand elle a dit : « Nous voyons ce Jésus abaissé pour « un peu de temps au-dessous des anges à « cause de la mort qu'il a soufferte [2] ». Il est donc question ici, non de la nature de l'homme, mais de la mort endurée par le Sauveur. Quant à cette nature humaine, qui surpasse toutes les autres créatures par son union à une âme intelligente et raisonnable, Dieu seul est plus grand qu'elle; et l'Ecriture ne l'humilie point certainement parce qu'elle dit : « Dieu est plus grand que notre cœur [3] ». Lors donc que le Fils de Dieu, revêtu de cette nature humaine, qu'il devait élever jusqu'à son Père, disait : « Si vous m'aimiez, vous « vous réjouiriez certainement de ce que je « m'en vais vers mon Père, parce que mon « Père est plus grand que moi [4] » ; ce n'était pas seulement sa chair, mais encore l'âme humaine qu'il avait prise, qu'il mettait au-

[1] Jean, XII, 50. — [2] Id. XIV, 9. — [3] Philipp. II, 7.

[1] Ps. VIII, 6. — [2] Héb. II, 9. — [3] I Jean, III, 20. — [4] Jean, XIV, 28.

dessous de Dieu son Père : on reconnaît là, sans aucun doute, la forme entière du serviteur, parce que la créature obéit tout entière au Créateur.

CHAPITRE XXVI.

IL EST FAUX QU'AVANT L'INCARNATION, LE FILS DE DIEU SE SOIT RENDU HABITUELLEMENT VISIBLE AUX HOMMES.

1. Le dernier point de votre discussion concerne la question de savoir comment Dieu apparut aux anciens, quand le Christ n'avait pas encore pris le corps humain dans lequel il s'est fait voir, puisque la nature divine est de soi invisible. Vous aviez vous-même reconnu d'abord, entre autres choses, que ni le Père, ni même le Fils ne se sont rendus visibles dans la substance de leur divinité, non-seulement aux hommes, mais encore aux puissances célestes; puis, changeant de sentiment, vous dites que le Fils s'est fait voir aux yeux mortels, même avant l'Incarnation, et vous affirmez que ce passage de l'Apôtre : « Nul homme ne l'a vu, « et ne peut le voir[1] », regarde uniquement Dieu le Père; quant au Fils, dès l'origine du genre humain, il se serait rendu habituellement visible aux hommes. Voulant administrer les preuves de cette assertion, vous avez mis en avant beaucoup de textes des saintes Ecritures, qui n'ont pu vous être d'aucun secours. En effet, vous ne lisez nulle part que Moïse ait écrit, comme vous l'affirmez, que le Fils s'est toujours fait voir depuis Adam, le premier homme, jusqu'à l'Incarnation. Vous dites qu'il décrit cela dans le livre de la Genèse; mais cette assertion est tellement erronée, qu'elle est même ridicule. Est-ce que le livre de la Genèse renferme en effet tous les événements accomplis depuis Adam jusqu'à l'incarnation de Jésus-Christ? Ou bien, est-ce que Moïse a vécu dans la chair, ou écrit les faits qui se sont passés jusqu'à l'époque de l'incarnation de Jésus-Christ? Voilà ce que vous affirmez, et vous pensez dire quelque chose, ou vous passez pour parler sérieusement, aux yeux de ceux qui sont incapables de discerner des erreurs aussi évidentes.

2. *Inopportunité et maladresse des citations empruntées par Maximin aux deux premiers chapitres de la Genèse.* — Après cela, à quoi bon, je vous le demande, nous rappeler que le Père a dit au Fils : « Faisons l'homme à notre « image et à notre ressemblance »; à quoi bon, je le répète? Aviez-vous donc tant de loisir de parler, que sans faire attention à prouver ce que vous vous étiez proposé, vous nous ressassiez de mémoire et sans aucune utilité les passages de la Genèse? De ce que le Père a dit au Fils : « Faisons l'homme à notre image « et à notre ressemblance », s'ensuit-il, comme preuve concluante, que le Christ s'est rendu visible aux hommes avant son incarnation? Puis vous citez ce texte : « Et *Dieu* fit « l'homme[1] »; et vous ajoutez : Quel est ce Dieu, sinon le Fils? Et pour m'en imposer en quelque sorte par une citation tirée de mes œuvres : Voilà certainement, dites-vous, ce que vous avez enseigné dans vos traités. Je ne veux pas rechercher ici jusqu'à quel point vous dites vrai, dès que je vois que ce que vous avancez n'a point de rapport à notre discussion. Il s'agit effectivement entre nous de savoir si le Christ s'est manifesté aux hommes dans la substance de sa divinité. Et vous dites : Dieu a fait l'homme; puis vous ajoutez : Quel est ce Dieu, sinon le Fils? comme s'il eût été nécessaire pour cela que l'homme vît de ses yeux mortels le Dieu qui l'a créé? Mais s'il en était ainsi, tous les hommes verraient Dieu : quel autre en effet leur donne la vie au sein maternel? Vous poursuivez encore sur le même ton : Ce Fils, qui est le prophète de son Père, disait donc : « Il n'est pas bon que l'homme « soit seul; faisons-lui une aide semblable à « lui[2] ». Si je vous demandais qui vous a dit que ces paroles sont du Fils, en quel embarras ne vous trouveriez-vous pas? Car l'Ecriture qui a dit : « Au commencement Dieu fit le « ciel et la terre », sans désigner si c'est le Père, ou le Fils, ou le Saint-Esprit, ou la Trinité, qui est un seul Dieu, à qui il faille attribuer cette création, continue à nommer Dieu pour les autres œuvres, et à le donner comme leur créateur, en employant ces expressions : « Et Dieu fit, et Dieu dit ». C'est la même manière de parler dans cet endroit : « Et Dieu « dit : Faisons l'homme à notre image et à « notre ressemblance; et Dieu fit l'homme »; et dans cet autre : « Il n'est pas bon que « l'homme soit seul; faisons-lui une aide sem- « blable à lui ». Qu'est-ce donc qui vous a persuadé que ceci a été dit par le Fils, et ce qui précède, par le Père? Comment, je vous le demande, voyez-vous, distinguez-vous que le

[1] I Tim. VI, 16.

[1] Gen. I, 26, 27. — [2] Id. II, 18.

Père a dit : « Que la lumière soit [1] », etc. ; que le Père a dit enfin : « Faisons l'homme », et le Fils : « Faisons-lui une aide », tandis que l'Ecriture n'emploie constamment d'autre formule que la suivante : « Dieu dit? » Que signifie cette témérité, cette présomption? Après cela, comme vous fondez ordinairement la supériorité relative du Père sur ce qu'il a dit : Que ceci ou cela soit, ce qui serait comme des ordres qu'il donne au Fils; et l'infériorité relative du Fils, sur sa soumission à remplir les ordres de son Père; que direz-vous sur ce passage : « Faisons l'homme? » Car ce n'est plus l'espèce de formule impérative adressée au Fils, comme précédemment : Que l'homme soit fait ; mais : « Faisons l'homme », porte le texte sacré. Je ne demande pas quel est, à votre avis, celui qui s'est exprimé de la sorte : car nous savons déjà par vous que ces paroles sont adressées par le Père au Fils. Pourquoi donc n'a-t-il pas dit : Qu'il soit fait; ou : Faites; mais : « Faisons? » Est-ce que Dieu a commandé le reste, et le Fils mis ses ordres à exécution; tandis que tous deux auraient fait l'homme, le Père en donnant l'ordre et coopérant à l'œuvre, le Fils ne donnant point d'ordre, mais le mettant seulement à exécution? Mais si, selon vous, le Père a commandé, parce qu'il est écrit : « Dieu dit : Faisons l'homme », il faut admettre que le Fils, lui aussi, a commandé; car vous affirmez qu'il faut attribuer, non au Père, mais au Fils, ces expressions : « Faisons-lui une aide ». Et de même que sur ce passage : « Et Dieu fit l'homme », vous voulez voir la soumission du Fils obéissant à l'ordre de son Père, parce que le Père venait de dire : « Faisons l'homme »; de même, quand nous lisons : « Le Seigneur envoya à « Adam un profond sommeil, et prit une de « ses côtes [2] », et le reste, où se trouve décrite la création de l'aide donnée à l'homme, nous devons, d'après vous, comprendre que le Père s'est en cela montré docile à un ordre de son Fils, puisque vous attribuez, non au Père, mais au Fils, ces paroles : « Faisons-lui une « aide ».

3. *Maximin a promis de prouver que le Fils a apparu au premier homme et à la première femme. Qu'il tienne sa promesse ; le défi lui en est jeté.* — Mais je dis cela, comme si parmi les choses qu'il vous a plu de croire ou d'imaginer sur ce sujet, il y avait quelque rapport avec le sujet qui nous occupe. Au fait, selon vous, ces paroles : « Faisons « l'homme », contiendraient un ordre du Père; et celles-ci : « Et Dieu fit l'homme », marqueraient l'obéissance du Fils : il vous plaît également de dire que les paroles suivantes sont du Fils : « Il n'est pas bon que « l'homme soit seul; faisons-lui une aide » ; mais, en disant cela, il n'aurait pas donné d'ordre, parce qu'il vous convient de le penser : comment prouvez-vous que le Fils, qui a créé l'homme, s'est montré à lui? Comment prouvez-vous que le Fils, qui a dit : « Il n'est « pas bon que l'homme soit seul; faisons-lui « une aide », a été vu de l'homme, ou de la femme elle-même, si vous ne voulez pas qu'elle ait été créée par le Père, dans la crainte que le Père ne paraisse avoir obéi au Fils; mais que le Fils se commandant et s'obéissant pour ainsi dire à lui-même, ait donné l'ordre de la créer et l'ait créée réellement? Produisez la preuve de l'apparition du Fils en présence de l'homme et de la femme. Car vous aviez promis de prouver que le Fils se serait montré aux yeux des hommes mêmes avant l'Incarnation. Mettez maintenant vos promesses à exécution. Pourquoi vous perdre dans le vague? Pourquoi trompez-vous notre attente, en ne tenant point votre promesse? Vous entassez des paroles qui ne sont d'aucune utilité, pour occuper un temps qui nous est nécessaire. Si le Fils a été vu de l'homme et de la femme, par la raison qu'il les a créés, posez en principe, si vous l'osez, que Dieu le Fils ne peut créer des êtres doués de la vue et qu'il ne peut être vu de ces mêmes êtres, quoiqu'ils voient d'autres choses. Que si Dieu le Fils peut créer ces êtres ; car maintenant encore il crée tout ce qui voit, et cependant les yeux qu'il a créés ne peuvent le voir; que signifie alors ce que vous avez dit? Pour quel motif avez-vous fait entrer dans votre discours cette exposition du livre de la Genèse? Pourquoi nous avez-vous ravi dans des discours interminables et superflus un long espace de temps précieux?

4. *Maximin prouve qu'Adam a tremblé de paraître devant Dieu, mais non pas qu'il l'ait vu.* — Mais, observez-vous, le Fils s'est fait voir à Adam, puisque nous lisons qu'Adam a dit : « J'ai entendu votre voix, lorsque vous vous « promeniez dans le paradis; et je me suis ca- « ché, parce que j'étais nu [1] ». Voilà donc,

[1] Gen. I, 1-27. — [2] Id. II, 18.

[1] Gen. III, 10.

bon homme que vous êtes, ce que vous auriez d'abord à nous répondre, pour exécuter votre promesse. Mais cet Adam s'est exprimé ainsi : « J'ai entendu votre voix » ; il n'a pas dit : J'ai vu votre face ou votre visage. Et ce qu'il ajoute : « Je me suis caché, « parce que j'étais nu », ne prouve pas qu'il ait vu Dieu, mais qu'il a craint de paraître devant lui. Car si, de ce qu'on entend quelqu'un, on le voit, il s'ensuit que Dieu le Père a été vu aussi, chaque fois qu'il a rendu de vive voix témoignage au Fils. Nous savons en effet, par l'Evangile, que le Père a parlé et qu'il a dit : « Vous êtes mon Fils bien-« aimé, etc. [1] » ; or, quand il a été entendu par les hommes, il ne leur a pas apparu pour cela. Par conséquent, lorsque furent prononcées les paroles que vous rappelez : « Qui « t'a appris que tu étais nu ? » et les suivantes, Dieu a pu être entendu, sans être vu. Convenez donc que vous n'avez encore rien dit de ce que vous aviez annoncé ; et dites enfin quelque chose qui mérite les honneurs de la discussion, ou que nous puissions admettre comme un point favorable à votre cause.

5. *De l'apparition de Dieu à Abraham.* — Ce Dieu, objectez-vous, est apparu également à Abraham. Nous ne pouvons nier en effet cette apparition de Dieu à Abraham. L'Ecriture la décrit elle-même avec la fidélité la plus scrupuleuse, et de la manière la plus détaillée : « Dieu, dit-elle, lui apparut près du « chêne de Mambré ». Mais ici encore il n'est pas déclaré expressément si c'est le Père ou le Fils qui apparut. L'Ecriture, en faisant ce récit, nous enseigne que trois hommes parurent auprès d'Abraham ; or, dans ces trois hommes, on peut reconnaître plutôt la Trinité même, qui est un seul Dieu. Je vois enfin trois personnages, et Abraham ne les nomme pas Seigneurs, mais le Seigneur, parce que la Trinité comprend, il est vrai, trois personnes, mais un seul Seigneur Dieu. Voici d'ailleurs le récit textuel de l'apparition : « Levant les yeux, il « vit trois hommes qui se tenaient debout « près de lui ; et les ayant vus il courut de la « porte de sa tente au-devant d'eux, et il se « prosterna à terre, en disant : Seigneur, si « j'ai trouvé grâce devant vous, ne passez pas « votre serviteur ». Nous voyons ici apparaître trois hommes, un seul Seigneur désigné, et cet unique Seigneur prié de ne pas passer son serviteur, parce qu'il convient que Dieu visite ceux qui le servent. Abraham entretient ensuite ses trois hôtes au pluriel : « Qu'on apporte maintenant de l'eau, et que « je lave vos pieds, et reposez-vous sous cet « arbre, jusqu'à ce que je serve du pain, et « mangez ; puis vous continuerez votre che-« min, après vous en être détournés pour votre « serviteur ». Il est évident, par cette invitation, qu'Abraham envisageait ses hôtes comme des hommes ; car, sans cette raison, il ne leur eût pas offert l'hospitalité, dans le but de restaurer leurs forces défaillantes. Et l'Ecriture met leur réponse au nombre pluriel : « Et ils « dirent : Fais comme tu as dit ». Au lieu de : Il dit, elle porte textuellement : « Ils di-« rent ». Puis, quand le repas fut préparé, « Il le servit devant eux, dit l'Ecriture, et ils « mangèrent ». Elle ne dit pas : Il servit devant *lui*, et il *mangea*. Mais quand fut venu le moment de promettre à Abraham le fils qu'il aurait de Sara, comme il s'agissait d'un bienfait divin, qui lui était offert en retour de sa généreuse hospitalité, l'Ecriture ne met les paroles suivantes que dans la bouche d'un seul : « Où est Sara, ton épouse ? » Le texte ne porte pas en effet : Ils lui dirent, mais : « Il lui dit : Où est Sara, ton épouse ? » Et un peu plus loin, l'Ecriture fait voir qui s'exprime ainsi ; car voici ce qu'elle ajoute, après que Sara se fut mise à rire : « Le Seigneur « dit ensuite à Abraham : Pourquoi Sara a-« t-elle ri en elle-même ? » et dans toute la suite du texte jusqu'à la fin, c'est le Seigneur seul qui est censé parler toujours au singulier. Après cela, le texte sacré parle au pluriel, et comme si les personnages dont il s'agit étaient des hommes : « Ces hommes, dit-elle, s'étant « levés, se tournèrent du côté de Sodome et « de Gomorrhe ; et Abraham allait avec eux, « les reconduisant ». Puis l'Ecriture revient de nouveau au singulier, et s'exprime ainsi : « Alors le Seigneur dit : Pourrai-je cacher à « Abraham ce que je dois faire ? » Ensuite vient la promesse faite à Abraham d'une postérité glorieuse et innombrable, et l'annonce de la ruine de Sodome. Et l'Ecriture reprend de la manière suivante : « Et ces hommes « partirent de là, et s'en allèrent à Sodome ; « mais Abraham était encore devant le Sei-« gneur. Et s'approchant, Abraham lui dit : « Ne perdez pas le juste avec l'impie ; le juste

[1] Marc, I, 11.

« pourra-t-il être traité comme l'impie ? » Puis, après cet entretien du Seigneur avec Abraham, l'Ecriture reprend : « Après que le « Seigneur eut cessé de parler à Abraham, il « se retira, et Abraham retourna chez lui. Et « sur le soir, deux anges vinrent à Sodome ». Ce sont ceux dont elle avait parlé précédemment en ces termes : « Ces hommes partirent « de là et s'en allèrent à Sodome ». Mais elle n'avait pas dit qu'ils étaient deux, tandis qu'elle avait montré dès le commencement trois hommes apparaissant à Abraham, le saint patriarche leur donnant l'hospitalité, puis les accompagnant à leur départ et marchant avec eux.

6. *Suite du même sujet, et apparition des deux anges à Loth. Loth ne reconnut qu'un seul Seigneur dans les deux anges, comme Abraham dans ses trois hôtes.* — Vous vous hâtez donc peut-être un peu trop, d'affirmer que c'était Notre-Seigneur Jésus-Christ seul, qui portait la parole à Abraham et lui faisait la promesse ; et que ses deux compagnons étaient deux anges, qui vinrent à Sodome comme des anges envoyés par leur Seigneur. Mais attendez : pourquoi vous pressez-vous ? Considérons toutes les circonstances avec soin, et voyons d'abord ce que dit le Seigneur à Abraham : « Le cri de Sodome et de Gomorrhe « s'augmente de plus en plus, et leurs péchés « se sont aggravés considérablement. Je des- « cendrai donc, et je verrai si leurs œuvres « sont en rapport avec le cri qui est venu jus- « qu'à moi ». Ici, il promet de descendre en personne à Sodome, et cependant, il n'y est pas descendu lui-même, mais les deux anges. Car, « dès qu'il eut cessé de parler à Abra- « ham, il se retira, et Abraham retourna chez « lui. Et sur le soir », comme il a été dit, « deux anges vinrent à Sodome ». Que sera-ce, si l'on trouve aussi dans ces deux anges un seul Seigneur, qui, suivant sa parole, est descendu à Sodome en la personne de ses anges ? Ne sera-t-il pas évident que dans la personne des trois hôtes d'Abraham il n'apparut qu'un seul Seigneur, et que ces trois personnages ne figuraient rien autre chose que la Trinité elle-même ? Mais voyons si la sainte Ecriture nous prouve qu'il n'y eut, ainsi que je l'ai dit, même dans les deux anges, qu'un seul Seigneur, afin que vous ne voyiez pas ici une assertion toute gratuite de ma part. Donc « sur le soir, deux anges vinrent à Sodome ; « et Loth », dit l'Ecriture, « était assis à la « porte de Sodome. Les ayant vus, il se leva, « alla au-devant d'eux, et les adora la face « contre terre ». Vous voyez ici des anges adorés par un homme juste, et vous ne voulez pas que l'adoration soit rendue au Saint-Esprit, tandis que, de votre aveu, il est certainement élevé au-dessus de tous les anges ? Mais, direz-vous, il les prenait pour des hommes ; car il leur a offert, comme tels, l'hospitalité. C'est précisément ce qui vous confond encore davantage : car vous ne voulez pas de l'adoration pour le Saint-Esprit, quoiqu'il soit supérieur à tous les anges, et vous voyez les honneurs de l'adoration rendus, par des justes, même à des hommes inférieurs aux anges ! Mais, direz-vous encore, c'est le Seigneur qu'a adoré Loth : oui, dans les deux anges, qu'il prenait pour des hommes, il a reconnu que le Seigneur se montrait comme dans ses prophètes. Ainsi se trouve donc déjà faite la preuve, que j'avais promis de donner d'après la sainte Ecriture : que le même Seigneur, qui se retira, suivant le texte sacré, dès qu'il eut cessé de parler à Abraham, descendit à Sodome en la personne des deux anges, suivant qu'il l'avait dit, et qu'il fut reconnu en eux par un homme juste. Loth leur donna donc l'hospitalité comme à des saints de Dieu, en qui il reconnut Dieu lui-même, puisque, comme Abraham, il ignorait qu'ils fussent des anges. Ce sont ces patriarches que désigne l'épître aux Hébreux, quand elle dit, à propos de l'hospitalité : « C'est par la foi que « plusieurs ont exercé l'hospitalité envers les « anges, sans les connaître [1] ». Ayant donc reçu ses hôtes, sans savoir qu'ils fussent des anges, sachant néanmoins qui était en eux, autant qu'il lui était possible de le reconnaître par une révélation du Seigneur, il sortit avec eux de Sodome, (je passe sous silence les autres circonstances qui se produisirent dans l'intervalle); et avant de quitter la ville, dit le texte sacré, « ces hommes dirent à Loth : « Avez-vous ici des gendres, ou des fils, ou « des filles ? Si vous avez encore quelque autre « proche dans la ville, faites-le sortir d'ici : « car nous allons détruire ce lieu, parce que « leur cri s'est élevé devant le Seigneur, et le « Seigneur nous a envoyés pour le perdre ». C'est ainsi qu'eut lieu cet incendie de Sodome, allumé par les anges sur les ordres du Sei-

[1] Hébr. XIII, 2.

gneur ; le Seigneur était cependant lui-même en la personne de ces anges ; car, en envoyant ses messagers, il ne se sépare point d'eux. Il descendit donc à Sodome en leur personne, suivant qu'il l'avait prédit, quand il parlait avec Abraham ; après quoi il est dit qu'il se retira, et que les anges vinrent vers le soir à Sodome. Puis un peu plus loin, à peine eurent-ils entraîné Loth hors de la ville et lui eurent-ils dit, comme le rapporte l'Ecriture : « Sauve « ta vie, ne regarde point en arrière et ne « t'arrête point dans tout ce pays ; sauve-toi « sur la montagne, de peur que tu ne sois « surpris », Loth leur répondit : « *Seigneur*, « puisque votre serviteur a trouvé grâce de- « vant vous, je vous prie, etc. » Quand il eut fini de parler et se fut choisi une petite ville pour s'y réfugier, l'Ecriture ajoute qu'il lui fut répondu : « *J'ai tenu compte* encore de la « prière que tu me fais de ne pas détruire la « ville dont tu me parles, hâte-toi donc de « te sauver en ce lieu-là : car je ne pourrai « point accomplir ma parole que tu n'y sois « entré [1] ». Qui lui adressa cette réponse, sinon celui auquel il avait dit : « *Seigneur*, je « vous prie ? » Or, d'après les termes de l'Ecriture, c'est à deux et non pas à un seul qu'il avait parlé : « Loth », dit-elle, « *leur* répon- « dit : Je vous prie, *Seigneur* ». Loth reconnut donc un seul Seigneur en la personne des deux anges, comme Abraham en la personne de ses trois hôtes.

7. *Les trois hôtes d'Abraham représentent la Trinité ; les deux anges envoyés à Loth représentent le Fils et le Saint-Esprit.* — Vous n'avez pas besoin de dire : Celui qui était le Seigneur et parlait avec Abraham, s'était retiré ; et ceux qui étaient venus seuls à Sodome, étaient ses deux anges ; car les trois qui apparurent à Abraham sont tous appelés hommes, conformément à l'usage de l'Ecriture, qui donne le nom d'hommes aux anges. Et Abraham ne se montra pas plus humble ni plus rempli de déférence à l'égard de l'un d'eux qu'à l'égard des deux autres, mais à tous il lava également les pieds, à tous il fit également les honneurs d'un festin. Donc, il reconnut Dieu dans tous les trois. C'est pourquoi l'Ecriture avait déjà dit auparavant que Dieu lui avait apparu au chêne de Mambré, à l'ombre duquel il servit les trois hôtes, qu'il contempla des yeux de son corps ; mais ce n'est pas de ses yeux charnels, mais des yeux du cœur qu'il vit Dieu en eux, c'est-à-dire qu'il le comprit et le reconnut même ; de même que Loth reconnut Dieu dans les deux anges, ne leur parlant point comme à plusieurs, mais à un seul, et n'entendant aussi qu'un seul d'entre eux répondre à sa prière. Abraham entendit Dieu d'abord par l'organe de ses trois hôtes, puis seulement par l'organe de celui qui était resté à parler avec lui, quand les deux autres allèrent à Sodome ; quant à Loth, il entendit également un seul Seigneur par les deux anges, le conjurant de lui accorder sa délivrance, et recevant de lui la réponse à sa demande : puisque tous deux, je veux dire Abraham et Loth, prenaient les anges pour des hommes, mais croyaient voir Dieu en leur personne. Pourquoi donc cette Trinité visible et cette unité intelligible, sinon pour nous faire comprendre que le Père et le Fils et le Saint-Esprit étaient trois, sans être néanmoins trois seigneurs et trois dieux, mais un seul Seigneur Dieu ? Mais vous avez dit : Ce Dieu s'est fait voir à Abraham, sachant que vous aviez lu ce qui est écrit, que Dieu apparut à Abraham au chêne de Mambré ; et voulant prouver en quelque manière que c'était le Fils qui avait apparu à ce patriarche, vous avez passé sous silence les trois personnages dont parle l'Ecriture, vous n'en avez absolument rien dit, de peur de nous laisser entendre que les trois personnes de la Trinité sont un Dieu d'une seule substance, de même que les trois hommes apparus à Abraham n'avaient qu'une substance identique : car l'Ecriture avait dit déjà : « Dieu apparut à « Abraham » ; ce qui excluait trois dieux : « Dieu apparut », porte le texte, et non pas : Trois dieux apparurent ; et Abraham vit trois personnages, mais il rendit ses adorations à un seul, ne voulut pas être passé par lui ; et les réponses de la divinité lui furent adressées par un seul. Et il ne crut pas voir deux dieux dans la personne de deux d'entre eux : car Loth, lui aussi, vit deux personnages, et cependant ne reconnut qu'un seul Seigneur. Il me semble que les anges étaient une figure du Fils et du Saint-Esprit ; car ils se dirent envoyés ; de la Trinité qui est Dieu, il n'y a que le Père qui ne soit pas envoyé ; le Fils et le Saint-Esprit ont reçu une mission, mais ils ne sont pas pour cela d'une nature différente, car les hommes, qui les figuraient, étaient

[1] Gen. XVIII et XIX.

d'une seule et même substance. Vous avez donc eu l'habileté de passer sous silence un passage de l'Ecriture qui pouvait vous confondre. Et après avoir dit : Ce Dieu apparut à Abraham, ayant l'intention de faire croire que d'après la Genèse, le Fils s'était seul rendu visible à Abraham, vous n'avez pas voulu rapporter les circonstances de cette apparition, de peur qu'on n'y reconnût pas le Fils seul, mais la Trinité qui est Dieu.

8. *Abraham n'a pas vu le Fils de Dieu dans cette vie, mais il s'est réjoui de son apparition future.* — Vous dites : Si vous voulez croire que le Fils a apparu à Abraham, le Fils unique l'a affirmé lui-même en ces termes dans le saint Evangile : « Abraham, votre père, « a désiré avec ardeur de voir mon jour ; il l'a « vu et il a été comblé de joie [1] ». O admirable promesse d'une discussion et d'une démonstration sérieuse ! Comme si le Fils de Dieu avait dit : Abraham votre père a désiré *me voir ;* il *m'a vu,* et il en a été comblé de joie ! Mais quand bien même il aurait ainsi parlé, on pourrait l'entendre en ce sens, que le saint patriarche aurait vu le Fils de Dieu des yeux du cœur, et non des yeux de la chair : ce qui est précisément le sujet en discussion. Or, Jésus-Christ s'étant servi de ces expressions : « Abraham a désiré voir *mon jour ;* il l'a vu « et il en a été comblé de joie », pourquoi ne pas entendre par le jour du Christ, celui où il devait apparaître dans la chair ; temps qu'Abraham a pu voir en esprit comme les autres Prophètes, et dont il a pu, comme eux, se réjouir ? Ici, la preuve que vous aviez en vue et que vous aviez promise, fait donc encore défaut.

9. *L'ange qui lutta avec Jacob n'était pas le Fils de Dieu lui-même, mais peut très-bien être considéré comme une figure du Fils de Dieu.* — Après cela, vous en venez à la lutte de Jacob avec un ange, que la Genèse elle-même appelle à la fois homme et Dieu. Voici en effet le texte : « Jacob demeura seul, et il « y eut un homme qui lutta contre lui jus- « qu'au matin. Cet homme vit qu'il ne pour- « rait le surmonter, et il lui toucha la largeur « de la cuisse, et la largeur de la cuisse de « Jacob se dessécha, tandis qu'il luttait contre « lui. Et il lui dit : Laissez-moi aller, car « l'aurore commence déjà à monter. Mais « Jacob lui répondit : Je ne vous laisserai point « aller que vous ne m'ayez béni. Cet homme « lui demanda : Comment vous appelez-vous ? « Il lui répondit : Je m'appelle Jacob ; et le « même homme ajouta : On ne vous appellera « plus à l'avenir Jacob, mais Israël, parce que « vous avez été fort contre Dieu et que vous « êtes puissant contre les hommes. Jacob lui « fit cette demande : Dites-moi votre nom. « Il lui répondit : Pourquoi demandez-vous « mon nom ? Et il le bénit en ce même lieu. « Jacob appela ce lieu Vision de Dieu, en « disant : J'ai vu Dieu face à face, et ma « vie a été sauve [1] ». Vous vous efforcez de faire voir par ce passage que le Fils a paru visiblement sur la terre, même avant son incarnation : s'il n'est pas absurde de voir ici une figure du Christ, à cause de la prophétie relative à l'avenir, attendu que Jacob devait un jour paraître l'emporter sur le Christ, dans la personne de ses enfants qui mirent le Christ en croix ; attendu aussi qu'il devait voir le Christ face à face en la personne de ses enfants, et que l'âme des Israélites, témoins éclairés des lumières de la foi, devait être sauvée ; cependant le prophète Osée dit clairement que cet homme luttant avec Jacob était un ange. Voici en effet ce qu'il a écrit au sujet de Jacob : « Il supplanta son frère dans « le sein de sa mère, et il prévalut dans le « combat contre Dieu, il fut plus fort que « l'ange et il l'emporta sur lui [2] ». Ainsi donc, de même que la Genèse appelle à la fois homme et Dieu celui qui lutta avec Jacob, de même ce Prophète le nomme à la fois Dieu et ange. De cette sorte, celui qui était un ange fut qualifié du nom d'homme, comme, par contre, le nom d'homme fut appliqué à ceux qui apparurent à Abraham, quand lui et son neveu Loth reçurent des anges sans le savoir. Dieu était donc dans l'ange, comme il est dans l'homme, surtout quand il parle par l'organe de l'homme. Or, le Christ a été figuré par cet ange, de même que par l'homme. Qu'était-ce en effet qu'Isaac, fils d'Abraham, sinon le Christ en figure, quand il fut conduit comme une brebis pour être immolé [3], et, pareil au Seigneur portant sa croix, fut chargé lui-même du bois sur lequel il devait être étendu ? Enfin, pourquoi nous étonner que Jésus ait été symbolisé par un ange, si nous le voyons figuré non-seulement par un homme, mais encore par une brebis ? Qu'était-ce effec-

[1] Jean, VIII, 56.

[1] Gen. XXXII, 24-30. — [2] Osée, XII, 3, 4. — [3] Isa. LIII, 7.

tivement que ce bélier retenu par les cornes à un buisson, si ce n'est le Christ attaché à la croix, ou encore couronné d'épines ? Or, Abraham immola ce bélier à la place de son fils, qu'il avait reçu l'ordre d'épargner [1]. Dieu a ainsi voulu épargner l'homme, mais en même temps nous enseigner, par cette victime figurative, le mystère à venir de l'effusion du sang divin de Jésus-Christ dans sa passion. Si donc vous pensez que l'ange qui a lutté avec Jacob, ne fut pas la figure, mais la réalité du Christ, vous pouvez dire pareillement que le bélier, immolé par le patriarche Abraham, fut le Christ non pas en figure, mais en personne ; vous pouvez dire que la pierre, frappée d'une verge, et d'où sortit pour le peuple une eau très-abondante [2], fut le Christ, non pas en figure, mais en personne. Car l'Apôtre s'exprime ainsi : « Ils buvaient de la pierre spirituelle « qui les suivait ; or, cette pierre était le « Christ [3] ». Ces figures n'étaient pas les réalités elles-mêmes ; elles étaient l'image des choses à venir ; elles se présentaient aux regards des mortels, par l'intermédiaire de la créature inférieure, et surtout par le ministère des anges, Dieu intervenant en cela par sa puissance, mais néanmoins voilant toujours la nature soit du Père, soit du Fils, soit du Saint-Esprit.

10. *Blasphème de Maximin, quand il suppose le Fils et le Saint-Esprit accessibles au changement.* — C'est donc à tort que vous affirmez que le Fils de Dieu s'est montré aux hommes, et que le Père ne leur a pas apparu ; puisque le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit ont pu également se faire voir par l'intermédiaire de la créature, mais qu'aucun n'a été vu dans sa substance. Dieu, comme il convient à la faiblesse des sens de l'homme, s'est donc montré à lui en figure plutôt qu'en réalité. Par conséquent, il n'a pas été vu tel qu'il est : car c'est là ce qui est promis aux saints dans la vie future ; ce qui fait dire à l'apôtre Jean : « Mes bien-aimés, « nous sommes dès à présent enfants de Dieu, « mais ce que nous serons un jour ne paraît « pas encore : nous savons que quand il se « montrera dans sa gloire, nous serons sem- « blables à lui, parce que nous le verrons tel « qu'il est [4] ». Les Apôtres ont donc vu le Seigneur, même en ce monde ; ils l'ont vu, mais non pas tel qu'il est. Enfin, Moïse désirait qu'il lui fût donné de le voir, lors même qu'il parlait avec lui face à face, selon le langage de l'Ecriture [1]. Ayant exposé cette doctrine dans notre thèse précédente, j'aurais voulu que vous entendissiez la lecture de tout ce que j'avais écrit sur mes tablettes ; mais vous avez passé outre, comme si vous n'aviez pas entendu. Alors ne mettant point de différence entre voir Dieu dans sa substance ou le voir par l'intermédiaire de sa créature, vous en êtes venu à soutenir ce blasphème horrible, que le Fils unique de Dieu était accessible au changement dans ce qui constitue sa divinité elle-même ; vous avez pensé, en effet, qu'on devait attribuer exclusivement au Père ces mots qui sont, dites-vous, dans l'Ecriture : « Je suis celui qui suis, et je n'ai pas changé », comme si le Fils et le Saint-Esprit avaient changé, quand ils apparurent visiblement, l'un en naissant d'une femme, et l'autre en se montrant aux regards humains sous la forme d'une colombe ou de langues de feu. Je vous ai déjà répondu sur cet article, quand j'ai fait voir que vous étiez dans l'impuissance de réfuter ce que j'ai avancé. Or, afin que vous compreniez comment Dieu a dit : « Je suis « celui qui suis, et je n'ai pas changé », ou plutôt, comme porte le texte sacré : « Je suis « le Seigneur, et je ne change point [2] », et que ces paroles sont, non pas du Père exclusivement, mais du Dieu unique, qui est la Trinité elle-même ; écoutez ce passage du Psalmiste : « Seigneur, dès le commencement « vous avez fondé la terre, et les cieux sont « l'ouvrage de vos mains : ils périront ; mais « pour vous, vous demeurerez ; ils périront « tous comme des vêtements ; vous ferez qu'ils « changeront de forme comme un manteau, « et ils seront changés ; mais pour vous, vous « êtes toujours le même, et vos années ne fini- « ront point [3] ». Et la sainte Ecriture atteste dans l'épître aux Hébreux que ce passage regarde le Fils de Dieu [4]. Maintenant qui ne voit que ces mots : « Les cieux changeront, « mais vous, vous êtes toujours le même », ne signifient rien autre chose que : Vous ne changerez pas ? Par conséquent Dieu le Fils a aussi le droit de dire : « Je suis celui qui suis, « et je n'ai pas changé » ; ou : « Je suis le Sei- « gneur, et je ne change point ». Pour vous,

[1] Gen. XXII, 6-13. — [2] Exod. XVII, 6. — [3] I Cor. X, 4. — [4] I Jean, III, 2.

[1] Exod. XXXIII, 13, 11. — [2] Id. III, 14 ; Malach. III, 6. — [3] Ps. CI, 26-28. — [4] Hébr. I, 10-12.

si vous avez appliqué ces paroles uniquement au Père, c'est afin de faire croire que le Fils pouvait changer dans sa substance : de sorte qu'en prenant la nature humaine, il se serait changé en homme. Vous ne rétracterez un blasphème aussi énorme, qu'à la condition de croire que le Fils, en se revêtant de la nature humaine, a pris ce qu'il n'était point, sans rien perdre pour cela de ce qu'il était.

11. *Dilemmes auxquels ne peut échapper Maximin.* — Je demande ensuite quel est celui qui apparut dans le buisson tout en feu, que les flammes ne consumaient point. L'Ecriture, il est vrai, déclare que c'était un ange : « L'ange du Seigneur lui apparut », dit-elle, « au milieu d'un buisson ardent ». Qui mettrait en doute que ce fût Dieu lui-même en la personne de l'ange ? Mais quel était ce Dieu ? Etait-ce le Père, ou bien le Fils ? Vous allez dire : c'était le Fils ; car vous ne voulez pas absolument que le Père ait apparu aux yeux des hommes, même par l'intermédiaire de ses créatures. Mais quelque parti que vous preniez, je réponds aux deux termes. Si c'était le Père, il a apparu lui aussi aux hommes ; si c'était le Fils, le Fils n'est pas non plus accessible au changement. Car, quand Moïse eut demandé qui était celui qui l'envoyait, celui-ci lui répondit : « Je suis celui qui suis ». Qu'est-ce à dire, sinon : Je ne change pas ; suivant ce texte du Prophète, que vous avez invoqué vous-même : « Je suis celui qui suis, et je n'ai pas changé ? » Il dit encore à Moïse : « Je « suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et « le Dieu de Jacob [1] ». Ayez le front, si vous le pouvez, de nier que Dieu le Père soit le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ; et si ce n'était pas lui, c'était le Fils qui parlait du milieu du buisson ardent. Or, si c'était le Père, confessez que Dieu le Père a, lui aussi, apparu aux hommes. Et s'ils sont, l'un et l'autre, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, comme vous l'avouez, pourquoi hésitez-vous de les proclamer tous les deux un seul Dieu ? Car Jacob est ce même Israël, aux enfants de qui s'adressent ces paroles : « Ecoute, Israël : le Seigneur ton Dieu est un « seul et unique Seigneur [2] ».

12. *La divinité est invisible aux yeux mortels, dans sa substance ; elle ne se change pas non plus en formes visibles ; mais quand elle apparaît, c'est par le moyen d'une créature, qui peut être vue des yeux de la chair.* — Reconnaissez donc comme vrai ce que j'ai soutenu : que la divinité peut, quand il lui plaît, se faire voir aux yeux mortels, non quant à sa substance, qui est invisible et immuable, mais par le moyen d'une créature qu'elle choisit à cet effet. Par conséquent, je n'ai pas avancé ce que vous avez voulu me faire dire ou faire dire à mes paroles, que la divinité, en apparaissant aux patriarches, s'était rendue visible, tandis qu'auparavant j'avais dit qu'elle était invisible ; mais je me suis exprimé de cette manière : Quand la divinité se montrait aux anciens, elle apparaissait visible par l'intermédiaire de la créature qu'elle avait choisie à cet effet ; car elle était tellement invisible en sa propre nature, que Moïse lui-même, parlant avec Dieu face à face, disait : « Si j'ai trouvé « grâce devant vous, montrez-vous à moi vous-« même ouvertement [1] ». Voilà ce que j'ai dit : relisez, et vous trouverez que j'ai dit vrai, et que vous n'avez pas voulu ou pu me comprendre. Entendez donc ce même point de doctrine que je vais exposer un peu plus longuement. Je dis que la divinité du Père et du Fils et du Saint-Esprit est invisible aux yeux mortels dans sa nature et sa substance. Maintenant, loin de moi de prétendre qu'elle se change en des formes visibles, car je dis qu'elle est immuable. Quand elle apparaît aux yeux des mortels, comme il lui plaît, il ne reste donc plus qu'à l'entendre en ce sens qu'elle le fait par le moyen d'une créature, dont elle fait choix, et qui peut se faire voir aux regards mortels.

13. *Maximin se trompe, en disant du Père : Seul il ne peut être contenu, et seul il est immense.* — D'où vient qu'après avoir dit du Père : Il est seul invisible, proposition qui a déjà été suffisamment discutée, vous ajoutez : Seul il ne peut être contenu, et seul il est immense ? Car nous ne lisons pas de Dieu que rien ne puisse le contenir. Je ne sais vraiment pourquoi vous vous servez d'une pareille expression. En effet, s'il ne peut être contenu, comment se fait-il que non-seulement le Fils, mais encore le Père, viennent à l'homme, ainsi que le déclare le Fils lui-même, et qu'ils font en lui leur demeure [2] ? Je pense qu'ils sont contenus par celui en qui ils établissent leur demeure. Peut-être direz-vous : Ils sont contenus, non pas en tout, mais en partie ? Dites

[1] Exod. III, 2, 14, 15. — [2] Deut. VI, 4.

[1] Exod. XXXIII, 11, 13. — [2] Jean, XIV, 23.

ce que vous voudrez, car on vous répondra : Ceux qui peuvent être contenus, au moins en partie, ne sont pas de ceux dont on peut dire, que rien ne peut les contenir. Ne vous a-t-il pas suffi de prétendre qu'il ne pouvait être contenu, et n'avez-vous pas ajouté qu'il était immense, afin de mieux faire sentir la première qualification que vous lui donnez ? c'est-à-dire, que la nature humaine n'est pas capable de le contenir tout entier, parce qu'il est immense ? Mais on peut en dire autant, même du Fils. Car nul ne contient en soi le Verbe unique, au point d'oser dire qu'il le contient en toute manière. Certes nous ne mettons pas en doute qu'il soit, lui aussi, immense. Je vous le demande, en effet, de qui entendez-vous ce passage de l'Ecriture : « Il « est grand et n'a point de bornes, il est élevé « et immense ? » Car voici ce qui est dit du même un peu plus loin : « C'est lui qui est « notre Dieu, et nul ne peut lui être comparé ; « c'est lui qui a trouvé toutes les voies de la « vraie science, et qui l'a donnée à Jacob, son « serviteur, et à Israël, son bien-aimé. Après « cela il a été vu sur la terre, et il a conversé « parmi les hommes [1] ? » Quel est celui qui est dépeint de la sorte ? qui est, je vous prie, « grand et sans bornes, élevé et immense, et « qu'on a vu sur la terre, conversant parmi les « hommes ? » Je vois à quelles erreurs et à quelles angoisses vous êtes en proie. Vous craignez de dire que c'est le Père, quand vous entendez ces mots : « Il a été vu sur la terre, « et il a conversé parmi les hommes », car vous convenez que le Père est invisible quant à sa substance, et vous ne voulez pas qu'il ait été vu des hommes par le moyen de sa créature. Vous craignez de dire que c'est le Fils, quand vous entendez ces autres paroles : « Il « n'a point de bornes, il est élevé et immense ». Car vous n'accordez qu'au Père l'attribut de l'immensité. Vous craignez de dire que c'est le Saint-Esprit, quand vous entendez ces mots : « C'est lui qui est notre Dieu », car vous ne voulez pas que le Saint-Esprit soit Dieu. Que ferez-vous, que répondrez-vous, ô homme qui refusez d'être catholique, parce que vous seriez tenu de confesser que le Christ a été vu sur la terre en la forme de serviteur, sans néanmoins cesser d'être immense en la forme de Dieu, dans laquelle il est demeuré invisible ? « C'est lui qui est notre Dieu, et l'autre « peut lui être comparé ». Quel est cet autre, sinon l'antechrist, que la vraie foi ne considère pas comme le vrai Christ, mais que l'exécrable erreur des Juifs attend à la place de celui-ci ?

14. *Conclusion et récapitulation du traité.* — Si vous souhaitez, et si vous demandez, comme vous le dites, d'être instruit des divines Ecritures, considérez les divins oracles qui ont rapport à la matière que nous discutons. N'allez point vous égarer dans un grand nombre de textes, qui ne vous sont d'aucune utilité ; prenez plutôt le sage parti de vous taire que de parler pour ne rien dire, quand vous ne trouvez rien à répondre à l'évidence de la vérité. Vous montrez par là que vous craignez d'être dévoilé devant vos disciples. Plût au ciel que vous fussiez tellement revêtu du Christ, que vous ayez à cœur de faire de vos disciples les disciples du Christ plutôt que les vôtres ! Car je ne regrette pas, autant que le Seigneur m'en a fait la grâce, toute la peine que je me suis donnée, afin que vous et vos disciples deveniez avec moi les disciples d'un même maître. Mais si, après avoir promis depuis tant de temps de répondre à ce traité, vous ne devez y faire d'autres réponses que celles, par exemple, que vous faisiez récemment, soit à mes questions, soit aux développements de ma pensée, vous ne m'opposerez point par là de réponses sérieuses ; et vous ne vous tairez pas, afin de tromper d'une manière quelconque des esprits dénués d'intelligence. De tous les points que j'ai discutés, comme je l'ai pu, il ressort donc assez clairement qu'il y a une seule vertu, une seule substance, une seule divinité, une seule majesté, une seule gloire, commune au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit ; parce que la Trinité elle-même est notre unique Seigneur Dieu, dont il est dit : « Ecoute, Israël : le Seigneur ton Dieu est un « seul et unique Seigneur [1] ». Or, ces paroles ont été dites, quand le Seigneur guidait seul son peuple, et qu'aucun autre dieu n'était connu de lui. Car le Christ lui aussi guidait ce peuple, puisque l'Apôtre dit : « Ne tentons « pas le Christ, comme l'ont tenté quelques-« uns d'entre eux [2] » : donc, ou le Christ est Dieu, ou il est un dieu étranger. Ce Dieu est donc le Père et le Fils et le Saint-Esprit, autrement, la Trinité qui est un seul Dieu ; à qui seul nous devons le service qui n'est dû

[1] Baruch, III, 26, 36-38.

[1] Deut. VI, 4. — [2] I Cor. X, 9.

qu'à Dieu, suivant ces paroles : « Tu adoreras « le Seigneur ton Dieu, et tu ne serviras que « lui seul [1] ». Nous ne refusons pas ce service au Christ, dont nous sommes les membres, ni au Saint-Esprit dont nous sommes les temples. Cette Trinité, qui est un seul Dieu, dit : « Je suis le Seigneur, et il n'y en a point « d'autre que moi [2] ». Le Christ, que vous reconnaissez également pour Seigneur et pour Dieu, est aussi Seigneur; et le Saint-Esprit est le Seigneur de sa maison, c'est-à-dire de son temple. Il est effectivement cet Esprit du Seigneur, dont il est dit : « Le Sei- « gneur est Esprit; or, là où est l'Esprit du « Seigneur, là est la liberté [3] ». C'est cette Trinité, ce Dieu unique dont parle l'Apôtre, en disant : « Il n'y a pas d'autre Dieu que le « Dieu unique [4] ». Et quand vous entendez ces paroles, vous n'oseriez pas nier la divinité du Fils unique. Ce Dieu, qui est Trinité, parle en ces termes : « Je suis celui qui suis, et je « n'ai point changé [5] ». Le Christ ne change pas, car l'Ecriture lui adresse ces mots : « Vous changerez les cieux, et les cieux seront « changés; pour vous, vous êtes toujours le « même [1] » ; l'Esprit de vérité ne changera pas non plus, puisqu'il est la vérité immuable, à qui Jésus-Christ lui-même rend un honneur si élevé, qu'il dit : « Il vous est utile « que je m'en aille : car si je ne m'en vais « point, le Consolateur ne viendra pas à « vous [2] »; et encore : « Quiconque aura blas- « phémé contre le Fils de Dieu, il lui sera « pardonné; mais pour celui qui aura blas- « phémé contre le Saint-Esprit, il ne lui sera « point pardonné [3] ». Et après avoir dit de lui-même : « Voici que je suis avec vous jus- « qu'à la consommation des siècles [4] », il dit du Saint-Esprit : « Afin qu'il demeure avec « vous éternellement [5] ». Si vous vous rendez paisiblement à ces témoignages et autres semblables, qui nous ont demandé beaucoup de temps pour être trouvés et colligés tous ensemble, vous deviendrez, suivant la prière et le désir que vous en exprimez, disciple des saintes Ecritures, et nous aurons la joie de trouver en vous un frère.

[1] Deut. VI, 13. — [2] Id. XXXII, 39. — [3] II Cor. III, 17. — [4] I Cor. VIII, 4. — [5] Exod. III, 14; Malach. III, 6.

[1] Ps. CI, 27, 28. — [2] Jean, XVI, 7. — [3] Matt. XII, 32. — [4] Id. XXVIII, 20. — [5] Jean, XIV, 16.

Traduction de M. l'abbé POGNON.

FIN DU TOME QUATORZIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME QUATORZIÈME.

ŒUVRES POLÉMIQUES.

DES HÉRÉSIES. — *Traduction de M. l'abbé AUBERT.* 1

CONTRE LES JUIFS.

Traduction de M. l'abbé AUBERT.

CHAPITRE PREMIER. Sévérité de Dieu manifestée par la destruction du peuple juif. Sa bonté dans la vocation des Gentils. L'aveuglement des Juifs condamné par les textes de l'Ancien Testament. 22

— II. Les livres de l'Ancien Testament nous concernent : nous en observons mieux les préceptes que les Juifs. 23

— III. Jésus-Christ n'a point aboli la loi en raisonnant : il l'a changée en l'accomplissant. Le changement des rites anciens a été prédit dans les psaumes. 23

— IV. Le Christ annoncé dans le psaume quarante-quatrième. 23

— V. La tranformation des anciens rites prédite aussi par le titre du soixante-huitième psaume, où le Prophète a parlé de la passion de Jésus-Christ. 24

CHAP. VI. Le titre du psaume soixante-dix-neuvième prédit encore la transformation des anciens rites : cette transformation future est prouvée contre les Juifs par des témoignages plus éclatants. 25

— VII. Les Juifs interprètent faussement en leur faveur certaines prophéties. Oracles prophétiques les plus défavorables aux Juifs. 27

— VIII. Isaïe a prédit que Dieu abandonnerait les Juifs. 28

— IX. Abandon des Juifs plus clairement prédit par Malachie. 30

— X. Avec quelle charité il faut attirer les Juifs à la foi. 32

DE L'UTILITÉ DE LA FOI.

Traduction de M. PICHENET, professeur au lycée de Nancy.

CHAPITRE PREMIER. Dessein de l'auteur. 33

— II. Accusations élevées par les Manichéens contre l'Ancien Testament. 34

— III. Sens multiples de l'Ancien Testament. 35

— IV. A quelles erreurs on est exposé dans la lecture. 38

— V. L'Eglise catholique sait lire sans se tromper. 39

— VI. Se défier des commentateurs qui sont ennemis des Ecritures. 39

— VII. Où chercher la religion véritable ? 40

— VIII. Comment l'auteur est devenu catholique. 43

CHAP. IX. Etre croyant et être crédule. 43

— X. La foi est à la portée de tous. 45

— XI. L'intelligence, la foi et l'opinion. 46

— XII. La société humaine repose sur la foi. 47

— XIII. Recherche de la sagesse et de la religion. 48

— XIV. Jésus-Christ est l'appui de notre foi. 49

— XV. La sagesse de Dieu incarnée. 51

— XVI. Les miracles. 51

— XVII. Autorité de l'Eglise catholique. 52

— XVIII. Conclusion. 53

DES DEUX AMES.

SYSTÈME DES MANICHÉENS VICTORIEUSEMENT RÉFUTÉ.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

CHAPITRE PREMIER. L'âme est une substance vivante. 55

— II. Les âmes, bien supérieures à la lumière. 55

— III. Le corps lui-même vient de Dieu. 56

CHAP. IV. L'âme d'un insecte supérieure à la lumière corporelle. 57

— V. Les âmes vicieuses, et la lumière. 57

CHAP. VI. Les vices et la lumière sensible. 57
— VII. En quoi les méchants sont l'œuvre de Dieu. 60
— VIII. Origine du mal. 60
— IX. Saint Augustin, victime de déceptions cruelles. 61
— X. Le péché, œuvre de la volonté. 62
— XI. Qu'est-ce que le péché. 63
CHAP. XII. L'hérésie des Manichéens confondue. 64
— XIII. Absurdité du système des deux âmes. 66
— XIV. L'utilité de la pénitence prouve que les âmes ne sont pas mauvaises par nature. 67
— XV. Prière pour ses anciens compagnons d'erreur. 68

CONFÉRENCES

ENTRE SAINT AUGUSTIN ET LE MANICHÉEN FORTUNAT.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

PREMIÈRE CONFÉRENCE. Le cinq des kalendes de septembre, sous le consulat des nobles et illustres Arcade Auguste, consul pour la seconde fois, et Rufin, cette conférence fut soutenue contre Fortunat, prêtre des Manichéens, dans la ville d'Hippone, aux bains de Sossius, en présence du peuple. 69
SECONDE CONFÉRENCE. Le lendemain, en présence du même secrétaire, voici comment les choses se passèrent. 75

CONTRE ADIMANTUS, MANICHÉEN.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

CHAPITRE PREMIER. Les premières paroles de la Genèse. 82
— II. Le repos de Dieu. 82
— III. Le sommeil d'Adam. 83
— IV. La malédiction de Caïn. 85
— V. L'homme créé à l'image de Dieu. 86
— IV Honneur dû aux parents. 87
— VII. Dieu se vengeant du péché des parents. 87
— VIII. Œil pour œil, dent pour dent. 89
— IX. Dieu parle et apparaît aux hommes. 89
— X. La construction du tabernacle. 90
— XI. Dieu se venge de l'idolâtrie. 91
— XII. De la manducation du sang. 92
— XIII. Du culte des idoles. 95
— XIV. De la gourmandise. 97
— XV. Des viandes impures. 99
CHAP. XVI. Observation du sabbat. 101
— XVII. De l'amour des ennemis. 103
— XVIII. Des bénédictions temporelles. 107
— XIX. Les richesses et la pauvreté. 109
— XX. Récompenses temporelles. 109
— XXI. Maudit soit le crucifié ! 111
— XXII. Un profanateur du sabbat cruellement puni. 111
— XXIII. Bénédictions promises à la famille. 112
— XXIV. La fourmi proposée comme modèle à l'homme. 112
— XXV. De la fécondité spirituelle. 113
— XXVI. Si Dieu est auteur du mal. 113
— XXVII. Continuation du même sujet. 114
— XXVIII. Dieu peut-il être vu en lui-même. 115

RÉFUTATION DE L'ÉPITRE MANICHÉENNE APPELÉE FONDAMENTALE.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

CHAPITRE PREMIER. Cherchons la guérison de l'hérétique et non sa perte. 117
— II. Motifs particuliers de traiter avec douceur les Manichéens. 117
— III. Augustin, victime autrefois du manichéisme. 118
— IV. Fondements de la foi catholique. 118
— V. Du titre même de l'épître manichéenne. 119
— VI. Pourquoi Manès s'inscrit comme apôtre du Christ. 120
— VII. Manès accepté par les siens comme étant le Saint-Esprit. 120
— VIII. La fête de la naissance de Manès. 121
— IX. Quand le Saint-Esprit fut-il envoyé. 122
— X. Le Saint-Esprit donné deux fois. 122
— XI. Manès promet la vérité, mais ne la donne pas. 123
— XII. Les folies de Manès. Du combat qui fut livré avant la création du monde. 124
— XIII. Deux substances contraires. Règne de la lumière. 124
CHAP. XIV. Vaines promesses de Manès. 125
— XV. Supposition absurde d'une terre et d'une nation de ténèbres. 126
— XVI. L'âme elle-même n'est point limitée par l'espace. 126
— XVII. Les lieux les plus vastes peignent leurs images dans la mémoire. 127
— XVIII. Puissance de l'intelligence et de la pensée. 127
— XIX. L'extension locale incompatible avec l'idée de Dieu. 127
— XX. Le système des deux terres différentes n'est que folie. 128
— XXI. Puisqu'elle est jointe à la terre de ténèbres, la terre de lumière est donc corporelle. 128
— XXII. Honteuse forme donnée à la terre de lumière. 129
— XXIII. Les anthropomorphites moins coupables que les Manichéens. 129
— XXIV. Du nombre des natures, imaginé par les Manichéens. 130

CHAP. XXV. Toutes les choses créées par Dieu sont bonnes, quoique dans des degrés différents. 131
— XXVI. Défi lancé aux Manichéens. 132
— XXVII. Le mal résulte-t-il d'une séparation de substance? 133
— XXVIII. Dans la terre des ténèbres, Manès trouve cinq natures différentes. 133
— XXIX. Réfutation de cette doctrine. 134
— XXX. Excellents et nombreux avantages dont jouissent ces natures que les Manichéens placent dans la terre des ténèbres. 134
— XXXI. Continuation du même sujet. 135
— XXXII. C'est à l'aide de ce qu'il avait sous les yeux que le manichéen a bâti son système. 136
CHAP. XXXIII. Toute nature, comme telle, est bonne. 137
— XXXIV. La nature n'est jamais sans quelque bien. 138
— XXXV. Le mal, c'est la corruption. 138
— XXXVI. Origine du mal, ou de la corruption du bien. 139
— XXXVII. Dieu seul est le souverain bien. 140
— XXXVIII. La nature est l'œuvre de Dieu, et la corruption, celle du néant. 141
— XXXIX. En quel sens Dieu est-il l'auteur du mal? 141
— XL. La corruption tend à la destruction. 142
— XLI. Si la corruption vient de nous, c'est par la permission de Dieu. 142
— XLII. Exhortation à aimer le souverain bien. 142
— XLIII. Conclusion. 143

CONTRE FAUSTE, LE MANICHEEN.

Traduction de MM. HUSSENOT et DEVOILLE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER. Dessein de l'auteur. 144
— II. Prologue de Fauste. 144
— III. Les Manichéens sont de faux chrétiens. 144

LIVRE DEUXIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Fauste retranche de l'Evangile les généalogies du Christ. 146
— II. L'Evangile enseigne la naissance corporelle de Jésus-Christ. 146
— III. La race de ténèbres. 147
— IV. Le premier homme des Manichéens. 147
— V. Le Christ des Manichéens enchaîné aux astres et aux autres créatures. 148
— VI. L'Evangile des Manichéens. 149

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Divergence des deux généalogies. 150
— II. Confiance méritée par les auteurs chrétiens. 150
— III. Comment saint Joseph a pu avoir deux pères. 151
— IV. Mystères compris dans les deux généalogies. 152
— V. Injure faite par Fauste aux évangélistes qu'il adopte. 152
— VI. Comment le Christ est né d'une femme. 152

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Observances et promesses temporelles dans l'Ancien Testament. 154
— II. Autorité et promesses figuratives de l'Ancien Testament. 154

LIVRE CINQUIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Accepter l'Evangile, c'est accomplir ce qu'il prescrit. 156
— II. Ne faut-il pas croire aussi ce qu'ordonne l'Evangile? 156
— III. Il faut partout faire ce qu'il ordonne. 157
— IV. Le Christ est tout à la fois Fils de Dieu et Fils de l'homme. 157
— V. La foi n'est pas moins nécessaire que les œuvres. Constance devenu catholique, de manichéen qu'il était. 158
— VI. Les Manichéens dupes ou imposteurs. 159
— VII. Orgueil de Fauste. 159
— VIII. Prétendues persécutions de Fauste. 160
CHAP. IX. Vertus réelles parmi les catholiques. 160
— X. Extravagances manichéennes. 161
— XI. Les Manichéens, adorateurs du soleil. 162

LIVRE SIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Observances prescrites dans l'Ancien Testament. 163
— II. Préceptes actifs et préceptes figuratifs. 163
— III. La circoncision charnelle. 164
— IV. Le sabbat des Juifs. 165
— V. Sacrifices de l'Ancien Testament. 166
— VI. Animaux purs et animaux impurs. 166
— VII. Pourquoi certains animaux déclarés impurs. 168
— VIII. Origine de la chair, d'après les Manichéens. 168
— IX. Pains azymes, vêtements interdits, autres observances. 170

LIVRE SEPTIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Généalogie de Jésus-Christ rejetée par Fauste. 172
— II. Combien est pitoyable l'argumentation de Fauste. 172

LIVRE HUITIÈME.

CHAPITRE PREMIER. La pièce de drap neuf et le vieil habit. 174
— II. Préceptes figuratifs de l'Ancien Testament. 174

LIVRE NEUVIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Deux arbres. 176
— II. Etre enté sur l'olivier franc. 176

LIVRE DIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Promesses temporelles contenues dans l'Ancien Testament. 178
— II. Ces promesses sont des figures. 178
— III. Les Manichéens et le Nouveau Testament. 178

LIVRE ONZIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Opinion de Fauste. 180
— II. Comment accuser le texte sacré d'être interpolé. 180
— III. Nier l'Incarnation c'est rejeter saint Paul. 181
— IV. Saint Paul est-il tombé dans l'erreur? 182
— V. On doit chercher à concilier les passages opposés en apparence. 183

CHAP. VI. Saint Paul n'est pas en contradiction avec lui-même. 183
— VII. Ne pas connaître le Christ selon la chair. 184
— VIII. Preuve tirée du contexte. 185

LIVRE DOUZIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Pourquoi Fauste rejette le témoignage des Prophètes sur le Christ. 188
— II. Les Prophètes ont annoncé le Christ : leurs prédictions nous sont utiles : ils ont vécu d'une manière conforme à leur dignité. 188
— III. Textes de saint Paul; paroles de Jésus-Christ sur Moïse et les Prophètes. 189
— IV. Les Manichéens s'obstinent à admettre un faux Christ et à rejeter le véritable. 189
— V. Nous avons le vrai Christ annoncé par les Prophètes. Faut-il croire Manès ou Paul l'apôtre? 190
— VI. Toutes les nations étant bénies dans le Christ, fils d'Abraham, il est donc le vrai Christ. 190
— VII. Les prophéties relatives au Christ sont nombreuses, en partie allégoriques, en partie verbales, en partie exprimées par des faits; mais toutes tendent au même but, qui est le Christ. 191
— VIII. Les sept jours de la création figurent les sept âges du monde. Adam et Eve, figure du Christ. 191
— IX. L'infidélité de Caïn, image de l'infidélité du peuple juif. 192
— X. Autre rapprochement entre Caïn et le peuple juif. 192
— XI. La terre est stérile pour Caïn, et la passion du Christ pour les Juifs. 193
— XII. Caïn ne sera pas tué, ni le peuple juif exterminé. 194
— XIII. Continuation du parallèle entre Caïn et le peuple juif. Impiété des Manichéens imitateurs de Caïn. 194
— XIV. Hénoch, Noé. Signification mystique de l'arche. 195
— XV. Autre signification symbolique de l'arche de Noé. 195
— XVI. L'arche, figure de l'Eglise. 196
— XVII. Le déluge, image du baptême. 196
— XVIII. Rapprochement entre l'âge de Noé et les âges du monde. 196
— XIX. Le jour où l'arche s'arrêta; la hauteur des eaux du déluge; leurs significations symboliques. 196
— XX. Ce que représentent le corbeau et la colombe envoyés hors de l'arche. 197
— XXI. Impossibilité de tout dire sur ce sujet. 197
— XXII. Autres signes symboliques indiqués en passant. 198
— XXIII. Noé, figure du Christ; Cham, du peuple juif. 198
— XXIV. Sem et Japhet représentent l'Eglise. Apostrophe aux Manichéens, enfants de Cham. 198
— XXV. Abraham, Isaac, le bélier, figures du Christ. 199
— XXVI. Jacob et l'échelle mystérieuse, images du Christ. 200
— XXVII. Malheur de ceux qui ne goûtent pas les Ecritures; bonheur de ceux qui les goûtent. 200
— XXVIII. Joseph, la verge de Moïse, symboles du Christ. 201
— XXIX. Signification mystique de la sortie d'Egypte, de la pierre, de la manne, de la nuée. 201
— XXX. Le désert, les palmiers, les douze sources, le serpent d'airain, l'agneau pascal, la loi donnée à Moïse. Aveuglement de Fauste. 201
— XXXI. Josué, Rahab, Jéricho. Triomphe de l'Eglise. 202
— XXXII. Epoque des juges et des rois. Samson, Jahel, la toison de Gédéon. 202
CHAP. XXXIII. Nouveau sacerdoce et nouvelle royauté annoncés. Division des tribus. 203
— XXXIV. Élie, la veuve de Sarepta. 203
— XXXV. Elisée. Le fer de la hache, image de la passion et de la résurrection du Christ. 203
— XXXVI. Sens prophétique de la captivité de Babylone et de la reconstruction du temple. 203
— XXXVII. Tout a un sens dans l'Ancien Testament. Témoignage de l'Apôtre. 204
— XXXVIII. Par exemple : la formation de la femme, l'arche de Noé, le sacrifice d'Isaac. 204
— XXXIX. Les Juifs le nient. Une opinion absurde de Philon. 205
— XL. Opinion des païens sur ce sujet. 205
— XLI. Prophéties plus claires. Bénédiction de la race d'Abraham. 205
— XLII. Prophétie de Jacob expliquée. 206
— XLIII. On ne peut tout citer. Le Christ prophétisé dans les psaumes. 207
— XLIV. Prophétie de Daniel accomplie. Application aux Juifs et aux Manichéens. 207
— XLV. Inconséquence de Fauste. 208
— XLVI. Caractère de la foi simple. 209
— XLVII. Les Manichéens ne peuvent juger la conduite des Prophètes. Foi d'Abraham proposée pour modèle. 209
— XLVIII. Conclusion. Le saint docteur répondra plus en détail aux objections de Fauste sur les patriarches. 210

LIVRE TREIZIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Fauste rejette les prophéties sur le Christ. On ne peut les admettre sans faire un cercle vicieux. 211
— II. Combien l'objection de Fauste est ridicule. 211
— III. Le Christ annoncé par les Prophètes est le véritable. 212
— IV. Manès n'est point apôtre du Christ; il ne s'appuie sur aucune autorité. 212
— V. La renommée que Fauste invoque, le confond à l'égard du Christ. 213
— VI. Système absurde des Manichéens, exhortation à entrer dans l'Eglise. 214
— VII. La lecture des prophéties actuellement réalisées, convaincrait un catéchumène. 214
— VIII. L'Homme-Dieu prédit par les Prophètes. 215
— IX. La chute des idoles prophétisée. 216
— X. Les prophéties n'ont point été faites après coup. 216
— XI. Explication de l'aveuglement des Juifs. 217
— XII. Les hérétiques comparés à la perdrix. 217
— XIII. La véritable Eglise facile à reconnaître. 218
— XIV. Le païen convaincu par l'accomplissement des prophéties. 218
— XV. Oracles païens comparés aux prédictions des Prophètes. 218
— XVI. Le petit nombre des fidèles. L'ivraie tolérée parmi le bon grain. 219
— XVII. Qui ne croit pas au Christ, croira encore moins à Manès. 220
— XVIII. Détails sur le système absurde du manichéisme. 221

LIVRE QUATORZIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Fauste reproche à Moïse des malédictions lancées mal à propos. 222
— II. Si le Christ a été suspendu au bois, il avait donc une chair mortelle. 223
— III. En quel sens la malédiction de Moïse tombe sur le Christ. 223
— IV. Le Christ a subi la peine du péché sans le péché. 224

CHAP. V. La chair du Christ semblable à la chair du péché. 224
— VI. En quel sens le Christ a été maudit de Dieu. 224
— VII. Le Christ vraiment maudit, parce qu'il est vraiment mort. 225
— VIII. Vaine distinction, imputable aux Manichéens. 225
— IX. Calomnie de Fauste contre Moïse. 226
— X. Les Manichéens sont idolâtres. 226
— XI. Ils adorent le soleil et la lune. 226
— XII. Réponse à un dilemme de Fauste. 227
— XIII. Autre calomnie de Fauste contre Moïse. 228

LIVRE QUINZIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Pourquoi Fauste rejette l'Ancien Testament. 229
— II. Fauste interprète mal un texte de l'Evangile. 230
— III. Impudence des Manichéens. Augustin confesse qu'il a été de la secte. Touchant appel à la véritable Eglise. 230
— IV. Le saint docteur continue son appel à l'Eglise catholique. 231
— V. Apostrophe ironique à l'église manichéenne. 232
— VI. Suite de l'apostrophe. Rêveries manichéennes. 233
— VII. La doctrine manichéenne en présence du Décalogue. 234
— VIII. La véritable Eglise a seule l'intelligence de la loi. 236
— IX. Continuation du même sujet. La secte manichéenne séduite par le serpent. 237
— X. Les prophètes manichéens. La secte prédite par saint Paul. 238
— XI. Promesses de Dieu accomplies. Invitation pressante à revenir à la vérité. 238

LIVRE SEIZIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Fauste accepte les prophéties de Moïse sur le Christ, s'il y en a, tout en repoussant le reste de sa doctrine. 240
— II. Mais Fauste n'a trouvé dans Moïse aucune prophétie sur le Christ. 240
— III. Il demande qu'on les lui fasse connaître. 241
— IV. Il en discute une et la rejette. 241
— V. Il en réprouve également une seconde. 241
— VI. Contradictions entre la doctrine de Moïse et celle du Christ. 242
— VII. Aussi les sectes chrétiennes rejettent-elles la loi de Moïse. 242
— VIII. Fauste ne veut pas croire sans preuves. 243
— IX. Rétorsion d'Augustin. 243
— X. Le culte prescrit par Moïse n'était point un paganisme. 244
— XI. Augustin justifiera les textes incriminés. Si Fauste ne croit pas à l'Evangile, qui croira à Fauste? 244
— XII. Ceux qui sont venus avant le Christ sont des voleurs et des larrons. Sens de ce texte. 245
— XIII. Explication du texte : « Toute parole sera « assurée par la déposition de deux ou trois « témoins ». 245
— XIV. Fauste pris dans ses propres arguments. 246
— XV. En quoi le Christ ressemble à Moïse, et en quoi il en diffère. 247
— XVI. Le péché et la mort de Moïse n'ôtent rien à son mérite. 248
— XVII. Moïse figure du Christ. 248
— XVIII. Le Christ a été prophète. 249
— XIX. Le Christ est le prophète promis à Moïse. 249
— XX. Un juif sincère, un païen de bonne foi, seraient convaincus par les prophéties. 250
— XXI. Utilité de l'aveuglement des Juifs. 250
CHAP. XXII. Sur le texte : « Tu verras ta vie suspendue « et tu ne croiras pas à ta vie ». 251
— XXIII. Cette prophétie s'applique au Christ. Prophétie de Caïphe. 252
— XXIV. Le Christ n'a point détourné les Juifs de l'observation des commandements. 252
— XXV. Moïse a eu en vue le vrai Christ et condamné d'avance l'erreur de Manès. 253
— XXVI. On peut produire d'autres témoignages de Moïse relativement au Christ. 254
— XXVII. Les Juifs auraient pu faire ce qu'a fait le monde entier. 255
— XXVIII. Le sabbat était une figure. Question ironique adressée aux Manichéens. 255
— XXIX. La circoncision avait un sens prophétique. Détails à ce sujet. 255
— XXX. Sens prophétique de la distinction des aliments. 257
— XXXI. Le Christ ne l'a pas maintenue ni observée lui-même. Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, mais ce qui en sort. 257
— XXXII. Les chrétiens sont les vrais observateurs de la loi de Moïse, que les Juifs transgressaient. 258
— XXXIII. Dilemme à Fauste à l'accasion des cicatrices du Christ. 259

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Fauste nie l'authenticité de ce texte de saint Matthieu : « Je ne suis pas venu « abolir la loi et les Prophètes, mais les ac- « complir ». 260
— II. Jésus a détruit la loi. Ni la loi ni les Prophètes n'avaient besoin d'accomplissement. 260
— III. Réponse d'Augustin. Pourquoi le témoignage de saint Matthieu mérite d'être accepté. 260
— IV. Les historiens parlent d'eux-mêmes à la troisième personne. Le Christ aussi l'a fait. 261
— V. Dans quel sens le Christ a pu dire : « Je ne « suis pas venu abolir, etc. » 262
— VI. Comment la loi et les Prophètes peuvent s'accomplir. 262

LIVRE DIX-HUITIÈME.

CHAPITRE PREMIER. On ne peut être chrétien, dit Fauste, sans supposer la loi abolie. 264
— II. Si la loi n'est pas abolie, il faut donc observer toutes ses prescriptions? 264
— III. Nécessité de trier dans l'Evangile pour ne pas se trouver dans l'embarras. 264
— IV. C'est en disparaissant que la loi et les Prophètes ont été accomplis. 265
— V. Sur le sabbat. Dénomination païenne des jours et des mois. 265
— VI. Les sacrifices d'animaux étaient des figures du Christ. 266
— VII. Usage que les vrais chrétiens font de la raison. 266

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Quel sens le Christ a-t-il attaché à ces paroles : « Je ne suis pas venu pour « abolir, etc. » 268
— II. Trois espèces de lois, selon Fauste. 268
— III. Ces paroles : « Je ne suis pas venu, etc. », s'appliquent à la loi et aux Prophètes de la vérité. 268
— IV. Certains Juifs pourraient seuls tenir le langage que tient Augustin. 269
— V. Grâce à la doctrine de Manès, Fauste ne s'est pas fait juif. 270

CHAP. VI. Si le Christ n'est pas venu abolir la loi, pourquoi les catholiques l'abolissent-ils en pratique ? 270
— VII. C'est la loi mosaïque que le Christ est venu, non abolir, mais accomplir. 271
— VIII. Les rites prophétiques cessent d'être observés, parce que leur but est rempli. 272
— IX. Pourquoi le chrétien n'observe plus la circoncision ni le sabbat. 272
— X. Pourquoi le chrétien n'observe plus la distinction entre les aliments, les sacrifices d'animaux, la pâque, etc.... 273
— XI. L'avénement du Christ a mis fin à tous les rites qui l'annonçaient. 273
— XII. Les impies participent aux sacrements, mais n'ont point la charité. 274
— XIII. Sacrements de la loi nouvelle substitués à ceux de l'ancienne. 274
— XIV. Si les anciens justes ont souffert pour leur loi, à plus forte raison doit-on souffrir pour la nouvelle. La promesse de la vie éternelle déjà réalisée dans le Christ. 274
— XV. Questions diverses. Ce n'est point le moment de les traiter. 275
— XVI. Il a fallu des rites différents, un autre langage pour prophétiser ce qui devait arriver, et indiquer ce qui est accompli. 275
— XVII. A qui, parmi les premiers chrétiens, le judaïsme était encore permis, à qui il était défendu. 276
— XVIII. Ce que les chrétiens ont gardé de la loi ancienne. 277
— XIX. Erreur de Fauste sur ce point. 277
— XX. Ce n'est point la loi des anciens justes que le Christ est venu accomplir. 278
— XXI. La loi qui défend l'adultère était déjà complète chez les anciens justes. 278
— XXII. Et aussi celle qui défend de jurer. Le nom de Manès transformé par les Manichéens. 278
— XXIII. La loi qui défend le parjure n'a point été abolie. 279
— XXIV. Comment on peut tout à la fois haïr et aimer son ennemi. Système extravagant des Manichéens. 279
— XXV. La loi du talion en face de la doctrine évangélique. 281
— XXVI. Le divorce. L'acte de répudiation. 282
— XXVII. Quel est le véritable sens de ces paroles : « Je ne suis pas venu abolir la loi, mais l'ac- « complir ». 282
— XXVIII. L'Ancien Testament contenait déjà les perfectionnements introduits par le Christ. 283
— XXIX. La loi primitive du mariage. Bévue de Manès. Pourquoi Moïse permettait le divorce. 284
— XXX. Pourquoi le Christ est venu accomplir la loi. Les anciens justes en voyaient le but. 284
— XXXI. Le mot de « royaume des cieux » ne se trouve pas dans l'Ancien Testament, où néanmoins la foi à la vie éternelle est exprimée. 285

LIVRE VINGTIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Fauste se propose de répondre au reproche d'adorer le soleil et d'être païen. 286
— II. Fauste fait sa profession de foi. 286
— III. Différence entre sa doctrine et celle des païens. 286
— IV. Ce n'est point le manichéisme, mais le catholicisme et le judaïsme, qui sont des schismes de la gentilité. 287
— V. Réponse d'Augustin. Le manichéisme est au-dessous même du paganisme. 287
— VI. Obscènes rêveries des Manichéens sur le soleil. 288
CHAP. VII. La lumière matérielle. La lumière de la raison. La lumière divine. 288
— VIII. Ridicules contradictions de la doctrine manichéenne sur le Fils de Dieu. 289
— IX. Ce que les païens adorent, existe : ce que les Manichéens adorent, est pur néant. 290
— X. Différences entre les diverses religions, suivant le point de vue où l'on se place. 291
— XI. Questions aux Manichéens sur Jésus passible. Absurdités de leur doctrine. 292
— XII. Pourquoi, d'après les Manichéens, le Christ n'est-il pas multiple ? Pourquoi n'est-il pas tout ? 293
— XIII. Le pain et le vin. Combien les catholiques et les Manichéens pensent différemment là-dessus. 294
— XIV. Erreurs des Manichéens sur Hylé ou la matière. 294
— XV. Comment un manichéen s'imagine être le temple de Dieu. 295
— XVI. Le sacrifice intérieur selon la doctrine des Manichéens. 295
— XVII. Ce que c'est que la prière chez le manichéen. 296
— XVIII. Diverses espèces de sacrifices. Sacrifice du Christ. Sacrifice des Manichéens. 296
— XIX. Les païens ont eu l'idée d'un pouvoir divin unique, les Manichéens ne l'ont pas. 297
— XX. Ce ne sont pas les agapes chrétiennes, mais les sacrifices des Manichéens qui ressemblent à ceux des païens 297
— XXI. Culte des martyrs différent du culte de latrie qui n'est dû qu'à Dieu. Le sacrifice eucharistique, mémorial de celui de la croix. 298
— XXII. Les sacrifices des Juifs différents de ceux des païens. Les démons se repaissent des erreurs humaines. 299
— XXIII. Dans l'usage des choses ordinaires de la vie, les Manichéens diffèrent beaucoup des catholiques et sont au-dessous même des païens. 300

LIVRE VINGT-UNIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Fauste veut prouver qu'il n'admet pas deux dieux. 302
— II. Comment Dieu peut aveugler les esprits. 302
— III. Dieu condamne et justifie par des voies impénétrables. 303
— IV. Quoi qu'il en dise, Fauste admet deux dieux. 304
— V. Dieu admirable dans ses œuvres grandes et petites. Tout animal aime sa propre chair. Illusion des Manichéens sur ce point. 304
— VI. L'ouvrier suprême démontré par ses œuvres. 305
— VII. La loi de la conservation est universelle. 305
— VIII. Sublime harmonie du corps humain, d'après saint Paul. 305
— IX. C'est Dieu, et non le démon, qui est l'auteur du corps humain. 306
— X. Réfutation ironique de l'opinion manichéenne sur les animaux. 307
— XI. Le blanc et le noir, le chaud et le froid. Contradictions manichéennes. 308
— XII. Autres contradictions du manichéisme. Fables absurdes. 309
— XIII. Sur les aliments, le poison, l'antidote ; bévues de Fauste à ce sujet. 309
— XIV. Raisonnements sur la doctrine des deux principes. 310
— XV. Défaut de prescience et de sécurité dans le Dieu des Manichéens. 310
— XVI. Les deux natures des Manichéens sont ou deux biens ou deux maux. Démonstration par l'absurde. 311

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Selon Fauste, ou les patriarches et les Prophètes ont été criminels, ou les écrivains sacrés sont des faussaires. 313

— II. Fauste distingue, dans la loi, les préceptes moraux et les rites qu'on y a attachés. 313

— III. Les écrivains de l'Ancien Testament ont souillé la mémoire des patriarches et des Prophètes. 314

— IV. Dieu, tel que ces écrivains l'ont dépeint, selon Fauste. 314

— V. Crimes attribués à Abraham, à Isaac, à Jacob, à Juda, à David, à Salomon, à Osée, à Moïse, par les écrivains sacrés. 314

— VI. Les Manichéens ne comprennent pas qu'une partie de la loi devait subsister et l'autre disparaître. 315

— VII. Leur inintelligence comparée à celle du sourd et de l'aveugle. 315

— VIII. Lumière incréée, lumière créée. 315

— IX. Dieu est lumière et source de toute lumière. 316

— X. Quelle est la lumière que Dieu a créée? Question controversée. 316

— XI. Dieu n'a jamais été dans les ténèbres. 316

— XII. Comment Dieu a trouvé ses œuvres bonnes, ce que ne peut faire le dieu des Manichéens. 317

— XIII. Dieu a approuvé son œuvre et ne l'a point admirée. Jésus-Christ a éprouvé de l'admiration. 317

— XIV. Un païen pourrait retourner contre le Nouveau Testament les objections que Fauste fait contre l'Ancien. 317

— XV. Les Manichéens nieront-ils les textes cités? 319

— XVI. Un païen ne ferait pas les objections que fait Fauste. 319

— XVII. Comment on raisonnerait avec lui sur la question du sacrifice. 319

— XVIII. Continuation du sujet. La catachrèse, usitée dans toutes les langues. 320

— XIX. Ce qu'on répondait au païen sur le reproche de cruauté fait à Dieu. 321

— XX. Comment Dieu n'épargne ni le juste ni le pécheur. 321

— XXI. Résumé des réponses précédentes : apostrophe aux Manichéens. 322

— XXII. Le Dieu des catholiques, quoique déformé par les Manichéens, vaudrait mieux que le leur. Démonstration d'après la doctrine même des sectaires. 323

— XXIII. Le saint justifiera les patriarches et les Prophètes. 325

— XXIV. Individus et nation, tout a été prophétie chez les Juifs. 326

— XXV. Méprise puérile de ceux qui jugent les Patriarches. 326

— XXVI. Question préliminaire : Ce que c'est que le péché. 327

— XXVII. Définition du péché. La contemplation et l'action. La vie de foi et la claire vue. 327

— XXVIII. Ce qui est illicite. L'homme. L'ange. Devoir de l'homme. 328

— XXIX. L'homme doit modérer ses jouissances. Punition de l'abus. 328

— XXX. Abraham et Manès jugés d'après la loi éternelle. 328

— XXXI. Justification de Sara, épouse d'Abraham. 329

— XXXII. Etourderie ou impudence de Fauste. 329

— XXXIII. Abraham n'a point trafiqué de sa femme. 330

— XXXIV. Abraham a tu la vérité et n'a point menti. 330

— XXXV. Usage du nom de frère et de sœur dans l'antiquité. 330

— XXXVI. Abraham ne voulut point tenter Dieu. 331

CHAP. XXXVII. Doute à l'occasion de Sara. 331

— XXXVIII. Côté prophétique du fait de Sara. 332

— XXXIX. Génération spirituelle de l'Eglise. 332

— XL. La parenté spirituelle des chrétiens. 333

— XLI. Ce que figuraient Loth et sa femme. 333

— XLII. L'inceste de Loth. 333

— XLIII. L'intention de ses filles. 334

— XLIV. L'ivresse de Loth. 334

— XLV. L'Ecriture raconte souvent sans approuver. 334

— XLVI. Comment Isaac est reconnu pour époux de Rébecca. Signification mystique. 335

— XLVII. Jacob justifié d'avoir eu quatre femmes. 335

— XLVIII. Pureté d'intention chez les Patriarches comme chez les Apôtres. 336

— XLIX. Fauste calomnie Jacob, Lia et Rachel. 337

— L. Continence de Jacob. 337

— LI. Côté mystérieux à saisir. 338

— LII. Ce que représentent mystiquement Lia et Rachel. 338

— LIII. Elles sont l'image de la vie présente et de la vie future. 339

— LIV. Image aussi de la vie active et de la vie contemplative. Bala. 339

— LV. Ce que représente Zelpha dans le sens mystique. 340

— LVI. Ce que signifie la mandragore. 340

— LVII. Sur les contemplatifs propres à la vie active. 341

— LVIII. Comment ils font estimer le genre de vie qu'ils avaient d'abord choisi. 342

— LIX. Conclusions sur les trois Patriarches. 342

— LX. Il y a à louer et à blâmer dans Loth. Juda n'est loué nulle part. 342

— LXI. L'inceste de Juda et de Thamar. 343

— LXII. Souvent l'Ecriture raconte sans exprimer de jugement. 344

— LXIII. La bénédiction de Juda. 344

— LXIV. Pourquoi le Christ a voulu naître de parents bons et de parents mauvais. 344

— LXV. Il y a à blâmer chez les bons, il y a à louer chez les méchants. 345

— LXVI. Eloge de David. 345

— LXVII. David puni dans le temps pour être sauvé dans l'éternité. Faux repentir de Saül. Il faut accepter le jugement de Dieu sur David. 346

— LXVIII. Tout dépend de la disposition intérieure. 347

— LXIX. Eloge de Moïse d'après Dieu même. 347

— LXX. Certains défauts sont des indices de vertu. Zèle de Moïse, de Saul, de Pierre. 348

— LXXI. L'ordre ou la permission de dépouiller les Egyptiens a été juste. 348

— LXXII. Dieu a eu ses raisons de l'accorder. 349

— LXXIII. Le sacrifice d'Abraham justifié par la volonté de Dieu. 349

— LXXIV. La guerre peut être juste. 350

— LXXV. C'est au roi à la commander et au soldat à obéir. Celles que Dieu ordonne sont toujours justes. 350

— LXXVI. Il faut supporter la guerre en vue de la vie éternelle. Les martyrs. Les princes chrétiens. 351

— LXXVII. Dieu a des raisons mystérieuses pour commander la guerre ou la paix. 352

— LXXVIII. Rien ne change pour Dieu. Iniquité dans l'homme. Action mystérieuse de la Providence. 353

— LXXIX. Moïse justifié d'avoir puni les adorateurs du veau d'or. Anecdote relative à l'apôtre saint Thomas. 354

— LXXX. Sur Osée épousant, par l'ordre de Dieu, une femme de mauvaise vie. 355

— LXXXI. Salomon jugé par les Ecritures. 355

— LXXXII. Sens mystique de la vie des Patriarches. Abraham. Isaac. Jacob. Loth. 355

CHAP. LXXXIII. Une action mauvaise peut prophétiser le bien. 356
— LXXXIV. Thamar; les trois fils de Juda, Her, Onan, Selom. Interprétation de ces noms prophétiques. 357
— LXXXV. Application prophétique. Prophétie de Jacob réalisée dans le Christ. 357
— LXXXVI. Thamar, figure de l'Eglise. 358
— LXXXVII. Sens prophétique du péché de David. 359
— LXXXVIII. Conjecture sur le sens de la chute de Salomon. 359
— LXXXIX. Explication sur Osée. Texte de saint Paul. 360
— XC. Sens symbolique du meurtre de l'égyptien par Moïse. 361
— XCI. Ce que signifient les dépouilles des Egyptiens. 361
— XCII. Quel enseignement renferme le massacre des fabricateurs du veau d'or. 362
— XCIII. Sens mystique de la destruction de cette idole. 362
— XCIV. Tout, dans les Ecritures, tend au Christ et à l'Eglise. 363
— XCV. Les Ecritures sont irréprochables en tout. 363
— XCVI. Utilité des saintes Ecritures. 363
— XCVII. C'est le remède, et non le poison, qu'offrent les Ecritures. 364
— XCVIII. Les Patriarches et les Prophètes, fussent-ils aussi coupables que le veut Fauste, vaudraient encore mieux que le dieu des Manichéens. 364

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Il y a eu plusieurs Jésus : duquel s'agit-il ? 366
— II. Saint Matthieu, selon Fauste, ne donne Jésus pour Fils de Dieu qu'au sortir du baptême. 366
— III. Jésus n'étant pas fils de Joseph, n'est point fils de David. 367
— IV. Marie elle-même ne descend point de David, selon Fauste. 367
— V. Fauste réfuté par le texte de saint Matthieu. 367
— VI. Fauste qui a calomnié Abraham, Isaac et Jacob, essaie d'ébranler l'autorité de saint Matthieu. 368
— VII. Jésus est à la fois Fils de Dieu et fils de David. 368
— VIII. Comment le Christ, Marie et Joseph sont de la famille de David. 368
— IX. Joachim, père de Marie, selon un livre apocryphe. 369
— X. Comment le Fils de Dieu a été renfermé dans le sein d'une vierge. Apostrophe aux Manichéens. 370

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Quel est, d'après Fauste, l'homme que Dieu crée en nous. Dieu n'est pas l'auteur de notre corps. 371
— II. Réfutation de l'opinion de Fauste. L'homme tout entier vient de Dieu. 372

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Fauste objecte que le Dieu d'Abraham n'est pas infini. Selon lui, le bien et le mal se limitant, Dieu a des bornes. 375
— II. Réponse du saint. L'erreur des Manichéens les rend incapables de traiter les questions qui ont déjà été discutées plus haut. 375

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Arguments de Fauste pour prouver que Jésus a pu mourir sans être né. Preuve tirée de l'enlèvement d'Elie. 377
CHAP. II. Autre preuve tirée des miracles de Jésus. 377
— III. Notions précises sur le cours de la nature. 378
— IV. La volonté de Dieu, souveraine raison des choses. 378
— V. Dieu ne peut pas faire que ce qui a été, n'ait pas été. Il est néanmoins tout-puissant. 379
— VI. Sur Elie et sur le Christ, il faut s'en rapporter à l'Ecriture. La mort du Christ n'a pu être fausse. 379
— VII. Nous croyons du Christ tout ce qu'en dit l'Evangile. 380
— VIII. Tout a été vrai dans le Christ; il n'a rien simulé. 380

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Si Jésus a pu naître d'une vierge, il a aussi bien pu mourir sans avoir été enfanté. 382
— II. Le Christ l'aurait pu, mais ne l'a pas voulu. 382

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Le Christ a pu être Dieu et naître, il a donc pu mourir sans être né. 383
— II. A qui croire de saint Matthieu ou de Manès ? 383
— III. Les deux pères de Joseph. 383
— IV. Pour ce qui regarde Jésus, il faut croire à ses disciples plutôt qu'à Manès. 384
— V. A quoi se réduit l'argumentation de Fauste. Il n'y a aucune raison de rejeter les Ecritures. 384

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Fauste objecte que la naissance du Christ n'a été qu'apparente et effet de magie. 386
— II. Il n'y a point eu de magie dans la vie, ni dans la mort, ni dans les miracles du Christ. 386
— III. Sur l'accord proposé par Fauste. 387
— IV. Les membres du corps. Pureté de la vierge. Le Christ aurait pu naître autrement et ne l'a pas voulu. 387

LIVRE TRENTIÈME.

CHAPITRE PREMIER. C'est par Moïse et par les Prophètes qu'a été introduite la doctrine des démons, selon Fauste. 389
— II. Objection tirée de Daniel et des trois enfants. 389
— III. Si l'abstinence de certains aliments est une doctrine perverse, les catholiques s'en rendent coupables. 389
— IV. Objection de Fauste sur la virginité et le mariage. 390
— V. Différence entre l'abstinence des catholiques et celle des Manichéens. 391
— VI. Le saint rétablit la vraie notion sur la virginité et l'abstinence. 392

LIVRE TRENTE-UNIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Moïse et les Prophètes n'ont pu voir Dieu, étant souillés par l'abstinence de certains aliments. 393
— II. Fauste revient à ses objections contre l'abstinence des catholiques. 393
— III. Objection tirée de la vision de Pierre. 394
— IV. Explication du texte de saint Paul : « Tout est « pur etc. » Application aux Manichéens. 394

LIVRE TRENTE-DEUXIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Fauste choisit ce qui lui convient dans le Nouveau Testament, comme les catholiques dans l'Ancien. 396

CHAP. II. Les évangiles sont supposés ; ils ne s'accordent sur rien. 396
— III. Les chrétiens prennent une partie de l'Ancien Testament et laissent le reste. 396
— IV. Quelques exemples pour preuve. 397
— V. Autres principes de l'Ancien Testament rejetés par les catholiques. 397
— VI. Fauste demande à trier dans le Nouveau Testament, comme les catholiques trient dans l'Ancien. 398
— VII. Ce que Fauste rejette et admet dans le Nouveau Testament. 398
— VIII. Différence entre les catholiques et les Manichéens, relativement au choix à faire dans les Ecritures. 398
— IX. En quoi les catholiques rejettent l'Ancien Testament. 399
— X. Sens prophétique de l'obligation d'épouser la veuve d'un frère. 399
— XI. La pâque des catholiques. 400
— XII. La Pentecôte. Raison de la fête de Pâques. 400
— XIII. La chair des animaux. Principes des catholiques sur ce point. 400
— XIV. Autres objections de Fauste déjà réfutées. Comparaison tirée de la médecine. 401
— XV. Sur le Paraclet. 402
— XVI. Impossibilité de falsifier l'Evangile. 402
— XVII. Les Cataphrygiens ont aussi leur paraclet. Prétention commune à toutes les hérésies. 403
CHAP. XVIII. Les Manichéens ne peuvent prouver qu'ils ont le Paraclet. 404
— XIX. La doctrine catholique est bien plus croyable que le système manichéen. 404
— XX. Le sens charnel, source de l'erreur manichéenne. 405
— XXI. L'authenticité de l'Evangile se prouve comme celle des écrits de Manès. 405
— XXII. La doctrine des Apôtres et celle de Manès. 405

LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Si les patriarches Hébreux sont au ciel, ce n'est pas par leurs mérites. Les patriarches des Gentils y ont autant de droit qu'eux. 407
— II. Désaccord entre saint Matthieu et saint Luc, d'après Fauste. 408
— III. Fauste a raison de ne point tout admettre dans des écritures qui ne sont pas authentiques. 408
— IV. Courte réponse à Fauste. Questions obscures. 409
— V. C'est bien la vie des patriarches qui est louée dans l'Ecriture. 409
— VI. Comment se fonde la certitude historique. 410
— VII. Comment saint Matthieu et saint Luc peuvent se concilier sur l'histoire du centurion. 410
— VIII. Deux écrivains peuvent différer sur le même fait sans se contredire. 411
— IX. Conclusion. Avis aux Manichéens. 412

CONFÉRENCES ENTRE SAINT AUGUSTIN ET LE MANICHÉEN FÉLIX.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

LIVRE PREMIER. — Première conférence. 413
LIVRE SECOND. — Seconde conférence. 425

DE LA NATURE DU BIEN.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

CHAPITRE PREMIER. Dieu, bien suprême et incorruptible. 438
— II. Comment ces principes suffisent pour réfuter les Manichéens. 438
— III. Biens généraux que nous trouvons dans les choses créées. 438
— IV. Le mal n'est que la corruption du mode, de la beauté et de l'ordre. 439
— V. Une chose d'un ordre supérieur, quoique corrompue, l'emporte sur une chose d'un ordre inférieur, quoique non corrompue. 439
— VI. La nature incorruptible constitue le souverain bien. 439
— VII. Pour les âmes raisonnables, il y a une corruption volontaire et une corruption pénale. 439
— VIII. De quoi résulte la beauté de l'univers. 440
— IX. Chaque faute a son châtiment déterminé. 440
— X. Le néant, principe et cause de la corruption. 440
— XI. Comment une chose peut nuire, et à qui. 440
— XII. Tous les biens viennent de Dieu. 440
— XIII. Dieu, source de chaque bien particulier. 440
— XIV. Pourquoi les biens inférieurs sont désignés différemment. 441
— XV. La beauté dans le corps d'un singe est un bien, quoique d'un ordre inférieur. 441
CHAP. XVI. Dieu a justement ordonné la privation des biens. 441
— XVII. Aucune nature n'est mauvaise en elle-même. 441
— XVIII. L'Hylé des anciens n'était pas un mal. 442
— XIX. L'être véritable n'appartient qu'à Dieu. 442
— XX. La douleur dans les natures bonnes. 442
— XXI. Etymologie de l'expression : modique. 443
— XXII. Le mode se trouve-t-il en Dieu de quelque manière. 443
— XXIII. Pourquoi dit-on un mauvais mode, une mauvaise forme, un mauvais ordre ? 443
— XXIV. L'immutabilité de Dieu prouvée par l'Ecriture. 443
— XXV. Fausse interprétation de ces paroles : « Rien « n'a été fait sans lui ». 444
— XXVI. Les créatures tirées du néant. 444
— XXVII Explication des paroles de l'Apôtre. 444
— XXVIII. Le péché est l'œuvre propre du pécheur. 445
— XXIX. Dieu n'est nullement souillé par nos péchés. 445
— XXX. Dieu, auteur des biens infimes et terrestres. 445
— XXXI. Il appartient également à Dieu de punir et de pardonner. 445

CHAP. XXXII. Le pouvoir de nuire vient de Dieu. 446
— XXXIII. Les anges devenus mauvais par le péché. 446
— XXXIV. La nature du péché. 446
— XXXV. Pourquoi la défense faite à Adam. 447
— XXXVI. Le mal vient de l'abus des créatures. 447
— XXXVII. Dieu tire le bien du mal. 447
— XXXVIII. L'enfer en soi n'est pas un mal. 447
— XXXIX. En quel sens le feu de l'enfer est-il éternel. 447
— XL. Rien ne peut nuire à Dieu. 448
— XLI. Erreurs manichéennes sur la nature du bien et du mal. 448
— XLII. Blasphèmes manichéens contre la nature de Dieu. 449
CHAP. XLIII. La nature de Dieu accusée par les Manichéens. 450
— XLIV. Turpitudes incroyables imaginées en Dieu par Manès. 451
— XLV. Turpitudes justement attribuées aux Manichéens. 451
— XLVI. Criminelle doctrine de la lettre fondamentale. 452
— XLVII. Manès commande la perpétration de ces horreurs. 452
— XLVIII. Augustin demande à Dieu la conversion des Manichéens. 453

LETTRE DE SÉCUNDINUS A AUGUSTIN.— *Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.* 454
RÉFUTATION DE SÉCUNDINUS. — *Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.* 458

CONTRE UN ADVERSAIRE DE LA LOI ET DES PROPHÈTES.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

LIVRE PREMIER.

Réfutation des calomnies formulées contre certains passages de l'Ancien Testament. 479

LIVRE SECOND.

Explication des passages du Nouveau Testament opposés par l'hérésie à la loi et aux Prophètes. 507

A OROSE, sur les Priscillianistes et les Origénistes. — *Traduction de M. l'abbé BARDOT.* 531
DOCTRINE DES ARIENS. — *Traduction de M. l'abbé BARDOT.* 539
CONTRE LA DOCTRINE DES ARIENS. — *Traduction de M. l'abbé BARDOT.* 543
CONFÉRENCE DE SAINT AUGUSTIN AVEC MAXIMIN, évêque arien. — *Traduction de M. l'abbé BARDOT.* 565

RÉFUTATION DE MAXIMIN, ÉVÊQUE ARIEN.

Traduction de M. l'abbé POGNON.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER. Des deux dieux. 593
— II. De la corruption de l'homme. 594
— III. De l'invisibilité de Dieu. 594
— IV. De l'immortalité de Dieu. 595
— V. Sous quel rapport le Père est-il plus grand que le Fils. 596
— VI. Des petits des animaux. 597
— VII. De la grandeur du Fils. 598
— VIII. De la soumission du Fils. 599
— IX. Le Saint-Esprit adore-t-il le Père? 599
— X. Comment le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit ne sont qu'un seul Dieu. 600
— XI. Du temple de l'Esprit-Saint. 601
— XII. Comment le Père et le Fils ne sont qu'une même chose. 601
— XIII. Du témoignage que le Père rend au Fils. 602
— XIV. De l'amour du Père et du Fils. 603
— XV. De l'invisibilité de la Trinité. 603
— XVI. Que Dieu seul est sage. 603
— XVII. Que Dieu n'a pas été fait. 604
— XVIII. Que le Père n'est point engendré. 604
— XIX. De l'égalité du Saint-Esprit avec le Père. 604
— XX. Quoique le Père ne soit pas engendré, le Fils est cependant son égal. 606

LIVRE SECOND.

PRÉFACE. 607
CHAPITRE PREMIER. Qui des deux, de Maximin ou d'Augustin, s'inspire de la crainte de Dieu. 607
— II. Jésus-Christ a été élevé, quant à son humanité sainte; comme Dieu, il n'était pas susceptible de plus d'élévation. 608
— III. De l'égalité du Fils avec le Père, et du Saint-Esprit avec le Fils. 608
— IV. Il est inutile de prouver aux catholiques que Jésus-Christ est Dieu et homme tout ensemble. 609
— V. Définition catholique de la sainte Trinité. 609
— VI. Inconséquence des Ariens qui refusent au Père ce qu'ils accordent à la créature, le pouvoir d'engendrer son semblable. 609
— VII. Le Fils est égal au Père. 610
— VIII. Saint Augustin ne répond pas aux digressions superflues de Maximin sur l'incarnation et la mort de Jésus-Christ. 610
— IX. De l'invisibilité du Fils. 611
— X. Exposition du mystère de la sainte Trinité. 612
— XI. Le Fils est invisible comme le Père. 614
— XII. Le Fils est tout-puissant comme le Père. 614
— XIII. Le Fils est sage comme le Père. 616

CHAP. XIV. De la procession du Saint-Esprit. 617
— XV. Le Fils est par nature ce qu'est le Père. 623
— XVI. Jésus-Christ, parlant comme homme, a dit de son Père qu'il est son Dieu : et en cela il a dit vrai. 627
— XVII. Le Saint-Esprit est créateur comme le Fils, quoique saint Jean, au début de son Evangile, ne le dise pas expressément. 628
— XVIII. Preuve de la consubstantialité du Verbe, tirée du psaume CIX^e^, sur ces mots mal interprétés par les Ariens : *Ex utero ante luciferum genui te.* 630
— XIX. Des gémissements du Saint-Esprit. 632
— XX. Unité de substance entre le Père et le Fils : preuves scripturales. 633
— XXI. Arguments sur les preuves scripturales de la divinité du Saint-Esprit. 635
CHAP. XXII. On ne dit de plusieurs choses, qu'elles sont un ou une même chose, que lorsqu'elles sont d'une seule et même substance. 637
— XXIII. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont un seul Dieu : preuves tirées de l'Ecriture. 640
— XXIV. Obstination des Ariens à ne voir le Fils de Dieu que des yeux de la chair. 645
— XXV. Saint Augustin justifie cette proposition : Que le Père est plus grand que le Fils, considéré comme homme, et que cela suffit à sa gloire. 646
— XXVI. Il est faux qu'avant l'Incarnation, le Fils de Dieu se soit rendu habituellement visible aux hommes. 647

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Bar-le-Duc. — Typographie L. GUÉRIN et C^ie^, rue de la Rochelle, 49-51.

This is the property of
Smithsonian Libraries
Washington, D.C.

BR65 .A5 A1 1864 v.14
Augustine Saint, of Hippo.
Oeuvres completes de
Saint Augustin

SOUTHERN EVANGELICAL SEMINARY
37387000532380